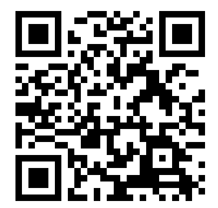
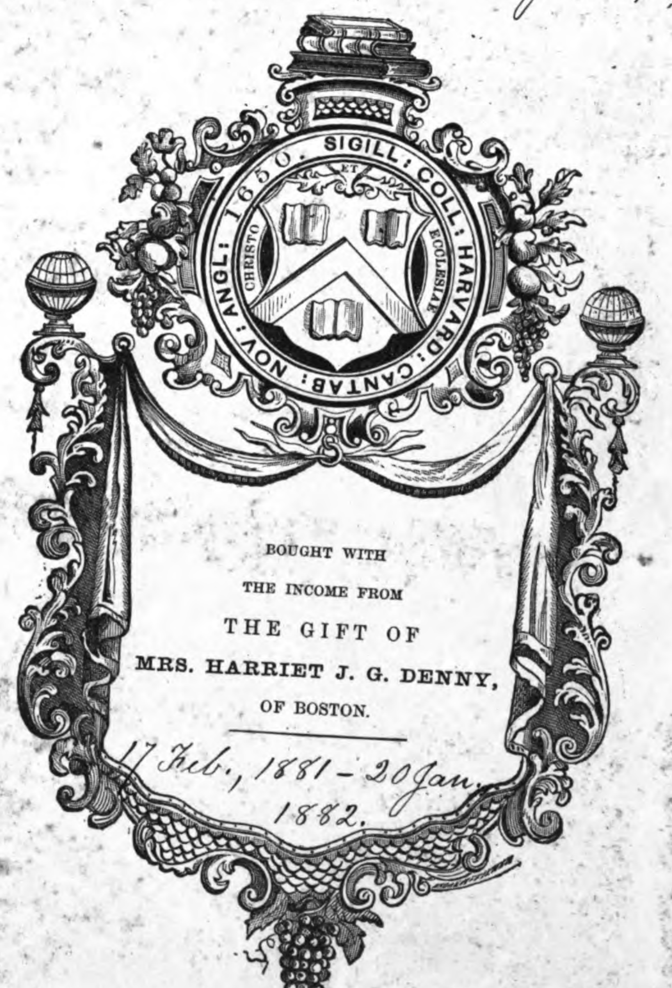
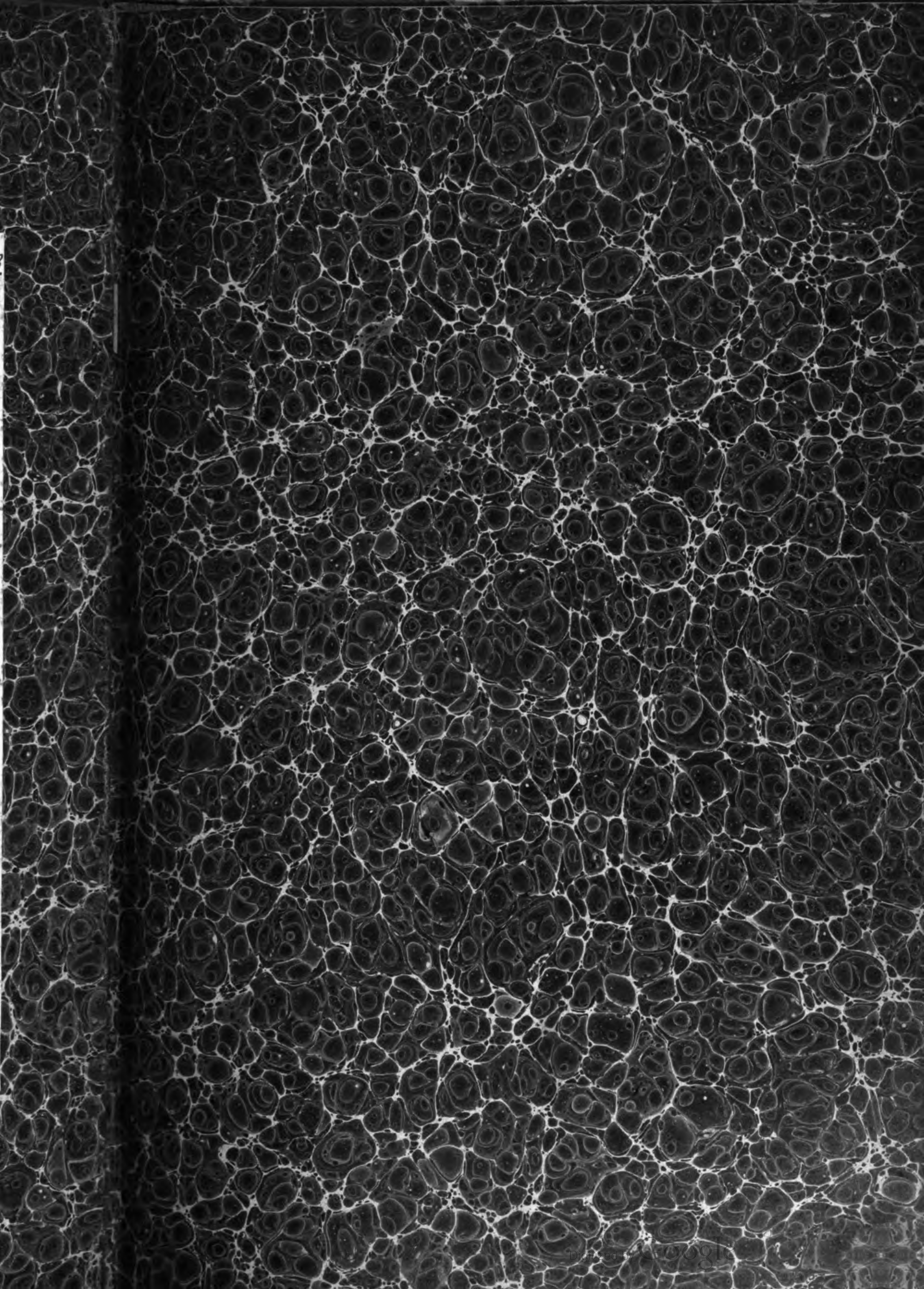





SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



# L'INTERMÉDIAIRE

DES

## CHERCHEURS ET CURIEUX

*Cherchez et vous trouverez.* *Il se faut entr'aider.*

# L'INTERMÉDIAIRE

DES

## CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES
A L USAGE DE TOUS

LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, GÉNÉALOGISTES, ETC.

---

14e ANNÉE — 1881

---



PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ED. ROUVEYRE ET G. BLOND

98, RUE DE RICHELIEU, 98

1881, Feb. 1st — 1882, Jan. 20.
(Penny Fund.

# TABLE DES MATIÈRES

N. B. — *Les questions qui n'ont pas reçu de réponse dans ce volume étant accompagnées d'un seul chiffre de renvoi, il est facile de les distinguer dans la Table.*

## A



## B

C

D

## G



## H



## I



## J

N



O

P



Q

## R



## S

## W



## Z

# ERRATA ET CORRIGENDA

**Pages.** TOME VIII.

745, l. 42, — p. 47 (*non* 45).

TOME XIII

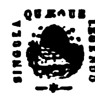
192, l. 60, *lisez :* Ronsin.
394, l. 53, — pourraient,
735, l. 62, — 1228 (*non* 1828).
736, l. 3, — 1218 (*non* 1818).
759, l. 52, — portraits (*non* produits).
— l. 53, — Soliman-Lieutaud.

TOME XIV.

14, l. 54, l. 40 et 48, — Legros (*non* Legras).
18, l. 45, — XIII, 460, etc., 713; XIV, 18 (*non* XIII, 294, 400).
20, l. 49, — Obeilh.
25, l. 54, — 671 (*non* 691).
33, l. 42, — pet. in-12 (*non* in-8).
38, l. 37, — 1734 (*non* 1754).
41, l. 2, — de Bruxelles.
— l. 33, — au lieu (*non* ou lieu).
— l. 60, — vérole (*non* vérité).
45, l. 11, — Amsterdam (*non* Harlem).
83, entre les lignes 55 et 56 rétablir le vers omis : *Fait trantraner son cor, ses huées redouble.*
117, l. 59, — décousu (*non* décorum).
120, l. 52, — West (*non* Wist).
125, l. 24, — Ant. Jos. Nicot de Rosny.
132, l. 29, — Coxe (*non* Coke).
162, l. 42, *ajoutez :* XIII, 643.
175, l. 24, à F. M. D. L. *ajoutez :* C.
— l. 45, *lisez :* l'an (*non* l'on).
194, l. 1, — Voltaire est (*non* mis).
201, l. 10, — Clousier.
208, l. 37, — Desprez.
210, — Du Boys.
230, l. 37, — 1749-53 (*non* 50).
246, l. 1, — Planus (*non* Glanus).
272, l. 23, — Aarsens.
278, l. 30, — Coxe (*non* Coke).
289, l. 21, — polis (*non* jolis).
293, l. 12, — 1561 (*non* 1651).
318, l. 58, — Bougeart.
372, l. 31, — aureus (*non* aurius).
— l. 61, — innotuit.
374, l. 18, — Trantz-Bauzonnet.
382, l. 48, — Add. à la France littér., t. VII. p. 151.
413, l. 61, — Par de Culant.
445, l. 27, — XIV, 389 (*non* XIII).
458, l. 36, — *Les Barricades* parurent en 1826.
464, l. 37, — Bourg (*non* Bourges).
476, l. 30, — Tamus.
— l. 46, — Marcuson.
482, l. 9, — allusion.
502, l. 32, — Sirand.
540, l. 41, — tome VI (*non* V).
564, l. 32 et 33, — 278 (*non* 307).
570, l. 60, — tome VI (*non* V).
573, l. 27, — 1843 (*non* 1863).
577, l. 26, — reproduisit.
619, l. 48, ajoutez aux renvois: XIV, 520.
623, l. 60, après M. J. J. ajoutez : Juge Saint-Martin.
626, l. 27, — l'antiquaire (*non* l'antiquité).
628, l. 32, — 595 (*non* 598).
629, l. 34, — mettre un point après « l'amour ».
649, l. 45, — conte.
651, l. 41, — à qui.
657, l. 26, — planas (*non* planes).
— l. 33, — feugasse.
658, l. 59, — 552 (*non* 255).
663, l. 7, — Durand (*non* Duvant).
689, l. 21, — 362 (*non* 361).
707, l. 24 et 40, — Aarsens.
734, l. 40, reporter cette ligne plus haut, après la ligne 14.
749, l. 45, — Terent (*non* Trente).
756, l. 22, — Margon (*non* Margou).
757, l. 3, — l'ami (*non* l'âme).

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 9915

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*  *Il se faut entr'aider.*

XIVe année
N° 304

10 Janvier
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**Dans l'intérêt d'un service régulier, prière instante à nos abonnés de renouveler immédiatement pour 1881. L'ordre de renouvellement doit toujours être accompagné d'un mandat de 12 fr. pour la France, et de 15 fr. pour l'Etranger.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIII, 735, l. 62, *lisez* : 1228 (*non* 1828). — 736, l. 3, *lisez* : 1218 (*non* 1818). — 759, l. 53, *lisez* : Soliman-Lieutaud (*non* Salomon).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**Nous prions MM. les abonnés qui ont été remboursés par le précédent éditeur de l'Intermédiaire, et qui ne nous ont pas encore soldé le montant de leur abonnement d'août à décembre 1880, de vouloir bien le faire au plus tôt en nous adressant un bon de poste. (5 francs pour la France; 6 fr. 25 pour l'Étranger.)**

Paris, 10 janvier 1881.

**EDOUARD ROUVEYRE,**
1, RUE DES SAINTS-PÈRES.

---

DIRECTION. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

ADMINISTRATION. — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr. — Étranger, 15 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

---

## *Premier* DINER de l'*Intermédiaire*.

**Le PREMIER DINER mensuel de l'*Intermédiaire* a lieu le**

**LUNDI 31 JANVIER**

**Voir la Lettre de Convocation ci-jointe, pour tous détails.**

**Prière d'envoyer adhésions et Communications *en temps utile*, c'est-à-dire avant le 29 janvier au soir.**

**Il va sans dire qu'on peut souscrire *par lettre*. Contre demande, accompagnée de l'envoi de 8 fr., on recevra la *Carte personnelle* d'entrée ou celle d'invité.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *à suivre, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

NOTA BENE. — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 304.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Janvier 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français.)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**« Patuit Dea!... »**

Par Jupiter! Pour une trouvaille, en voici une qui pourra compter! L'année « des Amnistiés et des Intransigeants », comme disent les uns, en faisant la grimace, — l'année « du Petit (ou du Gros) cochon », disent les autres, en faisant les gros yeux, — l'année « Pornologique », disent d'autres encore, en pinçant les lèvres, — cette pauvre année aura bien fini!

Quel comble de surprise esthétique! La Municipalité monarchique d'Athènes en Grèce, expédiant, le 31 décembre, par l'organe de son Maire, D. Sotzo, au Chef de la Municipalité républicaine d'Athènes en France, un τελεγράφημα ainsi conçu :

*Annonçons heureuse nouvelle. Au moment où toute la Grèce est sous les armes, venons de trouver statue magnifique et complète, chef-d'œuvre de Phidias :* Minerve victorieuse. *Prévenez archéologues.*

MM. les archéologues sont prévenus, et sont dans tous leurs états!... Mais c'est à ne pas y croire!

Minerve sortant de la cuisse, c'est-à-dire du sol d'Athènes, comme elle sortit jadis du cerveau de Jupiter!... et en sortant, juste au moment où la belliqueuse Grèce a grande affaire d'un aussi bel augure!

Minerve « opportuniste »!

Vive Pallas-Athéné! et vive Phidias le divin! Et faisons des vœux pour que rien ne soit *controuvé*, dans cette *trouvaille*... « épatante ».

C. R.

*P. S.* Est-ce que, par hasard, le docteur Schliemann aurait passé par là, avec sa baguette magique?...

## Questions.

**Rabie læsus.** — Dans ses *Lettres sur les Anglois et les François*, M. de Muralt dit, en parlant de Rabelais :

« Un écrivain, qui parut sur la scène au siècle passé, avoit écumé de l'Esprit dans son *Pantagruel*, où par le moyen de quelques traits ingénieux, qu'il semble y avoir fourrés par-ci par-là, comme pour leurrer le lecteur, il lui fait parcourir des pages entières, non seulement d'ordures où la foule se laisse mener sans peine, mais même de choses insensées, de véritables délires........ On se fait néanmoins honneur en France de cet auteur, et il est compté parmi leurs excellens hommes. Mais quelqu'un lui a rendu meilleure justice, en faisant dériver le nom de *Rabelais* de *Rabie læsus*, c'est-à-dire, *atteint de rage.* »

Quel est l'inventeur de cette étymologie?

Debasle.

—

**Dicton? approximatif? ou coquille?** — Le journal *le Siècle*, pour bien commencer l'année, par la plume de son chroniqueur du 1er janvier, nous met en garde contre les oh! et les ah! que provoque, depuis quelque temps, la recrudescence des verbiages, des commérages, des potinages, c'est-à-dire de la guerre des rats et des grenouilles, des mâles et des femelles politiques au moyen des « petits papiers. » Il nous démontre, histoire en main, que c'est le propre des pays libres, où l'opinion est maîtresse et où chacun veut capter ses faveurs. Il invoque, à l'appui de son dire, Athènes et Rome, Venise, l'Angleterre, la Hollande; Guillaume le Taciturne, Barnevelt, Grotius, Jean de Witt... et Marat. Soit! Mettons que le petit papier est l'idéal traditionnel de la liberté politique et des républiques du passé. Hé bien, alors on ne ferait pas mal de rompre avec les *traditions*....

Mais ce n'est pas là ce que je voulais mettre en question. Je trouve, sous la plume dudit chroniqueur, la phrase que voici : « Combien de braves jeunes gens, « plus belges que méchants, vous prêtent « gratuitement des sottises énormes, qu'on « est obligé de remercier, — car ils ont cru « vous faire une réclame magnifique. » — Oui, « plus *belges* que méchants. » Vous avez bien lu, cela est imprimé. — Et moi, je demande : Est-ce un lapsus? est-ce un dicton? est-ce un « approximatif » intentionnel?

Si c'est une coquille, certes, elle est *bel.... le!* et c'est commencer l'année gaiement. CHAMPENOIS.

—

**Freluquet. Sequin-Sequet. Archer trutru. Brioches-quioches. Buvelot.** — Dans la *Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, de Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en verbos (Bibl. elzévir. de P. Jannet, 1853), l'auteur raconte la gageure d'un tavernier contre ses hôtes. Le tavernier perd la dépense faite par ceux-ci, et montant à quarante-quatre *freluquets*, de trois blancs la pièce. Je n'ai trouvé nulle part ce mot comme indiquant une pièce de monnaie. N'y faut-il voir qu'une plaisanterie dont le sens m'échappe? Ou bien y a-t-il eu réellement, à l'époque indécise où le livre a été composé, mais qu'il est probablement la fin du XVIe siècle, une monnaie nommée *freluquet?* Si oui, quelle en était la valeur? Cette valeur aurait été variable, puisque l'auteur parle de « freluquets de trois blancs la pièce, » ce qui suppose qu'il y en avait qui valaient plus ou moins que trois blancs.

A la page 54, il est question d'un bœuf phénoménal, vendu au pourvoyeur du Roy Charles IX, qui « en baille, d'argent « contant, *sequin-sequet;* et en beau paye« ment, 480 pistoles. » Que signifie ce « sequin-sequet? »

Page 65, qu'est-ce qu'un *archer trutru?*

Page 101 : une *brioche-quioche?* Quelle différence y avait-il entre une brioche (gâteau) ordinaire et une brioche-quioche?

A la page 118: à bonne mesure et haut *buvelot?* E.-G. P.

—

**Avoir bon.** — Le langage familier, dans le nord de la France, emploie communément ces phrases : « J'ai bon trois francs, ai trois francs de bon, » pour : « Il me revient trois francs. » Cette locution est-elle usitée ailleurs? Comment s'explique-t-elle? J. LT.

—

**Pianiste.** — « Pianiste, adj. Qui a la vérole. Dans l'Amérique on donne le nom de *Pianistes* à ceux qui ont la vérole, parce que cette affreuse maladie s'y nomme *Epian*. Apparemment, elle se nommait originairement *Pian*, et à force de dire le *Pian*, on en est venu par corruption à dire l'*Epian :* mais on a continué de nommer *Pianistes* ceux qui avaient ce mal. » (Suppl. au Dictionnaire de Trévoux, 1752.)

Connaît-on des exemples de l'emploi de ce mot dans cette acception? J. LT.

—

**Tran-Tran. Train-Train.** — Ces expressions sont synonymes dans le sens de routine, habitude, allure. Mais *tran-tran* se dit en outre, selon divers auteurs, pour exprimer d'une manière imitative le son du cor et du violon. D'après les anciens Dictionnaires, y compris celui de Caillot, on dit *tran-tran* pour exprimer détours, rubriques, pratique des affaires.

*Tran-tran* a vieilli et ne s'emploie plus guère. *Train-train* semble l'avoir détrôné; on l'emploie souvent dans la conversation familière. Aller son petit train-train, c'est aller doucement, modestement à son but; suivre son chemin sans bruit, sans tapage, connaître son métier, son affaire, avoir ses habitudes réglées. Un employé, un domestique connaissent le train-train de la maison, et un commerçant doit avoir le train-train du négoce.

Quelle est l'origine de *train-train?* Cette locution se trouve-t-elle dans certains auteurs anciens ou modernes? Le « Dictionnaire de la Langue verte » l'a accueillie, en ajoutant : « On dit aussi tran-tran. » F. P.

—

**Lit d'ange.**—Je lis à la page 34 (n° 233) du Catalogue de livres, estampes et dessins... de feu Armand Bertin, Paris, Techener, 1854, in-8 : « Femme de qualité en déshabillé, reposant sur un lit d'ange.» (Par saint Jean) Que faut-il entendre ici par *lit d'ange?* H. DE L'ISLE.

—

**Vénus.** — Je possède un biscuit blanc, long et large comme la main, représentant une Vénus couchée sur les vagues et dormant. Le bras droit est replié sous la tête, qui est inclinée ; les deux jambes sont repliées; les cheveux, noués par un ruban. Le travail est d'une grande finesse. Pourrait-on dire de quelle œuvre (peut-être un antique) ce serait la réduction? NAUROY.

—

**Dumontier.** — Pourrait-on donner les prénoms, les dates de naissance et de décès d'un miniaturiste ainsi nommé, dont je possède une miniature datée de 1783? Elle représente une jeune femme aux yeux bleus, aux cheveux cendrés et bouclés, fort jolie, habillée d'une robe bleu clair. NAUROY.

—

**Saint Placide ou sainte Placide?** — Y a-t-il eu un saint Placide et une sainte Placide?

En parlant de la rue qui va de la rue de Sèvres à la rue de Rennes, bien des personnes disent : *Sainte*-Placide et croient bien dire; d'autres, les *forts*, disent : *Saint*-Placide, en se rengorgeant et en jetant un regard de pitié sur les premiers.

J'avoue que, depuis la publication du *Livre Commode* de Du Pradel, par notre regretté collabo Ed. Fournier, je suis perplexe.

Je vois, sur les plaques placées par la Ville de Paris aux coins de la rue dont il s'agit : *Saint*-Placide, et je lis au tome II, page 160, du *Livre Commode*, le renseignement qui suit : « Il y a encore plusieurs « Froteurs de planchers rue *Sainte*-Pla« cide, près les Incurables, et rue Jean « Beausire, près la Porte Saint-Antoine. »
Comment faut-il donc dire ou écrire ?

A. NALIS.

—

**Nicolas de Verdun.** — Je lis, à la page 207 de *Vienne et la Vie viennoise*, par Victor Tissot (Paris, Dentu, in-12) : « M. de Beck, directeur de l'imprimerie (impériale de Vienne), se propose d'envoyer à l'Exposition de Paris un admirable travail, — la reproduction en planches chromolithographiques de l'autel dit de Verdun, datant du XIIIe siècle, et ainsi appelé parce qu'il a été exécuté par un Nicolas, de Verdun, au couvent de Hosterneubourg, près de Vienne. » Le sculpteur Nicolas de Verdun est resté inconnu à dom Calmet, je ne le trouve point parmi les hommes illustres de sa « Bibliothèque lorraine. » A-t-il été signalé autre part? H. DE L'ISLE.

—

**Inscription du XIIIe siècle.**—Sur le tympan ou linteau de la porte sud de l'église de l'ancienne Commanderie de Charbonnier-les-Mines (Puy-de-Dôme), était l'inscription suivante, en caractères bien caractérisés du XIIIe siècle :

ANNO : DNI : M°: CC°: LX°XX : VI°: IDVS : IANV
ARII , OBIIT : DNS : BERAVDVS : ONGRE : MI
LES : QVONDAM : PATER : LIBERORVM :
DE : ROCCOLIS : HIC : SEPVLTVS : CVIV
S : ANIMA : PER : MISERICORDIAM : D
EI : REQVIESCAT : IN : PACE : AMEN.

Que signifient les mots : ..... *Ongre miles quondam pater liberorum de roccolis?*

A. V.

—

**Une ballade de Cazotte.** —

Commère, il faut chauffer le lit :
N'entends-tu pas sonner minuit?

Ce refrain d'une ballade de Cazotte est cité dans une préface du *Diable amoureux*. Alex. Dumas en fait aussi mention, à deux reprises, dans la *Comtesse de Charny* :

« Si l'opinion royaliste était permise à quelqu'un, c'était certes à ce vieillard de soixante-quinze ans, dont les pieds étaient enracinés dans la monarchie de Louis XIV, et qui, pour bercer le sommeil du duc de Bourgogne, avait fait les deux chansons devenues populaires de : *Tout au beau milieu des Ardennes*, et *Commère, il faut chauffer le lit !* » (Edit. gr. in-8, à 2 col., p. 327.)

« .... Cazotte l'illuminé, qui, dix ans avant la Révolution, prédit à chacun le sort qui l'attendait; Cazotte, l'auteur du *Diable amoureux*, d'*Olivier*, des *Mille et une fadaises*, imagination folle.... etc. » (*Ibid.*)

Dans quel ouvrage pourrait-on trouver la ballade entière? Une édition de Cazotte ne la donne pas, et Larousse n'en fait pas mention. M.

—

**Timothée de Chillac.** — Qu'était Timothée de Chillac, sur lequel les Biographes sont à peu près muets et dont les œuvres (*Les amours d'Angeline et de Lauriphile*, — *La Liliade françoise*) ont été imprimées par Thibaud Ancelin, à Lyon, en 1599? Ces poèmes ont figuré à la vente Desbarreaux-Bernard sous le n° 389 de la première partie.

D'après Brunet (Manuel du Libraire), le duc de Lavallière attribue au même auteur *la Comédie des Chansons* (Paris, Toussaint-Quinet, 1640).

LA TOUR LA BAS.

—

**Donner les faschenottes.**—En quoi consiste ce jeu, que nous croyons être une particularité, assez curieuse, des mœurs de l'ancienne Lorraine? Nous n'avons encore rien lu de bien explicite là-dessus.

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**La Fontaine de la Hacquinière.** — En ce temps de pèlerinages et de merveilleux effets de l'eau de Lourdes, on pardonnera la juste curiosité qui nous pousse à consulter aujourd'hui nos collabos sur la situation topographique de LA HACQUINIÈRE et sur la vertu (miraculeuse, sans doute) de cette fontaine, découverte, il y a deux ou trois siècles, à quelques lieues de Paris. Un libraire parisien (Isaac Mesnier) publia, vers 1620, une brochure de quelques pages, dans le but de faire connaître les miracles qui s'y opéraient « en la guarison de grande quantité de maladies. » Cette fontaine a-t-elle conservé ses précieuses qualités? Sous quel nom nos contemporains en gardent-ils encore le culte?

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**Racine de wethame.** — « En 1582, Jean Rasch, de Vienne, fit imprimer un traité de viticulture où, entre autres originalités, se trouve cette recette contre les fumées du vin : « Avant de boire du vin, mange des racines de wethame, ou bois un bon coup de lait, et tu ne te griseras pas si vite. Le lierre a la vertu d'empêcher la migraine le lendemain d'une ivresse. » (*La société et les mœurs allemandes*, trad. de l'allemand du docteur Johannes Scherr, par Victor Tissot. Paris, Dentu, 1877, in-12, p. 219.)

Quel est le nom actuel de la plante nommée *wethame* par Jean Rasch?

H. de l'Isle.

—

**Une belle dame à retrouver.**— Dans le remarquable fragment d'une étude sur le XVIIIe siècle, qui vient d'être lu à l'Académie française, après avoir cité le spirituel et piquant portrait de Mme la duchesse de Chaulnes par Mme du Deffant, M. Caro ajoute : « Je crois qu'en cherchant bien, « on trouverait encore quelque belle dame « qui ressemble suffisamment à ce por- « trait, mais où trouverait-on la plume « capable de l'enlever en traits si légers et « si vifs? » J'avoue que j'ai un nom au bout de ma plume, mais en pareille matière on ne saurait être trop sûr de soi. Evidemment, l'éloquent académicien a eu en vue une personne déterminée, appartenant à la notoriété et peut-être à la malignité publique, mais laquelle?... Je ne puis mieux faire, pour être fixé sur ce point, que de recourir à nos « trouvères » et « troubadours » de l'Intermédiaire, si heureux en ces sortes de recherches. Mais pas trop de noms, S. V. P.!

Paul Masson.

—

**Cologne était-elle comprise dans la Hollande?**— On lit, dans un article de la *Bibliothèque françoise* d'Amsterdam (t. IV, seconde partie, p. 70), sur l'ouvrage de M. de Muralt, *Lettres sur les Anglois et sur les François, et sur les Voiages*. A Cologne, M DCC XXV, in-12, p. 512 :

« Il y a trente ans que M. de Muralt, « gentilhomme suisse du canton de Berne, « ecrivit les treize lettres dont ce volume « est composé et qu'on vient de publier en « Hollande, sur l'édition qui en a été faite « à Genève peu de mois avant celle-ci. Ces « Lettres ont couru longtemps manuscri- « tes, etc. »

Est-ce que l'édition de Hollande, dont il est ainsi parlé, est celle même dont le titre, copié ci-dessus, figure en tête de l'article que je cite? Les editions de Cologne étaient-elles, dans le langage du temps, des éditions hollandaises? Debasle.

—

**Les Araignées et la conquête de la Hollande.**— Un singulier passage (parmi tant d'autres) dans l'ouvrage rare et curieux du citoyen Mercier : *Le nouveau Paris*, me semble de nature à provoquer une interprétation ou un éclaircissement. On lit, au t. II, p. 178, à propos du tireur de cartes Martin : « Le mécanicien lève les épaules quand on lui parle du géomètre; Vaucanson disait : « Je vous ferai un *géomètre* à la suite de mon *flûteur*. » Le pâtre lit dans le firmament, et sans avoir besoin des leçons de Lalande, les divers accidents des saisons. Les *araignées, c'est un fait, nous ont fait prendre la Hollande*. Tout est mystère, ténèbres, etc. »

N'est-ce pas ici bien le cas de s'écrier, ou de chanter en chœur : « Quel est donc ce mystère? » Quel rapport entre les araignées et la conquête de la Hollande? (campagne de Louis XIV? ou celle de Pichegru?)

Une rencontre fortuite aura rapproché ci-dessus le nom de l'astronome Lalande de celui de l'insecte immonde dont il faisait, *dit-on*, volontiers sa nourriture. Ce rapprochement n'est pour rien, je pense, dans l'assertion de Mercier.

(Nimes.) Ch. L.

—

**Perruque de fil de fer.**—Dans son *Eloge historique des perruques*, Deguerle dit : « L'avare put cacher, à peu de frais, son front maigre sous sa *perruque de fil de fer;* il put impunément, sous cette espèce de casque, braver la pluie, les vents et la grêle, heureux, du moins, en mourant, de laisser intacte à son fils sa coiffure héréditaire! Chapelain, s'il eût vécu plus tard, eût adopté cette perruque : c'était, par excellence, la *perruque économique*. »

On connaît la ladrerie de l'auteur de « la Pucelle » et les mésaventures de « Chapelain décoiffé. » Ma question ne porte donc pas sur ces points, mais je serais curieux de savoir comment était faite une *perruque en fil de fer?* E.-G. P.

—

**Les Philadelphes.** — Qu'y a-t-il de réel dans les récits de Nodier sur les Philadelphes? Est-il possible d'avoir les états de service du colonel Oudet, cette victime supposée des appréhensions de l'Empereur, ce Brutus doublé d'un Don Juan, à qui, s'il faut en croire *la Contemporaine*, « aucune femme ne pouvait résister plus « de vingt-quatre heures » ?

Joc'h d'Indret.

—

**Un ami de Gustave Flaubert.** — L'automne dernier, j'ai acheté, chez un bouquiniste de Rouen, un bel exemplaire (broché, non rogné) du roman carthaginois de G. Flaubert : *Salammbô* (Paris, Lévy, 1863, in-8), sur le faux titre duquel se trouve écrit cet ex-dono autographe : « *A mon cher ami Albert Mignot, souvenir de l'auteur. G. Flaubert.* »

Pourrait-on me dire qui était cet excellent, mais trop peu soigneux, ami du célèbre romancier? Ulr.

—

**Corrozet. Etudes de M. Bonnardot.** — M. Bonnardot, l'érudit parisien, dont les excellents travaux sont appréciés de tous les amateurs spéciaux, vient de nous donner une réimpression (Champion, 1880, pet. in-8) de ses Etudes sur Gilles Corrozet, dont la première édition date de 1848. Tout en m'inclinant devant sa com-

pétence, je prends la liberté de lui signaler une erreur qu'il me paraît avoir laissée subsister aux pages 17-18 de son opuscule.

Il s'agit de l'édition *sans date* des *Antiquitez, histoires et singularitez... de Paris*, édition imprimée évidemment vers le commencement de l'année 1551. J'en possède un exemplaire en bon état, bien complet, dont voici la description. Il contient 130 feuillets (paginés au recto seulement) pour le texte, précédés de : 1 f. pour le titre, dont le verso est blanc; 2 ff. pour la dédicace; 9 ff. pour la table. Ces douze feuillets ne sont pas chiffrés, mais certains portent les signatures suivantes : le deuxième est signé *aii*, le troisième *aiii*, le neuvième *b*, le dixième *bii*, le onzième *biii*. La table commence au verso du quatrième feuillet, dont le recto est occupé par *Le blason de la ville de Paris*, en 12 vers, avec la devise de Corrozet. Au verso du feuillet numéroté 113, se trouvent les *omissions*, et, conformément à la description de M. Bonnardot, au verso du dernier feuillet (numéroté 130) se voit, en gravure sur bois, l'écusson de France soutenu par deux chérubins. Voici, dans son entier, le titre de l'ouvrage : LES || ANTIQVI || TEZ || HISTOIRES ET || SINGVLARITEZ EXCELLEN || tes de la Ville, Cité, et Vniuersi- || té de Paris, Capitale du Royaume de || France. || *(Marque du libraire)* A Paris. || Pour Estienne Groulleau Libraire demou- || rant en la rue neuue nostre dame à || L'enseigne Saint-Iehan || Baptiste.

Le volume est un in-8 de très petite dimension (mon exemplaire, grand de marges, mesure 111 millim.). Chaque cahier est de 8 ff., soit 16 pages, mais les pontuseaux du papier sont horizontaux, ce qui lui donne le caractère d'un in-16 et montre, si je ne me trompe, qu'il a été imprimé sur des demi-feuilles.

« *On compte en tout* 127 *feuillets* », nous dit M. Bonnardot. « C'est un in-16 de 127 ff. », nous dit Brunet (II, col. 306); faut-il en conclure que l'exemplaire que je viens de décrire est d'une édition différente? Non, certainement. — L'auteur du Manuel a reproduit, sans la contrôler, la description qui se trouve à la page 11 de la première édition du livre de M. Bonnardot, et ce dernier ne s'est pas aperçu que l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal est très incomplet, et que, de plus, à cause de sa mauvaise condition, la pagination a disparu ou est devenue illisible en plusieurs endroits; de sorte que, ayant compté les feuillets de l'exemplaire de l'Arsenal et n'y en ayant trouvé que 127, il a assigné ce nombre à l'édition, au lieu de 142 qu'elle contient, ainsi que cela ressort du détail donné ci-dessus. La cote de ce volume, à la Bibliothèque de l'Arsenal, est indiquée à tort, dans les deux éditions des *Etudes sur Corrozet*, comme étant 3112. J'ai égaré la noteu qe j'avais prise, il y a peu de temps, de la cote véritable, de sorte que je ne puis que signaler la méprise sans la rectifier.

Et maintenant, si cette note tombe sous les yeux de M. Bonnardot, je le prie de n'y voir aucune intention de critique, qui serait malséante de ma part, mais seulement le désir d'apporter un modeste et faible contingent à la bibliographie parisienne.

(Paris.) P. Lbe.

—

**Bussy.** — On lit, dans une étude de Bazin sur Bussy, que Turenne aurait dit : « M. de Bussy est le premier officier de « l'armée... *pour les chansons.* » Bazin n'indique aucune source. Le mot de Turenne, répété par Sainte-Beuve et par d'autres, se trouve-t-il quelque part avant la notice publiée par Bazin? E. M.

—

**Les Heures perdues de R. D. M., cavalier François.** — C'est un recueil de Contes gaillards, s. l., 1616, petit in-12, dont la dernière édition est de Paris, Estienne Maucroy, 1662. Il est inconnu à la Bibliothèque Nationale. Peut-on dire le nom de ce R. D. M., qui, d'après le style, était réellement un homme d'épée et, vraisemblablement, un gentilhomme de la cour de Henri IV? Isidorus.

—

**Mélanges de Bois-Jourdain.** — Je lis cette phrase, dans la préface du 1er volume : « Afin de donner à ces Mélanges « un mérite qui ajoute à celui des pièces « en vers et en prose qui en font la subs- « tance,... nous avons fait précéder les « critiques, les satires, les anecdotes, « d'un apperçu (*sic*) historique de l'état et « du caractère de chacune des personnes « qui y jouent un rôle. »

Quel est l'auteur de ces aperçus, dans lesquels on remarque des phrases entières des Mémoires de Richelieu, de Maurepas, de Duclos, de la Correspondance de Madame, mère du Régent, etc... et qui forment un bon tiers de l'ouvrage? Si on défalque, en outre, toutes les pièces dont Bois-Jourdain n'a fait que prendre copie, sa part devient assez mince.

Ce fait me paraît devoir diminuer de beaucoup la valeur historique de ces Mélanges, cités à chaque instant par les auteurs qui ont écrit, de nos jours, sur la Régence et le commencement du règne de Louis XV. Yorel.

—

**Le Tarif des glaces de la Manufacture royale et l'Ordinaire de la Messe.** — Dans un catalogue du libraire Gueffier (imprimé à la fin d'un ouvrage édité par lui, en 1763) se trouve l'annonce suivante :

Tarif du prix des glaces de la Manufacture royale. ..... in-32, relié en veau. 1 l. 5
Le même, avec l'ordinaire de la messe. 1 l. 10
Le même, en gros caractère, augmenté de celui de la vaisselle d'argent platte, poinçon de Paris, etc., etc. 1 l. 15
Le même, avec l'ordinaire de la messe. 2 l.

Pourrait-on donner l'explication de ce singulier amalgame bibliographique du profane et du sacré? Il doit avoir un motif quelconque. Il me semble que cette adjonction aurait été plus naturelle dans la « Description des curiosités des églises de Paris », que le même Catalogue annonce, au prix de deux livres, ou dans « La fréquente communion, in-8, relié, 4 livres ». Le catalogue énumère encore d'autres ouvrages où la Messe aurait pu prendre place, mais qu'a-t-elle à faire avec le Tarif des glaces de la Manufacture royale?

(Paris.) P. Lbe.

—

**Chevrier.** — Cet écrivain publia, sous le pseudonyme de *Henri Griffet*, un volume intitulé: *Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre.* Amsterdam et Paris, 1766, in-12. Connaît-on cette publication? Quelque obligeant Intermédiairiste pourrait-il s'en dessaisir en notre faveur? A quel prix?

(Bruxelles.) F. Faber.

—

**Impressions microscopiques.** — Ces impressions sont de plus en plus recherchées, et je me propose d'en donner une bibliographie complète. Mon cadre embrassera toutes les impressions, quel qu'en soit le format, dont le caractère est microscopique. Sans doute, j'aurai à y trancher la question proposée dans l'Intermédiaire: « Quel est le livre le plus petit? » (IX, 298, 349, 378, 404, 532; X, 363, 714.) Mais il ne suffit pas qu'un livre soit de petit format pour que je doive nécessairement m'en occuper. S'il est curieux par quelque endroit, je le ferai; mais l'essentiel pour moi c'est le caractère. Cette restriction a pour but d'éliminer la grande majorité des almanachs et des livres de piété, de format exigu. Malgré cela le cadre est encore fort vaste, et je fais appel aux dévouements bibliographiques. Je demande des descriptions completes; en plus, l'indication des particularités de l'ouvrage (cartons, paginations étranges, etc.) Nauroy.

*P. S.* — Pourrait-on décrire la *Bibliothèque lilliputienne*, in-48 (vers 1820) et en détailler le contenu? Pourrait-on décrire les *Brigands*, de Schiller, (édition allemande de 1879 ou 80, encore plus petite que le *Dante* de l'Exposition? Pourrait-on donner la liste, complète, ou même partielle, des éditions Laurent, de Bruxelles?

—

**« Henriette et Luci, ou les Amies rivales,** nouvelle écossoise, par M. d'Ussieux, » — brochure de 46 pages, 3 gravures, par Fessard, 1772.

Pourrait-on me donner quelques renseignements sur l'auteur de cet ouvrage? D'Ussieux n'est-il pas un pseudonyme?

(England.) G. de Saint-Hélier.

—

**L'auteur du Fat puni** — est, au dire de tous, le comte de Pont-de-Veyle (XIII, 136, 190). Mais quelle est l'orthographe exacte du nom? Les uns, comme les collabos P.P. et Nac, l'écrivent *Pont-de-Veyle;* les collabos E. V. et Inmor l'écrivent *Pont-de-Vesle.*

(England.) G. de Saint-Hélier.

—

**Nouvelles françaises.** — Quels sont les titres des brochures réunies sous ce titre? et quel en est l'auteur? Je possède les deux suivantes: 1º *La disgrâce des Comines*, nouvelle française (pag. de 143 à 185). 1 grav. de Binet. — 2º *Les aventures du comte de Rivière*, nouvelle française (p. de 69 à 108). Erreurs de pagination au début de l'ouvrage. 1 grav. de Binet. Chacun des deux volumes porte en bas: A Paris, chez Nyon, l'aîné, rue du Jardinet, [et] Belin, rue Saint-Jacques. M. DCC. LXXXIII.

(England.) G. de Saint-Hélier.

—

**Madame Pierre, brodeuse.** — Je lis, à la p. 3 (nº 26) du Catalogue de la riche bibliothèque de Rosny (de Mme la duchesse de Berri), Paris, 1837, in-8, « Missale Romanum. » Romæ, 1809, avec 32 dessins brodés sur vél. par Mme Pierre. In-fol., mar. v., riche reliure à compartiments, fermoir et coins d'argent. » (Vendu 2,000 fr., le 21 fév.)

« A la première vue de ce magnifique volume, on dirait voir ces belles miniatures, si admirables du XIVe siècle. L'examen représente une de ces difficultés vaincues, que l'on comprend difficilement. Comment, en effet, la broderie a-t-elle pu reproduire cette grâce, cette naïveté de dessin, que pourrait faire le pinceau le plus exercé? Tout ce que nous pourrions dire serait audessous de la curiosité de ce volume, que nous engageons MM. les amateurs de venir voir et admirer. »

Quel est le possesseur de ce volume? Madame Pierre est-elle connue?

La Maison Forte.

—

**Le Christ au Vatican (1861).— La Voix de Guernesey (1867).** — *Par Victor Hugo.* Londres et Genève, chez les principaux libraires. 1868, in-32, 29 p. Avis de l'édi-

teur: « L'attribution de la pièce *le Christ au Vatican*, au citoyen Victor Hugo, nous a toujours semblé, et nous semble encore aujourd'hui fort douteuse, etc. » M. J. Hetzel est plus affirmatif: « La spéculation en est venue même à ce point d'effronterie de vendre, sous le nom de Victor Hugo, des rapsodies telles que *le Christ au Vatican* (*les Châtiments*, par Victor Hugo. Paris, in-18).

Quel est donc l'auteur de cette rapsodie *le Christ au Vatican ?*

LA MAISON FORTE.

—

**Le Père Duchêne, de Vermersch.**— Est-il vrai, comme le dit le collabo Ketty-l'Arbalète (XIII, 749), que ce pastiche de spéculateur ait eu, outre les 68 numéros connus, un 69°, dans lequel serait contenue la poésie citée, ce qui, du reste, n'était pas dans le ton habituel du journal. J'en ai une collection, achetée jour par jour, qui ne le contient pas, et il est inconnu aux bibliographes spéciaux, notamment à Firmin Maillard et à Lemonnyer que j'ai consultés. — N'est-ce pas un ajouté après coup? Car on sait que cette ordure a été réimprimée.

DOCTr BY.

—

**Un timbre-poste à identifier.** — J'ai sous les yeux un timbre-poste, dont ni moi ni mes amis ne parvenons à retrouver l'origine. Il est rose, de la forme des timbres-poste ordinaires à bords dentelés. Il porte le profil de la reine Victoria, tourné à gauche, en exergue au-dessus, les mots : TURKS ISLANDS, au bas: ONE PENNY. Je pencherais volontiers pour les îles Ioniennes, n'était la date trop récente de la circulation de ce timbre.

PAUL MASSON.

## Réponses.

**Les Belles femmes de Paris** (XIII, 224, 277, 331, 494; aussi VII, 20, 118, 164). — La série des publications faites sur ce sujet (les Belles femmes de Paris) est plus longue qu'on ne pense. — Nous en avons déjà signalé plusieurs qui avaient précédé celle que dirigea Esquiros, il y a quelques années, et que les curieux ont tant de peine à se procurer complète. — En voici une autre, où ce n'est pas seulement la figure, mais le *moral* des femmes qui est apprécié : *Tableau et Liste de toutes les jolies marchandes des quarante-huit divisions de Paris. Leurs qualités physiques et morales, leurs costumes, le genre de commerce qu'elles font, le nom de leurs rues, et le n° de leurs maisons.* Par le cit. P. M. Saulnier. (S. l. [Paris], s. d.; imprimerie Renaudière, 8 p. in-8.) — Cette singulière brochure affiche les prétentions les plus morales. « On ne sait quelle a été la manie d'une multitude d'écrivains du siècle, de donner le tableau des jolies libertines de Paris, des hommes dont les épouses étaient infidèles, plutôt que de désigner la vertu modeste aux regards curieux des voyageurs.... Il est temps de rendre un juste hommage aux vertus de nos aimables Parisiennes, qui, ignorées et dans le calme de leurs maisons, passent souvent des jours tristes et langoureux, fidèles et constantes à leurs époux ingrats.... Ce cahier n'est que le commencement d'un ouvrage, et nous continuerons à rendre hommage, par suite, non seulement aux jolies femmes, mais à toutes celles qui sont aimables par leurs qualités morales. C'est parce que la beauté passe et que la vertu reste, que nous nous ferons un plaisir de parler de toutes celles qui ont du mérite, soit comme mères de famille, soit comme républicaines. Nous les découvrirons partout malgré leur modestie. Si quelques amis des mœurs voulaient nous adresser le tableau moral de quelques personnes de leur connaissance, nous le recevrions avec plaisir, pourvu que ce soit franc de port. Nous ne souillerons point notre ouvrage par des anecdotes galantes dont l'homme vicieux est toujours curieux de s'amuser... » Rien de plus édifiant que ce programme! L'auteur y reste fidèle. Dans un style, d'ailleurs fort ridicule et fort plat, il loue les charmes et la vertu d'une foule de marchandes, fruitières, parfumeuses, limonadières, épicières surtout (les épicières sont en majorité). Çà et là, il blâme, mais avec indulgence, l'excès de fierté ou les toilettes excentriques, et surtout les coiffures à la mode de quelques-uns de ses modèles. Ailleurs, il dira avec un profond soupir : « On est fâché qu'elle n'ait point encore d'enfant; car il est sûr qu'en lui communiquant les qualités de cœur, elle l'élèverait dans les principes de la morale républicaine. » Son portrait chef-d'œuvre est celui-ci : « Rue Notre-Dame de Nazareth, la Vertu a établi une pension de Jeunes personnes du sexe, se disputant à l'envi l'honneur d'en acquérir encore (*sic*), en s'efforçant de ressembler à la Minerve qui en est la directrice. Bonté, beauté, douceur, pudeur, modestie, affabilité, grâces touchantes, maintien honnête, talents, voilà ce qu'on voit régner dans cet asile respectable. » — Les noms des femmes ne sont pas publiés, mais seulement l'indication de la rue, du n° de la rue, et de la profession. — Il y eut plusieurs livraisons. Le titre de la troisième offre une addition : « Leurs qualités physiques et morales, *avec le nombre des filles et veuves à marier.* »

Plusieurs listes avaient, en effet, paru, de « libertines » de Paris : les unes, inspirées par une sorte de rage diffamatoire et politique; les autres, comme le *Tarif des*

*filles du Palais-Royal, lieux circonvoisins et autres quartiers de Paris, avec leurs noms et demeures* (s. l. n. d. ni nom d'impr., 5 brochures au moins, de 8 p. chacune), uniquement pornographiques.

Qu'on se le dise et qu'on cherche! Nous ne sommes pas au bout de la série.

L. D. L. S.

—

**Broche** (XIII, 227, 282, 332, 402, 584). —Revenons à la question primitive, d'où nous nous éloignons de plus en plus : le mieux est ennemi du bien. « D'où vient le nom de broche, donné aux effets de commerce de peu de valeur ? Tout simplement, à mon avis, de l'usage plus ou moins répandu, suivant les temps et les pays, de fixer, en les piquant sur une tige de fer, droite ou recourbée, nommée broche, les papiers de petite dimension et notamment les effets de commerce que l'on voulait soustraire aux chances de perte. Tous cependant n'étaient pas traités de même; les valeurs plus importantes, beaucoup moins nombreuses d'ailleurs, étaient classées dans des portefeuilles. Ce qui explique, soit dit en passant, que les *broches* varient de valeur suivant les places et les maisons. Pour les distinguer des autres, ces papiers ont été désignés sous le nom d'*effets*, de *billets fixés à la broche ;* puis, par abréviation, d'*effets de broche*, et enfin de *broches*, tout court. En fait de langage usuel, les choses se passent ainsi : « Habent sua fata libelli...» *verba*que.

ELDEPAL.

—

**Les Roués ou les Espèces** (XIII, 231).— D'après le témoignage d'écrivains dignes de foi, Saint-Simon, Duclos, Diderot, Chamfort, cette secte des *Roués* n'a que trop existé.

Philippe d'Orléans, qui avait eu pour précepteur le vil et ignoble Dubois et se l'était attaché lorsqu'il devint Régent du royaume, en 1715, ne pouvait pas être doté des principes d'une morale bien sérieuse. Le fond de sa nature le portant constamment aux plaisirs, toute sa cour ne devait songer, pour lui être agréable, qu'aux galanteries les plus raffinées. Aussi s'entourait-il, dans ses orgies, de compagnons charmants, spirituels, querelleurs, sans conscience, auxquels le peuple, dans son gros bon sens, donna le nom de « *Roués* du Régent », et quelquefois celui de « *Braques.* » Les ennemis du Palais-Royal : le duc de Villeroi, le duc et la duchesse du Maine, et leur clan, les appelaient dédaigneusement « *Ces espèces.* »

Les courtisans du prince expliquaient ce mot de *Roués* comme il convenait à ses flatteurs : gens *qui se feraient rouer* pour lui. Le prince prétendait brutalement que ce mot voulait dire : gens *bons à rouer*.

Duclos définit ainsi le mot *Espèce* : « Terme nouveau, mais qui a un sens « juste, car il est l'opposé de l'homme de « considération. »

Diderot fait dire au *Neveu de Rameau :* « *Espèces*, de toutes les épithètes la plus « redoutable, parce qu'elle marque la mé- « diocrité et le dernier degré du mépris, « Un grand vaurien est un grand vaurien, « mais n'est point une *espèce.* »

Le duc d'Orléans était l'âme des *Roués*. Son méphistophélique Dubois ne venait que rarement prendre part à leurs agapes amoureuses, se contentant de faire *ses affaires en catimini* et au meilleur marché possible!

Les compagnons habituels du prince (des deux sexes, cela va de soi), roués et rouées, étaient ordinairement : Le duc de Brancas, menin du duc de Bourgogne, épicurien accompli, indifférent à tout, excepté à la volupté, qui, un jour que le Régent voulait lui faire une confidence, répondait : « — Silence, monseigneur! Je « n'ai jamais su garder mes propres se- « crets : comment pourrais-je garder ceux « des autres? » Quand on lui parlait des affaires de l'Etat : « Ah! disait-il, les af- « faires m'ennuient, et la vie n'est faite « que pour se divertir! » Deux ans après, chose singulière! ce débauché se retirait dans une abbaye, pour y vivre de ses remords. Sa femme, amie d'une maîtresse de Louis XV, fut plus tard célèbre sous le nom de madame de Lauraguais.

Le duc de Richelieu, qui, à 14 ans (lorsqu'il s'appelait duc de Fronsac), fut mis à la Bastille et marié, pour avoir eu les faveurs de la duchesse de Bourgogne, et qui, depuis, à mesure qu'il montait tous les échelons des honneurs, descendait jusqu'au plus bas degré des vices galants — science des roués, — enlevant au Régent quelques-unes de ses maîtresses, soit femmes de théâtre, soit femmes de la cour, lui disputant jusqu'à l'amour incestueux de ses filles, la duchesse de Berry et Mademoiselle de Valois. — C'est à ce même duc de Richelieu que madame de Guébriant écrivait un billet, daté du Palais-Royal, lui indiquant un rendez-vous dans la cour des cuisines : « Restez-y, lui répondit le duc, et char- « mez-y les marmitons, pour lesquels vous « êtes faite... Adieu, mon ange! » Peinture fidèle des mœurs de ce temps-là!

Le marquis de Canillac, qui disait au banqueroutier Law : « Je fais des billets « et je ne les paie pas; c'est mon sys- « tème, vous me le volez. Rendez-le-moi. » Et l'Ecossais le rendit bien, en effet!

Le jeune comte de Broglie qui, suivant une chronique du temps, ressemblait tout à la fois à une chouette et à un singe, passant ses journées dans les tripôts, ses nuits dans les saturnales du Luxembourg et du Palais d'Orléans.

Le comte de Nocé, écuyer et confident du Régent, qui l'appelait publiquement

*beau-frère*, parce qu'ils avaient la même maîtresse, le compagnon fidèle des équipées nocturnes du prince lorsque celui-ci voulait sortir de son ordinaire, hanter les maisons mal famées et courir lui-même le guilledou; mais, malgré ce métier de sparofucile, ayant de grandes manières, une importance hautaine et des saillies amères et impitoyables.

Le poète marquis de La Fare, qui avait précédé les Roués dans l'amitié du duc d'Orléans; qui avait fait, en collaboration avec lui, un opéra, *Panthée*, et qui mourut en 1712, dit Saint-Simon, d'une indigestion de morue.

Le chevalier de Ravonne, le moins dissolu de la bande. Il a laissé de curieux Mémoires sur cette pi iapée.

Cossé-Brissac, chevalier de Malte, qui apportait jusque dans les orgies les plus dégoûtantes une distinction exquise.

La Desmarets, ou Desmares, actrice fort en vogue, femme insatiable, qui partageait avec « Légion » les faveurs chèrement vendues au Régent. « Tout le monde sait « le propos effréné qu'elle tint au prince « pendant sa grossesse. Celui-ci, se réjouis« sant de voir un fruit de ses amours, lui « dit un jour, en lui frappant sur son ven« tre :« Bon! cela va bien.—Oui, monsei« gneur, répondit-elle, mais il manque en« core les cheveux à cette poupée, et je « vous prie de les faire l'un après l'autre. » « Le prince regarda cette prière comme « l'effet d'un violent amour; c'est pour« quoi il travailla à la rendre efficace. Mais « il adressait ses offrandes à une terrible « divinité; de manière que, épuisé de fati« gues, il tomba dangereusement malade. » (*Vie privée du cardinal Dubois*, par M. Mongez, de l'Institut.) Ce fils, si laborieusement conçu, fut plus tard archevêque de Cambrai.

Madame de Sai... qui, une nuit, indignée malgré sa corru... n profonde, osa émettre cet aphorisme : « Dieu, après avoir « créé l'homme, prit un reste de boue dont « il pétrit l'âme des princes et des laquais ».

Madame de Parabère qui, voulant ranimer l'amour du Régent par du fruit nouveau, attira chez elle, en un guet-apens, mademoiselle Aïssé. Mais d'Orléans eut pitié de cette jeune fille, et la vieille maîtresse en fut pour son dépit. Elle s'en consola vite en partageant avec Nocé la dépouille des traitants et fermiers généraux inquiétés par la Chambre ardente.

La célèbre madame de Tencin, sœur d'un prêtre convaincu de faux et de simonie, en plein tribunal, au moment où il levait la main pour faire un parjure, et depuis devenu cardinal; religieuse, sortie de son cloître après un scandale odieux, intrigante, devenue maîtresse avouée du cardinal Dubois, après avoir été chassée du lit du Régent, « qui n'aimait pas faire « de la politique entre les draps. »

(Cette courtisane politique avait eu un enfant d'un officier d'artillerie, le chevalier Destouches; mais, ce rejeton embarrassant ses intrigues, elle l'abandonna sur le seuil d'une église, un soir d'hiver rigoureux. Le pauvre petit fut ramassé par la femme d'un vitrier et devint Jean Lerond d'ALEMBERT.)

Mesdames d'Averne, de Charolais, de Nèle, la Souris, la d'Usée, Florence, mademoiselle Oell, la petite Emilie, et enfin la Phalaris (qui finit d'ôter au Régent le peu de santé qu'il avait, car il mourut dans ses bras en 1723). Sans compter des filles d'opéra, moins en nom, et d'autres moins relevées encore, qui complétaient ce troupeau de bacchantes.

Le prince trônait au milieu de ces orgies grecques, de ces « fêtes d'Adam » (ainsi qu'il les appelait), où régnait la licence la plus effrénée. « Les ordures et les « impiétés (dit Duclos dans ses Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV) étaient le fond et l'assaison« nement de tous les propos, jusqu'à ce « que l'ivresse complète mît les convives « hors d'état de parler et de s'entendre. « Ceux qui pouvaient encore marcher se « retiraient; l'on emportait les autres, et « tous les jours se ressemblaient. »

C'est là que le duc Philippe d'Orléans, deuxième du nom, engloutit peu à peu, non seulement toutes ses brillantes qualités, mais l'énergie morale qui lui était si nécessaire pour relever le niveau intellectuel et les mœurs d'un peuple.

Les soupers de la Régence furent l'introduction naturelle au règne pourri de Louis XV, et préparèrent les esprits à une telle dégringolade du sentiment, qu'un « marquis de Sade » put naître, — comme naît le ver sur une viande corrompue!

LÉON FOX.

—

**Sainte-Beuve et le Livre d'Amour** (XIII, 294, 400). — L'Adele du *Livre d'Amour* est parfaitement connue. Lire dans le volume publié par A. J. Pons : « *Sainte-Beuve et ses inconnues* » (Ollendorff, 1879), les chapitres 3, 4 et 5. Et, dans le 1er volume du *Livre de Bord*, d'Alp. Karr (Calman Lévy, 1880) le chapitre XLII, p. 232. — L'histoire est là, racontée tout au long.

Trois exemplaires du *Livre d'Amour* ont été annoncés, durant ces dernières années, dans les Catalogues mensuels de MM. Detaille, Baur et Conquet, aux prix de 120, 150 et 165 fr. — Deux autres, ceux de MM. Poulet-Malassis et Arnauldet, ont été adjugés aux prix de 151 et 142 fr. — Le premier de ces exemplaires fut annoncé dans le Catalogue Detaille, en 1877, dans ces termes :

« Le plus rare des livres romantiques, l'édition ayant été détruite à peu près tout entière par l'auteur lui-même. Le Livre d'Amour est

co sacré aux amours de Sainte-Beuve avec une dame, célèbre par sa beauté et illustre par son nom. Quelques-unes des pièces dont il se compose ont été reproduites par le poète dans la dernière édition de Joseph Delorme; mais à cause de détails trop intimes, étonnamment intimes, de noms cités, de la description d'un intérieur connu de tout Paris, il ne pouvait songer à reproduire les autres, et on ne pourrait le faire encore aujourd'hui.

« De l'édition du Livre d'Amour il n'est resté que les trois exemplaires légués par Sainte-Beuve à M. Chéron, de la Bibliothèque nationale, qui sont rognés, et ceux que l'auteur a pu donner à un très petit nombre d'amis aussitôt après l'impression. Ceci explique que le volume n'ait encore passé dans aucune vente, et que la plupart des curieux ne l'aeint jamais vu et ne le connaissent que de nom.

« Asselineau, par délicatesse sans doute, ne l'a pas cité dans sa Bibliographie romantique, et ne le possédait pas dans sa bibliothèque.

« Ce recueil poétique, dit Quérard dans « les Supercheries, » fut fort maltraité par Alph. Karr dans les « Guêpes » du mois d'août 1846 (Voir le Livre de Bord), et quand, en 1848, Sainte-Beuve se mit sur les rangs pour être nommé professeur à l'Université de Liège, deux articles violents contre le Livre d'Amour et son auteur parurent dans la Revue de Belgique. »

Le volume, qui a 108 pages, est du format Charpentier, sans nom d'auteur ni d'éditeur, et sans aucune sorte de préface. La feuille du titre porte simplement: « Livre d'Amour, — Paris, 1843. » — En face, au verso du faux titre, on lit :

*Amor ch'a nullo amato amar perdona.*
DANTE.

(New-York.) C. J. B.

— La trouvaille d'un exemplaire, faite sur le quai par Poulet-Malassis, est une légende difficile à croire pour qui a pratiqué ce malin et spirituel bibliophile. Le *Livre d'Amour* n'est pas la seule curiosité du cabinet de Sainte-Beuve qu'il ait lancée dans la circulation : je lui ai vu négocier certaines lettres gaillardes d'Alfred de Musset, qu'il n'avait certainement pas trouvées sur le quai! ISIDORUS.

—

**Les « Doubles » de nos grandes Bibliothèques** (XIII, 354, 405, 417, 433, 449, 464, 497, 527, 645, 675, 712).— Je ne reponds pas à la question de M. J. W., mais je lui en pose une, au sujet de sa réponse. Comment les Jésuites, qui ont le malheur d'être toujours à l'ordre du jour, ont-ils pu expulser de la Bibliothèque de Bourges l'ouvrage d'Antoine Arnauld? M. J. W. n'affirme pas le fait, mais il en admet la possibilité. — A ce propos, je m'associe à la motion publiée dans l'*Intermédiaire*, il y a quelques semaines, tendant à nous maintenir dans la sphère de la tolérance et de la courtoisie, et, j'allais ajouter, du bon sens. Laissons ces rengaines « *anti-quoique-ce-soit* » à des Revues ou à des Journaux qui ont besoin de ces moyens (que je ne qualifie pas) pour faire leurs frais. L'*Intermédiaire*, Dieu merci ! n'en est point là. — Cela dit, Monsieur J. W., sans rancune, je vous assure. PIERRE CLAUER.

—

**La robe de Charlotte Corday** (XIII, 391, 471, 645, 712). — La supposition du doct. By (712, *in fine*), au sujet de la dernière toilette en peignoir rouge, est fondée. On lit, au t. II du *Nouveau Paris*, de Mercier, au chapitre 53 (*Fournées*): « Lorsqu'on eut forgé les conspirations des prisons, à dessein de tuer un plus grand nombre, on appela les victimes *les cardinaux*, parce qu'ils avaient la chemise rouge. On la vit sur le corps modeste et voluptueux de Charlotte Corday; et c'est en souvenir de cette femme courageuse que plusieurs personnes de son sexe ont porté et portent encore un schall rouge. »

(Nimes.) CH. L.

— Il a été question de Charlotte Corday et de sa robe dans le *Figaro* des 20 et 24 août 1880. Articles signés: Adolphe Racot.
N. N.

—

**Le petit Cochon porte-bonheur** (XIII, 609, 659).— Dans un vieux livre: *La vestigia di romana antica, libro primo, capitolo XVI*, je vois *Diana Lucina*, protectrice des femmes grosses; une gravure représente une jeune fille tenant un petit cochon par la patte et l'apportant à la déesse. — Une autre gravure représente une femme plus âgée apportant dans ses bras un cochon. Le texte dit que c'était pour avoir des couches heureuses ou en rendre grâces. N'y aurait-il pas là une origine de ce fétiche, le cochon étant l'emblème de la fécondité par excellence?
A BOOKWORM.

—

**L'aimable Mère de Jésus** (XIII, 612, 683). — Je ne possède pas ce précieux Elzévir, mais on peut juger de ce qu'il contient, d'après son titre:

« *L'aimable Mère de Jésus.* Traité con-
« tenant les divers motifs qui peuvent nous
« inspirer du respect, de la dévotion et
« de l'amour pour la Très Sainte Vierge ;
« traduit de l'espagnol (du P. Eusèbe Nie-
« remberg), par le R. P. d'Ebeilh, de la
« Compagnie de Jésus. A Amiens, pour
« la veuve de Robert Hubaut. 1671. » C'est un petit in-12. V. V.

—

**M. de Mayer** (XIII, 614, 683).— « Mayer, Charles-Joseph, littérateur français, né le 2 janvier 1751 à Toulon, mort vers 1825. Il a écrit des romans médiocres et quelques compilations historiques, dont la plus importante a pour titre : *Des Etats géné-*

raux et autres Assemblées générales (Paris, 1788-89, 18 vol. in-8). Il a édité le *Cabinet des Fées* (Paris, 1785, 37 vol. in-8). » (Dictionnaire des littératures de Vapereau.) J. Lt.

—

**Le Balai** (XIII, 669). — Le vrai titre est : *Les Balayeurs*, et cette chanson date de 1815. C'est à tort qu'elle a été imprimée sous le nom de Béranger, car Louis Festeau en est l'auteur. Enchanté de pouvoir la communiquer ici au collabo « doct. L. »

*Les Balayeurs* (1815)

Air du vaudeville de Madame Scarron, musique de Plantade et Piccini, notée au nº 806 de la *Clé du Caveau.*

CHŒUR DE BALAYEURS.

Balayons !
Nettoyons !
Qu'en masse on se lève !
Afin d'être forts,
Unissons nos bras, nos efforts.
Balayons !
Nettoyons,
Sans repos ni trêve !
Portons nos balais
Jusqu'au sein même des palais.

UN BALAYEUR.

Français, à vous l'on s'adresse,
Secondez l'entrepreneur.
Il faut unir à l'adresse
La constance et la vigueur.
Quel profit on voit d'avance
Dans ce glorieux métier,
D'après le nombre immense
Des gens à balayer !
Balayons, etc.

Pour commencer la besogne
Nous avons les Substituts,
Les Curés à rouge trogne,
Les Prélats *in partibus*,
La Noblesse d'antichambre,
Les *Budgétaires* gloutons,
Les preux parfumés d'ambre
Et les Porte-cotons.
Balayons, etc.

A vingt pas du Pont au Change,
Est un lieu de triste aspect.
Il faut de beaucoup de fange
Purger ce séjour infect.
On peut faire, je l'assure,
Ce travail à peu de frais :
Pour engloutir l'ordure
La rivière est tout près.
Balayons, etc.

A nos bons amis les Suisses,
Dont les soins nous sont si chers,
Par égard, nos bons offices
Gratis leur seront offerts ;
Que le jour se fait attendre,
Où nous pourrons sans délai,
Pour leur service prendre.....
La pelle et le balai !
Balayons, etc.

Sur les rives de la Seine
L'œil aperçoit un hôtel (1),
Où fut d'un grand capitaine
Le bataillon immortel.
Ces lieux ont pour locataires
Des mirmidons insolents ;
Chez ces beaux janissaires,
Déployons nos talents !
Balayons, etc.

Prodiguons à quelques chambres
Et notre temps et nos soins ;
Ne ménageons pas nos membres
En appropriant les coins ;
Frottons : Que rien ne nous lasse,
Tribune, fauteuil et banc,
Pour qu'en y prenant place
On n'y soit pas tout blanc.
Balayons, etc.

Ainsi que certain polype,
Après les murs des Palais,
Plus d'un insecte s'agrippe
Pour étendre ses filets.
Atteint jusqu'en sa demeure,
Que le vampire rusé
Sans pitié soit, sur l'heure,
Sous nos pieds écrasé !
Balayons, etc.

Auprès de chaque Excellence
Exerçons notre savoir.
Là la poussière est immense :
Faisons jouer le houssoir.
Les bouleaux sont nécessaires
Dans toute la France !... Allons
Des Préfets et des Maires
Nettoyer les salons.
Balayons, etc.

« Dans ce temps-là, C'était déjà comm' çà, » dit une autre chanson.
*P. c. c.* : Toutescas.

—

**Singulière peine infligée aux adultères** (XIII, 670, 725). — « Mon plus grand et dernier malheur se préparait. L'huissier de la cour laïque, de son côté, trouvait aussi à son gré le lit de ma femme. Pour se le faire gratuitement adjuger, il osa même l'accuser d'adultère avec un jeune archer. Cette accusation n'avait pas ombre de vraisemblance; mais aussitôt que ma femme en fut instruite, l'épouvante la saisit, elle connaissait la perversité de son accusateur et celle de son juge; elle se croit déjà condamnée. Mortellement frappée par le sentiment de la pudeur, elle ne cessait de crier : « Je courrai donc nue devant toute la ville ! Les lois le veulent ! les lois le veulent ! » (A. *Monteil*, Hist. des Français des divers états, XIVe siècle, ép. 47.) — L'auteur ajoute en note : « Toutes ou presque toutes les coutumes de France portaient cette peine contre les adultères. »

Voir aussi les *Curiosités des traditions des mœurs et des légendes*, par Ludovic Lalanne. J. Lt.

—

(1) L'Hôtel des gardes du corps.

**Les bossus, tous gens d'esprit** (XIII, 670, 750). — Quoique l'affirmation soit un peu hasardeuse, il y aurait un long chapitre à écrire sur tous les personnages dont les difformités physiques ont fortement contrasté avec les qualités de leur esprit. Sans sonder bien loin dans l'histoire, on pourrait s'arrêter sur les noms de Florian, Pélisson, Delille, Linguet, Danton, Mirabeau, et même sur Grimod de la Reynière, sans parler de Scarron, le plus insigne de tous à tous égards. Combien longue serait la liste s'il nous fallait citer les boiteux et les manchots, les borgnes et les aveugles, les louches, les muets, et même les bègues, qui se sont rendus fameux ! En tête de ceux-ci, nous aurions à placer Moïse et Démosthène, pour arriver plus tard à David et à Camille Desmoulins. — Quant à ceux que leur gibbosité recommande maintenant à notre attention, citons d'abord Saint-Pavin, cet épicurien du XVII° siècle, qui s'était si bien dépeint lui-même dans ces vers:

Au milieu de mon dos, se hausse
Certain amas d'os et de chair,
Fait en pointe, comme un clocher.

Mentionnons, à côté de lui, le fameux duc de Parme; Conti (frère du grand Condé), le maréchal de Luxembourg, le prince d'Orange, le marquis de Coislin, le poète Desorgues. Et si pour clore cette esquisse il est permis de l'encadrer dans un cercle plus gai, rappelons les souvenirs de la lutte mystérieuse de Talleyrand, boiteux depuis l'enfance, contre Rewbel, membre du Directoire, dont les yeux louchaient horriblement. On raconte qu'après avoir lancé son écritoire à la tête de l'ancien évêque d'Autun, Rewbel l'apostropha de la sorte: « Vil émigré, tu n'as pas le sens plus droit que le pied ! » Mais Talleyrand ne tarda pas à prendre sa revanche, en ripostant à son adversaire « qu'il voyait tout de travers ! » EGO E.-G.

—

**Dona Sigea** (XIII, 672, 726). — Il suffit de renvoyer au livre, devenu rare (tiré à 112), *Aloysia Sigea et Nicolas Chorier*, par P. Allut. Lyon, 1862. Perrin, on y lit, en tête de l'avant-propos :

« S'il s'agissait seulement ici de démontrer que Nicolas Chorier est le seul et véritable auteur du livre infâme, publié sous le nom d'Aloysia Sigea, il n'y aurait nul à-propos à revenir sur ce sujet, après tout ce qui en a été dit; mais peu de gens savent ce que fut cette femme, célèbre par sa rare vertu et son profond savoir, et quelle place elle occupa, bien jeune encore, dans l'histoire littéraire de la Péninsule ibérique, etc., etc. »

Cette notice biographique et bibliographique de M. Allut est pleine d'intérêt : elle se termine par la réimpression d'un livret du XVI° siècle, dont je me bornerai à reproduire le titre :

« Syntra Aloysiæ Sygææ Toletanæ aliaque ejusdem ac nonnullorum præterea virorum ad eamdem Epigrammata : quibus accessit : Paulli III P. M. Epistola, de singulari ejus doctrina ac ingenii præstantia. —Tumulus ejusdem ab Andrea Resendio et Claudio Monsello concinnatus. Parisiis, 1566. »

(Nimes.) *P. c. c.* : CH. L.

— S'il est certain que Dona Sigea soit, ainsi que Meursius, étrangère à la composition de l'ouvrage *sotadique* publié sous leur nom, il est moins certain qu'il ait été composé par Nicolas Chorier, quoiqu'il lui soit communément attribué. Des témoignages du temps désignent pour auteur le Hollandais Westrène, et d'ailleurs les autres ouvrages de Chorier sont loin d'avoir le mérite de style que l'on remarque dans ces Dialogues. C'est probablement à cause de cette incertitude que le libraire Liseux vient d'en faire paraître une nouvelle édition franco-latine (qui ne sera pas mise en vente), sous ce titre et sans nom d'auteur : Les Dialogues de Luisa Sigea. A. D.

— Personne n'attribue aujourd'hui à cette savante et vertueuse Espagnole l'ouvrage critique qu'on a également mis sur le compte du très érudit philologue batave Meursius. Il existe à cet égard un curieux travail de M. Allut, de Lyon, et l'opinion presque unanime met ces obscénités à la charge de Chorier, de Grenoble; la paternité d'un jurisconsulte hollandais a cependant quelques partisans. L'édition regardée comme originale donne *Aloysia Sigæa Toletana* comme ayant écrit en espagnol cette production que Meursius aurait traduite en latin ; c'est aussi le nom de Sigea que l'on rencontre sur le titre d'une autre édition sans date (avec la rubrique d'Amsterdam) imprimée à Genève, et nous le revoyons sur le prospectus d'une édition nouvelle en 3 vol. petit in-12, texte latin et français (300 exempl.), qu'on prépare en ce moment. Une autre impression, mise au jour en Hollande vers 1680, ne donne que le nom de Meursius, lequel a été conservé dans des versions françaises, tandis que d'autres gardent celui d'Aloïsia. Consulter, sur tout ceci, le *Manuel du Libraire*, les *Supercheries littéraires* de Quérard (seconde édition), la *Bibliographie des livres relatifs à l'amour, aux femmes*, par le C. d'I*, édition en 6 vol. petit in-12. Un journal décédé depuis trente-cinq ans environ, le *Moniteur de la Librairie*, a donné (n°s 21 et suiv. de 1842) un travail bien fait sur les éditions latines; il est dû à un libraire parisien, bibliographe zélé, Colomb de Batines, qui est allé mourir en Italie. A. READER.

—

**Le Sottisier de Voltaire** (XIII, 673). — Deux Revues bibliographiques, presque aussi aimées des lettres l'une que l'autre (*le Livre* et le *Moniteur du Bibliophile*), se sont occupées naguère, à la grande satisfaction de leurs lecteurs, du célèbre Sottisier, que la munificence de la grande Catherine II avait dérobé à la curiosité française. Quoique les critiques consacrées à cette dernière épave de Voltaire soient sorties de deux plumes aussi brillantes que judicieuses, nous pouvons constater, sans surprise, que chacune diffère dans son mode d'appréciation. D'après l'un de ces écrivains (le bibliophile Jacob), c'est à M. Miller, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (qui eut la bonne fortune, pour sa curiosité de savant, d'accompagner le comte de Morny en Russie) que l'on doit la seule copie autorisée du fameux manuscrit qui nous occupe. En moins de dix jours, sa tâche fut accomplie, et il put rapporter à Paris, entre autres découvertes, la reproduction littérale d'une œuvre que le fameux comte Rostopchine avait été le seul à transcrire avant lui. Si l'on en croit M. Miller, la verve brillante, sarcastique, de Voltaire s'y reproduisait, sans conteste, au milieu des caprices et des ingéniosités de son esprit. Loin de partager cette opinion, l'étude de M. Oct. Uzanne semble donner raison, au contraire, aux doutes émis par notre collabo R., en attribuant maints quatrains, maintes boutades fines et mordantes à plus d'un émule de Voltaire, jusqu'à faire de cette œuvre « un pique-nique, où chacun payait son écot. » Privé d'éléments suffisants pour étudier cette phase intéressante, nous nous permettrons, à notre tour, d'amplifier un côté de la question, en demandant à nos lettrés collabos si l'édition du *Sottisier*, annoncée par le bibl. Jacob et préparée de longue main par le savant M. Miller, avec notes et additions explicatives, n'a pas été fondue ou résumée dans celle que M. Léouzon-Leduc vient de publier chez Jouaust. Nous ne serions pas fâché, malgré les qualités de celle-ci, que le travail de M. Miller vînt, à son tour, mêler sa note au concert, plein d'harmonie, des admirateurs du Philosophe de Ferney.

Ego E.-G.

—

**L'inventeur des allumettes** (XIII, 691). — Dans le courant de septembre ou d'octobre 1880, M. le docteur Sauria, de Saint-Lothain (près Poligny), a écrit au Moniteur Universel une lettre, où il déclare avoir inventé les allumettes chimiques en 1841, au collège de Dôle (Jura), où il était élève.

Wilhelm Ericksen.

—

**Pleuvoir à batrace** (XIII, 699). — Cela fait toujours plaisir à un natif de Bourg-en-Bresse d'entendre parler de sa ville natale et de ses quinze mille habitants! — M. A. Vingt (etc.) a signalé avec verve quelques-uns des titres de gloire de Bourg: ses feuilles politiques et littéraires, ses sociétés savantes, ses cercles. Mais ce qui me prouve qu'il n'est qu'un pur Lyonnais, et non un Bressan de la Bresse bressanne, c'est son impardonnable ignorance d'une troisième Société savante à Bourg, qui l'emporte de beaucoup en gloire et en réputation sur les deux autres : je veux parler de l'Académie de Meillonnas. Qu'il retourne donc à Bourg et s'en informe?

M. A. Vingt a l'air de dire que l'on sacrifie beaucoup aux plaisirs de la table à Bourg. Et quel mal y a-t-il à cela? Les Lyonnais ne s'en plaignent pas, tant s'en faut! En est-il venu à Bourg de ces familles lyonnaises depuis 1855, date de l'ouverture du premier tronçon de chemin de fer qui ait réuni leur ville au chef-lieu de l'Ain! Elles donnaient pour prétexte une visite à l'église de Brou; mais mes souvenirs me permettent d'affirmer qu'elles n'étaient pas moins attirées par la cuisine de l'Hôtel de France. Combien de Lyonnais, sans compter les indigènes d'autres lieux, ont été hébergés par l'hôtelière, Mme Jaquinod, secondée de son chef Plattret! Combien sont partis de l'Hôtel de France, regrettant de ne pouvoir y faire plus long séjour! Combien l'ont recommandé à leurs amis, tant pour la succulence que pour le bon marché de ses repas! M. A. Vingt peut consulter les Lyonnais sur Mme Jaquinod et sur Plattret : il recueillera des témoignages nombreux, sincères et reconnaissants!

Alexandre Dumas le père n'a donc fait qu'exprimer avec franchise et énergie ce que tout le monde pensait lorsque, entrant dans un salon de Bourg, après un dîner à l'Hôtel de France, il disait ce mot, que A. Vingt a l'air de désapprouver. De la part d'un connaisseur de sa trempe, c'était le cri du cœur, et, pour sortir des formules de Brillat-Savarin, il n'en était que plus flatteur. Pas un Bressan, pas un Lyonnais ne s'est inscrit en faux.

Hélas! Mme Jaquinod a renoncé au sceptre de l'Hôtel de France en 1870 (c'est un grief de plus, pour nous autres Bressans, contre cette année néfaste!), et Plattret n'a pas voulu « obéir à un maître nouveau ». Il ne faudrait pas en conclure, pourtant, que la bonne cuisine bressanne ait disparu de Bourg, mais seulement que l'Hôtel de France n'écrase plus ses rivaux de sa supériorité. Cet Hôtel est encore très recommandable, mais d'autres ont osé rivaliser, et non sans succès. Je me contenterai de citer l'Hôtel de l'Europe, pour ne pas empiéter sur les attributions des *Guides* des voyageurs.

Mais... n'oublions pas la question prin-

cipale! On appelle, à Bourg-en-Bresse, *batrace* ou *batrasse* une averse de courte durée, dont les gouttes larges et drues tombent obliquement par l'action du vent. Rien n'en peut garantir, le plus vaste parapluie n'y parvient pas : il faut se laisser mouiller... de la tête aux pieds. Ce n'est que superficiel. Comme ces averses tombent surtout en été, le soleil sèche promptement les gens et le sol. Le terrain semble plus ferme, comme s'il avait été *battu* par cette pluie. Ce terme de *batrace*, dont l'orthographe n'est pas plus déterminée que l'origine, n'appartient pas au patois bressan, mais bien à l'idiome lyonnais. M. A. Vingt n'aura pas beaucoup à faire pour le retrouver dans la ville de Lyon et aux environs. Ce qui a pu le dérouter, c'est le néologisme que s'est permis la dame de Bourg; on ne dit pas : « Il pleut à batrace », mais « il tombe une batrace. » Les grenouilles (βατραχοι) n'y sont pour rien, quoiqu'elles pullulent en Bresse, où leurs cuisses charnues sont fort appréciées, en sauce blanche faite avec de la crème fraîche et des jaunes d'œufs. — Ce plat est réservé pour les jours de maigre, moyen de concilier l'accomplissement des devoirs de dévotion avec la satisfaction du goût de la bonne chère! G. G.

—

**Bacalar** (XIII, 699, 751).—Bacalar vient indubitablement de *Bacalator* (*idem quod Vacalator*), *sive Bubulus*, *vaccarum custos*, bouvier ou vacher. C'est un mot *infimæ latinitatis*, qui se trouve dans le Supplément de Ducange. Carpentier, continuateur de ce célèbre philologue, cite un autre mot qui en est la racine, *Bacala* ou *Vacana*, *id est ager vel prædium vaccarum*, *gregi alendo indonæum*.—Un « bacalar » est donc un vacher, un paysan peu apte à une occupation plus importante; c'est celui dont on dit, en Touraine, « qu'il n'est bon qu'à la queue des vaches.» Sa position était déjà ainsi appréciée au moyen âge. En effet, on lit dans les « Coutumes de Perpignan, » chap. 20 : « De vi-
« libus personis vel Bacalatoribus. — Item
« si vilis persona, vel bacalator, injuriam
« fecerit vel dixerit alicui probo homini de
« Perpiniano, alius circumstans potest
« eum corripere in ipsa rixa. » A.D.

—

**Des femmes questionnables** (XIII, 700). — Quoi! vous ne comprenez pas ce joli mot, si clair et si transparent? Ici, les enfants au biberon ne seraient pas arrêtés pour si peu! J'ai demandé à une gentille fillette de six mois : « — Qu'est-ce qu'une femme questionnable? » Elle m'a aussitôt répondu :

« —Maman, qui a vingt ans. Pas bonne maman, qui en a quarante! »

Je l'ai embrassée avec transport.— Mon cher *Intermédiaire*, qu'en dites-vous? La fillette n'est-elle pas dans le vrai? Que peut-on, en effet, demander à une femme, si ce n'est... son âge?

(Lyon.) A. Vingt.

— Ne sont-ce pas évidemment celles à qui l'on peut se permettre d'adresser la question euphémique du Brésilien :« Voulez-vous ac...cepter mon bras »? — sans craindre de voir décliner la politesse?

Doct. By.

—

**Etymologie de « Parlement »** (XIII, 703).— D'après Littré, le sens primitif du mot serait : « Action de parler », comme le prouve cet exemple tiré de la Chanson de Roland, CXCVIII : « Ne puis à vous tenir long parlement. » On voit donc que ce mot est formé, comme beaucoup d'autres (par ex. : acquittement, débarquement, attroupement, armement) à l'aide du suffixe *ment* ajouté aux verbes qui correspondent à ces différents mots. — Dans la suite, « parlement » a pris le sens de « conférence, » puis d'« assemblée. » Ex. : XII° S. « Dunc unt entr'els li rei un parlement assis. » (Th. le Mart., 99.)—XV° S. « ..... et fut ce soir en grand récréation et parlement d'armes. »(Froissart.)—XVI° S. « Nos parlements renvoyent souvent exécuter les criminels au lieu... » (Montaigne, I, 71.) Yorel.

—

**Le P. Malebranche** (XIII, 704. 753). — Le manuscrit de la Vie de Malebranche, par le P. André, a été acquis, en 1875, par la Bibliothèque Nationale. Il se trouve sous le n° 1038, Fonds français.

Pierre Clauer.

—

**Montesquieu et l'Esprit des Lois** (XIII, 705, 753). — Voici comme on raconte généralement cette anecdote. « Observations de Claude Dupin sur un livre intitulé : l'Esprit des Lois. Paris, Guérin et de La Tour. 1757-1758, in-8, 3 vol.— Il n'existe qu'environ *douze* exemplaires de cette Critique. Madame de Pompadour ayant fait dire à M. Dupin qu'elle prenait sous sa protection l'auteur et son ouvrage, le fermier général fit brûler l'édition presque entière de ses Observations. » J'ai lu cela dans maint ouvrage de bibliographie.

Il appert de là que Dupin n'était pas un simple *homme de lettres*; que, de plus, ce ne serait pas l'éditeur qui aurait fait le sacrifice; enfin, qu'il y aurait eu *douze* et non *cinq* exemplaires sauvés. Mais où sont alors ces *douze* exemplaires? — J'ajoute qu'on attribue au jésuite breton, Pierre-Joseph Plesse, une collaboration quelconque au travail de Dupin.

Pierre Clauer.

—

**Pairs de France** (XIII, 705). — M. Charles Aristide de la Coste du Vivier, homme excellent, administrateur des plus distingués, est mort à Paris, le 5 nov. 1870.

U. AB.

—

**Le Journal de Mathieu Marais** (XIII, 708). — Lorsque j'ai envoyé ma question, je n'avais pas encore lu le tome IV. Les cartons y sont encore bien plus nombreux. On en trouve aux pages 37, 49, 81, 85, 95, 101 à 108 (toute la feuille !), 163, 171. Etc... etc....

Qu'est-ce donc à dire?? YOREL.

—

**Paul Drouilhet de Sigalas** (XIII, 708). — Né à Marmande (Lot-et-Gar.), en 1817. Autres ouvrages de lui : « De l'Art en Italie, Dante Alighieri et la Divine Comédie » (Paris, Vaton, 1852, in-8). « Comment les peuples finissent » (Bordeaux, Chaumas-Gavet, 1849, in-8). — « Questions sociales. De la propriété et du socialisme; précédé d'une lettre de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux » (Bordeaux, Chaumas-Gavet, 1849, in-12). — Une veillée de Village. Le socialisme et le peuple des campagnes » (Paris, Dederrodill, 1849, in-12). — Voir Otto Lorenz (1840-1865).

LA MAISON FORTE.

—

**Ils moissonneront la tempête** (XIII, 729). — « Parce qu'ils sèment du vent, ils récolteront la tempête; il ne poussera pas d'épi; le froment ne produira pas de farine; s'il en produisait, les barbares le dévoreraient » (OSÉE, VIII, 7). C'est S. Cahen qui traduit ainsi, et du texte hébreu.

LE MARQUIS D'ÉTYMO.

—

**Nil ineptius inepto risu** (XIII, 730). — Dicton versifié, comme suit, par Catulle (lib. I, carm. 37, v. 16) :

Nam risu inepto res ineptior nulla est

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Bourdin, Bourdelot** (XIII, 730). —.... En Normandie, dans le Glossaire normand de Louis Dubois. A. Hardel (Caen, 1856), on peut voir : « BOURDELOT, tourte aux fruits. Ce mot, comme *bourdin*, est romain. — BOURDIN, tourte aux fruits, cuite au four. On dit aussi : *chausson*, *douillon*, etc. Voy. ces mots ».

DOCTʳ BY.

— En Normandie, on dit encore Bourguelot. Ces « *pastés de pommes ou de poires* » sont fait généralement pour les enfants, lorsque les familles cuisent leur pain, chaque quinzaine. Chaque fruit, pomme ou poire, est enveloppé séparément d'une pâte grossière, et on le met au four avec le pain. C'est un régal pour les enfants de nos paysans. Dans la vallée d'Auge « Bourguelot » se prononce « Bourgu'lot ».

DE SAINT-HYMER.

— En Basse-Normandie, on appelle *bourdelot* une poire recouverte de pâte et cuite au four. Une *bourde* est une grande tarte aux pommes. Quant au mot *bourdin*, je ne l'ai jamais entendu, quoique Moisy (*Origine des noms propres normands*) affirme qu'il est usité dans l'arrond. de Caen. En ce qui concerne l'étymologie de ces dénominations, j'inclinerais à les rattacher à un radical *bod*, qui, suivant Diez, signifie une chose arrondie ou renflée, et que l'on trouve dans *bouder* (faire la moue), dans *boudin*, et (avec une *r* épenthétique) dans *borne* (anciennement, *bodne*, *bonne*. Cfr. ang. *bound*. L'intercalation de l'*r* peut s'être produite dans nos deux mots comme dans *borne*. Ce même radical figure probablement aussi dans le latin *botulus* (et non *borulus*, qui est peut-être une faute d'impression), cité par Mézeray et employé par Martial dans le sens de *boudin*.

DICASTÈS.

—

**R. Brichet, graveur** (XIII, 732). — Voy. *Dictionnaire des Monogrammes...* par F. Brulliot (Munich, 1733, 3 vol. in-4°, seconde partie, p. 331, nº 2404).

J. F.

—

**Les Soprani de la Chapelle Sixtine** (XIII, 734). — Les Papes interdisent absolument cette barbarie, devant laquelle des familles romaines ne reculaient point, pour en tirer profit. Quant à la voix de soprano chez des hommes complets, il n'est pas douteux qu'elle ne se rencontre assez fréquemment. J. DE V.

— Je regrette de n'être pas en mesure de renseigner plus complètement le collabo Paul Masson, et de ne pouvoir lui envoyer à Chandernagor que les indications très sûres que voici. Tout récemment, un sopraniste italien se faisait entendre dans l'église de St-Bonaventure à Lyon. Une polemique s'engagea, à ce sujet, entre le curé de St-Bonaventure et un journal de la localité, le *Courrier de Lyon*. Il ressortait de la lettre du curé que le sopraniste incriminé était notoirement marié et père de plusieurs enfants. De plus, ledit sopraniste, se trouvant diffamé par l'article du *Courrier*, annonçait l'intention de se pourvoir en justice. L'affaire ne m'intéressant pas autrement, j'ignore ce qu'il en est advenu. CUR. LUGD.

**Avocats aux Parlements de Paris** (XIII, 735). — Voyez les Almanachs Royaux; ces avocats s'y trouvent nomenclaturés.

LA MAISON FORTE.

—

**Simon de Montfort. — Lieu de sa sépulture, son épitaphe** (XII, 735). — D'après Moréri, ce grand général fut tué, au siège de Toulouse, le 25 juin 1218, d'un coup de pierre que lança une femme par une de ces machines que l'on appelait un mangonneau. Son corps fut apporté au Prieuré des Hautes-Bruyères, maison de religieuses près Montfort-l'Amaury, où il est enterré. Le président Hénaut place également sa mort en 1218. Quant à Gui de Montfort, fils de Simon III et père de Simon IV, il périt, en effet, le 31 janvier 1229 (selon Moréri), d'un coup de flèche reçu devant le château de Vareilles, près Pamiers. Il y a donc évidemment erreur de la part de ceux qui veulent que son frère, Simon de Montfort, ait voulu venger sa mort. Peut-être a-t-on voulu parler de son autre frère, Amaury V de Montfort, auquel Moréri n'a pas consacré d'article particulier, et dont il est accessoirement question dans l'article de Simon III, son père. Moréri ne donne pas la date de sa mort, je ne sais s'il a survécu à son frère Gui. Quant au doute qui existe sur le lieu de sépulture de Simon IV, il peut s'expliquer aisément. Après avoir été déposé provisoirement dans l'église de St-Nazaire, à Carcassonne, il aura été transporté à l'abbaye des Hautes-Bruyères. — Moréri écrit *Monfort*, et non *Montfort*. — Remarquons enfin une jolie coquillette : c'est la date **1818**, deux fois répétée dans la question. E.-G. P.

— Voyez l'Histoire générale du Languedoc, t. II, Preuves, p. 14; III, 303-304 et 367. LA MAISON FORTE.

—

**Les Moralistes anciens** (XIII, 739). — Il manque 7 volumes à M. J. Lt; la collection se compose de 18 volumes. Voici les titres de ces 7 volumes : Pensées de Plutarque, 2 vol ; Morale de Jésus-Christ et de ses apôtres, 2 vol. Pensées d'Isocrate, 1 vol., Apophthegmes des Lacédémoniens, 1 vol., Apophthegmes des philosophes grecs, 1 vol. A. NALIS.

— Même rép. J. F., L. M.-F. et G. B.

—

**L'Aventurière, d'Emile Augier** (XIII, 739). — L'édition (Paris, Hetzel, 1848, in-8) est très rare. Elle est en cinq actes. La pièce a été remaniée, et les éditions nouvelles sont en quatre actes.
LA MAISON FORTE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Histoire nouvelle, Vieille histoire!** — Au début d'un nouvel an, il est à propos d'avoir présente à l'esprit cette pensée formulée par Alexandre Bain, le professeur de l'Université d'Aberdeen :

« Dans les affaires de ce monde, grandes « et petites, il y a tant de répétitions, que « toute histoire nouvelle n'est, en réalité, « qu'une vieille histoire. »

Cette pensée, elle-même, n'a rien de neuf (qu'y a-t-il de neuf sous le soleil?), mais elle est toujours de saison, et elle doit nous faire pratiquer le *Nil mirari* de ce vieil opportuniste de Quintus Horatius Flaccus, qui fut l'ami de Mécénas, de Virgilius, de Lydia... et de... tant d'autres, et qui n'eut de haine que pour le *profanum vulgus*.

Ne soyons étonnés d'aucune *intransigeance:*
Elle est née ici-bas avec l'humaine engeance.

N. N.

—

**Autres guitares académiques.** — C'est donc toujours la foire aux petits papiers, les jours où l'Académie « reçoit » ? Encore deux, trouvés le 23 décembre, sur le Pont-aux-Arts, au pied du 3e bec de gaz, à gauche. Ils étaient évidemment tombés là, de la poche de quelque académicien.

*A nos Zoïles poli...tiques et peu polis.*

En vérité, cela n'est pas encourageant!
Vous aboyez, Vermerschs, contre l'Académie
Et Maxime Du Camp, — quand cette pauvre amie
A voté, par hasard, pour un... *intransigeant!*

*Vieille histoire.*

Mais pourquoi, dans ce jour, ces gens si malheureux
De voir entériner notre nouveau confrère?
Sont-ce donc des héros, des purs, des scrupuleux,
Des « délicats, que rien ne saurait satisfaire?... »

M'est avis que ce sont surtout des convoiteux,
Des grincheux, pour qui mordre est toujours bonne affaire,
Des grogneux, des hargneux, des roquets ténébreux,
Ou des écrivailleurs, à plume atrabilaire,
Insulteurs de quiconque a marché devant eux.

*P. c. c.* : C. G.

—

**Les femmes qui tuent et les femmes qui votent.** — J'ai rencontré, il y a quelques jours, un catalogue de librairie, lequel modifie ainsi le titre du livre récent de M. Alexandre Dumas fils : *Les femmes qui tuent et les femmes qui VOLENT.* Nul doute que le rédacteur ou l'imprimeur de ce catalogue n'ait cru faire preuve d'intelligence, en corrigeant ainsi ce qui lui a paru une faute d'impression.

S. V.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

d'Heures qui lui ont appartenu. — LIVRE QUATRIEME. Dames demoiselles d'honneur et autres officiers de la maison d'Anne de Bretagne. — Charité de cette reine. — Chap. Ier. Dames, demoiselles d'honneur des reines de France. — Leur nombre très augmenté par Anne de Bretagne. — Soins qu'elle prend de leur éducation, de leur bien-être et de leur établissement. — Chap. II. Mariage d'Anne de Foix, fille du seigneur de Candale, avec Ladislas, roi de Hongrie : de Germaine de Foix avec Ferdinand, roi d'Espagne et d'Aragon ; de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, avec Gui XVIe du nom, comte de Laval. — Aventures de Rolandine. — Chap. III. Histoire des demoiselles de Graville. — Le sire de Graville, amiral de France, et son château de Marcoussis. — Jeanne Chabot, dame de Montsoreau, et Blanche de Montberon, filles d'honneur de la reine, proclamées les femmes les plus belles de leur temps. — Chap. IV. Soins d'Anne de Bretagne pour les officiers de sa maison. — Récompenses et punitions aux pages et aux enfants d'honneur. — Attentions pour ses médecins. — Ses nombreuses aumônes. Fondation du couvent des Minimes à Chaillot. — LIVRE CINQUIEME. — Vie privée d'Anne de Bretagne ; ses maladies, ses funérailles. — Son tombeau, ses statues, ses portraits, ses médailles et ses monnaies. — Chap. Ier. Ameublement d'Anne de Bretagne. — Ses tapisseries. — Son goût pour les jardins, les fleurs, les parfums, le beau linge, les bijoux, les diamants. — Ses costumes ordinaires et d'apparat. Ses devises. — Sa livrée, son écurie. — Chap. II. Portrait physique et moral d'Anne de Bretagne. — Son goût pour les chiens, les oiseaux et la musique. — Récompenses qu'elle donne aux bateleurs, aux ménétriers et aux galands-sans-soucy. — Chap. III. Maladies d'Anne de Bretagne. — Sa mort. — Regrets qu'elle inspire. — Cérémonies de ses funérailles. — Son corps porté à Saint-Denis, sépulture des rois de France. — Son cœur porté à Nantes, dans celle de ses père et mère. — Chap. IV. Tombeau d'Anne de Bretagne et de Louis XII, exécuté par les soins de François Ier. — Description de ce tombeau. — Statues d'Anne de Bretagne, peintures, tapisseries relatives à son mariage avec Charles VIII. — Portraits peints de cette reine : vitraux, médailles, jetons, monnaies qui la représentent.

TOME TROISIEME. — Avertissement. — Lettres. — APPENDICE I. § I. N° 1, *Lettres inédites d'Anne de Bretagne, de Charles VIII, de Louis XII et de quelques princes contemporains, extraites des manuscrits de Londres et de Paris.* § II. *Pièces et documents historiques.* — § Ier. N° 1. Lettres de la reine Anne de Bretagne. N° 2. Cinq lettres latines adressées à la reine Anne de Bretagne, par Ladislas, roi de Hongrie, et par les doges de Venise Augustin Barbarico et Léonard Lauredan. — N° 3. Lettres des rois, princes et seigneurs contemporains d'Anne de Bretagne. — Lettres de Charles VIII. — Lettres de Louis XII. — Lettres d'Anne de Beaujeu. — Lettre de Pierre de Bourbon. — Lettre de Francois II, duc de Bretagne. — Lettre de Gaston de Foix. — Lettre du bâtard de Savoie. — Lettre de l'amiral de Graville. — Lettre du cardinal d'Amboise. — § II. Pièces et documents historiques. — Instructions à Imbert de Batarnay, etc., de ce qu'il a à dire aux bourgeois, manants et habitants de la ville d'Orléans. — 2. Jehan de Châlon, oncle d'Anne duchesse de Bretagne, s'engage envers le roi et la reine d'Espagne à ne pas traiter du mariage de la duchesse sans leur avis. — 3. Rapport fait par un espion de ce qui se passait à la cour du duc de Bretagne. — 4. Le roi Charles VIII rend compte de son expédition de Guyenne — 5. Premier rapport fait à Charles VIII par les capitaines commandant l'armée française en Bretagne. — 6. Second rapport fait à Charles VIII. — 7. Deux lettres patentes d'Anne, duchesse de Bretagne, en faveur de son tuteur, le maréchal de Rieux. — 8. Les pensionnaires de Bretagne. — 9. Lettres qui estoient au coffre de la feue royne que Dieu absoille. — 10. Discours des cérémonies du sacre et mariage d'Anne de Foix avec Ladislas, roi de Hongrie, etc. — Compte de dépense. — APPENDICE II. *Extraits des comptes de dépense et des inventaires de la reine.* §. Index des comptes et des inventaires manuscrits ou imprimés.

TOME QUATRIEME. Appendice (Suite). § II. — 1. Etat de la maison de la reine Anne de Bretagne en 1492. — 2. Dons ou récompenses aux parents, aux officiers de la maison de la reine, aux dames et aux filles d'honneur de la reine. — 3. Vêtements et équipages de Charles VIII pour l'expédition de Naples, en 1492. — 4. Livrées et deuil des pages de la reine, chariots, chevaux, haquenées et mulets de la reine et des dames de sa maison. — 5. Chiens, oiseaux de la reine. — § III. 1. Mobilier de la reine, tapisseries. — 2. A. Linge et lingerie. — 3. Etoffes pour robes, coiffes et chausses. — C. Fourrures. — D. Tailleur et Cordonnier. — E. Fleurs et parfums. — 4. Orfèvrerie, diamants, bijoux. — 5. Vaisselle d'or et d'argent. — APPENDICE II (*Suite*). — *Extraits des comptes de dépense et des inventaires* — § IV. 1 Chapelles et objets consacrés au culte : reliquaires, tableaux en relief d'or, d'argent; de cuivre, d'ivoire. — 2 Peintures, livres, manuscrits ou imprimés ; peintres, scribes et enlumineurs : savants, littérateurs, musiciens, chanteurs, bateleurs. — § V. — 1. Aumônes et dons. — 2. A. Voyages, année 1495-96. — B. Voyages après la mort de Charles VIII, 10 avril 1498. — 3. Objets divers. — APPENDICE III. — Indication des documents imprimés ou manuscrits relatifs à la reine Anne de Bretagne. — Section I. — Documents imprimés. Actes publics, actes privés. — Section II. — Manuscrits composés par Anne de Bretagne et contenant les relations de ses funérailles. — Vies, éloges, notices, mémoires manuscrits ou imprimés. — Addition.

8455. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas. 13. — 1881

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.




*Cherchez et vous trouverez* — *Il se faut entr'aider.*

XIV^e année
N° 305

25 Janvier 1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.



**Dans l'intérêt d'un service régulier, prière instante à nos abonnés de renouveler immédiatement pour 1881. L'ordre de renouvellement doit toujours être accompagné d'un mandat de 12 fr. pour la France, et de 15 fr. pour l'Étranger.**

*N. B. — L'abondance des communications (et l'arrivée tardive de plusieurs) occasionne souvent, et notamment cette fois-ci, des retards dans l'insertion.— Les exigences de la mise en pages entraînent aussi des ajournements involontaires.*

## SOMMAIRE



ERRATA. XIII, 394, l. 53, *lisez* : pourraient. — XIV, 20, l. 49, *lisez* : Obeilh. — XIV, 25, l. 54, *lisez* : 671 (*non* 691).

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**Nous prions MM. les abonnés qui ont été remboursés par le précédent éditeur de l'INTERMÉDIAIRE, et qui ne nous ont pas encore soldé le montant de leur abonnement d'août à décembre 1880, de vouloir bien le faire au plus tôt en nous adressant un bon de poste. (5 francs pour la France; 6 fr. 25 pour l'Étranger.)**

Paris, 25 janvier 1881.

**EDOUARD ROUVEYRE,**
1, RUE DES SAINTS-PÈRES.

---

DIRECTION. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

ADMINISTRATION. — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr. — Étranger, 15 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

---

## *Premier* DINER de l'*Intermédiaire*.

**Le PREMIER DINER mensuel de l'*Intermédiaire* a lieu le**

**LUNDI 31 JANVIER**

**Prière d'envoyer adhésions et Communications *en temps utile*, c'est-à-dire avant le 29 janvier au soir.**

**Il va sans dire qu'on peut souscrire *par lettre*. Contre demande, accompagnée de l'envoi de 8 fr., on recevra la *Carte personnelle* d'entrée ou celle d'invité.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *à suivre, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

---

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

NOTA BENE. — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 305.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Janvier 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



### Questions.

**Le texte grec du mot d'Apelles.** — A-t-on, dans son texte grec, la fameuse réplique d'Apelles au savetier qui se permettait de critiquer, non seulement la chaussure, mais aussi la jambe des personnages peints par l'artiste? Réplique dont la traduction latine exacte: « *Ne sutor supra crepidam!* », nous a été conservée par Pline (L. XXXV, c. X, § 36). ANNEMUNDUS.

—

**Mange un bœuf, et sois chrétien.** — « Un « Père de l'Eglise disait jadis à un homme « qui n'aimait pas à faire maigre : Mangez « un bœuf, et soyez chrétien. » (Cherbuliez, *Noirs et Rouges*, Revue des Deux Mondes, 1880, p. 745.) Est-ce, en effet, un Père de l'Eglise qui a dit ça? RR.

—

**Rabelais, Amyot, Montaigne, Bossuet, J.-J. Rousseau.**—M. F. Brunetière ne veut pas que l'on dise « qu'il n'y a rien à faire ». « Avons-nous seulement, ajoute-il, une Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau? Avons-nous le texte définitif des sermons de Bossuet, ou même le texte critique de la plupart de ses grands ouvrages? Avons-nous un lexique de la langue de Rabelais? d'Amyot? ou de Montaigne? » (Revue des Deux Mondes, 15 octobre 1880.)

Il me semble pourtant que les « piocheurs » ont pas mal déjà défriché le terrain, en ce qui concerne tous ces bons vieux-là? Fais-je erreur? N. N.

—

**Harel, Alex. Dumas, Victor Hugo, Granier Cassagnac, et.... Jules Lecomte.** — A l'occasion de ce Jour de l'An, un des correspondants de l'*Intermédiaire* a reçu d'un de ses collaborateurs — ami inconnu, qui pousse la courtoisie jusqu'au presque anonymat des initiales — un petit volume qu'il recherchait vainement: *Lettres sur les écrivains français*, par Van Engelgom, de Bruxelles (Bruxelles. 1837).

Cette réunion, en une brochure in-8 de 167 pages, de huit lettres et une postface, fut, peu après son apparition, ardemment rachetée et détruite par son auteur, Jules Lecomte, qui n'en recueillit que de ennuis mérités. Ces lettres avaient été adressées d'abord, sous forme de correspondance hebdomadaire, à un journal belge, l'*Indépendant*. Elles contiennent, à travers quelques croquis d'après nature, d'âpres cancans, de venimeuses insinuations, des fautes contre la langue française, et de cyniques encouragements à ces éditeurs-forbans, qui, au delà de la frontière, contrefaisaient impunément les œuvres de nos auteurs vivants, et les livraient au commerce, non pas toujours au lendemain, mais la veille même de leur apparition; car, ils avaient, dans les imprimeries de Paris, des compositeurs ou des correcteurs infidèles, qui leur envoyaient les épreuves « en première ». On sut plus tard que Jules Lecomte était moins fondé qu'aucun autre homme de lettres à ne point être prudent. Un jour vint où la presse française fit justice de cet étranger sans valeur, de ce reporter sans délicatesse, en révélant des pages honteuses, qui déshonoraient sa vie passée. Il en mourut de honte.... — Je ne veux aujourd'hui que poser deux questions, à propos de ce que contient ce curieux pamphlet :

1° Est-il avéré que, en 1834, Harel ait proposé à Alexandre Dumas de jouer, dans *Antony*, le rôle d'Antony, moyennant 2,000 francs par soirée, pendant que Bocage usait de son congé dans les départements?

2° Peut-on m'indiquer les dates des articles des *Débats* (1837, je présume) auxquels font allusion les deux phrases suivantes: « La publication des fameux « articles démolisseurs, publiés dans le « *Journal des Débats* par M. Granier de « Cassagnac, et dont M. Hugo s'est avoué « l'instigateur, seront (*sic*) toujours consi- « dérés comme une mauvaise action... « M. Hugo a avoué à M. Dumas, dans une « correspondance qu'on peut lire, la part « qu'il avait eue à la publication de ces « manifestes; c'est un fait connu de tout « Paris. » Dans quelle correspondance à Dumas (le père), le *tout-Paris* d'alors lisait-il ces aveux du grand poète, lequel a pu être taxé d'orgueil, mais jamais de perfidie? PH. B.

—

**Une strophe de « l'Enfer », d'Amédée Pommier.** — Dans l'exemplaire de ce poème que je possède, et que le libraire qui me l'a procuré annonçait, dans son catalogue, comme Edition originale, la strophe LXXXII fait défaut. Elle se trouve remplacée par des points. Prière à un obligeant collabo de me dire si cette strophe existe, et, dans ce cas, de me l'envoyer par l'intermédiaire de..... l'Intermédiaire, ou de m'indiquer où je pourrai la trouver.

YOREL.

—

**Eau de boudin.** — Allons, bon! Voilà encore une de ces charmantes mijaurées du grand monde, une de ces petites crevées des cercles académiques et anémiques, dont on se met à publier les aimables Mémoires!

C'est une épidémie! « *Souvenirs de Mme C. Jaubert* », née d'Alton-Shee (lisez encore et toujours: *Moi et Eux*, et parmi ces « Eux », encore « Lui, » toujours Lui, lui, Alfred!... Chérubin, jouant ici avec sa marraine; lui prenant...son ruban; causant, *blaguant* (le mot y est) avec elle, au sujet d'une autre « Elle », la Belgiojoso, une jolie princesse — dont les grands yeux mourir le font — et que *Lui* traite de *Marco!...* Et *Elle* n'a que ce qu'elle mérite, car c'est *Elle* qui, de son côté (nous dit-on), joignait, au plus haut degré, au besoin d'être « adorée », l'art de plaire...,

« Et chacun lui plut, à son tour... »

C'était une femme compréhensive, en effet, puisqu'elle ne voyait dans les hommes (nous dit Mme Jaubert) « qu'une seule et « vaste catégorie, divisée en trois séries « amoureuses: *Il l'est, le fut, ou le doit être.*» Lui, Alfred, bien entendu, et *tutti quanti*, l'ont été! — Et puis, voilà qu'il est planté là, par mauvaise humeur (c'est *Lui* qui le dit), absolument comme « il avait planté là Rachel.... » — Laquelle Rachel (ajoute-t-il) s'est piquée, a voulu dire « qu'elle « m'avait planté là la première, lequel moi je « me suis fâché tout rouge: lettres échan-« gées, tapage, criailleries, et finalement « ....eau de boudin ».

Vous voyez ce que c'est que tout ça! — pour user aussi du style académique de ces dames et de ces messieurs. Mais ce n'est pas pour vous mettre sous le nez toute cette matière quintessenciée que je me suis livré à cette petite analyse partielle d'un volume que tous les cocodets littéraires prônent en ce moment! C'est pour vous poser cette simple question:

On dit et répète toujours: « Finir en *eau* de boudin ». N'est-ce pas une inadvertance, une cacologie? Ne doit-on pas dire : Finir en *peau* de boudin »?

Hélas! c'est affreux, c'est hideux, mais cela finit toujours en *peau de boudin!*

UN CHAIRCUITIER.

—

**Faire l'Olibrius.** — D'où vient cette expression? Que signifie-t-elle, au juste?

Dr DE P.

—

**Faire gille.** — Je lis dans le *Voyage de Chapelle et Bachaumont :*

Et, de peur d'être pris aussi
Pour amis du sieur d'Assouci,
Ce fut à nous de faire gille.
Nous fûmes donc assez prudens
Pour quitter d'abord cette ville;
Et cela fut d'assez bon sens.

Le sens de cette locution est, dans les dictionnaires (Boiste, Le Roux, *Dict. comique*, Littré): s'enfuir précipitamment. Mais l'origine en est plus incertaine; le *Livre des proverbes français*, par le Roux de Lincy, donne ce qui suit (série n° 1): SAINT GILLES. Il a fait Gilles. Il s'est enfui précipitamment. On assure que cette façon de parler vient de la conduite que tint Gilon, prince du Languedoc, qui s'enfuit plutôt que d'accepter la couronne. Il fut canonisé sous le nom de saint Gilles.— « Mais, avant « que passer outre, dit le bonhomme Sca-« liger, pourquoy est-ce que, quand « quelqu'un s'en est enfui, on dit *il a fait* « *Gilles?* — PROTAGORAS : C'est pour ce que « saint Gilles s'enfuit de son pays et se « cacha, de peur d'être fait roi. » (*Moyen de parvenir*, chapitre général.)

Littré, qui fait la même citation, indique, sans se prononcer, plusieurs étymologies : quelle est la véritable?

J. LT.

—

**Frouillon.** — C'est de cette épithète déshonorante que les *gones* de Lyon qualifient ceux de leurs camarades qui se permettent de corriger le sort, de tricher au jeu. « Je ne joue plus avec lui : il *frouille*, c'est un *frouillon.* »

Quelle est l'origine de ce mot? s'emploie-t-il en dehors de la région lyonnaise?

G. G.

—

**« La France était sur le Qui-vive ».** — Pourrait-on me dire quelle est la chanson qui a pour refrain et peut-être pour titre : « *La France était sur le qui-vive* »?

I. COSINUS.

—

**Rouget de l'Isle et Navoigille.** — Dans son livre sur Berryer, Mme la vicomtesse de Janzé attribue la musique de la *Marseillaise* à Navoigille. Est-ce que cette question n'est pas vidée?

RR.

—

**La Muse à Bibi.** — Dans ce recueil de vers, l'argot du jour a une belle place. Malgré mes petites connaissances en ce genre, je n'ai pas compris tous les mots « débagoulés » par l'auteur. Je citerai : Mariolle. — Mégos. — Turbiner. — Gonzesse. — Mouchique. — Cirond. — Bernatier. — Cavaler. Etc., etc.

RR.

—

**Portraits du général Mélas.** — Quelque iconophile voudrait-il bien m'indiquer où je pourrais trouver un bon portrait, peint, dessiné ou gravé, du Feld-Maréchal Autrichien N. DE MÉLAS, pour lequel l'arrivée inopinée de Desaix, sur le champ de bataille de Marengo (le 25 Prairial an VIII), vint si brusquement changer en déroute complète la victoire qu'il se croyait assurée sur les troupes du Premier Consul? Un portrait de M. DE MÉLAS, officier de très grand mérite, existerait-il, à Vienne, dans quelque Musée des Illustrations nationales, analogue à notre Musée de Versailles? ULRIC R.-D.

—

**H. Mathieu, peintre.** — Je possède une toile signée de ce nom, à Lyon, en 1810. A-t-on quelque connaissance de cet artiste, peu connu dans nos contrées en Normandie?

(Alençon.) J. SUS.

—

**Captivité de Richard Cœur de Lion.** — Dans le Journal des Savants, de déc. 1880, M. Jules Zeller parle de la captivité de Richard Cœur de Lion et dit qu'elle s'accomplit à Trifels, *en Alsace*. M. Louisy, dans la Biographie Didot-Hœfer, mentionne le château de Trifels, *en Tyrol*. Il faudrait s'entendre. Qui des deux a raison? RR.

—

**Tavernicus.** — Il y a tantôt quinze ans (*grande mortalis ævi spatium!*) que je demandais à notre Intermédiaire (III, 163) la signification précise de ce nom, donné à un haut dignitaire de la couronne de saint Etienne. Ma question étant restée sans réponse, et ce mot bizarre s'étant dernièrement présenté à moi dans un article de journal, je soumets mon interrogation à nos nouveaux collaborateurs, espérant qu'ils pourront enfin me tirer d'une ignorance agaçante. Le titulaire actuel de cette fonction est, je crois, le comte Edouard Sennyei. DICASTÈS.

—

**Le Roi chez la Reine.** — Une lettre de Jamet le jeune, d'abord publiée, en 1853, par l'*Amateur d'autographes*, et reproduite par M. G. Mouravit, dans un article qu'il consacre à ce bibliophile (*Le Livre*, nov. 1880), contient ce curieux passage. « J'avois joint, manuscrit à la suite de l'ouvrage............, une anecdote avec une petite estampe singulière de l'an 1615, qui prouvent qu'autrefois nos Rois et nos Reines, dans les premiers jours de leur mariage, étoient accompagnés, à la ruelle du lit, d'une vieille dame de qualité, experte et rompue au métier, choisie pour modératrice (*arbitra*) de leurs plaisirs nuptiaux. L'estampe en question représentoit ce manège, aux noces de Louis XIII. Je prouvois, de plus, que cet usage bizarre eut encore lieu au mariage de don Carlos, roi de Naples, en 1738, par une lettre de feu M. l'abbé de Beauvau, primat de Lorraine, écrite de Ferrare, que je rapportois. » — M. Mouravit dit dans une note : « On trouverait peut-être ces pièces à la « Bibliothèque de Toulouse, où passa celle « de Le Franc de Pompignan. M. Baschet « a-t-il cité le fait, ici relaté, dans son « livre *Le Roi chez la Reine?* »

Il me semble qu'il y a là, pour les lecteurs de l'Intermédiaire, un curieux point de l'histoire intime à élucider. YOREL.

—

**Foire Saint-Ovide.** — Pourrait-on me donner des renseignements sur cette Foire? Etait-elle importante? A quelle époque de l'année se tenait-elle?

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Restier et Gaudon.** — Peut-on me donner des renseignements sur le sieur Restier, qui tenait des baraques aux Foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide, et qui fut directeur d'une salle de spectacle en bois, qu'il avait fondée, vers 1760, et sur la façade duquel on lisait : *Salle des Grands Danseurs?*

Connaît-on quelque chose sur Gaudon, successeur de Restier?

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Le R. P. Joseph de Gallifet.** — J'ai sous les yeux un petit volume intitulé : « *Sujets de méditation pour une retraite de huit jours, sur la fin de l'homme et la grande affaire du salut*, par le R. P. Joseph de Gallifet, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Pierre Valfuy, 1754 », in-12. Le P. de Gallifet était-il de la famille du général bien connu qui commande actuellement le grand Corps d'armée dont le siège est à Tours? P. NIPSON.

—

**Meusnier du Breuil, député à la Constituante.** — Jean-Baptiste Meusnier du Breuil, lieutenant-général au présidial de Mantes et Meulan, dont il existe un portrait, dessiné par Labadye et gravé par Letellier, naquit à Guéret le 28 avril 1759. En 1789, les électeurs du bailliage de Mantes et Meulan l'élurent député du Tiers-Etat à la Constituante. Plus tard, en 1793, il fut arrêté comme suspect et incarcéré dans la prison de Mantes, ainsi que cela en résulte de l'ordre d'arrestation, scellé d'un cachet en cire rouge, que je possède et qui est ainsi conçu : « *Rouen, 17 nivôse an II.* — Les Représentants du Peuple français envoyés par la Convention Nationale dans le département de la Seine-Inférieure et circonvoisins, requièrent les membres du Comité de surveillance de Mantes de faire mettre en état d'arres-

tation provisoire, et détenir dans la maison d'arrêt, Meusnier du Breuil, membre de l'Assemblée Constituante, demeurant à Mantes, rue de la Cendre, et les déclarent responsables des mesures qu'ils auront prises pour mettre le présent à exécution. (Signé) LEGENDRE, DELACROIX, L. LOUCHET. »

Le 3 ventôse suivant, le Représentant du Peuple Guffroy, chargé de la correspondance du Comité de sûreté générale de la Convention nationale, mandait au Comité révolutionnaire de la commune de Mantes de lui remettre, sans délai, le procès-verbal et les motifs de l'arrestation du citoyen Meusnier du Breuil, et de lui faire part de ce qu'il en pensait. L'avis du Comité fut-il défavorable? C'est probable, puisqu'il fut retenu prisonnier. J'ai en ma possession quatre lettres autographes de cet ancien Constituant, adressées aux membres du Comité de surveillance du district de Mantes, qui prouvent qu'il fit les démarches les plus actives pour être mis en liberté. Désirant connaître l'issue de son arrestation, je pose à mes coabonnés ces questions : Meusnier du Breuil fut-il elargi ou périt-il sur l'échafaud révolutionnaire? Quelle est la date de sa mort?

(Lisieux.) PAUL PINSON.

—

**Altonavia.** — Pourrait-on me dire quel est le lieu d'impression désigné par *Altonavia?* Je ne le trouve pas dans le Dictionnaire de P. Deschamps.

LE ROSEAU.

—

**Philotanus,** — poème, par M. l'abbé ***. Paris, 1733, in-18. « Satire contre les Jésuites. Ce poème, bien qu'il soit attribué à Grécourt, pourrait bien être de Jouin, le Janséniste. » (J. Lepin, libr. Palais-Royal, Cat. trim. n° 15.) Le Catalogueur aurait-il donc raison?

(Surrey.) G. SAINT-HÉLIER.

—

**Iphigénie en Tauride, tragédie anglaise.** — L'*Iphigénie en Tauride*, d'Euripide, a-t-elle été traduite ou imitée par un poète anglais, et représentée sur quelque théâtre d'Angleterre? ULR.

—

**Iphigénie en Tauride, drame de Gœthe.** — Pourrait-on m'indiquer la date exacte, nom de libraire et format de l'édition originale de ce Drame, qu'on trouve, reproduit en français, dans presque toutes les traductions du Théâtre de Gœthe?

Pourrait-on aussi me faire connaître le nom du théâtre où ce drame fut primitivement représenté, et me donner la date de cette première représentation?

ULR.

—

**La Belle Berruyère.** — Saurait-on me dire le nom de l'auteur de cet ouvrage : *La Belle Berruyère, ou Aventures de la Marquise de Fierval. Où? Chez le grand Editeur Jean Nourse. A Londres*, 1765, 2 vol. in-18. Non mentionné dans Barbier, dern. édit. 1872. UL.

—

**Essai sur les Révolutions.** — J'ai sous les yeux un volume in-8°, de XLVII et 166 pages, intitulé : « Essai historique, politique « et moral sur les Révolutions anciennes « et modernes, jusques et y compris l'é« poque du 18 Brumaire an VIII; précédé « d'un Abrégé raisonné de la Révolution « française. » (A Paris, chez Michel, rue des Moulins, n° 531, près celle Thérèse.)

Il y a une analogie si forte entre ce titre et celui du premier ouvrage de Chateaubriand, qu'évidemment il y a eu copie ou plagiat de l'écrivain qui est le second en date, et ce n'est certainement pas l'auteur d'*Atala*. Quelle pensée a présidé à ce plagiat? Je ne saurais le dire. En tout cas, les ouvrages eux-mêmes ne se ressemblent nullement.

Notre volume a échappé à Barbier.

Les Annales de la Révolution française, qui occupent les pages numérotées en chiffres romains, ont été écrites, peu après le 18 Fructidor, par un homme qui se donne nettement pour royaliste.

L'ouvrage principal a été écrit peu après le retour de Bonaparte de la Campagne où il avait remporté la victoire de Marengo, et l'auteur est un admirateur enthousiaste du Premier Consul.

Dans le premier écrit, toutes les dates sont données d'après l'ancien calendrier.

L'auteur du second fait usage du calendrier républicain.

Il semblerait presque que l'éditeur a réuni, de deux ouvrages traitant des Révolutions, l'introduction de l'un et l'écrit principal de l'autre, qui possède, outre le titre que j'ai transmis, celui-ci placé à la première page du texte : « Coup d'œil sur le méca« nisme et l'objet des Révolutions, depuis « 2600 ans. »

Me serait-il possible d'obtenir quelque indication sur le ou les auteurs du volume en question? PH. R.

—

**Maranzakiniana.** — Quel est cet ouvrage, dont je trouve le titre cité dans une étude de M. G. Mouravit sur Jamet le jeune, publiée par *le Livre* (nov. 1880)?

I. COSINUS.

—

**Lettres sur les Ecrivains français (1837).** — J'ai en ma possession *deux exemplaires* neufs, brochés, non rognés, d'un petit ouvrage devenu fort rare (l'auteur ayant, m'a-t-on dit, détruit presque tous les exemplaires) : *Lettres sur les*

*Ecrivains français*, par VAN ENGELGOM, du Bruxelles (lisez : *Jules* LECOMTE, le chroniqueur). Bruxelles, 1837, 1 vol. pet. in-12 de 167 pp., contenant une quantité d'anecdotes, parfois très piquantes, sur toutes les célébrités littéraires de l'époque : V. Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, George Sand, H. de Balzac. Alex. Dumas, Alph. Karr, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Jules Janin, Eugène Sue, etc., etc.

Ces exemplaires ont tous les deux la même dèfectuosité, si toutefois cette *défectuosité* en est une. La page qui suit immédiatement la page 167 et dernière — au bas de laquelle se lit imprimé le mot : FIN — a été arrachée. Cette page absente devait former la suite du feuillet composé des pages 163-164, et comprendre par conséquent les pages 169-170.

Quelque bibliophile qui posséderait ce même petit volume, pourrait-il me dire si ce défaut se retrouve dans son exemplaire, ou si les deux miens sont incomplets ; si les pages enlevées ne sont que deux simples pages blanches, ou (ce qui serait plus grave) si ce sont des pages imprimées, contenant, soit une Table des Matières, soit une Liste des Errata ?

Autre point : La faute d'impression dans la pagination, que je remarque au commencement du volume, (le chiffre « VIII », imprimé ou lieu du chiffre « VI » sur la seconde page de l'Avis de l'Auteur à l'Editeur), cet avis, placé à la suite du titre et du faux titre, composés de deux feuillets non paginés (quatre pages), ne comprend, lui, que deux pages (ce qui fait bien VI, au total, et non VIII) — cette faute d'impression se trouve-t-elle reproduite dans tous les exemplaires?

TRUTH.

—

**F. Soubiranne et Le Chaos.** — Quelqu'un a-t-il connu, ou connaît-il F. Soubiranne, — F. Soubiranne, Chevalier de la Légion d'honneur, ex-Chef de bataillon de garde nationale, Conseiller municipal et Maire, — F. Soubiranne, auteur de : LE CHAOS, *Réponse au plus grand des Hugolins ?* En quelle année est sorti des presses de E. Brière (rue Sainte-Anne, 75) ce poème ultra-Napoléonien, qui contient des vers de mesures diverses, ornés de rejets hardis :

Philistins, écoutez, voyez l'*Ecce Homo!*
Il s'est touché le front, le poète démo-
Crate! Ce demi-dieu... Etc.

Il y en a *quatre mille* dans ce goût-là ! F. Soubiranne peut-il rester parmi les dédaignés ou les oubliés ? URSUS.

—

**Physiologie végétale.** — Des études sur la météorologie « en forêt », comparée à la météorologie « en plein champ », ont été entreprises, il y a une douzaine d'années, les unes à l'Ecole Forestière de Nancy, les autres dans une forêt nationale. Ces études ont été publiées.

Quelqu'un de cos collabos, si experts en bibliographie, pourrait-il retrouver la Revue ou la brochure où elles ont été consignées ? ALF. D.

—

**Histoire de la Maison de Chasteigniers, par André Duchesne.** — Paris, 1634, in-f°. Un aimable collabo pourrait-il m'indiquer un exemplaire de cet ouvrage à vendre, avec l'adresse du détenteur et le prix ?

C. DE NAUROUX.

—

**Lettres de part et Cartes de visite.** — Existe-t-il un ouvrage sur l'origine des Lettres de faire part (mariage et naissance), sur les Cartes de visite? Les collabos de l'Intermédiaire connaissent-ils, sur ce sujet, un livre que l'on puisse encore se procurer ? R. W.

—

**Un Intermédiaire Espagnol : El Averiguador.** — Parmi les émules que notre Intermédiaire a suscités à l'étranger, et qui exploitent, comme lui, le champ fécond de la curiosité, l'Espagne a compté une publication, qui, sous ce titre modeste : *El Averiguador*, a rendu plus d'un service aux littérateurs, comme aux bibliophiles de tous les pays. Après avoir assisté aux débuts de cette intéressante Revue, qui fut interrompue, je crois, il y a une dizaine d'années, je viens demander à nos collabos si la publication n'en a pas été reprise plus tard, et si elle continue encore, soit à Madrid, soit ailleurs. Dans l'affirmative, ne serait-il pas possible, aussi, de connaître quel est son prix d'abonnement ? EGO E.-G.

## Réponses.

**Ce mot est au vieux loup** (I, 194, 371 ; II, 654). — L'avocat Charles Gaultier, surnommé *la Gueule* (le Gaultier de la IXe satire de Boileau), s'est servi de l'expression « Contes au vieux loup » ; voici comment : « Martinet, plaidant pour une mère, la comparoit à la brebis d'Esope, que le loup qui étoit au-dessus d'elle accusoit de troubler l'eau. Gaultier, en lui répliquant, commença ainsi : « Messieurs, on nous vient faire ici des contes au vieux loup. » (Tallemant des Réaux, LIIe historiette. *Les Avocats*.) H. DE L'ISLE.

—

**Un continuateur de Scarron** (III, 391). — Encore une question restée sans réponse et qui m'avait échappé, malgré son importance ! — Parmi les écrivains qui ont

succombé à la tentation de reprendre l'œuvre interrompue de Scarron et de l'achever, on classe habituellement A. Offray, auquel on attribue la troisième partie du *Roman comique*. Brunet lui-même a partagé cette erreur, que signale avec raison M. V. Fournel, dans son introduction à l'édition de l'œuvre de Scarron, publiée dans la Bibliothèque Elzévir. En effet, en lisant la dédicace à M. Boullioud, écuyer et conseiller du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, signée par A. Offray, on y trouve le passage suivant, qui, avec un peu d'attention, eût dû suffire pour avertir de la méprise : Mais, Monsieur, « après avoir agréé mon présent, ne ju- « gerez-vous pas favorablement de mon « auteur, et le croirez-vous sans mérite, « puisque je ne doute presque plus que « vous ne l'estimiez? Ses expressions sont « naturelles, son style est aisé, ses aven- « tures ne sont point mal imaginées, et, « pour l'accommoder à son sujet, il étale « partout un tour d'agrément qui lui tient « lieu de force et de délicatesse. En un « mot, il vient de fournir une carrière « qu'un illustre de notre temps avait lais- « sée imparfaite, et il a fouillé jusque dans « ses cendres pour y reprendre son génie et « pour nous le redonner après sa mort. »

Cela n'est-il pas parfaitement clair ? Le nom d'*Offray*, placé au bas de cette dédicace, n'est pas celui de l'auteur, mais bien du libraire, comme il arrivait souvent. Et ce libraire, peu connu du reste, est indiqué par M. Péricaud aîné : c'est Antoine Offray, qui demeurait au Change, à Lyon, et qui y a édité, en 1661, le *Sésostris*, de Françoise Pascal ; *le Vieillard amoureux ou l'Heureuse feinte*, pièce comique du même auteur; la *Vie de Calvin*, par Bolsec; la *Vie de Labadie*, par François Mauduict, qu'il a dédiée (on voit qu'il avait l'habitude des dédicaces) à MM. de la Propagation de la Foi. Il est donc juste qu'on se décide à lui reprendre la gloire d'une composition qui n'est pas à lui, pour la reporter à un anonyme qui restera probablement « inconnu ». Du moins, je me récuse et laisse le soin de cette découverte à plus « Saumaise » que moi, me contentant de lui fournir, d'après Fournel, l'indication suivante.

Cette 3me partie, dont on ne connaît pas l'auteur, présente les mêmes obscurités quant à sa première édition. Une phrase de l'Avis au Lecteur semblerait faire entendre qu'elle remonte à trois ans environ après la mort de Scarron, qui eut lieu en 1660, mais cette phrase est vague et peut s'expliquer aussi bien d'une autre manière. M. Brunet n'a découvert aucune trace d'une édition plus ancienne, que celle qui se trouve dans le volume imprimé chez Wolfgand (Amsterdam, 1680); mais il est évident (d'après le nom du libraire A. Offray, qui est Lyonnais, et la dédicace à Boullioud) qu'il a dû en paraître une autre édition auparavant dans cette dernière ville. Or, le Catalogue manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Vincent, au Mans, par le savant dom de Gennes, porte la mention suivante : « *Le Roman comique* (par M. Scarron). Troisième et dernière partie; Lyon, 1678, 1 vol. in-12 ». Selon toute probabilité, ce doit être là cette première édition, qui, par malheur, n'est pas venue entre les mains du bibliothécaire actuel (c'était peut-être un « double » ?...), mais qu'il serait possible sans doute de retrouver à Lyon.

Avis aux bibliophiles lyonnais.

A. D.

—

**Un vieux cantique** (IV, 132; XIII, 73, 265, 329, 395, 461). — La chanson citée (col. 461) se chante aussi dans les environs d'Agen.

(Surrey.) G. SAINT-HÉLIER.

— Je crois que la chanson dont on a donné des fragments (XIII 461) Digout' Zounette, existe dans les *Chants populaires de la Provence*, de Damase Arbaud. — C'est sur l'air de cette chanson que Florian a fait d'assez jolis couplets dans sa nouvelle de *Claudine*, si je ne me trompe.

Pauvre Jeannette,
Qui chantais si bien,
La hirette,
Triste et seulette,
Tu ne dis plus rien. Etc.

POGGIARIDO.

—

**« La Belle Hélène » (IV, 157) et Mornonbilles** (XII, 450, 510). — La chanson *les Débaucheuses* a été reproduite aux p. 17-21 du Ve Recueil de l'ouvrage intitulé : « *Le Chansonnier françois*, ou *Re- « cueil de Chansons*, Ariettes, Vaudevilles « et autres Couplets choisis, avec les airs « notés à la fin de chaque Recueil (Paris, « 1760-62, 16 vol. in-12). »

Ces Chansons ont été recueillies par B.-C. Graillard de Graville et par J.-F. Guichard. H. DE L'ISLE.

—

**Imprimeries particulières et clandestines** (VII, 337, 415, 445).—« Méditations pour la Semaine sainte. Auxquelles on a joint le portrait de Jésus-Christ, à l'usage de Madame C. E. M. Choiseul-Sérant. Imprimées par G. E. J. Montmorency-Laval-Luynes, sa tante, à Dampierre, an X (1801), in-4°. » (N° 294 du Catalogue de la Bibliothèque de M. N. Yemeniz, Paris, 1867, in-8.) LA MAISON FORTE.

—

**Famille Jamin, en Poitou** (IX, 677, 734). — M. H. I. m'a renvoyé (IX, 734) au Dictionnaire historique et généalogique des

familles de l'ancien Poitou, par Henri Filleau (Poitiers, 1841-42, 2 vol. in-8). Ne possédant pas cet ouvrage, qui est d'ailleurs assez difficile à acquérir, je prie M. H. I., ou « La Maison-Forte » de vouloir bien me communiquer ce qu'on y trouve au sujet de la famille Jamin (me recommandant d'ailleurs, pour toute communication, touchant des familles Jamin).

(Harlem.) J.-G. DE G.-J. Jr.

—

**Livres dépareillés** (X, 734; XI, 27, 117, 209; XIII, 710). — Je renouvelle la question : « Existe-t-il à Paris quelque libraire continuateur du « Père Lécureux », et se livrant au commerce spécial, si utile, des livres dépareillés ? » J'ajoute : Existe-t-il des agents qui, sans avoir, comme lui, de vastes dépôts, aient la spécialité de chercher, de trouver, pour les amateurs, certains *desiderata*? — Nous avons tous, hélas! de ces *desiderata*, non pas seulement en fait d'ouvrages précieux, mais de livres de valeur secondaire et que nous serions heureux de compléter. La plupart du temps, on nous demande, pour le volume qui nous manque, le prix de l'ouvrage entier. Je n'en fais pas un crime aux libraires. Ils souffrent autant que nous de l'état de choses actuel. Comment achèteraient-ils des ouvrages dépareillés, avec la perspective qu'on n'ira jamais les leur demander? Si, du moins, un journal, une Revue bibliographique, enregistrait les demandes et les réponses, ou même simplement les demandes, les réponses pouvant être envoyées directement au questionneur! Mais il faudrait une publicité très grande, un tarif d'insertion très faible. — Que l'*Intermédiaire* y pense, et qu'il tâche de nous donner une solution dont, pour mon compte, je serais heureux de profiter.

UN DE SES FIDÈLES.

—

**Barbarismes et Solécismes** (XII, 258, 310; XIII, 39, 80, 137, 176, 297, 338, 397). — « Est-ce que cette expression banale ne trahit pas le bourgeois qui persiste, *en dépit qu'il en ait*, chez cet artiste farouche? » (Brunetière, Etude sur Flaubert, Revue des Deux Mondes, 15 juin 1880.) Et moi, à mon tour, je demanderai si cette locution incorrecte ne trahit pas, chez ce critique pénétrant, l'écrivain qui se néglige. Quelqu'un serait-il, en effet, assez hardi pour justifier cette expression bizarre : *en dépit qu'il en ait*, et assez bon pour me l'expliquer? Jusqu'à nouvel ordre, je ne puis y voir qu'une confusion, dans le genre de celle que j'ai signalée ici même (XIII, 39, 137) et un amalgame incohérent de deux locutions distinctes ayant un sens voisin ou même synonymes. Dans l'espèce, ce sont les expressions : *en dépit* de lui-même, et : malgré *qu'il en ait*, qui ont été visiblement fondues ensemble au grand détriment de la logique et de la pureté de notre pauvre langue française.

PAUL MASSON.

—

**Jusqu'où ont pu aller les Jésuites** (XIII, 133, 186, 206, 427, 583). — Je demande pardon à mon confrère P. L. d'avoir tant tardé à répondre à sa question : j'étais absent. Ce n'est pas dans le Cours de Littérature de Lamartine, que sont les vers adressés aux jésuites, c'est à la suite des *Méditations (Adieu au collège de Belley)*. Quant à un bel éloge en prose que Lamartine fait de ses anciens professeurs, il se trouve dans une livraison du Cours de Littérature (malheureusement je n'ai pas cet ouvrage ici). POGGIARIDO.

—

**Les « Doubles » de nos Bibliothèques** (XIII, 354, 405, 417, 433, 449, 464, 497, 527, 645, 675, 712; XIV, 19). — Ce n'est pas seulement en France que des administrateurs et des bibliothécaires — peu bibliothécaires — méconnaissent l'importance des sages règlements qui s'opposent à l'inaliénabilité des livres faisant partie des dépôts publics. Voyez ce qui vient de se passer en Italie. Je transcris :

Deux des dernières séances du Parlement italien ont été remplies par les débats auxquels a donné lieu la lecture du Rapport de la Commission chargée de l'enquête sur les Bibliothèques du royaume. Le rapport aussi bien que les débats ont provoqué, à la Chambre et dans le pays, un douloureux étonnement.

Comme on se le rappelle, l'enquête avait été décidée par les Chambres, à la suite des accusations élevées par quelques journaux contre la direction de la *Biblioteca Vittorio Emmanuele*. Cette Bibliothèque, d'origine récente, a été formée, par la réunion en une seule, de toutes les Bibliothèques ayant appartenu jadis aux corporations religieuses supprimées. Plusieurs ouvrages, portant l'estampille de la Bibliothèque *Vittorio Emmanuele*, avaient été découverts chez différents libraires et chez des particuliers. De là les accusations et l'enquête. Dans le public, on s'attendait bien à quelques irrégularités, mais *jamais on n'aurait soupçonné toute la gravité des faits*. Le Rapport de la Commission constate, en effet, que la Direction de la Bibliothèque a vendu, comme vieux papiers, au prix de trois à huit sous la livre plus de *onze mille kilogrammes* de Livres et de Manuscrits. La responsabilité de ces faits incombe aux ministres de l'instruction publique qui se sont succédé depuis la création de la Bibliothèque.

M. Bonghi, le célèbre publiciste, ministre de l'instruction publique du dernier cabinet Minghetti, dans un très long discours, a cherché à réfuter les conclusions du Rapport, en disant que les livres vendus étaient des *doubles* sans valeur; il a ajouté que le Rapport entier était sans portée, parce qu'il était l'œuvre d'hommes tout à fait incompétents dans la matière. MM. Coppino, Seismith Doda et de Sanctis ont parlé dans le même sens; mais il est constant, cependant, que, parmi les livres

vendus, se trouvaient des ouvrages de prix, entre autres une copie du *Processo degli Untori di Milano*, véritable rareté bibliographique. A la fin du deuxième jour des débats, la Chambre a passé à l'ordre du jour, mais il paraît que l'affaire n'en restera pas là. et que l'autorité judiciaire en sera bientôt saisie.

Eu France, il en va différemment, et pour cause. G. V.

—

**De quelle maladie François Ier est-il mort?** (XIII, 487, 542, 571, 621, 714.) — Le « au contraire » d'*un Liseur* (XIII, 571) me force à transcrire, moi aussi, le passage du Dr Corlieu dans l'ouvrage que j'ai cité : « Mais si cette fistule vésico-périnéale à laquelle a succombé François Ier, ne peut être considérée comme une altération de nature syphilitique, on peut au moins voir dans cette maladie une ancienne affection des voies urinaires, etc...» Et, un peu plus loin : « En résumé, les causes de la mort de François Ier sont complexes, et on peut croire qu'il a succombé, consumé à la fois par les embarras politiques, par les jouissances d'une vie de fatigues et de plaisirs de toute nature, à l'exception de ceux de la table ; par une maladie des voies urinaires, restes probables mais non certains de maladie vénérienne. » L'ouvrage que j'ai sous les yeux est, je le répète, de 1873. Il semble donc résulter, de la comparaison des passages ci-dessus avec celui que notre « Liseur » a cité, que le Dr Corlieu a sensiblement modifié son opinion, de 1872 à 1873.

Et nous voici un peu moins avancés que devant, puisqu'un homme de science, en s'appuyant sur les mêmes documents, trouve moyen de formuler deux conclusions diamétralement opposées. Peut-être serait-il bon de résumer ici d'un mot l'opinion de nos principaux historiens sur cette question obscure, et d'aller ensuite aux voix. Par ce temps de suffrage universel, cette méthode me semble la plus avantageuse, du moins pour ceux qui ne savent pas suspendre leur jugement et qui ont besoin d'avoir des idées arrêtées sur toutes choses. PAUL MASSON.

—

**Gazette de Renaudot** (XIII, 606). — Je ne connais point la lettre de l'abbé de St-Léger au comte de Mirabeau, mais voici l'explication de la singularité signalée par le collabo Quintilius, d'après les Mémoires de Grimm, publiés en 1830, et qui, quoique apocryphes (Quérard les attribue à Dufey, de l'Yonne), ne manquent pas d'intérêt :

A propos des Jésuites, on a découvert (1763), parmi les livres de leur bibliothèque du Collège de Louis le Grand, un manuscrit in-folio, coté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant-général de police, contenant, non pas un plan d'éducation, mais bien celui d'une conspiration formée par les Révérends Pères et l'archevêque de Paris, du Harlay, contre les jours de Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé Blache. Cet abbé, né à Grenoble (le 28 août 1638), après avoir pris les ordres dans son pays (il avait d'abord été militaire), était venu à Paris, où il avait obtenu la place d'aumônier des religieuses de la Ville-l'Evêque, dans le faubourg Saint-Honoré. Un heureux hasard lui fit découvrir la conspiration. Il consulta, sur ce qu'il avait à faire, trois Jésuites, les RR. PP. Dupuis et Guilleret, et un autre dont le nom n'est point connu. Leur réponse fut unanime : tous trois furent d'avis qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point, en conscience, obligé à la révélation. Cette réponse si vague, si singulière, ne satisfit pas le scrupuleux abbé. Il crut devoir consulter séparément le prieur de l'abbaye Saint-Germain des Prés et celui des Blancs-Manteaux, qui furent tous d'une opinion contraire. L'abbé Blache n'hésita plus sur le parti qu'il avait à prendre ; il fit, en conséquence, parvenir à M. Le Tellier, alors chancelier, un mémoire très circonstancié de tout ce qu'il savait de cette conspiration. Il pria le chef de la magistrature de ne pas lui faire de réponse directe, mais de vouloir bien lui faire savoir que son mémoire lui était parvenu, et pour cela. il le priait de faire mettre en *rouge*, dans la *Gazette de France*, une lettre initiale en tête du numéro du 31 décembre 1683 (la Question porte 1684). C'est ce qui fut exécuté. Cette lettre majuscule est *grise* dans toutes les autres Gazettes qui avaient paru avant celle-ci ou qui ont paru depuis.

Il est juste d'ajouter, quoique cette remarque soit étrangère à la question, que, contrairement à l'opinion de Grimm, l'abbé Blache, qui avait, contre les Jésuites, une haine violente, aurait composé ce mémoire sur de simples présomptions, s'efforçant, avant tout, de trouver ses ennemis coupables de complots contre les jours du Roi. Ne doit-on pas, d'ailleurs, trouver bizarre, et presque folle, l'idée prêtée à Blache de consulter des Jésuites, alors qu'il veut dénoncer leurs manœuvres et les faire passer pour régicides?

Blache, ayant commis l'imprudence de faire courir des extraits de son Mémoire, fut mis à la Bastille, où il est mort le 29 janvier 1714. Son manuscrit, retrouvé, ainsi qu'on l'a vu, en 1763, fut, en 1768, présenté au Parlement par le président Rolland et déposé au greffe. C'est sur une copie que la Revue Rétrospective a publié les Mémoires de l'abbé Blache.

A. D.

— ... Cent trois ans plus tard, Mercier de Saint-Léger rappela ces diverses circonstances, dans une lettre adressée, en effet, à Mirabeau, publiée dans le journal que celui-ci rédigeait sous le titre d'*Analyse des papiers anglois* (n° 31, p. 167) et tirée à part à douze exemplaires. Le collabo Quintilius pourrait également consulter à

l'occasion les Mémoires secrets, dits de Bachaumont, au 24 juillet 1763, où l'anecdote est rappelée, et la Biographie du Dauphiné, de M. Ad. Rochas. M. Tx.

—

**Origine du mot « sot »** (XIII, 608, 658, 682).— D'après Le Duchat, SOT dérive du saxon *soothe*, *soote*, dont la signification est conforme à la nôtre; c'est de là probablement qu'est tiré le mot anglais *a sot*, stupide, sans esprit, sans jugement, etc. Le Dictionnaire du vieux langage français, de Lacombe (in-8, 1767), attribue, de son côté, au mot *sot* l'origine d'une société de jeunes gens (*Sotie*), dont le chef se qualifiait : *Prince des sots*. EGO E.-G.

—

**Le Masque de fer.—Fouquet** (XIII, 609, 659). — L'affaire des « empoisonneurs » a été étudiée à fond, d'après les documents inédits du Dépôt de la Guerre, par M. le capitaine (aujourd'hui lieutenant-colonel) Théod. Iung, dans un livre des plus remarquables : *La vérité sur le Masque de fer* [*Les empoisonneurs* (1873, in-8)]. C'est, avec le travail de M. Marius Topin, mais aboutissant à des conclusions toutes différentes, le livre le plus sérieux sur cette question toujours débattue. L'un des chapitres les plus piquants de M. Iung est assurément celui où il étudie la formation de la légende du *Masque de fer*. Son véritable père est le chevalier de Mouhy, qui, dans un roman plusieurs fois réimprimé au siècle dernier, affuble de masques d'acier son héros et son héroïne, et les transporte dans une île déserte, où la jeune femme accouche de deux enfants. Ceux-ci grandissent sans connaître le visage de leurs parents, jusqu'au jour où, pendant un orage épouvantable, crac! le fluide électrique brise la visière d'acier du père et de la mère!!!— (O Ponson du Terrail! tu n'eusses pas trouvé celle-là...). Mais je sors de la question, ou plutôt de la réponse; je voulais seulement inviter le Curieux à lire le livre de M. Iung : il ne perdra pas son temps.
M. Tx.

—

**Du clystère à travers les âges** (XIII, 611, 661, 682).—Parmi les anecdotes plus ou moins curieuses sur cet objet, on peut remarquer la suivante : « Madame de Montigny-Bérieux, parente de la comtesse de Maure, lui laissa du bien en mourant, et ce qu'il y avoit de plus considérable étoit un bon nombre d'écus d'or, que cette femme, je ne sais par quelle fantaisie, avoit mis dans une seringue. Madame de Rambouillet disoit: « Voilà du bien qui vient à la comtesse de Maure dans la forme la plus agréable qu'il lui pouvoit convenir » (Anecdotes de Tallemant des Réaux, XII). LA MAISON-FORTE.

—

**De l'Aulnaye** (XIII, 612, 662).— Notre très érudit collabo P. L. a publié, dans le Bulletin du Bouquiniste (1859, p. 145), une très intéressante lettre sur S. de l'Aulnaye. Le nº du 15 mars de la Revue Anecdotique en donna quelques extraits. D'après Poulet-Malassis, le vieil éditeur de Rabelais avait pour ex-libris son nom capricieusement contourné, et, au milieu, ces mots : *Rerum cognoscere causas.*
A. B.

—

**Bataille de Spire** (XIII, 615).—Le comte de Tallard envoya son fils le marquis de la Baume annoncer au roi l'heureuse issue de la bataille de Spire, qu'il venait de gagner sur le prince de Hesse-Cassel le 15 nov. 1703, et dont le résultat fut la prise de Landau. Au défaut des Archives de la Guerre, le collabo « Miles » trouvera des renseignements précieux dans le nº du 24 nov. 1703 de la Gazette de France. Voici quelques noms d'officiers tués : Les marquis de Beaumanoir (qui fut fort regretté); de Calvo, brigadier; de Choiseul-Meuse, brigadier; de Pracontal ; le prince de Croy, colonel ; M. d'Auriac, le fils et le neveu du brigadier de cavalerie de Puyguion », tués en donnant les preuves de la « plus grande valeur », ce dernier blessé, ainsi que M. de Fiennes, brigadier.
UN EX-CARABINIER A PIED.

—

**Lettres de Madame de Staël** (XIII, 635, 685). — « Lettre autographe à son cher Adrien (de Lezay-Marnesia). Charmante et affectueuse lettre. Elle le charge de différentes affaires : « Vous voyez que je vous « donne des commissions sans aucune me- « sure. J'ai peur que mon intention soit « très condamnable, en fait de coquette- « rie... » Elle arrivera à midi à Genève et dînera chez Paschoud. Elle compte dîner plus tard avec MM. Micheli, Gautier, Cramer, Benjamin (Constant), etc. (J. Lamoureux, Paris, 1855, nº 898.)

G. DE PIXÉRÉCOURT, Paris, 1840, nº 901. « La plus célèbre des femmes auteurs de notre siècle » (!!!) Paris, 16 niv. an VI, au cit. Johanne, receveur des domaines à Franciade (St-Denis). A. B.

—

**Weyler et Ribou, peintres en miniature** (XIII, 639, 690). — M. de la Comble, receveur particulier à Saint-Dié, possède les portraits de Franklin et de la première femme de Weyler, fille du pharmacien Cadet-Gassicourt, de Paris, qui se trouvaient dans la collection de M. Arroy, de Strasbourg, son parent. Les intéressantes communications d'E.-G. P. et du « Liseur» serviront à compléter le petit article qui a paru, sur Weyler, dans la *Revue d'Alsace* (1880, p. 46). Il se trouve également dans ce recueil quelques notes sur les

graveurs Traiteur et Durig. Je communiquerai bien volontiers le peu qu'il y a dans le même numéro de la Revue à M. de Ch. (XIII, 614).
(Berthelming). A. B.

*P. S.* Le nouvel ouvrage de M. Warren sur les « Ex-Libris », cite, de Durig, celui de « Séraphin Malfait, négociant à Lille. ». Cet artiste alsacien travailla dans cette ville et à Strasbourg.

—

**Mât de Cocagne** (XIII, 640, 693, 719).— Ce mot vient probablement des jambons et *autres bons harnois de gueule*, pour s'exprimer comme Du Fouilloux, que l'on place à la cime d'un mât, bien digne d'être un des arbres de la plaisante contrée dont il a été si souvent parlé, et sur laquelle je demande à dire aussi quelques mots. La plupart des langues de l'Europe ont un mot pour définir ce pays de la bombance. En portugais, c'est le *paiz de Cucanha*; en italien, *il paese di Cucagna*. En espagnol moderne, c'est la *tierra de pipiripao;* mais en vieux castillan, c'est le mot *Cucana* qui était en usage, comme le prouvent deux vers d'un poëte du XIVe siècle, l'archiprêtre de Hita :

Del escolar goloso companera de Cucagna...
Con el fueron las partes concejo de Cucagna...

En Angleterre, on parlait aussi du pays de *Cokaigne*. Quant aux Allemands, ils nomment cette heureuse contrée : *Schlaraffenland*. — Dans le *Décameron* (Gior., VIII, Nov. III), Bruno et Buffalmaco persuadent à Calandrino qu'il existe une région, le Bengali, dans laquelle on lie les vignes avec des saucisses; où l'on remarque une haute montagne de parmesan; où coule un fleuve de vin blanc, etc. Rabelais semble s'être souvenu de quelques-unes de ces fictions dans ce qu'il dit des *gastrolâtres* et au chapitre XLII du livre V de Pantagruel. — En 1631, on joua une *Farce des roulles bon temps de la haute et basse Cocagne*. En 1718, Legrand donna *Le Roi de Cocagne*, pièce en trois actes et en vers, mêlée d'intermèdes, de chants et de danse, dont Quinault fit la musique. Quant à l'étymologie du mot *Cocagne*, donnée dans le Dictionnaire de Trévoux et répétée par le doct. By, j'avoue que je la trouve très mauvaise, et je suis de l'avis de ceux qui la cherchent dans *coquina*, *coquinere*. POGGIARIDO.

— Malgré le vers, bien connu de Boileau:

Paris est, pour un riche, un pays de Cocagne,

cette terre imaginaire de l'oisiveté et du plaisir a trouvé, hors de chez nous, le même culte et les mêmes admirations. Les Anglais, à leur tour, ont reversé un égal enthousiasme sur leur ville capitale et ses faubourgs. C'est de là, paraît-il, qu'est sorti le sujet d'un poème satirique (*Cokaygne*), auquel s'attacha jadis une grande célébrité et que Thomas Warton, l'historien de la poésie anglaise, attribuait à quelque barde primitif. Lower, de son côté, n'est pas moins explicite, quand il déclare que *Cokaygne*, malgré sa version utopique, est peut être le plus ancien spécimen poétique que possède l'Angleterre. Quelle que soit l'origine du mot, il lui trouve une connexion, un rapport si manifeste avec le « *Cockney* » des temps présents, qu'on ne peut s'empêcher de comparer le caractère insouciant et folâtre de l'un aux allures de l'autre. Au reste, les grelots des mêmes plaisirs ont troublé jusqu'au repos de la race teutonique, puisque Hans Sachs, l'un des plus vigoureux génies du XVIe siècle, en a vulgarisé l'impression sous la forme d'un poème plein de verve et de gaieté : *Schlaraffenland*.

Quant à l'étymologie propre du vocable, nous avouons humblement que le champ des suppositions est trop vaste, pour n'oser préférer Ducange à Furetière, ou celui-ci à celui-là. Libre à chacun de penser qu'il a pu être exporté de Naples et même de Mantoue, si la complaisante fantaisie de quelques-uns l'attribue encore au fameux moine Merlin Coccaye, ce prototype de notre Rabelais. Cette variété d'opinions ne nous empêchera pas de garder une admiration inaltérable pour cette terre privilégiée et si vantée par le fabliau :

Li païs si a non Coquaigne,
Ki plus i dort, plus i gaigne, etc.

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**Le Bouddha est-il un Saint de l'Église catholique?** (XIII, 655.)— La Revue des Questions historiques (56e livraison, oct. 1880, p. 578-600) contient un article de M. Emmanuel Cosquin: *La légende des Saints Balaam et Josaphat. Son origine.* Il fait observer que ce fut M. Laboulaye qui, en 1859 (Journal des Débats, 26 juillet), signala l'étrange ressemblance que présente la légende des deux saints avec la légende de Bouddha, contenue dans le livre indien, le *Lalitavistâra*. Un érudit allemand, M. Liebrecht, et un éminent philologue, M. Max Muller, ont successivement abordé le même sujet. M. Cosquin met en regard, sur deux colonnes, des extraits de la légende (telle que la donne la Patrologie grecque publiée par l'abbé Migne) et le *Lâlitavistâra*, dont M. Foucaux a publié, en 1849, une traduction française, d'après un texte thibétain revu sur le sanscrit. Les deux récits présentent pour le fond une véritable identité; les seules modifications un peu notables sont celles qu'a rendues nécessaires la transformation d'une légende bouddhique en une légende chrétienne. B. G.

— M. Cosquin reconnaît la ressemblance qui existe entre la légende de Bouddha et celle de *Balaam et Josaphat*. L'une a dû procéder de l'autre, mais M. Cosquin démontre que le MARTYROLOGE ROMAIN n'a pas l'autorité que des écrivains étrangers au catholicisme peuvent lui attribuer. Il rappelle qu'il a relevé, dans *le Français*, quelques-unes des énormes bévues dont fourmille, dit-il, le *Catholicisme contemporain* de M. E. Bournouf, et termine son article en citant cette phrase de M. Barthélemy Saint-Hilaire, auquel il a emprunté le résumé de la légende de Bouddha : « Le Bouddhisme n'a rien de commun avec le Christianisme, qui est autant au-dessus de lui que les sociétés européennes sont au-dessus des sociétés asiatiques. » M. Cosquin indique, comme pouvant être consulté au sujet des légendes en question, un article de M. Deschamps : *Le bouddhisme et l'apologétique chrétienne*, dans le *Correspondant* du 25 août 1860, trois lettres de M. Barthélemy Saint-Hilaire à M. Deschamps, et le livre de Liebrecht, *Zun Volkskunde*. Ajoutons que c'est à la page 441 de ce dernier livre qu'il est question de Balaam et de Josaphat.

POGGIARIDO.

—

**Post Tenebras Lux** (XIII, 669, 724). — Encore que la *filiation* d'une devise à travers les âges, les pays et les peuples, et dans des ordres d'idée différents ou opposés, soit chose mal aisée à établir (tel est du moins notre très humble avis), nous ne répugnons point à suivre notre collaborateur R. dans l'intéressante recherche qu'il se propose de faire. Nous admettrons d'abord volontiers, avec lui, que cette devise est toujours la même, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente.

Au point de vue héraldique (le seul que nous nous proposons d'envisager ici), la fréquence de son emploi est chose facile à constater. Quoi de plus naturel, en effet, pour les chevaliers, que d'adopter une devise propre entre toutes à exprimer les alternatives de gloire ou de revers, de bonne fortune ou d'adversité, de richesse ou de pauvreté, par lesquelles les faisaient si souvent passer les hasards de la guerre?

Parmi les familles qui ont pris cette devise, nous citerons : DE LAURENCIN DE CHANZÉ, de Beaufort d'Ormont, en Lyonnais, en Comté et en Autriche, et DE PERSANGE, en Lyonnais, portant : *Lux in tenebris, et post tenebras spero lucem*; — DONCQUER DE T'SERRO ELOFFS, à Dunkerque, — et DE GRANGES DE SURGÈRES, en Poitou, portant : *Post tenebras spero lucem*.

L'*origine* de la devise de cette dernière famille (car c'est là une des questions de notre collaborateur) est même assez curieuse. Nous la trouvons tout au long déduite dans l'Histoire généalogique de cette maison, dressée par MESSIRE LOUIS VIALART, imprimée en 1717 (et non en 1716, comme nous l'a fait dire l'Intermédiaire, XIII, 609). La voici. Vers 1210, il advint (*horresco referens!*) que Geoffroy de Surgères, Sgr de Granges en Aunis, ayant tué un de ses frères, comme cela se voyait malheureusement trop souvent, à cette époque de discussions à main armée, fut condamné, par jugement de Philippe-Auguste, à quitter le nom ou les armes de Surgères. Tel était alors l'attachement des seigneurs à leurs armoiries, qu'il n'hésita point à perdre le nom de Surgères et prit le nom de sa terre de Granges, retenant toujours son écu, qu'il brisa d'un chef d'or chargé d'un lambel de trois pendants de sable. Et, voulant témoigner de sa foi, d'être un jour, lui ou quelqu'un de sa race, réintégré dans la possession de son nom, il prit pour devise : *Post tenebras spero lucem*. Et, en effet, son espoir ne devait point être déçu; car, en 1378 et 1379, après un débat auquel fut convoquée toute la noblesse *ès pays de Poitou, Xaintonge et environs*, Jean, duc de Berri, comte de Poitou, rendit un jugement par lequel Louis, seigneur de Granges, issu dudit Geoffroy de Surgères, au cinquième degré, fut rétabli dans la possession du nom de Surgères. Et depuis cette époque, tous les membres de l'antique famille de Granges de Surgères portèrent cette devise que nous classerons dans la catégorie des devises de circonstance : POST TENEBRAS SPERO LUCEM.

M***** D, MILES.

—

**Ex-libris Léon Gambetta** (XIII, 674, 750, 751). — Courbet n'y est pour rien. Legras a gravé cet ex-libris à Londres, d'après un dessin de lui. Il y avait, au milieu, le bonnet de la Liberté, qui a été enlevé, pour mettre la devise : « Vouloir c'est pouvoir ». On peut assurer qu'il n'y a eu que deux ou trois épreuves avec le Bonnet. Malassis et Thibaudeau ont donné un Catalogue de l'œuvre de Legras. Paris, 1877. On trouvera, sous le nº 163, la description des états de cette planche, au nombre de quatre. Je puis garantir qu'il a été fait un tirage de cette planche pour Léon Gambetta. Ces ex-libris ont-ils été collés sur les livres? Voilà où mes renseignements s'arrêtent.

AGL. B.

—

**Quelle est la vraie étymologie du mot « cocu » ?** (XIII, 701.) — Littré : Provençal : *cogo!*, *coguos*, *contz*; ancien catalan : *cugus*. Le coucou est l'origine de ce mot; cocu, dans l'ancien français, signifiait le coucou. *Cogul*, en provençal, signifie également coucou et cocu, venant de *cuculus*,

coucou, qui s'est dit à côté de *cuculus*. *Cous*, de l'ancien français, répond à *cucus*, qui se trouve dans Isidore, pour *cuculus*. *Cocu*, en français, et *cogot*, en provençal, supposent une forme *cucutus*, comme qui dirait « traité en coucou ». — Il y a bien des exemples de mots détournés de leur sens par une substitution de la cause à l'effet, et réciproquement. On aura commencé par crier: *Coucou!* pour narguer le mari trompé, puis on se sera accoutumé à lui donner le nom par lequel la raillerie s'était exercée. E.-G. P.

— N'est-il pas étonnant qu'une étymologie aussi transparente ait donné lieu aux discussions — j'allais dire aux divagations — les plus inattendues? Le latin, le grec et le sanscrit (l'inévitable sanscrit!) ont tour à tour été invoqués. Or, décomposons ce petit mot de deux syllabes. La première, *co*, indique toujours la *co*opération dans la même œuvre, la *co*propriété d'une chose; la seconde syllabe désignera la chose dont on partage la propriété ou l'usufruit avec un ou plusieurs autres. Rétablissons la lettre finale de cette syllabe (lettre qu'on a laissée tomber, parce qu'elle ne se prononçait pas), et nous aurons, de la manière la plus évidente, la vraie étymologie, indiscutable et rationnelle, du fameux mot! BARON DE VORST.

—

**Nicolas de Verdun** (XIV, 5). — Nicolas de Verdun était orfèvre et émailleur. Il fabriqua en 1181 l'*antependium* de l'abbaye de Klosterneubourg, qui existe encore et qui est une œuvre, aussi importante que magnifique, d'émaillerie champlevée. Cette œuvre est ainsi signée : « *Quod Nicolaus opus Virdunensis fabricavit.* »

Postérieurement, en 1205, maître Nicolas de Verdun exécuta, pour la cathédrale de Tournai, la châsse de Notre-Dame, qui a été outrageusement restaurée. Elle est ainsi signée : *Hoc opus fecit magister Nicolaus de Verdun.* Il est question de M. Nicolas de Verdun et du rétable de Klosterneubourg dans les *Annales archéologiques*, T. XXII, p. 201; le *Bulletin monumental* de 1869, T. XXVI, p. 121 et 213; dans *les Arts industriels du moyen âge en Allemagne; Rapport sur l'exposition de Vienne en* 1860, rapport adressé par moi au ministre de l'instruction publique, et surtout dans une brochure de M. F. Liénard : *Maître Nicolas de Verdun*, extraite des Mémoires de la Société philomathique de Verdun, t. VII.

Ce dernier travail a pour base une publication faite, à Vienne, par M. Camesina en 1844 et intitulée : *Dos niello-antipendium zu Klosterneuburg in Œsterreich, ver pertiget im zwælften Jahrhunderte von Nicolaus aus Verdun.* Cette publication est accompagnée de la gravure au trait des sujets que représentent les émaux du rétable. Je l'ai rapportée de Vienne, en 1860, et prêtée à M. F. Liénard, avec quelques chromolithographies que l'on avait déjà commencé à exécuter d'après les mêmes émaux. L'œuvre s'est poursuivie sans doute, si ces planches font partie des reproductions dont il est question dans le livre de M. Tissot.

Quant à la châsse de Tournai, M. L. Liénard en parle longuement dans son mémoire précité. Il en est aussi question, mais trop brièvement, dans l'*Etude sur les principaux monuments de Tournai*, par M. B. Du Mortier. Tournai, 1862.

Mais, dans tous ces travaux, il est plus question des œuvres de Nicolas de Verdun que de leur auteur, qui n'est connu que par elles. ALFR. DARCEL.

—

**La Fontaine de la Hacquinière** (XIV, 6). — La fontaine de la *Haquénière* (et non Hacquinière), selon l'orthographe même de la plaquette de Mesnier (1620), se trouve située dans la commune de *Bures*, canton de Palaiseau, à 3 lieues de Versailles, à 6 de Paris, près la chapelle Saint-Clair. — En 1620, Mesnier a publié, sur cette fontaine, deux plaquettes, une intitulée : « *Les grandes vertus et propriétés* « *de l'eau minérale de la fontaine nouvel-* « *lement découverte à la Haquenière*, etc. » L'autre intitulée : « *Les miraculeux* « *effets de la fontaine de la Haquenière*, « *nouvellement découverte proche de St-* « *Cler, six lieues de Paris, fait par le* « *commandement du Roi.* » A la page 14, un trait de mœurs : c'est un passage où il est dit « qu'une femme, ayant voulu *ven-* « *dre* de cette eau, a été punie par la Jus- « tice divine... »

Heureux temps celui où ce que nous donne libéralement la nature était à l'usage de tous! Il faut croire qu'aujourd'hui, ladite Justice ne fonctionne plus, car on nous vend sans vergogne, et bien plus cher qu'une bouteille de bon vin, *qui exige du travail*, certaines bouteilles d'eau minérale, que l'on n'a que la peine de puiser. DOCTr BY.

— Outre l'opuscule rare édité par Jean Mesnier, je citerai un médecin, Antoine Charpentier, qui fit imprimer, en 1621, une thèse intitulée : *An Aquæ Hacquinienses medicamentosæ* (in-4°), dans laquelle, laissant le merveilleux de côté, il prouve que les eaux de cette fontaine sont différentes de celles de Spa et de Forges, et conclut qu'elles sont médicinales.

(Lisieux.) PAUL PINSON.

—

**Les Araignées et la conquête de la Hollande** (XIV, 7). — Mercier fait certainement allusion à la science de « l'Aranéo- « logie, ou Découverte du rapport cons- « tant entre l'apparition et la disparition,

« le travail ou le repos, le plus ou le moins « d'étendue des toiles et des fils d'attaches « des araignées des différentes espèces; « et les variations atmosphériques, du « beau temps à la pluie, du sec à l'humide, « mais principalement du chaud au froid, « et de la gelée à glace en véritable dégel, « par Quatremère Disjonval, membre de la « ci-devant Académie des Sciences de Paris, « adjudant-général Batave. Paris, chez « J. J. Fuchs, an V de la République. » On y lit, page 62 : « Avec les araignées, « on peut prédire, au moins quinze jours « d'avance, un froid comme celui qui a « permis de faire passer les plus lourdes « pièces de canon sur le Waal, ou une « baisse d'eau, comme celle que j'ai an- « noncé, dès le 22 juillet, à Leyderdorp, « devoir permettre en ce moment, le 22 « août, avec moitié moins de bateaux ou « de pontons, le passage du Rhin. »

Voir aussi le chapitre X : *Des Araignées, par rapport à la guerre de terre.* On y lit, page 113 :

Ce sont sans doute les renseignements, reconnus actuellement si sûrs, et par moi donnés au Bureau topographique du Directoire exécutif, dès le 26 Pluviôse, qui ont décidé le Directoire à faire examiner cette nouvelle doctrine par une Commission d'ingénieurs militaires, pendant que l'Institut National examinera la même découverte sous ses rapports avec l'état actuel des connaissances mathématiques et physiques. Ce sont enfin les renseignements que je viens de transmettre encore sur les temps ultérieurs, qui me valent sans doute déjà tant d'attention de ta part, brave Augereau!...

Enfin, dans les notes, page 146 :

Le 20 janvier, il dégelait encore traîtreusement. Les généraux français, alors dans Utrecht, étaient aux abois sur ce qui arriverait à cent mille hommes, et surtout à l'artillerie, en pleine marche sur des digues. Notre auteur, toujours l'œil fixé sur l'attitude des araignées, répondit du succès, et en envoya même, le 22, une petite, des plus sémillantes, au général Vandamne, pour la faire passer à la Haye, au général Pichegru, en s'excusant seulement sur ce qu'il la lui faisait parvenir dans un verre à boire le genève (*sic*). « Après tout, disait-il, si « Lalande mange bien les araignées, pourquoi « Pichegru ne les boirait-il pas? »

(Alençon.) J. Sus.

—

**Sur Claude Sanguin** (XIII, 707). — Le collabo Pinson peut-il me donner quelques renseignements sur Antoine Sanguin? Quelle parenté l'unissait à Claude Sanguin? Veut-il bien aussi corriger le premier vers du placet présenté à Louis XIV; le mot *sire* doit, sans doute, être supprimé.

(Surrey.) G. Saint-Hélier.

—

**Un sonnet de Louis Dorléans** (XIII, 729). — Ce fougueux ligueur a composé d'autres sonnets, indiqués par Gouget (XV, 273 et suiv.). Voir la notice que lui a consacrée Brunet, qui cite de lui plusieurs ouvrages. Quoiqu'il ne fût pas poète, ajoute Brunet, il a composé beaucoup de vers.

A. D.

—

**Ils moissonneront la tempête** (XIII, 729; XIV, 29). — Voici la version latine de ce verset, tirée d'un manuscrit du XIII[e] siècle, que je possède : *Quia ventum seminabunt et turbinem metent. Culmus stans non est in eis : germen non faciet farinam : quod si et fecerit, alieni comedent eam.* » D'après une Bible du XVII[e] siècle, quelques légères transpositions, dans la française, dite de *Bernard Picart* (1739): « Ils ont « semé du vent, et ils moissonneront des « tempêtes : il n'y demeurera pas un épi « debout; son grain ne rendra point de « farine : et s'il en rend, les étrangers le « mangeront ». — Intéressant à comparer avec la traduction moderne de Cahen.

Doct[r] By.

—

**Bourdin. Bourdelot** (XIII, 730; XIV, 29). — Aux environs de Rouen, le *bourdin* est surtout le pâté de pommes, et le *douillon* le pâté de poires. — Une pomme cuite seule dans la pâte y porte le nom de « *boule* », d'après sa forme. On donne, par extension, celui de *bouloche* au pâté de pommes, qu'à Paris on nomme *chausson*. Un *douillon* est toujours un douillon, quel que soit le nombre de poires qu'il contient.

Un riverain de la Basse-Seine.

—

**Faire la guerre pour une idée** (XIII, 730). — Cette locution n'est pas nouvelle. Je trouve, dans le *Momus Normand*, qui s'imprimait à Caen en 1832, une chanson *carliste* (comme on disait alors), par M. de Berruyer, où il l'a employée avec assez de bonheur :

Êtes-vous chouan,
Pauvre paysan
Des champs de la Vendée,
Marchant au combat
Comme un vieux soldat,
Mourant pour une idée?

Assurément, M. de Berruyer n'avait pas créé le mot. Il l'avait trouvé dans la circulation. Le mot est donc antérieur à 1830.

L.

—

**Une abréviation anglaise** (XIII, 731). — Forme populaire courante de *is not*, *isn't*, négativement et interrogativement.

Annemundus.

— *Ain't* vient bien de *isn't;* c'est la prononciation vulgaire de cette expression alternative, qu'on note ainsi en l'écrivant. Le contexte montre, d'ailleurs, en tous points, que le personnage qui parle n'appartient pas à la fine fleur de la société. Gor-

gis est une preuve à l'appui : c'est bien ainsi qu'est prononcé le mot : *gorgeouns* par le bas peuple. *Tem* est pour *these* ou *those*. Enfin, en anglais correct, avec un auxiliaire, on n'emploie pas *do;* et encore moins *none* après une négation.

(Versailles.) DE TARNAWA.

— *Aint you? aint they?* ne doit pas s'inscrire. Seuls, les gens sans instruction ou les mauvais journaux le font. C'est *Ant' they?* que l'on peut écrire, abréviation pour *Are not they; Ant'you,* pour *Are not you.* Au courant de la plume, les lettres *r e o* sont ainsi supprimées, pour gagner du temps. *Time*, en Angleterre, *is n't it money?* On dit de même : *Don't you*, pour *Do not you; Won't you,* pour *Will you not.* Etc. A. BOOKWORM.

—

**Tilius** (XIII, 736). — C'est évidemment *Jean du Tillet*, auteur d'ouvrages précieux pour les recherches historiques.

E.-G. P.

— Du Tillet a bien dû parler, dans un de ses ouvrages, des querelles de l'Université de Paris sous saint Louis. De plus, il y eut un théologien belge, Gilles du Theil, docteur en Sorbonne à Paris, mort au milieu du XIVe siècle, que M. Franklin a catalogué (dans son « Dictionaire des noms, surnoms et pseudonymes latins de l'histoire littéraire du Moyen âge, » Paris, Didot, 1875, col. 582) sous le nom d'Algidius de Tillia.

M.

—

**Décès d'Eliot Yorke** (XIII, 737). — Né le 13 juillet 1843, troisième fils du dernier, et frère du présent comte de Hardwicke; marié le 11 fév. 1873, à Annie, deuxième fille du feu baronnet sir Anthony de Rothschild; décédé à Netley-Castle, près Southampton, d'une fièvre gastrique, le 13 juillet 1878. (*The Times*, 23 déc. 1878, p. 10, col. 3; 24 déc., p. 6, col. 1; 25 déc., p. 8, col. 1.)

Le major White-Melville est mort le 5 déc. 1878 (*Times*, 6 déc., p. 8, col. 6). Le colonel Duff, député tory, est décédé le 23 déc. 1878 (*Times*, 25 déc., p. 7, col. 1).

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Veuillotades, en guise d'étrennes** (XIII, 760). — Que Mémor me permette de lui demander si c'est bien une curiosité ou une trouvaille que ce quatrain, et même d'ajouter :

[chants,
J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi mé-
Mais je me garderais de les montrer aux gens!

Piètres étrennes, en tout cas.

LESLIE.

— Le fait est que, si nous n'avons pas encore remis en honneur chez nous le bon vieux *us* des *actes de foi* à l'espagnole, ce n'est pas faute d'avoir vu le bon Lodoïx Veuillot tisonner les vieux bûchers et essayer de mettre le feu aux poudres! On m'a montré, de lui, une lettre où il plaisante agréablement les « incendiaires » qui s'abonnaient bonnement à son *Univers!* Je tâcherai d'en avoir copie. N. O.

—

**Pianiste** (XIV, 3). — La description du *pian*, dans Littré, ne paraît pas convenir tout à fait à la vérité. Dans le Supplément, au mot : *pian*, Littré cite un texte du missionnaire de Léry (1557), dans lequel il est dit que « cette maladie est aussi dangereuse, « parmi les Indiens, qu'est la vérole par de- « çà ». Ce serait donc une maladie différente de la vérole. L'Académie se borne à dire que *pian* est le nom donné, en Amérique, à une maladie *que l'on croit vénérienne*, et dont les principaux symptômes sont des tumeurs cutanées, qui ressemblent à des fraises, à des framboises ou à des champignons. D'après Nap. Landais (édit. de 1834) et Wailly, c'est le nom que l'on donne, en Amérique, à la maladie vénérienne. Dans aucun de ces dictionaires, ne se trouve le mot *pianiste*, dans le sens d'un individu attaqué du pian. Je ne l'ai rencontré que dans le Complément à l'Académie, où il est marqué comme un substantif, et non comme un adjectif, ainsi que dans Trévoux. « Il *s'est dit*, dans les Colonies, de ceux qui ont le pian ». De cette phrase et du silence absolu des autres dictionnaires, il ressort que le mot est complètement inusité. Il y a tout lieu de croire que la confusion possible, et fâcheuse, entre un *pianiste* malade et un *pianiste* musicien a été la cause que le premier sens du mot est tombé en désuétude. E.-G. P.

—

**Lit d'ange** (XIV, 43). — A la question de M. H. de l'Isle, Furetière répond : « On appelle un *lit d'ange*, celui qui n'a point de quenouilles ou piliers, mais qui a de grands rideaux suspendus au plancher en guise de pavillon. » (Dans cette phrase *plancher* signifie *plafond*.)

LE MARQUIS D'ETYMO.

— Littré : Lit qui était sans quenouilles ou piliers et dont on retroussait les rideaux. « M. de Coulanges vous parlera de votre « lit d'ange (SÉVIGNÉ, 14 juillet 1672) ». Même définition dans le Complément à l'Académie. E.-G. P.

—

**Saint-Placide ou Sainte-Placide?** (XIV, 4). — C'est *saint* Placide, et non sainte Placide. L'abbaye de St-Germain des Prés, appartenant à l'Ordre de Saint-Benoît, avait juridiction ecclésiastique et civile sur une grande partie du noble faubourg, et avait imposé les noms de plusieurs saints de l'Ordre à des rues du quartier. C'est

ainsi que nous avons encore la rue Saint-Benoît, consacrée aux patriarches des Moines d'Occident; la rue Saint-Romain, en l'honneur, du moine basilien qui initia Benoît à la vie monastique; la rue Saint-Placide, consacrée aux premiers martyrs bénédictins. La rue Saint-Maur, ainsi appelée du nom d'un des premiers disciples de saint Benoît, est devenue la rue *des Missions*, pour éviter la confusion avec une rue du même nom dans le quartier Popincourt.

BRIEUX.

—

**Dumontier** (XIV, 4). — Il s'appelait *Adrien*, et vivait encore en 1791. A cette époque, il demeurait rue Neuve-Saint-Augustin, nº 14, à Paris. A la première Exposition libre, c'est-à-dire non spécialement affectée aux membres de l'Académie royale, décrétée, le 21 août 1791, par l'Assemblée Nationale, il a exposé, sous le nº 443, un cadre contenant des miniatures. C'est tout ce que je sais sur cet artiste. Vérification faite des livrets jusqu'en 1827, il n'a pas exposé de nouveau.

E.-G. P.

—

**Les Philadelphes** (XIV, 8). — Le lieutenant-colonel Vasserot, commandant en second au 17e de ligne, en juillet 1809, a donné l'attestation suivante : « Jacques-Joseph Oudet a été blessé à Wagram; a été transporté à la maison du baron d'Arustein, dans un faubourg de Vienne; y est mort, des suites de sa blessure, peu de jours après, a été enterré dans le cimetière de ce faubourg. Les officiers de son régiment, le 17e de ligne, ont fait placer une pierre sur son tombeau : nul ne s'est tué sur sa fosse. » — Le collabo Joc'h d'Indret trouvera quelques détails sur ce sujet dans les « Témoignages historiques, ou Quinze ans de haute police sous Napoléon, « par M. Desmarest, chef de cette partie « pendant tout le Consulat et l'Empire » (1 vol. in-8, Paris, 1833). C'est un livre d'une sincérité absolue et de haute importance historique; il est trop oublié aujourd'hui. Nodier, emporté par son imagination et guidé peut-être par son intérêt personnel, a trop mêlé d'éléments romanesques à ses *Souvenirs*, qui ne doivent être acceptés qu'avec une très prudente réserve. Quant aux *Mémoires de la Contemporaine*, c'est une compilation à laquelle ont collaboré Lamotte-Langon, Amédée Pichot et Charles Nodier lui-même.

MAX. D'ORGAS.

—

**Chevrier** (XIV, 11). — M. Gillet, dans sa notice historique sur Chevrier (Nancy, 1864, in-8) ne fait point mention de l'ouvrage intitulé : « Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine « d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII. « Adressés à M. David Hume, auteur de « l'Histoire des Plantagenets, des Tudors « et des Stuarts. A Amsterdam et se « trouve à Paris, chez L. F. Delatour, rue « S.-Jacques, à S. Thomas d'Aquin. « M. DCC. LXVI » (in-12, le titre et 197 p.). Les bibliographes attribuent cet ouvrage anonyme au P. Henri Griffet, jésuite. L'auteur de la question posséderait-il des documents certains concernant l'attribution nouvelle ? L'ouvrage n'a point paru sous le nom du Père Griffet, comme le dit M. Faber.

LA MAISON FORTE.

—

**« Henriette et Luci, ou les Amies rivales »** (XIV, 12). — Cette nouvelle fait partie de l'un des ouvrages de Louis d'Ussieux, ou Dussieux, littérateur français, né le 30 mars 1744 à Angoulême, mort le 21 août 1805, au château de Vaud, commune de Pontgouin, près Chartres.

LA MAISON FORTE.

—

**Nouvelles françaises** (XIV, 12). — Par M. d'Ussieux. Paris, Nyon et Belin, 1783, 2 vol. in-8, 1 fleuron qui sert pour le titre de chaque volume, 15 fig., 11 vignettes et 11 culs-de-lampe, par Binet, Desmaisons, Desrais et Martini, gravés par Berthet, Gaucher, Giraud l'aîné, Hemery, Leroy, Martini et Mme Ponce. L'édition de 1775-79 est en 2 vol., 10 fig., 10 vignettes et 10 culs-de-lampe.

LA MAISON FORTE.

—

**Un timbre-poste à identifier** (XIV, 13). — Rien de plus facile. Les îles Turks sont un petit groupe situé près des Caïques, entre Cuba, Haïti et les Lucayes. Elles appartiennent à la Grande-Bretagne.

BRIEUX.

— Timbre créé par l'Angleterre, en 1867, pour le service des îles Turks, qui font partie de ses possessions dans le groupe des Antilles. Elles sont situées au nord de Haïti, aux 21° de lat. et 71° de long. O. La première émission se composait de 3 timbres : 1 penny, rouge pâle; 6 p., gris-verdâtre; et 1 schelling, ardoise. Une nouvelle émission, faite en 1873, présentait les mêmes types et des nuances presque identiques à celles de 1867. Quant aux timbres des îles Ioniennes, leur création est antérieure de huit ou dix ans à celle des îles Turks.

(Bordeaux.) UN TIMBROPHILE.

— D'après l'Almanach de Gotha, la superficie de ces îles est de 25 kil. carrés, et leur population, en 1871, était de 2,845 hab. L'administration anglaise émet des timbres-poste spéciaux pour chacune de ses possessions, quand la position géographique oblige de surtaxer les lettres. G. G.

## Trouvailles et Curiosités.

**Ode de H. de Rochefort à Béranger** (1848). — En feuilletant la *Pomme de Pin*, petit journal littéraire, publié à Strasbourg, il y a une trentaine d'années, par quelques étudiants, dont quelques-uns se sont fait un nom, j'ai trouvé, dans le n° du 25 janvier 1849, le « petit papier » suivant. Puisse-t-il ne pas faire

Gronder dans un lointain profond

son auteur, alors

Bien jeune, et presque enfant encore,

sans compter mes très chers, et parfois un peu chatouilleux, confrères!

FEUILLETON.

*N. B.* Le feuilleton de M. (Stern), intitulé les *Amours d'une vieille fille*, n'ayant pu nous être livré assez tôt, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en transcrivant ici une Ode adressée à Béranger par un jeune élève de 4e, au Collège Henri IV. Nous donnons en même temps la réponse de l'illustre chansonnier. Nous devons la communication de ces deux pièces à l'obligeance de M. Cossatt.

A BÉRANGER.

De quelle encre avez-vous humecté votre plume,
Vous qui mêlez si bien, au fiel de l'amertume,
Le sourire d'Anacréon!
Vous qui de cent couleurs ornez votre palette;
Vous qui tracez, auprès du portrait de Lisette,
Le portrait de Napoléon!

Vous qui fûtes, vingt ans, dans les jours pacifiques,
Comme aux temps orageux de crimes politiques,
L'apôtre de la Liberté!
Vous qui du seul Génie avez porté la chaine,
Et qui savez unir, à la fierté romaine,
La romaine simplicité!

De la haine des rois généreuse victime,
Rien n'a pu mettre un frein à votre voix sublime :
Prisonnier, vous avez chanté!
Et maintenant qu'aux rois votre lyre pardonne,
Tressez, du moins, tressez en paix, pendant l'automne,
Les lauriers cueillis en été!

Que dis-je? Je me perds, dans mon naïf délire!
Je voudrais vous louer, je ne puis que vous lire!
Bien jeune et presque enfant encor,
Je cherche, pour marcher, une main qui me guide,
Et m'agite, en tremblant, dans mon aile timide,
Sans oser prendre mon essor.

Mais l'espoir confiant dissipe les nuages :
A peine si j'entends la foudre des orages
Gronder dans un lointain profond.
D'un sommeil toujours pur ma journée est suivie,
Et je tiens à deux mains la coupe de la vie,
Sans craindre d'en sentir le fond.

Ah! l'avenir viendra me détromper sans doute!
Peut-être, qu'effeuillant les roses sur ma route,
Les combats, les inimitiés,
Ne me laisseront plus, au sein de mes ruines,
Que le triste loisir de compter les épines
Où j'aurai déchiré mes pieds...

Mais, soit que mon esquif ait déroulé ses voiles,
Sous un soleil d'azur ou des cieux sans étoiles,
Dans le calme ou dans le danger;
Pour goûter le bonheur ou braver la tempête,
J'invoquerai l'écho de mon cœur, qui répète
Le nom chéri de BÉRANGER!

HENRI DE ROCHEFORT (1848).

A la prochaine fois, la Réponse... du Berger. Il faut savoir ménager ses friandises. A. B.

—

**Côtés vulnérables de Napoléon le Grand.** — Le comte de Waldburg-Truchsess, le Commissaire prussien, attaché à la personne de Napoléon Ier, pendant son voyage à l'île d'Elbe, a laissé une relation de sa mission, dans laquelle se trouve cette piquante révélation :

« Une circonstance que je voudrais « omettre, mais que ma qualité d'histo- « rien ne me permet pas de passer sous « silence, c'est que notre intimité avec « l'Empereur, auprès duquel nous étions « sans cesse dans la même chambre, nous « fit découvrir qu'il était atteint d'une ma- « ladie galante. Il s'en cachait si peu, qu'il « employait, en notre présence, les remè- « des nécessaires. Nous apprîmes, de « son médecin que nous questionnâmes, « qu'il en avait été atteint à son dernier « voyage à Paris. »

(*Nouvelle relation de l'Itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, rédigée par le comte de Waldburg-Truchsess, p. 34.) I. COSINUS.

—

**Index Society, de Londres.** — Comprenant toute l'utilité qu'offrent aux travailleurs des Tables de matières bien faites, des bibliophiles anglais ont formé une Société qui compte déjà plus de 200 membres. Son secrétaire honoraire a publié un savant et très curieux petit volume de 96 pages (*What is an Index? A few Notes on Indexes and Indexers.* 1877, in-8° 96 p.) On trouve, dans cet écrit, une bibliographie spéciale des *index* en langues anglaise et publiés en volumes séparés; ils s'élèvent à une centaine.

Une énumération pareille, consacrée à la France, serait un véritable service rendu à la science des livres. Nous allons enregistrer quelques volumes en ce genre, en laissant de côté certains ouvrages qui comprennent des *tables* fort complètes et fort bien faites. Il est permis d'indiquer comme modèles les admirables *Bibliographies* de Molière, de Restif de la Bretonne et de Pierre Corneille, dues les deux premières à M. Paul Lacroix, la troisième, à M. Emile Picot. La table qui accompagne l'*Histoire de l'art pendant la Révolution* est aussi complète que scrupuleusement rédigée : elle est l'œuvre de M. Anatole de Montaiglon.

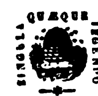
T. B.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

Paris. — Imprimerie de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 8473

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*  *Il se faut entr'aider.*

XIVe année
N° 306

10 Février 1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, (*NOTES and QUERIES* français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

*N. B. — L'abondance des communications (et l'arrivée tardive de plusieurs) occasionne souvent, et notamment cette fois-ci, des retards dans l'insertion. — Les exigences de la mise en pages entraînent aussi des ajournements involontaires.*

### SOMMAIRE





ERRATA. XIV, 33, l. 42, *lisez :* pet. in-12 (*non* in-8). — 38, l. 37. *lisez :* 1734 (*non* 1754). — 41, l. 2, *lisez :* de Bruxelles. — 41, l. 33, *lisez :* au lieu (*non* ou lieu). — 60, *lisez :* vérole (*non* vérité).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1



**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr. — Étranger, 15 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

## 2e DINER de l'*Intermédiaire*.

**Le 2e DINER mensuel de l'*Intermédiaire* aura lieu le**

## LUNDI 28 FÉVRIER

**Prière d'envoyer Adhésions et Communications *en temps utile*, c'est-à-dire avant le 26 février au soir.**

**Il va sans dire qu'on peut souscrire *par lettre*. Contre demande, accompagnée de l'envoi de 8 fr., on recevra la *Carte personnelle* d'entrée ou celle d'invité.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *à suivre, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

---

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

NOTA BENE. — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. N° 306.

Cherchez et vous trouverez. — QUAEQUE SINGULA ... — Il se faut entr'aider.

10 Février 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



### Le Dîner du 31 Janvier.

La soirée du 31 janvier comptera dans les fastes de.. l'*Intermédiaire*.

Son premier Dîner mensuel a été inauguré avec plein succès. Dîner tout aimable, cordial, intéressant, divertissant. - On était une vingtaine; on eût été trente ou quarante, sans les anicroches de la vie parisienne : maladies de la saison, empêchements de la dernière heure, notamment... une « grande première » à la Comédie Française, *la Princesse de Bagdad*, de Dumas fils! — La chère a été digne du menu appétissant qui avait été artistement et poétiquement dressé (1). On a causé, délibéré, toasté, chanté, conté, le tout « à la bonne franquette », et il a été prouvé une fois de plus que « les bons *contes* font les bons amis ».

Le Président a fait part des Communications, Questions, etc., qu'il avait reçues de divers correspondants, et il allait ouvrir le feu-de-file des toasts, lorsqu'on l'a traîtreusement prévenu, en lui portant sa propre santé. Il a riposté par son toast : AUX CHERCHEURS ET CURIEUX *de l'Intermédiaire! aux* LIBRES CAUSEURS *des Lundis dînatoires de l'Intermédiaire!* (Toast détaillé et fortement motivé en neuf couplets humoristiques, qui ont été chaudement accueillis.—Après que la parole eut été donnée successivement à plusieurs convives qui s'en servirent très galamment, le chapitre des Communications a été repris, et l'on a entendu une chanson caractéristique envoyée par un vieux collabo, chanson intitulée L'INTERMÉDIAIRE, portrait fidèle et fort régalant. Chaque refrain était gaiement répété en chœur, sur l'air du *Roi d'Yvetot*. Les communications d'un chacun se sont succédé, en prose et en vers : guitares, madrigaux gaillards, canons, gauloiseries. Le Président, en façon d'intermède, a porté des toasts : *Aux Curieuses, aux Bas...* (pardon!) ANGES-BLEUS *de l'Intermédiaire ; — à* RABELAIS,

Gai Trouveur, grand Intermédiaire
Entre l'Esprit sublime et la vile Matière!...

*— Aux nouvelles* RECRUES *qu'il faut faire à l'Intermédiaire; — Aux* ABSENTS *de l'Intermédiaire!* et il a clos la série par un toast *négatif*, un *Odi profanum* contre le genre ennuyeux et les ennuyeux! — Encore deux toasts, proposés par des convives : *Aux anciens* AMIS *que l'Intermédiaire a perdus et qu'il regrette!— A la* CURIOSITÉ, *mère de toute Science et de tout Progrès!*

Avant de se séparer, on a proposé, et il a été décidé : 1° que les Dîners seraient *mensuels*, sauf à décréter, cas échéant, des vacances; 2° que le compte rendu de chaque Dîner ferait l'objet d'un fascicule spécial et réservé, dont M. Rouveyre a dit qu'il se chargeait; 3° que les Collabos (présents et absents) seraient priés de fouiller dans leurs mémoires et dans leurs *caveaux*, pour y rechercher tout ce qui pourrait fournir matière à des communications *utiles* ou *agréables*, dignes de Jupiter, de Bacchus et de Comus.

Et, enchantés de cette soirée, on s'est donné rendez-vous au Lundi 28 Février.— « *Take a note of!* », comme dit le capitaine Cuttle.

On remarque qu'aucun nom n'est ici prononcé : il a été entendu que chacun gardait à volonté son masque ou son loup, sauvegarde de la liberté de tous. Un des toasts du Président avait été : *Au secret de l'Intermédiaire!*

Les « marquis d'Etymo » de l'Intermédiaire
Sont joliment casqués quand ils s'en vont en guerre!
Malin qui les devinerait:
Il est bien gardé, leur secret!
Vous ne direz pas non ? Vivat pour le secret
De L'INTERMÉDIAIRE!

*P. S.* — N'oublions pas de dire qu'on a aussi agité la question des questions, celle d'une périodicité plus fréquente pour le journal. Il n'est que temps d'y songer, car le Président a exposé que, l'activité des correspondants s'étant accrue, il ne savait comment faire face aux difficultés que lui crée cette heureuse multiplication. L'Intermédiaire ne pourrait-il paraître tous les dix jours? L'éditeur a été prié d'aviser. Mais il est évident que la solution dépend pour beaucoup du *nombre*, et par conséquent de la *propagande* de MM. les Intermédiairistes eux-mêmes. A eux de subvenir, en grande partie, aux frais de la guerre.

(1) Poétiquement... en vers de mirliton, ou de mironton.

Faute d'espace (et d'ailleurs il serait par trop cruel de faire passer les *douze* articles sous le nez de nos lecteurs!), citons seulement : la Croûte-au-pot à la Ventre-Saint-Gris, le *Piscis-non-omnium*, la Langue-Esope, le Mock-Chevreuil, les Chapons *entiers* à la Perrin-Dandin, la Salade de *Raiponce* intermédiairiste, les Coquilles (intermédiairistes), la Bombe-Duchesse-de-Praslin, etc.

*In cauda*, l'Addition, ainsi conçue :

En somme, pour Huit francs, c'est un festin de Trente,
Tel qu'on eût pu l'offrir à Fouché, duc d'Otrante,
Qui ne l'eût, certes, pas mérité tant que vous,
Et ne l'eût surtout pas savouré comme nous!

En tête du Menu :

*Qui dit :* **MENU**, *ne dit pas :* gros,
*Selon Rabelais, le grand maître,*
*Mais, selon lui, les gais propos*
Inter pocula *peuvent l'être!*

Et... Rabelais n'a pas dû être mécontent des *interpocula!*

Disons encore qu'un des convives avait eu la gracieuseté de faire préparer un fort beau Menu allégorique, gravé, que chacun trouva sur son assiette avec double menu culinaire, sur Japon. — Rien que ça!

## Questions.

**Mirabeau. Portrait d'ami à la plume.** — J'ai lu, dans le Dictionnaire de Feller, les vers suivants, dont on n'indique pas l'auteur.

Pourrait-on me le faire connaître?

*Mirabeau.*

L'Éternel, fatigué des crimes de ce monde,
Et voulant le punir par un cruel fléau,
Recueillit un instant sa sagesse profonde,
Puis, dit à Lucifer : « Engendre Mirabeau! »
Le Diable alors le fit à son image :
D'une peau dégoûtante enveloppa ses traits,
Dans son esprit mit l'infernale rage,
Et, dans son cœur, tous les forfaits.

Mais, par les charmes du langages,
Sur les mortels il prit tant de pouvoir,
Que le Démon, dont il passa l'espoir,
Devint jaloux de son ouvrage,
Et ne vit plus en lui qu'un rival odieux
Dont il crut devoir se défaire.
Il eut raison : ce monstre audacieux
Aurait fini par détruire son père,
Envahir le temple des dieux
Et placer l'Enfer sur la terre!

FR. S.

---

**La demoiselle Godegrand** — qui épousa un pendu. Je serais reconnaissant au collabo qui voudrait me dire où je pourrais bien trouver ce conte, cité dans *Gringoire*, la charmante pièce de Théodore de Banville (sc. I)?

(London.) SPOKEN.

---

**La femme, une côte complémentaire.** — Passant en revue diverses définitions données, de la femme, par des maîtres, M. Legouvé dit que Bossuet l'a définie ainsi : « une côte complémentaire ». « Côte » ou « côtelette » ? Le second serait peut-être plus applicable. Mais l'aigle de Meaux n'est-il pas ici en désaccord avec la sainte Ecriture? L'homme, est-il dit, avait été créé « mâle et femelle » (*androgyne*, alors), et si une côte lui a été soutirée pour séparer la femelle du mâle, je ne vois pas là de côte « complémentaire », mais bien une côte « extraite ». Il est vrai que, depuis lors, l'homme court après cette côtelette, pour en faire sa bouchée complémentaire. De là, l'illusion dont Bossuet paraît avoir été le jouet. — Où se trouve la définition en question?

DONGIO.

---

**Quelle est l'origine du mot Paillard?** — D'après Littré, le sens propre est : « Celui « qui couche sur la paille, etc. Ducange « dit : *Palhardus*, homo nihili, et infimæ « conditionis. De là, le sens particulier « que ce mot a aujourd'hui. »

Pardon! Je ne vois pas trop comment les prémisses amènent une telle conséquence? Ainsi, pour ne citer qu'un nom, auquel la qualification s'applique parfaitement, est-ce que Henri IV (on connaît l'anecdote : « Gaillard » et « paillard ») était homo nihili, couchant sur la paille?

D'après Du Breul (Antiquités de Paris), lorsqu'un homme et une femme avaient forfait à l'honneur, la chose étant avérée, on les conduisait, pour sauver l'honneur des familles, à l'église Sainte-Marine, par les ordres de la Cour de l'Official, et là, amenés par des sergents (au cas qu'ils ne voulussent pas venir de bonne volonté), ils étaient mariés par le curé dudit lieu avec « un anneau de paille ». Cet usage ne serait-il pas l'origine du mot « Paillard »? A. D.

---

**Couper dans le pont.** — Quelle est l'origine de cette locution qui s'applique aux « gobeurs de bourdes », à ceux qui, lorsqu'on leur invente une histoire, « croient que c'est arrivé »? X. D.

---

**Petite oie?** — L'aimable fabliau de A. D. relatif à « L'aze me quille » (XIII, 717) nous remet en mémoire une question que nous voulions poser dès longtemps déjà. Quelle est l'origine exacte de l'expression : *petite oie?* Quel en est aussi le sens précis? (En effet, Molière et La Fontaine, pour ne citer que ceux-là, emploient cette même expression dans un sens tout à fait opposé.) Enfin, et notre question sera complète, quelles sont les différentes acceptions connues de ladite locution?

R. M.

---

**La mascotte.** — Une *mascotte*, au dire de MM. Chivot et Duru, les auteurs de la nouvelle pièce des Bouffes-Parisiens, est le contraire féminin du jettatore. C'est une belle et vierge jeune fille (la seconde condition est, paraît-il, nécessaire) qui porte bonheur, rien que par sa présence, à tout ce qui l'entoure.

Je désirerais savoir si ce mot *mascotte* est de l'invention de ces auteurs, ou s'il a été employé avant eux?

G. SAINT-HÉLIER.

---

**Bardache.** — Quelle est l'origine du mot *bardache*, qui se trouve souvent sous la plume des vieux auteurs des XVIe et XVIIe siècles? Ce vieux mot peut-il recevoir une interprétation autre que celle qui lui est communément appliquée?

R. M.

---

**Coquille, terme de typographie.** — A quelle époque remonte l'emploi du mot *coquille*, comme synonyme de faute d'impression, et quelle en est l'origine?

I. COSINUS.

---

**La rue des Grands Degrés.** — Cette rue, située dans le vieux Paris, est parallèle à la Seine et au quai Montebello. Malgré vents et marées, la ville de Paris persiste à écrire sur ses plaques indicatrices : rue des Grands *Dégrés*. A-t-elle une raison pour écrire ainsi? Cette raison, la connaît-on? Ou bien y a-t-il *degrés* et *dégrés*, comme il y a fagots et..... bourrées? Mais alors qu'est-ce que des *dégrés?* Dans l'ignorance où je suis, il n'y a plus ni degré (ni dégré) du médiocre au pire. De la lumière! de la lumière! et même un peu d'orthographe, au risque de déranger mes chers concitoyens dans leur vieille et mauvaise prononciation. La ville de Paris ne fait pas autorité en cette matière, comme

semble le supposer A. Nalis (XIV, 5). Non moins que les têtes couronnées ou... chauves, elle est *régentée* par la grammaire, et le besoin d'un Caristidès se fait sentir. ELDEPAL.

—

**Catherine Howard.** — Il existe, à la Calcographie du Louvre, une gravure petit in-fol., portant la désignation suivante :

*Excell. M. Dominæ Catharinæ Howard excell. Ducis Livoxiæ hæredis conjugis dilectissimæ, vera effigies. Ant. Van Dyck pinxit. Arnoldus de Jode sculpsit. Martinus Vanden Euden excudit.*

Quelle est cette Catherine Howard. Ce ne peut être l'épouse de Henri VIII, qui fut décapitée en 1542, 50 ou 60 ans avant la naissance de Van Dyck. D'autre part, on ne trouve la *Livoxie* dans aucun dictionnaire géographique. Y a-t-il erreur, et le graveur a-t-il voulu dire *Livonie?* Mais Catherine Howard ne figure comme épouse d'aucun des princes qui ont gouverné la Livonie ou la Courlande, dans l'Art de vérifier les dates. Siret, dans son Dict. des Peintres, parle de plusieurs portraits de Van Dyck, mais sans mentionner spécialement celui dont il s'agit. Jal, dans son Dict. crit., à l'art. Howard, ne mentionne aucune duchesse de Livok ou Livoxie. A. P.

—

**Ph. Audinet, graveur de Portraits.** — Sait-on la nationalité, et où était établi l'atelier d'un graveur de petits portraits de la fin du XVIIIe siècle, qui signait : PH. AUDINET? Le récent et remarquable ouvrage de MM. le baron Portalis et Beraldi ne mentionne pas cet artiste. Nous croyons pouvoir circonscrire les recherches entre la France et l'Angleterre. Tous renseignements sur ce graveur seront bienvenus. M***** D, MILES

—

**Les portraits de Dutertre, gravés en Egypte.** — Pourrait-on me dire s'il existe une liste imprimée des Petits Portraits des Membres de l'Expédition française en Egypte (1798-1800) — de profil pour la plupart — dessinés et gravés à l'eau-forte, en Egypte même, par André DUTERTRE, l'un des dessinateurs attachés à la Commission des Arts de l'Expédition, membre de l'Institut du Caire, professeur à l'Ecole impériale de Dessin (1811), chevalier de la Légion d'honneur (1826), etc., né et mort à Paris (9 juin 1753 - 18 avril 1842)?

Je possède une collection de ces petits Portraits, composée de 59 planches différentes, épreuves anciennes, parmi lesquelles je ne vois pas figurer le portrait du Général de Brigade Louis DAVOUT (plus tard Général de division (1801), puis Maréchal de l'Empire (1804), Duc d'Auerstaëdt (1808), Prince d'Eckmühl (1809), etc.

Davout, en 1799, on s'en souvient, fut un des jeunes et brillants généraux qui composaient l'Etat-major de Desaix, lors de la conquête de la Haute-Egypte. Il prit part à toute cette campagne et fut souvent cité pour sa bravoure, son rare coup d'œil, et son audace. Très attaché à Desaix, qui était, non seulement le *Sultan juste* pour les Arabes, mais aussi et toujours le chef le plus bienveillant, l'ami le plus sûr pour les officiers de mérite placés sous ses ordres, Davout ne quitta l'Egypte qu'après la signature du fatal Traité d'El-Arich et repartit pour l'Europe, en compagnie de son général, le 3 mars 1800.

Il est donc peu probable que son nom — ce nom qu'ont depuis lors rendu si glorieux les immortelles campagnes de Prusse, d'Autriche et d'Allemagne! — ait été oublié par Dutertre.

Ma collection Egyptienne doit, nécessairement, être incomplète. Mais encore voudrais-je en être assuré?

Le Musée de Versailles possède une précieuse collection de Portraits originaux des principaux Chefs de l'Armée française en Egypte, dessinés au crayon par Dutertre.

Le portrait du « général Davout » se trouverait-il compris parmi ces Dessins originaux ? ULRIC R.-D.

—

**Le savant Alfisibro.** — Il est fait mention de ce personnage dans la *Vita del Pietro Aretino di Berni* (pag. 5), livret dont j'ai sous les yeux une édition, sans indication de lieu, MDXXXVII, tirée à 50 exemplaires seulement. Il est dit :

« Alfisibro studiava quindici hore, ogni « giorno »

Ou trouverait-on quelques détails sur cet infatigable travailleur? Ne serait-il pas nommé dans quelqu'une de ces épopées chevaleresques fort en vogue, en Italie, au seizième siècle? T. B.

—

**L'abbé Huber.** — J.-J. Rousseau parle, dans ses *Confessions* (livre VII), de l'abbé Huber, ami de La Popelinière, qui était né à Genève en 1699, qui s'était converti au catholicisme, et qui fut chargé d'affaires de France à Turin. Musset-Pathay, Galiffe) dans la Généalogie de la famille Huber) et Sayous (*Le XVIIIe siècle à l'étranger*) ont parlé de l'abbé Huber, assez brièvement. Où trouverait-on d'autres détails sur sa vie, la date de sa mort, l'époque et la durée de ses fonctions à Turin? DEBASLE.

—

**Buffon en Angleterre.** — La Correspondance de Buffon a été publiée en 1860, par M. Nadault de Buffon. Dans une note

(page 225) l'éditeur dit que « depuis le « voyage que Buffon avait fait, dans les « années 1730 et 1731, avec le duc de « Kingston, il avait formé le projet d'aller « en Angleterre. Ce ne fut cependant « qu'à la fin de l'année 1738 qu'il vint « rejoindre à Londres ses anciens amis. « Buffon demeura plus d'un an en Angle- « terre. » Mais, dans ce recueil de lettres, nous en voyons deux (XVIII et XIX) qui sont datées de Paris, 8 février 1739, et de Montbard, 23 juillet 1739. Ces dates sont en désaccord évident avec la date et la durée assignées ci-dessus au séjour de Buffon en Angleterre.

A quelle époque eut lieu ce séjour?

DEBASLE.

—

**Françoise, comtesse Corvin Krasipska.** — Voudrait-on me donner quelques renseignements sur cette comtesse, née en 1742, morte en 1796, qui fut la femme de Charles-Christian-Joseph, prince de Saxe et de Pologne, duc de Courlande (né le 12 juillet 1733, mort le 16 juin 1796)?

SAINT-HÉLIER.

—

**Le Sacré Cœur de Marat.** — M. Beaulieu, auteur de l'article que la Biographie Universelle a consacré à Marat, avance qu'il a eu entre les mains un imprimé, en forme de prière, composé par le citoyen Brochet, de la section révolutionnaire de Marat; on y lisait : *Cœur de Jésus! cœur de Marat! O sacré cœur de Jésus! O sacré cœur de Marat!*

Pourrait-on retrouver ce te pièce, qui doit être fort rare, car elle n'est point, ce semble, signalée dans la Bibliographie spéciale, qu'après quarante ans de recherches persistantes, M. Chèvremont a consacrée au trop célèbre *Ami du Peuple* (*Marat, Index du bibliophile*, 1866, in-8)? Il mentionne, sans détail, un opuscule de 16 pages : *Comparaison singulière de Marat avec Jésus-Christ et avec les Apôtres, et miracles de ces personnages* (Paris, Provost, 1793). Mais ceci paraît autre chose que l'œuvre du citoyen Brochet.

Notons, en passant, que M. Chèvremont fait connaître le procès-verbal d'une cérémonie qui eut lieu à Bordeaux, le 8 sept. 1793, en l'honneur de Marat; les musiques de toutes les églises se réunirent dans l'église Saint-Dominique, la messe des Morts, de Gossec, fut chantée; ensuite, on entonna l'*Hymne des Marseillais*. La Municipalité assista à cette messe qui, célébrée en l'honneur du furibond journaliste, ne manque pas... d'originalité.

A. R.

—

**Déesse de la Raison : Mlle Candeille.** — J'ai connu, dans mon enfance, la femme célèbre qui fut Mlle Candeille, devint Mme Simons, et finit tristement ses jours sous le nom de Mme Périé, veuve d'un peintre, qui fut le second Directeur de l'école de dessin de la ville de Nîmes.

Cantatrice, tragédienne, musicienne, auteur de divers romans : *Lydie, ou les Mariages manqués, Agnès de Méranie*; d'une bonne comédie du répertoire du Théâtre-Français : *La belle Fermière*, où elle créa le principal rôle; d'un recueil de pensées morales : *Le guide du bonheur*, etc.

Est-il avéré qu'elle ait posé pour la Déesse de la Raison dans les saturnales de 1793? A-t-on, à ce sujet, d'autres témoignages que celui de Sébastien Mercier (*Nouveau Paris*, t. IV, p. 140)? Sait-on quelles autres belles femmes, à Paris, ont officié dans les mêmes circonstances?

(Nîmes.) CH. L.

—

**Louis XV a-t-il été calomnié?** — Que faut-il penser des horribles accusations formulées contre Louis XV, dans l'ouvrage *le Nouveau Paris* de Mercier (t, II, p. 123)?

(Nîmes.) CH. L.

—

**Frédérich Dietrich, maire de Strasbourg (1790-1792).** — Il doit y avoir, dans les archives des ministères, et aussi dans celles de l'Académie des sciences, dont Dietrich était membre, des documents intéressants pour sa biographie. Où s'adresser pour en avoir?

E. R.

—

**Adolphe Ricard**, — l'auteur de : *Les Amoureux des onze mille vierges*. Paris, 1802, 2 vol. in-12, br., fig. — Connaît-on quelques renseignements biographiques sur cet auteur?

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Agathe Sticotti.** — En parcourant les premières années de l'*Intermédiaire*, je vois qu'il est question de cette actrice (VI, 231, 310). Pourrait-on compléter les détails déjà donnés, en me disant ce qu'elle devint, après que son mariage avec Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de Labédoyère eut été rompu?

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Gérard de Nerval s'est-il suicidé?** — Je pose cette question, après avoir lu, dans plusieurs journaux, des articles qui ne m'ont pas paru apporter une solution définitive. L'histoire littéraire a, là-dessus, sa légende, qui est peut-être difficile à contredire. Mais, puisque l'occasion s'en présente, je voudrais provoquer, sur ce point de biographie, les actives investigations de l'*Intermédiaire*, persuadé qu'il en pourra toujours résulter quelque étude digne d'intérêt.

(Bordeaux.) EGO E. G.

— Je viens de lire, dans le *Temps* du

27 janvier, une très intéressante lettre de M. Nadar à M. Ch. Monselet, sur une question que j'allais soumettre à mes collabos de l'*Intermédiaire* : « La vérité sur la mort de Gérard de Nerval. » Le pauvre pendu de la rue de la Vieille-Lanterne (25 janvier 1855) s'était-il strangulé volontairement lui-même, ou avait-il été « escoffié » par des « escarpes? » — Cette question m'avait souvent hanté douloureusement. Il paraît que, dans deux notes successives, MM. Ch. Monselet et Ch. Fournier ont conclu au meurtre. M. Nadar vient, avec ses souvenirs personnels les plus précis, les mieux circonstanciés, conclure que Gérard de Nerval s'est tué, et qu'il s'est tué *par honneur*.

La cause est-elle, comme il le pense, entendue? UN CAMARADE.

—

**René de Rovigo.** — Où pourrais-je trouver une Notice, ou tout au moins quelques renseignements précis, sur la vie et les œuvres de René de Rovigo, l'un des Chroniqueurs parisiens de l'ancien *Figaro littéraire*, bis-hebdomadaire, lequel, si j'ai bonne mémoire, mourut dans le Midi, vers 1859, des suites d'une grave maladie de poitrine? Les cinq éditions du Vapereau sont toutes muettes à son sujet. René de Rovigo était-il le fils, le petit-fils, ou le neveu de Anne-Jean-Marie-René Savary, duc de Rovigo, Ministre de la Police sous le premier Empire, ancien Aide de camp de Desaix à l'armée du Rhin, en Egypte et à Marengo? ULRIC.

—

**Livres annotés par Bernard de la Monnoye.** — Le savant ingénieux, dont nous venons de tracer le nom, cher aux bibliophiles, est, avec l'abbé Mercier de Saint-Léger et avec Jamet jeune, le plus infatigable annotateur qu'on rencontre dans l'histoire des livres. Il ne se lassait pas de tracer des notes sur les marges des volumes qu'il possédait. Il céda, de son vivant, sa bibliothèque à un amateur délicat, Gluc de Saint-Port, conseiller honoraire au Grand Conseil. Le Catalogue de la vente, rédigé par Prault, en 1749, signale, parmi ses 3,455 (et 18 numéros), *cent treize* ouvrages annotés par La Monnoye. Nous en avons dressé la liste, trop longue pour être insérée ici, mais qu'il nous soit permis d'en indiquer quelques-uns:

Homerus, 1656, in-4; Eustathius: Commentarius in Homerum, 1559, 2 vol. in-fol.; Æschyles, 1664, in-fol.; Aristophanes, 1607, in-fol.; Epigrammata Græcorum, 1600, in-fol.; Œuvres de Villon, 1537, in-16; Œuvres de Louise Labé, 1555, in-8; Satyres de Regnier, 1667, in-12; Œuvres de M^me^ Deshoulières, 1693; Œuvres de J. B. Rousseau, 1712. N'oublions pas un Rabelais de 1556.

Quelques-uns de ces livres ont été retrouvés. Mellin de Saint-Gelais a fourni de bonnes annotations à l'édition de ce poète comprise dans la Bibliothèque Elzévirienne. Mais tant d'autres, que sont-ils devenus? Ayant entrepris un travail sur La Monnoye, envisagé comme philologue, je serais très reconnaissant envers tout Intermédiairiste qui pourrait signaler la présence d'un de ces précieux exemplaires dans quelque bibliothèque publique ou particulière. A. R.

—

**Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII^e siècle.** — Pourrait-on me dire quels sont, parmi les Mémoires de cette collection, publiés chez Firmin-Didot, avec avant-propos et notes de F. Barrière, ceux qui ont été reproduits *intégralement?*

YOREL.

—

**Pourfour du Petit.** — Quelqu'un de nos gracieux Intermédiairistes pourrait-il dire s'il possède ou connaît un ouvrage intitulé : « Dissertation sur une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte. Paris, 1727, » in-12?

(Citée dans Quérard, Fr. Litt., VII, 86.)

Dans le premier cas, pourrait-il le communiquer, ou, à défaut, compléter les indications bibliographiques ci-dessus ?

L. B. D. M.

—

**Le Journal politique de 1773.** — Tous les Intermédiairistes ne résident pas dans de grandes villes, n'ont pas à leur disposition les riches et nombreux matériaux des bibliothèques et dépôts publics. Ceux qui se trouvent dans une situation aussi défavorable aux recherches sont donc quelquefois obligés d'avoir recours à leurs aimables et complaisants collabos. L'un d'eux voudrait-il bien se reporter à la collection du *Journal politique* et m'aider à élucider le fait suivant, relaté par M. G. Grison, dans un des derniers numéros du *Figaro?*

« Le *Journal politique* de l'année 1773 raconte, au sujet d'une mort apparente, un incident tragi-comique bien curieux. Un particulier, voyageant en Auvergne, tomba malade dans une auberge, et on le crut mort. Le curé du lieu fit inventorier son porte-manteau, et, y trouvant cent louis d'or, crut bien faire en consacrant cette somme à un magnifique enterrement. Il y invita tous les prêtres voisins, alluma une énorme quantité de cierges, fit venir des chantres, etc. Mais, pendant ce temps, le mort, revenant à lui, réclama son porte-manteau, afin de continuer sa route. Surprise du curé, qui, lui racontant tout l'honneur qu'on voulait lui faire, le pria de solder la dépense. Fureur de l'homme, qui

refusa de payer. Enfin procès devant le tribunal de Clermont-Ferrand, qui débouta le curé de sa demande. »

Quelle est la localité où s'est passé cet événement? Quels sont les noms des acteurs?

(Brioude.) A. VERNIÈRE.

—

**Correspondance de Métra. – Mémoires secrets de Bachaumont.** — D'après Vapereau, la Correspondance de Métra paraissait toutes les semaines; a-t-elle été réunie en volumes et peut-on se la procurer facilement? Si j'en juge d'après les nombreux emprunts que lui ont faits tous les auteurs qui ont écrit sur le XVIII° siècle, cette Correspondance peut aller de pair avec celle de Grimm, dont la librairie Garnier achève en ce moment la publication. Ne serait-il pas à désirer que cette librairie fît également figurer la Correspondance de Métra dans sa collection d'auteurs du XVIII° siècle, qui comprend déjà Diderot, Grimm et Voltaire?

J'en dirai autant des Mémoires secrets de Bachaumont, dont l'édition originale est assez incommode. M. Ravenel avait, en 1830, entrepris une édition annotée, mais la publication a été interrompue au 4° volume. « Cette édition, dit M. P. Lacroix, qui a publié un abrégé de l'ouvrage, sera certainement reprise et continuée, aujourd'hui qu'une louable émulation s'est emparée de tous les libraires intelligents, qui, pour répondre aux goûts sérieux du public lettré, remettent en lumière les anciens livres avec tout le soin que réclame cette espèce de restauration historique et littéraire. » Pourtant aucun libraire n'a, jusqu'à ce jour, à ma connaissance du moins, donné raison à M. P. Lacroix. YOREL.

—

**Métra et sa « Correspondance secrète. »** — Le *Temps*, du 11 janvier 1881, contient une chronique de M. Claretie, où je lis ce qui suit : « ..... Le gazetier Métra, « dont le nom ne figure point dans les « biographies et dont la *Correspondance* « *secrète*, politique et littéraire est plus « piquante, à mon sens, que la *Corres-* « *pondance* de Grimm ou que les *Mé-* « *moires* de Bachaumont..... »

Quelques détails, s. v. p., sur ce Métra et sa Correspondance.

I. COSINUS.

—

**Lorrezzo, nouvelle.** — Paris, 1781, in-18. Peut-on me donner quelques renseignements sur d'Arnaud, l'auteur de ce volume? G. SAINT-HÉLIER.

—

**Christicoles.** — Quel est l'auteur d'un petit livre intitulé : « Catéchisme des « Christicoles, avec les vraies réponses « aux questions du prêtre, à l'usage des « vieux enfants... » Paris, an VI (1798), petit in-18, de 108 pages, y compris une Epître dédicatoire à tous les Christicoles. Les 6 commandements de l'Eglise, revus et corrigés, les 50 commandements de la Patrie et un Hymne à l'Etre Suprême.

A-t-il existé une secte des Christicoles, dans le genre de celle des Théophilantrophes, etc.? Rien dans Barbier, Quérard, De Manne, ni dans le Dict. des Hérésies, de Guyot.

A. P.

—

**Pamphlet sur Charles X.** — Vie scandaleuse, anecdotique et dévote de Charles X, depuis sa naissance jusqu'à son embarquement à Cherbourg. Paris, 1830, in-18.

Quel est l'auteur de ce pamphlet, si violent, paraît-il? G. SAINT-HÉLIER.

—

**« Pas de lendemain, » par Ph. Burty.** — *A Paris*, *Chez l'Auteur*, 1869, in-8. Volume très rare, avec une charmante Eau-forte de Edm. Morin, sur chine. Texte encadré. — 20 francs. »

Cet ouvrage, que je trouve ainsi annoncé, dans un catalogue de Livres anciens à prix marqués, a-t-il quelque rapport, autre que celui de la ressemblance de titre, avec le joli conte de VIVANT DENON : *Point de lendemain*. Paris, juin 1777, et depuis, souvent réimprimé)?

TRUTH.

—

**La Femme qui passe.** — Quelqu'un de vos aimables collabos a-t-il conservé le souvenir du charmant article paru, sous ce titre, dans le *Figaro*, il y a nombre d'années déjà? Prière d'indiquer le numéro en question et, si possible, le nom de l'auteur. T. D. X.

—

**L'Eau de George Sand.** — Il y a bien, de cela, quinze à dix-huit ans : tous les journaux (et le *Figaro* bis-hebdomadaire entre autres) annoncèrent, à leur quatrième page, la mise en vente, par un maître coiffeur parisien, ou fabricant quelconque de produits chimiques, grand admirateur des œuvres de Mme Sand, d'une nouvelle Eau de Toilette, tout fraîchement baptisée par lui, et ce avec l'autorisation préalable de l'illustre écrivain : EAU DE GEORGE SAND.

Cette annonce reproduisait (en *fac-similé*, si j'ai bonne mémoire) l'étiquette complète, texte et vignette, dont devait être revêtu chaque flacon. Quelque collectionneur, qui aurait conservé une de ces étiquettes, pourrait-il m'en citer le texte, exactement, et me donner le nom et l'adresse de l'inventeur? Etait-ce une eau *à secrets*? Avait-elle le don particulier

de faire pousser des chefs-d'œuvre entre les doigts de ceux qui en faisaient habituellement usage? ULRIC.

## Réponses.

**Les jolies coquilles** (II, 321, etc.; III, 139, etc.; IV, 137, etc.; V, 94, etc.; V, 94, 424, etc.; XII, 105, etc.; XIII, 512, 545, 665). — Prenez en patience, cher Directeur, les coquilles que vous envoient trop souvent vos « pèlerins » d'Intermédiairistes. Voyez celle que j'ai cueillie, hier, 23 janvier, dans un journal dont l'impression me paraît, pourtant, généralement correcte. C'est *la République française*, en première page, premier-Paris de la 6e colonne : « Aujourd'hui le patriotisme de « cocher, qui fut jadis l'initiateur de tant « de progrès et qui inspira de si nobles « dévouements, a fait place à l'amour de « la patrie. »

Patriotisme de *cocher!!...* O. O.

—

**Poésies de Gavarni** (III, 648). — Guillaume Chevalier, si connu sous le nom de *Gavarni*, fit des vers pour prouver qu'il pouvait faire tout. Il commença et finit aussi par la science. On connaît sa charmante nouvelle : *Madame Acker*, et j'ai de lui deux pièces de vers : *La Pie de la prison* et *A Louise*, qui ne le cèdent en rien aux strophes citées par Sainte-Beuve.

A. D.

—

**Tant pis, tant mieux** (VII, 714; VIII, 27, 53). — M. Guizot avait raison. Ce conte, imité par Collin d'Harleville, est bien de Boufflers, quoique non compris dans le recueil de ses œuvres. Le voici, d'après Meister, tel qu'il figure dans la Correspondance de Grimm, à la date de janvier 1785 :

*La Rencontre des deux amis.* — Deux amis, qui depuis longtemps ne s'étaient vus, se rencontrèrent à la Bourse. — Comment te portes-tu? dit l'un. — Pas trop bien, dit l'autre. — Tant pis. Qu'as-tu fait depuis que je t'ai vu? — Je me suis marié. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car j'ai épousé une méchante femme. — Tant pis. — Pas tant pis, car sa dot était de deux mille louis. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car j'ai employé une partie de cette somme en moutons qui sont tous morts de la clavelée. — Tant pis. — Pas tant pis, car la vente de leurs peaux m'a rapporté au delà du prix des moutons. — Tant mieux. — Pas tant mieux, car la maison où j'avais déposé les peaux de mouton et l'argent vient d'être brûlée. — Oh! tant pis. — Pas tant pis, car ma femme était dedans. A. D.

—

**Question d'état pour les Poulardes de La Flèche contre celles du Mans** (VIII, 326). — Cette pièce et la suivante sont indiquées au n° 40 du « Catalogue d'une curieuse collection de livres sur l'histoire générale et particulière et sur les idiomes des provinces de la France.... » vente en mars 1843 (Paris, Colomb de Batines): « *Les Poulardes du Mans contre les Dindons de la Flèche*. Paris, an IX, in-4. — L'auteur de ces deux facéties pourrait bien être : J.-T. Bruguière, du Gard.

H. DE L'ISLE.

—

**Terre sigillatée** (IX, 325, 381, 410; XIII, 554). — A Bordeaux, il y a des pharmaciens, n'est-ce pas? Si le collabo M. M. A. avait consulté le sien, ce qui était rationnel, puisqu'il s'agit d'un médicament, celui-ci lui aurait montré, dans son Dorvault (dernière édition), le passage suivant, page 302 :

« Les anciens médecins employaient « une foule de terres bolaires : telle est, « en particulier, la *terre sigillée*, ou *terre* « *de Lemnos*, substance *alumineuse* ou ar- « gileuse rosée, ainsi nommée de sa forme « en petites boules aplaties portant un « sceau (*sigillum*), et de ce qu'on la tirait « de l'île de Lemnos; ses propriétés sont « celles du bol d'Arménie... etc. »

Voilà la vérité, selon la science. En 1818, les auteurs de relations de naufrage pouvaient être de fort bons marins, mais... *Ne sutor ultra crepidam*. Dr BY.

—

**Famille Jamin, en Poitou** (IX, 677, 734; XIV, 44). — Je ne possède pas le Dictionnaire cité; M. Barbier (XIII, 747) s'empressera de donner tous les renseignements à M. J.-G. de G.

LA MAISON FORTE.

—

**Prénoms singuliers** (X, 291, 342, 759; XI, 16, 141, etc.; XII, 394, 494, 589).— « Un nommé Chambergeot, de la famille des Leseau, de Paris, portant les armes en Flandre, on le fit parrain d'un enfant dont le père s'appelait M. Dieu; il nomma cet enfant Maur, afin qu'on pût dire Maur-Dieu, sans jurer. » (326e Historiette de Tallemant des Réaux. Edit. Garnier.) Voilà l'une des plaisanteries indiquées par O. D (XI, 142). Quel est le nom scientifique du pou du pubis, pour ne pas le nommer par son nom vulgaire?

LA MAISON FORTE.

— A Genève, le 2 août 1798, naquit le fils d'un nommé Jacques Baudit; et cet enfant fut nommé *Sixamis* Baudit, parce que ses parrains étaient au nombre de six : MM. Bouvier, Coullet, Guillebaud, Nourrisson, Pellet et Solberger. DEBASLE.

—

**Citations à sens détourné** (XI, 224, 255; XIII, 461, 491, 524, 555). — Un avocat, dans une cause, meilleure en droit subtil qu'en fait et en morale, invoquait cet adage romain : *Neminem lædit qui jure suo utitur.*— Son confrère l'interrompt par cette citation de Boileau :

Le *latin* dans les mots, brave l'honnêteté!

L.

—

**Broche** (XIII, 227, 282, 332, 402, 584; XIV, 15). — Puisque la question revient, tâchons de l'élucider un peu plus qu'elle ne l'a été jusqu'ici, en rappelant les habitudes du petit commerce et des petits escompteurs auxquels il s'adresse dans l'industrieuse ville de Rouen. Il y circule des liasses de petits effets, dont la valeur totale ne dépasse pas souvent une centaine de francs, et qui passent de main en main jusqu'aux jours des échéances où le dernier porteur les encaisse séparément. Ces effets sont *embrochés* sur une épingle, et c'est de cette habitude qu'a dû naître, ainsi que le dit le collabo Eldepal, l'habitude de les appeler *broches*.

UN PETIT COMMERÇANT.

—

**Les « Doubles » de nos Bibliothèques publiques** (XIII, 354, etc., 712; XIV, 19, 46). — Prosper Mérimée écrivait, en 1858, à mon oncle Panizzi, Conservateur des imprimés au British-Museum, une lettre que vient de publier la *Nouvelle Revue*, et dans laquelle on peut lire :

« Vous trouverez, dans le *Constitutionnel* d'aujourd'hui 7 juin (1858), un article assez curieux sur les échanges de livres faits par la Bibliothèque d'Augsbourg : d'où il résulte qu'ils vendent les bons et gardent les mauvais. Cela s'appelle *se défaire des doubles.* »

Telle est l'ignorance et la négligence de vos bibliothécaires peu bibliothécaires et de leurs supérieurs, qu'il en est toujours de même. NEPOS.

—

**Charlemagne a-t-il été canonisé**? (XIII, 388, 440, 468.) — La canonisation de Charlemagne, émanant d'un anti-pape, Paul III, est sans valeur réelle. Elle fut, toutefois, admise en Allemagne, et en France par Louis XI. Nous avons lu, dans *la Academia* de Madrid, qu'à Gérone le culte de cet empereur dura jusqu'en 1484, époque où le pape Sixte IV le défendit. D'après une tradition, le grand empereur aurait chassé les Mores de cette ville et aurait bâti la cathédrale qu'on y voit encore. Cette tradition fabuleuse est la cause de cette longue popularité. On conserve, dans la cathédrale de Gérone, une statue de l'empereur, dont *la Academia* a donné la gravure, et, tous les ans, on l'exposait, le jour de sa fête. Au commencement de ce siècle, le second dimanche de carême, on prononçait encore son panégyrique à Gérone.

POGGIARIDO.

—

**Madame de Créquy** (XIII, 459, 508, 534). — Mais il me semble que nous avons causé de ses prétendus Mémoires, et fort amplement, il n'y a pas bien longtemps, trois ou quatre ans peut-être. Je me souviens qu'on a même rappelé l'amusante anecdote du *Val funeste* (devenu le *Vol funeste*). L'*Intermédiaire* gagne des années, tant mieux! et je lui en souhaite de nombreuses encore! — Mais il ne faut pas qu'il se mette à rabâcher. La vraie Mme de Créquy, sur laquelle M. de Lescure a écrit une notice, publiée d'abord dans le *Correspondant* et insérée depuis dans son volume : *Les femmes philosophes* (p. 350), ne ressemblait en rien à l'auteur des Mémoires. POGGIARIDO.

—

**Quelques pseudonymes à découvrir** (XIII, 523, 624, 650). — *Perkeo*, du *Figaro*, n'est pas Flor Oscar (oh! *Oscar*, quelle coquille!), comme le collabo A. T. l'a écrit, mais bien *Flor O'Squarr*.

L. Dutertre, qui signe aussi *Argus* dans le *Figaro*, est M. Diguet, cousin du poète Charles Diguet. Le collabo La Maison Forte a, ci-dessus, commencé par Gil-Naza la série des artistes dramatiques. Prière de continuer.

(England.) G. DE SAINT-HÉLIER.

— Me pourrait-on dire quel est le très spirituel chroniqueur du *Moniteur universel* qui signe *Bernadille?*

CURIOSUS.

—

**A propos de « Bonaparte » et autres. Ode de V. Hugo** (XIII, 635). — Plusieurs des Odes de V. Hugo figurent, en effet, publiées en brochures, avant d'être, à peu près toutes, réunies aux volumes de ses œuvres. Je ne parle ici, bien entendu, que des pièces publiées à part, en plaquettes. Quelques-unes ont deux éditions.

Voici la liste complète, je crois (je parle pièces en main), de celles qui sont connues, et dont on trouve encore quelques rares exemplaires, cotés fort cher: Les Destins de la Vendée, 1819. Première publication partielle de l'auteur.= Le Télégraphe, Satire, 1819. Non reproduite.= Ode sur la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux, suivie d'une Ode sur la mort de S. A. R. le duc de Berry, 1820. = Le Génie, 1821.= Buonaparte, 1822.= Le sacre de Charles X, 1825. = A la Colonne de la place Vendôme, 1827.= Le retour de l'Empereur, 1840.

*Le Télégraphe*, satire, qui est une réponse aux critiques des *Destins de la Ven-*

*dée*, n'a pas été reproduite. Elle est aujourd'hui à peu près introuvable.

Je possède trois brochures de l'Ode sur la naissance (non le baptême) de S. A. R. le duc de Bordeaux. Mais ces trois brochures ne font que deux éditions, car la première est une livraison détachée du Conservateur littéraire, en tête de laquelle cette pièce parut pour la première fois. La même année 1820, parurent deux éditions de l'Ode séparée, la première à Paris, la seconde à Nantes. On y joignit l'Ode sur la mort du duc de Berry, parue, peu de jours après la mort de S. A. R., dans la VII[e] livraison du même Conservateur littéraire. Une note, ajoutée dans la brochure, au bas de cette pièce, indique qu'elle a dû être publiée isolément. Je ne l'ai jamais rencontrée.

Si M. Ph. Burty possède une ode sur le *baptême* du duc de Bordeaux, 1821, cette brochure est, je crois, ignorée aujourd'hui : je ne l'ai jamais vue indiquée nulle part.— L'Ode au Génie est toujours cataloguée en date de 1821; j'en trouve pourtant un exemplaire à la date de 1820 (Catalogue Rouquette, 1876).—Le Sacre de Charles X a deux éditions. La première, chez Ladvocat, est sans date et in-8 (1825); la seconde, de l'Imprimerie royale, est in-4 et bien datée de 1825.

L'Ode à la Colonne a deux éditions, une in-8, l'autre in-18. Du moins, les deux sont-elles annoncées au verso du faux titre de *Cromwell*, 1828. Je ne possède et ne connais que celle in-8.

Je n'ai pas connaissance non plus d'une deuxième édition de l'Ode à Buonaparte.

Quant au volume des Nouvelles Odes, in-8, 1824, dont parle M. Ph. Burty, voici l'explication qu'il demande. Son exemplaire in-8 est la véritable édition originale. J'ai découvert, il y a longtemps, l'annonce de cette édition, qui me paraît être ignorée aujourd'hui, dans le second volume de la Revue Française (1823-24), au bas d'un article critique écrit par Al. Soumet, sur ce livre qui venait de paraître. Voici l'annonce : « Un volume gr. in-8, orné d'une charmante gravure, prix : 4 fr. Ladvocat, libr. » Et remarquez que l'édition in-18 n'est pas même mentionnée! Ce premier tirage in-8, fait à très petit nombre sans doute, à cette époque, aurait donc disparu depuis. Du moins, dois-je le croire, car, d'après cette annonce, j'en ai cherché la trace un peu partout; j'ai consulté tous les Catalogues imprimés depuis une douzaine d'années, depuis surtout qu'on a commencé à s'occuper des Romantiques, tous les Catalogues de l'époque, et je n'ai pu rencontrer l'annonce d'un seul exemplaire.

L'édition in-18, de 1824 aussi, la seule que l'on trouve aujourd'hui, et la seule reconnue, depuis Asselineau, comme édition originale, a été publiée presque aussitôt, comme il fut fait pour les *Orientales* (1829), in-8 et in-12, et pour *Notre-Dame de Paris* (1831), dont il existe deux éditions originales.

Seulement, pour les Orientales, c'est bien l'édition in-8 qui est restée comme l'originale, et, quoique rare et fort chère, on la trouve encore.

Mes compliments à M. Ph. Burty, l'heureux possesseur de cette précieuse rareté, exemplaire peut-être unique, et... en très bonnes mains.

(New-York.) C. J. B.

—

**Variations de l'ancien français** (XIII, 668). — La terminaison *oi* ou *ois* avait et a encore différents sons, selon les provinces. Si, à la Roche-sur-Yon, on dit : *c'est moâ;* sur les bords de la Loire, entre Angers et Saumur, le paysan dit : *c'est moué.* — Saint François, qu'on appelle *saint Françouès* à Saint-Mathurin, entre Angers et Saumur, s'appelle *Français* à la Bohalle, à 5 kilom.— Une *oie* devient une *ouais* à Saint-Mathurin, une *oas* à la Roche-sur-Yon, une *oye* ou *oille* ou *oïe* dans l'île de Noirmoutiers.

Ne généralisons jamais quand il s'agit de prononciation : tout ce qu'on sait ne peut s'appliquer qu'à un point, dans l'espace comme dans le temps.

D[r] Chrysostome II Mathanasius.

—

**Singulière peine infligée aux adultères** (XIII, 670, 725; IX, 324, 380, 409, 468). — Je n'ai pas ouvert de dictionnaire grec-français depuis quelque trente ans; mais je me rappelle encore que nos anciens, au lycée, ne manquaient pas de nous faire chercher le mot ῥαφανιδόω, dès qu'on nous mettait entre les mains le bouquin du vieux Planche : nous y apprenions une « singulière peine infligée aux adultères. »

Raphanis.

—

**Bacalar** (XIII, 699, 751; XIV, 27). — Pourquoi chercher une explication savante à cette locution populaire? Ecrivez-la en trois mots : *bac à lard*, comme on dit d'un soulard : *sac à vin*. Ce sera un gros lourdaud de paysan, se nourrissant de pommes de terre au lard. N'est-ce pas cela? et qu'ont donc à voir là dedans le sanscrit et le mérovingien? Baron P...

—

**Pleuvoir à batrace** (XIII, 699, 752; XIV, 25). — « Batrasse » est une onomatopée par à peu près, pour imiter le clapotage de l'eau. Les Wallons disent : pleuvoir *à dig et dac*. Ce qu'il a fait ici (à Bruxelles) depuis un mois, hélas! Baron P...

—

**Rabie læsus** (XIV, 1). — Passons la parole à Tallemant de Réaux : « Rabelais fit l'anagramme de Calvin : *Calvinus*, *Lucianus*; l'autre fit la sienne, *Rabelesius*, *Rube-læsus*. » (356e historiette. Subtilité, présence et adresse de corps et d'esprit.) — La leçon donnée ici doit être mauvaise. Rube-læsus : atteint de rougue ou de rogue, ne vaut pas : atteint de rage.

La Maison Forte.

--

**Tran-Tran, Train-Train** (XIV, 3). — Voir un intéressant article du Courrier de Vaugelas (10e année, n° 12, 15 nov. 1880). Littré fait observer que « train-train est une corruption de tran-tran, par confusion, comme si le mot de *train* était dans ce terme. » J. Lt.

— La similitude de signification a mené de l'un à l'autre. *Tran-tran* a été employé par Saint-Simon, Dancourt et de Caylus, et indiqué par Pasquier, Ménage, Furetière, Richelet, Leroux, etc. Mais je n'ai jamais vu l'emploi de *train-train*, si ce n'est dans la conversation familière. Je résume ici ce qu'a dit le Courrier de Vaugelas. D'où vient ce mot, réduplication de la syllabe *tran?* Les étymologistes sont d'accord pour y voir une onomatopée, mais il y a trois opinions au sujet du bruit que *tran-tran* sert à peindre : 1° Ménage le rapporte aux violons qu'on accorde. 2° L'auteur du Dictionnaire Rouchi-Français pense que c'est une imitation du bruit que fait un moulin qui blute la farine, d'après cette ancienne chanson :

Lon lon la,
Liron fa,
En le sac est le blé,
Et le tran, tran, tran,
Est l'argent du meunier.

3° Enfin, selon Furetière et Pasquier, *tran-tran* est une métaphore, qui se dit du son du cor de chasse.

A laquelle de ces opinions donner la préférence ? Non pas aux violons, parce qu'on a plus généralement adopté le terme de *from-from* pour désigner le bruit que font les musiciens en accordant cet instrument. — Au milieu de ses *tic tac*, le bluteau du moulin rend bien le bruit de *tran-tran*, mais il est impossible d'en tirer le sens figuré donné à notre locution. — Reste la troisième opinion, et c'est la vraie : d'abord on trouve, dans Du Bartas, que le veneur

Ensuite Du Fouilloux, dans le chapitre de sa Vénerie intitulé : « Comme on doit sonner de la trompe », écrit le mot *tran-tran* sous des portées de musique, un si grand nombre de fois, que le doute n'est plus possible, surtout en considérant qu'on faisait l'éloge du piqueur, en disant de lui qu'il connaissait le *Tran-tran* (l'ensemble des différentes sonneries de la chasse du cerf). C'est donc par comparaison qu'on a pu dire de quelqu'un qui est engagé dans les affaires commerciales ou autres, qui exerce une profession, qui fait un métier quelconque et est rompu à ce métier, qu'il en connaît le *tran-tran*, c'est-à-dire la routine, la marche ordinaire et même la finesse. A. D.

— Je tire un exemple du petit libelle intitulé : « Le Triomphe de Pradon » (à Lyon, 1684, in-8 de 88 pp.). L'auteur critique la 1re satire de Despréaux, et dit : « La peinture de la pauvreté, de Saint-Amant, ne seroit pas mal, sans ce chipotage de petit détail de *rien* et de *bien*, de *lit* et de *placets* engagés, qui n'ont point d'idée nette ni plaisante. Mais, pour la rime de *destin* et de *faim*, elle n'est pas autrement délicieuse aux oreilles des Muses. Quel manque de mémoire et de jugement ! Après avoir dit que le roi tire Phébus de l'hôpital, il dit qu'un poète n'est plus à la mode, et que le plus excellent esprit sera moins bien traité à la Cour que le plus grand fou..... Le voicy maintenant dans son fort : il nous va faire une énumération métaphorique du Tran-tran du Palais, farcie d'érudition vulgaire. Vous avez bien raison de dire, dans vos vers, qu'il le faudroit renvoyer à la poudre du Greffe; c'est là son elément, luy qui ne connoist point d'autre Apollon qu'Ariste (M. de Lamoignon), d'autre Parnasse que Baville (terre app. à M. de Lamoignon), et d'autre Hypocrène que Polycrène. »

Qu'on relise donc le passage cité de Despréaux, et l'on aura une idée du *tran-tran* du Palais.

Dr Chrysostome II Mathanasius.

—

**Avoir bon** (XIV, 3). — « J'ai trois francs de bon » signifie : J'ai trois francs de *boni*. Ces deux expressions sont-elles mauvaises?

La Maison Forte.

— J'ai bon trois francs, « ai trois francs de bon » est évidemment un flandricisme. On sait que dans une grande partie du département du Nord, le flamand est resté la langue usuelle. Or, en flamand, on dirait (et la locution est grammaticalement correcte : « ik heb drij franken te goed » (j'ai trois francs de bon).

(Anvers.) V. D.

— Même locution en allemand : « Ich « habe drei Franken zù gut. »

T. D. X.

— Traduction littérale du flamand : « te goed hebben ». La langue nationale ou maternelle du Nord de la France est

la langue flamande, parlée par la majorité des Belges. Quoique, depuis plus de deux siècles, l'usage de cette langue soit interdit dans la Flandre française, elle y est restée jusqu'à ce jour la langue usuelle du peuple, et n'y a perdu que très peu de terrain. *Avoir de bon* n'est donc que du flamand travesti.

DE SEYN VERHOUGSTRAETE.

— Terme usité par les typos, dans les ateliers d'imprimerie. « Avoir du bon », avoir de la composition non portée sur son bordereau, et qu'on garde pour la compter à la prochaine « banque ». C'est le contraire du « salé ».(Dict. de la langue verte typographique, par Eug. Boutmy. Paris, Liseux, 1878, p. 66.)

On a toujours « du bon » de reste, à chaque numéro de..... l'Intermédiaire. Est-ce.... toujours du bon? ED. A.

—

**Freluquet. Sequin-Sequet, etc.** (XIV, 3). — Ménage donne la définition italienne suivante : Moneta antica di Francia, mero quattrino (Dict. étym., v° *Frelu* (dont « Freluquet » n'est qu'un diminutif). Terme d'injure ou de mépris. Le *quattrino* est la 4e partie d'un *soldo*, c'est-à-dire un liard...

(Grenoble.) A. P.

—

**Lit d'ange** (XIV, 4, 60.) — Pourquoi cette dénomination? N'est-ce pas parce que dans les lits de cette espèce les rideaux furent d'abord soutenus par un ange ou un groupe d'anges sculptés, accrochés au plafond (remplacés ensuite par des cadres, des couronnes, des aigles sous l'Empire, et, plus simplement, de nos jours, par des flèches ou des anneaux)? Et n'est-ce pas par analogie qu'on a appelé ciel-de-lit le couronnement ou la partie supérieure de ce meuble?

(Grenoble.) A. P.

— Le lit d'ange, ou « en ange », était un lit sans quenouilles ou piliers, et dont on retroussait les rideaux. Littré n'explique pas pourquoi le nom d'Ange a été donné à cette forme de lit. Ne serait-ce pas parce que les deux rideaux suspendus et à moitié repliés étaient comparés aux deux ailes d'un *angelos* céleste? J'ai dormi les nuits de ma jeunesse dans un lit en ange, placé près d'un vénérable lit à quatre quenouilles, où reposait ma mère, et ce lit est encore en usage en Touraine. A. D.

— Très probablement une corruption des mots *lit de langes*, dont on a fait *lit de l'ange*, et enfin *lit d'ange*. Dans plusieurs contrées, notamment dans le Lot-et-Garonne, on appelle encore aujourd'hui *lit à langes* le lit décrit par Furetière au mot *lit d'ange* : « Celui qui n'a point de quenouilles ou piliers, mais qui a de grands rideaux suspendus au plancher en guise de pavillon. » J. R. D.

—

**Donner les faschenottes** (XIV, 6).— Ce dicton, qui paraît avoir cours en d'autres provinces, n'est pas usité en Lorraine. Faschenotes, pischenotes, faischinettes ou féchenattes, signifie « fagots, petites fascines. »

Un ancien usage voulait qu'à Nancy, capitale de la Lorraine, les époux qui avaient contracté mariage dans le courant de l'année se réunissent, le dimanche des Brandons, au Palais Ducal. Quelle que fût la qualité et condition des nouveaux mariés, nul de ceux-ci ne pouvait, sous peine d'amende, se dispenser d'assister à la procession des *Féchenattes*. Les ordonnances de police de l'Hôtel de ville étaient, à cet égard, très sévères. Le Duc et la Duchesse nouvellement mariés étaient tenus, tout comme de simples bourgeois, d'y assister ou au moins de s'y faire représenter.

Dès le matin du dimanche des Brandons, les épousés de l'année sortaient de la ville par la porte Notre-Dame, et allaient couper, au bois de Boudouville, des fagots ou petites fascines de bois mort, que chacun des nouveaux mariés rapportait pour la procession. Les sergents de ville avaient le privilège exclusif de vendre ces fagots hors de la porte, ainsi que les attributs dont les femmes devaient se parer, pour indiquer les devoirs qu'elles avaient à remplir dans leur ménage. En 1699, la femme du duc Léopold, étant enceinte, parut à cette procession avec un petit berceau de vermeil suspendu à son corsage.

Chaque époux, chargé de son fagot orné de rubans, se rendait ensuite au Palais Ducal, accompagné de sa femme, qui portait un bouquet et l'attribut qu'elle se choisissait. De la Salle des Cerfs, la procession se rendait sur la Carrière, dont elle faisait le tour, et se dirigeait sur la place devant l'Hôtel de ville, où l'on déposait en tas les fagots et les bouquets, pour en faire une bure (feu de joie). Les nouveaux mariés entraient ensuite à l'Hôtel de ville pour s'y faire inscrire et recevoir certaines exemptions, dont ils conservaient le privilège pendant toute l'année. La procession revenait ensuite dans la cour du Palais Ducal, où l'attendaient les jeunes gens, garçons et filles à marier. Les nouveaux époux ouvraient le bal, et pendant la danse, les jeunes gens jetaient des *pois épechis*, c'est-à-dire grillés et épicés. Ces pois assez durs occasionnaient souvent des chutes aux danseurs et provoquaient l'hilarité générale. A sept heures, il y avait grand souper à l'Hôtel de ville, après lequel on allait mettre processionnellement le feu à la bure. Quelquefois on y ajoutait un feu d'artifice. Pendant la bure, les nouveaux

mariés, réunis sur le balcon de l'Hôtel de ville, avaient le droit de proclamer les « valentins » et les « valentines » pour l'année qui s'ouvrait. Un couple demandait : « Qui donne-t-on à M. A...? — Un autre couple répondait : « Mlle B... » La foule approuvait ou improuvait chaque choix. Le « valentin », futur époux désigné, devait envoyer, dans le courant de la semaine, un bouquet ou un cadeau à sa « valentine ». Si celle-ci l'agréait, elle s'en parait le dimanche suivant, et se présentait à la toilette de la Duchesse. Les « valentines », de leur côté, en signe d'agrément, devaient inviter le « valentin » à un bal, qu'elles donnaient à cette occasion. Soit que le « valentin » ait négligé le cadeau, soit que la « valentine » ait repoussé son « valentin » en ne l'invitant pas à la danse, les voisins brûlaient un feu de paille devant la porte de la maison de celui qui avait failli aux convenances. Ces jeux, qui s'appelaient « Brûler le valentin, ou la valentine, » étaient une protestation contre le choix fait par les nouveaux mariés, de même qu'une marque de mépris à l'égard de celui qui refusait le mariage. (V. Noël, Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine, n° 5, p. 29; — Lionnois, Hist. de Nancy, t. I, p. 54; — J. Cayon, Hist. de Nancy, p. 218, etc.). Tous les Nancéistes se sont occupés des *Féchenattes*. Observons que ceux-ci ne se *donnaient* pas, et que par conséquent le dicton est faux. Il est probable qu'on a voulu dire en l'exportant : *donner des valentins aux Féchenattes*, c'est-à-dire donner des époux à la fête des Féchenattes. CH. COURBE.

—

**Cologne était-elle comprise dans la Hollande?** (XIV, 7.)—Il existe une édition des « Lettres sur les Anglois », sans date, de 1725, in-8, qui pourrait bien être l'édition de Hollande citée par Debasle.

LA MAISON FORTE.

— Le contexte même de la phrase citée prouverait qu'il y a eu trois éditions des Lettres de M. de Muralt : Genève, Hollande, Cologne. E.-G. P.

—

**Les Heures perdues, de R. D. M.** (XIV, 10).— Ce recueil de vingt-neuf Nouvelles, « dans lesquelles les esprits mélancoliques « trouveront des remèdes propres pour « dissiper cette fâcheuse humeur », ainsi que le porte le titre, est mentionné par Brunet, qui fixe à 1615 la date de la première édition. La dernière, de 1662 (Paris, Maucroy, d'Houry ou Bienfaict), contient deux Nouvelles, qui ne sont pas dans celle de Lyon, Larjot, 1620. Après ces indications, Brunet ne révèle pas le nom de l'auteur, encore inconnu, qui s'est caché sous les initiales R. D. M., quoique cette question ait déjà été posée et ait reçu plusieurs réponses (VI, 139, 214, 280; IX, 44, 104, 427, 459, 494). — Un recueil, portant le même titre, attribué successivement à Gayot de Pitaval et à l'abbé Bordelon, a probablement fait oublier le précédent à Quérard et à Barbier, qui ne s'en sont pas occupés. Parfois même on les a confondus : il reste donc un nom à appliquer aux initiales R. D. M. A. D.

—

**Chevrier** (XIV, 11).— J'ai toujours entendu dire que l'ouvrage en question était du P. Henri Griffet, jésuite, et je ne me doutais pas que le véritable auteur fût Chevrier. Quelles sont les preuves de cette attribution? Au surplus, voici le titre complet du livre : *Nouveaux éclaircissemens sur l'Histoire de Marie, reine d'Angleterre, fille aînée de Henri VIII, adressés à M. David Hume, auteur de l'Histoire des Plantagenets, des Tudors et des Stuarts* (A Amsterdam, 1766, in-12, p. 197). Ils ont été réimprimés et insérés au t. VI, p. 1-36 (2e série), des *Archives curieuses* de Danjou.— Au moment de leur apparition, il en a été rendu compte dans les Mémoires de Trévoux (1766, pp. 174-175 et 405-417). PIERRE CLAUER.

— On peut affirmer que Chevrier, mort en 1762, n'est pas l'auteur des *Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre*, publiés sous le pseudonyme de *Henri Griffet*, à Amsterdam et Paris, 1766.— On a attribué à Chevrier une infinité d'ouvrages qu'il aurait répudiés. Chevrier n'est pas l'écrivain qu'on pense, et c'est étrangement se tromper que de le croire l'auteur de beaucoup de rapsodies du dernier siècle. Il faut être en garde contre tout ce qu'on dit venir de lui. Nous le connaissons comme historien et comme conteur, et nous savons quel était son esprit. CH. COURBE.

—

**L'auteur du « Fat puni »** (XIV, 12). — Beaucoup de gens croient que Pont de Veyle, le chansonnier, et Pont-de-Veyle, arrondissement de Trévoux, sont une seule et même chose. Voilà pourquoi la petite ville s'étant appelée *Pont-de-Vesle* au siècle dernier, ils veulent écrire de même le nom de l'ami de Mme du Deffant; mais ils sont dans une grave erreur : ce sont deux êtres différents. — Outre cela, si le nom de la ville a changé, si elle s'est appelée *De Vela*, *De Ponte de Vela*, *Prioratus Pontis Vele*, *Oppidum Velæ*, *Pont-de-Vesle*, l'illustre bibliophile, son homonyme, lecteur du roi *in partibus*, s'est appelé uniquement *Pont de Veyle*, du 1er oct. 1697 au 3 sept. 1774, et il signait ainsi *ne varietur*. — Prière à nos collabos de ne pas s'y tromper. — Il en est de même du comte d'Argental, le frère de Pont de Veyle, qu'on appelle parfois *Bourg-Argental*. C'est aussi

à tort. L'un a été ministre d'un petit prince d'Italie, l'autre n'a jamais quitté les rives de la Deaume et du Riolet, au pied des monts Cévennoles, à l'extrémité du Forez.

Je vous le dis avec ardeur :
Évitez cette double erreur.

(Lyon.) A. VINGT.

—

**Le texte grec du mot d'Apelles** (XIV, 33). — Avant Pline, Valère-Maxime avait enregistré la fameuse réplique en question : « Mirifice et ille artifex, qui, in opere suo moneri se a sutore de crepida et ansulis passus, de crure etiam disputare incipientem, supra plantam adscendere vetuit. » (*De dict. fact. que memorabil. VIII*, 13.) L'anecdote était donc bien connue, et Ammien-Marcellin y fait certainement allusion, lorsque, après avoir flétri un magistrat ignorant, que le préfet de Rome, Maximin, avait chargé d'instruire une affaire importante, il ajoute : « *Supra plan*« *tam*, ut dicitur, evagatus tartareus cog« nitor... » (*Rerum gestar.* XXVIII, 1.) Mais quel est l'auteur grec qui, le premier, mit l'historiette en circulation? On l'ignore. Quant à l'historiette elle-même, il ne serait pas impossible qu'elle fût tout à fait apocryphe. Il est certain du moins que le bon mot d'Apelles a été aussi attribué à d'autres. Athénée en fait honneur au citharède Stratonicus : Μυγγακοῦ δ'αὐτῷ περὶ μουσικῆς διαμφισβητοῦντος, οὐ προσέχειν αὐτῷ ἔφη, ὅτι ἀνώτερον τοῦ σφυροῦ λέγει. (*Deipnosoph. VIII*, 43.) La locution : ἀνώτερον τοῦ σφυροῦ, passée à l'état de proverbe, ne serait-elle pas le *desideratum* du confrère Annemundus? Il y avait bien encore une locution analogue : ὑπὲρ πόδα; mais elle avait une acception plus étendue et ne s'appliquait pas seulement, comme la précédente, à l'idée d'incompétence professionnelle. « Chausser un soulier plus grand que son pied », cela voudrait dire : « afficher plus de prétentions que de mérite. C'est en ce sens qu'Epictète dit : ἐὰν ὑπὲρ τὸν πόδα ὑπερβῇς... (*Enchir.* 60), et Lucien : Μηδὲ ὑπὲρ τὸν πόδα ἔστω τὸ ὑπόδημα. (*Pro imaginib.* 10.) Cette métaphore avait émigré à Rome, et nous la retrouvons dans Horace (Epist. I, 7) :

Metiri se quemque suco modulo ac *pede* verum [est.

Nos bons aïeux, qui mettaient le pied dans le plat aussi carrément que dans le soulier, rendaient la même idée par cet aphorisme sans vergogne : « Il ne faut pas péter plus haut que le cul! »

JOC'H D'INDRET.

—

**Rabelais, Amyot, Montaigne, Bossuet, J.-J. Rousseau** (XIV, 33).—Oui, les « pionniers ont pas mal déjà défriché le terrain », et M. F. Brunetière est homme à le savoir mieux que personne. Il ne peut ignorer, en effet, bien placé comme il l'est pour étudier la question, que Saint-Marc Girardin fit paraître, dans la Revue des Deux Mondes elle-même, il y a quelque vingt-cinq à trente ans, de savantes recherches sur *J.-J. Rousseau, sa vie et ses œuvres*. Et d'une! Quant à *Bossuet*, il sait bien aussi ce qu'a fait Gandar, après l'abbé Vaillant. Que si je lui abandonne *Amyot* et *Montaigne*, sur qui le travail lexicologique est fort en retard, il voudra bien se souvenir, pour *Rabelais*, de l'édition publiée par Marty-Laveaux, dont le dernier volume, le cinquième, a paru en 1876, *avec glossaire*.

On voit donc qu'il y a passablement à rabattre de l'assertion tranchante du jeune secrétaire de « la Revue ». Il en est de cela comme de certaines de ses expressions (XIV, 45); il invente son style, comme il lance ses affirmations hardies, pour être original et pour provoquer l'attention du public. Peut-être n'a-t-il pas absolument tort. ANNEMUNDUS.

— Le collabo N. N. ne fait pas erreur. Je n'ai pas lu l'article, mais, en prenant la phrase de M. Brunetière telle qu'il la cite, on se demande comment il a pu oublier (quoiqu'il soit resté malheureusement inachevé) le grand travail sur J.-J. Rousseau, publié dans la Revue même, avant de paraître en volumes, et qui porte précisément pour titre : J.-J. ROUSSEAU, *sa vie et ses ouvrages*, par Saint-Marc Girardin. Le texte définitif d'un certain nombre de sermons de Bossuet a été établi par M. Gandar, et M. Lachat s'est laborieusement efforcé de nous donner un texte critique de ses œuvres complètes dans la grande édition publiée, je crois, chez Vivès. Le lexique d'Amyot n'existe pas, en effet; celui de Montaigne n'existe que d'une façon sommaire, par exemple, dans le dernier volume de la belle édition qui vient de paraître à la Librairie des Bibliophiles. Mais celui de Rabelais a été fait plusieurs fois en gros et en détail, isolément ou sous forme de notes, depuis les éditeurs du commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours. Le dernier publié est celui de M. Moland, dans le Rabelais de la *Nouvelle collection Jannet*. M. Marty-Laveaux en prépare un, qui sera beaucoup plus considérable, pour le Rabelais-Lemerre. V. F.

— Il faut être plus pédant encore que Gustave Planche pour trouver que *Rabelais* ne doit pas énormément à Burgaud des Marets et Rathery; qu'*Amyot* n'a pas été étudié à fond par de Blignières; que *Montaigne* n'a pas assez longtemps occupé le Dr Payen; qu'aux sermons de Bossuet ne se rattache pas le nom de Gandar; en-

fin que le dernier Centenaire de Rousseau n'a pas produit toute une littérature!

KR.

—

**Eau de boudin** (XIV, 35).— Je viens de consulter un *chaircuitier* authentique de mes amis (il faut, dit-on, en avoir partout!), et voici l'oracle : Le boudin se fait avec du sang de porc caillé, dont on remplit les boyaux de la bête, et que l'on met cuire dans un chaudron plein d'eau bouillante, pendant un quart d'heure environ; puis on *jette* cette eau, qui est absolument sans usage, de sorte que de toutes les issues du porc, celle-ci est la seule qui ne serve à rien. Il résulte de là que c'est notre « chaircuitier » de fantaisie et cher collabo qui est dans l'erreur, et qu'il faut bien réellement dire : Finir en *eau* de boudin. »

Dr By.

— Dict. comique de Leroux (1750) : *Tout s'en est allé en eau de boudin* ou *à vau l'eau*, pour parler d'une affaire qui n'a pas réussi. — Littré : *eau de boudin*, eau dans laquelle on lave les tripes à boudin, et qui n'a aucune utilité. Figurément et familièrement, se dit d'une affaire qui se réduit à néant. — Acad. : figuré et bassement, se dit d'une entreprise qui ne réussit pas. Il semble donc évident qu'il faut dire *eau*, et non *peau* de boudin.

E.-G. P.

— Croit-on avoir beaucoup honoré la mémoire d'Alf. de Musset en publiant ces souvenirs et ces paperasses de Mme C. Jaubert? Ainsi va le monde, pour finir en eau, sinon en peau, de boudin, à force de se chaircuter lui-même.

O. O.

—

**Faire l'Olibrius** (XIV, 36). — Presque tous les dictionnaires, depuis le Trévoux jusqu'au Littré, donnent l'étymologie demandée par le Dr de P.

UN LISEUR.

— Littré : celui qui fait le méchant garçon, ou l'entendu, et qui n'est souvent que ridicule. Etym. : *Olybrius,* gouverneur des Gaules, qui, d'après une vieille légende, fit mourir sainte Reine, et qui figurait dans une foule de mystères où il était représenté comme un fanfaron, un glorieux. Il a vécu vers le milieu du Ve siècle. Il ne faut pas confondre cet Olybrius avec Anicius Olybrius, d'une des plus illustres familles de Constantinople, à qui l'empereur d'Orient Léon fit épouser Placidie, fille de l'empereur Pl. Valentinien. Il succéda, le 11 juillet 472, à l'empereur d'Occident Anthémius; mais il jouit peu de l'empire, étant mort de maladie le 3 octobre suivant.

E.-G. P.

—

**La Muse à Bibi** (XIV, 36). — *Mariolle,* dans le vieux langage : statue, image de la Vierge (Compl. à l'Acad.) — *Mégos :* mécompte. — *Cavaler :* se cavaler, s'enfuir, argot venant de cheval ou cavale ; s'enfuir précipitamment comme un cheval. — *Mouchique : moult* (beaucoup) *chique* (merveilleux).

E.-G. P.

— *Mariolle,* homme ou femme de peu de valeur, une marionnette; s'applique aussi aux choses. — « Gonzesse » est peut-être le féminin de « gons, petit garçon. — « Cavaler et se cavaler », s'enfuir avec vitesse.

LA MAISON FORTE.

— *Mariole*, un *malin*. Ex. : « Un tas de farceurs, qui, sitôt la révolution faite, grimpaient en sapin et filaient à l'Hôtel de ville, pour piger les places! Des marioles qui devaient bien rigoler tout bas de nous voir, nous autres nigauds, battre des mains au passage de leurs voitures! (1878, *la Petite Lune*, n° 13.)

*Mégo ou mégot*, bout de cigarette. Ex. :

« Près des théâtres, dans les gares,
Entre les arpions des sergots,
C'est moi que j'cueill' les bouts d'cigares,
Les culots d'pipe et les mégots. »

(Richepin, *Chanson des Gueux :* voyou.)

*Turbiner*, travailler. Ex : « Sous la République, les feignants qui turbinent voulaient pas nourrir les turbineurs qui n'turbinent pas »(*Le Pétard*, n° du 20 oct. 1878).

*Gonzesse*, femme. Ex. : « Au bal du Vieux-Chêne, entre deux électeurs du Ve: — « Ça manque de gonzesses ici, pour danser! — Prends ma sœur! c'est pas du toc. » (*Le Petit Badinguet*, no du 26 sept. 1878.) — Le masculin de gonzesse est *gonze* ou *goncier*. Ex. : « Je ne suis pas un imbécile ni un gonze en pain d'épice (*ibid.*) — J' connais par là pas mal de gonciers qui portent des rouflaquettes. »(*Le Pétard*, no du 20 oct. 1878.)

*Mouchique* (?). Mouche signifie petit, malingre.

*Girond*. Adj. souvent employé substantivement; fém. *gironde*. Signifie joli, beau, gracieux, aimable. Ex.: « Mon prince, la môme a l'air gironde. » (*Le Petit Badinguet*, no du 3 oct. 1878.) — « Le bal fini, je me cherchais alors une compagne pour la nuit, et je choisissais toujours les girondes. » (Mémoires d'Abadie, dans la Chronique judiciaire du *Temps*, 28 août 1880.)

*Bernatier*, vidangeur, celui qui travaille dans le bran. (Voy. *Muse à Bibi*. Récit épique )

*Cavaler*, ou plutôt se cavaler, s'enfuir comme une cavale qui s'emporte. Ex. : « Des partisans du régime déchu, on n'en rencontrait pas un seul (le 4 Septembre). Ils se cachaient ou s'étaient cavalés la veille comme des merdeux. » (1878, *la Petite Lune*, n° 13.)

AD. DR.

—

**Captivité de Richard Cœur de Lion**

(XIV, 37). — Richard fut d'abord prisonnier dans une forteresse située sur le Danube, près de Krems, et nommée Dunnenstein ou Thierstein. Ce serait là que le très problématique Blondel l'aurait découvert. Milles, dans son Histoire des Croisades (trad. de Tiby, t. II, p. 325), cite ensuite, au nombre des prisons de ce roi, un château du Tyrol, Haguenau, Worms et Spire. Il ne semble avoir fait un séjour de quelque durée qu'à Dunnenstein, et, après avoir été livré à Henri VI, qu'au château de Triffels, qui s'élevait dans la Bavière rhénane au-dessus d'Anweiler, à trois lieues environ de Landau.

POGGIARIDO.

— C'est à Trifels (Bavière rhénane, bailliage d'Anweiler) que l'empereur Henri VI fit conduire Richard Cœur de Lion. Le château de Trifels, construit sur un *triple rocher*, a reçu son nom de sa position même. Il existe encore quelques vestiges de ce château du moyen âge. MM. Zeller et Louisy se trompent donc tous deux, en plaçant le lieu de captivité du roi Richard, l'un en Alsace, et l'autre en Tyrol. UN LISEUR.

— Le collabo RR. trouvera une excellente dissertation de M. de Puymaigre, sur la captivité de Richard et la légende de Blondel, dans un volume qui a paru l'an dernier, sous le titre de *Questions controversées de l'histoire et de la science* (Paris, Soc. bibliograph., 35, r. de Grenelle, in-12). VENETUS.

—

**Le Roi chez la Reine** (XIV, 37). — Les deux nourrices assistent à la consommation du mariage, d'après l'ordre de la reine mère, avec la prescription de faire retirer le roi une heure et demie ou deux heures après son coucher. — Voyez p. 198: « Le Roi chez la Reine »; le manuscrit intitulé : « Ce qui s'est passé, lors de la consommation du mariage du Roi » (Biblioth. Nat. Fonds Dupuy) et la première Revue rétrospective.

LA MAISON FORTE.

—

**Foire Saint-Ovide** (XIV, 38). — Voir, dans le Magasin pittoresque de 1878, un article curieux, accompagné d'une intéressante gravure (pp. 123-126), sous le titre : *Un concert d'aveugles à la Foire Saint-Ovide*. E.-G. P.

—

**Restier et Gaudon** (XIV, 38). — *Les Spectacles de la Foire*, publiés sur des documents inédits recueillis aux Archives Nationales, par Emile Campardon (Paris, Berger-Levrault. 1877), renferment de nombreux renseignements sur la famille Restier (t. II, 306 à 310). On en trouve aussi, dans le tome I, p. 365 à 375, sur Claude Pierre Gourliez dit Gaudon, qui, peintre de son état, se fit vers 1760 entrepreneur de spectacles forains. Consulter en outre Victor Fournel (*Curiosités théâtrales*) et le Dict. de Jal.

UN LISEUR.

—

**Le R. P. Joseph de Gallifet** (XIV, 38). — Le P. de Gallifet est né près d'Aix, en Provence, l'année 1663. Il avait un frère, Nicolas de Gallifet (ou de Galifet), seigneur du Tolonnet et de Montbijoux, capitaine de vaisseau. Je ne sais s'il est de la famille du général-marquis. A ce propos, je demanderais, si quelqu'un la connaît, la date de la mort de ce jésuite.

P. CLAUER.

—

**Altonavia** (XIV, 39). — « Le Roseau » a donc bien mal cherché dans le Dictionnaire de Deschamps ! Qu'il se penche tant soit peu sur la colonne 52, et il pourra lire, s'il n'est pas aveugle : « *Altenavia, Altonavia, Altona*, ville et port du Danemark, sur l'Elbe, près Hambourg. »

LE CHÊNE.

— Même rép. E. Loisif, A. V., A. P., RR.

—

**Lettres sur les Ecrivains français** (XIV, 40). — Le feuillet blanc, correspondant au feuillet 163-164, existe dans mon exemplaire. Il n'y a ni table ni errata. La faute d'impression de la p. VIII s'y trouve aussi. Est-ce un in-18 ou un in-12? M. Ph. B. (XIV, 33, lig. 4e) dit : in-8; ce ne pourrait être qu'un in-8 pot ?

LA MAISON FORTE.

—

**Maranzakiniana** (XIV, 40). — De l'imprimerie du Vourst, l'an 1730, se vend chez Coroco (in-24, de 55 pp.), dont ni les sept premières, ni les deux dernières ne sont chiffrées (Brunet). Après « Coroco », il faut lire : « Vis-à-vis les Cordeliers. » — C'est un recueil de balourdises de Maranzac, officier de chasse, le fou du grand Dauphin, qui passa ensuite au service de la duchesse de Bourbon. La naïveté et l'ingénuité de ce personnage amusaient la duchesse ; elle chargea l'abbé de Grécourt de recueillir les facéties de son fou. L. M. F.

— Voyez notre Intermédiaire de 1875 (VIII, 625, 670 et principalement 692 à 695). UN LISEUR.

— Un bibliophile bordelais, feu Ete Michelot, qui fut un si zélé Intermédiairiste, en publia, en 1875, à la librairie des Biblioph., une édit. nouv., conf. à l'orig. et précédée d'une notice par Philomneste Junior, autre vieil ami de l'Intermédiaire.

M. M. A.

—

**F. Soubiranne et le Chaos** (XIV, 41). — « Le Chaos » a été imprimé en 1853, d'après Otto Lorenz, et c'est le seul ouvrage indiqué. Toutefois, il ne faut point oublier le suivant : « *Jules-François Lecomte devant ses juges* (Epigraphe : Ne pas écraser le serpent qui cherche à relever la tête serait, de toutes les absurdités, la plus grande). Soubiranne. Bruxelles, F. Vanderslaghmolen, impr., rue Haute, 260, 1856 », in 8, 76 p.

La Maison Forte.

—

**Physiologie végétale** (XIV, 41). — Bon nombre de forestiers continuent ces observations météorologiques, notamment à l'école des Psarres, à Nogent-sur-Vernisson (Loiret). Les résultats en sont réunis et commentés dans une Revue météorologique. J'ignore le titre exact et le lieu de publication (probablement Paris). M. Alf. D. pourra facilement se renseigner auprès de quelque libraire commissionnaire. J. R.

## Trouvailles et Curiosités.

**Ode de H. de Rochefort à Béranger. Réponse du Berger.** — On a lu l'Ode de l'écolier de Quatrième. Voici la réponse paternelle du sage et malin Chansonnier:

RÉPONSE DE BÉRANGER.

Que j'ai d'obligations à vos amis, Monsieur, de vous avoir donné l'idée de m'envoyer cette ode charmante : vous me la deviez bien, puisque j'avais eu le bonheur de vous l'inspirer.

Est-il vrai que vous n'ayez que 16 ans ? Oh ! si, à cet âge, j'avais fait des strophes aussi bien tournées, aussi poétiques, je me serais cru appelé à une brillante destinée. Il est vrai que, vous autres collégiens, on vous met en serre chaude ; tandis que moi, à 16 ans, je ne savais pas l'orthographe.

Songeant à tous les moyens employés pour développer librement vos facultés, ne tirez donc pas vanité, mon cher enfant, d'un heureux début et des éloges que vous donne imprudemment un vieux rimeur, que votre encens aveugle peut-être.

Beau mérite, vraiment, de toucher un vieillard que l'on flatte! Mais le bonhomme a encore, à défaut d'esprit et de raison, un cœur assez chaud pour répondre aux élans d'une jeunesse bienveillante, et c'est du fond du cœur qu'il vous prie de recevoir ses remerciements.

Retournez, longtemps encore, aux thèmes et aux versions, et croyez-moi, mon jeune ami, votre tout dévoué Béranger.

*P. c. c.*: O. B.

—

**Dédicaces conjugales** (XII, 320). — On peut certainement en trouver en France, aussi, des exemples de Dédicaces conjugales.

En voici une qui remonte à 1804. Au revers du titre de l'opuscule intitulé : *Réflexions sur le genre du Robinier...* par J. P. Buchoz, Paris, 1804, on lit :

Si je fais paraître cet opuscule, j'en ai l'obligation à mon épouse, et je n'aurais pu le mettre au jour, si elle n'en avait fait tous les frais, par ses petites épargnes et son économie. Je ne peux mieux faire que de lui offrir l'hommage de mes Réflexions sur le Robinier. Recevez donc, objet de ma tendresse, la dédicace que je vous en fais. Elle vous est due à tous égards et à plusieurs titres. — Pendant votre jeunesse, vous avez coopéré à mes grands ouvrages, par les dessins que vous avez faits, et par le coloris dont vous les avez ornés ; vous avez toujours été le témoin oculaire de mes travaux et de mes peines ; vous avez sollicité pour moi, depuis longtemps, auprès du Gouvernement, pour en obtenir des secours ; vous avez prêté vos soins auprès de ma première épouse, dans ses longues infirmités, vous m'avez procuré, par votre bon cœur, un asyle, dans le temps où j'étais réduit à la plus grande détresse ; vous avez participé à ma malheureuse étoile. Enfin, quoique jeune, eu égard à mon âge, vous voulez bien encore soutenir ma vieillesse chancelante, et me soulager dans ma caducité. Je serais bien ingrat, si je ne vous en témoignais publiquement ma reconnaissance ; vos bienfaits et votre tendresse sont trop bien marqués.

Et vous, mes concitoyens, si vous daignez jeter vos regards sur mes travaux utiles, qui passent un demi-siècle, favorisez cette légère production, qui ne tend qu'à l'amélioration de vos domaines, et à l'augmentation de vos revenus, et vous soulagerez un vieillard de 74 ans, qui succombe sous le poids de ses travaux, qui a sacrifié sa fortune, ses veilles et ses voyages, au service de sa patrie, ayant toujours préféré l'intérêt public à son intérêt particulier.

About a dédié, en ces termes, à sa femme, son roman de *la Vieille Roche*, paru en 1865 :

« Pourquoi donc un auteur se refuse-« rait-il le plaisir de dédier un livre à « celle qui, par ses conseils, ses encoura-« gements, et rien que par sa chère pré-« sence, lui a rendu le travail plus facile « et plus doux ? » Eldepal.

—

**Un dormeur à la semaine (sept tours du cadran !)**— Sur un fragment d'un journal (dont le titre manque) imprimé à Avignon, chez Alexandre Giroud, à l'article du Courrier, du mardi 12 août 1766, je lis :

« Suivant les lettres d'Angleterre, le « pendant du dormeur de 96 heures existe « à Oxford ; c'est un ecclésiastique qui, « pour avoir mené une vie trop sédentaire, « est réduit à végéter dans un fauteuil, où « il dort constamment, toute la semaine, « et ne s'éveille que le dimanche. Il va, « ce jour-là, à l'église vaquer à son devoir, « retourne chez lui faire un bon repas, « fume sa pipe et boit modérément. Le « sommeil le reprend vers le lundi, et « dure jusqu'au dimanche suivant. »

Anast. C.

*Le gérant,* Edouard Rouveyre.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

# L'INTERMÉDIAIRE

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

***Publication bi-mensuelle, paraît le 10 et le 25 de chaque mois***

Correspondance littéraire. *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES

COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

ABONNEMENT :

Un an : Pour la France, 12 fr. — Pour l'Etranger, 15 fr.

Les Abonnements partent du 10 janvier.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* est une tribune ouverte à quiconque a une *question* à poser, une *solution* à fournir, un renseignement utile ou curieux à enregistrer, en matière d'histoire, de biographie, de bibliographie, d'art, d'archéologie, etc.

Le système aussi simple qu'ingénieux sur lequel repose une organisation consiste en ce que chacun expédie au Directeur des questions sur lesquelles il désirerait être édifié ; qu'il s'agisse, soit de recherches sur la linguistique ou de détails sur les patois, soit d'ouvrages oubliés, anonymes, apocryphes, désavoués par leurs auteurs ou faussement attribués à d'autres, soit d'éditions ou d'exemplaires de livres rares et curieux, soit de recherches historiques ou nobiliaires, soit encore de discussions sur les tableaux, des gravures, des médailles, des faïences, meubles, etc., dont l'origine est incertaine, etc., etc. Ces questions sont scrupuleusement publiées à leur tour et soumises ainsi à l'appréciation de tous ; des réponses y sont demandées, et elles arrivent infailliblement, tôt ou tard, quelquefois nombreuses, quelquefois contradictoires, mais toujours savantes, spirituelles et gaies à l'occasion. De cette manière, ce que l'un cherchait en vain, les autres le trouvent pour lui et tout le monde en profite : c'est de la science en commandite.

Un nombre considérable de questions profitables et curieuses ont déjà été posées et ont reçu une solution souvent inattendue.

Par suite de la publication de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, un rapprochement est opéré entre un grand nombre de personnes séparées par la distance, inconnues l'une à l'autre. Les communications qui en résultent, en leur faisant connaître ce en quoi elles peuvent *s'entr'aider*, forment un trésor d'informations, résultat infaillible de cet appel incessant fait à des recherches collectives.

8499. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas. 13. — 1881

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*  *Il se faut entr'aider.*

XIVe année
No 307

25 Février
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, (NOTES *and* QUERIES français)

## QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS ESSENTIEL. — Plusieurs correspondants (nouveaux sans doute, mais même des anciens) ne suivent pas les règles tracées ci-contre, et notamment, le NOTA BENE final. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux, si leurs communications ne sont pas insérées.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 18, l. 45, *lisez* : XIII, 460, etc, 713; XIV, 18 (*non* XIII, 294, 400). — XIII, 759, l. 52, *lisez* : portraits (*non* produits). — XIV, 54, l. 40 et 48, *lisez* : Legros (*non* Legras). — XIV, 83, entre les l. 55 et 56, *intercalez ce vers qui a été omis* : Fait trantraner son cor, ses huées redouble.

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr. — Étranger, **15** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

## 2e DINER de l'*Intermédiaire*.

**Le 2e DINER mensuel de l'*Intermédiaire* aura lieu le**

**LUNDI 28 FÉVRIER**

**Au *Rocher de Cancale*, rue Montorgueil, 78.**

**Prière d'envoyer Adhésions et Communications *en temps utile*, c'est-à-dire avant le 26 février au soir.**

**On peut souscrire *par lettre*. Contre demande, accompagnée de l'envoi de 8 fr., on recevra la *Carte personnelle* d'entrée ou celle d'invité.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

NOTA BENE. — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.



XIVe Année.
No 307.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Février 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Sic transit gloria mundi.** — Quel est l'auteur de l'hymne commençant par ces mots? ALBERT.

—

**Un professeur de Boileau.** — Dans la Vie de Boileau, mise par Daunou en tête de son édition (Paris, Dupont, 1825, t. I, p. LIII), je lis le passage suivant: « Quelle « que fût la cause de la maladie de Boileau, « dès qu'il fut en état de reprendre ses « exercices, continue de Boze (auteur d'un « Eloge de notre poète), il alla en troi- « sième au collège de Beauvais, sous « M. Sevin, qui enseignait cette classe « depuis près de cinquante ans, et qui « passait pour l'homme du monde qui ju- « geait le mieux les jeunes gens... Il re- « connut, dans son nouveau disciple, un « talent extraordinaire pour les vers, et « crut pouvoir assurer sans restriction « qu'il se ferait par là un nom fameux. »

Peut-on donner quelques détails sur ce clairvoyant Sevin, qui est nommé, par de Boze, comme ayant une véritable notoriété? Sait-on ses prénoms, sa famille, s'il était clerc ou laïque, etc...?

(Paris.) P. LBE.

—

**Fénelon? ou un autre?** — La Revue des Deux Mondes du 15 janv. 1881, appréciant en quelques lignes le récent ouvrage du P. M. Lauras sur Bourdaloue, dit ceci: « ... Mais, ce qui est insoutenable, c'est que l'on révoque en doute, sans fournir d'ailleurs aucune preuve, l'authenticité des « Dialogues sur l'Eloquence » de Fénelon, parce que quelques critiques y visent Bourdaloue... »

L'allégation, en effet, outte seule, et sans aucune espèce de témoignage à l'appui, peut être regardée comme un... *comble*. Mais je serais curieux de savoir par quelle sorte de preuves *extrinsèques* on démontrerait péremptoirement l'authenticité des *Dialogues*. Les preuves *intrinsèques* abondent: langue et idées procèdent manifestement d'une source identique dans les *Dialogues*, et dans la *Lettre sur les occupations de l'Académie*, contre laquelle personne, pas même le nouveau biographe de Bourdaloue, n'a songé à s'inscrire en faux. Mais, je le répète, où sont les autres preuves? A-t-on encore le manuscrit de Fénelon? Est-il de la même écriture que ses autres ouvrages? Fénelon s'attribue-t-il, dans sa Correspondance ou ailleurs, la composition des *Dialogues?* En a-t-on, de son vivant ou peu après sa mort, prêté à quelque autre écrivain la paternité?... ANNEMUNDUS.

—

**Le Parnassiculet contemporain.** — Pourrait-on me faire savoir quels sont les auteurs des pièces suivantes du *Parnassiculet contemporain* (2e *édit.*, libr. centrale J. Lemerre, 1872):

Vaticination.—Egologie.—Solidarité.—ΘΕΡΕΣΑ.— Absinthe. — Dans l'éther. — La très aimée. — Pan-Tho-Mètre écrit sur les sables de Ghiseh. — Epilogue?

HD.

—

**Rubis sur l'ongle.** — Quelle est l'origine de cette expression? Quand on l'applique à l'action de vider consciencieusement un verre de vin généreux, de manière à amener, si l'on veut, la dernière goutte à faire rubis sur l'ongle, elle s'explique d'elle-même. Mais je comprends moins facilement son emploi, au figuré, dans la phrase: « Payer rubis sur l'ongle », et autres analogues. Y a-t-il, pour ce cas, d'autre explication que celle rappelée ci-dessus? A quelle époque remonte-t-elle? Quel est son parrain et dans quelles circonstances est-elle née? ELDEPAL.

—

**Godenot.** — D'où vient ce mot, qui signifie pantin, marionnette? « Ragotin, c'étoit le nom du godenot » (Scarron, *Roman comique*). D'après Littré, l'origine en est inconnue. Suivant le Dictionnaire étymologique de Noël et Carpentier, « un auteur burlesque a dit d'Enée qu'il avait emporté son père et ses *godenots*, ses idoles. L'emploi de ce terme dans cette occasion ne nous mènerait-il pas à la véritable étymologie, et *godenot* ne serait-il pas un diminutif de *god*, dieu, statue d'un dieu? » J. LT.

—

**Baron pour une poignée de cheveux.** — Dans l'arrondissement de Bar-le-Duc (Meuse), les habitants disent : « Baron pour une poignée de cheveux. » On prétend que cela veut dire : « pour une poignée de cheveux volée au régicide Courtois. » On ajoute que Courtois habitait Rambluzin, dans la Meuse, lors de l'application de la loi de mai 1816. On dit encore qu'il avait en sa possession une mèche de cheveux ayant appartenu à Marie-Antoinette.

Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans tout cela et comment cela expliquerait-il le dicton? Y a-t-il mèche? L. D.

—

**L'adjectif « ancestral ».** — Peut-on me citer un emploi de l'adjectif *ancestral* qui soit antérieur à celui qu'en ont fait M. Ph. Burty, et, plus récemment, M. Jules Soury? « ... La fantaisie de cet être frais, dans lequel se résumaient les galanteries, comme aussi les réserves ancestrales. » (*Grave imprudence*, Charpentier, 1880, p. 26.) — « ... Cette mémoire inconsciente de la matière vivante qui, pour avoir revêtu d'innombrables formes à travers le temps et l'espace, n'en conserve pas moins le capital accumulé des souvenirs ancestraux. » (De l'esprit. *République française* du 8 février 1881.) Littré ne donne pas cet adjectif. A qui la paternité? Bonœil.

—

**Mots absents du Littré : Jacobinaille, Tyranocratie, Panthéoniser, etc.** — Quelle que soit la richesse du Dictionnaire que nous signalons, on trouve sans peine bien des mots qui n'y ont pas été admis et qui, peut-être, ne méritent pas d'y figurer. Toutefois il n'est pas inutile de les signaler à leur passage.

En parcourant des écrits mis au jour à l'époque de la première Révolution, nous avons relevé les mots suivants : *Jacobinaille*, *tyranocratie*, *panthéoniser* (mettre un grand homme au Panthéon); *dépanthéoniser*, expulser les restes du ci-devant grand homme et les jeter à la voirie (Marat, par exemple); *épistoler* (un homme d'esprit, Creuze de Lesser, a dit d'un personnage fort oublié aujourd'hui, qu'il *épistolait* d'une façon charmante. Nous avons noté ce mot dans un document publié par M. Charavay). T. B.

—

**Erastien.** — Quelle est l'origine, quel est le sens de ce mot? Il s'applique à des opinions relatives, en Angleterre, à l'Eglise établie. Je le rencontre, à diverses reprises, dans le nouveau roman de lord Beaconsfield, notamment pp. 73 et 74 du tome Ier, édition Tauchnitz de Leipzig : « M. Ferran est un Erastien (*Erastian*). « — Je crains que votre sœur ne soit terriblement Erastienne. » C. C.

—

**Troyes (Aube).** — **Troja, Alba.** — Ce rapprochement de mots est-il purement fortuit? Ugo Tell.

—

**La Judith hollandaise..** — Pendant le siège de Harlem. en 1572, une femme, Kennau Hasselaër, combattit vaillamment pour son pays, et mérita le surnom de *Judith hollandaise*. Il existe au musée Van der Hoop, à Amsterdam, un tableau de Schœmaker Doyer, représentant Kennau aux remparts de Harlem. Une gravure de A. Tolk la représente, à mi-corps, armée d'une lance, d'une épée et d'un pistolet, une tête de guerrier à ses côtés. Peut-on indiquer dans quel ouvrage on trouverait quelques détails sur cette héroïne, dont la Biographie universelle ni les Biographies spéciales de femmes célèbres ne font aucune mention? A. P.

—

**Pfitzer, graveur de portraits.** — Quelle est la nationalité du graveur de ce nom? A quelle époque *exacte* a-t-il exercé son art? Il a gravé sans doute pour l'illustration des livres? Sait-on quelques portraits qu'il ait exécutés pour des ouvrages, et quels étaient les titres de ceux-ci?

M***** d, Miles.

—

**Le maréchal Bugeaud, en ogre.** — Je lis, dans les *Souvenirs du maréchal Bugeaud*, par P. Christian, ce qui suit : « Et la caricature qui l'avait travesti en geôlier de Blaye, avec le trousseau de clefs de Barbe-Bleue et le large coutelas des ogres de Perrault... »

A quelle caricature l'auteur fait-il allusion? Hd.

—

**Costume de la Vierge.** — Tous, ou presque tous, les peintres anciens qui ont représenté la Vierge dans leurs tableaux, la vêtent d'une robe rouge, d'une chemise blanche et d'un manteau bleu : elle ressemble ainsi à un drapeau tricolore. Existe-t-il un motif sérieux pour qu'on ait choisi ces couleurs, ou n'est-ce qu'une simple coïncidence? Ad. Dr.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus?** — Je lis ce qui suit dans *les Anglais chez eux*, de M. Francis Wey (Paris, Hachette, 1876, ch. xii, p. 231-232) : « A Brighton. « où j'ai passé deux jours, un Anglais sait « se divertir... Dans la belle saison, on se « baigne à la mer devant le quai qui sert « de promenade à la société des deux sexes. « Les hommes vont à l'eau complètement « nus, ce dont je fus surpris, à cause de « la pruderie anglaise. Comme la jetée « était peuplée de belles dames, je demandai un *caleçon*. Nommer un tel objet « c'est faire scandale, le caleçon est *shoc-*

« *king* et, de peur de choquer cette pudeur « du langage, on n'en met point. »

D'autre part, *le Livre*, dans son nº de nov. 1880, rendant compte d'une conférence de M. Sarcey, sur la *Presse pornographique*, écrit ce qui suit : « Les Anglais, qui sont généralement pudiques à « l'exagération, se baignent absolument « nus. » Ce fait est-il attesté par d'autres témoignages? I. COSINUS.

—

**Saint François de Sales, tricheur au jeu.** — Le *Siècle*, du 27 janv., contient une chronique anonyme, intitulée : *Les Classes dirigeantes*. Au milieu de cette philippique dirigée contre les gros bonnets du parti dit Conservateur, on trouve ce hors-d'œuvre stupéfiant : « Saint François de Sales avait la douce habitude de tricher au jeu. » Au mois d'août 1878, M. Jules Noriac, dans le *Monde illustré*, ayant soutenu que saint Vincent de Paul, l'ami de l'illustre évêque de Genève, ne se faisait aucun scrupule de tricher au piquet, je conçus des doutes sur cette allégation et n'eus rien de plus pressé que de les soumettre à mes savants collabos. Mais, ma question, insérée dans l'Intermédiaire du 10 sept. suivant, est restée sans réponse. Pensant aujourd'hui être plus heureux, je demande à mes coabonnés de vouloir bien me faire connaître s'il existe des documents imprimés ou manuscrits prouvant que François de Sales trichait au jeu.

P. SONPIN.

—

**Aventure dramatique du bourreau de Colmar.** — Cette aventure dramatique, qui serait arrivée au bourreau de Colmar en 1777, se trouve relatée dans les Mémoires de la baronne d'Oberkirch (Charpentier, 1880, t. I, pp. 104 à 112). Ne pouvant citer le texte en entier, je le résume en peu de mots. Un soir, le bourreau de Colmar est enlevé par trois hommes. Après l'avoir bâillonné et garrotté, on le fait monter dans une voiture, qui part au grand galop, escortée par des cavaliers. Au bout de deux jours il arrive dans un château fort, et là on lui ôte le bandeau qu'il avait sur les yeux ; il se trouve dans une grande salle tendue de noir et à peine éclairée par des torches. Des hommes en costume de magistrats l'occupaient. Un instant après, on introduisit une femme à laquelle on le contraignit de trancher la tête. On le ramena ensuite chez lui de la même manière. « Ce que je viens d'écrire, ajoute « Mme d'Oberkirch, est copié à peu de « chose près sur la déposition. On nous la « lut à cette époque, à Strasbourg, chez « M. le lieutenant-général, et j'obtins la « permission d'en prendre un double. La « justice de Colmar fit les recherches les « plus actives, mais ne découvrit rien. On « n'en sut jamais davantage. »

Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Ne faudrait-il y voir qu'une mystification de l'auteur? YOREL.

—

**Loi d'accroissement des villes.** — Le chroniqueur du *Temps*, dans le nº du 1er janv. dernier, parlant des petits marchands du jour de l'an, écrit ce qui suit : « Maintenant ils s'éparpillent en éclai« reurs jusque vers la Madeleine, fournis« sant inconsciemment une preuve à l'ap« pui de cette loi inexpliquée qui fait que « toutes les villes en croissance débordent « vers l'ouest. »

Cette loi est-elle, en effet, généralement vérifiée? Comment pourrait-on l'expliquer? I. COSINUS.

—

**La marquise de Montespan et son surnom « Quanto. »** — Mme de Sévigné raconte fort souvent, dans ses Lettres, les faits et gestes de Mme de Montespan, et pour désigner la célèbre maîtresse de Louis XIV, elle se sert presque toujours de ces expressions l'*Amie* ou *Quanto*, quelquefois *Quantova*.

Ce devait alors être l'usage, à la Cour, de donner des sobriquets, et Mme de Sévigné ne s'en prive pas. Que de fois ne s'est-elle pas agréablement moquée de cette « *enragée matame te* Ludres, qu'elle appelle *Io*, et qui, prenant un jour un bain de mer, se serait écriée : « O Zésu, matame « te Grignan, l'étranze sose t'être zettée « toute nue dans la mer!... »

Quelle peut être la signification ou l'origine de ce mot *Quanto?* A-t-il été inventé par Mme de Sévigné et employé par elle seule? Ou bien Mme de Montespan était-elle connue à la Cour sous ce surnom, sans que l'*Ami* s'en offusquât?

UN JARDINIER.

—

**Du mouchoir au théâtre.** — Une jeune femme entre en scène, un mouchoir à la main. Comme le turc que notre grand Molière fait parler à certains de ses personnages, ce mouchoir en dit plus qu'il n'est gros. Il nous apprend que la jeune femme est une... demoiselle ; que cette demoiselle a été... séduite, et qu'il en est résulté une situation... embarrassante, mais intéressante. Tout cela, dans un mouchoir porté à la main? Oui, vous dis-je, oui ; les choses sont ainsi : c'est à prendre ou à laisser! C'est une convention! Que dis-je? C'est la convention. La convention au théâtre! Ce superbe dada qui, monté par un de nos critiques les plus écoutés, a déjà fourni tant, et de si belles, et de si longues, et de si bonnes carrières! Mais, chut! ne réveillons pas le critique qui dort. C'est donc une convention... Mais d'où vient-elle? A quelle époque et dans quelles circonstances a-t-elle pris naissance? Existe-

t-elle dans les théâtres étrangers? Par quoi était-elle remplacée, chez les anciens?
ELDEPAL.

—

**Confession d'Augsbourg.** — A la Diète d'Augsbourg, les protestants remirent, le 25 juin 1530, un exemplaire de leur Confession de foi à l'empereur Charles-Quint. Pourrait-on m'indiquer où cet exemplaire fut déposé et où il se trouve de nos jours?
ALBERT.

—

**Etat civil avant 1790.** — C'est, je crois, en 1790 que l'Etat civil a été régulièrement constitué et est entré dans les attributions des municipalités. Les actes inscrits, avant cette époque, dans les paroisses n'ont-ils pas été détruits par la Révolution? Comment se procurer l'acte de naissance d'une personne née à Paris, rue d'Enfer, en 1766? AMAURY.

—

**Langues officielles.** — Quelle est la langue officielle de la république d'Andorre, c'est-à-dire la langue dans laquelle sont rédigés les actes de l'autorité publique? Est-ce le français ou l'espagnol? Question analogue pour la principauté de Monaco : est-ce en français ou en italien que le souverain de ce minuscule Etat fait connaître ses volontés à ses sujets? DICASTÈS.

—

**Une édition de Maistre Pathelin.** — Un obligeant collabo voudrait-il m'indiquer une édition, faite sérieusement au point de vue juridique, des *Farces de maistre Pierre Pathelin*, du *Testament de Pathelin*, etc. ? J'ai celle du bibliophile Jacob, et, quoi qu'il m'en coûte, je dois déclarer qu'elle est complètement insuffisante. Ces farces, composées par des basochiens, sont criblées de termes de droit, de procédure, de plaisanteries de Palais. Or, M. Lacroix, faute de les connaître, ne les explique pas, et alors il fait comme les commentateurs dont il s'est tant moqué; ou il cherche à les expliquer, et alors il leur donne un sens qui aurait fort étonné les auteurs. Exemple, le texte dit *retraire une rente* (édit. Delahays, 1859, p. 31). M. Lacroix explique : *retirer un titre de rente* (!). Oh! que non pas! *Vel tu, melius.*
M° PETIT-JEAN.

—

**La Rochefoucauld, l'auteur des « Maximes ». Date de sa naissance.** — Suard, le biographe consacré du célèbre moraliste, se borne à donner la date de 1613, sans mois ni jour. La Biographie Michaud fait de même. Le marquis Gaëtan de La Rochefoucauld, qui a donné, en 1825, une édition des Œuvres complètes du prince de Marsillac, écrit, au début de sa Notice, qu'il naquit en 1613, suivant quelques biographes, et en 1612, suivant d'autres. Sainte-Beuve, qui a fait sur cet écrivain des études si curieuses, se contente aussi de la date de 1613 toute seule.

Duvergier (Mémorial hist. de la Noblesse, t. I, p. 381) élude la question et donne un aperçu de la vie du personnage, sans indiquer la date de sa naissance. — M. de Barthélemy, qui a publié les *Œuvres inédites* de notre moraliste (Paris, Hachette, 1863), dit qu'il naquit le 15 déc. 1613. L'éditeur des *Œuvres morales du duc de La Rochefoucauld*, données chez Plon en 1869, reproduit la Notice de Suard, en ajoutant à la date de 1613 celles qu'avait données M. de Barthélemy.

Le portrait de ce personnage gravé au XVIII° siècle, pour la suite d'Odieuvre, porte aussi qu'il est né le 15 déc. 1613. Le portrait gravé par Choffard ne donne que 1613. Nous ne citerons que pour la rejeter, la date de 1603, apposée sous quelques autres portraits de cette époque, et qui figure notamment au-dessous de celui que grava Duponchel pour l'éditeur Cazin, en 1784.

D'autre part, il semble hors de doute que notre auteur mourut le 17 mars 1680. Si cette dernière date est exacte, et s'il est réellement né le 15 déc. 1613, il mourut donc à l'âge de 66 ans et 3 mois environ. Or, dans l'édition dite des Grands Ecrivains (t. I, p. 274, note 4), feu M. Gilbert écrit qu'il mourut le 17 mars 1680, à l'âge de 67 ans. Les soins minutieux apportés par cet éditeur dans tout son travail nous permettent de supposer que s'il ne met pas 66 ans et 3 mois, c'est qu'il n'admet pas la date du 15 déc. 1613, précédemment donnée.

Nous posons donc ici ces questions : Quelle est la date véritable de la naissance de notre grand moraliste? Son acte de baptême, ou au moins un extrait authentique, existe-t-il quelque part?
Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES.

—

**Histoire de Madame la duchesse de Savoie.** — Dans un manuscrit de l'*Histoire amoureuse de France*, par Roger de Rabutin, comte de Bussy, je trouve, à la suite des célèbres histoires connues, une (inconnue de moi), intitulée : « Histoire de Madame la duchesse de Savoie. » Un savant bibliophile me dit qu'il en existe un ou deux manuscrits à la Bibliothèque nationale. Deux autres illustres bibliophiles me disent qu'il n'est pas à leur connaissance que cette histoire ait été publiée. Eclairez-moi de grâce, si possible, chers collabos! KETTY L'ARBALÈTE.

—

**Correspondance et papiers de François Foppens, imprimeur.** — On sait avec quel soin jaloux les principaux imprimeurs des siècles derniers et leurs descendants ont tenu à conserver intacts et au complet la

correspondance et les papiers relatifs à l'art qu'ils avaient cultivé. Comme prototype de ces précieuses collections, sans lesquelles l'histoire des Lettres et de la Typographie serait le plus souvent réduite à des conjectures, nous citerons volontiers celle qui fait partie du *Musée Plantin-Moretus*, libéralement cédé à la ville d'Anvers par les descendants du grand imprimeur, laquelle, outre une grande quantité de registres, privilèges et diplômes, contient une série de plus de onze mille lettres. Naguère encore on vendait, à la Haye, une intéressante partie de la Correspondance de Marc-Michel Rey, l'éditeur et ami de J.-J. Rousseau.

A la recherche de certains renseignements typographiques, je désirerais vivement savoir s'il existe un dépôt public ou privé des papiers d'affaires des Foppens de Bruxelles? M***** D, MILES.

—

**Edmond ou Emile Duranty?** — Allons au plus court. Je réponds ici à une question qui m'a été adressée à propos du Catalogue et des affiches de la vente post-mortuaire organisée, au profit de sa compagne, par les amis de feu Duranty.

Etait-il *Edmond*, ainsi qu'il l'a mis sur la couverture de tous ses ouvrages? Etait-il *Emile*, ainsi que l'a écrit Emile Zola dans la notice du Catalogue? — Les registres de l'état civil répondent : « Du jeudi, 6 juin 1853, naissance de *Louis-Emile*, fils de Emilie Duranty, rentière... » A quelle époque a-t-il substitué Edmond à ses vrais prénoms? M. Champfleury, qui a eu une influence si forte sur son entrée dans le monde littéraire, pourrait sans nul doute nous l'apprendre.

On sait que sa vie fut un long drame. Lui et presque tous les autres acteurs en sont morts. Cependant nous dirons seulement ceci : selon bien des présomptions, l'auteur pénétrant et amer du *Malheur de Henriette Gérard*, l'une des œuvres les plus complètes et les plus artistes de la Bibliothèque réaliste, était le fils de Prosper Mérimée.

E. Duranty a succombé, dans la Maison municipale de Santé, le 9 avril 1880, aux désordres cruels qu'entraînait une infiltration urineuse, due elle-même à une lésion ancienne de la prostate. L'encéphale, dépouillé de ses enveloppes, présentait des circonvolutions d'un développement remarquable. (Pourquoi n'en avoir pas pris un moulage?) Mis dans la balance, il pesait 1435 grammes, ce qui est un peu plus que le poids habituel des encéphales d'adultes.

En effet, Duranty, assez mignon de corps, avait la tête petite. Il était réservé de manières, avec un visage doux, un rire sardonique et un fond de physionomie cruelle. Il a laissé des amis dévoués, Liesville et Degas, entre autres. Donc il était bon. URSUS.

—

**Le venin des vipères.** — « Un savant fait des expériences sur le venin des vipères. Toutes ces expériences démontrent que ce venin réside dans certaines vésicules qui garnissent les dents de la vipère, et qui répandent une liqueur mortelle lorsqu'elle mord. — Ce savant présente au public ses raisonnements et ses expériences. — Un autre savant ne veut pas que le venin soit dans ces vésicules; et toutes ses expériences lui prouvent que le suc que ces vésicules répandent est innocent. — Celui-ci aussi présente ses observations au public pour l'instruire sur ce point. »

Je tire ce passage des *Lettres fanatiques* publiées, en 1739, par M. de Muralt (I, 195); et je demande qui sont les deux savants dont il parle, et quels sont les ouvrages où ils ont exposé leurs idées sur le venin des vipères? DEBASLE.

—

**Pierre de Mareuil.** — L'un de nos érudits confrères de Bourges pourrait-il nous donner quelques renseignements biographiques sur l'auteur de ce curieux et assez rare volume : *La Vie de la vénérable servante de Dieu, l'illustrissime Princesse Jeanne de Valois, Reine de France, Fondatrice de l'Ordre des religieuses de l'Annonciade*, par Pierre de Mareuil. Paris, veuve Mazières, 1741, in-12?—*Le même*. Namur, 1744, in-12, etc.

Quoique cet ouvrage soit bien connu, puisqu'il a mérité plusieurs fois les honneurs de la réimpression, l'auteur, lui, ne l'est guère.

Je ne trouve aucune notice sur P. de Mareuil, ni dans la Nouv. Biogr. Didot, ni dans aucune autre des petites Biographies que je possède. TRUTH.

—

**Elite de Poésies décentes.** — Ce recueil [publié par Laurent-P. Berenger, ou par l'abbé J.-Antoine de La Serre], Lyon, 1772, 3 vol. in-12, contiendrait-il quelques poésies de Guymond de La Touche, poète dramatique, mort en 1760? — Ne pas confondre cet ouvrage, que je n'ai pu trouver dans aucune des trois grandes Bibliothèques de Paris, avec l'*Elite de Poésies fugitives* [recueillies par Blin de Sainmore et Luneau de Boisjermain], 5 vol. in-12, dont il existe deux éditions différentes : Londres (Paris), 1764-70 (avec trois vignettes de Gravelot), et 1769-70 (sans vignettes). UL.

—

**Jacques Mondot, Velaunois.** — Un petit poème de cet habitant du Puy (*Aniciensis*) a figuré au numéro 149 des Archives du Bibliophile, de Claudin. — Je désirerais

beaucoup avoir des renseignements biographiques et bibliographiques sur ce savant dont M. Francisque Mandet rapporte peu de chose dans son Hist. poétique et littér. de l'Ancien Velay.

L'abbé Laurent (Almanach hist. de la ville et du diocèse du Puy, pour l'année 1787) l'appelle Jacques de Mondor et prétend qu'il était religieux bénédictin.

La Tour la Bas.

—

**« Le Mérite des Femmes. » Saisie et mise au pilon.** — Je possède une petite plaquette in-12 de 9 pp., ayant pour titre : *Le Mérite des Femmes, fragment posthume, inédit et informe, trouvé dans les papiers de Legouvé, le 2 déc.* 1815 (Paris, Delaunay, Pelicier, 1815). Sur le feuillet de garde, une main de l'époque a écrit : « Ce fragment fut saisi et déposé à la pré- « fecture (de police) où les exemplaires fu- « rent détruits. On y voit une allusion bien « sensible à l'histoire de Mme de Lavalette. « C'est ce qui a empêché qu'on le laissât « vendre. » (*Copié sur une note autographe de M.* Peuchet, *employé à la préfecture.*)

Le Catalogue Drujon ne mentionne pas ce fait. — Pourrait-on éclaircir cette petite question bibliographique et..... policière? Quelle foi attribuer au titre? quelle foi à la note manuscrite? Connaît-on d'autres exemplaires de cette plaquette?

M***** d, Miles.

—

**La Bataille d'Austerlitz.** — Sait-on quel est le nom de l'auteur de ce volume : *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Bataille d'Austerlitz, recueillis par un Militaire. Avec une Carte et un Plan de la Bataille.*

(Ep gr.) ... Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.
Hor.

1806 (sans nom de lieu ni de libraire). In-8 de VIII-132 pp. Non mentionné par Barbier (dern. éd. 1872).

Ul.

—

**H. de Balzac : La Recherche de l'absolu.** — Je lis, dans un billet absolument vierge de ponctuation ainsi que de majuscules, comme généralement le sont les autographes de l'auteur de la *Comédie humaine* :

Mon cher Maître Charpentier vous pouvez venir chercher mercredi votre copie de *Balthazar ou la recherche de l'absolu* — faites moi le plaisir de remettre au porteur une cinquantaine de francs que je vous rendrai mercredi prochain

dimanche 23 juin 1839
de Balzac

M. Charpentier libraire 6, rue des Beaux arts

Il passera demain matin prendre un *goriot* p. ma bibliothèque, une *peau* et un *médecin*.

Ces mots « votre copie » impliquent vraisemblablement des remaniements sur le texte de l'édition précédente, car on sait quels soins prenait Balzac pour amener son style à un état définitif. Mais je ne puis collationner, ayant à la reliure mon exemplaire de l'édition in-12 de *la Recherche de l'Absolu*, publiée, en 1839, par l'éditeur ci-dessus désigné. Je n'ai sous la main que l'édition in-8 signalée comme originale dans son excellente *Histoire des Œuvres de Balzac*, par Charles de Lovenjoul.

Encore ce travail, pour très consciencieux qu'il soit, ne me renseigne-t-il qu'incomplètement. Il ne me montre pas si mon exemplaire appartient au tirage original. En voici la bibliographie précise (sans tenir compte de l'indication d'une couverture évidemment rajoutée, pour faciliter l'écoulement d'un livre que le public n'avait point accepté avec faveur) : « Paris, Werdet, libraire-éditeur, 49, rue de Seine Saint-Germain, 1838. » Faux titre : « Etudes « de mœurs au XIXe siècle. T. III. Im- « primerie de A. Barbier, à Sèvres, rue de « Vaugirard, n° 14. » Titre : « *Scènes de* « *la Vie privée, par M. de Balzac.* Troi- « sième édition, revue, corrigée et entière- « ment refondue. Troisième volume. Paris, « Madame Charles-Béchet, éditeur, quai « des Augustins, n° 59, au premier. 1834. » Je ne trouve pas le « dédié à Madame « Joséphine Delannoy, née Doumère, » qu'annonce M. Ch. de Lovenjoul.

*P. S.* La « peau », c'est la *Peau de Chagrin*; le « goriot », c'est le *Père Goriot*, et le « médecin », c'est le *Médecin de campagne*.

Ph. Burty.

—

**« Jules Vanard. »** — Quelque Intermédiairiste connaîtrait-il cette autobiographie d'un étudiant liégeois, intitulée : Jules Vanard (2 vol. in-12. Liège, libr. scientif. et industr. de A. Leroux, 1839)?

Cet ouvrage a-t-il une suite, comme semble le faire pressentir l'auteur? Cet auteur, lui-même, est-il connu?

Hd.

—

**« Napoléon le Petit, » par Victor Hugo.** — Combien d'éditions y a-t-il eu de ce livre? J'en possède un exemplaire édité à Amsterdam, en 1853, chez J. Stemvers et Ce; 1 vol. in-8, tellement petit qu'il a le format du 32, à peu près le même format que les éditions Laurent, imprimé en caractères nonpareilles. Y a-t-il eu une édition antérieure?

De Seyn Verhougstraete.

—

**Dictionnaire de La Châtre.** — En 1856, un jugement ou un arrêt a supprimé la première édition, et condamné l'auteur à 6,000 fr. d'amende et à un mois de prison. Où pourrait-on trouver le compte rendu

de la procédure? Le jugement ou l'arrêt a-t-il été suivi d'exécution?

COURTOT.

—

**Mariage d'une Espagnole**, — Londres, 1869, in-12, volume épuisé et devenu très rare. Quel est l'auteur et quel est le genre de cet ouvrage? Est-ce simplement un roman ou bien une attaque dirigée contre le pouvoir? G. SAINT-HÉLIER.

—

« **La naïveté d'un Provincial.** » — Quelqu'un connaîtrait-il une bluette ayant ce titre et pourrait-il m'en donner le texte exact, avec le nom de l'auteur?

KETTY L'ARBALÈTE.

## Réponses.

**Vergezac en Velay (Auvergne)** (I, 308). — Sur la foi de dom Cl. Estiennot, j'ai induit en erreur le collabo qui demandait les armoiries des Vergezac. Les véritables armes de cette maison sont : *d'azur à trois annelets d'or, deux et un.* Notre ami, M. Paul Le Blanc, très versé dans toutes les questions qui tiennent à l'histoire d'Auvergne et dont les Intermédiairistes ont plus d'une fois apprécié les savantes réponses, possède une lettre autographe de Gabriel de Vergezac, doyen du chapitre de Brioude, lettre scellée d'un cachet armorié où les annelets ressortent très clairement. Cette famille a fourni quatre chanoines-comtes au chapitre de Brioude, pendant la première moitié du XVIIe siècle. De plus, un héraldiste distingué, également notre ami, M. Fournier-Latouraille, nous a appris que ces armoiries (avec les trois annelets, et non les besans) figurent à l'Armorial de Guillaume Revel, manuscrit du XVe siècle, conservé à la Bibliothèque nationale. A. V.

—

**Imprimeries particulières et clandestines** (VII, 337, 415, 445; XIV, 44). — Je signale, dans l'Orne, celles de Castaing, le poète; de Le Bouyer de Saint-Gervais, ancien maire de Mortagne; celle du Monastère de la Trappe. Je reviendrai peut-être sur chacune d'elles. En connait-on d'autres dans ce département?

L. D. L. S.

—

**Livres dépareillés** (X, 734; XI, 27, 117, 299; XIII, 710; XIV, 45). — Le fonds du père Lécureux, préalablement écrémé par les « libraires en vieux, » a été acheté par un bouquiniste du Quai de la Vallée, qui tient boutique sur l'emplacement de l'ancien Marché à la volaille, et qui vend des livres au kilo, à 60 cent. Ce commerce des dépareillés n'avait pas enrichi son homme et n'en enrichirait pas un autre. Le libraire est un commerçant qui ne cherche, naturellement, que le gain; or, « tout métier qui ne nourrit pas son maître... » On sait le reste. — C'est pourquoi je crois bien qu'il faut en faire son deuil... C'est là le résumé de conversations que j'ai eues avec divers intéressés, notamment avec l'acheteur du fonds Lécureux. DOCT. BY.

—

**Jeter des pierres dans le jardin** (XI, 355, 469). — Pour compléter ma réponse, et à l'appui du sens figuré donné à ce proverbe, n'y a-t-il pas lieu de citer l'anecdote suivante? L'abbé de Beauvais, évêque de Senez, le même qui prédit à jour fixe la mort de Louis XV, n'épargnait pas, dans ses sermons, de dures vérités, soit au roi, soit aux seigneurs de sa cour. Un jour qu'il avait tonné contre les vieillards vicieux qui conservent encore sous les glaces de l'âge les feux impurs de la concupiscence, le roi parut affecté. Le duc de Richelieu, plus âgé et non moins débauché que lui, n'était pas plus à son aise; il craignait que le roi ne donnât et l'ordre et l'exemple de la réforme : « Eh bien, Richelieu, lui dit le prince après le sermon, il me semble que le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin! — Oui, sire, répondit le vieux courtisan rassuré, et si fortement, qu'il en est tombé quelques-unes jusque dans le parc de Versailles. » A. D.

—

**Les Troqueurs** (XII, 612). — Si des faits réels ont pu donner à La Fontaine l'idee de son conte, le conte lui-même a probablement fourni aux auteurs l'idée du singulier troc ci-après :

La ville de Blois a présenté, au commencement du XVIIIe siècle, un exemple curieux et rare d'un double cocuage, consommé par la volonté, le consentement et l'ordre des maris. Ce fait est constaté par les deux pièces originales qui suivent et qui existent aux Archives du Palais de Justice, à Paris :

« ARCHIVES NATIONALES (*Section judiciaire*).—Extrait du dépôt des minutes du greffe de la Tournelle criminelle du Parlement de Paris, du 9 janvier 1712 :

« *Première pièce.* — Nous, soussignés, sommes convenus de ce qui suit. C'est à savoir que moi, Duchesne, marchand à Blois, consens que le sieur Gabriel Dubois, officier du roi, y demeurant, aille, en exécution du présent billet, chez moi, coucher avec ma femme, en contre-échange du consentement par lui présentement donné, que moi, Duchesne, coucherai avec la femme dudit sieur Dubois, où je suis présentement. Pourquoi je lui ai donné le loquet et grosse clef de la porte, pour l'entrée de ma maison. A peine par les contrevenants audit troc, de payer dix pistoles,

applicables moitié à l'Hôpital général, et l'autre moitié à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

« Fait double à Blois, le 9 janvier 1712, à dix heures du soir.

« Et, faute par celui qui ne voudra pas l'exécution du présent troc, sous deux heures, consentons que le contenu en icelui aura lieu.

« Dont nous prenons pour témoins les sieurs Charles Touzay, Louis Cousin, Pierre et Barthélemy Chauveau, pour nous régler sur l'exécution dudit troc, sur l'heure convenue et défaut d'exécution.

« J'approuve ce que dessus :

« *Signé :* Dubois.

« J'approuve ce que dessus :

« *Signé :* Duchesne.

« *Signé:* P. Chauveau, B. Chauveau, Cousin *le jeune*, Touzay (tous avec paraphe). »

*Plus bas est écrit* : « Paraphé *ne varietur*, suivant le procès-verbal d'aujourd'hui 5 août 1715.

« *Signé* : Nègre, Carré de Montgeron. »

« *Deuxième pièce.*— Nous, soussignés, reconnaissons qu'en exécution du traité de l'autre part, ledit Dubois, étant en possession du loquet et grosse clef, a été chez moi, Duchesne, et a frayé avec ma femme, et qu'il y a eu copulation charnelle, en présence des dénommés de l'autre part, reconnaissant, moi Dubois, que, réciproquement, ledit sieur Duchesne a eu la même faveur de ma femme, dont nous sommes très contents l'un et l'autre.

« J'approuve ce que dessus.

« *Signé* : Duchesne.

« J'approuve ce que dessus.

« *Signé* : Dubois.

« *Signé* : P. Chauveau, B. Chauveau (avec paraphe). »

*Plus bas est écrit* : « Paraphé *ne varietur*, suivant le procès-verbal de cejourd'hui 5 août 1715.

« *Signé* : Nègre, Carré de Montgeron. »

M. de Pétigny, qui a reproduit ces pièces dans les notes de son opuscule cité (XIII, 701), ajoute : « Les recherches les plus laborieuses n'ont pu nous faire découvrir « quelle fut l'issue du procès intenté à ces « troqueurs devant le Parlement de Paris « pour venger la morale publique. Mais il « paraît que les suites n'en furent pas graves et qu'on réussit même à étouffer « l'affaire, puisqu'il n'en reste, aux Archives, d'autres traces que les deux pièces « ci-dessus relatées. »

Dubois! Duchesne! maris dignes l'un de l'autre!... Avec leur satisfaction réciproque, ne trouvez-vous pas que ces deux mécréants sentent un peu le fagot?

Aujourd'hui l'on dit bien, tout bas, sur le quai de la Loire, que les Blésoises se passent de l'autorisation de leurs maris, sans doute pour éviter une offense à la morale publique... Mais ce sont propos de mauvaises langues, et moi, leur voisin, je n'en crois pas un mot! A. D.

—

**Le « Livre d'amour »** (XIII, 460, 509, 535, 713; XIV, 18). — Les nombreuses Réponses qu'a amenées cette intéressante question me rappellent une anecdote (très authentique) que m'a contée, il y a quelques années, un soir après dîner, le propriétaire même de l'hôtel dans lequel la chose se passa, voici bientôt près d'un demi-siècle. Ce propriétaire, un vieux gentilhomme très mondain, véritable modèle de la vie élégante à Paris, et qui se piquait de littérature, à ses heures, est mort à Nice vers la fin de 1877, à 90 ans sonnés. La belle dame pour laquelle fut composé le rare volume en question, occupait alors avec sa famille, vers 1841 ou 42, dans l'hôtel du baron, aux Champs-Elysées, un riche et vaste appartement.

Le poète du *Livre d'amour*, déguisé en « vieille tante », — chapeau à la Tante Aurore, voilette baissée, robe et mantelet de couleurs sombres, sac à tapisserie suspendu au côté, souliers de prunelle, etc., — venait régulièrement, et presque quotidiennement, adorer, sur place, l'objet de son culte. Et,— chose extraordinaire, bien qu'elle se voie ainsi depuis que le monde est monde, — ces visites avaient tout justement lieu aux heures où le mari de la dame avait l'habitude de s'absenter pour aller, méthodiquement, faire une promenade hygiénique au grand air.

L'amour, dit-on, rend imprudents les plus habiles : elles devinrent, ces visites, tellement fréquentes,— mais tellement, — qu'à la fin, la concierge, intriguée de toujours voir arriver la « vieille dame », précisément quand le mari était sorti, puis, s'esquiver ensuite, discrètement, avant qu'il fût de retour, la suivit, un beau jour, à son arrivée, et lui cria d'en bas, dans l'escalier, où déjà l'autre était engagée : « Hé! madame, où montez-vous donc, comme ça? »

Le poète du *Livre d'amour* (pour ne pas le nommer), surpris, dans son ascension, par cette demande inattendue, perdit tout à fait la boule, et, se précipitant sans rien répondre, grimpa fiévreusement les degrés quatre à quatre.

Dans sa précipitation, par malheur, sous ses jupes d'emprunt, trop soulevées par une gymnastique aussi désordonnée, l'amoureux laissa voir, d'en bas, à la mégère qui le guettait,... ses jambes, ses infortunées jambes, revêtues d'un « affreux » pantalon d'homme. Un pan-ta-lon d'homme!... et vu par une concierge, encore!...

Vous pensez quel esclandre cela fit dans la loge et dans tout l'hôtel, et quelles colères, quelles récriminations suivirent l'explosion de la découverte de cette satanée culotte.

Et tout, hélas! fut fini. Jamais onc l'hôtel ne vit revenir la pauvre « vieille tante ».

TRUTH.

—

**Quelques pseudonymes à découvrir** (XIII, 523). — *Bernadille* est le pseudonyme de Victor Fournel. C'est au *Français* qu'il a rendu ce pseudonyme célèbre. Quand il a quitté le *Français* pour le *Moniteur*, il a été remplacé par un autre chroniqueur, très spirituel, qui signe *Peccadille* et qui se nomme M. E. Baudouin.

*Bernadille*, — Peccadille, — cela rime beaucoup, mornombilles! Mieux, certes, que *Mardoche* avec *hallebarde*...

MARDOCHE.

— Même rép. A. Nalis et L. M.-F.

—

**A propos de Bonaparte et autres Odes de Victor Hugo** (XIII, 635; XIV, 80). — Je la possède, cette fameuse brochure rarissime, intitulée *le Télégraphe*, *Satire* (Paris, Delaunay, libraire, Dentu, libraire, et chez tous les marchands de nouveautés, 1819). Elle est signée V. M. HUGO, comme les Odes. Il y a là des Notes de l'auteur, d'une curiosité toute particulière.

A ce propos, je serais bien obligé à un Intermédiairiste, s'il possédait le *Conservateur Littéraire* (3 vol. in-8, 1819), où Victor Hugo fit ses premières armes, de me le prêter, au besoin, de me l'échanger contre d'autres livres. Il y a bien longtemps que je le cherche. Il est aussi rare que *le Télégraphe*.

JULES CL-IE.

— Le collabo C. J. B. dit, à propos de l'Ode « Au Génie », que, bien que cette pièce soit toujours cataloguée en date de 1821, il en a cependant trouvé un exemplaire à la date du 1820, sur un Catalogue de la librairie Rouquette. Ce n'est pas là une coquille, et cette édition de 1820 existe parfaitement : c'est un tirage à part, dont j'ai un exemplaire. En voici le titre exact. « *Le Génie. Ode à M. le vicomte de Chateaubriand, par Victor-Marie Hugo.* » A Paris, chez Ant. Boucher, imprimeur-libraire, et chez Pelicier et Ponthieu, libraires. MDCCCXX. — Au dos : (Extrait du *Conservateur littéraire*, II, XVIII° livr.)

V-T.

—

**Vermersch, écrivain poète** (XIII, 666). — Le rédacteur du Père Duchêne, en tant que poète élégiaque, ne manque pas d'un certain charme, assurément. Ses petits volumes, devenus rares, seront un jour fort recherchés des curieux. Mais, à côté du poète idyllique, il y a le poète de la Commune, et celui-là a bien son prix, comme on en peut juger par les vers suivants. Ne serait-ce que pour les aveux sincères et « dépouillés d'artifice » qu'ils offrent aux historiens futurs, ils méritent d'être conservés. — Donc, en 1871, le citoyen Eugène Vermersch publia, à Londres, une brochure, sous ce titre flamboyant : *Les Incendiaires*. En voici un échantillon :

Paris flambe à travers la nuit farouche et noire.
Le ciel est plein de sang; on brûle de l'Histoire.
Théâtres et Couvents, Hôtels, Châteaux, Palais,
Qui virent les Fleury, après les Triboulets,
Se débattent parmi les tourbillons de flammes
Qui flottent sur Paris, comme les oriflammes
D'un peuple qui se venge, au moment de mourir!
[soupir,
Le feu, de pourpre et d'or, monte comme un
Vers les appartements secrets des Tuileries,
Lèche les plafonds peints et les chambres fleu-
[ries,
Et, dévorant, au fond des boudoirs étoilés,
Les meubles précieux, les coffrets ciselés,
Les laques, les tableaux et les blanches statues,
Dont l'orgueil virginal enfle les gorges nues,
Il montre dans la nuit, au monde épouvanté,
Comment tombe Paris, drapé dans sa fierté!..

(New-York.) C. J. B.

—

**Post tenebras lux** (XIII, 669, 724; XIV, 53). — Notre collaborateur R sait-il que, vers 1840, on a trouvé, en creusant des fondations à Lyon, une plaque de cuivre, de six pouces de diamètre, représentant la figure d'un empereur (Louis le Débonnaire), et, tout autour, deux ou trois lignes en caractères hébraïques; sur le revers, cette légende :

POST TENEBRAS LUCEM
FELICITATIS JUDEX DIES ULTIMUS,

qui n'est, en réalité, que la devise des Juifs de Lyon et de Genève, comme celle des Vaudois ou Pauvres de Lyon?

M***D, MILES.

—

**Famille de Marignane** (XIII, 705, 754). — Je ne sais si l'on trouverait aujourd'hui des descendants en ligne directe de la famille de Marignane; 93 avait si bon appétit! Mais cette famille existait encore lors de l'avènement de sainte Guillotine. La comtesse de Mirabeau, femme du grand orateur, était une demoiselle de Marignane. Son père avait été élu syndic de la noblesse, et en cette qualité il eut plusieurs fois maille à partir avec le nouveau Parlement d'Aix, que les Etats de la province, partisans des anciennes Cours, refusaient de reconnaître. Dans une lettre de Mirabeau à la marquise de Monnier, du 1er juillet 1779, on lit que son beau-père, M. de Marignane, était le frère du marquis de Vence et qu'il y avait eu un projet de mariage entre le fils de ce dernier et Mlle de Marignane, sa cousine. Il

ressortirait de là qu'à cette époque le nom de Marignane était dévolu aux cadets de la maison de Vence. Quant au mariage de Mirabeau avec Mlle de Marignane, il ne s'accomplit pas sans de grandes difficultés et fut plusieurs fois sur le point de se rompre, les deux familles s'y montrant également hostiles. On trouvera des détails intéressants à ce sujet dans le « Mémoire justificatif » que Mirabeau, alors détenu au donjon de Vincennes, adressa à son père en 1778? Cette pièce a été imprimée à la fin du 1er volume des « Lettres originales » de Mirabeau, publiées par Manuel (*Paris*, *Garnery*, 1792. 4 *vol. in*-8).

JOC'H D'INDRET

— Marignane n'est pas une erreur. Une branche de cette famille, aujourd'hui éteinte, habitait la Belgique et a possédé la terre et le château de Vorst, aujourd'hui ma propriété. BARON P...

—

**Deux Odes de Victor M. Hugo, publiées en 1823** (XIII, 731). — Les deux Odes que cite M. Ph. Burty, l'une d'après le Bibliophile Cévenol (M. Parran), l'autre d'après son propre exemplaire, ne sont qu'une seule et même brochure (Paris, 1820). M. Burty décrit la sienne *de visu*, et tout est parfaitement exact, titre, date et notes. Il n'y a pas d'erreur possible : j'ai moi-même la brochure sous les yeux. Mais M. Parran, qui ne possédait pas cette brochure, a simplement reproduit l'article de la Bibliographie d'Asselineau, qui lui-même ne connaissait pas la brochure, il l'avoue, et ne la citait, avec d'autres, que d'après une communication de M. Léon de La Sicotière. Seulement, M. Parran a eu le tort d'ajouter à l'article d'Asselineau une date supposée : 1822 (?), et c'est de là que naît le doute de M. Burty.

J'ai dit (XIV, 81) que je possède trois brochures de l'Ode en question; l'explication que j'en ai donnée contient, je le crois, l'histoire complète des publications diverses de cette Ode jusqu'à sa réunion aux volumes. Quant à la note finale qui nous apprend que cette Ode a été lue, le 3 mai, à la Société des Bonnes-Lettres, elle vient encore de l'article d'Asselineau et n'aurait, ce me semble, un certain intérêt bibliographique que si l'on avait, à la date du 3 mai, ajouté la date de l'année. En effet, le duc de Bordeaux étant né le 29 sept. 1820, et l'Ode sur sa naissance ayant été publiée immédiatement, ce ne peut donc être qu'au 3 mai de l'année suivante qu'elle aurait été lue en séance publique, plus de six mois après sa publication (?). N'est-ce pas l'occasion d'utiliser le point d'interrogation de M. Parran?

La Bibliographie a de ces mystères.

Il résulte de ces différentes explications qu'une bonne Bibliographie ne peut être faite sérieusement, exactement, qu'en ayant sous les yeux les volumes que l'on décrit et en reproduisant intégralement la page du titre. Jacques Ch. Brunet (le grand Brunet!) ne procédait pas autrement : toute la valeur de son immense travail est là.

Vous dites, monsieur Burty, que les œuvres du grand poète ont acquis une valeur très élevée et qu'il est urgent de renseigner avec précision les bibliophiles épris de la littérature française moderne. Vous avez grandement raison; je suis un de ces épris de notre admirable littérature, et suis d'avis qu'il n'est que temps de procéder à la classification de ses œuvres; de l'œuvre de V. Hugo particulièrement, déjà pleine de mystères bibliographiques, quand le poète est encore là, debout, plein de force et de vaillance.

Comment pourra s'y reconnaître le siècle prochain, si déjà nous ne savons plus l'ordre des dates de publication?

Interrogeons-nous, répondons-nous, et nous sèmerons des documents pour le Bibliographe attendu. Vous venez, du premier coup, de nous apprendre qu'il existe une brochure partielle de l'Ode sur le Baptême du Duc de Bordeaux, et que vous possédez un exemplaire in-8 des Nouvelles Odes, deux publications oubliées. Notons cela, et continuons.

(New-York.) C. J. B.

—

**Dicton? Approximatif? ou Coquille?** (XIV, 2.) — Écho des vieilles plaisanteries de Voltaire! Les Belges ou Welches, comme il s'est plu toute sa vie à les appeler avec plus de persévérance que de sel attique, les Belges ne sont pas plus bêtes que les autres peuples..... *savez-vous?* Ils ont leurs mœurs et leur tempérament, affaire de climat et de latitude, de lumière et de milieux ambiants, d'origine et d'hérédité, etc. Ceci prouve seulement que, comme les Béotiens, les Champenois, les indigènes de Landerneau, Pézenas, Carpentras, et autres lieux injustement décriés, ils vivent encore sur une réputation qu'ils ont acquise, Dieu sait où! Dieu sait comment! Il serait d'ailleurs intéressant et curieux de le rechercher pour chacun d'eux. ELDEPAL.

— Celui qui imite, contrefait, copie, ou répète, trahit toujours son modèle. Le chroniqueur du *Siècle*, en se permettant l'image : *plus Belges que méchants*, n'a donc fait que caractériser le travers d'imitation de nos voisins. Il n'appartenait pas à un Champenois, malgré les dictons, de trouver dans cette phrase un lapsus ou une coquille. UN LISEUR.

— C'est du réchauffé. Le *Figaro* donna, il y a nombre d'années déjà, comme un des « à peu près » du jour, le « Belge comme une oie ». T. D. X.

—

**Les Philadelphes** (XIV, 8, 61). — L'Hist. des Sociétés secrètes de l'Armée passe couramment pour l'œuvre exclusive de Nodier, surtout depuis qu'il l'a réimprimée en grande partie dans ses *Souvenirs*, et ceux qui connaissent le pèlerin en concluent (légitimement, à mon gré) que ce livre ne doit inspirer aucune confiance au point de vue de la conscience historique; mais l'impression que donne la lecture de ce livre s'accorde mal avec la version accréditée. Une imagination qui se donne carrière, et celle de Nodier n'était pas la première venue, n'est pas si embarrassée pour enchaîner les faits, pour en dévoiler les mobiles les plus secrets, pour donner la sensation du mouvement et de la vie. Ici, au contraire, on sent un homme qui, placé au second plan, fait des efforts constants, et parfois pénibles, pour reconstituer l'ensemble d'opérations auxquelles il n'a été que partiellement initié. Je crois donc que Nodier a pu s'occuper de la publication du livre et lui faire un bout de toilette littéraire (en n'omettant pas de profiter de l'occasion pour réimprimer sa *Napoléone*), mais que le travail primitif a dû lui être fourni par une ou plusieurs personnes n'ayant pas du tout sa tournure d'esprit, c'est-à-dire désireuses de dire ce qu'elles savaient, ne sachant pas tout et n'ayant pas le goût de suppléer aux lacunes de leurs informations.

Un catalogue de vente, que j'ai sous les yeux, indique comme auteurs, Rigomer, Bazin, Didier (de Grenoble) et Lemare. Il faut, semble-t-il, écarter le grammairien Lemare, depuis inventeur de la Marmite autoclave et du Caléfacteur, lequel avait été impliqué dans la conspiration Mallet, mais à qui il est précisément reproché (p. 190 de l'*Histoire des Sociétés*, etc.) d'avoir écrit sur cette conspiration une brochure insuffisante. Bazin, également arrêté comme complice de Mallet, pouvait fournir des renseignements précieux, mais il est difficile de le supposer seul narrateur de faits dont la plus grande partie se serait passée alors qu'il était sous les verrous. Quant à Paul Didier, c'est une autre affaire; blotti dans une chaire de droit, il avait traversé la période impériale à peu près sans encombre, et la suite de sa vie a prouvé qu'il avait le tempérament d'un conspirateur autrement qu'en paroles.

Cette question d'origine mérite donc d'être examinée de plus près. En attendant, si l'incertitude et le décorum de certaines parties de l'œuvre ne permettent pas à l'Histoire positive d'en tirer grand parti, ces mêmes caractères me paraissent établir une présomption de sincérité initiale et m'engageraient à écarter l'idée d'une mystification pure et simple.

G. I.

—

**Le texte grec du mot d'Apelles** (XIV, 33, 89). — On ne trouve aucune trace du texte grec de ce mot d'Apelles; mais un iambe d'Aristophane en présente l'équivalent. (Σφηκες. V. 1431. Aristoph. Comœd. Parisiis. Ed. Didot, 1840, p. 155) :

Ἔρδοι τις, ἣν ἕκαστος ἂν εἰδείη τέχνην.
Quam quisque nôrit artem, in hâc exerceat.

Cf. Suidas in Ἔρδοι. Athen., lib. VI, c. XLIV. Plat. de Republ. 2 (p. 374, A). Cic. Tusc. Disp. I, 13. Hor. Ep. I, 14, 44.

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Mange un bœuf, et sois chrétien** (XIV, 33). — J'ai toujours vu attribuer ce mot à Fénelon, mais d'une façon plus piquante. Le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, avait, un vendredi, invité à souper une fameuse actrice de l'époque, une *satinée* de ce temps-là. Mais son bigot amant lui avait fait faire *maigre*, disant « qu'il ne fallait pas commettre deux « péchés à la fois. » Fénelon, révolté d'une pareille bassesse de sentiments chez son élève, lui dit avec humeur : « Mangez un « bœuf le vendredi, mais soyez juste! » La leçon ne profita guère. — Maintenant, Fénelon avait-il *emprunté* ce mot à un Père de l'Eglise? ou bien M. Cherbuliez a-t-il voulu désigner Fénelon, en disant : un Père de l'Eglise? Il a beaucoup d'esprit, M. Cherbuliez, mais il me semble produire aujourd'hui trop rapidement. Erreurs et pataquès commencent à abonder dans ses œuvres. Il est vrai qu'il n'a pas encore atteint le niveau des feuilletons à tant la ligne que les journaux politiques déposent à leur rez-de-chaussée! N'ai-je pas trouvé, dans un de ces feuilletons (réaliste, qui plus est!) cette perle précieuse : « Il n'avait que des *cousins* au *troisième* degré! »

Me PETIT-JEAN.

— Si je ne me trompe, Fénelon, allant rendre visite au camp du prince de Conti, un jour maigre, trouva celui-ci à table et observant le précepte de l'Eglise. Le prince le lui fit remarquer avec une certaine ostentation. Sur quoi Fénelon s'écria : « Mangez un bœuf, Monseigneur, et soyez chrétien! »

(Saint-Malo.) A.-G. J.

— Ce n'est pas un Père de l'Eglise qui a dit cela, c'est l'abbé Nicolas Feuillet, connu par sa science théologique et son zèle de convertisseur. D'après l'anecdote, qu'on peut lire dans le recueil de *Pièces intéressantes* de De La Place, il assistait un jour, pendant le carême, à la collation de Monsieur, frère de Louis XIV, et, comme celui-ci lui montrait un biscuit qu'il venait encore de prendre sur la table, en disant : « J'espère que ce ne sera pas rompre le jeûne. — Eh! Monsieur, lui aurait ré-

pondu l'abbé Feuillet, avec son franc parler habituel, mangez un *veau*, et soyez chrétien. » V. F.

— Le mot est dans les fragments historiques de Jean Racine, à l'article : Anecdotes (Œuvres, édit. Aignan. Paris, Dupont, 1824. t. V, p. 319). « M. Feuillet regardoit Monsieur faire collation en carême. Monsieur, en sortant de table, lui « montra un petit biscuit qu'il prit encore « sur la table, en disant : Cela n'est pas « rompre le jeûne, n'est-il pas vrai? Feuil« let lui répondit : « *Mangez un veau*, *et* « *soyez chrétien.* » E.-G. P.

—

**Harel, Alex. Dumas, Victor Hugo, Granier de Cassagnac et J... Lecomte** (XIV, 33). — Le manuscrit de *Marion Delorme*, retenu par la Censure, fut communiqué à Dumas qui, séduit par ce drame, conçut *Antony*, auquel il donna tous les traits caractéristiques de *Didier*. Le succès d'*Antony* (mai 1831) fut prodigieux, et, lorsque plus tard la Censure leva l'interdit qui pesait sur *Marion* (août 1831), il n'y eut qu'un cri dans les journaux pour dire que Didier était la copie fidèle d'Antony. Dumas, effrayé du scandale qui allait naître, chercha à le prévenir et déclara, dans un article adressé à la Revue des Deux Mondes (15 sept. 1831), « que, s'il y avait un plagiaire, *ce devait être lui.* »

Un peu plus tard (1833), lorsque parut *Gaule et France*, Granier de Cassagnac, qui écrivait alors aux *Débats*, fit paraître dans ce journal deux articles (1er et 26 nov.) qui produisirent une sensation immense. Ces articles *démolisseurs*, remarquables par la forme autant que par leur verve et leur esprit, peuvent être cités comme des modèles de critique littéraire. Dumas y répondit indirectement par un article intitulé : *Comment je devins auteur dramatique* (Revue des Deux Mondes, t. IV, 1832). Granier de Cassagnac, qui était alors intimement lié avec Victor Hugo, porta un nouveau coup de massue au théâtre d'Alexandre Dumas et fit justice de sa jactance. (*Débats*, 30 juillet 1834.)

« Vous le voyez, dit-il, il est plus facile « de s'entendre avec M. Dumas qu'avec « ses amis; nous avons dit que ses pièces « étaient copiées, et il avoue qu'elles sont « *prises;* seulement, et par habitude du « beau langage, M. Dumas ajoute qu'il « les a *conquises.* — C'est le style des « grands capitaines, mais tout le monde « sait ce que cela veut dire. Si nous avions « pu croire que M. Dumas attachât autant « de prix que cela aux expressions gran« dioses, il ne nous eût pas coûté davan« tage de dire qu'il a *conquis* ses drames « sur les théâtres étrangers, sauf ceux « qu'il a *conquis* sur ses amis. Ainsi, le « tout était de s'entendre, et nous sommes « d'accord maintenant. M. Dumas a co« pié, pris, conquis, comme on voudra : « cela signifie toujours qu'il s'est emparé « du bien d'autrui. »

Les articles de Granier de Cassagnac figurent presque in extenso dans les *Supercheries littéraires* de Quérard, à l'article Dumas. Consulter aussi, sur cette célèbre polémique, la notice sur Dumas par *Un homme de rien* (L. de Loménie), la biographie de Dumas par Mirecourt et la comédie de Harel : *le Succès* (9 mars 1843). On affirme que c'est Alexandre Dumas que l'auteur a mis en scène sous le nom de Laroche, homme de lettres.

Un liseur.

— Ceci n'est point une réponse directe (puisque ce document est de 1842 et que J. Lecomte écrivait en 1837), mais c'est une pièce à joindre au dossier. — Le *Charivari*, dans la série des *journalistes* du *Panthéon charivarique*, dessinée, par Benjamin Roubaud, d'un crayon lithographique lourd et sans malice, donne une charge que M. Aglaüs Bouvenne ne signale pas dans son Essai d'iconographie hugotesque. Chevauchant un hippogriffe qui plane, bardé de fer, mais sans casque, un Cassagnac, au visage bourru, tient en arrêt sa lance et pousse un buste en marbre de *J. Racine*. La lance (pardon ! c'est une plume d'oie, sur le tuyau de laquelle on lit : Presse) est déjà épointée. Sur l'écu, un portrait-charge de Hugo, front extravagant d'étendue, longs cheveux rejetés en arrière, bas de visage finissant en as de cœur. (Benjamin. Impr. d'Aubert et Ce. Chez Bauger, rue du Croissant, 16.) La pièce est en travers. Au bas :

Contre ce marbre, à la blancheur divine,
L'homme-lige d'Hugo s'escrime vainement.
Il répugne par trop au public jugement,
Que jamais Cassagnac chez nous prenne racine.

Ursus.

—

**Meusnier du Breuil, député à la Constituante** (XIV, 38). — Je ne trouve pas son nom dans le Dictionnaire des individus envoyés à la mort, publié par L. Prud'homme. Ketty l'Arbalète.

—

**Iphigénie en Tauride, tragédie anglaise** (XIV, 39). — L'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide a été traduite par M. Gilbert Wist, érudit et écrivain classique, in-4°, 1749.

L'an 1700, *l'Iphigénie en Tauride*, tragédie, par John Dennis, auteur dramatique, fut représentée sur le théâtre de Lincoln-Inn-Fields. — On siffla et la pièce et l'auteur. (Baker's Biogr. Dram. Ed. 1782, t. II, p. 172.)

(London.) William Platt.

—

**Philotanus** (XIV, 39). — Ce poème est généralement attribué à l'abbé Grécourt;

Nicolas Jouin aurait été l'éditeur. Voyez l'Intermédiaire, IX, 98, 182, etc. XI, 206 (à *Philotanus et les Sarcellades*).

LA MAISON FORTE.

—

**Lettres sur les Ecrivains français** (XIV, 46, 94).— Mon exemplaire est absolument semblable à celui de Truth. L'ouvrage finit à la page 167 et ne contient ni errata ni table, et l'Avis de l'Auteur à l'Editeur est chiffré pp. VII-VIII. MALABAR.

—

**Maranzakiniana** (XIV, 39, 94). — Figure, sous le n° 1901, dans le Catalogue Michelot, qui vient d'être publié par Labitte, et sera vendu, rue des Bons-Enfants, le 23 fév. Voici comment il est annoncé: — *Maranzakiniana*, ou les Pensées naïves et ingénieuses du S. de Maranzac. Se vend chez Coroco, vis-à-vis les Cordeliers, — in-4°. Copie manuscrite, pour laquelle on a imprimé un titre. Cette copie reproduit les notes de Jamet, qui devait ces explications à de Grécourt, un des auteurs de cet étrange *Ana*. C.

— Même rép. A. J. de St.-A.

— « Maranzac, mort octogénaire vers 1735, était un officier de chasse et une sorte de fou fort stupide du dauphin, fils de Louis XIV ». Un recueil de ses balourdises, de ses coq-à-l'âne fut imprimé, au Palais-Bourbon, par la duchesse de Bourbon-Condé, au service de laquelle il avait passé, de concert avec l'abbé de Grécourt (1730). Il n'a d'autre mérite que son extrême rareté. Nodier lui fit l'honneur de le décrire, et notre excellent bibliophile «Philomneste Junior », celui de le réimprimer à 150 exemplaires (Paris, librairie des Bibliophiles, 1875, IV et 91 p. in-16), en mettant en tête une de ces savantes et piquantes préfaces dont il a le secret, et dans laquelle le collabo Cosinus trouvera toutes les indiscrétions possibles, tant sur le livre que sur le piètre personnage, à l'honneur — peut-il dire « *à l'honneur ?* » — duquel il est consacré. L.

— « La naïveté et l'ingénuité de ce personnage amusoit beaucoup la duchesse de Bourbon-Condé, dit Jamet (note reproduite par Ch. Nodier), et elle chargea le fameux sotadique abbé de Grécourt, son poète à gages, qui logeait aussi chez elle, de recueillir ce *sotisiana*, qu'elle imprima elle-même avec Grécourt, à son imprimerie du Palais-Bourbon. On en tira peu d'exemplaires; ils sont de toute rareté: on en a vu vendre un, 2 louis! Je tiens celui-ci de l'abbé d'Hebrail, auteur de la *France littéraire*, avec qui je l'ai troqué le 4 oct. 1768. Je me souviens d'avoir ouï dire, en 1742, à l'abbé de G., que Mme la duchesse s'amusoit tellement de l'esprit balourd de son Maranzac, qu'elle l'auroit préféré à Fontenelle et à Fénelon. » — Une réimpression de ce sottisier a été faite à Bruxelles par M. J. Gay.

P. NIPONS.

— L'exemplaire de Nodier, qui figurait sous le n° 584 du Catalogue de sa vente de 1830, s'est vendu 114 francs. (Voir Brunet, Fantaisies bibliogr., p. 271, note). Il était chargé de notes de Jamet le jeune. ELLEX LOISIF.

—

**Physiologie végétale** (XIV, 41, 95). — Les études en question ont été publiées par l'Administration des Forêts ellemême, dans des circulaires et des instructions adressées à ses agents. Peut-être les résultats obtenus se trouveraient-ils répétés dans les « Annales forestières. » Eloigné de Paris en ce moment, je ne puis indiquer avec plus de précision.

E. V.

—

**Un Intermédiaire espagnol : El Averiguador** (XIV, 42).— *El Averiguador* vit le jour à Madrid, en déc. 1867, sous la direction de don Gregorio Cruzada Villaamil. Après quelques suspensions, il cessa le 31 mai 1868. — Il fit une seconde apparition, le 1er janv. 1871, et finit brusquement le 28 fév. 1873. Don Eduardo Mariategui en fut le directeur pendant cette époque. — La troisième époque ne compte que 11 numéros, ayant vu le jour d'une manière vraiment irrégulière, pendant les années 1876-77, sous la direction de don Mariano Vergara. — Enfin, sous le titre de *El Averiguador Universal*, l'abbé don José Maria Sbarbi (calle de San-Juan, 46), bibliophile et philologue bien connu dans la république des lettres, surtout par son *Refranero general español*, prit à tâche, en 1879, de ressusciter ce triple mort. Il en a déjà publié deux années de suite et commencé la troisième, en faisant paraître tous les numéros avec régularité, depuis janv. 1879 jusqu'à présent, le 15 et le dernier de chaque mois.

Le prix d'abonnement, pour la France, à *El Averiguador Universal*, est de 15 fr. par an.

(Madrid.) DON E. M.

— Même indic. L. Rius (Barcelone) et A. T. (Londres).

—

**Lettres de part et cartes de visite** (XIV, 42). — R. W. (nouveau collabo, sans doute) aura pleine satisfaction en se reportant à : 1° *Billets de faire part*, VIII, 424, 476, 536, 589; IX, 49; XI, 653.— 2° *Cartes de visite*, XI, 3, 60, 78.— 3° *Billets d'enterrement*, XII, 230. A. D.

—

**Ode de M. de Rochefort à Béranger** (XIV, 63, 95). — C'est apparemment pour rehausser le mérite de sa marchandise

que le directeur de *la Pomme de Pin* en attribue la confection à un élève de quatrième. M. de Rochefort est né le 30 janv. 1830. A la fin de 1848 (la pièce a été publiée en janvier 1849) l'auteur avait donc près de 19 ans. Or, à cet âge, on fait d'ordinaire sa rhétorique ou sa philosophie, à moins qu'on n'ait déjà jeté aux orties le froc du lycéen. La pièce dont il s'agit n'est donc pas, comme on pourrait le croire, un spécimen de précocité littéraire. A *dix-neuf* ans, on est tenu de rimer des vers passables ou de ne pas s'en mêler.

JOC'H D'INDRET.

—

**Petite oie** (XIV, 68). — Réponse complète a déjà été faite à cette question (IV, 261, 348; V, 14, 130, 197, 321; VI, 80).

A. D.

—

**Quelle est l'origine du mot « Paillard »?** (XIV, 67.) — « Ce mot vient de *paille*, parce qu'elle sert de lit aux femmes débauchées » (Dict. de Trévoux). — « Paillarder », faire des bâtards, ai-je lu (?). — Dans *paillard*, je vois *ard*, qui voulait dire « bâtard » (Dict. du vieux langage françois de Lacombe). C'est tout.

LA MAISON FORTE.

—

**Couper dans le pont** (XIV, 68). — C'est le pont aux ânes, c'est-à-dire aux niais, aux dupes, aux *pontes* des jeux de cartes.

O. O.

— On appelle *pont*, en terme de tricherie aux jeux de cartes, la préparation qui consiste à *courber* légèrement une partie d'un jeu, et à la placer sur le dessus du jeu, que l'on donne alors à couper à l'adversaire. Si celui-ci n'a pas soupçonné cette manœuvre, en coupant les cartes, il sépare le jeu en deux parties dont l'une est formée par les cartes où le grec a fait le *pont*. La coupe des cartes cesse donc d'être une garantie contre un assemblage préparé à l'avance par le grec.

(Saint-Malo.) A.-G. J.

— « Pont. En terme de ponneteur, c'est un certain jour que les filous font dans le milieu du jeu de cartes, ce qui fait que l'on coupe toujours par là, et ils disposent les cartes de manière que, si l'adversaire coupe par le *pont*, ils ont tout le beau jeu. (Dict. de Trévoux.)

LA MAISON FORTE.

—

**Bardache** (XIV, 68). — En basse latinité, *Barda* signifie « caparaçon d'un cheval ». La Crusca dit : *Barda e armatura di cuoio cotto, o di ferro, con la quale s'armava la groppa, il collo, il petto di cavalli*. Nous avons eu le mot *barde*, avec cette acception; puis avec celle de *panneau* et enfin de *bât*. Les Italiens ont adopté le mot *Barda*. — Le suffixe *accio* en langue italienne implique une idée défectueuse. — *Tempo*, le temps; *tempaccio*, le mauvais temps. — *Bardaccio* est donc un bât déchiré, troué, sur lequel on monte néanmoins. Le collabo M. R. se rappelle-t-il une vieille chanson dont le refrain dit :

Ah ! ne m'en demandez pas davantage.

Le marquis D'ETYMO.

— Compl. à l'Académie : terme obscène tiré de l'italien et qui signifie la même chose que mignon. — Littré : même sens; étymologie : esp. *bardaxa*; italien, *bardacsia*, prostituée; lombard et piém.; *bardassa*, jeune garçon. On le tire de l'arabe *bardaj*, esclave. E.-G. P.

—

**Les Portraits de Dutertre gravés en Egypte** (XIV, 69). — La collection de notre collabo Ulric R. D. est incomplète malheureusement, et de beaucoup. Je parcourais dernièrement une collection de 150 de ces portraits, collection qui appartient à un de mes bons amis, éditeur à Paris; eh bien, Davout, Kléber, Desaix, Conte, etc., n'y figurent pas. Elle est donc incomplète aussi. J'y ai remarqué les portraits de Junot, Lassalle, Bauharnais (*sic*), Jomard, Geoffroy Saint-Hilaire. Sous le portrait de Bonaparte, il y a *seulement* ces mots : Général en chef.

A. NALIS.

—

**Buffon en Angleterre** (XIV, 70). — Buffon, arrivé à la fin de 1738 en Angleterre, a bien pu, pendant l'année 1739, faire des voyages en France, tout en restant la plus grande partie de cette même année en Angleterre. On ne voit pas entre les deux faits une contradiction formelle.

E.-G. P.

—

**Déesse de la Raison : Mlle Candeille** (XIV, 71). — L'assertion de Mercier ayant été répétée dans l'*Histoire du Théâtre-Français*, Etienne en rejeta la responsabilité sur son collaborateur Martainville. La Biographie des Hommes vivants, de Michaud, se rectifia à son tour dans le Supplément, à la demande de l'intéressée, qui déclarait n'avoir assisté qu'à une seule fête de la Révolution, avec les artistes « des quatre théâtres. » Michelet a consacré, en deux endroits de son Hist. de la Révolution (liv. VI, chap. 4, et IX, 2), à Mlle Candeille et à sa tendresse pour Vergniaud, trois ou quatre paragraphes, à peine deux pages en tout, mais particulièrement exquises. G. I.

— On cite Mlle Aubry, de l'Opéra, comme ayant représenté la déesse, à Notre-Dame. Il me semble aussi avoir vu

quelque part le nom de Mme Momoro (dont le mari était membre de la Commune et libraire, je crois, au Palais-Royal). Elle aurait figuré après Mlle Candeille. Michelet ne dit-il pas qu'à Saint-Sulpice ce fut la femme d'un des premiers magistrats de Paris qui représenta la déesse Raison?

Peut-être dans le Moniteur de 1793 trouverait-on des renseignements?

A. Nalis.

—

**Adolphe Ricard** (XIV, 72). — C'est le pseudonyme de M. Gustave Sandré, ancien libraire à Paris. L'un de ses romans est intitulé : l'*Amoureux des onze mille vierges* (Paris, Sandré, 1840, 2 vol. in-8). La question de l'auteur se rapporte plutôt à ceci : l'*Amoureux des onze mille vierges*, roman sérieux, comique et moral, par l'auteur de l'*Enfant de trente-six pères* (Paris, 1801, 2 vol. in-12). — Mon Dict. des Anonymes étant à la reliure, je ne peux indiquer l'auteur de l'Enfant des trente-six pères, roman attribué à trois auteurs différents : A. N. Joli de Rosny, Desprez-Valmont et Félix Nogaret.

H. de l'Isle.

—

**Correspondance de Métra. Mémoires de Bachaumont** (XIV, 75). — Une collection complète des feuilles primitives de la « Correspondance secrète » est chose à peu près introuvable. La Bibliothèque Nationale n'en possède que quelques volumes dépareillés, donnés par M. Paul Lacroix. Il n'en est pas de même de l'édition collective en 19 volumes : les 17 premiers, du moins, se rencontrent assez aisément; les deux derniers manquent à plus de la moitié des exemplaires qui passent dans le commerce. — Une réédition des « Mémoires secrets », dits de Bachaumont, corrigée, classée et bien annotée, serait sans doute fort utile; mais on comprend qu'un libraire y regarde à deux fois. Des exemplaires complets des éditions anciennes se trouvent couramment sur le pied de 1 à 2 francs le volume, suivant condition; une réimpression soignée reviendrait sensiblement plus cher, et les amateurs de notre temps vont plus volontiers aux plaquettes peu encombrantes qu'aux ouvrages en 36 volumes compacts. Ceci soit dit sans vouloir décourager personne; car il s'agit, je le répète, d'un service sérieux à rendre aux travailleurs.

G. I.

— Je viens justement de recevoir de Paris un très joli volume : *Gazette anecdotique du règne de Louis XVI. Portefeuille d'un Talon-Rouge*, publié par Roger de Parnes, préface de G. d'Heylli (in-8, avec charmantes eaux-fortes, ornements, etc. Ed. Rouveyre, édit.). C'est une reproduction, dans ses parties les plus curieuses de la *Correspondance de Métra*, précédée d'une intéressante préface contenant de curieux documents sur Métra et Bachaumont.

S. D.

—

**Métra et sa Correspondance secrète** (XIV, 75). — Il faut lire, sur Métra, la plaquette fort curieuse qu'un jeune érudit, M. Maurice Tourneux, l'éditeur de Diderot, a publiée chez Charavay (Paris, 1879). C'est l'*Eloge de J. A. Métra, le nouvelliste*, par Leclerc de Sept-Chênes. Quant au journal, ou plutôt à la *Correspondance littéraire secrète* de Métra, cette publication paraissait en petites feuilles in-8. On souscrivait à Neuwied, sur le Rhin, *chez* la Société typographique. Le prix, pour l'année de 52 numéros, était de 11 florins d'Empire, prix variant à raison des distances. Hors de l'étendue des postes impériales, ce prix était de 36 livres tournois. Un véritable journal, comme on voit.

Jules Cl-ie.

— Cette *Correspondance secrète*, à laquelle le bonhomme Métra a laissé son nom, sans qu'il soit facile de préciser quelle part il y a eue, contient, au milieu de beaucoup de verbiage, des détails de mœurs curieux et des anecdotes qui n'avaient pas paru ailleurs. Elle complète les « Mémoires secrets »; elle est moins répandue, moins explorée; mais elle est bien moins substantielle et ne les aurait pas remplacés, à beaucoup près. — M. Tourneux a réimprimé, il y a un peu plus d'un an, chez Charavay frères, un « Eloge de J. A. Métra », et a noté dans un avertissement ce qu'on sait d'à peu près positif sur Métra, c'est-à-dire presque rien. Barbier donne d'autres détails, qui paraissent hasardés.

G. I.

— Voici ce qu'en disent les « Mémoires secrets » (13 mars 1775) : « On reçoit d'Allemagne de petites feuilles imprimées, ayant pour titre : « Correspondance littéraire secrète »; elles sont par numéros et se distribuent chaque semaine. Elles offrent peu d'intérêt (c'était une concurrence). C'est une invention de cette année, qui pourra se perfectionner entre les mains d'un correspondant de goût et répandu. » (Ces concurrents sont toujours les mêmes!)

« (5 *févr.* 1786.) — Métra était un nouvelliste, devenu fameux par M. le comte d'Aranda, qui, durant la dernière guerre, se faisait un plaisir de lui confier les nouvelles qu'il voulait bien rendre publiques : celui-ci se faisait une gloire d'être l'écho de l'ambassadeur d'Espagne et mettait beaucoup d'importance à son rôle. Il est mort ces jours-ci, et on lui a fait l'épitaphe suivante :

Métra n'est plus! Revers tragique
Dont se doit affliger tout digne politique.
Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment
A son caractère fidèle,

Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,
S'il avait pu lui-même en donner *la nouvelle.* »

A. D.

—

**La Femme qui passe** (XIV, 76). — M. T. D. X. ne se tromperait-il pas de titre? — Feu Laurent-Jan, l'ami de Balzac, a publié, dans l'ancien *Figaro* (celui de H. de La Touche, Léon Gozlan, Alphonse Karr, etc.), une très spirituelle bluette, intitulée : *Où va une femme qui sort.* — Cette petite « Enigme », qui est un petit chef-d'œuvre d'observation humoristique et de fine raillerie sur les roueries du sexe enchanteur, a été réimprimée (p. 64 à 83) dans un petit volume du même auteur : *Misanthropie sans repentir. Fragments de sagesse.* Paris, 1856. Petite coll. Hetzel et Lévy, 1 vol. pet. in-16.

Ceci me rappelle un à-propos (un *à côté*) de saison : Dans un bal de Sous-Préfecture une grosse dame, sur le retour et fort décolletée, était assise sur un canapé « faisant tapisserie », c'est-à-dire ne dansant pas. Derrière elle, un jeune monsieur, légèrement accoudé sur le dos du meuble, plongeait le regard... devant lui. La dame, en minaudant : — Que regardez-vous donc, monsieur? — Oh! rien, madame! *Ce qui se passe.*

TRUTH.

—

**Tran tran** (XIV, 83). — Ajoutez, lig. 55, ce vers qui a été omis :

Fait trantraner son cor, ses huées redouble.

## Trouvailles et Curiosités.

**La hausse de prix des éditions originales de Molière.** — Il serait facile de citer des exemples de l'accroissement extraordinaire qui s'est produit, depuis un siècle, dans la valeur des livres précieux; on n'en trouvera guère de plus frappant que celui que nous allons signaler.

M<sup>me</sup> de Pompadour laissa une bibliothèque nombreuse et bien choisie; les romans et le théâtre y occupaient une place fort considérable; le Catalogue de la vente publique (elle eut lieu en 1765) présente (n° 964) 26 pièces de Molière, presque toutes de l'édition originale, adjugées en bloc au prix de 6 livres 19 sols. — Aujourd'hui ces mêmes éditions originales se paient bien au delà du poids de l'or. Indiquons quelques adjudications. Le *Misanthrope*, 1.550 fr., vente comte de S., à Bruxelles (avril 1880), et 1.110 fr., vente Desbarreaux-Bernard. Le *Tartuffe*, 2,510 fr., v. comte de S., et, à la même vente, l'*Amphitryon*, 1,510 fr.; les *Fourberies de Scapin*, 2,000 fr.

Si les 26 pièces que possédait celle que Voltaire appelait un peu étourdiment *Pompadourette,* se présentaient, en 1881, à l'Hôtel Drouot, on les vendrait séparément, et ce lot, adjugé jadis presque pour rien, atteindrait 25,000 fr., peut-être davantage!

C. R.

—

**Les mots pris sur le vif.** — Il y a de ces mots qu'on inventerait s'ils n'existaient pas, — tant ils peignent *ad vivum* une époque, une situation, un homme... ou une femme! Il est bon de les cueillir au passage ou de les recueillir après coup.

Ainsi, n'est-ce pas une photographie du second Empire que ce mot, attribué à Napoléon III, vers 1855 : « Que diable vou« lez-vous que je fasse? Je suis socialiste, « ma femme est légitimiste, le prince Na« poléon républicain, Morny orléaniste : « il n'y a que Persigny qui soit impéria« liste, et il est fou! »

Et cette réponse laconique d'un adversaire du divorce, qui est toute une profession de foi et vous explique, à la française, le rejet du projet de loi : « Le divorce? Ma foi, non! L'adultère me suffit. »

NIC.

—

**Une historiette d'un Tallemant des Réaux du II<sup>e</sup> Empire.** — Parmi les Lettres inédites de P. Mérimée, que vient d'éditer la Nouvelle Revue, dans son numéro du 1<sup>er</sup> fév., se trouve la suivante, adressée à Panizzi, le bibliothécaire du British Museum, à la date du 11 mai 1863 :

« Vous ai-je conté l'histoire du général X... et de sa femme, qui est une puritaine renforcée? Elle a fait arranger son hôtel à ***, où il commande une division. Dans toutes les pièces, elle a fait mettre des inscriptions tirées des Ecritures, et, dans la chambre à coucher, il n'y en a qu'une (notez-le bien) à la manière anglaise. On lit, en lettres d'or : « Faites le « bien tous les jours. » Il a un peu perdu la tête de *vana gloria*, comme disent les Espagnols. (Et comme disent les Italiens aussi, et peut-être plus que les Espagnols, n'en déplaise à Mérimée!) Il donne lui-même le bras à la générale, comme l'Empereur à l'Impératrice, ce qui semble un peu drôle. Il disait à M<sup>me</sup> de Z..., la fille du général qui commandait à ***, avant lui : « Comment votre père pouvait-il ha« biter une baraque comme celle qu'il oc« cupait? Moi, je n'oserais pas loger ainsi « mon aide de camp! » — « Oh! général, « mon père était un vieux soldat, et il « était trop grand seigneur pour faire at« tention à ces choses-là! » etc.

On demande l'âge du capitaine, et son nom par-dessus le marché, — s'il n'y a pas d'indiscrétion.

G. V.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*VIENT DE PARAITRE :*

# CROQUIS
# CONTEMPORAINS

POINTES SÈCHES DE

## LOUISE ABBEMA

**TIRAGE A 225 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS**

***Prix et justification du tirage de chaque livraison :***

| | | | |
|---|---|---|---|
| 25 exemplaires, planches sur Japon | | . . . . . . . | 20 fr. |
| 200 — | — | sur vergé . . . . . . . | 10 fr. |

Cette publication contient 10 portraits gravés à la pointe sèche, avec une biographie sur chacun; culs-de-lampe et en-têtes dessinés par L. ABBEMA.

☞ *La première livraison*, TEXTE PAR LEVASSEUR, contient les portraits de : Sarah Bernhardt, Ch. Chaplin, Paul Mantz, Ch. Garnier, Carolus Duran.

☞ *La deuxième livraison*, TEXTE DE J. CLARETIE, contient les portraits de : Falguière, Baretta, Henner, Leo Delibes, J. Claretie.

8521. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas. 13. — 1881

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider.

XIVe année
No 308

# L'Intermédiaire

10 Mars
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, (NOTES and QUERIES français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

L'arrivée un peu tardive *de bien des communications, en même temps que leur abondance, en retarde souvent l'insertion. — Un* NUMÉRO EXTRAORDINAIRE *va nous venir en aide et donner à nos chers Correspondants une satisfaction que la* mise en pages *leur refusait, à notre grand regret.*

*Ce numéro est sous presse.*

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 117, l. 59, *lisez :* décousu (*non* décorum).

Prière à H. I. de nous renvoyer son dernier *Erratum*, qui s'est égaré.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carl de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr. — Étranger, 15 fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

## 2e DINER de l'*Intermédiaire*.

**Le 2e DINER mensuel de l'*Intermédiaire* n'a pu avoir lieu le 28 février, à cause d'une indisposition du Président.** (**Les convives inscrits à l'avance ont été prévenus.**) **Il aura lieu le**

**LUNDI 28 MARS**

**Au *Rocher de Cancale*, rue Montorgueil, 78.**

**Prière d'envoyer Adhésions et Communications *en temps utile*, c'est-à-dire avant le 25 mars au soir.**

**On peut souscrire *par lettre*. Contre demande, accompagnée de l'envoi de 8 fr., on recevra la *Carte personnelle* d'entrée ou celle d'invité.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire lisiblement (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre tel quel de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer minutieusement aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur feuillet séparé, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. Nº 308.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA ... CONFERO

Il se faut entr'aider.

10 Mars 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



**Enfant Sublime — Sublime Vieillard**
**1821 — 1881**

O France! France aimée, et qu'on pleure toujours!...
(2 déc. 1852.)

J'irai, je rentrerai dans ta muraille sainte,
O Paris!

Pour prix de mon exil, tu m'accorderas, France,
Un *tombeau*...
(31 août 1870.) (Les Chatiments.)

Zoïle et consorts auront beau dire, Victor Hugo vient d'avoir un triomphe sans exemple — inouï, inoubliable! Que sont, en effet, auprès d'une telle solennité, les ovations, officielles et restreintes après tout, de Pétrarque et de Voltaire? Ici, c'est *Urbs et Orbis ;* c'est la Trêve Olympique des anciens Hellènes; c'est un vrai Concile populaire et œcuménique, pour une sorte d'Apothéose homérique du Poète, de son vivant! C'est l'universelle acclamation,

La popularité, cette *gloire en gros sous*,
Mais en gros sous... *d'or monnoyé!*

Et Victor Hugo n'a que ce qu'il mérite! L'étonnant Vieillard ne personnifie-t-il pas aujourd'hui glorieusement le génie littéraire de la France en ce siècle? Avec Chateaubriand et Alfred de Vigny pour précurseurs, il fut le rénovateur de notre littérature par le Romantisme. — Ajoutons qu'il a de la grandeur d'âme : il a *brûlé* sans doute, mais n'a *outragé* jamais, ce qu'il avait adoré. Il a aussi la bonté du cœur. Sa devise fut toujours : *Res sacra miser.* On citait naguère ces vers charmants qu'il reçut un jour :

Si tu voyais une anémone,
Languissante et près de mourir,
Te demander, comme une aumône,
Une goutte d'eau pour fleurir;

Si tu voyais une hirondelle,
Un soir d'hiver, te supplier,
A la vitre battre de l'aile,
Demander place à ton foyer :

L'hirondelle aurait sa retraite,
L'anémone sa goutte d'eau...
Pour moi, que ne suis-je, ô Poète,
Ou l'humble fleur ou l'humble oiseau!...

Au bas, ce nom encore inconnu : Pierre Dupont.

« L'humble oiseau » fut accueilli chez le Poète, qui aida le futur chantre des *Bœufs* à se faire un nom. Pierre Dupont a payé lui-même sa dette de reconnaissance par cette *réplique* touchante :

Sous ton regard, douce rosée,
Depuis l'anémone a fleuri!
L'hirondelle a vu ta croisée
Ouvrir à son aile un abri!

Ton foyer est plein d'étincelles;
Ta vitre, pleine de lueurs :
L'hirondelle a séché ses ailes,
L'anémone y dore ses fleurs.

En échange de ton aumône,
Reçois, à chaque renouveau,
Toutes les fleurs de l'Anémone,
Toutes les chansons de l'Oiseau.

Il vient de les recevoir encore, à son *quatre-vingtième* renouveau, toutes les *fleurs* des anémones, toutes les *chansons* des oiseaux (1)!

C. de R.

(1) Voir, sur « Victor Hugo *Enfant Sublime* », Intermédiaire, III, 578, 686; IV, 10; IX, 457.

(1) Cette mémorable journée a vraiment porté bonheur aux poètes de la circonstance. Tout le monde a lu avec ravissement les délicieux vers de Catulle Mendès et l'Ode admirable de Théodore de Banville, inspirés tous les deux par *l'Aïeul* et *le Maître*.

Avis. — *Il fallait prendre un parti. Nous nous sommes arrêté à celui qui, tout bien examiné, était le meilleur, le seul à prendre, quant à présent.*
*Nous allons faire paraître, l'abondance des matières l'exigeant, un* Numéro extraordinaire, *qui ne contiendra que des* Réponses *et* Curiosités. *Ce Numéro, donnant lieu à des frais particuliers, sera adressé par notre Éditeur, contre demande et envoi de 1 fr., en mandat ou timbres-poste.*

## Questions.

**Didon calomniée par Virgile.** — « Par les calomnies de Virgile, Didon, la prude la plus renfrognée, la bégueule la plus sèche de son temps, subsistera éternellement comme le type de l'amour et de la passion. » (Théophile Gautier, feuilleton sur *Lucrèce Borgia*, dans la *Presse* du 21 février 1843.)

Où se trouve la vérité? A. B.

**Shakespeare a-t-il été boucher?** — Aubrey, auteur anglais du XVIIe siècle, passe pour avoir mis en circulation la croyance que Shakespeare fut l'auxiliaire de son père, qui était boucher.

Cette croyance résulterait du passage suivant de son livre, intitulé *Letters from the Bodleian* (t. III, p. 537) : « J'ai entendu dire, par plusieurs de ses voisins, « que, lorsqu'il était jeune garçon, Shakespeare exerçait le métier de son père, « mais que, quand il tuait un veau, il le « faisait en style sublime (*in high style*) et « lui adressait un discours. »

Ce passage suffit-il pour que l'on ait cette opinion sur les commencements du

grand dramaturge anglais, dont le père, qui exploitait un domaine lui appartenant, a vendu de la laine, du bois, etc., ainsi qu'il résulte de certains comptes, chose d'ailleurs si naturelle? Il serait permis d'en douter, si l'on veut bien donner attention à un trait des mœurs anglaises du XVe et du XVIe siècle.

On trouve, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie (t. VIII, p. 189), qu'un prieuré du comté de Durham possédait dans ses dépendances une pièce destinée à recevoir les compagnies qui y venaient jouer des Mystères, ainsi que les ménestrels, les jongleurs, les ventriloques de passage.

Ces derniers, cachés aux regards des auditeurs, se livraient à un dialogue entre un boucher et le veau qu'il tue, chacun parlant en son langage. Cela s'appelait: *Killing the Calf* (la tuerie du veau).

L'auteur de l'analyse des documents anglais d'où ce document est extrait, M. G. Dupont, en le rapprochant du passage d'Aubrey, se demande s'il n'y aurait point eu méprise de la part de ce dernier? Shakespeare, tuant, en style sublime, un veau, auquel il adresse un discours, n'aurait-il pas tout simplement commencé sa carrière d'auteur et d'acteur comme ventriloque, en quelque bourgade, dans le monologue dialogué du *Killing the Calf?*

Telle est la question qu'il pose, et que nous posons après lui à ceux des collabos de l'Intermédiaire qui auraient à leur disposition le texte anglais d'Aubrey. Elle est curieuse à examiner de près. ALF. D.

—

**Calderon de la Barca.** — Prière à MM. les lecteurs de l'Intermédiaire de me donner les suivants renseignements sur ce célèbre poète dramatique espagnol:

1° Éditions espagnoles de ses *Comedias*, faites en France?

2° Traductions françaises de ses pièces dramatiques, outre celles de Damas Hinard et Latour, que je connais, et celles de Linguet et Esménard, dont je désirerais la description bibliographique?

3° Note bibliographique des jugements, dissertations et citations, faits sur Calderon par des écrivains français, et des ouvrages français relatifs à Calderon et à ses œuvres dramatiques?

(Barcelone.) LÉOPOLDO RIUS.

—

**Remise de cabriolet.** — Dans une anecdote citée par M. Ottenin d'Haussonville (le *Salon de Mme Necker*, Revue des Deux Mondes) et relative à Necker, Sénac de Meilhan dit que plus d'une fois le superbe « Necker, enveloppé d'une redingote, est « venu attendre chez M. de Pezai, au fond « de la *remise d'un cabriolet*, le moment « où il devait revenir de Versailles. » Que signifient les mots soulignés? Les cabriolets d'autrefois contenaient-ils une sorte de second compartiment ou cachette? Je ne crois pas, en effet, que Necker se tînt dans une remise à voitures pour y attendre le retour de Versailles de M. de Pezai.

E.-G. P.

—

**Goguenot.** — D'où vient donc ce mot, qui a, dans l'argot parisien et celui des troupiers, le sens de « vase intime ». Je ne le trouve pas dans les glossaires normand, lorrain, ni du centre de la France. Appel à un collabo érudit (ne le sont-ils pas tous?) et charitable. DOCTr BY.

—

**La Dame aux six petites chaises.** — On met à son compte une quantité de mots estropiés par la prononciation, et l'Intermédiaire a donné l'explication d'un certain nombre de ces mots, concernant des maladies ou des produits pharmaceutiques. Que signifie donc « Dame aux six petites chaises »? E. T.

—

**Sur A. Topffer, graveur à Genève.** — Je souhaiterais une biographie succincte de cet artiste. Je connais de lui les portraits de Catherine II, impératrice de Russie; de Stanislas-Auguste, roi de Pologne; de l'imposteur Pugaschef, et de Gustave III, qui se trouvent dans le « Voyage en Pologne, Russie, Suède et Danemark, par W. Coke (Genève et Paris, 1786. 2 vol. in-4). » Dans le même ouvrage on remarque deux planches non signées. 1° Un nid de mésange; 2° Gentilhomme suédois en habit de cour. Dame suédoise en habit de cour.

H. DE L'ISLE.

—

**Isographie des principaux Personnages de la Révolution française.** — Publiée par M. *Matton*, Avocat à la Cour Royale de Paris (à Paris, chez Paulin, 1837, in-8).

Cette petite Isographie n'est nullement mentionnée dans le *Manuel* de Brunet, dernière édition, 1862, ni dans le *Supplément* de MM. P. Deschamps et G. Brunet, 1878, ni dans le Manuel de M. de Lescure: *Les Autographes en France et à l'Etranger* (Paris, J. Gay, 1865, in-8). Il faut se garder de la confondre avec la grande *Isographie des Hommes célèbres*, grand in-4° (Paris, F. Didot, 1828-30, 3 vol., et 2e édit., Paris, Delarue, 1843, 4 vol.).

Combien un exemplaire de cette petite Isographie doit-il comprendre de Livraisons ou de Planches pour être parfaitement complet? ULRIC.

—

**Qui est-elle?** — Je viens de trouver, dans un vieux carton de mon père, un portrait sur lequel je voudrais bien quelques renseignements. En voici la description:

Une femme d'un certain âge (50 ans environ), vue à mi-corps, figure pleine, les cheveux poudrés avec une boucle retombant de chaque côté, jusque sur les épaules; un col de tulle, tailladé en longues pointes; une robe noire. Le corps est tourné à droite, la tête est de face et respire un air de grande tristesse. Elle tient dans la main droite, ornée de bagues aux deux derniers doigts, un papier, sur lequel on lit ces mots : *Périrai-je sans avoir recouvré mon nom?* Mme L. Foullon *pinx.*, Benoist *sculp...*

Ce qui fait l'originalité de la gravure, c'est que du bord de la marge à gauche, au-dessous du portrait, sort un bras recouvert d'un manteau, avec une main, dont l'index montre au lecteur les mots suivants, gravés au bas du portrait, et dont voici la disposition :

*Qui est-elle?*
*La justice peut-elle rester indécise?*

A. NALIS.

—

**Le graveur-poète Besnard** — est l'auteur de l'ouvrage intitulé *la Chasse au tir*, poème en cinq chants, dédié aux chasseurs, Paris, 1827, in-8. (Voy. l'Intermédiaire, II, 332; V, 337; IX, 521; XII, 138, 180.) A la page 7, l'auteur signe *besnard*, non *Besnard*. A la page 84, le cul-de-lampe est signé *lafond*, non *Lafond;* c'est *Besnard* qui a signé *lafond*. — Je retrouve la signature *besnard*, bien distincte, au bas du fleuron du titre du tome II de : Voyage dans les départements du midi de la France, par Aubin-Louis Millin. — Ce fleuron représente les armes impériales. — Le Voyage de Millin sort de l'imprimerie impériale. — Comment Besnard est-il resté inconnu? H. DE L'ISLE.

—

**Le Sculpteur J. J. Bouvert.** — J'ai trouvé une curieuse terre-cuite représentant un Christ, aux longs cheveux, coiffé d'un bonnet phrygien et portant ces mots gravés sur la poitrine : *Venite ad me.* Derrière, cette signature *J. J. Bouvert.* Quelqu'un connaît-il la vie ou les œuvres de ce Bouvert? Où est-il né? Et quand? Et qu'a-t-il fait? J. C.

—

**Le sang bleu.** — Quelle est l'origine de la croyance qui faisait attribuer au sang de la noblesse une couleur particulière?

Ce n'est pas seulement en France que cette superstition se rencontre; elle existe aussi en Espagne (*Sangre azul*), et en Allemagne (*blaues Blut*). P. Z.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille.** — Casanova, dans ses Mémoires (édit. Garnier, in-18, t. II, p.116), prétend que le nom de la famille de Beauharnais était primitivement Beauvit. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion?

Le nom de Bonnechose aurait également eu à l'origine la forme gauloise de Bonnecouille, si l'on en croit Balzac (Contes drôlatiques, troisiesme dixain: d'un paouvre qui avoyt nom le *Vieulx-par-Chemins*).

Peut-on citer d'autres familles qui aient dû modifier la forme ridicule ou indécente de leur nom? I. COSINUS.

—

**Le nom de Javotte.** — De quel nom de baptême *Javotte* est-il diminutif? (Car je ne crois pas qu'il existe de sainte ainsi dénommée.) Vient-il de *Jeanne, Jeannotte.* Le changement des deux *n* en *v* serait assez singulier. Ou bien serait-ce un féminin de *Jacques, Jacobus*, où le *b* latin se serait transformé en *v*, comme dans *chènevotte*, qui dérive de *cannabis?*

DICASTÈS.

—

**Famille Martineau.** — Je m'adresse aux savants généalogistes que compte l'Intermédiaire, et j'espère qu'ils voudront bien ne pas me laisser en panne.

Je ne leur apprendrai pas que James Martineau est une des gloires de l'Angleterre. Pasteur unitarien, il appela, l'année dernière, à Londres, M. Renan, qui fit plusieurs leçons sur le Christianisme primitif, avec quel succès, on s'en souvient encore. Enfin, il est le frère de la célèbre miss Harriett Martineau. A chacun d'eux, Larousse et Vapereau ont consacré un article de leurs Dictionnaires.

Comme le nom l'indique déjà, M. Martineau est d'origine française. Sa famille émigra en Angleterre, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes. Son *quadrisaïeul* s'embarqua à Dieppe et aborda à Norwich, où la famille grandit et se développa.

Mais le coup d'Etat de Louis XIV avait brisé tous les liens de famille, et les malheureux, balayés par la colère du despote, se perdirent de vue. Depuis longtemps, M. Martineau cherche à se rattacher à la France, qu'il aime encore d'un ardent amour. Il cherche à rétablir la chaîne brisée par l'émigration, sans pouvoir y parvenir.

Il connaît bien son *trisaïeul*, *David* M., né en 1697, aîné de huit enfants. Il connaît encore son *quadrisaïeul*, Gaston M., marié à Marie-Pierre, en 1693. Enfin il sait que le *grand-père de son trisaïeul* s'appelait *Elie* M., et était marié à Marguerite Barbesson. Mais là s'arrête la certitude de sa généalogie. Il remonte, il est vrai, plus haut, et croit pouvoir rattacher à sa famille tous les Martineau, hérauts d'armes, que le Père Anselme énumère; mais un chaînon manque. Il croit que ses ancêtres venaient du Poitou, de Fontenay. Une famille huguenote, émigrée aussi, alliée aux Martineau, les Turquand, était originaire de Châtelleraut.

J'ai essayé depuis longtemps de découvrir le mystère de ses origines Mais j'ai découvert tant de Martineau en France, que j'en suis effrayé. Le seul Dictionnaire de Maine-et-Loire, de Célestin Port, m'en a fourni des quantités. Mais je n'ai pu encore découvrir la bonne piste. Peut-être un de nos collabos sera-t-il plus heureux!

Il s'agit donc de savoir : 1° Quel était le *père* d'Elie Martineau, sa profession, son domicile? 2° Si Elie M. avait des frères et sœurs, et si leurs descendants sont restés ou non en France?

Me Petit-Jean.

—

**Lancier du Roi.** — A quelle fonction peut bien correspondre ce titre, d'apparence belliqueuse, porté à la fin du siècle dernier par un pacifique marchand d'estampes, le sieur Bligny, cour du Manège, aux Tuileries? Il ne manque jamais de s'en décorer au bas des portraits qu'il édite. Bour.

—

**Proverbes et Dictons sur les anciens gouverneurs de villes et de provinces.** — Leroux de Lincy ne cite qu'un seul proverbe sur ces personnages, qui avaient autrefois tant d'autorité et encore plus de prétentions, et qui étaient souvent en lutte avec les administrations locales.

Les infatigables chercheurs et heureux trouveurs de l'Intermédiaire ne manqueront sans doute pas de découvrir d'autres proverbes et dictons concernant les anciens dictateurs dont il s'agit. Dracip.

—

**Trois petits pâtés, ma chemise brûle.** — Je suppose que ce jeu enfantin se joue sur le sable fortement chauffé au soleil, et qu'au troisième pâté (ou fromage) les vêtements sont assez chauds, au bord, pour sembler brûler les petites jambes. Y a-t-il une autre solution? J. T. N.

—

**Christofle Petit : son Mémorial.** — Le *Mémorial* de Christofle Petit, prêtre habitué à Saint-Paul, s'étendait du 1er janvier 1618 au 2 février 1658. Les trois registres qui le composaient ont été détruits avec les Archives de la Ville de Paris (Etat civil) en mai 1871. Dans son Dictionnaire, Jal en a donné de nombreux extraits. J'avais commencé la transcription de ce curieux journal : ma copie s'arrête au commencement de 1620. On m'a dit alors que d'autres amateurs avaient fait des extraits du Mémorial de Petit. En réunissant ce que chacun en possède, ne serait-il pas possible de reconstituer au moins partiellement ce travail qui, fait dans un intérêt personnel, renferme des renseignements pour l'histoire et l'étude des mœurs? Je commence par le titre donné par Petit à ses notes : « Registre des convois et des « enterrements depuis 1618, recueillis et « escripts par moy Christofle Petit, prêtre « habitué à Saint-Paul, du diocèse de « Rouan, qui feuz receu habitué audict « Saint-Paul le 18 juin 1602, et du depuis « fuz admis par M. le curé de Saint-Paul, « Fayet, chappelain de Messieurs les Par- « faicts; qui succéday à deffunct Me Nicolas « Parmentier d'Abbeville, diocèse d'A- « miens. Duquel le convoy et enterrement « fut faict le 21 octobre 1610, et je fuz receu « en sa place et mis en possession le 1er jour « de novembre suyvant. Petit. »

V. D.

—

**Lelluau ou Leluau** (Victor). — Jean de Boyssières, poète, né à Montferrand en Auvergne vers le milieu du XVIe siècle, a dédié son *Discours d'un cas effroyable* à Monsieur Leluau, Auvergnat. Il est aussi question, dans ses *Premières Œuvres*, de Victor Leluau, Montferrandin.

Qui me dira ce qu'était ce Leluau?

A. V.

—

**Jaque de Bourgogne** (XVIe siècle). — Je ne le connais que par le titre de l'ouvrage suivant : *Lettres de Calvin à Jaque de Bourgogne*, seigneur de Falais (sur-Méhaigne, Limbourg?) et à son épouse Iolande de Brederode, imprimées sur les originaux, Amsterdam, Wetstein, 1744, in-8. L'éditeur a-t-il donné une biographie de Jacques de Bourgogne, peut-être *Bourgongne*)? Se rattache-t-il aux Bourgogne originaires de Gray?

H. de l'Isle.

—

**Maximes de la Rochefoucauld.** — Quatre ans après la mort du Moraliste, en 1684, parut, chez Charles de Sercy, un pet. vol. in-12, de 115 p., ayant pour titre : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales de M. L. D. D. L. R., mises en vers par M. Boucher.*

Ce rare petit volume, curieux certainement, bien que sa valeur littéraire soit nulle, est dédié au duc de Bourbon. Il a figuré tout récemment encore à la vente Sazérac de Forges, où les Bibliomanes, peu empressés, nous a-t-il paru, à satisfaire leur amour pour la curiosité, l'ont laissé adjuger pour la modique somme de 7 fr. 50.

Autant que nous ayons pu nous en rendre compte, Brunet seul a cité ce volume dans son Manuel; encore se borne-t-il à l'indiquer de la façon la plus sommaire. Après de longues recherches infructueuses, nous nous décidons à poser ces questions dans les colonnes de notre excellent Intermédiaire : *Boucher* est-il le véritable nom du.... *metteur en vers?* En cas d'affirmative, quel est ce personnage? A-t-il, dans la République des Lettres, conquis par d'autres productions un rang supérieur à celui que lui assignent ses pitoyables bouts-

rimés? Ou bien est-ce un pseudonyme, et de qui?

Pourrait-on nous dire quel est l'éditeur d'une édition des *Maximes* donnée à Londres et à Paris chez Servière, libraire, 1785, in-8 de 268 p.? La leçon de l'édition *dite du Louvre*, donnée par Suard, en 1778, a été suivie; on a toutefois remplacé la note qui se trouve après la dernière Maxime (528) par quatre vers, assez mauvais, et ajouté au texte un long hors-d'œuvre de 90 pages, intitulé: *Manuel moral, ou Maximes pour se conduire sagement dans le monde.*

Quel est l'auteur de ce Manuel? Le Dictionnaire de Barbier est muet à cet égard.

M[is] DE GRANGES DE SURGÈRES.

—

**Para du Phanjas (François).** — Philosophe et mathématicien français, né le 15 janvier 1724 au château du Phanjas, commune de Chabottes (Dauphiné), mort à Paris le 7 août 1797. Biogr. Didot.

Cet abbé était-il d'origine arménienne?

LA MAISON FORTE.

—

**Mémoires du comte de Vordac.** — Barbier et Quérard citent l'ouvrage anonyme suivant: *Mémoires du comte de Vordac. Paris*, 1730, 2 *vol. in*-12. L'auteur du premier volume serait un Jésuite français, nommé *Cavard;* celui du second, l'abbé Olivier, ex-cordelier. — Or, j'ai eu entre les mains et parcouru le premier volume (je me hâte de dire qu'il ne porte pas de tomaison), intitulé: *Mémoires du comte de Vordac, général des armées de l'Empereur. Où l'on voit tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans toute l'Europe, durant les mouvemens de la dernière guerre.* (A Paris, chez la veuve de Jean Cochart, MDCCII, in-12, pp. 325.) — Cet ouvrage est un roman et rien que cela, même un roman personnel, à mon avis. Si je ne me trompe, l'auteur serait bien un jésuite nommé Cavard, mais qui quitta son Ordre. Existe-t-il une clef de ce roman, qui en aurait besoin? Ainsi l'auteur dit qu'il entra en 1680 chez les *Acygniens* (lire: *Ignaciens*); or, un nommé André Cavard entra chez les Jésuites en 1680. — L'auteur dit, sous la date de 1686, qu'il connut dans les Cévennes, où il était missionnaire, un jeune ecclésiastique, nommé Cavard, né au Puy. — J'accueillerai avec reconnaissance tout ce qu'on pourra me dire et de l'auteur et de l'ouvrage.

PIERRE CLAUER.

—

**Sur l'abbé André,** — auteur de l'ouvrage, suivant: « Histoire générale et particulière « de Bohême. A Vienne et à Strasbourg, « chez les frères Gay, imprimeurs-librai- « res. » A Paris, chez Nyon.... 1784, 2 vol. in-8. Je désirerais une biographie succincte de cet abbé.

H. DE L'ISLE.

—

**Les Provinciales de Pascal.** — A la vente des livres de M. J. H. Basse (Paris, Techener, 1878), figuraient deux exemplaires des *Provinciales*, in-12 en 1 vol., l'un portant la date de 1752, l'autre celle de 1756, et imprimés, dit le Catalogue, chez les frères Lefranc, à Clermont en Auvergne. Or, il paraît qu'il n'a jamais existé dans cette ville aucun imprimeur de ce nom.

Bibliophiles de l'Intermédiaire, nous diriez-vous de quelles presses sont sorties ces deux éditions?

LA TOUR LA BAS.

—

**Anna Cecilia.** — Pseudonyme de l'auteur de: *Je ne veux plus mourir.* A Paris, chez Dubacq, 1840, in-8, le titre et 232 p. Quérard dit: « Cecilia (Anna). Pseudonyme d'une dame de qualité, qui, voulant éviter d'être rangée parmi les bas-bleus, s'est déguisée sous ce nom d'emprunt. » — Quelle mystification! Le romancier qui s'est caché sous le nom de Cecilia est-il connu?

LA MAISON FORTE.

—

**La Nouvelle Paroisse.** — Poème héroï-comique, en six chants et sans notes (Nogent-le-Rotrou, imprimerie de Gouverneur). 1841, in-8. — Ce poème badin est signé: F. D. F. Voici le commencement du prologue de cette petite pièce:

Autrefois j'ai conté, peut-être un peu follet,
Les amours du hameau, le bonheur du chalet.

Le nom de l'auteur, s. v. p.?

H. DE L'ISLE.

—

**La Florentine,** drame. — **Une préface de Proudhon à retrouver.** — Un Intermédiairiste aurait-il l'obligeance de rechercher un drame intitulé: *la Florentine*, représenté à l'Odéon, le 28 nov. 1855, publié en un vol. in-18, chez Michel Lévy, en 1856?

Cet ouvrage paraît avoir été retiré du commerce pour des raisons particulières. Quel est le nombre de pages de cette préface? Comment le drame en question y est-il apprécié? Y trouve-t-on quelque jugement sur les personnages mis en scène, notamment sur les Concini?

DRACIP.

—

**Le Christ au Vatican.** — La plupart des écrivains ont attribué jusqu'ici ce poème à la verve féconde et puissante du grand poète octogénaire dont on vient de fêter l'anniversaire. Sur quelles bonnes et valables raisons peut s'appuyer la critique pour désigner Victor Hugo, plutôt que tout autre, comme auteur de cet écrit? Où, quand, comment, a-t-il été publié, pour la première fois?

EGO E.-G.

**Mort ou vivant, en 1804? — Le** *Gaulois*, du 20 fév., dans son premier-Paris, dit, au sujet des scandales de Bordeaux : « Il « semblerait que ces ignominies fantasques « n'aient pu germer que dans la cervelle « en ébullition de ce misérable marquis de « Sade que Napoléon Iᵉʳ eut l'idée de faire « abattre comme un chien hydrophobe. »

Voyons, est-ce que l'auteur de *Justine* (puisque le *Gaulois* le dit), emprisonné sous Louis XVI, délivré peut-être par la prise de la Bastille, vivait encore sous Napoléon Iᵉʳ? Se pouvait-il, à l'âge qu'il aurait eu à cette époque, qu'il eût acquis une notoriété nouvelle, de nature à justifier l'ire de Napoléon?

(Montpellier.) DON ENRIQUE.

**Badinguette.** — Chanson attribuée à Henri Rochefort. En est-il réellement l'auteur? En cas contraire, quel est-il?

E. T.

**Œuvres de Mérimée.** — Un Intermédiairiste de bonne volonté pourrait-il me faire savoir s'il existe une bibliographie des ouvrages de P. Mérimée? HD.

**Manicure.** — Existe-t-il un ouvrage traitant de l'art du « manicure »? — Où, et comment peut-on se le procurer. Où en prendre connaissance? P. Z.

## Réponses.

**Des laïques peuvent-ils être élus papes et cardinaux?** (III, 200, 310.) — Cette vieille question, qui n'a reçu qu'une réponse incomplète, me paraît résolue à l'égard des cardinaux, puisque, ainsi qu'il a été constaté dans les derniers nᵒˢ de l'Intermédiaire, le pape Paul IV avait élevé au cardinalat son neveu Charles Caraffa, soldat et non prêtre, le même qui, en vertu d'une sentence du 3 mars 1561, fut étranglé au château St-Ange, par ordre de Pie IV, successeur de Paul. Or, ce dernier ne se serait pas permis cet acte de népotisme, s'il n'y avait pas été autorisé par les canons de l'Église. Mais en est-il de même en ce qui concerne la papauté? Un laïque peut-il être pape? A. D.

**L'sergent Mathieu** (X, 163). — Cette chanson, composée en 1823, à l'époque de la guerre d'Espagne, devint promptement populaire. Elle est de Marcillac et se trouve dans le recueil de ses chansons, qu'il a publié en 1829, in-32, Paris. Le refrain et plusieurs couplets en sont adoucis; mais, dit une note, le vieux grognard Mathieu les accentuait plus énergiquement. Le libraire Patay (18, rue Bonaparte) vient d'en publier une nouvelle édition, paroles et musique, dans la *Chanson illustrée*, où l'ex-bouquineur pourra se la procurer, moyennant 15 centimes. A. D.

**Livres dépareillés** (X, 734; XI, 27, 117, 299; XIII, 710; XIV, 45, 109). — Ce n'est pas d'hier que les bibliophiles réclament un moyen de compléter tel ouvrage qu'ils ont incomplet; ce n'est même qu'en achetant tel volume *isolé* qu'on parvient parfois à obtenir un bel exemplaire d'un ouvrage rare. Ainsi *la Liste des avis du Bureau d'adresse* pour servir depuis le premier jour de l'an 1670, et qui coûtait quinze deniers (un sou et un liard), contient l'Avis suivant : « 31° Si quelqu'un a « les livres suivants imparfaits et les veut « vendre, savoir : le Iᵉʳ tome d'*Horace* de « M. de Marolles; le IIIᵉ tome des Leçons « de Canisius; H. Rosvitæ opera de Sanc- « tis Germaniæ, in-fol. Norimbergæ, 1601. « Etc... Il peut s'adresser au Libraire du « Grand Conseil dans le Cloistre St-Ger- « main. »

Hélas! quand aurons-nous un nouveau Lécureux, actif et intelligent? A. D.

— Pour les Cazins dépareillés, écrire *franco* à M. A. Corroënne, 76, rue du Rendez-Vous, à Paris. H. I.

**La mort de Gilbert** (XIII, 414). — Ce sujet a été très bien traité par M. de Lescure dans un article publié, il y a environ trois ans, par le *Journal officiel*. Je croyais avoir conservé le numéro, mais je ne puis le retrouver. A propos de Gilbert, je dirai que M. Schmit, mort il y a deux ans, je crois, et qui était un des Conservateurs des Imprimés à la Bibliothèque Nationale, a préparé, pendant bien longtemps, une édition des Œuvres complètes du jeune poète. Il a fait des découvertes fort précieuses au point de vue littéraire et au point de vue biographique. Cette édition devait paraître chez Plon, et l'on avait déjà réuni passablement de souscriptions, au prix de 10 fr. A la mort de M. Schmit, qui était Lorrain, ses manuscrits ont passé à la Bibliothèque de Nancy, y compris le *Gilbert* en projet. Nous dirons, toutefois, que quelques admirateurs de Gilbert font des démarches pour que le patient travail de M. Schmit ne soit pas perdu.

POGGIARIDO.

**Les Jésuites, Chateaubriand et Pascal** (XIII, 418, 473, 501, 564, 586, 619, 646, 676, 712). — Qu'il me soit permis de reprendre la question à son point de départ (juillet 1880). Le collabo S. D. attacha le grelot, en s'insurgeant contre la qualification de « mensonge [immortel] », infligé par Chateaubriand aux *Lettres Provinciales*. Le mot a été maintenu, et je viens le justifier, textes en main. Notre confrère

E.-G. P. avait bien raison de dire que c'était « un travail de longue haleine »—et « demandant beaucoup de science », ajoutait-il. J'eusse ajouté simplement : « de la bonne foi. »

Cela dit, je me hâte, quoique lentement, de satisfaire les impatiences du collabo Asmodée. Elles datent de septembre dernier.

Je ne prétendrai pas, assurément, que toutes les accusations de Pascal contre les auteurs qu'il cite soient fausses. Il y a, dans Escobar et autres auteurs combattus, quelques propositions condamnables. Mais il s'agit de démontrer, pièces en main, qu'on peut prendre Pascal en flagrant délit de falsification de textes cités par lui. Eh bien, qu'on lise attentivement le passage ci-dessous de la 7e *Provinciale;* que l'on compare ensuite son texte avec le texte entier de Molina, reproduit en latin et en français, et qu'on nous dise, aprèscela, s'il est possible d'admettre quelque circonstance atténuante en faveur du premier.

Il s'agit d'un voleur qui s'enfuit après avoir commis un larcin. Molina agite la question de savoir s'il est permis de courir après lui et de *le tuer*, en cas qu'on ne puisse autrement l'arrêter ou reprendre ce qu'il emporte. Voici d'abord le texte de la 7e *Provinciale :*

« Mais, mon Père, combien faut-il que la chose vaille pour nous porter à cette extrémité? *Il faut,* selon Reginaldus, l. 21, c. 5, n. 66, et Tannerus in 2. 2. disp. 4. 9. 8. d. 4. n. 69. *que la chose soit de grand prix au jugement d'un homme prudent.* Et Layman et Filiutius en parlent de mesme.— Ce n'est rien dire, mon Père; où ira-t-on chercher un homme prudent, dont la rencontre est si rare, pour faire cette estimation? Que ne déterminent-ils exactement la somme? — Comment! dit le Père, estoit-il si facile, à vostre avis, de comparer la vie d'un homme et d'un chrestien à de l'argent? C'est icy où je veux vous faire sentir la nécessité de nos casuistes. Cherchez-moy, dans tous les anciens Pères, pour combien d'argent il est permis de tuer un homme. Que vous diront-ils, sinon : *Non occides, Vous ne tuerez point?* — Et qui a donc ozé déterminer cette somme, repondis-je? — C'est, me dit-il, nostre grand et incomparable Molina, la gloire de nostre Société, qui, par sa prudence inimitable, l'a estimée *à* 6 *ou* 7 *ducats, pour lesquels il asseûre qu'il est permis de tuer, encore que celuy qui les emporte s'enfuye.* C'est en son t. 4, tr. 3, disp. 16, n. 6. » (Édit. orig., in-4, VIIe lettre, p. 7.)

Voyons maintenant le texte de Molina, au lieu cité par Pascal :

« Et quidem quando res non esset magni valoris, ut si esset solum valoris trium, quatuor, aut quinque ducatorum, consentit Sotus, art. 8 citato, et consentiunt alii (non licere fugientem interficere). Quando vero esset magni valoris, exiguaque esset spes illam postea recuperandi, affirmat Sotus, fas in eo eventu esse illum interficere. Neque id auderem condemnare; modo prius voce admoneretur, nisi rem relinquat, esse interficiendum. Semper tamen est consulendum ne proximus, in eo eventu, interficiatur. » — « Si la chose n'était pas de grande valeur, par exemple, si elle n'était que de la valeur de trois, quatre ou cinq ducats, Sotus tombe d'accord, et il y a d'autres auteurs qui en conviennent avec lui (qu'il n'est pas permis de tuer celui qui s'enfuit). Mais si elle était de grande valeur, et qu'il y eût peu d'espoir de la recouvrer ensuite, Sotus assure qu'il est permis en ce cas de le tuer. Et je n'oserais pas condamner cela, pourvu qu'on avertisse auparavant celui qui s'enfuit, qu'on le tuera s'il ne laisse ce qu'il a pris. Toutefois il faut toujours conseiller, en cette rencontre, qu'on ne commette point de meurtre. »

Je le demande, au lecteur sérieux qui a pris la peine de comparer les paroles de Pascal avec celles de Molina, peut-on traiter une matière grave avec plus de légèreté que ne le fait ici l'auteur des *Provinciales?* Peut-on dénaturer les paroles et le sens d'un auteur avec moins de probité? Molina exprime l'avis de Sotus et d'autres théologiens, affirmant *qu'il n'est pas permis de tuer un voleur*, si la chose qu'il veut emporter n'est pas de grande valeur, *si elle n'est, par exemple, que de* 3, 4 *ou* 5 *ducats.*— Pascal lui fait dire *qu'il est permis* de tuer un homme pour 6 *ou* 7 *ducats.* Peut-on vraiment, de bonne foi, interpréter ainsi un texte? N'est-ce pas vouloir tromper le lecteur qui ne l'a pas en main, et qui ne peut vérifier l'exactitude de la citation?

*Ab una disce...*, ai-je dit ailleurs. Du reste, si l'on veut d'autres preuves d'*escobarderies pascalines*, elles seront fournies. Ce n'est pas le choix qui manque, mais la facilité de se procurer les textes.

Avouons maintenant que le texte ci-dessus de Molina est pris dans l'édition de ses œuvres, Cologne, 1733, in-fol., t. IV, traité 3, disp. 16, nombre 6. Cette édition reproduit-elle exactement celle que Pascal a eue sous les yeux? Oui, et nous en avons la preuve dans un petit in-12 qui est entre nos mains, intitulé : « Responses aux *Lettres Provinciales* publiées par le secrétaire de Port-Royal, contre les PP. de la Compagnie de Jésus, sur le sujet de la morale desdits Pères (par le P. Annat). Liège, 1658. » Veuillez remarquer que ce petit livre a été imprimé l'année qui a suivi l'apparition des fameuses *Lettres;* et il contient, mot pour mot, le texte de Molina pris dans l'édition de 1733. Le tome. le traité, la dispute, le nombre, concordent parfaitement dans Pascal, Annat et le Molina de Cologne. J'ai voulu recourir à un texte formel du Jésuite attaqué, sans me fixer à l'extrait donné par Annat, que j'ai regardé comme trop intéressé dans la discussion. — Que le Dr By me permette de lui signaler ce petit volume comme un antidote infaillible à l'ennui qu'il a éprouvé dans la lecture des *Provinciales*. Il est très rare, c'est vrai, et s'est vendu jusqu'à

45 francs. S'il le rencontre quelque part, je l'engage fort à le lire, à le conférer avec les *Provinciales*, et je suis certain qu'après en avoir pris connaissance, il avouera franchement que là est la vérité, ici l'erreur, sans perdre pour cela son indépendance d'esprit.

Après un exemple qui suffit, à lui seul, à maintenir le mot « mensonge » infligé aux *Provinciales* par Chateaubriand, citons ces paroles tombées de la plume de Voltaire :

« J'ai eu le bonheur d'être formé par plus d'un Jésuite du caractère du P. Porée, et je sais qu'il a des successeurs dignes de lui. Enfin, pendant les sept années que j'ai vécu dans leur maison, qu'ai-je vu chez eux? La vie la plus laborieuse, la plus frugale, la plus réglée; toutes leurs heures partagées entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices de leur profession austère. J'en atteste des milliers d'hommes élevés par eux comme moi : il n'y en aura pas un seul qui puisse me démentir. C'est sur quoi je ne cesse de m'étonner qu'on puisse les accuser d'enseigner une morale corruptrice. Ils ont eu, comme tous les autres religieux, dans des temps de ténèbres, des casuistes qui ont traité le pour et le contre des questions aujourd'hui éclaircies ou mises en oubli. Mais, de bonne foi, est-ce par la satire ingénieuse des *Lettres Provinciales* qu'on doit juger de leur morale? C'est assurément par le P. Bourdaloue, par le P. Cheminais, par leurs autres prédicateurs, par leurs missionnaires.— Qu'on mette en parallèle les *Lettres Provinciales* et les Sermons du P. Bourdaloue : on apprendra dans les premières l'art de la raillerie, celui de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence; on apprendra, avec le P. Bourdaloue, à être sévère à soi-même, et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est utile aux hommes? J'ose dire qu'il n'y a rien de plus contradictoire, rien de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. »

(Lettre au P. de La Tour, 7 févr. 1746. Œuvres compl. de Voltaire, éd. Sautelet, 1827, t. III, p. 112.)

LE ROSEAU.

—

**La Bibliothèque du château de Saint-Cloud** (XIII, 422, 478, 620).— Une annonce analogue à celle citée (XIII, 478) se trouve dans le même Journal des Libr. allem. à Leipzig. Il ne s'agit pas d'un volume ayant appartenu à la Bibliothèque de Saint-Cloud, ni d'une... pendule, et pourtant cette annonce est assez intéressante :

[26716.] CURIOSITÉ.

Le soussigné offre en vente :
Livre d'audiences, qui se trouvait déposé au château de Saint-Cloud pendant les années 1855-1870.
Ce livre contient 45 feuillets in-folio, portant les signatures originales des hommes les plus célèbres dans l'histoire française récente.
La reliure est enlevée, mais les feuilles sont bien conservées.

W. O. LINK, *antiquaire à Potsdam.*

*P. c. c.* : F. L. M.

—

**La charge de subdélégué, au XVIIIe siècle** (XIII, 457, 531).—A l'appui de ce que dit à ce sujet « Un Liseur », je transcris ici les lignes suivantes, inscrites sur le premier feuillet d'un livre intitulé : « Observations sur plusieurs maladies de bestiaux..., par l'abbé Tessier » (Paris, 1782) : « Ce livre m'a été envoyé par M. de Bury, « subdélégué de l'intendance d'Orléans, au « département de Romorentin (*sic*), joint « à sa lettre du 5 septembre 1782. M. de « Chassy, seigneur de Souesmes. »

ELDEPAL.

—Conférait-elle la noblesse? a-t-on demandé (XIII, 457). Assurément elle ne conférait pas la noblesse héréditaire; mais il est probable que trois générations de Subdélégués, comme trois générations de Chevaliers de Saint-Louis ou d'Officiers de finances, transmettaient cette noblesse.

Cette question de la noblesse personnelle, devenant transmissible et définitive au bout de trois générations, mériterait bien d'être éclaircie dans l'Intermédiaire. L.

—

**La finale « oz »** (XIII, 517).— La finale *oz* se trouve dans le nom d'un certain nombre de lieux entre le Rhône et l'Ain, comme la finale *as* dans celui de quelques localités entre l'Ain et la Saône; mais dans beaucoup de ces noms ces finales ne sont pas prononcées. C'est ainsi que *Buellas*, *Servas*, *Culoz* se prononcent traditionnellement *Buel*, *Serve*, *Cule*. Je crois que ces finales ont été primitivement des fioritures ajoutées par les scribes, et ont été conservées par hasard dans l'écriture, sans entrer dans la prononciation. Les habitants du village de Culoz et du voisinage ont été instruits, par les employés du chemin de fer de Lyon à Genève, de la bonne orthographe et de la nouvelle prononciation de ce lieu, lorsqu'il est devenu station importante. La prononciation du nom de Servas est entrée dans la même voie depuis qu'il y a une station de la ligne des Dombes. Buellas reste encore en dehors de ce changement.

L'ancienne prononciation du nom de Culoz me rappelle une petite plaisanterie, que de nombreux exemples m'autorisent à confier à la discrétion de notre Intermédiaire. Assez longtemps avant la création du chemin de fer de Lyon à Genève, la conversation était tombée, dans un salon de la bonne société de Belley, sur Culoz, alors village ignoré en dehors de l'arrondissement. Les opinions étaient partagées. Les uns voyaient dans ce village un séjour charmant; les autres le qualifiaient de

trou affreux et pestilentiel (1). La discussion était assez vive, mais tout le monde prononçait le nom de Culoz à l'ancienne mode, sans penser à équivoquer. Dans le salon se trouvait une demoiselle de noble famille du pays, connue pour son esprit, qui gardait le silence. Un des assistants, remarquant son mutisme, l'interpella à peu près en ces termes : « Et vous, mademoiselle, que pensez-vous de Culoz?... Vous le connaissez, vous y avez une propriété où vous allez quelquefois.— Aussi, répondit-elle, on dira ce qu'on voudra : moi, j'aime bien mon petit trou de Culoz. » — La leçon fut comprise, et l'on profita de l'hilarité provoquée par cette saillie pour changer de conversation.

Cette demoiselle s'est acquis plus tard un titre de gloire : elle est la première femme qui soit arrivée au sommet du mont Blanc (*historique*). G. G.

—

**Du Clystère à travers les âges** (XIII, 611, 661, 682; XIV, 49). — N'est-ce pas le cas de signaler une plaquette facétieuse, œuvre de cinq Nancéens, parue en 1757 et récemment réimprimée par Lemonnier, de Rouen : « *Eloge burlesque de la* « *Seringue*, son origine, son histoire, sa « transformation, avec un projet nouveau « pour la perfectionner »?

N'oublions pas non plus l'*Apothicaire de qualité*, ce joyeux conte du comédien Villiers. A. D.

—

**A propos de « Bonaparte » et autres Odes de V. Hugo** (XIII, 635; XIV, 80).—Je dois rectifier ici une petite erreur qui s'est glissée sous ma plume (XIV, 81). J'ai dit que j'avais trouvé, dans la Revue Française, une note concernant l'édition in-8. C'est dans la *Muse française* qu'il faut lire. Cette « Muse Française, » en 2 vol. in-8, aussi rares que ceux du « Conservateur littéraire », fut en quelque sorte la suite de ce dernier recueil. Le fameux Cénacle y publia ses manifestes. Au double point de vue littéraire et bibliographique, cette Revue est fort intéressante, mais si rare, qu'à part mon exemplaire que je dois à M. J. Baur, je n'en ai jamais rencontré d'autres que celui d'Asselineau, vendu après son décès, en 1874.

(New-York.) C. J. B.

—

**Vermersch, écrivain-poète** (XIII, 666, 720, 749; XIV, 13).— Un renseignement personnel sur ce triste personnage. — De 1864 à 1867, je voyais assez souvent Vermersch au quartier latin. Etudiant comme lui, j'avais terminé qu'il en était encore à son premier examen. Comme je lui demandais pourquoi il s'arrêtait en chemin, il me répondit qu'il avait complètement renoncé à la médecine pour s'occuper exclusivement de littérature. Voici dans quelles circonstances, mais, bien entendu, je ne garantis point les assertions de Vermersch : Interrogé, à un examen, par le professeur Velpeau (que la malice des écoliers avait si méchamment baptisé *Vilepeau*), Vermersch, à tort ou à raison, fut ajourné. *Indignatio fecit*... Il troussait la prose aussi agréablement que les vers, et fit paraître, dans un petit journal du quartier, au milieu d'une série de portraits-charges, le profil, enlevé à l'emporte-pièce, du redoutable professeur. Pour mieux savourer les fruits de sa vengeance, Vermersch s'empressa d'adresser à Velpeau sa caricature. Le vieux chirurgien, rude et sauvage comme un solitaire, souffrait impatiemment la moindre égratignure. Il apprit, paraît-il, le nom de l'archer qui lui avait lancé ce trait barbelé, et jura que, chaque fois que les hasards de l'examen le ramèneraient devant lui, il le refuserait impitoyablement. Vermersch assurait même qu'il en avait fait déjà une fois l'expérience; il ajoutait que Velpeau lui avait, *coram populo*, renouvelé son serment d'Annibal, et que c'était pour ne pas subir de perpétuels échecs qu'il s'était décidé à échanger le bistouri contre la plume.

PAUL D'ESTÉ.

— Encore quelques vers galants d'Eugène Vermersch, un petit rondeau coquet et bien troussé en l'honneur de l'aimable actrice qui vient de faire admirer *son talent* dans le rôle difficile du beau drame d'Alphonse Daudet, *Jack* :

Montaland rit dans ses dentelles,
Comme les minois andaloux
Sous le velours noir de leurs loups!
Ajoutez qu'elle a des dents telles
Que les écrins en sont jaloux!

Critiques hargneux, direz-vous,
Devant ses grâces, que vers elle
Le succès, qui fait fi de vous,
Monta lent?

Avec la chanson des frous-frous
De sa robe, comme un bruit d'ailes,
Son timbre harmonieux et doux
Ne dit-il pas : « Admirez tous
Mon talent! »

KETTY L'ARBALÈTE.

—

**Ils moissonneront la tempête** (XIII, 729; XIV, 29, 58). — Les points-voyelles du texte hébreu ne sont pas équivoques. La glose d'un savant helléniste et lexicographe sur καταστροφή, en restituant la version des Septante, nous en offre le vrai

(1) Il y a, au sud de Culoz, des marais qui occasionnent des fièvres dans le voisinage. Lors de la construction de la voie ferrée (qui les traverse) on eut à compter avec ces marais, où le remblai accumulé pendant la semaine s'enfouissait le dimanche. On s'obstina, mais non sans songer souvent à s'en écarter.

sens. מריכמה (*soufcatah*) geminato sign. fœm. pro סומה (*soufcah*) turbo, Hos. XIII, 7.

Καταστροφὴ h. l. turbo ac αὐτῶν pos t hanc vocem delendum est. (Lexicon in Versionem LXX, et reliquos Interpretes Græcos ac Scriptores apocryphos Veteris Testamenti. 3 vol. in-8, Glasg. J. F. Schleusner, 1822. Vid. t. II, p. 220, col. 2.)

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Les Philadelphes** (XIV, 8, 61, 117). — L'apothicaire de l'Empereur, Cadet-Gassicourt, parle des *Philadelphes* qui se promenaient dans le parc de Schœnbrunn (Voyage en Autriche... pendant la Campagne de 1809. Paris, 1818, in-8), un peu comme les nonnes de Robert le Diable, dans la charge de cet opéra. Cadet-Gassicourt a donc éveillé le premier la marotte de l'aimable Nodier, qui reçut le coup du lapin par la lettre suivante du général Des Vernois :

« J'ai remarqué, dans la 6e livraison du *Journal de l'Armée* de 1834 (p. 175), un article intitulé : *Mort singulière du brave colonel Oudet*, par son biographe, M. Charles Nodier.

Le premier paragraphe de cet article est plein de vérités. Le deuxième paragraphe le serait aussi si on ne l'avait gâté, dans la première phrase, en faisant Oudet le chef de la Société secrète des *Philadelphes*, qui n'a jamais existé que dans la cervelle de M. Charles Nodier, dont elle était l'idée fixe, comme la Dulcinée du Toboso l'était chez Don Quichotte.

Condisciple et presque concitoyen de Oudet (Jacques-Joseph), nous nous connûmes dès nos plus jeunes ans, et restâmes toujours étroitement unis. Oudet était plein d'admiration et de dévouement pour la personne du Premier Consul, et c'est, selon moi, outrager la mémoire de ce brave, que de lui faire tenir, quelques jours avant la bataille de Marengo, ces propos au Premier Consul, en s'approchant de son cheval : « Montre-moi ton visage, afin que je m'assure encore si c'est bien Bonaparte qui est revenu d'Egypte pour asservir son pays ! »

Voici la vérité qu'il serait essentiel de rétablir dans une des plus prochaines livraisons du Journal.

Mortellement blessé, en se couvrant de gloire à la tête de son brave régiment, à la bataille de Wagram, le colonel Oudet fut transféré à Vienne, d'où il écrivit de l'hôpital, cinq jours avant sa mort, une lettre d'adieux à son ami Tamisier, qui me l'a montrée, en 1821, pour démentir l'assertion publiée en ce temps par M. Charles Nodier, sur l'assassinat prétendu du colonel Oudet, à Wagram, par des stipendiés de l'Empereur Napoléon ; car celui-ci voulait, suivant l'auteur, prévenir la consommation de l'assassinat que la secte des Philadelphes projetait sur sa personne, en faisant périr lui-même leur chef sous les coups de ses sicaires.

Comment peut-on écrire encore, en 1834, que Napoléon faisait assassiner lâchement ceux qu'il redoutait !

Voilà cependant la manière de quelques auteurs qui mettent leurs passions à la place de la vérité historique !

Que l'on fasse des recherches dans les archives du régiment que commandait le brave Oudet, que l'on compulse ensuite les registres de l'hôpital militaire de Vienne, où ce héros succomba à ses glorieuses blessures, et dont la date du décès doit nécessairement se trouver; et tout ce qu'a avancé M. Charles Nodier au sujet de la mort d'Oudet, dans une embuscade, s'évanouira pour ne laisser de place qu'à l'exacte vérité. Le général DESVERNOIS. »

*P. c. c.* : L'EX-CARABINIER A PIED.

—

**Eau de boudin** (XIV, 35, 91). — Locution vulgaire qu'on n'a guère l'occasion d'écrire, et que je n'avais jamais lue. Pour moi, j'aurais écrit finir en *os de boudin;* ce n'est pas plus académique, mais c'est un peu plus clair, les boudins n'ayant pas d'*os*. Mais devrait-on jamais publier des lettres semblables à celles dont il s'agit? E. V.

— Finir en *eau de boudin*, c'est finir comme l'eau qui a servi à laver l'enveloppe du boudin, et qu'on jette après cette opération. Telle est l'explication courante de cette locution, et j'avoue ne pas très bien comprendre celle de *peau* de boudin, que notre collaborateur substituerait. Je dois ajouter que j'ai entendu certaines personnes dire : finir *en os de boudin*, c'est-à-dire finir par le néant, puisqu'il est de l'essence du boudin de ne pas contenir d'*os*. Mais la première expression, qui est enregistrée par Littré, doit être seule correcte. DICASTÈS.

—Pendant que nous avons une si bonne braise,
Qu'une *aune de boudin* viendrait bien à propos !...

N'ayant point oublié, comme vous voyez, les Contes de ma Mère l'Oie et celui, rimé par Charles Perrault, sous ce titre : *Les souhaits ridicules*, je pense que c'est par corruption que le peuple dit : « *eau* de boudin », au lieu de « *aune* de boudin », pour signifier un grand profit qui ne réussit pas, une belle affaire réduite à rien. Cependant cette locution, telle qu'elle est, s'explique aussi, quoique le sens en soit moins complet, car on appelle vulgairement *eau de boudin* celle où l'on fait cuire le boudin et qui n'est bonne qu'à jeter.

Un autre proverbe est tiré de la coutume où sont les paysans d'utiliser le sang du porc, qui forme leur nourriture habituelle, en en faisant du boudin, et comme cette charcuterie ne se conserve pas, ils en donnent à tous leurs amis, à charge de revanche. C'est pourquoi l'on dit en Touraine : « Envoyer de son boudin à quelqu'un », pour « lui servir un plat de son métier ». Cette locution proverbiale est-elle usitée ailleurs ? A. D.

— Le « chaircuitier », invoqué ici par Dr By, n'a-t-il pas été emporté par le lyrisme de sa profession ? Je conviens que Leroux, même dans la 1re édition de son Diction. (1718), a dit : *eau de boudin ;* mais, dans ses « Contes des Fées », Perrault

(édit. 1707, réimpression textuelle de celle de 1697, dit Brunet) a raconté en vers l'histoire des Trois Souhaits, dont le premier fait descendre chez un bûcheron, par la cheminée, une aune de boudin, le deuxième l'attache au nez de la bûcheronne, et le troisième l'en détache, rendant ainsi nulle la faveur accordée par Jupiter. — N'est-ce pas la vraie origine de l'expression « *aune* de boudin », et non « *eau* de boudin » ? — Remarquez que Perrault reproduisait, en vers, une ancienne légende. — Il n'y a pas d'offense pour le « chaircuitier », car son honneur me semble sauf, y ayant *cas de boudin* dans l'une et l'autre expression.

AMATOR.

—

**Rouget de l'Isle et Navoigille** (XIV, 36). — La question de Rouget de l'Isle ou de *la Marseillaise* est, sans contredit, une de celles qui ont le plus occupé l'attention des infatigables chercheurs de l'Intermédiaire. Le collabo Asmodée a relevé, pour sa part (XII, 757), que nous avions déjà consacré à ce sujet 46 colonnes, dont le tiers environ figurait dans notre premier volume. Il est peut-être hors de propos de la réveiller aujourd'hui, malgré les travaux récents de M. Le Roy de Sainte-Croix (LE CHANT DE GUERRE POUR L'ARMÉE DU RHIN, OU LA MARSEILLAISE, gr. in-8°. Strasbourg et Paris, 1880), quoique les détails qu'ils contiennent n'altèrent aucunement la compétence historique et musicale qu'y avait portée, avant lui, un membre de l'Académie de Bordeaux, M. A. Loquin, dans sa complète monographie de *la Marseillaise* (*Les Mélodies populaires de la France* : *paroles*, *musique et histoire*, par Anatole Loquin, in-8°, Paris, 1879). La version mélodique de Julien Navoigille (ou Navogille) est l'objet, chez ce dernier, comme celles de Gossec et de Rouget de l'Isle, d'un examen spécial, aussi approfondi que judicieux, et l'opinion de l'écrivain n'hésite pas à soutenir que, si R. de l'I. fut l'enthousiaste et patriotique inspirateur de la fameuse *Marche des Marseillais*, il a trouvé deux collaborateurs musicaux, dans Gossec, d'abord, et ensuite dans Navoigille, qui, par des retouches tonales ou rythmiques, l'ont définitivement constituée. Les légers changements qu'on y remarque n'empêcheront pas que l'honneur de cette création restera, seul, attaché au nom justement célèbre de Rouget de l'Isle, sans le génie duquel notre fière et puissante mélodie n'eût sans doute pas existé.

EGO E.-G.

— Il y a longtemps déjà que, dans l'Intermédiaire, cette question de paternité a été décidée d'une manière définitive en faveur des Rouget de Lisle. Deux ouvrages ont paru depuis, qui résument toutes les discussions soulevées à cet égard : 1° *le Chant de guerre pour l'Armée du Rhin, ou la Marseillaise*, par Leroy de Sainte-Croix, avec fac-similé de l'édition originale de ce chant patriotique, et 2° *Strasbourg pendant la Révolution*, par Seinguerlet.

A. D.

— C'est certainement à propos de la *Marseillaise* que le mot de Beaumarchais aura rencontré une de ses applications les plus justes : « Calomniez, il en reste toujours quelque chose. » Malgré toutes les dénégations et en dépit des preuves les plus convaincantes, l'assertion inqualifiable de Fétis a fait son chemin et trouvé des adeptes. Il faut, pour donner dans une pareille mystification, non seulement avoir la foi robuste, mais encore y joindre une naïveté par trop... entière ! En coupant la queue de son chien d'une façon aussi ridicule, l'Alcibiade belge, auquel pareille comédie réussit toute sa vie, savait très bien ce qu'il faisait. Plus il a dit d'absurdités, plus il a tronqué et torturé les textes, plus il s'est mis en contradiction avec les autres et avec lui-même, plus il a fait d'erreurs (presque toujours voulues), plus il a grandi dans l'opinion de ses admirateurs fanatiques, aveugles et *sourds*, mais pas *muets* malheureusement ! Il ne pouvait donc douter du succès, et il l'a eu complet auprès de ceux qui ont toujours pris les vessies pour des lanternes.

Il faut, dit la chanson, « laisser les roses aux rosiers, les enfants à leurs mères !... » J'ajouterai : et les niaiseries à qui les aime. Que ceux qui sont pour Fétis, restent pour Navoigille ! Mais qu'ils nous laissent tranquilles ; c'est la grâce que je nous souhaite.

UN ENNEMI DES PLAISANTERIES QUI DURENT TROP LONGTEMPS.

— Redisons-le donc encore une fois : la paternité de la *Marseillaise* (paroles et musique composées à Strasbourg, 25 avril 1792) est incontestablement due à Claude-Joseph Rouget de Lisle. Feu Fétis père, qui avait imaginé et publié (*Revue et Gazette musicales*, du 19 juillet 1863) « que Rouget de Lisle n'est pas l'auteur de la musique de la *Marseillaise* », a lui-même déclaré, comme forcé et contraint par l'authenticité des preuves produites, « que « Rouget de Lisle est le véritable auteur « de la poésie et de la musique de la *Marseillaise.* » (*Revue et Gaz. music.*, 30 oct. 1864.)

La question est donc vidée depuis longtemps au profit définitif de mon illustre parent ; et je m'étonne beaucoup que Mme la vicomtesse de Janzé, en attribuant la musique de notre chant national à un sieur *Navoigille* (lequel, des deux frères connus en 1793 ?), ait pu répéter encore une erreur aussi manifeste, rectifiée par Fétis lui-même, dans sa Biographie uni-

verselle des Musiciens (Art. *Navoigille* et *Rouget de Lisle*). Mme de Janzé fera bien de rectifier, à son tour, cette erreur indéniable.

(Saint-Mandé.) A. ROUGET DE LISLE.

—

**Altonavia** (XIV, 39, 94). — « Le Roseau » s'incline respectueusement devant « Le Chêne », qui le rappelle à une lecture plus attentive du Dictionnaire de Deschamps. En portant ses humbles regards un peu plus haut sur *Altenavia*, il eût trouvé *Altonavia*. Lui serait-il permis de faire remarquer qu'un bon dictionnaire ne devrait pas ménager les renvois? Ce serait, au moins, un avantage pour les gens trop pressés peut-être, mais aussi pour ceux à qui le temps est précieux.

LE ROSEAU.

—

**Maranzakiniana** (XIV, 39, 94, 121). — Un exemplaire, relié en maroquin plein, a été acheté 150 fr., à la vente de La Villestreux, en avril 1872, pour M. Jules Taschereau, et a été revendu 270 fr. à la vente de celui-ci, en avril 1875. C'est sur cet exemplaire que M. Gustave Brunet a préparé sa réimpression, et c'est aussi sur cet exemplaire que M. Emile Michelot, à la suite des communications échangées dans l'*Intermédiaire* (VIII, 625, 670) a dû faire faire la copie qu'on signale aujourd'hui dans le Catalogue de sa bibliothèque.

ASMODÉE.

— Voici ce qu'en dit Barbier, ou plutôt Jamet, dans ses Stromates, t. II, p. 1741 : « Cet ouvrage est très rare, n'y ayant eu qu'une cinquantaine d'exemplaires de tirés, par ordre, aux frais, et sous les yeux de Mme la Duchesse douairière. C'est l'abbé de Grécourt, anagnoste (lecteur) de cette princesse, qui l'a rédigé. Maranzac était un écuyer d'écurie ou piqueur de feu monseigneur, fils de Louis XIV, et qui lui servait de fou ou de plaisant. Après la mort de ce prince, en 1711, il passa au service de madame la Duchesse, où il est encore, très âgé. Ce livret est une vraie caricature sur les *Ana;* c'est un in-24 de 54 pages, très bien imprimé. M. Lancelot, de qui je tiens cette note, l'a acheté 72 livres d'une femme de garde-robe de madame la Duchesse, à son départ de Paris, en allant dire adieu à Grécourt. » E.-G. P.

—

**F. Soubiranne et le Chaos** (XIV, 41 95).— F. Soubiranne fut, vers 1848, chef d'un bataillon de la garde nationale des environs de Rouen. Il fut ensuite attaché, comme secrétaire, à la Compagnie dramatique de Mme Ristori, lorsqu'elle vint en représentations à Paris.

UN ROUENNAIS.

—

**La demoiselle Godegrand** (XIV, 67). — Voir, dans les Contes drôlatiques de Balzac, le cinquième Conte du premier Dizain. Il a pour titre : *Les Joyeulsetez du roy Louis le Unzième*, et contient l'histoire de la demoiselle Godegrand.

N. A. M. GILES.

—

**Lorrezzo, nouvelle** (XIV, 75).—Comme il n'est pas possible d'admettre qu'un Intermédiairiste n'ait pas au moins à sa disposition un Dictionnaire historique, j'y renverrai le questionneur, et il y trouvera des renseignements sur cet écrivain trop prolixe, correspondant littéraire de Frédéric II et auteur, non de contes bleus, mais de contes noirs, tant il aimait les sujets lugubres : François-Thomas-Marie Baculard d'Arnaud, né à Paris, le 18 septembre 1718, mort le 8 nov. 1804.

A. D.

— Si, comme je le suppose, d'Arnaud, l'auteur de cette nouvelle, est d'Arnaud-Baculard ou Baculard-d'Arnaud... « Car il n'importe guère

Que d'Arnaud soit devant ou d'Arnaud soit der-[rière.

Notre collabo G. Saint-Hélier trouvera sur son compte matière à rire dans les *Mémoires* de Beaumarchais.

Dr CHRYSOSTOME II MATHANASIUS.

— Le d'Arnaud, auteur de cette nouvelle, n'est autre que Baculard d'Arnaud (François-Thomas-Marie), né en 1718, mort en 1805, connu par ses *Epreuves du Sentiment*, ses *Délassements de l'Homme sensible*, ses drames, ses petits vers, l'amitié de Voltaire et de Frédéric, la vieillesse mendiante et misérable, etc., etc., etc.! Sa biographie est partout et nulle part. Quelques acquisitions et d'aimables libéralités m'ont rendu possesseur d'une énorme quantité de pièces littéraires, de famille ou d'affaires, émanées de lui ou le concernant, à l'aide desquelles j'essaierai peut-être quelque jour de retracer sa vie et de remettre en lumière l'influence, plus grande qu'on ne pense aujourd'hui, qu'il exerça sur la littérature, les littérateurs et la société de son temps. L. D. L. S.

—

**La Femme qui passe** (XIV, 76, 127). — A moins que je ne verse, à mon tour, dans quelque confusion, l'article recherché devait faire partie des Portraits parisiens du marquis de Villemer (M. Charl. Yriarte), qui ont tous été recueillis en volumes. Je me souviens que, dans l'un de ces volumes, publié chez Lacroix, à la fin de l'Empire, et illustré de bois tirés en sanguine, il y avait la *Femme qui vient* et la *Femme qui s'en va*. (Cette dernière étude a été transformée récemment en un lever de ri-

deau pour le *Vaudeville*.) N'ayant plus le volume sous la main, je ne saurais préciser si la *Femme qui passe* s'y trouve également.

ASMODÉE.

—

**L'Eau de George Sand** (XIV, 76, 77). — Je possède un flacon de cette eau, et voici la copie exacte de l'étiquette demandée par le collabo Ulric :

EAU DE GEORGE SAND

*pour la toilette et le mouchoir.*

Quelques gouttes dans un bassin d'eau en font une lotion des plus agréables.

Employée pure sur le mouchoir, elle donne un parfum d'une délicatesse exquise et d'une distinction irréprochable. La juste appréciation de cette Eau de Toilette ne peut être mieux faite que dans les quelques lignes adressées par notre célèbre Auteur à l'Inventeur, M. Henri Rafin :

« Monsieur,

« .....Le résultat en est très fin et très distingué, très salutaire pour les personnes qui, comme moi, craignent les parfums trop concentrés.

« Votre compatriote, GEORGE SAND.

« Nohant, 18 décembre 1859. »

Chez l'Inventeur, n° 5, avenue Victoria, chez l'Inventeur, à Paris.

Une oriflamme rouge entoure l'étiquette, qui est verte, et l'on y lit les noms suivants: Indiana. Jeanne. Consuelo. André. La *Mare au diable*. La Petite Fadette. Claudie. Mauprat. Le Meunier d'Angibault. François le Champi. Histoire de ma vie. Lélia. Valentine.

Le parfum de cette Eau est vraiment agréable, comme pourra s'en convaincre le collabo Ulric, en s'en procurant un flacon chez l'inventeur,

(Nîmes.) CHARLES SAGNIER.

—

**Un professeur de Boileau** (XIV, 97). — On trouve, dans la Biographie Didot, un article sur François Sevin, philologue français, né à Villeneuve-le-Roi, en 1682, mort à Paris, le 12 septembre 1741. C'est l'un des protégés d'un abbé Boileau, et peut-être l'un des parents de Sevin, cité par Daunou, d'après De Boze. Pour avoir quelques renseignements sur ce Sevin, il faut se reporter au t. VIe des « Mémoires de l'Académie des Inscriptions » et au « Journal des Savants de 1710 ».

LA MAISON FORTE.

—

**Fénelon ? ou un autre ?** (XIV, 97.) — La première partie des Dialogues sur l'existence de Dieu a paru du vivant de l'auteur, sans sa participation, mais il n'aurait pas manqué de la désavouer si elle lui avait été attribuée au détriment du véritable auteur, et surtout de Bourdaloue. Aucun doute n'est possible sur l'authenticité de cet ouvrage, mais on a pris, de notre temps, une telle habitude de nier (pour se singulariser), qu'il ne faut s'étonner de rien!

E.-G. P.

—

**Rubis sur l'ongle** (XIV, 98). — L'explication donnée par Eldepal se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux; à la suite, je lis: «On dit aussi: « Payer rubis sur l'ongle» quand on paye exactement jusqu'au dernier denier, par allusion à cette manière de boire jusqu'à la dernière goutte ».

LA MAISON FORTE.

—

**Le Parnassiculet contemporain** (XIV, 98). — Toutes les pièces dont l'éditeur Julien Lemer (non Lemerre) a jugé avantageux d'enrichir cette seconde édition ont été fournies par Ernest d'Hervilly. Ce sont, sans aucun doute, les amusements d'un homme d'esprit; pourtant, cette fine parodie en paraît alourdie et les proportions en sont altérées. Ainsi, le nom de Mlle Zulma Bouffar, transcrit en caractères grecs, était une drôlerie imprévue et irrésistible; était-il bien nécessaire de recommencer et de développer cette facétie, en l'appliquant à Thérésa? C'est surtout dans des productions de cet ordre que les mortels doivent se garder d'appuyer, et quand une œuvre de circonstance a été faite et bien faite, c'est toujours une erreur de vouloir y mettre des rallonges.

ASMODÉE.

— Je possède un exemplaire, sur Chine, de l'édition indiquée, et j'y lis les mentions suivantes, mises par un précédent propriétaire :

Vaticination. — Absinthe — Dans l'Ether — Pan-tho-mètre. — Epilogue. Par Mathieu.

Egologie. — ΘΕΡΕΣΑ. Par Renard.

Solidarité. — La très aimée. Par d'Hervilly.

La Petite Revue de 1866 contient un article sur ce livre, mais je n'ai pu le retrouver.

AGI.

— Les auteurs de ces parodies sont : MM. Paul Arène, Alphonse Daudet et Alfred Delvau, (je ne réponds pas de ce dernier). La pièce où le nom de Mlle Zulma Bouffar se trouve écrit en grec est de M. Daudet, le charmant auteur du *Nabab*. Ω Ζυλμα Βουφφαρ! — Un journal reproduisit, un jour (bien des années après), cette plaisanterie de jeunesse, et M. Daudet, devenu en toute justice un des chefs de notre jeune Ecole, sembla avoir renié ses vers à Mlle Bouffar — qu'il n'a jamais vue sans doute que sur la scène. Il ne faudrait pas rééditer sans notre permission nos péchés de jeunesse.

MARDOCHE.

— Vaticination (Mathieu), Egologie Renard), Solidarité (E. d'Hervilly),

ΘΕΡΕΣΑ (Renard), Absinthe (Mathieu), Dans l'éther (Mathieu), La très aimée (E. d'Hervilly), Pan-tho-mètre (Mathieu), Epilogue (Mathieu).—Voir, au sujet de ce petit volume : l'Intermédiaire, VIII, 765 ; Le Conseiller du Bibliophile, 1er n° du 1er vol.; Le Catalogue de la vente des livres d'un homme de lettres bien connu (Monselet). E. T.

— « L'eau-forte est du peintre Delor, élève de Gérôme. L'Avertissement, d'Alfred Delvau; Une séance littéraire, de Paul Arène; Avatar, *idem*; l'Automate, de Jean Du Boys; Tristesse, *idem*; le Martyre de saint Labre, d'A. Daudet; Mélancolie, de Renard; Panthéisme, de Jean Du Boys; Le Convoi, de Renard; Gaël'Imar, de Paul Arène; Madrigaux, d'A. Daudet; Bellerophon, de Paul Arène.— (Catal. Monselet).» — Les neuf pièces ajoutées en 1872 (la 1re édit. est de 1867) sont de MM. Ernest d'Hervilly, Renard et E. Mathieu. (L'Intermédiaire VIII, 765.)

La Maison Forte.

—

**Godenot** (XIV, 98).— *Dictionnaire comique*, de Leroux : « Godenor. C'est ce que les payens appeloient les Dieux domestiques, une petite statue ou idole. Mais aujourd'hui, signifie un sot, niais, innocent, dandin, homme neuf et sans esprit. Godenot, aujourd'hui, est un petit morceau de bois, qui se démonte à vis, qui a la figure d'un marmouset et dont se servent les joueurs de gobelet, pour divertir le petit peuple. *C'est un franc godenot*, c'est-à-dire un folâtre. *Godenot* se dit par dérision des personnes laides et mal faites et de figure mal taillée.

Persuadez-lui bien qu'il n'est vice si bas
Qu'il n'ait le *godenot* que je ne nomme pas. »
(Boursault, *Esope*.)

Je ne vois nulle apparence que Godenot vienne du mot anglais *God* (Dieu). En effet, pour les vieux mots, le français en a fourni beaucoup à la langue anglaise, et même actuellement, on réinstalle dans notre langue des vocables que l'on croit emprunter à nos voisins et qu'ils nous avaient pris, au contraire, mais dont l'usage avait cessé en France. C'est donc aux Anglais à chercher les origines de leur langage souvent dans le vieux français, et non pas à nous de chercher les origines du nôtre chez eux. Le plus simple est d'avouer, avec Littré, que l'origine du mot *godenot* est inconnue. A moins qu'on n'y voie une ressemblance avec le mot *godaille*, venu de *gaudir* (se réjouir), parce que le *godenor* ou *godenot* était une sorte de marionnette, propre à l'amusement des petits et même des grands enfants.

E.-G. P.

—

**Mots absents du Littré** (XIV, 99). — Eh ! s'il fallait mettre dans un dictionnaire tous les mots d'*actualité* inventés par la politique, et pour les besoins de la polémique courante, on aurait vraiment trop à faire ! Littré ne parle pas non plus de *brissoter* un objet (pour *voler*), inventé (sans grande gloire) par Camille Desmoulins; ni de s'*embêter*, inventé par Hébert, le *Père Duchesne;* ni de *robespierriser*, *maratiser*, *théophilanthropiser*, et autres verbes passagers qui ne survivent pas à *leur moment*. Il y a, en politique, un argot fugace dont se soucient peu les Dictionnaires définitifs. J. C.

—

**Baron, pour une poignée de cheveux** (XIV, 99). — Je renvoie l'auteur de la question aux p. 125-129 de l'ouvrage intitulé : *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, par E. Campardon, Paris, 1863, in-8 et in-12. — Il y est question de la dernière lettre de la Reine, et l'histoire des cheveux de Marie-Antoinette s'y rattache. Ils furent remis, avec la lettre, à M. Robert, officier de gendarmerie, qui les fit parvenir au roi Louis XVIII. M. Robert, parvenu au grade de colonel, est mort en 1855. — Il n'était point baron. — L'allusion au baron *** ne peut être acceptée. — Il était fils d'un baron du Saint-Empire romain. La Maison Forte.

—

**Erastien** (XIV, 99). — Les *Erastiens* étaient ou sont encore, d'après Littré, des sectaires niant que l'Eglise Anglicane ait le pouvoir d'excommunier. E.-G. P.

—

**La Judith hollandaise** (XIV, 100).—Moréri rapporte qu'en 1572 les habitants de Harlem chassèrent leur évêque et dévastèrent les églises; que, peu après, Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe, assiégea et prit la ville, malgré une vigoureuse résistance de huit mois; mais il ne parle pas de Kennau Hasselaër, à laquelle il ne consacre aucun article. De Thou qui, dans son Histoire universelle, entre dans de grands détails sur le siège d'Harlem, ne dit rien de la Judith hollandaise. Il est vrai que je n'ai pas son ouvrage; je possède seulement l'abrégé qu'en a donné Remond de Sainte-Albine (la Haye, 1759), et il serait possible qu'il eût omis d'en faire mention. Dans sa Description de la Hollande, citée par Moréri, Guichardin ne parle même pas du siège de 1572. E.-G. P.

—

**Le maréchal Bugeaud, en ogre** (XIV, 100). — Très probablement, le journal *La Caricature*, dirigé par Philipon, qui paraissait sous Louis-Philippe. E.-G. P.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus?** (XIV,

100.) — Extrait des *Miettes de l'Histoire*, par Aug. Vacquerie :

...Nous ne nous informions pas des Jersiais, et nous n'apprenions d'eux que ce qu'on voit sans regarder.

Leurs bains de mer diffèrent des nôtres. Le mot caleçon étant rayé de leur dictionnaire comme obscène, la pudeur est de se baigner nu. Il y a bien des cabanes à roues qu'un cheval traîne jusque dans le flot et l'on a d'abord l'eau pour caleçon; mais si l'on se baigne à la mer descendante, le flot se retire pendant votre bain, et en peu de temps très loin, à cause de la plage toute plane, et vous avez souvent, pour regagner votre cabane, une centaine de pas à faire dans toute votre vérité. Les femmes se baignent à quelques brasses.

A Guernesey, c'est mieux : pas de cabanes; on se déshabille en plein air, et, que la mer descende ou monte, qu'on sorte ou qu'on entre, on appartient à la comparaison, non seulement des baigneuses, mais des promeneuses, qui ne se gênent pas pour vous et qui viennent là s'asseoir et contempler la nature. Le bruit s'étant répandu dans l'île qu'il y avait une baie où des hommes et des femmes se baignaient ensemble complètement nus, les personnes consciencieuses ne voulurent pas condamner sans avoir vu; une dame me dit que c'était un faux bruit, qu'elle n'avait pas eu le temps d'y aller elle-même, mais qu'elle y avait envoyé sa fille : sa fille avait dix-huit ans. Les femmes aussi se déshabillent en public et font tranquillement la transition de leur chemise à leur robe de bain, laquelle, pour moins encombrer leur panier, n'est souvent elle-même qu'une chemise, que le vent soulève à l'aller, mais que l'eau colle au retour. Toute autre manière est indécente. Des Françaises, qui étaient venues à Guernesey pour prendre des bains, et qui n'avaient pu se résoudre à cette exposition, avaient trouvé, à quelques pas de la grève, une maison de blanchisseuse où elles faisaient leur toilette de mer : cette nouveauté et l'épaisseur de la laine qui les enveloppait de la tête aux pieds devinrent le comble de l'impudicité : on se donna rendez-vous sur leur passage, on les hua, leur réputation fut compromise dans l'île, et elles durent renoncer à se baigner.

*P. c. c. :* Asm.

—

**Saint François de Sales, tricheur au jeu** (XIV, 101). — J'ai vu quelque part, dans le volume de M. A. Feillet (*la Misère sous la Fronde et saint Vincent de Paul*), que celui-ci trichait quelquefois au jeu avec des gens très riches, mais que *toujours* son gain était employé aux misères abominables du temps, qu'il soulagea avec un si grand zèle. Pardonnons-lui donc en faveur de son inépuisable charité! L'Évangile n'a-t-il pas dit : « *Omnia pura puris?* » Dr By.

— L'auteur du « hors-d'œuvre » qui a *stupéfié* le collabo P. Sonpin, avait probablement emprunté ce potin à la Correspondance de Madame la Duchesse d'Orléans, mère du Régent. Cette bonne commère écrivait, en effet, à la date du 24 mars 1721 :

« Saint François de Sales, qui a fondé l'ordre des Filles de Sainte-Marie, avait été, dans sa jeunesse, l'ami du maréchal de Villeroi, père du maréchal actuel; ce maréchal ne put jamais s'habituer à lui donner le nom de saint, et quand on lui parlait de son ami, il disait : « J'ai été ravi quand j'ai vu M. de Sales un « saint; il aimait à dire des gravelures et « trompait au jeu. Le meilleur gentilhomme « du monde, au reste, mais le plus sot. »,

M. Jules Noriac, en attribuant à saint Vincent de Paul cette petite filouterie, qui, à cette époque, ne tirait pas à conséquence (voir les Mémoires de Gramont), n'aurait-il pas fait confusion? Dans le cas contraire, une partie de piquet entre ces deux saints personnages eût été un spectacle aussi divertissant que la fameuse scène des *Deux Gaspards*. Joc'h d'Indret.

—

**Pierre de Mareuil** (XIV, 106).— C'était un Jésuite. Voyez les ouvrages du P. Carayon. La Maison Forte.

— Sans fournir aucun détail sur sa vie, Chaudon, dans son Dictionnaire, le cite comme appartenant à la Congrégation de l'Oratoire et comme traducteur : 1° du *Paradis reconquis*, de Milton, imprimé à la suite de la traduction du *Paradis perdu*, par Dupré de Saint-Maur (Paris, 1729); 2° des Œuvres de Salvien (1734). A. D.

— Quoique non *bourgeois*, mais *Strasbourgeois*, je puis faire un bout de réponse au collabo Truth. Pierre de Mareuil est un Jésuite qui a son article dans la Biographie Michaud, au t. LXXIII, et son inventaire littéraire plus complet dans la Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus, 2e édit., t. II, col. 1080-1081. Ce personnage, dont la vie est peu connue, mourut à Paris le 19 avril 1742. On sait qu'il alla au Canada, de 1709 à 1713, et c'est tout, pour moi, du moins. J'ignore si Michaud a donné complètement la liste de ses ouvrages (sa Biographie me manque en ce moment); je suppose, toutefois, qu'il n'a pas dû connaître quelques pièces de vers latins ou français composées en différentes circonstances et qui sont insérées dans des recueils du collège Louis le Grand; puis une lettre du 14 juin 1709, écrite au Canada et imprimée dans « *Documents relating the Colonial History of the state of New-York, by E. B. O'Callaghan*, t. IX, p. 836. Les Mémoires de Trévoux (juin 1703, p. 1042) parlent de son poème sur les Lapins, mais comme inédit. Du reste, si Truth en veut plus long, je le satisferai.

Pierre Clauer.

—

**Elite de poésies décentes** (XIV, 106).— Voyez à la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 7397, en 1861). La Maison Forte.

—

**« Napoléon le Petit, » par Victor Hugo** (XIV, 108). — En 1853, un de mes amis

m'a prêté ce livre, de taille sommaire en effet, car il l'avait rapporté de Belgique dans une de ses bottes. C'était certainement la première édition. E.-G. P.

—

**Jules Vanard** (XIV, 108).— Cette autobiographie d'un étudiant liégeois n'a pas eu de suite. L'auteur est H.-J. Evrard, ancien secrétaire du ministre de l'intérieur en 1840, aujourd'hui directeur honoraire de l'administration des chemins de fer de l'Etat belge.—«Jules Vanard», roman ultra-réaliste, retrace la vie universitaire dont les scènes se passent à Liège, à Chaufontaine et à Spa. « Que si votre délicatesse (dit l'auteur, t. II, p. 165) se révolte à la crudité de mes esquisses, libre à vous de fermer le livre et de le jeter au feu. » L'ouvrage est devenu très rare, M. Evrard en ayant retiré les exemplaires de la circulation. FÉLIX LAIDAES.

—

**Mariage d'une Espagnole** (XIV, 109). — Contre l'impératrice Eugénie (par P. Vésinier). Voyez la « Bibliographie des Ouvrages relatifs à l'Amour, etc. », t.IV, p. 408. LA MAISON FORTE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Scarron et La Fontaine.** — Le chapitre XIX du *Roman Comique* commence ainsi : « L'amour, qui fait tout entreprendre aux jeunes et tout oublier aux vieux, qui a été cause de la guerre de Troie et de tant d'autres dont je ne veux pas prendre la peine de me ressouvenir, voulut alors faire voir, dans la ville du Mans, qu'il n'est pas moins redoutable dans une méchante hôtellerie qu'en quelque autre lieu que ce soit. »

N'est-ce pas là, avec les différences de ton, dont chacun tiendra compte, le cri si plaisant de La Fontaine, au début de son admirable fable des *Deux Coqs* : « *Amour! tu perdis Troie!* » On sait, du reste, que, dans la farce de l'*Héritier ridicule*, on retrouve deux situations des *Précieuses ridicules* et du *Misanthrope*. Que, dans *les Hypocrites*, nouvelle de Scarron, on voit également briller des traits et des scènes que Molière a utilisés dans son *Tartufe*. Enfin, c'est dans *la Précaution inutile*, du même, que Molière, prenant son bien où il le trouvait, a pris le sujet de cet autre chef-d'œuvre, l'*Ecole des Femmes*. E.-G. P.

—

**Paris à cinq heures du soir.**— L'aimable chroniqueur du *Temps* vient de rappeler cette amusante boutade, ce coup de boutoir de l'auteur de la *Comédie humaine* :

« AXIOME : Si la presse n'existait pas, il ne faudrait pas l'inventer! »

Mais il est bien trop homme de son *temps*, et trop bon « orfèvre, » pour s'associer à la pensée intime du romancier, qui eût voulu pouvoir « écraser l'infâme. »

Vaine malédiction! Le journalisme! autre boîte de Pandore... On n'y échappe pas. Le journal règne et gouverne, comme l'Opinion, cette maîtresse du monde. Notre chroniqueur fait une jolie peinture des fabriques où chaque jour la denrée se brasse, de l'instant où la coulée sort de la fournaise : « Usine formidable de renseigne-« ments, d'idées, de nouvelles; moulin à « paroles et à polémique, broyant le grain « quotidien, le blé, l'ivraie, les hommes, « et le meunier avec!... »

Quant à l'*heure du journal*, cette heure fiévreuse, ce coup de vapeur du clichage, du tirage, de l'assemblage, du répartissage, du chalandage, du colportage, du maquignonage, il en trace un croquis vivant. C'est un véritable accès de male-rage qui recommence chaque jour, au même moment. C'est « Paris à cinq heures du soir : » un pendant au *Paris à cinq heures du matin*, de Désaugiers. C. R.

—

**L'Intermédiaire pris en délit flagrant.**— En revoyant la Question et les Réponses sur *les Jésuites*, *Chateaubriand et Pascal*, j'ai constaté trois absences de chiffres de renvois, sans compter une légère faute de page mal indiquée. Ce défaut, que je tiens à signaler à qui de droit, et qui ne fait l'objet d'aucun Errata, a son importance et devient grave pour les Chercheurs de notre feuille, si elle se reproduit souvent : ce que nous n'avons pas autrement vérifié. LE ROSEAU.

— C'est un service rendu à tous, en effet, que la dénonciation de tels délits. Seulement il convient d'en reporter la responsabilité à qui de droit. Si nos chers *Correspondants* voulaient bien suivre *exactement* les règles qui leur sont indiquées à la 2e page de la Couverture, et que nous avons dû leur rappeler encore en tête du dernier Numéro (307), pareils *délits* ne se verraient pas. Dans une besogne aussi compliquée, aussi minutieuse, que l'est celle de notre petite feuille, c'est l'unique voie de salut, nous l'avons souvent répété. « Un peu d'attention, grand gain. »

Prière au « Roseau » de joindre à son utile monitoire la note exacte des lacunes et de l'erreur constatées par lui, pour que nous puissions en faire l'objet de l'Errata qu'il réclame avec raison.

Rectifions, quand il y a eu péché, mais tâchons de pécher le moins possible. Evitons à notre Intermédiaire ces sortes d'avanies, en lui envoyant de la copie *lisible*, et *régulière*, et *complète*. RÉD.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

8541. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 1881

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**



*Cherchez et vous trouverez* — *Il se faut entr'aider.*

XIV[e] année
N° 309.

# L'Intermédiaire

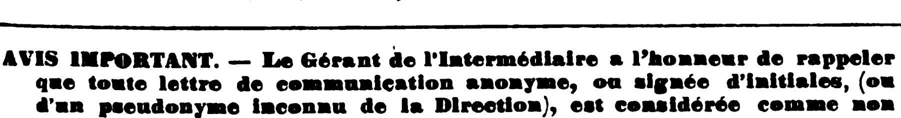
25 Mars
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.



**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales, (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. VIII, 745, l. 42, *lisez :* p. 47 (*non* 45). — XIV, 45, l. 11, *lisez :* Amsterdam (*non* Harlem). — 120, l. 52, *lisez :* West (*non* Wist). — 125. l. 24, *lisez :* Ant. Jos. Nicot de Rosny.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**L'indisposition persistante de notre Président nous force à ajourner le DINER de l'*Intermédiaire* qui devait avoir lieu le lundi 28 MARS.**

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) vient de paraître. Il est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

**Les quatre ou cinq abonnés qui nous ont, à ce sujet, communiqué leurs observations sont priés de lire et de méditer la réponse collective que leur fait le Directeur de notre feuille, en tête du présent Numéro.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. N° 309.

Cherchez et vous trouverez.

QUAEQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Mars 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français.)



### A nos divers Correspondants.

Faisons-leur ici une réponse brève et collective.

Nous aimons toujours beaucoup à recevoir les observations d'un chacun, mais on comprendra qu'il ne nous soit pas possible de donner raison à toutes celles qui nous parviennent, — surtout quand elles sont, comme il arrive souvent, CONTRADICTOIRES. Et puis, les avis, rien de plus aisé à formuler, quand on n'est pas au centre de l'action et qu'on ne tient pas (comme dit l'autre) « la queue de la poêle »!

Les conditions de notre petite feuille sont tout à fait spéciales, et quand nous prenons une mesure, c'est après avoir tout bien pesé et considéré, et en tenant compte du *vœu général* et de la *nécessité démontrée*. Il a été évident pour nous que ce qui répondiat aux besoins du moment, c'était de publier, *le cas échéant*, un Numéro *extraordinaire*, sans rien changer à notre périodicité, ni à notre prix normal d'abonnement.

L'*Intermédiaire* n'est nullement une *spéculation*, bien s'en faut! C'est une œuvre, où chacun apporte peu ou prou du sien, — à commencer par le Directeur et l'Editeur. Il faut être du métier et mettre la main à la pâte, pour savoir ce qu'entraine de détail et ce que coûte de soins et de peine, à tous les points de vue, un journal si peu gros, si peu important, auprès de ses Grandissimes et Illustrissimes confrères! — Le seul moyen de nous alléger le fardeau, c'est que chacun de nos Correspondants veuille bien se fier à notre bon vouloir et nous témoigner le sien, en se conformant aux petites *recommandations d'ordre* que nous sommes trop souvent obligé de rappeler.

*In tenui labor*, dit Virgile, en abordant l'œuvre qu'accomplissent les abeilles. — Et une *Ruche*, n'est-ce pas justement le symbole arboré par notre petit Intermédiaire? Puisse-t-il le justifier et recevoir toujours, de ses bons amis, une correspondance..... mellifiue!

Mais sa devise est bien : IN TENUI LABOR.

C. DE R.

## Questions.

**Les tragédies de Voltaire jugées par Victor Hugo.** — En faisant dernièrement des recherches bibliographiques dans le tome VII du Bulletin du Bibliophile belge (1850), je ne fus pas peu surpris de lire, à la page 177, un entrefilet ainsi conçu : « *Scandale littéraire*. L'enquête théâtrale poursuivie à Paris, à l'effet d'éclaircir la double question de la liberté individuelle et de celle de la censure ou de la liberté des représentations, a donné lieu à un scandale inouï, et contre lequel on est découragé que la France n'ait pas protesté en masse. M. Victor Hugo, avec cet air olympien qu'il affecte, a osé dire qu'il *range les tragédies de Voltaire parmi les œuvres les plus informes que l'esprit humain ait jamais produites. Auteur tragique, Voltaire mis au niveau de Campistron.* »

Est-il vrai que Victor Hugo ait insulté ainsi une de nos plus grandes gloires nationales, en mettant Voltaire comme poète tragique au niveau de Campistron?

P. PONSIN.

—

**V. Hugo et l'édition originale d'Hernani.** — Tous les Bibliophiles qui s'occupent de la collection des Romantiques savent que l'édition originale d'*Hernani* fut publiée par Mame et Delaunay-Vallée, libraires, Paris, 1830. — On ne peut plus l'oublier d'ailleurs, quand on a lu, dans « V. Hugo raconté », l'incident si étrange (parmi tous les étranges incidents qui signalèrent le soir de la première représentation) de ce petit homme, au ventre arrondi, qui, à la suite du 4e acte, sut attirer V. Hugo jusque dans la rue, et là, sans plus de façon, lui proposa de lui acheter son drame 6,000 fr., *argent comptant*. Et qui réussit à convaincre si bien le poète, que le traité fut écrit, signé, payé, sans désemparer, sur le comptoir d'un bureau de tabac.

Si tous les exemplaires de l'édit. originale venaient à disparaître, les droits de l'éditeur Mame à la priorité resteraient indiscutables, grâce à cette piquante anecdote.

Comment se fait-il alors que, dans le Catalogue de la Vente Amand (Paris, 1871), se trouvent deux exemplaires de *Hernani*, avec la bonne date, 1830, avec le timbre *Hierro*, avec la Note aux Comédiens (qui manque souvent), — deux purs exemplaires enfin, — mais portant pour éditeur le nom unique de Barba : « Paris, Barba, 1830? »

Je vois, il est vrai, que ces deux exemplaires, dont l'un, avec belle reliure, fut adjugé au prix de 26 fr. (!) et l'autre 9 fr. 50 c. (!!), ne sont pas accompagnés de la note « édition originale. » Mais je vois aussi que, dans l'interessante préface précédant le Catalogue, Asselineau désigne précisément le premier de ces volumes comme une des perles de la vente. Quelle est donc cette édition, que je rencontre là pour la première fois?

Barba, je le sais, était un éditeur de

pièces de théâtre, mais enfin comment peut-il se faire qu'après ce que je viens de rappeler, il ait pu, dans cette même année de 1830, publier, sous son seul nom, une édition en tout pareille à l'originale? Quelque collectionneur pourrait-il éclaircir ce fait, afin de donner à l'édition Barba sa véritable place, puisqu'elle existe?

(New-York.) C. J. B.

—

**Rarement à courir le monde....** — Quel est l'auteur de ces deux vers?

Rarement à courir le monde
Devient-on plus homme de bien.

Ne serait-ce pas La Fontaine? Mais où?

VERE PIUS.

—

**« Son nom jamais n'attristera nos vers ».** — Où se trouve ce vers, qui fait, je crois, allusion à Malplaquet? SPOKEN.

—

**N'en pas mener large.** — « Pauvre garçon! il n'a pas l'air d'en mener large », dit Godler, dans la *Princesse de Bagdad* (acte I, sc. 4). Peut-on me donner le sens exact et l'origine de cette locution? Je l'avais déjà entendu employer pour « avoir peur », mais Dumas semble lui avoir plutôt donné la signification de « être préoccupé, inquiet. » Réponses pas par trop fantaisistes, si possible, et moins *moult chiques* que celle que je lis (XIV, 92).

AD. DR.

—

**L'assassinat constitutionnel en Russie.** — Quand donc, ou à quel propos, aurait-on dit ou écrit ce mot qui est attribué à Custine : « La Russie est une monarchie absolue, *tempérée par l'assassinat* »?

V. V.

—

**Mlle Wzs et la commune de Ws.** — Le *Temps* de ce soir (14 mars) contient la note que voici : « Bizarreries de l'ortho- « graphe! Les Petites Affiches annoncent « le mariage de Mlle Wzs. Nous avions « déjà, en Seine-et-Oise, la commune de « Ws. Comment prononcer des noms « sans voyelle? » — N'est-ce pas une question à poser à nos Intermédiairistes?

N'y a-t-il pas des langues où les consonnes seules s'écrivent, et où les voyelles se supposent pour la prononciation? En tout cas, ce n'est pas le français.

TEMPORIS ACTOR.

—

**Ws.** — Il y a, en Seine-et-Oise (canton de Marines, arrond. de Pontoise), une localité de 600 habitants, dont le nom s'écrit *Ws* et se prononce *Huss*. — Connaît-on l'origine, en pleine Ile-de-France, de cette dénomination bizarre, qui a un air d'interjection anglo-saxonne ou batave?

PEPH.

—

**La duchesse de Châtillon.** — Existe-t-il un portrait, peint ou gravé, de la duchesse de Châtillon (Isabelle-Angélique), fille de Boutteville et sœur du maréchal de Luxembourg? Elle avait été mariée à Gaspard de Coligny, duc de Châtillon. C'est l'*Angélie* de l'Histoire amoureuse des Gaules.

Je sais qu'il existe à Versailles (3,535) un portrait de cette dame, devenue princesse de Mecklembourg; mais je ne connais aucun portrait d'elle, alors qu'elle était jeune fille ou duchesse de Châtillon.

E. M.

—

**Portrait (anonyme) de S.-B. Peytel.** — J'ai sous les yeux cette brochure : « *Procès de S.-B. Peytel*, condamné à la peine de mort par la cour d'assises de Bourg (Ain), le 30 août 1839, pour assassinat sur la personne de Louis Rey, son domestique, et de Thérèse-Félicité Alcazar, sa femme. » Lyon, chez Aug. Baron, sans date (1839). 1 vol. in-8, de VIII-175 p.

En tête, un beau portrait lithographié de Peytel, buste, profil, fig. tournée à gauche, tête nue, bras croisés sur la poitrine (h. 12 c., l. 9 c.) Cette petite lithographie, sans aucun nom d'auteur, mais dont l'aspect général et les procédés d'exécution rappellent tout à fait la manière habituelle de Gavarni, ne serait-elle pas, réellement, l'œuvre du célèbre artiste?

On sait combien, en 1839, Gavarni et Balzac lui-même prirent à cœur la défense du malheureux Peytel, combien ils s'évertuèrent à prouver l'innocence du condamné, qui avait été de leurs amis, et comment ils allèrent, de compagnie, à Bourg, le visiter dans sa prison, etc. (Voir Edm. et J. de Goncourt : *Gavarni, l'homme et l'œuvre*. Paris, H. Plon, 1873, in-8, fig. 184 à 192, et *Œuvres complètes* de H. de Balzac, t. XXII, p. 579 à 625. Paris, Lévy, in-8, 1872).

Ce petit portrait est dessiné sur un fond ombré, de forme carrée, entouré d'un petit cadre, carré également, composé de deux petits filets perpendiculaires. La planche porte, à droite, le nom de l'imprimeur : « *Lith. d'H. Brunet et Cie* », puis en dessous, en grosses capitales *ajourées*, celui du personnage : S. B. PEYTEL. »

Existe-t-il, de cette petite lithographie, plusieurs *états* différents? La trouve-t-on décrite dans le Catalogue imprimé de l'Œuvre de Gavarni? ULR.

—

**Une médaille à attribuer.** — Que peut être une pièce en cuivre rouge, d'ailleurs excessivement commune, et qui paraît moderne, portant au droit, avec la légende MAXIMUS, une tête assez barbare, dont l'œil est presque toujours mal venu et semble couvert d'une sorte de bandeau; cheveux courts et hérissés; au-dessous : une étoile. Revers : écusson lisse entouré

par la légende : NON PLUS ULTRA, étoile. Diamètre : 0,022 millimètres?

Ne serait-ce pas un jeton satirique? En ce cas, qui concerne-t-il? A. D.

—

**Singulière redevance féodale.** — Voici ce que j'ai trouvé dans un aveu du XVIIIe siècle, donnant la « teneur des terres et biens dépendants du marquisat de Gallerande et baronnie de Brouassin » (Sarthe, communes de Luché-Pringé et de Saint-Jean de la Motte):

« 43. *Item*, Le droit de faire contraindre ou contraindre les habitants de Mareil de courir la soulle, le Mardi-gras ou le Carnaval de chaque année, laquelle doit être fournie par la dernière mariée de ladite paroisse, et rapportée au château de Gallerande, laquelle doit être courue pendant trois heures par les habitans, étant mis moitié par moitié, sans pouvoir être empêchés de la courir, lesquels habitans sont obligés de r'avoir ladite soulle, sous peine de disgrâce du seigneur, et d'amende qu'il a droit de faire prononcer par la Justice contre chacun d'eux, qui ne peut excéder soixante sols, auquel jour a coutume d'être distribué aux habitans, du consentement et du bon cœur des seigneurs, sans qu'ils puissent être contraints, trois inlées de vin, et le pain pour le boire, et ont lesdits habitans droit d'arrêter, ledit jour, toutes sortes de personnes. de quelque condition qu'elles soient, par ledit Bourg de Mareil, et de les prendre à rançon, non excédant cinq sols. »

A ce propos, pourrait-on me dire au juste ce que c'est qu'une *inlée* de vin?

DICASTÈS.

—

**Du titre de « maître » donné aux avocats.** — Pourquoi donne-t-on le titre de « maître » aux avocats et aux officiers ministériels? Quelle en est l'origine?

P. NIPONS.

—

**Corsets.** — Dans la *Nouvelle histoire du temps, ou Relation véritable du royaume de Coquetterie*, par Furetière (Paris, 1663, in-12), on lit : « Aucuns [ouvriers] y font profession d'un art nouveau d'ajusteurs de gorges, se faisant fort d'empêcher les grosses gorges de trop paraître, et de donner du relief aux imperceptibles. » — Est-il question des corsets avant cette époque?

On ne peut considérer comme un corset la pièce d'étoffe découpée à jour qui soutient la poitrine de l'*Innocence*, peinte par Jules Romain dans la Salle de Constantin, au Vatican. AD. DR.

—

**Montparnasse.** — Quelle est l'origine de ce nom hellénique et poétique, donné à l'un des quartiers de Paris? A quelle époque remonte-t-il? DICASTÈS.

—

**Guillotine à sept fenêtres.** — Sait-on s'il est vrai que Barrère eut l'idée de faire exécuter « une guillotine à sept fenêtres », *pour que la besogne allât plus vite ?*

HD.

—

**Un audacieux polygame.** — Au moment même où le nouveau Président des Etats-Unis, le général Garfield, qui paraît être un monogame de première force, montait à la Maison-Blanche et manifestait contre le Mormonisme (4 mars), nos « correspondants particuliers » (*our own correspondents*) nous faisaient savoir que John Young, le fils de l'ancien prophète Brigham, vient d'être arrêté dans l'Etat de Colorado, pour s'être mis en état de polygamie.

Il avait promis, nous dit-on, il y a trois ans, à une jeune et innocente Philadelphienne, foi de monogame. Mais, comme un bon chien, le fils de Brigham chasse de race! Il est revenu au culte paternel, il y est revenu avec rage, épousant, il y a quelques semaines, deux nouvelles femmes le même jour, — le coquin!

Mais comment peut-on bien épouser deux femmes en même temps, à la même heure? Comment s'y prend-on? Guzman lui-même... Je me contente de poser la question et j'attends la scène... non! la réponse à faire. BAH.

—

**Calembour in extremis.** — J'ai ouï raconter, par une personne qui se trouvait à Paris au moment de la Conspiration Malet, en 1812, qu'au moment où le général était conduit au supplice et que le peuple criait : Vive l'Empire! il répliquait lui-même : « Oui, tas d'imbéciles, Vive *l'an pire, le pire* de tous! » Ce détail est-il attesté par les journaux ou les Mémoires du temps? A. P.

—

**Un chiffre à expliquer.** — En tête d'une lettre du Montmorency décapité à Toulouse, reproduite en fac-similé dans la Vie de sa veuve, Félicie des Ursins, par Mgr Fliche, je remarque un *S* barré. Ce signe, que l'on pourrait prendre à la rigueur pour la petite croix que mettent, encore de nos jours, les religieux et les ecclésiastiques, n'aurait pas attiré mon attention, si je ne l'avais vu très nettement gravé sur un cachet de l'époque. Ce cachet, qui appartient à une famille noble du Midi, était celui d'un ancêtre, gentilhomme dévoué au duc et fort compromis dans sa cause. L'*S* barré est répété quatre fois autour de ses initiales.

Peut-on me dire si ce signe se trouve dans les autres lettres du duc de Montmorency? Si d'autres personnages l'ont employé? Enfin quelle en serait la signification? E. B.

—

**Deus dedit.** — Dans ma bibliothèque se trouve l'ouvrage suivant : « Antiquités « de la ville de Lyon, etc. », par le P. D. D. C. J. (Quel est l'auteur qui se cache sous ces initiales ?) 2 vol.; à Lyon, chez François Rigollet, 1738, rel. veau plein. Sur le plat, les armoiries suivantes : Parti au 1, de gueules au lion, rampant de......; au 2, fascé d'or et de gueules de six pièces; surmonté d'une couronne à cinq perles. Sous les armoiries, la devise : *Deus dedit*. Quelle famille a porté ces armoiries avec cette devise ?

(Amsterdam.) J. G. DE G. J. JR.

—

**Marquis, nom de baptême.** — Dans le Traité du Ban et de l'Arrière-ban, par de la Roque (Rouen, 1735, in-4, p. 106), nous trouvons un *Marquis* de Canillac. « *Marquis* estoit le nom de baptesme », ajoute l'auteur. Nous rencontrons aussi un *Marquis*, seigneur de Puiguyon, marié à Jeanne Dreux, de la famille des Dreux de Poitou, à la page 141 de l'Histoire généalogique de la Maison de Surgères en Poitou (Paris, 1717, in-f°). — Connaît-on d'autres personnages qui aient porté ce singulier nom de baptême, que nous ne lisons dans aucun Martyrologe ?

M***** D, MILES.

—

**Antoine Griphy.** — Ce personnage qui, pendant qu'il présidait la Faculté de médecine de Montpellier, en 1537, reçut Rabelais au grade de Docteur, appartenait-il à la famille des célèbres imprimeurs, les Gryphe, de Lyon ?

ANASTASE COPHOSE.

—

**Ecran et Eventail plissé.** — L'éventail, dans l'extrême Orient, est d'un usage journalier : il a été précédé par l'écran, qui d'abord fut rigide, ensuite plissé, définitivement devint l'éventail en demi-cercle. Ce dernier, inventé au Japon, en 670.

Pourrait-on me dire à quelle époque *l'écran plissé* qui fut en usage, au moyen âge, au centre de l'Europe, même au commencement de notre ère, en Turquie, fut introduit en Europe ? — Quelles relations existèrent, vers le commencement de notre ère, entre les Byzantins et les Chinois ? — A quelle époque, dans quelles circonstances, par quelle voie fut introduit *l'éventail plissé* en Europe?

Aurait-on quelques documents ou pièces à l'appui? Prière d'indiquer les sources.

G. B.

—

**P. Rouvière, fabricant à Amsterdam, « Aux Arènes de Nimes ».** — Je possède une plaque de cuivre gravé, mesurant 14 c. en hauteur et 8 c., 8 mm. en largeur. La gravure (négative) représentant des Arènes, au-dessus desquelles se trouve un ovale (vide), tenu, à droite et à gauche, par un Chérubin; le tout, surmonté des armoiries de la ville d'Amsterdam, avec ses tenants. — Au haut de la plaque, on lit : « *Aux Arènes de Nîmes* »; en bas : Fabrique de Pierre Rouvière et Compagnie, à Amsterdam, et au-dessous, dans le coin : « *La Fuellie fecit* ». Que pourrait-on m'apprendre sur Pierre Rouvière, qui, apparemment natif de Nîmes, avait transféré sa fabrique à Amsterdam ? De quelle nature était sa fabrique à Nîmes ? Existe-t-il encore des personnes de ce nom à Nîmes? Sont-ce aussi des fabricants ?

(Amsterdam.) J. G. DE G. J. JR.

—

**Le miniaturiste alsacien Koesler.** — Le peintre miniaturiste, André Melchior Koesler, ou Kesler, est né à Guebviller (Haute Alsace), ainsi qu'on vient de le découvrir, le 7 janvier 1742, du mariage d'André Koessler avec Jeanne Judlin. Il était cousin du général Scherer, ministre de la guerre en 1797, 98 et 99. A cette époque Koessler demeurait à Paris, au faubourg Saint-Germain, N° 110, rue de Thionville, ci-devant Dauphine. Il a exposé aux Salons de 1791 et 1793; il a suivi le parti de la Cour; il a émigré; il a pris le nom de sa mère, en sorte que l'on a, de cet artiste, des miniatures signées, les unes du nom de son père, les autres du nom de sa mère. — Que sait-on de plus de ce peintre qui doit avoir été employé à la Cour de Louis XVI ?

A. DE ST-A.

—

**« Maximes de la Rochefoucauld ». Traductions.** — Cet ouvrage a-t-il été traduit dans l'un des patois ou idiomes parlés en France ? En existerait-il une version latine ? M***** D, MILES.

—

**Un anonyme (E. L.) à découvrir.** — *Pensées et Maximes inédites de la Rochefoucauld, recueillies et publiées par E. L.* Paris, Renard, 1824 (in-12, de 94 pp.). — Quérard cite plusieurs auteurs qui ont employé cet *initialisme*, mais n'attribue à aucun d'eux l'ouvrage précité, que même il ne paraît pas connaître. Brunet enregistre le titre que je viens de rapporter, crie à la supercherie en ce qui concerne le texte de cet ouvrage, mais ne prononce pas le nom de l'éditeur. Qui de vous, Messieurs de l'Intermédiaire, pourra me rendre le service d'arracher le masque sous lequel se dissimule le nom que je cherche ? POLIGÈNE.

—

**Jamet.** — Est-ce que ce célèbre annotateur a servi dans le corps de la Gendarmerie du Roi (Gendarmes rouges), dont les premières Compagnies vinrent à Lu-

néville, peu après la mort du bon gros roi Stanislas ?

L'EX-CARABINIER A PIED.

*P. S.* On trouvait quelques livres de la bibliothèque de Jamet dans les ventes Veinant et Gillet (de Nancy).

—

**Considérations sur les causes de la grandeur des Romains,** — et de leur décadence. A Paris, rue Saint-Jacques, chez Huart... Plousier... Guillyn... 1734, in-12, titre rouge et noir; 2 ff, titre et table; 277 p. et 3 p. d'approbation et de privilége, avec les dates du 14 juillet 1734 et du 15 nov. 1734. — C'est la seconde édition originale, d'après M. Louis Vian, avec la différence du millésime qui est de 1734, au lieu de 1735. Les exemplaires avec la date de 1734 me paraissent rares. Serait-on de mon avis ?

LA MAISON FORTE.

—

**J.-B. Suard. Date de sa naissance.** — On a posé ici (XIV, 103), relativement à la date de la naissance du célèbre auteur du « Livre des Maximes », une intéressante question à laquelle l'Intermédiaire donnera sans doute une solution complète et définitive, et à ce propos a été prononcé le nom de Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Besançon. Quelle est la date de sa naissance? Elle est restée inconnue. Perennès (Eloge de Suard; Besançon, 1841; in-8), la fixe au 16 janv. 1733; la Biograp. Michaud, au 15 janv. 1734, et Garat (Mém. histor. sur Suard. Paris, 1820) prétend qu'il naquit dans les derniers mois de 1732.

M***** D, MILES.

—

**Fabre d'Eglantine.** — A quelle époque le célèbre conventionnel vint-il habiter Paris? Est-ce en 1782 ? F. FABER.

—

**Jules Vabre.** — Pourrait-on me dire si les détails donnés sur Jules Vabre par Théophile Gautier, dans l'*Histoire du Romantisme*, sont exacts? Est-il vrai que Vabre est mort? Que sont devenus ses papiers et ses notes sur Shakespeare ?

T. C.

—

**Philoxène Boyer.** — Pourrait-on me faire savoir s'il existe quelque part, dans un recueil de Cours ou de Conférences, un compte rendu des conférences sur Shakespeare, données par Philoxène Boyer dans la salle du quai Malaquais. Je cherche tous les détails possibles sur cet homme étrange, et je fais ici appel à la bonne volonté des collabos qui l'auraient connu.

T. C.

—

**Un incunable.** — Quelque collabo, érudit en bibliographie, pourrait-il me dire le lieu d'impression et la date d'un in-4° gothique de 8 feuillets, dont 2 blancs, que je possède? Voici le titre recto du 2e feuillet :

*Ludovici Imolésis ex orden minor. pfessoris, in funere rev. domini dni Petri Ferrici, tituli Sancti Sixti presb. Cardinalis et Episc. Tirasone Oratio feliciter incipit.*

Pierre Ferri est mort en 1475. Son oraison funèbre ne doit pas s'éloigner de cette date. La plaquette contient tantôt 30, 31, ou 29 lignes à la page (longues lignes). Caractères gothiques des premiers temps de l'imprimerie, mal venus, texte rubriqué. Peut-être est-ce un produit d'imprimerie particulière de monastère, comme il y en eut quelques-unes en Italie et ailleurs. Doct. BY.

—

**« Extrait du projet de paix perpétuelle,** — de M. l'abbé de Saint-Pierre, par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève. Epigraphe :

Tunc genus humanum positis sibi consulat [armis,
Inque vicem gens omnis amet.

LUCAIN.

S. L. M. DCC. LXI, in-12 de XIV-114 p. — Frontispice représentant la statue de Louis XV à Reims. *J. B. Pigalle inv.* 1761. *C. N. Cochin sculp.* Fleuron sur le titre : une fleur de lis sur un champ d'azur et fleurs. — Quérard donne : « Extrait du projet de paix perpétuelle, de M. l'abbé de Saint-Pierre. Amsterdam, 1761, in-12 ». — Quelle est l'édition originale ? H. DE L'ISLE.

—

**« Le Jeune Moraliste ».** — L'Intermédiaire peut-il me dire le nom de l'écrivain qui signait ainsi ses articles, dans la *Muse Française* en 1823 ? MAX D'ORGAS.

—

**Cles D., élève de David,** — est l'auteur de l'opuscule suivant : *Les Deux Fous*, boutade classique (Paris, août, 1831), in-8, 4 p. — Cette petite pièce de vers, contre les Romantiques, a été lue, le 31 août 1831, à la réunion annuelle des élèves de David, et l'impression en a été votée par acclamation. Cette boutade classique est signée « Cles (Charles) D., » — Quel est l'élève de David caché sous ces initiales? LA MAISON FORTE.

—

**Biographie des Dames de la Cour et du Faubourg Saint-Germain.** — Ce petit volume rare, publié en 1826, et qui fut condamné et détruit avec soin, est attribué par Quérard à Garay de Monglave et à

Constant Pitou. D'aucuns en donnent la paternité à l'ex-notaire de Paris, Fournier-Verneuil, auteur d'un ouvrage non moins scandaleux, intitulé *Paris, tableau philosophique et moral,* qui lui valut une condamnation à six mois de prison, prononcée par la Cour royale de Paris, le 13 juin 1826. Ce qui me fait croire que Fournier-Verneuil est l'auteur de ce pamphlet, c'est que, dans son livre sur Paris, on trouve des passages entiers copiés textuellement dans la Biographie des Dames du noble faubourg. Si cette circonstance n'est pas une preuve de paternité, c'est tout au moins une forte présomption en sa faveur. Ou Fournier-Verneuil a été plagiaire, ou l'attribution de Quérard est fausse.

P. PONINS.

—

**Trois publications bordelaises,** — *le Kaléidoscope* (littéraire), *le Sylphide* (théâtre), *l'Élection* (politique), parurent à Bordeaux de 1830 à 1835, chez Devéria (Emile Laloubère, directeur ou rédacteur en chef). Quelque Intermédiairiste peut-il indiquer où l'on trouverait le recueil de chacune de ces publications?

(Fort-de-France.) E. L.

—

**Emile Zola,** — Où trouver quelques critiques de ses œuvres, et quelques renseignements biographiques sur l'illustrissime auteur?

QUÆSTOR.

—

**Ex-libris Et. Le Camus.** — Connaît-on un ou plusieurs ex-libris d'Etienne Le Camus, aumônier de Louis XIV, et plus tard cardinal? Pourrait-on en donner la description et en indiquer le graveur?

AMAURY.

## Réponses.

**Une strophe de « l'Enfer », d'Amédée Pommier** (XIV, 35). — Je viens d'examiner deux exemplaires de « l'Enfer », 2e édition; la strophe LXXXII y fait défaut.

L. M. F.

— La première édition est in-32; il y en a une seconde in-18. Dans l'une comme dans l'autre, la strophe 82 est remplie par des points. L'auteur l'a peut-être composée, mais pouvait-il l'imprimer? La chose est moins que probable, si, par les deux strophes voisines, on juge de la crudité de la scène qu'elle aurait eue à retracer. Je ne crois pas que l'*Enfer* ait eu une troisième édition. Le très curieux poème de *Paris* n'a pas eu non plus tout le succès qu'il méritait. Amédée Pommier, qui s'intitulait lui-même *le Métromane*, était aussi un réaliste d'une force peu commune. En ce genre, le portrait de la Liberté, dans la *République*, dépasse de beaucoup celui d'Auguste Barbier, que tout le monde sait par cœur.

C.

—

**La Mascotte** (XIV, 68).— Dans le patois du Midi, Masca ou Masco (selon les dialectes) signifie une sorcière.— Valmasque, *Van Masco*, Vallée des Sorcières (V. *Mireio*, notes du chant III, édit. Charpentier, 1861, p. 129).— Mascotte, diminutif, doit donc s'entendre d'une petite sorcière ou enchanteresse. *Emmasca*, dans le patois languedocien, signifie ensorceler. Je ne sache pas d'ailleurs que le mot Mascotte ait été employé dans un ouvrage imprimé.

(Grenoble.) A. P.

— Mot provençal, très usité à Marseille. M. Audran, qui a fait la musique de l'opérette des Bouffes, est Marseillais: par lui, le mot est venu aux auteurs MM. Chivot et Duru. Il signifie exactement « amulette, porte-veine ». C'est le fétiche des joueurs. La mascotte peut être un objet matériel (sou percé, branche de corail, monnaie n'ayant pas cours, etc.), ou bien une pratique cabalistique. Il y en a d'étranges. Qui ne connaît, à Marseille, l'histoire d'un membre d'un grand cercle, qui, dans les situations graves, à la table de jeu, crachait dans la poche de son voisin. D'ailleurs, interrogez un Marseillais, il vous racontera des histoires de mascottes toutes plus étranges les unes que les autres.

En provençal, on dit: *Masco*, sorcière; *enmasca*, ensorceler, et *demasca*, désensorceler (la chronique judiciaire fourmille de causes relatives aux *emmasquements*); enfin, *mascotto*, amulette.

La *masco* joue un grand rôle en Provence: il serait difficile de compter, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre des *Trous des Masques, Trous des Fades*, c'est-à-dire Cavernes des Sorcières. Un bon poème provençal doit avoir un chant consacré à *la Masco*. Mistral a intitulé le VIe chant de *Mireio*: « *la Masco.* » Jean Aicard, de même, a donné au VIIe chant de la 2e partie de *Miette et Noré*, le titre de « *la Vieille Masque* ».

La sorcière est malade; elle meurt, pauvre vieille!
— « Pour *masque* qu'elle soit, il faut bien qu'on la veille! »
Dit une femme, bonne, — et curieuse un peu.

La Sinse, le spirituel auteur de *la Vie provençale*, n'a pas manqué de faire une scène (la 4e): « *le Démasquaïré* » (celui qui désensorcelle). — Enfin, Littré (au mot Masque, étymologie), signale *Masco*, languedocien, *sorcière*.

EUMÉE.

—

**Coquille** (XIV, 68). — La curiosité du collabo Cosinus est très légitime. Je ne sais si elle sera satisfaite. J'ai consulté de nombreux ouvrages sur la typographie et l'imprimerie. Tous expliquent le mot, mais n'en donnent pas l'étymologie, et le savant M. Egger lui-même, le plus récent historien du Livre, est obligé de dire en parlant des coquilles typographiques : « Ces sortes de méprises s'appellent de« puis longtemps, je ne sais au juste pour« quoi, des *coquilles* » (Hist. du Livre, 1880, p. 242). Il est probable que le mot aura d'abord été employé au hasard par un ouvrier et repété ensuite inconsciemment par les autres. Toutefois, voici une explication que je hasarde, sans y attacher grande importance et dont on fera le cas qu'elle mérite. Autrefois les pèlerins qui revenaient de Rome ou de la Terre Sainte étaient partout l'objet d'un accueil favorable et d'une généreuse hospitalité. Ce que voyant, des mendiants ordinaires et sans vergogne auraient imaginé de se parer de coquilles et de simuler de vrais pèlerins. On les appelait vulgairement des *coquillards*. La coquille avait donc pour résultat de transformer de simples mendiants ou vagabonds en pèlerins dignes d'estime et de protection. De même la coquille typographique métamorphose un mot en un autre sens tout à fait opposé et fait d'un homme de *bien* un homme de *rien*, d'une action *insigne* une action *indigne*, etc., etc.

(Grenoble.) A. P.

— « M. Marcel Régis de La Colombière, sous le pseudonyme « Un prote d'imprimerie », s'est occupé de la « coquille » dans la Revue de Marseille, en juin 1857 (Interm., X. 491.) » — Que dit-il?

H. DE L'ISLE.

—

**Bardache** (XIV, 68, 123). — Il y a erreur, probablement coquilles, dans la note E.-G. P. car Littré dit : *bardascia* et *prostitué* (non *bardacsia* et *prostituée*). Or, en italien (sauf mon respect sans borne pour Littré et son monument lexicographique), on ne dit pas *bardascia*, mais bien *bardassa*. Notre Dictionnaire vous en donne deux exemples, l'un tiré des Poésies de Currio Marignolli; l'autre de la 3e Satira de Salvator Rosa. Selon Ménage, ce mot dériverait du mot grec βάρος, ce qui veut dire la même chose que *bardassa*, et ainsi expliqué par Etichius. C'est un mot, du reste, qui a changé de fortune; à présent et dans le langage commun, ce n'est pas du tout un mot qui soit obscène ni *shocking*, il équivaut à peu près au mot français *gamin*, mais dans un sens flatteur, et, chose à remarquer, limité pourtant toujours aux enfants. On dit : *Che caro bardassa!* (le charmant gamin!); *oh la bella bardassata!* (quelle plaisante gamine!)

(Milano.) NADIE.

—

**La rue des Grands Degrés** (XIV, 68). — On écrivait autrefois indifféremment *degré* ou *dégré* (Dictionnaire de Richelet). Mais l'Académie n'admet pas cette dernière forme. C'est donc une faute; cependant, actuellement encore, beaucoup de personnes prononcent ou même écrivent *dégré*. De là, sans doute, l'orthographe contre laquelle Eldepal s'élève avec raison. L'usage l'emportera-t-il définitivement sur la règle? reviendra-t-il à l'ancienne orthographe? C'est une affaire de temps. E.-G. P.

— Loin d'admettre que la ville de Paris fasse autorité en la matière, j'ai, au contraire, en 1868 ou 1869, je crois, appelé déjà l'attention des lecteurs de l'Intermédiaire sur l'orthographe de certains noms que la ville inscrit sur ses plaques. Autant que je me le rappelle, je citais : la rue *Saint-André des Arts*, la rue Gît-le-Cœur, la rue de *la Jussienne*, etc., etc. Je crois même que je réclamais, dès cette époque, moi aussi, un Caristidès.

A. NALIS.

—

**Catherine Howard** (XIV, 69). — Il s'agit ici de Catherine, fille de Theophilus Howard, comte de Suffolk, qui épousa : 1° George, lord d'Aubigny, deuxième fils d'Esme Stuart, troisième duc de Lenox; et 2° James, comte de Newburgh. La faute, dans le mot Livoxiæ (pour Linoxiæ) a été reproduite par Sommelin, qui a aussi gravé ce portrait. Le tableau original de Van Dyck appartient à la reine d'Angleterre. PARIS.

—

**Ph. Audinet, graveur de portraits** (XIV, 69). — Il a certainement passé à Londres une partie de sa vie, comme en témoignent les portraits du comte d'Artois et du duc d'Angoulême, gravés d'après Danloux pendant l'Émigration et à la manière anglaise. Le portrait du duc d'Angoulême est daté de 1799. L'autre est probablement de la même époque. Mais mon épreuve est avant la lettre. BOUR.

—

**Les Portraits de Dutertre, gravés en Egypte** (XIV, 69). — J'ai un exemplaire de la collection des portraits dessinés et gravés par Dutertre, que je crois presque complet. Il contient 187 portraits, dont 181 planches, épreuves anciennes, et 6 calques; et, en plus, une table *manuscrite*, faite par un des principaux auteurs de la Description de l'Egypte. Il est donc très probable qu'il n'a pas existé de liste imprimée. — Quelques portraits ne portent pas de nom gravé; mais quatre seulement,

représentant un officier supérieur et trois civils, sont restés anonymes dans ma collection. Le général Davoust n'y figure pas; on y trouve Sir Sidney Smith et plusieurs Musulmans, dont Souleyman-el-Halebi, l'assassin de Kléber. E. V. T.

—

**Déesse Raison** (XIV, 71, 124).— Mme de Genlis (Dictionn. des étiquettes, II, 209) a consacré à Mlle Aubry les lignes suivantes : « Mlle Aubry, actrice de l'Opéra, qui, presque nue et en *déesse Raison*, fut posée sur le grand autel de Notre-Dame, pour y recevoir solennellement les « hommages » du peuple. L'un des journaux de ce temps, en rendant compte de cette « auguste cérémonie », disait que « la déesse jetait sur le peuple des regards fiers et doux. » Ce fut cette même actrice qui, sept ans après, jouant dans un opéra le rôle de *Minerve*, et placée dans une *gloire*, tomba du haut du cintre (toutes les cordes de la machine rompirent à la fois); elle se brisa toutes les dents, se cassa une épaule, une jambe, et se défigura horriblement le visage. Deux petits enfants qui devaient représenter, aux pieds de la déesse, les Génies des Arts, furent retardés par un embarras dans la rue des Lombards; ils entrèrent dans une boutique, et y restèrent un demi-quart d'heure. Mlle Aubry voulut les attendre pour monter dans sa « gloire », le public ne le souffrit pas; on lui demanda quelques minutes d'attente, il les refusa. Les enfants n'arrivèrent qu'à l'instant même de la chute. Nous étions à Paris, et nous vîmes, le soir même, trois personnes qui s'étaient trouvées à cette représentation; d'ailleurs, tous les journaux en rendirent compte. Le Pontife de la Raison (Monvel) devenant fou, la Déesse punie dans le même rôle, l'innocence épargnée dans les enfans... Quel sujet de réflexions! »

P. C. Ponins.

—

**Agathe Sticoti** (XIV, 72). — Voir les *Epoux malheureux*, histoire de M. et Mme de la Bédoyère (Amsterdam et Paris, Cailleau, 1768). Le 1er volume renferme le roman d'Arnauld de Baculard et une comédie intitulée : Agathe). La comédie est suivie de cette note : « N. B. — M. de la Bédoyère père, au lit de la mort, fit venir son fils et son épouse, leur pardonna tout, les reconnut pour ses enfants, et les embrassa, ainsi que ses petits-enfants, après leur avoir donné sa bénédiction paternelle, et leur promit de les rétablir dans tous leurs droits. Mais ce tendre père mourut sans pouvoir ratifier sa promesse, ce qui causa un fameux procès entre M. le comte de la Bédoyère et son frère, au sujet de la succession que cet illustre malheureux comptoit partager, suivant les dernières paroles de son père. Mais il n'y avoit point d'écrits; il perdit. *Verba volant, scripta manent.* » — Il suit de là que, si Agathe Sticoti continua de vivre avec son mari, cependant il n'y eut pas pour elle de position régulière. Le 2e volume, qui ne contient que les plaidoyers de l'affaire en nullité de mariage, n'apporte aucune lumière sur la question du collabo G. Saint-Hélier. E.-G. P.

—

**Frédéric Diétrich, maire de Strasbourg** (XIV, 72).— N'avait-il pas été l'ami, le correspondant du savant Minéralogiste Gilet de Laumont? N'existait-il pas plusieurs lettres de lui dans la Collection d'autographes de ce dernier, dont les débris ont passé en différentes mains, notamment en celles d'un amateur normand de mes amis? L.

— Il existe des documents dans les archives départementales de l'Alsace et dans celles de la ville de Strasbourg. Une biographie de Frédéric de Diétrich, premier maire de Strasbourg, avec portrait, fut publiée par feu Louis *Spach*, anc. archiviste du département (Strasbourg, 1857. Berger-Levrault), elle a été réimprimée dans les *Œuvres choisies* du même auteur (t. I, p. 187-321, même édit.).

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Adolphe Ricard** (XIV, 72, 125). — D'après Barbier, l'*Amoureux des onze mille vierges*, roman véritable (Paris, 1802, 2 vol. in-12), est de A. J. Rosny. Barbier tenait cette indication de M. Van Thol. Dans le 4e volume, il est fait mention de l'*Enfant de trente-six pères*, roman sérieux (Paris, 1801, 3 vol. in-12), par D*** A*** (Desprezc Valmont). M. H. de l'Isle s'est dontrompé en attribuant à ce dernier « l'Amoureux des 11,000 vierges. » E.-G. P.

—

**René de Rovigo** (XIV, 73).— Le général duc de Rovigo, aide de camp de l'empereur, ministre de la police, né en 1773, et mort en 1832. Savary, duc de Rovigo, se maria vers 1801, et eut d'abord 4 filles : la baronne de Soubeyran, la marquise de Sainte-Croix, la comtesse Mikoska et la baronne de Serlay, mariée au colonel d'artillerie de Serlay, dont le fils est aujourd'hui colonel d'un régiment de dragons.— 5° *René de Rovigo*, né en 1813, s'engagea en Afrique, au régiment de chasseurs et servit jusqu'au grade de capitaine, au 6e lanciers, époque où il quitta la carrière militaire pour épouser une riche Irlandaise des environs d'Ennis. Il reprit du service, comme capitaine, pendant la guerre de 1870-71, dans son régiment de lanciers, et, quoique perclus de douleurs, il fit avec courage et entrain toute la campagne. Les fatigues qu'il eut à supporter aggravèrent sa maladie : il rentra dans ses foyers et mourut à Paris en 1872.— Le 6e enfant

fut Mme de Froidefond. — 7° Enfin, le dernier est Tristan de Rovigo, né en 1816 tué en Afrique, capitaine de spahis, à la tête de son escadron, à l'affaire de Lalla Maghrina qui prépara la victoire d'Isly, en août 1844. — Le nom et le titre du duc de Rovigo se sont éteints avec *René de Rovigo*. Il ne laissa qu'une fille, mariée à sir Burton, Esq... Quant à ses œuvres, des articles, ils doivent être répandus dans les Chroniques et journaux littéraires. C'est tout ce que je sais sur cette famille, qui est toute de mon époque

GÉNÉRAL CTE PAJOL.

—

**Métra et sa Correspondance secrète** (XIV, 75, 126). — Les « Souvenirs et Portraits » de M. de Lévis (Paris, 1813, p. 183) contiennent un article court et assez piquant sur Métra, qui avait débuté par être un nouvelliste parlant sur la Terrasse des Feuillants, tandis que son prédécesseur, l'abbé « *Trente mille hommes*, » pérorait sous l'arbre de Cracovie, au Luxembourg.

BOUR.

—

**La Femme qui passe** (XIV, 76, 127, 153). — Mes remerciements à « Truth »; mais T. D. X. ne se trompe pas. L'article qu'il recherche ne traite pas de la femme qui *passe* dans la rue, mais bien de celle qui, comme la fleur, *passe* en répandant autour d'elle un dernier parfum d'amour et de tendresse.

T. D. X.

—

**Godenot** (XIV, 98, 155). — « C'est aussi un terme de débauché. Quand un de la compagnie l'a prononcé, il faut se tenir dans la même posture, comme si l'on était pétrifié, jusqu'à ce que le godenot soit levé, en frappant sur la table. (Supp. au Dictionnaire de Trévoux.) »

LA MAISON FORTE.

—

**Rubis sur l'ongle** (XIV, 98).—Le buveur renversant sur son ongle la dernière goutte de vin rouge que contenait son verre, fait *rubis sur l'ongle*, et montre ainsi qu'il a achevé la rasade qui lui avait été versée; il a donc accompli sa tâche, et c'est par suite qu'on a dit, au figuré, de celui qui solde une dette, qu'il a payé « rubis sur l'ongle » : Il a vidé sa bourse pour s'acquitter. — Cette locution n'est pas nouvelle; cependant Rabelais ne l'a pas employée dans ses Menus propos de beuverye (*Gargantua*, ch. V), ce qui fait supposer qu'elle n'existait pas encore. Moisant de Brieux la cite, sans en indiquer l'origine, et, d'après Leroux, elle figure dans une pièce du théâtre italien, *le Tombeau de M. André*. Il est probable que c'est de là qu'elle s'est répandue parmi le peuple, qui l'a adoptée au propre, puis appliquée au figuré, sans se rendre compte de la divergence.

A. D.

—

**Le Parnassiculet contemporain** (XIV, 98, 154). —Essayons de compléter les renseignements sur cette élucubration de la *grande Muse*, en attribuant son origine à l'ivresse poétique, dont une publication contemporaine avait naguère offert le tableau. C'est au Cénacle de Clamart, composé de Paul Arène, Jean du Roys, Alph. Daudet et quelques autres écrivains de la même école, que l'on doit cette parodie du *Parnasse contemporain*. La première édition (1867) parut chez J. Lemer, sous ce titre : LE PARNASSICULET CONTEMPORAIN, *recueil de vers nouveaux, précédé de l'Hôtel du* DRAGON BLEU, *et orné d'une très étrange eau-forte* (1 vol. in-18, à couverture multicolore, qui ne fut fait qu'à petit nombre et promptement épuisé). Une 2e éd. sortie des presses de Jouaust, comme la précédente, vit le jour en 1872, accrue de quelques pièces, dont la majeure partie (7 sur 9) sortirent de la verve piquante et légère de deux nouveaux : Mathieu et G. d'Hervilly. On sait que l'imagination d'Alf. Delvau avait fourni le titre de l'ouvrage, mais les additions introduites à l'édition de 1872 portèrent l'éditeur à le modifier comme suit : « LE PARNASSICULET CONTEMPORAIN, *recueil de vers nouveaux, précédé de l'Hôtel du* DRAGON BLEU, *et orné d'une très étrange eau-forte. Deuxième édition, augmentée de* NEUF PIÈCES inédites, *non moins surprenantes que les premières, attribuées aux mêmes auteurs et découvertes après leur mort* (Paris, Librairie centrale, J. Lemer, édit., 1872). » Le tirage se composait de 500 ex. sur hollande et de 30 sur pap. de Chine ou de couleur; ces derniers avec épreuves de l'eau-forte. On comprendra que cette annonce à grand orchestre ait motivé la mauvaise humeur de ceux qui avaient perdu jusqu'au souvenir de leurs boutades et qui les voyaient refleurir, en quelque sorte, sous un patronage forcé.— La *Petite Revue*, du 15 mars 1867, consacra quelques lignes de critique louangeuse à la 1re édition, mais la *Revue de Poche* (1867), en signalant cette facétie à l'attention des bibliophiles, eut tort de mêler les noms de Duchesne et Vallès à ceux des écrivains dont le style chevelu nous a donné des vers si pleins de contorsions et de surprises.

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**Erastien** (XIV, 99, 156). — Ainsi l'on appelle tout partisan de Thomas Lieber ou Erastus, médecin et théologien allemand, né le 7 sept. 1524, à Baden, en Suisse, mort le 31 déc. 1583, à Basle. Outre des ouvrages spéciaux de médecine, il se fit connaître par un traité sur l'Excommuni-

cation. Il s'opposa avec énergie aux censures ecclésiastiques, et fut d'avis que les crimes et délits de religion doivent être référés à l'administration civile.

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**L'adjectif « ancestral »** (XIV, 99). — Cet adjectif est certainement emprunté à l'anglais : nous n'avons fait que le transcrire, sans rien changer à son orthographe. On le trouve, et à tout moment, dans les livres qui traitent du transformisme et des questions analogues ; il revient sans cesse, surtout accolé au mot « forme » : « les formes ancestrales d'une espèce »; ou encore « les acquisitions ancestrales ». Le sens de cet adjectif se comprend sans peine. Pour en trouver des exemples, se reporter aux ouvrages traitant du transformisme et au Traité de Zoologie, de Claus (trad. Moquin-Tandon, 1878, Savy, p. 73). Un exemple très récent se trouve dans un article traduit de Huxley, le zoologiste anglais, et inséré dans la Revue scientifique du 26 fév. dernier (p. 276) : « L'évolution ancestrale ou la modification ancienne d'une classe, etc... » Ni M. Burty, ni M. Soury n'ont inventé le mot : il y a des années — ce me semble — que je l'entends prononcer. Dr DE P.

—

**Troyes (Aube). Troja, Alba** (XIV, 100). — Ce rapprochement de mots est-il purement fortuit? — Oui, cher collabo, comme le démontre la forme latine du nom de la cité Champenoise, *Trecæ*, venant de l'ancienne appellation du peuple gaulois des *Tricasses* ou *Trecasses*. DICASTÈS.

— Il n'y a aucun rapprochement de mots. Alba est employée à Troja, parce que cette ville, située dans la Champagne, où il n'y a point de pierres de taille, est construite en petits moellons de craie blanche ; maisons, cathédrale, monuments publics, ses anciens remparts, sont et étaient de la même construction, ce qui lui donne cette physionomie blanche, sans compter sa renommée de blanc de Troyes, toujours par la même origine de la craie. G. C. P.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus?** (XIV, 100, 157.) — Le fait est notoire. Aux bains de mer, on trouverait difficilement un caleçon; les hommes vont à l'eau nus; ils se baignent toujours à quelque distance — toujours convenable! — de l'endroit réservé aux dames. Celles-ci portent un costume lourd et disgracieux, d'une grosse étoffe bleue. En Angleterre, les bains de mer ne sont nulle part organisés comme en France; le bain de pieds dans la cabine y est inconnu. Chose bizarre! quoique aux bains de mer les hommes se baignent nus, aux écoles de natation, dans les villes, ils vont rarement à l'eau sans caleçon. Toutefois, les jeunes garçons se baignent presque toujours nus. Le caleçon, comme le premier pantalon, est, pour ainsi dire, la marque distinctive du garçon passé *homme*. M. Wey fait de l'esprit à bon marché quand il dit : « Nommer un tel objet, c'est faire scandale; le caleçon est *shocking*, et, de peur de choquer cette pudeur du langage, on n'en met point. »

Permettez-moi de dire, à ce propos, que le mot *shocking*, dont les écrivains français se servent si librement, n'a plus besoin d'être souligné; à présent, il est plutôt français qu'anglais. *Shocking* est devenu un cliché, presque une *scie*, dont les idées afférentes sont tout à fait françaises. Nous ne sommes pas si bégueules que l'on croit.

UN ANGLAIS DES BATIGNOLLES.

—

**Saint François de Sales tricheur au jeu** (XIV, 101, 157). — C'est dans les Essais posthumes de R. L. d'Argenson et dans le Dict. hist., crit. et bibliogr. imprimé en 1821 (art. Cosnac, évêque de Valence), que se trouve rapporté le fait que saint François de Sales jouait au piquet, et qu'il trichait au profit des pauvres, récit qui se trouve reproduit ensuite dans les recueils d'anecdotes. Mais le fait paraît apocryphe et hors de toute vraisemblance, et l'auteur de l'article Saint François de Sales dans la Biogr. univ. Michaud (1re édit.) fait observer que l'examen des dates suffirait pour prouver la fausseté d'un racontar qu'on ne donnait que d'après le témoignage de l'abbé de Cosnac, évêque de Valence. En effet, saint François de Sales est mort en 1622, quatre ans avant la naissance de Cosnac. Quant à saint Vincent de Paul, je ne sais où M. Jules Noriac a pris un fait analogue le concernant. A. P.

—

**Aventure dramatique du bourreau de Colmar** (XIV, 101). — Il doit paraître prochainement dans l'*Union d'Alsace-Lorraine*, journal qui s'imprime à Strasbourg, un travail renfermant des détails nouveaux et inédits sur l'histoire du bourreau de Colmar. Nous en donnerons connaissance à l'auteur de la question dès que nous serons en possession du travail qui nous est annoncé. A. DE ST-A.

— La « Chronique scandaleuse » d'Imbert, qui réédite une partie des anecdotes de la « Correspondance secrète » de Métra, dont Imbert fut, du reste, le collaborateur, rappelle (t. II, p. 71 de l'édit. de 1788) cette aventure dramatique, qui doit figurer également dans les Mém. secrets, et qui a évidemment inspiré le dénouement du roman des *Trois Mousquetaires*. P. D'ESTÉ.

—

**La marquise de Montespan et son surnom « Quanto »** (XIV, 102). — Dans sa lettre à Mme de Grignan, du 11 janv. 1690 (Lettre 1254, édit. Régnier), Mme de Sévigné dit en terminant : « Nous vous souhai-

« tons toute sorte de bonheur cette an« née et *quanto va* » (c'est-à-dire tant que cela ira). Elle se sert volontiers de locutions latines, italiennes et même provençales, et il n'est pas étonnant qu'elle ait appliqué le sobriquet de *Quanto va* ou simplement *Quanto* à la favorite, par allusion sans doute à l'inconstance de Louis XIV et peut-être aussi à la faveur naissante de celle qui fut, depuis, la marquise de Maintenon. Il ne faut pas, d'ailleurs, appliquer à la même personne, comme semble le faire le collabo « Jardinier », les surnoms de *Quanto* et de l'*amie*, ainsi que le prouve surabondamment cette phrase de la lettre du 1er déc. 1673 : « J'ai soupé avec l'amie de *Quanto* ». L'amie désignait Mme Scarron, appelée aussi *le Dégel*, par allusion probablement à sa tenue froide et réservée.

Cet usage de donner des surnoms, connus seulement des parties intéressées, avait passé, au XVIIe siècle, de la correspondance diplomatique dans la correspondance privée, et il avait pour but de déjouer les curiosités indiscrètes. Les surnoms ou sobriquets employés par Mme de Sévigné avaient été imaginés par elle ou ses intimes, et n'ont pu être employés que par elle et sa fille, puisque ces dames seules en avaient alors la clef.

(Grenoble.) A. P.

—

**Loi d'accroissement des villes** (XIV, 102).—Cette loi inexpliquée ne peut s'appliquer, comme le dit le chroniqueur du *Temps* (n° du 1er janv.), à toutes les villes en croissance débordant vers l'ouest; mais elle se démontre par les populations s'augmentant toujours et se portant, en *suivant le cours des rivières* des villes qu'elles traversent et ne les *remontant jamais*.

G. C. P.

— La loi signalée par le chroniqueur du *Temps* se vérifie par la ville de Grenoble qui, depuis quelques années, a triplé son enceinte, et entièrement du côté de l'Ouest, où se trouve la gare du chemin de fer.

A. P.

— J'ignore si cette loi est *généralement vérifiée;* mais elle ne demeure pas inexpliquée. Les vents sont, en effet, les véhicules des odeurs, bonnes ou mauvaises; or, les vents les plus *fréquents* sont ceux qui soufflent de l'*ouest*, et les mauvaises odeurs, dans les grandes agglomérations humaines, l'emportent sur les bonnes (qui ne se rappelle Paris en 1880 ?). La region de l'ouest est donc moins exposée que toute autre aux mauvaises odeurs, et il est naturel dès lors que la population d'une ville déborde vers l'*ouest*. VERE PIUS.

—

**La Rochefoucauld, l'auteur des « Maximes. » Date de sa naissance** (XIV, 103).— Le duc de la Rochefoucauld, auteur des *Maximes*, est né le 15 sept. (et non déc.) 1613, à deux h. et demie après-midi, dans la rue des Petits-Champs (aujourd'hui Croix des Petits-Champs), et il fut baptisé, le 4 oct. suivant, dans l'église collégiale de Saint-Honoré. C'est ce que nous apprend l'acte de baptême, extrait par Jal des registres de Saint-Eustache, avant l'incendie de 1871, et qu'il a inséré presque en entier dans son Dictionn. criti. de biogr. et d'hist., p. 739. — La date de la mort est bien le 17 mars 1680, comme le dit l'acte de décès que Jal avait trouvé dans les registres de Saint-Sulpice (voyez loc. cit.) Le duc a donc vécu 66 ans 6 mois et 2 jours. Le seul défaut de précision de feu M. Gilbert est d'avoir dit, comme on fait souvent : « à 67 ans », au lieu de dire : « dans sa 67e année. » Cette précision, on la trouvera dans la Notice de M. Gourdault (p. II et XCV), achevée d'imprimer depuis plusieurs semaines, et que la maison Hachette est à la veille de distribuer aux souscripteurs, avec la 1re partie du tome III, contenant les *Lettres* de la Rochefoucauld. Pour terminer l'édition, il ne restera à leur donner que le *Lexique*, qui est sous presse, et l'Album. H. R.

— Toujours, lorsqu'il s'agit d'une date précise, pour un personnage né à Paris, il faut consulter le Dictionnaire de Jal. Il donne, en effet, la date de la naissance et du baptême de l'auteur des *Maximes*. Registres de Saint-Eustache. Né 15 sept. 1613, à 2 h. 1/2 du soir, de François V, comte (il ne fut *duc* qu'en 1622) de la Rochefoucauld, prince de Marsillac, et de Gabrielle Du Plessis. Baptisé le 4 oct. suivant, par Antoine de la Rochefoucauld, évêque d'Angoulême (avec permission de l'Archevêque de Paris); parrain : le R. P. en Dieu, messire François, cardinal de la Rochefoucauld; marraine : Madame Antoinette de Ponce, marquise de Guercheville, épouse de Charles du Plessis. — Il est mort en son hôtel, rue de Seine, le 17 mars 1680, âgé de 66 ans et demi, et son corps, présenté à Saint-Sulpice, fut transporté chez les Cordeliers de Verteuil, en Poitou. C'est au château de Verteuil qu'en 1539, son aïeule avait reçu Charles-Quint. A. D.

—

**Etat civil avant 1790** (XIV, 103). —

L'art. 50 de l'Ordonnance de Villers-Cotterets, d'Août 1539, a ordonné au clergé d'inscrire sur des registres le décès des personnes pourvues d'un bénéfice, parce qu'on cachait habituellement ces décès, afin de pouvoir plus facilement, la vacance n'étant pas encore connue, faire des démarches pour succéder au bénéficier décédé. — L'art. suivant de l'Ordonnance prescrit de tenir registre des actes de baptême et décide que ces actes serviront à prouver l'âge des personnes inscrites. Les re-

gistres devaient être déposés à la fin de l'année au greffe du bailliage (art. 53). — L'Ordonnance de Blois (mai 1579) a ordonné aux prêtres de dresser acte de tous les décès et d'inscrire également les mariages. A partir de cette époque l'Etat civil était constitué. — L'Ordonnance d'avril 1667, titre 20, a imposé l'obligation de dresser les actes de baptêmes, mariages et sépultures sur deux registres cotés et paraphés (art. 8), l'un des registres devant rester à la paroisse, tandis que l'autre était déposé au greffe du juge royal, à la fin de l'année. Plusieurs des dispositions de cette ordonnance tombèrent en désuétude ou ne f rent exécutées qu'en partie. La déclaration du 9 avril 1736 a complété les règles relatives à la tenue des registres de l'Etat civil et en a assuré l'exécution.

Nous arrivons à la Révolution (en passant sous silence les Edits et Déclarations qui concernent l'Etat civil des protestants). L'art. 7 du titre II de la Constitution de 1791 promettait une loi qui établirait un Etat civil pour tous les habitants, sans distinction de culte, et désignerait les officiers publics chargés de recevoir les actes. La Loi du 20 sept. 1792 a donné satisfaction à ce vœu, en confiant la tenue des registres aux municipalités. L'art. 2 du titre VI ordonne de transporter à la Municipalité les registres existant dans les églises et presbytères. Les doubles registres, au lieu d'être déposés au greffe du bailliage, devaient être envoyés au directoire du département. Le Code civil a fait rétablir aux greffes des tribunaux de première instance les doubles registres. Par conséquent, un des registres se trouve au greffe, l'autre à la mairie. A Paris, tous les dix ans, les maires envoient à l'Hôtel de ville leurs registres. — En mai 1871, les deux dépôts ont été détruits, dans l'incendie de l'Hôtel de ville et du Palais de Justice. Les registres de 1860 à 1870 étaient restés dans les mairies et ont été sauvés du désastre. Mais tous les registres antérieurs ont été anéantis. La loi du 12 fév. 1872 a institué une Commission chargée de reconstituer les actes antérieurs à 1860. Toute personne qui possède une expédition authentique d'un acte détruit doit la porter à la commission. Cette Commission, qui siège à la Bourse, peut en outre rétablir les actes d'après de simples déclarations (loi du 3 août 1875). C'est à elle que le collabo devra s'adresser.

M<sup>e</sup> PATHELIN.

—

**Langues officielles** (XIV, 103). — Je ne sais si la lange officielle de la République d'Andorre est le français ou l'espagnol. Mais je crois pouvoir affirmer que le français est la langue officielle de la Principauté de Monaco. C'est, en effet, en cette langue qu'a été publié le « Code de l'en« registrement, du timbre, des hypothè« ques, des droits de greffe, et des ventes « publiques de meubles », promulgué le 14 mai 1880, et en vigueur depuis le 1er nov. dernier. Un exemplaire, que j'ai sous les yeux, indique que ce Code a été édité à l'imprimerie du journal de Monaco (rédigé également en français), rue de Lorraine, 13.

VERE PIUS.

—

**Le venin des vipères** (XIV, 106). — Réponse à *côté* (le plus joli garçon du monde étant absolument comme la plus jolie fille) :

On lit, dans Vincent de Beauvais (*Speculum naturale*, lib. XXI, c. 20): « Fertur quod aspis, cum incantatorem pati cœperit, qui eam quibusdam carminibus evocat, ut eam de caverna educat, illa cum exire noluerit, unam aurem in terra premit, alteram cauda obturat et operit, ac voces illas magicas non audiens, ad incantatorem non exit. » Et ailleurs : « Virtute quorumdam verborum incantatur, ne veneno interimat, vel, ut quidam dicunt, ut quieta capi possit, et gemma de fronte ejus auferri, quæ naturaliter in ea nascitur. »

Dans *le Médecin de son honneur*, de Calderon (Journée II), on lit :

Que de la vibora cuentan,
Que la mata su ponzona,
Si fuera de si la encuentra.

« On dit de la vipère, que son venin la tue, si elle le rencontre hors d'elle. »

P. RR.

—

**Napoléon le Petit** (XIV, 108, 158). — Il existe une édition de *Napoléon le Petit*, de 1852 (Londres, Jeffs, libr.-édit. — Bruxelles, A. Mertens, faub. de Cologne. Imprimerie de A. Labroue et C<sup>e</sup>, Bruxelles, rue de la Fourche). Le volume, de format petit in-18, a 379 pages. Ce doit être la première édition : elle a paru en même temps que : « *Les deux Cours et les Nuits de Saint-Cloud*, Mœurs, Débauches et Crimes de la famille Bonaparte », qui est de la même date, et annoncée chez le même libraire anglais, et à Bruxelles chez J. H. Briard, imp.-éd., rue aux Laines, 4. Ces deux livres, qu'on avait tenté d'introduire sur divers points, au moment de leur publication, furent saisis par la police française.

A. P.

—

**Mariage d'une Espagnole** (XIV, 109, 159). — Je possède un exemplaire de cet ouvrage, qui porte sur le titre : « Le Ma« riage d'une Espagnole, par Madame U.... R... (M... de S...) », qu'il faut, je crois, lire ainsi : Urbain Ratazzi (Marie de Solms). C'est une attaque dirigée contre le gouvernement impérial et surtout contre l'Impératrice Eugénie.

AGI.

—

**Une historiette d'un Tallemant du IIe Empire** (XIV, 128). — Prescription bien ambitieuse de la part d'une femme s'adressant à un homme déjà âgé, et qui a dû lui paraître difficile à remplir chaque jour. Et de la part d'une protestante, c'est un peu crâne de l'afficher, comme *memento*, dans une chambre à coucher. A sa louange, elle a eu trois enfants.

La particularité, « il donne le bras à la

Générale, comme l'Empereur à l'Impératrice, » est très vraie : signifiant ainsi que personne ne devait aspirer à cet honneur, que lui. — Quant à la fille du général (ou maréchal), à qui il demanda comment son père pouvait habiter une semblable baraque, c'était madame la comtesse de Contades, qui, devenue veuve, épousa le capitaine d'artillerie marquis de Baulaincourt, mort d'une chute de cheval à Berlin. Fille du maréchal comte de Castellane, elle était femme d'assez d'esprit pour faire cette réponse, toute dictée par des traditions de grande famille.

Le « capitaine » est né le 27 juin 1809. Son nom ? C'est un maréchal.

Un abonné.

—

**Shakespeare a-t-il été boucher?** (XIV, 130.) — En attendant qu'un de nos collabos nous produise le texte anglais d'Aubrey, afin de dissiper, s'il se peut, le nuage qui nous cache encore les origines professionnelles de Shakespeare, citons l'opinion exprimée par Isaac d'Israeli, le père de lord Beaconsfield, dans son intéressant repertoire : *Curiosities of Literature :* « H. Shakespeare's imprudence had not « obliged him to quit *his wool trade*, and « his town; if he had not engaged with a « company of actors, and at tength, dis- « gusted with an indifferent performer, « he had not turned author, the prudent « *woolseler* had never been the celebrated « poet. » D'où il résulte que si d'Israeli nous laisse ignorer de quelle imprudence Shakespeare eut à souffrir, jusqu'à l'obliger à changer d'état, il est au moins assez affirmatif pour nous parler de son commerce de laine, ce qui concorde avec le langage de bien d'autres biographes du grand poëte, lesquels avancent que son père exploitait lui-même ses fermes, vendant les veaux de son herbage (*tués* ou *vivants?* « That is the question ») et la laine de ses moutons.

(Bordeaux.) Ego E.-G.

—

**Calderon de la Barca** (XIV, 131). — Entre autres écrits publiés en France, au sujet de cet illustre dramaturge, on peut citer :

L'article de Villenave, dans la Biographie Universelle de Michaud, et celui dans la Nouvelle Biographie générale (Didot), extrait de l'Encyclopédie des Gens du monde.

Philarète Chasles : Etudes sur l'Espagne, 1847. (Ce qui se trouve dans ce volume, au sujet de Calderon, est probablement la reproduction d'un article de Chasles sur la *Dévotion à la Croix*, inséré dans la Revue de Paris, nouvelle série, t. XXI, p. 137 (sept. 1853).

Raynouard : Journal des Savants, juillet 1819.

H. Fortoul, une notice sur le Prométhée, insérée dans la Revue de Paris.

Ticknor, Histoire de la littérature espagnole, traduction française.

De Puibusque, Histoire comparée des littératures espagnole et française, t. II, p. 122-134.

Calderon et Lope de Vega, article d'Adrien Pictet, dans la Bibliothèque de Genève. Juin 1856.

Dans l'*Artiste*, 1835, trois articles sur la Dévotion à la Croix.

Dans l'Encyclopédie nouvelle (de Jean Raynaud) un article d'Aycard, t. III.

Essais de poésie de B. A. Fonvielle aîné, de Toulouse (Paris, Dentu, an VIII (1800), 2 vol. in-18. On y trouve la traduction en vers d'une scène de *Tout est vérité, tout est mensonge*, de Calderon. Dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (Paris, Ladvocat, 1822-23, 25 vol. in-8), on trouve la traduction de sept pièces de Calderon : *Gardez-vous de l'eau qui dort*, traduit par A. La Beaumelle; le *Dernier duel en Espagne*, trad. par le même; l'*Alcade de Zalameda*, trad. par J. Esménarad; *le Prince constant*, trad. par La Beaumelle, ainsi que *Luis Perez de Galice; Il ne faut pas toujours caver au pire;* le *Siège de l'Alpujarra.*

On a reproché à Damas-Hinard d'avoir, dans sa traduction de Calderon, « abrégé, corrigé le texte original, et adouci des images, des métaphores qui pouvaient paraître étranges. » A. R.

— « *La Vie est un songe*, » tragi-comédie italienne, tirée de l'espagnol (de Calderon), trad. de l'italien (par Th.-Simon Gueullette). Paris, Briasson, 1717, in-12. Querard, Fr. Littéraire, t. II, p. 23. » Ouvrages français à consulter : — Histoire comparée des Litt. espagn. et franç. (1844), t. II, p. 128-154. Par A. de Puibusque (non Quibusque, comme il est écrit au t. VIIIe de la. Biog. Didot). — Charles. Etudes sur l'Espagne, Paris.... 1847, p. 21. Voyez encore : Il y a bonne justice, ou le Paysan Magistrat, par Collot d'Herbois.

La Maison Forte.

— Il a paru dans l'*Union des Arts*, recueil périodique, édité à Metz en 1852, une traduction du *Prodigioso Magico,* faite par M. de Puymaigre. Il en a été fait un tirage à part, formant une brochure gr. in-8 de 64 p. (Metz, Lamort, 1852). Quoique M. Léopoldo Riu ne demande des renseignements que sur des œuvres françaises, je pense devoir lui indiquer un beau et savant volume publié l'année dernière, en Hollande, par M. J. J. Putman : *Studien over Calderon en zijne geschriften*. (Utrecht, Beijers, 1880. 1 vol. in-8, de x-490 p.) Poggiarido.

—

**Goguenot** (XIV, 132). — Je pense inutile de chercher dans les glossaires. La première

fois que j'entendis ce mot, ce fut par un troupier qu'il fut prononcé ; depuis je l'ai entendu figurer dans l'argot parisien. Pour moi, je crois que c'est un mot forgé par un loustic de chambrée. A. NALIS.

—

**Qui est-elle?** (XIV, 132.) — Le portrait dont il s'agit doit être vraisemblablement celui de la marquise de Douhault. Je possède un portrait de cette dame, à peu près semblable pour la figure et la coiffure, différent pour le costume, gravé également par Benoist jeune, d'après un dessin de J. E. Hollier. Ce portrait, qui était joint à un mémoire sur procès, porte les indications suivantes :

« Adelaïde-Marie Rogres Lusignan de « Champignelles, veuve de Louis-Joseph, « marquis de Douhault, née à Champi- « gnelles, le 7 oct. 1741.

« L'infortunée Dame de Douhault, après « 19 ans de malheurs, méconnue, outragée « mais toujours forte de sa conscience, es- « père encore de la justice des hommes. « Ses juges ont été trompés par de fausses « pièces, fausses inductions et faux signa- « lements. Pour donner à tant d'erreurs « l'apparence de la réalité, on a eu soin de « soustraire (vers la fin de 1791) le portrait « de cette dame, du Château de Champi- « gnelles, où il avait toujours été. Elle « nous a permis de le remplacer par celui- « ci, gravé sur un dessin récemment fait « d'après nature. »

L'affaire de la marquise de Douhault figure parmi les Causes célèbres; elle se trouve dans le Recueil des Causes célèbres de tous les peuples, par A. Fouquier), H. Lebrun, édit.), sous ce titre : *La femme sans nom* (marquise de Douhault). Ce qu'il y eut de curieux dans cette affaire, c'est que la justice, tout en déclarant que celle qui prétendait être la marquise de Douhault ne faisait pas la preuve de son identité, ne put dire cependant qui elle était ni d'où elle venait.

(Grenoble.) A. P.

— On le trouve ordinairement en face du titre de l'ouvrage intitulé : « Requête « au Roi, pour la marquise Champignelles « de Douhault, et Consultation sur les « arrêts de Douhault; par M. Desèze, ancien « jurisconsulte, pair de France. Paris, « Le Normant, 1817, in-4. »

H. DE L'ISLE.

—

**La Dame aux six petites chaises** (XIV, 132). — C'est Mme de Girardin qui, la première, a mis en circulation les coq-à-l'âne de « la Dame aux *sept* (et non *six*) *petites chaises* ». On lit, en effet, dans la *Lettre parisienne* du 17 avril 1841 : « — N'oublions pas de vous conter une charmante niaiserie. Il y a huit jours, un de nos amis (ce n'est pas à lui que ce mot s'adresse), un de nos amis arrive chez nous, en riant comme un fou. — Qu'avez-vous donc ? — Je viens de rencontrer Mme de ***. — Que vous a-t-elle dit de si plaisant ? — Elle m'a demandé si j'allais ce matin aux *sept petites chaises*.... — Qu'est-ce que ça veut dire? — Au *steeple-chase*. — Ceci me rappelle une naïveté du même genre. Une femme disait dernièrement, en parlant de je ne sais quel concert : « J'étais enchantée, j'étais transportée au *seizième siècle!* » — Eh bien ? — Elle voulait dire : au *septième ciel;* le nombre sept est décidément malheureux. Oui, mais j'aime bien mieux mes *sept petites chaises;* c'est plus gracieux, c'est plus anglais. Prononcez bien vite cela : *sept petites chaises ;* on dirait que vous avez passé votre vie en Angleterre ».

*P. c. c.* : JOC'H D'INDRET.

— Au temps du grand succès des *Courriers* du vicomte de Launay, il y avait à Paris une dame (la marquise de.....) qui était célèbre par ses naïvetés. Elle donnait au mot *steeple-chase* une prononciation qu'on ne pouvait guère rendre que par *sept petites chaises*, et de là la manière dont Mme de Girardin l'a souvent désignée. C'est à cette même dame qu'elle attribua cette pensée philosophique, que « dans une cabane on pouvait vivre aussi heureux que sous des *nombrils* dorés. » etc

POGGIARIDO.

— La dame aux six petites chaises était la vieille et excellente marquise de Bellissein, née de La Galissonnière, veuve du marquis de Bellissein de Royaumont, morte fort âgée il y a peu d'années, et dont l'hôtel, situé près de l'église de Sainte-Clotilde, était très exclusif, très recherché, et ne s'ouvrait, chaque jour, de 4 à 6 heures, qu'à un petit nombre d'intimes choisis avec soin. Madame de Girardin (Delphine Gay), pour se venger, dit-on, de ne pas être admise dans ce salon légitimiste et collet-monté, attribua à Madame de Bellissein, peu au courant de l'orthographe en général, et en particulier des termes anglais du Sport, déjà à la mode vers cette époque, une foule d'expressions étranges et de phrases par à peu près, qui amusèrent beaucoup la cour et la ville jusqu'en 1855.

Les *nombrils dorés* (pour « lambris »), les *six petites chaises* (pour « steeple-chase »), et autres du même genre, contribuèrent à créer, pour Madame de Bellissein, une réputation de naïveté peu méritée. Energique dans ses affections politiques, dévouée à ses amis, elle sut les conserver autour d'elle jusqu'à sa mort. Son immense fortune était employée en bonnes œuvres, judicieusement choisies, à Paris et dans sa terre de Monbeton, près de Montauban. La marquise de Bel-

lissein a laissé une fille, madame la comtesse de Maynard.

HECTOR DE WIDEVILLE.

— C'est une dame, peu lettrée, à laquelle on avait parlé de *steeple-chases* et qui disait ensuite : « Nous irons voir les « *six petites chaises* » par exemple, quand il était question de ce genre de sport ; parodiant ainsi involontairement la prononciation anglaise.— C'est une histoire dans le genre des... « coq-à-l'âne médicaux » de l'Intermédiaire. Doct. BY.

— Mme Emile de Girardin, née Delphine Gay, sous le pseudonyme de vicomte Charles de Launay, fit paraître, dans le journal la Presse (28 septembre 1836-3 septembre 1848), des Courriers de Paris; c'est une piquante revue de l'époque. — Une dame entend parler de « steeple-chase » ; comprend ou ne comprend point et nomme une course au clocher : « six petites chaises ». — Voyez : Le vicomte de Launay, Correspondance parisienne, Paris, 1856, 4 vol. in-12.

LA MAISON FORTE.

— C'est le personnage fictif créé par Mme de Girardin dans les feuilletons qu'elle signait Vicomte de Launay, autant que je puis me le rappeler. La Dame aux *six petites chaises* est le surnom que l'on donnait à cet être créé par elle, parce que, soi-disant, cette dame ne prononçait pas le mot *steeple-chase* autrement que *six petites chaises.* A. NALIS.

—

**Le sang bleu** (XIV, 133). — C'est tout simplement que les veines des *blancs* paraissent *bleues*, tandis que le pigment noir, ou brun foncé, de la peau des nègres empêche de voir leurs veines de cette couleur, quoique le sang soit *identique*, physiquement. De là cette locution, qui, dans l'origine, n'a été appliquée qu'aux nègres ou mulâtres, comparés avec les créoles de race blanche. Doct. BY.

—

**Le nom de Javotte** (XIV, 134). — Je lis dans Trévoux : « Javotte. s. f. *Genovesa.* Nom propre de petite fille, qui veut dire petite Geneviève. Javotte est enjouée, mais sage.» Ce nom ne se donne qu'à des filles de basse condition. »

LA MAISON FORTE.

— D'après Larchey (Dict. hist. d'argot, 8e édit. in-8., Paris), on désigne par ce mot toute personne bavarde. Ex. : « Tu « n'es qu'une mauvaise langue, une ja « votte. » C'est le sens dans lequel il est communément usité de nos jours.

EGO E. G.

— Suivant le comte Jaubert (Glossaire du centre de la France), ce prénom est diminutif de Geneviève. Dans le peuple, on donne le nom de Javotte à une femme bavarde, babillarde. Ne fait-on pas, dans cette dernière acception, dériver « Javotte » du verbe « jaboter » par la transformation du *b* en *v* ? FLIC ET FLOC.

—

**Lancier du Roi** (XIV, 135). — Voir, au t. III, 261, 345 et 553, de notre Intermédiaire, une question relative au susdit Bligny et deux réponses. La seconde disait : « Il paraît supposable etc., etc. » Mais, en somme, pas de solution satisfaisante et positive. Serons-nous plus heureux cette fois ? A. NALIS.

—

**Le Christ au Vatican** (XIV, 138). — J'ignore si Victor Hugo en est l'auteur; mais ce que je sais, c'est que ce poème figure encore sur la couverture imprimée de l'édition de *Napoléon le Petit*, publiée à Londres, chez W. Jeffs, en 1870, comme étant l'œuvre du grand poète.

P. NONSPI.

— Quelques Intermédiairistes partagent donc la sainte horreur du beau sexe pour la Préface ? C'est pourtant une belle invention que celle des Préfaces, et grandement utile à mon gré ! J'en pourrais citer plus d'une qui m'a épargné pas mal de temps en m'ôtant le désir de passer à la lecture du livre. Quoi qu'il en soit, comment est-il possible d'imputer encore au grand poète la roussissure dont il s'agit, après cette protestation indignée de l'éditeur (?) insérée en tête de la 8e édition des *Châtiments*. (Paris, Hetzel, s. d., in-18) : «..... La spéculation en était venue même à ce point d'effronterie, de vendre, sous le nom de Victor Hugo, des rapsodies telles que *le Christ au Vatican*. Quelques contrefaçons des *Châtiments* portent cet appendice inepte. L'heure est enfin venue de donner une édition complète des *Châtiments*, digne de l'œuvre et digne de la France... »

JOC'H D'INDRET.

—

**Œuvres de Mérimée** (XIV, 139).— Voyez: 1° *Prosper Mérimée.* Sa Bibliographie, par M. Maurice Tourneux... Paris, Baur, 1876, petit in-8, 32 p., portrait.— 2° *Prosper Mérimée*, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque. Etude par Maurice Tourneux. Paris, Charavay frères, 1879, in-16 jésus, 2 portraits, fac-similé de dessins. Etc.

H. DE L'ISLE.

—

**Mort ou vivant en 1804 ?** (XIV, 139).— Question oiseuse, senor don Henrique! N'avez-vous donc pas un *Bouillet*, dans une ville comme Montpellier? En ouvrant ce dictionnaire que tout écolier a sous la main, vous y verrez que de Sade ne mourut qu'en 1814. Pour tâcher de dire quelque

chose d'un peu neuf, j'ajouterai qu'à Charenton, où ce triste personnage était renfermé, on avait organisé des représentations dont des fous étaient les acteurs. Une personne qui assista à ces représentations m'a raconté avoir vu de Sade dans le rôle du *Méchant*, de Gresset. Il le jouait avec un vrai talent. POGGIARIDO.

— Donatien-Alphonse-François de Sade, né à Paris le 2 juin 1740, est décédé dans la Maison de Charenton le 2 déc. 1814. Il y avait été enfermé, par ordre de Bonaparte, pour avoir publié, en l'an VIII : *Zoloé et ses deux acolythes, ou Quelques décades de la vie de trois jolies femmes*, pamphlet satirique et obscène, dirigé contre Joséphine de Beauharnais et Mmes Tallien et Visconti. (Idée sur les romans, par D. A. F. de Sade, publiée avec Préface, Notes et Documents inédits par O. Uzanne, Paris, Ed. Rouveyre, 1878.) LA TOUR LA BAS.

—

**Manicure** (XIV, 139). — Ne dirait-on pas mieux : *Chiroiatrie*. Il n'y a pas de traité à ce sujet. P. Z. peut voir : A. Debay, *Hygiène des mains et des pieds*, etc. (Paris, Dentu, 1860). Mieux encore, une monographie médico-chirurgicale, dans le *Dictionn. Encyclop. des Sciences médicales*, par A. Dechambre, 2e sér., t. IV, art. : *Main*. La *Chiroiatrie* est disséminée par-ci par-là dans les ouvrages de médecine et particulièrement d'hygiène.

(Milano.) NADIE.

—

**La Bibliothèque du Château de St-Cloud** (XIV, 143). — Je ne viens point parler de cette Bibliothèque, mais de la grammaire qui défend de faire suivre d'un participe ou d'un adjectif le pronom celui, celle. Ne donnons pas le mauvais exemple et n'écrivons pas : « Une annonce analogue à *celle citée*.... » N'avons-nous pas promis de faire la guerre aux locutions vicieuses, et celle-là n'a-t-elle pas été déjà signalée ? POGGIARIDO.

## Trouvailles et Curiosités.

**Un quatrain autographe de Frédéric Soulié.** — Je le trouve, écrit au crayon, sur un exemplaire de *Robinson Crusoé:*

*A mon bon petit Antony.*

Mon enfant, la leçon qui sort de ce beau livre,
C'est qu'il nous faut à tous peu de choses pour [vivre,
Et que l'homme qui sait travailler est plus [fort.
Qu'un malheur, quel qu'il soit, dont le frappe [le sort

1er janv. 1844. FRÉD. SOULIÉ.

*P. c. c.* : A. P.

—

**Roucoulements d'amour d'un soldatesque effréné, en français rhénan.** — Chercher aux Allemands querelle d'Allemand, n'est-ce pas de bonne guerre, — surtout quand il s'agit de français écorché par eux, — ce qui leur arrive presque aussi souvent que d'écorcher le renard ?

Le chroniqueur du *Siècle* donne un échantillon tout à fait précieux d'un petit Manuel germanique ou Dialogues français à l'usage des soldats germains, imprimé à Metz, en 1871 : *Deutsh-franzœsischer Dolmetscher für den deutschen Soldaten* (Interprète all.-franç. pour les soldats allemands), par Wolf Wette; 3e édit.

Sans doute, la prononciation de mots étrangers, figurée par des syllabes exotiques, présente souvent d'assez plaisantes drôleries. Mais ici, outre le charabias de la forme, il y a l'idée, l'objectif tudesque, qui se recommande à l'attention du lecteur. Voici donc ce spécimen emprunté au chapitre : *Près du beau sexe.*

— Wu mœ rangdeh lœ plū-œrœh dœsomm ; mœngtnang schœ lœ kœhr libr.
— Nœ ruschisseh pa, ma bell demoasell ; schœ wu prih awek œngstangs dœ mackordeh œng ptit bœseh.
— Ah ! kil œ duh, sœ bœseh !
— Tœseh wu dongh, œngdiskrch !
— Schœ nœ trahi riœng, ma bell ! Œng bœseg innosang nœ poœng dœfangdū.

Récompense honnête à qui déchiffrera et lira couramment cette délirante *gretschennerie.*

Si l'on n'en vient pas à bout, même en invoquant Vénus, nous en donnerons la clef au prochain numéro.

En attendant, les demoiselles de France n'ont qu'à bien tenir *lœr kœhr*, en cas de *réinfasion*, contre *tes* loups aussi... *rafissants !* FOLKS.

—

**Grande découverte d'un nouveau Roi de Perse !** — Chaque jour, on apprend du nouveau ! Connaissiez-vous, par exemple, *Thomas Koulikan*, Roi de Perse, né l'an 1100 de l'Hégire ? — Non ! dites-vous, jamais nous n'avions ouï parler que de *Thahmas-Kouly Kan*, Roi de ce pays, sous le nom de Nadir-Chah. Eh bien, sachez que l'on vient de découvrir le Roi *Thomas*, dont nul historien n'avait fait mention. C'est à croire que toute l'histoire est à refaire ! Cette importante découverte est due à la *Revue de Bretagne et de Vendée* (Vide *Thomas*, p. 105, nº de fév. 1881). — Or ça, hâtons-nous d'en rire, car, par Allah et son prophète ! la *coquille* est bonne et de taille !

M***** D, MILES.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

ΚΟΣΜΟΣ

# LES MONDES

## REVUE HEBDOMADAIRE DES SCIENCES

ET DE

## LEURS APPLICATIONS AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE

PAR

M. L'ABBÉ MOIGNO

---

**18e ANNÉE**

---

ABONNEMENTS D'UN AN :

| | | | |
|---|---|---|---|
| PARIS. . . . . . . . . . | 25 fr. | ÉTRANGER (y compris les États-Unis). | 32 fr. |
| DÉPARTEMENTS. . . . . . | 30 fr. | PAYS D'OUTRE-MER (moins les États-Un.) | 45 fr. |

---

La collection complète depuis son origine, janvier 1863, jusqu'au 31 décembre 1877, 15 années complètes. — 54 vol. grand in-8°, avec figures, brochés ; prix : 450 fr. — Chaque année, composée de 3 vol., se vend séparément 25 fr. (à l'exception de la 8e année, qui n'a que 2 vol., et dont le prix n'est que de 17 fr.)

---

PARIS

BUREAUX ET LIBRAIRIE DU JOURNAL *LES MONDES*

38, RUE DE LA SOURDIÈRE, 38

—

1881





8585. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8585

*Cherchez et vous trouverez*




*Il se faut entr'aider.*

XIVe année
Nº 310.

10 Avril
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, (NOTES and QUERIES français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIII, 192, l. 60, *lisez* : Ronsin. — XIV, 125, l, 24, *lisez* : Ant.-Jos.-Nicolas de Rosny. — 162, l. 42, *ajoutez* : XIII, 643. — 175, l. 24, à F. M. D. L., *ajoutez* : C. — 194, l. 1, *lisez* : Voltaire est (*non* mis). — 201, l. 10, *lisez* : Clousier. — 208, l. 37, *lisez* : Desprez. — 210, *lisez* : Du Boys.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) vient de paraître. Il est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

**Les quatre ou cinq abonnés qui nous ont, à ce sujet, communiqué leurs observations sont priés de lire et de méditer la réponse collective que leur fait le Directeur de notre feuille, en tête du Numéro 309.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 310.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Avril
1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Héro et Léandre.**— Il existe certainement un poème grec d'*Héro et Léandre*, dont l'auteur s'appelait *Musée*. On a cru longtemps que ce Musée était le fameux poète contemporain d'Orphée, célébré par Virgile et dont il ne reste rien ou presque rien. Mais on est à peu près d'accord que le véritable auteur vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne. (Voir Moréri et le *Tableau abrégé de l'Antiquité littéraire*, par Lanteires-Lausane, Louis Lesquiers et Paris, Bossange, 1791.) Je ne connais pas ce poème, traduit par Clément Marot. Mais je possède un « *Héro et Léandre*, poème nouveau, en trois chants, traduit du grec sur un manuscrit trouvé à Castro. » C'est un in-folio, magnifiquement imprimé par Pierre Didot l'aîné, en l'an IX (1801), et orné de gravures en couleurs, faites par Debucourt, sur ses propres dessins. Dans un court avant-propos, il est dit qu'au milieu des ruines de l'ancien emplacement de Mitylène, on a trouvé une statue de marbre mutilée, qui, d'après une inscription, mutilée aussi, aurait été un monument érigé par *Athis*, Lesbienne, à *Sapho*, fille de Scamandronyme. Il est dit, en outre, que plusieurs lames de plomb, trouvées sous la plinthe, indiquèrent qu'un petit poème sur les amours de Héro et Léandre, transcrit sur les mêmes plaques, était offert par Athis à Sapho. Ces circonstances romanesques me semblent très suspectes, et je pense qu'il y a là une de ces supercheries littéraires trop communes qu'a dévoilées Quicherat. Si, comme je le crois, la trouvaille et le poème sont apocryphes, sait-on quel serait le soi-disant traducteur, ou plutôt l'auteur, du poème?

E.-G. P.

—

**Un philosophe athénien.**— L'auteur des *Observations sur le Festin de Pierre* parle d'un philosophe d'Athènes qui se vantait que personne ne sortît chaste de ses leçons. « Nous ne savons pas quel est ce philosophe, » dit M. Paul Janet, dans sa belle étude sur la *Philosophie de Molière* (Revue des Deux Mondes du 15 mars 1881). L'Intermédiaire, par hasard, ne le saurait-il pas?

RR.

—

**Sixain à la reine Marguerite.**—Connaît-on l'auteur du sixain suivant? Je le trouve dans un manuscrit du commencement du XVIIe siècle, à la suite de plusieurs autres adressés au marquis d'Encre, aux ducs de Sully, de de Lesdières, de Rohan, etc... :

Qu'on pourra, sans être hipocrite,
Vivre à la franche Marguerite,
Jusques à la dernière fin
Couver au fond de sa poitrine
Le brasier ardent de Ciprine,
Entretenant l'amour divin.

C. P.-V.

—

**Brillante sous l'oyseau.** — Dans une lettre à mademoiselle ***, l'abbé de Montreuil s'exprime ainsi : « J'ai rencontré dans une compagnie la femme de monsieur de D... Elle est jeune, petite, brune, *brillante sous l'oyseau.* » Que signifient ces derniers mots?

E.-G. P.

—

**Une « quinquemelle ».**—L'Intermédiaire tient si bien sa promesse, de répondre à toutes les demandes et de résoudre toutes les difficultés, que je viens lui soumettre encore une locution bressane, sur laquelle je le prie de vouloir bien répandre l'éclat de ses lumières.

La façon magistrale dont il a élucidé la question : *Pleuvoir à batrace* (XIV, 25) me donne toute confiance et tout espoir.

A Bourg, on dit journellement :

— Vous avez vu, chère dame, la femme du nouveau Préfet?—(A la place de « Préfet », mettez à volonté : « Général, Trésorier-payeur, Juge, Vérificateur des domaines, Chef de la Gare », tout nouveau venu.)

— Je l'ai rencontrée, hier, par hasard, au Greffe.—(Le *Greffe* est une petite place irrégulière, tordue, bossue et en pente, dans le haut quartier, séjour de l'aristocratie.)

— Comment la trouvez-vous?

— Assez bien... Pas mal....

— On m'a dit que c'est une quinquemelle.

— Mais non, mais non; elle m'a paru mieux que cela.

*Quinquemelle*, à Bourg, signifie une femme un peu dévote, dans la petite dévotion, un peu simple dans ses allures, un peu engoncée dans son châle, un peu timide, un peu arriérée en tout et pour tout.

La « quinquemelle » est l'antipode radical de « la femme qui a du chic. » Un monde les sépare!

Ce mot est-il connu hors de Bourg? Quelle est son origine?

(Lyon.) A. Vingt.

—

**De la gravure française sur papier de Chine.**—A quelle epoque a-t-on fait usage en France, du tirage des estampes sur papier de Chine? Quel est le premier livre sorti des presses françaises imprimé sur ce papier?

(Lisieux.) Paul Pinson.

—

**Iconographie polonaise.** — Pourrait-on donner quelques détails sur plusieurs femmes, dont les portraits ont été gravés par James Hopwood?

Hélène Ostrorog, 1766 † 1793. Dess. par Clémentine Maleszowska.

Carolina, 1786 † 1832. Dess. par Joseph Kurowski.

Taïda, Polonaise, 1833. Dess. parJoseph Malinski.

(Tous ces portraits faisant partie de la collection de L. Chodsko.)

Olympe Chodsko, née Maleszewska. Dessiné d'après nature, à Paris, en 1840. (On n'a rien trouvé, dans l'Histoire de la Pologne, de Chodsko, 3 vol. in-4.)

La princesse Czartoryska, portrait en pied peint par Cosway. A. P.

—

**Deux Salons inconnus, de Théophile Gautier.**--Pourrait-on me dire où Théophile Gautier a publié ses comptes rendus des *Salons* de 1835 et de 1843? Il est presque certain qu'il a au moins écrit celui 1835, puisqu'il dit lui-même dans sa biographie (mise en tête de ses *Portraits contemporains*) qu'il a publié un Salon presque chaque année, *depuis* 1835. Je serais très reconnaissant de cette indication, si elle m'était fournie.

Charles de Lovenjoul.

—

**Seraps.** — Au chap. VI de la *Pantagruéline prognostication*, Rabelais énumère quelques monnaies d'or, lesquelles « retourneront en usance avecques plante « de *seraps* et escus au soleil. » Qu'est-ce que ce mot signifie?

Anastase Cophose.

—

**Comment naît l'amour?** — Dans une Nouvelle publiée par la Revue politique et littéraire du 26 mars 1881, ayant pour auteur M. Guy de Maupassant, et intitulée « Histoire d'une fille de ferme », je vois un valet de ferme qui devient tout épris de ladite fille pour avoir reçu d'elle un violent coup de poing sur le nez : « Et il la regardait avec admiration, pris d'un respect, d'une affection tout autre, d'un commencement d'amour vrai pour cette grande gaillarde si solide.—Il murmurait: *Cré coquin!* »

Je comprends fort bien le « *Cré coquin!* » mais l'« *amour vrai* » m'étonne. On dit bien que les chiens s'attachent souvent plus à ceux qui les battent qu'à ceux qui les caressent, et on a voulu étendre la formule aux femmes. Faut-il maintenant qu'elle s'applique aux hommes aussi bien? Je me rappelle, à ce propos, que, dans je ne sais quel roman, publié l'an dernier, l'héroïne devient éprise du héros, pour l'avoir vu occire sa tante. Il était si beau en assommant cette vieille femme! Singulière idée. Quelques collaborateurs retrouveraient peut-être dans leur mémoire des exemples analogues. On en pourrait faire un chapitre intitulé : « Comment naît l'amour. »

Allons-y! D. de P.

—

**Où est né Boccace?** — Trois cités se disputent l'honneur d'avoir vu naître l'auteur du *Décameron* : Certalde, Florence et Paris. Boccace lui-même n'a-t-il pas écrit :

Hac sub mole jacent cineres et ossa Joannis;
Mens sedet ante Deum, meritis ornata laborum.
*Mortalis vitæ genitor Boccaccius illi,*
*Patria Cer.aldum, studium fuit alma « Poesis.* »

Cependant, l'opinion généralement admise est que le célèbre conteur reçut le jour à Paris, et que sa mère fut une jeune veuve, aimable et amoureuse, qui ne demanda pas la permission de l'Eglise pour convoler en secondes noces. Voyons, Boccace est-il né à Certalde (où il mourut, d'ailleurs), à Florence ou à Paris?

Petit-Paul.

—

**Le duc de la Meilleraye et les nudités.** — « A la mort du Cardinal (de Mazarin), l'héritier de son nom, qui avait, assure-t-on, ses raisons pour détester les nudités, ne voulut point garder un tableau dont il ne pouvait soutenir la vue. Le roi le retint, au prix de l'inventaire. Il est au Louvre. » Il s'agit, dans cette note, ajoutée par M. le duc d'Aumale à son *Inventaire de tous les meubles du cardinal de Mazarin* (Londres, 1861), de la *Venus del Pardo*, du Titien (n° 449 de la *Notice des tableaux du Musée national du Louvre*, par le vicomte Both de Tauzia où ce tableau porte aussi le nom de *Jupiter et Antiope.*

Quelles raisons le mari d'une des nièces du Cardinal, héritier de son nom et de ses armes, avait-il de détester les nudités? Cette répulsion expliquerait-elle, par des repeints cachant des nudités, l'état déplorable où se trouve la figure d'Antiope en ce tableau, dont la conservation est bien meilleure dans les autres parties?

ALF. D.

—

**Gilbert ou le Poète malheureux.**— L'intéressante réponse relative à la mort de Gilbert (XIV, 140) m'a rappelé une ancienne édition des œuvres de ce poète, dont je n'ai pas retenu la date ni l'éditeur, mais qui portait pour titre : *Gilbert, ou le Poète malheureux*. Ses différentes poésies étaient reliées par une Biographie et par des commentaires très intéressants. C'est la meilleure de toutes les éditions de ses œuvres; elle est devenue très rare. Ne serait-il pas à désirer qu'elle fût renouvelée par quelque éditeur?

J. M.

—

**Le marquis de B..., origéné malgré lui.** — M. Jal, à la p. 256 de ses « Esquisses, Croquis, Pochades... sur le Salon de 1827 », raconte ainsi un accident arrivé au peintre Beaugard-Thil (ou Thil-Beaugard) : « Le malheureux venait de se mutiler; il avait retranché de l'homme tout ce que la vengeance d'un abbé ravit à l'amant d'Héloïse, tout ce que la jalousie d'un page déroba, dit-on, dans une nuit, au marquis de B..., autrefois page de la reine, et que vous avez vu dernièrement éditeur responsable d'un journal. » — Quels étaient les acteurs de ce petit drame intime?

LA MAISON FORTE.

—

**Fabre d'Eglantine.**— Un confrère Intermédiairiste pourrait-il me dire où Fabre fit ses débuts comme comédien? D'après des documents que je possède, ce fut certainement avant 1777. De même, pourrait-il me dire quand il obtint *la fleur d'églantine* aux Jeux Floraux?

(Bruxelles.) F. FABER.

—

**Un télégraphe électrique en 1811.** — Je lis dans le Moniteur universel du 2 juillet 1811 :

« Bavière. Munich, le 13 juin.—« M. le comte Potoky (*sic*), colonel du génie au service de S. M. l'Empereur de Russie, a fait, le long de l'Iser, *en présence* de M. le Conseiller intime de Sœmmering, différents essais du *télégraphe électrique*, qui ont fort bien réussi. »

Que vaut cette mention du comte Potoky comme principal personnage dans cette expérience de télégraphie électrique? A la lecture de cette note, le colonel du génie semble être l'inventeur, tandis qu'il est bien connu que c'est le conseiller de Sœmmering qui fit, en 1811, une application du principe du télégraphe électrique (principe découvert, dès 1802, par l'ouvrier français Jean Alexandre), fondé sur la décomposition électro-chimique de l'eau.

Faut-il voir là une de ces manies de courtisanerie dont les reporters ne sont pas toujours exempts? ou bien y a-t-il une part à donner au colonel d'artillerie comte Potoky dans les découvertes présentées par Sœmmering, en 1811, à l'Académie de Munich?

LOUIS DU VERNEY.

—

**Eug. Delacroix et le comte de Mornay.** — Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il me dire s'il se rencontre quelque chose de relatif à Eugène Delacroix, dans un livre qu'on me signale en ne me donnant qu'une indication sommaire du titre : *Souvenirs de M. de Mornay*, de 1830 à 1850 (in-8, Techener). — On sait que Delacroix avait été le compagnon de voyage du comte pendant l'ambassade de celui-ci au Maroc en 1832, et l'on a vu, par les lettres que j'ai publiées, combien ils avaient été intimes.

PH. B.

—

« **La Bigarure**, — ou Meslange curieux, « instructif et amusant de nouvelles, de « critique, de morale, de poésies et autres « matières de littérature, d'événements « singuliers et extraordinaires, d'avantures « galantes, d'histoires secrettes, et de plusieurs autres nouveautés amusantes, avec « des réflexions critiques sur chaque sujet. « — La Haye, chez Pierre Gosse junior, « 1749-50. » (20 vol. in-8.)

Puisqu'il vient d'être question de Mémoires secrets dans l'Intermédiaire, je demanderai aux érudits collabos s'ils ont connaissance de l'ouvrage indiqué ci-dessus, qui appartient tout à fait à ce genre de livres et qui, rédigé sous forme de Lettres datées de Paris, paraissait tous les jeudis par petites feuilles volantes, circonstance qui expliquerait sa rareté? Je n'ai pu, en effet, jusqu'à ce jour, malgré mes recherches, rencontrer la moindre indication sur lui.

J'ai lu les 20 volumes avec beaucoup de curiosité, malgré la suspicion dont sont frappées les publications hollandaises au point de vue de la vérité; et j'ajoute que, si cet ouvrage fait, par hasard, exception à ce reproche, c'est un livre précieux où il y a fort à glaner. Les poésies légères y abondent, et, pour beaucoup d'entre elles vainement, sans doute, on les chercherait ailleurs. Le Théâtre y est largement traité, pièces, auteurs et acteurs. Les anecdotes piquantes, scandaleuses, y fourmillent, et je serais bien tenté, comme spécimen d'en citer une, dont mesdames Diderot et de Puisieux font les frais.

Par un bruit enroué de noms injurieux
Se donna le signal d'un combat furieux.
On n'entend que ces mots : Chienne! Louve!
[Bagace!
Et leurs escafions de voler par la place;
Coups de poing de trotter; et tombant toutes
[deux,
Se roulent dans la boue, et se battent au mieux.
. . . . . . . . . . . . . . . . . .
Elles font, tour à tour, culebute nouvelle,
Montrant aux spectateurs l'objet de leur querelle,
. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Mais trois pages in-8 ne peuvent trouver place ici...

Tirons encore les lignes suivantes de la feuille du jeudi 23 mars 1752, lignes qui semblent prouver que la 1re édition du conte *Aucassin et Nicolette* appartiendrait à ce journal :

« ..... Par cette raison, monsieur, j'ai cru pouvoir vous amuser aujourd'hui, avec une antiquaille française, que le hasard vient de me faire tomber sous la main. Elle est de si vieille date, que les rats ou les vers devraient l'avoir mille fois rongée... C'est une romance composée du temps de notre bon roi saint Louis... La voici telle que je la viens de trouver manuscripte sur un vieux parchemin........ »

Suit le conte en vers, qui occupe 12 pages.

J'envoie d'avance des remerciements au collabo qui me dira quel est ou quels sont les auteurs de cette Gazette.

RIBÈS.

—

**Mémoires de Goldoni.** — Le « Molière Italien » (comme l'appellent ses compatriotes) a publié des *Mémoires* en langue française, à Paris, vers 1787. Est-il facile de se les procurer? D'autres éditions ont-elles paru depuis lors? En 1857, Firmin-Didot a donné, dans sa Bibliothèque des Mémoires, les Mémoires de Goldoni à la fin du même volume qui contient ceux de Mlle Clairon, de Lekain, Garrick, etc. Mais je dois faire observer que le texte intégral n'a pas été réimprimé.

PETIT-PAUL.

—

**Mallet du Pan.** — Où pourrait-on se procurer les Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan, publiés par Sayous (Amyot, 1851, 2 vol. in-8)? D. DE P.

—

**Almanach des Prisons.** —Je possède un « Almanach des Prisons, ou Anecdotes sur « le régime intérieur de la Conciergerie, « du Luxembourg et sur différents prison- « niers qui ont habité ces maisons sous la « tyrannie de Robespierre, avec les chan- « sons, lettres et couplets qui y ont été faits.» (Paris, Michel, l'an III de la République, in-18.) Le frontispice représente Robespierre sur l'échafaud, se guillotinant lui-même; au bas, des monceaux de têtes coupées, le Clergé, le Parlement, la Noblesse, le Peuple, etc. — Cet *Almanach des Prisons* existe-t-il pour d'autres années? Quel est l'auteur de celui que je signale? J. LT.

—

**Les Mémoires de Rohu.** — Le *Figaro* du 19 mars 1881 (Supplément, page 1) signale les *Mémoires* inédits du chouan Rohu, compagnon de Georges Cadoudal; il leur emprunte quelques détails relatifs à la Machine infernale du 3 nivôse en IX. Pourrait-on savoir en quelles mains se trouvent ces Mémoires? Leur publication, soit entière, soit textuelle, n'aurait-elle pas quelque valeur historique? A. R.

—

**Esquisses, croquis, pochades,**— ou tout ce qu'on voudra, sur le Salon de 1827. Par A. Jal. Avec des dessins lithographiés. Paris, A. Dupont, 1828, in-8.— Combien faut-il de lithographies? J'en ai sept dans mon exemplaire. LA MAISON FORTE.

—

**V. Hugo et les éditions de Bug Jargal.**— Dans « V. Hugo raconté », et dans l'édit. in-8 de 1832, il est dit qu'en janv. 1826 le poète publia, après l'avoir remanié et récrit en grande partie, le roman de *Bug Jargal*, qui avait d'abord paru dans le Conservateur littéraire en 1820. — Cette édit. de 1826 (la première en librairie) était en un seul vol. in-18; le même tirage fournit deux éditions, la 1re et la 2e. Mais en 1829 un autre tirage, qui fournit deux autres éditions (la 3e et la 4e), parut chez Gosselin en « *trois vol. in*-12 ». Puis vint l'édition in-8, Renduel, 1832, qui est la 5e.

J'ai vu, dans certains Catalogues, que, contrairement à ce que dit V. Hugo lui-même, cette édit. en 3 vol., in-12, à peu près disparue aujourd'hui, est celle que V. Hugo remania et accrut considérablement, le rédacteur de la note s'appuyant sans doute sur le fait des 3 vol. au lieu d'un. Quelque bibliophile pourrait-il me renseigner sur ce point? Le texte définitif, remanié, est-il bien celui de la 1re édit. en un seul vol. in-18 (Urbain Canel, 1826) dont un simple caprice d'éditeur — peut-être — aurait fait plus tard 3 vol. in-12, pour les besoins de la vente?

La confrontation de ces différentes éditions (que je ne possède pas toutes), y compris le texte original du Conservateur littéraire, permettrait d'établir facilement et nettement le point douteux de la vraie date du texte définitif et du remaniement du roman.

(New-York.) C. J. B.

—

**Manfred, de Ponsard.** — La traduction en vers français de ce poème dramatique, par F. Ponsard, parue en 1837 chez Gosselin n'a-t-elle pas été réimprimée depuis?

L'exemplaire de la vente Jules Janin (N° 634 du Catalogue), en condition ordi-

naire, s'est vendu 100 francs. L'édition originale de 1837 est-elle donc très rare ?
G. A. RUBATTEL.

—

**Marianne.** — Quelle est l'origine de ce nom, appliqué à la République par les démocrates avancés? A. P.

## Réponses.

**Jacques Casanova de Seingalt et ses Mémoires** (X, 677, 731; XI, 241, 272; XII, 747). — M. A. Baschet avait annoncé dans l'Intermédiaire (XII, 747), — qu'il qualifie de « piquant répertoire de curiosité, » — la publication d'un opuscule réunissant les nombreuses preuves qu'il a recueillies de l'authenticité des Mémoires de Casanova; nous croyons faire plaisir aux curieux en leur indiquant la Revue qui reproduit en ce moment l'œuvre de Baschet : c'est *le Livre*, à partir du numéro de janvier 1881. A. D.

— Ajoutons, en nous en félicitant, que c'est le petit Intermédiaire qui a valu au grand Livre cette bonne fortune. (RÉD.)

—

**Dame Justice à Aigues-Mortes, vers 1460; — à Lyon, en 1525** (XII, 671, 703. — Les faits signalés sont curieux et auraient mérité une reproduction textuelle, sinon du jugement, au moins du compte de frais, de la *carte à payer* par le *galant*. Mais qu'on n'essaye pas d'en tirer les éléments d'une comparaison avec le montant des frais d'une exécution capitale moderne: des diffrences radicales s'y opposent.

Autrefois, comme il est facile de le voir par ces comptes qu'on nous a présentés, chacun des officiers de justice était payé, non pas par un traitement fixe, et annuel, mais pour chaque acte qu'il faisait. Pour les magistrats notamment, cela s'appelait « *épices*, salaires pour *expéditions extraordinaires* ». Ils recevaient bien un traitement fixe, mais dérisoire. Le traitement de tous les officiers de justice consistait surtout dans ces « *vacations* », qui leur étaient taxées par le Président. Cela expliquerait peut-être pourquoi il y avait tant d'exécutions capitales autrefois...(!!)

Aujourd'hui le condamné ne paie plus les « *Messieurs* » qui le condamnent. Il ne paie plus le gardien qui l'empêche de s'évader. Il ne paie plus le bourreau qui lui coupe la tête, ni l'aumônier qui l'exhorte. Ce n'est que depuis l'arrêt du 1er oct. 1721 que le bourreau a un traitement absolument fixe.

Et combien d'autres actes ou officiers de justice qui n'ont plus leur équivalent aujourd'hui! Par exemple, l'aumône forcée que faisait le condamné à telle église ou tel Saint qui était « à dévotion à Messieurs!»

Enfin, l'on sait que la sodomie bestiale, autrefois *crime*, et punie de la *hart*, ne figure plus aujourd'hui que dans la classe des *délits*, — et encore seulement lorsqu'on peut la faire entrer dans la vaste catégorie des outrages publics à la pudeur (art. 330, C. pén.). N'en déplaise aux *laudatores temporis acti*, c'est infiniment plus rationnel. Car, en somme, sur quoi était fondée cette peine de mort qui refrénait ce crime? Sur l'outrage sanglant qu'on faisait *au sexe*, en lui préférant une chèvre ou une ânesse?... La mort seule était capable!....» Mais l'animal, pourquoi le pendait-on? Etait-il donc consentant, lui, à cet outrage?... Me PETIT-JEAN.

—

**A quoi n'a-t-on pas comparé la vie?** (XIII, 97, etc., 399; XIV, 181). — Le quatrain d'Ausone de Chancel, que j'ai vu, en original, sur l'Album de Mme Antonia de Chancel, belle-sœur de l'auteur, est exactement :

On entre, on crie,
Et c'est la Vie;
On *bâille*, on sort,
Et c'est la Mort!

La modification : « On *crie*, on sort » a été introduite par les plagiaires qui se sont attribué cette boutade, et ils sont nombreux, indépendamment de celui que l'on a cité. M. D.

—

**La finale en « oz »** (XIII, 517; XIV, 144). — L'anecdote racontée par notre collabo G.G., à propos de Culoz, ressemble bien à la réponse (modifiée pour les besoins de la cause) faite par «une insulaire» du département du Lot, native de Montcuq, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cahors. On lui demandait si sa ville était jolie. On connaît (ou l'on devine) la réponse naïve mais gauloise, qui vint d'elle-même.
A. NALIS.

—

**Quelques pseudonymes à découvrir** (XIII, 523; XIV, 113). — *Bernadille* est, en effet, M. Victor Fournel; mais *Peccadille* est toute une légion de chroniqueurs, dont le moins goûté n'est pas M. Victor Dubled, auteur de l'Histoire du Régime parlementaire en France, à laquelle l'Académie française a décerné un de ses prix en 1880.

*Dancourt*, de la Gazette de France, est M. Adolphe Racot. VERE PIUS.

— Sait-on qui signe *Atticus*, dans la « République française »; *Paris* et *l'Homme Masqué*, dans le « Voltaire »? C. K.

—

**Scribe** (XIII, 673). — *Simple histoire* a été tirée d'un célèbre roman anglais de Miss Inchbalt portant le même titre;

*Guido et Ginevra*, d'une tradition florentine conservée dans l'*Observatore fiorentino;* le *Comte Ory*, d'une vieille chanson. *La Fiancée* rappelle l'épisode d'Ariodane, dans l'*Orlando*, et un conte de Marmontel : *Il le fallait! Le baron de Trenck* a été inspiré par les Mémoires du célèbre prisonnier. *Les Moralistes, le Dîner sur l'herbe, Le plus beau jour de la vie, le Conseiller d'une femme*, et plusieurs autres petits vaudevilles ont été tirés des *Proverbes dramatiques* de Th. Leclerc. *La Neige* est la mise en scène d'une vieille légende dont Alfr. de Vigny a fait un joli petit poème. Voilà ce que, pour aujourd'hui, m'offre ma mémoire, sur les origines de quelques pièces de Scribe.

POGGIARIDO.

— Titres de quelques ouvrages qui contiennent des renseignements sur Scribe (le collabo A. Fels y trouvera peut-être ce qu'il cherche) : 1° *Scribe*, par Eug. de Mirecourt; 2° « Galerie des contemporains illustres », t. III, par de Loménie; 3° *Portraits littéraires*, par Sainte-Beuve; 4° la France littéraire, de Querard; 5° la Littérature française contemporaine, de Bourquelot.

(Surrey.) G. SAINT-HÉLIER.

—

**Des femmes questionnables** (XIII, 700; XIV, 27). — M. Eman Martin, dans le *Passe-temps grammatical* de son *Courrier de Vaugelas* (un journal spécial utilement *chercheur* et *curieux*), corrige *questionnables* par *sujettes à caution*. « Le mot questionnable, dit-il, est un adjectif anglais que l'usage n'a pas encore admis parmi nous » (10e année, nos 13 et 14, déc. 1880).

J. LT.

—

**Quelle est la vraie étymologie du mot « cocu »?** (XIII, 701; XIV, 54.) — L'étymologie proposée par mon noble ami le baron de Vorst me paraît irréfragable. Je me demande même si le mot corrélatif, *coquette*, ne doit pas, de la manière la plus évidente, son origine à une combinaison analogue? Chev. SCHAYÈS.

—

**Nil ineptius inepto risu** (XIII, 730; XIV, 29).—M. F. Sarcey s'est évidemment souvenu des vers où Catulle reproche à Egnatius sa manie de rire sans cesse et sans raison (carm. 39) :

Renidet ille : quidquid est, ubicumque est,
Quodcumque agit, renidet. . . . .
Tamen renidere usquequaque te nollem;
Nam risu inepto res ineptior nulla est.

EGO. E.-G.

— Dans les « *Jeunes-France, Romans goguenards* » de Th. Gautier (Ed. Charpentier, de 1875, p. 310) : « Il se procurerait des bottes sérieuses, car les siennes rient aux éclats, et *rien n'est plus sot qu'un sot rire*, s'il faut en croire le proverbe grec. » Je ne prends pas Gautier pour une autorité, surtout « à propos de bottes qui rient » (histoire de rire)! Mais enfin, avait-il raison d'attribuer le dicton à un proverbe grec?

DOCT. BY.

—

**Eau de boudin** (XIV, 35, 91, 148).— En Lorraine on dit: « C'est clair comme de l'eau de boudin », pour exprimer une chose qui n'est pas nette ou tout à fait incompréhensible. « Ça tourne en eau de boudin » se dit d'une autre chose qui n'a pas de solution ou qui s'efface. « C'est de l'eau de boudin » est équivalent à la « bouteille à l'encre ». « Ça remplit les boyaux comme la soupe à l'eau de boudin, » pour dire un mets lourd et indigeste.

Le boudin, en Lorraine, est composé du sang d'un « habillé de soie », dans lequel on jette d'abord en q. s. poivre, sel, muscade râpée, *sariatte* (*seriette* ou *sariotte*, espèce de thym cultivée dans les jardins, mais il ne faut pas que celle-ci y domine trop), des *chons*, ou résidus de la graisse de porc fondue, et une grande quantité d'oignons cuits lentement sur un feu de cendre.— Le boudin, ainsi préparé et *emboyauné*, se fait bouillir à l'eau aromatisée sur un feu lent; il jette son jus et se crève çà et là (plus il se crevasse dans la cuisson, meilleur il est). De ces crevasses s'échappent toutes sortes de bonnes et délectables choses qui font les principes de la « Soupe au boudin ».— Lorsqu'on le retire, le bouillon est noir, affreux! On le laisse reposer quelques heures, la graisse et l'eau surnagent : c'est ce que les ménagères répandent sur l'évier. Quant au dépôt, il est gardé précieusement. « Avec « une soupe d'eau de boudin dans la panse, « on peut faire huit lieues sur une charrette.» Il n'est pas dit qu'on en ferait deux *in pedibus*. (Expressions locales d'un usage fréquent.)

« Aller (ou tourner) en eau de boudin » se dit aussi d'une chose dont la filière se perd ou qui est abandonnée. Voici à quoi j'attribue ces deux locutions. Quoiqu'on aime fort le boudin et la soupe au boudin en Lorraine, on préfère celui-là à celle-ci, qui est indigeste. Notons que l'eau de boudin n'est pas moins utilisée pour cela : on en fait la base d'une pâtée qu'on donne aux volailles ou aux cochons. Par conséquent, « aller (ou tourner) en eau de boudin », c'est aller dans l'estomac d'un canard, d'un poulet ou d'un porc, c'est-à-dire on ne sait où.

On a tort d'écrire ou de supposer « os de boudin ». Le collabo A. D. aurait dû nous *dire* ce qu'il pensait de son mot de Touraine « Envoyer de son boudin à quel-

qu'un. »— J'attends sa réponse, et lui *dirai* ce qu'en Lorraine cela veut *dire*.

A propos! Convenons un peu entre nous (mais n'en parlons à personne!) que nous autres collabos faisons souvent de « l'eau de boudin »...... sans le savoir.

CH. COURBE.

—

**Frouillon** (XIV, 36). — Je n'ai jamais entendu ce mot, mais il me paraît facile à expliquer. Puisque *frouiller* veut dire tricher, on peut supposer qu'il dérive du bas-latin *fraudiculare*, venant lui-même de *fraus*. — *Fraudiculare* aurait fait *frouiller* aussi régulièrement que *fodiculare* a fait *fouiller*.

DICASTÈS.

— *Frouiller* et *frouillon* sont fort usités à Genève. Jean Humbert, dans son *Glossaire*, désigne le premier comme terme suisse-roman. Il a aussi *frouille*, *frouillerie*, *frouilleur*. Le *Glossaire neuchâtelois* d'Alph. G. a *frouiller*. Le *Glossaire du patois de la Suisse romande*, par le doyen Bridel, a *frouillir*, verbe.

PH. R.

—

**Faire l'Olibrius** (XIV, 36, 91). — Le mot a passé depuis longtemps dans la langue du peuple, qui s'en sert pour désigner tantôt un badaud, tantôt un niais, tantôt un original. Le sens est toujours dédaigneux. On voit le mot *Olibrius* figurer dans une chanson de café-concert qui obtint une certaine vogue au moment de la fusion des Omnibus et de leur classement par lettres alphabétiques : ligne A, ligne B, ligne C, etc., etc. Un provincial, qui ne s'y reconnaît plus, raconte ses mésaventures, et les termine par ce refrain :

A Paris, l'on a l'air, dans ces Omnibus,
D'un tas d'Olibrius!

Evidemment *Olibrius* est pris dans le sens de *serin*.

GRANDVAL.

— L'histoire nous fournit deux personnages de ce nom : 1° l'un, gouverneur dans les Gaules pour l'empereur Dèce, poursuivit avec acharnement les chrétiens pendant la septième persécution et fit décapiter sainte Reine à Alexia pour son double refus de l'épouser et de sacrifier aux idoles; 2° l'autre, sénateur romain de la famille Anitienne, avait épousé Placidie, fille de Valentinien III et fut placé sur le trône d'Occident, en 472, par Ricimer, chef des Suèves. Cet Olibrius ne s'étant fait remarquer que par son incapacité et sa sottise, pendant les sept mois qu'il occupa le trône, son nom devint un titre de mépris donné aux glorieux et aux incapables; mais comme le dicton désigne un méchant, furieux, d'après plusieurs auteurs et notamment Molière, dans l'*Etourdi* :

Mettons flamberge au vent et bravoure en cam-[pagne,
Faisons l'Olibrius, l'occiseur d'innocents!...

il est à croire que l'origine remonte au premier Olibrius.

A. D.

—

**La Muse à Bibi** (XIV, 36, 91). — Comment peut-on ignorer le sens de mots aussi usuels entre gens comme il faut, que « mariolle, turbiner, » etc.? Il faut, pour cela, être peu « à la coule! » — Or donc, escoutez, ou plutôt, « ouvrez vos esgourdes » :

Mariolle — intelligent, malin.
Mégot — bout de cigare.
Turbiner — travailler.
Gonzesse — fille. — Féminin de « gonze », qui est lui-même une variante de « gosse ». — Nous avons aussi : « goncier, gousse-pain, gosseline, etc. »
Girond — beau, joli. — Au féminin — gironde. Voyez : bath, urph, chouette, rupin, etc.
Se cavaler — autrement dit, s'esbigner, se tirer des pieds, des flûtes, des pattes, se trotter, se carapatter, etc.

Quant à « mouchique » et « bernatier », ce sont là, sans doute, des néologismes encore inconnus en deçà des Boulevards extérieurs de la capitale du monde civilisé.

P. Z.

— « Mariolle » signifie drôle, « rigolo », gai. — « Mégo » se dit du bout mâchonné et... humecté que l'on jette lorsque l'on a fini de fumer un cigare ou une cigarette. — « Turbiner », travailler pour gagner sa vie, se dit d'un travail pénible, ennuyeux et continu. — « Gonzesse », fille (féminin de « gosse » qui signifie gamin). — « Mouchique », mal fait, de mauvaise qualité, « Pas chic ». — « Girond », joli, gentil, gracieux. — « Bernatier », travailleur de la... nuit (se prononce ainsi, mais, d'après l'étymologie, doit s'écrire : « Brenatier »). — « Se cavaler », se sauver avec précipitation, comme un cheval effrayé.

A votre service, cher collabo Rr, s'il y a d'autres mots de cette noble langue dont vous désiriez approfondir les secrets.

A. DE SARRABAT.

— « Mariolle », maligne, rusée. — « Mégos », bouts de cigare. — « Turbiner », travailler. — « Gonzesse », niaise, ou encore : femme, amante. — « Mouchique », vilain, mauvais, laid, désagréable, etc... — « Girond », joli, bien fait, efféminé. — « Cavaler », courir, se cavaler, se sauver rapidement.

Voir et méditer les maîtres : L. Larchey, L. Rigaud, Delvau, etc...

YOREL.

— Sur deux mots seulement, voici mon avis. — *Gonzesse*. Larchey dit (édit. Dentu, 1880) : « Niaise », c'est le sens d'il y a cent ans. Dans son Supplément, il donne le sens de « femme, amante. » Il se rapproche, mais ce n'est pas encore cela. Gonze, gonzesse, désigne une des étapes de la vie. Voici, du reste, la déno-

mination argotique des séries : 1° *Polichinelle*, lorsqu'on est encore dans le *tiroir*, lorsqu'on bénéficie de la règle juridique : *infans conceptus pro nato habetur*. — 2° *Môme*, *mion*, jusqu'à 5 ans ; en latin, *infans* ; en français, *mioche*. — 3° *Gosse*, jusqu'à 12 ans ; en latin, *puer* ; en français, *garçon*, *gamin*. — 4° *Gosselin*, *gosseline*, jusqu'à 15 ans. C'est ici seulement que le sexe apparaît. — 5° *Gonze*, *gonzesse*, jusqu'à 20 ans ; en latin, *adolescens* ; en français, *jeune homme*. La « gonzesse » est la *jeune fille*, mais de ces jeunes filles qu'on rencontre, aimables, les soirs d'été, sur les Boulevards extérieurs. Par exemple, les deux filles de *Jondrette-Thénadier*, dans les *Misérables*, de Victor Hugo.

Me PETIT-JEAN.

— *La Lanterne*, du 27 déc. 1880, dans son article « Théâtres », attribue la paternité de ce volume de vers à M. Louis de Gramont, auteur d'un petit à-propos en vers, donné récemment à l'Odéon pour l'anniversaire de Racine.

I. COSMUS.

Je lis dans le journal l'*Evénement* (du 14 nov. 1880, article signé Aurélien Scholl) que ces poésies sont d'André Gill.

E. T..... X.

—

**Captivité de Richard Cœur de Lion** (XIV, 37, 92). — Richard Cœur de Lion fut enfermé, en 1192, par le duc Léopold, au château de Durenstein, sur le Danube, puis livré à l'empereur Henri VI, contre 50,000 marcs en argent. Henri VI fit transporter Richard d'abord à Mayence, puis au château Triefels, situé dans la Bavière rhénane, près d'Annweiler, à 4 lieues de Landau. L'histoire ne sait rien du troubadour Blondel délivrant son roi ; c'est une légende d'origine française qui remonte jusqu'au XIIIe siècle. ALBERT.

—

**Le Roi chez la Reine** (XIV, 37, 93). — M. Baschet parle, en effet, en détail de ce qui s'est passé aux noces de Louis XIII ; les époux royaux étaient des enfants, qu'on réunit un instant dans une sorte de cérémonie officielle, puis qu'on sépara immédiatement. Quand ils furent en âge d'être *réunis* de nouveau, M. Baschet entre dans le détail des circonstances qui montrent qu'il n'y avait besoin d'aucune *modération*, au contraire. Il cite une dépêche du nonce Bentivoglio, racontant qu'il fallut montrer, autant que possible, au jeune roi ce qu'il avait à faire ; et c'est à l'intervention active du duc de Luynes qu'on dut la réalisation d'un évènement si impatiemment attendu, et que des courriers allèrent annoncer à toutes les Cours de l'Europe. E. V.

—

**Foire Saint-Ovide** (XIV, 38, 93). — Foire essentiellement populaire, rendez-vous favori des saltimbanques, beaucoup moins importante au point de vue commercial que la foire Saint-Laurent et surtout la foire Saint-Germain. Elle se tenait tous les ans, au mois d'août, d'abord sur la place Vendôme, à partir de 1764, puis sur la place Louis XV. On trouvera quelques renseignements sur cette foire dans le livre de V. Fournel : *Les spectacles populaires et les artistes des rues* (Dentu, in-12, p. 196), et une curieuse estampe dans le *XVIIIe siècle, institutions), usages et coutumes*, par P. Lacroix, p. 372.

T. N.

— « La foire Saint-Ovide fut d'abord établie sur la place Vendôme, puis de là transférée sur la place Louis XV. Toutes les boutiques y étaient rangées circulairement et ornées d'une décoration uniforme, avec une galerie dans le pourtour, sous laquelle on se promenait à l'abri. Elle durait un mois à partir du 14 août, et était célèbre par le grand nombre de boutiquiers qui venaient y débiter leurs marchandises. On y voyait aussi des danseurs de corde et des bateleurs.

On sait qu'en 1662, le 22 août, l'ambassadeur français à Rome, Charles, duc de Créqui, fut insulté par les troupes corses au service de la cour pontificale. A la nouvelle de cet attentat, commis contre son représentant, Louis XIV se montra justement indigné et demanda une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'offense. Le Pape voulut quelque temps encore braver le roi ; mais enfin il dut céder et consentir à diverses conditions humiliantes pour lui, entre autres à ce qu'une pyramide fût élevée vis-à-vis l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription portant que la nation corse était à jamais déclarée incapable de servir dans Rome et dans tout l'Etat ecclésiastique. Le duc de Créqui était revenu à Rome pour être témoin de la réparation accordée au roi de France, et Alexandre VII, voulant alors témoigner à l'ambassadeur son affection personnelle, lui fit présent du corps de saint Ovide, qu'il avait fait tirer des catacombes. Le duc accepta avec reconnaissance le don du souverain pontife, et s'empressa de le transmettre, en 1665, aux religieuses capucines de la place Vendôme, qui solennisèrent la fête du saint, le 31 août. Fières de posséder cette sainte relique, les religieuses l'exposèrent à la vénération des fidèles, pendant l'octave de la fête, et un concours extraordinaire de peuple s'empressa de visiter l'église. L'année suivante, ce concours attira quelques marchands de jouets, de pain d'épice et de pâtisseries ; puis vinrent les trafiquants de chapelets et autres objets religieux ; puis encore des lingers, des merciers, des bijou-

tiers; enfin, quand la foire Saint-Ovide fut reconnue et autorisée à vivre un mois, à partir de la veille de l'Assomption, des traiteurs établirent des tentes sous lesquelles les gens de la campagne, qui venaient faire leurs dévotions à saint Ovide, trouvaient à boire et à manger.

Cet état de choses dura jusqu'au jour où un entrepreneur vint donner une certaine singularité à la foire, en 1764. Il fit construire, pour les boutiques des marchands, des loges de charpente qu'il rangea symétriquement autour de la place, tandis que la statue était entourée d'autres loges destinées aux danseurs de corde, aux joueurs de marionnettes, aux cafés et aux traiteurs. Cet entrepreneur renouvela ainsi son établissement jusqu'en 1771, où la foire Saint-Ovide fut transférée sur la place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde. Malheureusement un incendie considérable détruisit toutes les baraques, boutiques et salles de spectacle dans la nuit du 22 au 23 septembre 1777, et les gens qui y étaient établis éprouvèrent des pertes considérables.

On vit alors se produire pour la première fois un acte de bienfaisance qui a souvent été imité depuis. Nicolet, le directeur du théâtre des *Grands Danseurs*, Audinot, directeur de l'*Ambigu-Comique*, et, après ceux-ci, d'autres directeurs de théâtre donnèrent des représentations au profit des incendiés. Mais on ne put, malgré tout, faire revivre la foire Saint-Ovide. Cette foire, qu'une relique avait fait naître, et que le feu détruisit, fut supprimée par un arrêt du Conseil. » (Eug. d'Auriac *Etude historique sur les spectacles forains*, servant de préface au *Théâtre de la Foire*, Paris, Garnier, 1878, in-12.)

J. Lt.

— Dans un in-18 intitulé : « Almanach Parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses » (Paris, veuve Duchesnes, s. d., mais certainement de 1759), je lis (p. 83) : « La foire Sain-tOvide — Cette foire ne consiste que dans un assemblage de divers marchands merciers et bijoutiers. Elle s'est tenue du moins, jusqu'à présent, aux environs de l'église des Capucines et dans l'étendue de la place Vendôme. Elle s'ouvre le 31 août et dure une quinzaine de jours. Elle n'est pas à beaucoup près si considérable que les précédentes (Foires Saint-Germain et Saint-Laurent). Cependant, depuis qu'on a tenté de donner une forme régulière à son emplacement, les jeux qu'on voit aux grandes Foires s'y sont introduits, et elle commence à n'être plus un spectacle borné au simple peuple : un grand nombre de gens de distinction y vont faire quelques tours de promenade dans leurs équipages. »

Ketty l'Arbalète.

— On lit dans les Mémoires secrets :

1° 31 *août* 1766. On a fait hier l'ouverture de la foire Saint-Ovide. Depuis son nouvel établissement à la place de Vendôme, elle a acquis cette année de la célébrité par la fureur du public à s'y rendre le soir et à minuit. Des marionnettes, des bateleurs, à la honte du bon goût et de l'honnêteté publique, y attirent tout Paris, et l'on voit à ces spectacles plus d'affluence qu'aux meilleures pièces des François.

2° 22 *sept.* 1769. La foire Saint-Ovide, qui se tient depuis plusieurs années à la place de Vendôme et qui ne doit durer que quinze jours, mais se prolonge ordinairement en faveur des amateurs, a été ouverte cette année pendant trois semaines. Le sieur Nicolet fait ordinairement les délices de ce lieu; depuis quelque temps il était tombé, mais il a repris avec plus de vogue que jamais, et l'on s'étouffoit pour entrer dans ce malheureux taudis.

3° 8 *oct.* 1775. La foire de Saint-Ovide, commencée depuis le 14 août, dure encore et ne doit finir que demain. Cet établissement, qui avait eu peine à prendre à la place de Louis XV, devient à la mode, surtout depuis que la Reine et les princesses de la famille royale l'honorent quelquefois de leur présence.

A. D.

—

**Restier et Gaudon** (XIV, 38, 93). — Indiquons les traits principaux et les sources. Il y a eu toute une famille de Restier — hommes et femmes, — qui a marqué parmi les artistes forains et les entrepreneurs de spectacles. Celui qui fait l'objet de la question doit être Restier II (Jean), qui dirigeait encore en 1762, année où sa baraque fut consumée par l'incendie de la foire Saint-Germain, une troupe dite des *Sauteurs et Grands Danseurs de corde*. Il en est souvent question dans le Dictionnaire des Théâtres de Paris (1756, 7 vol. in-18). Consultez l'article qui le concerne, dans les *Spectacles de la foire*, de M. Campardon, où l'on trouvera également un article sur Gourliez, dit Gaudon, qui occupa pendant quelque temps tout Paris, en 1760, par son proces retentissant contre le cabaretier Ramponneau.

V. F.

— Dans *la Foire Saint-Laurent*, par M. Arthur Heulhard : « Jeu de Restier (1726-1727). — Avec Lavigne (1735). — Avec Colin (1746-1752). — Aux foires de 1726 et de 1727, Restier, directeur d'une troupe considerable de danseurs, sauteurs et voltigeurs, ouvrit un jeu qui balança le succès de tous les autres spectacles réunis. — Associé avec la veuve de La Vigne, à la foire Saint-Germain de 1735. »

Différentes affiches nous montrent Restier associé avec un sieur Colin, de 1746 à 1752, jouant différentes pantomimes : juillet 1746, *Arlequin pris esclave par les Turcs*. Août, *le Stratagème de l'Amour*, etc.

Septembre. — Le grand festin de Pierre.
Juillet, 1747. — Le sort d'Arlequin, etc.

Juillet, 1748. — Arlequin misérable délivré par Eole, etc.

Juin, 1749. — L'Amant barbare.

Juillet. — Les entreprises amoureuses de Vulcain.

Juillet, 1750. — Le Jardinier par amour, etc.

1752. — L'Amant malheureux par le pouvoir de Neptune, ou les plaisirs interrompus. KETTY L'ARBALÈTE.

— D'après Dulaure et les Mémoires secrets, le théâtre de Gaudon fut construit rue Saint-Nicaise et ouvert en oct. 1769. On y jouait des farces et des parodies. Eloigné des boulevards, il fut alimenté par le peuple du quartier et obtint du succès; il n'existait plus en 1779. Je suis étonné qu'il eût pris le titre de *Salle des grands danseurs*, car Nicolet obtint ce même titre en 1772, après avoir eu l'avantage de faire jouer sa troupe à Choisy, devant Louis XV et la comtesse Dubarry.

A. D.

—

**Maranzakiniana** (XIV, 39, 94, 121, 151). — Dans une de ses nombreuses notes marginales (critiques sévères, n'épargnant ni les personnes, ni les choses), voici ce qu'écrit Jamet, à la p. 208 d'un exemplaire de l'*Introduction à la description de la Lorraine et du Barrois*, où Durival, l'auteur, annonce que « Louis XIV mourut le 1[er] septembre, » « Il fut grand et donna ses soins au plus beau des siècles. »

« *Il fut grand!* (s'écrie Jamet) Sur ce mot usé et qui *sent*, sur cette expression, voyez un bon mot du salon d'un Jésuite, dans la *Gazette ecclésiastique* de 1760, p. 180, le *Siècle de Louis XIV*, article Nicéron. Louis XIV meurt en 1715, c'est un des *ana* ou quolibets de *Maranzakiniana* (espèce de *sottisiana* de feue M[me] la Duchesse et de l'abbé de Grécourt, son anagnoste) rarissime. J'en ai un exemplaire que j'ai troqué avec l'abbé d'Hébroïl, l'auteur de *la France litteraire.* »

On sait que les remarques critiques de Jamet, fort curieuses à tous les points de vue, sont inédites et que peu de bibliophiles les connaissent.

J'en ai un recueil assez intéressant à la disposition des collabos questionneurs.

CH. COURBE.

—

**Lettres sur les Ecrivains français (1837)** (XIV, 40).— Je possède un exemplaire de ce petit volume fort curieux et fort rare, mais qu'on peut néanmoins se procurer encore, en s'adressant par exemple aux libraires parisiens dans les catalogues mensuels desquels on le rencontre quelquefois. En l'examinant de plus près, je constate qu'il est exactement dans les mêmes conditions que celles signalées par le collabo Truth. — Les chapitres numérotés, et avec un titre particulier pour chacun, semblent indiquer qu'une table a dû exister. Plusieurs fois je l'ai cherchée moi-même, fort surpris de ne pas la rencontrer. Il est évident qu'une page a été enlevée là. Pourquoi?

Mais que veut dire la désignation que nous donne M. Ph. Burty de ce même petit livre, à la colonne 33? « Brochure in-8° de 167 pages ». Comment, in-8? c'est pourtant bien un petit in-12. — Ce point m'inquiète, en ce que j'ai répondu l'autre jour à M. Burty à propos d'un volume de V. Hugo : *Nouvelles Odes*, qu'il désignait aussi in-8, et qui, s'il existe, serait une véritable rareté rarissime. Ne serait-ce, comme ici, qu'une erreur de sa part ?

(New-York.) C. J. B.

— Je possède un exemplaire broché de ce livre identiquement pareil à celui décrit par Truth: même faute de pagination, même absence de feuillet après la page 167. AGI.

—

**Physiologie végétale** (XIV, 41, 95, 122). — Ces études ont été publiées par l'Adm. des Forêts, dans deux brochures imprimées par l'Imprim. Nat., à l'occasion de l'Exposition Univ. de 1878. Elles ont pour titre : 1° « Météorologie comparée, agricole et forestière. Observations de onze années (1867-1877) faites par l'Ecole forestière ». 70 p. in-4. 1878. 2° « Observations météorologiques, faites de 1877 à 1878» par M. Fautrat, aux environs de Senlis. 44 p. in-4 avec pl. 1878.

Je ne crois pas qu'elles soient dans le commerce, mais elles sont entre les mains de tous les agents forestiers, et on pourrait en avoir communication en s'adressant à l'un d'eux.

(Alençon.) I. SUS.

— L'éditeur Gauthier-Villars publie les deux ouvrages périodiques suivants : 1° Annuaire de l'observatoire météorologique de Montsouris. (Cet ouvrage en est à sa 10[e] année.) 1° Annales du Bureau Central météorologique de France. Le « Bulletin » de cette librairie donne, je pense, le sommaire des numéros de ces deux publications. M. Alf. D. y trouverait peut-être d'utiles renseignements. HD.

—

**Lettres de part et cartes de visite** (XIV, 42, 122). — Il existe un travail intitulé : *Feuilles volantes*, publié en 1862, mais il n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, ainsi qu'on l'a déjà dit dans l'Intermédiaire. Voici, d'autre part, un curieux spécimen de lettre de faire part attribué à un perruquier, ami de Jules Miot, au moment où ce Figaro allait marier sa fille. C'est en vers que s'exprime cet original.

Il n'est de célibat que dans la vie austère.
Si le monde ne fit pas la loi du mystère,
Dieu permit de s'unir, et le premier langage
Fut celui de s'aimer pour bénir son ouvrage!

Cette lettre était ornée de dessins emblématiques. Mais ce qu'il y a de non moins curieux, c'est que le futur gendre renonça au mariage à cause de ce billet qui ne lui convenait pas, et que c'est par un autre quatrain non moins singulier qu'il annonçait, à son tour, la rupture :

Si l'hymen est la loi de la sécurité,
La noble sympathie en fut l'anxiété,
Un cœur ne battant pas! celui de l'innocence
Du bonheur conjugal, s'éloignant l'espérance,
Il retourne en entier à la paternité!

C'est dans les *Cafés de Paris*, de M. Henri Lepage, que l'on trouve cette drôlerie. DRACIP.

—

**Côtés vulnérables de Napoléon le Grand** (XIV, 64). — La révélation piquante, mentionnée d'après la *Relation* du comte de Waldburg-Truchsess, se trouve dans l'article consacré à « Buonaparte » par la Biographie des hommes vivants (Paris, *Michaud*, 1816). Mais peut-être est-elle difficile à concilier avec l'activité sans relâche que déploya le grand Empereur, pendant les trois mois de la rude campagne de 1814, depuis le combat de Brienne jusqu'à l'abdication de Fontainebleau, courant sans cesse à cheval, d'un champ de bataille à un autre. V. D.

—

**Coquille, terme de typographie** (XIV, 68, 205). — On sait qu'en terme d'imprimerie, on appelle « coquille » une faute d'impression, le plus souvent légère, la substitution d'une lettre à une autre. A l'époque de l'invention de cet art, ces erreurs étaient corrigées à la main, mais bientôt on réunit ces corrections à la fin du volume sous le titre d'Errata (V. XII, 29, 53). Ce terme remonte au moins au XVI[e] siècle, où les imprimeurs étaient appelés « Seigneurs de la coquille, » à cause des fautes qui leur échappaient malgré tous leurs soins. Cette dignité dérisoire est constatée par les différents recueils des plaisants devis récités par les suppôts du Seigneur de la coquille, que L. Perrin, de Lyon, a réunis en un volume édité en 1857. On sait que ces suppôts étaient les ouvriers imprimeurs, qui célébraient la fête du métier par des cavalcades, où figurait le Char de l'Imprimerie, entouré de ces suppôts, qui récitaient des pièces de circonstance composées pour cette solennité.

Quant à l'origine, elle me paraît venir d'une locution populaire, citée par Jean Nicot, plus connu par son introduction du tabac que par son érudition grande et sérieuse, dans son « Thrésor de la langue françoyse » (Paris, David Douceur, MDCVI) : *Bailleur de coquilles*, qu'il traduit par *Glanus, impostor*. L'imprimeur était donc un bailleur de coquilles, quoique son erreur, sa tromperie fût involontaire. C'est d'après ce sens que le même philologue traduit ce passage de Plaute : *contechnari quippiam fraudem*, par « dresser une coquille. »

Du reste, « coquille » a toujours passé et passe encore pour synonyme de tromperie, d'après ce proverbe bien connu, qui s'adresse à ceux qui veulent vous tromper. « A qui vendez-vous vos coquilles? A ceux « qui reviennent de Saint-Jacques. »

A. D.

—

**Bardache** (XIV, 68, 123, 205). — On écrivait autrefois *bardascia*. — Je trouve : *bardassa*, 1659; — *bardascia*, 1677; — *bardasso*, 1734 (Trévoux); — *bardassa* et *bardascia*, 1802, et *bargacione*, en 1845.

LA MAISON FORTE.

— D'après H. Estienne (Apologie pour Hérodote), le *mot* et la *chose* nous viennent d'Italie :

« Si on regarde qui sont les François qui s'addonent à telle malheurté, on trouvera que quasi tous ont esté en Italie ou en Turquie, ou, sans bouger de France, ont fréquenté avec ceux de ces pays-là, ou pour le moins ont conversé avec ceux qui avoyent esté en leur eschole.. .. Si est-ce néantmoins que, grâces à Dieu, auparavant qu'on sceut si bien parler Italien en France, on n'oyoit quasi point parler de ceste vilanie, ainsi que j'ay entendu de plusieurs vieilles personnes. Et, de vray, ce péché seroit plus pardonnable (si pardonner se pouvoit) aux Italiens qu'aux François : d'autant que les Italiens (entre lesquels plusieurs n'appellent cela qu'un *peccatillo*) sont plus voisins de la sainteté de ceux qui non seulement en donnent dispense, mais aussi exemple, comme il sera déclaré ci-après. Mais comment qu'il en soit, les mots desquels nous usons pour exprimer telle meschanceté, empruntez du language Italien, servent de preuve suffisante que la France tient d'eux ce qu'elle en ha. Il seroit difficile toutefois de dire particulièrement de quelle ville; car, en Italie mesmes, ce proverbe court :

Siena si vanta di quatro cose :
Di torri et di campane,
Di bardasse et di putane.

Mais le seigneur Pasquin, en plusieurs passages, monstre bien que, sauf l'honneur de ce proverbe, Romme doit aller devant Siène, quant au troisième poinct, et principalement où on dit :

Sed Romæ puero non licet esse mihi.

Et de faict, quand ce ne seroit que pour la raison que je vien d'alleguer, il semble qu'à bon droict il ne veuille endurer que Romme soit frustrée de cest honneur. »

A. D.

—

**La rue des Grands Degrés** (XIV, 68, 206). — La ville de Paris semble, en effet, ne pas se soucier plus de l'orthographe que de la logique. C'est ainsi qu'indifféremment elle écrit sur ses plaques indica-

tives : *Boulevard* et *Boulevart*, et qu'elle conserve, dans la nomenclature officielle de ses voies publiques, une rue *de Madame*, à côté d'une rue *Monsieur*.

KARL BELTON.

—

**Déesse de la Raison** (XIV, 71, 124, 207). — Le nombre des idoles vivantes qui représentèrent à Paris la déesse de la Raison fut probablement assez considérable, la plupart des sociétés populaires s'étant empressées d'obéir au mot d'ordre de Chaumette. Outre Mlle Candeille, Mlle Aubry, et la belle Sophie Momoro, femme ou concubine (on n'a jamais pu savoir) de l'imprimeur de ce nom, on cite Mlle Maillard, cantatrice de l'Opéra, non moins célèbre par sa beauté que par son talent. Lairtullier a consacré à Sophie Momoro et à Mlle Maillard, ainsi qu'aux mascarades philosophiques dans lesquelles figurèrent ces belles pécheresses, deux notices assez curieuses. (*Les femmes célèbres, de* 1789 *à* 1794. *Paris, France*, 1840, 2 *vol. in*-8.)

Mais Paris n'eut pas le monopole du culte de la Raison, et bon nombre de municipalités de province durent fournir également leur contingent de déesses. Nous connaissons tout au moins celle qui fanatisa la ville de Poitiers. Elle se nommait Reine de Beauvau, et était fille du fameux marquis de Beauvau, ce gentilhomme bigame, assassin et faussaire, qui, après un séjour de plusieurs années à la Bastille et au donjon de Vincennes, prit parti pour la Révolution, et fut tué dans les rangs des Bleus à la première bataille de Cholet. La marquise de Beauvau, mère de la déesse, se nommait Germaine-Marie-Perrine Lesénéchal de Kercado de Molac; elle fit beaucoup parler d'elle, du vivant même de son terrible mari, et les bonnes gens du Bocage se souviennent encore aujourd'hui de ses colossales fredaines. Devenue veuve, à sa grande satisfaction sans doute, elle s'amouracha d'un jeune volontaire républicain, nommé Ledet, dont elle aurait pu être la mère, et qu'elle suivit, jusqu'à la pacification de la Vendée, dans les fourgons des colonnes mobiles. — La belle Reine n'avait garde de démentir un sang si généreux. Quelques mois après sa déification, elle épousa, à Poitiers, le neveu de son institutrice, un jouvenceau nommé Henri Rolland, qui se fit comédien et finit par s'établir limonadier à Cholet. Les aventures de cette famille fantaisiste sont assez bien résumées dans une Note justificative, à la fin du t. I de l'*Histoire de la Vendée*, par l'abbé Deniau (Angers, Lachèze et Dolbeau, s. d. (1878). 6 vol. in-8).

JOC'H D'INDRET.

—

**Adolphe Ricard** (XIV, 72, 125, 208). — « L'Enfant de trente-six pères » est attribué, dit Barbier, édition Daffis (II, 110, f.), à Antoine-Joseph-Nicolas de Rosny, ou à Desprez-Valmont. Voyez encore les Supercheries, I, 853, a. — Je lis, à la p. 157 du t. I de la Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour: l'Amoureux des Onze mille Vierges. Par l'auteur de l'Enfant de trente-six pères (par Nogaret, 3 vol. in-12). Paris, 1801. 2 vol. in-12. Ces deux romans ne sont point de Nogaret; l'Amoureux des Onze mille Vierges de 1801 a pour auteur anonyme Nicolas de Rosny. — Barbier.

H. DE L'ISLE.

—

**« Pas de lendemain », par Ph. Burty** (XIV, 76). — Non, l'ouvrage de M. Burty n'a pas de rapport avec le conte érotique de Vivant Denon. C'est une simple esquisse, un fusain, un peu plus qu'une nouvelle de la « Vie Parisienne. » L'action, qui s'engage assez vivement dès les premières pages, tourne court et n'aboutit pas. Il reste une charmante étude psychologique, très finement observée, délicatement ecrite; un tant soit peu capiteuse, quelque chose comme un chapitre de « Entre nous », de Gustave Droz, ou de « la Comédie au Boudoir », de Delprat, et c'est, en effet, de la même époque. Daté de Vichy, « au Chalet », cela a toute la tournure d'une aventure personnelle, un épisode de la vie de jeune homme, qu'on a eu la fantaisie de faire imprimer pour en mieux conserver le souvenir. Au point de vue bibliographique, cette plaquette de 34 pages, très originalement composée et imprimée par Claye, (sous l'inspiration bien évidente de son auteur, l'éminent critique d'art dont nous connaissons le goût), est un véritable bijou typographique. Elle est dédiée à M. Sainte-Beuve. Le titre porte : « *Pas de lendemain*, à Paris, chez l'Auteur, 1869. » En face, au verso, on lit : « Tiré à très « petit nombre pour les amis de l'auteur. » Elle n'a pas été mise dans le commerce, bien que deux ou trois exemplaires se soient rencontrés accidentellement dans des catalogues de librairie.

(New-York.) C. J. B.

—

**Aventure dramatique du bourreau de Colmar** (XIV, 101, 212). — M. de Lescure a fait un roman sur cette aventure. Quel en est le titre? LA MAISON FORTE.

—

**Dictionnaire de La Châtre** (XIV, 108). — « Tribunal de la Seine, 6e chambre, 14 juillet 1858. Affaire de la Châtre, Chabot et Serrière. Moniteur du 18 septembre 1858. V. Catalogue des Ouvrages condamnés... du 1er janv. 1814 au 31 déc. 1873. Paris, 1874, in-8. »

LA MAISON FORTE.

—

**La dame aux six petites chaises** (XIV, 132, 219). — ... C'est à elle aussi qu'on a

attribué cet autre pataquès. Au moment de la grande vogue des *Guêpes*, elle demanda « ce qu'avaient donc de particulier les *guêtres* de ce M. Alphonse Karr, dont on parlait tant? » SERGE V.

— Si ce n'est Arnal, c'est elle qui a dû dire : « Lord Byron, que les Anglais, dans leur ignorance de la langue française, s'obstinent à appeler *Baïron*. » A. D-N.

—

**Son nom jamais n'attristera nos vers** (XIV, 195). — «... N'attristera *mes* vers » Ce n'est point une allusion à Malplaquet. C'est le refrain touchant des célèbres Couplets de Béranger « Sur la journée de Waterloo. » On comprend la question, si elle vient d'outre-Manche, comme la signature semble l'indiquer. On ne l'admettrais pas de la part d'un Français.
G. M. — MAX. — E.-G. P. — A. D. — QUINT.

—

**Ne pas en mener large** (XIV, 195). — Cela signifie : Etre mal à son aise, soit par pauvreté, soit faute de succès dans une affaire, soit par les menaces d'une mauvaise santé. On dit, au contraire : Etre au large dans le sens de : Etre riche. Je crois que ces deux locutions sont la contre-partie l'une de l'autre. Leur origine est fort simple, à ce qu'il me semble. E.-G. P.

—

**Rarement à courir le monde** (XIV, 195). — Gresset, en disant dans son Vert-Vert:

Dans maint auteur de science profonde
J'ai lu qu'on perd à trop courir le monde.
Très rarement en devient-on meilleur :
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.

faisait évidemment allusion aux deux vers en question, mais, la paraphrase ne valant pas le texte primitif, il semblait vouloir dérouter les recherches en désignant l'auteur comme homme « de science profonde ». En effet, ces vers sont de Régnier-Desmarais et terminent la 18e strophe de son joli Voyage à Munich :

Déjà, d'une course légère,
Nous avons passé les Etats
Que le Nekre enrichit de ses vins délicats;
Et le Prince, en passant, nous a fait bonne [chère,
Ce qu'aucun autre encor n'avait pris soin de [faire!
Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
Sert Rome et Luther de son onde;
Et qui, comptant après pour rien
Le Romain, le Luthérien,
Finit sa course vagabonde
Par n'être pas même chrétien.
Rarement, a courir le monde,
On devient plus homme de bien !

A. D.

—

**Une médaille à attribuer** (XIV, 196).— D'après la Numismatique Lilloise, description des monnaies, médailles, méreaux et jetons de Lille, par Edouard Van Hende, voici quelle serait son origine. En 1827, parut à Lille une monnaie de cuivre toute neuve, avec la légende MAXI (M) MUS, tête inlaurée à gauche, étoile à l'exergue.— R. Ecu vide, avec NON. PLUS. ULTRA, en légende. Le bruit se répandit qu'elle avait été frappée par un des marchands de métaux de la ville. Des perquisitions faites à son domicile n'amenèrent aucun résultat compromettant, mais le peuple prétendit que l'effigie représentait le Duc de Reischtadt et qu'il y avait de la propagande politique dans cette affaire. La vérité était qu'un marchand de Liège avait vendu au sieur M.... pour 4,000 francs de ces liards (320,000 pièces) qui se glissèrent parmi toutes les petites pièces étrangères alors en circulation. C'est donc à Lille que cette prétendue monnaie a pris cours, malgré son origine belge. On dit qu'Hazebrouck a été également favorisé de la visite du marchand liégeois, qui aurait traité une affaire analogue avec un chaudronnier. Il est difficile d'avoir le moindre doute sur l'origine belge de cette pièce qui a inondé les départements du Nord, quand on sait avec quelle persistance nos voisins répandent chez nous des pièces de leur fabrication fantaisiste. En 1827, le monnayeur liégeois ne se risquait qu'à la fabrication grotesque d'un faux liard; depuis, le système s'est perfectionné. On peut, voir couramment des écus de 5 francs à l'effigie de Thiers, de Gambetta, du maréchal de Mac Mahon, d'Henri V, de Napoléon IV. Il y en a pour tous les goûts et toutes les opinions. Le commerce d'ailleurs est lucratif! On vend 20 et 25 fr. ce qui, une fois les premiers frais de coins payés, ne coûte que 5 francs. DE LARCHE.

—

**Du titre de « Maître » donné aux avocats** (XIV, 197).— Il dérive de l'appellation « Maistre es Loix » (Magister Legum) par laquelle on désignait ceux qui se vouaient à la défense des causes. Les conseillers s'appelaient autrefois les « Maîtres du Parlement », et il faudrait peut-être bien remonter jusque-là pour y trouver l'origine du dicton : « Compter de clerc à maître. » EGO E.-G.

—

**Corsets** (XIV, 197).— Au XVIIe siècle, le corset se nommait *corps*. Mme de Sévigné dit : « Il faut lui mettre un petit corps, un peu dur, qui lui tienne la taille (6 mai 1676). » — « Corset, s. m. corps de jupe sans manches que portent les paysannes, et surtout les nourrices, qui font vanité de porter un corps de satin, de damas, etc. *Tunicæ thorax*. Corset, se dit aussi d'un petit corps, qui est ordinairement de toile piquée et sans baleine, et que les dames mettent lorsqu'elles sont

en déshabillé! Voilà un joli corset, un corset bien propre (Trévoux, 1734) » — « Les femmes appellent « corset » un corps de juppe, garni de baleines, qui sert à leur soutenir la taille (Manuel » lexique, etc., par l'abbé Prévost, Paris, 1750).

LA MAISON FORTE.

— Dans une histoire de la Mode en France, M. de La Bédollière dit : « Montaigne nous apprend que les dames de la cour, quand elles n'avaient pas de corps de baleine, se serraient la taille avec des éclisses de bois. Il dit aussi : Les *fringantes* du temps de Louis XI... eurent des corsets de soie séparés de la jupe »... Il cite également le *Dialogue des deux amoureux*, de Clément Marot, composé en 1514. L'un d'eux décrit en ces termes le costume de sa maîtresse :

Elle vous avoit un corset
D'un fin bleu lassé d'un lasset
Jaune, qu'elle avait fait exprès...

Renvoyons à Littré, qui cite deux textes de Joinville et de Machaut, prouvant que l'usage du corset date de loin. On a écrit *Corpset*.

E.-G. P.

— Certes, l'usage des corsets est antérieur au XVII^e siècle. Dès le milieu du XV^e, les femmes *ajustaient leurs gorges* à l'aide de bandes de toile, d'après ce passage que Martin Franc prête à Malebouche, dans « le Champion des Dames » :

Ne vois-tu comme leurs fronts tendent?
Visages et poitrines paindent,
Dressent leurs mamelles qui pendent,
Ou à l'advantage se ceindent.....

Cette espèce de ceinture était la première forme du vêtement que nous appelons aujourd'hui *corset*, mais qui auparavant porta les noms de *corps à baleine* et de *corps piqué*. En effet, au siècle suivant, à la cour de Henri II, les Florentines qui avaient accompagné Catherine de Médicis introduisirent l'usage du *corps à baleine*, que leur reproche Jean Bodin, dans sa « Méthode pour l'Histoire. » Peu après, sous Charles IX, sous Henri III, les femmes employèrent pour obtenir fine taille un appareil, appelé *corps piqué*, avec une baleine cousue sur le devant; mais il ne devait pas son maintien uniquement à une baleine, d'après ce passage de Montaigne : « Pour faire un corps bien espagnolé, quelle « gehenne les femmes ne souffrent-elles « pas, guindées et sanglées avec de grosses « coches sur les costes, jusques à la chair « vive? Oui, quelquefois à en mourir. » Et Ambroise Paré dit qu'il a vu « leurs « costes chevauchant les unes par-dessus « les autres. » Vinrent ensuite les *ajusteurs de gorges* dont parle Furetière, et plus tard, au XVII^e siècle, un illustre *modiste*, Beaulard, qui agençait si bien avec le jupon les corsets qu'il fabriquait, que, par un double mécanisme, on dissimulait les grossesses et on rendait à la taille une partie de la mince souplesse que l'embonpoint avait pu lui faire perdre. On sait combien J. J. Rousseau et Buffon s'efforcèrent de réagir contre cette mode absurde. Enfin, en 1770, un auteur peu connu, Bonnaud, résuma toutes les raisons données par les maîtres en publiant l'ouvrage suivant : « Dégradation de l'espèce hu« maine par l'usage des corps à baleines, « etc. » Par suite, les plus sages d'entre les mères adoptèrent pour leurs filles l'usage des corsets de basin, qui n'avaient qu'un buste pour armature.

Aujourd'hui.... mais ce serait m'écarter de la question : *Cæstus artemque repono.*

A. D.

—

**Montparnasse** (XIV, 197). — Dans le Dictionnaire des rues de Paris, de La Tynna (Paris, 1816), on lit, à l'article de la Rue du Mont Parnasse : Cette rue, ouverte vers 1776, est ainsi nommée parce qu'elle conduit à la butte du *Mont Parnasse*, dont on aperçoit encore un petit tertre. C'était sur ce *Mont Parnasse* parisien que s'assemblaient autrefois les écoliers des divers collèges, les jours de congé, et qu'ils chantaient leurs poésies, lisaient leurs ouvrages et s'amusaient à divers jeux.

E.-G. P.

—

**Un chiffre à expliquer** (XIV, 198). — Beaucoup de personnages ont employé dans leurs lettres des *S* barrées et pour en avoir l'explication je renverrai le questionneur à VII, 465, 546, 628, 692, 722; notamment à VIII, 15, et aussi aux *Bigarrures* de Tabourot Des Accords, chapitre II : « Des rébus de Picardie. »

A. D.

—

**Deus dedit** (XIV, 199).— L'auteur anonyme de l'ouvrage intitulé : Les Antiquités de la ville de Lyon..., était un Jésuite qui se nommait Dominique Colonia.

LA MAISON FORTE.

—

**Ecran et éventail plissé** (XIV, 199).— Rabelais, dans le chap. XLIII du IV^e livre de *Pantagruel*, parle d' « esvantoirs, de plumes, de papier, de toile », qui jusque-là n'étaient que des petits meubles d'intérieur, et qui devinrent alors, à la cour de François I, des objets de toilette et prirent le nom d'éventails, tout en conservant la forme raide des écrans. On les rangea au nombre des *convenances*, nom que l'on donnait aux jolis colifichets, pelotes, flacons, cachets, clefs, etc., portés à la ceinture, et que l'on prenait à la main pour se donner une contenance.

A la fin du XVI^e siècle, l'antique esvantoir fut remplacé par l'éventail pliant :

du moins la première description que j'en connaisse se trouve dans l'ouvrage satirique attribué par L'Estoile à Thomas Artus, sieur d'Embly : Description de l'Isle des Hermaphrodites : « Je vy qu'on luy mettoit « en la main un instrument qui s'estendoit « et se replioit en y donnant seulement un « coup de doigt, que nous appelons icy un « esvantail. Il estoit d'un vélin aussi déli- « catement découpé qu'il estoit possible, « avec de la dentelle à l'entour, de pareille « étoffe. Il estoit assez grand, car cela « debvoit servir comme d'un parasol pour « se conserver du hasle. »

Brantôme, de son côté, parle d'un éventail en nacre de perles, orné de brillants, donné en cadeau d'étrennes à Louise de Vaudemont, femme de Henri III, par sa belle-sœur, Marguerite de Valois, et qui avait coûté 1,200 écus (13,372 fr., valeur métallique).

D'abord objets de luxe, comme on le voit, Abraham Bosse en gravait sous Louis XIII, et au XVIIIe siècle, peints et décorés par Watteau et ses élèves, les éventails devinrent de véritables objets d'art. Les éventaillistes étaient à Paris, mais la découpure des bois qui y étaient employés se faisait à Méru, qui en a gardé la spécialité.

Quant à l'époque certaine de la provenance et de l'introduction en France de l'éventail plissé, je laisse à mieux informe que moi à résoudre la question. A. D.

— Littré cite un texte d'Amyot (Vie d'Antoine, d'après Plutarque) où il est question d'éventails, mais il n'est pas dit s'ils étaient plissés, et un texte de Belleau, qui n'est pas non plus explicite.

E.-G. P.

—

**Jamet** (XIV, 200). — D'après l'étude consacrée à Jamet le jeune par G. Mouravit et publiée dans *le Livre* (fév. 1881), il porta l'habit militaire à Luneville, d'où les surnoms de « Jamet de Lunéville », et de « Gendarme bibliophile ».

Doct. de P.

— ... Après ce consciencieux travail, qui rectifie l'appréciation fantaisiste de Ch. Nodier, nous aurons enfin un vrai Jamet.

A. D.

— En quittant M. de la Galaisière, son protecteur, il était entré chez les Gendarmes à Lunéville. Quintilius.

—

**J. B. Suard. Date de sa naissance** (XIV, 201). — Les « Essais de Mémoires sur M. Suard », écrits par sa veuve, imprimés par Didot en 1820 et non mis dans le commerce, disent formellement : « Jean-Baptiste-Antoine Suard est né, à Besançon, le 15 janvier 1734. » Les dictionnaires biographiques s'en sont rapportés, avec toute apparence de raison, à ce témoignage, qui ne pourrait être infirmé que par la production de l'extrait de baptême.

G. I.

— Perennès indique exactement cette naissance en la fixant au 16 janv. 1733, date qui, d'après la Biographie-Didot, a été vérifiée sur les registres de l'état civil.

A. D.

—

**Fabre d'Eglantine** (XIV, 201). — « A l'âge de trente ans, il vint se fixer à Paris, » dit M. A Vieillard. Biogr. Didot. — Fabre d'Eglantine étant né en 1755, c'est vers 1785 qu'il a dû venir à Paris.

La Maison Forte.

—

**Biographie des Dames de la cour et du faubourg Saint-Germain** (XIV, 202). — (Par Fr.-Eug. Garay de Monglave et E.-Constant Piton, non Pitou), disent Barbier et Quérard. — « Il faut une notice après le titre, qui, dit-on, n'existe que dans trois exemplaires. N° 4748 de : Le Bibliophile de Normandie, par A. Marinier (Fécamp), 31 juillet 1877. » — Il existe deux éditions différentes. — Je donne à la 1re 160 p. — La 2e édition a : les titres, 159 p. et une bibliographie de 6 p.

H. de l'Isle.

—

**Le Jeune Moraliste** (XIV, 202). — C'est Emile Deschamps (Bourges, 20 fév. 1791 ; Versailles, 22 avril 1871). Les articles, ainsi signés dans la Muse Française, ont été en 1826 réunis en un volume portant ce titre : *Le Jeune Moraliste du XIXe siècle*. Quoiqu'il occupât une place de sous-chef au ministère des finances, il fut un membre actif du Cénacle romantique. Malgré ses mérites, l'Académie lui préféra d'autres immortels. Il s'en vengea par cet aimable quatrain :

J'aime mieux — ce n'est faux-fuyant subtil —
Qu'on dise de moi, d'une voix amie :
« Pourquoi n'est-il pas de l'Académie? »
Que si l'on disait : « Comment en est-il? »

A. D.

—

**Emile Zola** (XIV, 203). — Il y a d'abord un écrivain qui a parlé de M. Zola plus que tous ses confrères réunis : c'est M. Zola lui-même. Ensuite, si on entrait dans le dépouillement des articles de journaux, on ne s'arrêterait pas. Je me contenterai donc de signaler, au courant de la plume : *M. Emile Zola et l'Assommoir* (Bruxelles, impr. A. Lefebvre, plaquette in-8 de 26 pages, tirée à 102 exempl., signée R... (Ranc), origine d'un ressentiment qui s'est révélé depuis avec quelque éclat ; un chapitre enthousiaste, mais bien curieux, des *Souvenirs de Paris et de Londres*, d'Edmond de Amicis, dont une traduction a paru chez Hachette ; une étude, en deux articles, sur *les Rougon-Macquart*, publiée il y a un an bientôt par M. Colani dans

la Nouvelle Revue. Un des disciples (Alexis ou Céard) est entré dans la voie des confidences, au *Voltaire*, du temps de la publication de *Nana* en feuilletons.

ASMODÉE.

—

**Trois publications bordelaises** (XIV, 203). — Si mes souvenirs sont exacts, *le Kaléidoscope* fut publié avant 1830 et fut même l'objet d'une vogue curieuse, grâce à l'esprit délié et ardent de Jacques Arago (frère du célèbre astronome) qui en était le rédacteur en chef. Sa verve satirique ne ménageait guère les gouvernants, et si Dame Censure s'avisait d'en suspendre les élans, le fougueux écrivain savait y suppléer en vidant ailleurs *le Fond du Sac ou les Rognures de la Censure* (in-8, 1827. Imprim. R. Laguillotière, Bordeaux). Je regrette de ne pouvoir rien dire de *l'Election* (politique). Quant à *la Sylphide* (petite feuille théâtrale), elle a dû naître et mourir, pour revivre et disparaître encore, si j'en juge par les publications qui se sont succédé, sous ce titre, en diverses périodes de 1830 à 1860, avec cette réserve que le libraire A. Duviella J^or (et non Devéria) devait en être l'éditeur le plus ancien. Pour ce qui touche au vœu du collabo E. L., il nous paraît très difficile d'émettre une opinion satisfaisante. Le vent de l'oubli a dispersé depuis longtemps les rares vestiges de ces feuilles éphémères! Il serait malaisé d'en réunir aujourd'hui des épaves!

(Bordeaux.) EGO E.-G.

## Trouvailles et Curiosités.

**Une maxime du duc Henri de Rohan.** — Le duc de Rohan (dans son ouvrage : « De l'intérest des Princes et Estats de la Chrestienté ») débute par ces lignes : « Les princes commandent aux peuples, « et l'intérest commande aux princes. La « connaissance de cet intérest est d'au« tant plus relevée par-dessus celle des « actions des princes, qu'eux-mesmes le « sont par-dessus les peuples. Le prince « se peut tromper, son conseil peut « estre corrompu, mais l'intérest seul ne « peut jamais manquer. Selon qu'il est « bien ou mal entendu, il fait vivre ou « mourir les Estats. »

Ce passage, s'il n'est pas ignoré, est peu connu, et comme il est également remarquable par la pensée et par l'expression, il m'a semblé intéressant de le remettre en lumière.

PH. R.

—

**Montreuil, « les Précieuses Ridicules » et le Sonnet d'Oronte.** — L'abbé de Montreuil est un des petits poètes du commencement du règne de Louis XIV, qui, avec l'abbé Cottin, avaient le plus, en prose et en vers, le ton précieux et que la fine comédie des *Précieuses Ridicules* n'avait pas corrigés. Dans des stances pour madame la S... de R...., il dit :

Entrant dedans votre maison,
On prend mon cœur, on me pille, on me vole;
M'ayant tout pris, on me met en prison
Et l'on m'ôte encor la parole!

Des vers, qu'il a insérés dans une lettre à M^lle L.... de S...., commencent ainsi :

Ho! Ho! je n'y prenois pas garde,
Cecy sent sa lettre d'amour.

Il est vrai que les Précieuses Ridicules sont de 1659, et que la lettre paraît avoir été écrite en 1660; mais le ton des vers et de la lettre annoncent un précieux.

Je n'ai pas besoin de faire ressortir la ressemblance de tout ceci avec le marquis de Mascarille. Dans une autre lettre à la même, l'abbé s'exprime ainsi : « Il y a deux « manières d'oster l'espérance à un amant: « la première en lui accordant ce qu'il « désire (car on n'espere plus ce que l'on « possède); la seconde, etc. » Les mots entre parenthèses ne sont-ils pas la même chose que la chute du Sonnet d'Oronte? *Le Misanthrope* est de 1666, et les œuvres de l'abbé de Montreuil, que j'ai sous les yeux, ont également paru en 1666; mais il en courait des copies manuscrites, bien qu'il recommande sans cesse à M^lle L.... de S.... de n'en pas laisser prendre. Coquetterie d'auteur, renouvelée de la coquetterie de Galathée : *Et se cupit ante videri*. Il serait curieux que le Sonnet d'Oronte fût de l'abbé de Montreuil; il est bien de son style et semblable à la plupart des pièces du recueil; mais je ne l'y ai pas trouvé. Il serait intéressant de comparer un de ses madrigaux, assez égrillard, avec le Songe d'un amant, de La Fontaine. Mais je n'en finirais pas si je voulais aller plus loin dans ces recherches.

E.-G. P.

—

**Robinson Crusoé et Defoe.** — Je trouve ici (XIV, 223) le titre du célèbre roman de Defoe écrit : *Crusoé*, et souvent on l'écrit, en France : *Crusoë*. L'accent aigu et le tréma sur l'e sont des fautes d'orthographe qui entraînent, de la part des lecteurs français, des fautes de prononciation. Les Anglais prononcent *Crusoe* comme *croosceau*, et les lettres *oe* se prononcent de la même façon dans Defoe, dans le nom du poète américain Edgar Allan, Poe (prononcez comme *Peau*), et dans une foule de mots anglais, tels que : *hoe, roe, toe, sloe, Joe*, etc.

UN ANGLAIS DES BATIGNOLLES.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :*

LA

# REVUE LYONNAISE

HISTOIRE, BIOGRAPHIE
LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS
SCIENCES

RECUEIL MENSUEL DE LYON ET DE LA RÉGION

***PARAISSANT PAR LIVRAISONS DE 80 PAGES DE TEXTE AU MOINS***

---

On souscrit dès à présent au Bureau du *Monde lyonnais*, 79, place des Jacobins, à Lyon.

Les Abonnements pour le dehors sont reçus chez les principaux Libraires de France et de l'Étranger, et dans les Bureaux de poste.

---

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LYON ET LA FRANCE, CORSE ET ALGÉRIE COMPRISES

Un an, **20** fr. — Six mois, **10** fr. — Trois mois, **5** fr.

ÉTRANGER. — PAYS COMPRIS DANS L'UNION POSTALE

(1re zone. — Europe entière, États-Unis, etc.)

Un an, **22** fr. — Six mois, **11** fr. — Trois mois, **5** fr. **50**

(2e zone. — Extrême Orient, Colonies, etc.)

Un an, **24** fr. — Six mois, **12** fr. — Trois mois, **6** fr.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION, AUX BUREAUX DU *Monde lyonnais*

**79, place des Jacobins, Lyon**

# HISTOIRE

DE

# L'IMPRIMERIE

PAR

**PAUL DUPONT**

Deux beaux volumes in-18 d'ensemble 1,100 pages. . . . 12 fr.

Cet ouvrage, un des plus intéressants et des plus curieux relativement à l'histoire du livre, doit trouver place dans toute collection bibliographique. Il est indispensable aux Bibliophiles, aux Libraires et aux Imprimeurs. Voici l'analyse des quinze chapitres dont il se compose :

I. Des moyens d'exprimer et de communiquer sa pensée avant et depuis l'invention de l'imprimerie. — II. Découverte de l'imprimerie. — III. L'imprimerie en France. — IV. L'imprimerie sous l'ancienne monarchie. — V. L'imprimerie pendant la Révolution, sous la République, le Consulat et l'Empire. — VI. L'imprimerie sous la monarchie constitutionnelle. — VII. L'imprimerie sous la République de 1848. — VIII. L'imprimerie dans les diverses contrées de la terre. — IX. De la profession d'imprimeur. — X. Des livres. — XI. Ouvrages périodiques. — XII. Librairie. — XIII. Des papiers. — XIV. Matériel et personnel typographiques. — XV. Lithographie et autres arts graphiques auxiliaires de la typographie.

8585. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8585

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez




Il se faut entr'aider.

XIVe année
No 311.

# L'Intermédiaire

25 Avril 1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 246, l. 1, *lisez : Planus* (non *Glanus*).

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carl de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (208 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) vient de paraître. Il est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

**Les quatre ou cinq abonnés qui nous ont, à ce sujet, communiqué leurs observations sont priés de lire et de méditer la réponse collective que leur fait le Directeur de notre feuille, en tête du Numéro 209.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire lisiblement (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre tel quel de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer minutieusement aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur feuillet séparé, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIV° Année.
N° 311.

Cherchez et vous trouverez.

QUISQUE SUUM — SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Avril 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français.)



## Questions.

**Un vers de Lucain.**— « Un des mots qui peignent le mieux le génie de César, c'est le vers de Lucain :

Nil actum credens quum quid superesset agendum. »

Ainsi dit l'évêque de Saint-Brieuc, dans le *Correspondant* du 10 mars. La citation est-elle exacte? P. Rr.

—

**La vraie Noblesse.**— Quel est donc l'auteur de ce quatrain sur la « Vraie *Noblesse* » que je viens de lire dans le Magasin Pittoresque (année 1880)?

Nul qui fait le bien n'est vilain.
Mais de vilainie est tout plain,
Le Noble qui laide vie meine.
Nul n'est vilain, s'il ne vilaine!

R. M.

—

**J'ai fait chanter mon rêve...** —

J'ai fait chanter mon rêve au vide de mon cœur.
Corneille.

Ce vers se trouve cité ainsi dans un roman anglais (la scène est en France) et attribué au grand tragique. Cependant il me semble porter un cachet de sentimentalité bien plus moderne, ou avoir une teinte de romantisme contemporain.

S'il est de Corneille, où se trouve-t-il?
T-t.

—

**Commère, il faut chauffer le lit...** — Je désirerais savoir de qui sont les deux vers suivants et d'où ils sont tirés :

Commère, il faut chauffer le lit,
N'entends-tu pas sonner minuit?

I. Cosinus.

—

**Nisard et Sainte-Beuve.** — A propos de ses belles « Etudes sur les Poètes latins de la Décadence », M. Désiré Nisard a écrit : « Sainte-Beuve, qui crut se reconnaître dans « un de nos latins, me rendit la monnaie de « ma pièce. Il découvrit, à la même pé« riode de la littérature romaine, un pré« tendu critique qu'il appela d'un nom « forgé avec le mien, et il en fit un portrait « que je pris la liberté de trouver plus laid « que moi ».

Je désirerais savoir dans lequel des écrivains latins étudiés par M. Nisard, Sainte-Beuve a cru se reconnaître, et surtout dans quel article, sous quel nom, il a fait, à son tour, la caricature de Nisard?

(Marseille.) J. A.

—

**Spiridion, de George Sand.**— Pourrait-on, en vue de l'étude du développement du génie de G. Sand, me dire comment son *Spiridion* fut jugé et apprécié lors de la publication?

Ce roman étrange, singulièrement profond et qu'un souffle religieux remplit d'un bout à l'autre, parut en 1839. On se rappellera peut-être quelle impression il produisit et quels furent les critiques qui l'analysèrent. Book-worm.

—

**Tailler des croupières.** — Je ne trouve rien de bien satisfaisant au sujet de l'origine de cette locution. Je ne pense pas en tailler (des croupières) à nos collabos, en leur demandant ce qu'ils en savent.
S. D.

—

**Faire au même.** — Quel est le sens exact et l'origine de cette locution employée par Balzac dans *le Ménage de garçon* : « Ce brigand-là *ferait* le diable *au même!* « Et ça passe pour un homme d'honneur! »
Ad. Dr.

—

**Nos favoris.** — Ce nom de « favoris » (substantif pluriel) que le sexe laid, et même le beau sexe, donne à cette partie de la barbe masculine qui va de l'oreille à la naissance du menton, peut-il être expliqué de façon raisonnable?

Une réponse logique ferait grand plaisir à T-t.

—

**Résolûment et irrésolument.**— Peut-on me dire pourquoi l'Académie, dans la nouv. édit. de son Dictionn., a supprimé l'accent circonflexe du mot « résolûment »? Il est

vrai que Littré avait appelé l'attention sur l'inconséquence qu'il y avait à écrire « irrésolument » et « résolûment ». Mais pourquoi ne pas rétablir plutôt l'accent dans « irrésolument »? Cet accent se retrouve dans « assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, incongrûment », tandis qu'il manque aussi dans « absolument » et « dans éperdument ».

(Hambourg.) Doct. A Fels.

**Chrestomathie.** — Est-ce en se soumettant à la loi tyrannique d'un abus généralement répandu que l'Académie a adopté la prononciation « chrestoma*cie* », comme « dans pharmacie » ? Doct. A. Fels.

**Câbliau.** — Dans la 7e édit. du Dictionn. de l'Académie, ce mot porte un accent circonflexe, qui manque dans la 6e et dans Littré. N'est-ce qu'une faute d'impression? C'est probable, puisque l'Académie renvoie à Cabillaud, qui n'a pas d'accent circonflexe? La Société des Correcteurs, dans son très utile livre « Changements orthographiques, etc. », ne fait pas mention de ce changement. Doct. A. Fels.

**Doctrinaires.** — « C'est ainsi qu'on appelait le petit groupe des hommes distingués qui reconnaissaient pour leur chef M. Royer-Collard, élevé dans un collège de prêtres doctrinaires ». Ainsi s'exprime madame Conrad de Witt, dans son livre sur M. Guizot, son père. Qu'étaient-ce que les prêtres doctrinaires? P. Rr.

**Chat noir, présage de bonheur.** — Dans certaines parties du Sud-Ouest de la France, le peuple regarde la présence, dans une maison, d'un chat entièrement noir comme une garantie de bonheur. Cette superstition se retrouve-t-elle dans d'autres provinces? Quelle pourrait être son origine? Quelques auteurs en ont-ils fait mention?

V. D.

**Réformation des officiers.** — Que voulait dire exactement cette expression, sous l'ancien régime? On voit sans cesse, dans les états de service des officiers de cette époque : « Il fut réformé à la paix ». — Mais, alors, je pense que l'Etat vous remboursait le prix de l'emploi que vous aviez acheté? Sur quelle base se fondait-on pour congédier tel ou tel officier plutôt que tel ou tel autre? Y avait-il des règles et des indemnités pour ces congés forcés? — D'autant, qu'une simple charge de cornette de cavalerie se payait assez cher. Leslie.

**Le célèbre Gouthière.** — Quelle est la date de la mort de Gouthière, le célèbre ciseleur? Etait-il orfèvre? Quelles sont ses principales œuvres? G. B.

**Fabre d'Eglantine.** — En quelle année fut-il comédien à Lyon? Je possède des preuves certaines de son séjour dans les troupes qui exploitaient les villes du nord de la France, mais je le perds de vue après 1781. Est-ce vers cette époque?

(Bruxelles.) F. Faber.

**Collot d'Herbois.** — Je viens de voir un portrait du célèbre Conventionnel, portant cette suscription : *Directeur du Spectacle de Genève*. Pourrait-on me dire en quelle année il eut la gestion de ce théâtre?

F. Faber.

**M. Gustave Lemoine.** — La 3e édit. du Dictionnaire des Contemporains donne l'année 1786 comme celle de sa naissance, mais la dernière édit. dit qu'il est né en 1802. Laquelle de ces dates est la vraie? Cet auteur dramatique est-il encore vivant?

Doct. Fels.

**Ouvrages de Louis Machon.** — Quelles sont les œuvres de Louis Machon, qui auraient été publiées, en outre des suivantes : 1° Discours ou Sermon apologétique en faveur des femmes, question nouvelle curieuse et non jamais soutenue (par L. Machon, archidiacre de Port et chanoine de Toul). Paris, Blaise, 1641, in-8 (6 ff. lim. et 115 p.). — 2° Les Entretiens d'un vrai chrétien durant la vie présente. Par Machon. Rouen, 1652, in-8. — 3° Observations véritables et désintéressées sur un écrit imprimé au Louvre, intitulé : « *Les Sentiments d'un fidèle sujet du Roi contre l'arrêt du Parlement du 29 déc.*, » par lesquelles l'autorité du Parlement et la justice de son arrêt contre le Mazarin est pleinement défendue, et l'imposteur qui le condamne entièrement réfuté, par un bon ecclésiastique, très fidèle sujet du Roi. 1re partie. Paris, 1652 (152 p.).

On serait tout disposé à acquérir les publications de Louis Machon, autres que celles qui viennent d'être indiquées.

A. C.

**De l'emploi de la langue française dans les arrêts rendus par les tribunaux.** — A quelle date a-t-on fait usage, en France, de la langue nationale dans la rédaction des arrêts rendus par les tribunaux?

P. Ipsonn.

**Guillaume Reboul et « la Cabale des Réformez ».** — Ce satirique, apostat nîmois, est-il réellement l'auteur de l'écrit intitulé : *La Cabale des Réformez, tirée nouvellement du puits de Démocrite*

(Montpellier, 1597, in-8; 1600, in-8; 1601, in-12)? La *France Protestante*, des frères Haag donne cette attribution comme douteuse, d'après Brunet sans doute. Mais dans la bibliographie de Reboul (loc. cit.) *l'Apologie sur la Cabale des Réformez* (Lyon, 1597, in-8; Montpellier, 1600, in-8; s. l. 1601, in-12), qu'on trouve presque toujours avec la première pièce, est nettement attribuée par Haag à Reboul.

En sait-on plus long aujourd'hui sur cette attribution? Ces deux pièces sont-elles assez rares pour rendre une reimpression intéressante? Elles en ont eu déjà une, dit-on, en 1841 (?). Où se procurer cette récente édition? R. S. V. P. Cz.

—

**Deux publications du XVI^e siècle à trouver.**— 1° *Daphnis et Chloé*, avec le *Débat de folie et d'amour*, accompagné de vers, par Mlle *des Roches* (l'héroïne de la célèbre Puce). Paris, 1578 (?). 2° *Déploration de Vénus sur la mort du bel Adonis*, suivie de plusieurs chansons, imprimé à Lyon, 1556. (Ne pas confondre avec l'impression de 1559.)

Dans quelle collection publique pourrait-on consulter ces deux volumes?

A. Cophose.

—

**Maximes de M^me de Souvée.** — On a pu lire naguère, dans une Revue italienne, l'intéressante découverte, faite dans la Bibliothèque Angelini, d'un livre français publié, en 1678, par Sébastien Mabre Cramoisy, le célèbre imprimeur du Louvre. Indépendamment des *Maximes de M^me de Souvée*, ce volume contient les « Pensées du Chanoine d'Ailly », avec une suite de précieuses notes marginales, émanant de Marie Christine de Suède. Pourrait-on nous dire ce qu'était M^me de Souvée, en quoi consistait sa célébrité, et quelle était la valeur de ses Maximes? Ego E.-G.

—

**Un livre sur le plâtre.**— Après avoir en vain exploré toutes les Bibliothèques publiques de Paris, et en particulier celles des Arts et Métiers, de l'École des Mines et des Ponts et Chaussées, je m'adresse à l'Intermédiaire, à lui qui doit savoir tout, puisqu'il est Légion. Me dira-t-il le titre exact d'un livre, traitant du plâtre, qui aurait passé en vente, il y a deux ou trois ans? Voici les renseignements que j'ai pu recueillir:

Richelot; titre inconnu, grand format in-12 ou pet. in-8, d'environ 146 p.; vers 1750. Grand merci au collaborateur qui pourra me donner des renseignements sur ce livret rare et curieux. Quand les ouvrages techniques donneront-ils la bibliographie des matières scientifiques qu'ils traitent?

V. D.

—

**Histoire des Conquêtes de Louis XV, par Dumortous.** — Le titre exact de cet ouvrage est: « Histoire des conquêtes de Louis XV, tant en Flandre que sur le Rhin, en Allemagne et en Italie, depuis 1744 jusqu'en 1748, par Dumortous (Paris, 1759, in-fol., fig.).

Je possède les figures en grande partie, mais je n'ai pas l'ouvrage. Je désirerais savoir le titre et le nombre des figures qu'il faut trouver réunies pour que l'ouvrage soit complet. Et aussi: si le texte est rare; si on peut se le procurer sans les figures, à un prix pas trop élevé. Monrepos.

—

**Les Mémoires de Barras.**— *L'Annuaire de la Société des Amis des Livres* (1880, p. 41) signale les *Mémoires* manuscrits de Barras, comme faisant partie des collections du vicomte Philippe de Saint-Albin (mort le 14 nov. 1876) et appartenant aujourd'hui à son jeune neveu, M. Marc Jubinal.

Ces Mémoires seront-ils publiés? Il serait fort désirable qu'ils vissent le jour, car ils pourraient jeter une vive clarté sur une époque, restée assez mal connue, de notre histoire nationale. Les documents abondent sur ce qui concerne la Révolution, depuis 1789 jusqu'à 1794; ils sont bien plus rares à l'égard de la période directoriale. F. A.

—

**Mémoires de Réal.**— Voulant promener le flambeau de l'histoire au milieu des événements obscurs de prairial 1799, Michelet dit, dans son *Histoire du XIX^e siècle*: « Nous attendions les Mémoires de Réal, « qui furent présentés, sur une épreuve « unique, au roi Louis-Philippe, si curieux « d'histoire contemporaine. »

J. Chanut, dans sa Notice sur Réal, ajoute: « Nous n'hésitons pas à dire, l'ayant su de bonne source, que Réal avait rédigé des Mémoires étendus et complets, sur sa vie politique pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire; et il s'y exprimait avec franchise sur plusieurs grands personnages, en donnant des pièces secrètes à l'appui; qu'après la Révolution de Juillet, le plus éminent de tous se préoccupa vivement de certaines révélations qui le touchaient de près, et que des propositions furent faites pour obtenir ces curieux Mémoires, où tant de choses étaient révélées. Un demi-million de francs fut le prix de la cession. Les *Indiscrétions*, parues depuis (1835), ne sont que les bribes des Mémoires originaux qu'on dit avoir été discrètement brûlés. »

Ces faits sont-ils rigoureusement exacts? sait-on ce qu'est devenu cet exemplaire unique, qui aurait été imprimé pour Louis-Philippe? A-t-il suivi le sort du manuscrit?

A. D.

—

**Bibliographie de Claude Tillier.** — On s'est occupé, l'an dernier, de ce vigoureux pamphlétaire de Clamecy, à l'occasion de l'inauguration de son buste dans le cimetière de Nevers. L'Intermédiaire a donné aussi quelques renseignements assez exacts sur l'auteur de *Mon oncle Benjamin*. Je voudrais maintenant un relevé, le plus complet possible, des articles, biographies, notices, etc., dont Claude Tillier a été le sujet, en France et à l'étranger surtout. Je connais déjà les études de MM. Félix Pyat, Emile Deschanel, Paul Cégrétin et Sigismond Schott. Je me souviens d'un article publié dans la *Tribune*, en 1877 ou 1878, par le docteur Turigny, député de la Nièvre. Pourrait-on m'indiquer les autres écrivains qui ont parlé de Tillier? Dans quels journaux, revues, livres ou brochures, et à quelle date en a-t-on parlé ?

PETIT-PAUL.

—

**Suppressions faites à la deuxième édition du « Roi chez la Reine. »** — J'ai entre les mains l'ouvrage d'Armand Baschet : « Le Roi chez la Reine, ou Histoire se« crète du mariage de Louis XIII et d'Anne « d'Autriche. Deuxième édition augmentée « d'un nombre important de curieux do« cuments. Paris, H. Plon, impr.-édit., « 1866. » — D'autre part, je trouve, dans le Catalogue de la librairie Rouquette (janv. 1881), cette annotation concernant un exemplaire du même ouvrage, mais de la première édition (Paris, Aubry, 1864). « Première édition, sans les suppressions qui existent dans la seconde. » — Y a-t-il eu réellement des suppressions faites à la deuxième édition, qui, dans ce cas, au lieu d'être augmentée, serait plutôt corrigée ou peut-être même expurgée? YOREL.

—

**Manuscrits sur les provinces.** — Existe-t-il un catalogue imprimé des manuscrits français, sur les provinces de France, conservés dans les Bibliothèques de Paris?

P. PONSIN.

—

**Chants à retrouver.** — Quelque collabo pourrait-il me donner le nom de l'éditeur des chants suivants, avec airs notés :

*C'est de la goguette*, chanson comique d'Em. Debraux;
*Dors, mon ange aux jolis yeux bleus*, romance d'A. de Latour;
*Du temps que la reine Berthe filait*, chansonnette de G. Lemoine;
*Jean le pecheur*, mélodie d'E. Borel.

Pourrait-on indiquer les noms de l'auteur et de l'éditeur de la chanson (avec air noté) dont le premier couplet commence ainsi :

Messieurs, je viens d'un concours agricole,
Et je suis encor tout surpris
De la façon dont prennent la parole
Les bêtes ayant eu des prix...

Mêmes indications sur ces quatre autres, dont je ne connais que les refrains :

1. Verse plein, verse encor,
Dans mon verre, à plein bord,
Ce nectar souverain,
Du raisin, le bon vin!

2. Viens, Tyrolienne, au sommet des montagnes,
Laisse à ton chien la garde du troupeau;
Viens te mêler aux jeux de nos compagnes
Et viens valser aux sons du chalumeau.

3. Vierge du ciel, souviens-toi du Calvaire,
Qui vit mourir ton fils, notre Seigneur,
Ah! prends pitié de ma douleur amère,
Pitié pour lui, pitié pour ma douleur!

4. Ils sont là-bas qui dorment sous la neige
Et le tambour ne les réveille plus!

(Sur l'air : *T'en souviens-tu?*)

UN VIEUX MÉNESTREL.

## Réponses.

**Les jolies coquilles** (II, 321, etc.; XIV, 79). — Pour faire suite à tant d'autres, ouvrez le volume : *La vérité sur l'essai de restauration monarchique*, par E. Daudet (Dentu, 1873), et vous lirez, page 174, cette phrase : « La Droite et le Centre droit, « n'admettant plus la possibilité d'un échec, « déclarèrent que tous les *pots* étaient « coupés derrière eux!! »

Le compositeur a « coupé dans le...*pot*. »

QUINTILIUS.

—

**Tavernicus** (III, 163; XIV, 37). — Si je n'ai pas répondu plus tôt à cette question, c'est que je pensais que Dicastès avait consulté Ducange et son continuateur Carpentier. Ce dernier donne de cette dignité la définition suivante : « Tavernica, Hun« garis, judicia dicuntur de liberarum ci« vitatum controversiis quæ remitti solent « ad personalem præfectum, qui *Magister* « *tavernicorum regalium* appellabatur. »

Il cite une charte de 1308, portant: Magnifico principi, famoso domino, domino Henrico, *magistro tavernicorum* serenissimi regis Ungariæ, illustri duci Sclavoniæ ... etc. A. D.

—

**Des laïques peuvent-ils être élus papes et cardinaux?** (III, 200, 310; XIV, 139.) — Oui, sans aucun doute. Au point de vue de la juridiction et de l'infaillibilité, le Pape est un homme unique au monde. Au point de vue du sacrement de l'Ordre, il n'est qu'un évêque. Quand saint Ambroise a été élu évêque de Milan, c'était un simple laïque, un préfet. — Dans le cas où un laïque serait élu pape, il recevrait, le lendemain de son élection, la tonsure et les

ordres mineurs ; le surlendemain, le sous-diaconat, puis, successivement, le diaconat et l'ordre de prêtrise; il serait enfin sacré évêque. Le tout durerait à peine une semaine. BRIEUX.

— Un laïque peut être élu pape, et l'histoire de l'Eglise en présente au moins deux exemples : Léon VIII, en 963, et Jean XIX, en 1024. Dès qu'il est élu canoniquement, le pape a, sans autre confirmation, autorité sur toute l'Eglise, quand même il ne serait que simple laïque. Il peut, dès ce moment, faire tous les actes relatifs à la *juridiction :* accorder des indulgences, canoniser, instituer des évêques, etc. Pour ce qui est des pouvoirs inhérents au *sacerdoce et à l'épiscopat*, il ne peut les exercer qu'après avoir été sacré, mais il peut recevoir tous les ordres le même jour. — La réponse me paraît moins facile en ce qui concerne le cardinalat. Pour être promu à cette dignité, il n'est pas obligatoire d'être évêque ou prêtre, mais je ne pense pas qu'un simple laïque puisse y être nommé. Une bulle de Sixte-Quint (1586?) exige que l'on soit dans les ordres mineurs depuis un an. Avant cette époque, on voulait que le nouveau dignitaire fût au moins diacre.

(Marseille.) J. A.

—

**Tant pis, tant mieux** (VII, 714; VIII, 27, 53).— Doucement! Boufflers ne serait-il pas lui-même un imitateur de ce conte? J'ai entendu, dans mon enfance, un vieillard le dire d'une façon bien différente, quoique la forme fût la même et que l'idée finale, qui en fait tout le prix, y fût parfaitement semblable. Le voici, tel qu'il le racontait, en patois de l'Auxois (Bourgogne). Je néglige le commencement, dont je ne me souviens pas bien : « En m'nant bouare not' couchon, y let noyé. — Ma tant pis.—Pas trop tant pis : en le repouachant, yet pris un grau poichon. — Ma tant mieux. — Pas trop tant mieux : en l'fesant cœure, yet mis l'feu et let mâjon. — Ma tant pis. — Nainni, pas tant pis : let fonne éto d'dans. »

J'écris ce patois exactement comme il se prononce, et on devine facilement que *let fonne*, c'est « la femme ». Je ne connais pas l'imitation faite par Colin d'Harleville, dont parle A. D. Mais si elle n'est pas conforme à ce qui précède, voici, à mon sens, comment devrait se poser la question : les moutons sont-ils les ancêtres du cochon et du poisson, et ceux-ci se sont-ils fallacieusement substitués aux bêtes à laine de Boufflers, le conte faisant son tour de France? ou le contraire a-t-il eu lieu?

RIBES.

—

**Comment se reproduisent les anguilles?** (IX, 552, 633, 692, 752.)— Question vieille de cinq ans, dont la solution vient d'être apportée à l'Académie des sciences par M. Robin (*Officiel* du 25 fév. 1881). — « M. Robin communique le résultat de ses recherches sur les anguilles mâles comparées aux femelles. L'existence de différences sexuelles dans l'anguille commune ne laisse aucune prise au doute, à quelque époque de l'année que l'examen soit fait. A de rares exceptions près, toutes les anguilles décrites sous le nom de variété pimpeneau ou pimperneau, des étangs et marais maritimes, sont des mâles. Dans un lot d'anguilles de Seine, ayant tous les caractères de l'espèce, l'une longue de 45 centim., comme la plupart des autres, était un mâle. L'abondance des pimpeneaux et leurs caractères tranchés peuvent même faire dire qu'il est peu d'espèces de poissons parmi lesquelles les caractères sexuels extérieurs soient aussi tranchés, pour le mâle comparativement à la femelle; seulement le mâle ne quitte le rivage des mers qu'à l'époque de la reproduction, pour gagner le fond, tandis que la femelle ne s'y rend et ne quitte les eaux douces que temporairement et à la même époque.

« La dissection des anguilles longues de 35 centim. ou environ fait saisir, au premier coup d'œil, en toute saison, si l'animal est mâle ou femelle. Mais l'époque de la descente des femelles vers la mer (novembre) montre que c'est en novembre et décembre que les caractères anatomiques différentiels doivent être étudiés. C'est à ce moment qu'existent les animalcules fécondants... Dans les Landes et autres parties du Midi, sans doute, la montée des alevins ayant lieu dès la seconde moitié de décembre, au lieu de mars comme dans la Manche, ces recherches devront être faites dès septembre ou octobre. Quant au retour des femelles de la mer aux eaux douces, il ne saurait être nié. M. Robin a reçu en effet des anguilles femelles prises en janvier et février dans l'Adour, à 40 kilomètres environ de la mer, dont la moitié avaient l'estomac rempli d'invertébrés absolument marins. »

Ainsi se trouve justifié ce que nous rapportions (IX, 633) sur ce qui se passe chaque année dans les marais de l'embouchure de la Seine, où les eaux sont saumâtres. C'est là que se fait la fécondation des anguilles, et c'est de là que part, en mars, la colonne serrée des alevins, anguilles grosses comme une aiguille, qui remontent le fleuve près de ses rives, et qui s'en vont peupler les eaux douces en communication avec lui.

Cela explique, en outre, pourquoi l'on n'a jamais trouvé dans ces eaux douces des anguilles ayant œufs ou laitance, puisque les mâles se tiennent dans la mer et que les femelles vont les y rejoindre à l'époque de la fécondation.

(Duclair.) ALF. D.

—

**« Périssent les colonies plutôt qu'un principe! »** (IX, 673, 759.) — A la séance du Sénat du 23 mars 1881, M. Laboulaye, intervenant dans la discussion du projet de loi portant création d'une Caisse d'épargne postale, commençait ainsi son discours :

« C'est une très belle chose que les principes; cependant, de même qu'il ne faut pas laisser périr les colonies par amour des principes, de même il me semble qu'en ce moment on sacrifie la femme par amour des principes qui devraient la protéger. » Il fut alors interrompu par cette phrase de M. Schœlcher : « On n'a jamais dit : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! » M. Schœlcher, qui s'est d'ailleurs borné à cette interruption, est en désaccord avec M. Louis Combes (un coreligionnaire politique, pourtant) qui, dans ses *Episodes et Curiosités révolutionnaires*, donne « l'origine vraie, la première « forme de ce mot fameux, dont on ne « peut contester la haute moralité. » D'après M. Louis Combes (p. 148), « dans la séance du 13 mai 1791 de l'Assemblée Constituante, répondant à ceux qui menaçaient la France du ressentiment des nobles d'outre-mer (les colons) et prédisaient qu'ils se sépareraient de la métropole si l'on ne maintenait dans sa rigueur la distinction des castes, Dupont (de Nemours), le modéré des modérés, concluait noblement : « Si toutefois cette scission devait avoir lieu, s'il fallait sacrifier l'intérêt ou la justice, *il vaudrait mieux sacrifier les colonies qu'un principe*. » La discussion continua..... Alors, Robespierre, emporté par une généreuse indignation, s'écria : « *Périssent les colonies!* s'il doit nous en coûter notre honneur, notre gloire, notre liberté! *Périssent les colonies!* si les colons veulent, par les menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts! » M. Louis Combes termine par cette réflexion : « On voit que le mot qui nous occupe s'est trouvé composé de deux mouvements oratoires, et qu'il appartient à Dupont (de Nemours) et à Robespierre. Condensé comme il l'est dans sa forme populaire, il n'en est devenu que plus saisissant et plus énergique. »

Edouard Fournier (*l'Esprit dans l'histoire*) ne met pas non plus en doute la réalité du *mot*; peut-on décidément le nier avec M. Schœlcher? J. Lt.

—

**Imprimerie de Balzac** (IX, 748). — J'ai gardé longtemps en bibliothèque un volume sorti de l'imprimerie H. de Balzac, et intitulé : *Proverbes romantiques*, par A. Romieu, — le Romieu du « Spectre rouge. » Il sera facile à nos « Balzaciens » de retrouver cet ouvrage ou d'en vérifier l'origine. PETIT-PAUL.

—

**Vénus en deuil** (XI, 351, 381, 503). — Je cueille ceci : « Nénuphar, s. m. Une fleur qui est tellement, tellement blanche, qu'on finit par comprendre, en la regardant, pourquoi les truffes sont noires. » (Diction. des Amoureux, par J. Noriac (Cairon). Paris, 1872, in-12, p. 198.)

LA MAISON FORTE.

—

**Le maréchal Bugeaud en ogre** (XII, 100, 150). — J'avais sa caricature (du *Charivari*) en sage-femme. Le duc d'Isly fut, avec les maréchaux Soult et Mouton, l'objet des attaques de la *Caricature* et du *Charivari*.

Bientôt les caricatures du commencement du règne de Louis-Philippe seront lettre morte. Un souvenir à Grandville, à Forest, à Traviès, à Benjamin, à Daumier et même à Decamps! A. B.

—

**Dame Justice à Aigues-Mortes, etc.** (XII, 671, 703; XIV, 233). — Et sur quoi était donc fondée la même « peine de mort » que nous retrouvons dans les lois des Hébreux (voyez plutôt Lévitique, chap. XX, versets 15 et 16)? Mᵉ Petit-Jean ne croit-il pas voir là un reste des nombreux emprunts inconscients faits aux « us et coustumes » de nos devanciers? T-T.

—

**De gendre à belle-mère** (XIII, 192; XIV, 173). — La note donnée par Brazier (et citée, XIV, 173) ne peut concerner Lachapelle; elle se rapporte à Ch. Ph. H. Ronsin, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, et exécuté le 24 mars 1794. Comment Brazier a-t-il pu se tromper et confondre ces deux noms? — Voyez, sur Ronsin, la France litt. de Quérard, et Barbier, Dict. des Anonymes.

LA MAISON FORTE.

**Qualification de comte du Consistoire** (XIII, 486, 540, 571). — Aux personnages précédemment cités, on peut ajouter Claude Expilly, président au parlement du Dauphiné, qualifié *Com. Cons.* sur 3 médailles à son effigie, portant les dates de 1626, 1630 et 1636. — Dans l'article du Bulletin de la Soc. d'Archéol. de la Drôme (1879, livr. 48), ce titre est traduit « Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat. » Claude Expilly fit lui-même son épitaphe pour l'église des religieuses de Sainte-Claire, de Grenoble, et il s'y qualifie *Interioris consistorii consiliarius*. On sait qu'il n'est pas question ici du consistoire au sens particulier du mot, mais qu'on doit prendre pour le mot latin *Consistorium* le sens le plus général, celui de Conseil, d'Assemblée. SERGE V.

—

**La finale « oz »** (XIII, 517; XIV, 144, 234). — J'en demande pardon au collabo

G. G., mais il y a bien des années que j'ai lu son anecdote dans un « Bourguignon salé » quelconque. Seulement, c'est à Dijon que se trouvait la « demoiselle ». Au fait, pourquoi ne conterais-je pas à mon tour l'histoire, telle qu'elle est restée présente à mon souvenir?

Donc, c'était à Dijon. Dans un salon où se trouvait une jeune fille aussi naïve que charmante, des étrangers s'extasiaient sur les merveilles architecturales qu'on leur avait fait admirer. Mais ils n'avaient vu que la ville; on leur vanta les environs; on leur cita Auxonne, *Montcuq*... A ce nom singulier, l'un des voyageurs interrompit la conversation pour demander quelques explications. On lui apprit qu'à Montcuq étaient situées toutes, ou du moins presque toutes, les fabriques de moutarde qui font la fortune du pays. « Bah! repartit l'interrupteur, mais alors cet endroit ne peut être intéressant à visiter que pour un épicier. — Et pour un touriste aussi, dit la jeune fille. — Vraiment, mademoiselle, et pourquoi? — Mais, monsieur, tout le monde ici vous le dira, Montcuq n'est qu'un trou, mais les environs sont charmants! » R. M.

—

**Ursellis, ville de Suisse** (XIII, 520, 623). — Mais plutôt de Belgique. Est-il bien certain que le volume cité (*Mundus imperiorum*, de Guido de Bruges) porte, à la suite du lieu d'impression : Ursellis, les mots : ville de Suisse? — Non, probablement; il serait presque permis d'affirmer le contraire. La forme latine *Ursellis* aurait dû amener à la suite : *Helvetiorum* ou *Helveticorum*, par analogie à la désignation si connue des éditions elzéviriennes : *Lugduni Batavorum*.

Le numéro 165 des Archives du Bibliophile, de Claudin, indique (art. 27402) un ouvrage peu connu, imprimé à Urselles, 1606. En voici le titre exact : *Equitis franci et adolescentulæ mulieris italæ practica artis amandi*, *auctore Hilario Drudone..... Ursellis, ex off. typogr. Corn. Sutorii*, 1606.

L'ouvrage cité plus haut portant la rubrique *Ursellis*, 1603, il s'agit évidemment du même lieu d'impression, qui me paraît devoir se rapporter à Ursel, petite ville des Pays-Bas, Flandre orientale. Il existe une autre localité du même nom : Ursel-le-Haut, bien moins importante, dans l'ancien duché de Nassau, à quelques kilomètres de Mayence et de Francfort-sur-le-Mein.

(Nîmes.) Ch. L.

—

**« La Reliure », poëme didactique** (XIII, 523, 597; XIV, 176). — Je puis affirmer (aujourd'hui 31 mars 1881) que M. Luigi Odorici vit encore à Dinan. Je tiens mon renseignement de deux personnes qui le connaissent parfaitement. Ellex Loisif.

— Je donne ma parole d'honneur à tous les Intermédiairistes incertains que M. Luigi Odorici existe encore à Dinan, et qu'il se porte pas mal.

Je souhaite que cet avis, absolument certain, termine la divergence d'opinions, sans qu'il soit besoin de produire un certificat de vie ou un acte de décès.

Leslie.

—

**Du Clystère à travers les âges** (XIII, 611, 661, 682; XIV, 49, 145). — Le collabo A. D. signale la réimpression de Lemonnyer, de Rouen. J'ai sous les yeux cette réimpression et l'original, c'est-à-dire les « Mémoires de l'Académie de la ville neuve de Nancy. » A la page 25 on trouve : *Physiques* [*Machines nouvelles*] *M. M.* (et non comme l'a imprimé Lemonnyer : *Eloge de la Seringue* [*Messieurs*).

L'avant-propos de Lemonnyer pèche aussi par inexactitude. Jamet avait connu les soi-disant Académiciens, et il est étonnant que, dans son recueil *merdeux*, *foireux et sentimental*, il n'ait pas fait quelques remarques sur les personnages dont il est question à la p. 1 de l'Avant-propos de la réimpression Lemonnyer.

J'ai indiqué, dans le *Portail des Sœurs Grises* (Journal de la Soc. d'Arch. Lorr., déc. 1880), la composition de cette amusante Académie. L'auteur de *la Machine nouvelle*, ou de *la Seringue*, est un avocat du nom de *Jean-Joseph Recouvreur* (et non *Lerecouvreur*, comme l'écrit Barbier). Les deux membres que ne signale pas celui-ci sont *Dominique Collin*, graveur du roi de Pologne, et *de Vidampierre*. Sauf ce dernier, les six autres membres habitaient la ville neuve, et tous dans le même quartier. — Ce qui a fait croire à Barbier qu'il n'y avait que *cinq* membres dans cette Académie, c'est que le premier volume ne donne que 5 points en six discours : Critique, Physique, Morale, Eloquence et Métaphysique, La rarissime suite donne encore deux discours, l'un du Doyen, et l'autre du Secrétaire perpétuel, celui-ci très concis, mais très satirique.

La date de 1757 ne me semble pas plus exacte que la rubrique : « A Cologne, chez Pierre Marteau. » Ces deux petits opuscules ont dû sortir des presses de Leclerc, imprimeur d'un grand nombre de marrons, après 1764. Ch. Courbe.

—

**Mesmes. Avecques. Régale. Petite oie à la royale** (XIII, 637). — Dans la remarquable préface qu'il a écrite pour la Grammaire historique de M. Brachet (Hetzel, éditeur), M. Littré consacre deux ou trois pages à l'examen de l'intéressante question posée par M. B., au sujet de l'*s* de : *mesmes*, *avecques*, *oncques*, *guères*, etc. La transcription de ces pages serait trop longue, et M. B. peut facilement s'y re-

porter, l'ouvrage étant très répandu. J'ajouterai seulement que l'explication, présentée modestement comme une conjecture par Littré, est la solution définitive du problème. ELDEPAL.

—

« **L'aze me quille!** » (XIII, 637, 686, 717.)— On lit, dans l'ouvrage intitulé : « Les Belles figures et drôleries de la Ligue, » le si curieux Recueil de l'Estoile, p. 216 : « Peinture allégorique sur un mur de Paris.—Au logis de Marc-Antoine, aux faux-bourgs St-Germain de Paris, fust trouvée peinte, contre une muraille, une femme monstrant sa nature descouverte, et un grand mulet auprès, qui avec son grand kast voulait monter dessus. Au dessus de la femme, y avoit escrit : *Madame de Montpensier*. Et au-dessus de l'aze : *Monsieur le Légat*.

« En aoust 1590. »

KETTY L'ARBALÈTE.

—

**Bibliothèque de G. Kastner** (XIII, 673). — La Bibliothèque de M. Kastner, si elle n'est pas transportée à Paris, se trouve probablement dans la propriété de sa veuve, Mme Kastner, à Strasbourg. Mme Kastner et son fils, inventeur d'un piano pyrophone, habitent Paris. Le catalogue de cette riche bibliothèque est resté inachevé; il a été commencé par M. Engelhard, avoué, attaché à cette bibliothèque et mort au commencement de la dernière décade.

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Une vignette d'après Sébastien Leclerc** (XIII, 703.) — Ce n'est pas d'après le graveur Sébastien Leclerc que Bacquoy a gravé la Demande des Gentils aux Juifs de leur communiquer l'Ecriture sainte. Bacquoy a travaillé d'après Jean Sébastien Leclerc, peintre d'histoire, fils du graveur. Leclerc fils est né à Paris en 1677, et est mort aux Gobelins en 1763. Elève de Bon Boulogne, il fut reçu à l'Académie royale de peinture le 23 août 1704, sur un tableau représentant la Purification d'Enée pour préparer sa Déification. Il a exposé en 1737, 1747 et 1751. On peut voir à Paris, à St-Germain des Prés, un grand tableau de lui, qui représente la mort de Saphire, femme d'Ananie, et au Louvre, l'esquisse terminée de ce même tableau (h. 0m92, larg. 0m74). On trouve, dans les livres du temps, de nombreux sujets gravés d'après ses tableaux ou ses dessins. E.-G. P.

—

**Famille de Marignanes** (XIII, 705, 754; XIV, 114).— La terre de Marignanes était située à quelques lieues d'Aix en Provence; c'était jadis un marquisat possédé au XVIIe siècle par une famille Couet. Mme de Sévigné mentionne assez fréquemment, dans sa Correspondance, Joseph-Gaspard Couet, marquis de Marignanes, qui fut premier consul d'Aix; il ne semble pas que sa noblesse fût très bonne (lettre du 13 juillet 1689) et sa grande fortune s'était fort dérangée (lettre du 17 juillet 1689).

CURIOSUS LUGD.

—

**Sur Claude Sanguin** (XIII, 707; XIV, 57). — Ma réponse sur Claude Sanguin a été empruntée au Diction. hist. de Chaudon, continué par Delandine et Prudhomme; je n'en sais pas plus. Quoique le mot *sire* existe dans Chaudon, le collabo Saint-Hélier a raison, il doit être supprimé du premier vers du placet adressé par Claude Sanguin à Louis XIV. Il n'y a, du reste, qu'à consulter la Bibliothèque française de l'abbé Goujet, t. XVII, p. 14.

P. PINSON.

—

**Le Voyage d'Espagne, livre anonyme à restituer à son véritable auteur** (XIII, 707).— Barbier dit : « (Par Arsens de Sommerdyck); reveu, corrigé et augmenté sur le manuscrit, avec une Relation de l'état et gouvernement de cette monarchie (par de Saint-Maurice), et une relation particulière de Madrid (par R.-A. Bonnecase). Cologne, P. Marteau (Hollande), 1666, 1667, in-12. » Barbier et Brunet ne connaissaient point le prénom et le nom de Saint-Maurice, qui se nommait réellement Antoine de Brunel, seigneur de Saint-Maurice, en Dauphiné. (Interm., XIII, 707).— Quel Saint-Maurice?... Il y en a quatre dans le Dauphiné...

LA MAISON FORTE.

—

**Corrigenda du Dictionnaire de l'Académie** (XIII, 711).— 1° « Selon » y est qualifié de préposition; suivent deux exemples de « selon que, » montrant que c'est certainement une conjonction.— 2° « Le tribunal a décidé que la donation était nulle » est donné (t. I, p. 476, *c*) pour montrer l'emploi du verbe « décider » comme neutre; mais la phrase commençant par « que, » n'a-t-elle pas la valeur d'un accusatif? — 3° L'Académie place « arrêter quelque chose » et « arrêter que... » l'un à côté de l'autre (t. I, 103, *a*). — 4° Par contre, « Ruminer » n'est mentionné que comme verbe actif, tandis que, parmi les exemples, on trouve : « ruminer sur », qui est un verbe neutre, et, « après avoir bien ruminé, » où le verbe est absolu.

Dr A. FELS.

—

**Courtot de Cissey et Courtin de Cissé** (XIII, 727, 759). — L'édition de Vapereau où j'ai relevé CourtET de Cissey, pour Courtot de Cissey, date de 1870. C'est la

seule qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, où je l'ai consultée. Encore me fut-il affirmé, au bureau, que cette édition était la plus récente. — Quant au rapprochement résultant des noms presque semblables du poète du XVI$^{e}$ siècle, *Courtin de Cissé*, et du général *Courtot de Cissey*, comme si ces deux personnages devaient appartenir à la même famille, je me bornais à émettre une hypothèse, dans l'espoir, heureusement réalisé, que de savants chercheurs suivraient la question.

PAUL D'ESTÉ.

—

**Deux Odes de M. V. Hugo** (XIII, 731; XIV, 115). — Rectifions! Frappons-nous le creux de l'estomac! Nous avons (par deux fois!) induit nos amis en erreur. Hélas! On a mal lu mon indication des *Nouvelles Odes*. Mon édition est, comme toutes les autres hugophiles, *in*-18 et non *in*-8. — De plus, j'ai transcrit « baptême » pour « naissance. » Je me couvre la tête de cendres! C'est la semaine. PH. B.

—

**Une abréviation anglaise** (XIII, 731; XIV, 58). — *Ain't* est régulièrement l'abréviation de *are not*, pris dans le sens interrogatif et négatif. On dit aussi : *aren't*. Dans la phrase citée, il est l'équivalent populaire de *isn't* (le pluriel pour le singulier). *Ain't* s'emploie aussi pour la première personne du singulier : *am not*, concurremment avec *an't*, qui se prononce de même, mais qui est réputé moins correct.

DICASTÈS.

— Ne serait-ce pas plutôt « abréviation américaine » ou « yankee » qu'il faudrait dire, surtout en citant Mark Twain? J'habite les Etats-Unis depuis longtemps et j'y ai remarqué, dès le premier jour, cette *contraction* étrange, que je n'avais pas observée en Angleterre. J'ai interrogé vainement pour en connaître l'origine. L'explication qui m'a paru la plus intelligente est celle-ci : « *ain't it*, abréviation généralement adoptée pour *is it not*, est peut-être une double abréviation du singulier et du pluriel réunis, c'est-à-dire de *is it not* et de *are they not*, où l'on retrouve effectivement les deux premières lettres du verbe *a* et *i*, de *are* et de *is*, avec la première et la dernière lettre de la négation *not* : = *ain't*.

L'explication en vaut une autre et pourrait bien être la bonne, *ain't?*

(New-York.) C. J. B.

—

**Thomas de la Marche-Nonette** (XIII, 735). — Pour aider notre confrère « La Tour-la-Bas » dans ses recherches, je lui signale : 1° le remarquable ouvrage de M. Siméon Luce, « Hist. de Bertrand du Guesclin et de son époque », où il trouvera, p. 496, cette note : « Thomas de la « Marche, chevalier de la maison de Lu« signan, qui était, en 1358, au service du « Régent, avec le titre de conseiller du « Roi. » — 2° Un document conservé aux Archives Nationales (JJ. 80, n° 135), par lequel le Roi accorde, en nov. 1350, à ce seigneur le droit de porter les armes des comtes de la Marche.

Avis donc à ceux de nos collaborateurs qui pourraient élucider cette question en se reportant aux histoires ou généalogies de la maison de Lusignan. A. V.

—

**Pianiste** (XIV, 3, 60). — *Pian* est un mot espagnol que l'on doit prononcer *piann*. Salva le définit : « Nombre que se da en America al mal gálico ó bubas. » Bubas est synonyme de syphilis. Le mot *pian* a servi à former *castapian*, absent du Dictionnaire de Salva, mais très usité en France dans le sens de blennorrhagie.

RUOFF.

— Les Prussiens disent « la vénère ». Cet euphémisme est-il acceptable?

LA MAISON FORTE.

—

**Le Père Duchêne, de Vermersch** (XIV, 13). — J'ai trouvé, chez M. Pochet Deroche, les épreuves d'impression d'un numéro du *Père Duchêne* qui, je crois, n'a jamais paru. Elles sont tirées sur papier très étroit, à peu près moitié de la largeur du numéro tel qu'il paraissait. Ce numéro devait paraître le 22 ventôse (12 mars 1871), après la suspension du *Père Duchêne* par le général Vinoy avant la Commune. Voici comment il devait commencer :

Depuis avant-hier (20 ventôse) *le Père Duchêne* ne fait plus paraître sa feuille. — Le bon Bougre veut donner l'exemple de l'obéissance aux lois, quel qu'en soit le représentant ou l'exécuteur. — Il veut laisser à la Réaction la responsabilité des faits qui, dans la logique des choses, ne peuvent tarder à s'accomplir. Mais, bien qu'on lui ait supprimé sa feuille, bien qu'on lui ait enlevé le droit d'en fonder une autre, il a encore l'autorisation légale de dire, sans périodicité, son avis au Peuple, de temps en temps. — Il en profite aujourd'hui, parce qu'il s'élabore en ce moment, au Ministère de l'Intérieur, un projet de Décret relatif aux élections de la Commune, etc.

Voici la fin de ce numéro :

Aux urnes, patriotes! Aux urnes! Et vive le citoyen Blanqui, condamné à mort par les Jean Foutres et les traîtres! Vive la Révolution, dont il est le glorieux représentant! Vive la Commune, dont il sera le Chef et la Lumière!

*Déclaration.*

Conformément à l'Arrêté du général Vinoy, *le Père Duchêne* a cessé de paraître dès la si-

gnification de l'Arrêté. Et il ne paraîtra plus jusqu'à la levée de l'état de siège par l'Assemblée Nationale. Lui, qu'on a accusé de « prêcher la sédition et la désobéissance aux lois, de provoquer directement à l'insurrection et au pillage », déclare vouloir se conformer aux lois, quelle que soit leur rigueur et leur partialité. Il se contente d'en appeler au tribunal de l'Opinion publique. Après la levée de l'état de siège, il reparaîtra. Il ne restera pas pourtant inactif, et le peuple aura bientôt de ses nouvelles.

LE PÈRE DUCHÊNE.

Ce numéro ne contient pas les vers cités XIII, 749, et tirés de *la Liberté*. Si j'en crois un autographe de Vermersch, appartenant aussi à M. Pochet, ce numéro n'a pas dû paraître. Voici quelques extraits de cet autographe :

Paris, lundi (probablement le jour de l'entrée des troupes de Versailles).

Cher monsieur Vallée, *le Père Duchêne* est forcé de suspendre sa publication pour quelques jours peut-être, et peut-être pour quelques années. — Il n'y aura donc pas, de mon consentement du moins, de numéro demain matin.

Si nous sommes forcés de déguerpir, et si nous le pouvons, je m'arrangerai avec vous pour l'acquisition de ces clichés (clichés des 20 premiers numéros).

Il est bien entendu que vous suspendez, au reçu de cette lettre, toutes les réimpressions commencées des numéros antérieurs. Je vous serre la main bien cordialement, et au plus tôt possible. EUG. VERMERSCH.

G. P.

—

**Le texte grec du mot d'Apelles** (XIV, 33, 89, 118). — L'inépuisable Ed. Fournier dit, à ce propos, qu'on gâte le sens et l'esprit de ce mot en mettant presque toujours *ultra* au lieu de *supra*, comme l'a écrit Pline et comme écrit Annemundus. Erasme (Adagior. chil. I, cent. VI, 16) se tient à l'*ultra*. De même, in Erasm. Proverb. Epit. retract. ab. J. C. Messerschmid, Lips. 1758, p. 72; in Monosinii flor. Italic. ling. III, 124 et VII, 69, et presque partout, on donne l'adage avec *ultra*, au lieu de *supra*. Nulle part le texte grec n'avait de passages parallèles. A ceux qui ont été cités par Joc'h d'Indret et W. Platt, ajoutons :

Ἕκαστος δὲ κρίνει καλῶς ἃ γινώσκει, καὶ τούτων ἐστὶν ἀγαθὸς κρίτης· καθ' ἕκαστον ἄρα ὁ πεπαιδευμένος· ἁπλῶς δὲ, ὁ περὶ πᾶν πεπαιδευμένος.

(Aristot. *Moral.* I, 1.)

Συλλογίσαιτο γὰρ ἄν τις, ἐκ γενετῆς ὢν τυφλὸς, περὶ χρωμάτων.

(Arist. *Physic.* II, c. I, t. 6.)

*Cæcus non judicat de colore. Il ciero non giudica dei colori. Pesceth.* (Prov. ital. et lat. Vinet. MDCXI, f. v. ss.)

*Tanquam cæcus de coloribus. Seybold.* (Viridar. Parœmiar. lat.-germ., p. 594.)

*Nec sutor ultra crepidam, nec fabrum ultra malleum judicare debere.* (Monosin. flor. Ital. ling. III, p. 121, n. 124.)

*De arte non judicat nisi artifex.* (*Id.* VII, p. 216, n. 69.)

*Felices futuras artes si soli artifices de iis judicarent.* (*Fabius pictor apud Quintilian. P. Manutii, Adagia,* Ursell. MDCIII, p. 244, et *W. D. H. Suringar*, Erasm. over nederland. spreekwoord, etc. Utrecht, 1873, p. 260, avec l'observation : *sed quæ Quintiliani nomine citantur verba nondum potui reperire.*) Et voilà, en passant, une question pour les Intermédiairistes.

Annemundus sait-il aussi que le mot : *Nulla dies sine linea* vient d'Apelles ? Larousse donne cette version ; il m'est impossible à présent de confronter le texte plinien ; mais *P. Manutii, Adagia*, édit. cit. p. 165, et *Messerschmid, Erasm. Proverb.*, édit. cit. p. 283, citent de Pline, XXXV, 10, le mot *Nullam hodie lineam duxi*, avec le texte grec : τήμερον οὐδεμίαν γραμμὴν ἤγαγον, sans en donner la source. Et pour en finir : quelle est cette source ? et où trouve-t-on, pour la première version : *nulla dies sine linea ?*

(Milano.) NADIE.

—

**Lettres sur les Ecrivains français** (XIV, 40, 243). — Je ne crois pas qu'il existe de table à cette brochure (in-18 ou petit in-12, et non in-8, comme on l'a lu sur ma très indéchiffrable copie). Je n'en ai d'ailleurs point eu en main d'exemplaire autre que celui que m'a gracieusement, mais anonymement envoyé un de nos collaborateurs, que je ne puis donc remercier que sous son domino à initiales. Mais on me signale cette dédicace : « *A monsieur Emile Delrue d'Anvers, son compatriote et ami, V. V. E.* » M. Emile Delrue existait-il réellement ou à l'état de pseudonyme, comme Van Engelgon? Le fait ne vaut guère la peine d'être recherché. Ce que l'on peut supposer, c'est que le livre étant compromettant, les lettres ayant fait du bruit dans l'*Indépendant*, le M. Emile Delrue, vrai ou faux, demanda la suppression de cette page avant que le tirage fût mis en vente. PH. B.

—

« **Pas de lendemain,** » **par Philippe Burty** (XIV, 76, 248). — Je n'avais pas cru devoir répondre à la question, cette plaquette n'étant allée que dans un très petit nombre de mains. Mais il paraît qu'elle a passé l'eau et qu'elle a des amis à New-York. Je témoignerais d'une modestie trop ombrageuse en ne me présentant pas. — Cette Nouvelle ne contient rien de personnel, si ce n'est l'exposition de l'état d'âme d'un galant homme qui venait

d'avoir une explication toute loyale, et toute cordiale, avec une charmante jeune femme, actrice pleine de promesses, emportée, au début du siège, par une phtisie galopante. La promenade à cheval, le paysage auvergnat (si j'ai traversé le Mont-Dore, c'est au milieu d'une tourmente de neige aveuglante et glacante), tout est inventé. Elle a été écrite en une nuit, à Vichy, pour être lue aux hôtes du chalet du directeur des Eaux, homme hospitalier, vivant, mais excessif en tout, qui devint l'amant de Marie Cabel, déjà en ruines, et qui mourut fou. Au retour, je lus mon manuscrit à Sainte-Beuve, dans un des repos des crises qui l'emportèrent quelques semaines après. Il en fut content et voulut que ce fût imprimé : « C'est tout à l'envers du *Point de lendemain*, quoique les acteurs soient du même âge. Les vôtres sont bien de ce siècle-ci, où l'on est las de tout. » Il fixe ainsi le titre, et il accepte la dédicace « A l'auteur de Volupté. »

*M. C. J. B.* fait observer avec justesse que cette Nouvelle « tourne court et n'aboutit pas. » J'ai toujours pensé que de ces choses légères, il n'y a à esquisser que « ce qui précède. » Peindre « le moment? » La palette même du XVIIIe siècle s'y est alourdie. Quant à ce qui suit, — toujours plat, ou triste, ou extravagant, — les grands romanciers seuls en peuvent essayer le tableau compliqué.

PH. BURTY.

—

**L'adjectif « ancestral »** (XIV, 99, 211). — Dans son remarquable ouvrage (« Origine de l'homme et des sociétés. » Paris, V. Masson, **1870**), Mme Clémence Royer emploie fréquemment l'adjectif « ancestral » accolé aux mots « passions, type, souche. » Voir notamment pages 41, 153, 274, 390 et 425. Il a été employé antérieurement à 1870. C'est probablement dans la traduction des livres de Darwin qu'il a figuré pour la première fois. L'acquisition, d'ailleurs, paraît bonne.

ELDEPAL.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus ?** (XIV, 100, 156).— A Jersey, il y a, chaque jour, des excursions organisées par des loueurs de voitures, qui conduisent une centaine de personnes à la fois visiter les environs. Je me souviens, un jour, en arrivant aux Caves, endroit délicieux au bord de la mer, une dizaine de messieurs de notre excursion se sont déshabillés et se sont mis à l'eau tout nus, malgré la présence de nombreuses dames. D'ailleurs, j'ai un frère qui vient de passer un an à Brighton, et qui m'affirme le même fait; il s'est baigné lui-même ainsi, voyant les autres le faire.

BOOK-WORM.

— On a cité Francis Wey, disant qu'il a passé deux jours à Brighton, et que les gentlemen y vont à l'eau complètement nus. C'est vrai, mais à Douvres, à Folkstone, à Hastings, et, je pense, à Brighton aussi, on se baigne ainsi jusqu'à sept heures du matin, puis en bateau, au large. On ne se baigne pas ainsi dans la journée publiquement.

AN ENGLISHMAN.

—

**Etat civil avant 1790** (XIV, 103, 214). — En Lorraine, le Parlement avait ordonné que les doubles des registres fussent déposés au greffe des bailliages. Les lieutenants civils (présidents) devaient tous les ans examiner les actes, et ils écrivaient à la fin leurs observations. (Aujourd'hui, ce sont les procureurs de la République qui sont chargés de ce soin, et les observations sont envoyées par la poste.) Les registres des bailliages furent versés au greffe des tribunaux de la circonscription. Dès le XVIIe siècle, les doubles étaient déposés dans la province des Trois-Evêchés.

A. B.

—

**Sur A. Topffer, graveur à Genève** (XIV, 132). — Adam Topffer, le peintre, débuta par la gravure. Sa biographie a été écrite par Rigaud (Renseignements sur les beaux-arts à Genève) et de Montet (Dictionn. biographique des Genevois et des Vaudois), et son œuvre a été appréciée par Ch. Du Bois (Bibliothèque universelle de Genève, déc. 1856 et janv. 1857). Les gravures du Voyage de Coxe (et non *Colce*), qu'il n'a pas signées, ne paraissent pas être de lui à un ancien graveur à qui je les ai montrées.

PH. R.

*P. S.*— Un petit-fils de Topffer, M. Et. Duval, peintre, demeure au Petit-Saconnex, près Genève, et pourrait sans doute donner plus de renseignements.

—

**Victor Hugo et l'édition originale d'Hernani** (XIV, 194).— Mon exemplaire porte la rubrique : Paris, Mame et Delaunay-Vallée, libraires, rue Guénégaud, 25, 1830 (VIII, 154 p. La p. VIIIe n'est point chiffrée). — C. J. B. ne pourrait-il répondre à une question ainsi libellée par moi (IX, 518) : « *Hernani* »; *or, the honour of a* « *Castillan*. A Tragedy, from the french « of Victor Hugo. London : W. Sams, « Bookseller, to his Majesty. No. 1, St-« James's street, MDCCCXXX, in-8 de 3 f. « et 112 p. Le nom du traducteur? » — M. Ch. Asselineau indique les parodies suivantes : 1° Harnali...; 2° N. I. ni...; 3° Fanfan le troubadour... Je trouve, dans le n° 141 du Catalogue du libraire Bailleu : « 132. *Hernani*...; édition originale (de chez Mame), à la suite de laquelle on a joint : « Réflexions d'un infirmier de « l'hospice de la Pitié **sur le drame d'Her-**

« nani. Paris, 1830. » — Est-ce tout? « On peut ajouter au livre, dit M. Asselineau, une vignette représentant la dernière scène du drame, lithographiée par A. Devéria, etc. » Une autre vignette de L. Boulanger, n° 196 du Catalogue Amand. — Un dessin de Leger. Théâtre-Français. Hernani. — Est-ce bien tout?

H. DE L'ISLE.

—

**N'en pas mener large** (XIV, 195, 249). — Vous n'y êtes pas encore, je crois; vous indiquez seulement le sens. La véritable origine, la voici : Lorsqu'il s'agit de faire la moisson, les ouvriers sont échelonnés de distance en distance, et chacun mène ce que l'on appelle un sillon. Ordinairement, le plus fort est en tête, et les autres sont obligés de suivre. Cependant, si dans le nombre il s'en trouve qui sont jeunes ou faibles, on les autorise à prendre un sillon plus étroit pour suivre comme les autres.

« Ne pas en mener large » est donc un signe de faiblesse; tandis que le contraire est un signe de force.

INMOR.

— Cette expression (qu'il faut rectifier ainsi : Ne pas *emmener* large) nous est venue du langage des habitants de la campagne. Les travaux des champs se font presque toujours par *Gein* (voy. les Patois Lorrains, par L. Adam, p. 255), c'est-à-dire que les ouvriers, travaillant sur une même ligne, s'avancent à mesure que l'ouvrage se fait; alors les plus vigoureux *emmènent large*, dans le *gein*, et les plus faibles n'*emmènent pas large* la bande de terre façonnée.

J. F.

—

**La duchesse de Châtillon** (XIV, 196). — Oui, il éxiste un portrait d'elle, avec cette suscription: « Angélique-Yzabelle de Mont« morency, femme de Gaspard de Coligny, « seig^r de Chastillon. » Il est signé de Balthazar Montcornet. Il peut dater de 1650. La duchesse est représentée assise, de trois quarts; les mains croisées, la tête légèrement penchée à droite.

A la disposition du questionneur, s'il le désire.

G. BAPST.

— Il y a une vingtaine d'années, dans mes *Cours galantes*, à propos de cette manie des femmes du XVII^e siècle de se teindre les cheveux, lorsqu'elles n'étaient pas blondes, je citais notamment la duchesse de Châtillon, qui avait les cheveux « fort noirs », dit Bussy, quand, dans le portrait qu'elle a laissé d'elle-même et que l'on rencontre dans le *Recueil* de Segrais, ne pouvant se faire passer pour blonde, elle se déclare « châtain clair », et je signalais une peinture de l'aimable duchesse, qui la représentait avec une chevelure de cette nuance. Ce portrait doit se trouver au château de Châtillon-sur-Loing. A mon très grand regret, je ne l'ai pas vu, je ne peux donc l'assurer d'une façon absolue, bien que j'aie tout lieu de croire à la sincérité du renseignement. La vérification est aisée, en tout cas. Reste à savoir, pour la satisfaction du collabo, la date du portrait, et si la belle dame était encore alors duchesse de Châtillon, ce qui est probable, puisque c'est à Châtillon que la toile est restée et se conserve. Bussy-Rabutin, *Mémoires* (Charpentier), t. II, p. 372. — *Divers portraits* (1650), p. 223. — *Cours galantes* (1865), t. I, p. 245.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

—

**Guillotine à sept fenêtres** (XIV, 197). — Barère (non pas Barrère). « Quant aux phrases atroces qu'on se plaît, a-t-il écrit, de mauvaise foi évidente, à m'attribuer, je les ai démenties publiquement, soit à la tribune, soit dans ma défense à la Convention. Je n'ai jamais dit qu'on *battait monnaie sur la Révolution*... Quant aux expressions : *Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas*, elles ont été détournées de leur sens par mes ennemis; ce que je disais des calamités de la guerre, ils l'ont appliqué aux malheurs de la Révolution. » (CARNOT, Notice historique sur Barère, p. 17.)

Barère a prononcé ces paroles : « L'arbre « de la liberté, a dit un auteur ancien, « croît lorsqu'il est arrosé du sang de toute « espèce de tyrans. » (*Ibid.* p. 68.) Il n'en accepte pas la paternité; de qui sont-elles?

« Il me suffira, cependant, s'écrie-t-il « pour prouver son humanité, d'invoquer « dans Paris les nombreux individus dont « j'ai préservé la liberté et la vie; d'invo« quer l'opinion de mon département, où, « par mes soins et mon influence, il n'a « pas été versé une goutte de sang pendant « toute la Révolution. » (*Ibid.*, p. 16.) Et d'Agos? et de La Salle? Mais entre une guillotine à une fenêtre (*invenit Guillotin*), ne fonctionnant que deux fois à Tarbes, à l'insu de notre compatriote, et une *guillotine à sept fenêtres* (*perfecit Barère*), destinée, de par son initiative, à jouer incessamment dans la capitale et les départements, il y a si loin que la distance ne saurait être franchie par l'*Anacréon de la guillotine*.

J. DE LACU.

—

**Un chiffre à expliquer** (XIV, 198). — *S* barré signifie le plus souvent *fermesse*, fermeté. Sur la portée et les porteurs de ce chiffre, voir : RELIURE D'UN MONTAIGNE à l'*S* barré et à monogrammes : Réponse à une question de l'abbé L. Couture, par l'abbé Dulac (Paris, Rouveyre, 1880, in-8, 24 p. et planche).

J. DE LACU.

— Je n'ai pas sous la main, en ce moment, certaines pièces de famille et brevets

signés du Montmorency décapité en faveur du sieur Hercule de Bourcier, dit Saint-Aunez, seigneur de Pontaut et de Barre, gouverneur de la forteresse de Leucate, en Roussillon. Cette famille de Saint-Aunez avait ajouté, par obligation héréditaire, le titre de Barre ou Barry à son nom primordial (auquel, plus tard, Madame du Barry se rattacha par son époux Jean du Barry). Il ne m'étonnerait pas que la lettre *S* barré fût, en rébus, l'alpha et l'oméga de *Saint-Aunez-Barre*. Ce personnage paraissait entièrement inféodé à la cause du célèbre prince. Quant à expliquer la présence de ce chiffre répété dans les lettres du duc de Montmorency, je ne le saurais, faute de plus ample informé. Je donne l'indication telle quelle, sous bénéfice de recherches ultérieures.— Feuillet de Conches n'aurait-il pas traité ce point dans ses Causeries d'un Curieux? QUINTILIUS.

— Un *S* barré se trouve répété quatre fois autour des initiales HD, frappées sur le plat d'un volume que je possède et qui proviendrait de Gabrielle d'Estrées. J'ai interrogé à cet égard plusieurs héraldistes, qui m'ont répondu que ce chiffre était en effet indiqué comme étant sa marque, mais qu'on n'en a pas la preuve authentique.— Dernièrement, j'ai vu ce même chiffre frappé au centre d'une belle reliure ancienne, dans les compartiments de laquelle se trouvent, en plus, les chiffres bien connus de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

CARION.

— Rien de plus commun que l'*S* barré dans les lettres, manuscrits et reliures, de 1560 environ à 1640. Il est possible qu'on en ait fait parfois un rébus (fermesse) ou un monogramme; mais c'est la plupart du temps, même dans les lettres de Henri IV, une fioriture, un fion d'écriture, un remplissage de bout de ligne, un paraphe; et, sur les reliures ou les panneaux, un pur ornement. Il ne faut pas se creuser la tête à ce sujet et chercher midi à quatorze heures.

S. D.

—

**Marquis, nom de baptême** (XIV, 199). — On rencontre aussi le féminin, principalement sous la forme Marquesse. Ne parlons pas de Regina, Régine, ou Reine; prénom figurant dans le *Martyrologe*. Pierre de Marca (Hist. de Béarn) mentionne, p. 818, « Comteboo (Comes bonus) d'Anti »; p. 844, « Contebo d'Antin »; p. 414, « la Vicomtesse de Miramon nommée « Comitissa... Vicecomitissa de Mira- « mon, Comitissa nomine. » Comtesse, prénom, revient souvent à travers les généalogies de la Bigorre. En dehors des vocables nobiliaires, combien d'autres absents du Martyrologe ! J. DE LACU.

—

**Philoxène Boyer** (XIV, 201).— Je ne sais si la femme et les deux filles de Ph. Boyer, qui résident aujourd'hui à Essonnes (Seine-et-Oise), pourraient répondre à la question de T. C,; mais très probablement il obtiendrait satisfaction entière de Théodore de Banville qui, si mes souvenirs ne me trompent pas, a été un des meilleurs amis de Ph. Boyer et l'a entouré jusqu'au dernier moment de l'affection et des soins les plus dévoués. Sa veuve se nomme aujourd'hui Madame Pigeon.

ELDEPAL.

—

**Un incunable** (XIV, 202).— Hain, dans son *Repertorium bibliographicum*, indique deux éditions de cette oraison funèbre. La première commence par cette ligne : *Ludouici Imolensis ex ordine minor. theologie pfessoris, in fu-*; le bibliographe l'attribue à Steph. Planck, qui imprimait à Rome en 1479. La deuxième, dont la 1re ligne se termine par ces mots : *theologie pfes -*, est aussi de Rome. Une troisième édition, signalée par Panzer dans les *Annales typographici*, porte la date 1478, et est attribée à l'imprimeur Euchar. Silber, de Rome.

J. F.

—

**Trois publications Bordelaises** (XIV, 203, 255).—Heureux sommes-nous de pouvoir compléter aujourd'hui nos premiers renseignements sur la plus ancienne et la plus importante de ces publications, *le Kaleïdoscope*. Elle portait en sous-titre : *Journal de littérature, des modes et des théâtres*, commença le 10 sept. 1825 et vécut, sans interruption, jusqu'au 27 juin 1829, formant ainsi une collection de 14 vol. in-8. L'abonnement, qui était d'abord de 25 f. pour l'année, ne tarda pas à être porté à 30, sans que son mode de publication hebdomadaire ait guère varié jusqu'à la fin. C'est à partir du 9e vol. que la direction ajouta à son titre : *Redigé par M. J. Arago et quelques hommes de lettres*. Le fait est que ce recueil servit de tribune à une foule d'écrivains girondins, qui y consignaient leurs impressions sur les hommes et les choses : témoin des *Stances sur l'Indifférence*, par un homme dont le rôle politique absorba, plus tard, toutes les facultés littéraires et qui mérita cette apostrophe d'un satirique du temps :

Car Thémis est ta fille, et cette vierge austère
Resserre son bandeau pour ne pas voir son Père.

Un simple distique, tiré de l'Art poétique, servait d'épigraphe aux premières livraisons de cette Revue; mais, à dater du 3e vol., celle-ci fut remplacée par celle-là mieux adaptée à son esprit et aux difficultés de sa tâche : « Pourvu que je ne « parle en mes écrits, ni de l'autorité, ni « du culte, ni de la politique, ni de la mo-

« rale, ni des gens en place, ni des corps en « crédit, ni de personne qui tienne à « quelque chose, je puis tout imprimer « librement...... (FIGARO). »

Au reste, la saisie dont le *Kaleïdoscope* fut l'objet, dès le 6 nov. 1826, vint bientôt donner un démenti à cette devise. Il est vrai que les libertés que l'on prenait parfois dans sa mordante Chronique étaient bien de nature à attirer la foudre. En voici quelques échantillons : « On prétend que « la rue Vide-Gousset va changer de nom; « elle s'appellera désormais : *Rue Villèle.*» — « Pourquoi dites-vous toujours tant de « mal de notre premier ministre ? — Parce « que c'est *un voleur !!* » Une condamnation à un mois de prison et 300 francs d'amende s'ensuivit, et le Kaleïdoscope n'alla pas en appel. Le ton de la rédaction se modifia, et, après avoir jeté les premiers jalons de ses *Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde*, qui devaient absorber tout son temps, Jacques Arago se décida à suspendre une publication, qui a eu ses heures de prestige ou d'influence locale, mais qu'on chercherait vainement à tirer de l'oubli. EGO E.-G.

—

**Héro et Léandre** (XIV, 225). — Poème nouveau, traduit du grec (composé), avec note historique. Paris, Didot, 1801, grand in-4, papier vélin, figures en couleur de Debucourt. « Nous avons lieu de croire, disent MM. Charles Nodier et Paul Lacroix, que ce prétendu poème grec est du chevalier de Querelles (p. 183 et n° 1350 du Catalogue des livres rares...de M. Guilbert de Pixerécourt. Paris, Crozet, 1838, in-8). M. Olivier Barbier, plus affirmatif, dit : « Composé par le chevalier de Querelles. » — Il faut 1 front. et 8 estampes. L'exemplaire de M. E.-G. P. est-il du format in-fol.? — (Lire Quérard, au lieu de Quicherat.) LA MAISON FORTE.

—

**Gilbert ou le Poète malheureux** (XIV, 229). — Par M. l'abbé P...., curé du diocèse de Tours (l'abbé C. Pinard, chanoine honoraire et curé de Notre-Dame de Versailles). Tours, Mame (1840), in-12. Souvent réimprimé depuis. — C'est un roman. LA MAISON FORTE.

—

**Une « quinquemelle »** (XIV, 226). — A la vue de cette question, je me tiens pour interpellé directement. — Le mot ne m'est pas inconnu. En dehors de mes souvenirs d'enfance, j'ai une vague idée de l'avoir vu dans Rabelais; mais, n'en ayant pas le glossaire sous la main, je ne peux rien affirmer. Si A. Vingt est mieux fourni, il peut vérifier. — Cependant ce terme est employé à Bourg, par les femmes, à peu près avec le sens indiqué. Les femmes de Bourg ne l'ont pas emprunté à Rabelais, qu'elles ne lisent pas, étant fort peu bas-bleus; je croirais plutôt que c'est Rabelais qui le leur a emprunté par l'entremise de son ami Antoine de Saix, un Bressan de vieille souche.

Je faisais ces réflexions, jeudi saint, sur la place des Terreaux, vers une heure et demie, ne sachant trop à quoi employer mon après-midi, à moins de faire mes « stations, » lorsque la pensée me vint d'aller aux informations à Bourg même, auprès d'anciennes connaissances. Immédiatement je prends « la Ficelle » et j'arrive à la gare de la Croix-Rousse, juste à temps pour partir par la ligne des Dombes. Au bout d'une heure et demie employée à contempler les vastes horizons dombistes, j'étais arrivé à Bourg.

Je fis, d'abord, buisson creux. Enfin, je trouvai une cousine septuagénaire qui, m'ayant vu enfant, a gardé l'habitude de me tutoyer, sans que j'aie pris cette liberté avec elle, l'ayant appelée longtemps « ma tante. » Après l'échange des compliments d'usage, je lui posai la question d'A. Vingt.

« Une quinquemelle ! me répondit-elle, c'est une bécasse radoteuse. Veux-tu dire que j'en suis une?...

— Assurément non, ma cousine. Je veux seulement savoir ce que ce mot veut dire. Mais vous savez que je ne suis pas facile à contenter :

Pourquoi désigne-t-on par ce mot les bécasses radoteuses?

— Mais tu ne sais donc pas ce que c'est qu'une quinquemelle?

— Jamais je ne l'ai su.

— Ah ! les hommes sont tous comme ça ! Une quinquemelle est un pot de terre fêlé. Es-tu content?

— Tout à fait ! A Bourg, où l'on fabrique tant de poterie commune, elle ne coûte pas cher, et un pot fêlé n'est bon qu'à jeter.

— Comme tu y vas ! Mais si l'on ne peut pas mettre de l'eau dans une quinquemelle, on peut y mettre autre chose : des grains, des matières sèches, etc., qui s'y conservent fort bien. Le tout est de savoir ce que l'on peut confier à une quinquemelle, aussi bien en terre qu'en chair et en os.

— Ah ! je comprends maintenant pourquoi on trouve surtout des quinquemelles parmi les dévotes....

— Dis donc, toi ! tu veux me fâcher? Sache bien que l'on trouve des quinquemelles partout, — partout, te dis-je ! sans distinction de croyances ni d'opinions, et non seulement chez les femmes, mais encore chez les hommes, plus encore peut-être chez les hommes que chez les femmes ! »

J'eus quelque peine à calmer ma cousine. J'y parvins pourtant. Elle m'offrit

même de souper chez elle, mais quand elle m'eut dit qu'elle me ferait faire maigre, je m'empressai de refuser. A dix heures du soir j'étais à Lyon.

(Lyon, 15 avril.) G. G.

— On dit aussi *quinquinelle* et *quinquernelle* (Ménage, Dict. étym.). Le terme véritable est *quinquenelle*, de *quinquennalis*. Au propre, terme de cinq ans accordés à un débiteur (V. Ménage et Dict. univ. de Boiste et Nodier). Au figuré, ce mot a le sens de s'affaiblir, mollir, tomber en décadence. Une femme qu'on qualifie de « quinquenelle » est une femme arriérée, qui n'est pas au courant de la mode et du ton du moment, ce qui rentre bien dans la définition donnée par le collabo A. Vingt.

A. P.

—

**« La Bigarure »** (XIV, 230).— Cet ouvrage est resté inconnu aux auteurs de la « Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour, aux femmes, etc., » ils citent : « La Bigarrure, ou Gazette galante, hist., littér., satirique, sérieuse et badine. La Haye, 1750, 11 tomes in-12. » Cette Bigarrure fait-elle partie des vingt volumes cités par Ribès? LA MAISON FORTE.

—

**Mémoires de Goldoni** (XIV, 231). — ... A Paris, chez la veuve Duchesne, 1787, 3 vol. in-8. Portrait de Charles Goldoni, né à Venise en 1707, par C. N. Cochin, 1787, gravé par Le Beau. — Autre édition : ... précédée d'une notice sur la comédie italienne au XVI^e siècle, et sur Goldoni, par Moreau. Paris, Ponthieu, 1823, 2 vol. in-8. Voir, au Palais-Royal, chez le libraire Tresse.

LA MAISON FORTE.

—

**Almanach des prisons** (XIV, 231). — Il a paru quatre éditions la même année, dit Barbier. Il faut une suite, du même auteur (Coissin), intitulée : « Tableau des prisons « de Paris, sous le règne de Robespierre. « Pour faire suite à l'Almanach des Pri- « sons... — Second tableau... — Troisième « tableau... (et même Quatrième tableau, « au dire du rédacteur du 9e Catalogue de « la vente Techener, n° 11,214). Paris, « Michel, 1794-1795, 3 ou 4 vol. in-18. »

H. DE L'ISLE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Epitaphe du XVI^e siècle.**— Je viens de copier littéralement, sur le plat intérieur d'un *Justinien*, gr. in-fol., relié en bois, l'épitaphe suivante :

*Justine suis, soubz ceste lame,*
*Iadis chaste et jeune dame,*
*En mary tant infortunée,*
*Que de vice m'ha suspectée,*
*Et, près mon lict, paré d'honneur,*
*Auquel, vierge, avoit prins ma fleur,*
*En me baisant, trencha ma teste :*
*A grand tort, Dieu j'en atteste.*
*L'exemple monstre aux imbécilles*
*De ne marier à folz leurs filles.*
*Pr. Dec.* 1563.

L'écriture est bien du XVI^e siècle. Ces vers avaient frappé, sans doute, le propriétaire du *Justinien*, et il les avait écrits là pour les conserver. Le nom de *Justine* me semble singulier et peu usité au moyen âge. Qu'en semble à mes savants collabos?

A. NALIS.

—

**Une femme vendue à Londres, en 1679, à 4 sous la livre.** — Voici une lettre inédite de Locke, écrite en français à Nicolas Thoinard, d'Orléans, l'érudit du siècle dernier, sur lequel M. E. Charavay a publié une intéressante Notice, rédigée par lui d'après les notes de feu J. Ch. Brunet (Paris, 1867, broch. in-8). On y trouvera, entre autres curieux détails, le fait de la vente d'une femme, à 4 sous la livre, sur le marché de Londres, humoristiquement relaté et allégué par le sérieux philosophe de la vieille Angleterre.

*Benwells, à 10 mil de Londres,*
*6 juin* 1679.

Monsieur, Je me suis retiré à la campagne pour avoir la commodité de vous entretenir plus à loisir et de vous dire bien des choses, que l'embarras dans lequel je me trouvois à Londres me fit ometre, quand M. Romer s'en alla; dont la séparation même me mit aussi en désordre. Et premièrement, je vois bien, en lisant la vostre du 24^eme de may, que j'ay fait une grande faute, que je n'ay pas prié M. Romer de vous envoier les cartes que je lui rendais pour vous, par le messager de Callais, aussitost qu'il arriveroit dans cette ville-là, et j'ai bien de la confusion d'avoir manqué en la moindre circonstance de votre commission ; mais vous ne devez pas vous estonné si j'ay la mémoire, aussi bien que les autres facultés de mon âme, fort en désordre, puisque je suis éloigné de [ce] lui qui estoit accoustumé de nettoier mon esprit et d'y mettre toute choses en ordre. Il y a une autre chose, dont la sympathie et la conformité naturelle avec mon cœur me devoit avoir fait souvenir, c'est-à-dire le plomb. J'ay cherché à Londres partout de ce plomb coulé, dont vous m'aviez parlé ; mais je n'en puis rien trouver. Les gens de ce métier me disent qu'il y a du plomb de différentes duretés, et qu'ils connoissent le plus mol qui est chez nous, je vous prie de me [le] mander, afin que je vous envoie, et je ne doubte pas que je vous en trouverai à vostre gré.

J'oubliois aussi à vous marquer qu'on m'avoit dit qu'on n'imprime pas le Talmud à Cambridge, et celui qui le devoit traduire s'est brouillé avec l'Université de Cambridge et parti de là à Oxford. Quand j'aurai appris le détail de cette affaire, je vous le manderai tout au long. En attendant, je devois vous avoir marqué que, parlant de cette traduction du Talmud, avec M. Boile, il me dit que le Zoar estoit

nouvellement traduit en latin en Almagne, par un très habil homme, avec des notes qui expliquent l'ancien Cabala des Juifs. Il avoit oublié le nom de l'auteur, mais qu'il est présentement chancelier à quelqu'un des princes d'Almagne. On lui avoit envoyé un exemplaire de ce livre, qu'il appréhendoit fort estre perdu à la douane de Londres, où le maistre du vaisseau qui l'apporta l'avoit mis, d'où il ne le pouvoit pas encore retirer ni même le trouver. Si, par bonheur, M. Boyle trouve son livre, je vous en envoierai le titre exact; et si ce livre ne se vend pas, comme M. Boyle écrit, je vous envoierai le livre même que M. Boyle m'a promis de me prêter pour le vous envoïer, si vous le trouvez à propos. M. Soukwell vous baise les mains très humblement et il vous prie de m'envoïer l'histoire *De piscaturâ batenarum*, dont il me dit que vous avez fait des excellents mémoires que vous lui avez montrés. Il fallut [eût fallu] vous avoir dit cela dans ma lettre envoïée par M. Romer, et aussi la mesure de cet armoir, des trous pour les papiers, à ma façon, dont je vous donnai le dessin et dont je montrai l'archétype à M. Romer. C'est un carré, dont la longueur, du dedans en dedans, est 3400, et la profondeur 800 grys (1). Voicy bien des fautes que j'ai fait tout à la fois, et ce qui les augment encore beaucoup, c'est qu'elles sont commis contre une bonté qui les pardonnera. Je n'ai pas eu le temps encore pour aller à la Société Royale, si bien que je ne puis pas rien dire de ce qui se fait parmi nos vertuoses. En peu de temps, j'espère, je me réconcilerai avec les Muses, ou si la méchanceté de nos Européens ne permet pas qu'on mène une vie si humaine et si honeste en repos, me voici tout prest à vous accompagner à l'isle de Bourbon. Mais si vous pouvois vous contenter d'estre éloigner de ces méchants gens par le grand Océan, qui estoit le born à l'ambition et à l'avarice de nos aieule, sans passer la Ligne et vous establir aux Antipodes, où tout le corps de la terre soit comme un boulevard entre deux, nous irons à la Caroline, à une fort bonne isle là qu'on m'a fait l'honneur d'appeler de mon nom. C'est-là où vous serez empereur, parce que je puis vous répondre que tout ce qui s'appelle Loke est disposé à vous obéyr, et c'est-là où vous establierez un empire de repos et de lettres. Au fin, je souhaite (si vous faites quelque voïage) que vous allassiez plustôt avec M. Saint-Colombe qu'autre part, parce que j'espère qu'estant sur mer et dans la Manche, il vous prendra l'envie de mettre pié à terre à Riu ou à Dower, si bien que nous aurons la commodité de parler ensemble de cet affaire et de prendre nos mesures pour cet établissement-là. Il y a bien des autres raisons pourquoi je souhaite, avec empressement, l'honneur de vous voir en Angleterre, que vous sçaurez à votre arrivée. Entre autres, j'ai commandé pour vous une belle fille, pour estre vostre femme. N'aïez pas peur, n'y quittez pas le dessein de vostre voïage, comme fit nostre bon ami M. Bernier. La condition des hommes est beaucoup meilleure icy qu'en Ethiopie. Si elle ne vous agrée pas, après que vous l'aurez expérimentée quelque temps, vous la vendrez, et je crois à plus grand prix qu'un homme retira sa femme à Londres, la semaine passée, où il la venda pour quatre sous la livre. Je crois que la vostre vous rendra 5 ou 6 sous par livre, parce qu'elle est belle, jeune, bien tendre, et marchandise bien conditionnée pour cette espèce-là. Je vous prie d'amener avec vous M. Saint-Colombe, qui, je crois, iroit bien loing pour vous marié, et encore plus loing pour estre à ce marché où vous vendrez votre femme à tant par livre, comme j'ai veu vendre des porceaux à Montpellier. Faites-lui mes très humbles baisemains, je vous prie, et dites-lui s'il n'avoit pas une si excellente femme comme est la sienne, je le conseillerois de l'amener avec lui. Je ne sçai s'il faut parler de cela à nos abbés, parce qu'ils ne sont pas de cette sorte des abbés qui se meslent de cette sorte de trafique; et même on dit que MM. les abbés qui s'en meslent ont les femmes des autres à meilleur qu'à 4 sous par livre. Mais vos quatre abbés *non sunt vulgus abbatum*; on ne trouve rien de commun en aucun d'eux. Faites-moi la grâce de me continuer leur amitié et de les assurer de mes très humbles respects, et de l'estime toute particulière que j'ai pour leurs personnes et pour leur mérite.

Dans vostre retiral à Orléans, j'espère que vous achèverez les notes et tout ce qu'appartient à vostre *Harmonie (des Evangiles)*, pour estre bientost publié avec toute la perfection qu'un tel ouvrage mérite. Par la première, je vous manderai ce qu'on en dit icy. J'ay fait coudre ensemble un recueil de ces feuilles que vous m'avez donnés, pour les monstrer à quelques-uns des gens scavantes, parce que j'estime trop mon livre qui est parfait pour le laisser sortir d'entre mes mains.

Nous disons icy que c'est un méchant vent, [celui-là] qui n'apporte de bien à personne. Si le vent de Nord-Ouest ne faisoit pas à cet heure si froid icy, que je suis obligé de m'approcher du feu, vous seriez accablé d'une troisième page, avant que je vous dirois que je suis vostre très-humble et très-obéissant serviteur. J. L.

Cette lettre est autographe; elle a deux pages in-fol. pleines; adresse et petit cachet de cire rouge armorié. Elle fut écrite peu de temps après le retour d'un voyage de Locke en France. Se serait-on attendu à cette pointe d'esprit du grave auteur de l'*Essai sur l'entendement humain?*

DUGAST-MATIFEUX.

—

**Titus et la reine Hortense.**— Si la lettre du roi Louis (IX, 676) est d'une authenticité douteuse, la conduite de sa femme semble bien avoir été ce qu'il dit. Connaît-on l'auteur du sixain suivant, qui a prudemment agi en ne se nommant pas?

On blâme dans la reine Hortense
Ses goûts légers, son inconstance.
C'est se montrer bien rigoureux!
Elle a pris Titus pour modèle,
Et, tout comme lui, cette belle
Veut tous les jours faire un heureux!

Faut-il en conclure, avec les mauvaises langues, que le roi ait été, du chef de sa femme, coiffé à la Titus? A. D.

---

(1) C'était sans doute un secrétaire ou meuble à compartiments, qu'avait inventé Loke pour son usage.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

8647. — Paris Imp. de Ch. Noblet rue Cujas. 13. — 8647

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider.

XIVe année
No 312.

# L'Intermédiaire

10 Mai 1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

### SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 132, l. 29, *lisez* : Coxe (*non* Coke). — 175, l. 45, *lisez* : l'an (*non* l'on). — 278, l. 30, *lisez* : (et non *Coke*).

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carl de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

**Les quatre ou cinq abonnés qui nous ont, à ce sujet, communiqué leurs observations sont priés de lire et de méditer la réponse collective que leur a faite le Directeur de notre feuille, en tête du Numéro 309.**

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 312.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Mai 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Le Violon, fable de quatre vers.** — J'ai entendu citer, il y a bien longtemps, une charmante petite fable, dont le sujet et la morale sont contenus en quatre vers. — En voici le texte, autant qu'il m'en souvient :

Un jour, en tombant, se casse un violon ;
On le ramasse, on le recolle,
Et de mauvais il devient bon.
L'adversité souvent est une heureuse école.

Quel est l'auteur? Dans quel recueil se trouve cette fable? En connaîtrait-on d'autres aussi concises et qui la vaillent?

INMOR.

—

**Une traduction des Satires d'Horace.** — Dans ses *Mémoires sur les Grands Jours d'Auvergne* (Paris, Hachette, 1862, p. 80), Fléchier parle d'un nommé Begon, frère d'Annet Begon, trésorier de France à Riom et qui avait traduit les Satires d'Horace « en « vers françois, qui ne sont pas partout « jolis, mais qui sont bien tournés en « plusieurs endroits et qui rendent presque « toujours fort fidèlement le sens de l'au- « teur; enfin, il a bien du feu; mais il n'est « pas toujours réglé, et son esprit l'emporte « quelquefois un peu trop avant. » Cette traduction, que Fléchier a pu connaître manuscrite, a-t-elle été imprimée? Si oui, je désirerais beaucoup connaître la date, le lieu d'impression et le nom du libraire-éditeur.

E.-G. P.

—

**Les premières éditions de La Bruyère.** — Où pourrais-je trouver les *neuf* premières éditions que La Bruyère publia, à partir de 1688, de ses *Caractères* et qui aboutirent, par des retouches et additions successives, à l'édition courante que nous avons aujourd'hui? Les a-t-on dans le commerce, et serait-il facile d'en réunir la collection?

ANNEMUNDUS.

—

**Le « chirurgien de Voltaire. »** — On lit dans le n° 22 des *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins :

« Quant à ceux que nous appelons les



grands de la terre, et qui depuis six mois sont atteints de la maladie étrange et inouïe qui rapetissa le chirurgien de Voltaire, et le raccourcit de cinq pieds à la longueur de douze pouces... »

Quel est « ce chirurgien de Voltaire »? Est-ce un personnage d'un de ses romans ou d'un de ses contes?

M. P.

—

**Cancans.** — A quelle époque paraît donc, dans notre langue, ce mot du style familier? Je le trouve écrit *quanquan*, dans les Mémoires secrets de Bachaumont (1772-1785, passim). Quelle est la bonne orthographe?

Quand aurons-nous un Dictionnaire des variations de l'orthographe?

DOCT. BY.

—

**Couillon (professionnellement parlant).** — Dans le recensement de la population de Nancy, dressé en l'an IV (1796), je trouve indiqué : Jean Mariot, ancien couillon, âgé de 80 ans, et Anne Barthélemy, sa femme, agée de 75 ans.

Peut-on me dire, quelle était cette profession des *couillons*?

Ne serait-ce pas celle de châtreur, ou de *castreur*, en d'autres termes, coupeur de couilles?

CH. COURBE.

—

**« Capoute. »** — Ce fameux mot allemand, que l'on a entendu tant de fois en 1870 (Paris-Capoute), n'est-il pas un mot latin germanisé, avec sa prononciation normale? *Caput* (*capite damnare*)? Il faut se rappeler à ce propos, qu'en prononçant le latin à la française, nous prêtons à rire aux nations qui sont beaucoup plus près du vrai en prononçant l'*u* comme *ou*, par exemple, et qui ont toutes les peines du monde à articuler comme nous cette voyelle.

DOCT. BY.

—

**Lès ou lez.** — Quels sont le sens et l'étymologie de ce mot, écrit avec un *z* ou avec l'accent grave sur è, lorsqu'il unit deux noms de lieu, comme Villeneuve-lès-Avignon, Villette-lès-Dôle, etc.?

STRANGER.

—

**Signification passive de l'infinitif présent actif.** — Les grammairiens se sont-ils occupés d'analyser les phrases telles que les suivantes : « J'ai ouï *dire* à notre grand prince. » — « J'lai vu *porter* en terre par quatre-s-officiers ? » Je ne puis guère les expliquer qu'en admettant que l'infinitif actif a ici le sens passif. Il en est de même, et Littré le note, au mot *facile*, dans : « *facile à concevoir, dangereux à manier* », etc. On peut remarquer aussi que certains substantifs verbaux s'emploient également dans les deux sens : c'est ainsi qu'on dit également : « Je l'ai fait en vue de... » et « Le vaisseau est en vue. »

Qu'en pensent vos grammairiens?

Ph. R.

—

**La lèpre des pierres.** — Quelqu'un de nos « amis et frères » de la *Ruche* pourrait-il bien m'expliquer la maladie dont il s'agit : lèpre qui, du temps de Moïse, s'attaquait, paraît-il, aux pierres des maisons du pays de Canaan, maladie caractérisée, lèpre rongeante, incurable, puisque le seul remède était l'extraction des pierres atteintes, et enfin, démolition de la maison, si « l'amputation » n'arrêtait pas le fléau? Voyez donc dans les livres de Moïse, Lévitique, XIV, v. 34 à 49. — Ce *mal* existe-t-il encore en Orient ou ailleurs?

T-t.

—

**Le tombeau du roi Pépin.** — J'ai depuis longtemps, dans mes notes, le titre d'une brochure que je n'ai jamais pu me procurer: *Notice relative à la découverte d'un tombeau qu'on croit être celui du roi Pépin;* Paris, imp. Le Normant, 1818, in-8, 20 pp. et une planche; extrait des *Annales encyclopédiques*, novembre 1817. Un des correspondants de l'Intermédiaire qui posséderait cette brochure, ou à qui il serait possible de consulter les Ann. Encycl., pourrait-il dire : 1° où eut lieu la découverte de ce tombeau? 2° quel est l'auteur de cette notice? Je lui adresse à l'avance mes remerciements pour cette indication, qui me serait très utile dans un but bibliographique.

(Paris.) P. Lbe.

—

**De l'origine du mot Louvre.** — Pourquoi le nom de Louvre a-t-il été donné au palais commencé par Philippe-Auguste? Quelle est l'étymologie de ce mot?

P. Nipson.

—

**Cheminées à l'anglaise.** — Je trouve, dans la description d'une maison bâtie, en Guienne, pour Henri II, roi d'Angleterre : « Il y a quatre cheminées à l'anglaise qui sont tout à fait hardies. »

Quelles cheminées désignait-on donc ainsi?

J. A. D. V.

—

**Un passage de Commines sur Charles le Téméraire.** — Bacon, dans son Essai sur l'Amitié, le 27e de la collection, dit que Charles le Téméraire ne communiquait ses secrets à personne, et encore moins (*and least of all*) ceux qui le tourmentaient le plus, et que, dans ses derniers temps, cette réserve avait affaibli et ruiné son intelligence (*that closeness did impair and a little perish his understanding*). Or, je ne trouve dans Commines qu'une partie de cette assertion : « Après cela, fait grand bien de parler à quelque ami de ses privez, et hardiment plaindre ses douleurs, et n'avoir point de honte de monstrer sa douleur devant l'especial ami... ou bien faut prendre autre remède, par quelque exercice et labeur... et non point prendre le chemin que prit ledit Duc, de se cacher ou se tenir solitaire. » (Commines, Mémoires, livre V, chap. 5). Où se trouvent les autres choses que Bacon avance?

(Hambourg.) Dr A. Fels.

—

**Charles le Téméraire.** — On voit à Nancy, dans le faubourg St-Jean, une croix de pierre indiquant l'endroit où l'on croit que fut retrouvé le corps de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. On y lit cette inscription :

En l'an de l'Incarnation,
mil quatre cent septante-six,
veille de l'Apparution
fut le duc de Bourgogne occis;
et en bataille ici transis,
où croix suis mise pour mémoire... Etc.

(L'Apparution, c'est l'Epiphanie.)

Or, l'histoire nous apprend que Charles le Téméraire est tombé sous les armes victorieuses de René II, le 5 janvier 1477, et une autre inscription qu'on peut lire dans la grande rue Ville-Vieille, en face de la maison n° 15, porte également la date de 1477.

Comment explique-t-on cette différence dans les dates? Peuvent-elles être conciliées au moyen d'un raisonnement ou d'un fait quelconque? Ou y aurait-il eu erreur du graveur de l'inscription de la croix?

A. P.

—

**Un grelot de taille.** — J'ai découvert, à l'étalage d'un ferrailleur, un vieux grelot de bronze, remarquable par ses dimensions. Il mesure 39 centimètres de circonférence, et, quoique d'une décoration assez simple, porte, à la partie inférieure, sur ses deux faces, deux figures en relief: d'une part, un cheval au trot, de l'autre, un cheval qui rue. Quelque aimable correspondant de l'Intermédiaire pourrait-il me signaler des grelots analogues et me faire connaître l'usage auquel on les destinait?

P. P.

—

**Cardinal d'Ostie.** — L'abbaye de Mey-

mac possédait un obituaire, en vieux langage limousin, dans lequel on lisait: « Raynal Laporta, cardenal de Ostia, layset XX sols. »

Quel cardinal avait lieu de faire des libéralités à cette abbaye? A quelle époque vivait-il? Etait-il Français?

La Tour la Bas.

—

**Pierre Fournier, évêque de Périgueux.** — Pourrait-on me dire le lieu de la naissance de Pierre Fournier, évêque de Périgueux, nommé en 1651, et en même temps les causes de sa fin tragique? Quels étaient les noms de ses assassins?

A. V.

—

**Les Chevaliers de l'Anneau.** — « La « Congrégation, durant ces années de po« litique militante, avait vu son rôle gran« dir. De religieuse qu'elle était, elle de« venait ultra-royaliste, en acceptant dans « son sein les membres de la société secrète « qu'on appelait les *Chevaliers de l'An« neau.* » (Revue des Deux Mondes, 1er mars 1881, p. 135, article de M. Bardoux sur *le comte de Montlosier.*)

S'il y eut, à la fin de la Restauration, une société secrète royaliste, connue sous le nom de *Chevaliers de l'Anneau*, n'y eut-il pas aussi, et antérieurement, une affiliation bonapartiste qui avait également un anneau pour signe de reconnaissance?

Un de mes amis possède un anneau d'or, du genre des bagues chevalières, dont la partie la plus renflée, étant aplatie, forme une espèce de chaton où est gravé en lettres anglaises le mot: *Union.* L'intérieur de l'anneau porte ces mots, gravés de même: *Civis* * *Miles*, séparés par une étoile à cinq pointes. Cet anneau lui fut donné par son père, ancien brigand de la Loire, ami des Regnault de Saint-Jean d'Angély, et habitant la province lorsqu'il vint à Paris, il y a une trentaine d'années, comme une sorte de recommandation auprès des membres de cette famille, qu'il connaissait d'ailleurs depuis l'enfance.

Alf. D.

—

**Rue Trop-va-qui-dure.** — Dans un acte de procédure de l'an XIII se trouve indiquée une maison, « rue Trop-va-qui-dure». Sait-on quel nom porte de nos jours la rue qui a remplacé celle-là?

Karl Belton.

—

**Paméla Fitz-Gerald.** — « Les relations « de Barère avec la maison d'Orléans com« mencèrent, ainsi qu'il le raconte lui« même, pendant l'Assemblée Consti« tuante. Ces liaisons devinrent assez in« times pour que Barère fût prié d'accep« ter et acceptât en effet la tutelle d'une « jeune personne qui tenait de très près « aux d'Orléans. » (*Carnot*, Notice hist. sur Barère, p. 37.) D'une note de cette brochure (p. 78), il résulte que la pupille s'appelait, à une certaine époque, Paméla Fitz-Gerald. Peut-on préciser sa descendance, son mariage, la cause de ses malheurs, l'hôtel garni où la mort les acheva...?

J. de Lacu.

—

**Le lieutenant de gendarmerie Thiers.** — Que devint cet aimable sous-officier, le traître qui livra le colonel Caron en 1822? Nommé sous-lieutenant dans un régiment de chasseurs à cheval, ses collègues le prièrent de ne pas y rester. Il fut envoyé en Corse, comme officier de gendarmerie. En 1830, il fut maintenu dans son grade, grâce à son frère, Adolphe, immortalisé par le crayon de Grandville et par la libération de la France... avec nos millions.

L. Fr. Al. Thiers était-il marié? laissa-t-il postérité? La Revue d'Alsace a-t-elle fourni des renseignements exacts sur son compte?

A. B.

—

**Le graveur Laurence.** — L'histoire de la princesse de Lamballe, par M. de Lescure, contient une eau-forte représentant la prison de l'ancienne Force, signée: *Laurence.* Sait-on quel est le véritable nom de ce graveur qui, d'après M. de Lescure, « cache sous le modeste pseudonyme de Laurence, qu'il honore par des travaux artistiques... un nom plus aristocratique? »

Yorel.

—

**Un Bohême littéraire.** — A quel groupe, à quelle pléiade de Bohêmes appartenait Frédéric Dulamon, dont quelques journaux ont annoncé la mort, il y a quelque temps, en le citant comme un des survivants de cette jeunesse insouciante et lettrée qui jetait au vent du plaisir son esprit et sa verve? Venu à Paris de bonne heure, il s'était affilié à la rédaction de quelques journaux mondains, sans que son nom soit arrivé jusqu'à nous, avec la recommandation de quelque œuvre littéraire. A-t-il laissé derrière lui quelque chose qui soit digne d'attention?

Ego E.-G.

—

**Les Mémoires du marquis de Guiscard.** — Quelqu'un pourrait-il me dire si le marquis de Guiscard a publié plusieurs volumes de Mémoires?

Ce marquis révolutionnaire publia, en 1705, un volume dont voici le titre: « Mé« moires du marquis de Guiscard. — Dans « lesquels est contenu le récit des entre« prises qu'il a faites dans le Roiaume et « hors du Roiaume de France, pour le re« couvrement de la liberté de sa patrie. » Première partie: à Delft (à la Sphère), chez Frédéric Arnaud, MDCCV.

Cette première partie a-t-elle été suivie d'une seconde?

Le volume que je possède est un in-12 de 181 pages, qui se termine par ces mots : « Fin du récit de ma première entreprise « et de *la première partie* de ces Mé« moires. »

Le marquis de Guiscard étant mort le 28 mars 1711 chez le secrétaire d'Etat Saint-Jean, assassiné par ses juges, a-t-il publié des Memoires entre 1705 et 1711? Telle est la question que je pose aux collaborateurs bibliophiles de l'Intermédiaire. MISS BOOCKINETT.

—

**Les Mémoires de la baronne d'Oberkich.** — Je vois, de temps en temps, citer par des auteurs graves, sans restriction, les Mémoires de la baronne d'Oberkich (Charpentier, 2 vol., 1853), et je ne me rappelle pas en avoir vu attaquer de front ou suspecter même l'authenticité. Je sais bien qu'ils sont dédiés à Sa Majesté l'empereur Nicolas... Cela vous suffit-il, mes amis? Quant à moi, le doute m'est venu, en ayant eu quelque peu affaire. Je trouve, à ces récits anecdotiques, et même à l'abondance de certains détails alambiqués, un ton douceâtre et poncif, commun à tous les écrits de confidences factices. A cette impression très contestable, parce qu'elle est personnelle, mais qui peut être partagée par d'autres, s'ajoute une répugnance absolue à me laisser raconter, par exemple, en 1788, la prédiction de Cazotte par cette dame, encore bien qu'elle prétende, et même aussi parce qu'elle prétend la tenir de Laharpe. Outre ce, et pour ce qui est de mon petit domaine, où ce monde-là dit avoir passé, tout le voyage m'y paraît faux, raconté à des dates et dans des circonstances absolument fausses. Peut-on affirmer et démontrer sur d'autres chemins semblable mésaventure? C'est ma requête, et, si on le peut, qu'il soit fait exemple. Lever les masques des pseudonymes, — ceux de l'*Intermédiaire* exceptés, — même, si l'on veut, y compris ceux de l'*Intermédiaire*,—c'est un enseignement et une petite fête; mais il y a devoir et honneur à dénicher surtout les faux saints de notre grande chapelle historique. Me trompé-je ou non? Je demande qu'on m'instruise.

C'ENFST-ILTROP?

—

**Jeux d'esprit et de mémoire.**— Je possède un petit volume ainsi intitulé : *Jeux d'esprit et de mémoire*. Cologne, chez Frédéric le jeune, 1697, que Barbier attribue à M. le marquis de la Châtre.

Je ne l'ai encore vu cité nulle part, ni dans des catalogues de librairie, ni par des écrivains. Il est pourtant fort instructif et mérite d'être indiqué.

S'il était consulté, il est fort probable qu'il défraierait pour longtemps l'Intermédiaire.

Quelques collabos en ont-ils connaissance? CH. COURBE.

—

**La Quinzaine Angloise.** — « ..... Le divin Shakespear, que je suis disposé à vénérer bien sincèrement, quoi qu'en ait dit cet imbécile de M. de Voltaire, si victorieusement réfuté par l'admirable auteur de la Quinzaine Angloise à Paris .. » Ceci se trouve, page 129 d'un volume de mélanges politiques et littéraires dont le titre a été déchiré. Je demande quelques renseignements sur *la Quinzaine Angloise* et sur son « admirable auteur »? C'est sans doute un livre rare. T. C.

—

**Publications « per nozze ».** — *Le Livre* (févr. 1881), mentionnant la mort récente d'un bibliophile italien, P. Ferrato, ajoute : « Il avait publié beaucoup d'anciens textes « importants sous forme d'opuscules *per « nozze*, comme c'est l'usage en Italie. » Quel est ce genre de publications?

I. COSINUS.

—

**Manuscrits intéressant l'Auvergne.** — La belle collection de Manuscrits, Chartes et Diplômes, de M. Paul Lacroix, a été achetée, il y a environ quarante ans, par M. Alphonse Polin, libraire à Liège. Que sont devenues, depuis cette époque, les richesses qui la composaient? Le Catalogue signalait des pièces d'une importance capitale pour l'histoire d'Auvergne. Un Intermédiairiste serait vivement reconnaissant à qui lui enseignerait où il pourrait retrouver ces précieux documents.

A. V.

—

**Heures perdues, par M***.** — Paris, E. Maillet (de l'imprimerie de J. Claye), 1870, in-18, les titres, IV et 189 pages. Tirage à petit nombre. Le nom de l'auteur?

H. DE L'ISLE.

—

**Sur un « Fouquet »,** — éditeur des Œuvres de Chaulieu, d'après les manuscrits de l'auteur. A la Haye, et se trouve à Paris, chez Claude Bleuet, 1774. 2 vol. in-8. Quel est ce Fouquet qui a été oublié par les biographes? LA MAISON FORTE.

—

**Un annotateur du « Moyen de Parvenir ».** — A qui faut-il attribuer les notes qui accompagnent l'édition du « Moyen de Parvenir », publiée chez Garnier en 1878? L'avertissement qui précède l'ouvrage est signé : Ch. P. Ce sont probablement les initiales de l'auteur des notes.

YOREL.

—

**Un Sanchez femelle.** — « Sous la Bénédiction du Seigneur. Aux personnes mariées. Strasbourg, 1863, in-8 (librairie protestante Vomhoff). » L'auteur, s. v. p.?

L'EX-CARABINIER A PIED.

—

**Pièces de théâtre représentées et immédiatement interdites.** — Pourrait-on en indiquer quelques unes ? Ce serait un chapitre curieux de l'histoire de l'Art dramatique. Je crois que le *Roi s'amuse*, de Victor Hugo, et le *Mercadet*, de Balzac, n'ont été joués qu'une seule fois, l'autorité supérieure les ayant frappés de son veto.

(Toulouse.) F. B.

—

**Devises.** — Existe-t-il, en dehors du Dictionnaire des Devises, de MM. Chassant et Tausin (Paris, Dumoulin, 1878), un autre ouvrage sur le même sujet?

GABRIELLE.

—

**Les Amis des Livres.** — A propos des Mémoires de Barras, F. A. (XIV, 262) parle de l'Annuaire de la Société des Amis des livres. Quelle est cette Société? Où se procurer cet Annuaire? A. D.

—

**La Clef du Vicomte de Barjac.** — Qui de vous, chers collabos, aura la complaisance d'envoyer à l'Intermédiaire la Clef du Vicomte de Barjac (Interm., XIII, 117) que je ne puis trouver?

G. SAINT-HÉLIER.

## Réponses.

**Un quatrain de 1814** (II, 612, 699, 751; III, 84; IX, 746). — Alphonse Karr continue (t. III, p. 147, du *Livre de bord*, gr. in-18, Lévy, 1880), comme il l'a fait déjà dans ses *Grains de bon sens* du *Figaro* (jeudi, 21 sept. 1876), à attribuer à Victor Hugo la paternité du fameux quatrain :

Si le sang qui coula pour assouvir ta rage, etc.

Voir la version donnée par M. Dug. M. (Interm., III, 84.)

Il faut croire M. Alphonse Karr armé de bien bonnes raisons pour affirmer ainsi, à deux reprises, un pareil fait, quand surtout il le réimprime, tout au vif, dans son Livre de bord, — autrement dit, dans ses Mémoires, — qu'il rédige assurément avec un désir secret, et de se survivre à soi-même (l'auteur est de 1808), et de laisser pour plus tard, à ses petits-enfants, dans ce consciencieux examen de sa vie, un honnête et digne souvenir de lui.

ULRIC.

—

**Indicateur du Mercure de France** (V, 272, 480). — « Cette table si importante serait encore à faire après celle de M. Joannis Guigard, si elle n'était pas faite. Qu'on aille à la Bibliothèque impériale, on y trouvera, parmi les manuscrits du Supplém. franç. nº 2462, une *Table du Mercure de France,* qui satisfera largement à toutes les curiosités. » — Or, nous sommes allés, M. Guigard et moi, voir ce manuscrit; on nous a présenté un cahier très mince, contenant par années et par mois le *total des volumes publiés* par le Mercure : un livre de compte, rien de plus! En présence de cette inconcevable mystification, M. Guigard a pris l'engagement de compléter, avec l'aide du Ministère, une *Table du Mercure* qui *satisferait* cette fois largement à *toutes les curiosités.* V. D.

—

**Bigamie du duc de Berry** (VI, 442; VII, 110, 164; VIII, 527; XIII, 710, 741). — Erréca a employé un mot vif, quand il parle de calomnie; je l'engagerais à prendre d'abord connaissance de ma petite publication. J'ai lu les articles du *Télégraphe :* il faut une grande bonne volonté pour trouver la réfutation concluante. Pourrait-on savoir quel auteur s'est caché sous le pseudonyme de *Nullus?* Ces articles, comme tout ce qui a été écrit sur ce sujet, contiennent des faits vrais et des erreurs. L'authenticité du document, tiré des registres de l'état civil, que j'ai publié, n'est pas contestée et n'est pas contestable. Je produirai, par la suite, d'autres documents, tout aussi authentiques, qui convaincront les plus réfractaires. Du reste, le faubourg Saint-Germain tout entier peut attester les *faits* sur lesquels je produis pour la première fois un *document*, et il est à ma connaissance que le comte de Chambord a toujours, non seulement traité, mais reconnu, comme légitimes, Mmes de Charette et de Lucinge. On a voulu faire l'obscurité sur tout cela, depuis 1814; de là toutes les étrangetés de cette histoire. La raison d'Etat pèse encore de tout son poids, si bien que les Archives des Affaires étrangeres ont refusé de s'ouvrir pour moi, uniquement par cette raison.

NAUROY.

*P. S.* Pourrait-on indiquer le titre complet d'un journal l'*Abeille*, qui aurait parlé du mariage en 1830, et donner la date du numéro, ou des numéros où il en est question? N.

— La collection du Journal de l'Empire a été brûlée lors de l'incendie du Musée lorrain à Nancy, et je ne puis plus vérifier. Mais l'article demandé doit être dans le second semestre de 1813, ou dans les premiers mois de 1814, à moins qu'il ne soit dans les numéros des Cent-jours. Si les volumes n'avaient pas été détruits, je trouverais vite l'article. Du reste, le duc de Berry ne pouvait pas se marier sans le consentement du chef de sa Maison. Un

Français, à l'étranger, doit suivre les lois de son pays. Très souvent de semblables unions sont cassées, et les époux peuvent se remarier sans être traités de bigames.

A. B.

—

**Imprimeries particulières et clandestines** (VII, 337, 415, 445; XIV, 44, 109). — Les ouvrages sortis clandestinement de l'imprimerie de Malassis, d'Alençon, peuvent trouver leur place ici, ou bien parmi les ouvrages cités à l'article Imprimeries imaginaires (Interm., VII, VIII et IX). Je cite, au hasard : Histoire secrète de la Cour de Berlin (par Mirabeau), 1789, 2 vol. in-8 ; — les Jeux de l'Amour, contes en vers, par M. G.. R..... (G. Regnier, homme d'affaires à Averton, près d'Alençon). Paphos (Alençon) [chez Malassis, m'a dit M. Poulet-Malassis], 1785, in-12.

H. de l'Isle.

—

**Second voyage de Jacques le Fataliste** (VII, 657, et VIII, 49). — C'est la continuation et la fin des aventures de Jacques et de son maître; c'est un pastiche de Diderot. L'auteur, dans sa préface (signée P. L. C.), explique ainsi la donnée de son ouvrage : « Pardon, pardon, trois fois « pardon, si j'entreprends de continuer les « aventures de Jacques et de son maître! « Il était écrit de tous les temps que je « ferais cette folie-là : je ne puis m'opposer « à ma destinée ; et s'il est écrit aussi là-« haut que vous devez mourir en bâillant, « autant vaut-il que ce soit de mon ouvrage « que de celui d'un autre. »

J'ai sans doute sous les yeux l'exemplaire de l'auteur lui-même, car il porte, imprimées, comme *ex-libris*, les mêmes initiales que ci-dessus. Il avait probablement voulu exploiter la vogue du roman de Diderot, imprimé pour la première fois en l'an V (sur une copie envoyée à l'Institut par le prince Henri de Prusse), dont Naigeon avait donné une nouvelle édition en 1798; mais, hélas, hélas! trois fois hélas! il y manque la griffe du maître.

A. D.

—

**Lettre de M. le baron*** à Mme la marquise de***** (IX, 202). — Par l'abbé Coyer, comme je le supposais. M. Edmond de Goncourt dit : « Je ne connais rien, dans notre langue, d'une impertinence de style plus grand seigneur que sa « Lettre à une dame anglaise » qui, dans l'édition originale publiée séparément, porte le titre : « Lettre à une jeune dame nouvellement mariée. » (La Maison d'un Artiste. Paris, G. Charpentier, 1881, 2 vol. in-18, t. II, p. 11.)

H. de l'Isle.

—

**Quelques pseudonymes à découvrir** (XIII, 523; XIV, 113, 254). — Sur « Anticus », j'ai donné (XIII, 181) une indication que je crois pouvoir maintenir : « **Parisis**, » c'est M. Emile Blavet; « l'**Homme masqué**, » M. Emile Bergerat.

Asmodée.

—

**Infortiat dans Boileau et V. Hugo** (XIII, 695). — Collabo Asmodée, comment allez-vous chercher chez les commentateurs de Boileau une explication d'un terme de droit, surtout de droit romain? Ne savez-vous pas que ces commentateurs n'ont jamais dit que des sottises, et que c'est le droit surtout qui a le plus souffert de leurs imaginations ignorantes?

Je n'en veux pas d'autre preuve que cette explication du mot *Infortiat* qu'ils vous ont donnée. — Qu'est-ce que c'est que cette « partie intermédiaire » du Digeste, *restituée* après coup et venant *renforcer* les deux autres parties? Autant d'erreurs que de mots... Souffrez qu'avant d'aller plus avant, je rétablisse d'abord la vérité sur ce point.

Le Digeste, vous le savez, est une collection, par ordre des matières, d'extraits d'auteurs ayant écrit sur le droit, avant Justinien. Justinien, ou plutôt Tribonien, divisa d'abord cette collection en 50 livres, puis en 7. Lorsque le Digeste apparut en Europe, vers le XIIe siècle, les premiers glossateurs le divisèrent en trois parties, et cette division s'est conservée jusqu'à nos jours, — sans qu'on en sache bien le motif.

On appelait : 1° Digestum *Vetus*, la partie qui comprenait les livres 1 à 24 ; — 2° D. « *Infortiatum* », la partie qui commençait au 3e tit. du 24e lib., et finissait avec le lib. 38 ; — 3° D. *Novum*, la fin.

Cette division, vous le voyez, était purement extérieure et n'attaquait nullement les divisions intérieures du Digeste.

On attribue cette invention au jurisconsulte Bulgare, qui vivait au XIIe siècle. Il est probable que, lorsque les premiers glossateurs si féconds eurent commencé, comme dit Rabelais, à « broder de merde la belle robe d'or des loix, triumphante et prétieuse à merveilles » (liv. II, Pantagruel, ch. v), le Digeste se trouva trop compact, et qu'il fallut le diviser en trois portions pour le rendre maniable.

Ce nom d'*Infortiat* a été donné, dit le glossateur Albéric Gentilis, à cette *tranche* du Digeste, « parce que les matières qui s'y trouvaient comprises traitaient des successions et substitutions, aussi bien que d'autres matières importantes et d'un grand usage ». Enfin, par ses matières mêmes, « elle était celle qui produisait un plus gros revenu aux jurisconsultes. » Si donc l'*Infortiat* a jamais *renforcé* quelque chose, c'est simplement les honoraires des hommes de loi.

La division inventée par Bulgare fut

conservée parce qu'elle répondait à un besoin. Et, pendant les trois siècles qui s'écoulèrent avant la découverte de l'imprimerie, on se servit de cette division. Tous les manuscrits du Digeste qui nous sont parvenus sont tous *dépareillés*, ce qui prouve assez l'usage de cette division. Ainsi, vers le milieu du siècle dernier, la Bibliothèque du Roi comptait 43 *Infortiats* manuscrits, presque tous sur parchemin, et tous *in-folio*. (Il fallait bien de la place pour les gloses!)

Lorsque l'imprimerie apparut, elle ne changea rien à l'habitude prise. Elle fit même une plus large place aux gloses. Une des premières éditions du Digeste, celle de 1479, fut faite en *trois* vol. *in-folio*. 1485, 1489, 1498, 1499, etc., autant d'éditions en *trois* parties et *in-folio*. En 1509, seulement, apparut une édition *in-quarto*. Et depuis, jusqu'à la Révolution, les éditions in-folio alternèrent avec tous les autres formats, mais plus répétées. Un jurisconsulte qui se respectait devait posséder son Digeste *in-folio*.

C'est sous ce format que le Digeste était le plus connu. Aussi, dès le début, les deux sens :—partie du Digeste—et gros livre,—furent employés concurremment. Il est donc inutile de rechercher les auteurs qui ont employé *Infortiat* « dans le sens *inattendu* de grand format ». De tout temps ce sens a eu cours.

Aujourd'hui, dans nos études, lorsqu'on cherche un gros livre pour exhausser le petit clerc et le « mettre à la hauteur de sa tâche », que prend-on? Un *Coutumier!*

Maintenant, pourquoi employait-on seulement le mot « *Infortiat* » pour signifier un in-folio, et n'usait-on pas des mots *Vetus* et *Novum?* Sans doute parce que les autres mots étaient trop communs; et puis la raison donnée par Gentilis ne doit pas être oubliée. C'est que les hommes de loi ne possédaient guère que cette partie du Digeste, parce que les procès les plus fréquents, et surtout de bon rapport, trouvaient là leur solution.

Enfin, cher collabo, avez-vous bien remarqué que, dans Boileau, le mot *Infortiat* signifie moins la partie du Digeste que « in-folio »?

Et comprenez-vous maintenant qu'un *Infortiat* puisse être « plein de rois et de dieux », surtout s'il est consacré au récit de leurs crimes? M<sup></sup>e PETIT-JEAN.

—

**Nil ineptius inepto risu** (XIII, 730; XIV, 29, 235).— Le proverbe grec, auquel Théophile Gautier faisait allusion et qui a probablement inspiré le vers de Catulle, se trouve sous deux formes différentes dans la collection des Gnomiques, sans désignation d'auteurs :

1° Γέλως ἄκαιρος ἐν βροτοῖς δεινὸν κακόν.

2° Γελᾷ δ᾽ ὁ μωρὸς, κἄν τι μὴ γελοῖον ᾖ. (*Ed. Brunck*, *p.* 224. — *Argentor.* 1784, *in*-8.)

JOC'H D'INDRET.

— « Les bottes qui rient, » dit Théophile Gautier, et « aux éclats », étaient trouées et bien trouées. Voilà de l'argot! Les trous représentent les yeux; c'est un peu tiré aux cheveux. LA MAISON FORTE.

—

**Sur Claude Sanguin** (XIII, 707, 756; XIV, 57, 272).— Voici ce que j'ai recueilli sur Antoine et Claude Sanguin :—Antoine S., dit le cardinal de Meudon, parce qu'il était seigneur de ce nom, dont il fit commencer le château, fut évêque d'Orléans, cardinal, et enfin, en 1543, grand aumônier de France : c'est le premier qui ait porté ce titre. Il dut son élévation à la duchesse d'Etampes, fille de sa sœur, et jouit d'une grande faveur sous le règne de François I[er]. A la mort de ce prince, son crédit diminua; il fut forcé de se démettre de sa charge de grand aumônier, et il passa en Italie. En 1553, il obtint l'archevêché de Toulouse, et mourut en 1559. Il était d'une maison ancienne de cette ville, anoblie vers l'an 1400, et qui s'éteignit à la fin du XVI[e] siècle.

Claude Sanguin, natif de Péronne, de la famille du précédent, fut maître d'hôtel du roi et du duc d'Orléans. Il était aussi parent de Saint-Pavin et s'adonna à la poésie religieuse. Il mourut à la fin du XVI[e] siècle. A. D.

—

**Paradoxe ou vérité historique?** (XIII, 733.)— Ne semble-t-il pas que l'histoire et les événements contemporains plaident assez en faveur du progrès des peuples dissidents (ou non catholiques) pour n'avoir pas à nous étonner du paradoxe « apparent » du col. Jung? De la simple constatation des faits doivent résulter des conclusions telles que celles-ci. Avant la révocation de l'édit de Nantes, les protestants français l'emportaient dans toutes les branches de travail, au point qu'on leur fit défendre par des édits l'exercice des meilleures industries. Après leur expulsion, ils portèrent en Angleterre, en Prusse, en Hollande, leur esprit d'entreprise, d'ordre et d'économie; leur travail ne tarda pas à y produire l'aisance et même la richesse. Les disciples de Calvin ont civilisé l'Ecosse, tandis que l'Irlande est tombée dans la pauvreté et la misère, sans forces suffisantes pour sortir de son marasme ou de son abêtissement. En Suisse même, on l'a maintes fois remarqué, cette comparaison n'est pas moins frappante entre les cantons catholiques et protestants; ceux-ci l'emportent partout sur ceux-là : supériorité due au culte plutôt qu'à la race, à l'émancipation religieuse plutôt qu'à la nationalité. La Réforme religieuse

n'a-t-elle pas communiqué jadis aux Pays-Bas la force nécessaire pour résister à l'Espagne, qui tenait l'Europe dans ses mains, et pour lutter tout à la fois contre la France et l'Angleterre, qui s'étaient liguées contre eux? Les succès de la Suède, sous Gustave-Adolphe, n'ont-ils pas fortifié l'avènement de la Réforme par la défaite de l'Autriche, et contribué à la prospérité toujours croissante des Allemands protestants? Pendant que les peuples soumis à Rome, comme l'Espagne, l'Italie et, jusqu'à un certain point, la France, semblent frappés de stérilité commerciale et ne colonisent plus, l'Angleterre devient la reine des mers; la prospérité des Etats-Unis s'accroît d'une manière fabuleuse, et la Prusse protestante triomphe plus tard, à quatre ans de distance (disons-le en nous frappant la poitrine!), de deux Empires catholiques qui lui étaient bien supérieurs.

N'a-t-on pas le droit, en présence de faits historiques aussi évidents, d'adhérer aux conclusions du livre du colonel Jung, et de remercier un éminent publiciste belge, M. Em. de Laveleye, dont les travaux, consciencieusement approfondis, ont également servi de base à nos observations?

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**Coquille, terme de typographie** (XIV, 68, 205, 245). — Vous pouvez, cher collabo A. P., labourer à votre guise le vaste champ des fantaisies étymologiques, mais, de grâce, labourez droit. Votre assimilation des *coquillards* aux *coquilles* d'imprimerie me semble, comme vous le dites, très hasardée. Voyez plutôt...

Les coquilles transformaient autrefois de vulgaires mendiants en honnêtes pèlerins. Donc, *avantage*. — Aujourd'hui, les coquilles transforment un mot en un autre tout opposé, mais — remarquez bien ceci, et les exemples que vous donnez vous-même confirment mon dire, — transforment un homme de *bien* en homme de *rien*, etc. Le comique de la coquille vient justement de cette interversion *méchante*, *cruelle*. (« Le *vieux* persiste, » disait l'*Officiel*, en donnant un bulletin de la santé du roi Jérôme). Donc, *désavantage*.

Pourquoi donc la transformation se serait-elle opérée, d'un côté, dans un sens *favorable*, d'un autre côté, dans un sens *défavorable?*

J'espère bien que les confrères Intermédi (*a* ou *ai*) ristes n'en resteront pas là et videront leur sac, dussent-ils trouver à la fin quelque coquille... oh! typographique!

Me PETIT-JEAN.

—

**Une édition de Maistre Pathelin** (XIV, 103). — On peut être un bibliophile éminent et un archéologue distingué, tout en connaissant peu le droit coutumier. *Retraire une rente* ne signifie pas du tout retirer un titre de rente, mais exercer un *retrait*. Il y avait, dans l'ancien droit, le *retrait lignager*, droit (qui appartient au parent le plus proche du vendeur) de retirer des mains du tiers acquéreur un ancien propre de la famille. Le *retrait féodal* ou *censuel*, droit du seigneur de retirer des mains du tiers acquereur l'héritage féodal ou censuel vendu par le vassal. Le *retrait ecclésiastique*, droit accordé aux ecclésiastiques de rentrer dans la possession des biens d'Eglise aliénés. Retraire une rente, c'est exercer un retrait sur une rente foncière. — Le Code civil établit trois retraits : le retrait litigieux (art. 1699), le retrait d'indivision (art. 1408) et le retrait successoral (art. 841). RUOFF.

—

**La bataille d'Austerlitz** (XIV, 107). — L'ouvrage cité est peut-être la contrefaçon de l'une des éditions de : *Bataille d'Austerlitz*, par Un Militaire (le général autrichien Stutterheim). Hambourg, 1805, in-8. Paris, Fain, 1806, in-12 ; Londres et Paris, Cérioux, 1806, in-12.

LA MAISON FORTE.

—

**« Napoléon le Petit », de Victor Hugo** (XIV, 108, 158, 216). — Pas facile d'établir la bibliographie rigoureuse des livres français publiés à l'étranger; les éditions s'y succèdent sans ordre, et même avec les dates on s'y reconnaît malaisément.

Edit. orig., 1852, 1 vol. in-12, Jeffs, Londres, et A. Mertens, Bruxelles. — Même éditeur, même année, une édit. in-32. Ensuite : 1853, in-32, Stermvers, Amsterdam. — 1833, in-18, « en France ». — 1853, in-32, Genève et New-York. — S. d., in-12, Hetzel, Paris. — 1875, in-8, Michel Lévy, Paris.

(New-York.) C. J. B.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133). — Pour les Beauharnais, l'assertion de Casanova est corroborée par Saint-Simon. Si j'avais les Mémoires à ma portée, j'indiquerais le passage où il est question de cette substitution de noms.

Qui me dira, à ce propos, le nom ancien de ce petit village de Provence (aujourd'hui *Vidauban*) dont s'égaie si fort le président de Brosses, dans ses Lettres familières de l'édition Colomb, mais qu'un nouvel éditeur vient de traîtreusement remplacer par un pudique alignement de huit points? J'entrevois bien, mais c'est la claire vue que je voudrais avoir.

CURIOSUS LUGD.

— Les « Beauharnais » ne se nommaient-ils pas « Beauvis », c'est-à-dire « Beauvisage ? » (Interm., IX, 101, 154, 274.)

H. DE L'ISLE.

— J'ai souvent entendu dire dans mon enfance qu'une famille de commerçants de Nancy portait le nom de Merdier, mais qu'ennuyée à bon droit de s'entendre appeler par son nom, elle fit les démarches nécessaires et obtint qu'il fût changé en celui de Verdier. — En voyageant dans le département de l'Oise, il y a quelques années, j'ai passé une après-midi en carriole, où les histoires de haute graisse compensaient faiblement l'insuffisance des ressorts du véhicule, et j'ai entendu l'histoire d'une demoiselle de Chatbrillant dont le nom aurait, paraît-il, subi quelque transformation. Seulement je n'avais pas prêté grande attention au commencement de l'histoire et n'ai pas de renseignements précis. Peut-être quelque Intermédiairiste régional donnera-t-il les origines de la dénomination. CARION.

— Le nom de Savetier, porté par une famille alliée à la mienne, s'est modifié au commencement du siècle en celui de Fostier. Un Fostier, mort depuis, était encore il y a dix ans, possesseur d'une grande maison de conserves alimentaires, place de la Bourse. DOCTʳ BY.

—

**Le sang bleu** (XIV, 133, 221). — Cette idée tire son origine de l'Espagne. Les Espagnols, dont la maison remonte dès avant l'invasion de la Péninsule par les Maures, se prétendent descendus d'ancienne race chrétienne, sans mélange de sang juif ou maure. Leur sang veineux, disent-ils avec jactance, circule d'un beau bleu (*azul celeste*), mais celui du bas peuple, d'un noir foncé.

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Une historiette d'un Tallemant du IIᵉ empire** (XIV, 128, 216). — « Un abonné » a très bien et fort exactement répondu à la question. Ces historiettes sont dans la mémoire de tous les habitants du lieu où est la *baraque*. Le susdit personnage, jadis *Excellence*, se travestissait en *pékin* pauvre, et, dans ce costume plus que négligé, on pourrait dire avarié, daignait se promener dans nos rues en donnant le bras à sa gente moitié. Il dardait un regard furibond à tous les amateurs qui osaient jeter un coup d'œil admiratif à cette jeune beauté. Lors d'une certaine fête officielle, il voulut, contre tous les usages, faire battre les tambours au *dedans* de la cathédrale à son entrée dans ce monument, privilège réservé au souverain. Le maître des cérémonies interrompit brusquement ce ban insolite, intervention qui causa une vive contrariété au vaniteux commandant, et entraîna quelques remontrances entre la soutane et l'épée (les journaux publièrent une lettre du maître des cérémonies), et, de plus, la mise au cachot du tambour-major coupable de n'avoir pas observé rigoureusement la consigne. Je pourrais mettre, à ces faits vrais, la date précise; les noms sont inutiles.

Disons, du reste, que le mot *baraque* pouvait avoir sa raison de sortir de la bouche d'un militaire qui occupait depuis plusieurs années un fort beau palais, jadis habité par une famille ducale et royale alliée aux rois de France. La comparaison entre les deux habitations n'est pas, en effet, favorable à l'hôtel dont se sont contentés tous les prédécesseurs et successeurs de l'Excellence en question.

A. COPHOSE.

—

**Le Christ au Vatican** (XIV, 138, 222). — Une note insérée naguère, sous ce titre, dans *le Livre* (avril 1881), lève tous les doutes, quant à la paternité négative de Victor Hugo. Le grand poète a réclamé lui-même plus d'une fois contre cette attribution, et naguère encore dans les colonnes du *Rappel*. Tout le luxe donné à la récente édition de ce pamphlet interlope n'empêchera pas qu'il faille désormais séparer celui-ci du grand nom de Victor Hugo. EGO E.-G.

—

**Badinguette** (XIV, 139). — Dans une édition des *Châtiments* (Stockholm, 1871), on a inséré non seulement cette chanson, mais plusieurs épigrammes très mordantes sous ce titre : « Corbeille de Mariage. » La plupart de ces épigrammes sont d'Étienne Arago, qui nous les récitait dans les Galeries Saint-Hubert, et qui fut expulsé de Belgique pour leur publication dans le journal *la Nation*. Quant à la chanson, je l'en crois aussi l'auteur. Cependant voici ce qu'on lit en tête de la reproduction que j'en ai ci-dessus signalée : « On a attribué à tort cette pièce, tantôt à V. Hugo, tantôt à Rochefort. La vérité, c'est qu'elle est l'œuvre d'un vaillant officier français, dont nous tairons le nom, alors élève militaire de Saint-Cyr. Irrité que, dans un bal donné aux Tuileries, la vertueuse Espagnole eût refusé de danser avec lui, ce jeune homme, après être rentré chez lui, composa tout d'un trait cette pièce, qui, en quelques jours, fut répandue dans tout Paris, et en quelques semaines dans toute la France et le reste de l'Europe. Il va sans dire que le courageux élève fut bientôt forcé de quitter Saint-Cyr et de se réfugier dans un endroit inconnu pour échapper à la vengeance de qui de droit. »

J'ai dû citer cet avis, malgré son incohérence. Et d'abord, ne dansait pas qui voulait avec l'Impératrice; ensuite, pourquoi cette fuite d'un *officier* qui a quitté la carrière militaire alors qu'il n'était encore qu'élève, puisqu'il avait eu soin de taire son nom, la chanson étant restée anonyme? Je persiste dans mon attribution. A. D.

—

**Victor Hugo et l'édition originale d'Hernani** (XIV, 194, 278). — Après avoir cité quatre parodies, ou à peu près, d'*Hernani*, M. H. de l'Isle demande si c'est tout? Pas tout à fait : il faut y ajouter au moins une cinquième pièce, dont voici le titre: « *Oh! qu' hennil! ou le Mirliton fatal*. Parodie d'*Hernani*, en cinq tableaux, par MM. Brazier et Carmouche. » Cela fut joué à la Gaîté, en mars 1830, et édité par Riga. On remarquera que Carmouche était déjà l'un des auteurs de « *N, i, ni, ou le Danger des Castilles* », amphigouri romantique, qui avait été joué à la Porte-Saint-Martin quelques jours avant, — toujours en mars 1830. V-T.

— Je crois pouvoir affirmer qu'il existe encore une parodie du drame de Victor Hugo. C'est dans « les Animaux peints par eux-mêmes » (Grandville). Un chien de basse extraction est en scène; ses amours avec une brillante levrette forment le sujet d'un petit drame, qui est une parodie évidente d'*Hernani*. P. R. BONS D'ANTY.

—

**Ne pas en mener large** (XIV, 195, 249, 279). — Cette locution n'a point de sens exact ni limite. Elle s'applique indifféremment à toute attitude du *corps* amenée par une humiliation, un abaissement, un chagrin de l'*âme*. Le langage populaire, si précis et si énergique, si coloriste, a su d'un seul mot faire ressortir l'influence de l'âme sur le corps.

L'origine ne me semble pas aussi simple qu'au collabo E.-G. P. Cette expression, par sa construction même, me paraît ne pouvoir être de formation moderne. Ne serait-ce pas une expression du XIVe ou XVe siècle? On employait alors le verbe *mener* dans une foule d'expressions analogues: mener grand train, mener beau bruit... etc. Je n'insiste pas, craignant d'être trop *moult chique*. Me PETIT-JEAN.

—

**Deus dedit** (XIV, 199, 252). — Les initiales signalées signifient le Père Dominique de Colonia, jésuite. Le blason cité n'est pas celui de la famille Colonia et me paraît étranger au Lyonnais.

A. COPHOSE.

—

**Marquis, nom de baptême** (XIV, 199, 281). — Avant de dire « Marquis », on a dit *Marque*; j'en ai vu plusieurs exemples que je n'ai pas le loisir de rechercher. En voici un, cependant, que je retrouve dans mes notes sur la peinture : Marque Caussin, peintre, vivait en 1461-1479.

E.-G. P.

—

**P. Rouvière, fabricant à Amsterdam, « aux Arènes de Nîmes** (XIV, 199). — Les familles du nom de *Rouvière*, *Rouvier*, sont très nombreuses à Nîmes et aux environs; ces noms, comme celui de Rouveure (de l'Ardèche), et de Rovérié, forme patronymique de celui des seigneurs de Cabrières, sont une altération, ou une dérivation plutôt, de *Robur* (chêne), *Roure*, en patois. « Du Roure », en Languedoc et en Provence, est le similaire de « Duchesne » ou du Chêne »; l'évêque actuel de Montpellier, Mgr Anatole Rovérié de Cabrières, a mis un chêne (*Robur*) dans le champ de ses armoiries.

Il est très probable que P. Rouvière, qui a fondé ou transporté à Amsterdam une fabrique à laquelle se rattache une plaque gravée : « *Aux Arènes de Nîmes* », était un réfugié en Hollande, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. On peut voir l'importance et les résultats de cette émigration dans l'ouvrage de Ch. Weiss (*Histoire des réfugiés protestants* (livre V, relatif aux réfugiés en Hollande, t. II, p. 129 à 153). — Il parle spécialement de la translation des fabricants nîmois.

Mais interroger tous les Rouvière existant actuellement à Nîmes, parmi lesquels se rencontrent des protestants et des catholiques, pour savoir s'il y aurait parmi eux quelque descendant des Rouvière d'Amsterdam, serait chose difficile et délicate.

Toujours est-il que les Rouvière abondent à Nîmes, et que plusieurs exploitent ou ont exploité quelque branche de l'industrie locale, consistant surtout dans le tissage des étoffes de laine et de soie, dont un de leurs ancêtres, probablement, aura enrichi la Hollande.

(Nîmes.) CH. L.

—

**Fabre d'Eglantine** (XIV, 201, 229, 254). — Je ne saurais dire où il a fait ses débuts comme comédien; mais je suis en mesure de fournir un renseignement intéressant sur sa carrière théâtrale :

Un document existant aux archives municipales de Nîmes (délibér. du 11 mars 1785), établit que la municipalité de Nîmes accorde à Fabre d'Eglantine (déjà désigné par ce surnom) le privilège de l'exploitation du théâtre, par un contrat, dont le texte intégral a été inséré, à titre de curiosité, dans le Bulletin de l'Académie de Nîmes de l'année 1878. On peut voir ce document, page 136 dudit volume.

La décision de la municipalité est fondée sur les bons témoignages qu'on lui a rendus sur le compte du sieur Fabre d'Eglantine, *comédien de la troupe de Lyon*. — A son arrivée à Nîmes, où il a été mandé, Fabre a présenté au premier consul une recommandation de M. Ducailar, lieutenant de roi de la ville, qui ne laisse rien à désirer sur les mœurs, le talent et la conduite de son protégé.

On lui accorde en conséquence le privilège exclusif des spectacles de Nîmes, à condition qu'il fera débuter sa troupe dans le courant de mai (1785); que cette troupe sera composée de sujets à talent et agréables à la communauté, avec obligation de remplacer ceux qui ne seraient pas convenables avant le mois de septembre; qu'il fera jouer tragédie, comédie et opéra, au moins pendant six mois de l'hiver, à commencer du 1er novembre jusqu'à Pâques (1786), etc., etc.

En marge est écrit : «Je soussigné, citoyen de Carcassonne, adhère aux conditions de la délibération ci-contre et promets de m'y conformer. — A Nîmes, ce 11 mars 1785. — Fabre d'Eglantine. »

Il résulte des détails ci-dessus : que Fabre d'Eglantine n'a pas dû s'établir à Paris dès 1785, puisqu'il est qualifié, en 1785, de comédien de la troupe de Lyon, et qu'il exploite la direction du théâtre de Nîmes pendant la campagne 1785-86 jusqu'à Pâques au moins de la seconde année.

(Nîmes.) Ch. L.

—

**Biographie des Dames du faubourg Saint-Germain** (XIV, 202, 254). — Qu'est-ce donc que l'édition de Bruxelles, 1826, in-32, imprimerie Tence? N'est-ce qu'une contrefaçon? Elle porte : « Nouvelle édition, augmentée. » Après les titres, une préface de 16 pages, intitulée : *Coup d'œil*. Il n'y a qu'une pagination, se terminant à la page 156. Le dernier article se rapporte à Mme de Villèle.

(Nîmes.) Ch. L.

—

**Emile Zola** (XIV, 203, 254). — Consulter aussi Vapereau et une étude publiée, en mars 1879, dans « la Jeune France », par Gustave Rivet. Voir également le « Petit traité de littérature naturaliste d'après les maîtres », par Camille B. et Albert H. Enfin, la librairie Marpon a dû publier une biographie détaillée d'E. Zola, mais le nom de l'auteur m'échappe. Yorel.

— « A propos de l'*Assommoir*, » par Ed. Rod (Marpon, 1879, in-18). — « Emile Zola et son *Assommoir* », étude critique par Fréd. Erbs (Paris, Libr. Gauloise, 1879). — « Emile Zola », par Fernand Xau (Paris, Marpon, 1880, in-18).

Ego E.-G.

**Héro et Léandre** (XIV, 225, 283). — Ce poème du grammairien Musæus a été traduit par Clément Marot en 1514, sous le titre d'*Histoire de Léandre et Héro*, et est reproduit dans ses œuvres complètes. Il a encore eu pour traducteurs : Laporte du Theil, Moutonnet, Mercier, Mollevaud, Denne-Baron; enfin il a été imité par le chevalier de Querelles, auteur du poème signalé par E.-G. P. et par Lauranceau, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, qui, en 1807, en a tiré un poème héroï-comique en cinq chants. A. D.

— Je remercie notre collaborateur La Maison-Forte du renseignement qu'il me donne et de la rectification qu'il fait (*Quicherat* pour *Quérard*). C'est par un inconcevable lapsus calami que j'avais commis cette erreur de noms, dont je ne me suis aperçu qu'en lisant ma question imprimée dans *l'Intermédiaire*. Je comptais faire un simple *erratum;* je préfère lui donner la forme d'un remerciement. E.-G. P.

— Le volume imprimé par Didot en l'an IX est une traduction supposée, due au chevalier de Querelles, c'est ce qui a déjà été signalé par divers bibliographes, notamment par M. Henri Cohen, qui, dans la 4e édition de son « Guide de l'amateur de livres à vignettes » (1880, col. 388), évalue ce livre de 40 à 50 fr. Prix trop modique, car tout récemment, à la vente E. Michelot, un exemplaire a été adjugé à plus de 200 fr.; les estampes en couleur, dessinées et gravées par Debucourt, donnent seules du prix à cet in-quarto. Quant au poète grec, Musée, consulter les divers historiens de la littérature hellénique, ou, ce qui sera plus vite fait, l'article que lui a consacré la Nouvelle Biographie générale, t. 37, col. 20. B. C.

—

**Brillante sous l'oyseau** (XIV, 226). — A différentes époques, les femmes adoptèrent les plumes pour coiffures. Sous Louis XIV elles se « testonnaient de bonnets de plumes » avec deux longues pattes qui voltigeaient derrière les oreilles. Plus tard, l'une de ces coiffures, avec une haute crête en ruban, portait le nom de *Huppe*, par allusion à l'oiseau de ce nom. Aujourd'hui encore, nous les voyons avec de charmants oiseaux exotiques, placés sur le chapeau. Je pense donc que l'abbé de Montreuil désigne une dame qui portait brillamment une telle coiffure. A. D.

—

**Serapz** (XIV, 227). — Pour bien faire comprendre qu'il s'agit d'une monnaie, il me paraît utile de reproduire la phrase entière de Rabelais. Il parle de la prospérité de la France et il ajoute : « Nulle peste, « nulle guerre, nul ennuy, bren de pau- « vreté, bren de soulcy, bren de mélan- « cholie : et ces vieulx doubles ducatz, « nobles à la rose, angelotz, aigrefins, « royaulx, et moutons à la grand laine « retourneront en usance avec planté (et « non *plante*) de serapz et escuz au so- « leil. »

Ayant « affusté mes bezicles », selon le conseil de maître Alcofribas, j'ai découvert que le seraps était une monnaie d'Egypte, en or très pur et du poids du sultanin, d'après le glossaire qui fait suite

à l'édition des œuvres de Rabelais, donnée par de l'Aulnaye. A. D.

— Au lieu de « plante de *seraps* », l'édition Ledentu (Paris, 1837), porte « planté de serapz », mot ainsi expliqué dans son Glossaire : « SERAPH, *seraphin;* scharafi, « monnoie d'or d'Egypte, du poids du sul« tanin; cet or étoit très pur [comme un « *séraphin*] : d'où *or de seraph.* » Cette monnaie s'appelait aussi *séraphin* et valait environ notre écu d'or de 60 sols. Pour plus amples détails, voir de Salzade (Recueil des monnoies), à *Scherafi*, à *Séraphin;* voir *Dictionnaire universel* de Trévoux, à *Scharafi*, à *Séraphin d'or.* Quand donc s'accomplira ce point de la *Prognostication pantagruéline?*

J. DE LACU.

— C'est une abréviation de *séraphin*, *scharafi*. De l'Aulnaye, dans le Glossaire qu'il a joint à son édition de Rabelais, explique ainsi ce mot : « Monnaie d'or « d'Egypte, du poids du sultanin; cet or « était très pur; d'où, or de seraph. »

P. G.

—

**Deux Salons inconnus, de Théophile Gautier** (XIV, 227). — « Il est très regrettable (dit E. Feydeau, dans son volume sur Théophile Gautier, page 61) que les *Salons* de Th. Gautier n'aient pas tous été réunis en volumes. Je ne connais que celui de 1847 qui ait été publié par Hetzel... Pour le moment il faut se reporter aux volumes intitulés *l'Art moderne* et *les Beaux-Arts en Europe.* » Et Emile Bergerat, dans son étude sur Théophile Gautier, page 52 : « De 1836 à 1855, Théophile Gautier écrivit, à la *Presse*, d'Emile de Girardin, les feuilletons de critique littéraire et ceux de critique d'art. »

NADIE.

— J'ajoute à ma question cette demande pour le Salon de 1835. M. de Montaiglon cite, dans son intéressant travail bibliographique sur les Salonniers, une brochure, parue en 1835, qui pourrait donner l'indication que je cherche. En voici le titre : « *Petit pamphlet sur quelques tableaux du Salon de* 1835 *et sur beaucoup de journalistes qui en ont rendu compte.* In-8 d'une demi feuille. Roret et Delaunay. Prix d'un omnibus : 30 centimes. » Cette brochure, bien qu'indiquée à la Bibliographie de la France pour 1835, manque à la Bibliothèque Nationale. Peut-être quelqu'un de nos obligeants intermédiaristes la possède-t-il et voudra-t-il bien voir s'il y est question de Théophile Gautier et du journal où il aurait publié le Salon de 1835? CH. DE LOVENJOUL.

—

**Où est né Boccace?** (XIV, 228.) — Depuis le décret de la nuit du 4 août 1789 et l'abolition des droits de bourgeoisie, on semble croire, en France, qu'il en a été fait autant partout, et que même les droits de bourgeoisie n'ont jamais existé en France. Cependant ils existent dans toute l'Europe, et je crois que ce n'est qu'en France qu'ils ont été abolis.

Sous le régime des droits de bourgeoisie, c'est la commune (urbaine ou rurale) où l'on a droit qui est la vraie patrie : on peut être venu au monde n'importe où, c'est un fait matériel sans portée et dont il n'est pas tenu compte. Boccace a pu parfaitement naître à Paris ou à Florence, sans y voir sa *patrie*. S'il n'y avait pas droit de bourgeoisie, cela n'avait aucune importance pour lui; sa patrie était toujours la ville où il était bourgeois, où il avait ses droits politiques. S'il était bourgeois de Certalde, il avait raison, suivant les idées de son temps et de son pays, de dire : *Patria Certaldus.* Celui qui a droit de bourgeoisie à Berne, à Fribourg, à Genève, dans n'importe quelle commune de la Suisse, considère cette commune comme sa vraie patrie, et non le lieu où le hasard l'a fait venir au monde. Depuis 1871, nous avons quelque chose d'analogue dans les Alsaciens qui ont opté pour la France : ils sont nés en Alsace, mais l'Allemagne n'est pas leur patrie. G. G.

—

**Le duc de la Meilleraye et les nudités** (XIV, 228). — On sait qu'Armand-Charles, marquis de la Porte, marquis, puis duc de la Meilleraye, épousa, le 28 février 1661, Hortense Mancini, la nièce préférée du cardinal Mazarin, qui mourut le 9 mars suivant, et qu'il prit dès lors le nom de duc de Mazarin. On connaît les démêlés des deux époux et les mémoires écrits par Saint-Evremont en faveur de la duchesse, retirée en Angleterre, où elle est morte le 2 juillet 1699; mais je croyais que personne n'ignorait la dévotion du duc, qui devint extrême et si singulière qu'elle tourna à la *folie* : c'est par un scrupule de décence qu'il fit briser ou mutiler les statues, barbouiller les tableaux, déchirer les tapisseries qui lui venaient du cardinal. Et, certes, les tableaux qui lui ont appartenu et qui représentent des nudités doivent porter la trace du vandalisme de cet iconoclaste insensé. A. D.

— Le mari d'Hortense Mancini était d'un rigorisme pudibond, qui se traduisait en tracasseries continuelles sur les toilettes et les relations de sa femme, et qui décida la duchesse de Mazarin à déserter le domicile conjugal. Il voulut faire arracher les dents de devant à ses filles, qui étaient belles comme leur mère, pour qu'elles fissent naître moins de tentations. Il défendait aux villageoises de traire les vaches, dans l'intérêt de leur chasteté, et aux nourrices de donner à

teter aux petits enfants le vendredi et le samedi. Il enseignait aux femmes dans quelle posture pudique elles devaient battre le beurre ou filer... Il avait la passion des règlements, il en fit un des plus burlesques sur les règles à observer par les garçons apothicaires, pour concilier la décence avec leurs fonctions. (Voir l'ouvrage d'Amédée Renée : *les Nièces de Mazarin*, p. 338.)

Le duc de la Meilleraye était fils du maréchal de ce nom, guerrier célèbre sous Louis XIII. Il épousa la fameuse Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, dont il prit le nom et les armes. On l'appelait *le Pieux*.

A. P.

—

**La Bigarrure** (XIV, 230, 285). — Quérard et Barbier attribuent aux Rouennais Farin de Hautemer un recueil de poésies fugitives parues anonymement sous ce titre : *la Bigarrure*. Lausanne, Bousquet, 1756, 116 pages in-8°. C'est probablement un extrait des vingt volumes indiqués par Ribès. Dans son dernier catalogue (avril 1881) le libraire Claudin, sous le n° 28271, offre quatre volumes, portant ce même titre et qui doivent faire partie de la collection ci-dessus ; il leur donne pour auteur Farin de Hautemer, probablement aussi d'après les indications de Quérard et de Barbier. Il est donc possible que ce Farin, auteur dramatique en même temps qu'acteur, ait participé à la publication de ces Mélanges, mais il a dû avoir des collaborateurs, qui me sont inconnus. Du reste, dans sa « France littéraire », Quérard ne lui attribue que le mince volume de 1756, en outre de plusieurs pièces de théâtre. Je ne puis donc que poser ce jalon.

L'indication fournie par Ribès « 1749-1750 » doit être erronée, puisqu'il cite des faits qui se sont passés le 23 mars 1752. Je lui demanderai donc jusqu'à quelle époque s'étend la publication de *la Bigarrure*, et si sa collection est complète ? Cet ancêtre des Mémoires secrets, qui n'ont commencé à paraître qu'en 1762, me paraît intéressant à consulter; se trouve-t-il dans quelque bibliothèque publique ?

A. D.

—

**Mémoires de Goldoni** (XIV, 231, 285). — Je n'ai pas le livre sous les yeux, mais j'en connais deux éditions, l'une en deux volumes in-8°, l'autre en trois volumes in-8°. On les trouve assez facilement.

E.-G. P.

— Je trouve, dans un des derniers Catalogues de la librairie de J. Baur, de Paris : Goldoni. Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre. 1787, 3 vol. in-8°, portr. de Cochin Et dans le Catalogue de Saint-Denis et Mallet, 2 février 1881, n. 44 : Mémoires de Goldoni, pour servir à l'histoire de sa vie et à celle de son théâtre, avec une notice sur la comédie italienne au XVI° siècle et sur Goldoni, par Moreau, 1822, 2 vol. in-8.

NADIE.

—

**Almanach des Prisons** (XIV, 231, 285). — « Le frontispice, nous dit J. Lt., représente Robespierre sur l'échafaud, se guillotinant lui-même. » C'est une erreur, ainsi qu'en témoigne ce quatrain, placé sous la gravure, dans l'édition que je possède :

Admirez de *Samson* l'intelligence extrême :
Par le couteau fatal il a tout fait périr;
Dans cet affreux état, que va-t-il devenir ?
*Il* se guillotine lui-même.

*L'Almanach des Prisons* eut une suite que je ne connais que par cette indication bibliographique : « Tableau des Prisons de Paris, sous le règne de Robespierre, pour faire suite à l'Almanach des Prisons. Paris, Michel, s. d., 1 vol. in-18, frontispice. »

PAUL PARFAIT.

— A la suite de mon exemplaire de l'Almanach des Prisons, un amateur a fait placer deux ouvrages : l'un est intitulé : « Tableau des prisons... » il commence ainsi : Avant-propos. Aucun ressentiment... Il renferme « Les Souvenirs d'un jeune prisonnier » (140 p.). L'autre est également intitulée : « Tableau des prisons...; » il commence ainsi : « Avertissement. Notre but... Précis historique sur la maison d'arrêt de la rue de Sèvres... » (188 p.) Comment ces tableaux doivent-ils être numérotés ?

H. DE L'ISLE.

— Le dernier Catalogue de la librairie J. Baur a signalé l'existence d'un exemplaire de cet Almanach pour l'an VII de la République, date qui correspond à 1799, et qui donne à cette publication une existence plus longue que celle qu'a signalée le collabo H. de L. Le format indiqué se rapporte aussi à l'in-18. Mais, si ce volume a été publié alors sous le titre spécial d'*Almanach des Prisons*, quelle créance faudrait-il accorder au *Tableau des Prisons de Paris*, indiqué par Barbier ou Techener pour faire suite à l'Almanach, en 1794-95 ? Il existe quelque lacune là-dessous.

EGO E.-G.

— Dans un Catalogue à prix marqués, du mois dernier, je trouve un exemplaire de cet Almanach, fort rare, paraît-il, indiqué comme étant d'un nommé *Coissin*. — Qu'est-ce que ce Coissin dont ne parlent ni Vapereau, ni Bouillet ? L'exemplaire du Catalogue porte la même date que celui du collabo J. Lt. G. SAINT-HÉLIER.

—

**Un vers de Lucain** (XIV, 257). — C'est bien le texte donné par la seule édition

que j'aie sous la main (livre II, v. 656). J'ai lu quelquefois : « Nil actum *reputans*... » J'ignore si c'est une variante justifiée ou une de ces inexactitudes qui s'accréditent si aisément, surtout en fait de citations latines. ASMODÉE.

— Le véritable texte est :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Je ne le trouve ni dans la belle édition de Robert Estienne (Lutetiæ, 1545, in-12), ni dans le magnifique elzévir in-8 de 1669 ; mais je le vois dans les Leçons latines de littérature et de morale, de Noël et De la Plate (Paris, Le Normant, 1823). Je ne m'explique pas cette lacune. Je suppose que le vers qui manque dans les deux éditions, au livre premier, aura été ajouté d'après quelque manuscrit inconnu en 1669. N'ayant pas d'autre édition de la Pharsale que celles citées plus haut, je ne puis vérifier à quelle époque le vers en question a été introduit dans le texte. Brébœuf ne l'a pas traduit, sans doute parce qu'il n'était pas dans le texte dont il se servait. N'habitant point Paris, je ne saurais faire les recherches nécessaires ; je laisse aux érudits de *l'Intermédiaire* qui l'habitent le soin de les faire. E.-G. P.

— Ce vers, si fréquemment cité, l'est sous l'une et l'autre forme : « Nil actum *credens*, *quum*... », « Nil actum *reputans*, *si*... » Ed. Fournier indique la seconde (*Esprit des autres*, p. 52, 5e édit.), d'accord en ce point avec le bon vieux Noël qui cite ainsi le vers, au mot *Cæsar*, dans le livre « préféré » de M. Jules Ferry, le *Gradus ad Parnassum*. La seconde est donnée par plusieurs éditions que j'ai sous les yeux, et, notamment, par l'édition J. Demogeot, dans la traduction de la Pharsale en vers français (Hachette, 1866, p. 107). Mgr David n'est donc pas en faute. ANNEMUNDUS.

—

**J'ai fait chanter mon rêve**... (XIV, 257). — Je ne connais pas ce vers-là dans Corneille ; j'en connais un qui y ressemble fort dans les œuvres d'un poète qui n'est qu'un compatriote pour Pierre Corneille, mais qui est au moins un rival pour Thomas. Dans une de ses meilleures pièces : *A une infidèle*, Louis Bouilhet a écrit :

Tu n'as jamais été, dans tes jours les plus rares,
Qu'un banal instrument sous mon archet vainqueur,
Et, comme un air qui sonne au bois creux des guitares,
J'ai fait chanter mon vers au vide de *ton* cœur.

Je cite de mémoire ; mais c'est bien *ton* cœur, et non *mon* cœur. C'est peu de chose, mais cela change tout.

ASMODÉE.

—

**Commère, il faut chauffer le lit** (XIV, 257). — Jacques Cazotte (1720-1792) fut nommé à 27 ans contrôleur de la marine dans les îles du Vent. Revenu en congé de la Martinique, il trouva à Paris une de ses amies d'enfance, Mme Poissonnier, qui avait été choisie pour nourrice du duc de Bourgogne. C'est à sa demande qu'il composa une chanson grivoise, ayant pour refrain les deux vers cités, et qui servit à endormir le royal poupon. Sa romance : *Tout au beau milieu des Ardennes*, est du même temps et a eu la même destination. A. D.

**Tailler des croupières** (XIV, 258). — C'est forcer à marcher un animal rétif, et comme pour cela, il faut lui sangler la croupe à coups de houssine ou de bâton, la figure s'explique d'elle-même. Dans le même sens : *pousser l'épée dans les reins*. Doct. BY.

— Littré : *croupière :* partie du harnais qui, passant par-dessous la queue du cheval, vient se rattacher à la selle par-dessus la croupe. *Tailler des croupières* se dit des cavaliers qui en poursuivent d'autres, l'épée dans les reins, d'assez près pour couper les croupières des chevaux. — Figurément, cela signifie « poursuivre sans relâche ceux à qui on en veut. » E.-G. P.

— « Manière de parler qui se dit ordinairement d'une armée qu'on met en déroute, et qu'on contraint en fuyant de se laisser écharper et mettre en pièces par derrière.

Nos ennemis pensoient nous tailler des croupières
(Molière, *Amphit.*)

Cette manière de parler s'emploie en toutes les occasions où il paroît de l'embarras ou du chagrin, qui nous est causé par quelques ennemis qui cherchent à nous nuire, p. 324-25 du tome Ier de : Dictionnaire comique... de Leroux. » LA MAISON FORTE.

—

**Faire au même** (XIV, 258). — Terme du jeu de billard. Lorsqu'on joue l'ancienne partie et que l'on pousse la bille dans la blouse la plus proche, sans la doubler, elle est « faite au même. » Par allusion, « faire au même » signifie l'emporter sur un adversaire facilement et sans détours. E.-G. P.

—

**Chat noir, présage de bonheur** (XIV, 259). — En Normandie, on prétend que les âmes des sorciers vont, après la mort, dans des chats noirs : d'où l'obligation de les ménager, de peur qu'ils ne vous jouent quelque tour. De là sans doute aussi la superstition du S. O., attestée par le collabo V. D. Doct. BY.

— Des goûts et des couleurs... et des superstitions les plus contraires, on ne peut disputer. Jusqu'à présent, j'avais vu les chats noirs regardés comme des animaux de mauvais augure et affectés particulièrement aux sorciers et aux sorcières, quelquefois même on prétendait que c'était une des formes les plus familières au Démon, lorsqu'il apparaissait à ses affiliés. Leurs yeux, que fait ressortir la couleur de leur feu, sont très brillants; lorsqu'on les frotte, l'électricité paraît plus violente chez les chats noirs que chez leurs congénères d'une autre couleur. Cela peut expliquer la superstition qui leur est défavorable, tandis que la superstition opposée s'explique difficilement. Quoi qu'il en soit, j'ai rencontré de fréquents exemples de la première; je n'en ai trouvé aucun de la seconde. Inutile d'ajouter qu'elles sont aussi absurdes l'une que l'autre.

E.-G. P.

—

**Doctrinaires** (XIV, 259).—Littré: « *Doctrinaire.* 1° Prêtre ou clerc séculier de la doctrine chrétienne. Le mot de « religionnaire » n'est pas françois; il vient du même pays que celui de « doctrinaire », et ce fut sans doute un prédicateur gascon qui le débita le premier dans les chaires de Paris (Balzac, *Socrate chrétien*, discours 10e); 2° Terme politique introduit sous la Restauration. Homme politique dont les idées, subordonnées à un ensemble de doctrines, étaient semi-libérales et semi-conservatrices. » Ce sens, donné au mot doctrinaires par M. Duvergier de Hausanne, dans son Histoire du Gouvernement parlementaire, me semble préférable à l'origine que lui donne Mme Conrad de Witt.

E.-G. P.

— Les Doctrinaires sont une congrégation dont le fondateur, le vénérable César de Bur, mourut à Avignon en 1607. Cette congrégation était vouée à l'enseignement et rendait les plus grands services.

Qu'est-elle devenue par suite des fameux décrets de 1880? Était elle autorisée ou non? A-t-elle été tolérée, comme les Oratoriens de Juilly? Je l'ignore.

Brieux.

—

**Réformation des officiers** (XIV, 259). — On appelait autrefois « officier réformé » celui dont la troupe était licenciée et qui se trouvait alors sans emploi, mais avec un traitement. Cette position était exactement celle que nous nommons la non-activité par licenciement ou suppression d'emploi. (Ne pas confondre avec le retrait d'emploi, mesure disciplinaire.) Littré, en faisant ressortir, avec raison, la différence de la réforme d'autrefois avec celle d'aujourd'hui, ajoute par erreur: « On dit présentement officier à la suite. » L'officier à la suite est en activité, compte et sert dans un régiment. Il est vrai que, comme de nos jours, quand on licencie un corps ou une fraction de corps, on replace dans cette position les officiers sans emploi au lieu de les renvoyer en demi-solde, les deux situations se confondent dans la pratique.

Quant au remboursement des charges, il eût été impossible à faire à la paix, quand il s'agissait de faire des économies.

E. B.

—

**Guillaume Reboul et « la Cabale des Réformez »** (XIV, 260). — « Le Mercure françois (de Richer) attribue, dit Barbier, cet ouvrage au sieur Guillaume de Reboul. Voyez t. II, p. 154, « Dictionnaire des Ouvrages anonymes, » et Supercheries littér. II, 377.

L'auteur de la question est prié de se reporter aux colonnes 79-80 du t. VI du Manuel de Brunet et d'y examiner les numéros 1839, 1840 et 1841, lesquels se rapportent à Reboul, et qui sont indiqués entre deux crochets à la col. 1133 du t. IV dudit Manuel.

La Maison Forte.

—

**Ouvrages de Louis Machon** (XIV, 260). — Les ouvrages imprimés de cet archidiacre sont restés inconnus à Dom Calmet, qui ne cite, aux colonnes 644-645 de sa Bibliothèque Lorraine, que des manuscrits de Louis Maschon, chanoine de Toul,... archidiacre de Port. Louis Machon était fils de Louis M. et de Jeanne Oudan.

Les Machon, anoblis en 1628, portaient: d'argent au croissant d'azur, au chef de même, chargé de deux étoiles d'argent; et, pour cimier, une étoile de l'écu, environnée d'un vol aux métail et couleur dudit écu. (P. 503 du Nobiliaire de Dom Pelletier.)

La Maison Forte.

—

**Maximes de Madame de Souvée** (XIV, 261). — Il y a erreur de nom; il s'agit des Maximes de Mme de Sablé, publiées pour la première fois en 1678, l'année même de sa mort, sous ce titre: *Maximes de Mme la marquise de Sablé, — et Pensées diverses de M. L. D.* (Paris, in-8, Sebastien Matre Cramoisy). L'éditeur qui faisait semblant de se cacher sous les initiales L. D., était l'abbé d'Ailly, précepteur des enfants de Mme de Longueville. Elles ont été reproduites en 1712, à la suite des Maximes de La Rochefoucauld (édition d'Amsterdam). En 1863, M. Ed. de Barthélemy les a données à la suite des Lettres de la comtesse de Maure. Enfin, dans les *Moralistes oubliés* (Hetzel, Paris, sans date). M. Alfred Bongeard en a cité un certain nombre. Il y en a qui sont très remarquables, et ce petit recueil méritait assurément d'être tiré de l'oubli où la ra-

reté des deux premières éditions l'avait fait demeurer. E.-G. P.

—

**Deux publications du XVIe siècle à trouver** (XIV, 261). — Les ouvrages de Louise Labé et d'Antoine Du Moulin existent, ce me semble, à la Bibliothèque de la ville de Lyon.

LA MAISON FORTE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Dixain sur la nomination de l'abbé de Bernis à l'ambassade de Venise.** —

« Chanoine d'une noble Eglise,
« L'on te députe Ambassadeur
« Au Sénat de prudence exquise.
« Ne t'enfle point d'un tel bonheur,
« En voicy la raison précise :
« L'on t'envoie pour précepteur
« Aux courtisanes de Venise.
« En peut-on choisir un meilleur ?
« Ton poème, du soir au matin,
« Instruiroit même l'Arétin ! »

Ce dixain, composé par un avocat de Lyon, se trouve dans les manuscrits de Pierre Adamoli, l'un des curieux de cette ville au dernier siècle. (Bibliothèque du Palais des Arts de Lyon, Fonds de l'Académie.) J'ignore s'il a été imprimé.

A. C.

—

« **Paméla, faites Héloïse!** » — La marquise de la Rochejaquelein, au debut de ses Mémoires, raconte joliment une scène bien caractéristique. Elle avait dix ou onze ans (c'était donc en 1782 ou 83) et elle accompagnait sa grand'mère, la duchesse de Civrac, dans une visite au Salon du Louvre, à une heure où il ne devait y avoir personne. Mais d'autres privilégiés avaient choisi ce moment; on voit arriver les trois petits princes d'Orléans et leur sœur, « Mademoiselle, » conduits par Mme de Genlis, à la fois leur gouverneur et leur gouvernante, puis le cortège princier. La duchesse de Civrac avait beaucoup connu Mme de Genlis : elles se font réciproquement bon accueil.

« Pour moi (dit la vieille marquise de L. R.), j'étais dans l'enchantement de considérer de près celle dont je lisais les ouvrages pour les enfants, dont je jouais les petites pièces ; j'avais entendu tant chuchoter en parlant d'elle et vu sourire si souvent, que tout cela piquait ma curiosité : aussi la scène m'est présente comme si elle s'était passée hier.

Mme de Genlis était mise très simplement, en couleur sombre; je crois même être sûre que le capuchon de son mantelet noir était sur sa tête. Elle me parut maigre et brune ; sa physionomie était délicieuse, sa bouche, ses dents et ses yeux ravissants; elle avait l'air si aimable, si doux, si séduisant et si spirituel ! Les petits princes étaient bien singuliers pour ce temps-là, car ils étaient coiffés comme de petits Anglais, les cheveux tombant bouclés sur les épaules et sans poudre, chose fort étrange à cette époque. Tandis que leurs sous-gouverneurs et les peintres leur expliquaient les tableaux, ma grand'mère et Mme de Genlis se faisaient mille compliments aimables. Celle-ci lui présenta sa fille (depuis Mme de Valence). Elle avait quatorze ans, était forte et belle. Ma grand'mère vit à côté d'elle une charmante petite fille de sept ans. Elle lui dit : « Vous n'avez que deux « filles (l'aînée, Mme de Lavœstine, était déjà « mariée) : quelle est donc cette ravissante « créature? » — « Oh! répondit Mme de Genlis « à mi-voix (mais je l'entendis), c'est une his- « toire bien touchante, bien intéressante, que « celle de cette petite : je ne puis vous la ra- « conter en ce moment. » Elle ajouta : « *Vous* « *ne voyez rien encore, vous allez juger de* « *cette figure-là!* » Puis, élevant la voix : « *Paméla, faites Héloïse!* » Aussitôt Paméla ôte son peigne ; ses beaux cheveux sans poudre tombent en longues boucles ; elle se précipite un genou en terre, lève les yeux au ciel, ainsi qu'un de ses bras, et sa figure exprime une extase passionnée. Paméla reste en attitude!!!!! Pendant ce temps, Mme de Genlis paraît ravie, fait des signes, des remarques à ma grand'mère, qui lui fait des compliments sur la beauté et la grâce de sa jeune élève. Pour moi, je restai stupéfaite, par instinct et sans rien comprendre. Ma grand'mère s'en fut bien vite pour rire de cette rencontre. Huit jours durant, elle en faisait le récit à ceux qui venaient la voir; c'était des plaisanteries continuelles sur la bonne éducation qu'on donnait à Paméla!!! Tous ces chuchotements, et l'expression passionnée de la nouvelle Héloïse, dont je n'avais jamais eu l'idée, m'ont fait une impression qui dure encore. »

Qui était cette charmante petite poseuse? Voilà ce que la bonne marquise ne dit pas.

S. D.

—

**Scarron et le maréchal Lobau.** — Singulier rapprochement de noms, n'est-ce pas ? Voici ce qui le motive. On se rappelle le spirituel moyen que prit le brave maréchal pour apaiser une émeute, à la place Vendôme, sans effusion de sang, et au moyen d'une effusion d'eau. Il s'était souvenu peut-être de la bataille qui a lieu, dans le IIIe chapitre du *Roman comique*, entre La Rapinière et l'un des joueurs de paume à qui l'on avait emprunté son habit pour en affubler le comédien Destin. La mêlée étant devenue générale : « Vraisemblablement, dit Scarron, ils devoient tous périr... si quelques-uns des magistrats ne fussent accourus à la rumeur. Quelques-uns furent d'avis de jeter deux ou trois seaux d'eau sur les combattants, et le remède eût peut-être réussi. Mais ils se séparèrent de lassitude, etc., etc. »

Qu'y a-t-il de nouveau sous le soleil? Rien, — pas même l'emploi de la seringue en matière politique! E.-G. P.

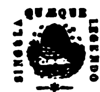
*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

8647. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas 13. — 8678

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider.

XIVe année
N° 313.

25 Mai
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français)

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-contre à nos Correspondants.— Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 230, l. 37, *lisez :* 1749-53 (*non* 50). — 289, l. 21, *lisez :* polis (*non* jolis). — 293, l. 12, *lisez :* 1561 (*non* 1651. — 318, l. 58, *lisez :* Bougeart.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris.*

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 313.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Mai 1881.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Le Panthéon et les « Cendres de Voltaire ».

Non seulement l'Histoire, on l'a remarqué, se recommence souvent, mais les récits de l'Histoire sont eux-mêmes fréquemment à recommencer. Le temps marche, les générations se succèdent; et, tantôt oubli ou ignorance, tantôt parti pris, l'on voit, un beau jour, remettre en question les faits avérés, nier les résultats acquis et les enseignements du passé. Il suffit parfois de quinze ou vingt ans pour produire de ces phénomènes.

Ainsi, voilà un aimable confrère (la *Gazette anecdotique*) qui, à propos de la retransformation proposée de Sainte-Geneviève en Panthéon, vient de remettre sur le tapis la *violation des Cendres de Voltaire*. Sans avoir revisé les pièces du dossier, elle prend à partie l'*Intermédiaire*, qu'elle accuserait presque d'avoir inventé ce qu'il lui plaît d'appeler une « *prétendue* exhumation », une « *légende* remontant à la Restauration ». Et le plus joli, c'est qu'elle demande « où est le *procès-verbal* de cette exhumation », c'est-à-dire de cette violation nocturne! Il lui faudrait encore le « *procès-verbal* de l'enfouissement », c'est-à-dire de l'abominable profanation que quelques fanatiques firent subir nuitamment aux restes de Voltaire et de Rousseau, dérobés et portés par eux à la voirie!...

En vérité, au lieu de se montrer si *exigeante* et de se décerner un triomphe trop facile, au lieu de prétendre (sans l'avoir lu, sans doute) que « tout ce que l'on a raconté là-dessus, dans l'*Intermédiaire* ou ailleurs, n'est que de la légende », la *Gazette anecdotique* eût mieux fait d'y regarder de plus près. Car ce fut une question sérieusement et mûrement examinée dans notre petite feuille... et ailleurs, il y a dix-sept ans, que cette question des « Cendres de Voltaire », qui fit alors le tour de la presse et occupa les meilleurs esprits. — Il n'y eut pas que le récit publié dans notre numéro du 15 février 1864 (le seul qu'indique la *Gazette*, en le déclarant surabondant et controuvé). Elle aurait vu que l'enquête ouverte avait amené des indices, des révélations, des preuves dont les plus difficiles se contentèrent. Un érudit, qui avait commencé par douter, M. G. Servois, se montra édifié. « Jusqu'ici (écrivait-il dans la « *Correspondance littéraire* du 25 juillet 1864) « chacun des numéros de l'*Intermédiaire* a « donné des preuves nouvelles... Le doute « n'est donc pas possible pour le tombeau de « Voltaire, et les témoignages reproduits sem- « blent prouver suffisamment que celui de « Rousseau n'a pas été plus épargné. »

Nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs



qui possèdent notre collection au tome I, 7, 25, 42, 49, 57, 65, 71, 81, 97, 161.

Pour les autres et même pour tous, puisque la question est de nouveau soulevée, nous croyons faire chose utile en plaçant ici un excellent résumé qui parut dans le *Siècle*, en juillet 1864. Il est de la main d'un publiciste très distingué, qui a été historien à son heure, et qui est mort naguère sénateur des Bouches-du-Rhône :

« Lorsqu'on rendit le Panthéon au culte, par une ordonnance clandestine du 12 décembre 1821 (elle ne fut pas mise au Bulletin des Lois), les sarcophages de Voltaire et de J.-J. Rousseau devaient offusquer le clergé de cette époque; on les relégua donc dans un coin obscur, d'où la Révolution de 1830 vint les retirer pour les remettre à leur ancienne place, sous la nef, non loin de la salle basse où se tiennent les catéchismes. Ce voisinage n'est pas trop du goût non plus des membres du clergé actuel, qui plusieurs fois ont demandé l'éloignement des deux grands impies. « Ne pourriez-vous les ôter de là ? » disait dernièrement, en présence d'un des correspondants de l'Intermédiaire, à l'architecte du Panthéon, M. l'abbé D..., homme d'esprit et qui aime à plaisanter, « c'est un mauvais voisinage pour faire le catéchisme. L'archevêque, Mgr Sibour, demanda, lui aussi, l'éloignement des deux philosophes. « Diable! c'est délicat, c'est scabreux », lui répondit-on. « Et puis, voyons, monseigneur, comptez-vous donc pour rien le plaisir de leur faire entendre la messe malgré eux ? »

« Le clergé actuel a-t-il donc raison de s'alarmer du voisinage des restes des deux philosophes? — *Oui*, si l'on s'en rapporte à la réponse faite à M. Stanislas de Girardin par le Ministre de l'Intérieur (de Corbière), qui, dans la séance de la Chambre des Députés du 25 mars 1822, protesta, malgré tous les bruits semés, que les ossements de Voltaire et de Rousseau *étaient encore dans les caveaux* —. *Non*, si l'on s'en tient au passage suivant du Dictionnaire historique de Feller, continué par R. A. Henriot (du *Drapeau blanc*), et reproduit presque textuellement dans l'Abrégé chronologique du Président Hénault, continué par Michaud (de la *Quotidienne*): « 1822 (3 janvier). — Les restes de « Voltaire et de Rousseau, déposés dans le « temple auquel on avait donné le nom de « Panthéon, sont transportés au cimetière du « Père-Lachaise. L'église Sainte-Geneviève, « rendue à la religion, est bénie par l'archevêque de Paris (1) ».

(1) Et c'est *trois mois après* cette translation alléguée ici que M. de Corbière déclarait, à la tribune, que les restes en question *étaient encore* à leur place dans les caveaux!

« Cette translation au Père-Lachaise a-t-elle eu lieu réellement? Il est difficile de l'admettre après avoir lu la lettre du bibliophile Jacob, publiée par l'*Intermédiaire*... S'il faut en croire une réponse insérée dans la *Correspondance littéraire*, cette profanation n'aurait pas eu lieu: la Restauration se serait contentée de déplacer le tombeau de Voltaire et de le reléguer, avec celui de Rousseau, au-dessous de l'escalier du péristyle. Ce fut, d'après l'auteur de cette réponse, le 21 décembre 1821, que, en présence de M. Delvincourt, doyen de la Faculté de droit, adjoint au maire du XII[e] arrondissement, et de quelques autres personnes *officiellement* convoquées, un commissaire de police fit enlever les deux tombeaux de l'emplacement où ils se trouvaient. L'auteur ajoute qu'une première opération précéda la cérémonie officielle du transport. « A six heures du matin, « le commissaire, entouré de quelques per- « sonnes qu'il avait *officieusement* averties, « vint se rendre compte de l'état du cercueil « de Voltaire, lequel cercueil était en bois; il « fallut lui en substituer un autre, et *le sque- « lette de Voltaire apparut* aux yeux des « témoins de cette scène qui se passait à huis « clos; en 1822, on haïssait ou l'on admirait « Voltaire plus énergiquement qu'on ne fait « aujourd'hui, et ce spectacle inattendu est « resté gravé *dans la mémoire de ceux qui « l'ont vu.* »

« Malheureusement pour ces « témoins oculaires », il existe un procès-verbal de ce déplacement (signé Delvincourt, Marrigue, Baltard, Boucault, Gay, Etienne), constatant que la caisse « reconnue pour contenir les ossements de Voltaire N'A PAS ÉTÉ OUVERTE ». Bien plus, en 1826, paraît, dans la collection Lecointe et Durey, le *Résumé de l'histoire de Champagne*, où, à propos de l'abbaye de Scellières, l'auteur bien informé, M. de Montrol, s'exprime ainsi: « C'est là que furent déposés les restes de « Voltaire. On les transporta depuis au Pan- « théon; *ils en ont été enlevés avec ceux de « Rousseau*, pour être jetés où il a paru conve- « nable aux manœuvres employés à cette « profanation, et sans que personne aujourd'hui « puisse indiquer peut-être le lieu qui les « recèle ».

« Le gouvernement de la Restauration ne dit mot, — et pour cause.

« Les gens qui *ont vu* le squelette de Voltaire et le gouvernement lui-même ne soufflent pas mot.

« Sept ans plus tard, en 1831, le zélé éditeur de la belle édition de Voltaire qui porte son nom, voulant avoir le cœur net des sinistres rumeurs qu'il connaît mieux que personne, M. Beuchot, bibliothécaire de la Chambre des Députés, écrit au ministre: « L'édition que je « donne des *Œuvres de Voltaire* contiendra « sa *Vie* par Condorcet. Parmi les pièces justi- « ficatives doit nécessairement être comprise « une relation de sa translation au Panthéon. « — Mais je désirerais pouvoir préciser ce que « sont devenus ses restes, qui, dans les der- « niers temps, n'étaient pas entre des mains « amies. — J'ose donc vous prier, monsieur le « ministre, de m'accorder la permission de me « présenter au Panthéon, et l'autorisation d'y « faire toutes recherches utiles, *même l'ouver- « ture du cercueil, ou monument, ou lieu con- « tenant ses restes*, sous l'offre de faire les frais « que cela nécessiterait. »

« Le ministre (M. d'Argout) refuse cette autorisation, disant qu'elle est parfaitement inutile et qu'il résulte des procès-verbaux du nouveau déplacement qui vient d'avoir lieu (4 sept. 1830) que les choses sont absolument en l'état constaté par le procès-verbal de 1821, — qui n'avait rien constaté du tout.

« M. d'Argout *savait à quoi s'en tenir*, et il mettait tous ses soins à étouffer un scandale qui aurait pu avoir de graves conséquences... Personne, dans les régions élevées de l'administration, n'a jamais douté de la profanation des tombes de Voltaire et de Rousseau. En voici la preuve:

« *A M. le Directeur de l'*Intermédiaire, etc.

Siam, par Champagnole (Jura)
1[er] mai 1864.

Monsieur, il n'est pas hors de propos d'apprendre aux lecteurs de l'Intermédiaire, non seulement que la violation de la tombe de Voltaire était depuis longtemps parfaitement connue dans un certain monde, mais qu'aujourd'hui encore il y a des hommes assez dépourvus de sens moral pour approuver cette violation. J'ai, en effet, relevé, dans la *Sentinelle du Jura* du 30 mai 1852, cet article emprunté à *la Guienne*, de Bordeaux;

« On se préoccupe trop, dans le monde religieux « et politique, de ce que deviendront les restes « mortels de Voltaire, lorsque l'église Ste-Geneviève « sera enfin restituée aux exercices de la religion. « Cette question suppose l'ignorance d'un fait que « je vais révéler. — La tombe de Voltaire, transférée « triomphalement au Panthéon en 1791, celle du so- « phiste Jean-Jacques, qu'on plaça à ses côtés en « l'an III de la République, n'ont pas été fidèles à « garder les dépouilles que leur avait confiées « la « Patrie reconnaissante.

« Qu'on ouvre les monuments où ces contempteurs « du christianisme furent ensevelis, et on trouvera « deux tombeaux vides. — Il y a trente ans, j'appris, « par de graves et authentiques récits, que lorsque « l'église Ste-Geneviève fut, sous la Restauration, « rendue au culte, dès ce jour, Voltaire et le citoyen « de Genève avaient fait place pour toujours au « Dieu dont ils avaient usurpé le domaine. — On « peut fouiller, on n'aura même pas un peu de « poussière.

« MONTAUBRICQ, ancien procureur général. »

Rien ne manque, comme vous le voyez, à cet article, ni la signature, ni la franchise du fanatisme. A. J. (1).

« A ceux qui pourraient encore conserver le moindre doute sur le fait proclamé par le sieur Montaubricq, ancien procureur général, nous rappellerions l'article assez récent dans lequel un écrivain qui n'avance jamais rien à la légère, M. Dupeuty, annonce que le cœur de Voltaire, compris dans le legs universel fait par le dernier marquis de Villette à l'évêque de Moulins, vient d'être mis à la disposition de l'Empereur. Il ne restait plus qu'à le joindre aux autres restes de l'illustre mort: mais où étaient ces restes? Au Panthéon. Il fallait donc consulter Mgr l'archevêque de Paris. Celui-ci répondit que des scrupules s'élèveraient peut-être, mais qu'avant tout il fallait vérifier s'il était vrai, comme le bruit en avait couru, « qu'il n'y eût « plus rien de Voltaire au Panthéon, depuis « 1814, *qu'un tombeau vide*. Une de ces nuits « dernières, on est donc descendu dans les « caveaux, *on a soulevé la pierre* qui, selon « la croyance populaire, devait recouvrir les « cendres de Voltaire. IL N'Y A RIEN, EN EFFET, « PLUS RIEN. — Que sont-elles devenues? Une « enquête sérieuse est ordonnée à ce sujet. « Quant au cœur de Voltaire, il sera enfermé « dans une urne d'argent, et déposé, soit dans

(1) Alph. Jobez, auteur très estimé de l'*Histoire du règne de Louis XV*.

« la grande salle de la Bibliothèque impériale, « soit à l'Institut. »

« Les restes de Voltaire et de Rousseau ne sont plus dans les caveaux de l'église Sainte-Geneviève, cela n'est que trop prouvé; où sont-ils? Dans un coin obscur du Père-Lachaise, ou dans quelque sépulture connue de ceux-là seulement qui ont commis la profanation? C'est ce qu'il s'agirait de savoir. Que l'*Intermédiaire* pousse l'enquête jusqu'au bout. L'opinion publique exige une réparation. Il faut que ceux qui ont violé la tombe de Voltaire et de Rousseau subissent, non le châtiment, puisqu'il y a prescription, mais la honte de leur sacrilège.
« Taxile Delord ».

M. G. Servois avait aussi conclu en ces termes: « Il nous répugne un peu de ne voir tout le long de cette affaire que mensonge et comédie; et cependant, quelle que soit la date de l'ouverture des cercueils, quels que soient ceux qui ont assumé devant l'histoire la responsabilité d'une profanation, il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu, à un jour donné, *mensonge et comédie*, et l'*Intermédiaire* a le droit de demander: *Qui a trompé? Qui a été trompé?* »

La *Gazette anecdotique*, qui ignorait évidemment tous ces précédents, peut voir que l'*Intermédiaire* n'a fait que recueillir des témoignages; et le peu de foi que méritent certains « procès-verbaux officiels » la rendra sans doute moins ardente à réclamer des pièces authentiques ayant constaté le rapt et le sacrilège des larrons nocturnes de 1814 ou 1821.

## Questions.

**Un article mi-parti Sand et Sandeau.** — Le Nouvelle Revue a publié, dans son numéro du 1er mai, un choix curieux de lettres de George Sand. Dans une lettre du 19 janvier 1831, adressée à Charles Duvernet, on lit : « Quant à la *Revue de Paris*, il a été tout à fait charmant (*sic*). Nous lui avons porté un article *incroyable*. Jules l'a signé et (*entre nous soit dit*) il en a fait les trois quarts, car j'avais la fièvre. D'ailleurs, je ne possède pas, comme lui, le genre *sublime* de la *Revue de Paris*. Il a promis solennellement de le faire insérer et l'a trouvé bien. J'en suis charmé pour Jules. Cela nous prouve qu'il peut réussir. J'ai résolu de l'associer à mes travaux ou de l'associer aux miens (comme vous voudrez). Tant il y a qu'il me prête son nom, car je ne veux pas paraître, et je lui prêterai mon aide quand il en aura besoin. Gardez-nous le secret sur cette association littéraire.... »

Le joli trait, pour l'éloge de ce doux et gros académicien, qui somnole aux séances de réception dans le fauteuil de M. Sandeau! *Gardez-nous le secret*... est-il assez d'une femme? Mais quel est le titre, quelle est la date, quelle est la donnée de ce poupon *incroyable*, enfanté par George, reconnu par Jules, solennellement accepté par « Il » qui « déteste les femmes, et a les écrouelles » (ajoute cruellement George Sand): « Il », le futur « Mimi » de Rachel, le bourgeois de Paris, Véron, qui, grâce à Daumier, traverse l'histoire du Coup d'Etat de 1851, une seringue en bandoulière?
Ursus.

—

**Un oiseau peu malin.** — « Je ne sais plus quel est l'oiseau qui, se voyant menacé de quelque danger, fourre profondément sa tête sous son aile et se croit dès lors en sûreté. »

C'est M. O. Robin qui s'exprime ainsi dans *le Voltaire* du 30 avril. Ne sait-on pas quel est cet oiseau? La légende qui le concerne a-t-elle un fondement?
P. Rr.

—

**M. Guizot, prébendier à Strasbourg.** — M. Guizot a-t-il été prébendier de la fondation de Saint-Thomas de Strasbourg? C'est un bruit accrédité dans cette ville : est-il fondé? P. Rr.

—

**Le cri de la chouette.** — D'où vient que l'on attache à ce cri une signification funeste et qu'on y voit une annonce de malheur? Les mœurs connues de cet oiseau ne suffisent pas à l'expliquer. En 1870, au mois de juin, j'entendis, près de mon domicile, une chouette qui, pendant plusieurs jours, remplit les environs de son cri lugubre et prolongé. Ordinairement on ne l'entend que la nuit, cette fois, par dérogation, elle le faisait entendre continuellement, même le jour. Plusieurs personnes l'ont remarqué comme moi, et nous ne pouvions nous empêcher de penser à une catastrophe prochaine. Il faut convenir que l'événement a, pour cette fois, justifié la croyance populaire! Je n'oublierai jamais cette particularité.
Doct. By.

—

**La Chaîne.** — Quelques collabos (des régions autres que les provinces dont il va être question) ont-ils connaissance de l'usage qui se pratiquait, au dernier siècle, dans notre pays? Pourraient-ils nous faire connaître les détails de ces sortes de cérémonies, s'ils sont différents de ceux-ci?

Il existait jadis un ancien usage, en Lorraine-Barrois et les Trois-Evêchés, etc. qui a complètement disparu et qui avai un côté chevaleresque digne de remarque

Allez-vous-en, gens de la noce,
Allez-vous-en chacun chez vous, etc.,

vient de cet usage. C'était l'air qu'on chansonnait et que l'on violonnait aux nouveaux époux, surtout à ceux qui quittaient pour toujours, et à jamais peut-être, la commune où la cérémonie nuptiale s'était accomplie.

Lorsqu'une jeune fille se mariait à un étranger de la commune ou à un jeune homme d'une province voisine, il était

d'usage de reconduire les épousés, sur l'air précité, aux limites du territoire.

Là, tous les garçons du village s'étaient réunis, et à l'arrivée du cortège barraient la route par une chaîne. C'est ce qu'on appelait « *tendre la chaîne* ». L'un d'eux, désigné sous le nom de *prévôt*, était chargé de discourir. S'avançant vers la chaîne, il faisait signe au cortège de s'arrêter, et, après avoir félicité l'époux dans le choix qu'il avait fait, après avoir rappelé les vertus et les qualités de la jeune fille que celui-ci avait prise pour compagne, il tendait son chapeau et y recueillait une collecte. La chaîne n'était levée que lorsque le tribut était payé. Alors l'époux avait le droit d'emmener sa femme.

S'il était étranger à la province, pareille rançon lui était appliquée par les garçons du dernier village frontière.

Cette ancienne coutume s'est renouvelée, à de très rares intervalles, après la Révolution. Nous pouvons, néanmoins, en citer un exemple qui eut lieu le 2 août 1826, à l'occasion du mariage d'une jeune fille de Void, dont le père était notaire, avec un jeune homme de Foug.

L'antipathie qui existait encore il y a une quarantaine d'années entre les garçons de certaines communes voisines, et, même à Nancy, entre ceux de la Ville-Vieille et de la Ville-Neuve, venait en partie du refus des uns ou des autres d'acquitter *le tribut de la tendue de la chaîne*.

CH. COURBE.

—

**Bâton à faire le lit.** — « Il prend le bâton avec quoy on faisoit le lict, qu'il « trouve à la ruelle, et descend à la porte « du jardin, etc. » (D'Ouville : « D'un homme « qui fut cocu, battu, content ».)

Quelques renseignements, si possible, sur cet ustensile et la manière de s'en servir ? CURIOSUS LUGD.

—

**Epitaphes de Montaigne.** — Sur la tombe de l'auteur des « Essais » se lisent deux épitaphes, la première en prose latine, et la seconde en vers grecs. On n'est pas d'accord sur le véritable auteur de ces pièces tumulaires; les uns les attribuent à Emmanuel Dumirail, les autres à Jean Saint-Martin. Mais si toutes choses sont égales d'ailleurs, les dates concordant ici comme là, n'est-il pas clair que, les deux prétendants à la paternité contestée ayant laissé d'autres écrits authentiques, le droit de propriété revient à celui des humanistes dont les productions attesteront évidemment une plus étroite parenté avec les épitaphes de Montaigne ? Je ne serais pas fâché de savoir ce que pensent, à cet égard, mes amés et féaux collaborateurs.

(Langres.) GIOV. LAHIRE.

—

**Jacques d'Arc, cabaretier.** — Alexandre Lenoir (Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des Monuments français, 7e édition, Paris, 1803, p. 156) dit, à propos d'un buste de Jeanne d'Arc, que « cette femme célèbre naquit l'an 1412 à « Domremi, près de Vaucouleurs, en Lor- « raine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc « qui tenait un petit cabaret ».

Cette assertion se rencontre-t-elle ailleurs, et que doit-on en penser ?

F. DE C.

—

**Calderoniana.** — Je trouve cité, dans le *Notes and Queries*, l'ouvrage anonyme de l'abbé Boisel : *Journal de voyage d'Espagne* (Paris, 1669), dans lequel, dit-on, est racontée une conversation entre l'auteur et le poète dramatique espagnol Calderon de la Barca. Je serais très obligé pour une note détaillée à ce sujet.

L'ouvrage cité ne serait-il pas le même dont il vient d'être question (XIV, 272), sous ce titre : « Le voyage d'Espagne, livre anonyme à restituer à son véritable auteur » ?

(Barcelone.) L. R.

—

**Quel cardinal ?** — « Un cardinal de la « Renaissance déclare, après avoir lu Epic- « tète, qu'il devient rouge comme sa pour- « pre au spectacle des vertus de ce païen. » (Ferray, *Nos devoirs et nos droits*, introduction, p. IX.)

Mais pourquoi M. Ferray ne donne-t-il pas le nom du cardinal, ne cite-t-il pas l'ouvrage où est cette déclaration ? Faut-il toujours que l'Intermédiaire complète les œuvres qui sortent de presse ? P. RR.

—

**Une assertion de Michelet à justifier.** — « Nulle part, dit-on, les mœurs n'étaient « plus mauvaises qu'à Lyon. Ce n'est pas « par hasard que le plus affreux de nos ro- « manciers, écrivant en 1790, a placé dans « cette Sodome le dernier épisode de son « épouvantable livre. »

Ainsi s'est exprimé Michelet, dans son Histoire de la Révolution, t. VI, p. 179. Sur quoi s'appuie une pareille imputation ?

CURIOSUS LUGD.

—

**Une garde-malade de Barère.** — « Depuis « longtemps ses chagrins de famille aux- « quels était venue se joindre la perte d'une « personne qui l'avait fidèlement accom- « pagné dans sa proscription, et qui con- « tinuait à lui prodiguer des soins, avaient « miné sa santé. » (Carnot, *Notice hist. sur Barère*, p. 196.) Quelle était cette « personne » ? J. DE LACU.

—

**Les possessions.** — Les « Recherches sur le Merveilleux, » de M. Hipp. Blanc

(un fort vol. grand in-8, 1865) et les ouvrages des polygraphes, hagiographes et autres, donnent la relation de faits dits *surnaturels*, qu'explique *en partie* la science moderne. Mais il en reste un certain nombre qui sont vraiment singuliers et pour lesquels, si l'on admet leur réalité (et il est bien difficile de ne pas le faire, au moins pour certains), l'explication reste en défaut. De nos jours, quelques personnes admettent l'origine diabolique des possessions, notamment un certain abbé Leriche, qui, dans un volume sur la possession de Loudun, soutient cette opinion avec une grande vigueur de logique, et même d'arguments tirés de la science et de la médecine. Connaît-on depuis 1859, date de l'ouvrage, d'autres auteurs qui aient soutenu la même opinion, et qui aient pris, contre la Raison moderne, la défense d'une opinion séculaire? DOCTr BY.

—

**Moines mariés.** — Baugier (Mémoires historiques de la province de Champagne, Chaalons, Claude Bouchard, 1721, t. II, p. 137) parle d'une singulière communauté de moines mariés, appelés les *Aveugles* ou les *Aveulas*, « dont les femmes « devoient avoir l'âge de cinquante ans, « pour y être reçues avec leurs maris ».

Quelque obligeant confrère pourrait-il me dire si cette maison a vraiment existé à Châlons? J'oubliais de dire que Baugier ajoute que les « Aveulas » étaient obligés de se remarier six semaines après la mort de leurs femmes, à peine d'être mis hors de la maison. Six semaines, c'est peu! F. DE C.

—

**Marie-Claude-Françoise Carret de la Vaupierre.** — Ex-libris de cette personne, mis en 1730 au verso du titre d'une « Imitation de Jésus-Christ. » Les Carret de la Vaupière sont-ils encore connus?

LA MAISON FORTE.

—

**Mme de Benouville (Normande?)** — est l'auteur de: « *Les pensées errantes,* » avec quelques lettres d'un Indien : Par madame de.... A Londres; et se trouve à Paris, chez Hardy, 1758, in-12. » — Barbier dit : « par Mme de Benouville, mère de Mme de Livry. » Que sait-on sur ces deux dames? Benouville est un nom de fief ou de patrimoine. M. Frère, dans son Manuel du bibliophile normand, cite-t-il Mme de Benouville? H. DE L'ISLE.

—

**Mme G. D. de Saint-Germain,** — auteur de l'ouvrage suivant: « *Lettres d'Henriette* « *et d'Emilie*, traduites de l'anglois (et « augmentées) par madame G. D. S. G. « (Saint-Germain). A Londres (Paris), « 1763 » (petit in-12, xv et 295 p.). Mme de Saint-Germain est née à Paris, dit Quérard, et vécut dans le XVIIIe siècle; il ajoute : « On ne sait aucune particularité de sa vie, si ce n'est que sa société était composée de gens de mérite, et que le désir de s'occuper lui fit embrasser la carrière littéraire. » C'est beaucoup dire, car on ne connaît autre chose de cette personne. — « Cet ouvrage, quoique traduit de l'anglois, dit Mme Briquet, appartient en partie à Mme de Saint-Germain, d'après les changements qu'elle y a faits en le traduisant. »

Quel est l'original anglois? — Mme Briquet ne le dit point. A-t-on découvert quelques renseignements particuliers sur Mme de Saint-Germain? Aurait-elle composé d'autres ouvrages? H. DE L'ISLE.

—

**Point de lendemain, conte.** — Parmi les curiosités bibliographiques qui ont obtenu naguère les honneurs de la réimpression, il faut citer la gracieuse boutade *Point de lendemain*, dont la paternité a été généralement attribuée à V. Denon. Cette opinion n'est pas cependant la plus vraie, si nous en croyons les notes fournies, à ce sujet, par l'un des principaux éditeurs parisiens, puisqu'il affirme, preuves en main, que c'est plutôt à Dorat, qu'à Denon, que revient cette paternité posthume. Il fait remarquer, avec raison, que le conte ci-dessus fait partie d'un ouvrage que Dorat publia l'année même de sa mort (1780), sous le titre de : « Coup d'œil sur « la littérature ou Collection de différents « ouvrages, tant en prose qu'en vers, par « M. Dorat, pour servir de suite à ses « œuvres » (Paris, Gueffier, 2 vol. in-8), et nous ne serions pas surpris, à notre tour, qu'il eût d'avance figuré dans le *Journal des Dames*, cet émule du « *Mercure* », que le piquant écrivain avait choisi, avant sa réunion à celui-ci, pour en faire le confident de ses compositions les plus gracieuses en prose comme en vers. Serait-il vrai, d'après cela, que l'édition donnée par Denon, chez P. Didot (Paris, 1810, in-16), avec quelques changements, ne constituait qu'un plagiat, qui a fini par prendre texte au préjudice de Dorat, et qu'on a retrouvé, plus tard, le travail de celui-ci intercalé, presque textuellement, dans la *Physiologie du Mariage*, de Balzac? C'est un doute que nous verrions dissiper avec plaisir. EGO E.-G.

—

**Le Coup de fouet,** — ou Revue de tous les théâtres de Paris; des journalistes, des coteries littéraires, etc. fig. Paris, an X, pet. in-12. « Ce petit volume piquant et satirique était, dit-on, principalement dirigé contre les actrices des Variétés. On prétend alors que l'une d'elles, nommée Rosine, ayant entraîné un soir l'auteur, il se trouva tout à coup attaqué par huit ou dix femmes, armées de fouets, et

auxquelles il n'échappa qu'en prenant l'engagement de faire disparaître tous les exemplaires restants. » (Cat. Lefilleul, fév. 1881.)

Quel est l'auteur du volume? Trouve-t-on sa mésaventure mentionnée quelque part? G. SAINT-HÉLIER.

—

**Le Génie de l'Institution maçonnique.** — Nos collabos n'ont peut-être pas oublié une question posée, il y quelque temps (XII, 618, 669), à propos d'un ouvrage anonyme : *La Maçonnerie*, poème, et la solution qu'elle reçut, en révélant que l'auteur, écrivain très connu et digne de respect, avait désavoué en quelque sorte son œuvre, en la retirant peu à peu de la circulation. Malgré cette mesure un heureux hasard vient de nous rendre possesseur de l'exemplaire qui fut offert par l'auteur à un ancien préfet, le baron Fauchet, qui était Vénérable de la Loge des Artistes. Cet Atelier (pour parler la langue maçonnique) réunissait, alors, une aimable et joyeuse société de gens de lettres, parmi lesquels se faisaient remarquer Bouilly, l'illustre professeur Chaussier, Cuvelier, Guerrier de Dumast, etc. Nous avons remarqué, dans les notes aussi nombreuses que savantes qui constituent le principal mérite de ce livre, que l'auteur avait déjà traduit son enthousiasme pour la Société mystérieuse, dont il faisait partie, en célébrant tous les enchaînements de cette science occulte dans une autre œuvre poétique, que nous ne connaissons que par le titre, qu'il cite (*le Génie de l'Institution maçonnique*) et par les courts extraits donnés dans les notes du poème de *La Maçonnerie* (chap. I et III). L'allure vive et légère de ces extraits nous ferait désirer de connaître ce livre, mais nous manquons de renseignements sur sa date d'origine, sur sa forme et sa publication. Nous n'avons pu en découvrir aucun indice nulle part, pas même dans le Catalogue, si complet et si varié, de la Bibliothèque du Gr.·. O.·. de France. Et cependant l'écrit existe ou existait, de l'aveu de l'auteur lui-même.

Quelqu'un de nos collabos ne pourrait-il nous mettre sur la trace de ce poème et des publications analogues, dans lesquelles le même écrivain semble avoir marqué aussi ses sympathies en faveur de l'Ordre du Temple, auquel il était peut-être affilié?

(Bordeaux.) EGO E.-G.

—

**Encore « Aline et Valcour ».** — Est-il permis de reparler du « joli marquis »? Au reste, il ne sera qu'indirectement question de lui, puisque je n'ai à parler que d'une gravure, qui, paraît-il, *manque souvent* à un de ses ouvrages : *Aline et Valcour* (8 parties in-18, 1795, ornées de seize gravures), livre qu'on peut encore avouer avoir lu. Le Guide Cohen dit : « La figure qui se trouve en face de la page 216 du 3e volume manque souvent. On l'aura enlevée, croyant qu'elle est obscène, mais elle n'est que découverte. » Une gravure découverte, mais non obscène, se trouve à la page 200 du 3e volume, ou 3e partie. Les quelques exemplaires que j'ai rencontrés, y compris celui de la vente Béhague (avril 1880), n'ont que *quinze* figures, et non *seize*, malgré l'annonce sur le titre. Peut-être la seizième gravure n'a-t-elle jamais été faite?

Voici la reproduction textuelle d'une question insérée dans l'*Intermédiaire* en novembre dernier (XIII, 638) et qui est restée sans réponse, à mon grand étonnement! Depuis lors, j'ai vu un autre exemplaire encore, celui de Cigongue (vente Michelot, février-mars 1881) et la gravure de la page 216 manquait encore!

Je prie les bibliophiles de chercher pour moi, et de me rendre le sommeil que j'ai perdu. Car, j'ai un exemplaire d'*Aline et Valcour*, 1795, avec quinze figures seulement. Mon livre est-il complet ou non? Horrible doute! Plaignez-moi et répondez vite. LE FOUILLEUR.

—

**La Charité, fragment de Victor Hugo.** — Je possède une plaquette in-8, 16 pages, dont voici le titre :

« *La Charité*. Fragment par Victor Hu-
« go. Vendu au profit des pauvres du
« 10e arrondissement. Paris, imprimerie
« de Henri Dupuy, 11, rue de la Monnaie,
« 1837. »

Je n'ai jamais vu citer cette plaquette qui n'est, du reste, que la fin de la pièce : *Dieu est toujours là* (dans les *Rayons et les Ombres*).

C'en est même très probablement l'édition originale. Voici comment commence la 1re page.

FRAGMENT.

. . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . .

Dès que juillet a fait sa gerbe,
L'été, lentement effacé...

jusqu'à la fin de la pièce, moins les deux dernières strophes. Dans l'édition définitive de Quantin, le 1er vers est : *Mais, hélas!* juillet fait sa gerbe... J'ai encore trouvé deux ou trois autres variantes dans le texte.

Peut-on me dire si cette plaquette est connue, et si elle est vraiment l'édition originale?

N'aurait-elle pas été imprimée à l'occasion de quelque œuvre de charité?

G. P.

—

**Pamphlets contre l'Empire.** — Sait-on quels sont les auteurs des cinq ouvrages suivants?

1° Le Ménage Impérial. Lui et Elle, en apparence et en réalité, leur vie publique et leur vie privée, leurs mœurs, leur cour, leur entourage, leur politique, leurs intrigues, les mystères des Tuileries, de Saint-Cloud et de Compiègne dévoilés. (Bruxelles, 1871, 1 vol. in-8, fac-similé.)

2° Les Courtisanes du Second Empire. — Ces dames de l'entourage (la duchesse Eglé). Bruxelles, 1871, 1 vol. in-8.

3° Les Courtisanes du Second Empire. (Marguerite Bellanger). Bruxelles, 1871, 1 vol. in-8.

4° Les Nuits et le Mariage de César (Bruxelles et Paris, 1853-1870, in-18).

5° Les Infamies (Bruxelles, 1867, in-12).

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Un Dictionnaire d'argot militaire.** — Lorédan Larchey (*Supplément* aux 7e et 8e éditions du Dictionnaire historique d'argot, 1880) signale (page 1) comme lui ayant été utile le Dictionnaire d'argot militaire, encore inédit, de M. Desiré Lacroix. Ce Dictionnaire a-t-il été publié? Sinon, a-t-on lieu de penser qu'il verra bientôt le jour? Ce serait un livre bien curieux. M. Desiré Lacroix que je ne connais nullement, a sans doute été militaire.

(Alger.) UN OFFICIER.

—

**Bibliothèques Telleiana.** — Dans une notice sur Guillaume Prousteau, fondateur de la Bibliothèque d'Orléans, notice rédigée par M. Cimbenet et imprimée à Orléans en 1865, je lis cette phrase :

« Il (G. Prousteau) prescrit la tenue d'un « catalogue double, l'un *secundum scientias et facultates;* l'autre, contenant « l'ordre alphabétique des livres, afin, dit-« il, d'éviter la confusion qui se remarque « dans les bibliothèques appelées TELLEIANA.... »

Qu'étaient-ce que ces bibliothèques?

UN GUÊPIN.

## Réponses.

**« La Maçonnerie », poème** (XII, 618, 669). — Cet ouvrage, d'une excessive rareté, a figuré, il y a environ trois ans, sur un Catalogue d'occasion, dont je regrette de ne pouvoir indiquer aujourd'hui la provenance; tout ce que j'en ai retenu, c'est qu'on attribuait sa paternité à M. Guerrier de Dumast, en ajoutant que, si ce livre était rare, il fallait surtout l'attribuer aux efforts de l'auteur pour en diminuer le nombre tous les jours. L'ouvrage était orné de deux dessins de Devéria et de 7 vignettes, indépendamment des notes historiques, étymologiques et critiques qu'il contenait. Nous croyons que, sous ce rapport, il pouvait offrir plus d'un juste motif de curiosité aux adeptes comme aux prof.·. de la mystérieuse famille, sans parler de sa valeur littéraire, que nous n'avons pas été à même d'apprécier. EGO E.·.-G.·.

— Si Quintilius pouvait, comme il l'a laissé entrevoir, me procurer un exemplaire de cet ouvrage, je lui en serais très reconnaissant. Car, malgré son opinion, je suis porté à être de l'avis de M. Villemain (juge compétent en la matière), qui trouvait fort beaux certains passages de ce poème.

K. DE X.

—

**Dame Justice à Aigues-Mortes, etc.** (XII, 671, 703; XIV, 233, 268). — Je savais bien, cher collabo T-r, que cette peine de mort contre les sodomistes et les animaux leurs complices se trouvait dans le Lévitique. Mais la question que j'ai posée me semble rester entière. Que les Hébreux, le plus vilain peuple de la terre, aient eu besoin d'une telle peine pour refréner leurs ignobles passions, soit! Mais pourquoi Moïse l'a-t-il étendue aux animaux... *patients*, que je persiste à regarder comme innocents? (Inutile de faire remarquer que la peine doit disparaître, selon les principes modernes, devant l'*irresponsabilité*.)

Quant à « un emprunt inconscient aux coutumes antérieures », non, je ne le crois pas. Il y a eu un emprunteur très *conscient*, c'est l'Eglise! C'est l'Eglise qui, profitant de sa suprématie au moyen âge, a fait passer dans nos lois et dans nos mœurs, ses lois, et jusqu'à sa procédure. Et ces lois, elle les tenait des Juifs... qu'elle persécutait.

C'est l'Eglise qui avait inventé et qui, pendant tant de siècles, n'a pas eu honte de recourir à cet ignoble et bestial mode de procédure qu'on appelait le *congrès*. C'était la meilleure preuve que les officialités avaient trouvée pour juger les procès en nullité de mariage fondés sur cause d'impuissance. Ce fut le Parlement de Paris qui, le premier, en 1677, défendit aux tribunaux ecclésiastiques de son ressort d'user de ce mode de preuves. Les autres Parlements suivirent cet exemple, malgré la résistance des officialités...

Mais la procédure était amusante, au moins, dans ce bon vieux temps!...

Me PETIT-JEAN.

— Il faut consulter le Grand Coustumier de France pour connaître les différentes redevances, plus bizarres les unes que les autres, payées au bourreau avant qu'il eût un traitement fixe. Ainsi à Paris, entre autres droits, il avait, sur toutes les céréales exposées en vente, le droit de Havage, qui consistait à en prendre autant que la main pouvait en contenir. Quand l'exécution se faisait sur le territoire de quelque monastère, on lui donnait une tête de cochon. Par rapport aux suppliciés, tout ce qu'il s

portaient au-dessus de la ceinture lui appartenait.

Mᵉ Petit-Jean s'étonne à tort, ce me semble, de l'exécution des animaux, complices involontaires du crime de bestialité. N'était-ce pas une conséquence de la croyance généralement répandue, en souvenir des satyres et des centaures fabuleux, que pareille accointance pouvait produire un monstre? Oyez plutôt ce vieux dixain :

Avec sa chèvre un Florentin
Fut surpris dans un cas vilain.
D'abord, on saisit le coupable :
Avec sa chèvre : « Misérable!
Brûlé sur l'heure!...» — «Ah! messeigneurs!
« (Crioit notre homme tout en pleurs)
« Daignez m'écouter, je vous prie!
« Je ne l'ai pas fait méchamment;
« Je voulois faire seulement
« Un monstre, pour gagner ma vie. »

L'INTIMÉ.

—

**Tant mieux pour elle** (XII, 708, 765; XIII, 20). — C'est à bon droit que ce conte figure dans les œuvres de Voisenon, cela me paraît clair; mais peut-être est-il intéressant de consigner ici le petit roman mis en circulation par Fréron, sans doute à la sollicitation de l'auteur et de l'imprudent Favart : voici le morceau :

Il paroît depuis quelques jours une petite brochure de 36 pages qui a pour titre: *Tant mieux pour Elle, conte plaisant : il y a commencement à tout*. Cet ouvrage, où l'esprit a plus de part que le sentiment, est le fruit d'une imagination vive, qui s'abandonne à des idées qui n'ont pas toujours la décence qu'elles devroient avoir. On auroit pu mieux occuper son loisir que de le composer; cependant, on ne peut dissimuler qu'il est bien moins dangereux que la plupart des livres modernes qui, sous le masque et les apparences d'une prétendue Philosophie, établissent des principes d'une Anarchie condamnable, et plus propre à gâter les esprits et à corrompre les cœurs que ces folies qu'enfante un cerveau échauffé par une effervescence de sang que le temps a soin de réprimer. On ne sera pas peu surpris quand on sçaura que l'auteur, mort depuis dix ans, étoit un Militaire, homme de condition et de bonne compagnie, que des accidens cruels de sa profession avoient réduit à l'état le plus déplorable. Forcé de recourir à beaucoup de remèdes, après les avoir épuisé tous sans succès, accablé de ses maux et de son chagrin, conseillé de prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, il s'y rendit avec l'espoir d'y trouver du soulagement; la gaîté qui y régnoit lui inspira, au milieu même de sa maladie, ce Conte plaisant qu'il écrivit pour l'amusement de quelques personnes que les mêmes raisons que lui y avoient conduites et avec lesquelles il s'étoit intimement lié. La copie qu'il en avoit faite devoit être à jamais ensevelie dans le plus profond oubli, et re ta par mégarde dans l'hôtellerie où il avoit logé; elle n'en seroit jamais sortie sans la circonstance présente de la guerre. Le hasard l'a fait tomber entre les mains d'un Officier que le sort des armes a assez maltraité pour le contraindre à prendre les eaux. Guéri de ses blessures, usant de la liberté du païs et de la licence que les troupes étrangères y laissent régner, il s'est fait un plaisir de publier cette plaisanterie qui a eu le plus grand succès dans les armées, où l'on n'est pas fort scrupuleux sur le choix des matières, encore moins sur la façon de les rendre. Quelques exemplaires ont gagné les villes, et enfin, depuis quelques semaines, il en est arrivé à Paris qui ont été enlevés avec beaucoup de rapidité. La circonstance est d'autant plus favorable pour en favoriser le débit, que depuis plus de trois mois le Public est fatigué de l'immensité des écrits polémiques pleins d'aigreur qui divisent les gens de Lettres et qui seront à jamais une tache pour ceux qui ont abusé de leurs talens pour se les permettre. Ceci au moins fait rire sans offenser personne, et a égaré d'abord les esprits sur son véritable auteur; on a soupçonné un homme aimable, connu dans le monde par des ouvrages pleins d'esprit, de gaîté et de sentiment, d'y avoir eu part. Mais, avec un peu de réflexion, on ne peut s'arrêter à cette idée détruite par le fait, et encore plus par le fond de la chose.

(*Année littéraire*, 1760, t. VIII, p. 283-5.)

L'anecdote a dû être imaginée par Voisenon. C'est dommage qu'elle n'ait pas été contée par lui et qu'il faille la lire dans le sévère charabia de « l'illustre critique ». Voici le salaire. L'abbé, fort capable lui-même d'évoquer l'hydre de l'Anarchie philosophique pour excuser ses grivoiseries, termine un « éreintement » de Diderot, comme nous dirions aujourd'hui, par ce « coup de poing de la fin » : « Les Encyclopédistes n'ont de célébrité réelle que hors de la France. Ils sont dans les cours étrangères ce que les *Feuilles* de Fréron sont dans la province. » G. I.

—

**Punch** (XII, 671, 694; XIII, 48, 172). — Brillat-Savarin en parle comme d'une liqueur qui commençait à être à la mode.

A. B.

—

**Des lits et du coucher aux siècles antérieurs** (XIII, 69, 148, 180, 269, 302, 364, 525). — Parmi les neuf grands tableaux peints par Victor Carpaccio, de 1490 à 1495, pour l'ancienne Scuola di S. Ursula, et qui se trouvent actuellement dans la 16ᵉ salle du Musée de l'Académie, à Venise, il y en a un, le numéro 533, qui représente « Un songe de sainte Ursule ». La sainte est couchee, mais ses bras sont hors du lit, et il est facile de constater qu'elle a une chemise. AD. DR.

—

**La finale en « oz »** (XIII, 519; XIV, 144, 234, 268). — La petite ville de Montcuq jouit d'un nom trop favorable à l'équivoque pour n'avoir pas émoustillé les amateurs du genre; mais un véritable comble (j'en appelle à tous les Sévignistes!), n'est-ce pas d'en avoir fait la résidence d'été de Mᵐᵉ de Sévigné, afin de pouvoir lui faire écrire, de ce nouveau Livry, à des amis, en les engageant à venir la voir : « Montcuq n'est qu'un trou, mais les envi-

rons, etc. »? Les érudits auteurs de la *Bibliographie des Ouvrages relatifs à l'amour*, etc. (3e édit., t. II, p. 312), relatent sans sourciller cette belle historiette! Est-ce que, en général, la partie biographique et anecdotique de cet ouvrage serait traitée avec la même sûreté? J'y vois, entre autres, Gédéon Tallemant, l'auteur à présent si connu des *Historiettes*, pris pour son frère François et travesti en..... aumônier de Louis XIV!

CURIOSUS LUGD.

—

**Dorat. Fables nouvelles** (XIII, 521, 594, 623, 678). — « 1171. Cent quatre figures pour les Fables de Dorat, in-12 oblong. Précieux recueil; tirage à part de toutes les estampes et culs-de-lampe des fables de Dorat, dessinées par Marillier et gravées par Née, E. de Gendt, de Longueil, Leveau, Ponce, Duflos, Masquelier, Baquoy, Le Gouat (lizez Le Gouaz) et Le Grand. (P. 129 du Catalogue de la Bibliothèque de M. Van der Helle. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1868, in-8.) Vendu — 42 fr. »

LA MAISON FORTE.

—

**Quelques pseudonymes à découvrir** (XIII, 523, 624; XIV, 113, 234, 299). — Alph. Tavernier, de l'*Evénement*, a signé successivement *Fronsac* et *Sphinx*. — C. Claudin, du *Moniteur*, signe *Eurotas*. — Tony Révillon a signé souvent *Clément de Chintré*. — Pros. Blanchemain a couvert quelques publications du nom *Epiphane Sidredoulx*, qu'il prenait aussi parfois dans l'Intermédiaire. — Oct. Delepierre, le regretté bibliophile, a publié sa « Dissertation sur les idées morales des Grecs » sous le nom presque inconnu de M. *Audé*, qui n'est que l'écriture syllabique de ses propres initiales O. D.

EGO E.-G.

—

**La galerie du château de Hesdin** (XIII, 610, 660, 682). — Près de Salzburg (Autriche) est situé le château de Heilbrun, peu curieux en lui-même, mais on visite le jardin, surtout le dimanche quand les eaux jouent; il y a des cascades, des pièces d'eau, des grottes, des jets d'eau, des fontaines qui ménagent des surprises aux visiteurs.

Les cascades du château de Wilhelmshohe (dernier séjour de Napoléon III comme prisonnier), près de Cassel, ne sont pas moins intéressantes; on s'amuse toujours aux dépens des visiteurs en leur montrant ces curiosités, et en les plaçant à des endroits où des jets d'eau ou des pluies les touchent de tous les côtés, ou sur des sièges qui lâchent une fusée d'eau, et autres enfantillages.

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**L'aze me quille** (XIII, 637, 686, 717; XIV, 271). — Le cardinal de Bourbon refusant de bénir le mariage de la sœur du roi avec ce benêt que l'on nommait le fils du duc de Lorraine, Henri IV dépêcha près du prélat Roquelaure, son ancien compagnon de débauche. Le cardinal lâcha quelque chose de Paradis. « Comment, morbieu! Paradis? reprit aussitôt Roquelaure; êtes-vous si *aze* que de parler d'un lieu où vous ne fûtes jamais, où vous ne savez comment il y fait, ni si vous y serez reçu quand vous voudrez y aller? » (Mém. de Sully, Londres, 1745, t. III, 345.) A. B.

—

**Vermersch, écrivain-poète** (XIII, 666, 720, 749; XIV, 113, 135). — Je retrouve, dans mes papiers, l'extrait suivant d'un journal dont je n'ai pas conservé le titre :

« Un de mes amis, capitaine d'artillerie « et enragé réactionnaire (on n'est pas par- « fait!), arrive de Londres, où, malgré la « divergence absolue de leurs opinions, il « a déjeuné avec Vermersch. Vermersch « lui a déclaré que, en dehors de la Com- « mune, il ne comprenait que la Légiti- « mité. N'est-ce pas que c'est drôle? Ver- « mersch travaille dans une imprimerie; « il passe ses soirées à faire des vers, et, « comme il voudrait trouver un éditeur, il « a remis au capitaine un fort paquet de « lignes inégales. J'en extrais ce morceau, « lisez-le : »

*Le Refuge.*

Du vent, des feuilles et de l'eau!...
C'est là tout et c'est peu de chose!
Dans la bruyère et le bouleau,
On voit, l'été, sous le ciel rose,
Une source, un bois, un coteau :
C'est là tout et c'est peu de chose!
Mais l'air est plein d'un chant d'oiseau,
La paix y dort, l'oubli s'y pose :
Du vent, des feuilles et de l'eau!
La source pleure, le bois chante;
Le coteau se tient là debout,
Comme en une extase touchante;
C'est peu de chose et c'est là tout!
Et la nature recueillie
M'a fait, tout bas, dire souvent :
« Que n'ai-je, pour cacher ma vie
« Au plus profond du bois mouvant,
« Pour que j'oublie et qu'on m'oublie,
« De l'eau, des feuilles et du vent! »

(*Environs de Londres, 12 novembre* 1872.)

*P. c. c.* : I. COSINUS.

—

**Dona Sigea** (XIII, 672, 726). — L'auteur n'est nullement connu et ne le sera peut-être jamais. M. Allut s'est donné beaucoup de mal pour disculper Luisa Sigea, que personne n'a jamais prise au sérieux, mais il ne prouve rien à l'égard de Chorier. Quant à feu Delepierre, qui croyait posséder le véritable nom de l'auteur avec son exemplaire « unique » des *Philippi Garneri Gommulæ linguæ Latinæ, sive Colloquia familiaria altera parte*

*auctiora* (Amstelodami, 1676), il cédait un peu trop à l'enthousiasme du bibliophile. L'exemplaire en question ne pouvait qu'appartenir à une réimpression quelconque de la *Satira Sotadica* (on en compte une dizaine au moins dans le XVII[e] siècle), et nullement à la première édition : les mots *altera parte auctiora* en témoignent assez. Ce Philippe Garnier, de Bâle, est donc, comme les autres, un auteur supposé, et sans doute imaginaire; si l'attribution eût été vraie, elle n'eût pas échappé aux érudits contemporains.

Isidorus.

—

**La Muse à Bibi** (XIV, 36, 91, 238). — Je n'ai jamais entendu « mégot » que dans le sens de bout de cigarette fumée. L'exemple que j'ai cité (XIV, 91) montre que le mégot n'est pas un bout de cigare. (Voir *Glossaire argotique*, dans la nouv. édit. de la Chanson des Gueux.) On écrit quelquefois *mégo*. Ex: « M. de Lacretelle sort, reprend son petit mégo sur le socle de la grande Minerve de bronze antique et le rallume au gaz du comptoir de tabac » (compte rendu à la Chambre, *la Rue* du 29 nov. 1879.) Il est vrai que L. Larchey donne le sens de bout de cigare. Il invoque une communication manuscrite de Rabasse. Est-ce que ce Rabasse n'est pas un agent de la préfecture de police chargé du service des mœurs?

*Mouchique* est, selon Larchey, une forme de *moustique* qui signifie : vilain, mauvais. *Mouche*, à son tour, serait une abréviation de *mouchique*. Mouchique signifie quelquefois excellent, très chic. Ex. : « Si César n'avait pas cessé tout à coup de m'écrire, je dialoguerais aujourd'hui d'une façon un peu mouchique! » (Labiche, 1844. *Deux papas très bien*, scène I.)

Ad. Dr.

—

**Faire gille** (XIV, 36). — Le Dictionnaire du Vieux Langage français, de Lacombe (in-8°, 1766), attribue au mot *gille* un sens de tromperie, qui n'a rien de commun avec celui qu'indiquent d'autres lexicographes, tels que Boiste, Leroux, Littré, etc. C'est de là peut-être qu'est issue cette expression: *Gillière*, par laquelle on désigne un charlatan, un bouffon, un histrion. Napoléon Landais, de son côté, affirme que cette autre locution, *gillerie*, indiquait la niaiserie et la sottise ; il attribue la création de ce mot à Beaumarchais. Or, comme le niais des théâtres forains n'était qu'un *Gille*, pourquoi la locution *faire gille* ne pourrait-elle être attribuée à tout homme qui veut faire le niais?

Ego E.-G.

— Dans le tome II de ses *Saillies d'esprit* (Rotterdam, 1746), *Guyot de Pitaval*, l'infatigable compilateur, prétend que cette expression, triviale, paraît-il, signifie *prendre la fuite*. Elle rappelle une particularité de la vie de saint Gilles, prince de Languedoc; ce pieux personnage, menacé d'être roi, préféra s'enfuir secrètement plutôt que de monter sur le trône.

J'ai trouvé, dans un autre recueil de facéties (*le Bouffon de la Cour*, Paris, Barbin, 1695), une expression singulière qui a la même signification : *faire Jacques des loges*. Quelle explication peut-on en donner? En a-t-on donné une de cette locution beaucoup plus familière : *Prendre la poudre d'escampette*, si elle ne vient tout bonnement du mot *descamper*?

— Voici ce qu'on trouve sur cette expression dans le Ducatiana, t. II, p. 504. « Faire Gilles et déloger sans trompette. Selon moi, cette façon de parler pourrait bien venir de ce que, lorsque le maître d'une troupe de bateleurs sort lui-même du logis pour annoncer son arrivée en ville, il se fait accompagner d'un trompette qui assemble le peuple; mais que, lorsque ce maître n'envoie que son Gilles, celui-ci, remarquable par son habit d'Arlequin, marche sans trompette et ne laisse pas d'attrouper la canaille. Gilles pourrait bien aussi n'être qu'une allusion à Exil. »

Ne peut-on pas dire aussi que, lorsque le Gilles ou Paillasse a attiré assez de monde par ses lazzi et ses parades, et que le maître paraît pour annoncer le spectacle, il s'enfuit précipitamment dans l'intérieur de la baraque?

Le collabo. J. Lt. pourra choisir.

(Grenoble.) A. P.

— L'étymologie donnée par Le Roux de Lincy semble être généralement adoptée. L'annotateur du *Moyen de parvenir* (éd. Garnier, 1878) laisse passer la phrase sans la commenter, étant probablement du même avis que Protagoras. Mathurin Régnier a également employé cette expression, dans ses Satires VIII et XI :

J'ai peur que sans cela j'ai l'âme si fragille,
Que, le laissant du guet, j'eusse pu faire gille.

Tout de bon le guet vint, la quenaille fait gille.

L'annotateur de l'édition Lemerre (1875) M. Courbet, dit : « Fleury de Bellingen explique ainsi cette expression. Quand quelqu'un s'en est fuï secrettement, on dit qu'il a fait gile, parce que saint Gille, prince du Languedoc, s'enfuit ainsi de peur d'être fait roi. » Etymologie ou explication des proverbes françois. (La Haye, 1656, p. 133.)

Yorel.

— Cette question, déjà posée, a reçu deux solutions insuffisantes et inacceptables (II, 513, 690). Il est donc bon, avant de rien décider, de passer en revue les différentes origines attribuées à ce dicton populaire, mis surtout en usage vers la fin du XVI[e] siècle ou dans les premières an-

nées du siècle suivant. Le sens n'en est pas douteux: Tallemant des Réaux, Scarron, Pierre Troterel, Adrien de Montluc, Béroalde de Verville, Chapelle et Bachaumont, Pierre Corneille, l'emploient pour s'enfuir, se retirer au plus vite, mais sans en expliquer la raison. Examinons les diverses opinions émises à ce sujet, pour justifier notre préférence :

1° D'après Fleury de Bellingen, La Mésangère, Leroux de Lincy, Quitard etc., cette façon de parler vient de la conduite que tint Gilon, prince de Languedoc, qui se serait enfui plutôt que d'accepter la couronne et qui fut canonisé sous le nom d'Ægidius ou Gilles. On remarquera d'abord que, s'il s'agissait d'un nom propre, il devrait s'écrire par un grand G; ensuite pour admettre que cette locution ait été introduite par une allusion à l'acte d'humilité et de prudence de saint Gilles, qui mourut en 721 dans le royaume de Wamba, roi des Visigoths, ne devrait-on pas la retrouver dans les auteurs antérieurs au XVII° siècle? Or, Rabelais, qui a cité tant de proverbes populaires, ne l'a pas employée, non plus que nos vieux auteurs, et j'en ai consulté un grand nombre, qui n'ont connu que le mot *guille* et *guiller*, pour tromper, duper.

2° Du reste, d'après Ménage, c'est de ce dernier mot qu'est venu le mot actuel, puisque, dit-il, en s'esquivant on trompe celui qui s'attend à vous trouver, à vous rencontrer; mais cette origine me paraît inadmissible, puisqu'elle fausse le sens donné à *faire gilles* par tous les dictionnaires.

3° D'après Paulin Paris (II, 690), ce dicton viendrait comme beaucoup d'autres des théâtres en plein vent. En 1640, il y avait, dit-il, sur le Pont-Neuf, un bouffon, idolâtre des laquais et des chambrières, nommé Gilles et surnommé, d'après ses rôles, tantôt « Gilles-le-niais tantôt Gilles-desloge » On aurait donc commencé par dire d'une façon proverbiale: «faire *Gilles desloge*, pour déloger, décamper; puis le *desloge* disparaissant, on aurait dit : « *faire Gilles;* » Je rejette cette explication par deux motifs. Le premier, c'est que l'apparition de ce dicton sur le Pont-Neuf est postérieure à son emploi par la plupart des écrivains que j'ai cités, en sorte qu'il me paraît bien plutôt avoir été exploité par quelque farceur, à cause de sa popularité; et le second, c'est qu'il existe, dans le Berry et dans la Touraine, un vieux proverbe, qui est encore en usage et désigne celui qui s'enfuit, qui prend la poudre d'escampette en substituant *Jacques* à *Gilles*; on dit de lui « qu'il a pris Jacques Deloge pour son procureur, » probablement en souvenir du dernier ermite du Berry, honoré sous le nom de saint Jacques et qui, venu de Grèce au IX° siècle, errait de cité en cité, hésitant à se faire soit à Bourges, soit à Vierzon, moine ici, ermite là, sans que ceux qui voulaient recourir à ses prières sussent où le trouver. Enfin, dans les parades, le nom de Gilles s'est toujours appliqué à un niais, et celui qui s'enfuit à temps n'est pas un niais.

4° D'autres ont fait remarquer la conformité existant entre *Gilles* et *agile*, mais comment expliquer la suppression de l'*a*? Comme d'*Ægidius* on a fait *Gilles*, j'avoue que j'ai hésité à rejeter cette étymologie, et que je l'aurais peut-être acceptée, si je n'avais eu un mot qui me paraît remplir toutes les conditions pour être préféré.

5° C'est le verbe *giler*, qui se rencontre dans les patois (nouveau provençal *gilha*) avec le sens de s'enfuir et que Diez dérive de l'ancien haut-allemand *gîlan*, *gîljan*, se mettre à courir. C'est Auguste Scheler qui m'a fourni cette étymologie, dans son *Dictionnaire d'Etymologies françaises* (Bruxelles, 1862, in-8), et je l'adopte, d'accord avec le Dictionnaire de Trévoux et d'après Leroux qui, avant lui, avaient employé *giler* pour s'enfuir précipitamment, se sauver, s'évader.

A. D.

—

**Tavernicus** (XIV, 37, 264). — J'ajouterai qu'aujourd'hui cette fonction est du ressort du ministère de l'intérieur, dont M. Paul Sennyei était titulaire en 1865, lors du voyage de François-Joseph à Pesth. Voir Revue des Deux Mondes, 1er août 1865. A. D.

—

**Le Roi chez la Reine** (XIV, 37, 93, 239). — La Maison Forte reproduit ici le procès-verbal du cérémonial de la première nuit de noce de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, en novembre 1615, à Bordeaux; mais ce procès-verbal ne rapporte que des circonstances extérieures, et il était destiné à faire illusion sur la réalité de ce mariage entre deux enfants qui tous les deux avaient 14 ans. — Rien n'indique, ce semble, que ce cérémonial fût d'usage ou d'étiquette. En tout cas, il a été complètement laissé de côté dans la nuit du 25 janvier 1619, lorsque le mariage a été réellement consommé. (Voir l'ouvrage de M. Baschet, p. 315 et suivantes.)

SERGE V.

— M. Armand Baschet a raconté très explicitement, dans son livre, par quelle suite de péripéties et de circonstances incroyables Sa Majesté le roi Louis, treizième du nom, fut conduit à consommer son mariage, quatre ans seulement après s'être uni à la jeune reine, Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe d'Espagne. Cette narration, qui révèle le naturel indifférent et paresseux du successeur d'Henri IV, est tout à la fois une histoire

et un roman, où les détails les plus hardis se mêlent aux curiosités les plus sérieuses.

On sait comment la reine-mère ayant dit au roi qu'elle voulait le marier, elle ajouta : « Mais vous ne saurez pas faire des enfants. » Celui-ci s'empressa de répondre : « Excusez-moi, Madame, M. de « Souvré me l'a appris. » Malgré cette réponse digne d'un héritier du Vert-Galant, on rapporte que Sa Majesté montra très peu d'empressement à se porter au-devant de sa royale compagne, et que le lendemain de sa présentation, il fut plus assidu « à faire des massepains et à lancer son faucon, » qu'à faire sa cour à sa future. Le soir du mariage, le roi s'était couché à neuf heures et s'était endormi mollement sans penser à sa femme, quand il fut subitement réveillé par sa mère qui lui rappela qu'il avait des devoirs à remplir près de la jeune reine, « qui l'attendait. » Louis XIII eut l'air d'y accéder, en répondant qu'il avait attendu les ordres de sa mère pour cela. Presque aussitôt, il fut introduit chez sa femme, avec la reine mère, les deux nourrices, son premier médecin Hérouard et trois ou quatre gentilshommes de la chambre. Après l'avoir fait coucher près de la « petite reyne », la reine mère leur « dit tout bas quelque chose que personne ne put entendre », après quoi elle ordonna que tout le monde sortît, « excepté les deux nourrices, qui reçurent pour instruction de rester dans la chambre et de laisser ensemble les royaux époux pendant une heure et demie ou deux heures au plus. » Ce qui n'empêcha pas que si le roi revint à Paris marié, il rentra dans sa capitale « aussi naïf et aussi chaste que devant. » La présence « officielle » des deux nourrices l'avait-elle empêché de se montrer aussi amoureux, aussi galant près de la reine qu'il le devait? C'est ce qu'il ne nous est pas possible d'approfondir, mais il est toujours permis de supposer qu'il serait resté longues années dans son indifférence ou sa somnolence « coutumière, » sans le défi que se plut à lui porter, un jour, son grand ami, le connétable de Luynes, à l'occasion des noces de mademoiselle de Vendôme avec le duc d'Elbeuf. L'histoire dit que, le soir venu, Sa Majesté « voulut assister à la perfection » du mariage de sa sœur, selon les us et coutumes, mais elle a omis de rapporter si ce témoignage royal ne l'a pas fait rougir. On rougit de bien moins, aujourd'hui, sans professer plus de pudeur ou de morale! Il n'en est pas moins vrai que l'on doit probablement à cet acte d'étiquette ou de « naturalisme » le réveil subit, quoique tardif, des passions amoureuses du roi. Peu de temps après, le 25 janvier, Sa Majesté avait bien dîné à midi, soupé très copieusement à huit heures, et s'était couchée enfin, selon sa coutume, en savourant déjà les délices d'un tranquille sommeil, lorsqu'elle fut subitement réveillée, vers onze heures, par l'infatigable duc de Luynes, qui lui dit : « Allons, Sire, il est temps! La reine vous attend ». Et, là-dessus, il fut emporté, presque nu, jusqu'au seuil de la chambre nuptiale, où naquit, quelques mois plus tard, celui qui, par sa grandeur et son prestige, réveilla, bien mieux que Louis XIII, le souvenir éclatant du Béarnais. EGO E.-G. (Bordeaux.)

—

**La dame aux six (et une) petites chaises** (XIV, 132, 219, 248). — Puisque l'*Intermédiaire* paraît en goût de dresser une sorte de *septichaisiana*, voici encore deux dits mémorables de même provenance, ou du moins de même attribution, que je m'étonne de n'avoir pas déjà vu rappeler :

— « Mon mari est comme un âne en « plaine. »

— « Ma fille, montrez donc à ces messieurs votre beau « *coccyx* (pour *cactus*). »

CURIOSUS LUGD.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133, 304). — M. Carion commet, je crois, une légère erreur. Les Merdier ont pris le nom de Dermier. L'un d'eux était le chef d'une institution, l'autre était ou est encore officier d'infanterie. LA MAISON FORTE.

—

**Proverbes et dictons sur les anciens gouverneurs de villes et de provinces** (XIV, 135). — En 1788, Victor Maurice de Riquet, comte de Caraman, fut nommé gouverneur de la Provence, avec pouvoirs extraordinaires; voici l'avis qu'il reçut à son arrivée :

Il est trois pouvoirs en Provence :
Parlement, Mistral et Durance.
Parlement ne veut point d'édit,
Mistral au diable les emporte,
Et la Durance offre son lit
A l'imprudent qui les apporte.

A. D.

—

**Une quinquemelle** (XIV, 226, 283). — D'après la spirituelle cousine de G. G., une *quinquemelle* est un pot de terre fêlé. Voilà le sens propre : l'acception de femme arriérée n'est que le sens figuré. S'il en est ainsi, une étymologie toute naturelle se présente : c'est le mot latin *cucumella*, diminutif de *cucuma*, qu'on trouve dans Aulu-Gelle, avec le sens de vase en forme de concombre (*cucumis*). *Cucumella* a donné en français *cuquemelle* (que je connais comme nom de famille), puis avec nasalisation de la première syllabe *quinquemelle*. Cette explication ne paraît-elle pas plus simple et plus satisfaisante que l'étymologie proposée *quinquennalis*, pour

laquelle le passage du sens propre au sens figuré est difficile à saisir?

DICASTÈS.

—

**Sérapz** (XIV, 227, 310). — Alcofribas Nazier veut donner une idée de la prospérité de la France, dans un temps où il ne s'y voyait pas un brin de pauvreté, pas un zeste de souci, pas une goutte de mélancholie. Il déclare donc, en son expressif mais pas inintelligible langage : « Reviendront en usage ces vieulx doubles ducatz, nobles (écus) à la rose, angelots (empreints de petits anges) et moutons à l'épaisse graisse, avec planteit (cum multa vi) de sérapz, avec grande abondance de ces monnaies où brille un des dieux de l'Egypte. »

Il n'y a guère là un peu d'embarrassant que « planté, » forme altérée de « planteit, » comme on a dit « féliciteit » avant félicité, « bonteit » avant bonté, « céléritei t » avant célérité, du latin *felicitatis*, *bon[i]tatis*, *celeritatis*. Puis, de « planté, » le même que « planteit, » dérivent plantureux (banquet) et plantureusement (festiner).

Quant à Sérapz, il vient sans doute du copte ou de l'ancien idiome égyptien. Il se retrouve, d'ailleurs, en grec où Σεραπεῖον et même Σεραπιεῖον désignent le temple du Dieu Sérapis.

J. PALMA.

—

**Un vers de Lucain** (XIV, 257, 314). — Dans les Leçons de littérature latine, de Noël et de la Place, le vers en question fait partie du 1er livre, où il est encadré au milieu d'un portrait de César; je n'avais pas cherché plus loin, Asmodée ayant indiqué le vers 656 du livre II. J'ai recouru à mes deux éditions. Dans celle de Robert Etienne, je trouve :

Nil actum *credens, quum* quid superesset agen-[dum.

Dans celle des Elzevirs, le vers est le 657e, non 656, du livre II, et il présente une troisième version :

Nil actum credens, *dum* quid superesset agen-[dum.

En outre, dans cette dernière, est indiquée une double variante. Au lieu de *actum credens*, *credens actum*, et au lieu de *superesset*, *superaret*. Voilà bien du choix! Pour mon compte, je préfère la leçon de Noël et de la Place.

E.-G. P.

—

**Tailler des croupières** (XIV, 258, 316). — La croupière est la courroie qui retient la selle à la croupe ou derrière du cheval, en passant sous la queue. Le cavalier qui en poursuit un autre, sans pouvoir l'atteindre, cherche au moins à tailler ou trancher, avec la pointe de son sabre, la croupière du cheval de son ennemi, qui peut ainsi éprouver une grande difficulté à se maintenir en selle (laquelle n'est plus suffisamment assujettie), et finir par être complètement désarçonné. De là l'expression figurée, pour «mettre quelqu'un dans l'embarras, lui créer des difficultés. » Il serait peut-être plus correct de dire au singulier : tailler la croupière.

A. P.

— Molière dit, dans *Amphitryon :*

Après avoir aux dieux adressé les prières,
Tous les ordres donnés, on donne le signal.
Les ennemis, pensant nous tailler des crou-[pières,
Firent trois pelotons de leurs gens à cheval.

Cette locution figure dans la Comédie des Proverbes, et désigne une armée en déroute, vivement poursuivie par le vainqueur prêt de l'atteindre. En effet, la croupière du cheval est le premier objet qui s'offre à ses coups et qu'il peut sabrer. Au figuré, c'est « susciter des embarras, de mauvaises affaires à quelqu'un. »

A. D.

—

**Nos favoris** (XIV, 258). — On sait que la barbe des joues, composée de deux parties parallèles, se nomme « une paire de favoris. » Cette mode de coupe est assez moderne; en l'adoptant, on rase les lèvres et le menton pour ne laisser que les poils des joues. Ces poils, qui ne tombent pas sous le rasoir, qui ne sont plus sacrifiés comme précédemment, que l'on conserve à l'exclusion des autres et qui seuls servent à l'ornement, à l'encadrement du visage, n'auront-ils pas été réputés, à cause de cela, les poils « favoris » ?

C'est là une conjecture que je hasarde avec Charles Rozan, heureux si l'on peut me donner une explication plus satisfaisante!

A. D.

—

**Collot d'Herbois** (XIV, 260). — La Biographie moderne (1816) dit qu'il établit un spectacle à Genève; il y puisa les principes républicains qu'il manifesta dans la suite avec tant de fureur. Il parut aussi sur le théâtre de Lunéville : « Il ne reçut « sans doute, dit Guerrier, que des ap« plaudissements, car si malheureuse« ment les sifflets se fussent fait entendre « à ses oreilles, le désir de se venger eût « peut-être fait éprouver à Lunéville le « même sort qui détruisit la seconde ville « du royaume. » Le théâtre de Lunéville était surtout fréquenté par les gendarmes.

A. B.

—

**Les Mémoires de Barras** (XIV, 262). — Il y a deux ou trois ans, le journal « le Républicain du Finistère » avait annoncé la publication, dans ses colonnes, des Mémoires de Barras, dont le manuscrit était alors en la possession de M. Frédéric Tissier, manufacturier au Conquet, près

de Brest, et gendre de M. de Saint-Albin. Mais ce projet n'a pas reçu d'exécution, par suite de la mort de M. Tissier et de la disparition du « Républicain du Finistère ». J'ignore si le manuscrit est resté entre les mains de Mme veuve Tissier (aujourd'hui remariée à M. Levasseur, de Brest). I. COSINUS.

—

**Chants à retrouver** (XIV, 263). — *Dors, mon ange aux jolis yeux bleus*, romance de A. de Latour, édit. A. Leduc, rue Vivienne, 18. — *Du temps que la Reine Berthe filait*, mus. de Loïsa Puget, édit. Meissonnier, aujourd'hui Gérard.

TOUTESCAS.

—

**Les premières éditions de La Bruyère** (XIV, 289). — Les diverses éditions des *Caractères* publiées du vivant de l'auteur offrent une foule de corrections, de remaniements, d'additions. Ces variantes, dont l'intérêt est des plus vifs, ont été relevées, pour la première fois, avec soin par Walckenaer, dans l'édition de 1845 (Paris, Didot). Elles ont été signalées en détail dans celle qu'a revue M. G. Servois et qui fait partie des *Grands écrivains de la France*, publiés par la maison Hachette. Quant aux éditions originales revues par La Bruyère, il est à peu près certain qu'elles ne se rencontrent toutes chez aucun amateur, et nous doutons qu'elles soient réunies dans aucune bibliothèque publique. Grâce à l'empressement très légitime avec lequel on recherche aujourd'hui les éditions primitives de nos auteurs classiques, elles sont devenues fort chères. La première de toutes celles de 1688 a été adjugée à 680 et à 705 fr. Voir, pour divers prix atteints en vente publique, le Supplément au Manuel du Libraire, par Pierre Deschamps et Gustave Brunet (Paris, Didot, 2 vol. gr. in-8). B. C.

— Les dix premières éditions demandées (plutôt que neuf) peuvent se trouver chez les libraires de Paris, en accordant tout le temps voulu pour une pareille recherche ; et, en y consacrant, au moins, la somme de cinq à six cents francs, les exemplaires dans leur première reliure (en veau). — S'adresser à un libraire instruit, toutes les éditions ayant été contrefaites.

LA MAISON FORTE.

—

**« Capoute »** (XIV, 290). — Cette question a été résolue il y a quelques années dans l'Intermédiaire. C'est le « Caput morto » des Cosaques, des Turcs.

LA MAISON FORTE.

—

**Couillon** (XIV, 290). — D'après Littré, c'est un terme de marine qui n'est guère usité que dans la Méditerranée. Il s'applique à une poche faite à la voile, en forme de bouton, auquel on amarre du bitord pour tendre la voile. Du mot *coleus*, en grec *coléos*, testicule, à cause de la forme de ce bouton, qui ressemble au testicule. Il est fort probable que le matelot chargé de faire un couillon, prenait ce nom dans le langage familier.

E.-G. P.

—

**Lès ou lez** (XIV, 290). — L'Académie dit : « LEZ, adv., à côté de, proche de, tout « contre. Ancienne façon de parler qui « n'est plus usitée que dans quelque noms « de lieux, comme le Plessis-lez-Tours, « Saint-Denis-lez-Paris, et autres sem- « blables. » Il résulte de là que l'orthographe *lès* est défectueuse. DOCTr BY.

— De *latus, a latere, du côté de, auprès de*. C'est dans ce dernier sens qu'il est placé entre deux noms de lieu, pour indiquer plus précisément la position topographique du premier ; ainsi dans notre département Caudebec-lès-Elbeuf, Caudebec *auprès* d'Elbeuf, pour que cette commune ne soit pas confondue avec Caudebec en Caux ; Sotteville-lès-Rouen, Sotteville *à côté de* Rouen, commune différente de Sotteville-sur-mer. — Dans nos vieux poètes ce mot se trouve souvent employé avec le sens de *côté*. R. Wace raconte, dans son roman de Brut, le combat entre Gëomagot et Corineus :

Bras à bras sunt al luiter mis,
Bras ont desus et desos mis,
Es les vous ensamble jostés,
Pis contre pis, *lès contre lès*.

(poitrine contre poitrine, *côté contre côté*.) (Rouen.) C. L.

— On dit, dans le même sens, *ès* (Voir Le Duchat, Littré, Landais, etc.). A. D.

— Ancienne préposition signifiant *près de...* Etymologie, d'après Littré : Provençal : *Latz*, *laz* (côté) ; anc. catal. : *lat* ; esp., *lado* ; ital., *lato*, du latin *latus, lateris*, côté. E.-G. P.

—

**Cardinal d'Ostie** (XIV, 292). — La Tour La Bas trouvera, dans les Bulletins de la Soc. archéol. et hist. du Limousin (t. XI, page 139), une importante notice sur ce célèbre personnage, qui fut l'un des juges des Templiers. Raynaud de la Porte fut successivement vicaire général de l'évêque du Puy en 1292, évêque de Limoges en 1294, archevêque de Bourges en 1316, et cardinal en 1320. Il mourut à Avignon en 1325, et ses restes furent transportés à Limoges et inhumés dans la cathédrale : on y voit encore son tombeau, sous un arceau, côté de l'épître.

LA TOUR VOISINE.

—

**Un grelot de taille** (XIV, 292). — Heureux questionneur! Il a donc la chance d'être encore bien jeune, qu'il n'ait pas vu les énormes grelots que les charretiers attachaient au collier de leurs chevaux, employés au roulage?

A. D.

—

**Charles le Téméraire** (XIV, 292). — L'explication est très simple; la croix élevée dans l'étang St-Jean, et dite croix de Bourgogne, porte une inscription composée *avant la réforme grégorienne du calendrier*. Or, à cette époque, l'année allant de Pâques à Pâques, ce que nous appelons maintenant le 5 janvier 1477 était alors, en réalité, le 5 janvier 1476. Aujourd'hui que nous regardons tout cela de loin, nous appliquons aux dates *anciennes* notre calendrier *actuel* : mais, au moment de l'érection de cette colonne, il ne fût venu dans l'idée, à personne, de dire 1477.

Quant à l'inscription de la grande rue Ville-Vieille, c'est autre chose. — A. P. ne sait donc pas que la rue, devant toute la largeur de la maison où avait été déposé le corps de Charles le Téméraire, avait été pavée en marbre noir, et que de ces pavés en marbre qui ont eu le temps d'être usés depuis plus de quatre siècles, il n'en reste plus que très peu. Avec ceux qui restaient on a composé, il n'y a pas bien longtemps, l'inscription : « 1477 » que l'on a entourée d'une double bordure noire.

Dans la gravure de l'inscription de la croix de Bourgogne on a eu raison en gravant 1476, et les pavés en marbre noir de la grande rue Ville-Vieille ne se trompent pas en disant 1477.

BELLATOR.

— Les graveurs ont suivi leur année civile. L'année 1476 avait commencé le jour de Pâques et ne se terminait qu'en 1477 (le samedi saint à minuit). C'est en 1564 que l'année commença le 1er janvier.

LA MAISON FORTE.

—

**Rue Trop-va-qui-dure** (XIV, 293). — C'était un court boyau qui mettait le pont au Change en communication avec le quai de la Mégisserie. C'est dire que cette rue a disparu sans avoir eu la peine de changer de nom et sans être remplacée.

G. I.

— La rue Trop-va-qui-dure (Ah! qu nous rendra ces noms de rues!) était un court prolongement du quai de la Mégisserie, entre la rue dite de la Saunerie et le pont au Change. Le quai a complètement englobé cette petite voie probablement sous le premier Empire, car, visible encore sur les plans de l'an VIII, elle ne paraît plus sur ceux de 1866.

P. P.

—

**Paméla Fitz Gérald** (XIV, 293). — Voyez l'Intermédiaire : VIII, 745; IX, 28, 107, 430; XI, 748 (à « Paméla d'Orléans») et X, 7, 60, 85 (à « Louis-Philippe et Mme Lafarge »).

LA MAISON FORTE.

—

**Les Mémoires du marquis de Guiscard** (XIV, 294). — Antoine, marquis de Guiscard, abbé de Bonnecombe, en Rouergue, plus connu sous le nom de l'abbé de La Bourlie, a publié l'ouvrage indiqué par l'auteur de la question et point d'autres, suivant Brunet et d'après les biographes, qui renvoient au Dictionnaire critique de Bayle.

LA MAISON FORTE.

—

**Les Mémoires de la baronne d'Oberkich** (XIV, 295). — C'en est-il trop? Peut-être, car elle a déjà été posée et a reçu une réponse (VII, 497, 576). A moins toutefois que de nouveaux renseignements ne viennent contredire les assertions de M. Ristelhuber, qui affirme l'authenticité de ces Mémoires.

A. D.

—

**Publications per nozze** (XIV, 296). — Il est, depuis longtemps, d'usage en Italie de faire imprimer, à l'occasion de mariages célèbres dans les classes élevées des opuscules tirés à fort petit nombre et destinés souvent à reproduire des livrets plus ou moins curieux et devenus rares. C'est surtout dans la Vénétie et dans la Lombardie que cet usage est en vigueur. Ces publications offrent souvent de l'intérêt, mais il est bien difficile de les rencontrer en dehors des localités qui les ont vues naître. Le célèbre typographe Bodoni prêta souvent ses presses à des impressions de ce genre; bornons-nous à citer : *Per le nozze di P. Taccoli, Sermone (in verso) del conte Giov. Paradisi*. Parma, 1784. etc.

M. B.

—

**La Quinzaine Angloise** (XIV, 296). — à Paris, ou l'Art de s'y ruiner en peu de temps; traduit de Stearne (composée par le chevalier baronnet Jean-Jacques Rutlidge), Londres, 1776, in-12; ou 1782, 3 vol. in-18. Supplément à la Quinzaine Angloise, ou Mémoires de M. de Provence, Paris, 1787, 2 vol. in-12. — Le premier ouvrage a été réimprimé sous le titre de : *Premier et second Voyages*... et le second sous le titre de : *Le Valet de chambre financier*...

LA MAISON FORTE.

—

**Pièces de théâtre représentées et immédiatement interdites** (XIV, 297). — Ajoutez le *Vautrin* de Balzac. J'ai assisté à l'unique représentation de cette pièce, grâce à un billet donné par Laurent-Jan,

collaborateur de Balzac, (et qui n'a pas été nommé ni indiqué dans les Œuvres imprimées). Frédéric Lemaître s'était fait une tête qui ressemblait d'une manière frappante au roi Louis-Philippe, et cette inconvenance fut la cause de l'interdiction immédiate de la pièce. E.-G. P.

—

**La clef du vicomte de Barjac** (XIV, 297). — Elle se trouve dans un volume mis au jour en 1873; *Œuvres porthumes de Quérard. publiées par G. Brunet. Livres à* Voir *clef.* page 169. T. M.

—Quatre correspondants ont eu l'obligeance de nous en envoyer la copie qui est à la disposition de notre questionneur. [Réd.]

—

**Dixain sur l'abbé de Bernis, nommé à l'ambassade de Venise** (XIV, 319).— Très jolie, ma foi, collabo A. C., votre trouvaille d'Adamoli! Pour la faire, vous avez dû vous lever matin. Vous avez droit à une chandelle des curieux de l'Intermédiaire, qui le sont à la façon de Biribi et jamais ne s'aviseront de vous crier: « Arrête, hein! »

Brave petit Intermédiaire, providence et joie des chercheurs!

On le tire par son habit
Et chacun à l'envi lui dit :
Cherche tout ce qui s'écrivit!
Fouille bien tout ce qui se lit!
Scrute bien tout ce qui se fit!
Montre bien tout ce qui se vit!
Exhibe-nous tout ce qui rit!
Car tout est de notre acabit!
Tout convient à notre prurit :
Le pissenlit, le chienlit,
Tout est congru pour notre esprit,
Et rien, rien ne nous assouvit...
Va, va donc! Tout est pain bénit!
Va, furetant de nid en nid;
Hardi! ne crains aucun conflit,
Mets la main sur la pie au lit
Et surprends même... *Adamoli!...»*

Cur. Rtoh.

—

**Paméla, faites Héloïse!** (XIV, 319). — Paméla était le résultat de l'une des « *faiblesses* » de Mme de Genlis et de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans,

La Maison Forte.

— Dans les Veillées du Château, (ouvrage de Mme de Genlis, Paris, 1826, t. III, pp. 230-378) est racontée l'histoire d'une orpheline sous ce titre : « *Paméla, ou l'heureuse adoption.* » Mais le caractère donné à l'héroïne de ce conte ne ressemble nullement à la scène racontée par la marquise de L. R. Mme de Genlis avait sans doute arrangé, pour son ouvrage, un fait vrai, c'est-à-dire l'existence d'une jeune Anglaise du nom de Paméla, dont l'éducation ne semble pas aussi heureuse que celle de la Paméla des Veillées du Château. E.-G. P.

## Trouvailles et Curiosités.

**Le Chêne et le Roseau.**—J'ignore si La Fontaine avait lu Macrobe. Mais, au chapitre VIII du livre VII des *Saturnales*, se trouve la substance de l'une de ses plus admirables fables.

« *Vento nimio abies aut quercus avellitur : cannam nulla facile frangit procella* » (Lugduni, apud Seb. Grypheum, 1556). (L'impétueux Aquilon déracine les sapins et les chênes : l'ouragan le plus violent brise avec peine un roseau.) E. G. P.

—

**Deux livres de dévotion.** — Ch. Nodier cite, dans des *Mélanges extraits d'une petite bibliothèque* (1828, p. 226), un livret publié à Paris, en 1676, par un Capucin : *Dévote salutation aux Membres sacrés du corps de la glorieuse Vierge Marie.*

Il transcrit le paragraphe relatif au ventre : « Amas de bled environné de lys; Sphère qui a porté le Soleil, » etc.

Un livre publié vingt-deux ans auparavant : l'*Amour triomphant sur la croix* (Paris, S. Huré, 1654), contient, de la page 13 à la p. 42, un chapitre intitulé : *Du ventre glorieux de la Sainte Vierge.*

T. D.

—

**Un ovariotomiste italien en 1302.** — N'étant pas du « métier » (heureuse expression du doct. By), je me borne à citer le texte des Annales et Chronique des Dominicains de Colmar (*Colmar*, 1854, p. 191) :

« Mulier, prope Bernam, in villa, decem annis viro cohabitat, et cognosci a viro non potuit : judicio spirituali a viro separatur. Romam proficiscens, anno jubilæo, Bononiæ, a chirurgo cunnus ejus scinditur : egreditur virga virilis, cum testiculis. Domum reversa, uxorem ducit, opera rustica facit, cum uxore congreditur, legitime et sufficienter. »

« Dans un village des environs de « Berne, une femme vécut pendant dix « ans avec son mari, sans que celui-ci « pût user d'elle; elle fut séparée de son « mari par une sentence ecclésiastique. « Etant partie pour Rome l'année du Jubilé « un chirurgien de Bologne... » La tra- « duction ne peut pas suivre le moine « dans la libre exposition qu'il fait des « opérations merveilleuses du chirurgien « de Bologne. » *Sic*, dans la traduction Ch. Gérard et J. Liblin.

*P. c. c.*: L'Ex-carabinier a pied.

---

*Le gérant*, Edouard Rouveyre.

Paris.—Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

8703. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8678

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider.

XIVe année
N° 314.

# L'Intermédiaire

10 Juin 1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

### SOMMAIRE



PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carl de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 10 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 314.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Juin 1881.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Lettre inédite de George Sand, et « Une course à Chamounix ».**— La Nouvelle Revue, du 15 mai, donne une lettre de G. Sand à Mme d'Agoult, qui a trait à « *Une course à Chamounix*, conte fantastique par Adolphe Pictet, major fédéral d'artillerie. Paris, Benjamin Duprat, 7, cloître Saint-Benoît. Imprimerie et Fonderie de Jules Didot l'aîné, 4, Boulevart d'Enfer, 1838. » — Ce petit volume, bien imprimé, orné de croquis par Tony Johannot (gravés comme l'on savait alors graver sur bois) et du *fac-similé* d'une charge intime par Mme Sand elle-même, est encore en nombre chez les libraires et méritait un meilleur sort. Quoique G. Sand le traite dédaigneusement d'opuscule (écrivez donc pour être agréable à une femme !), c'est une étude de psychologie, un peu genevoise dans les parties d'ironie ou de plaisanterie, mais au total incisive, sincère, et nous fournissant un portrait dont bien des traits expliquent le bizarre état d'âme de la ci-devant baronne Dudevant.

Dans la lettre à laquelle nous renvoyons (Paris, sept. 1838), George Sand se déclare « fort embarrassée de recommander un opuscule où elle est déifiée avec tant de poésie... Mais j'en parlerai à Sainte-Beuve, » ajouta-t-elle.

Sainte-Beuve a-t-il écrit l'article?

Le major fédéral d'artillerie ne digérait qu'avec peine l'hermaphroditisme et les cigarettes de son compagnon de voyage. « L'ami George » est même représenté, sur le titre de la *Course à Chamounix*, la cigarette aux lèvres et un foulard d'homme noué autour du cou,—rond et sensuel, d'ailleurs. Je me suis donc cru en droit d'ajouter au volume une charge (assez lourde) de A. Lorentz, publiée en 1840 par le *Charivari*, dans la série le *Miroir drôlatique :* un ou une Sand en cheveux coupes courts, redingote ouverte, gilet moulant la poitrine et pantalon collant, grave, une cigarette et une plume aux doigts. Sur des papiers déroulés, le romanesque romancier socialiste vient d'écrire : *Chambre des Députés, Chambre des Mères!*

Toujours à propos de tabac, j'ai enrichi mon exemplaire d'une lettre, d'un billet si l'on veut, car il ne fut pas maculé par les timbres du bureau de poste,— dont j'offre l'inédit, dans l'espoir qu'on m'édifiera sur les noms propres cités à la fin, et aussi sur la position sociale du destinataire. Le papier est frappé d'un cachet sec aux initiales G. S.

*A monsieur Ch. D'aragon*, *r. D'Anjou*, 23.

Mon ami, je pars demain, bien affligée de ne pas vous avoir revu, mais à moitié consolée de cette privation, parce qu'on me dit que vous êtes mieux portant et plus gai. Quand je reviendrai, vous serez parfaitement bien, et nous causerons tant que vous voudrez sans que le spleen s'en mêle. Pour moi, je suis plus triste et plus moralement malade que vous. Mes affaires de là-bas se sont bien embrouillées. Mon étoile pâlit, et ce grand bonheur dont je vous ai parlé pendant deux ans ne tient plus qu'à un fil. Ainsi de tout, et pour tous. C'est pourquoi je ne me plains pas, mais je n'en souffre que plus.

Quant à vous aller voir, mon enfant, cela m'est trop difficile. Nous ne sommes pas de même race, que voulez-vous faire? Ce n'est pas la place des artistes d'être chez les monsignori. Venez nous voir quand je serai revenue et que vous pourrez sortir sans vous fatiguer. La mansarde sera toujours pleine de joie et de bonheur quand vous y viendrez.

Adieu, *bon*. Je pars demain matin pour Bourges avec Maurice. Ecrivez-moi à Nohant. J'y serai dans 3 ou 4 jours.

Mes compliments et adieux à Madame D'aragon.

Tout à vous de cœur.

G. S.
*rue du Regard*, 6.

Amitiés et *souvenirs* tendres de Calamatta, Didier, Emmanuel, Auguste, etc., etc. Tous demandent de vos nouvelles. Mes enfants vous embrassent. La pipe fait l'admiration de tout le monde, et mes délices à moi. Si vous me trouvez un chien quel qu'il soit, pourvu qu'il soit beau, souvenez-vous de votre promesse.

Je connais Calamatta, Didier; mais qui était Emmanuel? qui, Auguste?

PH. BURTY.

—

**Epître sur l'Hyver, de Bernis.** — Dans une Gazette du temps (*la Bigarrure*, no du 27 mai 1751), cette épître qui, probablement, circulait manuscrite, est pu-

bliée en entier et offerte aux lecteurs comme une nouveauté. Mais il se trouve, à la fin, treize vers, que je ne vois point dans l'exemplaire des Œuvres de Bernis que je possède (édit. de Genève, 1753). Dans cet exemplaire, le dernier vers est : « Finit son Epître. » — Dans le journal cité, la pièce continue ainsi :

En rimant pour toi
Ce dernier chapitre,
La table où je bois
Me sert de pupitre
De tes vins divers
Je serai l'arbitre :
Sois-le de mes vers.
Je te les adresse,
Quoique sans justesse,
Sans ordre et sans choix.
En de folles rimes
On lit quelquefois
De sages maximes.

Figurent-ils dans quelque autre édition? ou l'auteur les aurait-il retranchés dès la première impression de ses Poésies? — Il y a du reste, dans le cours de cette Epître, plus d'une autre variante. RIBÈS.

—

**«Jadis et maintenant », poésie d'un Saint-Cyrien.** — Le lieutenant - colonel Jung, dans son remarquable ouvrage *Bonaparte et son temps* (t. I, p. 124), cite de cette poésie la strophe suivante :

Dans mes heures de rêve, ô manoir solitaire,
Je ne puis contempler ton faîte centenaire
Ni porter mes regards au sol que nous foulons,
Sans joindre quelques pleurs à nos songes arides
Et penser qu'autrefois des colombes timides
Ont dormi dans cette aire où dorment les aiglons.
Leurs pas ont résonné sous ces voûtes profondes;
Dans les soirs étoilés, on vit leurs têtes blondes,
Rêveuses, se pencher à tes barreaux de fer.
Où donc leurs douces voix, dans leur accord biblique,
Faisaient-elles vibrer l'harmonie angélique
Des cantiques d'Esther?

Ces vers charmants donnent envie de connaître toute la pièce et le nom de l'auteur. Quelque collabo pourrait-il me satisfaire? I. COSINUS.

—

**A peute chatte, jolis mirons. A vilaine chatte, jolis petits chats.** — Ceci est une expression bourguignonne. Si on s'en sert en Bresse et sur tous les bords de la Saône, c'est que la province fit longtemps partie des Etats bourguignons et que nos archives sont encore plus nombreuses à Dijon qu'à Turin.

Une petite fille revient de l'école ou du bois. Elle a pris à sa robe toute la poussière du chemin, et ses lèvres sont rougies du jus des mûres qu'elle a cueillies aux buissons. En courant, pour hâter sa rentrée, elle a ébouriffé sa chevelure, laissé son bonnet on ne sait où, mis son mouchoir de travers, écloppé son tablier : elle ressemble à un petit démon. Sa mère est assise devant la porte. En la voyant, elle se lève courroucée :

« — Ah ! (*qu'elle dit*, en la menaçant du poing) voyez comme elle est *peute !* »

Etre *peut*, en Bourgogne, c'est être laid, malpropre, insipide, ennuyeux. Le mot est court, mais il en dit long. Un petit garçon, comme un chien, un chat, un cheval, un char, un arbre, un pantalon, peut être *peut;* mais le mot est employé vingt fois au féminin, pour une au masculin.

La pauvre servante est souvent *peute;* la petite bergère aussi, comme l'écurie, la vache, la brebis, la corbeille, la robe, la chevelure; comme la petite fille qui se roule à terre; si celle-ci est l'enfant de la maison et qu'elle soit proprette et jolie, le mot peut lui être néanmoins appliqué, mais c'est une plaisanterie, une facétie; c'est une contre-vérité.

A Charençay, près Saint-Léger-sur-Dheume, c'est-à-dire en pleine Bourgogne, on trouve la *Peute rue ;* c'est l'équivalent de la rue Bourg-Chanin, à Lyon, de la rue Visconti, à Paris, ou de toute autre rue sordide et mal habitée.

D'où vient ce mot?

Pourvu qu'on ne trouve pas ma question un peu trop *peute !*

(Lyon.) A. VINGT.

—

**S'allonger, s'étendre.** — On dit assez communément, dans le Midi : « S'allonger » sur son lit, sur son canapé. Quelques puristes prétendent que cette manière de parler n'est pas correcte et qu'il faut dire « s'étendre » sur son lit, le mot « allonger » signifiant rendre plus long, ce qui n'a pas lieu pour le corps humain couché sur un lit. Mais on dit très bien : « Allonger le bras » quand on lui donne la position horizontale, ce qui, certes, ne le rend pas plus long qu'il n'était auparavant. Allonger et étendre ont à peu près la même signification, et, en prenant le mot « allonger » dans le sens de se mettre en long, il semble que l'expression « s'allonger sur son lit » serait plus exacte. A. P.

—

**Le mot « ancêtre » a-t-il un singulier?** — M. Victor Fournel le pense, puisque ce mot est devenu le titre d'un amusant volume qu'il vient de publier. Cependant les grammaires que j'ai étudiées dans mon enfance défendaient d'employer ce mot autrement qu'au pluriel : « Il ne faut pas « dire : Un tel est mon ancêtre, mais : Un « tel est un de mes ancêtres. Ronsard et « Malherbe avaient dit *mon ancêtre, leur « ancêtre*. Ménage les condamne. Dans « les exemples donnés par l'Académie, ce « mot n'est employé qu'au pluriel, etc. » (*Grammaire des Grammaires* par Girault-

Duvivier, 5e éd., t. I, p. 157, note 172.)
Qu'en disent mes confrères?

POGGIARIDO.

—

**A qui le cadavre?**—Je cueille la citation suivante dans l'un des comptes-rendus analytiques du *Livre* (avril 1881, Bibliot. mod., p. 208, col. 1):

C'est un vivant qu'on lie au *cadavre d'un mort.*

Quel est l'auteur de cette perle... noire?

J. COSINUS.

—

**Portrait d'Adrienne Lecouvreur, par Coypel.** — En quelles mains se trouve ce portrait, qui a été gravé par P. Drevet?

Je n'ai pu trouver, dans les divers ouvrages sur les peintres de notre Ecole et dans les documents de la Bibliothèque Nationale, aucun renseignement à cet égard. La Comédie Française ne possède qu'une sanguine (dessin) reproduisant le tableau; plus, une autre toile représentant une femme tenant une urne, qui traite bien le même sujet; mais ce n'est évidemment pas le portrait d'Adrienne Lecouvreur, ce ne peut être que celui d'une autre actrice jouant le même rôle.

Le docteur Lachaise, dans son Manuel de l'Amateur de Tableaux, p. 292, dit que le portrait d'Ad. Lecouvreur, peint par Coypel, se trouve à la Comédie Française. Prendrait-il la sanguine pour le seul original existant?

LDT.

—

**Palais tragique de Marlenheim.**— Je lis dans l'*Ancienne Alsace à table*, étude archéologique et historique sur l'alimentation, les mœurs, les usages populaires de l'ancienne province d'Alsace, par Ch. Gérard, cette phrase: « Nos châteaux méro- « vingiens sous les trois Dagobert, nos « villas royales sous Charlemagne et ses « successeurs, le *tragique* palais de Mar- « lenheim, ont vu, plus d'une fois, les prin- « ces franks célébrer leurs retours de chasse « dans des festins, dont l'ordonnance bar- « bare et mythologique est restée vivante « dans la légende populaire. »

C'est, sans doute, Marlenheim près de la Mossig, canton de Wasselonne, arrondissement de Strasbourg. Que s'est-il donc passé à ce château de Marlenheim, pour que l'auteur lui applique cette épithète de *tragique*? J'avoue que je n'ai pas le fait présent à la mémoire, ni aucun moyen de me renseigner. A. NALIS.

—

**Hannetons confits.**—Pierre Franck, dans un livre allemand de médecine publié à Mannheim en 1783, dit qu'on envoie de France aux cours allemandes des hannetons confits et fortement sucrés, qui y sont mangés avec délice. Qu'en pensent les confiseurs Intermédiairistes?

P. RR.

—

**Geranium sanguineum.** — Avez-vous l'édition Houssiaux (1878) des Œuvres de Victor Hugo? Vous trouverez, dans *le Rhin* (t. II, p. 136). « le *Geranium san-* « *guineum* des basses Pyrénées, si recon- « naissable à sa feuille cinq fois palmée...» L'auteur a-t-il voulu dire le département des Basses-Pyrénées, ou les cimes basses de toutes les Pyrénées? La « Flore de France » fixe pour habitat « collines calcaires et lieux sablonneux dans presque toute la France. » Comment cette plante pourrait-elle servir de point de repère à Pécopin? La « Flore de France » décrit la feuille « à partitions cunéiformes trifides », et la Flore de la chaîne jurassique », plus exactement à « 3-5 partitions tri-multifides. » Quel botaniste de l'Intermédiaire l'aurait signalée « cinq fois palmée??? » Il n'y a qu'un Pécopin pour avoir de ces fortunes et pour y démêler sa route, pas trop clairement après tout, car elle dura cent ans. Mon article deviendrait aussi long que cette route, si je me mettais à causer de cinq ou six plantes aussi *énormes!*

J. DE LACU.

—

**Deux fois incompréhensible.** — Dans cette édition Houssiaux (1878) des Œuvres de Victor Hugo (*le Rhin*, t. I, p.32-33), je lisais: « Dammartin a rasé son énorme « tour du haut de laquelle on voyait Mont- « martre distinctement, à neuf lieues de « distance, et dont la grande lézarde ver- « ticale avait fait naître ce proverbe, que « je n'ai jamais bien compris: *Il est comme* « *le château de Dammartin, qui* stance ce « cri prophétique: *Aujourd'hui vous brû-* « *lez l'oie, mais dans cent ans le cygne* « *naîtra.* » L'auteur a raison, pensé-je, avec son « je n'ai jamais bien compris. » Le lecteur ne comprenait pas du tout. En avant! Le t. II, p. 32-33, m'apporta un trait de lumière: « Jean Huss, prédisant « Luther, comme si le rideau qui se dé- « chire à la dernière heure laissait voir dis- « tinctement l'avenir, répandit du haut de « son bûcher de Constance ce cri prophé- « tique: *Aujourd'hui vous brûlez l'oie,* « *mais dans cent ans le cygne naîtra.* » Dans le t. I, la feuille 3 a été remplacée par la feuille 3 du t. II; mais dans le t. II, la feuille 3 n'a pas été remplacée par la feuille 3 du t. I. — Quel est l'autre acheteur attrapé? On propose un échange, ô plieuses! ô couseuses! ô brocheuses!

J. DE LACU.

—

**Post funera virtus vivit.** — J'ai lu cette inscription sur une vieille maison de Saint-Jean-Pied-de-Port. Quelqu'un de nos collabos pourrait-il me dire si cette devise est

tirée de quelque auteur et à quelle famille ou corporation elle appartenait?

BRIEUX.

—

**Blason à déterminer.** — Quelque Intermédiairiste pourrait-il me dire à quelle famille française a appartenu ce blason?



Que signifient les 5 figures et ce qui est au-dessous? Est-ce un aigle essorant de rochers? ou de nuages? KING.

—

**Officier major.** — Quel était ce grade dans l'ancienne armée française? Je le relève sur le titre d'un traité d'équitation, par M. Mottin de la Balme, capitaine de cavalerie et officier major de la gendarmerie de France. J. R.

—

**Famille de Culan.** — Pourrait-on donner quelques indications générales sur la famille *de Culan*, et citer les ouvrages où se trouvent des renseignements détaillés sur cette famille? Elle aurait encore, dit-on, des représentants dans le Berri, le Beaujolais, aux Colonies françaises.

La « Clef du Vicomte de Barjac » (XIV, 297) parle du marquis René-Alexandre de Culan, seigneur de Ciré, ancien mestre de camp de dragons, etc., lequel aurait épousé Mlle Dugazon, et qui est l'auteur de : 1° Les Trois chiens, conte en vers. Paris, 1722; — 2° Morale enjouée ou Recueil de fables, contes, etc. 1re éd., 1767; 2e éd., 1783; — 3° l'Homeïde, poème en 4 chants à Fédéric (*sic*) II, roi de Prusse, 1781; — 4° Opinion d'un mandarin ou Discours sur la nature de l'âme, 1784 (Supercheries littér.); — 5° Discours sur la manière de combattre de la cavalerie, indiqué dans la Clef de Barjac, et d'autres ouvrages, peut-être.

La Monnoye signale deux manuscrits des Poésies de Sainct-Gelays, l'un in-4°, à la tête duquel sont écrits ces mots : *François Ier*, et au-dessus, dans un rouleau : *Hélène de Culant me habebat*. — La Monnoye ne dit pas quelle était cette dame ou demoiselle. CYRDEC.

—

**Gérard de Nerval, fils de Napoléon Ier.** — Dans sa Chronique du *Temps* (8 mars 1881), M. J. Claretie, après avoir reproduit une lettre de M. Arsène Houssaye, où il est fait allusion à une parenté directe de Gérard de Nerval avec Napoléon Ier, ajoute : « Dans le *cénacle* de la rue du Doyenné, ce n'était un mystère pour personne que Gérard de Nerval, qui portait le nom de Labrunie, était fils de Napoléon Ier. Petit, gras, pâle, il avait le masque césarien... La mère de Gérard était femme d'un chirurgien-major aux armées. Elle avait suivi son mari — et Napoléon — pendant la campagne de Russie. Le premier poème de Gérard fut un poème en l'honneur de Napoléon. »

Cette origine impériale attribuée à Gérard de Nerval est-elle bien prouvée?

I. COSINUS.

—

**Les Etats-Unis et les prisonniers de la Commune.** — M. Edouard Lockroy, rapporteur de la Commission du Budget de 1882 (ministère de l'instruction publique, section 2, Beaux-Arts), à propos de la situation exceptionnelle faite, à l'étranger, à nos ouvriers, fait la remarque suivante : « Et le temps n'est pas loin où les Etats-« Unis firent offrir à M. Thiers de leur li-« vrer en bloc les prisonniers de la Com-« mune, que la République a, plus tard, « amnistiés, et qui se trouvaient alors pri-« sonniers à l'Orangerie de Versailles, sur « le plateau de Satory. » (*Officiel*, mai 1881. Chambre des députés, — Projets de loi, — Exposés de motifs, p. 843.)

Ne serait-il pas curieux de connaître sur quels documents s'appuie cette assertion?

UN JARDINIER.

—

**Quel est l'auteur des Nouvelles de la Cour et de la Ville?** — Ecoutez. L'éditeur de notre Intermédiaire (Dieu le tienne en joie!) a publié, en 1879, mais à très petit nombre, une brochure de 163 pages, intitulée : « *Nouvelles de la Cour et de la* « *Ville*, concernant le monde, les arts, les « théâtres et les lettres, 1734-1738, pu-« bliées d'après une correspondance iné-« dite conservée à la Bibliothèque Natio-« nale » (In-8).

Quel est l'auteur de ces lettres décolletées, envoyées de Paris pour amuser un grand personnage de Lyon, et révélant tout crûment le débraillé des mœurs de cette époque?

On s'essuie le front quand on l'a lue!

Ce n'est pas Bergès, le correspondant de Voltaire; tel est, du moins, l'avis de M. le comte Edouard de Barthélemy, qui ouvre l'ouvrage par une préface de deux pages, et qui ajoute tristement : « Cet auteur? on ne le connaîtra jamais, puisque le savant découvreur lyonnais, M. de Va-

lous (la paix soit sur lui) renonce complètement à le chercher. »

Jamais!... c'est long!

Quand la police cherche un coupable, elle s'arrête aux indices les plus légers.

Nous lisons dans la Revue des Documents historiques publiée par Gabriel Charavay (encore un Lyonnais; salut! à lui aussi), Paris, 1879, p. 37, que, le 17 mars 1722, Louis-Nicolas de Neufville, duc et maréchal de Villeroy, écrivait au prince de Vaudemont :

« Gémeau va vous envoyer tous les fatras de nouvelles qui me viennent de Lyon et d'Italie. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. »

Tous les fatras! — Est-ce un indice?

Qu'est-ce que ce Gémeau? et quels rapports pourrait-on découvrir entre lui et l'écrivain pornographe qui, douze ans plus tard, donnait des nouvelles de Paris à son correspondant le haut personnage lyonnais?

(Lyon.) A. VINGT.

—

**La Correspondance du duc d'Albe avec Philippe II.**— Prosper Mérimée, dans une de ses lettres à Panizzi (23 mars 1869), récemment publiées, dit que l'Impératrice lui proposait de traduire et de publier la Correspondance du duc d'Albe (Fernando Alvarez de Toledo, né en 1508, mort en 1582) avec Philippe II, d'après les pièces conservées dans les archives de cette illustre maison. Mérimée, fort malade en 1869 et mort en 1870, ne put s'occuper de cette publication; mais n'est-il pas permis d'espérer que ces lettres, à coup sûr précieuses pour l'histoire du XVI[e] siècle, verront le jour? F. D.

—

**Editions de Madame de Sévigné.**— Dans la belle édition de M. Régnier, il est dit (t. XI, p. 443) que celle de 1738 a six volumes, deux portraits, le titre en rouge et noir, et qu'il y a eu, sous le même titre et cette même année, trois éditions, différentes par la composition typographique et les fleurons, mais reproduisant le même texte.— Je possède une de ces éditions de 1738, mais elle n'a qu'un portrait et *quatre* volumes. Il semble qu'elle doit être complète, car l'erratum et la table générale sont à la fin du t. IV. Cependant je serais bien aise de savoir s'il n'y aurait pas deux volumes supplémentaires à y ajouter, ou si l'une de ces éditions de 1738 ne comporte réellement que quatre volumes, quoique M. Régnier ne le dise pas.

De même, M. Régnier parle des diverses éditions de 1754, en 8 volumes in-12, avec *portrait*, parues chez Rollin, Durand, David, Desaint et Saillant. — Je possède une édition de 1754, en 8 vol. in-12, avec *deux* portraits, et imprimée chez Desprez. — Est-ce un oubli dans la nomenclature, qui paraît si complète, d'ailleurs, de M. Régnier? ou une contrefaçon?

MONREPOS.

—

**L'Esclave religieux et ses avantures.** — A Paris, chez Daniel Hortemels, 1690, in-12. L'auteur dédie son ouvrage à M[me] la marquise de l'Hôpital, et il signe : E. A. Q. — Le nom de l'auteur, s. v. p.?

LA MAISON FORTE.

—

**Nicolo di Castelli.** — Je connais de lui l'ouvrage suivant : *Il pastor infido, pastorale*... In Lipsia, appresso Tomaso Fritsch, 1696, petit in-8, 4 ff., 212 p. Portraits de Frédéric III de Brandebourg et de sa femme Charlotte-Sophie. — Castelli a-t-il composé d'autres ouvrages? Il devait être connu à Berlin. Aussi, je demande sa biobibliographie. H. DE L'ISLE.

—

« **Les regrets de Sancho-Pança** — sur la « mort de son asne, ou Dialogue de Sancho « et de Don Quichotte sur le même sujet, « et autres Nouvelles en vers. A Paris, « chez la veuve Laisné, et chez Joseph « Mongé... » 1714, in-12, 52 p., approbation et privilège, 2 ff. — Relié à la suite de : Histoire du grand et véritable Caissant. A Paris, chez Claude Bauche... et chez Joseph Mongé... 1714, in-12, 2 ff. prél., 154 p., et 1 f. pour le privilège. (On trouve des exemplaires avec la rubrique : A Versailles, chez Raphaël Coral.) Il faut un complément intitulé : Suite de l'histoire du grand et véritable chevalier Caissant. A Paris, chez Claude Bauche... et chez Joseph Mongé, M.DCCXVI, in-12, 142 p. et 1 f. pour le privilège. Le libraire J. Mongé a dû vendre l'exemplaire relié, comme cela se faisait; toutefois, rien ne me dit que l'auteur est Joseph Bonnet, qui nous a donné l'Histoire du grand Caissant.

Les « Regrets, » commencent ainsi :

Sancho Pança, de qui l'histoire... (P. 3-20.)

A la suite : 1° Le Bonheur et le Malheur achevez. Nouvelle.

De tout mortel la Fortune se joüe. (P. 21-28.)

2° Le Génie des Gascons. Nouvelle. Revuë..., etc.

Chaque peuple a son génie. (P. 29-44.)

3° Le Filou filouté. Nouvelle. Revuë, corrigée...

L'autre jour aux Tuileries. (P. 45-52.)

Pourrait-on m'indiquer le nom de l'auteur? H. DE L'ISLE.

—

**Un bibliophile conservateur.** — Extrait du *Livre* (mars 1881) : « Il y a près de dix ans déjà qu'un curieux dessin à la mine de plomb, représentant *feu Boulard*, le bibliotaphe, tomba entre nos mains, por-

tant au dos, pour légende (sous ce titre : *Un bibliophile conservateur*), la pièce de vers que nous reproduisons avec l'assurance qu'elle est inédite. Notre eau-forte, un peu à la manière noire, mérite donc de fixer l'attention. Le dessin n'était point signé, et les initiales de la pièce de vers nous sont inconnues. Nous offrons donc l'hospitalité à nos abonnés, au sujet des détails qu'ils nous pourraient adresser sur feu Boulard, son portraitiste humoriste, et le poète qui se dissimule sous ces initiales : G. H. G. »

Transmis aux chercheurs de l'Intermédiaire. I. Cosinus.

—

**Le Formulaire récréatif de tous contrats.** — Cette rare et curieuse facétie, reproduite par J. Techener, dans sa collection des *Joyeusetés*, a été réimprimée, en 1846, par la Société des Bibliophiles lyonnais, en un volume petit in-8, tiré seulement à 50 exemplaires. Dans la liste des publications de cette Société des Bibliophiles, la réimpression dont s'agit est annoncée comme devant être précédée d'un travail littéraire par M. Braghot de Lut. Or, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, il n'existe aucune notice littéraire ou autre ; le texte seul suit immédiatement le titre.

L'exemplaire est-il incomplet de la notice ? ou bien cette notice n'existe-t-elle point en réalité ? Socra.

—

**Beaumarchais.** — Une bibliographie « beaumarchaisienne » existe-t-elle ?

Malabar.

—

**Le Junius.** — Je possède les deux premiers n^os^ de cette petite Revue fondée en mai 1862 par Alfred Delvau et Alphonse Duchesne. — Prière à un aimable collabo de m'indiquer le nombre et la date des n^os^ suivants, s'ils existent.

Val des Cygnes.

—

**Une gravure à rapatrier.** — Peut on me dire à quel ouvrage, du siècle dernier ou du commencement de celui-ci, appartient une petite gravure dont voici la description ? — Format Cazin, pet. in-18, non signée, genre Marillier. Un jardin de couvent. A droite, deux femmes, dont une religieuse. A gauche, surmontant un bassin, la statue du dieu des jardins; sur le bord du bassin, un jardinier, qui tient dans sa main le coin d'une draperie recouvrant la statue en partie. Légende : « Lève donc, Colin, lève donc, montre-nous donc ça. » L'indication du tome en haut et celle de la page en bas ont été grattées, mais je crois pouvoir lire : « (p. 112). »

Le fouilleur.

—

## Réponses.

**Le nom de Figaro** (I, 243, 330; III, 13, 74; V, 475; XII, 740; XIII, 25). — D'où Beaumarchais a-t-il tiré le nom de Figaro? L'a-t-il créé? Se l'est-il simplement approprié? La question a été posée dans l'Intermédiaire, dès ses débuts; elle n'a pas encore été résolue. En novembre 1879, le journal *le Figaro* publia, sur ce point d'histoire littéraire, une longue lettre d'un de ses abonnés espagnols, à laquelle répondirent successivement M. Macé de Challes et notre regretté Edouard Fournier, qui avait déjà, plus de dix avant, dit son mot dans l'Intermédiaire (III, 13). — Tout cela sans que la question ait fait un pas, si toutefois elle n'en a pas fait quelques-uns en arrière.

Je résumerai l'état du débat : j'écarte tout d'abord la promenade de *Figuereau* à Bordeaux, l'étymologie tirée de *cigarrar*, voire même de *cigarro*, ainsi que le nom propre *Figaroa*, qui aurait été celui d'un Sévillan, don Juan au petit pied, parfaitement oublié aujourd'hui. Mais, d'une part, je retiens que Beaumarchais a d'abord écrit *Figuaro*, et non *Figaro*, ainsi que nous l'a révélé Édouard Fournier; d'autre part, j'affirme et je prouve, malgré l'assertion du Magasin Pittoresque reproduite dans l'Intermédiaire (V, 475), que le nom de *Figaro* est bien espagnol, tout ce qu'il y a de plus espagnol.

C'est, en effet, un nom de lieu et un nom d'homme. Il y a en Catalogne, dans la province de Barcelone, et sur la route de cette ville à Vich, un petit bourg, qui portait au siècle dernier et porte encore le nom de *Figaro*. Je n'ai aucune raison pour croire que Beaumarchais a connu cette localité et donné son nom à l'immortel barbier.

Le nom de *Figaro* a été porté par une famille d'imprimeurs catalans, qui ont été établis successivement à Barcelone et à Girone depuis la fin du XVII^e^ siècle jusqu'à ces dernières années. Ces Figaro imprimaient des *romances*, des chansons, des canards, que les chanteurs ambulants colportaient dans la Péninsule : c'était là leur spécialité. Le plus ancien d'entre eux publiait à Barcelone, en 1670, une hymne en l'honneur de Notre-Dame de Besora, dont j'ai un exemplaire qui porte la signature : *Rafel Figaro*. Quelques années après, en 1703, notamment, ce même imprimeur publiait, à la même adresse, d'autres pièces sous le nom de Rafel *Figuerò :* selon un usage assez commun en Catalogne, au XVII^e^ siècle, il avait *espagnolisé* son nom catalan. Plus tard, les descendants de ce Rafel (Raphaël) Figaro transportèrent leur établissement à Girone, où ils continuèrent à imprimer, de père en fils, des feuilles volantes destinées au colportage. J'ai une pièce datée en 1855 qui porte leur nom.

Je crois possible et même très probable que Beaumarchais a eu dans ses mains, à Madrid, quelques-unes des feuilles volantes imprimées à Barcelone par les Figaro. Lors de son premier voyage, en 1764, il ne s'occupa pas seulement de sa sœur, de Clavijo, et d'affaires d'argent; selon l'heureuse expression de Loménie (*Beaumarchais et son temps*, I, 135), « à peine arrivé à Madrid, on le vit lancé dans ce « tourbillon d'entreprises industrielles, de « plaisirs, de fêtes, de galanterie et de « chansons, qui est son élément. » Parmi ces chansons, dont Beaumarchais était si friand (il le dit dans ses Lettres), un grand nombre devait sortir des presses des Figaro ou Figuero de Barcelone; il dut en rapporter en France, et « c'est le souvenir « de ces chansons (dit encore Loménie, I, « 152) qui paraît avoir donné naissance au « *Barbier de Séville*, composé d'abord « pour faire valoir des airs espagnols que « le voyageur avait apportés de Madrid et « qu'il arrangeait à la française. »

Ne saurait-on admettre que le nom de l'imprimeur de certaines de ces chansons a séduit Beaumarchais à ce point qu'il l'a donné à son *Barbier?* Pourquoi pas? Les variations dans l'orthographe du nom des imprimeurs de Barcelone nous donnent la clef des hésitations de Beaumarchais, qui aurait d'abord voulu substituer, à la forme un peu criarde : *Figuerò*, celle de *Figuaro*, avant d'adopter définitivement le nom, désormais impérissable, de *Figaro*.

Si mes conjectures sont fondées, comme je le crois, Beaumarchais n'a pas créé le nom de *Figaro;* il s'est approprié celui d'un imprimeur de chansons et de canards. Cette origine en vaut bien une autre.

V..... T.

— Il nous semble bien qu'en effet voilà la véritable origine de ce nom de *Figaro* enfin retrouvée, et que nous pouvons en faire compliment à notre honorable correspondant.

[Réd.]

---

**Les jolies coquilles** (II, 321, etc.; III, 139, etc.; IV, 137, etc.; V, 94, etc.; VI, 94, 424, etc.; XII, 105, etc.; XIII, 512, 545, 665; XIV, 77, 264). — La guerre de Tunisie nous en devait bien une. On lisait dans la *Petite République française*, supplément du dimanche 1er mai : « ..... Le commandant Boutin reçut du duc Decrès, ministre de la marine, l'ordre d'aller faire une reconnaissance générale de la ville d'Alger. Boutin, transporté par un *bruit* de guerre, était arrivé à Alger le 24 mai 1808. »

On se demandait comment un *bruit* pouvait servir ainsi aux transports maritimes. Heureusement qu'on trouvait la réponse, un peu plus loin, dans cette phrase : « Mais, le 28, le *brick* qui le ramenait fut attaqué par une frégate anglaise..., etc. »

Doct. By.

---

**Paris vaut bien une messe** (IX, 8, 87). — Je demande la permission de préciser la question en ces termes : Etant admis que ce mot n'est pas d'Henri IV, quel est le premier écrivain qui le lui ait attribué? Je conjecture que c'est Prault. Il dit, en effet, dans l'*Esprit d'Henri IV* (édit. 1773, p. 36): « La religion que Henri IV professait était un prétexte pour plusieurs sujets rebelles de fomenter les divisions; c'est pourquoi les meilleurs amis de ce prince, et Rosny lui-même, quoique calviniste, conseillèrent à leur maître d'embrasser la Communion romaine. Les ministres protestants avaient avoué à Henri qu'on pouvait faire son salut dans l'Eglise romaine. Ce prince prit en conséquence la politique pour guide, puisqu'elle laissait sa conscience en sûreté, et s'écria un jour assez plaisamment : « Ventre-Saint-Gris! Paris vaut bien une « messe. »

Contre son habitude, l'auteur n'indique pas sa source. On peut donc croire qu'il n'avait pas à l'indiquer. Les historiens sérieux, dédaignant ce *racontar*, n'ont pas pris la peine de le démentir, et il s'est si bien implanté dans les esprits, qu'il faudrait de fortes tenailles pour l'en arracher.

Ph. R.

*P. S.* J'apprends que M. Marc Monnier, dans sa pièce en vers, *Agrippa d'Aubigné*, n'a pas manqué de faire une place au mot historique. Il en avait le droit comme poète; il aurait même eu celui de l'inventer.

---

**Lassailly** (IX, 580). — Les biographes restent muets sur le lieu de sa naissance. Je le crois d'Orléans ou des environs. M. F. Dupuis lui consacre onze pages, sous le titre de *Recueil de poésies de M. Lassailly*, dans son petit livre anonyme intitulé : *Feuilletons*, Orléans, 1840, in-18. M. F. Dupuis donne et critique une pièce de vers adressée à Mme C. D..., et qui commence ainsi :

Puisque vous reniez, dédaigneuse et frivole,
Des vœux qui furent mal compris;
Puisque votre pensée est l'oiseau qui s'envole,
Et qu'il faut souffrir, à ce prix,
De vous voir, inconstante et peut-être coquette,
Sans pâlir, répondre : *Jamais!...*

P. 322 : « Notre jeune compatriote, M. Lassailly, qui a donné récemment au public le roman de *Trialph*, s'apprête à lui faire part de ses Rêveries poétiques, et les vers qu'on vient de lire sont extraits de son recueil inédit. » — Cette étude sur Lassailly est datée de juin 1832; elle est restée inconnue à MM. Asselineau et Poulet-Malassis.

H. de l'Isle.

---

**La Bryone ou Couleuvrée des haies** (XII, 64; XIV, 166). — Les noms de *couleuvrée des haies*, *brioine*, *vigne blanche*, *gros*

*navet*, *navet enragé*, *navet galant*, ne sont-ils point donnés indistinctement à deux espèces de bryone, la « blanche » et la « dioïque », *bryonia alba*, *bryonia dioïca*? — La bryone blanche est monoïque. Bulliard. *Flora Pariensis*, t. VI. Elle était nommée « vigne blanche, » en opposition à la « vigne noire, » de son vrai nom *Tamus communis*. Autres noms vulgaires : *bryone noire*, *couleuvrée noire*, *racine vierge*, *sceau de la Vierge*, *sceau de Notre-Dame*, *racine des femmes battues*. Bulliard dit : « Les jeunes pousses peuvent se manger comme celles de l'asperge; les Turcs les mangent en salade. Les chevaux ne mangent pas cette plante. » Je renvoie au Dictionnaire de Trévoux, pour la *main de gloire* et la fausse *mandragore*, faites avec la racine de bryone.

LA MAISON FORTE.

—

**Simond la Grenouille** (XII, 199, 499, 560). — Je viens de découvrir que cet intéressant sujet avait été, déjà depuis longtemps, traité de main de maître. Voy. *Almanach des Gourmands*, 4e année, 1806, in-12, p. 123-130. J'y renvoie le collabo « Sed Ego ». Mais quelle outrecuidance, d'avoir osé parler de telle manière après Grimod de la Reynière! « Sed Ego » me pardonnera-t-il? Je l'espère, car j'ai péché seulement par ignorance, et ce pénible, mais sincère aveu, me vaudra toute son indulgence.

LE RETARDATAIRE.

—

**Vingt-sept enfants** (XII, 293, 376, 398, 501, 751; XIII, 558, 644; XIV, 167). — La légende de la maison de Porcelet est assez connue : « On rapporte, dit le P. Benoît Picard, qu'une dame de Porcelet enfanta neuf enfans d'une ventrée, sur l'imprécation qu'elle eut d'une gueuse à qui elle avoit fait quelque reproche. Je crois que ce qui aura donné sujet à cette fable, vint sans doute de la fantaisie d'un sculpteur, qui, pour embellir la porte du château de Porcelet, y mit une truie environnée de ses petits. » (Histoire de Toul, 1707, in-4, p. 688.)

H. DE L'ISLE.

— Il a paru à Lyon, en 1851 (Brun, édit.), un petit in-18, intitulé : *Deux Nouvelles foréziennes*. L'auteur dit dans sa préface : « Je possède un petit livre intitulé : *Mémorable discours des foudres, tempestes, tonnerres, tourbillons de vent, tremblemens de terre, inondations d'eaux advenues en divers endroits de ce royaume, depuis l'an* 1550 *jusques à présent* (par Jean de Luysandre); à Paris, par Pierre Mesnier, demourant rue d'Arras, 1587, petit in-8. On y lit, page 6, que : « L'an 1554, à Berne, la femme d'un docteur enfanta cinq enfans, d'une portée; et, en Italie, une nommée Dorothée, en deux fois, enfanta de vingt. La contesse de Virisbolans en eut trante-six; une contesse de Hollande accoucha, en la baie de Luxume, de trois cent soixante-cinq, qui tous eurent bastême. »

L'auteur des *Deux Nouvelles* part de là pour donner à ses lecteurs l'histoire de *la Dame d'Urfé*, qu'il fait précéder de ces deux épigraphes :

« Après la suppression des Ordres monastiques, parmi les papiers de l'abbaye Sainte-Claire, de Montbrison, on trouva un parchemin couvert de caractères gothiques, portant qu'une dame d'Urfé étant accouchée, dans la maison de la Bâtie, de neuf enfans, tous vivants, elle allait les faire jeter dans le Lignon, lorsque son mari, revenant de la chasse, les rencontra sur le bord de la rivière..... » (Duplessy, *Essai statistique sur le département de la Loire*, 1818.)

« .... Et l'istoire porte que ladite Hirmantride ayant blasmé la femme d'un de ses subjets, qui avoit faict d'une ventrée six enfans, d'adultère...... il arriva au bout de l'an, peut-estre Dieu le permettant ainsi par punition, qu'Hirmantride en fit douze... et craignant que son mary ne la soupçonnast d'adultère, comme elle l'avoit faict envers cette pauvre femme, elle commanda à un sien domestique de les aller noyer, excepté un seul qu'elle se réserva. Mais son mary, qui estoit à la chasse au temps de son accouchement, rencontra ce valet auprès de la rivière, qui fut fort surpris de voir son maistre, qu'il croyoit bien loing de là. Isambert lui demanda où il alloit et ce qu'il portoit? Le valet luy dit que c'estoient des petits louveteaux..... »

(Généalogie de la maison d'Urfé. *Les D'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez*, par Auguste Bernard.)

On voit que les mêmes légendes ont cours dans presque tous les pays.

(Lyon.) A. VINGT.

—

**Dédicaces conjugales** (XII, 320; XIV, 95). — Il convient de citer la très jolie dédicace par le comte de Ségur (de ses Mémoires ou de ses Œuvres complètes, je ne sais plus au juste), qui se trouve dans l'édition in-8, et qui commence ainsi :

D'Aguesseau de Ségur, par la grâce d'amour...

Mais il m'arrive un scrupule... C'est sous forme de *Privilège* peut-être, et non de *Dédicace*, qu'il aurait rédigé son madrigal conjugal. Au fait, n'est-ce pas, dans la circonstance, un peu la même chose?

L.

— Tous ceux des collabos de notre regretté Epiphane Sydredoulx qui possèdent ses poésies, connaissent les nombreuses pièces de vers qu'il a adressées « à Marie-Désirée. » AMICUS.

— « Les Amoureuses, » d'Alphonse Daudet, portent cette dédicace :

*A Mme Alphonse Daudet.*

« Tu as pour te rendre amusée
« Ma jeunesse en papier icy. »
CLÉMENT MAROT, *à sa dame.*

YOREL.

—

**Farces de fumistes** (XII, 578, 635, 654; XIII, 47).—Le collabo L. (XII, 635) était sur la trace de l'origine de cette locution populaire; seulement il n'a pas su indiquer la pièce de théâtre où elle avait figuré et d'où elle me paraît tirée : c'est un vaudeville de Varner, Duvert et Lausanne, intitulé *La famille du fumiste*, et joué pour la première fois à Paris, au Palais-Royal, le 5 février 1840. Voici les principaux endroits et les circonstances où cette expression est employée par le facétieux Jérôme, fils du fumiste Lefèvre :

1° Jérôme prouve ainsi comme quoi il est « ingrat », mot qui se dit entre fumistes (acte I, sc. VI) :

La fumée est ma bienfaiteuse,
C'est ell' qui m'nourrit, censément,
Puisque, sans c'te pauvr' malheureuse,
Pas besoin d' nous... naturell'ment!
L' métier aurait peu d'agrément;
Et j' fais à cell' par qui qu' j'existe,
Un' guerre à mort... (c'est mon état).
Alors je suis donc un ingrat :
C'est *une farce de fumiste.*

2° Ayant à répondre à la question : « Pourquoi tous les fumistes sont riches », il le fait en ces termes (acte I, sc. VII) : « Je suis à mon aise, c'est vrai. Si, aujourd'hui pour demain, je voulais me croiser les bras, j'ai assez de quoi. Mais alors je serais donc obligé de me promener en omnibus toute la journée, avec une canne à pomme d'or et des bottes vernies, comme il y en a d'aucuns! Ça m'irait tout juste comme un chapeau à trois cornes sur la pointe de l'*Obélixe*. (Il rit.) Eh! eh! eh! c'est une *farce de fumiste...* »

3° Il s'agit de nommer un conseiller municipal. Jérôme propose, pour simplifier l'élection, de le tirer au doigt mouillé. Ses compagnons rient, et lui d'applaudir (acte II, sc. I) : *Farce de fumiste! farce de fumiste!...* Les fumistes en font de bonnes.

4° Il compare sa tête aux têtes de loup dont il a coiffé tant de cheminées (acte II, sc. IV) : « Ah! j'ai posé bien des têtes de loup dans ma vie sur bien des tuyaux, et qui tournent à tout vent; jamais je n'en ai posé une pareille à la mienne... (Il rit.) Ah! ah! ah! *farce de fumiste...* quoi! »

Il est évident que le personnage qui fait les plaisanteries que je viens de rapporter devait valoir à la locution *farce de fumiste* la signification qui lui a été si justement donnée, celle de « farce au gros sel », de plaisanterie d'un goût plus ou moins équivoque!

A tout seigneur tout honneur! Je déclare que j'ai puisé ces renseignements dans le Courrier de Vaugelas.

A. D.

—

**Nil ineptius inepto risu** (XIII, 730; XIV, 29, 235). — Peut-être M. Gautier a-t-il voulu faire allusion au monostique cité par Erasme (Adagia, 1629, p. 722) :

Γελᾷ δ'ὁ μωρός, κἂν τι μὴ γελοῖον ᾖ.

(London.) WILLIAM PLATT.

—

**Shakespeare a-t-il été boucher?** (XIV, 130, 217.)— Je rappelle, à ceux qui l'auraient oubliée, la jolie esquisse intitulée : *Strafford-sur-l'Avon*, qui se trouve au t. II, p. 155, des *Contes fantastiques* de Jules Janin, édit. de Bruxelles, Louis Hauman et Cᵒ, 1832, in-12, ouvrage bien oublié aujourd'hui, où il y a de charmantes et vives pages du Janin des premiers jours.

L'auteur est affirmatif sur la question, au point de voir encore le sang des veaux et des moutons en traces sur le pavé et les murs vermoulus de la maison du poète.

Cz.

—

**Les tragédies de Voltaire jugées par V. Hugo** (XIV, 193). — Bien avant 1839, alors qu'il le traitait de *singe de génie*, dès 1824, V. Hugo avait outragé le grand écrivain du XVIIIe siècle. Un recueil, devenu très rare, et dont l'existence même semble niée dans « V. Hugo raconté par un témoin de sa vie », composé de quatre volumes, sous le titre de *Choix moral* et renfermant les plus jolies choses tirées par V. Hugo d'un si abominable auteur, est précédé d'une préface (conservée et reproduite dans « Littérature et Philosophie mêlées » où le jeune poète (*hodiè quantum mutatus ab illo*) déclare, avec un zèle pieux, qu'il faut classer Voltaire parmi les *monstra* des Latins, où il parle de son venin, qui met la fange en ébullition, et termine par l'image d'une époque qui, à son aurore, voit Voltaire apparaître dans une saturnale funèbre, etc... Précédemment, il avait dit dans la « Revue Française » : « Un spectacle curieux serait celui-ci : « Voltaire jugeant Marat: la cause jugeant « l'effet. » Triste exemple des aberrations où la passion et l'esprit de parti peuvent nous entraîner!

Cependant, il ajoute dans cette préface dénigrante : « Quant à ses tragédies où il « se montre réellement grand poète, où « il trouve souvent le trait du caractère, « le mot du cœur, on ne peut disconvenir, « malgré tant d'admirables scènes, qu'il « ne soit resté assez loin de Racine et surtout du vieux Corneille. Et ici, mon opinion est d'autant moins suspecte qu'un « examen approfondi de l'œuvre drama-

« tique de Voltaire nous a convaincu de « sa haute supériorité au théâtre... » On voit, par cette citation, que si V. Hugo considérait Voltaire comme inférieur à Racine et à Corneille, ce qui n'est pas contestable, il était loin de le ravaler au niveau de Campistron, et j'avoue que j'ignore où l'écrivain belge a puisé ses renseignements. A. D.

—

**Marquis, nom de baptême** (XIV, 199, 281, 307). — Ce nom se retrouve souvent dans l'histoire des anciennes familles. Je pense que ce devait être un dérivé de *Marc*. J'ai rencontré le nom de Marquise Pépin du Fretay, dame de Clays, en Bretagne, vers 1650. Marquise du Guesclin, épouse, vers 1687, *du marquis* de Saint-Gilles, près Rennes. Ce qui me prouve que *Marquise* était un dérivé de *Marc*, c'est que le petit-fils de cette dame porta à son tour le nom de *Marc*, évidemment en mémoire de cette illustre alliance. J'en ai trouvé beaucoup d'autres; et, parmi les familles de cultivateurs, beaucoup de filleuls et filleules de ces grandes dames, portant ce nom. MONREPOS.

—

**M. Rouvière, fabricant à Amsterdam, « aux Arènes de Nîmes »** (XIV, 199, 307). — J'avais un gros manuscrit in-4°, intitulé : « C'est le livre d'acquisitions et aul« tres contracts au proffict des sires Antoine « et Pol Rouvière frères, marchands pas« sementiers, habitants de Nîmes (1590- « 1673) ». Je l'ai donné à un ami, officier supérieur, de ce nom et descendant de cette famille. — A propos des Rouvérié, seigneurs de Cabrières, pourquoi M. Ch. L. dit-il que l'évêque de Montpellier a *placé* un chêne dans ses armes? Il l'y a trouvé en venant au monde, puisque sa famille a toujours porté, que je sache, « *d'azur* au chêne avraché d'or ». Il n'y a ajouté, en recevant l'épiscopat, que la devise : *non humore terræ vigebit,* allusion mystique à cette particularité héraldique d'un arbre sans racines, qui ne peut puiser ses forces dans le sol, et doit vivre des dons du ciel. E. B.

—

**Emile Zola** (XIV, 203, 254, 309). — Voir encore « l'Ecole littéraire réaliste », article paru dans les « Etudes religieuses, par des Pères de la Compagnie de Jésus », VI° série, t. V, p. 209, 214 et 664-682; il a pour auteur le P. Hippolyte Martin, S. J. P. C.

— Le duc de Gramont, l'homme néfaste de 1870, celui de la déclaration de guerre, était un bel esprit qui se piquait de littérature. En 1878, il montrait un exemplaire de *l'Assommoir*, qu'il avait fait relier avec un article de lui. U. INTR.

—

**Séraph** (XIV, 227, 310, 345). — Que le *serap* ou *seraph* soit une monnaie orientale, c'est un point mis hors de doute par les commentateurs de Rabelais. Mais la métaphore, toute poétique, qui assimilerait cette pièce d'or pur à un esprit céleste me paraît n'avoir existé que dans l'imagination de l'un de nos collaborateurs. Le *seraph* n'est autre chose que *l'aigrefin* dont Rabelais parle aussi dans le passage cité. Voici, en effet, ce que je lis dans le « Dictionnaire des mots français tirés des langues orientales », par M. Devic : « *Aigrefin*, nom d'une monnaie qui avait cours en France. En portugais, *xarafim*, *xerafim*, désigne une monnaie des Indes orientales, que Baumgarten, au commencement du XVI° siècle, appelle en latin *seraphi*. C'est l'arabe-persan *achrafî*, *monetæ aureæ genus, valens VII reales hispanicos* (Vullers). L'étymologie de ce mot est *achraf*, très illustre; de même *akberî*, qui a le même sens, vient d'*akbar*, très grand. » DICASTÈS.

— Chez Ambroise Zeebout, qui visita l'Orient vers 1481, on lit *seraf*, qu'il explique par ducat, et il dit qu'on se servait de cette monnaie à Tauris aussi bien qu'en Egypte. (Voyage van Mher Joos van Ghistete, p. 6, 311). Léon l'Africain (Descriptio Africæ, p. 638, etc.) écrit *saraffi* (= *aurius*, au Caire), et Marmol (Descripcion de Affrica, III, fol. 110 c.) *saraffi* ou (III, fol. 111) *xarafi*. W. PLATT.

—

**Où est né Boccace?** (XIV, 228, 311.) — On ne connaît pas de documents qui puissent certifier le lieu de naissance de Boccace. Sa maternité, donnée par Petit-Paul, est pourtant exacte. La plupart des biographes le font naître à Paris, mais il est constant que Boccace était à Florence dès sept ans. Il y a dans la Vaticana (vol. 1162) un Boetius : *De consolatione*, écrit de la main de Boccace, et qui porte, sur le verso du premier feuillet, cette note : « Johannes Boccaccius Florentinus, vir doctrina clarus, sed ingenio præstantissimus, floruit temporibus Francisci Petrarcæ Laureati, cujus benevolentia et consuetudine plurimum enituit, quem et præceptorem et parentem sæpissime in suis operibus appellavit. Nascitur in Certaldo, oppido Florentino, A. D. 1312. Hujus opera manuum plurima existere, præter ea quæ ingenio emanarunt. Fecit ut indicant multiplicia ejus volumina, testamento relicta Bibliothecæ S. Spiritus Florentiæ ; quæ omnia ad unguem mihi nota et explorata sunt. Hunc autem libellum *de consolatione* admodum adolescens scripsit, ut fama indubia Florentinorum tulit. Mihique innocuit, ex collatione characterum cum his libris, dum ibidem oratoria fungerer. A. D. 1475. BER. BEM. *Doct. Me. Orat.* (c'est-à-dire *Bernardus Bembus*, *Doctor*,

*Medicinæ Orator*, père du Cardinal Piétro). (Milano). NADIE.

---

**La Bigarure (sic)** (XIV, 230, 285, 313). — La première lettre est du 10 sept. 1749, la dernière du 20 fév. 1753. — A. D. demande si les 20 volumes dont j'ai parlé, et que je possède, forment l'ouvrage complet. Oui! Voici, du reste, ce que j'extrais du Catalogue que Pierre Gosse joignait à la fin des vol. et qui se trouve dans le dernier :

1° *La Bigarure* ou Gazette galante, historique, littérature, critique, morale, satyrique, sérieuse et badine, in-8, 20 vol. *Complet*. Haye, 1749-53.

2° *Bigarure* (Nouvelle), contenant ce qu'il y a de plus intéressant dans le Mercure de France et de plus curieux dans les autres Journaux et Feuilles périodiques, etc., in-8, t. I, Haye, 1753. Cet ouvrage continuera de paraître régulièrement chaque jeudi de la semaine et par volume à la fin de chaque mois. — Ce dernier Journal (que je n'ai pas, mais qui, d'après son titre, n'est plus qu'un recueil de nouvelles imprimées un peu partout) a-t-il eu une suite? Je l'ignore. Quant au premier, celui dont j'ai parlé, Gosse prend soin lui-même de le signaler comme complet.

On remarquera, sans doute, que le titre donné dans le Catalogue n'est point conforme à celui que j'ai transcrit (col. 230). Pour des raisons qui sont indiquées par un Avis des libraires, et qu'il serait fastidieux de reproduire ici, ce titre a été changé ainsi à partir du t. IV. RIBÈS.

---

**M. Gustave Lemoine** (XIV, 260).— Le co-auteur de *la Grâce de Dieu* vit encore et a, Dieu merci, bon pied, bon œil. Une des pensions créées par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques lui a été attribuée par délibération du comité du 9 avril 1880. Il figure le vingtième sur la liste des sociétaires par rang d'âge, et l'Annuaire lui assigne pour date de naissance l'année 1803, sans autre indication. Les ayants droit étant tenus de produire leur acte de naissance, les dates données par les deux dernières éditions du dictionnaire de Vapereau sont nécessairement inexactes. M. G. Lemoine habite, depuis plus de trente ans, aux portes de Pau, un petit domaine qu'il fait valoir lui-même, non sans succès, dit-on. Il se livre spécialement à l'élève du bétail. Sa femme, qui eut son jour de célébrité, bien légitimement acquise, sous le nom de Loïsa Puget, était, il y a quelques années, et est peut-être encore organiste de la cathédrale de Pau. JOC'H D'INDRET.

---

**Les Premières éditions de La Bruyère** (XIV, 289, 347). — On les trouve bien certainement toutes à la Bibliothèque Nationale. Je connais des amateurs qui possèdent les dix premières. Il sera même facile au collabo Annemundus de se les procurer, s'il veut s'adresser à MM. Fontaine, Morgand et Fatout, Porquet, Labitte, etc. — Non pas, il est vrai, au prix d'un volume Charpentier, mais en les payant selon les conditions des exemplaires : de 500 fr. à 900 fr. la 1re édition de 1688, et de 50 à 200 fr. les suivantes.

Le Catalogue de Fontaine, de 1875, mentionnait, sous le n° 323, les neuf premières éditions, parues du vivant de l'auteur, et la dixième, publiée en 1699, par l'éditeur Estienne Michallet, toutes reliées uniformément, en maroquin rouge janséniste, par Trautz Bouzonnet. Cet exemplaire, vendu 4,000 fr. il y a six ans, se paierait le double aujourd'hui. UN LISEUR.

— Le travail de Walckenaer sur La Bruyère a été fortement attaqué par J. d'Ortigue, dans une petite brochure intitulée : « La Bruyère et M. Walckenaer », extraite de la Revue Indépendante, 25 fév. 1848. Paris, Imp. de L. Martinet, 1848, in-8 de 12 p. LA MAISON FORTE.

---

**De l'origine du mot Louvre** (XIV, 291). Du mot latin *lupara*, disent les auteurs du Dictionnaire de Trévoux; ils ajoutent : « Le sentiment le plus commun est que ce nom vient de *loup*, et qu'il fut donné à ce château, parce que c'étoit une ménagerie où l'on gardoit des loups. Quelques auteurs croyent que le *louvre* s'est dit d'abord pour *l'ouvre*, c'est-à-dire *l'œuvre* (l'ouvrage) et que ce palais fut ainsi appelé par excellence, comme un ouvrage admirable, qu'ensuite on ne fit qu'un mot de l'article et du nom et qu'on dit *louvre*, comme on a dit *loisir* pour *l'oisir*. »

LA MAISON FORTE.

— En Bigorre, les sportsmen connaissaient aussi bien autrefois par sa *louvèterie* que les turfistes aujourd'hui par son hippodrome, le village de Laloubère, *Luparia*. Un *luparius* était un chien à chasser le loup, ou un « louvetier ». *Instituti deinde Luparii in singulis forestis... maximi in singulis provinciis* (DU CANGE, à *Luparius*). Que de noms de localités ainsi expliqués, noms tantôt au singulier, tantôt au pluriel! Ne citons que *Louvres*, Seine-et-Oise, et le *Louvre*, Seine. Louvre se dit *Lupara*, bien approchant de *Luparia*. Étymologie plus sérieuse, semble-t-il, que *leower* (château) et *roboretrum* (forêt de chênes-*rouvres*), et que *l'œuvre* par excellence, ménagerie de *loups*, etc., etc.... Risum teneatis, amici?

J. DE LACU.

---

— Ce nom est commun à un village proche de Paris (*Louvres*) et au palais des

rois à Paris. De *lupara*, dit-on, lieu habité par les loups. Mais Littré donne l'origine et le sens du mot de basse latinité *lupara*, ou *lupera*, comme inconnus.

E. G. P.

—

**La lèpre des pierres** (XIV, 291). — Le salpêtre et la lune rongent les pierres, disent les maçons. LA MAISON FORTE.

— La lèpre, cette maladie horrible, qui existait encore au moyen âge, et que les progrès de la civilisation et de l'hygiène publique ont fait disparaître presque entièrement de nos jours, était endémique chez le peuple juif, qui en avait été affligé en Egypte, et l'avait apportée, à son entrée dans la terre de Chanaan. Moïse fit les règlements et prescrivit les mesures les plus propres à en arrêter la propagation. Le Lévitique, dans un mélange de pratiques religieuses et de mesures administratives, ordonnait les sacrifices purificatoires et des procédés de désinfection, qui s'appliquaient aux personnes, aux vêtements et aux maisons elles-mêmes. Mais il est évident que la lèpre des « pierres », dont parle le texte sacré, ne peut s'entendre que des moisissures résultant de la malpropreté et de l'humidité qui sont les principales causes de la lèpre, et qui rendaient ainsi les habitations insalubres. On a donné le nom de lèpre ou lapraire, en histoire naturelle, à une espèce de lichen, dont une variété, la « Lèpre des antiques », est noire, composée de globules pulvérulents, et forme, sur les pierres, les statues, les roches, des taches souvent fort larges. La lèpre végétale est quelquefois rougeâtre, orangée, jaune, et prend alors le nom de « lèpre odorante. » A. P.

—

**Les Chevaliers de l'Anneau** (XIV, 293). — Je possède une chevalière en or dont la partie centrale, en forme de chaton, est ornée de deux épées en sautoir entourées de la légende : « Vive le roi quand même ». Autour de ce chaton sont gravés les noms, prénoms et qualités du propriétaire, qui faisait partie de la Maison du Roi, et, symétriquement gravée sur deux lignes, la devise suivante :

A Dieu mon âme. — Ma vie au roi.
Mon cœur aux dames. — L'honneur à moi.

Enfin, sur la surface interne de l'anneau, est aussi gravée la date suivante : 11 mai 1815.

Cet anneau ne serait-il pas celui de la société secrète dont parle M. ALF. D. d'après un article de la Revue des Deux Mondes ? LEFMARE.

—

**Rue Trop-va-qui-dure** (XIV, 293, 349). — Elle longeait le Grand Châtelet, depuis la rue de la Saunerie, jusqu'à la rue Saint-Leufroy. La Caille la nomme *Qui-m'y-trouva-si-dure*. Ses premiers noms furent « Grant-rue-le-long-de-la-Seine » et « Vallée-de-Misère ». — En 1524, « rue des Bouticles près et joignant Saint-Leufroy ». En 1540 « rue de la Tournée-du-Pont ». En 1636 « rue de la descente de la Vallée de Misère ». Gomboust et Jaillot l'indiquent sans dénomination ; Verniquet l'appelle rue *Trop-va-qui-dure*. Son terrain, entièrement absorbé par la place du Châtelet, forme la partie du quai environ depuis le milieu du pont au Change jusqu'au tiers du théâtre du Châtelet.

G. M.

—

**Le graveur Laurence** (XIV, 294). — Je n'apporte rien qui perce le mystère dont se serait entouré M. Laurence; mais je l'ai connu et je puis citer une pièce gravée par Charles Méryon, d'après un de ses dessins. Je dois même avoir conservé de lui quelques lettres dans lesquelles il se plaignait des altérations singulières que Méryon faisait subir à ses matériaux pris sur la nature. Il venait le soir (1860) chez Leconte, le neveu et le successeur de Gihaut, jusqu'à l'angle du « Passage des Princes », alors Passage Mirès, ce qui se valait, le financier ayant marié sa fille à un prince dans la dèche. Il avait les apparences d'un homme flétri, mais non vaincu par la vie pauvre : les habits élimés et bien troués, les yeux rouges comme les ont les graveurs, il demeurait des heures dans un angle de la petite boutique, assis le chapeau entre les genoux, muet, timide, la physionomie attristée et patiente. C'est là peut-être que l'avait rencontré Méryon, et venant offrir un cahier du dernier tirage de ses eaux fortes, malheureusement retouchées au burin dans les fonds, ou, les jours de grande famine, un paquet de dessins et d'états. Quoique sorti à peu près guéri de la maison de santé de Charenton, il s'enfonçait de nouveau dans la mélancolie, se croyait « filé » par des agents, allait furtivement prendre un croquis au vol, dans quelque rue, et revenait le compléter, le lendemain, sur d'autres bouts de papier qu'il rajoutait avec une prodigieuse certitude. Méryon grava la *Rue Pirouette aux Halles*, d'après un dessin, pas très brillant, il faut l'avouer, de M. Laurence. C'est un coin fort pittoresque, qui n'a presque pas changé. Il désole le dessinateur en ajoutant sur les murailles des adresses, des réclames imaginaires, et qui, dans ce cerveau ébranlé, correspondaient à d'énormes ironies : *Aux noces de Gamache. Martingal, restaurateur. Au diable maure ou mort* (le Diable le préoccupait beaucoup).

J'ai eu de M. Laurence une eau-forte, entre autres, donnant un type d'arsouille, finement observé et gravé. PH. BURTY.

—

**Le lieutenant de gendarmerie Thiers** (XIV, 294). — Il était marié, son « épouse » tenait la popote des sous-officiers de l'escadron. Voir la première lettre écrite à son capitaine, sur les malheureuses démarches du colonel Caron. A. B.

—

**Jeux d'esprit et de mémoire** (XIV, 295). — Je possède ce petit volume, mais d'une édition antérieure (Cologne, chez Frédéric le Jeune, 1694). Mon exemplaire porte, sur un feuillet de garde, la note suivante d'une écriture du temps : « Ce petit ouvrage a été fait par le marquis de Châtres-Brodeau, à l'instar du *Moyen de parvenir*, de Béroalde de Verville. Quoique au-dessous de son modèle pour le fond, on le lit avec plaisir et intérêt, relativement aux anecdotes et traits historiques qu'il contient ». — Il y a eu de ce livre une 3e édition, très augmentée, imprimée à Lyon en 1699.

(Rouen.) C. L.

— Voir Barbier, II, 1000, b.; Superch., I, 704, f. et II, f.; Brunet, III, 532.

L. M. F.

— Cet ouvrage, que le collabo Ch. Courbe n'a vu cité nulle part, figure dans le Catalogue Leber. La 1re édition est de 1694 : *Jeux d'esprit et de mémoire, ou Conversations plaisantes avec les personnes les plus distinguées de l'Etat, où l'on trouve quelques particularités du règne de Louis le Grand*, par P. M. L. D. C. Cologne (Hollande, à la Sphère), pet. in-12. Leber fait suivre cette indication de la note suivante : « Cadre rempli d'anecdotes et d'aventures, fort divertissantes, mais qu'il faut oublier après qu'on s'en est amusé. »

UN LISEUR.

—

**Pièces de théâtre représentées et immédiatement interdites** (XIV, 297, 350). — Ce chapitre curieux de l'histoire dramatique a été fait par M. Victor Hallays-Dabot, en 1862. Consulter son livre, édité par Dentu : *Histoire de la Censure théâtrale en France*, gr. in-18. UN LISEUR.

—

**Les Amis des Livres** (XIV, 297). — La Société des *Amis des Livres*, qui existait en fait depuis l'année 1874, a été définitivement constituée en 1879. Elle a 50 membres titulaires et 25 m. correspondants. Le bureau actuel se compose de M. Eugène Paillet, président ; MM. Truelle-Saint-Evron, et Bessand, vice-présidents ; L. Alfred Piet, archiviste-trésorier ; M. Lessore, secrétaire. Elle a publié : *La Chronique du règne de Charles IX*, gr. in-8, divisé en 2 parties, orné de 30 eaux-fortes d'Edm. Morin ; *les Scènes de la Vie de Bohême*, de Murger, in-8, orné de 12 eaux-fortes de Bichard, imprimées à part du texte ; *Fortunio*, de Théophile Gautier, gr. in-8, orné de 12 compositions dessinées et gravées à l'eau-forte par Milius, et de 81 dessins d'Avril reproduits par l'héliogravure. Ces ouvrages, tirés à 115 exemplaires, au prix de 120 fr. dont 25 seulement mis à la disposition des amateurs, sont très recherchés. Il y a en préparation, pour paraître à la fin de l'année : *Eugénie Grandet*, de Balzac, et les *Orientales* de Victor Hugo. La Société a publié un Annuaire en 1879 et un cette année : En vente chez Conquet, libr. à Paris. Le premier se borne à donner le règlement, et la liste des membres ; le second, pour l'année 1881, forme un joli petit volume qui contient des notices sur cinq membres décédés, MM. Gallien, Andrieux, Grelliet, Lemaire et Ph. de Saint-Albin, divers écrits intéressants (entre autres une notice sur une édition introuvable de l'*Histoire de France*, par le P. Loriquet), et des lettres inédites de Bernardin de Saint-Pierre, de Mme de Staël, etc. En tête de ce volume, un charmant portrait de Mme Edmond Adam.

J. B.

—

**Paméla, faites Héloïse** (XIV, 319, 351). — Il y a lieu de recourir aux tomes III à VI des Mémoires de Mme de Genlis. Tout en tenant son témoignage pour ce qu'il vaut au sujet de la naissance de Paméla, on trouvera des renseignements abondants sur son éducation et sur son mariage. On y verra que Paméla, tout enfant, ne faisait pas seulement Héloïse ; elle faisait aussi l'Amour. (Je recommande la majuscule !)

G. I.

—

**Un article mi-parti Sand et Sandeau.** — (XIV, 325). — C'est une Nouvelle, intitulée : *La Prima Donna*, parue dans la Revue de Paris, numéro d'Avril 1831. Jules Sandeau l'a réimprimée dans l'ouvrage en deux volumes qu'il publia, en 1840, sous le titre de *Les Revenants*, collectivement avec Arsène Houssaye. CH. DE LOVENJOUL.

—

**Le cri de la chouette** (XIV, 326). — Buffon dit : « L'effraie, qu'on appelle communément la chouette des clochers, effraie, en effet, par ses soufflements, *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âcres et lugubres, *grei, gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent entendre dans le silence de la nuit. Elle est, pour ainsi dire, domestique, et habite au milieu des villes les mieux peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement, qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte ; elle pousse aussi, en volant et en se reposant, différents sons aigres, tous si désagréables, que cela, joint

à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore de l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes, et même aux hommes, soumis aux mêmes préjugés et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux augures; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funeste, comme le présage de la mort, ils croient que, quand il se fixe sur une maison et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, c'est pour appeler quelqu'un au cimetière. »

A Book-Worm.

—

**M. Guizot, prébendier à Strasbourg** (XIV, 326). — Il n'a jamais été nommé prébendier à Strasbourg. D'après arrêté consulaire du 30 floréal an XI, organique de l'Académie des Protestants de la Confession d'Augsbourg, il ne pouvait être membre du chapitre de Saint-Thomas qu'en qualité de professeur ou de président du Directoire et du Consistoire supérieur. Il était de l'Eglise réformée et n'a été ni l'un ni l'autre.

L. K.

—

**Bâton à faire le lit** (XIV, 327). — Eh! oui, cher collabo, on se servait, et on se sert encore parfois, en Franche-Comté, en Morvand, etc., d'un bâton, et au besoin d'une fourche, pour faire le lit, lorsqu'on ne peut le tirer dans la chambre pour passer dans la ruelle. C'est avec ce bâton *ad hoc* qu'on étend les draps, qu'on remue la paillasse. Et, par ma foi, le lit n'en est pas plus mal fait pour cela! J'ai bien ri, comme les camarades, quand pour la première fois j'ai entendu le légendaire : « *Femme, apporta la fourca* pour faire le lit d'un soldat ». Et, plus d'une fois depuis, j'ai regretté ce lit fait « à la fourche », dont la paillasse, au moins, n'était pas un mythe.

L. G.

— Pour faciliter l'arrangement des draps et des couvertures, pour faire un lit, et surtout un haut et grand lit, on se sert encore d'un bâton poli, d'un jonc, d'une vieille canne, du manche d'un balai, etc. Les lits à grande dimensions ne peuvent être arrangés par une seule personne, à moins de grandes fatigues, sans le secours de ce bâton qui intrigue si fortement notre collabo Curiosus Lugd. J'ai vu, de mes yeux vu, ce qu'on appelle vu, dresser mon lit à l'aide de ce bâton, qu'on laisse dans un coin de l'alcôve à la portée de la main.

Anast. Cophose.

— C'est une grosse canne, recourbée en forme de crosse; elle s'emploie en la tenant par le petit bout, pour pousser et arranger les draps et couvertures d'un lit autour duquel on ne peut tourner et qui se trouve être plus large que la longueur du bras. Un lit fait au bâton ne peut être bordé au fond que par le coucheur.

J. T. N.

— En province et dans les vieux hôtels, les lits, grâce à la place, sont à la fois très larges et très hauts, et, avant l'application des coulisseaux, sur lesquels il est facile de les faire glisser sans efforts, il était difficile d'atteindre le fond du lit pour rabattre et ensuite pour unir les couvertures. On se servait donc d'un long bâton rond, ayant la taille et la simplicité d'un manche à balai. J'ai vu plus d'une servante faire cette opération fort simple, et j'ai rencontré bien des fois, dans ma jeunesse, le susdit bâton posé contre le mur, dans le coin des alcôves de campagne.

A. de M.

— Je ne sais si cet instrument domestique est encore en usage en Normandie, mais je me rappelle en avoir vu dans toutes les maisons, et spécialement dans les presbytères de l'Orne et de la Manche. C'était un bâton long d'environ un mètre, très gros, parfaitement rond. Il servait et sert encore à bien ranger la courte-pointe autour du traversin ou des traversins; car il y avait un vrai traversin à la tête et un faux au bas du lit. Quand le lit était fait, le bâton restait posé dans la gorge formée par le traversin et la courte-pointe.

Brieux.

— Dans toutes nos campagnes de la haute Bretagne, et même dans les ménages de ville, l'on se sert d'une espèce de canne d'environ un mètre, pour suppléer au défaut de longueur du bras, quand il faut *dresser* les draps et couvertures d'un lit dont on ne peut atteindre autrement la ruelle. Chez ma grand'mère, à Rennes, en 1835, je me souviens que chaque lit avait son bâton, qu'on déposait dans un coin avoisinant le lit, ou sur le lit même, en dessous de la courte-pointe, au joignant des couvertures et du traversin. L'usage de ce bâton est surtout indispensable pour les lits de campagne, enfermés dans des espèces d'armoires à deux étages, ouvertes seulement sur une partie du devant.

(Saint-Malo.) A. G. J.

— De temps immémorial, les populations françaises des départements sous-pyrénéens emploient un bâton pour faire leur lit, et cet ustensile y est encore en honneur de nos jours. Quand le lit est fait, sans le secours du bâton, jusque-là, on l'orne, pour la parade, d'une courte-pointe qui le couvre en entier. — A la tête du lit sont placés un traversin qui s'étend dans toute la largeur du lit, et, à ses pieds, un faux traversin ou oreiller long, uniquement pour faire symétrie avec celui de la tête. Tous deux sont couverts par la courte-pointe, et, pour que la symétrie voulue soit parfaite, on aligne avec un assez gros bâton, dont la longueur est égale à la largeur du lit, les deux traversins, afin qu'après leur pose, la courte-pointe en dessine exactement tous les contours extérieurs.

Le bâton est ensuite replacé dans la ruelle jusqu'au lendemain, et on se le transmet ainsi... de génération en génération.

Oserai-je dire qu'à l'heure présente, ma vieille ménagère fait mon lit en se servant du bâton légendaire?

(Haute-Garonne.) ROBINSON.

— Je lis dans le Dictionnaire de Trévoux: « On dit encore, d'une belle, grande et grosse fille, que c'est un bon bâton pour défaire un lit. » Vous remarquez qu'il y a *défaire*... Le Gaulois est toujours Gaulois.

A BOOK-WORM.

—

**Jacquet d'Arc, cabaretier** (XIV, 328). — La Revue des Questions historiques, d'avril dernier, a publié l'analyse d'un livre espagnol fort rare, intitulé *Historia de la Poucella d'Orléans*. Il n'a aucune valeur historique, mais Jacques d'Arc y est représenté comme étant un aubergiste. « Dans un village une bien jeune bergère, « accoutumée dès son enfance à garder les « troupeaux, fit cet office jusques en l'âge « de dix-neuf ans. Et l'on dit que son « père était un hôtelier chez lequel les « voyageurs logeaient. Et elle, lorsque, les « soirs, elle revenait de garder les moutons « et rentrait au logis, elle apprenait, par « ceux qui logeaient là, le malheur et le « danger où était le roi. Et comme il est « propre aux femmes d'être pitoyables et « d'avoir grand courage, cette bergère. on « la trouvait souventes fois pleurant sur « la détresse de son roi, etc. » La *Historia de la Poucella* dut être écrite une trentaine d'années après la mort de Jeanne, et par un écrivain qui vint en France. Mais ce livre est un tissu de fables et ne peut aucunement faire autorité. Monstrelet, qui appartenait au parti bourguignon, a dit aussi que la Pucelle avait été servante d'auberge. Cette allégation, vraie ou mensongère, eut cours certainement et fut sans doute inventée par les ennemis de la Pucelle. POGGIARIDO.

— Chevrier, qui a eu en main, pour composer son « Histoire civile, militaire, ecclésiastique, politique de Lorraine et de Bar » (Bruxelles, 1757, — archi-rarissime) des documents précieux et certains, aujourd'hui anéantis, écrit, t. II, p. 256: « Ce fut sous le règne et dans les États de Charles que naquit la Pucelle d'Orléans. La postérité croira-t-elle qu'une servante de cabaret de village ait pu séduire une Cour éclairée, et ait fait trembler les Anglais? » Un peu plus loin, p. 259, il ajoute: « Jeanne d'Arc se plaisait à entendre parler de la guerre, et Charles VII, qu'on plaignait, acheva de tourner la tête à cette pauvre fille; le métier de *servante de cabaret*, si peu compatible avec la virginité, lui déplut, et, prenant congé du cordelier qui lui avait dérangé la tête, elle alla à Vaucouleurs trouver Baudricourt, qui en était commandant. » Plus loin encore, p. 262, il revient à la charge en ces termes: « On crut « communément que le Ciel avait choisi « dans un petit village de Lorraine *une* « *servante de cabaret* pour placer Char- « les VII sur le trône de ses ayeux. »

Dans tout le passage cité, il laisse voir que le père de Jeanne était véritablement cabaretier.

Quoi qu'on dise de Chevrier, il faudrait aujourd'hui de rudes malins pour astiquer ses bottes. C'est son trop ardent amour pour la vérité qui l'a fait mettre à l'index. S'il a avancé que Jeanne d'Arc avait été *servante de cabaret*, c'est qu'il l'a lu dans un de ces vieux monuments authentiques que la Réunion et la Révolution ont fait disparaître à jamais.

CH. COURBE.

—

**Point de lendemain, conte** (XIV, 330). — *Satis superque!* Que le collabo Ego E.-G. se donne donc la peine, — ou plutôt le plaisir de parcourir la collection de l'Intermédiaire (t. I, 8, 167, 212, 263, 283; et t. III, 266, 318). La question y a été vidée et archividée! UN LISEUR.

— Elle a été traitée fort au large au début de l'Intermédiaire. Feu M. Gallien, dans une dissertation de quinze colonnes, y a établi, avec un plein succès, semble-t-il, les droits de Denon sur ce conte, dont Dorat s'était fait seulement l'éditeur dans le Journal des Dames. G. I.

— La dernière édit. du Dict. des Anonymes (t. III, col. 937) renvoie à notre Intermédiaire. Voir encore la « Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour..., t. VI, et les Portraits littéraires, de Sainte-Beuve, t. I, p. 451. LA MAISON FORTE.

—

**Le Coup de fouet** (XIV, 330) — a pour auteur anonyme Jean-Pierre-Abel Remusat (d'autres écrivent: Rémusat), célèbre orientaliste, né à Paris, le 5 septembre 1788, mort du choléra, dans la même ville, le 4 juin 1832. Biogr. Didot. — Quérard, à la p. 90 du t. XII^e de la France littéraire, écrit: « Addition à la France litt., t. XII, p. 151. I. Le Coup de fouet.... Abel Rémusat était étudiant en médecine, lorsqu'il publia ce petit volume, qui fut alors attribué à Du Mersan. Il renfermait assez de méchancetés pour l'époque, pour que les auteurs dramatiques se coalisassent contre l'auteur, auquel on attribuait le pamphlet. Aucun ne voulut plus travailler avec lui, et Du Mersan, pour éviter les cabales, fut obligé, pendant plusieurs années, de se cacher sous divers pseudonymes lors de la représentation de ses pièces. Du Mersan est mort en 1849, n'ayant jamais su à qui il devait son ancienne déconvenue; de son

côté, Abel Rémusat s'est éteint sans avoir confessé son péché de jeunesse, et ce serait encore un mystère, si, en préparant le catalogue de vente de ses bibliothèques, on n'avait trouvé un exemplaire de cette relique sur lequel il avait écrit son nom.»
LA MAISON FORTE.

—

**Encore « Aline et Valcour »** (XIV, 331). — Mon exemplaire d' *Aline et Valcour* ne contient que 15 gravures; on remarquera, d'ailleurs, que les titres portent tantôt « orné de seize gravures, » tantôt « orné de quatorze gravures par le citoyen S***.»

La figure *découverte* est placée dans la 3e partie à la page 200. Je ne trouve pas, dans le troisième volume (5e partie), à la page 216, la gravure dont parle Cohen; cette partie est la seule qui ne contienne qu'une gravure. La figure citée par Cohen existe peut-être dans certains exemplaires.
MALABAR.

—

**La Charité, fragment de Victor Hugo** (XIV, 332). — Cette pièce n'est point signalée par le bibliophile Cévenol (M. Parent), dans sa bibliographie de Victor Hugo (Alais, 1880, grand in-8). C'est évidemment l'édition originale, *les Rayons et les Ombres* n'ayant été publiés qu'en 1840.
UN LISEUR.

— Cet opuscule aurait-il quelque rapport avec le suivant? «3075. Hugo (Victor). *L'Aumône*, Rouen, imprimé chez Nicetas Periaux. Février, 1830. In-8 d'une feuille. Pièces de Poésies; édition originale. Catalogue n° 10 de Saint-Denis et Mallet, 1875. »
LA MAISON FORTE.

— A l'époque citée par le collabo G. P., il me semble que, pendant un hiver fort rigoureux, l'on vendit en province une pièce de vers de Victor Hugo, portant ce titre. Je ne me rappelle plus (excusez-moi, j'avais douze ans!) que ces deux vers :

Donnez, afin que Dieu, bénissant vos familles,
Donne à vos fils la force, et la grâce à vos filles.

(St-Malo.) A.-G. J.

—

**Pamphlets contre l'Empire** (XIV, 332). — Il faut ajouter à la série de « Les Courtisanes du second Empire » un autre volume intitulé : Les Courtisanes.... Les Actrices. Première série. Bruxelles, Office de publicité, 1871, in-8, 123 pages. Léopold Stapleaux est l'auteur anonyme de ces trois pamphlets. (BARBIER, Dict. des anonymes, 3e édit.) « Les Nuits, le Mariage... » (par Pierre-Auguste Callet), sous le pseudonyme de *L. Stelli* (Otto Lorenz).— Quérard (France litt., t. XI, p. 266) attribue ce pamphlet à Hippolyte Magen, auteur de : « Les Deux Cours et les Nuits de St-Cloud. »
LA MAISON FORTE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Les Bibliothécaires eunuques.**—« Quelques savants demandèrent un jour au cardinal Passionei la permission de voir sa bibliothèque, dont la réputation étoit si grande. Ils y remarquèrent les manuscrits les plus rares, mais ils ne purent tirer un mot du bibliothécaire, qui étoit stupide et ignorant. Le cardinal leur demanda s'ils étoient satisfaits. — Oui, Monseigneur, dit l'un, mais... — Parlez franchement. — Si la bibliothèque est belle, le bibliothécaire est bien ignorant. — Monsieur, répond l'Eminence, la bibliothèque est mon sérail, je ne la fais garder que par des eunuques » (*Correspondance secrète* (dite de Métra), tome XVI, p. 172).
*P. c. c.* : UN LISEUR.

—

**Le crachat, marque de génie.**—«En 1829, on vit Alfred de Musset, au foyer de l'Odéon, assis sur un fauteuil, et crachant en l'air devant lui, sans souci de savoir si le flot de salive retomberait à terre ou irait honorer le dos de quelque passant plus ou moins vulgaire » (Revue des Deux Mondes, 1er mai 1881).

On avouera que c'est là une singulière et nouvelle façon de nous faire admirer Alfred de Musset! Je ne sais si l'auteur, M. Emile Montégut, qui admire ce « dandysme impertinent », aurait été « honoré d'une salive de poète »; mais je sais bien que moi, bourgeois et vil prosateur, « honoré » ou non, j'aurais été saisir par les oreilles ce polisson de dix-neuf ans, et que je lui aurais fait « ravaler sa salive »!

Certes le nombre est grand des gens grossiers, mais si les hommes de génie se mettent à le devenir, pauvres de nous! Alors tous les gens qui crachent sur les autres seront des génies? Voilà au moins un signe commode et pratique pour reconnaître le génie, chose si difficile jusqu'à présent. Grand merci de la découverte!
Me PETIT-JEAN.

—

**Un succès hypothécaire.** — Dans une dépêche, datée de Rome, 19 mai, relative au laborieux enfantement du ministère italien, et reproduite par un grand nombre de journaux (officiels, officieux ou non), on lit : « M. Sella travaille toujours à « attirer à lui les centres et la gauche « modérée, mais le succès de ces démarches « est *hypothécaire*... » *P. c. c.* : A. C.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

## ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . 7 fr. 50

Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | | N° 1 | — . |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | | 2 | — . |
| 6 | — | — | — | du Japon glacé | 3 à 8. . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — | de Chine, | 9 à 20. . . | 75 » |
| 20 | — | — | — | vélin bleuté | 21 à 40. . . | 50 » |
| 35 | — | — | — | Seychall-Mill | 41 à 75. . . | 30 » |

Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

Le *Carnet d'un mondain*, qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lesquels ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec le texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encore au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre prismatique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût littéraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir*, qui comprendra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain*.

8703. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8678

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez




Il se faut entr'aider.

XIVe année
N° 515.

# L'Intermédiaire

25 Juin
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 374, l. 18, *lisez :* Trautz-Bauzonnet. — 382, l. 48, *lisez :* Add. à la France litt., t. VII, p. 151.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier*.

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. N° 315.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Juin 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français.)



## Questions.

**Dialogue entre Mazarin et Richelieu, et autres.**—Il a été question de Dialogues de Fénelon à rechercher. Or, je trouve dans une édition de *Télémaque* (en 5 vol., Cologne, Pierre Marteau, 1699), après les *Aventures d'Aristonoüs*, un autre ouvrage ayant le titre indiqué ci-dessus, imprimé également à Cologne, par Pierre l'Enclume. 1700.

Il est dit, dans l'Avis au lecteur des Aventures d'Aristonoüs... « Je travaille à la recherche d'un autre ouvrage qui, dit-on, ne cède en rien à ces deux-là (Télémaque et Aristonoüs). Aussitôt que j'en serai le maître, je ne manquerai pas de « l'imprimer. » S'agissait-il de l'opuscule qui fait l'objet de ma question, et le libraire l'a-t-il donné comme étant de l'auteur de *Télémaque?* J'ai cherché ces Dialogues dans Brunet, dans Barbier, anc. et nouv. édit., ainsi que dans d'autres ouvrages, et n'ai rien trouvé. Connaît-on, parmi les nombreuses éditions qui parurent à l'origine de ce roman, quelque exemplaire qui les renferme, et, s'ils ne sont pas de Fénelon — ce que je crois fort,— quel peut en être l'auteur?

Les Dialogues qui suivent celui précité sont : 1° Entre Denis, Pithas, Damon; 2° entre Radamante, Caton et Scipion; 3° entre Louis XII et François Ier.

RIDÈS.

—

**Atresault, Échiquelle.** — «..... Un autre logis *atresault* vers midi du précédent..... quantité vers le nord, derrière ledit logis, à aller un peu en *échiquelle* à une borne opposée près d'un mur vers occident ». — C'est dans un acte rédigé à la fin du siècle dernier qu'un mien ami, avocat, a rencontré ces deux expressions. Ayant eu recours à tous les dictionnaires anciens et modernes, il ne les y a pas trouvées. L'autre jour, il me confiait sa peine, et je lui fis connaître notre Intermédiaire. A vous, chers confrères, il cède sa cause. Vous la gagnerez, j'en suis sûr.

LE ROSEAU.

—

**Le tirage de l'empire.** — Dans une longue lettre de François de Génas, général des finances en Languedoc, Forez, etc., au roi Louis XI (copie manuscrite de l'époque), je trouve deux fois cette expression. Il s'agit des négociations entamées pour la cession de Châtel-sur-Moselle avec le bon roi René.« C'est assavoir bailler Vm lts comptant et les Lm lts à payer en cinq années par vos fermiers du *tiraige de l'empire.* » Et plus bas encore : « Se sont obligés les fermiers du tiraige... » La rive gauche du Rhône conserve encore, dans la langue des bateliers, le nom de« rive d'Empire ». Désignait-on, en 1480, sous le nom de « tirage d'empire, » un impôt levé, *tiré* des pays nouvellement annexés? Quelque collabo peut-il me fournir une étymologie moins... *tirée* par les cheveux? E. B.

—

**« Ce n'est pas les vrais locataires qui essuient les plâtres. »** — Je trouve cette locution dans la nouvelle comédie de M. Pailleron : *le Monde où l'on s'ennuie.*

Ne serait-il pas plus correct d'écrire : *Ce ne sont* pas.....? Néanmoins, plusieurs grands écrivains ont écrit comme M. Pailleron. Ont-ils raison? Qu'en pensent les puristes de l'Intermédiaire?

JÉRÔME POINTU.

—

**Les canards l'ont bien passé.** — D'où cela vient-il? Si je l'ai su, je l'ai oublié.

LA MAISON FORTE.

—

**Offrir son bréviaire.**— Quel est donc le sens réel de cette locution du XVIIe siècle que je trouve dans les *Mémoires de Choisy*, cités par M. Desnoiresterres dans une de ces études si minutieusement exactes que fait cet érudit sur l'hermaphrodite abbé de Choisy? Voici le passage : « Il passait sa « vie à la Cour, se faisant des amitiés illus- « tres, conseillées par sa mère. Le duc « d'Albret eut un jour une querelle, au « collège, avec l'abbé d'Harcourt. M. de « Choisy demanda le lendemain à son fils « s'il était allé lui *offrir son bréviaire.* Ce- « lui-ci répondit naïvement qu'il avait d'au- « tant moins cru devoir le faire, que l'abbé « d'Harcourt était de ses amis. — Elle

« pensa me mang:r (raconte Choisy). — « Comment, dit-elle! le neveu de M. de « Turenne! — Courez vite ou sortez de « chez moi!... » Etc. DOCT. BY.

—

**La littérature contemporaine en Allemagne.** — M'indiquerait-on une bonne histoire *allemande* de la littérature *contemporaine* (1800-1870) en Allemagne? Je ne connais que le travail d'extraits et de notices, fort appréciable, du reste, mais incomplet, donné par Adolphe Stern, chez Wartig, à Leipzig : *Jünfzig Jahre Deutscher Prosa und Deutscher Dichtung.*

ANNEMUNDUS.

—

**Promontorium aromatorum.** — *Sic* dans l'édition Houssiaux (1878) des Œuvres de Victor Hugo (*Le Rhin*, t. II, p. 114). Les noms neutres en *ma*, génitif *matis*, d'origine grecque, ont bien le datif et l'ablatif pluriels plutôt en *is* qu'en *ibus*, mais le génitif pluriel en *orum!!!* Si Pécopin manqua naufrager près du cap Gardafù, est-ce que son Homère y aurait réussi sur les côtes de la Barbarie? J. DE LACU.

—

**Clémence Isaure a-t elle existé?** — Pendant fort longtemps les traditions relatives à cette femme célèbre n'ont pas été révoquées en doute; de très nombreux écrivains les ont reproduites. La Biographie Universelle insère un long article, où tout est admis comme authentique; la Nouvelle Biographie générale paraît adopter l'existence de Clémence, tout en ajoutant qu'un érudit toulousain, M. le docteur Noulet, s'est, dans deux écrits spéciaux, où se montre une rare sagacité, efforcé d'établir qu'Isaure a été substituée à Notre-Dame, la Vierge Marie, comme protectrice des *Jeux floraux*. — La question a-t-elle continué d'être débattue, et une critique sérieuse a-t-elle confirmé les assertions des adversaires d'une légende gracieuse? Si ce qu'on a dit d'Isaure n'est qu'invention, il serait du moins, tout en s'inclinant devant les droits de la vérité, permis de le regretter. J. B.

—

**Le roi Stanislas à Lunéville** (1737). — A-t-on des détails sur l'arrivée du roi Stanislas à Lunéville, dont il habita le Château jusqu'à sa mort? Puisse cette question être plus heureuse que celle sur les bâtards de ce monarque, sage, mais pas mal excentrique. L'EX-CARAB. A PIED.

—

**Famille de Sacy.** — A quel ouvrage demander une généalogie de cette famille? Depuis le janséniste auteur des « Enluminures de l'Almanach des Jésuites, » jusqu'au savant orientaliste mort récemment, on trouve le nom de Sacy honorablement porté, entre autres par un fermier général à la fin du dernier siècle. — Je voudrais, en particulier, savoir si ce dernier Sacy était le même qu'un M. de Sacy qui, en 1785, fonda à Lyon, avec deux de ses amis, un bureau de charité pour l'assistance des mères de famille pauvres nourrissant leurs enfants? Cz.

—

**Les descendans de Jean Hugo de Rouvrois.** — « On a vu, dans le Nobiliaire de Saint-Mihiel, qu'une grande illustration moderne prit son origine à Rouvrois (Meuse), Jean Hugo, duquel est descendu le général de ce nom, et son fils Victor Hugo, si justement célèbre par son brillant génie. Après avoir atteint le grade de capitaine dans les troupes du duc René, Jean Hugo vint se retirer à Rouvrois dans le commencement du XVIe siècle. En 1523, on le voit paraître devant la Justice du lieu, où il est condamné, ainsi que son adversaire Robinot, pour s'être réciproquement injuriés en se prétendant plus homme de bien l'un que l'autre. Ces deux orgueilleux ne luttaient ainsi que de probité. » (*Ruines de la Meuse*, par Dumont, t. I, p. 208.)

Qu'est-ce que nous chante là cet enjuponné avec sa famille de *Jacques* de Rouvrois? Les Hugo ne sont-ils pas de Nancy? L'EX-CARAB. A PIED.

—

**La comtesse Charles de Damas,** — née de Langeron, femme du comte, depuis duc de Damas, est, d'après les bibliographies, l'auteur d'un livre imprimé en l'an VIII (1800), sans nom d'auteur et intitulé : *Pensées morales*. — Où pourrait-on trouver cet ouvrage, que j'ai vainement cherché à la Bibliothèque Nationale et chez les bouquinistes? Sa fille, Zéphirine de Damas, a-t-elle épousé le malheureux colonel de Labédoyère? Les Biographies Didot et Michaud disent que Mme de Labédoyère était une demoiselle de Chastellux. Un article du *Correspondant*, de 1878 (intitulé : « Souvenirs d'un chevau-légers »), prétend, au contraire, que c'était une demoiselle Charles de Damas. — Où est la vérité? HERCÉ.

—

**Les hommes qui s'habillent en femme.** — Connaît-on d'autres exemples de cette singulière manie que ceux cités dans « *Epicuriens et Lettrés* », de M. Desnoiresterres: les abbés d'Entragues et de Choisy (XVIIe siècle), le duc d'Aiguillon (1790), et, de nos jours, le comte de Courchamps, le chevalier de Fréminville, mort à Brest en 1848..., etc.? La robe de chambre est le vêtement le plus commode pour quiconque mène la vie sédentaire des bibliothèques; mais l'ajustement de femme, avec ses ridicules minuties, ses corsets étran-

gles, ses tailles trop serrées et toutes ses absurdités, semblerait devoir être abandonné au sexe qui ne raisonne pas, et dont le caprice est la loi suprême. Dr By.

—

**Correspondance de la marquise de La Cour.** — « La Correspondance inédite de la marquise de La Cour, que publiera prochainement M. Philarète Chasles, avec notre concours (dit M. de Lescure, dans son livre « Les maîtresses du Régent »), donne la date précise de cet enlèvement. »

Cette publication a-t-elle eu lieu, et, dans ce cas, quel est l'éditeur de la Correspondance? YOREL.

—

**Chommell, auteur anglais?** — Tobie Smollett, très connu par sa boutade sur les « Françaises aux cheveux dorés », avait été dépassé par Chommell. Ecoutez-le : « — Et moi, qui ai séjourné pendant sept jours à Calais, je vous dirai que la France est un pays ridicule et discomfortable, où l'on ne mange que des grenouilles, et où tous les marquis portent des rabats de papier. — On nous a dit aussi que tous les Français étaient des papistes et des païens idolâtres. Mais pour vous donner une idée des femmes de ce prétendu royaume de France, il nous suffira de vous avertir qu'elles sont toutes et, sans aucune exception, presque aussi dévergondées que la duchesse de Portsmouth, que la comtesse de Yarmouth et que l'honorable miss Gwyn! Signé « CHOMMELL... » Epigraphe du XIIIe chapitre de : *Les Nuits de Berlin*, imitées de l'allemand de Schneider, par l'éditeur des « Souvenirs de Mme la marquise de Créquy » (le comte de Courchamps). Paris, Werdet, 1841. 2 vol. in-8. Où trouver des renseignements sur Chommell? Est-ce de l'invention de l'auteur ou de l'imitateur des « Nuits de Berlin »?

LA MAISON FORTE.

—

**Un Dictionnaire de noms propres.** — « J'aurai soin de donner au public, le plus « tôt qu'il me sera possible, un Diction- « naire de noms propres, dans lequel je « rapporterai tous ceux des auteurs et des « grands hommes qui ont été *latinisés* « jusqu'à présent... » Ainsi parle Du Pont, avocat au Parlement, dans la Préface de son *Essay sur la manière de traduire les noms propres français en latin*. Paris, 1710.

Le Dictionnaire promis a-t-il paru? Est-il connu? ou connaît-on quelque ouvrage qui puisse en tenir lieu? E. MIN.

—

**Mordret (E.), poète,** — auteur de : *Fragmens*. Paris, F. Didot, 1824, in-18; — *Séjan*, tragédie en cinq actes, en vers. Paris, Ponthieu, 1826, in-8. — Je désirerais une biographie succincte de ce poète?

H. DE L'ISLE.

—

**Romans et Contes de M. de Voltaire.** — A Bouillon, aux dépens de la Société Typographique, M.DCC.LXXVIII, 3 vol. in-8. — Je possède deux exemplaires; le premier est tel que l'indique Cohen; au deuxième, il y manque le portrait et les 57 figures. Les fleurons manquent sur les titres (ceux-ci composés comme le no 1); ils sont remplacés par des corbeilles de fleurs, toutes les trois différentes. L'avis au relieur, pour le classement des estampes, a été supprimé. M. Cohen a oublié de signaler les exemplaires pareils au no 2. — Se rencontrent-ils souvent? Ce n'est point une contrefaçon, c'est le même texte avec les 13 vignettes. H. DE L'ISLE.

—

**Mémoires de la marquise de Courcelles.** — Une édition de ces Mémoires a été publiée, en 1869, par C. H. de S. D. (Paris, Académie des Bibliophiles). Le nom de l'écrivain caché derrière ces initiales, s'il se peut? YOREL.

—

**Le comte de Courchamps.** — Où trouverait-on des renseignements sur l'auteur des Mémoires de la marquise de Créquy? Quand est-il mort? Où se trouvent des lettres de lui ou des notes manuscrites sur lui? Quelles sont les personnes de sa génération qui sont encore vivantes qui auraient pu le connaître? N. S.

—

**Le tableau du peintre Munkasky.** — Un de mes amis, généralement bien informé, m'a assuré que l'auteur du *Christ devant Pilate* est israélite de race et de religion. Quelqu'un de nos collabos peut-il me fixer à cet égard? BRIEUX.

—

**Jacques Dubreuilh,** — auteur anonyme de : *Paroles du Cœur* (Paris, Charpentier, 1836, in-12, les titres et 157 p.), livre mystique dans le genre des « Paroles d'un Croyant », de La Mennais. — Une biographie succincte de Jacques Dubreuilh?

LA MAISON FORTE.

—

**Le Rabelais-Club à Londres.** — Quelques bibliophiles anglais, amis de la littérature pantagruélique et admirateurs fervents de l'immortel « Maître François », ont fondé, il y a deux ans, je crois, un *Rabelais-Club*? — Se trouverait-il, parmi les Intermédiairistes, une personne en état de donner quelques renseignements sur cette association? Il est très vraisemblable que, se conformant à l'exemple donné par les autres *clubs* qui fleurissent à Londres (le *Shakespeare*, le *Camden*, le *Huluyt*, le *Syden-*

*ham*, etc., elle fera gémir la presse. Il existe à Paris un petit comité de chercheurs qui ont pris l'honnête bouffon pour sujet de leurs études et qui caressent l'idée de fonder un périodique, le *Rabelaisiste*, tout comme il a été créé un *Moliériste*, mais ce n'est encore qu'un projet. C. V.

—

**Bibliothèque à reconnaître.**— Peut-on me donner quelques renseignements sur une bibliothèque dont les volumes sont brochés avec une couverture imprimée en rouge? Le premier plat porte au centre un écusson enguirlandé avec cette légende :

*Des livres de la Bibliothèque de M.*

Le second plat est à fond couvert d'ornements et figures; une bordure de feuillage faisant cadre comme au précédent; à droite, la signature de *Michelin*, 1785.

Mon volume est le tome ottavo.

*Paesù Sacro Drammatiche*
*di apostolo Zeno, in Orleans,*
*dà Torchj di L. P. Couret de Villeneuve, Stampatore Regio, con Licenza e Privilegio.* 1786.

Marque du libraire : une lyre entourée de rayons de soleil. AGL. B.

—

**Bibliothèque du Palais-Royal.**— Existe-t-il un Catalogue de la bibliothèque que possédait, au Palais-Royal, le prince Napoléon? J'ai sous les yeux un volume qui a évidemment échappé à l'incendie de la Commune; il porte sur le dos un J, surmonté d'une couronne impériale, et sur le faux titre un N, dont l'angle supérieur est formé par une tête d'aigle. De plus, une très petite marque de bibliothèque : **D** $5\frac{3}{9}$. Une personne qui pourrait très bien répondre à cette question serait M. Thibaudeau, qui était, m'a-t-on dit, bibliothécaire du Palais; mais M. Thibaudeau vit-il encore? Où est-il? Et voudrait-il répondre à cette question? Les quelques volumes qui ont pu être sauvés de l'incendie allumé par les communeux ont-ils été vendus ou volés? CARION.

—

**Les plantes indigènes communes, alimentaires et peu connues.**— Je fais, sous ce titre, un appel aux collabos pour dresser une liste de ces plantes communes en France, qu'on laisse volontiers perdre, parce qu'on ne les connaît généralement pas, et qui, néanmoins, formeraient un appoint culinaire assez important. Je citerai d'abord : 1° Les sommités du *houblon*, délicieuses, dans la saison, en petits pois à la sauce blanche; 2° les jeunes pousses de la *fougère*, préconisées par le *Figaro* de mai 1881; 3° la salade de *bryone*, recommandée par le collabo Maison Forte (XIV, 366), en laquelle, pourtant, j'aurais moins confiance, parce que le suc de la plante et de la racine est un violent poison, attesté du reste par les noms sinistres qu'elle porte... etc. A qui le tour? DOCT. BY.

—

**Emprenne, village près de Vaucouleurs (XVe siècle).** — L'auteur anonyme d'une tragédie fait naître Jeanne d'Arc à Emprenne. Malgré mes recherches, je ne trouve point de village de ce nom. La pièce en cinq actes et en vers est intitulée : « Tragédie de Jeanne d'Arque, dite la Pu-« celle d'Orléans, native du village d'Em-« prenne, pres Voucouleurs (*sic*) en Lor-« raine. Rouen. imprimerie de Raph. Du « Petit-Val. 1606 » (in-12, 48 p. Autres éditions, Brunet). H. DE L'ISLE.

—

**Exécutions capitales.** — Quelle est la *date exacte* des deux dernières exécutions capitales qui ont eu lieu à Paris, celle de Menesclou et celle de Prévost? ANNEMUNDUS.

## Réponses.

**Les deux amies de Charles IX** (VII, 586; VIII, 296, 328). — « Françoise de *Nargonne*, qui avoit épousé le duc d'Angoulême, le 25 février 1644, mourut cent quarante ans après son beau-père Charles IX, le 10 août 1715, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. » Voilà ce que je lis dans « Les Historiettes » (note, p. 222 du t. Ier) de Tallemant des Réaux. Paris, Garnier frères, 1861. D'après les biographes, il faut *Narbonne*.— La même faute a-t-elle été reproduite dans la belle édition Techener (XXVe Historiette, M. d'Angoulême)? H. DE L'ISLE.

—

**Erreurs des rédacteurs de Catalogues** (VIII, 256, 384; IX, 736; X, 21, 79). — Le rédacteur du Catalogue cité VIII, 384, connaissait la première édition du livre curieux et rare : *Le plaisant jeu de Dodechedron*, dont l'intitulé est : « *Le Dodechedron de fortune*, livre non moins plai-« sant que récréatif, que subtil et ingénieux « entre tous les jeux et passe-temps de « fortune, autrefois composé par Jean de « Meun pour le roi Charles V et mis en « lumière par F. G. L. (François Gruget). « Paris, Vincent Sertenus (ou Gilles Ro-« binet), 1556 » (petit in-4). Le rédacteur devait-il écrire « Charles-Quint » pour « Charles V »? Je ne le crois point; il fallait, puisqu'il voulait faire de l'archaïsme, écrire « Charles-le-Quint »; je ne sais si j'ai raison : aussi, je le demande à nos doctes de l'Intermédiaire. LA MAISON FORTE.

—

**Tenir la chandelle** (VIII, 739; IX, 24, 205, 429). — Un voyageur allemand, Caspar de Risbeck, raconte une anecdote qui se rapporte à la question; comme on le verra, le marchand viennois, qui n'est point nommé, « éclaira » son déshonneur d'une manière toute particulière : « Un homme du grand ton était un peu trop assidu près de la femme d'un riche marchand. Le mari, qui ne voyait pas avec plaisir ces officieuses attentions, imagina un moyen d'y couper court. Un matin qu'il savait nos deux amants ensemble, il fit ranger tous ses serviteurs avec des flambeaux, au pied de l'escalier; puis, il entra dans l'appartement et dit à Son Excellence que ses domestiques l'attendaient pour l'éclairer jusqu'à sa demeure. L'autre, fort surpris, affecta de ne point l'entendre; mais le marchand le prit par le bras et le conduisit, en grande cérémonie, le long de l'escalier. Alors, les domestiques, portant en main leurs flambeaux, l'environnèrent et l'accompagnèrent ainsi en plein jour, dans le beau milieu de la rue, tandis que le marchand, sur le seuil de sa porte, lui faisait révérences sur révérences, et, sous prétexte d'obtenir sa pratique, répétait à haute voix le nom de Son Excellence. (Vienne et la Vie viennoise, par Victor Tissot. Paris, E. Dentu, 1879, in-12, p. 435.)

A la bonne heure! H. DE L'ISLE.

—

**Sérapz** (XIV, 227, 310, 345, 372). — On a oublié de dire que, dans les langues sémitiques et dans tout l'Orient, le banquier, le changeur, se dit *saraff* et *sarapf*. Les voyelles n'ayant point d'importance, on prononce indifféremment *serapf* ou *sarapf*. — Est-ce qu'en hébreu *séraf*, au pluriel *sérafim* (d'où *séraphin*), ne signifie pas *astre?* SI ABOU.

—

**Deux Salons de Th. Gautier** (XIV, 227, 311). — M. Anatole de Montaiglon, dans son essai de bibliographie des Livrets et des Critiques de Salon, depuis 1673 jusqu'en 1850, donne, comme premiers Salons de Gautier, celui qui parut dans le journal *la Presse* les 16, 21, 23, 26, 31 mars, 13 avril et 1er mai 1838. Il ne mentionne pas le Salon de 1842, publié dans le Cabinet de l'Amateur et de l'Antiquaire, année 1842. AGL. B.

—

**De l'emploi de la langue française dans les arrêts rendus par les tribunaux** (XIV, 260). — Cet emploi n'a eu lieu d'une façon absolue qu'à la suite de la *célèbre* Ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), *sur le fait de la Justice*.

... « Art. 111. Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons *d'oresnavant* que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et aultres subalternes et inférieures, soient de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploicts de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties, en langage maternel françois et non autrement. »

Et encore, Ordonnance de Roussillon (1563) :

... « Art. 35. Les vérifications de nos cours de parlement sur nos édits, ordonnances ou lettres patentes, et les réponses sur requestes, seront faictes doresnavant en langue françoise, et non en latin, comme ci-devant on avoit accoutumé faire en nostre cour de Parlement à Paris ;... »

Etc. etc. Inutile de faire remarquer que bon nombre de contrats du XIVe et même du XIIIe siècle étaient déjà rédigés en français... ou à peu près... comme aujourd'hui, du reste. Me PETIT-JEAN.

— On trouve, mais en petit nombre, des arrêts rédigés en français sous Louis IX, sous Philippe-Auguste et même sous Louis VII.

Charles VIII en 1490, Louis XII en 1512 avaient ordonné l'emploi « du langage françois uniquement et exclusivement à tout autre, » mais, malgré ces Ordonnances, la plupart des tribunaux avaient continué d'employer un latin barbare dans la rédaction de leurs sentences. Après deux tentatives faites en 1529 et en 1532, François Ier, par son ordonnance datée à Villers-Cotterets, d'août 1539, prescrivit de nouveau et obtint enfin l'emploi de la langue française.

Art. 110. Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des arrêts, ordonnons qu'ils soient faits et escrits si clairement qu'il n'y ait, ne puisse avoir aucune ambiguité ni incertitude, ne lieu à demander interprétation.

Art. 111 (précité). Pour ce que telles choses sont souventes fois advenues sur l'intelligence des mots latins contenus èsdits arrêts, nous voulons d'ores-en-avant que tous arrêts, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines ou autres subalternes et inférieures, soient prononcez, enregistrez et délivrez aux parties en langage maternel françois, et non autrement.

C'est donc à cette époque que remonte l'emploi général et exclusif de la langue française dans la rédaction des arrêts des actes authentiques. C'est cette même ordonnance (articles 50 à 53) qui contient la première idée de nos actes de l'état civil, dans l'injonction faite aux curés d'enregistrer exactement les baptêmes et les décès célébrés dans leurs églises et de déposer chaque année leurs registres au greffe du bailliage le plus voisin. A. D.

Ce qui est moins connu que l'ordonnance de 1539, c'est la note de l'article de Fran3ois Ier dans le Dictionnaire de Bayle. En voici la fin : « Notez qu'on a dit que ce qui porta le roi de France à faire cesser le latin dans les actes de justice, fut qu'on lui représenta que le premier président du Parlement de Paris avait usé d'un terme barbare au souverain point, en prononçant un arrêt: *Scripserat morem Galliæ fuisse, leges regni semper latino sermone scribi, donec Franciscus rex, ejus nominis primus, id vetuit anno* 1539. *Sed debuerat Matharellus causam addere, quoniam videlicet præses Curiæ Parlamenti, in arresto pronuntiando, dixerat:* DEBOTAMUS ET DEBOTAVIMUS: *quod gallice jam pronunciatur* : AVONS DÉBOUTÉ ET DÉBOUTONS. *De quo rex Franciscus* (*ut quidam dicunt*) *multum riserat*, (*ut alii*) *multum iratus fuerat.* COURTAT.

— « Je renvoie aux contes attribués à « Bonaventure Des Periers, où est rap- « porté le mot de Jacques Collin qui, « ayant perdu un procès contre les moines « de son abbaye : Votre cour de Parle- « ment, sire, dit-il à François Ier dont il « était lecteur, m'a fait aujourd'hui le plus « grand honneur que je pusse jamais rece- « voir. — Comment donc? dit le Roi.— « C'est, reprit-il, sire, qu'elle m'a deboté. « L'arrêt qu'elle a rendu contre moi porte « en termes exprès : *Dicta Curia debota- « vit et debotat dictum Colinum.* » Cela, dit-on, donna lieu à François Ier d'ordonner, en « 1539, que les jugements ne « se délivrassent plus qu'en français. « Ménage (partie I de ses Observations) « fait mention de cette plaisanterie, mais « il se trompe, lorsqu'au lieu de l'attri- « buer à Jacques Collin, abbé de S.-Am- « broise de Bourges, il l'attribue à l'abbé « de Vendosme. » (La Monnaye, *Noëls Bourguignons*, cité par l'abbé d'Artigny, *Nouveaux Memoires*, Paris, 1749, I, 452.) A. B.

—

**Guillaume Reboul et « la Cabale des Réformez »** (XIV, 260, 318). — Oui, ce satirique apostat nîmois est réellement l'auteur de l'écrit intitulé : *La Cabale des Reformez, tirée nouvellement du puits de Democrite, par I. D. C. A Mompeilier, chez Le Libertin, imprimeur juré de la saincte Réformation.* Seulement écrivons G. de Reboul, car ce personnage tenait énormément à sa particule nobiliaire. Il faut lui attribuer cet écrit, parce que le style, qui est *sui generis* comme pas un, est absolument le même que celui du *Salmonée du sieur Reboul contre les vaines terreurs de l'excommunication des Ministres de Nismes* (Lyon, Jacques Roussin, 1596, in-8° de 80 p.) : ce dernier ouvrage est avoué par de Reboul dans la séance du consistoire de Nîmes du 19 juin 1596. C'est évidemment la même plume qui a écrit ces deux pamphlets. Je rends en outre attentif à une particularité remarquable : l'auteur du *Salmonée* a pris surtout à partie le pasteur de Nîmes qui lui avait signifié son excommunication, Jean de Falgueroles; et le titre bizarre qu'il a donné à son opuscule satirique est pris du nom même de ce pasteur, dans lequel il avait trouvé par anagramme : *Enragé fils d'Aeole.* Or, ce même jeu d'esprit se voit à satiété dans la *Cabale des Réformes;* le nom de Jean de Falgueroles ou Jehan de Falgeiroles lui fournit les plaisanteries anagrammatiques de : *La rage, le fiel son Dieu; — Ores a langue de fiel; Hola, fils enragé d'Ève; Hé, voyez le fier galand*, etc.

La Bibliothèque Nationale de Paris possède, à ma connaissance, quatre éditions de cette *Cabale :* deux de 1597, une de 1598, une autre encore de 1599. L'édition de 1600, que j'ai eue en main, et qui a sans doute été imprimée à Avignon, chez Bramereau, appartient à la famille Germer-Durand, de Nîmes. Les lignes suivantes ont été ajoutées au titre des précédentes éditions : *Reveüe en ceste Edition au dernier consistoire tenu à Genève, et du consentement des Pères fut ordonné que l'Apologie de Reboul sur la Cabale y seroit adjoustée.* « Ridentem dicere verum quid vetat? » *L'Apologie de Reboul sur la Cabale des Réformez* vient, en effet, à la suite, comme dans la première édition de 1597. C'est un tout petit in-8° de 117 fol.; l'*Apologie* en a 74.

Je ne connais pas l'édition de la *Cabale* et de l'*Apologie* de 1841, sur laquelle Cz demande des renseignements. Peut-être a-t-on confondu avec l'édition faite en 1852, dans la Bibliothèque bibliophilo-facétieuse, par les frères Gebeode (G. Brunet et O. Delapierre) d'un écrit faussement attribué, selon moi, à G. de Reboul : *Le premier des actes du synode nocturne de Lemanes, Unelmanes, Propetides à la ruine des biens, vie et honneur de Calianthe.* M.DCVIII.

Puisque l'occasion se présente, laissez-moi demander aux collaborateurs s'ils ont trouvé par hasard dans leurs recherches un écrit de ce même original de Reboul, le premier en date, selon moi, à propos duquel s'engagea avec le Consistoire de Nîmes un conflit qui devait si mal finir. Je lis dans le registre VI de cette assemblée, fol. 367, séance du 7 juin 1595 : « Sera appelé en consistoire, pour avoir faict imprimer certaine méditation sur ung Pseaume, sans communiquer. » Je ne crois pas que cette *Méditation* du sieur de Reboul contînt la moindre hérésie. Mais la Discipline d'alors, dans les Églises réformées de France, comme dans celle de

Genève, exigeait que rien ne s'imprimât sans que le Consistoire eût donné son approbation. Ce fut, d'après moi, l'origine du dépit, qui devint bientôt de la haine chez l'irascible gentilhomme, lequel s'indigna d'avoir à comparaître devant « des marchants, des greffiers, des chaussetiers, courdonniers, jardiniers et autres semblables de tous mestiers ». (*Le Salmonée* de 1506, p. 31.) Il serait bien intéressant de mettre la main sur cette introuvable *Méditation*. Avis aux fouilleurs.

(Nîmes.) CHARLES DARDIER.

— La question de l'attribution à Guillaume Reboul (de Nîmes) de « la Cabale des Réformés », et de « l'Apologie », qui en est la suite, semble aujourd'hui résolue, et s'affirme nettement dans les dernières réimpressions. Brunet (t. IV, col. 1133) signale pour la Cabale, après l'édition originale de 1597, les réimpressions de 1598, 1599, 1600. Celle de 1841 nous est inconnue; mais il doit être facile de se procurer celle qui était en préparation en 1873, à Montpellier, par le libraire Coulet, éditeur de la collection de pièces languedociennes, dite *des Cent-Quinze*.

Ledit Coulet annonce, comme étant sous presse en 1873: d'abord: « La Cabale des Reformés » et « l'Apologie », plus une « Vie de Reboul », publiée et annotée par M. André Niel, bibliophile, sur l'édition originale de 1597; ensuite: « Les Actes du Synode universel de la Sainte Réformation », édition conforme à l'original de Montpellier, 1598, publiée par le même M. Niel, d'après un exemplaire ayant appartenu à la bibliothèque des Capucins de Montpellier. Ces ouvrages sont indiqués comme fort rares: le premier est signalé comme une heureuse imitation de la Satire Ménippée; le second (les Actes du Synode) comme le complément indispensable de la Cabale.

(Nîmes.) CH. L.

—

**Les premières éditions de La Bruyère** (XIV, 289, 347, 373). — La première édition contient dix-huit cartons; c'est l'édition réelle donnée par l'auteur. On en a vu un exemplaire sans cartons. (Miscellanées bibliographiques, publiées par Ed. Rouveyre et Octave Uzanne. Paris, Rouveyre, 1878, in-8, p. 3.)

LA MAISON FORTE.

—

**Le Violon, fable de quatre vers** (XIV, 289). — Ces vers se trouvent sous le titre: *Le Violon cassé*, au nom de *Bouchet*, dans un choix d'anecdotes, de contes, d'historiettes, d'épigrammes et de bons mots tant en prose qu'en vers. 2 vol. in-32, Paris, 1825, imprimerie d'Honoré de Balzac. — *Le Violon brisé* est à la 3e page du 2e volume. E.-G. P.

— Cette fable, reproduite dans presque tous les recueils d'apologues, est de Théveneau, littérateur fort peu connu. Dans l'original, la forme du premier vers seulement est différente, sans être meilleure:

Un jour, tombé, se casse un mauvais violon.

Cette manière concise d'écrire la fable date, comme les chefs-d'œuvre de La Fontaine, du règne de Louis XIV. Benserade mit à cette époque deux cents fables en quatrains. Parmi cette quantité, Saint-Marc Girardin, dans son cours fait à la Sorbonne sur La Fontaine et les fabulistes, ne demandait grâce que pour la fable: *Le Cygne et la Grue:*

La Grue interrogeant le Cygne, dont le chant
Bien plus qu'à l'ordinaire était doux et touchant:
« Quelle bonne nouvelle avez-vous donc reçue? »
— « C'est que je vais mourir », dit le Cygne à [la Grue.

Un peu plus tard, au commencement du XVIIIe siècle, un nommé Vaudin recommença ce tour de force, et, sous la Restauration, C. L. Mollevaut, membre de l'Institut, fit à son tour paraître, chez Arthus Bertrand, un recueil de cent fables en quatre vers chacune. Peu de personnes les ont lues, et toutes les autres ont eu raison.

(Rouen). G. L.

— Rétablissons d'abord le texte du premier vers:

Un jour, *tombe et* se casse un mauvais violon;
On le rajuste, on le recolle,
Et de mauvais il devient bon:
L'adversité souvent est une heureuse école.

Cette fable est de Félicité Coulon de Thévenot, fille de l'inventeur de la Tachygraphie. A. D.

— Il n'en manque pas de ces quatrains *ad hoc*, pour « l'âge le plus tendre »! En voici un qui vaut bien « le Violon », et que j'ai vu, dans le temps, dans un recueil à l'usage des Bébés:

La Renoncule, un jour, dans un banquet,
Avec l'Œillet se trouva réunie;
Elle eut le lendemain le parfum de l'Œillet:
On ne peut que gagner en bonne compagnie.

— Du reste, « le Violon » et « la Renoncule » se suivaient dans le recueil, en compagnie de beaucoup d'autres.

Il existe un recueil de Quatrains pieux, de C. Malan, dont certains sont curieux.

Lubin sait obéir; il vient quand on l'appelle.
Il saute, il feint le mort, il fait cent jolis tours.
Et moi, quand Dieu me parle, hélas! presque [toujours
Je suis sourd ou distrait, ou bien fier et rebelle!

(Tiré des « Vignettes parlantes », par le Dr Malan, 5e édit., 1850.) T-T.

— « En connaîtrait-on, dites-vous, d'autres aussi concises? » Parbleu! *Le Tinta-*

*marre* s'est fait dans ce genre une réputation solidement établie. Vous n'avez qu'à consulter sa collection, ainsi que celles de la *Lune*, de la *Petite Lune*, etc., pour en trouver d'au si concises et d'aussi énergiques, à telles enseignes qu'on les intitule : « Fables-express », ou « Fables-coups de poing ». Ce genre, qui faisait fureur il y a deux ou trois ans dans la petite presse, a presque entièrement disparu... fort heureusement ! M<sup>e</sup> PETIT-JEAN.

— Eugène Chavette est le père de ces fables-quatrains dont le *Tintamarre*, après lui, a un peu abusé. Je crois que celle-ci qui me revient à la mémoire appartient au « maître » :

*Le Tambour-major et la Sardine.*

Un long tambour-major, pressé par la famine,
Dîna d'une maigre sardine
Et s'en régala fort, ma foi !
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

P. P.

—

**Couillon** (XIV, 290, 347). — Honni soit qui mal y voit, et nos Morvandelles n'y voient pas malice quand leur mari leur dit : « Femme ! apporte-moi mon couillon ». Ce que j'ai entendu maintes et maintes fois de mes deux oreilles. Elles savent qu'il s'agit d'un assez long étui de bois qu'on remplit d'eau, et dans lequel le faucheur place la pierre à aiguiser le dard. Cet étui se porte suspendu à une ceinture de cuir, et pend juste entre les deux jambes par devant ses homonymes. — Pas de couillon, pas de faucheur !

L. G.

—

**Cancans** (XIV, 290). — Ce mot remonte au moins au XVI<sup>e</sup> siècle. Littré en cite un autre exemple tiré des Mémoires de Sully. L'orthographe (*quanquan*) serait conforme à l'étymologie traditionnelle (*quanquam*); mais on ne peut pas dire qu'elle est *bonne*, puisqu'elle est contraire à l'usage. DICASTÈS

— On attribue généralement l'origine du mot *cancan* aux disputes que fit naître au XVI<sup>e</sup> siècle la réforme de la prononciation de la lettre Q, qui se prononçait alors comme le K, réforme dont le célèbre Ramus fut un des principaux promoteurs. On disait *kiskis*, *kankan*, au lieu de *quisquis* et *quanquam*, qui furent définitivement adoptés. Par suite de ces disputes, qui furent soutenues de part et d'autre avec une certaine ardeur, on appela *quanquam* les discussions stériles, faisant grand bruit pour peu de chose. Plus tard, le mot, détourné de son sens primitif, désigna les commérages, les bavardages médisants, etc. L'orthographe rationnelle serait donc *quanquam*, et elle a été adoptée dans le principe. Il n'est pas très facile de déterminer l'époque exacte où l'orthographe actuelle a prévalu. Elle peut être assignée à peu près au commencement de ce siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on écrivait encore *quanquam*, comme le fait remarquer le collabo Doct. By. Mais, dans le Nouveau Vocabulaire français, de MM. de Wailly, publié en 1811, on inscrit bien le mot *cancan*, et l'on renvoie, pour la signification, au mot *quanquam*. Ce doit être vraisemblablement l'époque de transition de l'ancienne orthographe à la nouvelle.

A. P.

— « Cancan, s. m. Mot populaire qui signifie un grand discours, une grande plainte faite avec beaucoup de bruit, d'aigreur et de reproches. *Longa objurgatio*, *querimoniæ*. Il m'a fait un grand cancan.

C'est trop faire de cancan,
Et parler en Maître Jean ;
Il faut changer de langage,
Et baisser de plus d'un cran
Cette fierté de courage.
(*Lett. aux Holl.*)

Ce mot est formé de la préposition latine *quamquam*, parce que les longs discours ou une longue période commencent souvent par *quamquam*; on a appelé un long discours un *quamquam*, et de là on en a fait un *cancan*.

*Quanquan*, s. m. (Prononcez *cancan*). Terme corrompu du latin quamquam. Il n'a guère d'usage que dans cette façon de parler proverbiale, faire un quanquam, un grand quanquan de quelque chose, pour dire : faire beaucoup de bruit, beaucoup d'éclat d'une chose qui n'en vaut pas la peine. Il semble que ce mot ait été fait par allusion au *quamquam*, terme de collège. (Supplément au Dictionnaire de Trévoux, 1752, in-folio, pp. 489 et 1985.)

LA MAISON FORTE.

— Je ne puis que renvoyer à *canard* (XI, 626). La réponse que j'ai faite alors à une question posée, VI, 357, me paraît topique, et l'orthographe *cancan* est généralement adoptée, quoique venant du mot latin *quanquam*. A. D.

— On trouve dans le « Jardin des Racines latines » de Larousse, à propos de quelques étymologies curieuses, une définition du mot ci-dessus, qui semble dériver de l'onomatopée causée par le cri rauque et fatigant du canard. Comme le « Dictionnaire de Trévoux », il prétend que le mot avait jadis la prononciation de la préposition latine *quamquam*, qui servait le plus souvent de prélude et de lieu commun aux longues tirades ou aux bavardages des orateurs trop verbeux. Il s'ensuit qu'on a pu désigner tout discours un peu long comme un *quamquam* et même comme un *quanquan*, selon la to-

lérance de l'Académie ; c'est de là probablement qu'est sorti notre *cancan*, puisque ce mot vise toujours un verbiage médisant et un grand bruit pour peu de chose. La plupart des écrivains qui ont voulu en étudier l'origine, n'hésitent pas à la faire remonter jusqu'aux longues et bruyantes disputes qu'attira dans l'Université du XVIe siècle, à Ramus et d'autres docteurs, la prononciation du *quamquam* latin. Le « Dictionnaire de la Conversation » a raconté les violents démêlés qui s'élevèrent à la fois sur les trois mots sans euphonie : *quamquam*, *quisquis* et *quodquod*; les uns voulaient qu'on prononçât le premier *kamkam*, tandis que certains opinaient pour *kuamkuam* et d'autres pour *kouàmkouàm*. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'après des débats aussi longs que bruyants, tant en paroles qu'en écrits, la question resta sans solution et n'eut pas d'autre résultat que de mettre en grand émoi toute la gent pédantesque. Plus original ou plus hardi, Ch. Nisard soutient qu'il faut chercher cette étymologie dans le vieux mot *caquehan*, qui signifiait cabale, trame, attroupement, d'après le « Dictionnaire de Lacombe (édit. 1767). Avec un peu plus de complaisance, pourquoi ne le ferait-on pas dériver aussi bien de *quaquetoire* qui signifiait : petite chaise à caqueter? La science a beau faire, elle ne parviendra pas à détruire par ses conjectures la naïveté populaire, qui se contente de voir, dans les oies et les canards de basse-cour, les véritables inventeurs d'un mot exprimant si bien les commérages bruyants d'un certain monde. C'est aussi l'avis de M. Ch. Rozan (« Petites Ignorances de la Conversation », Paris, Ducrocq, 1880).

EGO E.-G.

—

**La lèpre des pierres** (XIV, 291, 375). — Le docteur Moura-Bourouilhou, le laryngiste si connu, qui habitait, sur la Butte des Moulins, la maison de Voltaire, a décrit, dans son grand ouvrage in-folio sur cette Butte, une sorte de *lèpre* des pierres, qu'il avait remarquée sur la voûte d'une cave et qui formait des dessins singuliers. Il les proposa aux architectes comme ornement pour remplacer l'antique *vermiculé*. Des hôtels du boulevard Malesherbes ont, m'a-t-il dit, adopté ce genre de sculpture.

Dr BY.

—

**Un grelot de taille** (XIV, 292, 349). — Le gros grelot découvert par M. P. P. chez un ferrailleur, n'est pas un vieux grelot, mais un jeune grelot. — Dans les Ardennes belges, et spécialement à Spa, les charretiers, les brasseurs, les rouliers attachent aux colliers de leurs chevaux de ces grelots qui portent en relief la figure d'un cheval. On attache ainsi jusqu'à 6 grelots au même collier. Ce tintement égaie, paraît-il, les bêtes et les gens et leur fait paraître le temps moins long.

Ces grelots se fabriquent en grande partie à Liège, et la forme et le dessin n'en ont point changé de temps immémorial.

Q. Q.

—

**Jeux d'esprit et de mémoire** (XIV, 295, 377). — Oui, cet ouvrage, qui n'est qu'un recueil d'anecdotes et de saillies plus ou moins spirituelles, ne manque pas d'un certain intérêt; mais il est si détestablement écrit, la ponctuation si maltraitée, que la lecture en est très fatigante. Brunet en cite deux éditions, l'une de 1694, et l'autre de 1697, et, chose singulière, c'est cette dernière qu'il considère comme étant l'édition originale, sans en donner, il est vrai, de bonnes raisons. — L'exemplaire que j'ai sous les yeux est de 1694, et je signalerai, en passant, une légère erreur du Manuel, qui n'indique, pour cette édition, que 194 pages, quoiqu'elle en ait bien réellement 196, plus les trois feuillets pour la table, erreur reproduite par le Dict. des Anonymes (nouv. édit.).

Je dirai encore que Barbier n'a pas été correct en citant les initiales du nom de l'auteur. Le titre porte : P. M. L. M. D. C., et non.. D. L. C.— le marquis de Châtres et non de La Châtre. C'est, en effet, sous le premier de ces noms que Brunet et la dernière édition de Barbier l'inscrivent.

RIBÈS.

—

**Les Mémoires de la baronne d'Oberkirch** (XIV, 295, 350; VII, 497, 576). — Nous avons connu personnellement l'auteur desdits Mémoires, et nous nous souvenons de l'avoir entendu parler plus d'une fois d'une notable quantité de papiers et correspondances de sa grand'mère relatives au Comte du Nord, plus tard Paul Ier, et à la future impératrice de Russie. Il ne semble pas possible de contester l'existence et l'authenticité de ces papiers. Quant aux anecdotes étrangères à ces souverains, il se peut que, pour donner plus de couleur à ses récits, le comte de Montbrison ait cru devoir en emprunter quelques-unes aux petits mémoires ou aux caquets de l'époque. Il nous semble nous rappeler certain épisode relatif au marquis de Louvois se taillant un habit de gala dans des tapisseries à ramages de la chambre où il était renfermé,—laquelle sent un peu son Saint-Simon. Dans une note d'un de ses ouvrages sur Paris, Edouard Fournier (bonne autorité), en parlant de ces Mémoires, dit : « Les excellents Mémoires de la bar. d'Oberkirch, récemment et *malheureusement* remaniés... » Il y a donc de *bons* Mémoires existants et connus d'Edouard Fournier?

Au surplus si, dans un intérêt particulier ou historique, quelque curieux voulait

aller plus avant, nous lui apprendrons que le comte de Montbrison, mort il y a deux ou trois ans, a laissé une fille unique, la comtesse de Buisseret-Blaringhem, à Bredonck (Belgique), qui doit être dépositaire des textes originaux de l'ouvrage, et, en tout cas, du manuscrit. Peut-être obtiendrait-il là toute édification conforme à ses désirs. QUINTILIUS.

—

**Publications « per nozze »** (XIV, 296, 350). — Quand un Italien un peu lettré a un ami qui se marie, il fait imprimer avec luxe quelque rareté bibliographique de peu d'étendue et en fait hommage aux époux. Nos Françaises seraient singulièrement désappointées en recevant de pareils présents! J'ai là une quantité de ces jolies petites brochures. Pour le mariage de Salvatore Salomone Marino, connu par ses publications sur la Sicile, un érudit, Alessandro d'Ancona, a écrit un petit mémoire sur les usages relatifs au mariage dans la Romagne. Pour le même événement, Sabelini a publié un conte populaire sicilien; Pitré, cinq contes inédits; Vincenzo di Giovanni, un extrait de *Thesaurus pauperum* d'Arnould de Villeneuve, etc. Des littérateurs espagnols ont, de leur côté, adressé au nouveau ménage des cadeaux du même genre. Ces publications *per nozze*, tirées à très petit nombre, sont des raretés. D'ordinaire, elles sont précédées d'une dédicace. Je traduis celle que d'Ancona a mise en tête de vingt chants populaires offerts à Pitré.

« XIV avril MDCCCLXXVII. A GIUSEPPE PITRÉ — des traditions du peuple — infatigable chercheur — illustrateur sagace — ces fleurs de l'île natale — dans l'heureux jour de ses noces — avec — FRANCESCA PAOLA VITRANO — amicalement offre — ALESSANDRO D'ANCONA. »

POGGIARIDO.

— C'est la coutume de notifier un mariage, en Italie, par la publication de quelque essai, correspondance, etc., comme un livre à donner aux amis en mémoire des noces. J'ai acheté quelques exemplaires de cette littérature curieuse, quelquefois historique, quelquefois diplomatique, quelquefois littéraire, toujours imprimée avec goût, très bien reliée, souvent avec tranches dorées. C'est une sorte de « wedding present » (selon nos Anglais), mais donné par les épousés (ou leurs amis), jamais par les amis aux nouveaux mariés. On trouve souvent que ces livres sont donnés par le père et la mère aux amis comme souvenir des noces.

(Birmingham.) SAM TIMMENS.

— En Italie, il est assez d'usage de publier, à l'occasion du mariage de personnes considérables ou amies, des ouvrages ou des plaquettes, imprimés avec un certain luxe; v. g. « *Lettere d'illustri italiani publicate nelle fauste nozze Maldura-Rusconi. Padora, coi tipi della Minerva*, 1838, *gr. in-8, p.* 96. » P. C.

—

**La Quinzaine angloise** (XIV, 296, 350). — Roman du chevalier Rutlidge, dont voici le titre exact d'après mon exemplaire : *La Quinzaine angloise à Paris, ou l'Art de s'y ruiner en peu de tems.* Ouvrage posthume du docteur Stéarne, traduit de l'anglois par un observateur. A Londres, 1776, in-12.

En mai 1877 et le même jour, je reçus deux catalogues de libraires parisiens, dans lesquels cet ouvrage se trouvait porté. L'un, en demi-reliure, était coté 15 fr., tandis que l'autre, relié en veau plein, portant sur le plat : *A M. le vte d'Ermenonville*, était offert pour 1 fr. 50. Je fis venir ce dernier exemplaire pour avoir sous les yeux un exemple frappant de la circonspection que l'on doit apporter dans ses achats de livres, et pour modérer la tendance que je n'ai que trop à les payer des prix souvent exagérés.

Le même auteur a publié : *Supplément à « la Quinzaine angloise » ou Mémoires de M. de Provence.* Paris, 1787, 2 vol. in-12. Je ne possède pas ce dernier ouvrage, qui n'est pas très rare, et dont il existe, ainsi que le premier, des réimpressions. Le même auteur a également publié la brochure suivante :

*Observations à messieurs de l'Académie française, au sujet d'une lettre de M. de Voltaire, lue dans cette Académie à la solennité de la S.-Louis, le 25 Auguste, vulgairement août* 1776 (par le chevalier Rutlidge). Paris, in-8 de 41 pag.

C'est sans doute dans cette production que le chevalier a réfuté « si victorieusement cet imbécile de M. de Voltaire! » P.

— Cet ouvrage, réimprimé sous le titre de « Premier et second voyages de mylord de*** à Paris », est du chevalier J. J. Rutlidge, né en Irlande en 1750. Les Mémoires secrets indiquent de lui plusieurs pièces de théâtre, représentées avec plus de scandale que de succès. Il avait fondé un journal, le « Babillard », rempli de renseignements et d'anecdotes, et il dénonça Mercier pour les avoir insérés dans son Tableau de Paris. Il eut un procès retentissant avec le notaire Deherain, et finit par le perdre. Enfin impliqué dans une conspiration contre la Convention, il fut incarcéré et mourut en prison en 1796. — On compte trois éditions de la « Quinzaine anglaise, » Londres, 1776, Yverdun, 1777 et Londres, 1782. Cet ouvrage ne doit donc pas être rare. A. D.

—

**Devises** (XIV, 297). — Je connais, traitant le même sujet : « Cris de guerre et Devises des Etats de l'Europe, des provinces et villes de France, des familles nobles de France, d'Angleterre, du Pays-Bas, d'Italie, de Belgique, etc., etc.; des abbayes et chapitres nobles, des ordres civils et militaires, etc., etc., par le comte de C... » (Cohen de Vinkenhoef). Paris, Aug. Vaton, 1853, in-12.
(Rouen.)

C. L.

— Signalons à notre coabonnée Gabrielle l'ouvrage du Père Bouhours : *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Nouv. édition où les mots des devises sont expliqués. Paris, 1768, in-12. (Voir le VI<sup></sup>e Entretien.) La 1re édition de ce livre est de 1671, in-4. Barbier d'Aucour en a fait une critique très vive et très bien faite, sous le titre : *Sentiments de Cléante sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. Paris, 1672, in-12. Ce dernier livre a eu plusieurs éditions. La 4e, que je possède, est de 1776, in-12.

Un liseur.

— Brunet (t. VI, 994) indique : Devises héroïques, par Cl. Paradin. Lyon, 1557, in-8.— Emblèmes ou devises chrestiennes, composés par Georgette de Montemy. Lyon, 1571, petit in-4. — Devises et emblèmes d'amour moralisez, et gravés par Alb. Flamen. Paris, 1655, in-8. — L'Art de faire des devises, par Henri Estienne, sieur des Fossez. Paris, 1645, in-8.— Philosophie des images, avec un recueil de devises..., par le P. Menestrier. Paris, 1682-83, 2 vol. in-8. —La Science et l'art des devises, par le même. Paris, 1686, in-8.

La Maison Forte.

— La littérature des *devises* est assez riche; il faut se borner ici à la citation des ouvrages principaux et faisant autorité en la matière, ou dans lesquels on peut plus abondamment puiser : Giovio P., Delle imprese militari et amorose, in-8. Lyon, 1555. — Ruscelli, Jer., l'Imprese illustri, in-4. Venetia, 1556. — Bargagli Scip., Dell' Imprese, in-4. Venet., 1594. — Cantile, Luca, Ragionam, sopra la proprietà delle Imprese, in-fol. Pavia, 1574. — Capaccio G. C., Delle Imprese, in-4. Napoli, 1592. — Camerario, Joach., Centurie d'imprese, in-4. Frank., 1654. — Dolce, Lod., Delle Imprese, in-fol. Ven., 1578. — Camilli Camillo, Imprese illustri di diversi, in-4. Ven., 1586. — Symeoni Jac., Dialogo delle imprese milit. et amorose. Lyon, 1574. — Ferro, Giov., Teatro d'imprese, in-4. Ven., 1623.— *Id.*, *id.*, Ombre apparenti nel Teatro d'imprese, in-4. Ven., 1629.— Paradin Claude, Devises heroïques, in-12. Paris, 1557.— Renouard, Devises royales, 1616.— Villava Juan F., Impreses espirituales y morales, in-4 Baeça, in-4, 1613.— C. N. Elvin, A handbook of mottoes. London, Bell and Daldy, 1860. — B. Palliser, Historic. devices, badges, and. war-cries, London, Sampson Law, 1870. — G. Golding, The book of good devices, London, 1873. — The book of family crests, 2 vol. London, Washbourne, 1875.
(Milano.)

Nadie.

—

**Paméla, faites Héloïse!** (XIV, 319, 351, 378). — Le passage suivant de la Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Cour et la Ville (Paris, Plon, 1866), répond ainsi : « Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. Une jeune personne, élevée en Angleterre sous le nom de *Paméla*, est arrivée chez madame de Genlis, au Palais-Royal, et a été bientôt suivie d'une seconde, nommée *Hermine*. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de madame de Genlis, qui les a fait élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation, qui, du reste, a fort bien réussi. Ces demoiselles se croyaient orphelines, lorsque tout à coup elles ont été rendues à leurs parents. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. Les deux demoiselles de Genlis, déjà mariées, l'une à M. de Valence, l'autre à M. de la Voëstine, trouvent cet événement un peu bizarre, et le public en glose beaucoup. Mais madame de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux demoiselles, et elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paraissent obscures dans ce projet singulier. » (T. I, année 1785, p. 565.)

Yorel.

—

**Un article mi-parti Sand et Sandeau** (XIV, 325, 378).— La Nouvelle à laquelle fait allusion George Sand, dans sa lettre du 19 janvier 1831, ne peut être que « *La Prima Donna* » que la Revue de Paris a publiée dans le premier semestre de 1831, t. XXV, pp. 234 à 248, sous la signature Jules Sand.— C'est l'histoire d'une cantatrice qui, après avoir quitté le théâtre pour épouser un grand seigneur, est prise de la nostalgie de la scène, où elle reparaît une dernière fois et où elle meurt au milieu de son triomphe.— Amphigouri romantique, qui n'ajoute rien à la gloire de George Sand ni au bagage académique de son collaborateur.

V. D.

—

**Un oiseau peu malin** (XIV, 326).— J'ai entendu souvent dire que l'autruche, lorsqu'elle a peur, se cache la tête sous l'aile. Mais je n'attache pas la moindre importance à ce dicton, et le livre pour ce qu'il vaut.

Carion.

— Les naturalistes, Buffon et autres, s'accordent à dire que c'est l'autruche,

dont la réputation de stupidité donne même lieu à un proverbe arabe.

DOCT. BY.

— On dit que l'autruche, lorsqu'elle est poursuivie, se cache la tête dans le sable ou dans une fente de rocher et se croit en sûreté. Mais je n'ai jamais rien lu d'un oiseau qui, après avoir mis sa tête sous son aile, s'imagine qu'on ne le voit pas, parce qu'il ne voit pas lui-même. Ne serait-ce pas le même trait cité de mémoire et faussé?

E.-G. P.

— On veut parler de l'autruche : je ne sais si la chose est vraie. Plusieurs contes ont été faits sur cet oiseau. Ce qui n'est pas un conte, c'est que l'autruche *urine*.

LA MAISON FORTE.

— Je lis dans Buffon, sur l'autruche : « *On dit* que lorsqu'elles se sentent forcées et hors d'état d'échapper aux chasseurs, elles cachent leur tête et croient qu'on ne les voient plus; mais il pourrait se faire que l'absurdité de cette intention retombât sur ceux qui ont voulu s'en rendre les interprètes, et qu'elles n'eussent d'autre but, en cachant leur tête, que de mettre du moins en sûreté la partie qui est en même temps la plus importante et la plus faible. »

Voir Pline, lib. X, cap. 1; Kolbe, Descript. du cap de Bonne-Espérance, etc.

BOOK-WORM et CH. C.

— J'ai plus d'une fois ouï dire à des amis ayant vécu, il y a longtemps déjà, pendant bien des années en Algérie, que l'autruche, attaquée et sans espace pour fuir, met sa tête, non dans son aile, mais dans des tas de broussailles ou de raquettes, espérant ainsi évidemment échapper à un danger qu'elle ne voit plus. Je les ai crus sur parole...

T -T.

—

**Bâton à faire le lit** (XIV, 327, 379). — Si Curiosus Lugd. était condamné à faire son lit, que ce lit n'eût pas de roulettes et fût placé dans un angle de chambre, il arriverait facilement, sans doute, à retourner le matelas et à *taper* le lit de plumes. Mais quand il s'agirait d'étendre correctement, c'est-à-dire sans plis, les draps et couvertures, ah! ce serait une autre affaire. Il se gratterait probablement l'oreille un instant; mais je suis convaincu que l'idée lui viendrait d'utiliser sa canne. C'est ainsi que j'ai vu cent fois, mille fois, chez nos campagnards le bâton venir au secours de la maîtresse de maison, parce qu'il est d'usage pour les lits dépourvus de roulettes, et ils sont en grand nombre. Ce bâton est d'un bois quelconque, et la fonction dont il est chargé quotidiennement lui donne un brillant superbe. On a, du reste, pour lui beaucoup d'égards. Quand s'achève son dernier effort de traction sur la dernière couverture contre le traversin, les ménagères reconnaissantes le laissent là, douillettement couché sous les oreillers jusqu'au soir, où il reprend une position verticale à portée de la main du maître et prêt à changer de fonction si l'occasion l'exigeait.

RIBÈS.

— Je me rappelle, en effet, dans un séjour chez des amis, l'an passé, à Troyes, avoir vu la mère Blondel, la jardinière, s'en servir pour ramener les draps également à la tête de son lit, et aussi pour faire disparaître les plis, en le passant dedans, une fois le lit fait. — Souvent, dans les auberges, la bonne se contente de passer le bâton, sans faire le lit, de sorte qu'il paraît fait, et cependant l'on y est très mal. De là l'expression : Le lit a été fait avec un bâton (il a été mal fait).

A BOOK-WORM.

—

**Les possessions** (XIV, 328).—Je signale un gros ouvrage, en 6 volumes in-8, intitulé : « Des rapports de l'homme avec le démon. Essai historique et philosophique, par Joseph Bizouard, avocat. » Paris, Gaume frères et J. Duprey, édit., 4, rue Cassette, 1863. Le nom de l'éditeur indique suffisamment la tendance de l'ouvrage. C'est la conclusion de l'abbé Leriche, avec cette différence que le livre de l'avocat Bizouard est le résultat d'un vrai travail de bénédictin, et démontre à chaque page la parfaite bonne foi de l'auteur. Au fond, c'est l'ouvrage de démonologie le plus complet que je connaisse, et il est fort intéressant à lire, quelle que soit l'explication que l'on donne des faits étranges dont il s'agit.

MISS BOOCKINETT.

—

**Quel cardinal?** (XIV, 328.) — A la recherche si intéressante de ce cardinal, ne pouvait-on pas joindre celle, non moins intéressante, du nom de ce Grec dont par le *Vadius*, dans *les Femmes savantes* (acte III, sc. 5)?

Et d'un Grec là-dessus je suis le sentiment,
Qui, par un dogme exprès, défend à tous ses [sages
L'indigne empressement de lire leurs ouvrages.

Molière, au moins, nous a appris ailleurs qu'Aristote avait écrit un « chapitre des Chapeaux »; mais ici il est bien incomplet!

E. V.

—

**Jacques d'Arc, cabaretier** (XIV, 328, 381). — Une erreur, qu'explique m'a mauvaise écriture, m'a fait, dans ma précédente réponse, dire ce que je ne voulais pas. Grâce à la belle publication de M. J. Quicherat, *Le procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, grâce aux travaux tout récents de MM. de Bouteilles et de Broux, tout ce qui concerne la jeunesse de la Pucelle est assez connu pour que l'on considère comme sans nul fonde-

ment l'assertion de Monstrelet, rajeunie par Chevrier, — singulière autorité historique. On a imprimé: « Cette allégation, *vraie ou* mensongère, eut cours certainement et fut sans doute inventée par les ennemis de la Pucelle. » Je n'établis pas d'alternative et demande qu'on veuille bien lire : « *Cette allégation mensongère* ».

POGGIARIDO.

— D'après Moréri, Jeanne d'Arc était une « jeune bergère »; d'après Lingard (Hist. d'Angleterre), Jacques était un petit fermier; d'après Guizot (Histoire de France racontée à mes petits-enfants) et d'après M. H. Wallon (Hist. de Jeanne d'Arc), le père de l'héroïne était un petit laboureur « de bonne renommée ». Quant à la jeune fille, elle aidait son père et ses frères dans les travaux des champs et gardait quelquefois leur petit troupeau. Voltaire, dans le Dictionnaire philosophique (à l'article *Jeanne d'Arc*), prétend, à propos d'une lettre adressée par elle au roi d'Angleterre, qu'elle ne savait ni lire ni écrire et qu'on ne donnait pas une si grande éducation à une « servante d'hôtellerie » dans le Barrois. C'est là, sans doute, l'origine du mot de Lenoir. Mais, en matière historique, surtout lorsqu'il obéissait à sa passion, Voltaire n'a aucune autorité. Il faudrait savoir où il a puisé cette assertion perfidement lancée avec le ton tranchant qui lui était habituel. Il savait bien que les lecteurs n'iraient pas à la source. Aux esprits vraiment philosophiques, il importe fort peu que Jacques d'Arc fût laboureur ou cabaretier. En quoi cela touche-t-il à la grandeur de Jeanne? Mais Voltaire, qui tonnait si fort contre les préjugés, en connaissait la force; et, comme il cherchait à diminuer Jeanne d'Arc dans l'histoire, aussi bien que dans son poëme si longtemps désavoué par lui, tout moyen lui paraissait bon pour arriver à son but.

E.-G. P.

— On peut en penser ce qu'on voudra, et la chose semble bien indifférente.—Sans doute, il serait intéressant de savoir quelle nature, d'impôts payait ce cabaretier, et à quelle somme ils s'élevaient chaque année, mais la régie de contributions indirectes n'existait peut-être par alors; cependant c'est sans doute dans les archives de cette administration qu'on a le plus de chance de trouver des documents instructifs.

SERGE V.

—

**Le Génie de l'Institution maçonnique** (XIV, 331, 383). — Il est facile de fixer les incertitudes de nos collabos, et entre autres celles d' «Ego. E.-G. », en copiant l'intitulé qui suit dans les Supercheries littér. de Quérard : Dumast (P. G. de) *aut. dég.* (Guerrier de Dumast, né à Nancy en 1796.) *La Maçonnerie*, poème en trois chants. Paris, 1820, in-8°. Voir la liste des dernières productions de cet écrivain dans la France littér., t. III, p. 512, et dans le Catalogue de la librairie française d'Otto Lorenz, art. Dumast.

NUMÉRO.

—

**La Charité, fragment de Victor Hugo** (XIV, 332, 383). — Il y a quelques erreurs, en tout ceci, que je crois bon d'étrangler au gîte. D'abord, la pièce intitulée : *Dieu est toujours là*, n'est pas dans *les Rayons et les Ombres*, mais bien dans *les Voix intérieures*, parues en 1837. *L'Aumône*, Rouen, 1830, n'est autre que la pièce des *Feuilles d'automne*, intitulée : *Pour les pauvres*. C'est à cette pièce qu'appartiennent les vers cités par M. A.-G. J.; mais il les cite inexactement. Voici la version du livre :

Donnez! afin que Dieu, *qui dote les* familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles...

Maintenant, je crois, comme « *le Liseur* », que *la Charité* est la première édition d'une partie de la pièce : *Dieu est toujours là*, laquelle est datée de février 1837 dans *les Voix intérieures*; ce recueil a paru la même année, vers la fin du mois de juin. Du reste *l'Aumône* est inscrite sous le n° 1072 de la *Bibliographie de la France* de 1837 (n° du 4 mars), et *les Voix intérieures* sous le n° 3312 (1er juillet), ce qui établit l'antériorité de *l'Aumône*.

CHARLES DE LOVENJOUL.

—

**Un ovariotomiste italien en 1302** (XIV, 352).—C'est une erreur. — L'« Ex-carabinier à pied » n'a pas songé, avant de vous envoyer sa note, à regarder dans un dictionnaire de médecine ce qu'est l'*ovariotomie*. Il y aurait vu que c'est une *grave* opération, consistant à ouvrir *le ventre* pour en extraire l'ovaire sain, ou plus souvent un kyste de cet organe. Tandis que l'opération décrite par lui n'a pu avoir lieu au même endroit, et qu'elle pouvait être des *plus faciles sans le moindre danger*. C'est tout simplement un cas de *cryptorchidie*, comme il y en a beaucoup dans les Annales de la chirurgie, tant ancienne que moderne. Si cette question l'intéresse il pourra trouver des détails en particulier: 1° dans l'ouvrage de Fortunius Licetus : *De Monstris*, où se trouve un chapitre spécial : *De feminis in masculos mutatis* ; — 2° dans *Schurigii Gynecologia medica*; — 3° dans les traités de médecine modernes ; aux articles : Cryptorchides, Anorchides, Hermaphrodites, etc...

Il pourra surtout lire avec le plus grand intérêt, dans la Gazette médicale de Paris, année 1847, page 70, l'opération pratiquée par le Dr Sulikowski, pour une monstruosité par inclusion. — Enfin, s'il y tient

beaucoup, je pourrai lui montrer la photographie rarissime d'un cas d'hermaphrodisme. CARION.

—

**Lettre de George Sand et « course à Chamounix »** (XIV, 353). — Je puis, du moins, repondre avec certitude à l'une des questions posées par M. Burty. *Emmanuel* est M. Emmanuel Arago, à qui George Sand a dédié son roman du *Piccinino*, paru en 1847. — *Auguste* ne serait-il pas M. Auguste Barchou de Penhoen, dont il est question, je pense dans les *Lettres d'un Voyageur*, justement à propos d'un voyage à Chamounix? Je suis très disposé à le croire. — George Sand dit quelques mots de *Charles d'Aragon* dans l'*Histoire de ma vie*.

CHARLES DE LOVENJOUL.

—

**Beaumarchais** (XIV, 353). — Je n'ai pas sous la main l'ouvrage de M. de Loménie; peut-être y trouve-t-on quelques indications. L'édition de Beaumarchais (4 vol. in-8°), publiée chez Jouaust par G. d'Heylli et ce pauvre de Marescot, si prématurément enlevé aux lettres, fournit quelques détails, mais encore bien clairsemés.

Combien il serait à souhaiter qu'un érudit nous donnât, pour la littérature, un dictionnaire *bibliographique* dans le genre du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, du chanoine U. Chevalier!

ANNEMUNDUS.

—

**A peute chatte, jolis mirons** (XIV, 355). — Ce n'est pas seulement en Bourgogne que l'adjectif *peut*, *peute*, est usité. Il est bien connu aux environs de Metz et figure ainsi dans le Glossaire de D. Lorrain (Metz, Sidot, 1876, in-8): « *Peut*, adj., laid, désagréable; Jura, *peut;* vieux messin et vieux français, *put;* latin, *putis*. » Il est probable qu'on retrouverait ce mot dans la plupart de nos patois. POGGIARIDO.

— Expression bourguignonne, très bourguignonne, sauf rectification locale. Ce n'est pas à *Charençay*, mais à *Charrecey*, village situé entre Mercurey et Saint-Léger-sur-Dheune, que se trouve ladite *Peute* rue. Mlle Léa S., très curieuse de philologie bourguignonne, m'a certifié avoir entendu fréquemment les indigènes employer ce terme dans leur conversation. D'après l'étymologie la plus vraisemblable, *peut*, *peute*, est une corruption de *put* (qui n'a donné au français moderne, remarquons-le bien, aucun dérivé... incorrect). Ce mot *put* est un ancien adjectif qui signifiait, comme *peut*, « laid, mauvais, dégoûtant », et qui a dû lui-même venir du latin *putidus*. ANNEMUNDUS.

— En Bresse, on dit *peute;* dans le Bas-Maine, on dit *put*; ajoutez *in* et vous saurez ce que l'on dit à Paris TARTAGLIA.

— Glossaire du patois normand, de L. Dubois: « PEU. Moins. Un liard *peu* de 2 sous (2 sous moins un liard). Un écu *peu* de 100 fr. (97 fr.), etc... » — Je crois que c'est le même mot qu'en Bourgogne : la syllabe finale *te* n'est qu'un suffixe; il exprime l'idée d'infériorité, de *minus habens;* de même, en français. La langue, je dirai : *officielle*, est beaucoup moins hardie que les patois, qui s'inquiètent peu des règles de la grammaire, et suivant plutôt celles de la logique. — C'est un adverbe dont on fait un adjectif, voilà tout.

DOCTr BY.

— Le mot *peut* n'est autre que l'ancien adjectif français *put*, *pute*, qui avait le sens de laid, mauvais, désagréable, et qui vient du latin *putidus*, puant, comme *net* dérive de *nitidus*. DICASTÈS.

—

**Le mot ancêtre a-t-il un singulier?** (XIV, 356.) — Non, d'après les grammairiens; oui, d'après la logique et l'usage constant des bons auteurs. Pourquoi ne dirait-on pas un ancêtre (*antecessor*), comme on dit un prédécesseur (*predecessor*)? Aux exemples cités par Littré on peut ajouter le suivant, qui est tiré de la scène des portraits dans *Hernani* :

Celui-là, c'est l'aïeul, *l'ancêtre*, le grand homme,
Don Silvius, qui fut trois fois consul de Rome.

DICASTÈS.

— Oui, et fort en usage dans l'*ancien* français. Ajoutons : et dans le français *moderne*, puisque nous le trouvons dans Voltaire, Montesquieu et Chateaubriand. Voici d'ailleurs ce qu'en pense Littré (I, p. 141). — « Ce mot, dit Th. Corneille, n'a pas de singulier. Il ne faut pas dire : Un tel est mon ancêtre, mais, un tel est *un de mes* ancêtres. Ménage Trévoux, Féraud approuvent cette décision; et, dans les exemples donnés par l'Académie, ce mot n'est employé qu'au pluriel. *Néanmoins*, avec Malherbe, Voltaire, Montesquieu et Chateaubriand, *on peut* employer ancêtre au *singulier*. » ANNEMUNDUS.

— Est donné au singulier par M. A. Brachet, p. 51 de son Dictionnaire étymologique de la langue française. On a fait dire à un maréchal de l'Empire : « Je suis mon ancêtre. » LA MAISON FORTE.

—

**A qui le cadavre?** (XIV, 357.) — Le vers cité appartient à François de Neufchâteau, qui fut Ministre de l'Intérieur et membre du Directoire. Il se trouve dans son « Discours sur l'art de lire les vers. » C'est une allusion au supplice dont Virgile attribue l'invention à Mézence.

DICASTÈS.

**Deux fois incompréhensible** (XIV, 358). — Les libraires-éditeurs, quand ils le peuvent, remplacent volontiers les cahiers qui ont été changés ou bien oubliée par la brocheuse. LA MAISON FORTE.

—

**Geranium sanguineum** (XIV, 358). — Le *geranium* du grand poète est fantastique; il faut bien l'accepter tel qu'il le donne. Je connais le *geranium Robertianum*, de Linnée, qui devient d'un rouge vif lorsqu'il croît dans un endroit aride; ses feuilles sont pétiolées, velues, divisées en 3 ou 5 parties, elles-mêmes découpées en 3 lobes pinnatifides et dentées, les découpures terminées par une petite pointe. (Hollandre. Flore de la Moselle.)

L. M. F.

—

**Blason à déterminer** (XIV, 359). — Je ne crois pas que la famille soit française. Le questionneur a négligé de nous marquer d'où vient ce cachet. Le P. Ménétrier (édit. de Lyon, 1673, p. 11) dit que cette forme d'écu est fort ancienne et est employée ordinairement par les Allemands. Les figures circulaires du dessous sont des *bezans;* celui du milieu, plus gros que les autres, serait un *tourteau.* La famille des Grolhier possède 3 bezans dans la même position que ceux-ci. DOCT. BY.

—

**La famille de Culan** (XIV, 359). — On lit, sur cette illustre maison, une longue notice dans le Dictionnaire de la Noblesse, de La Chesnaye-Desbois; et Thaumas de la Thaumassière lui a consacré plusieurs chapitres de son Histoire de Berry et du diocèse de Bourges (Bourges et Paris, 1689, in-folio). Si ces indications ne suffisent pas au collaborateur Cyrdec, il pourra consulter, à la Bibliothèque Nationale, le grand recueil de documents généalogiques intitulé : *Pièces originales* (aux Manuscrits). Il y trouvera énormément de titres concernant les Culan, ou Culant du Berry, et une autre famille de même nom, mais portant des armes différentes, qui habitait la Brie, et ne remontait qu'à l'an 1440, par un personnage qualifié de seigneur de Brosse, d'après un acte conservé dans la collection précitée. Plusieurs membres de cette dernière famille habitèrent Paris.

POGGIARIDO.

— Voir le Dictionnaire historique de Moréri, Histoire généalogique du P. Anselme, la Chronologie militaire, par Pinard; le Dictionnaire encyclopédique de Le Bas. — Le marquis René Alexandre de Culant-Ciré, 1718-1799, n'est pas l'auteur de : *Les Trois Chiens*, conte en vers, enrichi de figures. Paris, 1722, in-8. Pas de Culant, dit Quérard, qui cite 14 ouvrages de Culant-Ciré. LA MAISON FORTE.

—

**Gérard de Nerval, fils de Napoléon Ier** (XIV, 360). — En 1855, Eugène de Mirecourt disait : « Gérard de Nerval est né, le 21 mai 1808, dans une des rues qui avoisinent le Palais-Royal. » — Ce poète n'est donc point né en 1813, comme le fait entendre le chroniqueur du Temps.

L. M. F.

—

**Les Etats-Unis et les prisonniers de la Commune** (XIV, 360). — Les prisonniers de la Commune étaient au quartier de l'Orangerie, à Versailles, et dans les magasins du Génie, sur l'emplacement d'une partie du champ de manœuvre du plateau de Satory. LA MAISON FORTE.

— Il ne faut pas prendre le rapport de M. Lockroy au pied de la lettre et croire que, par l'expression « des Etats-Unis », il a voulu dire le Gouvernement Américain. Le fait est bien plus simple. M. George Wilkie, directeur de la Compagnie de la Basse-Californie, dont le siège est à New-York, proposa à M. Thiers de le débarrasser des prisonniers de la Commune. Il offrait à ceux-ci douze hectares sur la grande presqu'île qui est désignée par l'océan Pacifique et l'ancienne mer de Cortès. M. Wilkie demandait un million de francs, si les détenus étaient transportés à destination par des navires français; il exigeait 1,100 fr. par tête, s'il avait à les transférer à ses frais. L'affaire n'aboutit pas malgré les prospectus qui furent lancés pour la recommander. Comme on le voit, le gouvernement de Washington restait étranger à cette négociation, qui n'était qu'une opération particulière ayant pour but de peupler des terrains déserts et incultes. UN HORTICULTEUR.

—

**Le Junius** (XIV, 363). — On ne connaît point d'autres numéros.

LA MAISON FORTE.

## Trouvailles et Curiosités.

**Les émules d'Icare.** — En feuilletant le vieux Moniteur Universel, j'ai trouvé au 13 mai 1811 (sous la rubrique « Bavière-Ulm, 24 avril ») le fait divers suivant : « Après beaucoup de peines et de grandes dépenses, M. Berblinger, mécanicien de cette ville, est parvenu à inventer et achever une machine à voler, dont il doit, sous peu de jours, faire l'essai dans cette ville. »

Et, en continuant mon investigation, j'ai relevé, dans le numéro du 15 juin (sous les mêmes rubriques : Bavière et Ulm, 31 mai), la mention suivante : « Un parti-

culier de cette ville, nommé Berblinger, avait promis de s'élever dans les airs par le moyen de deux ailes de sa façon. Il s'est, en effet, précipité de ses tréteaux, mais pour aller tomber dans le Danube, d'où il a été retiré et conduit chez lui au bruit des huées et des sifflets. »

Voilà donc le voyage aérien du « particulier » Berblinger fini avant d'avoir commencé, et les destinées de sa « machine à voler » sont réglées. Mais il paraît que cette tentative n'était pas, à ce moment, un fait isolé, et qu'il sévissait en Allemagne une épidémie *volante*. En effet, je trouve (toujours au Moniteur) les deux correspondances que voici :

Numéro du 20 mai) Bavière-Augsbourg, 12 mai): « On annonce ici plusieurs ascensions aérostatiques qui n'ont pu encore avoir lieu à cause de divers petits accidents. Jamais les ballons n'ont été plus à la mode en Allemagne. »

Et, au numéro du 6 juin (Munich, 28 mai): « On a déjà remarqué avec raison que l'art de se diriger dans les airs n'avait jamais plus occupé les esprits qu'à cette époque et que l'Allemagne, particulièrement, se distinguait par l'application très suivie que l'on y apportait à la recherche de cette découverte. — Le Sr Heinle, d'Augsbourg, vient de faire connaître, par la voie des gazettes, que ne pouvant attribuer les mauvais succès qui ont eu lieu jusqu'à ce jour qu'au défaut de n'avoir pas voulu suivre les indications que nous offre la nature, dont lui-même a déjà fait un utile emploi dans ses découvertes qui ont rapport à la navigation (*ouf!*), il vient d'inventer une nouvelle machine, toute différente de celle de MM. Degen et Claudius, avec laquelle il s'élèvera dans l'air sans l'aide d'un ballon. — Quelques essais en petit ont déjà eu des résultats aussi satisfaisants qu'on pouvait le désirer. Les ailes adaptées à sa machine sont mises en mouvement par la seule pesanteur du corps de l'aéronaute, et la simplicité de sa composition serait une assurance de succès, si le succès pouvait couronner une telle entreprise. »

Le Moniteur reste ensuite muet sur la suite donnée à ces projets. Mais n'est-il pas curieux de voir qu'il y a soixante-neuf ans, cette question de la navigation aérienne préoccupait, à un si haut degré, les esprits en Allemagne? Les grandes guerres de 1812 à 1815 firent sans doute tort à ce courant d'idées. Pourrait-on me dire si, plus tard, les noms, cités plus haut, de MM. Heinle, Degen et Claudius, se retrouvent dans les récits de nouvelles tentatives pour trouver le moyen de se diriger dans l'air? LOUIS DU VERNEY.

—

**La crémation des corps sous le Consulat.** — Encore une fois, rien de nouveau sous le soleil! C'est le journal *l'Architecte* qui nous en offre une nouvelle preuve, par la reproduction textuelle d'une autorisation accordée, sous le Consulat, à une mère qui désirait faire brûler le corps de son fils qui venait de mourir.

Vu la demande de la citoyenne Dupré-Geneste, épouse du citoyen Pierre-François Lachèze, chargé d'affaires de la République française à la résidence de Venise, tendant à être autorisée à faire brûler le corps de son fils, âgé de huit ans, décédé le 30 germinal an VIII,

Le Préfet du Département,

Considérant que les derniers soins à rendre aux dépouilles humaines sont un acte religieux dont la puissance publique ne pourrait prescrire le mode sans violer le principe de la liberté des opinions,

Arrête :

Art. 1er. — La citoyenne Dupré-Geneste est autorisée à faire brûler le corps de son fils décédé.

Art. 2. — Cette cérémonie funèbre sera faite hors de l'enceinte de Paris, en terrain clos et spacieux, en présence de l'agent municipal et de l'inspecteur des inhumations.

Art. 3. — La citoyenne Dupré-Geneste justifiera au maire du 1er arrondissement du certificat de l'agent municipal, constatant que le corps a été brûlé et que les cendres ont été recueillies.

Expédition du présent arrêté sera envoyée au maire du 1er arrondissement, pour être par lui transmise à la citoyenne Dupré-Geneste.

A Paris, le 1er floréal an VIII de la République française.

*Signé :* FROCHOT, préfet.

On était donc plus avancé, il y a quatre-vingts ans, qu'aujourd'hui, sur cette question. GAB.

—

**Un médecin transformé en Ministre de la Marine.**— Le *Journal des Economistes* (15 février 1881, p. 340) contient une méprise étrange. Il avance qu'il vaudrait mieux avoir, au Ministère de la Marine, un civil plutôt qu'un marin, et, à l'appui de cette thèse, il signale comme ayant été *médecin* le baron Portal.

C'est confondre deux individus fort distincts, mais qui furent tous deux barons. — Le docteur Antoine Portal, né le 5 janvier 1747, mort le 23 juillet 1832, fut un des plus célèbres médecins de son époque et n'eut jamais rien de commun avec la marine, tandis que Pierre-Barthélemy Portal, né le 31 oct. 1765, mort le 11 juin 1845, à Bordeaux, où il avait été négociant et armateur, fut chargé du portefeuille de la marine depuis le 29 déc. 1818 jusqu'au 13 déc. 1819. Il montra beaucoup d'activité et de sagesse dans des circonstances difficiles; mais l'art de guérir lui fut toujours totalement étranger. P. V.

---

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

**EDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

## ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . . 7 fr. 50

Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | N° 1 | — . |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | 2 | — . |
| 6 | — | — | — du Japon glacé | 3 à 8. . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — de Chine, | 9 à 20. . . | 75 » |
| 20 | — | — | — vélin bleuté | 21 à 40. . . | 50 » |
| 35 | — | — | — Seychall-Mill | 41 à 75. . . | 30 » |

Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

Le *Carnet d'un mondain*, qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lesquels ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec le texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encore au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre prismatique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût littéraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir*, qui comprendra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain*.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8751

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez* QUÆQUE SINGULA LEGENDO *Il se faut entr'aider.*

XIVe année
No 316.

# L'Intermédiaire

10 Juillet
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.



**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 372, l. 31, *lisez :* aureus (*non* aurius). — l. 61, *lisez :* innotuit. — 413, l. 61, *lisez :* Par de Culant.

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris.*

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 316.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Juillet
1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Vers sur le cardinal de Rohan.** — J'ai acheté, il y a quelque temps, un gros recueil de Mémoires in-4° sur l'affaire du Collier. A la fin du mémoire pour Louis-René-Edouard de Rohan, se trouvent les quatre vers suivants, qui y avaient d'abord été écrits au crayon et que l'on a surchargés de mauvaise encre ensuite :

Un Prélat, d'un grade éminent,
A tant dégradé l'Eminence,
Que, pour prouver son inocence (*sic*),
Il en faut faire un innocent.

Ces vers sont-ils connus des personnes qui s'occupent des libelles de cette époque? Comme il y en a encore d'autres, soit en tête, soit au dos des Mémoires que je possède, je pourrais les communiquer à l'Intermédiaire. CARION.

—

**Barnave, de J. Janin.**— On sait que l'Epître à Sophie, maîtresse de Mirabeau, est de M. Aug. Barbier, l'immortel auteur des Iambes, puisque l'éditeur de la première édition en a révélé lui-meme la source; mais est-il vrai que d'autres parties du Barnave de J. Janin puissent être attribuées à des collaborateurs mystérieux? C'est ce qui semble résulter d'une communication faite par M. Ch. Monselet, à la *Vie littéraire*, en 1878, et d'après laquelle M. Etienne Béquet serait l'auteur de la Préface, et M. Félix Pyat celui du chapitre relatif aux « Filles de Séjan». Quelque collabo de l'Intermédiaire est-il en mesure d'élucider cette question ? EGO E.-G.

—

**Mettre au rancart.** — M. Rozan (Petites ignorances de la Conversation, p. 149) dit ne pas connaître l'origine de cette expression. Ce que M. Rozan ne sait pas ici, l'Intermédiaire pourra certainement nous l'apprendre. SAIDUARIG.

—

**Coquesigrues.** — « Dans ces moments-là on lui servirait des coquesigrues, qu'il ne s'en apercevrait tant seulement pas. » (André Theuriet, *l'Ecureuil*, Revue des Deux Mondes, 15 nov. 1880.)

Je n'avais jusqu'ici connu l'expression *coquesigrue* que comme adjectif; — ici je le trouve substantif, et vite je consulte mon Nap. Landais, énorme volume qui, dans mon temps, était une autorité. Heureux ceux qui ont le Littré ! — Je cherche *coquesigrue*, on me renvoie à *coquecigrue*, « oiseau aquatique, inventeur des lavements, dits clystères ». Voyez *Coccigrue*. — Là enfin, je trouve: « fruit gros comme une lentille; au pluriel, terme populaire pour bagatelles, choses frivoles. » — Vous comprenez que je n'y vois pas plus clair dans le passage cité de l'*Ecureuil*; comment l'auteur l'a-t-il entendu? T-t.

—

**La mort de Subercaze.** — Pourrait-on me donner l'explication du sujet de cette eau-forte de Charles Jacque, que je suppose être la pièce décrite dans le Catalogue J. J. Guiffrey, sous le No 295 : Sujet mythologique?

La gravure de mon épreuve mesure 93m sur 74, et le Catalogue Guiffrey dit 95 sur 73. Le cuivre mesure 112 sur 79.

Ce titre : « La mort de Subercaze » est tracé à la pointe.

A la gauche de l'estampe, et aux pieds de la femme effrayée par un gros serpent, il y a un vase qui ressemble à un « Thomas de chambre », vase dont ne parle pas le Catalogue Guiffrey. G. A. R.

—

**Saurine, Jean-Pierre, évêque de Strasbourg,** — a possédé, au XVIIIe siècle, le petit domaine du Quesnet à Neuville-Ferrières, dans le pays de Bray, en Normandie. Je désirerais connaître les dates et lieux de sa naissance et de son décès, les noms de ses père et mère, et avoir quelques détails sur l'origine de la possession dont je parle. A. CALIPPE.

—

**Les reliques du diacre Paris et les Convulsionnaires.** — On ne peut nier que le Jansénisme, — cette fiévreuse dispute sur des matières qui nous paraissent aujourd'hui si peu de nature à passionner à

un tel point l'opinion, — n'ait été un fait considérable dans l'Histoire de France : ne prétend-on même pas, qu'après deux cents ans et cinq révolutions, nous en subissons les conséquences, et que les dernières exécutions, les religieuses épargnées, etc., ne sont que des péripéties de cette lutte formidable? En 1865, la fameuse « boîte à Perrette » était, dit M. H. Blanc, confiée aux soins d'un monsieur Y (?), et, selon l'éditeur du Journal de Barbier (t. II, p. 65), les os du diacre Pâris seraient conservés dans une famille janséniste. Enfin il y aurait encore aujourd'hui, selon une affirmation catégorique qui m'a été faite, des convulsionnaires « *secourues* », sinon des *crucifiées*.

L'Intermédiaire ne pourrait-il me renseigner sur ces divers points?

Doct. By.

—

**Billaud-Varennes a-t-il été comédien?** — Proussinale (Roussel), dans son Histoire du Tribunal révolutionnaire (t. II, p. 253), avance que Billaud-Varennes fut comédien dans sa jeunesse. Maton de la Varenne le dit également, dans l'Histoire particulière des événements qui ont eu lieu en France pendant juin-septembre 1792 (p. 462). Il avait même écrit auparavant (p. 280) : « Billaud de Varennes, devenu *saltimbanque*, avocat au Parlement. » Mais ni Proussinale ni Maton de la Varenne n'ont une autorité suffisante pour qu'on les prenne au mot. Pourrait-on me dire si leur assertion est justifiée par quelque document, ou tout au moins si on la retrouve dans d'autres écrivains contemporains?

V. F.

—

**La Crémation.** — La Crémation (mot impropre, d'ailleurs), ce mode d'inhumation que certains industriels cherchent à introduire en France, ne saurait se généraliser, et elle est fort sagement réprouvée, d'abord par la Religion, puis par la Justice, à cause de l'extrême facilité qu'on aurait alors à cacher des crimes. Les frais qu'il nécessite n'arrêteraient évidemment pas des malfaiteurs fortunés.

Y a-t-il une bibliographie des ouvrages qui traitent ce sujet? Je fais, à cet égard, appel aux collabos Intermédiairistes.

Doct^r By.

—

**De tribus impostoribus, et Simon de Tournay.** — Je lis, à la p. 133 de : « La Société et les Mœurs allemandes, traduit de l'allemand du D^r Johannès Scherr... par Victor Tissot (Paris, Dentu, 1877, in-12) : « Un théologien de Paris, Simon de Tournay, soutint que le dogme chrétien ne peut se concilier avec la raison humaine. C'est lui qui, le premier, osa parler des trois imposteurs, Moïse, le Christ et Mahomet, propos téméraire que Grégoire IX attribua plus tard à Frédéric II, et qui fut l'origine du livre *De tribus impostoribus*. »

Le traducteur met à la note : « Je crains que l'auteur allemand n'ait ici commis une confusion. Du moins, le seul livre, à ma connaissance, qui porte ce titre est un pamphlet de Christian Kortholt, dirigé contre Herbert de Cherbury, Hobbes et Spinosa. »

Ici, M. V. Tissot veut parler de l'ouvrage intitulé : *De tribus impostoribus* (Des trois imposteurs). A Francfort-sur-le-Mein, aux dépens du traducteur (1) 1720, in-4; c'est la réimpression de « l'*Esprit de Spinosa* », qui fait partie de l'ouvrage intitulé : *La Vie et l'Esprit de M. Benoît Spinosa* (la Haye), 1719, petit in-8. (Plusieurs fois réimprimé sous le titre : *Traité des trois imposteurs.*) — La « Vie de Spinosa » est attribuée au médecin Lucas, de Leyde : « L'Esprit de Spinosa » est attribué à Vroes, conseiller de la cour de Brabant à la Haye. — Nulle part je ne trouve *Christian Kortholt*. Quid?

Le docteur Johannès Scherr ne s'est point trompé, comme le suppose son traducteur, il s'agit de l'ouvrage rare et curieux intitulé : *De tribus impostoribus*, s. l., anno M. D. IIC (1598), petit in-8, 46 p. Réimprimé par les soins de M. Gustave Brunet, Paris, Gay, 1860, in-18, de LV et 59 p.

L'auteur n'est point nommé : Brunet et Barbier. Les manuscrits de Simon, prêtre de Tournay, ont-ils servi à cet inconnu pour la composition de son opuscule ?

H. de l'Isle.

—

**A Vinet. Une imitation ?** — Je lis, dans un ouvrage de E. Rambert (1868, *Suisse*, p. 175), à propos d'un beau cantique, généralement admis dans tous les recueils de Cantiques de l'Eglise Réformée,

Dis, pourquoi l'amitié gémirait-elle encore...

que Vinet l'a imité d'un cantique anglais, « dix fois au-dessus de son imitation » et qui lui a fort pincé la fibre.

Le cantique de Vinet a été composé en 1826 ou 1827?

Quelque « abeille diligente » d'entre nous saurait-elle me donner indication des vers anglais et de leur auteur ?

T-T.

—

**« Le Gardien », de Scribe.** — Quelle édition de Scribe renferme cette pièce? Son existence est avérée, si j'en crois les extraits que voici: « Cette comédie-vaudeville est tirée tout entière d'un roman de

(1) « Ou plutôt, à Rotterdam, chez Michel Bohm. »

M. de Balzac, et Scribe en a fait une pièce des mieux charpentées et où l'entente de la scène domine au plus haut degré. » (Feuilleton du *National Genevois*, 28 janvier 1834.)

« Le *Gardien* est tiré du roman d'*Indiana* M. Scribe en a beaucoup atténué les caractères et les situations. » (Feuilleton du *Journal de Genève*, 28 janvier 1834.)

Balzac a séjourné à Genève, de janvier à mars 1834. C'est ce qui a pu occasionner une erreur d'attribution. M. B.

—

**Incendio di Babilonia.** — M. Emile de Girardin rappelle soudain la première Mme de G., et du même coup le « Vicomte de Launay. » — Je lis, à la date du 6 juin 1840, dans les « Lettres parisiennes » de ce vicomte, un très bel éloge d'un opera buffa : « Incendio di Babilonia », dont il donne l'esquisse en quelques vigoureux traits de plume, pleins de louanges, musique adorable, etc., etc. — Poème de M.— musique de M... — Si l'anonyme ne se lève pas dans la semaine, le vicomte promet de *parler* la semaine prochaine. Mais la lettre suivante se tait là-dessus. —Quelle vérité y a-t-il dans les éloges? Ou est-ce de la « grosse caisse » d'ami?.. Quelque lecteur, qui se souviendrait de ces temps jadis, me ferait bien plaisir, en me faisant connaître quels sont les noms en cause et quelle pouvait être la valeur de la pièce en question. T-T.

—

**Date d'apparition d'articles de Sainte-Beuve.** — Où ont paru pour la première fois, et à quelle époque, les articles suivants de Sainte-Beuve ?

*Relation inédite de la dernière maladie de Louis XV*; daté du 15 février 1846 (Portraits littéraires).

*Les Fleurs* (Portraits de Femmes).

*Victor Hugo : Romans*; daté de juillet 1832 (Portraits contemporains).

Connaîtrait-on de lui des articles non encore réunis en volume?

CH. DE LOVENJOUL.

—

**M. Lingay et M. Parent.** — Quelque lecteur de l'Intermédiaire pourrait-il m'aider à retrouver les héritiers de M. Lingay, qui travaillait à *la Presse* vers 1838 et fut longtemps chargé d'un emploi supérieur au Ministère de l'Intérieur, pensons-nous?

Même demande pour M. Parent, qui fut, en 1862, rédacteur en chef du *Courrier artistique*, fondé par Martinet, et mourut en décembre 1866 ou janvier 1865. Il laissait un frère, croyons-nous, dont nous désirerions retrouver la trace.

JEAN KIS.

—

**Notre-Dame de Paris et la Chauve-Souris.** — J'ai souvent remarqué que des catalogographes cherchaient à piquer la curiosité des bibliophiles en indiquant, d'une manière spéciale, à leur attention les quelques exemplaires du fameux roman de Victor Hugo, qui étaient accompagnés de la Chauve-Souris. Désireux, à mon tour, de connaître en quoi peut consister cette différence, je saurais le meilleur gré à celui ou ceux de nos collabos qui voudraient bien m'édifier.

EGO E.-G.

—

**Les deux Cousines**, — ou le mariage du Chevalier de ***. A Constantinople. M.DCC.XLIII. Les titres et 211 p. Quel est l'auteur de ce roman?

H. DE L'ISLE.

—

**Le Bracelet.** — Cet ouvrage de Paul de Musset a-t-il été édité en un volume spécial, en dehors des œuvres complètes?

M. B.

—

**Les Vignes folles, d'Alb. Glatigny.** — J'ai lu quelque part que ce regretté poète fit tirer un seul exemplaire de son ouvrage *sur papier vert*, en le destinant à Mlle Louise Laurent. Serait-il possible de savoir quelle était la Béatrix ou l'Egérie qui captivait, à ce point, l'insigne préférence du poète? EGO E.-G.

—

**La Clef du Nabab.** — N'a-t-on pas publié une Clef du roman d'Alphonse Daudet? L'Intermédiaire ne pourrait-il la reproduire?

SAIDUAR'G.

—

**Félicien Champsaur.** — La signature « Félicien Champsaur », qu'on trouve au bas de certains articles du Figaro, année 1879 (et en particulier de l'article sur le Quartier Latin) est-elle un pseudonyme?

CARION.

—

**Ange-Bénigne.** — Quel peut bien être le délicat qui a esquissé avec tant de finesse les croquis conjugaux récemment publiés (chez Plon, je crois), sous ce titre : *Monsieur Adam et Madame Eve*, et signés *Ange-Bénigne?* ANNEMUNDUS.

—

**Voyage en Bohême.** — Existe-t-il un Voyage en Bohême, ou un Itinéraire de la Bohême, pouvant renseigner utilement un touriste?

M. B.

## Réponses.

**Diderot** (VII, 654, 726, 729). — C'est en 1712 que naquit Diderot pour mourir en 1784 : il devait, comme on voit, vivre 72 ans. Or, il eut pour berceau, d'entre

toutes les villes de France, celle qui, elle deuxième (1), lève le plus haut sa tête vers les cieux; une belliqueuse cité, duché-pairie ecclésiastique dès le temps de Charlemagne, et en ce moment même notre formidable boulevard sur la frontière de l'Est. Comme jadis ses habitants maniaient pour la plupart, en temps de paix, le hoyau (*ligo, ligonis*), ils avaient nom *Ligones*. puis *Lingones* (par épenthèse de la liquide *n* « ad differentiam »).

Ensuite *Lingones* devint, en français, *Lingrois* d'abord (prononcez *Lingrès*) d'où *Lingres* et, enfin, *Langres*, comme ce renommé lieu s'appelle à jamais. C'est que, par un privilège qui lui est commun avec la capitale de la France, cette portion de la Haute-Marne se sert du même vocable pour désigner et la chose et les personnes. Semblablement, *Parisii* indique à la fois les Parises ou Parisiens et leurs murs, témoin l'alliance de mots : *Lutetia Parisiorum*, laquelle équivaut à Parisii. Voilà comment dans *Langres* est aussi comprise l'idée de *Langrois*, et réciproquement.

Assise sur le plateau dont elle est géographiquement la marraine, ceinte d'une couronne de montagnes où paissaient d'abondants troupeaux et d'où jaillissaient les eaux les plus limpides, la Cité des Lingons s'adonna de bonne heure à la triple industrie des gants, des tissus de laine, des ciseaux, rasoirs, canifs et couteaux de toutes les sortes. On peut voir, encore à l'heure présente, suspendu aux murs de sa cathédrale Saint-Mammès, un magnifique échantillon des historiées tapisseries qu'excellaient à fabriquer jadis ses tisserands, plutôt artistes qu'artisans.

Si donc, mettant à profit pour la chirurgie et pour l'armée, comme elle fait déjà pour la table, le merveilleux secret de cette trempe qui tient à la nature particulière de ses fontaines, elle étendait à trois branches à la fois son commerce d'instruments tranchants, quelles ne deviendraient pas dans peu sa richesse et sa prospérité!

A un autre point de vue, tel était alors, chez les Langrois, l'inviolable attachement à la foi, tel leur amour inné des lettres, des sciences et des arts, qu'on rencontrait naturellement parmi eux des familles MAMMÈS, LÉGLISE, BICHOF, LÉCOLIER, et d'autres semblables. Une de ces races prédestinées avait adopté le prénom DENYS, le même que DENIS, emprunté au premier évêque des Gaules, le célèbre aréopagite d'Athènes; et elle y joignait le « gentile nomen » DIDIER, en mémoire d'un saint qui, au V° siècle, occupa le siège épiscopal de la cité des Lingons. Eh bien! c'est le diminutif de *Didier*, autrement *Diderot*, qui, précédé de Denis, devait servir à nommer notre célèbre compatriote.

(1) Avec Briançon, sommet-brillant (de neige).

Fils d'un coutelier, d'un maître-coutelier s'entend, au temps des maîtrises et des jurandes, Denis Diderot, frère de Denise Diderot, avait commencé d'étudier, à Langres, chez les Jésuites, qui désiraient le faire entrer dans leur Compagnie; il avait même, et cela dès l'âge de dix ans, pris la tonsure, en vue d'une prébende que lui réservait Didier-Pierre Diderot, chanoine de Saint-Mammès, son oncle. Mais voyant que le clerc tonsuré n'avait point de goût pour être d'église, son père l'envoya continuer ses études à Paris. Peu de temps après, il le plaça chez un procureur, où le soi-disant gratte-papier s'occupait plus de littérature que des dossiers poudreux ou non. C'est alors que, son père ayant cessé de lui payer sa pension, le jeune Diderot demanda à ses talents les moyens de pourvoir à son entretien, comme aussi de sortir de l'obscurité de sa naissance.

Pour son premier essai, il fit donc, à l'âge de trente et un ans, en trois volumes in-8°, 1743, une traduction de « l'Histoire grecque », par Stanyan, dont il eut le tort de gréciser le nom (en changeant l'*i* en *i grec*), sous couleur apparemment d'annales helléniques.

Stanian, mylord Abraham Stanian, ministre d'Etat anglais, tour à tour ambassadeur en Suisse, à Vienne et à Constantinople, mourut à Londres le 22 septembre 1732; et il se distingua surtout par un second ouvrage intitulé « Etat de la Suisse », édité en 1713. Deux ans plus tard que 1743, Diderot, sous prétexte de translater « l'Essai sur le mérite et la vertu », par Shaftesbury, publia, en le nommant « Principes de la philosophie morale », un livre dont son imagination fit les principaux frais. Il y professe hautement des sentiments de piété; et il ne craint pas de déclarer plusieurs fois « qu'il n'est pas de vertu sans religion. » En 1746, il attira particulièrement l'attention par les « Pensées philosophiques », in-12 réimprimé depuis sous le titre « Etrennes aux esprits forts. » Les néophytes d'un certain philosophisme éclos de la veille le comparèrent, pour la précision et la vigueur du style, aux Pensées de Blaise Pascal. Cependant le but des deux écrivains est diamétralement opposé : l'un s'efforce d'étayer l'édifice du christianisme, tandis que l'autre s'évertue à saper par la base toutes les religions positives.

Dans la même année 1746, il donna, de concert avec le Marseillais Eydous, traducteur lui-même pour son propre compte, un « Dictionnaire universel de Médecine, en 6 volumes, lequel se trouve être, tout uniment, comme les deux publications ci-dessus mentionnées, une version de l'anglais. Quoi qu'il en soit, cette production, défectueuse et insuffisante à bien des égards, et dans laquelle se sont glissés des articles soit erronés, soit superficiels, ne

laisse pas d'en contenir bon nombre de véritablement approfondis. Ce dictionnaire fut donc favorablement accueilli du public. Or, c'est précisément le succès de ce vocabulaire médical qui devait suggérer à Diderot l'idée de composer un lexique d'une beaucoup plus grande étendue et d'une incalculable importance. Mais, avant que d'aborder le monumental écrit de notre compatriote, j'ai besoin d'enregistrer ici une de ses œuvres qui jusqu'à présent n'a été consignée par aucun de ses biographes.

Si Diderot possédait l'anglais, à plus forte raison devait-il savoir l'italien. Ce n'est pas là, de ma part, une gratuite supposition : j'ai dans ma bibliothèque un précieux in-8°, en grec moderne, par Coray. Il est sorti, en 1802, à Paris, de l'imprimerie de Baudelot et Eberhart. C'est, ni plus ni moins, la traduction du « Traité des délits et des peines », que Beccaria donna pour la première fois au public en 1765. Ce volume contient (aux pages 12 et 13, 25 et 26, 32, 47, 49, 55, 69, 73, 74 et 75, 78, 89 et 90, 98) douze Notes ou Remarques, assez longues et fort intéressantes, accompagnées chacune de la rubrique ΣΗΜΕΙΩΣΙΣ ΔΙΔΕΡΟΤΟΥ. Or, la première version française de l'original italien est de 1766, et elle porte le nom de Morellet. Dès lors, le problème se pose ainsi : Diderot a-t-il fourni à Morellet les susdites Notes en français ; ou Coray les tenait-il directement de Diderot ? Dans l'un ou l'autre cas, ce dernier est et demeure l'original par rapport à tous les deux.

Si donc je résume ce que, dans mon consciencieux inventaire, j'ai inscrit au compte de Diderot, que trouvé-je jusques ici ? D'abord Stanian, ensuite Shaftesbury, puis des médecins d'outre-Manche ; c'est-à-dire de l'anglais, toujours de l'anglais, rien que de l'anglais ; en second lieu, pourtant, soit Beccaria, soit Morellet annoté. Au total donc, traduire et commenter, voilà tout Diderot jusqu'à présent. En sera-t-il autrement plus tard ? c'est là ce qui vaut la peine d'être attentivement recherché.

Cercle, ou cycle, se dit en grec κύκλος ; et savoir, παιδεία, apparemment parce que c'est dans l'enfance surtout qu'il se doit acquérir. Aussi n'était-il encore entré dans l'esprit d'aucun mortel de vouloir en faire sa conquête, ou sa province. Dans l'Antiquité des hommes amis de l'étude, désireux d'apprendre, avaient bien cherché à expliquer l'origine du monde, l'un par le feu, l'autre par l'air, celui-ci par l'eau, celui-là par la terre. Ils s'égarèrent ainsi pendant des siècles dans une soi-disant cosmogonie, jusqu'à ce que Socrate fit descendre, selon la belle parole de Cicéron, la Philosophie du ciel ici-bas, pour qu'elle puisse s'asseoir au foyer domestique et substituer à la connaissance du Grand Tout celle de l'homme lui-même. C'est, le croirait-on ? c'est en mémoire des recherches cosmogoniques des premiers âges que, de nos jours encore, en Allemagne, par exemple, un philosophe se nomme « Weltweiser », comme qui dirait « versé dans les arcanes de la machine ronde. » Mais chez nous, vers le commencement de ce XIX[e] siècle qui n'est pas fort éloigné de sa fin, des philosophes d'un genre à part (*proles sine matre creata*) imaginèrent de concentrer dans un colossal ouvrage tout ce qui se peut savoir, et bon nombre d'autres choses encore. Leur premier soin fut donc de baptiser cette œuvre géante, sinon monstrueuse. Mais, oh ! guignon ! elle est marquée au front d'un barbarisme, dont elle reste à toujours flétrie comme par le fer rouge du bourreau : elle a nom « ENCYCLOPÉDIE » Ce vocable en comprend évidemment trois : εν κυκλω παιδεια. Or, jamais, du grand jamais, il ne sera permis de faire correctement tenir ces trois tronçons dans un composé qui serait εγκυκλοπαιδειν. Et voici pourquoi. D'abord, les trois mots précités ne sauraient s'amalgamer en un seul, sous la forme εν-κυκλω-παιδεια, parce que, dans un tel composé, il entre bien un débris de génitif, κύκλο, reste de κύκλου, mais jamais un datif-ablatif κύκλω. En second lieu, le complément ἐν κύκλῳ se rattache à un participe parfait féminin en rapport avec παιδεία. Enfin, ce même participe passif exprimant un mouvement, ce n'est plus ἐν et l'ablatif, mais bien εἰς avec l'accusatif, qu'il faut employer. De la sorte, on exprime : « le savoir-réuni (amassé, concentré)-en-cercle, ἡ εἰς κύκλον συνηγμένη παιδεία, en cinq mots bien comptés et placés à distance les uns des autres. Au surplus, les architectes de cette seconde tour de Babel ne tardèrent pas à voir confondus leur orgueil et leur langage, ce qui ne les empêcha point de se saluer eux-mêmes, par un autre barbarisme, « *Encyclopédistes.* » Au fait, aussi versés dans le grec que dans la philosophie, ils ignoraient que le suffixe ιστής, en français « *iste* », se visse ou se rive à la troisième personne du singulier du parfait passif d'un verbe. Au lieu de cela, ils se sont contentés d'accoler ιστής au radical estropié du neutre παίζω « je joue comme un enfant. » Après tout, n'était-ce donc pas une troupe de baladins ou de jongleurs, de ΣΟΦΙΣΤΑΙ, de pseudo-philosophes, ou faux sages, que Nosseigneurs les Encyclopédistes ? Le coryphée de cette discordante sarabande était Diderot ; il se choisit pour lieutenant et secrétaire Da-

lembert, surnommé *le Rond*, ce même enfant trouvé qu'avait recueilli un prêtre sur les marches extérieures de l'église Saint-Jean-le-Rond, à Paris. Un poète qui n'eut pas à se louer de l'Encyclopédie, Gilbert disait du premier :

Et ce lourd Diderot, docteur en style dur,
Qui passe pour sublime à force d'être obscur.

Et du second :

Et ce froid Dalembert, chancelier du Parnasse,
Qui se croit un grand homme, et fit une préface.

Les Encyclopédistes n'auront, certes, jamais le droit de se réclamer de Socrate, qui aurait pu prendre pour sa devise « *Vitam impendere vero* » ; ni de son plus illustre disciple, le divin Platon, ni du rigoureux Aristote, ni de Cicéron, la gloire et le salut de Rome, ni de Sénèque, autre martyr de sa foi. Ils ne pourront jamais non plus revendiquer pour aïeux le père de la philosophie moderne, Descartes, que Voltaire osa surnommer *René le songe-creux*, ni Théodore Jouffroy, de la Franche-Comté, ni Etienne Vacherot, des environs de Langres. Car, sous le rapport de leur scientifique généalogie, ils ne sont ni Grecs, ni Latins, ni Français. Mais alors que sont-ils donc, bon Dieu! Ce qu'ils sont? Ecoutez; eh bien! ils sont Anglais, et ce mot dit tout. Je m'explique. Que trouve-t-on au commencement, au milieu, à la fin de l'Encyclopédie? La masse compacte, l'inerte pâte de cette informe et colossale *olla podrida*. Ce sont, d'une part, les Arts et les Métiers, qui occupaient alors, comme toujours, une si large place dans les préoccupations d'outre-Manche ; ce sont, d'autre part, avec la Grande Charte, les principes ou les maximes de la naissante politique anglaise. Quant au levain, c'est la haine de cette Infâme qu'il fallait l'écraser à tout prix. Oui, le levain de tout ce « caput mortuum » ,c'est le fiel débordant de l'effrayant rictus de la bouche qui s'écria : « Si douze hommes fondèrent le Christianisme, un seul homme, moi Arouet fils d'Arouet, le détruira ! » Avec le temps, toute la partie mécanique et purement technique émigra dans les Manuels Roret, pendant que la philosophie, je me trompe, le philosophisme, comme un sordide amas de brumes et de brouillards britanniques, s'évanouissait sans retour.

On le voit donc, en ceci encore tout n'est qu'anglais, tout n'est que traduction. Mais il me plaît de fournir des noms propres et des dates précises. A Londres, en anglais, s'imprimait, de 1728 à 1739, la première Encyclopédie qui ait jamais vu le jour dans ce bas monde. Son auteur, Chamber (Ephraïm), né à Milton, dans le West-Moreland, eut pour père un fermier quaker (trembleur), qui le destinait à une profession manuelle. Ephraïm, qui avait fait de notables progrès, à l'Université d'Oxford et se sentait du goût pour les sciences, se plaça chez un fabricant de globes ou sphères. Mais bientôt la passion des études du cabinet venant à prendre le dessus, il se renferma dans la retraite ; et c'est là qu'il conçut le projet de son « Dictionnaire des Arts et des Sciences. » L'ouvrage était de cinq volumes in-folio. Chamber mourut en 1740, à Islington. Onze ans après son décès, en 1751, paraissait, à Paris, le premier volume de l'Encyclopédie française; et l'imitation, la compilation par la traduction, fut poussée si loin que les deux cyclopéens écrits s'ouvrent semblablement par une monumentale préface, celle de Dalembert chez nous, et au delà du détroit, celle d'Ephraïm, dont Johnson prisait si fort l'excellence, qu'il déclare avoir formé son style sur celui-là. Voilà donc comment, dans le plus important de ses travaux, Diderot n'est que l'écho et le reflet de Chamber.

Pour le dire en passant, la morale de Diderot, c'est, après la prêtrophobie, l'égoïsme le moins déguisé, et qui se double de l'antipatriotisme le plus impudent. Aussi Palissot, dans sa comédie « les Philosophes », après avoir déguisé Diderot en DORTIDIUS, à la faveur d'un anagramme, a-t-il raison de le faire parler ainsi (acte III, scène 4 :)

CIDALISE.

Monsieur Dortidius, dit-on quelques nouvelles?

DORTIDIUS.

Je ne m'occupe point des rois, de leurs querelles.
Que me fait le succès d'un siège ou d'un combat?
Je laisse à nos oisifs ces affaires d'Etat,
Je m'embarrasse peu du pays que j'habite :
Le véritable sage est un cosmopolite.

CIDALISE.

On tient à la patrie et c'est le seul lien...

DORTIDIUS.

Fi donc! c'est se borner que d'être citoyen.
Loin de ces grands revers qui désolent le monde,
Le sage vit chez lui dans une paix profonde;
Il détourne les yeux de ces objets d'horreur :
Il est son seul monarque et son législateur.
Rien ne peut altérer le bonheur de son être :
C'est aux grands à calmer les troubles qu'ils font naître.

De nos jours, les penseurs à la suite n'ont-ils pas choisi pour enseigne, pour mot du guet, et ne les entendons-nous pas glapir en chœur : « *Ni Dieu ni Maître* » ? comme c'est neuf!

Assurons-nous maintenant que dans Diderot, le littérateur, l'humaniste est à l'avenant du philosophe et du politique ; établissons que sur ce terrain-ci, encore, il n'a pas même l'avantage de la nouveauté, le mérite de l'invention.

Dans la capitale de notre province de

Champagne, à Troyes, vers 1579, un chanoine qui avait nom Pierre de Larivey s'avisa de composer des comédies en prose. Voilà donc le premier coup de hache asséné sur le sanctuaire de Thalie; le premier aveu d'impuissance et de mauvais goût qui se soit affiché dans la maison de Molière. O scandale! la comédie ne parlait plus la langue des dieux. Mais du moins alors subsistait toujours la tragédie avec ses têtes couronnées et son majestueux vers. Or, comme « les lettres, selon la judicieuse parole de Villemain, sont une discipline », destinée tantôt à conserver, tantôt à rallumer, dans l'adolescent comme dans l'homme fait, la vivacité du sens moral, on s'insurgea contre les Belles-Lettres, qui étaient aussi les Bonnes-Lettres. Et ceux qui avaient déjà fait du philosophisme une sorte de baliste ou de catapulte contre l'édifice social, s'armèrent encore contre lui du drame, par un second sacrilège. Dès lors adieu Melpomène et ses prêtres inspirés, les poètes tragiques! Ainsi devaient éclore, sous la plume de l'encyclopédiste Diderot, les premiers drames pedestres dont ait retenti, disons mieux, dont ait gémi, rougi, la Scène française.

Le « Fils naturel » (1757), le « Père de famille » (1758) sont appréciés diversement par les Aristarques de l'Allemagne. Si Lessing appelle l'auteur du premier drame « le meilleur juge d'art » (*the best critic*, p. 330, du Cours de littérature dramatique de William Schlegel, traduit en anglais par John Black), en revanche il ne craint pas de l'accuser de s'être rendu coupable par cette même pièce d'un scandaleux plagiat envers l'Italien Goldoni : The scandalous plagiarism from Goldoni.

William Schlégel est plus sévère encore: « J'inclinerais plutôt, écrit-il, à déclarer que Diderot n'est pas le moins du monde un esprit critique : « In opposition to this opinion, I should be disposed to affirm that he was no critic at all, » l. c. »

Mais, pour en finir avec le drame, écoutons Palissot une dernière fois (dans « les Philosophes, » acte III, sc. 4) :

CIDALISE.

A propos, parle-t-on de quelque nouveauté?

VALÈRE.

Nous n'en protégeons qu'une.

CIDALISE.

Un chef-d'œuvre, sans doute?

VALÈRE.

C'est une découverte, une nouvelle route [cer,
Que l'un de nous, madame, entreprend de tra-
Un genre où le génie a de quoi s'exercer.

CIDALISE.

Une tragédie?

VALÈRE.

Oui, purement domestique,
Comme nous les voulons.

Et ailleurs, dans « le Satirique, ou l'homme dangereux » (acte II, sc. 5) :

VALÈRE.

Je déteste la prose et les drames aussi.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je ne saurais souffrir ces bourgeoises douleurs
Dont on veut profaner la scène de Molière,
Et loin de l'agrandir, c'est borner la carrière.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je ne me pique pas de ce ton emphatique,
De ce ton méprisant, lugubre, magnifique;
Mais j'ose maintenir que vos drames bourgeois
Outragent Melpomène et Thalie à la fois.

Pour Diderot, comme on voit, les Belles-Lettres n'ont rien de commun et elles doivent rompre en visière avec ces âges privilégiés qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Qu'importent à un encyclopédiste Périclès, Auguste, Léon X et Louis XIV? mais comment, quand on ne veut point d'ancêtres, oser se promettre des neveux ?

L'écrivain suffisamment étudié, voyons à présent l'homme privé, dans mon célèbre compatriote Diderot.

Il n'est indifférent ni de naître ni de vivre ici ou là. Sans être matérialiste, sans accorder au corps plus d'influence qu'il ne lui en revient sur l'âme, on peut avancer hardiment que tel climat favorise plus que tel autre le développement de notre intelligence. C'est même sur cette diversité des contrées que repose la principale différence des littératures tant anciennes que modernes, dont les unes sont dites du Nord et les autres du Midi. D'ailleurs, dans un seul et même pays, en France, par exemple, cette zone-ci est celle de l'imagination et de la mémoire, celle-là des hautes mathématiques et des spéculations philosophiques. Par un rare et précieux privilège, notre Langres a de tout temps encouragé et fécondé l'étude des arts et des sciences à la fois. De très bonne heure il a possédé non pas une école, un gymnase ou collège, une académie, mais bien et dans toute la vérité et l'étendue du mot, une Université, un Institut, avec ses cinq classes bien comptées. Pour ne pas sortir du domaine de l'éloquence et de la poésie, pendant assez longtemps les villes où notre langue se parlait et s'écrivait le plus purement étaient Orléans, Blois, Tours et Langres. Et ce n'était un secret pour personne au haut et au loin, pas même pour la grande Catherine de Russie. Aussi ne négligea-t-elle rien pour attirer et fixer près d'elle Diderot, qui ne devait rentrer dans sa patrie qu'à l'âge de soixante ans. Du reste, il n'est pas le seul Langrois qui ait été chargé de diriger, à la Cour moscovite, une éducation princière : un mien parent, qui se trouve être aussi celui de Diderot-Barbier, surnommé pour cela parmi nous « le Russe », eut à remplir la même fonc-

tion. En second lieu, le goût des arts, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, Diderot le respira, dès ses plus jeunes années, dans les monuments tant religieux que civils, devant les toiles célèbres, au pied des admirables statues, dont est justement fière notre ville natale. Dans la si renommée promenade publique, au bas de la Blanche-Fontaine, autour du limpide Jet d'eau, à cette place même où nos pères ont fait ranger en cercle, autour du bassin, neuf larges bancs de granit, en nombre égal à celui des Muses, on montra longtemps à l'étranger émerveillé un chêne sourcilleux appelé « l'Arbre de Diderot », parce qu'il aimait à s'asseoir, à rêver, à se reposer sous son ombrage hospitalier. Le tilleul, hélas! n'est plus. C'est donc à cet endroit qu'un modeste buste de l'écrivain pourrait ne déplaire à personne. Parce que Diderot est pour moi plus et mieux qu'un compatriote ; parce que j'ai toujours, et je ne m'en cache ni ne m'en défends, pris grand plaisir à lire, à méditer, à savourer ces « Salons » où il excelle à analyser comme à décrire les chefs-d'œuvre de la palette et du ciseau, je ne puis résister, en terminant, au désir de faire pour sa mémoire ce à quoi n'ont encore jamais songé tant de conférenciers qui se targuent pourtant d'être ses plus enthousiastes adeptes. Or, ce qui jusqu'à présent n'a cessé de peser, comme un tort écrasant, sur sa tombe, ce sont deux, rien que deux vers sur le sens desquels on s'est mépris de tout au tout. Dans une sorte de dithyrambe intitulé les « Eleuthéromanes », ou les furieusement Libres Penseurs, l'auteur veut nous montrer jusqu'où la Révolution est capable de porter sa démence et ses forfaits. C'est alors qu'il chante et a cent fois raison de chanter, en poète lyrique :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

Langres, certes, a vu naître dans ses murs plus d'un illustre enfant : entre autres, deux écrivains de race, *melioris notæ*, membres l'un de l'Académie française et l'autre de celle de Berlin. Pourquoi faut-il que, si sa municipalité veut en signaler un au souvenir, au respect et à l'affectueuse admiration de tous sans distinction de couleur ni de nuance politique, elle donne le pas à la Prusse sur la France ; en d'autres termes, qu'elle n'ait de marbre, qu'elle ne trouve des lettres d'or que pour Denis Diderot, à l'exclusion de Jean-François Roger? Non, non, ô toi, ma chère et douce petite patrie, tu ne saurais te montrer, une minute de plus, mère pour le premier, marâtre pour le second.

(Grenoble.) J. PALMA.

—

**Tant pis, tant mieux** (VII, 714; VIII, 27, 53; XIV, 265)—Voici un nouveau concurrent qui se met sur les rangs. Le théâtre allemand a commencé à Vienne, en Autriche, par la farce. C'était le célèbre Hans Wurst, soit Antoine Stranisky, qui faisait encore au commencement de ce siècle les délices des Viennois. Il était né en Silésie le 10 septembre 1776, et avait fréquenté le collège des Jésuites de Breslau. Les pièces de théâtre qu'il écrivait avaient un dialogue si vif si amusant, que sa popularite fut énorme.

Dans sa pièce du *Chasseur extraordinaire*, Hans Wurst répondait à son compère qui lui demandait comment il se portait : « Pas très bien, depuis que je ne t'ai vu : je me suis marié. — Tu as bien fait. — Pas si bien fait que tu crois, car j'ai épousé une méchante femme. — C'est fâcheux ! — Pas si fâcheux que tu crois, car elle m'a apporté une dot de 20 mille florins. — C'est une consolation. — Pas si grande que tu crois, car avec cette somme j'ai acheté des moutons qui ont tous péri. — Ah! quel grand malheur!— Pas si grand que tu crois, car j'ai vendu leur laine aussi cher qu'ils m'ont coûté.— En ce cas, tu n'as rien perdu. — J'ai perdu plus que tu ne crois, car la maison dans laquelle était mon argent a brûlé. — Quel désastre ! — Au contraire, mon ami, car ma femme était dedans! » Ceci est tiré du bel ouvrage de Victor Tissot, intitulé : *Vienne et la vie viennoise*, Chapitre XIV.

Maintenant, il s'agirait de déterminer à qui revient l'invention de ce dialogue.

(Genève.) L. S. B.

—

**Zuentebold, roi de Lorraine** (X, 548, 598). — Voyez : 1° Un diplôme donné par ce roi à la p. XII des Preuves de l'Histoire de Toul, par le P. Benoît Picard. Toul, 1707, in-4°. — 2° Une concession faite par le même roi, à la p. 436 de l'Histoire de la célèbre et ancienne abbaye de Saint-Mihiel... par le R. P. Dom Joseph de l'Isle, abbé de S.-Léopold, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel. A Nancy, chez Haener, M. DCC. LVII, in-4°.

H. DE L'ISLE.

—

**Auguste Daufresne, poète militaire belge** (XII, 392, 445). — Auguste Daufresne de la Chevalerie vient de mourir, à Audenarde, le 28 mars, à l'âge de 63 ans. Descendant d'une noble famille normande illustrée par ses services militaires, fils d'un soldat de l'Empire, il aimait, par tradition, la carrière des armes. Comme ses frères, il entra bien jeune dans l'armée belge. Noble cœur, âme fière et martiale, intrépide et bon, patriote ardent, Auguste Daufresne était un beau type de soldat. Il devint l'un des plus brillants officiers de cavalerie de l'armée belge. Il ne se contenta pas de mettre son épée à son service, il lui consacra aussi sa plume, et publia

plusieurs articles dans les journaux militaires, et deux études remarquables, l'une *Biographie du maréchal de Luxembourg*, l'autre *Biographie du général Van Remoortere*, témoignage d'affection rendu à la mémoire de son premier colonel. Auguste Daufresne était aussi né poète. Ses *Légendes poétiques des saints*, ses *Récits de l'Ardenne*, ses *Evangiles*, et surtout ses *Chansons et poésies détachées* l'ont fait avantageusement connaître. La maison Palmé publia, il y a trois ans, une nouvelle édition de ses deux volumes de Chansons. Retiré du service en 1873, il se fixa à Audenarde. Le travail immense et désintéressé qu'il s'imposa, en classant les archives de cette ville, lui valut le titre d'Archiviste honoraire. Doué d'une constitution herculéenne, Daufresne pouvait avoir encore une longue carrière à parcourir; mais, au mois de juillet dernier, il fut atteint d'un mal affreux; il subit, avec le plus grand courage, une opération horrible: l'amputation d'une partie de la langue. On le crut sauvé, ce n'était qu'un répit de quelques jours. Les terribles souffrances recommencèrent et il accepta la mort avec une sérénité digne de son noble caractère.

(Bruxelles.) F. FABER.

---

**Faire gille** (XIV, 36, 339). — Dans le langage des écoliers de certains collèges de la Suisse Romande, cette expression équivaut à « faire l'école buissonnière », et confirme ainsi le sens de décamper, se sauver, donné par la plupart des dictionnaires.

Il serait intéressant de connaître les termes employés dans toutes les écoles de langue française pour désigner l'acte de manquer les classes : avec le secours de l'Intermédiaire ce serait chose facile. Pour mon compte j'indiquerai, outre *faire gille*, *béder*, employé à Lausanne non seulement dans cette acception particulière, mais avec le sens général de manquer de *faire banque*, usité à Yverdon, et dans lequel il faut voir, je crois, une altération de *faire campos*, expression bien connue en France, autrefois surtout.

UN PÉTERSBOURGEOIS.

---

**Coquille, terme de typographie** (XIV, 68, 205, 245, 303). — Mon texte a été un peu dénaturé par Mᵉ Petit-Jean. Je n'ai pas assimilé les *coquilles* aux pèlerins qui en rapportaient de Saint-Jacques ou de Saint-Michel. J'ai cité ceux-ci incidemment pour indiquer que les trompeurs n'avaient pas beau jeu à vouloir abuser plus fin qu'eux. J'ai dit et je soutiens qu'à l'époque de l'invention de l'imprimerie, et même actuellement, *coquille* était pris pour « erreur, fraude ou tromperie, » et que c'était par analogie qu'on avait appliqué ce mot à l'imprimeur qui substituait une lettre à une autre.

Est-ce le sens de ce mot que combat Mᵉ Petit-Jean? Qu'il s'en prenne alors à Nicot, qui, dans son Dictionnaire, ne faisait qu'en constater la signification usuelle d'après les écrivains du XVIᵉ et du XVIIᵉ siècle (voir la farce de Guillerme, « la Comédie des Proverbes »; Remy Belleau, *passim*, etc.).

Mᵉ Petit-Jean ajoute que la « coquille d'imprimerie » a un sens satirique et même méchant et cruel; je le nie absolument. La plupart du temps ces erreurs n'offrent aucun sens; seulement on a eu soin de ne relever que celles qui présentent une pointe plus ou moins spirituelle, mais c'est le plus petit nombre, et la majeure partie même n'existe pas, et n'a été créée que par le désir de faire un mot. Ainsi, je lui demanderai s'il a vérifié l'exactitude de l'anecdote relative au roi Jérôme?

A. D.

---

**Godenot** (XIV, 98, 155, 209). — Ce terme est également employé par Cyrano de Bergerac (Œuvres comiques galantes et littéraires. — Paris, Delahays, 1858): « Enfin, mon petit gentil Godenot, il est si vrai que vous êtes tout langue, etc., etc. » (p. 128).

L'annotateur, P. Lacroix, explique ce mot de la façon suivante : « Marmouset, « grotesque ; dans le sens de Priape, phal- « lus. Suivant un ancien étymologiste, « l'origine du mot est italienne, de même « que celle de *godemichi*; il y aurait dans « *godenot: gode notte*. »

YOREL.

---

**Chat noir, présage du bonheur** (XIV, 259, 316). — Si, dans le sud-ouest de la France, le chat noir est considéré comme un porte-bonheur, il n'en est pas de même dans la région du nord-est, notamment en Lorraine et dans les Trois-Evêchés, où il était considéré comme la personnification de l'être malin. A Metz, on brûlait officiellement et cérémonieusement, la veille de la Saint-Jean, en présence des magistrats, une douzaine de chats gras et dodus enfermés soigneusement dans une cage fixée au haut de la bure. Chaque village, au feu de la Saint-Jean, y jetait un chat, et de préférence un chat noir. Pour le peuple, c'était un sorcier de moins. Aux yeux de beaucoup, c'était un fils du Diable.

Il y a une trentaine d'années, étant enfant, je connaissais un de ces savants de village, fort instruit en son genre et sceptique sur toute espèce de choses : quoique simple ouvrier, cet homme avait beaucoup lu, beaucoup appris et beaucoup retenu; il avait une bibliothèque spéciale, comme on n'en voit plus guère. J'ai toujours été curieux; je me souviens d'avoir lu, dans un de ses livres, un *Petit-Albert* quelconque, car, à son heure, mon homme avait étudié la sorcellerie, — l'art de se rendre

invisible. C'était par l'os d'un chat noir qu'on pouvait faire ce tour, et se rendre au Sabbat sans crainte des regards indiscrets. Les difficultés qui précédaient la cuisson du chat noir, pour se procurer le merveilleux os, étaient, comme on pense, tout à fait insurmontables.

En Lorraine, plus on exorcisait de sorciers et plus on en brûlait, plus il en naissait. Pour ces motifs le chat noir considéré comme le maléficier, l'envoyé du diable, le refuge des sorciers, était-il impitoyablement jeté dans la bure, la veille de la Saint-Jean, à la grande joie des bonnes gens.

Le brûlement des chats est un chapitre curieux de l'histoire de nos provinces de Lorraine, Barrois et des Evêchés. Comme je me suis occupé du chat, je crois bien avoir donné jadis à « l'Ami des animaux », publié à Genève, un extrait des « Très humbles et très respectueuses remontrances des chats de la ville de Metz à Messieurs les conseillers, échevins et magistrats de la même ville, *au sujet du feu de la Saint-Jean.* » C'est une supplique en vers fort spirituelle, jusque-là inédite.

Au nom du chat, je remercie le collabo V. D. de m'avoir initié à une particularité que j'ignorais. CH. COURBE.

—

**Deux Odes de M. V. Hugo** (XIV, 273). — M. Ch. Burty a rectifié deux erreurs; à moins donc de preuves nouvelles, il faut renoncer, pour le moment, à cataloguer une édition « *in*-8 » des Nouvelles Odes, malgré l'annonce que j'en ai retrouvée dans la Muse française. — Attendons.

Quant à la brochure sur le « Baptême » du Duc de Bordeaux, je n'en désespère pas, on peut la retrouver, car elle a dû être publiée. La note imprimée à la suite de la préface des Odes et Poésies diverses, 1822, indique très nettement toutes les Odes publiées en brochures depuis l'année 1819; et, parmi ces Odes celle sur le Baptême s'y trouve sous le n° VIII. Elle existe donc. Je remarque seulement que l'Ode n° X, *Buonaparte*, bien authentique pourtant, ne fait pas partie de cette liste de publications partielles. Y aurait-il là une erreur de chiffre et aurait-on imprimé VIII, au lieu de X? c'est-à-dire *le Baptême* au lieu de *Buonaparte?* C'est à voir. Attendons encore. En bibliographie, il ne faut jamais désespérer, tout se retrouve. J'en veux ici même donner une preuve qui sera une compensation pour les collectionneurs de Romantiques, déçus par deux fois. J'ai la bonne fortune de pouvoir leur signaler l'existence d'une nouvelle brochure de V. Hugo. Une brochure absolument inconnue, je le crois du moins, oubliée depuis 1830.

Je ne l'ai jamais vue, pour ma part, indiquée ni citée, dans aucun catalogue, dans aucune vente, dans aucune collection. Le titre est « *l'Aumône*, Rouen, 1830 ». Et la pièce n'est autre que celle parue deux ans plus tard dans les ***Feuilles d'automne :*** « Pour les Pauvres ».

Dans vos fêtes d'hiver, riches, heureux du [monde.....

Cette rareté que je dois à M. Conquet, je me plais à le dire, a 13 pages in-8; la couverture bleue porte ceci : « Comité de Bienfaisance de Canteleu. L'*Aumône*, par Victor Hugo. — Se vend au profit des pauvres; prix : 1 fr. — A Rouen, chez Edouard Frère, libraire, sur le Port. Février 1830.

Sur la page qui suit celle du titre, on lit cet avis explicatif, imprimé en forte gothique :

« Les besoins des familles pauvres de la commune de Canteleu sont, cet hiver, hors de toute proportion avec les ressources ordinaires de la charité publique. Le Comité de Bienfaisance a eu l'heureuse idée de réclamer l'assistance de M. Victor Hugo, et vient d'en recevoir la pièce suivante, qui porte, à un degré si éminent, la double empreinte de l'admirable talent et du noble caractère de son auteur. »

J'ajoute que la pièce, réimprimée dans le volume de 1832, n'a subi aucun changement.

Voilà donc une brochure de plus à ajouter à celles connues et que j'ai indiquées précédemment. En attendant celle du « Baptême » et celle de la « Mort du Duc de Berry », qui existent peut-être.

Avis aux amateurs.

(New-York.) C. J. B.

—

**Les Mémoires de la baronne d'Oberkirch** (XIV, 295, 350, 402; VII, 497, 576). — Je n'ai nulle affaire avec les Mémoires de la baronne d'Oberkirch, et il ne m'en soucie non plus qu'à une baleine d'un faux-col (au dire d'Hyacinthe, jadis du Palais-Royal). Aussi laissais-je passer, sans autre réplique, la réponse de A. D., qui ne me paraît pas avoir une opinion bien déterminée, lorsqu'il me renvoie à M. Ristelhuber, qui avoue n'en avoir pas d'autre. Mais je me tiens pour content de celle que nous adresse Quintilius. Il appert clairement de son témoignage (je ne sais s'il l'a bien voulu dire) que ces prétendus Mémoires de la baronne sont apocryphes, et que, rédigés sur pièces plus ou moins authentiques par n'importe qui, ils ne sont pas de la baronne. Si j'en juge par leurs racontars de passage au travers du petit domaine où je me tourne et retourne, l'écrivain ne mérite aucune créance et j'ai crié gare ! C'ENEST-ILTROP ?

—

**Cri de la chouette** (XIV, 326, 378). — Je ne peux répondre à ce que j'ai dû re-

garder comme une de ces superstitions populaires descendant de génération en génération et se trouvant vraies par coïncidence; j'ajouterai encore mon expérience personnelle à celle du Doct. By. — C'était en 1841. Un jeune enfant se mourait du « choléra des enfants » dans la maison attenante à la nôtre; tout le tantôt et toute la nuit, une chouette a crié au-dessus de la maison, se posant même sur les cheminées. L'enfant est mort vers minuit, et, avec un cri prolongé, l'oiseau s'est envolé, pour ne plus revenir.

Il en est de même du hurlement d'un chien. Superstition et coïncidence tant que l'on voudra, mais, en 1879, juste à l'heure où une jeune personne aimée rendait le dernier soupir, un chien dans la rue, sous la fenêtre, hurlait de toutes ses forces. Il n'y avait pas de lune (il est des chiens qui saluent ainsi « l'astre des nuits »); il était 11 heures du soir. — Ce chien ne l'avait jamais fait avant, et ne l'a plus fait depuis.

T-T.

—

**Les possessions** (XIV, 326, 408). — Cette question et toutes celles qui sont relatives au surnaturel ont été traitées compendieusement dans les ouvrages de M. de Mirville. Je ne les ai pas sous la main et ne puis indiquer exactement que le titre d'un seul : *Pneumatologie. Question des esprits* (Paris, 1863). Le plus important comprend quatre forts volumes et a paru entre 1860 et 1865.

UN PÉTERSBOURGEOIS.

—

**La Chaîne** (XIV, 326). — L'usage de « barrer » la route au cortège nuptial, pour recevoir de l'argent de l'époux, est encore en vigueur dans plusieurs villages du Canton de Vaud et probablement aussi du Canton de Fribourg. Ordinairement, la somme ainsi payée ne dépend pas du bon plaisir ou de la générosité du marié, c'est une rançon qui lui est imposée et dont le taux a été débattu à l'avance. Voici d'où vient cette coutume. Les garçons et les filles qui ont quitté l'école (on y reste, au minimum, jusqu'à seize ans) se constituent en une sorte de confrérie, qu'on nomme « la Jeunesse. » Ces sociétés sont fort exclusives, leurs membres masculins veillent avec un soin jaloux les jeunes personnes qu'ils considèrent comme leurs futures compagnes. Ils n'admettent pas facilement qu'un jeune homme étranger au village les fasse danser à la fête communale : à plus forte raison le voient-ils de fort mauvais œil, s'il vient *fréquenter* (expression locale signifiant *faire la cour* pour le bon motif). De là des querelles, des rixes, et parfois de véritables batailles, de village à village.

Lorsqu'un mariage est décidé, la fiancée doit être achetée à « la Jeunesse » qui fixe la somme à payer en prenant en considération non seulement la fortune du prétendu, mais surtout le fait qu'il appartient ou non à la corporation dont fait partie la fiancée.

Pour donner une idée des exigences qui se manifestent en pareil cas, je dirai qu'il y a une vingtaine d'années, le pasteur d'une petite ville du Canton de Vaud ne put épouser la fille d'un propriétaire qu'après avoir consenti à payer quatre cents francs.

En cas de refus, on s'expose à une foule de désagréments, à de terribles charivaris.

Quant aux mariages qui se concluent en dehors de « la Jeunesse, » on exige d'eux également un certain tribut; mais il dépend uniquement du bon vouloir du marié. Au moment où le cortège sort de l'église, les enfants du village se tenant par la main *barrent la route*, comme ils disent, et ne la laissent libre que quand on leur a lancé une poignée de monnaie.

Comme il est d'usage de recevoir la bénédiction nuptiale dans un endroit autre que celui où l'on habite, que les paysans vont volontiers à la ville, et les citadins à la campagne, il en résulte que dans certains villages, situés à proximité des villes, ou renommés pour la cuisine de leur auberge, les gamins ne sont pas prêts à renoncer à une vieille coutume qui leur rapporte pas mal de centimes.

UN PÉTERSBOURGEOIS.

— L'usage décrit par M. Courbe existe dans quelques communes du Haut-Rhin. M. Pabst, un de nos artistes alsaciens, qui habite Paris depuis une vingtaine d'années, a exposé, au dernier Salon, un tableau représentant le Tribut de la Chaîne.

UN LISEUR.

—

**Épitaphes de Montaigne** (XIV, 327). — On s'est beaucoup querellé, de tout temps, sur l'origine de deux pièces épigraphiques qui ornent le tombeau de Montaigne et, malgré les travaux pleins d'érudition et d'intérêt qu'on a publiés jusqu'ici, nous croyons pouvoir assigner à ce débat une solution satisfaisante, en nous arrêtant aux conclusions qu'a posées là-dessus M. Reinhold Dezeimeris, dans son savant opuscule : « Recherches sur l'auteur des « Epitaphes de Montaigne. Lettres à M. le « docteur J.-F. Payen » (1 vol. in-8, publié chez Aug. Aubry, Paris, 1861, et tiré à petit nombre). C'est une précieuse dissertation dans laquelle l'écrivain s'est attaché surtout à réfuter pièce à pièce les arguments hasardés, sur le même sujet, et presque avec une égale compétence, par un professeur de l'Université, M. J. Lapaume, dans son ouvrage : « Le Tombeau « de Michel Montaigne. Etude philolo- « gique et archéologique » (in-8°. Rennes, 1859). Après avoir rattaché certaines

probabilités aux noms des humanistes Maniald, J. de Guyonnet et du Mirail, M. Lapaume conclut en faveur de celui-ci, *quoique* ou *parce que* il fut un collègue de Montaigne, sans appuyer sa décision sur des analogies ou des exemples de style et de langage, aussi éloquents et aussi palpables que ceux de son contradicteur, M. R. Dezeimeris; car, si celui-ci se prononce ouvertement pour Jean de Saint-Martin, « Docteur ès droits et advocat au Parlement », ce n'est qu'après avoir examiné à fond ses poésies grecques et latines et en avoir étudié la forme et la métrique, rapprochées de celles des deux épitaphes en question. Il s'est attaché surtout à faire ressortir la regrettable différence que l'on constate entre la rédaction primitive de l'inscription latine et celle qui existe sur le marbre du tombeau. Est-ce le manque d'espace, seulement, qui a motivé cette fâcheuse lacune, ou plutôt, celle-ci n'est-elle que la triste conséquence d'un mot d'ordre imposé par les religieux (Feuillants) chez lesquels reposait cette illustre dépouille, afin de ne rendre qu'un hommage restreint à l'esprit frondeur et sceptique de l'immortel auteur des *Essais?*

Quoi qu'il en soit, les appréciations de M. R. Dezeimeris constituent, à la fois, une œuvre de littérateur et de savant, et nous ne craignons pas trop nous exposer en affirmant, avec lui, qu'on doit reporter sur Jean de Saint-Martin l'insigne honneur d'avoir créé les deux épitaphes de Montaigne, sans refuser, toutefois, à Godefroy Malvin, l'auteur du *Gallia gemens*, celui de l'avoir mieux affirmé par quelques corrections amicales. Ego E.-G.

—

**Le Génie de l'Institution maçonnique** (XIV, 331, 383, 409). — Le collabo « Numéro » voudrait-il bien me faire connaître la note qui concerne d'une manière spéciale l'ouvrage de Dumast indiqué ci-dessus? N'ayant pas la faculté de consulter maintenant, pour cela, la France littéraire et le Catalogue de Lorenz, je serais heureux de pouvoir y suppléer par la simple communication que je sollicite : *Le Génie de l'Institution maçonnique* est-il un poème de longue haleine, publié longtemps avant la « *Maçonnerie* », du même auteur? dans quel format et chez quel éditeur? C'est là tout ce que je désire connaître.

(Bordeaux.) Ego E.-G.

—

**La Charité, fragment de Victor Hugo** (XIV, 332). — C'est dans l'édition originale des *Voix intérieures*, et non dans les *Rayons et les Ombres*, que fut publiée la pièce : « Dieu est toujours là. » Elle est datée de février 1837, et le volume ne parut qu'en juin ou juillet suivant, comme l'atteste la date de la préface. Il est donc incontestable que la plaquette signalée par G. P. est l'édition originale de la pièce, bien que cette publication n'en soit qu'un fragment détaché par le poète du volume en préparation.

Dans les *Voix intérieures* la strophe commence bien, en effet, par :

Mais, hélas! Juillet fait sa gerbe.....

C'est assurément là le texte original. Placée au milieu de la pièce complète, cette strophe répond aux précédentes; c'est une suite. La variante *momentanée* (introduite par l'auteur dans ce premier vers de la brochure « Fragment ») s'explique facilement, la seconde partie de sa pièce devenant une publication isolée, le *Mais hélas!* ne se rapportait à rien et n'avait plus de sens, mais

« Dès que Juillet » a fait sa gerbe,

est un commencement et n'évoque aucune pensée antérieure.

J'ajoute que cette plaquette me paraît être tout aussi inconnue que celle de l'*Aumône* que je viens de signaler moi-même, je ne l'ai jamais vue citée dans aucune publication.

C'en est donc encore une de plus. Notons-la, et cherchons toujours.

(New-York.) C. J. B.

—

**Deux livres de dévotion** (XIV, 352). — Le collaborateur T. D. voudrait-il avoir l'obligeance de donner le nom de l'auteur du volume qu'il cite : « L'amour triomphant sur la croix » ? Carion.

—

**A peute chatte, jolis mirons** (XIV, 355, 411). — Le mot *peut, peute*, se retrouve dans les provincialismes et dans les patois de la Suisse Romande avec une prononciation un peu différente : *pouet*, *pouette*, en patois *poûta* (*a poûta tzetta bé menons*, à vilaine chatte, beaux minons). Il a exactement, au physique comme au moral, la signification de « vilain ».

Bien qu'en matière d'étymologies il faille se défier des assonances, serait-il bien téméraire de rapprocher *pouet* de *pouah!* (qu'on prononce « poueh » au pays de Vaud)? Un Pétersbourgeois.

— D'abord ne faut-il pas lire : jolis *minons* (minon-minette)?

Peut, peute, fort usité dans le Morvan, signifie « laid », et en même temps « sale, malpropre ».

Lorsqu'un enfant veut toucher un objet malpropre, mettre ses doigts dans son nez ou dans de l'ordure, on lui fait une vilaine moue, en lui disant : Peuh! pouah! cela est sale! Or, cette grimace, faite pour démontrer à l'enfant la laideur de l'objet qu'il touche ou de l'action qu'il commet, vous rend vous-même *peuh* ou *pouah*. —

Ainsi ce qui était *peuh* ou *pouah* est devenu *peut, peute*. Peut homme, peute femme, c'est-à-dire un homme laid, malpropre, semblable à la figure que vous aviez en disant : Peuh ! — Si ce n'est cela, c'est autre chose. Ln G.

—

**« Jadis et Maintenant », poésie d'un Saint-Cyrien** (XIV, 355). — Cette pièce de vers est trop longue (96 vers) pour trouver place dans l'Intermédiaire. Elle se trouve dans les « Souvenirs de St-Cyr », in-8, Paris, Plon, 1853. Ce volume a été publié par la promotion de l'Aigle à laquelle appartenait le lieutenant-colonel Jung. Toutes les poésies qu'il contient sont anonymes. J. R.

— (Même renseignement.)... A la suite, se trouve une autre pièce de vers, intitulée : « Jadis et Maintenant », ou « 1690 et 1828 », parallèle un peu croustillant entre les protégées de Madame de Maintenon et les futurs officiers. La préface indique que les « Souvenirs de Saint-Cyr » ne sont qu'une nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée, de « la Muse de Saint-Cyr », publiée en 1829, et prévient que « ce recueil n'est destiné qu'aux anciens élèves de l'école » et n'est pas un livre fait pour le public.

Le quatrième vers de la strophe citée dans l'Intermédiaire porte, dans l'édition de 1853 : « Sans joindre quelques *fleurs*... » au lieu de « quelques pleurs ».

Paul de Sarrabat.

—

**Le mot « ancêtre » a-t il un singulier?** (XIV, 356, 412.) — Evidemment, oui, si nous en croyons les nôtres. Si l'Académie et les grammairiens, toujours guindés dans leurs appréciations, le veulent au pluriel, c'est affaire de goût.

Dans tous les titres de propriété du dernier siècle qui m'ont passé sous les yeux, j'ai trouvé, dans les mouvances, à peu près cette phrase banale et toute de style : « Ledit immeuble lui provenait de son *ancien* — ou — de son *ancêtre*. » Pour dire que le bien dépendait du patrimoine, de la succession du père ou de la mère.

*Ancien* est mis ici quelquefois à la place d'*ancêtre*. On trouve l'un et l'autre assez fréquemment dans les actes notariés du XVIIIe siècle. Par conséquent, le mot ancêtre ne voudrait pas dire un aïeul, mais le père ou la mère. Si l'on exige de dire *les ancêtres*, c'est qu'il nous paraît assez difficile de séparer au delà de la paternité, quand il s'agit d'aïeux, les époux qui ont donné le jour aux enfants qui se sont unis. Quand on dit : « Il tient cela de ses ancêtres », nous entendons : de ses père et mère, de ses grands-pères et grand'mères, tant paternels que maternels.

Ch. Courbe.

— M. V. Fournel a eu raison d'employer le mot ancêtre au singulier, s'il est vrai que ce sont les grands écrivains qui font les règles et que le rôle des grammairiens n'est que de les constater, — ce qui n'empêche pas ceux-ci de rétrécir et de gêner trop souvent la langue en proscrivant des mots ou des tournures parfaitement justifiés par l'usage des meilleurs auteurs. — Quand même Ronsard et Malherbe auraient été les seuls à employer *ancêtre* au singulier, ce serait déjà quelque chose ; mais il y en a bien d'autres. Il y a Voltaire ; il y a Montesquieu ; il y a Chateaubriand et un grand nombre d'écrivains contemporains, je dis des plus huppés, tels que Michelet, Alexandre Dumas, Hégésippe Moreau, Jules Janin, dont on peut voir les exemples dans Larousse. Aussi Littré conclut-il que le mot peut se mettre parfaitement au singulier, bien que tous les exemples cités par l'Académie soient du pluriel ; et, du reste, la nouvelle édition de ce dernier Dictionnaire le reconnaît également. — Qu'on me permette de citer une autre autorité, qui n'est, il est vrai, ni celle d'un grammairien, ni celle d'un grand écrivain. Un fat se vantait devant le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, de sa longue suite d'ancêtres et l'interrogeait sur les siens : « Moi, je suis *un ancêtre* », répondit le vieux brave, qui n'avait pas été bercé, comme on sait, sur les genoux d'une duchesse. Il serait dommage de rayer une pareille réponse, par suite d'un purisme excessif. C'est précisément en un sens analogue et avec la même nuance que M. Fournel a donné le titre de l'*Ancêtre* à sa « légende contemporaine. »

Quidam.

—

**S'allonger, s'étendre** (XIV, 356). — Ces deux mots ne sont pas synonymes et n'ont pas, comme le croit le collabo A. P., la même signification. On peut s'allonger ou s'étendre sur un lit, sur un canapé, sur l'herbe, etc. « S'étendre » serait plutôt synonyme de « se coucher en long ». S'allonger est autre chose : après s'être étendu ou couché, on « s'allonge », et ici ce dernier mot devient synonyme de « s'étirer ». Lorsqu'on s'est étendu, on peut s'allonger, parce qu'on redresse bien mieux le corps et ses membres dans une position horizontale naturelle et nécessaire à certaines heures, surtout durant le sommeil et après une fatigue quelconque.

Les gens de lettres et de chiffres ou de cabinet, souvent, sans se coucher, sentent le besoin de « s'allongèr » *debout*, pour se dégourdir. Le plaisir serait plus voluptueux s'ils pouvaient s'étendre et « s'allonger » sur un lit ; car on ne peut guère « s'allonger » sur un canapé qui n'est jamais assez grand. Il m'est arrivé plus d'une fois, ainsi qu'à beaucoup d'autres,

en m'allongeant, de faire craquer mon lit au pied et à la tête. — Ce n'est pas une... *craque*; soyez-en certain.

CH. COURBE.

—

**A qui le cadavre?** (XIV, 357, 412.) — C'est le 15e vers du poëme sur *La Manière de lire les vers*, par François de Neufchâteau:

L'auditeur, qu'ont glacé tes sons et ta présence,
Croit subir le supplice inventé par Mézence:
Tu l'attaches vivant au cadavre d'un mort.

La variante: « C'est un vivant qu'on lie au cadavre d'un mort » est le fait de Louis Dubroca (L'Art de lire à haute voix, p. 419).

M. b.

—

**Officier major** (XIV, 359). — D'après Littré, c'était le nom que l'on donnait autrefois spécialement aux majors de place et de régiment.

E.-G. P.

—

**Les canards l'ont bien passée** (XIV, 386). —

Les canards l'ont bien passée,
Tirelire, lire, lire,
Fa, fa, liron, fa.....

Nous avons tous entendu chanter cela dans les beaux jours de notre enfance, à l'époque où les gamins, moins gâtés qu'aujourd'hui, considéraient comme une grande récompense d'assister à une représentation des « Ombres Chinoises ». De ces bonnes vieilles Ombres Chinoises, en papier-carton noirci, que l'on faisait mouvoir derrière un papier huilé ou une vitre dépolie! Ce fragment « Les canards l'ont bien passée» fait partie de la pièce principale intitulée: *le Pont cassé!* Que notre collaborateur Maison Forte se reporte en imagination à quelque soirée de son enfance: il retrouvera peut-être le reste, avec autant de plaisir que j'en éprouve moi-même à faire revivre ce souvenir d'il y a bien plus de trente ans!

CARION.

— Est-ce que notre collabo La Maison Forte est trop jeune pour n'avoir pas été dans sa jeunesse aux représentations du Théâtre de Séraphin, alors qu'il était installé au Palais-Royal, dans la Galerie de Valois? Je me rappelle toujours le bonhomme, en carrick noisette, qui tous les soirs annonçait les représentations, toujours sur le même ton: « *Le théâtre du St Séraphin: La Belle et la Bête, Le Pont Cassé, La Vue mécanique du Pont-Neuf, les Feux pyriques* (!), etc., etc.

C'est dans le *Pont Cassé* que l'on chantait: Les canards l'ont bien passée, Tire lire, lire.

Ah! c'est un souvenir qui date de loin, hélas!

A. NALIS.

—

**La littérature contemporaine en Allemagne** (XIV, 387). — Nous pouvons indiquer:

GOTTSCHALL. Die deutsche national Litteratur des 19 Jahrhunderts. 4 vol. chez Trewendt. Breslau.— BARTHEL. Die deutsche national Litteratur der Neuzeit. 1 vol. Bertelsmann Gütersloh.

HILLEBRAND. Die deut. Nat. Lit. im 18 und 19 J. 3 vol. Perthes, Leipzig.

LEMCKE. Gesch. d. deut. Dichtg. neuerer Zeit. 1 vol. Seemann.

KURZ. Gesch. d. deutsch. Lit. 4 vol. (Seulement le tome IV).

(Balburn.) A. K.

— KURZ. Geschichte der deutschen Literatur mit ausgewæhlten Stücken. (Le tome IV, qui contient le temps moderne, se vend séparément.)

JULIAN SCHMIDT. Geschichte der deutschen Literatur seit Lessings Tod. 3 vol.

BARTHEL. Deutsche Nationalliteratur der Neuzeit seit 1813. Cet ouvrage, écrit d'un point de vue chrétien, contient beaucoup d'extraits choisis avec goût.

(Hambourg.) Dr A. FELS.

—

**Le roi Stanislas à Lunéville** (XIV, 387). — L'Ex-Carabinier à pied doit savoir aussi bien que moi que Stanislas partit de Meudon le 1er avril 1737, et qu'il arriva à Lunéville le 3, et la reine le 13, sans passer toutefois l'un et l'autre par Nancy. Jamet le jeune (qu'il ne devra pas confondre avec *l'abbé* Jamet et qu'il aura bien soin de ne pas prendre pour Jamet le *gendarme rouge*), le vrai Jamet, enfin, le moqueur sceptique, témoin oculaire du fait, raconte ceci:

« Stanislas amena avec lui, en cabriolet, deux capucins de Meudon, ses confesseurs; il les faisoit coucher dans sa garde-robe, et lorsqu'il se couchoit, il les mettoit aux prises en sa présence avec le docteur Ronnow, son médecin, Suédois et zélé luthérien. La controverse rouloit presque toujours sur la présence réelle et le pape. Cette parodie amusoit et endormoit Stanislas. Alors les champions, bien repus, alloient aussi ronfler. Quant à la reine de Pologne, elle amena avec elle, en voiture, son confesseur et une comtesse de Linange, grosse, courte, et, de plus, camarde, pour sa dame d'honneur, car la duchesse Ossolinska, maîtresse secrète de Stanislas, n'eut point d'emploi dans sa maison. C'étoit la sœur de la belle duchesse de Chastelleraut-Talmont. Cette concubine chérie fut depuis remplacée par la marquise de Boufflers, la jureuse. M. de la Galaizière la céda à Stanislas, et elle l'a mené jusqu'à sa mort. Elle lui a coûté plusieurs millions. Quant au confesseur, c'étoit un jésuite polonais dont le nom ridicule fit rire toutes les dames lorraines. Il s'appelloit Malowitz. La reine avoit aussi dans

sa voiture un singe et trois chiens-loups. Cette Polonaise étoit d'une humeur intolérable; elle traitoit presque de bourgeoise la reine de France, sa fille, qui, en la voïant, se croïoit encore à Deux-Ponts. L'une et l'autre sont mortes folles, des suites du temps critique. A l'arrivée de Stanislas à Lunéville, je demandai à Baenzen, son valet de chambre : « Comment va le roi de Pologne? — Il ne se possède pas d'aise, et nous avons laissé en route trois pages sur le cul, tant nous courions roide. »

L'Ex-Carab. à pied trouvera en même temps, dans le *petit Nancéien*, sous la rubrique *Nancy s'amuse*, quelques particularités qui pourront l'intéresser, entre autres le *Symphonia strepente*, dont Montesquieu se plaignait à Solignac et à Jamet.

Il ne doit pas ignorer que, lorsque Stanislas et son épouse entrèrent pour la première fois à Nancy, leur carrosse fut assailli de pommes pourries et de trognons de choux, avec accompagnement de huées peu sympathiques. Cette scène tragico-comique se passait sur la place du marché de la Ville-Neuve. CH. COURBE.

—

**Un Dictionnaire de noms propres** (XIII, 389). — Il n'y a guère de temps que cette question a été traitée plus ou moins directement dans l'Intermédiaire (XIII, 72, 127, 241), et, dans l'ignorance où nous sommes si l'ouvrage de l'avocat Du Pont a vu le jour, nous pouvons, du moins, rappeler à notre collabo celui que Loredan Larchey a publié, l'an dernier, sous ce titre : *Etymologie des noms d'hommes, Dictionnaire des noms contenant la recherche étymologique de* 20,200 *noms* etc. (Paris, 1880, in-12 de XXIV et 512 pages.)

EGO E.-G.

—

**Bibliothèque du Palais-Royal** (XIV 391). — Ce qui fut sauvé du désastre du Palais-Royal fut transporté à Prangins (Vaud), propriété du prince Napoléon, y compris la bibliothèque ou du moins ce qu'il en restait (un millier de volumes peut-être). Cette bibliothèque, en tres mauvais état, souillée par l'incendie, s'est dispersée entre les mains de deux ou trois libraires de Genève, auxquels le prince l'a vendue. J'en ai moi-même acquis quelques volumes qui ont eu besoin de fortes réparations.

A

—

**Les Emules d'Icare** (XIV, 414). — Au nord-ouest de Milan, au bout de la Place d'Armes, se trouve l'amphithéâtre des Arènes, espèce d'hippodrome elliptique à assises de pierre, qui peut, au besoin, être transformé en bassin pour des regates. Je me souviens parfaitement qu'en entrant dans un des vestibules de cet établissement, les guides font observer les vieux cadres appendus à l'un des murs, représentant les expériences d'un homme volant : expériences qui ont eu lieu dans ces Arènes, mais j'ai oublié à quelle date. Il y a plusieurs dessins, avec des légendes explicatives, qui m'ont paru assez originaux. Un correspondant de Milan pourra facilement nous renseigner sur la date et sur les résultats, qui ont dû être peu brillants.

CARION.

## Trouvailles et Curiosités.

**Voltaire et la parodie de Sémiramis.** — Après la chute de *Sémiramis*, Voltaire se consola en refaisant sa pièce ; non pourtant sans maugréer durement contre le mauvais vouloir des acteurs, et contre ce qu'il appelait « la cabale des Catilinistes. » (Crébillon, qui n'était pas précisément son ami, venait de faire représenter *Catilina* et avait son groupe de partisans.) Mais où il faillit mourir de désespoir, c'est en apprenant que sa pièce parodiée allait être jouée devant la Cour, qui se trouvait alors à Fontainebleau. Il remua ciel et terre pour faire avorter ce projet, comme on peut s'en convaincre par cet extrait d'une lettre datée de Commercy et adressée à M. d'Argental : « J'étais dans ma chambre, malingre, et j'ai fait dire au roi de Pologne que je le suppliais de permettre que j'eusse l'honneur de lui parler en particulier. Il est monté sur-le-champ chez moi. Il permet que j'écrive à la Reine sa fille une lettre. Il en écrit une très forte, et il se charge de la mienne. Ce n'est pas tout, j'écris à Mme de Pompadour et je lui fais parler par M. de Montmartel. J'écris à Mme d'Aiguillon, et j'offre une chandelle à M. de Maurepas. J'intéresse la piété de la duchesse de Villars, la bonté de Mme de Luynes, etc., etc. »

La lettre qui fait l'objet de ma note est celle destinée à la reine, dont le roi de Pologne avait bien voulu se charger, comme il est dit ci-dessus. Cette lettre, la connaît-on? Existe-t-elle dans quelques Mémoires? Je l'ignore. Mais ne la voyant pas dans la Correspondance de l'édition de Kehl, où elle n'est qu'indiquée, je la reproduis ici telle que je la trouve, à la date du 1, 2, 3 septembre 1749, dans la *Bigarrure*, cette gazette dont il a été parlé dans nos derniers numéros

« Madame, je me jette aux pieds de Votre Majesté. Vous n'assistez au spectacle que par condescendance pour votre auguste rang; et c'est un sacrifice que votre vertu fait aux bienséances du monde. J'implore cette vertu même, et je la conjure, avec la plus vive douleur, de ne pas souffrir que ces spectacles soient déshonorés par une satire odieuse qu'on veut faire contre moi, à Fontainebleau, sous vos yeux.

« La tragédie de *Sémiramis* est fondée, d'un bout à l'autre, sur la morale la plus pure, et par là, du moins, elle peut s'attendre à votre protection. Daignez considérer, Madame, que je suis domestique du Roi, et par conséquent le vôtre. Mes camarades, les Gentilshommes Ordinaires du Roi, dont plusieurs sont employés dans les Cours étrangères, et d'autres dans des places très honorables, m'obligeront à me défaire de ma charge, si j'essuye devant eux, et devant toute la Famille Royale, un avilissement aussi cruel. Je conjure V. M., par la bonté et par la grandeur de son âme, et par sa piété, de ne pas me livrer ainsi à mes ennemis ouverts et cachés, qui, après m'avoir poursuivi par les calomnies les plus atroces, veulent me perdre par une flétrissure publique. Daignez envisager, Madame, que ces parodies satiriques ont été deffendues à Paris pendant plusieurs années. Faut-il qu'on les renouvelle pour moi seul, sous les yeux de Votre Majesté? Elle ne souffre pas la médisance dans son cabinet: l'autorisera-t-elle devant toute la Cour? Non, Madame, votre cœur est trop juste pour ne pas se laisser toucher par mes prières et par ma douleur, et pour faire mourir de douleur et de honte un ancien serviteur, et le premier sur qui sont tombées vos bontés!

« Un mot de votre bouche, Madame, à M. le duc de Fleury et à M. de Maurepas, suffira pour empêcher un scandale dont les suites me perdraient. J'espère de votre humanité qu'elle sera touchée de mon état, et qu'après avoir peint la vertu, je serai protégé par elle.

« J'ai l'honneur, etc....

« AROUET DE VOLTAIRE ».

*P. c. c.:* RIBÈS.

—

**Les situations analogues ramènent les formules semblables.** — Voici deux vers d'une chanson genevoise, qui doit être de 1792 ou de 1793 :

Faisons une sainte alliance
Avec tous les républicains.

Béranger trouva en 1818 son célèbre refrain :

Peuples, formons une sainte alliance
Et donnons-nous la main.

*N. B.* — C'est à tort, croyons-nous, que le dictionnaire Larousse place un trait d'union à *sainte alliance*. L'ironie de ce trait d'union nous semble étrangère au ton général du poème.

Dans son n° du 3 fév. le *Figaro* exhume ces vers de l'*A-propos la Girafe* (1827) :

En vain, par le fer des combats,
Un tyran moissonne les braves:
La terre des Léonidas
Enfantera bien des soldats
Avant d'enfanter des esclaves!

Dans l'hiver de 1856-57, M. Amiel, de Genève, composa un chant patriotique renfermant ces vers :

La Suisse même, aux anciens jours,
Vit des héros, jamais d'esclaves!

Variante :

Rappelez-nous les anciens jours :
Nos monts n'ont jamais vu d'esclaves!

Après Navarin (c'est encore le même article du *Figaro* qui nous l'apprend), on entonna à la louange de Charles X :

Et la liberté triomphante
Voit un roi qui lui tend la main.

En 1847, les Vaudois du Piémont résidant à Genève s'étant réunis dans un banquet pour célébrer les premières réformes données par Charles-Albert à ses peuples, M. Louis Fournier (aujourd'hui pasteur), alors étudiant en théologie composa, pour la circonstance une chanson avec ce refrain :

Vaudois, chantez la liberté qui passe
Et Charles-Albert qui lui donne la main.

P. H. R.

—

**La Bibliothèque elzévirienne.** — Cette collection, chère aux bibliophiles, entreprise, en 1854, par Pierre Jannet, a été, après la mort de cet intelligent éditeur (novembre 1870), continuée, mais avec bien moins d'activité. Elle comprend un grand nombre d'ouvrages de divers genres: Jannet se proposait de lui donner encore bien plus d'étendue. Il annonçait comme étant en préparation le *Recueil des Grammairiens français du XVI° siècle*, avec introduction et notes par M. Guessard; le *Recueil des anciens traités de poétique française*, avec introduction et notes par M. Servois; les *Œuvres de Joachim du Bellay*, revues et annotées par M. J. Boulmier; un *Recueil de Noëls dans les divers idiomes de la France*, par M. Albert de la Fizelière, 3 vol.; les *Œuvres complètes* de J. Racine, revues et annotées par M. Emile Chasles; un *Recueil de petits contes latins*, revus et annotés par M. Thomas Wright. Nous en laissons de côté bien d'autres. Nous ne croyons pas que ces ouvrages aient vu le jour, mais quelques-uns des savants qui s'en étaient chargés existent encore : n'y aurait-il pas moyen de savoir si les travaux qui leur avaient été confiés seront un jour utilisés par l'éditeur actuel de la Bibliothèque elzévirienne?

J. D.

(Marseille.)

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8951

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez



Il se faut entr'aider.

XIV: année
N° 317.

25 Juillet
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS. — L'imprimerie ayant été en retard pour le dernier numéro, il y a eu retard dans le départ et la réception dudit numéro, puis retard dans l'arrivée de nos courriers. En sorte que le présent numéro était presque fait quand les communications nouvelles nous parvenaient à peine. Les chaleurs extraordinaires ont apporté du trouble dans le travail typographique.**

## SOMMAIRE



PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carl de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier*.

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (808 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Éditeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire lisiblement (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre tel quel de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer minutieusement aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur feuillet séparé, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse**, en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste**, s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 317.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Juillet 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Mme de Staël et un caprice d'auberge.** — Dans une des « Lettres de Claudie à Renée, » sur les femmes, — publiées par le *Gil-Blas* à l'occasion du procès de Mme de Tilly, — on lit : « L'homme qui est là pour servir à leur révolte leur importe peu. Il passe presque anonyme dans leur vie, comme dans « *un chant de harpe éolienne* », ainsi que disait si drôlement Mme de Staël, en parlant d'un caprice d'auberge, dans les lettres qui ont coûté quelque argent à racheter à sa famille, mais qu'on avait lues. »

S'agit-il de lettres adressées à M. de Schlegel, à Benjamin Constant, ou à d'autres ? L'indiscrétion de « Claudie » a-t-elle déjà été relatée, ou bien est-elle inédite ?

Un Curieux.

—

**Eugène Delacroix, Stendhal, Koreff et Cuvier.** — Un autographe d'Eugène Delacroix, un billet qui fut porté, puisqu'il n'a point de timbre postal, m'est tombé dans les mains :

*Monsieur Beyle,*

*Rue Richelieu, hôtel de Valois,*

Je passerai chez vous, entre huit heures 1/2 et 9 heures moins un quart, pour aller ensemble au Jardin des Plantes, si je vous trouve.

J'ai lu l'article de la Revue. Je le trouve excessivement bien et juste, *indépendamment du bien que vous dites de moi* et dont je vous remercie.

Mille compliments sincères.

Eug. Delacroix.

La forme de l'écriture reporte cette lettre aux environs de 1830. Quelqu'un de nos correspondants, riche en Revues, voudrait-il faire la recherche de l'article en question, si vague que soit l'indication, et, le cas échéant, me dire à quelles œuvres de maître il y est fait allusion et, surtout, préciser la date ?

Le « Jardin des Plantes », c'était le salon de Cuvier. Delacroix s'y rencontrait, ainsi que chez Gérard, chez Mme Ancelot, presque tous les jours de la semaine, avec Jacquemont, Beyle, Mérimée, et un nommé Koreff, sur lequel je sollicite aussi la lumière. « ... Nous faisions souvent, écrit Delacroix dans ses cahiers, demeurés inédits, de 1825 à 1830, de petits dîners en famille (en compagnie de Mérimée et de Beyle) et avec quelques autres originaux. Koreff était de ces heureux-là. Il venait aussi chez Gérard. Il était très amusant. Son accent étranger et une sorte de lenteur à s'exprimer, qui en était la suite, donnaient plus de piquant à ce qu'il disait. Ce sang-froid démontait souvent et éteignait la pétulance de Beyle... »

En même temps, m'arrive un nouvel autographe, encore un billet sans date :

« *Madame, Madame la baronne Cuvier.*

« Mille remerciements de votre aimable obligeance, Madame ; c'est un service véritable, et dont je ne manquerai pas de profiter. Voudriez-vous bien en faire agréer mes remerciements à Monsieur Cuvier, et recevoir, ainsi que Mademoiselle Duvaucel, l'expression de mon hommage respectueux.

« Ce samedi matin. »

Cuvier est mort le 13 mai 1832. La recherche pour le billet à Beyle n'a donc pas à se poursuivre au delà.

Ph. Burty.

—

**La Pucelle de Paris. Initiales à expliquer.** — L'auteur (Dubreuil) de « la Pucelle de Paris », petit poème badin et falot, comme il le qualifie lui-même, se livre souvent à des digressions satiriques, trop prolixes, où certains personnages, qu'il n'a pas osé dévoiler, sont indiqués par de simples initiales.

Dans le passage suivant (chant I, page 6) :

Depuis Pradon, Pelletier, Colletet,
Jusqu'à S**, Au**, et Taconnet...

Ne faut-il pas lire Sedaine et Auvergne ?

Sedaine est évidemment pris à partie, une seconde fois, dans le chant XI, page 176, où on lit, à la suite des musiciens qui

ont été successivement l'objet de l'engouement du public :

En fait d'auteurs, c'est de même à peu près :
Partout *** a le plus grand succès.

Ici, pas même d'initiale. Mais à la page suivante, p. 177, Sedaine peut être aisément reconnu à ses œuvres citées qui se produisaient simultanément sur les trois scènes principales de Paris :

Dans les trois cours d'Erato, de Thalie,
De Terpsichore, il se fait un accès.

La première lacune que je désirerais voir combler se rencontre dans les vers suivants :

N'importe, amis, cet auteur inhumain
A vu de lui les badauts idolâtres
Plus d'une fois remplir les trois théâtres;
Et tel chiffon, comme le D***
R. et C., O. n. S*, A*
Le P* a produit à l'auteur
Mille fois plus qu'*Athalie* à Racine.

Je trouve bien, dans l'œuvre de Sedaine, quatre des pièces ci-dessus : le D* (le Déserteur), — R. et C. (Rose et Colas), O. n. S* (On ne s'avise jamais de tout).—Le P* (le Philosophe sans le savoir).

Mais à quoi répond l'initiale A**, qui doit indiquer une œuvre dramatique ou lyrique dont lé titre rime à Racine?

Serait-ce l'opéra d'Aline, reine de Golconde?

Enfin, parmi les médecins qui ont un certain degré de célébrité à un moment, à quels noms correspondent les initiales contenues dans ces derniers vers du chant XI, page 179 :

Entre les mains de ce maître fripon,
De jour en jour cependant on trépasse,
Encor plus dru qu'en celles de H**
De P**, de M**, de P**.

L'exigence de la rime me paraît devoir faciliter les recherches. L'ouvrage a paru en 1776.

Ch. L.

(Nimes.)

—

**Fiferlin.** — Quel est le sens exact et l'origine de ce mot, que je ne vois figurer dans aucun dictionnaire, et que j'ai trouvé dans la déposition d'un témoin rapportée par la Gazette des Tribunaux, du 26 octobre 1870? « Monsieur, ici présent, me doit « de l'argent depuis des temps immémo- « riables. Ne pouvant pas rattraper un fifer- « lin, je m'en vas donc le trouver... » etc.

Ad. Dr.

—

**Les beaux esprits se rencontrent.** — Lorsque deux personnes expriment simultanément la même idée, on dit souvent (entre hommes) : « Le premier mari qui passera sera... coiffé par sa femme ; » ou bien : « La première personne que nous rencontrerons aura des *bas bleus*. » Quelle est l'origine et l'explication de ces expressions?

Saiduarig.

—

**Nom de plume.** — Au lieu de « nom de guerre », les Anglais disent « nom de plume. » Cette expression a-t-elle été employée en français ?

Dr A. Fels.

(Hambourg.)

—

**Mots à ajouter au Dictionnaire de Littré.** — Vous connaissez le bon abbé de Marolles, fécond et mauvais écrivain, physionomie originale pourtant, et à laquelle Sainte-Beuve a consacré une piquante notice dans ses *Causeries du Lundi*. Parmi ses nombreuses traductions d'auteurs latins, figure celle du poème (ou élégie) de *Philomèle*, attribué à Ovide par suite d'une méprise qui n'a jamais mérité d'être discutée sérieusement.

Nodier a reproduit cette version dans son très curieux « Dictionnaire raisonné des Onomatopées françaises » (2e édition, 1828, p. 375). L'auteur latin a réuni les onomatopées latines qui expriment le cri de divers animaux ; le traducteur français l'a imité de son mieux. Citons quelques exemples :

L'Etourneau *pisote ;* la Perdrix *caquate :* l'Oye *gratonne ;* le Ramier *plausonne ;* la Grue *gruine ;* le Butor *bouffe ;* le Sanglier *roume ;* l'Asne pesant *rudit ;* le Rat *ravit ;* le Grillet *grillote*, et la Souris *chicotte ;* le Paon *poupegaie ;* l'Irondelle *trinsote ;* le Vautour *pulpette ;* le Geai *fringulote ;* la Cigogne pousse d'un beç fort long sa *glottorante* voix.

Littré a enregistré *bluttirer* (le Bélier *bluttire*) ; il n'a pas admis les autres, soit qu'il n'ait pas eu connaissance de l'œuvre de l'abbé de Marolles, soit qu'il ait dédaigné des mots factices créés pour exprimer des sons qu'on ne savait comment rendre autrement. Ces mots, et d'autres du même genre, méritent-ils de trouver place dans un Dictionnaire français? Je pose la question; d'autres la résoudront.

A. R.

—

**Chansons sur la guillotine.** — Le terrible « triangle d'acier » a inspiré quelques rimeurs. Il me souvient d'avoir vu quelque part une chanson dont les premiers vers sont les seuls qu'ait conservés ma mémoire :

La guillotine est à Cythère
En usage comme à Paris,

Armand de Bouchard, qui avait servi dans les Gardes du Corps et qui mourut

en 1827, avait composé une *Hymne montagnarde aux Jacobins;* elle a été insérée dans le très curieux recueil de *Documents* que publie Charavey. Qu'il nous soit permis d'en transcrire un couplet.

O toi, charmante guillotine,
Tu raccourcis reines et rois;
Par ton influence divine,
Nous avons reconquis nos droits!
Viens au secours de la Patrie,
Et que ton superbe instrument
Devienne toujours permanent,
Pour détruire la secte impie;
Eguise ton rasoir pour Pitt et ses agents;
Remplis ton sac divin de têtes de tyrans!

N'existe-t-il pas d'autres pièces de vers destinées à célébrer le terrible instrument qui, à l'époque de la Terreur, fonctionnait avec une si infatigable activité?

A. R.

—

**Armoiries à déterminer.** — Quel est, en blason, le nom de cette figure que je ne connais pas du tout [figure] ? L'écusson dont je voudrais connaître l'attribution est écartelé, au 1er et 4e, d'azur à la croix pattée d'argent, et au 2e et 3e, la figure ci-dessus d'argent sur fond d'azur répétée cinq fois, 3 et 2. — Cet écusson est accolé à celui d'une demoiselle de Vion, au XVIIIe siècle, dans les différentes généalogies de cette maison. Je n'ai pu reconnaître cette alliance.

MONREPOS.

—

**Un portrait de Garde national.** — Quelque collabo, ferré sur la période de 1830 à 40 et sur l'époque du réveil de cette belle Garde nationale, si décréditée depuis, pourrait-il me donner des renseignements sur un certain « *Mercier, ex-sergent de la* « *1re Compagnie du 3e Bataillon de la* « *Garde nationale de Paris* », dont je possède un beau portrait, 1/4 nature, gravé très soigneusement à l'aqua-tinte par *Esbrard?* Superbe bonnet de grenadier, décoration *tricolore*, dont on ne voit que le ruban; le reste caché par des buffleteries croisées; la main droite sur un fusil de munition, avec baïonnette; l'air remarquablement digne, sévère, sérieux. La légende est telle que dessus.

DOCTr BY.

—

**Fabre d'Eglantine.** — Une lettre autographe du père du célèbre conventionnel, datée de Limoux, 15 avril 1772, lui donne déjà l'épithète de *d'Eglantine* qu'il avait accolée à son nom. Le prix qu'il remporta aux Jeux Floraux est donc antérieur à cette époque. Pourrait-on me renseigner à cet égard? Ne sait-on pas, au juste, en qu'elle année il fut couronné à Toulouse?

Cette lettre lui fut adressée à Grenoble, en Dauphiné. D'après certaines allusions, on pourrait supposer que ce fut dans cette ville qu'il aborda, pour la première fois, la scène. Quelque collaborateur obligeant pourrait-il éclaircir mes doutes?

(Bruxelles.) F. FABER.

—

**De Rougemont.** — Quand est mort Michel-Nicolas Balisson de Rougemont, celui qui, outre des romans, a écrit plus de 120 pièces dramatiques, entre autres, en collaboration avec Scribe : *Avant, Pendant et Après*? Quérard, dans la France littéraire, lui consacre un long article. Mais comment se fait-il que ni le Dictionnaire de la Conversation (j'en ai la 2e édition sous les yeux), ni la Biographie Générale, ni la Nouvelle Biographie générale, ni Vapereau, ni Bouillet, ne mentionnent cet auteur fécond?

(Hambourg.) Dr A. FELS.

—

**Les noms de Saints aux colonies.** — En annonçant la mort de Sainte-Claire Deville, un journal faisait remarquer que ce nom indiquait une origine créole. Le fait est qu'aux Antilles et à la Guyane les Créoles font souvent précéder leur nom patronymique d'un nom de saint. Je connais une famille C. dont une branche, établie depuis longtemps à la Guadeloupe, s'appelle Saint-Victor C. D'où vient cette habitude?

RUOFF.

—

**Renaudot détrôné?** — Est-il vrai que le bibliothécaire de la ville de Troyes revendique, pour cette cité, l'honneur d'avoir devancé de cinq ans l'apparition de la fameuse Gazette de Renaudot? Le Figaro donnait naguère cette nouvelle, en expliquant qu'on peut voir sur le Catalogue La Vallière, sous le no 15,956, cette curieuse mention : « *La Gazette françoise pour le temps présent* (Troyes, 1626, in-12). » Ce journal paraissait être rédigé en vers. S'il en est ainsi, nous osons faire un appel à nos infatigables collabos, afin d'obtenir, s'il se peut, des renseignements plus précis sur cette publication ignorée jusqu'ici, sur son genre de rédaction et sa périodicité, sa véritable forme et le nom de ses rédacteurs. A quoi bon, d'ailleurs, s'étonner de cette tardive découverte, quand M. Viollet-Leduc nous avait déjà révélé par son Catalogue, l'existence d'une : *Gazette-Paris, jouxte la copie imprimée à Rouen par Jean Petit* (**en 1609**?). Qui sait même, si l'œil investigateur de nos confrères ne finirait pas par apercevoir, à son tour, quelqu'une de ces feuilles volantes, créées à l'instar des *fogli d'avvisi*, de

Venise, et qu'une négligence coupable, surtout en province, n'a pas encore tirées de la poussière séculaire qui les couvre ?

EGO E.-G.

**Caraba.** — « Nous prîmes à la poste un cabriolet, si l'on peut donner ce nom à un horrible *caraba* qui nous fut loué fort cher. » (P. 201 du t. Ier de : Voyage dans les départements du Midi de la France, par Louis-Aubin Millin.) — Ce terme de mépris ne vient-il point du mot turc *araba*, nom donné aux voitures en Turquie ; voitures primitives ? LA MAISON FORTE.

**Victor Hugo, sur l'Ivresse.** — Dans une de ses œuvres (poésie ou prose ?) le grand poète compare l'ivresse produite par la bière à celle produite par le vin.

Ne retrouvant pas ce passage, je n'hésite pas à m'adresser aux chers collabos : l'un ou l'autre l'aura lu sans doute plus récemment et pourra me l'indiquer.

(Strasbourg.) F. L. M.

**Iconographie voltairienne.** — A quel livre se rapporte une figure in-8, dessinée par le Barbier et gravée par Masquelier?

On croit reconnaître Voltaire conduit par le Temps ; il est en robe de chambre et coiffé de son bonnet légendaire. Tout en marchant, le poète se retourne ; on dirait qu'il ne peut pas détacher ses regards d'un bosquet protégé par trois Amours, au fond duquel on aperçoit un adolescent aux pieds d'une jeune fille.

Le Temps cherche à entraîner Voltaire, pour le diriger vers une femme personnifiant la Gloire. Cette figure a pour légende ces deux vers:

Je la suivis, mais je pleurai
De ne plus pouvoir suivre qu'elle.

UN CURIEUX.

**Les cages de fer.** — C'est bien à tort qu'on a souvent attribué à Louis XI l'invention de ces odieuses prisons ; elles n'existaient que trop avant lui, puisque, sous le règne précédent, Jeanne d'Arc fut enfermée à Rouen dans une machine de ce genre. Tout le monde a entendu parler des cages du Mont-Saint-Michel ; c'est là où gémit longtemps, dit-on, l'auteur d'un virulent pamphlet dirigé contre de hauts personnages de la cour de Louis XIV (*le Cochon mitré*). A une époque moins éloignée, le Directoire, gouvernement lâche et cruel, n'eut-il pas recours à ce procédé pour transporter de Paris à Rochefort ses adversaires, qu'après le coup d'Etat de Fructidor il déporta à Cayenne? Je désirerais, sut l'emploi des cages de fer en France et à l'étranger, des renseignements précis.

(Dijon.) V. M.

**Trempe de l'acier.** — Est-il vrai que les Kabyles « connaissent une manière particulière de tremper l'acier, dont nous n'avons pas le secret ? » HD.

**Volontaires des Grassins.** — Je lis dans un ouvrage intitulé : « L'Académie militaire ou les Héros subalternes », la phrase suivante : « Le pont Saint-Michel ne manquait pas de ressources, et les Volontaires des Grassins m'offraient encore une retraite honorable ; mais leur habillement de Pandours me déplut ; d'ailleurs, j'étais bien aise de servir dans les Vieux Corps. »

Pourrait-on m'eclairer sur ces « Volontaires » et « leur habillement de Pandours » ? HD.

**Deux Saint-Michel.** — Deux communes du département de la Vendée portent le nom de Saint-Michel, ce sont : Saint-Michel-en-l'Herm, et Saint-Michel-Mont-Mercure. Mercure et Hermès ont-ils quelque chose à voir dans cette désignation, et sait-on pour quel motif? Le nom de l'Hermenault n'a-t-il pas la même origine?

SAIDUARIG.

**Un homonyme de Jean de Serres ?** — Quel est le Jean de Serres (*Johannes Serranus*) qui a publié un dictionnaire, allemand, latin et grec, dont une troisième édition probablement parut à Nuremberg en 1559, sous ce titre :

*Synonymorum libellus, ex optimis latinæ et græcæ linguæ scriptoribus congestus, authore Johan. Serrano. Ab ipso denuo recognitus, adauctus, atque a multis mendis in hac æditione repurgatus. Norimbergæ, excudebant Johannes Montanus et Ulricus Neuberus.* M. D. LIX.

L'*Epistola nuncupatoria* est datée de Rossfeld, juxta oppidum Craylsheim, octavo kal. Decembris M. D. LI, et signée *Johannes Serranus, pastor Rosfeldensis.*

L'*Epistola ad lectorem*, qui suit, est datée de Rossfeld. M. D. XLIX.

Ce volume est à la Bibliothèque Nationale à Paris.

Ce Jean de Serres n'est pas certainement l'historien, le traducteur de Platon, car il est né vers 1540. Serait-ce son père, qui portait le même nom, et qui, d'après une conjecture que je crois fondée, a dû quitter la France avec sa famille entre 1545 et 1547?

Je crois plutôt que c'est un homonyme.

Mais je voudrais en avoir la preuve.
(Nîmes.) CH. D.

**Le « De statu religionis, etc. » de Jean de Serres.** — Quelle est la première édition de l'ouvrage de Jean de Serres, l'historien : *Commentariorum de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ*, I Partis Libri III? Est-elle de 1570, comme le disent Brunet (Manuel du Libraire, t. II, p. 187), Haag (Fr. prot., t. IX, p. 263) et d'autres? Ne serait-elle pas plutôt de 1571? Il y a, entre autres raisons, celle-ci : que la seconde partie comprenant les livres 7, 8 et 9, porte la date de 1571, sans indication que ce soit une seconde édition, ce qu'un auteur, même anonyme, ne manque jamais cependant d'indiquer. Or, il paraît que les trois premières parties ont paru la même année.

La 1re édition du volume, renfermant la première partie, est un *rarissima avis* que personne peut-être aujourd'huin 'a pu voir. Je serais reconnaissant à l'heureux mortel qui pourrait m'en donner des nouvelles *de visu*.

Il y a, à la Bibliothèque du Protestantisme français (place Vendôme, 16, à Paris), la seconde partie et la troisième de 1571; mais la première partie est de 1572. La Bibliothèque Nationale n'a pas un seul volume de cet ouvrage. CH. D.

**Le Tygre.** — Satyre sur les gestes mémorables des Guisards. 1561. (Réimpression à petit nombre.)

Je trouve cette indication au dos d'un Catalogue de la vente de M. F. (14 avril 1853), faite par le libraire Delion.

Cette publication a-t-elle eu un commencement d'exécution? qui l'avait entreprise? Personne, mieux que notre directeur, n'est à même de répondre à cette question, lui qui a publié cette rarissime plaquette. C'est à lui spécialement que s'adresse ma question. V. DUFOUR.

**Le supplice, à Paris, d'un Ecossois.** — Où trouverait-on un exemplaire d'un opuscule mentionné au Supplément au Manuel du Libraire, par MM. P. Deschamps et G. Brunet (Paris, Didot, 1878, t. I, col. 105): *Discours sur le sujet de la mort du seigneur Struard* (sic), *Ecossois, décapité devant le château du Louvre à Paris*. Paris, Antoine du Brueil, 1617, 8. 4 feuillets? Serait-il possible d'avoir une copie ou une analyse de cette pièce? Quel fut le motif de cette condamnation?
(Edimbourg.) W. A C.

**Epitre à M. le comte de Bernis,** — *nommé Ambassadeur à Venise* (par le chevalier de Laurès Paris, 1752, in-4, 7 p. N° 1397 du Catalogue mensuel (n° 39) de la Librairie ancienne A. Voisin, à Paris). — Opuscule qui n'est point cité par Barbier. Est-il dirigé contre le cardinal de Bernis, comme le Dixain cité dans l'Intermédiaire, XIV, 319? H. DE L'ISLE.

**Les Jeux des Français.** — Existe-t-il, pour la France, un ouvrage analogue à celui qu'a publié M. Becq de Fouquières en 1869 : *Les Jeux des anciens, leur description, leur origine, leurs rapports avec la religion, l'histoire, les arts et les mœurs* (travail fort curieux, en dépit de quelques imperfections : voir la *Revue critique*, 1873, t. II, p. 48-51)? La longue énumération que donne Rabelais des *Jeux de Gargantua* (chap. XXII) est loin d'être complète; en parcourant d'anciens écrits, on trouvera bien des indications du même genre ; je me bornerai à emprunter quelques vers à une facétie de la fin du XVIe siècle (*Chambrière à louer, à tout faire*, par Christophe de Bourdeaux).

« J'ay cartes, tarots et des prests
« De toutes sortes, propres et nets,
« Pour jouer au gay, à la prime;
« Au flux, au pair, à la centaine,
« Au glic, ou bien au passe-dix;
« A la raffle, où maints estourdis
« Laissent bien souvent de leurs plumes. »

T. B.

**Les Esquisses historiques au théâtre.** — Quel est l'inventeur de ce genre dramatique qu'on appelle Esquisses ou Scènes dramatiques? Est-ce Vitet qui a introduit ce genre? *Les Barricades* parurent en 1836. *Avant, Pendant et Après*, par Scribe et de Rougemont, date du mois de juin 1828. Cette pièce, qualifiée par ses auteurs d'*Esquisses historiques*, fut jouée au Gymnase dramatique. Peut-on me dire si elle eut du succès? Du moins, il s'en publia 5 éditions en 1828. Est-elle fondée sur quelques Mémoires du temps?
(Hambourg.) Dr A. FELS.

**Christine ou la Reine de seize ans.** — Cette charmante comédie de Bayard est-elle restée au répertoire? Dans quelle source Bayard a-t-il puisé le sujet de cette pièce? Pourquoi donne-t-il à Christine 16 ans, au lieu de 18? Car, née en 1626, elle ne s'est mise à la tête des affaires qu'en 1644. Je croirais que l'énergie et la précocité que l'auteur veut nous faire admirer dans la jeune princesse ne nous étonneraient pas moins, si elle avait 18 ans. Dr A. FELS.

**Le Cuisinier gascon.** — Connaît-on l'auteur de ce livre? Le Dictionnaire des Anonymes de Barbier (3e édition, entreprise en 1873 par MM. O. Barbier et Billard) est muet à cet égard. Pourrait-on in-

piquer les diverses éditions? M. Philippe Burty vient de signaler (dans *le Livre*, mai 1881, p. 159) celle de 1765; il y est question de mets assez étranges : « Sauce « au singe vert; Sauce au bleu céleste; « Truite à la houssarde; Veau en crottes « d'âne roulé à la Neuteau; Poulets en « chauve-souris; Poulets à la caraca- « taca, » etc.

Possède-t-on encore ces recettes, qui provoquent les méditations de tout gastronome? UN GASCON.

—

**Le sort de notre planète.** — Divers ouvrages sérieux annoncent à la Terre un avenir qui semble peu en rapport avec la température dont nous jouissons en juillet 1881.

Je lisais récemment dans un volume fort sérieux :

« Le Soleil, qui vivifie la terre de ses « rayons, s'éteindra, et la Planète que nous « habitons sera convertie en un bolide cé- « leste, ténébreux et glacé. »

Nous n'en sommes pas là.

Cette révolution ne s'accomplirait sans doute que dans une période fort éloignée, mais paraît-elle probable à des astronomes distingués? A-t-elle l'assentiment de savants faisant autorité?

(Toulouse.) V. O.

---

## Réponses.

**Famille Jamin en Poitou** (IX, 677; XIV, 44). — Le Dictionnaire historique des familles de l'ancien Poitou ne contenant aucun article sur la famille Jamin, voici ce que j'ai pu trouver ailleurs :

L'Indicateur du grand Armorial de France (voir à la Bibliothèque Nationale, à Paris) mentionne : des Jamin, en Bourbonnais, pages 173, 433 de l'Armorial; — en Bourgogne, t. II, pages 30 et 78; — en Lyonnais, p. 56; — en Poitou, pages 701, 1154, 1197; — à la Rochelle, p. 275; — à Tours, pages 327, 329, 1313.

Les Jamin du Poitou portaient pour armes : D'argent, à trois lapins blottis de sable.

L'Armorial général de la Touraine, publié en 1867, par M. Carré de Busserolle, donne, page 485, l'indication ci-après :

« *Jamin, écuyers, seigneurs de Parigny* « *et du Bois* (*paroisse de Champigny-* « *sur-Veude*); *armes : D'azur à trois co-* « *quilles d'or.* »

Au Calendrier de la Noblesse de Touraine, Anjou, Maine et Poitou, du même auteur, pour 1868, on lit, page 227 : « Pierre Fournier conseiller du Roi à « Saumur, épousa Perrine Jamin de Serisier, dont il eut Pierre Fournier, vivant « en 1630 : la famille Jamin de Serisier « porte : De gueules à trois croix pattées « d'argent » (suivant Armorial d'Adouys, est-il ajouté en note).

Enfin, pour terminer mes renseignements, en 1868, suivant l'Etat de la Noblesse de France publié par Bachelin Deflorenne, le vicomte Jamin résidait au château de Bronelle, par Stenay (Meuse), et M. Jamin du Fresnay était lieutenant-colonel au 4e hussards.

En outre, le docteur Jamin (peut-être issu des Jamin du Lyonnais) habitait, il y a un an ou deux à Vallard-Gaillard, département! de la Haute-Savoie. — Mon sac est vidé. ELLICK.

—

**Ceinture Piperlin** (XII, 37, 91, 145, 300, 427, 496). — J'ai sous la main une petite plaquette portant pour titre : Mœurs orientales. Les Huits Clos de l'Ethnographie (De la circoncision des filles — Infibulation — Génération — Eunuques — Skoptzis — Cadenas — Ceinture). Londres, impr. particul. de la Soc. d'anthropologie et d'ethnologie comparées, 1878 (Imprimé pour les Sociétaires et non mis dans le commerce), in-8°, 31 p. et 10 planches. — L'explication du mot Piperlin n'est pas donnée, mais la petite brochure contient certains détails qui ne sont pas sans intérêt.

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Le jeu de Clefs ou d'Esse** (XIII, 390). — Ce jeu a été interdit, dans l'étendue de la justice de Chamarande, par un arrêt du Parlement de Paris, du 16 juin 1779. Cet arrêt, dont j'ai lu, il y a quelque temps, la transcription sur les registres du bailliage d'Etampes, est cité dans Littré, au mot *Esse*. — Le jeu de clefs ou d'esse est un vieux jeu déjà mentionné dans Rabelais (*Gargantua*, ch. XXII). Un Etampois, originaire d'un village des environs de Pithiviers, m'a dit que, dans son enfance (vers 1830), il avait vu quelques hommes âgés qui jouaient encore à ce jeu.

On se servait d'une grande table, de 3 ou 4 mètres de longueur sur 1m50 ou 2 mètres de largeur. A 0m30 environ de l'extrémité, était placée verticalement une petite tige de fer. Les joueurs, divisés en deux camps, avaient chacun une *clef* ou *esse*, c'est-à-dire un morceau de fer de 20 ou 30 centimètres un peu recourbé aux extrémités, comme sur le dessin que voici :

Chaque joueur, tâchait d'approcher le plus possible de la tige de fer, et d'en éloi-

gner les joueurs appartenant au camp opposé. Quelquefois la clef d'un joueur s'accrochait un peu à la tige de fer, par une de ses extrémités. Pour la faire partir et la rejeter au bout de la table, l'adversaire, au lieu de faire glisser sa clef sur la table, la lançait avec violence. Il pouvait alors arriver que la clef rebondît sur les spectateurs rangés autour de la table.

Il y aurait une curieuse étude à faire, dans l'Intermédiaire, sur les jeux de Gargantua. AD. DR.

—

**Le Roi chez la Reine** (XIV, 37, 93, 239). — On lit, dans un Catalogue anonyme de 1853, n° 1145 : Louis XIII et Anne d'Autriche, deux médaillons sur la même feuille, par Tirent.

En haut, les vers suivants :

Lecteur, ne trouble pas son aise ;
Ce Roy, d'amour tout enflammé,
Est si discret qu'il ne la baize
Que lorsque le livre est fermé.

Ce trait ne rappelle-t-il pas l'histoire de l'Anglais et de son chien, représentée sur une tabatière? Quand on le regardait, l'animal devait rentrer dans sa niche.

V. D.

—

**Coquille, terme de typographie** (XIV, 68, 205, 245, 303, 433). — Les recherches n'ont pas abouti encore à une bonne explication de ce mot, et je doute aussi que l'origine s'en laisse facilement établir. Sans doute, c'est un terme d'atelier, comme beaucoup d'autres, qui a été trouvé bon et qui est resté. Ni en anglais, ni en allemand il n'existe une désignation spéciale pour le même genre de fautes. Boutmy, dans son Dictionnaire de la langue verte typographique, donne une explication, comme celles qui ont été déjà hasardées. « Parmi les diverses cérémonies qui accompagnaient le mariage chez les Romains, il y en avait une qui s'est perpétuée en notre pays jusqu'à nos jours. Après la célébration de l'union conjugale, le mari jetait à terre des noisettes et des noix que se disputaient les enfants, pour marquer qu'il renonçait désormais aux choses de peu d'importance, aux bagatelles, aux *étourderies*, en un mot. *Sparge, marite, nuces*, chante un berger de Virgile, dans sa huitième Eglogue. En cette circonstance, *nuces* devenait synonyme de *nugæ*. Or, de la *noix* à sa *coquille* il n'y a pas loin, on en conviendra. Substituez l'une à l'autre, et vous aurez, pour le mot *coquille*, pris figurément, la signification « d'étourderie, faute commise par étourderie. » C'est précisément ce qu'on entend par ce mot dans le langage typographique. On nous accusera peut-être d'avoir usé d'un peu de subtilité et de dextérité pour arriver à notre but. Nous en conviendrons volontiers, à une condition: trouvez mieux, ou dites . *Se non è vero, è..* — Ah! il y a aussi l'huître... et sa *coquille*. Dans ce cas l'huître serait... Halte là ! Par amour de la philologie, ne nous laissons pas entraîner à d'irrévérencieuses hypothèses.— La coquille joue un grand rôle dans la pièce de théâtre de Madinier et Parret : *Amour et Typographie* (1856).

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Le « Mérite des femmes », saisi et mis au pilon** (XIV, 107). — Cet opuscule est l'œuvre de A. J. Q. Beuchot. — Dans son livre : « Hommes et choses de divers temps », Charles Romey a consacré à Beuchot quelques pages, où l'on peut lire ce qui suit : « Nous mentionnerons encore de Beuchot, dans l'ordre politique : *Le mérite des femmes, Fragment posthume et inédit trouvé dans les papiers de Legouvé, le* 20 *décembre* 1815. Paris, de l'imprimerie d'Hautel. — C'était une allusion ingénieuse à l'évasion de Lavalette, qui eut lieu, comme on sait, le 20 décembre. Cet opuscule en vers fut composé le même jour et parut le 22. Il y était fait appel à l'auguste clémence de Louis XVIII; mais, pour parler comme un écrivain évidemment peu monarchique, « l'auguste clémence ne trouva rien de plus clément que de faire saisir, par sa police, l'opuscule d'un impertinent écrivain coupable, de lui supposer une noble générosité. » — Dix-huit exemplaires seulement échappèrent à la saisie. HD.

—

**Félix Bodin, le patron de feu Ad. Thiers** (XIV, 188). — Pour tout homme impartial, qui aura étudié attentivement les événements qui ont suivi la chute du second empire, il est évident que c'est à Thiers principalement que nous devons la République et la libération du territoire; je laisse donc à chacun, amis ou ennemis, l'appréciation de ces faits et de celui qui en fut la principale cause : c'est affaire d'opinion. Aujourd'hui le collabo H. de S. lui conteste et son nom et son mérite d'historien ; cela mérite examen. Mais d'abord il me paraît utile de rectifier les dates qu'il énonce, et qui toutes sont erronées, dans un recueil qui peut donner des appréciations contradictoires, mais qui doit fournir des renseignements exacts. Marie Claudilde (*sic*, et non Claudine) Fougasse, épouse Thiers, est décédée le 13 ventôse an V (3 mars 1797) et non par le 15 avril 1797. C'est à cette dernière date (26 germinal an V, d'après le comput républicain) qu'est né Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers, fils de Pierre-Louis-Marie Thiers et de Marie-Madelaine Amic, d'après l'acte

de naissance qui porte la date du 29. — P. L. M. Thiers n'a épousé M. M. Amic que le 24 floréal an V (13 mai 1797); en faisant observer que l'acte de leur mariage porte ce qui suit : « Les époux ont déclaré qu'il est issu de leur union un enfant « du sexe masculin, dont la naissance a « été constatée le 29 germinal de la pré- « sente année, sous les prénoms de Marie- « Joseph-Louis-Adolphe Thiers, lequel « garçon ces dits époux reconnaissent pour « légitime, qu'ils veulent légitimer; ainsi « qu'ils légitiment dans la meilleure forme « de droit que ce puisse être. » Quoique cette légitimation ne fût pas régulière, ne donnait-elle pas cependant à Thiers le droit de prendre le nom de son père? — Ensuite H. de S. part de là pour faire une sortie à propos du Code civil et de ses art. 331, 334 et 335. Or, le titre VII (De la paternité et de la filiation) qui contient ces articles, n'a été décrété que le 2 germinal an XI et promulgué le 12 du même mois.

Jusqu'à présent vous pouvez juger de l'exactitude des Trouvailles et Curiosités de notre collaborateur. Ce qui est curieux, en effet, c'est de voir autant d'erreurs de dates, de voir P. L. M. Thiers se jouer, se moquer (en 1797) du Code civil de 1804, et M. J. L. A. Thiers avoir la chance de naître illégitime et même adultérin. Il est curieux aussi de voir ses adversaires reprocher à ce dernier l'énorme rançon exigée par les Prussiens.

Le reste est à l'avenant. Laissant de côté tous les personnages énumérés dans la note en question, je n'en retiendrai que Félix Bodin, qui a été l'un des protecteurs de Thiers à ses debuts. Et d'abord H. de S. en fait un Lyonnais, tandis qu'il était Angevin, né à Saumur le 9 nivôse an IV (30 décembre 1795) et fils de Jean-François Bodin, historien de l'Anjou et député de l'arrondissement de Saumur en 1820, qui lui-même était né à Angers. Ensuite il le désigne comme teinturier de Thiers; cependant il est avéré qu'il n'a nullement collaboré à l'Histoire de la Révolution française, quoique les deux premiers volumes portent son nom accolé à celui de Thiers. F. Bodin ayant réédité, chez Lecointe et Durey, l'Histoire de France d'Anquetil, les éditeurs voulurent compléter cet ouvrage par l'Histoire de la Révolution française et l'engagèrent à se charger de ce travail; mais il refusa et leur proposa Thiers, récemment arrivé d'Aix, et que Manuel avait fait rentrer au Constitutionnel : Thiers accepté, on sait comment il s'est acquitté de sa tâche. Il doit donc seulement à F. Bodin le commencement de sa réputation littéraire et de sa fortune politique, mais il ne doit qu'à son propre mérite son renom d'historien et les hautes positions qu'il a occupées; et si le nom de Bodin figure sur les deux premiers volumes de l'Histoire de la Révolution, c'est par suite d'une exigence des éditeurs, le nom de Thiers n'étant pas encore connu. Ajoutons que cette première édition, 1823-1827, est recherchée à cause de certains passages, relatifs à Philippe-Égalité, qui furent supprimés dans les éditions postérieures à 1830.

Quant aux promenades asinesques des habitués de l'hôtel Violet, quant à leurs parties fines à Montmorency, je ne sais ce qu'elles viennent faire là; je laisserai donc les lettrés et les politiciens susdits, jeunes et vieux, s'y esbanoyer baudement et gaillardement hari bourriquet, sans m'en occuper davantage. A. D.

—

**Portrait (anonyme) de S. B. Peytel** (XIV, 196). — La description que donne Ulr. du portrait en question m'eût autorisé seule à lui répondre qu'il se trompait en l'attribuant à Gavarni. Néanmoins, avant d'affirmer ce qui, en somme, était simplement mon opinion, j'ai voulu prendre l'avis de mon beau-père, le peintre Lafaye, cousin germain de Gavarni, avec qui il habitait et travaillait, antérieurement et postérieurement à l'année 1839. Or, M. Lafaye qui n'ignore aucun des détails de l'incident Peytel, et connaît par le menu l'œuvre de Gavarni, m'a formellement déclaré que jamais celui-ci n'a eu la pensée de faire le portrait dudit Peytel, et qu'il ne l'a même jamais esquissé. Voici donc Gavarni hors de cause, et la question de Ulr. doit être désormais posée ainsi : « Quel est l'auteur du portrait de Peytel, etc. »?

Sait-on, puisque le voyage à Bourges de Balzac et de Gavarni a été rappelé, quel fut l'accueil que fit Peytel à ses deux défenseurs désintéressés, et, la veille encore, inconnus de lui? Il les couvrit d'injures et les pria de le laisser tranquille!

R. M.

—

**Sérapz** (XIV, 227, 310, 345, 372, 383). — Le mot hébreu *saraph* signifie *brûler*; il désigne aussi le *serpent brûlant* que les Israélites trouvèrent dans le désert de l'Arabie (Nombres, ch. 21, v. 6, 8, et Deutéronome, ch. 8, v. 15). D'autre part, Esaïe (ch. 14, v. 29, et ch. 30, v. 6) nomme saraph un *serpent qui vole* (un dragon volant, comme traduisent nos versions), dont Hérodote, Elien, même quelques modernes ont soutenu l'existence en Arabie et en Egypte.

Le mot de *Séraphin* se déduit de *saraph* : les séraphins seraient des êtres brillants et comme de feu (Gesenius), ou bien les serviteurs de *celui qui est un feu consumant*. D'après Watke, ils seraient ainsi nommés par analogie avec les serpents brûlants et volants : on allègue ici le culte rendu aux serpents dans plusieurs reli-

gions orientales, et la divinité égyptienne Séraphis (Hitzig), et l'on en conclut que les séraphins étaient des êtres qui avaient quelque ressemblance avec les serpents par leur forme, avec l'homme par leur figure, avec les oiseaux par leurs ailes.

Enfin, on a comparé le mot séraphin avec le titre arabe de *shérif*, qui désigne en arabe un chef de tribu, et comme tels, les *Séraphins* seraient les puissances du ciel. (Dictionnaire de la Bible, par J. A. Bost, article Séraphin.) E. C.

« — Le *seraph*, prétendez-vous, Dicastès, « n'est autre chose que l'*aigrefin* dont « Rabelais parle aussi dans le passage « cité. » Un moment. Comment Rabelais parle-t-il ? « ... aigrefins, royaulx, et mou« tons à la grand laine retourneront en « usance. avecques planté de serapz et « escutz au soleil. » Ou Rabelais est un barbouilleur de papier, ou sa phrase exprime que *aigrefins* et *seraps* point ne sont synonymes. Ainsi l'a compris le Glossaire de l'édition de 1837 : « AIGREFINS, mis « plaisamment pour *aigles fins*, monnaie « d'or marquée d'un aigle... SERAPH, *sera« phin ;* scharafi, monnaie d'or d'Egypte, « du poids du sultanin ; cet or était très « pur ; d'où *or de seraph*. » C'est en jouant sur l'homonymie de *seraphin*, monnaie, et *séraphin*, ange, comme j'aurais fait sur celle de *aigrefin*, monnaie, et *aigrefin*, escroc, que j'ai glissé mon crochet dans le texte même, sans nulle envie de fixer la dérivation. Le Dictionnaire universel de Trévoux, auquel je renvoyais, aussi bien que la question à résoudre, me dispensait d'une pareille besogne : « Ce fut Al-Melek« Al-Aschraf qui fit battre le premier cette « monnoye, et qui lui donna son nom. » Le *seraph*, à l'instar de l'*aigrefin*, aurait-il eu cours en France ?

Autre est la monnaie de Rabelais, autre la monnaie de Devic, à en jurer par de Salzade, qui, dans son *Recueil des monnoies*, p. 129, distingue *scherafi* et *scherefi*, d'origine et de valeur différentes.

J. DE LACU.

—

**La Bigarure** (*sic*) (XIV, 230, 285, 316, 373) — est citée par M. Eugène Hatin, à la p. 205 de son ouvrage intitulé : « Les Gazettes de Hollande... » Paris, Pincebourde, 1865, in-8. Ce bibliographe cite les ouvrages suivants qui se rapportent à « la Bigarrure. » « La Nouvelle Bigarrure... » 1753, juin 1754, 16 tomes in-12.

Cette dernière série, composée en grande partie d'articles extraits du Mercure de France, est moins curieuse que la première, qui contient de nombreuses anecdotes inédites. Continué par « le Nouvelliste œconomique et littéraire, ou choix de ce qui se trouve de plus curieux et de plus intéressant dans les journaux, ouvrages périodiques et littéraires, qui paraissent en France et ailleurs. 1754-1761, 38 vol. in-12. »

Dans le même genre et non moins intéressant : — « Les Sottises du Temps, ou Mémoires pour servir à l'Histoire générale et particulière du genre humain, ouvrage critique et moral, badin et sérieux, amusant et instructif, contenant les sottises qui se font journellement dans le monde, ainsi que les nouveautés curieuses et amusantes qui y paraissent. » La Haye, 1754, 2 tomes en 1 vol. in-12. Attribué à Clément (P.) p. 206. LA MAISON FORTE.

—

« **Capoute** » (XIV, 290, 347). — Ce mot, qui signifie, en allemand familier « flambé déchiré », n'est autre chose que le français « capot », terme de jeu, Selon Weigand (Deutsches Worterbuch), on entend même quelquefois un *o* au lieu d'un *ou*. L'origine étrangère du mot est démontrée aussi par l'accentuation de la dernière syllabe.

(Hambourg.) DOCT. A. FELS.

—

**Couillon** (XIV, 290, 347, 399). — L'ustensile dont parle L. G. se nomme, en Lorraine, *coué* et *bua*. — Le vrai nom serait : « *coffin*, étui à la ceinture du faucheur, où il met sa pierre à aiguiser » (Dictionnaire analogique... par Boissière).

LA MAISON FORTE.

—

**Devises** (XIV, 297, 405). — Dictionnaire des cris d'armes et devises des personnages célèbres et des familles nobles, etc., de la Belgique, par O'Kelly. 1865. F. v (ander) H (aeghen). Dictionnaire des devises des hommes de lettres, imprimeurs, libraires, bibliophiles, chambres de rhétorique, Sociétés littéraires et dramatiques (Belgique et Hollande), avec Supplément par Th. D. J. Arnold. Bruxelles, 1876-79, gr. in-8°, 104-34 pages.

(Strasbourg.) F. L. M.

— Voyez le premier Catalogue de la vente des livres de M. Arthur Dinaux (Paris, Bachelin, 1864, in-8), depuis le n° 1615 jusqu'au n° 2113.

LA MAISON FORTE.

— Légendaire de la Noblesse de France, devises, cris de guerre, dictons, etc. ; par le comte de Bessas de la Mégie. Paris, 1865 ; ouvrage important et facile à rencontrer.

Le Mémorial de la Noblesse de France (Paris, 1864) contient aussi un recueil de devises héraldiques. A. DE L.

—

**Un Sanchez femelle** (XIV, 297). — L'auteur de la publication : « Sous la bénédiction du Seigneur », est M^me Frey. D'au-

tres détails relatifs à cette dame ne se prêtent pas à la publicité. Mme Frey doit habiter Paris.

(Strasbourg.) F. L. M.

**Scarron et le maréchal Lobau** (XIV, 320). — Le maréchal Lobau, dont l'instruction première avait été assez négligée, n'avait probablement pas lu Scarron, mais il a dû avoir connaissance d'un fait analogue qui se passa à Lyon au commencement de la Révolution. Je cite de mémoire cette anecdote, sans pouvoir me rappeler où je l'ai lue. Un jour donc, à Lyon, il y avait émeute de femmes; le magistrat chargé de maintenir l'ordre ne pouvait se faire entendre, lorsqu'il s'avisa d'un expédient qui ramena l'ordre sans effusion de sang. Il fit mander les pompes et mêler de la suie à l'eau dont elles étaient garnies. Puis, après les trois sommations d'usage, il donna le signal de diriger le jet en l'air. Dès que les insurgées virent leurs cornettes souillées d'eau sale, elles s'enfuirent au plus vite, et adieu l'émeute! Le maréchal fut plus poli avec les émeutiers de 1832, dans la rue de la Paix: il ne se servit que d'eau propre; cette douche les calma pour le moment et les dispersa. V. Dufour.

**Un oiseau peu malin** (XIV, 326, 406). — L'opinion qui désigne l'autruche est bien établie parmi les littérateurs. Dans son joli roman de *Sauvageonne*, que vient de publier la Revue des Deux Mondes, M. André Theuriet écrit (numéro du 1er juin, page 444): « Ces subterfuges de l'autruche qui s'imagine être invisible parce qu'elle enfouit sa tête dans un buisson, ne trompaient plus personne à Auberive. »

(Hambourg.) A. F.

**Jacques d'Arc, cabaretier** (XIV, 328, 381 408). — « Non licet inter vos tantas componere lites. » Je ne veux prendre parti dans ces questions historiques si ardues et où la seule preuve véritable, celle *de visu*, manque forcément; mais, comme j'ai remarqué que généralement on cite des textes sans les avoir sous les yeux, j'ai eu la curiosité de recourir à celui de Monstrelet. Le voici intégralement (livre II, chap. 41): — 1428. « En l'an dessus dit, « vint devers le roy Charles, à Chinon, « une pucelle jeune fille, aagée de 20 ans « ou environ, nommée Jeanne, laquelle « estoit vestue et habillée en guise « d'homme, et estoit née d'une ville ap- « pelée *Droimy*, assez près de *Vaucou-* « *lour;* Laquelle pucelle Jeanne fut, « grant espace de temps, chambrière en « une hostellerie, et estoit hardie de « cheuaucher cheuaux, et de les mener « boire, et aussi de faire appertises, et « autres habilités, que jeunes filles n'ont « point accoutumé à faire... etc. » — On voit que Monstrelet ne dit point que le père de Jeanne fut cabaretier. J'ajouterai que son récit, contre lequel, après plus de 400 ans, on s'inscrit en faux, porte les caractères de la bonne foi; — que le parti pris de falsifier l'histoire au profit d'un parti est un des « bienfaits » de l'imprimerie, qui, multipliant les copies, engendre les compétitions; — que le récit du Prévôt de Cambrai est bien plus *humain* (style Zola); car c'est une *idée* moderne que de vouloir créer du surnaturel chez ceux qui sortent de l'ordinaire, et qu'il ne paraît pas, par la manière dont il en parle ensuite, qu'il lui soit hostile, comme on le prétend; — enfin, qu'il a le grand mérite d'avoir été contemporain. Doct. By.

**Le Génie de l'Institution maçonnique** (XIV, 331, 383, 409, 439). — Lu, le 4 septembre 1818, en séance de la Loge des Artistes, qui comptait alors pour membres une foule d'hommes distingués (le comte de Lacépède, grand chancelier de la Légion d'Honneur, le duc de Lorges, le général Taviel, le baron Fauchet, le payeur général du Tilleul; des hommes de lettres comme Antony Béraud et Saintine; des artistes comme Piccini et Alexis Dupont, etc...), ce morceau renfermait le germe de la *Maçonnerie,* poème commencé peu après, et dont la première édition, composée en quinze mois, fut livrée aux imprimeurs vers le 1er janvier 1820 et mise en vente en avril ou mai de la même année.

Quant au *Génie de l'Institution maçonnique*, pièce de 140 vers de 8 syllabes, il fut imprimé à Paris, chez Dondey-Dupré, en 1819.

(Nancy.) XXX.

**Bibliothèque Telleiana** (XIV, 333). — L'auteur semble faire allusion à la Bibliothèque Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, dont le catalogue, intitulé: *Bibliotheca Telleriana* (Paris, Impr. royale, 1693, in-fol.), fut rédigé par Nicolas Clément, un des bibliothécaires du Roi. Bien que ce catalogue soit très estimé, la confusion y est grande, ainsi du reste que dans tous ceux publiés antérieurement au XVIIIe siècle. Le Tellier légua sa bibliothèque, composée de 50,000 volumes et d'un grand nombre de manuscrits précieux, à l'abbaye Sainte-Geneviève. Je ne m'explique toutefois pas « *les bibliothèques appelées Telleiana* », à moins que notre collabo qui signe « un Guépin » n'ait escamoté l'*r*. Un Liseur.

**Deux livres de dévotion** (XIV, 352). —

On trouve, dans le Cantique des cantiques chap. VII, vers. 3, la métaphore relative au « Ventre de Marie », citée par Ch. Nodier dans ses Mélanges : « Ton ventre est comme un tas de blé entouré de muguets » (version de Martin, d'après la Vulgate). M. Segond, dans sa version récente, a traduit l'original hébreu de la façon suivante : « Ton corps est un tas de froment entouré de lis. » M. Renan traduit de même : « Ton corps est un monceau de froment entouré de lis ». E. C.

—

**Lettre inédite de George Sand** (XIV, 353, 411). — Pour éclairer M. Ph. Burty sur les personnalités qu'il désire connaître, je le ramènerai au petit volume de J. Lecomte sur les Ecrivains français, dont il nous parlait lui-même il y a peu de temps. A la page 64, il trouvera les lignes suivantes, qui font partie du récit d'un thé donné chez George Sand vers 1836 ou 37. « Les invités de ce thé sans façon étaient M. Charles Didier, qui tenait le bras de G. Sand à l'Opéra ; M. Emmanuel Arago, de la famille de tous les Arago possibles ; M. Alphonse Royer, le spirituel auteur des *Mauvais Garçons ;* M. Calamatta, jeune graveur, qui vient de faire un beau portrait dont on a orné les œuvres complètes de G. Sand ». Voilà donc Calamatta, Didier et Emmanuel; reste Auguste, qui, selon toute probabilité doit être Auguste Romieu, le fameux Romieu devenu préfet. Il y a bien Auguste Luchet, mais je ne le trouve pas dans le monde de G. Sand. Romieu, au contraire, était un écrivain tout à fait dans le mouvement de l'époque. Un peu romancier, un peu poète et vaudevilliste. Il publia, vers ce temps-là, un roman, *Le Mousse*, sous le nom de madame Augusta Kernoc, et fut un des collaborateurs, en compagnie de G. Sand et autres, au *Dodécaton* ou Livre des Douze, recueil de Nouvelles d'écrivains romantiques, 2 vol., 1837. Toutes choses qui le désignent suffisamment, je crois, comme l'Auguste de la lettre.

Quant au destinataire Ch. d'Aragon, je n'en trouve aucune trace. Mais d'Aragon ne serait-il pas simplement un nom de famille resté inconnu du public à l'abri d'un pseudonyme plus ou moins célèbre, comme, par exemple, pour Henri de Latouche qui ne se nommait ni Henri ni de Latouche, mais bien Alexandre de Thabaud ?

(New-York.) C. J. B.

—

**A peute chatte, jolis mirons** (XIV, 355, 411, 440). — A l'appui de l'opinion qui rattache « peut, peute » à *putidus*, dans le sens de puant, sale, mauvais, je citerai les formes patoises du Languedoc, « Pudis, Pudesina » (*t* changé en *d*). Ceux de notre pays qui pratiquent encore peu le français pur, disent : *Pudis*, pour désigner des plantes dont l'odeur est infecte, comme certains géraniums à feuille velue, les Datura Metel et Stramonium, comme la fleur de l'Arum dracunculus ; et pour exprimer l'odeur des peaux ou autres matières animales corrompues : *Pudesina*.

(Nîmes.) CH. L.

— Dans la Suisse française, on dit en patois roman : *A pouëta tzatta, bi menons;* A laide chatte, beaux minets. Le masculin *pouët* ne s'emploie guère non plus. Le qualificatif en question : « *peute, pouëte* », ne dériverait-il pas de notre exclamation de dégoût : Pouah ! Pouais ! — ?

ELLICK.

— Peut, peute, comme put, pute, signifiaient dans notre vieux langage : mauvais, mauvaise, laid, laide, sale, méprisable. Dans d'anciens ouvrages de fauconnerie, on trouve cette expression, oiseau de bonne aire ou de peute aire, pour dire de bonne ou de mauvaise race. Un dicton, rappelé quelquefois encore, nous apprend que « de pute racine ne peut sortir qu'herbe pute ». *Putefoi* était jadis mauvaise foi. Evidemment le mot est d'antique, mais de *peute* lignée. Πύθω, puteo, putresco, putris; d'où, en français, puer, pus, putride, putréfaction, punais, et sans doute encore punaise, putois... Pouah !!!...

(Rouen.) C. L.

—

— Je dois faire observer que, dans le département de l'Ain, on dit indifféremment *miron* et *minon*. Ce dernier est peut-être plus académique, mais j'ai entendu dire plus souvent le premier.

(Lyon.) A. VINGT.

—

**Hannetons confits** (XIV, 357). — Si fortement sucré que soit le bonbon en question, l'eau ne m'en vient pas à la bouche, et pourtant je ne trouve pas l'énonciation absolument improbable. Sans vouloir, à ce propos, parler du goût singulier des Chinois pour certaine espèce de chenilles, je rappellerai au moins que Pline et d'autres auteurs anciens racontent le goût exquis trouvés par leurs contemporains à la larve qu'ils nomment *cossus*. C'était, s'il les en faut croire, le mets délicat par excellence, et il n'était servi que sur les tables les plus somptueuses. Des littérateurs, des naturalistes ont longuement disserté sur cette succulente larve. Les uns ont soutenu qu'il s'agissait de la larve énorme du *lucane cerf-volant;* d'autres du *man*, le dégoûtant ver blanc du hanneton; d'autres, plus osés encore dans leur conjecture (Linné en particulier, n'en rions donc pas trop), ont affirmé qu'il

fallait s'arrêter à la larve partie jaune et brune du *cossus gâte-bois*, à l'odeur fétide et âcre, dont le corps suinte presque continuellement une sorte de liquide huileux...

C. L.

(Rouen.)

—

**Famille de Culant** (XIV, 359, 413). — Pour l'histoire de la maison de Culant (et non Culan), il n'y a qu'à fouiller dans ces mines inépuisables de renseignements généalogiques qu'on appelle : Histoire des Grands Officiers de la Couronne, par le père Anselme; le Dictionnaire de la Noblesse, par La Chenaye-Desbois, et le Dictionnaire historique, par Moréri.

Dans la France protestante, par MM. Haag, on rencontre aussi un article sur Olivier de Culant, seigneur de Ciré et sa descendance. J'ignore si cette famille existe encore.

ELLICK.

— Culan ou Culant? Faut-il, dans les deux orthographes, voir deux familles différentes? La famille de Culant est fort considérable dans l'histoire de France. Elle a donné un grand maître de la maison du Roi, deux maréchaux de France, un amiral et plusieurs grands capitaines (voir Moréri). Dans la longue suite qu'il donne des seigneurs de Culant, on en voit qui sont aussi seigneurs de Saint-*Désiré* (*de Ciré* est sans doute ce nom mal orthographié).

E.-G. P.

—

**Quel est l'auteur des Nouvelles de la cour et de la ville**? (XIV, 360.) — Le « savant découvreur lyonnais », dont il est fait mention, est mon meilleur ami; il me prie de remercier le bon collaborateur A. Vingt, et de lui dire que les recherches au sujet de l'auteur inconnu ont été effectuées spécialement dans les anciens cartons de l'Académie royale de Lyon, et qu'il reste bien des chances d'arriver à la découverte du nom de cet épistolaire effronté. A. V. signale un certain Gemeau; suivons cette voie; mais c'est à Paris qu'il faut la suivre, puisque c'est là que les Nouvelles indiscrètes ont été perpétrées.

ANAST. COPHOSE.

—

**Un bibliophile conservateur** (XIV, 362). — Serait-ce Michel Boulard, dont la biographie (signée Charles du Rozoir) a paru dans les *Hommes utiles?* Le portrait de cet homme de bien a été gravé par Dequevawiller, d'après J. Boilly.

A. B.

—

**Ce n'est pas les vrais locataires qui...** (XIV, 386). — Disons d'abord que c'est bien volontairement et non par ignorance des principes que M. Pailleron aura employé la forme du singulier; les principes ici n'ont rien d'absolu : C'est... Ce sont... L'un et l'autre se disent; les exemples de l'une et de l'autre forme de langage se rencontrent dans les meilleurs écrivains.

La question a, du reste, été longuement et savamment traitée dans « le Courrier de Vaugelas », auquel il suffira de renvoyer : d'abord, 4e année, page 35, et tout récemment, 10e année (no du 1er mars 1881), page 145.

Henri Monnier prête aux voyous de Paris, ainsi qu'à ses portiers et portières, l'expression critiquée : ces personnages de bas étage diront généralement : « C'est des troupiers. C'est les locataires du cintième. » L'usage dominant parmi les gens de bonne condition est de dire : C'est toi, C'est nous, Ce sont eux.

Quant à la forme relevée dans la dernière comédie de Pailleron : *le Monde où l'on s'ennuie*, elle a été rectifiée ou modifiée dans la 9e édition que j'ai sous les yeux, et peut-être dans les précédentes. — On y lit : « Ce ne sont pas les vrais locataires qui... »

CH. L.

(Nimes.)

— Cette locution, que nous considérons comme vicieuse, se trouvait effectivement dans le manuscrit de M. Pailleron. C'est du moins ce qu'on peut induire de la publication faite par *le Figaro* de la scène où elle se rencontre. Il paraît qu'elle a été jugée incorrecte par M. Pailleron lui-même, car, dans la pièce imprimée, on lit : *Ce sont*.... Donc, un bon point à M. Pailleron!

Un mauvais point, au contraire, à *Paris-Journal*. On y lit (article de M. Popinot), à la seconde colonne du premier Paris : « Remarquez d'ailleurs que *c'est* les jeunes générations qui fournissent... » etc. — Plus loin, dans le même numéro, se trouve un Dialogue entre Pinteau et Soifon avec cette locution : « Mais c'est nos vignes qui sont bien préparées... » Il est vrai que ce sont des paysans qui dialoguent, ou, pour parler comme M. Popinot : « C'est des paysans. » La faute est peut-être intentionnelle.

Mais y a-t-il véritablement faute? Honoré de Balzac ne se servait-il pas de cette locution?

E. M.

—

**Les canards l'ont bien passée** (XIV, 386, 443). — « Passée », sous-entendu la rivière.

C'est tiré d'une petite pièce pour les Ombres chinoises, intitulée le *Pont cassé*.

Mon ami, la rivière est-elle bien profonde?
— Les cailloux touchent le fond,
Tire lire, lire!
Mon ami, la rivière est-elle bien large?
— Les canards l'ont bien passée,
Tire lire, lire!

Ces réponses peu obligeantes ne découragent pas le questionneur, mais sa patience est bien mal récompensée :

Mon ami, pouvez-vous me dire quelle heure il est?
— Voyez mon cadran solaire,
Tire lire, lire !

chante l'autre, en tournant le d... os et en faisant un geste que l'on devine.

E. C.

— Voir l'ouvrage sur Séraphin, publié à Lyon, chez Scheuring. F. FABER.

—

**Famille de Sacy** (XIV, 387). — On connaît : 1° Isaac Le Maistre de Saci, mort sans avoir été marié; c'est le Janséniste bien connu ; — 2° Louis de Sacy, avocat au Parlement, membre de l'Académie française, né à Paris, en 1654, mort le 26 octobre 1727 ; — 3° N. de Sacy, fils du précédent, auteur de : « Histoire du marquis de Clemes et du chevalier de Pervannes. » Paris, 1716, in-12 ; — 4° Claude-Louis-Michel de Sacy, ancien censeur royal, membre des Académies de Caen et d'Arras, etc. Né à Fécamp en 1746. C'était un historien et un littérateur. Il a participé, dit Querard, ainsi que son frère, à la traduction de l' « Histoire universelle de Psalmanazar ». 5° Antoine-Isaac, baron Silvestre de Sacy, orientaliste français, né à Paris, le 21 septembre 1758, mort dans cette ville le 21 février 1838. Il était le second des trois fils de J. Abraham Silvestre, notaire à Paris. Conformément à un usage suivi dans la bourgeoisie parisienne, l'aîné conserva le nom de son père, le second ajouta celui de Sacy, le troisième celui de Chanteloup. Biog. Didot. — 6° M. Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy, fils du précédent. — M. Rapetti dit : « Le polygraphe orientaliste, Isaac Silvestre, dit de Sacy, n'a pris ce dernier également que par transformation de celui d'Isaac. P. 34 de : Antoine Le Maistre et son nouvel historien (Oscar de Vallée). Paris, 1857, in-18. » Le Maistre de Saci avait anagrammatisé son nom d'Isaac.

LA MAISON FORTE.

— Dans son Histoire de la ville de Mussy-l'Evêque (Aube), publiée en 1878 (Chaumont, Imprimerie C. Cavaniol), M. Lambert, ancien chef de division à la Direction générale de l'Enregistrement et des Domaines, établit ainsi qu'il suit la généalogie de la famille Silvestre de Sacy :

Silvestre (*Jacques*), né à Mussy-l'Evêque, le 27 mars 1689, de *Jean* Silvestre, substitut du procureur fiscal et notaire (décédé à Mussy, le 29 mai 1728, âgé de 95 ans), et de *Brigite* Piardon, quitta son pays fort jeune pour aller continuer à Paris ses études. Il habitait la capitale en 1708 et, en 1720, il prenait, dans divers actes passés à Mussy, la qualité de bourgeois de Paris. De 1723 à 1752, il y exerça les fonctions de notaire. Son successeur, de 1752 à 1765, fut *Abraham-Jacques* Silvestre, son fils, de qui sont issus MM. Silvestre, aîné, Silvestre de Sacy, et Silvestre de Chanteloup. »

Silvestre de Sacy (Antoine-Isaac), qui fut le savant orientaliste, naquit à Paris, le 21 septembre 1758. Membre du Corps législatif de 1808 à 1814, il fut créé baron de l'Empire en 1808. On trouvera sa biographie dans le Dictionnaire d'histoire et de géographie de Bouillet. Il eut plusieurs enfants, entre autres *Samuel Ustazade* Silvestre de Sacy, sénateur sous Napoléon III, membre de l'Académie française, administrateur et conservateur de la Bibliothèque Mazarine, l'un des principaux rédacteurs du Journal des Débats, et mort le 14 février 1879.

Il ne faut pas confondre les Silvestre de Sacy avec les Lemaistre, *dits* de Sacy. A cette dernière famille appartenait le célèbre janséniste *Isaac* Lemaistre de Sacy, né à Paris en 1612, dont on trouve également la Biographie dans Bouillet, qui fait remarquer que le nom de « Sacy » ou plutôt de « Saci » qu'il portait, n'était que l'anagramme d'*Isaac*, un de ses prénoms.

Enfin, il a existé une autre famille de Sacy, à laquelle appartenait *Louis* de Sacy, avocat au parlement de Paris, né à Paris en 1654, mort en 1717, et qui avait été reçu à l'Académie française en 1701.

J'ignore à laquelle de ces trois familles on doit rattacher le fondateur du bureau de charité de Lyon, dont parle le collabo Cz. VEREPIUS.

—

**Littérature contemporaine en Allemagne** (XIV, 387, 444). — WACKERNAGEL (Wilhelm), Geschichte der Deutschen Litteratür. Basel, H. Richter, 1879, in-8° (se trouve à la Bibliothèque nationale, n° 3412, acquisit. d'oct. 1880).

D'après le Conversations-Lexicon, Wackernagel, né à Berlin en 1806, germaniste distingué. Première édition en 1848, stricte objectivité, bonne division par époque et par sujets.

DER DEUTSCHENFRESSER.

— La meilleure et la plus complète histoire de la Littérature allemande contemporaine (1800-1870) est sans doute celle de Gottschall, dont le premier volume (cinquième édition) vient de paraître chez Ed. Trewendt, à Breslau. Il y aura 4 volumes.

(Vienne.) A. M.

—

**La comtesse Charles de Damas** (XIV,

388). — Joseph-François-Louis-Charles-César, comte, puis duc de Damas d'Antigny, épousa, le 11 avril 1779, Marie-Louise-Aglaé Andrault de Langeron, fille de Charles-Claude, marquis de Langeron et de Maulevrier, lieutenant-général, et de Marie-Louise- Perrinet du Pezeau. Il en eut Adélaïde-Louise-Zéphirine, mariée : 1° le 24 mai 1802, avec Charles-Elzear-François de Vogué, fils de Cérice-François-Melchior de Vogué et de Catherine-Louise de Bouhier de Versailleu, sa seconde femme ; 2° le 17 novembre 1813, avec Laurent-César, comte de Chastellux, fils d'Henri-Georges-César de Chastellux et d'Angélique-Victoire de Durfort.

L'infortuné Labédoyère n'a donc pas épousé Zéphirine. Quant aux *Pensées morales* de la mère de Zéphirine, point ne les connais, hélas ! V. G.

—

**Les descendants de Jean Hugo de Rouvrois** (XIV, 388). — Je lis dans le Moniteur Universel du 10 novembre 1875 : « Le *Figaro*, qui semble s'être donné pour mission d'elucider l'ascendance et la noblesse de M. Victor Hugo, a découvert, dans l'Annuaire de la Noblesse de France de M. Borel d'Hauterive, ce passage consacré à la famille du grand poète : « Hugo (Victor). Seine. — Des recherches faites par nos soins nous ont permis de rétablir ainsi sa généalogie, d'après les actes de l'état civil, publiés dans les archives de Nancy, par M. Lepage, archiviste de Meurthe-et-Moselle :

I. Joseph Hugo, maître menuisier, père du général et fils de Jean-Philippe Hugo et de Catherine Grandmaire, n'avait aucune parenté connue avec la famille noble de ce nom. Il épousa : 1° le 1er juillet 1755, Dieudonnée Béchet, fille d'un maître cordonnier; 2° le 22 janvier 1770, Jeanne-Marguerite Michaud, gouvernante des enfants du comte de Rozières.

Du second lit est issu, entre autres enfants :

II. Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, né à Nancy le 15 novembre 1773, et père du célèbre poète, etc. »

Mme Victor Hugo rattache la famille de son mari aux Hugo, de Rouvrois-sur-Meuse. Voyez : « Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie, » t. I, p. 1. — Voyez encore « les Misérables. » C'est une légende de famille, Le poète, et surtout sa femme, passe un peu légèrement sur la roture de Joseph Hugo. — Jean-Philippe Hugo et son père étaient-ils nés à Nancy ?

M. Cochois, de Chaumont-la-Ville (Haute-Marne), se donnait comme parent des Hugo, de Nancy, et disait qu'ils étaient originaires de Chaumont-la-Ville. — Toujours d'après le même, les Lamoureux, d'Huillecourt, et les Garnier, de Prez-sous-la-Fauche (Haute-Marne), étaient alliés aux Hugo.

H. de l'Isle.

—

**Mémoires de la marquise de Courcelles** (XIV, 390). — L'auteur de cette publication est M. César Hubert, de Saint-Didier, Lyonnais d'origine, descendant de Jean-Hubert, riche teinturier, échevin de Lyon en 1705. Il habite Neuville-sur-Ain et je le connais particulièrement.

Anast. Cophose.

—

**Le Rabelais-Club à Londres** (XIV, 390). — Un des sociétaires de ce nouveau club m'écrit en réponse à ma demande : « Le Rabelais-Club s'occupe déjà de la traduction, du commentaire et de la rédaction d'un Index des ouvrages du grand Maître. Ces travaux, imprimés en placard, nous sont communiqués, aux séances du Club. A la fin de l'année, ils seront publiés. »

Une lettre adressée au secrétaire du Rabelais-Club, à Londres, procurerait peut-être des détails sur les noms des sociétaires et l'objet de l'association,

(Birmingham.) Sam. Timmius.

—

**Les plantes indigènes communes, alimentaires et peu connues** (XIV, 391). — Je n'ai point recommandé la salade de la bryone, mais celle qui peut se faire avec le *Tamus communis*, une « asparageæ » d'après Jussieu.

Le docteur By m'a prévenu, j'avais l'intention de faire une question sur les plantes indigènes; voici mon petit travail :

Plantes comestibles : Comme Artichaut, Onopordon acanthium.

Asperge : Convallaria polyganatum (sceau de Salomon); Lathæra clandestina (grande orobranche); Ornithogalum pyrenaicum. Aux environs de Bar-le-Duc, à la sauce blanche, avec le bœuf et le veau; — Tamus communis. — Ulex europæus. Arctium lappa.

Bulbes ou racines mangées crues ou cuites : Bunium bulbocastanum; — Lathyrus tuberosus (majon, mareuson, minson); — Sagittaria sagittifolia, mangée par les Chinois; — Seseli carvi, carum carvi.

Café. Galium aparine (gratteron). Sa graine est torréfiée et remplace le café, dit Bulliard.

Capres. Caltha palustris. Ses boutons de fleurs, cueillis un peu avant leur épanouissement, peuvent se préparer en câpres. Bulliard.

Epinards. Gallium aparine (gratteron); — Lamium album, L. amplexicaule; Urtica dioïca, U. urens.

FARCES. Plantago coronopus.

FROMAGES. Seseli carvi, ou Carum carvi, se met dans les fromages, connu vulgairement sous le nom de Cumin.

FRUITS. On mange les fruits de l'Ulmus campestris, lorsqu'ils sont verts.

PAIN. Les Espagnols mettent ou mettaient des graines de Seseli carvi sur le pain, avant de l'enfourner. On mettait dans le pain les racines du Sceau de Salomon (Convallaria polyganatum).

SALADE: Achillea ptarmica; Campanula rapunculus; Draba verna; Erysimum barbarea; Lamium purpureum; Lapsana communis; Mentha viridis; Oxalis acetosella; Plantago coronopus; Poterium sanguisorba (pimprenelle); Primula officinalis (coucou); Tamus communis; les jeunes feuilles de l'Ulmus campestris.

VIN. La sève du bouleau blanc (Betula alba) donne une boisson qui se rapproche du vin.

VINAIGRE. Plantes confites: Cratægus oxyacantha (aubépine). On fait confire ses boutons de fleur non épanouis; Ornithogalum pyrenaicum; Salicornia herbacea (passepierre).

DIVERS. Le Sinapis arvensis se met ou se mettent dans le potage du paysan du nord de l'Europe. Trifolium melilotus officinalis. Ses fleurs mises dans le corps d'un lapereau qui cuit lui donnent un fumet agréable. Bulliard.

LA MAISON FORTE.

— **Pour ajouter à la liste du docteur By:**

1° Les fleurs de l'Acacia dont on confectionne d'excellents beignets, après les avoir trempées dans la pâte à frire. (La Cuisinière de la Campagne et de la Ville parle aussi de beignets de feuilles de vigne.)

2° La sève du Bouleau, dont on fait, en Russie, une liqueur apéritive et un baume très efficace, surtout contre les douleurs de rhumatisme.

S. C.

—

**Emprenne, village près de Vaucouleurs** (XIV, 392). — Le village d'Emprenne ne peut être que Domprémy, le lieu de naissance traditionnel de la vaillante Pucelle, dont on aura cruellement défiguré le nom.

De Domprémy, on aura fait successivement: Domprème, Domprenne, Demprenne, et enfin le village d'Emprenne.

ELLICK.

—

**Les Emules d'Icare** (XIV, 414). — Les tentatives (avortées) de l'homme volant, au moyen d'ailes adaptées aux ballons, remontent bien au delà des indications empruntées au Moniteur Universel de 1811. Parcourez les Mémoires de Bachaumont, vous y verrez le récit des mésaventures de l'aéronaute Blanchard à partir du 5 mai 1782. — Voyez particulièrement le tome XX, pages 265, 269, et passim.

CH. L.

—

**La Crémation** (XIV, 419). — Nous connaissons: *Etude sur la Crémation*, par Maurice Simonnet (avoué à Trévoux), Lyon, 1857, in-8. Elle se termine ainsi:

« Entre ces deux méthodes: *l'inhumation* et *l'incinération* ou *crémation*, l'instinct naturel de l'homme, le penchant de l'âme et le vœu de la chair optent pour la dernière. »

(Lyon.) A. VINGT.

— Voyez: « De l'origine de la crémation, ou de l'usage de brûler les corps; dissertation, traduite de l'anglais de Jamieson, par A. M. H. B*** (Boulard), Paris, 1821, in-8. » — Les ouvrages indiqués au t. V de Brunet, nos 28978 et suivants. Histoire des usages funèbres et des sépultures des peuples anciens, par Ernest Feydeau. LA MAISON FORTE.

—

**Billaud-Varennes a-t-il été comédien?** (XIV, 419). — La Biographie moderne (Paris, 1816) n'en dit mot. Lorsque les déportés du 18 fructidor arrivèrent à Sinnamari, ils y trouvèrent B.-V. qui s'occupait à élever des perroquets. A. B.

—

**« Le Gardien », de Scribe** (XIV, 420). — Comédie-vaudeville en deux actes, tirée d'*Indiana*, Paris, Pollet, 1833, in-8. Avec M. Bayard. Cette pièce a été réimprimée, l'année suivante, dans la France dramatique au XIXe siècle. Quérard, Fr. Littéraire.

LA MAISON FORTE.

— J'ai sous les yeux une édition de cette pièce, donnée par Barba, Pollet et Bezou dans la « France dramatique au XIXe siècle »; elle porte ce titre: le Gardien, comédie-vaudeville en deux actes, tirée d'*Indiana*, par MM. Scribe et Bayard; représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Gymnase dramatique, le 11 mars 1832. Ce vaudeville a donc suivi presque immédiatement la publication du roman d'*Indiana*, écrit dans l'automne de 1831, et paru chez Roret, au commencement de 1832. Les auteurs me paraissent avoir voulu exploiter la vogue du roman de G. Sand; ce n'en est qu'un mauvais pastiche, et, s'il n'est pas reproduit dans les œuvres de Scribe, c'est probablement à cause de son peu d'importance et de succès. A. D.

— Cette comédie-vaudeville se trouve dans presque toutes les éditions collectives de Scribe. Elle est dans l'édition définitive que vient de donner Dentu. F. FABER.

—

**Le Bracelet** (XIV, 422). — Paris, Magen, 1839, in-8; — Paris, Barba, 1852, in-4. Illustré. L. M. F.

## Trouvailles et Curiosités.

**Tallemant des Réaux métamorphosé en abbé.** — La « Bibliographie des Ouvrages relatifs à l'Amour, etc. » n'a pas seule commis la bévue signalée par Curiosus Lugd. (XIV, 337). Voici, en effet, ce qu'on peut lire dans un ouvrage plus récent (Bibliographie clérico-galante), publié à Paris en 1879 :

« Tallemant des Réaux (l'abbé François), « prieur de Saint-Irénée de Lyon, aumô- « nier de Louis XIV, académicien, né à « la Rochelle vers 1620, mort en 1693.

« Les Historiettes, publiées sur le ma- « nuscrit autographe de l'auteur, etc... » (Après avoir indiqué les différentes éditions et les prix, l'auteur continue :) « His- « toriettes intéressantes pour l'histoire des « mœurs du siècle de Louis XIV, mais « peu scrupuleuses et surtout fort indé- « centes. L'abbé Tallemant, croyant pro- « bablement n'écrire que pour lui, s'est « donné le plaisir de se raconter les com- « mérages scandaleux de la cour, sans « gêne et sans bride, en joyeux gaillard, « qui se sert de bonnes pâturées de rire. « Etc... etc... »

Il est vrai que l'abbé François Tallemant étant le frère du véritable auteur des Historiettes, cela ne sort pas de la famille, et que de plus l'Apôtre bibliographe, ou, si l'on préfère, M. Laporte, libraire-bouquiniste de la rue des Saints-Pères, trouvait ainsi pour sa galerie un figurant de plus, espérons néanmoins qu'il n'oubliera pas de rectifier cette curieuse erreur dans le cas où il donnerait une nouvelle édition de sa non moins curieuse Bibliographie.

YOREL.

—

**Le bon Rollin.** — Sur la garde du t. Ier d'un exemplaire du *Traité des études* (édit. de 1733), ce chef-d'œuvre de la vieille pédagogie selon l'antique Sorbonne, j'ai trouvé le jugement suivant, tracé vers 1780 d'une main qui a appartenu à un propriétaire éminemment indépendant.

« Voicy un homme adoré dans les collèges, dont il n'avoit guère que l'esprit. Il a été élevé au premier rang par la secte qu'il avoit embrassée. On a été si surpris qu'un auteur qui ne manquoit pas de génie sortît de la poussière des écoles, qu'on le regarda comme un grand écrivain. Sans l'esprit de party, il n'eût passé que pour un homme médiocre. Au fond, il n'est qu'un grand compilateur; plagiaire de style et de choses; nulle de ses recherches n'a éclairci aucun point de l'antiquité. Il n'a presté qu'une nouvelle forme à ce que les autres avoient eux-mêmes ramassé ou puisé dans les sources. Encore cette forme est-elle vicieuse, en ce qu'elle a réuny les caractères de tous les écrivains. M. Rollin emprunte, en effet, toutes sortes de styles : s'il écrit d'après Tite-Live, le style en est ferme et orné ; s'il écrit d'après Xénophon, dont les grâces consistent dans la simplicité, il est rampant et sans âme. Icy on trouve un lambeau d'un écrivain, même françois; icy on en trouve un autre. Ils ne sont pas même cités; tout semble être sorty d'une même plume, ce qui fait une bigarrure de style insupportable.

« Le fond de son Histoire n'est qu'un sermon historique. Les faits y sont coupés par de longues réflexions déplacées, comme dans l'Histoire de Louis XI, avec cette seule différence que M. Duclos pense hardiment et donne de la force et du nerf à ses idées, et que le pieux Rollin n'a guère que des pensées triviales.

« Ce qui marque le caractère de cet esprit, c'est qu'il a traité des matières dont il n'avoit point la première notion. Il parle de la géometrie, d'Archimède, de Newton, de Leibnitz, de la musique, etc. Avec plus de lumière, il eût eu plus de modestie, et, sans sortir de sa sphère, il eût senti qu'il ignoroit parfaitement ces choses.

« Mais le comble de la vanité, c'est qu'après Echard, M. Rollin ait osé donner un Abrégé de l'histoire romaine. Aussy en étoit-il pour ainsi dire pétri. Voyant tous ses livres sur sa table, il disoit un jour : « Il faut avouer que ce sont là de bien belles choses !

« Vid. le Nouvelliste du Parnasse, tom. I, lettre 2, page 26.

« Malgré que ses règles n'aient point été créées par M. Rollin, il n'en est pas moins vrai que son livre est un bon ouvrage, dans lequel sont renfermées les meilleures maximes, maximes éparses dans soixante volumes, et il n'en est pas moins vrai qu'il a rendu un très grand service à la jeunesse. Il ne veut tromper personne, puisqu'il avoue lui-même qu'il a pris ce qu'il a trouvé de bon chez les meilleurs auteurs qui [se rapportent] à son sujet. »

*P. c. c.* : S. D.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

**ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . 7 fr. 50
Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | | N° 1 | — |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | | 2 | — |
| 6 | — | — | — | du Japon glacé | 3 à 8. . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — | de Chine, | 9 à 20. . . | 75 » |
| 20 | — | — | — | vélin bleuté | 21 à 40. . . | 50 » |
| 35 | — | — | — | Seychall-Mill | 41 à 75. . . | 30 » |

Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

Le *Carnet d'un mondain,* qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lequel ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encor au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre pris matique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût littéraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir,* qui compren dra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain.*

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 6809

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*



*Il se faut entr'aider.*

XIVe année
No 318.

# L'Intermédiaire

10 Août
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

**QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES**

**A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.**

AVIS. — La Table et le Titre de l'année 1878, retardés par suite d'une circonstance particulière, sont en voie de préparation.

**SOMMAIRE**



ERRATA. XIV, 458, l. 36, *lisez : Les Barricades* parurent en 1826. — 464, l. 37, *lisez :* Bourg (*non* Bourges). — 476, l. 30, *lisez :* Tamus. — 476, l. 46, *lisez :* Marcuson.

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARL DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier*.

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 318.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGE UNDIQUE

Il se faut entr'aider.

10 Août 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Les moutons de Dindenault.** — Maître François Rabelais fait mention (liv. IV, ch. 9) des prairies où pâturent les moutons de Dindenault, et, s'exprimant avec sa crudité habituelle, il écrit : « Par tous les champs ès quelz ils pissent, le bled y provient comme si Dieu y eust pissé. »

Un journal consacré à la litterature du moyen âge, la *Romania,* signalait récemment (t. X, p. 298), d'après un vieux poète, le pays de Charnuble, comme l'inverse de celui dont parle Rabelais : « Le blé n'y « peut croître, il n'y tombe pas de pluie; « on n'y voit pierre qui ne soit toute noire; « plusieurs disent que les diables y pissent.»

Connaît-on, parmi les idées superstitieuses des divers peuples, quelque attribution de ce genre à l'intervention malfaisante de Satan et de ses suppôts? Les anciens démonologues, Bodin, de Lancre, et tant d'autres, ont-ils eu connaissance de cette cause de stérilité?

A. R.

—

**Gustave Flaubert et les idoles.** — Dans un article de M. Lucien Lévy (Henri Heine et la Politique contemporaine, Nouvelle Revue du 15 juillet 1881), je lis : « Il ne faut pas toucher à ses idoles, dit Gustave Flaubert, la dorure en reste aux mains. »

Où, quand, à qui, à propos de quoi, Gustave Flaubert aurait-il dit cela? Dans la bouche de quel Bouvard ou de quel Pécuchet aurait-il placé cet aphorisme? La mémoire de l'auteur de *Madame Bovary* vaut que la question ne reste pas sans réponse. Quelqu'un des nôtres connaît-il M. Lucien Lévy?

UN LECTEUR.

—

**Appelons-nous Messieurs et soyons Citoyens.** — A qui revient la paternité de ce sage conseil? Est-ce un vers hexamètre? de quelle œuvre est-il tiré?

J. LT.

—

**Banquette irlandaise.** — Je lis, dans le *Siècle* (20 juillet) : « Nous serions curieux de savoir combien d'érudits ont tenté d'écrire une histoire universelle : tâche ardue s'il en fut, banquette irlandaise presque infranchissable. »

Que veut dire ici ce mot de « banquette irlandaise? » J'ignore et ne comprends pas l'illusion.

S. D.

—

**Condat.**— « L'étymologie de Condat est, dit-on, *condere*, cacher », dit M. Gabriel Charmes dans un article du Journal des Débats (26 juillet, « Une excursion dans le Cantal). » Cela est-il vrai?

P. RR.

—

**Attacher le grelot.** — Quelle est l'origine de cette locution?

J. LT.

—

**Rastacouère, Maugrabine.** — Quel est le sens exact et l'origine de ces deux mots, assez souvent employés, et que je ne trouve ni dans Littré ni dans L. Larchey?

RUOFF.

—

**Glaive mystérieux.** — J'ai vu, dans une collection d'armes, un glaive à poignée cruciforme très singulière.

Sur une des faces de la poignée, il y a, près du pommeau, la représentation des trois Vertus théologales ; au-dessous, une échelle, une croix, une éponge, le triangle divin, une urne, un bonnet phrygien et un coq.

Sur la barre, formant à la fois garde et croix, il y a une pelle et un râteau.

Sur l'autre face de la poignée, on voit, près du pommeau, une Liberté. Au-dessous, un moine ou un pèlerin, qui reçoit affectueusement deux guerriers frappant un arbre de leurs haches.

Dans le lointain, une sorte de cabane en forme de ruche, à côté d'une maison en troncs nos équarris. Il sort de la fumée de chacune des cabanes.

Sur la barre formant garde et croix, sont une règle et un marteau.

Un de nos collabos pourrait-il me dire à

quelle secte maçonnique ou charbonnière appartient ce glaive, dont je n'ai jamais vu le pareil dans aucune collection?

BRIEUX.

—

**Armes de la famille Régis.** — Ne serait-il pas possible à quelque confrère Intermédiairiste de nous donner les armoiries de la famille Régis, domiciliée, au XVI[e] siècle, à Foncouverte, dans le diocèse de Narbonne, et à laquelle appartenait saint J. François Régis? Cette famille était, paraît-il, originaire du Rouergue, et n'était qu'une branche de celle des Deplas, Desplas ou d'Eplas.

A. VERNIÈRE.

—

**Légende de la deuxième planche de « Céphise et l'Amour », par Montesquieu.** — A la suite du *Temple de Gnide* (Paris, Le Mire, 1772, in-8), se trouve une petite pièce intitulée : *Céphise et l'Amour;* il existerait deux leçons pour la légende de la deuxième planche, et probablement quelque différence dans le dessin. Je lis, à la p. 328 du Guide Cohen : « La première épreuve de la 2[e] planche de *Céphyse*, p. 102, offre une particularité : la légende « *La chaleur va me le faire renaître....* était primitivement : *Embrassez-moi, elles croissent*, phrase qui se trouve à la p. 103 » — Le texte porte : *la chaleur va les faire renaître* (les ailes). Cette deuxième gravure, dans mon exemplaire, est placée à la p. 103, avec la légende : *Embrassez-moi : elles croissent...* Au-dessus de la gravure et à droite, on lit : *Pag.* 103. — M. Cohen ne signale pas la différence qui existe, je pense, dans ces épreuves; le dessin d'après les paroles de la belle Cypris, p. 102, doit être un peu modifié. Peut-on me dire s'il existe une différence?

H. DE L'ISLE.

—

**Canonisation de nègres.** — Pourquoi donc l'Eglise ne canonise-t-elle pas les nègres?

A. VINGT.
(Lyon.)

—

**Une solution attribuée à saint Augustin.** — A propos d'un ouvrage de M. Figuier (*le Lendemain de la mort*), je lis dans le *Siècle* du 20 juillet : « L'explication que nous donne M. Figuier de sa croyance a tout juste la valeur de celle que saint Augustin donnait autrefois de la génération par l'opération du Saint-Esprit : Comment ce dernier s'y prit pour rendre Marie mère tout en lui conservant sa virginité? *Impregnavit in aurem*, « il lui lui faufila par l'oreille ».

Je demande s'il est vrai que le Père de l'Eglise ait posé et résolu ainsi cette question délicate? On voit que ma demande est discrète.

S. D.

**Mot sur Napoléon attribué à un pape.** — « Napoléon ne fut ni tragédien ni co-« médien, *quoi qu'en ait dit un pape.* Il « fut artiste, et très grand artiste, en l'art « militaire et en l'art de gouverner les « hommes... »

Dans les *Souvenirs* de M[me] Jaubert, p. 277, le peintre Chenavard s'exprime en ces termes, en parlant de l'historien Lanfrey, dont il appréciait, d'ailleurs, hautement le remarquable ouvrage.

Mais est-il vrai qu'en réalité un pape ait appelé Napoléon comédien, tragédien? Cela se trouve bien dans le beau roman d'Alfred de Vigny, *Grandeur et Servitude militaires*, mais je ne sache pas que les deux mots mis par l'écrivain dans la bouche de Pie VII, à Fontainebleau, aient été prononcés effectivement.

Que de vraisemblances de roman sont ainsi devenues des vérités de l'histoire!

S. D.

—

**Les danses au seizième siècle.** — Existe-t-il sur ce sujet, quelque ouvrage spécial et faisant autorité? De l'Aulnaye, dans le Glossaire qu'il a joint à son édition de Rabelais (Paris, Ledentu, 1835, page 481), en indique un assez grand nombre, d'après l'*Orchésographie* de Tabourot (Langres, 1585, in-4). Henri Estienne décrit le *branle du bouquet* dans ses « Dialogues du langage françois italianisé »; et le poète macaronique, Antoine Arena, nous fait connaître le *modus dansandi branlos.* Ajoutons que de l'Aulnaye, page 431, a énuméré, d'après un imitateur de Rabelais (*Les Navigations de Panurge*, chap. XVI), plus de 150 danses qui ne sont guère que des espèces de rondes, dont les noms sont formés des premiers mots de la chanson que l'on chantait en les dansant. On en trouvera d'autres dans les *Contes et Discours* d'Eutrapel (édit. de 1874, t. II, p. 122-123).

Un très curieux Catalogue de la librairie Morgand et Fatout, récemment publié (juin 1881), signale, n° 7449, un livret complètement inconnu jusqu'ici : « Sensuyvent plusieurs basses dances, tant com-« munes que incommunes, comme on « pourra voyr ci-dedans. » Cet opuscule (petit in-8), de 16 feuillets non chiffrés, ne porte point d'indication, mais on y reconnaît les caractères employés par Jacques Moderne, qui imprimait à Lyon vers 1540, et il fait aujourd'hui partie de la très précieuse bibliothèque de M. le baron James de Rothschild. On y trouve un traité des mesures de danse, des pas simples, doubles, etc. L'exposé des principes généraux est suivi du détail des danses... « que plus souvent on danse maintenant ». La musique est indiquée par les timbres de chansons en vogue, tels que « *la Marquise* », « Si j'ay mon joly *temps perdu* »;

« l'Espine », « C'est à grand tort », etc. Airs qu'on retrouve dans la liste reproduite par de l'Aulnaye. Les pas sont marqués par des signes conventionnels.

B. T.

—

**Marc Moreau, imprimeur, brûlé.** — Le Supplément au Manuel du Libraire, publié par MM. P. Deschamps et G. Brunet, contient (tom. II, col. 786) l'article suivant :

« Trafic et train de marchandises que « ces (*sic*) prêtres exercent en l'Eglise. « *Troyes.* » (Sans nom et sans date.)

« C'est pour avoir imprimé cette viru-« lente satire que le malheureux Marc « Moreau, imprimeur à Troyes, fut brûlé « le 18 octobre 1549. » Nous croyons que la pièce a absolument disparu.

Où rencontrer quelques détails sur cette condamnation? Il serait fort intéressant de connaître le texte même de l'arrêt.

(Lyon.) D. M.

—

**Sur la mort du nain Bébé.** — D'après M. Servais fils, auteur des savantes Ephémérides du département de la Meuse pour 1844 (Bar-le-Duc, Laguerre, éditeur), une gouvernante, qui abusa du petit homme, « fit avancer sa vieillesse. A 22 ans, il était caduc; il mourut âgé de 23 ans » (p. 14). Le comte de Bony de la Vergne, dans son très amusant « Voyage à Plombières et à travers une petite partie de la Suisse » (Metz, 1842, in-8°), p. 58, nous apprend « qu'à l'âge de 17 à 18 ans, « les signes de la puberté furent très évi-« dents et même très forts pour sa petite « structure. Il paraît qu'une gouvernante « l'a longtemps amusé, et on a attribué « aux excès de Bébé l'avancement de sa « vieillesse. » Un auteur contemporain a-t-il parlé des prouesses érotiques du petit favori du gros Stanislas? A. B.

—

**La rue des Quatre-Fils.**— Ami « Bookworm », liseur et chercheur infatigable, jamais je ne t'ai adressé un appel en vain; lis attentivement cette question et réponds-y sans tarder. C'est à toi seul qu'incombe cette *charge:* tu le sais mieux que personne, car il s'agit des Quatre Fils.... Aymon.

La rue des *Quatre-Fils* est ainsi nommée, disent les savants, à cause d'une enseigne qui représentait ces quatre personnages... tes quatre amis, chevauchant sur un seul *dada*... Et cela ne se perd pas dans la nuit des temps... Ai-je besoin de te rappeler que, suivant Sauval, ladite rue avait nom *rue des Deux-Portes* en 1440, et que, suivant Jaillot, c'est *peu de temps après* qu'elle prit son nouveau nom? Quatre siècles et demi se sont passés; qu'est devenue l'enseigne? C'est ce que j'ai besoin de savoir, avec l'époque exacte de sa disparition.

O « Bookworm »! toi qui as travaillé l'histoire des Quatre Fils — on me l'a dit, — si tu as dans tes papiers quelque note sur cette infime particularité, communique-la-moi, je t'en prie, soit par le canal de l'Intermédiaire, soit la première fois que nous aurons le plaisir de nous rencontrer.

A. PRIME.

—

**La Cyclopædia anglaise.** — Je possède dans mon exemplaire de l'Encyclopédie (française), une gravure qu'un précédent possesseur a collée au dos du frontispice : la souscription en est ainsi libellée : *CY-« CLOPÆDIA, publish'd as the act direct* 1st *febr.* 1788 ». Le collabo Palma (XIV, 427) parle d'une *Cyclopædia* anglaise de 1728. Je voudrais savoir si ma gravure appartient à une traduction de celle de Diderot, ou à une réédition de la première en date : le collabo Palma étant muet sur ce sujet, je m'adresse aux collabos pour être fixé. DOCT. BY.

—

**Madame de Sévigné.** — Les biographes font naître Mme de Sévigné au château de Bourbilly, en Bourgogne.

Le Magasin Pittoresque (année 1880, p. 48), fait naître la marquise au Marais, dans un hôtel de la place Royale. Qui a raison des biographes ou du Magasin Pittoresque? Dr C. L.

—

**Nicolas Bedigis.**— Je trouve mentionné dans un catalogue de librairie, un « portrait de Nicolas Bedigis, professeur de l'Académie royale d'Ecriture, né à Servon, diocèse de Reims, le 1er avril 1738. Dess. par Desrais, gravé par Droyer. 1776, in-fol. »

Pourrait-on me fournir quelques renseignements biographiques sur ce Nicolas Bedigis? Pourrait-on surtout me dire l'année de sa mort? FRÈRE JEAN.

—

**Un neveu de Lavater et « l'Amante de la mort »,** — J'ai en ma possession une lettre, datée d'Eaubonne par Saunois, 9 Fructidor, 2e année républicaine (26 août 1794), signée JOGUET, et adressée à Saint-John de Crèvecœur, l'auteur des Lettres d'un Cultivateur américain, alors à Paris. Cette lettre, assez curieuse, mais trop longue pour être reproduite ici, contient le passage suivant :

« Je vous remercie bien de la complai-« sance que vous m'annoncez pour le mari « de *l'Amante de la mort.* Je l'ai vu une « seule fois à Paris, le lendemain de ma « délivrance, et j'en ai été infiniment con-

« tenu : aussi vaste imagination et autant « de sensibilité que sa femme, mais dirigé « par une tête d'homme. Il est neveu de « *Lavater*, et aussi lui-même excellent « physionomiste, m'a dit sa femme. »

J'ai vainement recherché quel pouvait être ce neveu de Lavater, et pourquoi sa femme était désignée sous un surnom si bizarre. J'ai même écrit à Zurich, à M. Lavater Weigmann, qui conserve précieusement les souvenirs de sa famille; mais il n'a pu me fournir aucun éclaircissement. Quelque collaborateur sera-t-il tenté de déchiffrer l'énigme? HERCÉ.

—

**L'Amour vainqueur de la Haine.** — Histoire espagnole, dédiée à S. A. R. Madame Douairière, Duchesse d'Orléans. A Paris, chez Denis Mouchet... 1712, in-12. La dédicace est signée : J. Borde. Ce roman est resté inconnu à MM. Barbier et à Quérard ; il est cité à la page 154 du tome I[er] de la Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour, aux femmes, etc., avec la date de 1711. L'auteur n'y est point nommé. J. Borde ayant été oublié par les biographes, il est assez difficile de faire une notice sur lui. Borde était peut-être le père de Louis et de Charles Borde, fils d'un trésorier royal. Prière de rechercher ce nom dans un Aimanach royal. M[me] Borde était protégée par la duchesse d'Orléans, et sans doute attachée à sa personne. L'auteur s'exprime ainsi au commencement de sa dédicace : « Madame, j'ose prendre la liberté de présenter à Votre Altesse Roïale les prémices de mon établissement. Le soin que vous avez pris de mon épouse dès sa tendre jeunesse, et les bontés singulières dont vous l'avez comblée en differentes occasions, m'obligent à vous donner un témoignage public de ma reconnaissance. » LA MAISON FORTE.

—

**Le libelle « l'Aurore ».** — On lit, dans la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, sous la date du 29 août 1774 : « On a vendu dernièrement (à Paris), mais très en cachette, une brochure intitulée l'*Aurore*. C'est un libelle affreux, de la méchanceté la plus noire, contre le monarque et les siens. On a soupçonné M. de Maupeou d'avoir présidé à ce libelle odieux. La voix du public crie vengeance et fait cause commune avec ses maîtres. Cette infamie a, dit-on, été imprimée à Angers, et un exempt a reçu l'ordre de s'y rendre, pour saisir l'édition et l'imprimeur; mais celui-ci étoit parent du Procureur du Roi, qu'il falloit prévenir de cette expédition, et, averti à temps, il a pris la fuite. » Un des nombreux lecteurs de l'Intermédiaire pourrait-il donner quelques renseignements bibliographiques sur cet écrit? UN LISEUR.

—

**Un manuscrit de Dom Chassignet.** — D'après Dom Calmet (*Bibl. Lorraine*, 272), Dom Albert Chassignet, religieux de la congrégation de Saint-Vanne, fit profession à Besançon le 15 juin 1671, puis il passa dans la congrégation de Cluny. Il a écrit l'histoire des sept monastères de la congrégation de Cluny au diocèse de Besançon (Vaucluse, *Moutier S.-Pierre*, Lons-le-Saulnier, Vaux-sur-Poligny, Morteau, Saint-Jérôme de Dôle et Château-sur-Salins, détachés, par arrêt du Grand Conseil du 12 septembre 1684, de la congrégation de Saint-Vanne). Dom Chassignet mourut prieur de Morteau. Sait-on où est passé son manuscrit? L'EX-CAR. A PIED.

—

**Date d'apparition d'articles de Prosper Mérimée.** — Je désirerais savoir où et quand ont paru pour la première fois :

1° *Sur un tombeau découvert à Tarragone*. Je trouve ce morceau dans le volume de Mérimée, *Mélanges historiques et littéraires*, paru en janvier 1855. D'autre part, je lis, dans l'article sur ce tombeau, que sa « *découverte remonte à* 1850. » Il doit donc être de 1852 à 1854.

2° *Une Terreur à Lisbonne*. Ce très curieux morceau, qui n'a jamais été réimprimé à ma connaissance, me tombe sous les yeux dans le n° du *Voleur* du 25 mars 1848. Or, le *Voleur*, ne publiant pas de travaux inédits, doit l'avoir emprunté à un recueil que je désirerais connaître. Le moment où cet article a dû être publié (commencement de 1848) explique qu'il soit resté inconnu.

3° Enfin, d'où cet extrait : *L'Etude du dessin*, que je trouve une première fois dans l'*Encyclopédie Morale, ou Dictionnaire d'Education* (de M. Emile Loubens), puis dans le tome quinze du *Magasin d'Education* d'Hetzel (page 35). Ce n'est évidemment qu'un extrait d'un article beaucoup plus considérable.

Je serai très obligé de tout renseignement relatif à ces trois morceaux.

CH. DE LOVENJOUL.

—

**Mémoires de madame de Campestre.** — Paris, chez l'éditeur, Antenor de Campestre, 1827, 2 vol. in-8. Mémoires intéressants sur l'Empire et la Restauration. Voyez le n° 1166 du Catalogue de livres... ayant appartenu à M. Millot. Paris, François, 1861, in-8. — Ces Mémoires doivent être rares; ils ne sont point cités par les bibliographes. Ont-ils été lus par quelqu'un des nôtres? LA MAISON FORTE.

—

**Christian.** — Par J. Marguerit. (Paris) Imprimé chez Paul Renouard, 1836, in-32,

71 p. — Petit roman mystique. L'auteur n'est point cité. Est-il connu ?
H. de l'Isle.

—

**Pseudonymes de P. A. Grenier.**—Pierre-Antoine Grenier, le courtois journaliste, directeur du Constitutionnel, qui vient de mourir, a écrit dans plusieurs journaux. De quels noms divers a-t-il signé ses articles ? Et spécialement, quels sont les pseudonymes dont il s'est servi au *Triboulet hebdomadaire ?* A. V.

—

**Le Musée des Monuments français.** — Je crois me rappeler avoir vu, dans l'Intermédiaire, un passage où il est question de la bibliographie de la *Description historique et chronologique..... du Musée des Monuments français*. Mais je puis retrouver dans quel volume il a été question de ces livrets si souvent réimprimés. Un de nos collabos aurait-il, par hasard, la mémoire ou la main plus heureuse ?

Mes remerciements anticipés à celui qui me remettra sur la bonne piste.

(Paris.) P. Lbe.

—

**Question d'optique.** — Regardant de l'œil droit un clocher dans une longue-vue, et laissant l'œil gauche ouvert, je vois le clocher grossi incliner à gauche, et le clocher naturel, vu de l'œil gauche, incliner à droite. — Sans me servir d'optique, en ouvrant tour à tour vivement l'œil gauche et le droit, je vois l'objet perpendiculaire osciller de gauche à droite et de droite à gauche. Toutes les personnes qui observent voient-elles de même que moi ?
J. T. N.

—

**Adorateurs du Soleil.** — Est-il vrai qu'il y ait encore des paysans qui adorent le Soleil, proclamant qu'il n'y a pas d'autre *bon Dieu* que cet astre ?

Est-il vrai qu'on rencontre ces « Sabéens » tout autour de Paris, et que ce soit dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Oise et Loir-et-Cher, qu'ils sont le plus nombreux ?
Brieux.

## Réponses.

**Deux odes de M. V. Hugo** (XIII, 731; XIV, 115, 273, 435). — Je lis, à la p. 157 du t. IV de la France littéraire, par Quérard : « L'Aumône, Rouen, Nic. Périaux, 1830, in-8 de 16 p. Cette pièce a été imprimée antérieurement dans *le Globe* du 3 février de la même année. » — Même page : « Ode sur la mort de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, fils de France. Paris, Boucher; Petit, 1820, in-8 de 8 pag. — Page 158 : « Ode sur la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, suivie d'une Ode sur la mort de S. A. R. Mgr le duc de Berri. Paris, Boucher, in-8 de 16 pag. » La Maison Forte.

— Le 30 avril 1821, le poète envoie à M. le baron Mounier, Directeur général de la Police, une Ode sur le baptême de S. A. R. le duc de Bordeaux, « comme « une preuve de son zèle et de son amour « pour nos rois. »

Pièce très remarquable, ajoute Pixérécourt. (*Catalogue d'autogr.*, 1846, n° 470. 1 page aut. sig.) A. B.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus?** (XIV, 100, 167, 211, 277.) — On a déjà abondamment répondu à cette question. Mais je tiens à signaler une lettre tout à fait topique, parce qu'elle est écrite d'Angleterre par une femme, qui s'avoue n'être plus jeune et n'avoir jamais été bégueule, qui « a dessiné d'après les antiques », et qui cependant est fortement choquée par cet usage de dévêtement sous les yeux des femmes, qui l'approuvent.

Je trouve cette lettre dans le *Rappel* du 3 thermidor an 89 (vieux style, 21 juillet 1881).

La dame (qui signe, en s'adressant à Auguste Vacquerie : « Une de vos lectrices, » et lui adresse quelquefois des observations sensées sur le mouvement des arts). Cette dame se promenait, le 16 juillet au soir, sur le bord de la Serpentine, à l'extrémité, comme on sait, de Hyde-Park. Elle y rencontre « sept ou huit cents baigneurs dont beaucoup ne se baignaient pas, mais folâtraient, couraient, luttaient sur les bords, » nus comme un discours d'académicien, — et cela « sous les yeux de dames, en assez grand nombre, qui paraissent charmées de ce spectacle, et le contemplent, les unes de leur voiture, les autres du gazon où elles sont assises. J'y ai vu une bonne grand'maman, à l'air très respectable, très comme-il-faut, avec ses petites-filles âgées de dix ou douze ans. D'autres enfin (celles qui sont myopes probablement) louent des barques et se font conduire au large, afin d'examiner tout cela de plus près. »

J'ai moi-même assisté à ce spectacle, mais le matin, vers 10 heures. Des promeneuses passaient, sans nul embarras. Un jour aussi, dans le comté de Kent, un dimanche, vers 4 heures, toute une pension, dont « les grands » avaient de 15 à 17 ans, et, par parenthèse, étaient d'une moyenne de santé et de robustesse remarquable, se baignait, sans caleçon, dans

une vaste mare que côtoyait la promenade publique.

Donc cela n'est singulier que pour un pays où règne une pudibonderie sans égale. Les danseuses anglaises ont six pouces de jupon de plus que les nôtres. Les acteurs, en pantalon collant, les acrobates en maillot partagent rigoureusement en deux ce qui sur nos scènes ou nos trapèzes fait naturellement saillie à droite ou à gauche. Les feuilles de vigne en zinc, soudées aux antiques du Louvre pendant l'Empire, sont des feuilles de persil auprès de ce qui s'étale sur le bas ventre des statues dans les Musées, les Parcs, ou chez les particuliers. En 1862, la *Source* d'Ingres, qui ne porte cependant guère à la peau, faisait tourner vivement la tête aux Anglaises qui passaient devant. Je l'ai vu! C'est que le peuple anglais n'est « moderne » que sur des points. Les arrêts de civilisation qui étonnent, heurtent le Français, sont sans nombre dans ses lois comme dans ses mœurs. Il en est encore aux étuves communes des Anabaptistes et des Kosaks, aux bains de mer de la duchesse du Lude, aux boues de Vichy, où barbotait « *toute nue*, ma chère! » la marquise de Sévigné.

Mais ce qui caractérise à fond la candeur de l'orgueil britannique, c'est que la nudité n'a droit de se manifester que sur le sol de l'Angleterre et de ses possessions. Quand le Japon fut tout récemment ouvert aux étrangers, les femmes des négociants anglais, signant des pétitions violentes, obtinrent du gouvernement mikadoual que les beltas, qui s'habillaient d'un tatouage, se vêtissent plus effectivement, et que les bains chauds où les familles s'ablutionnaient en commun eussent désormais une séparation en planches!

Pudique Albion! URSUS.

—

**Victor Hugo et l'édition originale d'Hernani** (XIV, 194, 278, 307). — N'ayant pas sous la main l'ouvrage de Grandville, je n'avais pu vérifier mon assertion relative à la parodie d'*Hernani*. Mes souvenirs m'ont trahi; la pièce qui est parodiée dans « les Animaux peints par eux-mêmes n'est pas *Hernani*, mais bien *Ruy-Blas*. Je me hâte de faire amende honorable.

Voici, en revanche, le titre d'un autre ouvrage à ajouter à la liste des parodies d'*Hernani*: « *Harnali*, ou la Contrainte par Cor, parodie en 5 tableaux et en vers de *Hernani*, représentée pour la 1re fois à Paris sur le théâtre du Vaudeville, le 23 mars 1830, » par F. A. Duvert et Lausanne (publiée dans le Théâtre choisi de F. A. Duvert. Paris, Charpentier, 1877, in-16). P. R. BONS D'ANTY.

— Le collabo H. de l'Isle me demande si je pourrais lui faire connaître le traducteur de Hernani en anglais, London, W. Sams, 1830. Je me souviens avoir acheté ce volume autrefois, à Londres même, mais je ne le retrouve plus aujourd'hui dans mes réserves et je ne me rappelle guère sa valeur littéraire.

Ce que je sais bien, c'est que je ne me suis jamais préoccupé du nom du traducteur et pour cause. Je connaissais en ce temps-là deux personnes vivant de ce petit commerce de traductions d'anglais en français, et de français en anglais: un pauvre diable de jeune homme, traducteur par nécessité, en espérant un avenir meilleur, et une dame, sorte de bas-bleu, veuve fort respectable d'ailleurs, qui faisait tout ce qui concernait son état pour le compte de grands éditeurs. Il n'y avait donc aucune raison pour ces messieurs d'ajouter à leurs volumes le nom de traducteurs si parfaitement inconnus. Et de fait, les éditeurs n'ont pas souvent eu la chance, comme pour « l'Anglais, mangeur d'opium », de mettre la main sur un A. D. M., qui devait être un jour Alfred de Musset! Si donc le volume en question ne porte pas imprimé en toutes lettres le nom du traducteur, j'engage H. de l'Isle à ne pas s'en préoccuper davantage, il risquerait fort, après de patientes recherches, d'aboutir à s'échouer en face de ma... respectable veuve ou de quelque autre inconnu.

Quant aux parodies de *Hernani* (que je possède toutes, je crois), voici quelle en serait la classification exacte. De parodies proprement dites, faites pour la représentation, il en existe trois: 1° *Harnali*; 2° *N. i. ni...* (ces deux-là très connues) et une 3e, devenue beaucoup plus rare: « *Oh! qu'nenni, ou le Mirliton fatal*, » par Brazier et Carmouche.

« *Fanfan le Troubadour* » n'est qu'un pot pourri, dans le genre de ceux que chantait autrefois Levassor.

« *Les réflexions d'un infirmier* » sont une sorte de critique, moitié prose, moitié vers. A ces deux brochures concernant spécialement Hernani, il faut en ajouter une autre, rarissime celle-ci, portant ce long titre: « Lettre trouvée par Benjamin Sacrobille, chiffonnier sous le n° 47, laquelle lui a paru relater des particularités et arrangemens curieux et intéressans touchant la 1re représentation de la pièce de comédie ayant pour titre *Hernani*. Paris, J. N. Barba, 1830. »

Pour les vignettes propres à illustrer *Hernani*, il y a d'abord, dit Asselineau, la lithographie de Dévéria. Mais cette vignette, publiée dans un journal d'illustrations, est-elle d'un format qui permette de l'introduire dans un in-8?

C'est une question. Et d'ailleurs, cette lithographie se trouve-t-elle? M. Parran en indique une autre de Raffet: je ne la connais pas davantage. Puis il y a les

deux gravures sur acier de L. Boulanger, dont l'une, je crois, est celle citée dans le Catalogue Amand. Une, pour le 3e acte; l'autre, pour la dernière scène du drame. Cette même scène a été reproduite encore par une assez mauvaise eau-forte non signée, frontispice de l'édition in-8, M. Lévy, 1878. Et encore, par un curieux dessin à la plume, de Sarah Bernhardt, dans un Catalogue publié à New-York.

Il existe de plus une autre vignette qui est la reproduction, réduite, d'un dessin d'Adrien Marie, publié dans le Monde Illustré à propos du Cinquantenaire d'*Hernani :* Sarah Bernhardt, entourée des sociétaires de la Comédie Française, récite, devant le buste de V. Hugo, les vers de F. Coppée. Cette reproduction que j'ai fait exécuter moi-même, à mes frais, et à vingt-quatre exemplaires seulement, peut servir de frontispice à la plaquette des vers de Coppée publiée in-4 chez Lemerre, soit qu'on relie cette plaquette seule, soit qu'on l'ajoute à l'une des éditions d'Hernani comme je l'ai fait. Quelques exemplaires sont en la possession de MM. Rouquette et Conquet.

(New-York.) C. J. B.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250). — Pas plus que le *mouchoir*, dont l'origine a été élucidée l'an dernier par l'Intermédiaire, le corset n'est d'invention moderne. Cette pièce du vêtement féminin était désignée par les Grecs sous les noms de ταινία et ἀπόδεσμος ; en latin elle s'appelait *fascia*, *strophium*, *tænia*, *mamillare*. Sous divers vocables, et aussi sous diverses formes, elle avait pour destination de soutenir et de réprimer au besoin, comme la partie supérieure des corsets modernes, les gorges trop volumineuses ou trop indépendantes. Dans son bel épithalame de Thétis et Pélée, Catulle, peignant la douleur d'Ariane, remarque que la malheureuse victime de Thésée, seule sur son rocher de Naxos, ne prend plus aucun souci de sa parure (v. 69) :

Non flavo retinens subtilem vertice mitram,
Non contecta levi velatum pectus amictu,
Non tereti *strophio* luctantes vincta papillas.

Qui ne connaît le passage où Juvénal (Sat. VI, v. 122) décrit la toilette de Messaline courant le guilledou ?

Tunc, nuda, papillis
Constitit auratis.....
..... le sein nu,
Par un réseau doré seulement retenu.
(Trad. de Barré de Jallais.)

Cette traduction est beaucoup plus exacte, mais beaucoup moins naïve que celle de Me Denys Challine, aduocat au Parlement de Paris, qui écrit sans barguigner :

Cette princesse alors se découvrait le sein,
Paré de chaînes d'or pour un sale dessein.

Ici, en effet, il ne s'agit pas d'un objet de parure, mais d'un agent de *répression* que les déportements antérieurs de Messaline lui avaient peut-être rendu indispensable... Autre était le cas de la galante matrone chansonnée par Martial (L. XIV, ép. 66). A celle-ci il fallait surtout un instrument de compression :

Taurino poteras pectus *constringere* tergo :
Nam pellis mammas non capit ista tuas.

Ce que Martial appelle *pellis* était une bande de cuir flexible, destinée à soutenir les seins, et que les femmes portaient entre la tunique et la peau. Rich a donné un dessin de cet utile ajustement, dans son Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques, au mot *Mamillare*.

JOC'H D'INDRET.

—

**Jamet** (XIV, 200, 253). — « L'Ex-Carabinier à pied demande si Jamet a servi dans les Gendarmes rouges. Les collabos doct. de P., A. D., « Quintilius » ont cru pouvoir s'appuyer sur l'article que M. G. Mouravit a consacré au savant et singulier annotateur qui avait nom Jamet. — Voyons quelle est la valeur de l'opinion émise par M. G. Mouravit, et demandons-nous si nos chers collabos n'ont pas mis un peu trop d'empressement dans leurs réponses.

Il est assez étrange que, dans les notes piquantes que je connais de Jamet, et dans lesquelles celui-ci se dévoile franchement, il ne fasse aucunement allusion à l'état militaire qui, du reste, ne me paraît pas d'accord avec son tempérament de franche indépendance.

M. G. Mouravit écrit (p. 57 du *Livre*, fév. 1881) : « Il est certain toutefois que Jamet quitta les rangs des gens de lettres pour entrer dans ceux des gens d'armes (et non gendarmes) à Lunéville ». — Sur quoi repose cette certitude? Si Jamet était alors compté au rang des gens de lettres, il ne fallait pas que M. G. Mouravit écrivît précédemment, p. 57 :

« Ce recueil s'acheva chez M. de la Galaizière. Vers le temps où il y mettait la dernière main Jamet *perdit son protecteur* (1758, voir la note). Il avait déjà presque atteint *la cinquantaine*. (Jamet est né le 8 février 1710, d'après ses notes.)

« Quand M. de la Galaizière quitta l'intendance de Lorraine, Jamet était-il toujours auprès de lui ? Ou bien se trouvait-il à Lunéville sous les armes? En tout cas, à quelle époque l'auteur des *Stromates* est-il entré dans la carrière militaire ? Combien de temps y a-t-il passé ?» Il résulte de ces citations que M. G. Mouravit pose une question et la résout à sa manière. Ce n'est plus de l'histoire, c'est de la fantaisie. — Je serai heureux de savoir depuis quand et comment Jamet était le protégé de M. de la Galaizière et s'il était attaché à l'Intendance, c'est vrai,

il relevait, au point de vue administratif, de ce coquin qui avait nom Chaumont de la Galaizière, mais il n'était ni son valet ni son protégé.

*Ouf!* aurait dit Jamet, « ceci vaut son pesant d'or et de perles », encore une de ces expressions favorites, que ne connaît sans doute pas M. G. Mouravit, et que Jamet aurait écrite de ses deux mains au bas de la trop élégante notice que lui a consacrée celui-ci.

M. Mouravit voudrait faire habiter Jamet à Paris en 1754, 1756 : il s'y fixe réellement en 1763. Nous observerons qu'alors il n'était pas si attaché que cela à M. de la Galaizière, et la preuve, c'est que *son bon ami* le chevalier de Solignac lui a écrit une immense quantité de lettres sur les faits et gestesde Stanislas, de M. de la Galaizière et de tous les personnages de la cour. Ce sont ces lettres qui seraient bien curieuses à consulter, si elles existaient.

Jamet, Lancelot, Solignac et Montesquieu sont les gens qui se sont le plus moqués de la Cour de Stanislas, au dire de Jamet.

Pour répondre directement à la question, je dirai qu'il n'est guère admissible que Jamet ait servi dans les *gendarmes rouges;* ceux-ci ne sont venus tenir garnison à Lunéville que les 13 et 15 novembre 1766. Or, si Jamet avait quitté la Lorraine en 1763, il ne pouvait servir dans ce corps en 1766. Cependant son amitié bien sincère pour Solignac a dû le ramener souvent à Nancy, non à titre de gendarme, mais bien comme bibliophile. « L'Ex Carabinier à pied » peut consulter avec fruit une excellente monographie de notre ami Arthur Benoît : *Les gendarmes rouges à Lunéville*, 1768-1788 (Lunéville, in-8, mai 1868).

Comment celui-ci n'a-t-il pas fait mention de Jamet dans les personnages marquants qui ont servi à divers titres dans ce corps spécial ? C'est qu'apparemment Jamet n'y a jamais figuré. Notre ami A. Benoît est trop connaisseur, trop chercheur pour avoir laissé passer inaperçu le nom d'un bibliophile critique qui lui est aussi cher qu'à nous.

Jamet est un de ces types rares et curieux qui, tout en ayant beaucoup écrit, beaucoup dit, savent se dérober aux recherches de ceux qui les suivent. Une correspondance jetée au feu les rend à jamais mystérieux. CH. COURBE.

—

**Les Mémoires de Barras** (XIV, 262, 347). — Voilà que justement l'on annonce la publication de ces Mémoires à Londres. Pourquoi à Londres ? En sommes-nous encore à faire imprimer des livres ou des documents historiques hors de France ?

On ajoute que le manuscrit, appartenant aujourd'hui à Mme veuve Achille Jubinal, comprend la matière de huit volumes. Mme Jubinal est sœur d'Hortensius de Saint-Albin, ancien conseiller à la Cour de Paris, et de Louis-Philippe de Saint-Albin, ancien bibliothécaire de l'impératrice Eugénie, tous deux décédés. Son père était Rousselin de Corbeau de Saint-Albin, qui avait été lié avec plusieurs personnalités marquantes de la Révolution et du premier Empire, notamment avec Hoche, Championnet et Barras. Rousselin a laissé diverses correspondances et des manuscrits émanant des personnages de ce temps et que ses enfants ont publiés à diverses époques. Il a aussi laissé une Vie de Hoche, la plus complète qui existe.
L. D.

— Le chroniqueur du *Temps* (21 juillet) confirme cette nouvelle et donne quelques détails sur ces Mémoires, qu'il avait pu parcourir chez leur propriétaire, Hortensius de Saint-Albin. Il avait même été autorisé à en faire quelques curieux extraits, qu'il communique. « Si tout est publié, dit-il, et sans coups de ciseaux, on peut s'attendre à de jolies indiscrétions. » Mais il déclare aussi que « ces Mémoires de Barras ajouteront un veritable livre à notre collection de documents historiques nationaux. » Il paraît que le mariage du général Bonaparte, comédie aussi accidentée et mouvementée, que le Mariage de Figaro, s'y trouve en scénario complet, et avec des prologues « difficiles à citer », tels que certains rendez-vous donnés aux bains Chantereine, par la future Mme Bonaparte au membre du Directoire, tandis que le petit officier d'artillerie, futur empereur, faisait le pied de grue et croquait le marmot. Il y a là, paraît-il, une phrase de Barras, « qui fera son chemin rapidement et deviendra célèbre ». Le chroniqueur n'ose la transcrire, de peur que son souvenir ne le trompe. Il se contente de nous mettre l'eau à la bouche, en disant qu'on y sent « le mépris, et aussi toute l'envie de l'ancien triumvir du Directoire pour le soldat de fortune qu'il avait mis en selle. »

Apothéose de Barras, déposition violente contre l'Empire, voilà ce que sont ces Mémoires. Les deux passages qui nous sont donnés à l'état de primeur sont relatifs à la chute et à la mort de Robespierre et à une visite faite au Temple, au petit Dauphin prisonnier.

Il est heureux que le manuscrit ait été confié par avance à des mains sûres et qu'il ait ainsi échappé aux scellés que les ministres de Charles X firent mettre sur la maison de Chaillot où Barras venait de mourir en janvier 1829, après y avoir vécu ses dernières années. S. D.

—

**Titus et la reine Hortense** (XIV, 268).

— Le sixain s'applique-t-il bien à la reine Hortense? A. D., qui voudrait savoir le nom de l'auteur, est-il bien sûr de connaître exactement le texte? Larousse (*Fleurs historiques*, p. 302) donne cette épigramme comme l'œuvre de Marsollier, mais il écrit ainsi le premier vers.

On blâme dans la *jeune* Hortense...

Et non pas la *reine* Hortense.

J. Lt.

—

**Le Formulaire récréatif de tous contrats** (XIV, 314). — Le *Formulaire* indique bien qu'il a été revu et corrigé par M. Breghot du Lut, mais il n'est nullement question de préface. En voici le frontispice dans son entier. L'ouvrage avait été imprimé à 50 exemplaires, pour la Société des Bibliophiles lyonnais:

FORMVLAIRE
FORT RÉCRÉATIF
De tous contracts, donations, testamens, codicilles,
et avtres actes qui sont faicts et passés
par-devant notaires et témoings,
faict par Bredin le Cocu, notaire rural et contreroolleur
des Basses-Marches, au royaume d'Utopie,
par lui depuis naguères reveu et accompagné, pour l'édification de tous bons
compagnons, d'un Dialogue par luy
tiré des œuvres du philosophe
et poète grec Symonides, de
l'origine et naturel fœminini
generis
Par BENOIT DU TRONCY
Nouvelle édition, collationnée sur les anciennes
par C. BREGHOT DU LUT
LYON
Collection des Bibliophiles lyonnais
Imprimerie de Dumoulin et Rouet
Quai Saint-Antoine, 33.
—
1846.

Le frontispice est suivi d'un avis :

AVX LECTEVRS
Bénévoles, Bredin le Cocv,
Salvt.

Le style en est certainement de Bredin, et non de Breghot. Cet avis se termine ainsi :

Toi doncques, Lecteur, qui que tu sois n'estant de la susdite profession, laquelle est pour le jourd'huy assez vilipendée et sans profict, je te conseille de ne t'amuser plus oultre à la lecture de cette mienne folie, de peur que tu ne deviennes (si ja tu ne l'es) aussi fol que moy.

BONTÉ N'Y CROIS

L'anagramme de Benoît du Troncy suffirait pour nous en révéler l'auteur. Rien de Breghot. A. Vingt.

—

**La Chaîne** (XIV, 326, 437). — Sur cette coutume et ces variantes, notre collabo trouvera d'intéressants et curieux détails dans la revue *Romania* (année 1880), à l'article : Un mariage dans le Haut Forez, par M. Victor Smith. A. V.

—

**Cri de la chouette** (XIV, 326, 378, 436). — Les sceptiques disent : la lumière fait crier les chouettes; or, dans la chambre d'un malade, il y a généralement une bougie allumée ou toute autre lumière. Le chien criait au perdu, dira un autre sceptique, à cause de la lumière. — Je rechercherai un article de *la Science pour Tous* sur le « cri de la chouette »; l'auteur s'exprime comme les sceptiques.

La Maison Forte.

—

**A peute chatte, jolis mirons** (XIV, 355, 411, 440, 469). — Il me semble que nos chers collabos vont chercher terriblement loin leur étymologie de *peute*. De simples *exclamations* peuvent-elles d'abord donner naissance à des *mots?* Et puis, *peute* ne viendrait-il pas tout simplement de *putida*, qui a exactement le même sens en latin? (Cf. Littré, s. v. *pute*.) A.

—

**Palais tragique de Marbenheim** (XIV, 358). — D'après Baquol. Ristelhuber (l'*Alsace ancienne et moderne*), Septimina, nourrice des enfants royaux, qui avait tramé de concert avec Sunnegisile et Gallomagne, un complot contre Childebert II, fut condamnée, en 589, à y tourner la meule pour moudre la farine nécessaire aux femmes du gynécée. En 590, Frédégonde y envoya des assassins pour tuer Childebert II. — En 613, Clotaire II y punit un grand nombre de coupables... Assez, n'est-ce pas? A. B.

—

**Coquesigrues** (XIV, 417). — « Maman, Qu'est-ce que nous soupons ? » disions-nous au temps où nous étions gamins, et où, sortant de l'école à 4 heures, nous nous garnissions l'estomac d'une bonne tartine, en guise de goûter. Les mamans de notre temps répondaient invariablement à la question : « *Des coquesigrues et des marrons d'âne.* » Comme on ne comprenait pas très bien, on s'en allait jouer, très satisfait, et l'on s'empressait de dire tout aussitôt au premier qu'on rencontrait: Qu'est-ce qu'on soupe chez vous? — Chez nous, c'est des coquesigrues et des marrons d'âne. — Eh bien, chez nous aussi, répondait l'autre.

Or, comme il n'y a pas plus de plats de coquesigrues que de plats de marrons d'âne, il faut que le collabo T-t. en prenne son parti et voie dans cette expression em-

ployée par Theuriet (le Parisien) un terme populaire fictif, pour bagatelles et choses frivoles. CH. COURBE.

— Ecrire « Coquecigrue », suivant Ménage. Poisson maritime, qu'on dit se donner des clystères avec l'eau de la mer, que les anciens appelaient clyster, etc. . . . . Coquecigrue, fruit qui naît à un arbre; il est gros comme un petit grain de vesce; le bois sert à teindre en jaune. (Dict. de Trévoux.) — Dans Littré : « Coquecigrue, étym. Normandie et Berry, nom de la bugrane gluante, plante. »

Lorsque l'on dit qu'on vous servirait des coquecigrues, que vous les mangeriez, il me semble que cela veut dire que vous êtes étourdi et pas difficile.

BOOKWORM.

—C'est un de ces mots sur lesquels les étymologistes sont fort peu d'accord. En général, ils désignent sous ee nom un animal de convention. — Ménage parle d'une coquille de mer. Je m'étonne qu'il n'ait pas fait mention d'une autre signification, lui qui était originaire de l'Anjou. Les petits paysans angevins appellent *coquecigrus* les graines nues du pin, de couleur brune ou noirâtre, contenant une petite amande de peu de saveur, en somme aliment trop léger, friandise très fade, un petit rien, ce qui a donné lieu sans doute au dicton du pays : « manger des coquecigrus et des papillons rôtis », c'est-à-dire faire très maigre chère. Ni Littré, ni Larousse, ni aucun autre, à ma connaissance, n'a donné cette explication, que je propose à de plus compétents. D. DE BEAUFORT.

— Animal imaginaire. « Ainsi s'en alla « le pauvre cholérique; puis, passant l'eau « au Port Huaulx, et racontant ses males « fortunes, fut advisé, par une vieille lour« pidon, que son royaume lui serait rendu « à la venue des *cocquecigrues...* » (Rabelais, *Gargantua*, I, 49.)

« Vous aurez des coquecigrues » se dit, en raillant, à quelqu'un qui demande quelque chose (Littré).

Quand j'étais enfant, et que je demandais à ma grand'mère ce qu'il y aurait à dîner, elle me répondait ironiquement : « *des coquecigrues!* »

Dans le passage de l' « *Ecureuil* », cité par le collabo T-t, la servante emploie le mot « coquecigrues » dans le sens d'un animal fabuleux. — C'est comme si elle eût dit : « On lui servirait *un ange rôti*, « qu'il ne s'en apercevrait seulement pas. »

VEREPIUS.

— Dentu a édité, l'an dernier, un volume de Nadar, intitulé : *l'Hôtellerie des Coquecigrues*, avec préface de Théodore de Banville préface charmante comme il sait les faire, et digne du livre qu'il présente, en le qualifiant de « très original, bref, rapide, incisif; d'œuvre d'un auteur qui est lui-même un original, et qui appelle si audacieusement un chat : un chat, qu'au besoin il l'appellerait : deux chats.»

« Et qui sont, dit-il, ces Coquecigrues que Nadar chasse et fouaille à tour de bras;sans pour cela interrompre un instant son bon et large sourire? Ce sont les niais, les égoïstes, les marchands d'eau claire, les diseurs de rien du tout; les gens qui achètent des saucisses pour ne pas attacher leurs chiens avec; les maréchaux ferrants pour ferrer les cigales, les marchands de vessies qui écrivent dessus le mot : *lanternes*, les amants de la liberté bâillonnée, les prometteurs qui nous montrent le ciel d'où tomberont les alouettes toutes rôties; et pour ces gens-là Nadar est lui-même une Coquecigrue : car, en effet, c'est l'un ou l'autre. »

Vous voyez, chers collabos, ce que c'est que les Coquecigrues, selon Nadar et Banville.

Entrez à l'Hôtellerie et vous y trouverez votre compte. S. D.

—

**Mettre au rancart** (XIV, 417). — Le mot rancart, qui ne s'emploie que dans la locution « mettre au rancart », signifie rebut. Il vient de l'ancien français *ranc*, boiteux. Le rancart est l'endroit où l'on met les chevaux boiteux. Il y a une autre étymologie, d'après laquelle rancart viendrait de *rang quart*, c'est-à-dire quatrième rang; mais la première est certainement préférable. GABRIELLE.

—

**Saurine, Jean-Pierre, évêque de Strasbourg** (XIV, 417). — Né à Saint-Pierre-d'Eysus (Basses-Pyrénées), le 11 mai 1733, évêque constitutionnel de Dax, député, Conventionnel... prit très au sérieux son titre d'évêque. Au Concordat nommé évêque de Strasbourg, il ne fut pas aimé par son clergé, et mourut en tournée de confirmation, dans l'ex-couvent des Capucins de Soultz (Haut-Rhin), au mois de mars 1813, d'une attaque d'apoplexie foudroyante (C. KNOLL, *Revue d'Alsace*, 1866, p. 526). Le couvent est maintenant un hôpital. A. B.

— Voir Quérard, France litt., t. VIII, p. 473. L. M. F.

—

**Barnave, de J. Janin** (XIV, 417). — En fait de « Supercheries littéraires, » il faut d'abord recourir à Quérard. Quoiqu'il se soit parfois montré injuste et passionné, les renseignements qu'il fournit, sur la composition de *Barnave* et sur les collaborateurs de J. Janin, ont été acceptés comme vrais : Etienne Bequet est l'auteur de la préface; les pages sur Mira-

beau sont d'Auguste Barbier; l'épisode des filles de Séjan est de Félix Pyat, et d'autres parties ont été écrites par Edgar Quinet et Théodore Burette. — La publication de cet ouvrage, fait, comme on le voit, de pièces et de morceaux, est un acte de vengeance contre Louis-Philippe, qui avait fort mal accueilli les avances de J. J. On peut consulter, à ce sujet, un article de Frédéric Soulié, publié dans la 8e livraison du tome II de « l'Artiste », qui, peu après, fit paraître une charmante lithographie d'Alfred Johannot, représentant l'entrevue de Mirabeau et de Marie-Antoinette. — Après la publication de la seconde édition, parut (chez Ve Thuau, 1831, in-8° de 128 pages) une critique de Barnave sous ce titre : « La branche royale d'Orléans ou le *Barnave* de M. J. Janin réfuté par l'histoire. » Sait-on quel est l'auteur de cette brochure ? A. D.

—

**Vers sur le cardinal de Rohan** (XIV, 407). — Vers très connus On les trouve dans toutes les Correspondances secrètes du temps. Je les ai récemment donnés dans une étude sur le cardinal de Rohan, qui paraît depuis plusieurs mois dans la Revue de Bretagne et de Vendée. Il y a eu bien d'autres vers sur le même sujet, en particulier des *Alleluia* (et des strophes sur le mémoire de Target. Je serais reconnaissant au collabo Carion de vouloir bien me communiquer ceux qu'il possède. Il peut s'en trouver d'inédits. — J'oubliais d'ajouter que le quatrain dont s'agit a été attribué au roi de Prusse.

René Kerviler.

— Quatrain reproduit dans le poème de la *Tonnéide* (par Rumpler) à « Argentcourt, l'an 7e de la méttamorphose des Francs, » p. 67, note ; les mots « éminent » et « innocent » y son t soulignés. Le terrible abbé ajoute :

« Un autre luron fit tout bonnement les
« méchants vers suivants, pour célébrer à
« son tour « l'innocence » de Son Emi-
« nence.

Target, dans un gros mémoire,
A tracé, tant bien que mal,
La sotte et fâcheuse histoire
De ce pauvre Cardinal,
Où sa verbeuse éloquence
Et son froid raisonnement
Prouvent, jusqu'à l'évidence,
Que c'est un grand *innocent!*

J'entends le Sénat de France
Lui dire, un de ces matins :
« Ayez un peu de décence,
« Et laissez là les catins! »
Mais le Pape, moins honnête,
Pourrait dire à ce nigaud :
« Prince, à qui n'a pas de tête
« Il ne faut pas de *chapeau!* »

Lorsqu'il fut permis au Cardinal de quitter l'abbaye de la Chaise-Dieu, il se rendit dans son château de Saverne. Une brochure du temps, écrite en dialecte alsacien, raconte tout au long sa glorieuse rentrée à Saverne. Le curé et les gens de Mittelbron, première paroisse du diocèse, allèrent le chercher en procession, à la limite..... etc. Le curieux journal manuscrit du curé Chatrian (un député aux Etats généraux), qui fit tant de bruit dernièrement à Nancy et à Saint-Dié (toute vérité n'est pas bonne à dire), marque que le prince-évêque, se dirigeant sur Saverne, traversa Nancy, le 21 janvier 1789. Le clergé alsacien le nomma député aux Etats généraux. C'était une marque d'estime que les curés donnaient à leur chef. L'élection du Cardinal déplut beaucoup à Versailles, mais l'exilé de la Chaise-Dieu avait tout oublié : c'était bien un « innocent. » L'ex-Car. a pied.

—

**Les reliques du diacre Pâris et les Convulsionnaires** (XIV, 418). — Il existe, sur les bords de la Saône, un joli village, Fareins, qui vit naître, au siècle dernier, une secte d'illuminés créée par les deux frères Claude et François Bonjour, successivement curés de Fareins. Ils se rattachaient tout à fait aux Convulsionnaires de Paris et on y trouvait des illuminés, des possédés et des crucifiés. Cette secte existe encore à l'état plus ou moins latent — M. Alexandre Sirond, juge à Bourg, en a écrit l'histoire, mais son travail a été fait un peu légèrement. M. Ch. Perrond, professeur au lycée de Lyon, a voulu reprendre ce sujet. Il avait trouvé des documents nombreux, inédits et précieux. Il avait commencé sa publication dans les annales de la Société d'Emulation de l'Ain, sous ce titre : « Documents pour l'histoire du Fareinisme; mais effrayé peut-être de ce qu'il avait à raconter, appelé aussi sans doute à produire d'autres travaux, il s'arrêta sans avoir achevé son œuvre et remit ses documents à un parent, M. Jarrin, de Bourg. Celui-ci, depuis avril 1880, publie et continue, dans les annales de la Société d'Emulation de l'Ain, une étude savante sur le *Fareinisme*, et, comme le sanglier qui va droit devant lui, ne se laisse arrêter ni par les aspérités, ni par les épines, qu'il trouve à chaque pas sur son chemin.

Si M. Jarrin en fait un tirage à part (ce qui est probable), qu'on s'inscrive; il n'y en aura pas pour tout le monde!

Seulement, les dames pourront se dispenser de les lire; c'est pour les Messieurs.

A. Vinot.

—

**De tribus impostoribus, et Simon de Tournay** (XIV, 419). — Depuis, j'ai trouvé ceci : « De la Verité en tant qu'elle est distincte de la révélation, du Vray semblable,

du possible et du faux. Cet œuvre a été composé par M. Edouard Herbert, baron de Cherbury, et a esté dédié au lecteur d'un jugement entier et candide (traduit du latin par l'auteur lui-même). S. L. 1639, in-4.» On lit sur la garde de l'exemplaire la note manuscrite suivante, extraite de la Bibliographie de De Bure : « L'auteur a répandu dans cet ouvrage des semences de déisme et de naturalisme, et l'on prétend que c'est dans cette source qu'ont puisé Hobbes et Spinosa ; ce qui a donné lieu à la dissertation de Chrétien Korfholt, intitulée : De tribus impostoribus magnis, Edoardo Herbert, Thoma Hobbes et Bened. Spinosa. » N° 830 du Catalogue des livres rares de la Bibliothèque H. de Lassize. Paris, Potier, 1867, in-8. » M. Tissot a écrit, ou bien on lui a fait écrire : Kortholt pour Korfholt, qui est, je crois, le nom vrai. H. de l'Isle.

—

**La Crémation** (XIV, 419, 478). — L'ouvrage le plus complet sur la matière est, je crois : *Guerre aux Morts, ou inhumation et crémation considérées au point de vue historique, hygiénique, économique, religieux et social, par le R. P Steccanella, de la Civilta cattolica*, traduction française, chez l'auteur, le curé de Carpeau par Chagny (Saône-et-Loire), 1879, in-8° de 188 p. Prix: 2 fr. D. de Beaufort.

— Le Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales a donné au mot Crémation, un article et une bibliographie très étendus. D. C. S.

—

**Incendio di Babilonia** (XIV, 421). — Heureux de pouvoir satisfaire le collabo T-t, en lui donnant le nom de l'auteur, non du poème, que j'ignore, mais de la musique. C'est celui d'un homme de goût, amateur d'arts et de belles-lettres, mort il y a quelques années, M. Alphonse Clarke duc de Feltre, fils du ministre Clarke, sous Napoléon Ier et la Restauration. — C'était un ami de ma famille ; donc le renseignement est sûr, puisque la pièce a été composée, orchestrée et exécutée par ceux-là même de qui j'ai eu ces détails, mais qui, hélas ! ne sont plus là pour les compléter. Il me souvient cependant d'avoir entendu dire que cet opéra, composé avec talent, avait plutôt la tournure d'une *scie*, d'une critique de la musique allemande alors naissante en France, et qu'il ne s'y agissait ni d'*incendie*, ni de *Babylone*. Si le collabo T-t insiste, je m'adresserai à un ou deux rares contemporains et amis des Clarke, qui en savent peut-être un peu plus long. Il faudrait se hâter, car la Parque travaille sans relâche! Quintilius.

— Opera-Bouffa en 2 actes, paroles de M...(1), musique del signor Pilliardini (2), représenté pour la première — et probablement la dernière — fois, le 27 mai 1843, à 9 h. 1/2 du soir, rue du Bac, 42.

Distribution des rôles: Clorinda, Mme Damoreau ; Orlando, M. Ponchard; Ferocino, M*** (probablement le compositeur lui-même.)

L'*Illustration* (t. I, p. 209) donna un compte rendu très élogieux et accompagné d'une gravure représentant la scène 4 du Ier acte. F. M.

—

**Diderot** (XIV, 422 ; VII, 654, 726, 729). — Ainsi donc : « Encyclopédie, Encyclopédiste » sont des barbarismes! — J'aurais dû m'en douter, car la Révolution ne pouvais préluder que par un forfait contre la Grammaire. La perversion de toute chose commença par un mot mal forgé, et notre langue fut bientôt enrichie des mots suivants, avec les jolies pommes de discorde qu'ils représentent :

Alarmiste, Fédéraliste, Terroriste, Monarchiste, Royaliste, Bonapartiste, Légitimiste, Carliste, Orléaniste, Socialiste, Fouriériste, Communiste, Communaliste, Opportuniste, Nihiliste! etc., et, pour le bouquet : Intermédiairiste... ou ariste!

Mais revenons à Diderot. Qu'a-t-il besoin de la statue des *Lingoniens* ou *Lingonistes?* — Il appartient à la France et à l'Europe entière. — Quant à François Roger, nous te le laissons, ô Langres, capitale des *Lingones*, ne te montre point marâtre pour cet enfant du cru!

Eh! vive le sieur François Roger! Que son marbre te soit léger! Toutescas.

— Voici une preuve de plus à ajouter à celle qu'allègue J. Palma, de Diderot lisant l'italien. Je possède un Théâtre de Goldoni, en 10 volumes (Venise, 1761), orné de jolies figures. Diderot l'a lu tout entier en 1769, et à la marge de chaque figure, il a exprimé en quelques lignes le jugement qu'il portait, sa lecture faite, sur chaque pièce. Ainsi, sur Pamela (t. I, page 155) : « C'est exactement la même pièce que la *Nanine* de Voltaire, mais *Nanine* est infiniment supérieure à *Pamela*. 1769. » Cet exemplaire (auquel il manque malheureusement un volume) me vient de Mme la comtesse de Fontane, qui le tenait elle-même de son père, le Grand Maître de l'Université. A.

—

**La Clé du Nabab** (XIV, 422). — En consacrant naguère à mes compatriotes Er-

(1) M. Allard, alors chef de division d'un ministère, auteur de la comédie posthume: *Les lundis de Madame*, représentée à la Comédie-Française, le 1er avril 1853.

(2) M. le comte de Feltre.

nest et Alphonse Daudet quelques notes biographiques, je disais que nous apprécions tout particulièrement ici (Languedociens et Provençaux) dans les romans d'Alphonse le goût du terroir. Les faits, les lieux, dans le *Nabab*, dans *Tartarin*, dans les *Lettres de mon moulin*, dans les *Rois en exil*, et dans *Numa Roumestan*, se rapportent très souvent aux choses et aux sites de nos contrées méridionales, circonscrites dans la région du Bas-Rhône: Bourg-St-Andéol et Pont-St-Esprit, Tarascon et Beaucaire, Nîmes et Arles; et, malgré d'insuffisantes et timides dénégations, il est impossible de ne pas retrouver, dans les personnages du Nabab (Jansoulet), de Tartarin, d'Elysée Méraut, de Numa Roumestan, certaines individualités dont les aventures ont eu plus ou moins de retentissement. On a reconnu, sans hésiter : dans le duc de Mâra, le duc de Morny; dans Felicia Ruys, Sarah Bernhardt; dans Jansoulet, le banquier Bravais, enrichi par ses rapports commerciaux avec le vice-roi d'Egypte, Méhémet-Ali. (La ville de Bagnols (Gard) est le berceau d'une nombreuse famille de Gensoul, dont le nom se retrouve dans Jansoulet.) Les physionomies de Monpavon et de Paul Géry ne sont pas non plus de pure invention, et rappellent aussi quelques contemporains.

Toutefois, je m'empresse d'ajouter que, arrêté à temps par d'embarrassantes revendications, l'auteur du *Nabab* s'est efforcé, par de profondes transformations, par l'addition d'habiles incidents, de détourner les appréciations trop clairvoyantes de manière à pouvoir donner, jusqu'à un certain point, aux investigations gênantes, des démentis qui n'ont, en réalité, trompé ou détrompé personne. De sorte que l'on peut dire que les personnages en question, dont le nom propre est venu sur toutes les lèvres, ont pu être présentés comme des types de fantaisie plutôt que des personnalités réelles, dont la physionomie est devenue très fugitive et très dénaturée.

Le détail le plus caractérisé du *Nabab* est la fête du château de *Belle-Eau*, ancienne propriété des Sibour, acquise par M. Bravais (aux environs de St-Paul-Trois-Châteaux), qui a été évidemment inspirée par la retentissante cérémonie de la pose de la première pierre (aux abords du pont du Gard) du fantastique « Canal de dérivation du Rhône », opération désastreuse où se sont engloutis les apports du député Bravais, et dont Eugène Pelletan présenta l'histoire saisissante à la Chambre des députés, à l'occasion de la vérification des pouvoirs qui conclut à l'invalidation de l'élection. Il faut seulement, pour rétablir la vérité des faits dans le roman, au lieu d'un ministre, mettre un préfet de l'Empire.

C'est surtout dans le dernier roman d'Alph. Daudet qu'il convient de se garder de faire des suppositions gratuites. Sauf la scène des arènes d'Arles, la visite à l'abbaye de Montmajour (dont le site est parfaitement rendu d'après nature pour le dessin de l'*Illustration*), la description très nette des sites d'Allevard et des mœurs d'une ville d'eaux, où les tableaux rendent très exactement l'aspect des lieux, il n'y a presque plus d'application possible. Aux premières lignes du portrait de *Numa Roumestan*, on pourra être porté à un rapprochement avec un autre Numa (qui n'a pas été ministre, mais seulement sous-ministre). L'assimilation s'évanouit presque aussitôt que l'action marche et que le personnage se développe. La qualification de *Dompteur* que le héros reçoit, dans la dernière partie du roman, pourrait seule rappeler, et d'un peu loin, celle de « tombeur du Gard » qu'on a quelquefois donnée à notre bouillant compatriote.

(Nîmes.) CH. L.

---

**Eugène Delacroix, Stendhal, Koreff et Cuvier** (XIV, 449). — Le docteur Koreff, était l'un des amis de Charles Nodier. Voir Cat. d'autographes, du 1er déc. 1877, d'Etienne Charavay, p. 23, nº 180. — Le 6 nov. 1837, la duchesse d'Abrantès écrit à une amie : « Le docteur Koreff demande 400,000 francs pour avoir guéri la fille du duc d'Hamilton. » Voy. l'Inventaire des autographes de M. B. Fillon (Paris, Charavay, in-4), 15 juillet 1878, nº 1210. H. DE L'ISLE.

— M. Maurice Tourneux, dans les tables de son excellent travail (*Prosper Mérimée, ses portraits, ses dessins, sa bibliothèque*), donne « Koreff » comme « médecin de Stendhal et d'Henri Heine. » — Ce renseignement vient à propos d'un billet de Merimée, invitant Delacroix à se trouver tel jour à la Rotonde du Palais-Royal, « pour aller dîner ensuite où il conviendra aux personnes dont les noms suivent : Mareste, Koreff, Viel-Castel, Sharpe et moi. » — M. Tourneux donne Sharpe comme un avocat anglais. Mais il est oublié à la table. Oubli d'autant plus injuste que Sharpe était un célibataire anglais, très gros viveur, qui venait souvent à Paris pour s'y gaudir. — La date de ce billet, « le 2 sept. 1830 », répond aux années que révélait à M. Burty la forme de l'écriture du maître, et dans laquelle a dû paraître l'article de Beyle. LECTOR.

— ... J'aurais bien aimé à vous répondre de vive voix à propos de M. K... J'ai beaucoup connu le Dr K., qui était un des habitues de Letronne et d'Humboldt. Il était Prussien, et cependant amusant. Je crois que Boigne et Roqueplan ont parlé de lui dans leurs Chroniques de théâtre. — Lui et sa

femme étaient tous deux Israélites : ce qui n'a pas empêché Humboldt de faire décorer le mâle par le roi de Prusse, pour lequel il travaillait. C'est là le difficile à dire... Le docteur K. est l'illustre inventeur du noyau de pêche de Mlle (ici une initiale effacée), noyau dont la rencontre sur un escalier de sortie des Italiens autorisa cette grande artiste à garder la chambre pendant plusieurs mois.

K. avait une vieille figure ridée, surmontée d'une perruque comme on n'en faisait déjà plus (et il y a plus de 40 ans de cela !). Nous autres jeunes gens qui, sans avoir été sapeurs, n'avions rien de sacré, nous disions que c'était « *Ein alte spindel...* » K. allait souvent chez Gérard, et ensuite chez Mme Gérard, après la mort du maître. On le voyait aussi chez Raoul-Rochette, chez Jomard, et un peu partout où il rencontrait des bavards et des innocents. Il aimait à entendre des conversations.

Mérimée doit lui en avoir fait de bien bonnes !... URSUS.

—

**La Pucelle de Paris, initiales à expliquer** (XIV, 450). — *L'Almanach royal*, année 1777, donne comme « **marchands de morts subite** » (style Zola) :

Encor plus dru qu'en celles de (*Hazon*),
De (*Pajon*), de (*Moncets*), de (*Pousse?*)

*Hazon*, docteur régent de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, rue Jean Robert; De *Pajon*, de *Moncets*, *id.*, rue Beaubourg Tout cela un peu au hasard, car je ne trouve, pour finir, que Pousse ! A. B.

—

**Fiferlin** (XIV, 451). — C'est *Fifrelin* et non *Fiferlin* que la Gazette des Tribunaux aurait dû imprimer, ou que le témoin, dont elle rapporte la déposition, aurait dû dire. Dans la langue verte, *Fifrelin* est une monnaie imaginaire créée par le peuple et valant pour lui cent fois moins que rien (Dict. de la Langue verte, d'Alfred Delvau, 2e édit.). *Fiferlin* a un tout autre sens. C'est, dans le jargon des voyous, un soldat. « Faire la paire au fiferlin », c'est « être tombé au sort. » (Dict. du jargon parisien, de Lucien Rigaud.) — Mot à mot : Petit fifre. On appelait ainsi les Gardes Suisses. (Dict. hist. d'argot, de L. Larchey, Supplément.) VEREPIUS.

— Je me rappelle avoir entendu définir ce mot, au régiment, « la dix-millionième partie d'un poil de moustache coupé en quatre : id est, nihil. » J. R.

— Je n'ai rencontré ce mot populaire dans aucun dictionnaire; mais je ne le connaissais que sous la forme *fifrelin*. Il pourrait signifier : Cela ne vaut pas un air de fifre, — je n'ai pu en rattraper un air de fifre, c'est-à-dire un chose de nulle valeur. C'est, du reste, en ce sens qu'il est employé. E.-G. P.

— Ce mot, qu'on prononce aussi *fifrelin*, s'emploie dans le langage vulgaire pour désigner une petite pièce de monnaie, et le plus souvent, comme dans l'exemple cité, avec une négation : « Il ne me reste plus un *fifrelin* », c'est-à-dire : Je n'ai plus un rouge liard. Je crois que c'est une corruption de l'allemand *vierling*, quart, comme qui dirait un quart de sou. Le mot *fifre* a peut-être influé sur la forme. — Dans un sens plus général, un *fiferlin* est toute chose extrêmement petite ou extrêmement mince, et les gens qui aiment à rire en donnent une définition calquée sur celle du mètre, et où, par conséquent, l'idée de *quart* figure aussi, mais qui est peut-être un peu trop gauloise pour trouver place dans nos colonnes.

DICASTÈS.

— Ce mot, qui se trouve dans le Diction. franç.-allem. de Sachs, vient sans doute du mot *Pfifferling*, espèce de champignon sauvage (agaricus piperatus), et signifiant « bagatelle ». On dit en allemand : *Ich gebe keinen Pfifferling dafür*, je n'en donnerais pas un liard. Sachs cite la locution : « S'en soucier comme d'un fiferlin. »
(Hambourg.) Dr A. FELS.

— *Pfifferling* vient de *pfeifen*, siffler d'après Sander (*Deutsches Wœrterbuch*) et signifie « chose sans valeur. » *Keinen Pfifferling geben*, donner un rien du tout.
(Vienne.) ALPH. MARQUARD.

—

**Un portrait de Garde national** (XIV, 453). — Il s'agit évidemment de Mercier, qui faisait partie, en qualité de sergent, de la 1re compagnie du 3me bataillon de la 4me légion de la garde nationale de service à la Chambre des députés, le 4 mars 1823. Il était passementier rue aux Fers, près la rue Saint-Denis. Lorsque M. Ravez, président de la Chambre, eut donné l'ordre d'expulser Manuel, le sergent Mercier se présenta à la tête de neuf ou dix gardes dans la salle des délibérations pour exécuter l'ordre. Etonné, et peut-être un peu effrayé des clameurs qui l'accueillirent, il hésita. Une salve d'applaudissements se fit entendre. — Et M. Mercier fut un grand homme. (Hist. de la Restauration, par un homme d'Etat, t. VIII, p. 122.) — L'auteur ajoute (p. 124, c'est une nouvelle preuve à l'appui de l'attribution du portrait) : « On fit une grande réputation à M. Mercier; les députés allèrent s'inscrire chez lui, et lui se crut un personnage historique quand il se vit lithographié à côté de M. de La Fayette.. »

DE LARCHE.

— Lisez donc toutes les histoires de la Restauration! C'est « l'illustre et brave » Mercier (cliché du temps) qui hésita à empoigner le député Manuel, là où le « fameux » colonel de Foucauld (autre cliché) n'hésita pas et s'illustra en sens inverse. C'était le temps des « baïonnettes intelligentes » (troisième cliché). E.-G. P.

— J'ai le même portrait, mais lithographié. Que vient faire ici la décoration *tricolore?* car nous sommes en pleine Restauration, et le Dr By a le portrait du sergent de chasseurs de la garde nationale qui refusa d'empoigner Manuel.

L'Ex.-Car. a pied.

—

**Victor Hugo, sur l'ivresse** (XIV, 455). — Le passage demandé se trouve dans *Lucrèce Borgia* (acte III, sc. 1).

Gubetta. Vous êtes un absurde bélître! Fi! A-t-on jamais vu lourdaud pareil? S'enivrer de vin de Syracuse, et avoir l'air de s'être soûlé avec de la bière!

Joc'h d'Indret.

—

**Les cages de fer** (XIV, 455). — Jean Bocolde, dit Jean de Leyde, du lieu de sa naissance, né en 1510, devint, après avoir été tailleur d'habits, un des plus célèbres chefs des Anabaptistes. En 1534, il se rendit le maître dans Munster, où il fut assiégé par l'évêque, pris avec ses principaux partisans, conduit, *dans une cage de fer*, dans les pays circonvoisins, pour servir de jouet aux populations, et enfin supplicié en 1536. Quelques auteurs disent que son cadavre seulement fut enfermé dans une cage. Voir Hist. de la guerre des Anabaptistes, par Alex. Weill (Paris, Dentu, 1874, in-18, p. 222).

Bajazet, empereur des Turcs, vaincu par Timour-Senek, fut également enfermé dans une cage de fer, en 1402. Quelques historiens disent que le prisonnier se brisa la tête contre les barreaux; d'autres, qu'il mourut d'apoplexie en 1413.

E.-G. P.

—

**Deux Saint-Michel** (XIV, 456). — Je ne sais si Mercure est pour quelque chose dans l'affaire, mais, à coup sûr, Hermès n'a rien à y voir. *Herm* est un vieux mot français, que l'on trouve aussi écrit *herme* ou *erme*, et qui signifie landes, bruyères, terres vaines et vagues, du grec ἔρημος, devenu en bas latin *ermus*. Les mots *ermite* et *ermitage* ont la même racine.

Dicastès.

—

**Le Cuisinier gascon** (XIV, 458). — Amsterdam (Paris), 1740, in-12; nouvelle édition, à laquelle on a joint la lettre du Pâtissier anglois. A Amsterdam (Paris), 1747, in-12. — Des Alleurs, fils de l'ambassadeur à Constantinople, a fait paraître anonymement: « Lettre d'un Pâtissier anglois au nouveau Cuisinier avec un extrait du Crafsman, s. l. n. d. (1739) in-8. » Cette lettre est contre l'Avertissement de la première édition de: Les dons de Comus (par Marin), fait par les PP. (Brumoy et Bougeant) Jésuites.

La Maison Forte.

— Je ne connais pas ces sauces bizarres. Les « truites à la hussarde » et le « veau en crotte d'âne roulé à la Neuteau » se sont conservées. On en trouve les recettes dans la Petite cuisine et les 366 Menus du baron Brisse (in-18, Dentu, 1877).

J. R.

---

## Trouvailles et Curiosités.

**Pierre Lanfrey et Léon Gambetta.** — N'y a-t-il pas une haute leçon d'histoire et de politique, dans les faits suivants, que j'extrais des « Souvenirs de Mme C. Jaubert? »

On se rappelle sans doute que, pendant la guerre, en 1870, Lanfrey, l'historien de Napoléon, alors mobilisé volontaire à Chambéry, sa ville natale, lança contre la Délégation gouvernementale de Tours, et nommément contre M. Gambetta qui la personnifiait, plusieurs articles véhéments et remarquables, mais plus ou moins équitables, et dont on fit grand bruit à cette époque, par des motifs plus ou moins désintéressés. Une lettre de Lanfrey, écrite de Chambéry, le 9 janvier 1871, à Mme Jaubert, nous révèle ce qui suit:

« ... Des journaux de Bordeaux et des journaux anglais avaient reproduit mes articles. *Gambetta les a lus*, et, à la suite de cette lecture, le préfet de Chambéry est venu chez moi avec une lettre *m'offrant la préfecture du département du Nord*, au milieu de compliments exagérés. J'ai déclaré vouloir m'en tenir à mon fusil de volontaire, et ne voir un moyen de salut que dans un appel au pays... Je pars demain pour le camp de Sathonay avec ma brigade... »

La résistance prit fin. M. Thiers et ses amis étaient contents: Paris avait capitulé. On procéda aux élections du 8 Février « En ce jour de malheur » (le mot de Beulé!) on nomma l'Assemblée de Bordeaux, dont la majorité allait faire de son mieux pour amener et hâter le 18 Mars.— Lanfrey y fut envoyé par le département des Bouches-du-Rhône, grâce à l'appui de M. Thiers, qui peu après le nomma ministre de France à Berne. Le 24 Mai motiva sa démission. Ayant repris son siège à la Chambre et ses travaux historiques, il publia bientôt, on sait avec quel éclatant succès, le cinquième volume de son *Histoire de Napoléon Ier*.

C'était au commencement de 1875. « Un

matin (raconte Mme C. Jaubert), entrant chez moi, Lanfrey parut tout content de me trouver seule. Mon premier mot fut pour le féliciter...

— Eh bien ! dit-il, je veux répondre à vos compliments par une confidence. Devinez, Madame, je vous le donne en mille, devinez de qui, à ce sujet, hier à la Chambre j'ai reçu les plus vifs compliments, et même une poignée de main ?

— Je devine, je n'hésite pas : c'est de Gambetta ?

— Vous conviendrez cependant que la chose est aussi inattendue que singulière.

— Pour moi, répliquai-je, beaucoup moins que pour vous. Par des préventions étayées de certains faits, vous vous êtes créé un personnage qui n'est point l'homme politique réel. Vous éclairer m'a paru ne pouvoir être que l'œuvre du temps. — Ce qui s'est passé hier, mon cher ami, au sujet de votre livre, n'est que la répétition du mouvement d'esprit, qui, pendant la guerre de 70, porta Gambetta à vous faire proposer la préfecture du Nord, — position de si grande importance à cette heure suprême ! Vos publications hostiles lui révélèrent à la fois un caractère joint au talent et au patriotisme. Il se sera dit : Voilà un homme comme il en faut au pays ! Laissant aussitôt de côté la question personnelle, ce qui lui était facile, étant en ce qui concerne les attaques personnelles aussi insouciant que M. Thiers, il a voulu s'emparer de cet homme. Vous savez s'ils étaient rares alors les gens de valeur ? Il n'a pas été compris. Le temps n'était pas aux explications. Il est arrivé que cette démarche même, grâce à un malentendu, au lieu de vous rapprocher, vous sépare depuis des années. Votre mauvais caractère, ajoutai-je en riant, peut faire durer à perpétuité la situation.

— Mais cela n'explique guère, répliqua Lanfrey, le compliment que j'ai reçu ?

— Pardon. Je reconnais là encore une impulsion patriotique. Le chef du parti radical est fier d'un historien qui fait honneur à la fois au parti et au pays. Pourquoi se contraindrait-il pour l'exprimer ? Nature optimiste et enthousiaste, il oublie tout net que vous lui avez été hostile. Tandis que vous, avec une rancune perfectionnée qui s'alimente de l'air du temps...

— Très bien ! Vous me donnez tous les torts de caractère. Je ne partage pas votre opinion... et laissez-moi vous dire, à ce propos, que je tiens compte, sans réticence, de ce que l'expérience de sept années et une capacité politique incontestable ont fait acquérir au leader républicain. A cette heure, je l'approuve souvent et suis d'accord avec lui... en partie, du moins.»

Un rapprochement dans les idées et les sentiments politiques s'était accentué encore entre ces deux hommes, nous dit Mme J., et le *Figaro* ayant, en juillet 1877, cherché à réveiller d'anciennes dissidences, Lanfrey, alors malade, s'écria avec impatience : « Voilà qui n'est pas exact. » Puis, haussant les épaules : « Qu'importe, d'ailleurs ! Est-ce qu'il ne faut pas tenir compte du cours des événements et du poids des années ? »

N'y a-t-il pas, nous le répétons, dans ce récit, tout un enseignement historique et moral ?

S. D.

---

**Victor Hugo à ses concitoyens.** — Le Catalogue (juin 1881) d'une fort précieuse collection de livres, mise en vente à la librairie Morgand et Fatout, signale un placard intitulé : *Victor Hugo à ses concitoyens*, et devenu introuvable aujourd'hui.

Il se produisit sur les murs de Paris, à l'occasion des élections de 1848, et mérite bien d'être tiré de l'oubli où il est tombé :

MES CONCITOYENS,

*Je réponds à l'appel de soixante mille électeurs qui m'ont spontanément honoré de leurs suffrages, aux élections de la Seine. Je me présente à votre libre choix.*

*Dans la situation politique telle qu'elle est, on me demande ma pensée; la voici :*

*Deux Républiques sont possibles :*

*L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge; fera des gros sous avec la Colonne; jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat; détruira l'Institut, l'Ecole polytechnique et la Légion d'honneur; ajoutera à l'auguste devise :* Liberté, Egalité, Fraternité, *l'option sinistre :* ou la Mort; *fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres; anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun; abolira la propriété et la famille; promènera des têtes sur des piques; remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre; mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre; fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la Liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu, remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et après l'horrible dans le grand, que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit.*

*L'autre est la sainte communion de tous les Français dès à présent, et de tous les peuples un jour.....*

L'affiche se termine par ces mots :

*De ces deux Républiques, celle-ci s'appelle la Civilisation, celle-là s'appelle la Terreur. Je suis prêt à donner ma vie pour établir l'une et pour empêcher l'autre.*

VICTOR HUGO.

Que de réflexions cette pancarte, à la fois révolutionnaire et antirévolutionnaire, ne provoque-t-elle pas ? G. B.

---

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

## ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . 7 fr. 50
Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | | N° 1 — . | |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | | 2 — . | |
| 6 | — | — | — | du Japon glacé | 3 à 8. . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — | de Chine, | 9 à 20. . . | 75 » |
| 20 | — | — | — | vélin bleuté | 21 à 40. . . | 50 » |
| 35 | — | — | — | Seychall-Mill | 41 à 75. . . | 30 » |

Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

Le *Carnet d'un mondain,* qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lequel ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encore au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre prismatique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût littéraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir,* qui comprendra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain.*

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

**ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

*Vient de paraître :*

# LA RÉGENCE

LE RÉGENT ET SES MAITRESSES

ANECDOTES SCANDALEUSES

NOUVELLES A LA MAIN. — PORTEFEUILLE D'UN ROUÉ

PUBLIÉ PAR

ROGER DE PARNES

AVEC PRÉFACE, NOTES ET INDEX PAR GEORGES D'HEYLLI

Un beau volume in-8 carré, tirage à petit nombre sur papier vergé de Hollande à la forme, titre rouge et noir, couverture imprimée en cinq couleurs. . 15 fr.

Cet ouvrage, qui ne sera pas réimprimé, est orné : 1° d'un frontispice et de quatre planches dessinés par Marius Perret et gravés à l'eau-forte par Er. et M. Rouveyre ; 2° de nombreux en-têtes de pages, lettres ornées et culs-de-lampe, également dessinés par Perret et gravés sur bois par Puyplat.

Tirage de luxe *numéroté*, avec épreuves des *eaux-fortes* avant lettre, tirées en bistre sur le papier respectif des exemplaires.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 50 | exemplaires sur | Seychall-Mill. . . . . . . . . . . . . | 25 fr. |
| 20 | — | papier violet de Renage. . . . . . . . | 30 fr. |
| 10 | — | papier de Chine. . . . . . . . . . . . | 40 fr. |
| 5 | — | papier du Japon des manufactures impériales. . . | 60 fr. |

**M. Roger de Parnes** vient de publier, sous ce titre attrayant, *la Régence*, un des volumes les plus curieux, au point de vue anecdotique et historique, qu'il ait encore fait paraître dans l'intéressante collection inaugurée avec le *Directoire* et la *Gazette anecdotique du règne de Louis XVI*. On trouve dans ce livre, édité avec le luxe et le bon goût qui ont tant aidé au succès des précédents, l'histoire piquante des maîtresses de Philippe d'Orléans et les détails les plus intimes en même temps que les plus vrais sur la vie privée de ce prince galant, sur ses mœurs, aussi bien que sur celles de sa cour et de la société française tout entière à cette époque. M. Georges d'Heylli a résumé, dans une préface très substantielle, les points principaux et les faits les plus saillants du règne du Régent, en complétant, par des emprunts faits à tous les mémoires du temps, le travail si ingénieusement préparé par son collaborateur.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8839

QUÆQUE — LINGUA — LOQUENDO

Cherchez et vous trouverez — Il se faut entr'aider.

SEP 29 1881

XIVe année
No 319.

# L'Intermédiaire

25 Août 1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

AVIS. — La Table et le Titre de l'année 1880, retardés par suite d'une circonstance particulière, sont en voie de préparation.

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 482, l. 9, *lisez* : allusion. — 502, l. 32, *lisez* : Sirand.

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carle de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbre-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 319.

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Août 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Signa te, signa..** — Quel est l'auteur des vers rétrogrades ci-dessous, sur le Signe de la Croix ?

Signa te, signa, temere me tangis et angis :
Roma tibi subito motibus ibit amor.

Victor Hugo, qui citait ce distique de mémoire, ajoutait que ce devait être des vers de moines, poésie de couvent.

Z. Y.

—

**Casser du sucre.** — Je trouve cette phrase, dans un article du *Soleil*, du 8 mai 1881 : « Jacques Bonhomme, qu'on dit pas bête, regarde cela sans avoir l'air de se douter que c'est sur sa tête que ces messieurs cassent du sucre, et qu'il serait possible de faire un meilleur usage de l'argent qu'il fournit. » D'où vient cette expression : *casser du sucre?* Quel en est exactement le sens ?

J. Lt.

—

**Pluriel de substantifs abstraits.** — Dans la scène I de l'acte II de la *Calomnie*, Scribe a dit : « Les jugements humains se composent de blâme plus que de louanges. » Ne peut-on pas employer le pluriel du mot « blâme? » Peut-on dire : « Les grandes confiances », comme on dit : « les grands courages ne se laissent point abattre par l'adversité ? » Y a-t-il une liste de substantifs abstraits qui manquent de pluriel ?

(Hambourg.) Dr A. Fels.

—

**Plan.** — MM. Darmesteter et Hatzfeld donnent au substantif *plan* la même origine qu'au mot *plant*, jeune tige d'un végétal, et repoussent l'étymologie *planum* (V. *le XVIe siècle en France*, 2e part. Morceaux choisis, p. 137, note 6). Ils citent, comme preuves, l'exemple suivant : « Le *plant* du fort d'Edimton est tout quarré » (Beaugué, *Guerre d'Ecosse*, I, 8), et l'italien *pianta*, et l'espagnol *planta*, qui veulent dire à la fois *plante* et *plan*. Que penser de cette opinion ? I. Cosinus.

—

**Cabossé.** — « Chez lui (le Wallon), d'ailleurs, vous ne verrez ni bahuts séculaires, ni vieux cuivres *cabossés*.... » (Camille Lemonnier, « La Belgique », *Tour du Monde* du 5 juin 1881, p. 357, col. 1). M. Lemonnier, comme on sait, est Belge, et ce mot *cabossé* (qu'on ne trouve pas dans Littré) est, sans doute, usité dans son pays; on l'emploie communément dans le Finistère, comme synonyme de « bossué. » Est-il également usité dans d'autres régions? Sait-on quelle en est l'origne?

I. Cosinus.

—

**Castilles.** — D'où vient ce nom que l'on donne, dans certaines parties de la France (Maine et Anjou), aux fruits du groseillier à grappes (*ribes rubrum*)? Dicastès.

—

**Eglomisé.** — Quelle est l'origine de ce mot? Sa véritable orthographe? Je l'ai employé souvent pour désigner des peintures anciennes sous verre, dont certaines parties sont dorées ou argentées. Le dessin de ces peintures semble être fait au trait, quelquefois avec des hachures. Connaît-on ce genre de travail dont j'attribue l'origine aux Ecoles vénitiennes? Du moins, les plus anciens travaux que j'aie vus m'ont semblé leur appartenir. E. Gandouin.

—

**Wulfraet Marguerite.** — Peintre allemand du XVIIe siècle. Quelque collabo pourrait peut-être me fournir une notice sur ce peintre et sur son père? Les détails manquent complètement dans Siret.

E. Gandouin.

—

**Partir en voyage.** — Hélas! hélas! hélas! Cette ridicule locution gagne du terrain. On la rencontrait jadis dans quelques feuilles honteuses. Aujourd'hui, elle est exposée sans vergogne dans les discours officiels, dans les grands journaux. On est

étonné de lire au-dessous certaines signatures ordinairement correctes. Le progrès de la langue doit-il donc se faire en raison inverse de la grammaire?

ANAST. COPHOSE.

**Sans conteste.** — Cette expression se répand; on la rencontre dans les comptes rendus des Chambres et dans la plupart des journaux et Revues littéraires. N'est-elle pas vicieuse? Quelle singulière langue nous parlerons dans un lustre ou deux, à moins d'une réaction forte contre les licences absurdes d'une presse ignorante!

ANAST. COPH.

**Style français de Frédéric II.** — Que pense-t-on, en France, du style français de Frédéric II, roi de Prusse? Est-il tout à fait exempt de germanismes et au niveau des bons historiens du XVIII<sup>e</sup> siècle? Il est vrai que Frédéric avait eu, dès sa plus tendre jeunesse, des professeurs d'origine française; mais le français médiocre que beaucoup de personnes parlaient à la cour de Prusse aurait pu influencer le langage du prince. Il y a sans doute peu de personnes qui parviennent à écrire correctement une langue étrangère. Je connais plusieurs livres écrits en français par des étrangers, et qui ont été, avant l'impression, soigneusement corrigés par un Français; ils se ressentent pourtant encore de leur origine. Peut-on me nommer des étrangers ayant écrit le français comme leur langue maternelle?

A. F.

**Oughroud Bethboul.** — M. V. Largeau publie, dans le *Tour du Monde*, le récit de ses excursions à travers le Sahara algérien. J'y relève le passage suivant (livraison du 16 juillet 1881, p. 38, col. 2): « .... Ces dunes portent le nom d'*Oughroud Bethboul*, dont le lecteur voudra bien me dispenser de donner ici la traduction.» L'auteur nous a précédemment appris que *Oughroud* veut dire « dunes ». Reste le mot mystérieux *Bethboul*, devant la traduction duquel recule M. Largeau. Ne se trouvera-t-il pas, parmi nos collabos, quelque *arabisant* moins timoré, pour nous expliquer le sens de ce vocable effrayant?

I. COSINUS.

**Faucissime.** — On sait la recherche de purisme, de rigidité, des Jansénistes, en tout, même en orthographe et en style... Aussi ai-je été fort étonné de trouver ce superlatif, imité du latin, dans une Histoire anonyme de Port-Royal (Cologne, 1752, 6 vol. au t. I, p. 571). Voici le passage: « On déclara ne pouvoir rien rétracter dans les « deux actes, parce que tout y étoit vrai. Le « prélat élève la voix, dit que tout y étai t « faux, très faux, *faucissime* », etc. Trouve-t-on quelque autre exemple d'un pareil emprunt à la langue latine, dans des livres *sérieux?* Il y a longtemps que je réclame un « Dictionnaire des Variations de la lan« gue française, dans les trois derniers « siècles, contenant les mots qui ont été « usités et qui ne le sont plus. »

DOCT. BY.

**M<sup>lle</sup> Jeanne Bourcier, de Bar-le-Duc, graveur.** — On connaît d'elle l'*Ex-libris* armorié d'Antoine de la Falloize, seigneur du ban de Chaumont, 1760. Aurait-on quelques détails sur sa vie? Vers 1720, un Bourcier a gravé la grande planche de l'Histoire de Moyenmoutier, par Dom Belhomme.

A. B.

**P. L. Cor, graveur messin.** — Pourrait-on me renseigner sur cet artiste, dont je connais un *Ex-libris*, celui du chanoine de Toul, Pagel de Vantoux, si persiflé dans le *Noël* de 1776, et une vingtaine de planches de l'Atlas de Buch'oz?

A. B.

**E. Conquy, graveur.** — Quelques renseignements, s. v. p., sur cet artiste dont j'ai des portraits datés de 1835 et 1836?

A. B.

**Paralipomènes, ajoutés à la Chronique de l'abbé d'Ursperg.** — A la suite de la Chronique de l'abbé d'Ursperg (Conrad de Leichteneau), imprimée à Strasbourg au mois de mars 1537, sont des paralipomènes, contenant l'histoire des choses mémorables, de Frédéric II à Charles-Quint (1233 à 1537), *per quemdam studiosum*. Le seul renseignement que l'auteur donne sur lui-même, c'est qu'il est un disciple d'Œcolampade. Connaît-on le nom de cet auteur? Le savant bibliothécaire de la Bibliothèque communale d'Amiens, M. J. Garnier, qui m'a fait connaître celui de l'abbé d'Ursperg, ne le donne pas, et Barbier ni Brunet ne parlent de ces ouvrages. Je ne désespère pas cependant que mon appel à l'Intermédiaire soit entendu et que ma question soit résolue.

E.-G. P.

**Vacqueus Neracensis.** — Quel est le personnage qui, en 1599, s'appelait ainsi? Au bas d'une inscription latine, qui figure sur le tombeau de Catherine de Chivray, au château de la Barre de Bierné (Mayenne), on lit ce nom de *Vacqueus Neracensis*, qui est sans doute celui de l'auteur. Pourrait-on aussi dire dans quelle Revue

du Midi ont été publiées les inscriptions de ce curieux mausolée? A. J.

—

**Les Arnauld de Port-Royal.** — Cette famille, si célèbre dans l'histoire du Jansénisme, a-t-elle encore aujourd'hui des représentants? Je me rappelle que, vers 1845 ou 1846, mon père me conduisait, moi gamin, chez un M. Arnauld, directeur de l'enregistrement à Nevers, qui avait plusieurs filles charmantes. C'était un descendant direct du grand Arnauld, et c'est même de là que date la première connaissance que j'ai eue de cette famille et de Port-Royal. Doctr By.

—

**Henriette Sylvie de Molière.** — Un Intermédiairiste pourrait-il me dire quel est l'auteur du livre dont voici le titre :

« Les Avantures ou Mémoires de la vie « d'Henriette Sylvie de Molière. — Amsterdam, chez Abraham L'enclume, gen- « dre d'Antoine Marteau, 1733 ?»

Miss Bouckinett.

—

**Deux ères révolutionnaires?** — J'ai sous les yeux un document signé par le ministre Roland (de la Platière), à Paris, le 20 avril 1792, *l'an IV de la Liberté.* Il y aurait donc eu une *ère de la Liberté*, commencée en 1789, et l'*ère de la République*, reportée par décret de la Convention au 22 septembre 1792? L'*ère de la Liberté* a-t-elle été l'objet d'une ordonnance de l'Assemblée nationale?

Anast. Cophose.

—

**Sous peine de mort?** — Une affiche du «Théâtre de l'Hostel de Bourgongne, » non datée (vers 1660), est reproduite dans le *Moliériste*, tom. II, p. 99, laquelle porte ceci :

« *Deffences aux soldats d'y entrer, sous* « *peine de la vie.* » — Ce qui constate que plusieurs fois des militaires, usant de violence, prétendaient assister à la représentation sans payer. Y a-t-il quelques exemples d'autres prohibitions de ce genre? La justice d'alors, assez expéditive, d'ailleurs, se contenta-t-elle d'une simple menace? J. S.

—

**Les Factums de Furetière.** — Et d'abord, par parenthèse, ils nous donnent de la locution: « *Faire gilles* » (tome I, pag. 85 des Factums), et du mot « *Godenot* » (tome I, pag. 133), des étymologies que je prendrai la liberté de rappeler à plusieurs collabos. — Je les prierais, en retour, de vouloir bien répondre à cette question. Dans les Factums de Furetière, publiés par Poulet-Malassis, 1858, 2 vol. in-12, il existe une sorte de supplément (après la page 330 du 1er volume), commençant par ces mots : « Mesme avec messieurs les abbez de Lavau, Testu, etc. » Après quelle phrase de l'ouvrage doit se placer ce supplément? ou bien quelle partie serait-il censé remplacer? J'ai eu plusieurs exemplaires entre les mains, et tous étaient conformes au mien, ne contenant ni renvoi ni explication. Cela n'est pourtant pas sans importance. A. L.

—

**Jules Janin aux obsèques d'Augustin Thierry.** — M. Gabriel Guillemot a publié, dans *la République française* du 12 juin 1881, un article intitulé « Un grand homme amoindri, » qui a pour sujet la mort de Littré. J'y lis le passage suivant : «..... Et, à ce propos, remarquez- « vous que tous ces grands adversaires de « l'Eglise se trouvent avoir un homme « d'Eglise dans leur entourage final? Au- « gustin Thierry eut son homme d'Eglise, « qui chercha à lui arracher une conver- « sion, *in extremis*; qui prétendit même « y avoir réussi, et il ne fallut pas moins « que l'éloquente et véhémente protesta- « tion de Jules Janin, en pleine église « Saint-Sulpice, pour réduire à néant les « allégations mensongères de ce sacristain « trop zélé. »

Pourrait-on donner quelques détails sur cet incident oublié? I. Cosinus.

—

**Echelle de proportion drôlatique.** — Je lis, à la pag. 234 d'un ouvrage intitulé : « Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand, recueillis par Amédée Pichot. » Paris, Dentu, 1870, in-12 : « Le prince de Talleyrand avait une échelle de proportion pour offrir aux convives qu'il recevait à sa table leur part de tel ou tel plat. C'était une échelle descendant depuis le titre de duc jusqu'à la simple dénomination de Monsieur. Il découpait lui-même et s'adressait à ses convives dans l'ordre suivant:

— Monsieur le duc, Votre Grâce me ferait-elle l'honneur d'accepter de ce bœuf?

— Mon prince (titre romain inférieur à celui de duc), aurai-je l'honneur de vous envoyer du bœuf?

— Monsieur le marquis, accordez-moi l'honneur de vous offrir du bœuf?

— Monsieur le comte, aurai-je le plaisir de vous envoyer du bœuf?

— Monsieur le baron, voulez-vous du bœuf?

Lorsqu'il arrivait au simple Monsieur, le diplomate frappait sur son assette avec la main, fixant ses yeux sur ceux du dernier convive, jusqu'à ce que celui-ci découvrît que c'était à lui qu'il s'adressait, et alors, l'illustre homme d'Etat disait ce simple mot sur le ton interrogatif: « Bœuf?»

Cette anecdote, trop inepte pour être vraisemblable, est connue depuis longtemps: où la trouve-t-on pour la première fois?

Après la mort du maréchal Castellane, les chroniqueurs mirent cette anecdote au compte de cet illustre excentrique; seulement le « bœuf » était alors changé en « bombe ».

Dernièrement le général Clinchant a été accommodé à la même sauce.

LA MAISON FORTE.

—

**Relation véridique qui a l'air d'un songe.** — La Haye, 1782, in-8, 51 pag. — L'auteur est resté inconnu à MM. Barbier. Par le marquis de Paulmy, disent les auteurs de la Bibliographie des ouvrages relatifs à l'Amour, aux Femmes, etc. Pourrait-on me dire où ces bibliographes ont trouvé cette attribution?

LA MAISON FORTE.

—

**Infantulus, ou l'Enfant mort.** — Paris, 1859, petit in-12 (par Barbe). Voyez le numéro 778 du Catalogue des livres rares... de M. Jules Janin (Paris, Labitte, 1877, in-8). — M. Barbé? H. DE L'ISLE.

—

**Le Citateur.** — Un catalogue récent contient cet article : Pigault-Lebrun. *Le Citateur*. A Hambourg (Paris), 1803, 2 vol. in-12°. *Edition originale*.

Brunet étant complètement muet sur cet article, quelqu'un pourrait-il dire si réellement cette édition, avec la marque « à Hambourg », est l'édition originale? J'ai lu quelque part, mais je ne puis me rappeler où, que ce livre avait été commandé à Pigault-Lebrun par Napoléon Ier, pour être répandu à des milliers d'exemplaires, et faire pièce au Pape. Qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion? D'où vient-elle?

CARION.

—

**Th. Gautier et le Musée secret.** — Dans la biographie intime qu'il nous a donnée de Th. Gautier, M. Bergerat a reproduit la fameuse pièce « Le Musée secret », qui n'avait été imprimée jusque-là qu'en Belgique : « *Th. Gautier*, « Poésies qui ne figureront pas dans ses « œuvres, in-8, 1873.» Parlant de cette publication dans la note qui précède la pièce, M. Bergerat termine ainsi : « Une « seule pièce était à recueillir dans cette « plaquette et valait qu'on hasardât de la « publier, car elle est le chef-d'œuvre du « maître et l'un des plus beaux morceaux « de la langue française. »

D'après cela, il semblerait que la pièce ait été extraite tout simplement de la plaquette, et publiée telle quelle; il n'en est rien cependant. Les variantes sont considérables, et le biographe n'en dit rien. Sur vingt-quatre strophes dont se compose la pièce, j'en note douze avec des variantes, et j'en compte une de plus dans la Biographie. Quel est le texte original? Quel est le texte définitif? Le morceau vaut que ce point soit éclairci. M. de Lovenjoul pourrait-il nous éclairer, ou, à son défaut, quelque ami de M. Bergerat?

Je ne parle pas, bien entendu, d'une énorme coquille, que je veux citer ici pour la joie des amateurs. — La strophe est ainsi dans la Biographie :

Une touffe d'ombre soyeuse
Veloute, sur leur flanc poli,
Cette envergure harmonieuse
Que trace l'aine avec son pli.

Et le texte belge dit :

Cette envergure harmonieuse
Que trace *l'âme* avec son pli.

On s'amuse à Bruxelles, savez-vous?

C. J. B.

(New-York.)

—

**Les Mémoires de Claude.** — Sous ce titre, paraissent en ce moment, chez un éditeur de Paris, des volumes qui contiennent des révélations, plus ou moins authentiques, sur le second Empire. Je les ai lus attentivement, et diverses remarques, que j'ai faites sur plusieurs points qu'il serait trop long de citer, me font douter de leur authenticité. Si ce n'est pas l'œuvre du fameux policier bien connu, c'est sans doute celle d'un de ses acolytes, et on y sent fortement la main du *teinturier*. Ainsi, dans le 2e vol., paru récemment, il y a un fac-similé d'une lettre de Tropmann, où celui-ci dit : « *Empressez pien, en attentant que che les emprasse, fos émaples* « *enfants*..., etc. » Or, cette manière d'écrire le français peut appartenir à quelqu'un qui veut parodier la prononciation alsacienne, mais a-t-elle jamais été employée par l'Alsacien lui-même, pour lequel les lettres, bien que se prononçant différemment, s'écrivent pourtant de même que pour un Français? Que pensent de cela les sphinx de l'Intermédiaire? DOCT. BY.

—

**Epiphane Sidredoulx.** — Quel est le véritable nom de l'auteur qui a publié sous ce pseudonyme : Les Fanfreluches, Contes et Gauloiseries, par Epiphane Sidredoulx, président d'honneur de l'Académie de Sottenville-lès-Rouen. Bruxelles, 1879, in-12?

L. CARION.

—

**Le Journal des Curieux.** — Je trouve ce titre mentionné, dans la livraison du *Livre* de juillet 1881 (Bibl. mod., Sommaire des Publications périodiques). Quel est ce journal? Où et depuis quand paraît-

il? Quel est le prix d'abonnement? Est-ce donc un autre Intermédiaire des Chercheurs et Curieux? I. Cosinus.

—

**Etat des porcelaines présentées à Louis XVI en 1787.** — Quelque bibliophile possède-t-il ce document, in-folio 12 pages? Je le prierais de me permettre d'en prendre communication,

Il n'existe pas d'exemplaire de cet Etat à la Bibliothèque Nationale. M. Maurice Tourneux en a trouvé trace dans la vente du bibliophile voyageur Leblanc (1er mars 1839, n° 159). Champfleury.

## Réponses.

**La Bryone ou couleuvrée des haies** (XII, 64; XIV, 166, 366). — Mutel, dans la « Flore française », admet *Bryonia dioica* L. Jacq., et *Bryonia alba* L., tandis que Godron, dans la « Flore de France», admet *Bryonia dioica* Jacq., et exclut « *Bryonia alba* L. — Plante du nord de « l'Europe, qui, à notre connaissance, n'a « pas été trouvée en France. Willemet « l'indique cependant en Lorraine, Gatereau à Montauban, et Lapeyrouse dans « les Pyrénées. Nous sommes certains « que Willemet a pris pour telle la *Bryonia dioica ;* il en a été sans doute « de même de Gatereau et de Lapeyrouse, puisque personne depuis n'a retrouvé ce végétal dans les mêmes lieux. « Cela est d'autant moins étonnant que « Linnée a évidemment confondu les deux « espèces sous le nom de *Bryonia alba*, « du moins dans le *Species plantarum*, qui « longtemps a été pour ainsi dire le seul « guide des botanistes français.» Les deux espèces sont-elles unies, les noms en question, forcément, s'appliquent à l'une et à l'autre; sont-elles séparées, comme elles le doivent être, ils ne regardent que *Bryonia dioica* Jacq., seule espèce française.

J. de Lacu.

—

**La Cour plénière** (XII, 103, 157). — Une édition assez rare de cette pièce appartenait à M. Luzarche. Voy. n° 4277 de son Catalogue (Paris, Claudin, 1869, in-8). L'article est ainsi libellé : « La Cour plénière, héroï-tragi-comédie » (par Gorsas), s. l. n. d. (Paris, 1788), in-8. Gorsas, d'après les bibliographes, est l'éditeur et non l'auteur de « La Cour plénière ».

La Maison Forte.

—

**De quelle maladie François Ier est-il mort?** (XIII, 487, 542, 571.) — En recherchant autre chose, je tombe sur la citation empruntée au Mémoire du Dr Corlieu. Sans blesser ce dernier, et avec toute la courtoisie possible, je voudrais faire observer qu'une assertion de ce genre n'est pas une preuve. Voici mes raisons, et ici je vais reprendre les propres termes cités : 1° A moins que cela ne soit particulièrement spécifié dans les auteurs du temps qui ont raconté la mort du Restaurateur des Lettres, une maladie des voies urinaires n'est pas forcément le triste reste de la syphilis..... Pour n'en citer qu'un cas, la pierre, par exemple, n'a rien à démêler avec la syphilis, c'est cependant une maladie des voies urinaires; et on en meurt fort bien ! Une suppuration de la prostate, chez un homme de 63 ans, *et sans aucune espèce d'élément vénérien* , aurait le même résultat funeste. 2° Une fistule au périnée est absolument dans le même cas, elle peut provenir de causes multiples, tout à fait indépendantes de la syphilis. Donc, tant qu'il ne sera pas prouvé que, chez le roi François Ier, la fistule au périnée et la maladie des voies urinaires étaient d'origine syphilitique, on ne pourra pas affirmer qu'il a succombé aux ravages du mal de Naples. Bien mieux, on pourrait dire même que la fistule n'était qu'une complication de la maladie des voies urinaires. Adhuc sub judice lis est. — Il y aurait peut-être un moyen d'éclaircir cette question, ce serait de chercher, dans les relations de la maladie et de la mort du roi, quels sont les points sur lesquels on pourrait se baser pour reconstituer l'histoire entière de la maladie, de faire une sorte d'investigation médico-légale littéraire, comme l'a si bien fait Littre, pour la mort d'Henriette d'Angleterre, dans son livre intitulé « Médecine et Médecins. » Si MM. Paul Masson et Un Liseur veulent chercher ces documents, les médecins de l'Intermédiaire pourront peut-être répondre à la question. Dr Carion.

—

**Donner les fascheuottes** (XIV, 6, 86). — La manière d'écrire cette question avait éloigné de mon esprit ce qu'on appelle *dauner* ou *dôner*, vulgo *donner*. Or, voici comment on *dônait*, et comment on *dône* encore, dans les Vosges et dans la Haute-Marne, suivant M. Gravier (*Histoire de Saint-Dié*, p. 242) : « On dansait le dimanche de Quadragésime, après les vêpres. Les garçons et les filles se réunissaient, au sortir de l'église, dans les lieux consacrés à cet usage et que l'on appelait *la bure*. Ils se partageaient en chœurs, l'un composé de garçons et l'autre de filles, et formaient la chaîne pour danser le rondeau. Les deux chœurs chantaient ensemble à trois reprises, en faisant autant de révolutions, *qui marierons-nous?* Le chœur des filles repondait en nommant celle

d'entre elles qui était la plus âgée ou la plus digne d'être mère. L'élue quittait la chaîne pour se placer au centre et attendre l'amant qui lui était destiné. Les deux chœurs continuaient à chanter et à danser, en faisant trois révolutions, à chacune desquelles l'élue répétait en refrain : *J'aimerai qui m'aimera*. On répétait la première question dans les mêmes formes pour le choix d'un amant, et le chœur des garçons l'indiquait. Lorsque le couple était formé, les deux chœurs chantaient et dansaient, faisant encore trois révolutions autour du couple, à chacune desquelles les deux chœurs lui ordonnaient de s'embrasser. Les deux amants rentraient dans la chaîne et ne se quittaient plus. On agissait ainsi tant qu'il y avait des couples à unir. On appelait ce premier jeu *donner les faschenottes*. Les filles ne quittaient un moment leurs amants, que pour allumer, avec les brandons apportés de l'église, les bures autour desquelles on devait reprendre le rondeau et danser jusqu'à l'extinction des feux. Chaque couple s'emparait d'un tison et se dirigeait vers la maison de la fille, sous la surveillance des parents qui avaient assisté à la danse, et de ces jeux naissaient presque tous les mariages de l'année. C'étaient les *valentins* et *valentines* qu'en d'autres lieux on tirait au sort. »

Le *daunage* se fait encore dans plusieurs localités. A Bourmont, il est d'usage, croyons-nous, de se réunir chez celles qui ont été *daunées* le dimanche précédent, pour y manger des gaufres. — Le rondeau connu :

Nous n'irons plus au bois,
Les lauriers sont coupés.
Et qui les a coupés ?
C'est monsieur le curé.
Entrez dans la danse,
Faites trois tours de danse,
Et vous embrasserez
Celle que vous aimez !

se chantait au *daunage*. J'en connaissais plusieurs dans mon enfance, mais je les ai oubliés.

Quelques strophes d'un autre rondeau me reviennent à l'esprit et s'appliquent aux rondeaux de Saint-Dié :

Qui marierons nous,
Dans ce joli jardin d'amourettes,
Dans ce joli jardin d'amour ?
Mamz'elle, ça sera vous,
Dans ce joli jardin d'amourettes
Dans ce joli jardin d'amour !

Puis on chantait, comme réplique, après la question :

J'aimerai qui m'aimera,
Choisissez celui que vous aimez,
Embrassez-le, mam'zelle.

Tous ces rondeaux, avec leurs variantes, ont un cachet primitif qui n'a varié que par les mœurs des localités. — Il y a trente ans, dans les petites villes, tous ces jeux enfantins, restés de vieilles coutumes, étaient encore à la mode et approuvés par les parents.

Que de choses n'aurait-on pas à écrire sur les *Féchhnottes!* La plume se refuse même à rendre l'expression gutturale de ce mot. On doit prononcer : *Dauner les faschenottes*, et non *donner*. C'est à tort qu'on a écrit, dans le patois lorrain : « *Donnés*, fête des valentins et des valentines »; avec deux *n* la prononciation n'est plus lorraine. Il faut *daunés* ou *dônés*.

CH. COURBE.

—

**Eau de boudin** (XIV, 35, 91, 148, 236). — Me sera-t-il permis d'ajouter une note à celles qui ont paru ? — Dans la Charente, ce qu'on appelle l'eau de boudin est de l'eau, *d'abord* claire, dans laquelle on fait cuire les boudins avant de les mettre en vente. Mais, en cuisant, bon nombre de boudins gonflent, crèvent, et leur contenu vient ainsi troubler l'eau où ils cuisent. Il est tout simple, par conséquent, qu'en parlant d'une chose louche, trouble, difficile à comprendre ou à expliquer, on dise : « Cela est clair comme de l'eau de boudin. » Par analogie, « finir en eau de boudin » signifie que la fin d'un récit, d'une explication manque de clarté, et souvent même n'est pas plus claire que le commencement. Cela ne paraît-il pas logique, rationnel, et bien plus simple que certaines autres explications?

A. L.

—

**Gérard de Nerval s'est-il suicidé?** (XIV, 72.) — La question a été doublement posée, et pas encore de réponse ! Il est pourtant temps de s'y mettre, comme dit le refrain. Résumons d'abord ici ce que nous apprit, le 26 février dernier, Ch. Monselet, ou plutôt reproduisons l'exposé du dossier fait par l'aimable chroniqueur de l'*Evénement*. Cet exposé est lui-même un résumé :

I. — On se souvient de l'intérêt que nous avons excité en agitant la question de savoir si Gérard de Nerval s'était suicidé ou avait été assassiné. Après vingt-cinq ans, il y eut un redoublement de sympathie pour l'homme et pour l'écrivain, — sympathie qui s'est manifestée par une polémique abondante et passionnée.

On sait que je crois à l'assassinat; mon opinion est basée sur ce que Gérard de Nerval a été trouvé dépouillé de son pardessus et de son argent, et, ce qui est moins naturel, couvert de son chapeau. Or, se passer une corde autour du cou, s'accrocher à un barreau, se pendre, tout cela en gardant son chapeau sur la tête, il faut convenir que c'est une besogne assez difficile.

Nadar, qui m'a écrit une longue lettre de réfutation, n'est pas arrêté par cette énigme. Il tient pour le suicide, le suicide quand même. Il est le seul dans l'esprit duquel ne se soit pas

glissé le moindre doute. Après Nadar, d'autres lettres sont venues, apportant toutes un indice, un renseignement. En voici une de Mme Person, qui fut une comédienne de mérite et qui a joué avec succès dans les grands drames d'Alexandre Dumas. Mme Person (la sœur de Dumaine) est retirée du théâtre, et elle habite aujourd'hui à Villeneuve-le-Roi, par Ablon :

« La veille de sa mort, Gérard de Nerval, sorti depuis quelques jours de la maison de santé du docteur Blanche, était venu dîner chez moi et m'avait lu plusieurs scènes du *Fils nocturne*, que venait de recevoir l'Ambigu et où il me destinait un rôle. Il était accompagné de M. Georges Bell. Il paraissait plus gai que les jours précédents ; son éditeur des *Filles du feu* lui avait remis quelque argent... Gérard et son ami me quittèrent fort tard. Le lendemain matin, M. Georges Bell arrive, tout ému, m'apprendre la mort de Gérard. Nous sautons dans une voiture, et nous nous rendons à la Morgue, où on avait transporté son cadavre. Nous trouvons là plusieurs de nos amis, parmi lesquels Théophile Gautier et Alexandre Dumas père. On nous fit voir la corde avec laquelle il se serait pendu ; c'était un vieux cordon de tablier de cuisine... Quant à l'enquête, elle a été faite avec la plus grande mollesse. Tous, nous sommes restés convaincus que notre pauvre ami était mort assassiné.

« Béatrix Person. »

Le témoignage de Mme Person est précieux, mais il est combattu sur plusieurs points par quelques personnes, principalement par M. Edouard Gorges, collaborateur de Gérard de Nerval pour le *Marquis de Fayolle*. M. Edouard Gorges prétend avoir quitté Gérard la veille de sa mort, vers neuf heures du soir.

A ce même instant, Gérard était rencontré dans le Palais-Royal par M. Lesage et M. Deloris, pensionnaires de la Comédie-Française (qui remarquèrent qu'il avait un paletot). Il n'était donc pas parti de chez Mme Person aussi tard qu'elle croit se le rappeler. — Le soir de ce même jour, on le retrouve encore à la sortie de l'Odéon, en compagnie de Privat d'Anglemont, et d'une autre personne. On entre un moment au Café Belge, puis chez le boulanger Cretaine, rue Dauphine, où chacun mange deux petits pains. Gérard de Nerval a de l'argent, il paie sa consommation. Privat propose d'aller au restaurant Baratte, à la Halle ; Gérard refuse et s'éloigne seul, selon sa coutume. Ici commence le mystère ; ici se forme le drame...

. . . . . . . . . . . . . . .

Et, le surlendemain, Alexandre Dumas écrivait dans son journal *le Mousquetaire* :

« C'est là que, vendredi matin, à sept heures trois minutes, on a trouvé le corps de Gérard encore chaud et ayant son chapeau sur la tête.

« L'agonie a été douce, puisque le chapeau n'est pas tombé.

« A moins toutefois que ce que nous croyons un acte de folie ne soit un crime ; que ce prétendu suicide ne soit un veritable assassinat.

« Ce lacet blanc, qui semble arraché à un tablier de femme, est étrange.

« Ce chapeau, que les tressaillements de l'agonie ne font pas tomber de la tête de l'agonisant, est plus étrange encore.

« Le commissaire, M. Blanchet, est un homme d'une grande intelligence, et nous sommes sûr que, d'ici à quelques jours, il pourra répondre à notre question. »

Vous le voyez, le soupçon naît et se forme dès le premier jour. Dès le premier jour, le mot de justice est prononcé.

Mais, hélas ! M. Blanchet n'aboutit pas, ne répond à rien et à personne, pas même à Alexandre Dumas, — et l'enquête s'en va à l'eau.

II. — M. Henri Cherrier, notaire, rue Jean-Jacques Rousseau, me communique à ce sujet une note manuscrite de son père, ainsi conçue :

« Au mois d'avril 1855, je causais avec un ouvrier peintre occupé à peindre les façades de ma maison. Nous parlions de ces affreux quartiers qui avoisinent l'hôtel de ville, et qu'heureusement on est en train de faire disparaître. Cet homme me parlait de la rue de la Vieille-Lanterne et m'apprit que c'était lui-même qui avait dépendu le malheureux Gérard, aidé d'un sergent de ville. On courut chez le commissaire de police, qui ne voulut pas se déranger ; chez un medecin, qui ne vint qu'une heure après... »

Ce commissaire de police était-il le même que M. Blanchet, « l'homme d'une grande intelligence » ? Je ne m'étonne plus qu'il n'ait rien découvert.

III. — Encore quelques notes cueillies çà et là, dans les livres relatifs à cette tragique aventure :

« Etait-il arrivé à ce triste lieu par hasard ? L'avait-il cherché ? La maîtresse d'un logis à la nuit, situé dans la rue, aurait dit, prétend-on, qu'elle avait entendu frapper à sa porte vers les trois heures du matin, et, quoique tous ses lits fussent occupés, qu'elle avait eu comme un regret de n'avoir pas ouvert. Etait-ce vrai ? était-ce lui ? » (Champfleury, *Grandes Figures d'hier et d'aujourd'hui* : Balzac, Gérard de Nerval, etc. Paris, 1861.)

« C'était là, pendu avec un cordon de tablier dont les deux bouts se rejoignaient sur sa poitrine, et les pieds presque touchant terre, qu'un des hôtes du garni, en sortant pour se rendre au travail, l'avait trouvé, lui, l'amant de la reine de Saba ! C'était à n'y pas croire, et cependant cela était ainsi : Gérard de Nerval s'est pendu, *ou on l'avait pendu*. » (Alfred Delvau, *Gérard de Nerval, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1865.)

Partout le même doute ! Partout la même incertitude !

Mais, selon moi, le plus de probabilités est pour le meurtre.

Je sais bien que Gérard de Nerval était fou, mais c'était un fou d'une espèce particulière, raisonnante. Il avait horreur de la mort, je ne saurais trop y insister ; il l'avait toujours eue. Par contre, il s'était fait un cercle de petits bonheurs, de petits voyages, de petites promenades, qui lui suffisaient depuis son retour d'Orient.

Pourquoi se serait-il tué ? Nadar croit en trouver la raison dans un sentiment tout à coup développé de sa dignité. Singulière manière d'affirmer sa dignité, que de la cracher avec sa vie dans une bouche d'égout ! Et du moment que nous reconnaissons en lui un esprit et un cœur tout faits de délicatesse, n'aurait-il pas craint d'affliger jusqu'à l'épouvante ses nombreux camarades ?

N'est-il pas plus sensé d'admettre, qu'entré dans un bouge, et déjà sous l'empire de ses hallucinations, Gérard aura été l'objet d'une chétive convoitise et d'un coup de main facile ?

Que devait peser le doux rêveur, sous l'étreinte d'un malfaiteur ?

A demi étourdi, il aura été transporté et accroché à la grille voisine. Le premier cordon venu (j'admets même qu'il ait été pris dans sa poche) aura fait l'affaire. On lui aura remis son chapeau sur la tête et on l'aura laissé là, où le froid l'aura suffoqué bientôt. De là, cette absence de souffrance sur les traits.

J'aime mieux cette version, pour la mémoire de l'être vagabond et aimant qui pouvait, s'adressant à son âme, dire comme Hégésippe Moreau :

De mes erreurs, toi, colombe endormie,
Tu n'as été complice ni témoin...

Ch. Monselet.

—

**Godenot** (XIV, 98, 255, 209, 434). — D'après Littré, petite figure de bois pour amuser le public. — D'après Trévoux : petite figure ou marionnette, dont se servent les charlatans pour amuser le peuple; se dit aussi, par dérision, des personnes laides et mal faites, des figures mal taillées ou dessinées. Bookworm.

—

**La Judith hollandaise** (XIV, 100, 156). — J'ai dit n'avoir trouvé aucune mention de Kennan Hasselaër. Je n'en sais pas plus aujourd'hui qu'alors; mais dans l'histoire de la Guerre des Anabaptistes, par Alexandre Weill (Paris, Dentu, 1874, in-18), je lis, à la page 176, un chapitre intitulé *Hilla, la nouvelle Judith*. Elle était fille du seigneur Phnicong, native de Werden, village des environs de Munster. Le 16 juin 1534, à la pointe du jour, elle sortit de Munster, assiégée par l'évêque de Munster, dans l'intention d'empoisonner ce dernier. Dénoncée par un nommé Ramers, qui sortit furtivement de la ville pendant la nuit du 17 au 18, Hilla, ayant confessé hardiment ses intentions, fut condamnée à être écartelée vive, mais seulement décapitée. « Le « bourreau, dit M. Weill, avait une peur « affreuse. On lui avait dit que Hilla était « une sorcière, sur laquelle les hommes « n'avaient aucun pouvoir. Il prit la hache « de ses deux mains et frappa si fort que la « tête tranchée, par ricochet, lui souffleta « la joue et que le billot se fendit en deux « parts. »

Pour plus de détails, voir l'ouvrage précité. E.-G. P.

—

**Aventure dramatique du bourreau de Colmar** (XIV, 101, 202). — Mais est-ce que la baronne d'Oberkirch n'en parle pas dans ses Mémoires ? C'est un sujet bien épuisé. Les uns disent que l'aventure arriva au « noble » exécuteur des hautes œuvres de Landau, alors en Alsace. Tout cela ne mérite pas une recherche, encore moins une page de journal ! A. B.

—

**La dame aux sept petites chaises** (XIV, 132, 219, 248, 344). — La dame aux sept petites chaises me semble être d'antique et nombreuse lignée. Elle était assurément de la parenté de la femme de ce maire d'un de nos chefs-lieux de département, qui, racontant l'échec subi par son mari dans une affaire administrative, disait : « Tout allait au mieux, mais on a circoncis le préfet ! » — Elle voulait dire « circonvenu. »

L'avènement des nouvelles couches pourrait sans doute augmenter encore cette famille. Le Désert.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133, 304, 344). — Les changements de noms sont autorisés par décrets insérés au Bulletin des Lois. J'ai consulté les dix ou douze dernières années du Bulletin ; cette lecture est parfois amusante. La plupart des changements de noms sont inspirés par la vanité et par le désir de donner au nom une forme nobiliaire. Quelquefois on veut simplement quitter un nom malpropre ou ridicule. En voici des échantillons : Couillon se fait autoriser à s'appeler Coulhon, Couillaud-Delafarge. Couillard, Collard. Pine, Pline. Chaucouillon, Chaucoulon. Vissec, Vissec de la Prade. Vachier, Vacheer. Jolicon, Paulin; Boccon, Raymond; Chion, Chion-Ducollet. — Plusieurs personnes, qui s'appelaient Cochon ou Cocu, ont pris des noms différents. — Je remarque parmi les anciens noms : Saligot, Pataut, Naturel, Badaud, Andouillé, Cattin, Cumange, Taillefesse, Bordel, Mascarade, Grandvaux, Pétard, Boureau, Nabos, Mioche, Cimetière, Laperuque, Chicaneau, Pauvrehomme, Morgue. — Beaucoup de noms d'animaux : Cochon, Cheval, Jacquot, Lavache, Anne, Grenouillet, Perruche, Lechien, Lechat, Chapon, Bourricaud, Merland. — Quelques noms d'assassins : Collignon, Louvel, Fieschi, Dumolard, de la Pommerais, Vergé, Papavoine. — On rencontre aussi des noms connus. Ainsi, le 6 mai 1855, M. Patissier, notaire à Paris, se fait appeler Piat, pour qu'on ne soit pas tenté de dire qu'il fait des brioches. — Dans le volume du 2e semestre 1873, on trouvera le décret qui autorise MM. Girardin et Taillandier à s'appeler *Saint-Marc*-Girardin et *Saint-René*-Taillandier. Ruoff.

—

**Badinguette** (XIV, 159, 306). — Je possède une plaquette in-32, dont voici le titre : « Badinguette, *sur la copie de* « *Paris*, 1853, chez Plon, imprimeur-éditeur, 1870. » Elle est de 29 pages et contient : la Badinguette, signé *Henri Rochefort ;* le Mariage Espagnol, complainte, et des épigrammes anonymes. Quant au Saint-Cyrien qui serait l'auteur de « Badin-

guette », je puis dire que j'étais à Saint-Cyr de 1852 à 1854, et que c'est la première fois que j'entends parler de cette légende. J. R.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250, 493). — Si je ne conteste pas que le mouchoir date de très loin (le mouchoir à moucher, s'entend, celui qui tire son nom du latin *mungere*, prononcez « moungere »), je fais une réserve pour le mouchoir de cou, par exemple, qui, lui, me semble dérivé de mouche, *musca* : écarter ou chasser les mouches, c'est là assez souvent sa principale destination. Mais, pour ce qui est du corset, je soutiens comme un beau diable qu'il n'a pas son pareil dans l'antiquité, tant grecque que latine.

Le ταινια d'Athènes, devenu à Rome *tænia*, dérive de τείνω, tendre, étendre; il désigne une bandelette, une tresse, une cordelette à nouer les cheveux sur la tête, parfois aussi un diadème, ou auguste bandeau. (Αποδεσμὸς n'a pas un autre sens, δέω, je lie, avec ἀπό.)

*Mamillare*, soit adjectif avec ellipse de *vinculum*, soit substantif neutre tiré de *mamma*, est la gorgerette, le gorgias, un *voile* à couvrir les seins.

Or, dans l'épithalame de Thétis et Pélée, il n'est pas le moins du monde fait mention du corset, apparemment parce qu'il n'existait pas encore à cette époque reculée. Le corset est moderne, et probablement français, comme l'indiquent son nom, sa fonction et surtout la manière de s'en servir.

Ariane, nous dit le poète, accablée de douleur, néglige sa parure. Et par là il entend : 1° sa coiffure (*mitram*); 2° son écharpe (*amictu levi*) ; 3° le cordonnet (*strophio tereti*) du gorgias. De ce *strophium* la racine est, en grec, στρέφω, je tourne; je fais tourner et courir.

Aussi un poète de Rennes a-t-il traduit ce passage, ainsi qu'il suit, ou à peu près:

Sur l'or de ses cheveux, plus de léger bandeau;
Plus, sur son jeune sein, de modeste réseau
Plus de souple lien d'une gorge rebelle.

Si, dans la VI° de ses Satires, Juvénal nous montre Messaline, il n'est aucunement question du corset. Mais nous voyons retenus par des fils d'or, par une ganse d'or, deux jumeaux boutons de seins nus (car tel est le sens de *papilla*). Et admirez ce que, nous Français, nous ferons un jour de ce bout de sein, ou teton, dans les portraits en miniature ou autres des plus belles femmes du grand siècle de notre histoire. L'extrémité d'une boucle de brune tresse tombe-t-elle jusque sur l'albâtre de la *papilla* qu'elle effleure, on la nomme alors « papillote. »

La matrone mise en scène par Martial, au lieu des fils d'or de Messaline, adoptait pour le même usage une peau, ou lanière, de bœuf (*taurino tergo, pellis*). Mais en tout ceci rien, absolument rien, du corset. Ah! c'est que, lui, il renferme en son nom tout ce qu'il est, d'où il vient, où il va. Au fait « corset en italien « corsetto », est cousin germain de « course », de « coursier. » Il se rattache à « courir; avec cela, il se termine par une queue de diminutif. Qu'est-il donc avant tout et plus que tout? Un cordon, un petit cordon ou cordonnet, un vague ou vagabond *lacet*, toujours *courant*. Et comme ce cordon, ou lacet, joue le principal rôle dans un appareil dont il n'est pourtant qu'une partie accessoire, il est assez juste qu'il serve à dénommer l'ensemble de la portative prison. Et puis lacer, ou délacer, l'un et l'autre venant du latin, *laxus*, *laxare*, n'indiquent-ils pas suffisamment le mouvement d'aller et de venir, j'ai failli dire le flux et le reflux, inséparables de l'action de serrer ou de desserrer, de gêner, ou de relaxer les deux frères captifs?

(Grenoble.) J. PALMA.

—

**Serapz** (XIV, 227, 310, 345, 372, 393, 464). — M. de Lacu dit qu'en comparant le *seraph* au *séraphin*, il n'a voulu faire qu'un jeu de mots ; je lui donne acte bien volontiers de cette déclaration. Nous voilà donc d'accord sur l'étymologie de *seraph* : écartant l'hébreu *saraph* (d'où *séraphin*) et l'égyptien *Serapis*, nous adoptons, avec le Dictionnaire de Trévoux et M. Devic, l'arabe *achraf*. Mais j'ai ajouté que le *seraph* n'était autre chose que *l'aigrefin*, et mon honorable contradicteur soutient que Rabelais n'aurait pas, dans le même passage, employé cumulativement ces deux mots, s'ils n'avaient pas désigné des monnaies différentes. Pourquoi, dans une énumération plaisante, l'auteur de Pantagruel n'aurait-il pas entassé tous les noms de monnaies plus ou moins exotiques que lui fournissait son heureuse mémoire, sans s'inquiéter si ces noms, qui grossissaient d'autant sa liste, étaient les formes diverses d'un même mot? Il ne composait ni un traité des monnaies ni un dictionnaire étymologique; il avait vu des aigrefins, ou il en avait entendu parler; le mot *serap* était aussi venu à son oreille; cela suffisait pour qu'il les admît dans son catalogue. Du reste, rien n'empêche de supposer que les noms d'*aigrefin* et de *seraph*, quoique ayant la même étymologie, aient été appliqués à des pièces d'origine ou de valeur différente. C'est ainsi que le *dollar* américain et le *thaler* allemand, malgré leur étymologie commune, représentent des valeurs très diverses. Il est donc très possible qu'on eût adopté la forme *aigrefin* pour une monnaie, et la forme *seraph* pour

une autre. Ces phénomènes de différenciation ne sont pas rares en linguistique. Tout ce que j'ai voulu dire, en m'appuyant sur l'autorité de M. Devic, c'est qu'*aigre-fin* et *seraph* étaient *étymologiquement* la même chose : et je persiste dans cette opinion, malgré l'étymologie *aigle fin* qui me paraît une véritable plaisanterie.

DICASTÈS.

—

**Gilbert ou le Poëte malheureux** (XIV, 229, 283). — Je connais plusieurs éditions des poésies de Gilbert, mais je n'ai jamais vu celle indiquée par J. M. Je connais aussi, sous le titre désigné, un roman de propagande cléricale, publié chez Mame, à Tours, par l'abbé Pinard, alors desservant de la paroisse de Lacroix de Bléré, mais ce n'est assurément pas de cet ouvrage qu'il s'agit. Est-ce qu'il n'y aurait pas eu confusion de la part du questionneur? En 1772, Gilbert envoya, pour concourir au prix de poésie proposé par l'Académie française, une pièce de vers, intitulée : *Le poète malheureux*. Cette pièce n'ayant pas même obtenu une mention, son amour-propre, qui était excessif, en fut singulièrement froissé, et il la publia, cette même année, avec une préface, où il fait amèrement la critique de la pièce couronnée, qui était de Laharpe. Il y préludait à la satire, intitulée *Le siècle*, publiée en 1774 à Nancy (sous la rubrique de Genève), dédiée à Sabatier de Castres et différente de celle dédiée plus tard à Fréron, sous ce titre : *Le XVIIIe siècle*. Cette première satire, où il attaque avec virulence les philosophes, les Encyclopédistes, l'Académie et les novateurs, ne figure dans *aucune* édition de ses œuvres.

Ne serait-ce pas cette publication de 1772, portant pour titre : *Le poète malheureux*, que J. M. prendrait pour une édition complète des œuvres de Gilbert?

A. D.

—

**Esquisses, Croquis, Pochades** (XIV, 232). — La solution est fort difficile, car cet ouvrage a paru en 3 livraisons et doit, pour cette raison, se trouver rarement complet. Le Journal de la Librairie, en annonçant chaque livraison, dit seulement : « avec quelques lithographies », sans en indiquer le nombre. M. de Montaiglon (Bibliographie des Salons, 1852, in-12, page 66) dit qu'il faut 7 lithographies, plus 1 caricature d'H. Monnier.

J'ai dans mes notes une fiche, que je crois avoir extraite du Catalogue Goddé qui accuse 10 lithog., « parmi lesquelles celle de Poterlet, d'après C. Delacroix, et la planche originale d'Horace Vernet. »

Enfin, dans le Bulletin de la librairie Morgand et Fatout, juin 1881, qui vient d'être distribué, je trouve, sous le nº 7559, cette indication : « Huit lithog., dont une coloriée, de Henry Monnier, intitulée : *Le Cauchemar.* »

Suivant le Journal de la Librairie, il a paru, de cet ouvrage, un prospectus de 1/4 de feuille in-8 (4 pages), qu'il faudrait joindre au volume. C'est peut-être dans ce prospectus que l'on trouverait la véritable solution de la question.

(Paris.) P. LBE.

—

**Un vers de Lucain** (XIV, 257, 314, 345). — Nil *credens acti, cum quid superaret* agendum, dit l'édition de Glascow, 1751. Cortii fideliter express.

Nil *actum credens, dum quid superesset* agendum, dit l'édition de Milan, 1781, typ. Monast. S. Ambros. major.

Les mss. devaient donc présenter bien des variantes.

(Milan.) NADIE.

— Selon J. Rutgersius (*Var. lect. L. I, c.* 13) l'empereur Justinien se serait souvenu de ce vers, qu'il prosaïse ainsi dans un de ses rescrits : « Nihil enim actum « credidimus, dùm aliquid addendum su- « perest. » JOC'H D'INDRET.

— Dans une édition donnée par Blaeu, Grotius et Farnabius (Amsterodami, 1643, petit in-12), je trouve la leçon donnée par les Elzevier, avec la note suivante de Farnabius : « Hoc transcripsit Justinianus, lib. XI, c. de his quibus ut indign. « Nihil enim actum credimus, dum aliquid addendum superest. » LA MAISON FORTE.

—

**Jeux d'esprit et de mémoire** (XIV, 295, 377, 402). — M. Victor Luzarche de Tours possédait l'édition de 1694 (citée, XIV, 377); voici l'une de ses notes : « Cet ouvrage du Tourangeau Brodeau de Cangé, marquis de Châtre, est fort rare. Brunet commet plus d'une erreur en le décrivant. D'abord, le livre est imprimé en France, sous la rubrique de Cologne, et non en Hollande, comme le dit le Manuel, etc.... » Je crois ce volume imprimé à Tours. Il paraît être sorti des presses qui ont mis au jour les Quatre lettres de l'Abbé de la Trappe. Nº 3448 du Catalogue Luzarche (Claudin, 1868). LA MAISON FORTE.

—

**Mme de Benouville** (XIV, 329). — Trois familles normandes ont porté le nom de Benouville :

1° La famille GILLAIN, dont les armes étaient : de sable, au chevron d'or accompagné d'un croissant d'argent, entre deux étoiles d'or en chef, et d'un lion de même, armé et lampassé de gueules en pointe. A cette famille appartenaient : Antoine-Hercule Gillain, sieur de Benouville, qui

épousa en 1644 Anne de Guerville, et Adrien Gillain de Benouville, qui épousa en 1653 Marie-Salomé Le Chevallier.

2° La famille DE NOURRY, ou NOURRY, qui portait : d'azur, à trois têtes de griffon d'or tenant à leur bec une aiguille (alias une couleuvre) d'argent. Jacques Nourry, sieur de Benouville et du Caron, anobli en 1582, eut deux fils : Jean de Nourry, sieur de Grandval, et Jean-Baptiste, sieur de Benouville.

En 1782, Jean-Baptiste-Mathieu Nourry de Benouville était conseiller au Parlement de Normandie.

3° La famille de Lamperière, qui blasonnait : d'azur, à deux pots d'argent enflammés de gueules en chef, au lion d'or passant en pointe. Jean de Lamperière, sieur de Benouville, entrait en 1678 au Parlement de Normandie ; son fils Jean-Louis de Lamperière, sieur de Benouville et de Montigny, y entrait en 1708.

Je ne puis dire au collabo H. de L'Isle si Mme de Benouville appartenait à une de ces trois familles. Le Manuel de Frère n'en fait pas mention. A. DE B.

—

**Un ovariotomiste en 1302** (XIV, 352, 410). — Lire, surtout, les travaux du regretté Dr Ernest Godard : *Etudes sur la monorchidie et la Cryptorchidie chez l'homme*. Paris, Masson, 1857.

Dr SEAMAN.

— Dans le « Salubrium, sive de sanitate tuenda, » de Julius Alexandrinus, 1575, in-fol., se trouve un chapitre intitulé : « Naturam nunquam ex mare fœminam fecisse ; ex fœmina autem marem quandoque. »

CARION.

—

**Hannetons confits** (XIV, 357, 470). — Je crains bien que le bon Allemand du siècle dernier n'ait pris pour de *vrais* hannetons ces imitations de ce coléoptère que l'on peut voir, encore aujourd'hui, dans la boutique de tous les chocolatiers, et que l'on se plaît à servir chez certains bourgeois, en guise de dessert. — La chose est d'autant plus probable que le chocolat était connu depuis le XVIIe siècle, témoin le livre du médecin de Blégny, dont le collabo Maison Forte a parlé quelque part, à propos de « reliure faite par des princes. »

DOCT. BY.

— Tout créole, tout voyageur aux pays des Tropiques, connaît l'excellence des vers de chou palmiste, plus gros souvent que nos gros vers à soie, et qu'on mange avec sensualité saisis, dans la graisse.

Dr SEAMAN.

—

**Deux livres de dévotion** (XIV, 352, 468). — Bonne méthode que celle de remonter aux sources ! Je constate ainsi que ce n'est pas dans le verset 3 du chap. VII du Cantique des Cantiques qu'il est question du *ventre* — non pas de Marie, mais de *l'épouse* interlocutrice de *l'époux*, — mais dans le verset 2. Le voici intégralement, d'après ma belle Bible manuscrite du XIIIe siècle. — « *Umbilicus tuus crater tornatilis* « *numquam indigens poculis ; venter tuus* « *sicut acervus tritici vallatus liliis.* » — Traduction, d'après la Bible dite de Bernard Picart (1739) : « Votre nombril est « comme une coupe ronde où il y a tou- « jours des liqueurs parfumées ; votre ven- « tre fécond et pur est comme un mon- « ceau de froment entouré de lys. »

DOCT. BY.

—

**Post funera virtus vivit** (XIV, 358). — Je connais la même devise, mais sous une autre forme : *Vivit post funera virtus* ; elle appartient aux familles suivantes : de Gaudrechart (France), Boyle de Burlington, Boyle de Cork, Keene (Angleterre) ; Boyle de Shannen (Irlande) ; Warin (Hollande). La ville de Vertus (Marne) a pour devise : *Virtus præstat, vivit post funera virtus*, ou bien : *Vincit post funera virtus*.

GABRIELLE.

—

**Les canards l'ont bien passée** (XIV, 386, 443, 472). — C'est l'épigraphe du chapitre XXIVe de l'ouvrage intitulé : Le Jocrisse ministériel. Par Soyé. Paris, 1826, in-12. — En quelle année Le Pont-Cassé a-t-il été joué pour la première fois ? Le nom de l'auteur ? LA MAISON FORTE.

—

**Clémence Isaure a-t-elle existé ?** (XIV, 387.) — L'Académie des Jeux floraux de Toulouse est encore en possession des revenus que lui a légués Clémence Isaure. L'existence de cette dernière paraît donc hors de doute. De plus, l'infortuné Etienne Dolet, son quasi contemporain, a fait l'éloge de Clémence Isaure en vers latins ; on sait que le célèbre imprimeur passa quelques années de sa jeunesse à Toulouse ; c'est là même que prirent naissance les accusations d'hérésie qui devaient plus tard le faire pendre et brûler en place Maubert.

GABRIELLE.

— Dans *les Hommes utiles*, M. Jarry de Mancy croit à Clémence Isaure. Mais je ne crois pas son article sérieux, non plus que le portrait dont il est accompagné, et qui est trop beau pour être vrai. Il est dessiné par Richomme et gravé par Conquy, 1836.

A. B.

—

**Famille de Sacy** (XIV, 387, 473). — Encore un Sacy. — Jean-Pierre-Dominique de Tiremois de Sacy, né à Oyssel, diocèse de Rouen, le 25 novembre 1689, entra chez les Jésuites le 15 août 1707, et mourut en Alsace, le 12 novembre 1772. On raconte que c'est à son refus d'absoudre la Pompadour qu'on doit attribuer la

haine de cette créature pour la Compagnie de Jésus, et la destruction de l'Ordre auquel appartenait le P. de Sacy. Il n'était donc point partisan de la morale relâchée, pas plus que ses confrères, n'en déplaise à ceux qui ne les connaissent pas. Ce P. de Sacy a composé un *Epicedium Ludovico Magno* (s. an., 4° pp. 11. L'exemplaire de la Bibliothèque d'Amiens a le nom de l'auteur manuscrit, peut-être autographe); — un poème latin, qui fait partie des *Collegii Parisiensis Societatis Jesu pii luctus in funere Ludovici Magni fundatoris sui. Parisiis,* 1715, 4°. Les *Anecdotes dramatiques* lui attribuent les pièces de théâtre suivantes : *Le Contraste*, comédie en trois actes et en vers; — *Octavie*, tragédie. Au moment de la banqueroute Lavalette, le P. de Sacy était procureur général des missions de l'Amérique du Sud; on trouve de ses lettres à ce sujet dans « Lettres sur les opérations du P. Lava- « lette, jésuite, ex-Supérieur général des « missions des isles Françoises du Vent « de l'Amérique, nécessaires aux négo- « cians. En Europe, 1762, 12°, pp. 82. »

PIERRE CLAUER.

— A propos de cette question, voici une anecdote qui peint bien la passion des bibliophiles. Dans une vente, se trouvait un petit volume, contenant de très mauvaises comédies, déplorables imitations du grand comique contemporain, Molière. L'auteur se nommait de Sacy, et le livre avait été imprimé à Compiègne. Or, à 2 ou 3 francs, il aurait été surpayé. Mais deux amateurs se rencontraient à cette vente : M. Samuel Ustazade Silvestre de Sacy, le spirituel critique-académien, qui recherchait tous les ouvrages signés *De Sacy*, que les auteurs fussent ou non de sa famille, et un notaire de Compiègne, qui, de son côté, collectionnait tous ceux qui avaient été imprimés à Compiègne. Duel acharné. De 2 francs, le recueil de comédies est poussé à 1,500 francs, et reste définitivement au notaire, qui a dit en ma présence : « Je ne l'aurais pas laissé à 3,000 francs! » Si jamais il revient en vente, à quel prix sera vendu ce fameux bouquin ?..... E.-G. P.

---

**Les hommes qui s'habillent en femmes** (XIV, 388). — Cette question a un côté médico-légal. J'ai lu qu'une affaire de ce genre, dans les dernières années de l'Empire, avait ému l'opinion. — Un spécialiste pourrait donner des renseignements plus exacts sur le fait lui-même et sur sa date, car mes souvenirs sont peu précis.

Dr SEAMAN.

---

**Un dictionnaire de noms propres** (XIV, 389, 445). — Alexandre Dumas, en découvrant la Méditerranée, n'avait peut-être pas fait une plus grande trouvaille que moi, vous signalant deux ouvrages, bien moins importants d'ailleurs que celui de Lorédan Larchey. Tous nos collabos les connaissent sans doute; n'importe, les voici : « 1° *Les noms de baptême et les* « *prénoms. Nomenclature, signification,* « *tradition, légende, histoire, art de nom-* « *mer,* » par Edouard Léon Scott. Paris, Houssiaux, 1857, in-12. — 2° « *Physiolo-* « *gie des noms propres,* par le Cousin « d'un Homme d'esprit. *Ibi et alibi,* chez « tous les libraires qui ont un nom. » 1849, in-8°.

Si ces ouvrages couvrent les quais, pardonnez-moi et n'en parlons plus!

A. VINGT.

---

**Jacques Dubreuilh** (XIV, 390). — J'ai vu plusieurs fois Dubreuilh à Paris, en 1835 ou 1836. Il y donnait des répétitions dans quelques pensions du quartier Saint-Jacques, et vivait au quartier Latin. Il était Breton, des environs de Quimper, où il avait fait de très bonnes études humanitaires. Quand je l'ai vu, il sortait du collège de Sorrèze, où il avait passé quelques années en qualité de professeur. Il était très érudit, avait la parole facile, et eût fait ce que l'on a appelé depuis un conférencier distingué. Il nous disait, si je me souviens bien, avoir donné quelques auditions publiques à Lyon, sur des sujets littéraires ou philosophiques, conjointement avec un autre conférencier (je ne trouve pas d'autre mot) de l'époque, nommé Durand, qui se fit entendre souvent à des séances publiques qui avaient lieu à Paris dans une salle de la Mairie des Saints-Pères, et dont les principaux orateurs étaient Raymond Brucker et le vieux Azaïs. — Quand je vis Jacques Dubreuilh, il venait de publier ses *Paroles du cœur*, pastiche sans grande valeur, dont il m'offrit un exemplaire. Je le rencontrais parfois avec un écrivain méridional peu connu (Rastoul, de Nîmes), qui donnait des séances d'improvisation en prose, sur des sujets d'histoire, de biographie, etc., et qui était l'auteur d'un roman poétique, intitulé *Pétrarque*, fort oublié aujourd'hui. RENÉ CORENTIN.

---

**Les émules d'Icare** (XIV, 414, 445). — On trouverait probablement des renseignements intéressants sur les «Machines à voler» dans les volumes suivants, que je relève sur un catalogue allemand : « Descrizione del viaggio aereo fatto da F. Orlandi, con Esposizione della Machina acrobatica. Firenze, 1828. — Da Schio, Il Volo naturale e l'artificiale. Firenze, 1875.

CARION.

— Voir : Descrizione dell' acrobata, e Machina acrobatica costrutta da Franc. Orlandi di Bologna. Bologna, 1824, in-4. con tav. CARION.

**Diderot** (XIV, 422, 504; VII, 654, 726, 729). — Sérieusement, ce que William Schlegel reproche à Diderot, ce n'est certes pas d'avoir lu de l'italien, beaucoup d'italien, mais bien de s'être rendu coupable envers Goldoni d'un manifeste plagiat dans le *Fils naturel*. — Bien différent de Diderot, de l'Académie de Berlin, son compatriote et le mien, François Roger, de l'Académie française, s'il aimait à s'inspirer du comique italien, n'a pas oublié, du moins, de le nommer dans les Préfaces de son Théâtre. C'est là ce que je lis dans une édition en deux volumes in-8°, procurée par les soins de Charles Nodier, pour le digne collègue et ami du comte de Fontane, le grand-maître de l'Université impériale.

(Grenoble.) J. Palma.

— « A Londres, en anglais, s'imprimait, « de 1728 à 1739, la première Encyclopé« die qui ait jamais vu le jour dans ce bas « monde. » Mais non, mais non ! Et l'*Encyclopédie* d'Alstedius, Herborn, 1620? et l'*Encyclopædia seu orbis disciplinarum*, de P. Scalich, Bâle, 1555?

Diderot et Cᵉ n'ont donc pas fabriqué le mot *Encyclopédie*. Il existe, en grec comme en latin, avant 1751, date de l'apparition de « l'Encyclopédie française ». Dans son Dictionnaire grec-français, Alexandre a consigné ἐγκυκλοπαιδεία et ἐγκυκλοπαιδία, mais sans nous en apprendre la provenance. Il rapporte aux lexiques modernes ἐγκύκλιος παιδεία. Pourquoi pas à Quintilien? On lit, *Instit. orat.*, l. I, c. X : « Nunc de ceteris artibus, quibus « instituendos, prius quam tradantur rhe« tori, pueros existimo, strictim subjun« gam, ut efficiatur orbis ille doctrinæ, « quam Græci ἐγκυκλιον παιδείαν vocant.» Le Dictionnaire de Trévoux, 1721, remarquez bien ce millésime, contient : « ENCYCLOPEDIE... Les Grecs appe« loient ἐγκυκλοπαιδεία la connoissance « des sept Arts libéraux, la possession de « toutes les sciences. *Orbis ille doctrinæ*, « *quam Græci* ἐγκυκλοπαιδείαν *vocant*, dit « Quintilien. » Mon édition de l'*Institution oratoire* (Garnier, Paris, 1863) coupe, comme on l'a vu, le terme en deux éléments; existeraient-ils combinés dans quelque autre? Le *Thesaurus vocum omnium latinarum* donne à *encyclopædia* pour correspondant ἐγκυκλοπαιδεία, et, citant Quintilien à la façon du *Dictionnaire universel*, il reproduit tout d'une pièce ce nom grec à l'accusatif. On employait aussi Κυκλοπαιδία (Cfr. Alexandre et Trévoux). Un analogue de composition, ἐγκυκλοποσία, action de boire à la ronde. Le composé *Encyclopédie* ne pèche donc contre aucune règle, et lui assigner pour date 1751, c'est commettre un parachronisme.

Pour *Encyclopédiste*, ce terme ne semble pas précéder 1751; *Pédiste* est à blâmer, parce qu'il traduit mal παιδευτής, dont il a la prétention d'offrir le sens.

J. de Lacu.

—

**La Clé du Nabab** (XIV, 422, 504). — On trouve des renseignements exacts, à ce sujet, dans la Gazette anecdotique de M. Georges d'Heilly, 1877, t. II, pp. 338 à 340.

(Bruxelles.) F. Faber.

—

**Eug. Delacroix, Stendhal, Koreff** (XIV, 449, 506). — Jean-Ferdinand Koreff, médecin distingué, né à Breslau en 1783, séjourna à Paris, comme médecin, de 1807 à 1811, fut nommé professeur à l'Université de Berlin en 1816, et s'établit de nouveau, en 1825, à Paris, comme médecin. Il y mourut, le 15 mai 1851. Il a publié un traité médical qui n'est pas sans mérite, des poèmes lyriques (en allemand, Paris, 1815), des traductions de Plaute et de Tibulle, et plusieurs opéras (Mayer, Grand Dict. de Conversation, 52 vol. de 1840 à 1855). Dans les Dictionnaires biographiques actuels, le nom de Koreff ne figure plus. Du reste, il est souvent mentionné parmi les Allemands qui vivaient à Paris au temps de Louis-Philippe.

(Hambourg.) Dʳ A. Fels.

—

**Armoiries à déterminer** (XIV, 453). — Les armoiries signalées appartiennent évidemment aux Jubert de Bouville. Cette famille normande a donné un Premier Président et six Conseillers au Parlement de Rouen, et compte, dans l'ordre militaire, trois Maréchaux de camp; deux Brigadiers des armées; deux Mestres de camp, l'un de cavalerie, l'autre d'infanterie; un chef d'escadre de la marine sous Louis XV; des chevaliers de Malte et des commandeurs de Saint-Lazare, et de Saint-Louis.—Parmi les alliances des Jubert, on peut citer : de Civille, de Civille de Bouville, Potier de Novion, des Marets, de Maillebois, etc... — Leurs armes étaient : écartelé au I et IV, d'azur à la croix alaisée (et non pattée) d'or, au II et III, d'azur à 5 fers de pique (alias 5 fers de lance mornés) d'argent, posés 3 et 2. — La figure indiquée par Monrepos est un fer de lance morné, dont les deux pointes de chaque côté devraient être presque horizontales et dominées par celle du milieu.

La Chenaye-Desbois établit la filiation de la famille Jubert et lui donne les titres de marquis de Bouville, de Bizy et de

Clères-Panilleuse, et celui de baron de Dangu,

A. B...
(Eure.)

—

**Un portrait de Garde national** (XIV, 453, 508). — Je puis affirmer au collabo l'Ex.-Car. à pied, que mon portrait est bien à l'aqua-tinte, et non lithographié ; la gravure en est soignée. Le ruban-décoration, quoique non colorié, est bien à 3 teintes, avec le blanc au milieu, bandes longitudinales. Nous ne serions donc pas en Restauration, puisqu'il y a dans la souscription : *Ex-Sergent* de la 1e comp. — Etc. Ce n'est pas le même portrait, ou tirage, que celui du Collabo.

Doctr By.

—

**Les noms des saints aux Colonies** (XIII, 454). — Plusieurs personnes de notre région (Languedoc) ont reçu, pour noms de baptême ou prénoms, des noms de saint (Saint-Marc, Saint-René, Saint-Ange), sans que les familles auxquelles elles appartiennent aient rien de créole et se rattachent aucunement à celles de nos colonies d'Amérique.

Ch. L.
(Nîmes.)

—

**Le Tygre** (XIV, 457). — Cette satire en vers a été réimprimée à Strasbourg, à 60 ex., en 1851 (pet. in-8, de 16 p.). La notice qui se trouve sur le dernier feuillet est signée M. T. (Maurice Thiébaut). Cette réimpression a été faite sur une première édition donnée à Douai, en 1842, par M. Gratet-Duplessis, d'après une copie manuscrite du temps portant la date de 1561, et tirée à 25 ex. pet. in-8. (Voir Brunet, t. II, col. 1032.)

Un liseur.

— Note exacte et conforme à ce que j'ai dit, page 147 de ma publication : « *le Tigre de* 1560, reproduit pour la première fois en fac-similé, d'après l'unique exemplaire connu (qui a échappé à l'incendie de l'hôtel de ville en 1871), etc. Paris [Jouaust], 1875. » — En publiant le Tigre *en prose* (celui de 1560), jusqu'alors inédit, j'ai reproduit aussi le Tigre *en vers* (celui de 1561), mais en *rectifiant* les deux éditions précitées, de Douai et de Strasbourg, d'après deux copies de la Bibliothèque Nationale et surtout d'après une version m'appartenant, préférable à toute autre.

A ce sujet, je dirai ici que ma publication du *Tigre de* 1560 a amené deux résultats curieux et importants. Elle a permis à un chercheur de découvrir, à Bâle, une copie du temps, du pamphlet d'Hotman, laquelle était jusqu'alors demeurée inconnue; elle a fait trouver et reconnaître, dans une vieille bibliothèque particulière, un *second* exemplaire de l'imprimé, dont j'avais donné le fac-similé d'après le seul connu. Ce second exemplaire appartient aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg.

C. R.

—

**Deux Saint-Michel** (XIV, 456, 509). — D'abord, n'oublions pas (ou, au besoin, apprenons) que Mercure et Hermès c'est tout un. En effet, si chez les Grecs le souverain de l'Olympe est appelé d'un mot qui le salue père des Dieux et des hommes: *Zeus-pater* (en latin, et d'un seul mot, *Jupiter*), semblablement un *dieu*, qui se trouve être un *jeune homme*, porte une appellation qui exprime ce double attribut: Ἑρμῆς-κοῦρος, et en latin, d'un seul terme également, *Mercurius* (*Mer*, anagramme de *erm*, avec l'aspiration, *Herm*; et *curius*).

J. Palma.

—

**Volontaires des Grassins** (XIV, 456). — Je lis : « Grassin, s. m. Les Grassins. Milice de nouvelle création qui s'est acquis beaucoup de gloire dans la dernière guerre. Ce corps fut formé pendant l'hyver de 1743, par M. de Grassin, capitaine de dragons, neveu du directeur général des Monnaies de France, célèbre partisan. Il fut d'abord de 1,200 hommes, dont 300 étaient à cheval et 900 à pied; il fut augmenté de 400 hommes. Il y a une Ecole à Furnes, où l'on dresse tous les surnuméraires, et à mesure qu'il en manque quelques-uns, ils sont aussitôt remplacés par les plus anciens de l'Ecole; de sorte que ce corps est toujours complet. Leur habillement est à peu près comme celui des hussards; leur bonnet et leur habit sont bleus. (Suppl. au Dictionn. univ. de Trévoux, Paris, 1752.)

La Maison Forte.

—

**Les Jeux des Français** (XIV, 458). — Voyez les différents ouvrages indiqués par Brunet, t. V, nos 7848, 8057 et suivants; 10470-10506. — Supplément, t. II, col. 1130. Un ouvrage se rapprochant de celui de M. de Fouquières nous reste à faire, je crois.

La Maison Forte.

—

**Esquisses historiques au théâtre** (XIV, 458). — Vitet a eu des devanciers. J'ai un volume in-8° (Paris, Bricon, 1830), intitulé : « Esquisses dramatiques du Gouvernement révolutionnaire de France, aux années 1793, 1794 et 1796, par Ducancel, ancien sous-préfet et avocat. » Il comprend 3 pièces : l'une, Edition nouvelle corrigée et augmentée (d'après l'auteur) de l'*Intérieur des Comités révolutionnaires*, comédie en 3 actes et en prose, qui a obtenu 300 représentations à Paris, en 1795 et 1796, et le même succès dans les départements (toujours d'après l'auteur). — La

seconde pièce a pour titre : *Le Tribunal révolutionnaire ou l'An deux*, drame historique en 5 actes et en prose, dont la représentation avait été autorisée par le Directoire exécutif, en 1796, sur le théâtre Feydeau, mais qui fut suspendue, par ordre de la police, la veille du jour où elle allait être jouée et qui n'a jamais pu voir la rampe, malgré de nombreuses tentatives auprès de tous les gouvernements, jusqu'en 1830. — La 3e pièce est : *Le Thé à la mode ou le Millier de sucre*, comédie en un acte et en prose, jouée, pour la 1re fois, en 1796, sur le théâtre du Palais-Royal, où elle a obtenu 12 représentations. — Les 3 pièces (encore d'après l'auteur) présentent « le véritable état de la société « française, mise en mouvement par l'ac- « tion des Lois et du gouvernement ré- « volutionnaire de 1793. » — Chacune d'elles est accompagnée de nombreux documents et de notes justificatives. La 1re, *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, fut représentée, la 1re fois, à Paris, sur le théâtre de la Cité (Variétés), le 8 floréal an III (29 mai 1795). Dr SEAMAN.

—

**Condat** (XIV, 482). — Il est bien douteux que ce nom vienne de *condere*, dont le participe passé *conditus* se prêterait mal à cette dérivation. Le bourg dont il s'agit se trouvant au confluent de deux cours d'eau, il faut plutôt y reconnaître le mot gaulois *Condate*, qui désignait toutes les localités ainsi situées, et qui a produit nos nombreux *Condé*. DICASTÈS.

—

**La Cyclopædia anglaise** (XIV, 486). — Si Κυροπαιδεία signifie « éducation de Cyrus, » n'est-il pas évident que Κυκλοπαιδεία veut dire : « éducation de Cyclus » ? Mais alors dans les deux composés, le premier des deux mots est au génitif. Au contraire, dans « Encyclopédie », vocable composé de trois termes, le second est bel et bien à l'ablatif, en vertu de la préposition. Donc, la gravure anglaise, collée au dos du frontispice du monumental dictionnaire français, n'a rien de commun, pour son origine et sa provenance, avec le volumineux ouvrage de Diderot. Au fait, « cyclopédie » et « cyclopédiste » sont un peu moins barbares que « encyclopédie » et « encyclopédiste. »

Pour ce qui est de la souscription en idiome d'outre-Manche, elle se borne à déclarer, conformément sans doute aux règlements sur la librairie, que c'est le 1er février 1788 que, en même temps que l'approbation directe ou expresse, fut publiée la Cyclopédie : « Cyclopædia, publish'd as the act direct 1st (first) febr. 1788. »

J. P.

— La gravure indiquée par le docteur By appartient à la deuxième édition (1788-91, 5 vol. in-fol.) de la *Cyclopædia* d'Ephraïm Chambers, donnée par Rees. La première édition de cette Encyclopédie est de 1728. LA MAISON FORTE.

—

**Madame de Sévigné** (XIV, 486). — Voir les Mémoires touchant la vie et les écrits de la marquise de Sévigné, par le baron Walkenaer (Paris, 1845, chap. II, p. 8). Marie de Rabutin-Chantal naquit à Paris, le jeudi 5 février 1626, dans l'hôtel que son père occupait à la Place Royale du Marais. — Et en note : acte de baptême de Mme de Sévigné dans la Revue rétrospective, t. IV, p. 310, no 10 juillet 1834. Sévigné, lettres du 5 fév. 1672 et du 5 fév. 1674. Registres de la paroisse Saint-Paul. — Donc, c'est le Magasin pittoresque qui a raison. L'acte de baptême est donné par Jal, dans son précieux Dictionnaire.

E.-G. P.

—

**Un manuscrit de Dom Chassignet** (XIV, 488). — Je ne connais pas le sort de cet ouvrage, mais je puis renseigner notre « Ex-Car. à pied » sur le prieuré de Moutiers *Haute-Pierre* (et non St-Pierre, comme lui fait dire une coquille) qu'il a mis en *italiques* dans sa question. — On trouve ceci dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, du P. Marrier. — Paris, 1614, cole 1742. — « Prioratus de Alta Petra (de Haute-Pierre) « diœcesis Vesontinis, ubi debent esse, « Priore computato, septem monachi. Et « de novo domnus Gaufridus de Vernayo, « Prior dicti loci, acquisivit præbendam « quam habebat præpositus Viliæ in dicto « loco, et loco dicti præpositi voluit quod « ibi esset Religiosus... Et sic debent esse, « Priore computato, octo monachi. Et « debent ibi celebrari cotidiè duæ missæ, « juxta definitionem anni 1316, et debet « fieri eleemosyna generalis in hebdomada « et cotidiè transeuntibus. »

*Moutiers Haute-Pierre* est un rocher de 800 m. d'altitude sur les bords de la Loue. On a souvent confondu ce prieuré avec un autre Haute-Pierre près Moyenmoutiers (Vosges), où il est constant, d'après Mabillon, Valesius, et beaucoup d'autres, qu'il exista un monastère, ruiné dans les guerres de Lorraine de la fin du XVIIe sc. Dom Belhomme (histoire de Moyenmoutiers) en donne même, d'après une miniature du XIVe siècle, une vue qui suffit à prouver son existence, mise pourtant en question, à cette heure, à la Société d'Archéologie Lorraine, dont je fais partie. DOCT. BY.

—

**Mémoires de madame de Campestre** (XIV, 488). — Ces Mémoires sont très

communs et se trouvent fréquemment aux étalages et sur les quais. Je les ai, mais ne les ai pas encore lus. E.-G. P.

—

**Question d'optique** (XIV, 489). — En couvrant alternativement l'œil droit, puis le gauche, tout le monde voit les objets perpendiculaires osciller en conservant leur perpendicularité, parce que c'est une conséquence évidente de la différence des points de vue des deux yeux pris séparément. — Quant à l'inclinaison des clochers, c'est une illusion d'optique, causée par des lentilles à court diamètre. Il n'est personne qui n'ait remarqué que, dans certaines photographies prises avec des objectifs trop petits, les objets perpendiculaires sont inclinés à droite et à gauche. L'appareil photographique n'est autre qu'un œil dont l'image rétinienne peut se détacher séparément. Doct. By.

## Trouvailles et Curiosités.

**Napoléon III et M. Schneider, Montesquieu et M. Lanfrey.** — Si *Le Monde où l'on s'ennuie* n'est pas à la hauteur des *Femmes savantes*, si c'est un gai vaudeville plutôt qu'une véritable comédie de mœurs, il n'en faut pas moins convenir que Pailleron a bien joliment saisi et mis en scène certains types et certains ridicules de nos sociétés d'hommes graves et de bas bleuâtres. Par exemple la manie de faire (et le plus souvent à faux) des citations « autorisées » (!), en invoquant les saints du jour et de la paroisse : M. Joubert, M. de Tocqueville, M. Royer-Collard, ou autres.

Les « Souvenirs de Mme C. Jaubert » (Hetzel, 1881) fournissent un bien curieux échantillon de cette manie du « comme dit un tel », rendu saillant et mémorable par la circonstance et le rôle des personnages qui sont en scène. C'est Lanfrey qui relate ce que voici, dans une lettre du 26 juillet 1870 (notez la date) :

« ... Je ne vous parlerai pas de tout ce « qui vient de se passer : il y a trop à dire, « à tous les points de vue... sur l'horreur « et l'absurdité d'une pareille guerre !... A « propos de cette guerre, n'est-il pas pi- « quant que le président Schneider ait « commencé son discours à l'Empereur par « une phrase textuellement copiée dans « un de mes volumes, à savoir : — *Que « l'auteur d'une guerre n'est pas celui qui « la déclare, — mais celui qui l'a rendue « nécessaire.* » — Et que l'Empereur ait « répondu cette même phrase en ajoutant : « *comme l'a si bien dit Montesquieu.* » Ils « sont vraiment plaisants, ces deux bouf- « fes ! Et moi, qui m'aurait dit que je « travaillais pour leur fournir des maxi- « mes ? »

Oui, certes, ce colloque de ces deux « bouffes » officiels était drôlatique, mais il était sinistre aussi en pareille conjoncture, et, comédie pour comédie, j'aime mieux celle de Pailleron, — « comme l'a si bien dit Schopenhauer » ! S. D.

—

**Singularités généalogiques.** — « Est-il possible que deux hommes aient une même sœur et ne soient pas parents ? »

Telle est la question que posait M. E. Legouvé dans le *Temps* du 11 mai 1881, au début d'une étude sur Eugène Sue ; et il y répondait affirmativement, en citant deux hommes qui se sont trouvé dans cette situation : Eugène Sue et lui-même. Il expliquait ce fait à l'aide de la démonstration suivante :

A et B représentent M. Sue et Mlle Sauvan, le mari et la femme ; C représente leur fille, Flore Sue. M. Sue et Mlle Sauvan divorcèrent. D représente le même M. Sue épousant une seconde femme représentée par E, et de leur mariage naît un fils, Eugène Sue, figuré par F. G représente Mlle Sauvan, mais femme cette fois de H, c'est-à-dire de M. Legouvé ; desquels sort I, autrement E. Legouvé. Eugène Sue et E. Legouvé ont donc la même sœur, mais ils ne sont pas parents, car s'il y a deux lignes diagonales qui remontent de chacun d'eux à Flore Sue, il n'y a pas de ligne transversale qui les unisse.

Cette situation peut se produire d'une autre façon, en l'absence du divorce : Un homme A et une femme B, tous deux veufs, ont chacun un fils de leur premier mariage ; appelons ces deux fils *a* et *b*. A épouse B, et de ce second mariage naît une fille *c*. Cette fille *c* se trouve être la sœur commune de *a* et de *b*, lesquels ne sont pas parents. I. Cosinus.

—

**Prévost-Paradol et son cheval.** — Il n'est bon cavalier qui ne puisse être mené à mal par son coursier. C'est Mérimée, le bon apôtre, qui, dans ses Lettres à Panizzi, rapporte la plaisante aventure que voici :

« Prévost-Paradol avait acheté un cheval arabe d'un officier de spahis. La première fois qu'il le monte, il va au Bois de Boulogne. Le Prince impérial vient à passer avec son escorte de spahis. Aussitôt, le cheval se met avec eux, et, bon gré, mal gré emmène M. Paradol jusque dans la cour des Tuileries. » L. D.

*Le gérant,* Edouard Rouveyre.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

**ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

---

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

## ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . 7 fr. 50
Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | | Nº 1 | — | . |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | | 2 | — | . |
| 6 | — | — | — | du Japon glacé | 3 à 8. | . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — | de Chine, | 9 à 20. | . . | 75 » |
| 20 | — | — | — | vélin bleuté | 21 à 40. | . . | 50 » |
| 35 | — | — | — | Seychall-Mill | 41 à 75. | . . | 30 » |

Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

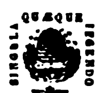
Le *Carnet d'un mondain*, qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lequel ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encore au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre prismatique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût téraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir*, qui comprendra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain*.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8864

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*




*Il se faut entr'aider.*

XIVe année
N° 320

# L'Intermédiaire

10 Septembre
1881

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

~~A NOS. — La Table et le Titre de l'année 1880, sont envoyés en même temps que le numéro.~~

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 540, l. 41, *lisez* : tome VI (*non* V).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris.*

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 320

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA ... 

Il se faut entr'aider.

10 Septembre
1881.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Cujus princeps, ejus religio.** — Dans un article intitulé : *Gustave-Adolphe et Richelieu*, et publié, il y a deux mois, par la Revue des Deux Mondes, M. Laugel dit que la grande maxime du XVIe siècle était : « *Cujus princeps, ejus religio.* » Le sens de cette phrase est très clair; mais elle me paraît difficile à expliquer grammaticalement. De bons latinistes, que j'ai consultés, m'ont déclaré y renoncer. Quelque Intermédiariste sera-t-il plus heureux? Pourrait-on dire si cette citation est empruntée à quelque auteur de cette époque?

DICASTÈS.

—

**« C'est par le mal d'autrui..... »** — Où chercher le vers suivant :

C'est par le mal d'autrui seulement qu'on est bien?

Cette vérité désolante se trouve dans une comédie représentée, je crois, à l'époque de la Restauration. Laquelle?

V. B.

—

**Le tombeau d'Epicure.** — Dans une pièce de vers gastronomiques, adressée par Saint-Evremond à M. Villiers (t. V, p. 313, édit. de 1753), le poète chante la bonté des huîtres de Glocester et dit que :

En mérite de goût, on leur voit surmonter
Toute volante créature,
Tout gibier, tout ragoût, tout ce que peut van-[ter
Le célèbre inventeur du Tombeau d'Epicure.

Une note indique que ce *Tombeau d'Epicure* était tout bonnement un « ragoût inventé en France. »

Mais quel est le gastronome ou le maître-queux français qui dota son époque d'un plat assez succulent pour qu'on lui ait donné un nom aussi alléchant?

Le comble de l'information (n'est-ce pas trop demander?) serait d'y joindre la recette de ce plat, dont vraiment le seul nom fait venir l'eau à la bouche.

ER. TH.

—

**Une pièce de vers de Glatigny.** — De 1861 à 1865, j'ai entendu vingt fois Glatigny déclamer une parodie du *Feu du ciel* (des *Orientales*), parodie de sa composition; intitulée, si je ne me trompe : *La bande de l'Ecole Normale.*

Il s'agissait d'un bataillon de cette Ecole qui, surgissant tout à coup à l'horizon du journalisme parisien, allait de rédaction en rédaction, et finissait par s'abattre sur... l'*Opinion Nationale.*

Cette pièce était curieuse et bizarre.

Il y avait, entre autres, une strophe où Glatigny, parodiant ce passage de Hugo :

Les palmiers chevelus, pendant aux fronts des [tours,

accrochait je ne sais plus quel normalien (Taine, About, Sarcey),

. . . . . . . . . . aux crins de Vaquerie,

accrochement qui était d'un effet superbe!

Cette pièce a-t-elle été publiée? ou, si non, quelqu'un, dont la mémoire serait meilleure que la mienne, en a-t-il retenu quelques vers?

(Fédry.) A. M.

—

**La loi est athée.** — M. A. Bardoux, dans un article sur M. de Montlosier, qu'a publié la Revue des Deux Mondes (1er mars 1881, p. 160), attribue à M. Dupin ce mot prononcé dans un plaidoyer en faveur d'un journal poursuivi. N'est-ce pas Odilon Barrot qui, en articulant cette parole, qui produisit une vive sensation? Il dit, je crois : « En France la loi est athée, et elle doit l'être. »

A. R.

—

**Payer le vin.** — « Ce présent livre appartient à Françoise Lehoux, fille de Mr de Bouillac. Elle prie ceux qui les trouverront luy rendre, elle payra leur vin. » — Ex-libris sur un Livre d'Heures. — « Payer le vin » est, je pense, une expression de la Gascogne ou du Languedoc, vu le nom de Bouillac? Est-elle encore employée?

LA MAISON FORTE.

—

**Origine du mot « boucan » et de ses dérivés.** — Inconnue, dit M. A. Brachet, auteur du Dictionnaire étymologique de la langue française. — Un romancier, M. Gustave Aimard, donne l'étymologie suivante : « Les Caraïbes rouges des Antilles avaient la coutume, lorsqu'ils faisaient des prisonniers dans les combats acharnés qu'ils se livraient les uns aux autres, ou qu'ils soutenaient contre les blancs, de couper ces prisonniers en pièces et de les étendre sur des espèces de claies au-dessous desquelles ils faisaient du feu. Ces claies se nommaient *barbacoas*, le lieu où ils les établissaient *boucan*, et l'action *boucaner*, pour signifier tout à la fois rôtir et fumer. C'est de là que les boucaniers français prirent leur nom, etc. » (*Les Aventuriers*, XXV, Fray Arsenio.)

Peut-on accepter cette origine?

LA MAISON FORTE.

—

**La Clé de « Monsieur le Ministre. »** — Quelque Intermédiairiste ne nous donnera-t-il pas la Clé de ce nouveau roman de J. Claretie? On m'assure qu'elle est en circulation.

En même temps ne nous expliquera-t-il pas ce mystère de la page 88 : « Vous avez le n° 113, dit M. de Lissac à Marianne, qui venait d'entrer à son bras, *dans une robe blanche* »? Qui est cette Marianne, portant une robe blanche?

Et cet endroit de la page 104 : « Marianne et Vaudrey se trouvaient parfois presque poussés l'un vers l'autre, et le souffle léger de cette femme, l'odeur de foin coupé qu'elle répandait, couraient alors sur le visage de Sulpice. Il la regardait avec une admiration visible, serrée dans *sa robe de satin bleu clair.....* »? Ce Vaudrey, qui est-ce?

L. P.

—

**Les Pierres gravées du duc d'Orléans.** — En 1780-1784, les abbés La Chau et Le Blond publièrent, en deux beaux volumes in-folio, la Description des principales pierres gravées du Cabinet de Mgr le duc d'Orléans. Quelques exemplaires de cet ouvrage renferment sept planches, représentant 37 médailles spinthriennes très finement gravées par Saint-Aubin. On a avancé que ces sujets érotiques étaient de pure invention, tout comme ceux qui figurent dans les ouvrages de d'Hancarville (Monuments de la vie privée des Césars, Monuments du culte secret des dames romaines). Cette assertion est-elle fondée? Le duc d'Orléans vendit, en 1790, sa très belle collection de tableaux, qui passa en Angleterre en 1790. Que sont devenues les pierres gravées?

M. C.

(Bruxelles.)

—

**A. Casati et J. Nogues.** — Je possède deux tableaux signés A. Casati. Ce sont les copies, faites par l'auteur, de deux marines qui se trouvaient encore en 1855 au Grand Trianon, où je les vis alors.

Je possède également deux très beaux portraits au pastel, signés : J. Nogues, 1837.

A. Casati et J. Nogues sont-ils connus?

A. M.

(Fédry.)

—

**Le sculpteur lyonnais J. Chinard.** — Quelque lecteur pourrait-il m'indiquer une source de renseignements, ou m'en fournir directement, sur Chinard, sculpteur lyonnais?

Je connais déjà de lui : un buste de la sœur d'Eugène Delacroix, *Mme de Verninac*, que Delacroix lègue, dans son testament, à Mme Duriez de Verninac; ses médailles en terre cuite, cadres dorés, de son père et de sa mère, qu'il lègue à Jenny, à Jeanne-Marie Leguillou, sa servante-gouvernante. (Voir ses *Lettres*, t. I, p. 5 et 7, édition Charpentier.) Ces médaillons sont signés, sur les épreuves en plâtre qu'en conserve un parent de Delacroix, M. Bornot, de Valmart : *Chinard, de l'Institut national et de l'Athénée de Lyon, à Marseille*. Puis, deux terres cuites, que possède M. Casse, habile fondeur en bronze, au Marais, deux statuettes allégoriques, de la tournure la plus originale, de l'exécution la plus fine, *Jupiter* et *Apollon* foulant aux pieds la *Superstition*, et l'*Ignorance*; l'une est signée : *Ch., à Rome*, 1791. Ce sont deux chefs-d'œuvre d'invention et de style français.

Jules Renouvier ne fournit que quelques lignes sur ce sculpteur, dont il ne faut laisser périr ni l'œuvre, ni le nom.

*La Biographie universelle et portative des Contemporains* (1834) le fait naître à Lyon, le 12 février 1756, et mourir dans sa ville natale le 19 mai 1815. Elle cite de lui, au Salon de 1806, des bustes de Joséphine et du prince Eugène, et ajoute qu'il a travaillé à l'Arc de triomphe de la place du Carrousel. Mais c'est le Chinard avant et pendant la Révolution, qui m'intéresse et m'intrigue.

PH. BURTY.

—

**Une inscription énigmatique.** — Sur la porte du château de Lasson, à quelques kilomètres de Caen, l'architecte (du XVIe siècle) a gravé l'inscription suivante :

*Spero lacon bi asses perlen.*

L'interprétation de ces cinq mots a été en vain cherchée par tous les antiquaires de Normandie, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans ce pays de bénédiction! Les essais d'explication qu'on a présentés ne sont rien moins que satisfaisants. Nos savants et sagaces collaborateurs seront-ils

plus heureux? Je livre avec confiance le mystère à leur perspicacité. DICASTÈS.

—

**Sorciers exécutés à Douay.** — M'occupant de recherches sur l'Histoire de la magie en France, je trouve, dans le Supplément au Manuel du Libraire, publié par P. Deschamps et G. Brunet (librairie Didot), l'article suivant (t. I, col. 407) : « *Discours véritable de l'exécution faicte de cinquante, tant sorciers que sorcières, exécutés en la ville de Doué.* Paris, Jullien Pilion, Jouxte la copie imprimée à Mons, en Hainault, 1606, in-8. » — Il est fort possible que cet opuscule, devenu introuvable, soit tout simplement un de ces *canards*, racontant des faits imaginaires, et que multipliait alors l'industrie des éditeurs de bas étage. Peut-être y eut-il effectivement quelque exécution de sorciers à Douai, au commencement du XVII[e] siècle (cinquante, ce serait beaucoup !) Quelque habitant de cette ville serait-il en mesure, d'après les histoires et les documents locaux, de fournir à cet égard des informations exactes?

(Genève.) J. C.

—

**Armoirie d'enterrement.** — Qu'appelait-on donc, au XVII[e] siècle, armoirie d'enterrement? On trouve, dans les Œuvres de La Fontaine, des vers adressés « à M. Galien, en lui renvoyant ses poésies enveloppées dans une armoirie d'enterrement. » Par parenthèse, tous les vers de cette pièce riment en *ure*. CUR. LUGD.

—

**Funestes conséquences de la propreté !** — La Correspondance de Grimm (oct. 1775), parlant d'un ouvrage, récemment paru, des frères de Bordeu : *Recherches sur les maladies chroniques*, etc., y relève une sortie fort originale contre la propreté : « Ces messieurs soutiennent avec « beaucoup d'esprit que l'excès de la pro- « preté, introduit par le luxe dans nos « usages, n'est pas seulement nuisible à la « santé, mais encore très contraire au « plaisir..... Cet excès mal entendu fait « souvent prendre pour maladie ce qui ne « l'est pas, et peut aussi, en éteignant l'o- « deur séminale, énerver la vertu généra- « trice au détriment des enfants à naître... « La nature se fortifie et l'amour germe « sous la haire... Aussi, les anciens soli- « taires s'écartaient-ils à cet égard de leur « objet principal, en dédaignant les bains « et la propreté. »

Quel accueil feraient à cette opinion nos hygiénistes modernes, si elle se produisait de nos jours? — Pascal, je crois, a dit qu'il était difficile de parler de l'humilité, humblement, et de chasteté, chastement; j'ajouterai : et de la propreté, proprement. Ce sera là mon excuse auprès des chers collabos qui pourraient trouver ma question horrifique. CUR. LUGD.

—

**Projet d'installation de Voltaire dans les environs de Lyon.** — « ... L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du Parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets lui a fait de puissants ennemis..... » (Correspondance de Grimm, mai 1768.) Sait-on quelle est cette maison? Existe-t-elle encore? CUR. LUGD.

—

**La commotion de juillet 1789.** — Dans un manuscrit composé par un habitant de Rupt (Haute-Saône), et où il est raconté tout ce qui se passa dans ce village pendant la première Révolution, je lis ce passage curieux que je transcris tel quel :

« Un événement étonnant, qui arriva le 14 juillet de cette année (1789), donne une preuve de l'exaspération où on étoit alors. Les habitants étoient occupés à la moisson, lorsqu'un homme à cheval débouche tout à coup du bois, sur le chemin de Saint-Albin, en criant : *Au feu! au feu!* et se dirigeant à grande course vers le village. Cet homme, en entrant, annonce qu'une armée de brigands, qui sont du côté de Faverney, ravage tout, massacrant les habitants et incendiant les villages. Le tocsin sonne, on court tumultueusement, on s'arme de tout ce qui tombe sous la main : fusils de chasse, fourches de fer, broches à rôtir, enfin les armes les plus bizarres paroissent dans cet attroupement; on court jusqu'à Scey-sur-Saône; là, quelques personnes marquantes invitent la troupe à s'arrêter, en attendant que ceux qui étoient allés à la découverte soient de retour; on fit rafraîchir tout ce monde et on s'en revint.

« Cette commotion, qui fut dans tout le Royaume le même jour, a eu des causes secrettes qui ont été expliquées bien diversement, car le soulèvement des Parisiens et la prise de la Bastille, qui eurent lieu ce jour-là, n'auroient pas pu être sitôt connus dans toute la France. »

La commotion dont il est parlé ici se produisit-elle réellement, le 14 juillet 1789, dans toute la France, comme semble vouloir le faire comprendre notre narrateur? Et, si oui, quelles sont les « causes secrètes » dont il parle, et où peut-on en trouver les « explications diverses »?

(Fédry.) A. M.

—

**Pensées de Christine, reine de Suède**, — avec une notice sur sa vie (par M[me] T.), Paris, Renouard, 1825, in-12. (N° 304 du

Catalogue des livres rares et précieux... de M. Léopold Double. Paris, Techener, 1863, in-8.) Quérard n'indique pas l'auteur de la notice; quel est-il? Ces Pensées sont-elles réellement de la reine Christine? — Je me rappelle ceci: « On change de voleurs en changeant de ministres... »

LA MAISON FORTE.

—

**Lettres du Tombeau ou Lettres posthumes.** — (Par Rétif de la Bretonne.) Paris, 1802, 4 vol. in-12. N° 1066 du Catalogue de la vente Potier, 21 février 1870.) Est-ce une nouvelle édition, un changement de titre, ou bien une contrefaçon de «*Les Posthumes*, Lettres reçues, après la mort du mari, par sa femme qui le croit à Florence», etc. (Paris, Duchesne, 1802, 4 vol. in-12)?

H. DE L'ISLE.

—

**La Biographie universelle et portative des Contemporains.** — Pourrait-on me faire savoir qui, dans cet utile et passionné répertoire (rédigé par Alphonse Rabbe, Vielh de Boisjolin et Sainte-Preuve), qui, dis-je, était chargé de la rédaction des notices artistiques?

Autre question :

Je n'ai point « l'Atlas renfermant deux cents portraits gravés avec soin par Montaut », qui « orne » les quatre volumes de texte. Pourrait-on me dire, si cet «Atlas» donne un portrait d'*Eugène Delacroix* avec, le cas échéant, un bout d'indication qui me permette de le reconnaître parmi ceux que j'ai colligés? PH. BURTY.

—

**Dictionnaire du mauvais langage.** — Dans un catalogue de la librairie Guillemot (mars 1881), on lit, sous l'art. 1051 :

« Dictionnaire du mauvais langage ou « Recueil des expressions proverbiales et des « locutions basses et vicieuses usitées parmi « le peuple. In-8, 137 pages à 2 col.—Livre « très curieux, dont toute l'édition a été dé- « truite et dont on a conservé quelques « exemplaires, etc. (*sans titre*). »

Quelque *Intermédiairiste* pourrait-il être moins discret que le libraire et me dire de qui est cet ancêtre du *Dictionnaire de la Langue verte?* A. S.

—

**La Misomégalanthropie.** — Sous ce titre a été publiée, l'an dernier, au Muséum des Bibliophiles (?), une plaquette in-18 de 72 pages, tirée à 200 ex. seulement.

Quoique l'éditeur de ce livre bizarre ait pris soin, dans sa courte préface, d'esquisser quelques traits bio-bibliographiques en faveur de celui qui s'est dissimulé sous le pseudonyme de *Virgile Le Rond*, nous avouons, sans vergogne, n'avoir pu soulever le voile sous lequel se dérobe le nom de l'écrivain qui s'est armé du fouet de la satire, pour frapper d'estoc et de taille sur nos plus chers écrivains. Un collabo mieux informé pourrait-il nous aider à découvrir cette mystérieuse personnalité?

EGO E. G.

—

**Le libraire A. L. Potier.** — Une publication mensuelle fort appréciée des bibliophiles, le *Livre*, a consacré, dans son n° d'avril, une notice à ce très estimable et savant libraire; nous y lisons qu'il avait inscrit des notes nombreuses sur son exemplaire du *Manuel du Libraire*. N'y aurait-il pas moyen de livrer à la publicité une partie, tout au moins, de ces notes? Elles seraient, à coup sûr, d'une haute importance bibliographique; personne plus que M. Potier n'avait vu passer en ses mains plus de livres rares et curieux; personne n'avait examiné avec plus de soin et d'exactitude les particularités qu'ils présentent.

(Lyon.) A. M.

—

**Vignettes pour l'illustration de Victor Hugo.** — Le collaborateur C. J. B., de New-York, voudrait-il bien m'indiquer exactement le titre, le nom de l'éditeur et le prix du Catalogue publié à New-York, et dans lequel se trouve le dessin de Sarah Bernhardt pour *Hernani?*

G. P.

—

**Le Gentleman. Pseudonyme à découvrir.** — Il a paru, il y a peu de temps, librairie Plon, un petit volume digne d'être lu: *Le Gentleman, par un diplomate*. Pourrait-on connaître le nom de l'auteur?

(Nantes.) A. C.

—

**Sun-light.** — La livraison de septembre 1880 du *Livre* contient un article de M. William Blades, intitulé: *les Livres et leurs ennemis*, dans lequel je relève le passage suivant : « C'est un bien utile ser- « viteur que le gaz... Cependant pas un de « ceux qui aiment véritablement leurs « livres ne permettra qu'on en pose un « seul bec dans sa bibliothèque, à moins « que ce ne soit sous la forme de *Sun-* « *light* (lumière solaire); c'est ainsi qu'on « l'emploie dans quelques bibliothèques « publiques, et avec ce système la totalité « des vapeurs est aussitôt entraînée au « grand air. » — En quoi consiste ce système, dit *Sun-light?* I. COSINUS.

—

**Un miroir comme on n'en voit guère.** — C'est au Musée rétrospectif exposé, en 1880, à Bruxelles, que M. Ch. Blanc a vu ce miroir, qui est en bois sculpté imi-

tant le cuir, et la description qu'il en fait mérite d'être relevée.

« Je donnerais à deviner en mille ce qu'a inventé le miroitier du seizième siècle pour décorer son ouvrage. Dans la partie supérieure, une niche cintrée renferme une allégorie de la Prudence, laquelle est surmontée de l'inscription formidable : *Rappelez-vous la femme de Loth!* (MEMORES ESTOTE UXORIS LOTH!) Au-dessous de la glace étamée, petite glace ronde qui occupe le centre de la machine, s'ouvre une excavation ovale contenant un crâne! Des mascarons obligés, des gueules de lion, des génies, achèvent la décoration de ce miroir, dont le revers est décoré, à son tour, d'un Bacchus, et, par la même occasion, d'une Judith coupant la tête d'Holopherne!

« Imaginez un peu ce que devait penser une femme aimable qui, en s'approchant d'un tel miroir pour mettre une fleur dans ses cheveux ou un soupçon de rose sur sa joue, se sentait menacée d'être changée en statue de sel, ou d'avoir à couper la tête d'un guerrier qu'elle aurait séduit! »

Certes, ce miroir est un chef-d'œuvre de mauvais goût et n'a pas le sens commun; mais nous ne partageons pas l'avis de M. Ch. Blanc, qui aurait voulu qu'on s'abstînt de l'exhiber dans cette fête publique belge, et qu'on ne fît pas ainsi montre de la bêtise humaine. Pourquoi donc pas? De tels exemples d'aberration dans l'art n'ont-elles pas leur utilité?

V. B.

## Réponses.

**L'amie du duc d'Enghien** (IX, 262, 376, 437, 499; X, 176, 207). — Préparant une publication sur la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, où je répondrai aux questions posées dans l'*Intermédiaire* il y quelques années, je serais reconnaissant à toute personne possédant des lettres d'elle, qui voudrait bien m'en transmettre copie certifiée. NAUROY.

—

**Omelette** (VI, 456; VII, 66, 122, 469). — Pour voir clair dans ce mot (que Lancelot appelle aussi *Amelette*), divisons le mot en trois tronçons: *O-mel-ette*. Cela fait, *O* vaut ὠόν (avec le digamma éolique *ofon*, d'où en latin *ovum*, et en français *œuf*). *Mel* nous reporte à *mêler*, contracté de l'italien *mescolare*, issu lui-même du latin *miscere*. Enfin, le suffixe diminutif *ette* désigne un petit objet du genre féminin. Aussi bien, qu'est l'omelette? un menu mets, composé d'œufs mêlés, c'est-à-dire, battus et dissous ensemble.

Quant à *Amelette*, il se scande ainsi: *A-mel-ette*. Cette fois, l'idée d'œuf a disparu, comme superflue. *A* vaut ἅμα, ensemble, et le reste comme plus haut. Donc, ensemble mêlés, quoi? des œufs.

J. PALMA.

—

**Gérard de Nerval s'est-il suicidé?** (XIV, 72, 524.) — Le Chroniqueur du *Temps* apporte, à son tour, un nouveau document dans l'enquête, et, en cette occasion, il a pensé à l'*Intermédiaire*, qui l'en remercie. Ce document est une lettre d'un homme « qui connut intimement Gérard de Nerval, le très érudit M. Alfr. Busquet, l'auteur du *Poème des Heures*, que Gérard mit en ballet dans l'*Imagier de Harlem*. » Elle est longue, mais nous devions en donner tout ce qui a spécialement trait à la question.

« Vous faites appel à mon témoignage dans le procès que vous instruisez avec tant de soin sur la mort mystérieuse de Gérard de Nerval, celui que nous nommions tous le *bon Gérard*. Je vous l'apporte avec empressement, et je crois que vous avez eu raison de le demander. Car les contemporains de ce rare esprit commencent à disparaître, et je sais bien des choses qui, sans nuire à la légende, peuvent porter de redoutables lumières sur la question.

Gérard de Nerval était-il fou? s'est-il suicidé, ou bien a-t-il été victime de quelque abominable guet-apens?

Fou? Qui l'oserait dire, lorsque, pour l'arracher à ses rêves éveillés, il suffisait de faire seulement appel à son esprit ou à son cœur! Qu'une question philologique fût posée, qu'un point obscur de l'histoire littéraire fût débattu, qu'une nouvelle à sensation fût racontée. Gérard intervenait avec son bon sourire et son grand sens, trouvait le mot et retournait à son rêve. Chacun de nous respectait cet absentéisme intellectuel, cette fuite à travers les espaces et les temps, et l'on causait de mille choses en attendant qu'il revînt.

Comment l'avais-je connu? Tout simplement par cette pente naturelle de deux cœurs qui vont l'un à l'autre. La sympathie était devenue de l'amitié, fortifiée encore par une grande communauté de mœurs et d'habitudes. J'étais à cette époque un noctambule féroce. Je ne me couchais guère, et Gérard ne se couchait pas. Dans les belles nuits d'été ou par les froidures silencieuses de l'hiver, nous allions à travers la ville, devisant de mille choses, nous enivrant de solitude et de poésie. Je lui récitais mes vers, il me disait ses chansons.....

Les années heureuses de ma liaison avec Gérard s'écoulent, et nous arrivons aux heures troublées où la belle intelligence du poète menace de s'abîmer dans les profondeurs d'un rêve de plus en plus dangereux. Hélas! la raison humaine est guettée comme une proie par plus d'un ennemi acharné à sa perte. Celui-ci voit s'entr'ouvrir sous ses pieds le gouffre de Pascal. C'est la foi qui souffre, c'est la science qui fait éclater la machine trop surchauffée. Cet autre a vu passer dans son rêve les lentes théories des prêtresses d'Adonaï, les mystères de la bonne déesse. Ce dernier, comme Eugène Forcade, succombe aux tentations de la manie ambitieuse, — et c'était le plus modeste des hommes, — en apparence du moins.

Gérard donnait depuis plusieurs mois à ses

amis les plus cruelles inquiétudes. Eugène de Stadler, Gautier, Houssaye, Asselineau, Nadar, Méry, tant d'autres et moi le dernier, nous en étions à surveiller ses paroles, ses démarches, sa vie entière. On s'interrogeait tous les soirs. « Avez-vous des nouvelles de Gérard? que fait-il? que dit-il? On l'a vu hier chez Janin auquel il portait un perroquet et une médaille de son ancêtre, de l'empereur Nerva. Il a déjeuné chez Méry. Est-il allé toucher à la Comédie-Française le louis qu'Arsène Houssaye met à sa disposition chaque jour? »

Et l'on se rassurait un peu, et le docteur Vidal de Cassis secouait mélancoliquement la tête. Hélas! nos appréhensions n'étaient que trop sérieuses. A la suite d'une visite chez Théophile, qu'il avait fort effrayé, il avait fallu interner le pauvre poète chez le docteur Blanche. Là, du moins, il était en sûreté.

Huit jours s'étaient à peine écoulés. Je vois arriver chez moi à quatre heures de l'après-midi le pauvre Gérard, un peu défait, un peu pâli, avec une figure boursouflée et les paupières plus battues que d'habitude. Je n'osais l'interroger. Il a l'obligeance de me parler du *Poème des Heures*, dont il avait revu le travail avec le plus grand soin. Puis tout à coup il éclate :

— Ah! me dit-il : c'est trop horrible. Ils m'ont bien fait souffrir! Voyez mes poignets? ils sont meurtris... voyez mes pieds! les chevilles sont ankylosées. Si Blanche le savait. On m'a torturé!!... Je me suis enfui.

Et de grosses larmes coulaient sur sa bonne face, et les pleurs aveuglaient ma vue. Nous demeurâmes longtemps silencieux et consternés. Cette situation intolérable ne pouvait se prolonger longtemps. Je craignais quelques complications :

— Sortons, allons dîner, lui dis-je... Ce soir, nous aviserons : on ne vous tourmentera pas davantage, je vous le jure.

Tandis que je me préparais à sortir, Gérard s'était penché sur l'appui de la croisée, et regardait dans le gouffre avec une fixité qui me faisait frissonner. Je me rapprochai vivement, et lui touchant le bras :

— Venez, lui dis-je. A quoi songez-vous?

— Je songeais, me dit-il, que de votre sixième étage la mort serait prompte en arrivant en bas. L'idée m'est venue plusieurs fois de me jeter par votre fenêtre.

Je ne relevai pas le mot, sachant qu'il ne faut pas contredire aux esprits malades; mais, en m'adressant au concierge :

— Ne donnez jamais, lui dis-je, la clef à M. Gérard; ne le laissez monter que quand je serai chez moi.

Nous passâmes la soirée le plus gaiement du monde avec nos amis du divan Le Peletier, et chacun fut heureux de revoir Gérard, sans que personne fît la moindre allusion à l'absence forcée qu'il venait de faire.

Le lendemain, dès le matin, je me rendis dans les bureaux d'une banque bien connue des gens de lettres, la Banque des Chemins de fer que dirigeaient Mirès et Millaud.

J'avais l'espoir d'y trouver ce dernier seul et je connaissais assez mon homme pour savoir qu'il ne serait pas difficile de toucher son cœur et de forcer sa caisse. Il se trouvait seul, en effet, et je n'eus aucune peine à lui emprunter 500 francs, remboursables par Gérard en *copie*. C'était la première mise de fonds d'un second voyage en Orient, — et comme tout chemin mène à Rome et même au Caire, je fis comprendre à cet excellent Millaud que Gérard devrait d'abord s'arrêter à Strasbourg. Là, il se reposerait, mettrait de l'ordre dans ses idées et, reprenant goût au travail, pourrait non seulement s'acquitter, mais encore accumuler assez de besogne pour réaliser son rêve: Retourner en Orient, revivre sa jeunesse, voyager!

J'avais à peine remis ces 500 francs à Gérard, tout joyeux de cette aubaine, que, sur les instances de notre ami commun, Auguste de Belloy, je retournais rue Richelieu à la source du Pactole, pour redemander 500 autres francs à Millaud. Il s'agissait cette fois de sauver la vie au poète Brizeux, que dévorait un noir chagrin et qui se proposait d'explorer le pays de Galles pour y trouver de nouvelles inspirations, un autre poème de *Marie* peut être.

Je revis Millaud, j'eus le bonheur de le trouver seul, et déjà les bienheureux 500 francs m'étaient tendus, sous la forme d'un billet de banque, lorsque la porte s'ouvre et que paraît le terrible associé Mirès en personne. Il eut bientôt compris le motif de ma présence, et je vis le précieux chiffon retourner au fond du tiroir d'où je l'avais arraché par mes prières. Tel Orphée perdit son Eurydice.

Ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que quelques jours après, le poète Brizeux mourait subitement.

Gérard du moins était sauvé!

Il partit ou plutôt il s'évada. Avec quelle joie d'enfant, on le devine. Quelques jours après son départ, je recevais la lettre suivante, datée de Strasbourg, 30 mai 1854 :

« Mon cher Busquet,

« Pardon de ne vous être pas allé dire adieu et je souffre même de ne vous avoir pas assez témoigné ma reconnaissance pour votre amitié si chaude, si dévouée, si effective. Dieu merci, je me sens bien et je ne suis plus l'être aplati que vous avez vu dernièrement. Le voyage et l'air de la montagne m'ont transformé. Je travaille, je fais de jolies choses, nous ferons honneur à nos engagements. J'ai tout un plan de voyages et de travaux parfait. Voyez donc Millaud (mais je lui écrirai) et Cohen. Dites que je réponds de leur être agréable et de leur faire quelque chose de bien. Peut-être y arrivera-t-on à me renvoyer quelque chose de la somme rendue qui prouve du moins ma loyauté. Car vous savez que ce qui y manque a servi à payer des dettes passées, comme : 100 francs dus à Méry, un billet de librairie remboursé, 40 francs, plus les 30 francs que je vous ai laissés pour Villedeuil. Aussi, je ne suis pas un pierrot... A propos de ces trente francs, s'il est vrai qu'on ne puisse les rendre tout de suite et que vous les ayez encore, savez-vous ce qu'il y a à faire? Passez chez un changeur, prenez la somme en papier d'Autriche et envoyez-moi cela à Strasbourg, *Hôtel de la Fleur*, tout de suite. Cela m'arrangera, et travaillant bien comme je le fais depuis trois jours, je les rendrai bien vite : du reste, si vous aviez l'adresse de Villedeuil, M. Blanche pourrait les donner sur ce qu'il a encore à moi. Mais avec cela je m'achèterai un manteau, chose très nécessaire. Adieu, mon bon ami, vous m'avez vu très embarrassé, très penaud. Croyez que me voilà remonté pour longtemps, disposé à bien faire et à vous aimer plus que je n'ai fait encore. Car je vous connais à présent.

« Votre ami, GÉRARD DE NERVAL. »

« *P. S.* Dites à Du Camp que son affaire va crânement bien. J'enverrai les premiers articles au *Pays* d'ici à peu de jours. »

Quelques éclaircissements sont nécessaires pour bien comprendre cette lettre.

On voit sa dette qui préoccupait fortement notre ami et quelle était la délicatesse de ses sentiments. Il ne voulait pas avant tout passer pour un *pierrot!* Il y a surtout les 30 francs, chose importante, dus et non remboursés au comte de Villedeuil. Il faut savoir qu'à cette

époque ledit Villedeuil était en train de manger une fortune énorme en extravagances de toute sorte. Quelle brèche devaient faire ces 30 fr. dans un budget pareil! Aussi, quelques jours après la missive de Gérard, j'en recevais une seconde datée d'Ems ou de Wiesbaden dans laquelle il m'engageait à solder vivement cette dette cruelle avec *les fonds* qu'il avait laissés entre mes mains.:

« Décidément, mon bon ami, m'écrivait-il, « je n'ai pas besoin de manteau. Je m'étais « figuré que l'air du Taunus était vif et qu'un « vêtement chaud me serait nécessaire dans la « montagne. Je vois que je puis m'en passer. « Il vaut mieux payer Villedeuil. »

Je payai Villedeuil — qui ne se savait pas créancier du poète — et qui ne comprit pas un traître mot à cette affaire.

Gérard revint d'Allemagne, et Paris le reprit bien vivant, pour nous le rendre cadavre. Laissons passer quelques mois encore et arrivons au terme fatal. C'est la question, dit Hamlet.

Quand l'ami Georges Bell m'apprit au matin l'affreuse vérité, comment on avait trouvé Gérard pendu, rue de la Vieille-Lanterne, à la grille d'un égout, comme quoi il y avait à dix centimètres de ses pieds une pierre qu'il avait dû repousser pour choir, qu'il avait les genoux ployés et contractés par un grand effort intentionnel, afin de ne pas toucher terre, qu'il avait été accroché ou décroché nu-tête, sans manteau — tous ces horribles détails que chacun sait :

— Ah! m'écriai-je, ils l'ont assassiné!

Et je courus rue de la Vieille-Lanterne, en compagnie d'un camarade; ils étaient tous là, les amis du bon Gérard, et tous pleuraient.

Le corps avait été porté, chaud encore, à la Morgue pour les constatations légales. La pierre était près; nous mesurâmes, avec Roger de Beauvoir, les impossibilités d'une mort volontaire dans les circonstances présentes. Quoi, personne ne l'avait entendu aller, venir, se préparer à sa dernière besogne? Il y avait, au-dessous de l'escalier de pierre qui descendait à la rue, puis à l'égout voisin, une boutique de charbonnier. Nous interrogeâmes l'honnête Auvergnat et son épouse, fort occupés dans cette bagarre à faire rentrer au logis un corbeau qui servait de jouet à ses enfants. Ils n'avaient rien vu, rien entendu.

En face, aucun des locataires de la maison borgne d'où le corps mort ou vivant avait dû être porté sous la bouche d'égout et accroché comme on accroche un chapeau à une patère, sans plus de cérémonie ni de contestation, personne ne s'était douté de rien. Au vis-à-vis de la porte, à deux mètres de distance, ces dormeurs si vite éveillés, ces pantes toujours inquiets, ces filles toujours au guet pour leurs amants, personne n'avait rien vu.

La police dormait donc aussi! — Aussi les gagne-petit de l'heure matinale, les concierges, les ouvrières pressées par l'heure, les travailleurs nocturnes, les visiteurs inattendus, ces témoins que la Providence tient toujours en réserve dans les cas ordinaires, pour les moindres délits, pour de simples contraventions.

Et sans plus s'informer, sans plus se gêner, comme s'il se fût agi d'un mort vulgaire, d'un simple suicide de rencontre, on avait porté le poète à la Morgue.

Roger de Beauvoir et moi, hochant de la tête, nous sommes demeurés les derniers à croire à une mort volontaire.

Deux jours après, un service solennel à Notre-Dame réunissait tout Paris. Un long cortège d'amis se déroulait à travers le faubourg Saint-Antoine et les bonnes femmes se demandaient avec étonnement quel pouvait être ce mort, ce corbillard de pauvre, que tant de gens décorés, en habits noirs, accompagnaient tête nue, malgré la neige qui tombait, au Père-La-chaise. La Société des Gens de lettres avait acheté une concession perpétuelle en belle place découverte et des mains pieuses firent retomber la terre sur le cercueil du pauvre poète, afin que celle-ci du moins lui fût légère.

Les doutes de Roger de Beauvoir et les miens propres reçurent quelque temps après une confirmation singulière de la bouche d'un de ces amis que le noctambulisme jetait à la rencontre de Gérard de Nerval et que je connaissais moi-même par hasard. Il se nommait Louis Legrand et demeurait passage Vero-Dodat, où il exerçait la profession de commissionnaire pour l'exportation. Il avait des frères au Japon, qu'il est allé rejoindre et, s'il vit encore, il est négociant à Shanghai.

Voici ce qu'il me raconta :

« A l'époque de sa mort, Gérard de Nerval travaillait pour l'*Illustration* à un *Paris la nuit*, que lui avait commandé M. Paulin. C'était un sujet d'étude qu'il avait pris à cœur, parce qu'il le connaissait merveilleusement et qu'il se sentait porté à le bien faire; ce travail, nous le lui connaissions tous. On en parlait souvent au Divan Le Peletier et chacun de nous lui donnait quelques renseignements particuliers, quelque note inédite et curieuse. Gérard était devenu rare, comme on dit entre camarades. Il se consacrait tout entier à son travail, rôdant la nuit au milieu des Halles, fréquentant Paul Niquet, et ses habitués, couchant *à la corde* pour mieux étudier son sujet. Ces pérégrinations nocturnes n'étaient ni sans inconvénients ni sans dangers. Plusieurs fois Gérard avait été ramassé dans une razzia nocturne avec le menu fretin des vagabonds et des rôdeurs, gens de sac et de corde, bien étonnés de voir le commissaire de police parler à leur compagnon avec politesse et lui rendre la liberté. Un matin cependant Gérard comprit que sa position de récidiviste incorrigible devenait grave et allait peut-être le conduire droit au dépôt. Il se fit réclamer par son ami Legrand. L'honnête négociant était accoutumé à ce dérangement. Il se rendit au bureau de police : le bon Gérard était calme au milieu de ses amis devenus défiants à son égard. Il passait décidément pour un faux frère, pour un mouton, chargé d'un service spécial de la *rousse*. De certains regards haineux lui avaient été décochés, des propos malveillants s'étaient fait entendre. Ils redoublèrent quand le magistrat fit avancer Gérard : « C'est encore vous, monsieur, lui dit le commissaire, que je retrouve au milieu de ces coquins. N'avez-vous pas honte de votre conduite — et me faudra-t-il user de sévérité à votre égard? »

Le poète allégua la nature de son travail, mais la patience du magistrat était à bout. Louis Legrand comprit que la véracité de son ami était mise en doute. Il obtint cependant que Gérard lui fût remis, et ce fut au milieu des menaces les plus directes des camarades détenus prisonniers, qu'il s'éloigna du bureau de police.

Deux jours après cette scène, Gérard alla probablement passer la nuit dans cette maison borgne de la rue de la Vieille-Lanterne. Il y fut reconnu, *chouriné* et accroché haut et court

comme un chat galeux dont on veut se débarrasser. Un ruban graisseux de cuisinière fit l'affaire du pauvre innocent. La légende y vit la jarretière de la princesse de Trébizonde, que Gérard portait toujours dans sa poche. Mais encore une fois qu'étaient devenus son couvre-chef et son manteau, ce manteau que tout Paris connaissait et qui n'était rien moins qu'un burnous arabe en poil de chameau?

Jamais personne ne s'est avisé de le demander. La police eut bientôt clos son enquête. Un poète de plus ou de moins, fût-ce l'auteur de *Léo Burckart*, du *Chariot d'Enfant* et de l'*Imagier de Harlem*, qu'importe! chose légère et sans valeur. Il y a des ténèbres dans lesquelles toute lumière s'éteint. Seront-elles un jour sondées ?

ALFRED BUSQUET.

On voit que M. Alfred Busquet, comme Mme Person et M. Ch. Fournier, croit à un assassinat dans un bouge et appuie ainsi l'opinion de Ch. Monselet, tandis que Nadar, croyant à un suicide, a combattu cette opinion. Il y a donc du pour et du contre. Peut-être que M. Maxime du Camp (qui publie en ce moment ses Souvenirs littéraires dans la Revue des Deux Mondes, et qui se trouve nommé dans le P. S. ci-dessus de la lettre de Gérard de Nerval à Alfred Busquet), ferait la lumière dans la question, s'il voulait dire tout ce qu'il peut savoir sur les faits controversés... La chose en vaut la peine, puisque, comme le dit M. J. Claretie, c'est un point intéressant d'un chapitre de notre histoire littéraire contemporaine.

C. R.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus** ? (XIV, 100, 167, 211, 277, 490.) — Au nombre de ces anomalies de la pudique Albion, qui peuvent à bon droit heurter le sentiment français, ne faut-il pas compter le port du *kilt* ? Je me rappelle trop vaguement certaines plaisanteries assez vives de Walter Scott à ce sujet, pour les rapporter ici ; mais voici une appréciation de Mérimée (il n'était pas prude, comme on sait!), qui me semble tout à fait *topique*.

Il écrit de Compiègne :

« Nous avons, en lions, quatre Highlanders en *kilt* : le duc d'Athol, lord James Murray, et le fils et le neveu du duc. C'est un assez amusant spectacle de voir ces huit genoux nus dans un salon où tous les hommes ont des culottes ou des pantalons collants. Hier, on nous a fait entrer le *piper* de Sa Grâce, et ils ont dansé tous les quatre de manière à alarmer tout le monde quand ils se tournaient. » (*Lettre à une Inconnue*, 17 nov. 1861.)

Quant à cette baignade de Hyde-Park, signalée par le collabo « Ursus », comme étant observée avec un si curieux intérêt par des femmes anglaises, me serait-il permis de penser que l'usage du caleçon eût peu ajouté à la moralité du spectacle? Tel qu'il se porte bien souvent, en France au moins, le caleçon dissimule si peu ou si mal ! Pour des âmes vraiment pudiques et naïves, je ne dis pas ; mais celles-là se complairont-elles jamais à regarder des hommes plus ou moins habillés ?

CUR. LUGD.

—

**Langues officielles** (XIV, 103, 216). — Jusqu'en 1793, la langue officielle de la Principauté de Monaco a été l'italien. Entre tous, il en existe un monument curieux, imprimé en 1678 (s. l.), intitulé : *Statuti del Prencipato* (sic) *di Monaco, distinti in quatro libri, col'Indice delle Rubriche, dal Serenissi Prencipe Lodovico I, per gratia di Dio, Prencipe di Monaco... etc. Ordinati, per commodo, beneficio, e quieto vivere de suoi sudditi. Nell' anno MDCLXXVIII.* Depuis 1793, la langue *officielle* est le français, ainsi qu'en témoignent l'Annuaire de la Principauté, (qui se vend chaque année, à Paris, chez Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères) et les documents législatifs qui se trouvent à la bibliothèque de législation étrangère du Ministère de la Justice. La langue vulgaire des Monégasques est un idiome dans lequel il ne paraît pas qu'aucun ouvrage ait jamais été publié, et qui se rapproche beaucoup du patois niçard, bien qu'il ait emprunté une grande quantité de vocables à l'espagnol, au génois et au piémontais. Les étrangers ne le comprennent point généralement, et les Italiens, qui arrivent plus aisément à le comprendre, ne parviennent pas toujours à se l'assimiler complètement. Le *Journal de Monaco* est naturellement publié en français.

C. J.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133, 304, 528). — En restreignant un peu la question, je citerai des noms de personnages qui ont modifié leur nom patronymique, sans toutefois que cette modification ait peut-être passé à leur famille. Ainsi : le célèbre poète latin du XVIIe siècle, Jean *Commire*, qui s'appelait *Commère*. — Amelot de la Houssaye. (*Mém. hist.*, t. II, pag. 68), parlant d'un jésuite, le P. Pierre des Champsneufs, né à Nantes, dit : « Ce jésuite étoit parent de la première femme de Nicolas Fouquet, procureur général, et surintendant des Finances. Il s'appeloit *Bouriot*, et changea ce nom qui convenoit très bien à sa rusticité, et à son humeur féroce, en celui de *Bariot*.....» — Le P. Jacob de Saint-Charles, dans sa *Bibliotheca personata* (ms.), pag. 180, dit que son véritable nom était *Boriau*. — Le P. Etienne de la Croix, dernier provincial des jésuites de France en 1762, s'appelait de son vrai nom *Baudet*, comme on peut le voir dans l'Etat des anciens Jésuites, dressé par ordre du Parlement, à cette époque :

*Baudet, dit de la Croix, né à Ceaulmont en Berry*, qui s'était retiré chez son frère, *M. Baudet, avocat à Argenton*.

P. CLAUER.

— Dans la « Grande complainte sur « l'horrible et épouvantable assassinat « commis sur la personne de M. Etienne « Psaume, en son vivant avocat et homme « de lettres, demeurant à Commercy, dé- « partement de la Meuse, » publiée en 1829, on lit :

On l'appelait l'abbé Pseaume,
Ce beau-père malheureux...
Pseaume avait, dans sa jeunesse,
Porté le petit collet;
Puis, des journaux il a fait,
Ecrivant avec prestesse;
Enfin, il fut avocat,
Et parlait avec éclat...
A Boucq, Monsieur Pseaume arrive,
C'est le lieu du vendangeoir;
Et comme, matin et soir,
De queuq' chose il faut qu'on vive,
Pseaume mangeait chez Merdier:
Quel nom pour un cuisinier !.....

A. B.

— Il existe, dans l'arrondissement de Toul et dans celui de Nancy, une famille de Merdier, assez nombreuse; un de ses membres, qui était pépiniériste à Nancy, s'est fait autoriser, entre 1826 et 1840, à troquer son nom patronymique contre celui de *Dermier*. — Les Chaud-Couillon, qui s'écrivent Chauxcouillon, ne sont pas rares dans les environs de Toul. On y trouve, ainsi qu'à Château-Salins, des Sèchepine, qui s'écrivent Seichepine. Nous avons aussi connu des Beau-vit, qui s'écrivaient Bovi, et d'autres Bovée. Nous citerons un Bon, menuisier; un Salle, huissier; un Mauvais, notaire; un Gallot, notaire; un Dieu, huissier; un Dieu fils, commissaire-priseur; un maire, Desloger; un juge, Trousser; un Quaine, capitaine de la garde nationale. — « Bonjour, monsieur Giberne, je viens chercher la *quaine* à papa» (historique).

Victor Hugo avait une tante, Marguerite Hugo (marraine de Joseph-Léopold Sigisbert Hugo, père du poète) qui avait épousé Remi-François-Martin Chopine. En 1823, elle habitait, 23, rue de Bourgogne. Il existe encore à Nancy des Mouchette, qui sont de la même famille.

Jamet cite un Malovitz, médecin du roi de Pologne, dont le nom qu'on prononçait naturellement « Malauvit » « faisait beaucoup rire les dames de la Cour.»

CH. COURBE.

— Les « de Cul » étaient seigneurs de Vaivre, près de Vesoul (Haute-Saône). Ils *figurent* dans d'Hozier. D'où pouvait venir ce nom extraordinaire? Les Culants sont connus, les Cultot le sont moins. Un nommé « Boulemerde », Toulois, est au nombre des proscrits ou des exilés par l'évêque de Toul en 1285. (Voyez : pag. CXV des preuves de l'Histoire de Toul, par Picart, Toul, 1707, in-4°.) Ces noms, qui nous paraissent ridicules, ne sont point, je crois, de la famille de « M. Luc » et de « Madame Margue ? » — Nicolas et Mathieu Pot d'Argent, marchands à Sainte-Marie aux Mines, figurent pag. 272 des : « Arrêts choisis de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois (par Léonard Bourcier), Nancy, 1707, in-4°.»

LA MAISON FORTE.

— Les curieux n'ont qu'à consulter la dernière page du Journal Officiel. Ils y verront, sous la rubrique « Ministère de la Justice », les nombreuses demandes adressées au Garde des Sceaux, à l'effet d'être autorisé à changer de nom. Dame! quand on a le malheur de s'appeler « Cuqu, » « Cocu, » « Vissec, » etc, etc.

Me PETIT-JEAN.

— Bartolomeo, surnommé *Coglione* (couillon), ce grand capitaine du XVe siècle dont on voit la belle statue équestre, fondue par A. Verrocchio en 1495, sur la place de Saint-Zanipolo à Venise, fit souche comme tant d'autres, et les nobles descendants de l'humble *Coglione* se firent Colleoni, peut-être pour faire entrer dans le nom de famille quelque chose qui sonnât comme *lion* (leone). La famille pourtant n'a pas renié l'arme parlante de Bartolomeo : deux balles. — La tradition italienne veut aussi que l'usage de changer de nom, adopté par les papes, vienne de ce qu'un pontife de la famille romaine des Boccaporci (bouche de cochon), rougissant de son nom, se fit nommer autrement, lorsqu'il fut élu.

(Bologna.) RENZO.

— La famille des Colleoni (de Lombardie) se nommait, à l'origine, « Coglioni. » Une autre famille lombarde, les Caccabarozzi, ont fait, précéder leur nom d'un *s* : Scaccabarozzi. Une autre encore, la famille M..... a germanisé, de nos jours, son nom en «Frechi. »

(Milano.) NADIE.

—

**Mort ou vivant en 1804** (XIV, 139, 222). — J'ai connu un vieillard qui, pour cause politique, s'était trouvé le compagnon de ce héros de l'érotisme; il m'a affirmé que ce publiciste sans vergogne n'avait en vue que l'amour de l'humanité, et que la détention avait privé le monde des bienfaisantes élucubrations d'un génie méconnu! Ce vieillard, de très bonnes mœurs et fort honorable, parlait avec sincérité; il était la dupe inconsciente des théories humanitaires formulées par le sanguinaire publiciste. En ce temps-là, les scélérats politiques et autres coquins étalaient de grandes phrases aussi pompeuses que ver-

tueuses, émanées de leurs cœurs « sensibles et purs, » et ils trouvaient des sympathies et de la crédulité. Cela se voit aussi en d'autres temps. A. COPHOSE.

— Je ne sais sur quel fondement s'est appuyé M. Uzanne pour assurer que le marquis de Sade a été enfermé, par ordre de Bonaparte, pour avoir publié en l'an VIII un pamphlet obscène intitulé : *Zoloé et ses deux acolytes*. Il ressort cependant des curieux documents publiés dans la Revue rétrospective de Taschereau, t. I, que de Sade fut arrêté par voie administrative chez son libraire-éditeur, le 15 ventôse an IX, pour avoir fait imprimer l'infâme roman de *Juliette*. Cette arrestation et la saisie du manuscrit et des exemplaires de ce livre ont fait l'objet d'un rapport adressé par le préfet de police Dubois, le 21 fructidor, au ministre de la police générale. Détenu à Sainte-Pélagie le 12 germinal, le marquis de Sade fut transféré à Bicêtre au mois de floréal suivant, et ensuite à Charenton le 7 floréal an XI, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée le 2 décembre 1814. P. IPSONN.

—

**Victor Hugo et l'édition originale de Hernani** (XIV, 194, 278, 307, 491). — La lithographie d'Eugène Devéria, qui représente la scène finale du drame, a paru dans le journal *la Silhouette*, dont elle porte le timbre sec. Elle peut se joindre à un in-octavo. Elle n'est point tellement rare que je ne puisse me causer le plaisir d'en offrir une épreuve à M. C. J. B. de New York, s'il ne s'en est pas procuré une avant de lire ces lignes

Le *Hernani*, par Raffet, est infiniment plus rare. Hector Giacomelli lui-même ne connaissait pas cette pièce, lorsqu'il publia son travail si consciencieux : *Raffet, son œuvre lithographique et ses eaux-fortes* (1862). Le sculpteur animalier P. J. Mène en possédait une épreuve, et la lui cacha jusqu'après l'impression du volume. Je fus moins prudent! J'achetai la plaquette un jour sur le quai pour 14 francs (ce qui, en 1872, était un prix!) et après quelques mois de lutte, il me fallut la détacher de l'exemplaire, que, du reste, j'ai conservé quoique incomplet. C'est la « deuxième édition » de Barba, mais, en réalité, la première, je crois, avec réimpression de couverture, car le faux titre est timbré *Hierro*.

La lithographie, dont je n'ai point conservé la description, mais que je me rappelle comme ne des plus colorées de l'œuvre, parfois un peu trop serré, du maître, est d'un format qui impose le pliage. Vraisemblablement, la pierre aura cassé pendant le tirage des premières épreuves. Mais pourquoi n'avait-elle pas été demandée pour la première mise en vente?

Ne le fut-elle que pour provoquer l'écoulement d'exemplaires qui restaient trop longtemps en magasin? Raffet, malgré qu'il eût fait, pour Dumas, une *Christine à Fontainebleau*, n'était point un romantique. Il était besogneux, d'ailleurs, il n'aurait pas exécuté ce travail pour le simple plaisir de servir la cause. Là encore, il y a une obscurité.

L'eau-forte, — en tête de l'édition mise en vente, chez Michel Lévy, lors de cette reprise où Mlle Sarah Bernhardt fut si exquise, — avait été demandée par M. Paul Meurice à M. Edouard Morin. Celui-ci, artiste délicat, mais plein de timidités, crut devoir essayer un pastiche romantique dans le goût de Célestin Nanteuil. Il alla au delà. Les personnages sont trop longs, mais il est trop dur de qualifier d'assez « mauvaise » cettee au-forte qui, en somme, est brillante et vivante.

Elle a été précédée d'un essai sur un autre cuivre, moins vif d'ailleurs, et mal mordu. Il en existe quelques épreuves.

PH. B.

— Le peintre François-Maurice Granet a peint « Hernani recevant de Charles-Quint l'Ordre de la Toison d'or, et la main de Dona Sol. » Ce tableau aurait été gravé, et d'après le format peut-il être ajouté aux six gravures indiquées, XIV, 307, 491, et au dessin de Léger, XIV, 307? Les pages 153-154 manquent souvent; c'est une Note aux comédiens. — Le libraire Antonin Chossonnery a vendu, en 1875, un exemplaire d'*Hernani* qui avait la rubrique : Paris, Barba (1830, in-8°). — « Edition originale, » disait-il, avec le titre portant : 2e Edition. — Avec la note *Hierro* aux comédiens, qui se trouve dans peu d'exemplaires (N° 288 du Catalogue de livres de M. P, D.).

H. DE L'ISLE.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250, 493, 529). — J'accepte avec bonheur les rectifications... à condition qu'elles rectifient quelque chose. Or, je ne saurais reconnaître ce mérite à la réfutation ligne par ligne, et quasi mot par mot, que M. J. Palma a pris la peine de faire de ma note sur l'ancienneté du corset (XIV, 493). Rembarré ainsi sur tous les points, j'ai le droit de me défendre, et j'espère que l'on voudra bien m'excuser, cette fois, si ma justification dépasse les limites d'usage.

« — Pour ce qui est du corset, s'écrie « mon érudit contradicteur, je soutiens « comme un beau diable (!) qu'il n'a pas « son pareil dans l'antiquité, tant grecque « que latine. » — Voilà qui est net. Il faut pourtant s'entendre. Qu'est-ce que le corset moderne? Un appareil orthopédique à deux fins : il amincit la taille et *régularise* la gorge. Les dames grecques et romaines employaient-elles cet appareil, ou, du moins, l'employaient-elles pour les deux fins indiquées? Peut-être pourrait-on

chicaner en ce qui touche le premier point, mais il est absolument certain qu'à Athènes comme à Rome, les dames ne se faisaient pas faute de soutenir ou de réprimer leur gorge. Encore est-il bon de remarquer que la concession que je fais est excessive. Si M. P. ne m'en sait pas gré, je le prierai de traduire, pour les juges du camp, ces deux vers de Térence. (Il s'agit d'une jeune esclave dont un fils de famille vante les charmes naturels.)

Haud similis virgo'st virginum nostrarum, quas [matres student
Demissis humeris esse, vincto pectore, *ut graciles sient.*

(*Eunuch.* II, 3.) Notez que Térence parle ici, non des matrones qui pouvaient avoir intérêt à étrangler des appas réfractaires, mais des pucelles, peu incommodées d'ordinaire de cet excès de chevance. Cette remarque a sa valeur, et il ne tiendrait qu'à moi d'en tirer profit. M. P. est moins circonspect. Non content de nier que les dames grecques et romaines se soient pincé la taille, il affirme carrément qu'elles ne se sont jamais avisées de morigéner leur gorge. Selon lui, tous les appareils mentionnés par les anciens et que les commentateurs ont pris pour des *brassières*, n'étaient que de purs colifichets et de simples harnais de toilette. « — Le TAINIA « d'Athènes, dit-il, devenu à Rome TÆNIA, « désigne une bandelette, une tresse, une « cordelette à nouer les cheveux sur la « tête, parfois aussi un diadème, ou au« guste bandeau. » — Sur ce, j'ouvre le Dictionnaire d'Alexandre et je lis : « Ται« νία, — bandelette, ruban, diadème, « flamme, girouette, *ceinture pour soute« nir le sein.* » — Passons. — « MAMILLARE. « (c'est M. P. qui parle) est la gorgerette, « le gorgias, un *voile* à couvrir les seins. » — J'ouvre le grand Lexique de Facciolati et je lis : « — MAMILLARE : *strophium*, fas« cia *e* pelle *quâ mulieres mamillarum « tumorem coercebant.* » — Calepinus, à la vérité (édition polyglotte), traduit *mamillare* par : « Un gorgias ou gorgerette, « de quoy les femmes couvroyent les « tettes. » — (Et ces mots surannés *gorgias* et *gorgerette* que je retrouve dans la note de M. P., me font soupçonner que c'est là qu'il a déniché son texte.) — Mais, par une inadvertance dont M. P. aurait bien dû aussi se garer, Calepinus invoque à l'appui de son interprétation... quoi ? (*risum teneatis*) ces deux vers de Martial que j'ai cités, de mon côté, à l'appui de ma thèse :

Taurino poteras pectus constringere tergo,
Nam pellis mammas non capit ista tuas.
(Epigr. XIV, 66.)

Or, je le demande, est-ce avec un cuir de taureau qu'on a jamais fabriqué un *gorgias* ou une *gorgerette* ? Et depuis quand *constringere* a-t-il signifié *couvrir* ? Antonin Rich ne s'y est pas mépris, et c'est au mot MAMILLARE que (dans son Dict. des Antiq. gr. et rom.) il reproduit, d'après une peinture de Pompei, la figure d'un femme représentant, à ce que l'on croit Sophonisbe, dont les seins, honnêtement plantureux, sont, non pas *voilés* (bien au contraire), mais *étayés* par une large bande de cuir.

Selon M. P., le mot STROPHIUM ne désigne pas une *brassière*, mais bien le *cordonnet* qui sert à nouer le « gorgias ou gorgerette », et il fonde son opinion, non pas sur les vers cités par moi dans lesquels Catulle dépeint le désespoir d'Ariane, mais sur la traduction textuelle « ou à peu près » (!!!) qu'en a donnée un poète de Rennes (?) — Une traduction... hum ! et une traduction maquillée ! Voyons pourtant ce que dit « à peu près » le poète de Rennes :

Sur l'or de ses cheveux plus de léger bandeau ;
Plus, sur son jeune sein, de modeste réseau ;
*Plus de souple lien d'une gorge rebelle.*

Je m'en rapporte au lecteur ; que faut-il entendre par ce *souple lien d'une gorge rebelle* ? Une *brassière* ou un *cordonnet* ? Mais voici une autre autorité, bien compétente, celle-là, en pareille matière. Un grammairien du IIIe siècle, Nonius Marcellus, dans son précieux Traité *de proprietate sermonum*, définit ainsi le mot dont il s'agit : « — STROPHIUM est « fascia brevis quæ virginalem tumorem « cohibet papillarum », et il cite à cette occasion les deux vers suivants d'une comédie de Turpilius :

Me miseram ! quid agam ? Inter vias, epistola excidit [mihi,
Infelix inter tuniculam ac *strophium* quam collo[caveram.

Je n'en veux pas davantage. On conviendra, en effet, qu'il serait difficile de cacher un billet doux entre.... un cordon et une chemise.

En ce qui touche le *réseau d'or* de Messaline, M. P. n'est pas moins sévère. Ce prétendu réseau n'aurait été qu'une simple « ganse d'or » — (toujours l'idée fixe du cordon !) qui retenait « deux jumeaux « boutons de seins nus, car tel est le sens « de *papilla* » ; et il ajoute (sans s'apercevoir qu'il se réfute ainsi lui-même) : « La « matrone mise en scène par Martial, au « lieu des fils d'or de Messaline, adoptait « pour le même usage une peau ou lanière « de bœuf. » — Quoi ! cette matrone ficelait ses *bouts de sein* avec une lanière de bœuf ! Si je voulais rire, je dirais que la critique à laquelle je réponds va de mal en *pis*. Il me suffira, pour réfuter cette interprétation tout au moins bizarre, de remarquer que le mot *papilla*, qui, au sens étroit, signifie bien le mamelon du sein, est pris constamment par les auteurs dans une acception plus générale. Les exemples foisonnent, et il serait oiseux d'en citer. Mais à propos de ce mot, M. P. fait une remarque véritablement curieuse. A l'en croire, c'est de là que serait dérivé le mot français *papillote*.

J'avertis que je copie textuellement : « L'extrémité d'une boucle de brune tresse « — (pourquoi brune plutôt que blonde ?) « tombe-t-elle sur l'albâtre de la *papilla* « qu'elle effleure (l'albâtre d'un bout de « sein !!), on la nomme alors *papillote*. » — O Alfana, fallacieux rejeton d'*equus*, tu as plus changé en route, mais tu n'es pas venu d'aussi loin ! Quel rapport entre une boucle de cheveux et un bout de sein ? Il était si facile de penser à *papillon!* (V. le Diction. de Brachet.)

M.P. n'est pas plus chanceux dans l'explication qu'il donne du mot *mouchoir*. Il admet bien que le nom du tissu dans lequel on se mouche vient du latin *emunctorium*, mais il repousse, « comme un beau diable », cette étymologie quand il s'agit du carré d'étoffe dont les femmes se couvrent les seins et les épaules. Si on appelle cet ajustement un *mouchoir*, dit-il, c'est parce qu'il sert « à écarter ou chasser les *mouches* ». J'avais cru jusqu'à présent qu'on l'appelait un *mouchoir* par la raison que c'est un *mouchoir*. Demandez à ce bon M. Tartufe (acte III, sc. 2), demandez aux tisserands de Cholet, et même à l'Académie Française, si couarde pourtant en matière d'étymologie. L'explication trouvée par M. Palma est moins naturelle, mais beaucoup plus gaie. Elle m'a fait rire et me voilà désarmé. JOC'H D'INDRET.

—

**Imprimerie de Balzac** (XIV, 267). — Je possède un exemplaire des Œuvres complètes de Molière, ornées de 30 vignettes dessinées par Devéria et gravées par Thompson, 1 vol. in-4°. Paris, Urbain Canel, rne Saint-Germain des Prés, n° 19, 1828. Imprimerie de H. Balzac, rue des Marais S. G. n. 17. — Dans aucune des Bibliographies se rapportant à Balzac, je ne vois mentionnée la publication de ce volume. Avis aux amis de notre illustre romancier. A. L.

—

**Couillon** (XIV, 290, 347, 399, 466). — Le coffin ou « couillon » se nomme également, en Franche-Comté, un « coué ». (Fédry.) A. M.

—

**Vers sur le cardinal de Rohan** (XIV, 407, 501). — Le volume contient encore : les vers « Target dans un gros mémoire,» etc., cités par l'ex-Carabinier à pied, avec la mention : « CHANSON. *Air* : Ton humeur, Catherine, est plus aigre qu'un citron *verd* », parue le 29 *may* 1786. — Puis, 2°, cet Impromptu fait au moment du jugement de Mme de La Motte :

Quelqu'un pourra-t-il encore douter
Que des Valois La Motte soit la fille,
Quand un Arrêt vient de lui donner
Les armes de la famille.

On sait que la femme La Motte venait d'être condamnée à être « fleurdelysée ». CARION.

—

**Mettre au rancart** (XIV, 417, 500). — Il me semble que la note de M. E. Martin, citée par M. Rozan dans ses « Petites ignorances de la Conversation » (p. 151) explique assez plausiblement la véritable origine du mot *rancart*. En lui attribuant pour origine le mot latin *rancus*, rance ou vieux, et la finale du spécifique *arium*, M. E Martin (dans son « Courrier de Vaugelas ») ne s'est-il pas rapproché de la solution demandée ? EGO E.-G.

—

**De Rougemont** (XIV, 454). — Michel-Nicolas Balisson, baron de Rougemont, est mort, à Paris, le 16 juillet 1840. GABRIELLE.

—

**Appelons-nous Messieurs, et soyons citoyens** (XIV, 481). — Le 15 nivôse an VI; Andrieux lut à l'Institut son « Dialogue entre deux journalistes », où figure ce vers souvent cité et en vue duquel toute la pièce avait été certainement composée :

Appelez-vous « Messieurs », et soyez citoyens.

En 1849, M. Dupin, président de l'Assemblée législative, en fit une heureuse application dans sa réponse au citoyen Thouret, qui s'indignait que le *Moniteur* l'eût appelé « Monsieur Thouret ».

L'Intermédiaire n'a-t-il pas déjà été questionné à ce sujet et n'a-t-on pas fait la même réponse ? A. D.

— Même rép.: Ego E.-G. et Gabrielle.

—

**Attacher le grelot** (XIV, 482). — Le « Conseil tenu par les Rats » est-il donc une fable ignorée ? Et La Fontaine est-il un auteur inconnu ? A. V.

— Lisez donc la fable de La Fontaine intitulée : *Conseil tenu par les rats*, vous aurez le double plaisir d'y trouver un récit charmant et la solution de votre question. E.-G. P.

— La Fontaine a employé ce dicton dans le sens de tenter une entreprise hasardeuse et difficile; mais est-ce bien son véritable sens ? La difficulté de l'entreprise ne provient que de cette circonstance que ce sont des rats qui veulent signaler l'ennemi commun pour mieux s'en garantir. Cette locution ne serait-elle pas mieux employée avec la signification d'attirer l'attention sur une personne ou sur une chose par allusion à la coutume très ancienne et toujours suivie d'attacher un grelot au cou des animaux qu'on mène paître dans les bois, afin de les retrouver plus facilement ?

J'attache le grelot pour l'examen de ce point de critique. A. D.

— Voir La Fontaine (Fables), II, 2, Saint-Simon a employé cette métaphore, en parlant de Séguier (70, 155) : « Quand ce fut à attacher le grelot (c'est-à-dire demander le tabouret pour sa femme), il demeura court et n'osa. »

(Bruxelles.) F. FABER.

— « On dit figurément attacher le grelot, pour dire : faire le premier une chose qui paraît difficile et hasardeuse. L'avis est bon, mais qui est-ce qui attachera le grelot ? » (Ac. Fr. — Supplément au Trévoux, 1752.) Cette locution était-elle aussi familière avant La Fontaine ?

LA MAISON FORTE.

—

**Banquette irlandaise** (XIV, 482). — Obstacle usité dans les courses de steeple-chase et réputé difficile à franchir. Elle consiste en un talus gazonné dont le sommet présente une plate-forme destinée à servir de point d'appui au cheval. Elle doit être franchie en deux temps : du pied du talus au sommet d'abord, puis de la plate-forme au champ de course.

LA TOUR LA BAS.

— Terme de turf, que Littré explique de même, mais qui n'avait guère été employé jusqu'ici comme métaphore.

A. D.

— En langage de *sport*, une « banquette » est un des obstacles existant dans presque tous les tracés de steeple-chases. Cet obstacle consiste en un talus de terre dont la hauteur varie, lequel talus est construit sur un plan légèrement incliné, le sommet suffisamment aplati pour qu'en prenant son saut, le cheval puisse poser ses pieds en arrivant en haut de l'obstacle, et trouver un point d'appui pour se lancer de l'autre côté. Les vieux steeple-chasers passent cet obstacle en jouant et presque sans le regarder, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas fatigués ou que la *banquette* ne soit pas d'une hauteur démesurée. Mais il arrive souvent qu'on creuse un fossé plus ou moins large de chaque côté de la *banquette*, et, si l'on veut augmenter la difficulté, on place une haie au sommet. C'est là ce qu'on appelle la *Banquette irlandaise,* à cause de la ressemblance et de l'analogie de cette espèce d'obstacle avec les clôtures de champs que l'on rencontre fréquemment en Irlande. Les chevaux irlandais excellent, d'ailleurs, dans ces sortes de sauts, et accomplissent même, sous ce rapport, de véritables tours de force auxquels, à moins de les avoir vus, on ajoute difficilement foi. Du reste, je ne suis ici que « doctus cum libro », et ma source est le Dictionnaire du sport français, par Nead Pearson, rédacteur du journal le Sport (Paris, O. Lorenz, 1872). La *banquette* ordinaire est un obstacle qui n'est dangereux que pour un cheval inexpérimenté. La banquette *irlandaise* est un obstacle plus difficile que la banquette ordinaire ; mais en somme, si j'en crois mon auteur (et quoi qu'en pense le Rédacteur du Siècle, qui a voulu seulement user d'une comparaison), plus effrayante à regarder qu'à exécuter. VEREPIUS.

—

**Rastacouère. Maugrabine** (XIV, 482). — M. Paul Lacroix a publié : *La sœur du Maugrabin*, histoire du temps d'Henri IV, 1606 (Paris, Dumont, 1838, 2 vol. in-8°). L'origine de « Maugrabin » doit se trouver au commencement du tome I.

LA MAISON FORTE.

— Les Maugrabins sont les Arabes et les Maures du *Magrebon*, Occident, nom donné par les Arabes d'Orient à leurs congénères du Maroc et de la Barbarie.

BRIEUX.

— Le premier de ces mots se trouve dans un vaudeville intitulé *le Brésilien*, qui faisait, il y a une vingtaine d'années, les délices des habitués du Palais-Royal. Brasseur, qui remplissait le principal rôle, répétait à tout bout de champ les mots : *Rastacouère, tatouère!...* que les autres acteurs étaient censés prendre pour du pur brésilien, et le parterre de se pâmer ! C'est depuis cette époque que, dans l'argot parisien, on a appelé *Rastacouères* les indigènes des pays les plus extravagants, et ceux qui cherchent à singer leurs allures exotiques.

Quant à *maugrabine,* ce mot a d'autres titres de noblesse. Victor Hugo l'a employé dans la fameuse romance de *Gastibelza* :

Sa mère était la vieille *maugrabine*
D'Antequera.

Et l'auteur anonyme des *Noces de Badinguette* a dit fort irrévérencieusement :

Un jour, sa vieille *maugrabine*
De maman
Lui dit : « Ta beauté se débine
B.....ment ! »

*Maugrabin* vient de l'arabe *maghreb*, qui signifie occident; appliqué originairement aux habitants des pays barbaresques, ce nom a été étendu à tous les infidèles, puis est devenu simplement un terme de mépris analogue à *bohémien*. DICASTÈS.

—

**Les danses au seizième siècle** (XIV, 482). — Brunet, t. V, col. 629, de son Manuel) indique cinq ouvrages sur les danses de ce siècle. — Voyez : Barclay, Caroso, Corso, d'Estrée, et Tabourot.

LA MAISON FORTE.

**Canonisation de nègres** (XIV, 483). — Il y a plusieurs saints *noirs* (non *nègres*) dans le Martyrologe romain, entre autres saint Elesbaan, roi d'Ethiopie, actuellement Abyssinie; sainte Iphigénie, fille d'un roi d'Ethiopie, baptisée par saint Matthieu. — Il y a un saint nègre, canonisé par Pie VII : saint Benoît le noir ou saint Philadelphe, de l'ordre de Saint-François, qui vivait au XVI° siècle. — Enfin, un mulâtre tertiaire dominicain a été béatifié en 1836. Il était né au Pérou. — Quand la race rouge aura-t-elle sa bienheureuse en la personne de l'Iroquoise Catherine Tégakouitah? BRIEUX.

**Madame de Sévigné** (XIV, 486). — La Nouvelle Biographie Didot indique, avec raison, que « notre dame de Livry » est Parisienne. En effet, Jal, qui donne la copie de son acte de baptême, ainsi que celle de son acte de mariage, prouve que Marie, fille de messire Celse Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de dame Marie de Coulanges, demeurant Place Royale, a été baptisée à la paroisse de Saint-Paul le 6 février 1626. On sait qu'habituellement ces actes indiquaient que le baptême avait eu lieu le jour même de la naissance, quand cette dernière date n'y était pas consignée. J'ajouterai que certains biographes fixent au 1er août 1644 l'époque de son mariage, tandis qu'il n'a été célébré dans l'église Saint-Gervais, que le jeudi 4 du même mois, par son oncle paternel, messire Jacques de Nuchèze, évêque et comte de Chalon-sur-Saône. A. D.

—Son acte de baptême, découvert en 1834 sur le registre de la paroisse Saint-Paul, est rapporté comme suit au tome I de l'édition des lettres (1862-66): « *Février.*—
« Vendredi, sixiesme jour, fut baptisée
« Marie, fille de messire Celse Bénigne de
« Rabutin, baron de Chantal, et de dame
« Marie de Coulange, place Royalle ; Pa-
« rain, messire Charles le Normand, sei-
« gneur de Beaumont, maistre de camp
« d'un viel régiment, gouverneur de la
« Fere et premier maistre d'hostel du
« Roy; maraine, dame Marie de Baise,
« femme de messire Philippe de Coulange,
« conseiller du Roy en ses conseils d'estat
« et privé. » LA MAISON FORTE.

Même réponse : A. P.

**Nicolas Bédigis** (XVI, 486). — En 1877, la même question fut posée dans l'Intermédiaire (col. 294) avec des détails intéressants. Le Polybiblion (juillet 1879) contient, sur Nicolas Bédigis, une courte et substantielle notice. A. V.

**Adorateurs du soleil** (XIV, 489). — J'ai connu un paysan (de la Meuse) qui était un très grand admirateur du soleil; il disait : « Le soleil, voilà le vrai Dieu! » Ses camarades le nommaient « l'adorateur du Soleil ». LA MAISON FORTE.

**Question d'optique** (XIV, 489, 543). — Sans employer de lentilles à court foyer, et si je regarde de mes simples yeux, recouverts tour à tour, les perpendiculaires font un angle de deux degrés environ, dont le centre est en haut. J. T. N.

**Cabossé** (XIV, 514). — Ce mot est employé en Normandie comme synonyme de *bossué*. Je pense qu'il vient de *bosse*, avec le préfixe péjoratif *ca* (Voy. Littré, v° *ca*) que, suivant le même auteur (Suppl. v° *gau*), il faut rapprocher de *gau*, dérivant du breton *gwal*, mauvais. DICASTÈS.

— Complément à l'Académie: *Cabosser*, verbe actif, meurtrir un fruit, bosseler une pièce de métal, faire une contusion à la tête, au genou. Il est populaire et se dit surtout en Bretagne. E.-G. P.

— Ce terme est employé aussi en Normandie. (Voy. Glossaire du patois normand, de Dubois, Caen, 1853.) Dr BY.

— Doit procéder de « cabosse », qui sert à désigner la gousse du cacaoyer, car on sait que ces gousses sont d'une forme inégale et presque rugueuse, s'adaptant parfaitement au sens de « cabossé ». Le Dict. du vieux Langage françois, de Lacombe (1767), traduit, d'autre part, le mot provençal « cabosso » par « caboche », tête d'homme, tête d'ail, etc. Or, la forme bossuée de cette dernière tête n'indique-t-elle pas, à son tour, l'origine du mot « cabossé »? EGO E.-G.

**Sans conteste** (XIV, 515). — Vous êtes dur pour la pauvre presse, ô M. Cophose! Vous la taxez d'*ignorance* et vous lui reprochez de prendre des *licences absurdes!* Le reproche, pour sévère qu'il est, peut être mérité *sans conteste* dans certains cas; mais, dans l'espèce, vous penserez peut-être vous-même qu'il porte à faux, lorsque vous aurez relu le cinquième acte de *Tartuffe* et que vous y aurez trouvé ces deux vers :

La maison à présent, comme savez de reste,
Au bon Monsieur Tartuffe appartient *sans* [*conteste*.

Avouez, au moins, que les malheureux folliculaires peuvent fournir ici caution bourgeoise. DICASTÈS.

— Dans le *Dépit amoureux*, acte II, scène 7, Albert dit aussi au pédant Métaphraste :

Homme ou démon, veux-tu m'entendre *sans conteste?*

D'après Littré, le mot est vieilli; mais je le verrais volontiers revenir en usage, parce qu'il est fort expressif. D'ailleurs, son parrain ne le recommande-t-il pas puissamment? E.-G. P.

Même réponse : A. D.

—

**Style français de Frédéric II** (XIV, 515). — Ses vers sont prosaïques, malgré les corrections que Voltaire y faisait, et sa prose n'est pas bonne. Parmi les étrangers qui ont parfaitement écrit en français, on peut citer en première ligne Hamilton, Henri Heine, lord Normanby, Horace Walpole, et d'autres qui ne me reviennent pas en mémoire. E.-G. P.

—

**Paucissime** (XIV, 515). — Mot forgé que l'usage n'a pas adopté, probablement parce qu'il est dur à prononcer. Il n'est pas assez nécessaire, à mon avis, pour que l'on ait à le regretter. E.-G. P.

— L'Histoire de l'Abbaye de Port-Royal (Cologne [Paris], 1752-1755, 6 vol. in-12) a pour auteur anonyme l'abbé Jérôme Besoigne. La Maison Forte.

—

**E. Conquy, graveur** (XIV, 516). — Éphraïm Conquy, né à Marseille en 1809, est mort à Paris, le 16 février 1863. Il a exposé aux Salons de 1836, 1838, 1839. 1841, 1843. Vous trouverez le catalogue de son œuvre dans le Dictionnaire général des Artistes de l'École française, commencé par feu Bellier de la Chavignerie, notre ancien collabo, continué par Louis Auvray, actuellement en cours de publication chez Henri Loones (librairie Renouard). Gabrielle.

— Salon de 1836 : E. Conquy, 11, rue de Savoie. 2031. Portraits pour la collection des hommes utiles —Salon de 1838 : 1970. Portrait de Ludwig Tieck. 1971. Un cadre de portraits (Mme de Lamartine mère; J. Halten; Clémence Isaure; Rosa Govona, religieuse italienne, pour la Collection des Hommes utiles). Salon de 1839 : 2314. La jeune mère napolitaine, d'après Horace Vernet. 2315. La jeune mère française, d'après Steuben. Salon de 1841 : L'enfant Jésus sur les marches du Temple, d'après Carlo Dolci. — Salon de 1849 : Sainte Cécile, d'après le Dominiquin. — Je ne connais aucune de ses œuvres et ne sais quel pouvait être son mérite. E.-G. P.

—

**Les Factums de Furetière** (XIV, 517). — Je ne comprends pas l'observation du collabo A. L. A la page 330 du t. I de l'édit. de Poulet-Malassis commencent les *Additions au 1er et au 2e factum*, qui se suivent très régulièrement pages 331 et suiv. M. A. L. n'aurait-il pas pris *Mesme* pour l'adverbe, au lieu de lire le Président de Mesme? Je ne sais; mais s'il en est ainsi, cela prouverait, une fois de plus, que, dans nos questions, il est toujours bon d'y regarder à deux fois. A.

—

**Echelle de proportion drôlatique** (XIV, 518). — En Allemagne, les employés de chemin de fer chargés du contrôle des billets font comme Talleyrand. En s'adressant aux voyageurs de 1re classe, ils disent en saluant : « *Bitte die Herrschaft gefælligst die Billette vorzuzeigen.* A ceux de seconde : « Billets, s. v. pl. » (*Billete gefælligst*). Aux wagons de 3e, ils grognent, en forme de commandement militaire : « Sortez billets! » (*Billet' heraus!*) Peph.

—

**Théophile Gautier et le « Musée secret »** (XIV, 519). — Puisque C. J. D. veut bien faire appel à mes renseignements, je lui dirai que l'autographe original des deux versions de *Musée secret* a passé sous mes yeux. Il y a, en effet, d'importantes différences entre elles, mais celle publiée par M. Bergerat est incontestablement la dernière et la plus complète. Théophile Gautier a beaucoup retouché cette pièce, à laquelle il tenait à si juste titre, et qu'il avait écrite à Paris, en novembre ou décembre 1850, après un séjour d'un mois fait à Venise avec son ami Louis de Cormenin et Mme ***. C'est pour elle qu'il écrivit ces vers. Ch. de Lovenjoul.

— Cette pièce de vers se trouve, pages 132-135 d'un volume in-8 de 359 pages, intitulé : « Recueil de pièces contemporaines *tirées* du Cabinet d'un curieux, « pour servir à l'histoire du temps présent. » (Vienne, William Fisher, imprimeur, 1868, indication supposée). C'est, je crois, le même volume que le Parnasse satirique du XIXe siècle, imprimé à Bruxelles, il y a une quinzaine d'années. La pièce de vers en question a vingt et une strophes, tandis que M. C. J. D. en compte vingt-quatre. N'ayant pas à ma disposition la Biographie de Théo. Gautier par M. Bergerat, je ne puis relever les variantes; j'observe seulement que la mauvaise leçon, l'*âme*, se trouve dans le volume portant la rubrique de Vienne, strophe 10. (Marseille.) A. L.

---

## Trouvailles et Curiosités.

**La Fille et le Cheval. — Boufflers et Massinot.** — Toutes les éditions des Poésies du chevalier Stanislas de Boufflers contiennent, sous ce titre, une pièce de vers bien connue. N'est-il pas juste de ren-

dre tardivement à son auteur cette spirituelle fantaisie? M. Maurice Tourneux, annotateur de la nouvelle édition de la Correspondance de Grimm, a trouvé dans un précieux recueil d'autographes, ayant appartenu à Germain Garnier (aujourd'hui à la Biblioth. Nat., Fr. 12768), cette lettre adressée à Mme Lacan, à Paris :

A Fère, ce 22 août 1801.

Madame,

Plusieurs personnes, qui savent que je suis l'auteur du conte *Cheval et Fille*, m'ont engagé en différents temps à le réclamer. Comme j'ai eu, pendant quinze ou seize ans, de fortes raisons subsistant encore en partie, je n'ai pas jugé à propos de me faire connaître, et je persisterai dans cette résolution. Cependant j'ai fait, il y a trois ou quatre mois, pour m'amuser, les vers ci-joints, dont j'ai donné copie à M. Geoffroy de Villeneuve, lequel les a communiqués à M. de B***. Ce brave chevalier, qui n'est pas homme à s'approprier les ouvrages d'autrui, lui a dit qu'il avait entendu parler de ce conte, et que c'était bien à tort qu'on le lui avait attribué. En quoi je trouve qu'il a raison, car cette pièce n'est nullement digne de lui. A l'égard des vers que j'ai faits à ce sujet, et que je vous donne pour ce qu'ils valent, je serais très fâché, madame, qu'ils fussent publiés et surtout qu'ils parussent sous mon nom. Je sais bien qu'ils ne méritent pas d'être imprimés, et que je puis me rassurer à cet égard, mais combien de vers, aussi insipides pour le moins, ont fait gémir la presse!

*Au sujet d'un conte intitulé* : « Le Cheval et la Fille », *attribué mal à propos à M. le chevalier de Boufflers.*

« Hos ego versiculos feci,
tulit alter honores. » (VIRG.)

Ces vers, qu'on attribue au galant chevalier,
Ne sont point son ouvrage, il est temps de le dire.
Vous qui savez par cœur les vers du chevalier,
Messieurs les connaisseurs, quoi que vous puissiez [dire,
Ce n'est pas là le ton du gentil chevalier.
Ce conte original est plaisant, à vrai dire;
Mais qu'il est délicat, le *cœur* (1) du chevalier!
Sur ce grave sujet déployant son beau dire,
Voltaire a vainement fait tête au chevalier : [dire.
Les dames, qui, bien mieux que nous, savent qu'en
Ont adjugé la pomme au brave chevalier.
Les Grâces polissaient sa manière de dire,
Apollon accordait le luth du chevalier,
Et Vénus, qui se plaît à faire plus qu'à dire,
Essayait le pinceau de l'heureux chevalier.
Il ne fut point ingrat à sa gloire : on peut dire
Qu'il l'a toujours suivie en loyal chevalier.
La Harpe le connaît (2). Maître en l'art de bien dire,
Il sait apprécier les vers du chevalier.
Comment, en son journal, La Harpe a-t-il pu dire :
« Ce conte est de B......, l'aimable chevalier? »
Le public, prévenu, ne cesse de le dire;
Chacun, sans examen, le donne au chevalier.
Eh bien! ils sont de moi, tout haut j'ose le dire,
Ces vers qu'on attribue au galant chevalier.

*P. S.* J'ai demeuré quinze ans dans mon coin, sans [rien dire,
Flatté qu'on prît mes vers pour ceux du chevalier.
Quinze ans, pour cent raisons qu'il n'est besoin de
J'en ai laissé l'honneur au discret chevalier. [dire,
Aujourd'hui je reprends mon bien, qu'a-t-on à dire?
Ah! vous n'y perdrez rien, illustre chevalier!

M. Tourneux indique une fable du même auteur : *La grenouille voyageuse*, passablement gaillarde pour un prêtre et pour un rimeur qui signe : « Le citoyen Massinot, dit le jeune, bien qu'il ait soixante-dix ans. » Ne pourrait-il nous la donner ici? ce serait rendre service aux curieux qui, comme moi, sont éloignés de Paris. Enfin connaît-on d'autres vers du citoyen Massinot? Assurément il n'a pas dû s'en tenir à ces deux spécimens grivois.

A. D.

(1) Qui ne connaît cette pièce ingénieuse de Boufflers? Sujet scabreux, traité avec toute la délicatesse possible. M. de Voltaire y a fait une réponse.

(2) Voici la note que M. de La Harpe a mise au bas de mon conte (*Mercure français*, 10 mars 1792) : « M. le chevalier de B... avait fait six vers sur ces « deux rimes (*Cheval* et *Fille*); on le défia d'en « faire trente : il en fit beaucoup plus, comme on « voit. Ce n'est pas le seul tour de force qu'il ait « fait en ce genre, mais je ne crois pas qu'il en ait « fait aucun d'une originalité aussi piquante. » Voyez quel conte vous fait là ce crédule Monsieur! Et voilà pourtant comme on écrit l'histoire!

—

**Vimy.** — C'est l'ancien nom de ce charmant village du Lyonnais, aujourd'hui appelé Neuville-sur-Saône. L'archevêque de Lyon, Camille de Neuville, qui avait acheté, reconstruit et fort embelli la maison seigeuriale, lui imposa le nom de sa famille, sous le prétexte d'empêcher les bateliers de crier, en passant devant les magnifiques ombrages de cette belle résidence, où il séjournait volontiers, ce vieux et gaillard dicton : *A Vimy point de pucelle!*

Les bateliers et les canotiers de notre temps ignorent cette ancienne plaisanterie, que tous les érudits lyonnais (cette engeance n'a pas de frein!) connaissent bien et se complaisent à perpétuer.

ANAST. COPHOSE.

—

**M. de Robespierre, poète galantin.** — A propos des Idylles de Vermersch, on a rappelé que Robespierre fut un membre distingué de la Société des Rosati, d'Arras.

Le madrigal suivant, que je crois parfaitement authentique, serait une preuve de cette assertion :

Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
Garde toujours ta modestie.
Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée :
Tu n'en seras que mieux aimée,
Si tu crains de ne l'être pas!

(New-York.) C. J. B.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

**ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

*Vient de paraître :*

# CARNET D'UN MONDAIN

PAR

## ÉTINCELLE

Un magnifique volume in-8 écu, imprimé sur papier vélin, orné de 100 vignettes, de nombreux en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, de 4 grandes planches imprimées en or et argent, et en plusieurs couleurs, et d'une couverture également en chromotypographie or, argent et couleurs. . . . . . . . 7 fr. 50
Illustrations de Ferdinandus. Impression de Darantière.

75 exemplaires sont imprimés sur papier de luxe et numérotés de 1 à 75.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | — | imprimé sur parchemin | | N° 1 | — | . |
| 1 | — | — | papier vélin rose, | 2 | — | . |
| 6 | — | — | — du Japon glacé | 3 à 8. | . . | 100 fr. |
| 12 | — | — | — de Chine, | 9 à 20. | . . | 75 » |
| 20 | — | — | — vélin bleuté | 21 à 40. | . . | 50 » |
| 35 | — | — | — Seychall-Mill | 41 à 75. | . . | 30 » |

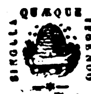
Voici le premier ouvrage d'une charmante collection que nous publierons rapidement sous le titre collectif de *Bibliothèque du Boudoir*, et pour l'exécution de laquelle nous nous sommes assuré le concours d'écrivains et d'artistes spéciaux.

Le *Carnet d'un mondain,* qui vient de paraître, se compose de 15 délicieuses Nouvelles, écrites avec le charme qui caractérise le style spirituel et raffiné de l'auteur. Ce sont autant de tableaux de mœurs parisiennes, publiés avec une exquise illustration artistique formée par 100 compositions de A. Ferdinandus, petits chefs-d'œuvre d'esprit et de dessin. Les têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe sont autant de sujets indépendants et se rattachant spécialement au chapitre pour lequel ils ont été exécutés. Quant à l'illustration proprement dite du livre, rien n'y manque. Çà et là, nous avons semé les dessins de l'artiste, à travers et en rapport avec texte, tantôt sur la marge de droite, tantôt sur la marge de gauche, tantôt encore au milieu d'une page. Ce genre d'illustration est le seul qui convenait à ce livre prismatique et léger, et pour l'ornementation duquel nous n'avons rien négligé.

L'ensemble du volume que nous publions aujourd'hui donne une idée du goût téraire et artistique avec lequel sera éditée la *Bibliothèque du Boudoir,* qui comprendra 8 à 10 volumes environ. Le monde et la ville, les théâtres, les plaisirs, les mœurs et les toilettes, tout y sera décrit. Bien que ces publications, bric-à-brac galants, soient destinées à prendre place sur les tablettes d'une mignonne bibliothèque féminine, l'homme du monde, amateur ou bibliophile, érudit et lettré, ne sera pas oublié, à en juger par les chapitres : Hôtel Drouot, les Devises, Amours de Saxe, Livres et Bibliophiles, etc., du *Carnet d'un mondain.*

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas 13. — 8901

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.




XIV^e année
N° 321

25 Septembre 1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

AVIS. — La Table et le Titre de l'année 1880 sont envoyés aux anciens abonnés en même temps que ce présent numéro.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 570, l. 60, *lisez :* tome VI (*non* V). — 573, l. 27, *lisez :* 1843 (*non* 1863).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier*.

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (208 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
N° 321

Cherchez et vous trouverez.

QUAERQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Septembre
1884.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



### A nos Correspondants.

Nous appelons l'attention de tous et de chacun sur le NOTA BENE placé en face de la Table de 1880.

Malgré nos recommandations sans cesse réitérées, beaucoup de Correspondants négligent de se conformer aux indications d'ordre qui leur sont rappelées au verso de la couverture de chaque numéro. Ces négligences compliquent singulièrement notre tâche et mettent du trouble dans l'économie d'une petite feuille qui a essentiellement besoin d'ordre et d'unité, pour ne pas devenir « bouteille à l'encre. »

Deux exemples, entre cent autres. Voici deux réponses arrivées, sans *renvois*, avec ces titres: « Lettres de Colombine. » — « Carte « de la forêt de Rambouillet à laquelle a tra« vaillé Louis XIV. » — Y a-t-il eu deux questions ainsi intitulées? Nous avons cherché vainement. Quelque lecteur sera-t-il plus heureux?

Comme on oublie souvent aussi de signer, nous ne savons à qui nous en prendre pour les éclaircissements.

Il serait si simple, pourtant, que tout répondant reproduît LITTÉRALEMENT le titre et les chiffres de renvoi qu'il a sous les yeux; — que tout Correspondant prît soin d'écrire de façon à être lu et correctement imprimé; — en un mot, que chacun voulût bien suivre les errements qui sont remémorés par chaque numéro, dans l'intérêt de notre « Boîte aux petits papiers. »

---

## Questions.

**Errare humanum est.** — De quel philosophe est donc cette sentence si rebattue? N'est-ce pas de Salomon, fils de David? Si oui, dans quel chapitre de l'Ecclésiaste ou des Proverbes? Si non, quel est le sage ou le sceptique qui a formulé cet apophtegme devenu banal, et démarqué, à force de l'être?

Y a-t-il, en français, une publication analogue au *Dictionary of Quotations*, lexique fort commode et très honnêtement complet, où reponses se trouvent à ces sortes de questions? Cz.

—

**Origine de la locution « Politesse du cœur ».** — M. de Bismarck, en parlant de l'un de ses amis, M. Dietze, dit: « Celui-là, c'est bien l'homme le plus aimable que je connaisse; sa maison est la plus hospitalière et celle où on est le plus à l'aise, de toutes celles où j'ai jamais été. Bonne chasse, table excellente, femme charmante. Il vous reçoit avec cette cordialité naturelle... cette « politesse du cœur » (en français) qui ne vient pas de l'éducation, mais de la nature. Comme une chasse chez lui, qui vous accompagne sans fusil et se réjouit de voir ses hôtes tuer son gibier, ressemble peu à certaine autre chasse où il est entendu d'avance que le maître de la maison tirera le plus, sinon, il sera de mauvaise humeur, et les domestiques n'auront nulle attention pour vous! » (Le comte de Bismarck et sa suite... 1870-1871. Par D. Moritz Busch. Paris, Dentu, 1879, in-12, p. 288.)

Un personnage de la suite du Conseiller demande si le mot « politesse du cœur » est bien réellement d'origine française? — « Gœthe, dit M. Abeken, parle aussi de la politesse du cœur, en allemand. L'origine doit être allemande. »

— « Oui, certainement, l'origine est allemande! dit le Chef. La chose ne se trouve que chez les Allemands. J'appellerais cela la politesse de la bienveillance, du bon cœur, dans le meilleur sens du mot... la politesse de la serviabilité. Vous rencontrez cela jusque chez nos simples soldats, quelquefois, à la vérité, sous des formes un peu lourdes. Les Français n'ont pas cela, ils ne connaissent que la politesse de la haine et de la jalousie. Chez les Anglais, on trouverait plutôt quelque chose d'analogue, continua-t-il. »

Cette locution « politesse du cœur » est, je crois, une réminiscence « française » de notre grand ennemi? J'y reconnais « l'affabilité, » ce sentiment qui naît de la tendresse et de la bonté du cœur. Quel est l'auteur qui s'est servi de la locution précitée? Quant à la « politesse de la bienveillance », le Chancelier ne nous en montre guère...

Et nous!... LA MAISON FORTE

—

**Les Vierges de Verdun, Ode par V. Hugo.** — « Hugot (*sic*), Victor-Marie, est un jeune poète qui, à l'âge de 17 ans, a remporté, en 1819, le prix fondé par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, pour célébrer l'anniversaire du 3 mai, époque du retour de Louis XVIII dans sa capitale. Le sujet de l'Ode était le rétablissement de la statue d'Henri IV. Cet estimable jeune homme avait été également couronné pour une autre Ode, intitulée *Les Vierges de Verdun en* 1792, morceau de poésie où il célébrait les vertus et la fin tragique des jeunes filles qui présentèrent des fleurs au roi de Prusse, lorsqu'il se rendit maître de Verdun. On sait que le gouvernement sanguinaire de 1793 fit périr ces jeunes filles sur l'échafaud. » (Dict. *historique de la Jeunesse*, Paris, 1822.) — Dans quel ouvrage se trouve l'ode sur ces jeunes filles qui n'offrirent rien du tout au roi Frédéric-Guillaume? A. B.

—

**Limbes.** — Théophile Gautier (*Poésies complètes*, 1876, t. II, p. 243) chante ainsi :

Oh! quelle joie, au séjour morne
Des pauvres Enfants détenus,
Limbes grises, tombeau que borne
Un horizon de grands murs nus...

*Limbes grises*, solécisme! Appuyer, si possible, ce féminin de quelque autre autorité que le phalanstérien Fourier, avec ses « limbes ascendantes » et ses « limbes descendantes », jargon d'une théorie sociale au-dessus de la grammaire et de la raison. J. de Lacu.

—

**Agressif.** — Pourquoi diable l'Académie française (du moins, dans son avant-dernière édition) n'a-t-elle pas accueilli ce mot *agressif*, qui est expressif et n'a pas le nez plus mal fait qu'un autre? J. d'I.

—

**La musique de Pindare.** — Pourrait-on m'indiquer le numéro du *Journal des Savants* où M. Charles Levêque assure qu'on a conservé *la musique* d'une Ode de Pindare? Je n'ai pas lu cet article, mais on m'a affirmé que M. Levêque avait même publié l'*Air noté* qui accompagnait l'Ode pindarique. Cet air aurait été transmis, d'âge en âge, jusqu'aux Grecs d'aujourd'hui. C'est une curiosité à retrouver. J. C.-ie.

—

**Une eau-forte de George Sand et un dessin de Victor Hugo.** — Je lis, dans les « Souvenirs sur Th. Rousseau », par A. Sensier : « Il (Rousseau) eut cependant deux occasions d'exposition (en 1846). D'abord, au boulevard Bonne-Nouvelle... puis, au foyer de l'Odéon, où Bocage innovait une double représentation artistique : sur la scène, par le *Diogène* de M. Félix Pyat, et au foyer, par l'Association de peinture de la jeune école. Pour donner un piquant plus nouveau, des littérateurs s'y étaient produits sous la forme plastique : M. Théophile Gautier, par une *Pandore;* Eugène Sue, par une *Marine;* et on annonçait que Mme Sand allait envoyer l'original d'une eau-forte *qu'elle avait publiée dans l'Artiste.* M. Victor Hugo y figurait aussi, *par un de ces burgs fantastiques qui se mirent en désespérés dans les eaux du Rhin.* »

Il paraît même que Rousseau s'écria avec amertume : « Mon Dieu! Pourvu que Bocage ne demande pas aux peintres..... de chanter un chœur de Berlioz! »

Dans quel tome de la collection de l'*Artiste* rencontrerais-je cette *eau-forte* de Mme Sand? Quelque journal de l'époque a-t-il signalé ou décrit le *Burg fantastique* de M. Victor Hugo? Serait-ce point par hasard le dessin d'après lequel Edouard Hédouin avait gravé, pour l'*Artiste* en 1841, une curieuse eau-forte sous ce titre : *La vieille ville?* Ph. Burty.

—

**Figures des « Amants malheureux », par Arnaud.** — Je possède la 3e édition de ce drame; il est intitulé : « Le Comte de Comminge, ou les Amans malheureux. A Paris, chez Le Jay, 1758 », in-8. — Deux figures : la 1re par Restout, gravée par St-Aubin; la 2e par Marillier, gravée par Massard, avec la lettre. — Cohen indique seulement la 1re figure. — Son exemplaire était-il incomplet? Cette deuxième figure se rapproche un peu de la première. H. de l'Isle.

—

**Une légende latine à expliquer.** — M. Joannis Guigard a donné, dans l'Armorial du Bibliophile (Paris, 1870-73, p. 77), les armoiries du jeune fils du comte de Vaudemont et petit-fils du duc Charles II (III), qui fit, en 1602, grâce aux écus paternels, les frais de la distribution des prix au collège des Jésuites de Pont-à-Mousson. Les armoiries sont écartelées de Lorraine pleines et de France (à cause de son aïeule Claude de France, fille du roi Henri II). La légende est ainsi conçue : HENRICVS. FRANCISCI F. CAROL. LOTHAR. ET BAR. DUC. N. D. D. 1602. M. Guigard traduit: « Donné par Henri, fils de François-Frédéric-Charles, duc de Lorraine et de Bar, duc de Nomeny. » Cette traduction est tout à fait fautive. Henri, marquis de Hattonchatel, mourut encore enfant; son père, François, comte de Vaudemont, fut un instant duc de Lorraine; jamais Charles II (III) ne s'appela Frédéric-Charles, et il n'y avait

pas de *duché* à Nomeny. Le *marquisat* de Nomeny était un domaine extorqué au temporel de l'évêché de Metz. Les ducs de Lorraine s'entendaient admirablement à dépecer cette petite principauté ecclésiastique ; mais la France y mit le holà, en établissant, en 1552, son protectorat. Le fer de la marque armoriée fut communiqué par M. Rouquette, libraire, et la Bibliothèque de Verdun a sur un de ses rayons un volume avec ce blason. Mais que signifie N. D. D.?

(Berth.) A. B.

—

**Un Tartare polygame.** — M. Beauvois a consacré, dans la Nouv. Biographie générale Didot, un article à Gengiskhan (t. XIX, col. 887 et suiv.); il nous apprend que ce célèbre conquérant était de race tartare, monothéiste, mari de *cinq cents* femmes. —Y a-t-il (laissant Salomon de côté) d'autres exemples d'un luxe pareil en ce genre?

A ce propos, qu'il me soit permis de signaler aux recherches des bibliophiles un volume curieux et d'une rareté extrême. Je n'ai jamais pu le rencontrer; en voici le titre: *Gensiskana*, « catalogue anecdo- « tique, bibliographique, biographique et « facétieux des livres de la bibliothèque du « comte André Rastapchine, accompagné « d'une vinaigrette de notes, la plupart « malsonnantes pour les morts comme « pour les vivants. Bruxelles, imprimerie « Proot et Cie, 1862 » (in-8).

Ce volume, tiré à 50 exemplaires seulement, se compose de 5 et 332 pages, plus XXI pages pour la table des auteurs. Une discussion, sur la date de la naissance et de la mort de Gengiskhan, a été le motif du titre donné à ce volume, que bien peu d'amateurs, sans doute, ont la satisfaction de posséder. A. R.

—

**La Polyandrie.** — Cette coutume étrange, l'opposé de la polygamie, subsiste, dit-on, au Thibet et dans quelques districts se rattachant à la chaîne des monts de l'Himalaya ; elle était aussi en vigueur parmi les Naïrs, habitant la côte de Malabar. Les relations des voyageurs sérieux et récents qui ont séjourné dans l'Inde, confirment-elles ces assertions? Pareille institution, si elle a vraiment existé, n'a-t-elle pas disparu, ou du moins ne s'est-elle pas affaiblie? Trouve-t-on, parmi les écrivains anciens ou du moyen âge, quelque trace de la polyandrie admise comme un usage reconnu?

E. M. D.

—

**François Briot.** — Connaît-on quelque chose de positif sur la vie de François Briot, l'auteur du plat d'étain si connu? Etait-il Français, comme l'avance M. Castan? ou bien est-il né à Lobsingen, comme le dit M. Demmin? A quelle époque est-il né et est-il mort? A-t-il fait d'autres œuvres que le plat, l'aiguière du Louvre et les deux médailles citées par M. Castan?

G. B.

—

**Pascal, inventeur des Omnibus.** — L'invention de la *brouette*, de la *vinaigrette*, et même du *haquet* de nos aïeux est attribuée à Pascal. L'Intermédiaire s'est jadis un peu occupé de la question (voir t. I et II). Si nous la reprenons aujourd'hui sous une autre forme, c'est afin d'élucider, s'il se peut, par des recherches précises, un point assez obscur, selon nous, de l'utile carrière du savant écrivain. Nous désirons savoir aujourd'hui sur quel titre, sur quel document plus ou moins officiel repose l'opinion générale qui attribue à Pascal l'invention des Omnibus. Tout ce que nous savons là-dessus, c'est que, s'ils firent leur apparition dans Paris, le 18 mars 1662, c'est par l'initiative d'un grand seigneur, le duc de Roanès, qui s'associa, pour cela, à deux autres gentilshommes comme lui. Les Registres du Parlement et la Muze historique de Loret ont fourni, sur ce sujet, des détails pleins de curiosité et d'intérêt, mais pourquoi Pascal, à qui revient, dit-on, l'idée première, ne figure-t-il sur aucun des actes destinés à fonder une entreprise que la Cour et la Noblesse approuvaient? Nous savons, par les lettres patentes données par Louis XIV, en janvier 1662, que le privilège de ces voitures fut accordé au duc de Roanès, pair de France, gouverneur et lieutenant-général du roi en Poitou, — au marquis de Sourches, chevalier des ordres du Roi et grand prévôt de son hôtel, ainsi qu'au marquis de Crénan, chevalier et grand échanson de France, mais il n'y est pas fait la moindre mention de celui qui devait recueillir plus tard tous les honneurs de l'invention. Doit-on supposer que Pascal n'était pas assez noble pour cela, ou assez riche pour s'associer aux chances problématiques de sa propre création? Il y a longtemps que l'histoire a réfuté le premier point, et, quant au second, le grand écrivain possédait une fortune suffisante pour associer ses ressources à celles des nobles personnages ci-dessus. C'est en vain que nous avons cherché jusqu'ici quelques traces certaines de l'immixtion ou de la participation directe de Pascal dans l'établissement de ces « Carrosses à cinq sols marqués » ; M^me^ Perrier, sa sœur, est même muette là-dessus, malgré le récit enthousiaste qu'elle a fait de cette inauguration dans une lettre mémorable du 21 mars 1662, et malgré l'apostille de Pascal adressée à Arnauld de Pomponne, son ami, exilé à Verdun. Nos zélés collabos seront-ils plus heureux que nous? En attendant les éléments de certitude qui nous manquent, nous croyons

fermement que tout ce qu'on peut attribuer à Pascal, dans cette affaire, c'est qu'il a pu contribuer aux succès de ses débuts en versant des fonds dans l'entreprise du duc de Roanès, son ami, au même titre et à l'égal de Pomponne, Beauvais, St-Simon, Mme Perrier et plusieurs autres, qui la soutinrent aussi de leurs deniers. EGO E.-G.

—

**Comtesse Regnault de St-Jean d'Angely.** — Où trouverais-je, ou bien pourrait-on me donner quelques détails biographiques sur cette dame dont le portrait, peint par Gérard, a été gravé par Bazin en 1853? Je désirerais connaître le nom de famille de la comtesse et la situation de son mari. A. P.

—

**Les femmes coiffées à l'église.** — Quelle est la raison exacte de cette singulière habitude qui fait que chez l'homme c'est impolitesse, et pour l'autre sexe, au contraire, décence de conserver sur la tête sa coiffure? Feu M. le curé d'Argenteuil, excellent homme qui m'honorait de son amitié, me disait, un jour, que la raison en était, pour l'église, que, les cheveux des femmes étant un de leurs charmes, il était décent de les cacher en présence de Dieu. Dans la religion juive, la politesse en ce lieu, c'est pour l'un comme pour l'autre sexe de rester couvert. Singulières conventions! Comment les expliquer? DOCT BY.

—

**Patente de Curieuse, de Cocu, et autres.** — Je possède deux pièces, que j'ai rencontrées isolément et dans des localités différentes. Ce sont deux feuilles de format pet. in-4, sans lieu ni date, ni nom d'imprimeur.

L'un a pour titre *Patente de Curieuse;* en tête est une gravure sur bois représentant deux chambres, où deux soubrettes exercent leur curiosité : l'une, en regardant par le trou d'une serrure; l'autre, en furetant dans un meuble.

L'autre est une *Patente de Cocu*, dont la gravure est une tête de cerf, magnifiquement ornée.

Le texte de l'une et de l'autre, qui n'occupe que le premier feuillet, avec encadrement orné, est imité du Palais; ainsi dans cette dernière : « Nous, Procureur général et Conseillers de la Confrérie des Gens mariés, certifions et attestons à tous qu'il appartiendra..... etc. Il nous a paru de toute justice de donner une Patente en forme de Privilège à notre cher et bien-aimé le sieur...... demeurant à..... etc. Fait et donné dans la chapelle de Consolation, tapissée en jaune, au milieu d'un concert de coucous, qui chantent les louanges du Patron et celles de la Confrérie; et scellée de notre sceau ordinaire. A Cornopolis, le..... » Suivent les signatures grotesques du Procureur général, des Conseillers et du Secrétaire perpétuel. Le sceau est une tête de satyre.

Le style de la Patente de Curieuse est dans le même genre.

Quel pouvait bien être l'usage de ces feuilles? Les citoyens et citoyennes d'alors étaient-ils exposés à recevoir, le matin à leur réveil, des mains du facteur, un Brevet qui les constituait membres d'une Confrérie quelconque? Le format des pièces, la dernière page laissée en blanc, comme pour recevoir une adresse, ainsi qu'on le faisait pour les lettres avant l'invention des enveloppes, rendent cette supposition probable. Mais combien de nos défauts ou de nos accidents sont sortis de cette imprimerie mystérieuse? En d'autres termes, connaît-on d'autres de ces *Patentes?* En a-t-on fait un recueil? C'est là ce que je désirerais savoir, aucun ouvrage de bibliographie ne m'ayant éclairé à ce sujet. RIBÈS.

—

**Pièces de théâtre sur Judith.** — Quelles sont les œuvres dramatiques qu'a inspirées l'histoire biblique de l'héroïne de Béthulie? Je connais la tragédie de Mme de Girardin et celle, bien plus ancienne, de Boyer (1695), dont une épigramme de Racine a conservé le souvenir. Elle avait été précédée par *Holoferne, tragédie sacrée*, par A. d'Amboise, Paris, 1580 (un exemplaire, regardé comme le seul connu, à la Bibliothèque Nationale). Il existe une tragédie de *Judith, ou l'Amour de la patrie*, en six actes, par Antoine Girard Bouvot, Paris, 1649, in-4, remplie de vers ridicules : voir le Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, n° 1245. J'ai vu citer aussi, sans les avoir rencontrées jamais, la *Béthulie délivrée*, par P. Duhamel, 1772, et *Judith*, tragédie par Decomberousse, 1825. Je désirerais surtout l'indication des pièces en langues étrangères. T. G.

—

**Lettres de Gui Patin.** — Existe-t-il de ces Lettres une édition plus récente que celle qui, d'après Vapereau, a été publiée par Réveillé-Parise (Paris, 1846, 3 vol. in-8)? Cette dernière est-elle bien complète? Où peut-on se la procurer? YOREL.

—

**Histoire de Magdelaine Bavent,** — Religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers. Avec sa confession générale et testamentaire, où elle déclare les abominations, impiétez et sacrilèges qu'elle a pratiqué et veu pratiquer au Sabat par plusieurs et diverses personnes, tant hommes que femmes, et ceux qu'elle y a remarquez. Ensemble l'Arrest donné contre Mathurin Picard, et Thomas Boullé, brûlez pour le crime de magie, l'un vif et l'autre mort. Et aussi trois Arrests du Conseil

d'Estat donnez en faveur de la petite Mère Françoise de la Place Royale. » A Paris, M DC. LII, in-4, de 76 pages. — A la p.· 76. marque d'un libraire. Je lis, au bas : *Typus Pacis;* — à gauche : *Quam sperata Victoria;* — à droite : *Pax certa melior.* L'ouvrage est-il complet? Les bibliographes, ce me semble, ne citent point cette édition; ils en donnent une sous la rubrique de « Paris, Jacq. Le Gentil, 1652 », in-4, 80 pages. D'après la marque donnée plus haut, peut-on indiquer le nom du libraire ou de l'imprimeur? Cette marque représente les attributs de la paix.

LA MAISON FORTE.

—

**L'Almanach des Prosateurs.** — Nous possédons le premier volume d'une collection qui s'annonçait sous ce titre, en 1802 (in-18, Paris, Léger, libraire, quai des Augustins, 44) et qui n'était qu'un recueil de pièces fugitives en prose, rédigé ou dirigé par les CC. Fr. N. et P. R. Lamare. Cette publication semblait destinée à former le pendant de l'*Almanach des Muses*, quoiqu'elle n'émanât pas du même éditeur. Serait-il possible de savoir le nombre de volumes dont se compose cette collection, et le véritable nom de celui de ses Directeurs qui se cachait sous les initiales qui précèdent?

EGO E. G.

—

**L'Almanach des Centenaires.** — C'est vers 1761 ou 1762, croyons-nous, que fut publié le premier volume de ce curieux Almanach, dont le titre primitif s'adressait aux Vieillards plutôt qu'aux Centenaires. L'imprimeur-libraire, Augn Mtin Lottin (rue St-Jacques, près St-Yves, au Coq), en fut le premier éditeur, mais nous serions heureux de savoir quelle fut la durée d'une publication aussi bizarre que l'époque qui la vit naître et peut-être mourir?

EGO E. G.

—

**Hans of Iceland.** — Quoique demeurée jusqu'ici sans réponse explicative, la question de M. H. de l'Isle, à propos d'une traduction d'*Hernani* en anglais, me pousse à en faire une analogue, à propos d'un petit volume dont les exemplaires sont devenus bien rares, même dans le pays où il fut édité.

Quel est le parodiste funèbre, — « l'adaptateur », ainsi que l'on dit aujourd'hui — « the *rifatore* » (comme il s'intitule lui-même, dans une note liminaire que nous allons transcrire) de HANS OF ICELAND.

> « Some say this monster was a witch.
> « Some say he was a devil. »
> (*Dragon of Wautley.*)

London, J. Robins and Co. Ivy lane, Paternoster Row. 1825. Le volume est de format in-12. Je le possède dans son cartonnage original, en toile couleur café de crèmerie, c'est-à-dire poussant sur macadam. En regard du titre, un frontispice, signé G. Cruikshank (il y a trois autres eaux-fortes du même artiste dans le texte), montre la caverne de *Hans of Iceland :* le monstre, accroupi à l'entrée, tient dans une main un crâne arrangé en coupe, et de l'autre serre un poignard; sa hache est à terre, avec des ossements humains. La note dit ceci :

The following volume contains a *rifeccimento* of a French romance, bearing the same title. The anonymous Author of the original work, in the literal application of the proverb *Au diable les longueurs!* has devoted four volumes to the development of the adventures of his hero. The *Rifattore*, backed by that English proverb which enjoins us to give even « the devil his due », and thinking, besides, that Hans, with all the his crimes and horrors, *n'est pas si diable comme il est noir*, has attempted to improve his appearance by reducing the length of his *tale*. The single pretention to a favorable consideration he feels is considerably strengthened by the four very ingenious and spirited etchings, by Mr. George Cruikshank, which his labour has been the occasion of introducing, and which give to this volume an attraction wholly unknown to the original.

Précédant le faux titre, l'annonce de quatre « new works illustrated by George Cruikshank »; puis, au verso de cette première page, cette annonce qui nous fournit peut-être la clef : « In the Press, *My grandmother's guests, and their tales.* By Henry Slingsby. In two Volumes, Crown 8-vo.

Ce Henry Slingsby, si spécialement choyé, serait-il l'adaptateur irrespectueux que nous cherchons? Son nom reparaît, à la fin, dans une liste des « works published by J. Robins and Co. » Il est justement en tête d'une suite de traductions, anonymes, de *Ipsiboë* et de *the Renegate*, « *translated fren the French of M. le Vicomte d'Arlincourt.* » Car, ne l'oublions pas, hommes de lettres mes frères, M. d'Arlincourt a été, de son temps, aussi lu que M. Hugo... Seulement on ne l'a pas relu!

PH. BURTY.

—

**Une citation de Voltaire.** — A propos d'une correspondance de la princesse de Conti, où elle critiquait fort le roi et Mme de Maintenon, correspondance saisie par Louvois et communiquée au Roi, qui en fut fort blessé, Voltaire met, en note de son édition des *Souvenirs de la marquise de Caylus*, ces mots : « Si c'est par légèreté, pardonnons; si c'est par folie, compatissons; si c'est par injure, oublions. » *Cod.* Liv. IX, titre VII. — Que veut dire

l'abréviation *Cod.?* (Edit. de Lescure, *Souv. de la Mse de Caylus*, p. 180.)

Cz.

**« Le Danger des Mystifications. »** — Il m'est tombe sous la main, dernièrement, un roman de Balzac qui porte ce titre. C'est un petit in-12, de 212 pages, Bruxelles, Jamar, 1842. Il est assez mouvementé, et très digne de son auteur. D'où vient donc qu'il n'est pas connu et ne figure pas dans les Œuvres complètes (?), publiées par divers éditeurs? Serait-ce un apocryphe, un pastiche? En ce cas il est fort bien réussi. N'ayant pas de bibliographie balzacienne, je ne puis me prononcer et fais appel aux collabos.

DOCT. BY.

**Feydeau.** — Est-ce le véritable nom ou le pseudonyme de l'auteur d'un petit livre révélateur, fort bien écrit et encore plus friand, intitulé : « Mémoires d'une demoiselle de bonne famille, rédigés par elle-même, revus, corrigés, élagués, adoucis, et mis en bon français par Ernest Feydeau (Londres, A. R. Williams, éditeur, 1877, in-16 de 143 pages)? (La mère n'en permettra pas la lecture à sa fille!)

A. COPHOSE.

**Emilie Dubois.** — Un collectionneur de photographies de personnages marquants dans le monde des arts n'a pu se procurer le portrait-carte de mademoiselle Emilie Dubois, actrice du Théâtre Français. A quelle époque est-elle morte? N'est-ce pas pendant la Commune, dans le faubourg St-Germain? N'était-elle pas mariée depuis près d'un an? N'est-elle pas morte à la suite de couches difficiles? Est-ce qu'on ne pourrait trouver quelque part son portrait-carte?

ERRÉCA.

**Serge Poltoratzki.** — Où trouver quelques renseignements sur ce bibliophile russe, mort il y a quelques années? Il fut l'ami de Quérard, mais ils finirent par se brouiller. Avant cette rupture, l'auteur des « Supercheries littéraires dévoilées » avait dédié son livre à M. *Wohlthaeter* (mot allemand, *bienfaiteur*), et c'est le Moscovite qui figurait sous le nom de *Mécène* sur le titre du *Bibliothécaire*, publication qui vécut peu de temps et que Quérard dirigeait sous le nom de *Photius*. Poltoratzki a laissé divers opuscules bibliographiques devenus peu communs et qui attestent des connaissances étendues. Je possède de lui un fragment de 48 pages in-8 (c'est, je crois, tout ce qui a paru) : *Catalogue de ma Bibliothèque* (Moscou, imprimerie Gauthier, 1862); neuf ouvrages seulement sont indiqués, entre autres l'*Annuaire historique universel*, par Lesur, 1818-1849, 32 vol. in-8, et les *Mémoires et correspondance du général Lafayette*, Paris, 1838-39, 6 vol. in-8. De longs détails bibliographiques suivent ces titres.

T. B.

---

## Réponses.

**Omelette** (VI, 456; VII, 66, 122, 469; XIV, 553). — Bah! On n'avait donc pas encore vu clair dans *Omelette?* Et est-ce vrai, qu'il faille y voir tout ce qu'y voit le collabo J. Palma? Mais, jour de Dieu! c'est « l'omelette à la Follembuche, » cela... A moins que ce ne soient des « Œufs brouillés, » au lieu d'être des « Œufs mêlés!... » car on y perd son grec et son latin... de cuisine.

Tantæ molis erat *vulgare hoc* condere *verbum?*

LUSTUCRU.

*P. S.* — Notre collabo ne savait donc pas que l'*Omelette*, question posée dès 1867 (IV, 100), avait été battue et retournée dans tous les sens, traitée avec toute l'érudition désirable (IV, 219; V, 69, 348, 487), notamment par XXX, et même résolue d'emblée par le cordon bleu de M. L. G., ce qui avait valu à cette étymologiste de ménage ce compliment motivé d'Ulr. « *Omelette* »......

Vient d'*œufs mêlés*. La paix soit faite!

L.

**La dame aux sept petites chaises** (XIV, 132, 219, 348, 528). — En pays étranger nous avons souvent l'occasion d'entendre des expressions fantaisistes, qui dépassent de beaucoup celles que l'on a citées dans l'Intermédiaire. Rien n'est plus commun, à Pétersbourg, que d'entendre une dame affirmer que son mari n'est pas *voltigeur* (volage), ou déplorer que son gendre soit de si bonne heure atteint de *calvinisme* (calvitie)! J'entendais l'autre jour la femme d'un amiral demander à une dame Suisse si son mari aussi était « *Sui... cide* »! Mais un Intermédiairiste voudrait-il bien me dire sous quelle rubrique il faut ranger la remarque suivante, que je trouve dans le catalogue d'un savant libraire de province, qui l'a tirée d'un catalogue d'un non moins savant confrère de Paris : Sermons de M. Hugh Blair. Trad. de l'anglais, Lyon, 1784, 3 v. in-8..... Le sermon X est relatif à PIERRE CORNEILLE, il est intitulé : *Corneille est un homme dévot* (!!!)

Confondre un centurion romain con-

temporain de saint Pierre avec « l'auteur du Cid », c'est roide.

Un Pétersbourgeois.

— En parcourant la 2e série des Esquisses et Croquis parisiens, de Bernadille (Plon, in-18, p. 102), j'y trouve une amusante série de pataquès commis par la bonne dame, et qu'on peut joindre à ceux déjà cités. Par exemple, c'est elle qui disait : « Vous avez l'air d'un *âne en plaine.* — Je sors de l'établissement *idiothérapique.* — Je me porte comme un *œuf.* — Mon mari a une goutte *asiatique* atroce! — Il a crié toute la nuit comme un *pendu.* — Ses cris m'ont réveillée en *cerceau.* — Ma fille est la *chenille* ouvrière de la maison. — Il s'est fait *neutraliser* Français. — Nous sommes ici comme des coqs *en plâtre.* — Je ne le connais *ni des lèvres ni des dents.* — *Aie de quoi*, le Ciel t'aidera. — Je me suis levée en *tapis noir.* » Et c'est le mari de cette dame, solennel et fleuri comme M. Prudhomme, qui répond à un compliment sur la prospérité de ses affaires par cette métaphore inénarrable : « C'est vrai; la roue de la fortune m'a souri. »

Curiosus.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133, 304, 528, 560). — Il y avait et j'ai encore vu, avant 1848, à Montmartre, un *Meurtdefaim*, boulanger. Sur la route de Sèvres, Esprit *Cuqu*, aubergiste. A Corbie, j'ai connu récemment M. Fleurand, pharmacien (prédit par Molière!). Un de mes camarades de collège, nommé *Vacher*, entrait en colère vingt fois par jour contre son nom. Aussi prenions-nous un malin plaisir à le lui rappeler. (Cet âge est sans pitié!) Il s'est fait autoriser à s'appeler *Chavet.* On sait que Chavette, le spirituel écrivain, a nom *Vachette.*

E.-G. P.

— Il y a, près de Lyon, une nombreuse et honorable famille qui porte le nom de *Cullet*, et elle n'a jamais cherché à le changer. Dans la même ville, où cette famille a son domicile principal, un fonctionnaire nommé *Culla* étant venu s'établir avec les siens, les malins se disaient à l'oreille : « Nous avions bien assez de ces Cullet, que ferons-nous donc de ces Culla? »

A. C.

— J'ai été témoin des ennuis que peuvent attirer, au milieu d'une société nouvelle qui prend la pudibonderie pour la bienséance, des noms dont le double sens, innocemment ordurier, n'effarouchait pas nos pères. Un de mes camarades d'atelier (en 1851, j'étudiais avec conscience la bosse concurremment avec les fleurs décoratives) me dit : « Allons voir Pine, ce soir. Il me donne l'adresse de l'hôtel où il est descendu. » Le soir, aux abords de l'hôtel, nous nous heurtons à Pine, qui avait la mine défaite et la joue rouge. Il avait écrit bravement sur le livre d'hôtel : « Pine, de Lyon. » La femme avait appelé son mari, qui avait guetté l'innocent, et, sans écouter ses explications désespérées, l'avait bourré et lui avait enjoint d'aller inscrire ailleurs « ses saloperies! » A Lyon, c'était un nom; à Paris, c'était une farce (1). Nous le surbaptisâmes : « Pline. » Il a signé de ce nom une médaille d'après l'aéronaute en chambre *Petin*, qui exposait aux Champs-Elysées un système de ballons dirigeables. Il taillait avec des outils primitifs, maniés avec une étonnante adresse, de petits camées dans des silex qu'il choisissait sur le bord des routes. Les bijoutiers les lui achetaient — pas cher! — pour les monter en épingles de cravate. Il réussissait cela étonnamment, comme de petits pâtres ont su calculer de tête. Je l'ai perdu de vue sous ses deux espèces, Pine ou Pline.

Dans la charmante petite capitale du Gatinois, mes parents se fournissaient de paniers chez un vannier qui s'appelait « Villain Convert ». Nous connaissions la famille Trèvecon. Je dois avouer que les gens mal élevés affectaient de prononcer « Crève ».

Le véritable intérêt de la réponse faite par M. Ruoff est dans l'acceptation véritablement singulière de ces noms grotesques ou cyniques. Quelques-uns proviennent de sobriquets. J'ai vu, dans le village où se passa une partie de ma jeunesse, une famille (de déclassés, d'ailleurs) subir le nom de « Caniche. » Dans les actes notariés, on mettait : « François, dit Caniche. » Il y avait les Pruneau, les Colombes, les Poireau; ceux-là ne remontent pas au delà du Calendrier révolutionnaire. Des noms de jours : « Lundi, Vendredi, » sont parfois donnés à des enfants trouvés. Mais Beauvit, le nom originaire de la famille des Beauharnais, à ce que dit Saint-Simon, comme c'est rabelaisien!

Ursus.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250, 493, 529, 564). — La question paraissait, en effet, s'embrouiller avec M. J. P. Que ne consultait-il des ouvrages où elle a été fort bien étudiée, à divers points de vue? Signalons tout particulièrement les « Etudes historiques et médicales sur l'usage du corset, » par M. Bouvier, un des doyens de la science. Ce travail remarquable reproduit trois passages de Térence, d'Alexis d'Athènes, de Galien, qui démontrent que le corset était vraiment connu des Anciens,

(1) C'est le nom d'un chef d'orchestre en vogue, qui y a joint d'abord, puis substitué, celui de Desranges. Du reste, il se retrouve dans le nom de Pene, qui reproduit le radical latin. « Honni soit qui mal y pense! »

dans ses deux parties essentielles : la constriction du corps, et l'emploi de supports rigides pour redresser la taille. Les hommes faisaient usage, comme les femmes, de ces supports, que remplacent surtout les buscs actuels, et Capitolinus rapporte que l'empereur Antonin se servait, en guise de bandelettes, de planchettes de tilleul, afin de pouvoir marcher droit. — Il est certain, cependant, que les *zona*, *costola*, *fascia*, *mamillare*, *strophion*, *cingulum* et même le *stèthadesmon* cité par Pollux, n'étaient, le plus souvent, que des bandes compressives de tissus divers, ou même de cuir, que l'on plaçait soit directement sur la peau (*mamillare* de Martial), soit par-dessus le vêtement, pour marquer la taille, soutenir ou relever les seins, et les comprimer quand ils devenaient trop volumineux pour la mode régnante. On pourrait citer de nombreux passages d'Anacréon, d'Aristophane, de presque tous les poètes latins : Térence, Catulle, Properce, Ovide, Martial, etc., à l'appui de cette opinion ; mais c'étaient les rudiments du corset, spécialement le *strophion*, qui, d'après Turpilius, servait à cacher les lettres, comme le corset de nos jours. — Et Galien ne manque pas de blâmer, avec d'autres auteurs, l'abus de la compression exercée par ces diverses ceintures. — Le corset proprement dit paraît dater de Charles V, en France, et remplaça, dès cette époque, les robes collantes portées jusqu'à l'exagération à partir de Charlemagne jusqu'à Louis IX. Il avait été précédé de la cotte, du surcot ; disparut sous les corsages bourrés du règne de Charles VI, mais triompha bientôt par l'importation des modes italiennes, sous les Valois, et l'on attribue à Catherine de Médicis la vogue des corps de fer, qui faisaient une telle rage en Italie, qu'une loi dut en régler l'usage. Sous Henri III, parurent les corps à baleine qui donnaient aux tailles des « Mignons » du temps l'aspect d'un éteignoir renversé. Et le corset ne cessa plus d'être un des moyens les plus recherchés de la coquetterie de la haute société. Ambroise Paré, Montaigne, et bien d'autres, sans compter les prédicateurs, eurent beau reproduire les doléances de Galien contre l'exagération et les dangers de la constriction de la poitrine, ils perdirent leur meilleur style à lutter contre les fantaisies du costume masculin et féminin de leur temps ! Les *corps bien espagnolés*, qui avaient succédé aux corps de fer ou de baleine, furent recherchés tant que dura leur mode : manie qui sait si bien nous *tourne-bouler* l'entendement, ou nous *embabouiner* (selon le mot de l'auteur des *Essais*), qu'elle nous éblouit aussi bien les yeux *internes* que les *externes*.

Le corset régna sans partage sous Louis XIV et surtout sous Louis XV, et si la Révolution fit disparaître les paniers, la poudre et les perruques, elle fut certainement impuissante contre les corps à baleine, que la mode a pu modifier dans leur forme, leur hauteur, leur composition, mais dont elle a singulièrement étendu, de nos jours, et vulgarisé l'usage. Les gens du peuple et des campagnes ont, en effet, substitué, dans une très large mesure, le corset moderne aux corsages d'étoffes résistantes, quelquefois pourvus de buscs antérieurs ou postérieurs, simples ou multiples, qui donnaient et donnent encore à certains costumes provinciaux l'aspect de véritables corps à baleine. Et il en est de cet usage comme de beaucoup d'autres : l'abus seul est condamnable, et l'hygiène ne doit proscrire, dans cette partie du vêtement, que la constriction trop forte de la base de la poitrine, des seins et de l'abdomen. Dr SEAMAN.

—

**Iconographie Voltairienne** (XVI, 455). — La figure in-8, dessinée par Le Barbier et gravée par Masquelier, représente effectivement Voltaire. Elle se trouve dans le tome IV du Choix de Chansons, de Laborde. UN PÉTERSBOURGEOIS.

—

**Esquisses historiques au théâtre** (XIV, 458, 540). — On peut admettre, dans cette catégorie d'œuvres dramatiques, la pièce suivante, de Sébastien Mercier : *Portrait de Philippe II, roi d'Espagne*, préc. d'un précis historique (Amsterdam, s. n. 1785, in-8). L'édition de 1786 est intitulée : *Histoire du Despotisme et des Cruautés horribles de Philippe II.* — On considère la pièce suivante comme le premier essai, en France, du drame historique ou de « l'esquisse historique », à la manière de Shakespeare : *François II, roi de France*, en 5 actes, avec des notes historiques, par le président Hénault. S. n. 1747. Il existe une seconde édition plus complète : Paris, Prault, 1768. In-8 de 10 ff. et 208 pp., tandis que la première n'a que 10 ff., 150 pp. et 1 f. non chiff.

(Bruxelles.) F. FABER.

—

**Attacher le grelot** (XIV, 482, 568). — Cette locution ne viendrait-elle pas de l'usage des bergers, qui munissent d'un grelot ou d'une sonnette l'animal placé à la tête du troupeau pour servir de guide et ramener dans le bon chemin les moutons qui se seraient égarés ? A. P.

— Il est douteux qu'on la trouve employée antérieurement à La Fontaine. C'est lui qui a dû attacher le grelot. CH. C.

—

**Casser du sucre** (XIV, 513). — Avant la création des chemins de fer, qui ont tant contribué à effacer les vieux us et coutumes de nos pères, l'épicier ne tenait pas le sucre cassé et encore moins le sucre scié. Les jeunes dames qui avaient voyagé en patache pendant la lune de miel, revenaient dans leurs ménages avec des idées parisiennes et aristocratiques qui ne plaisaient pas, tant s'en faut, aux épiciers de province. Elles exigèrent de ceux-ci qu'ils leur livrassent le sucre cassé en menus morceaux, opération qui ne se faisait qu'au moment où la bonne de madame venait le demander. Les épiciers, nés malins, se mettaient en devoir de casser les morceaux de sucre en petits morceaux avec un instrument tranchant semblable à un *coutre* à fendre les échalas, sauf l'œil; l'opération était longue, car on ne connaissait guère l'usage des pinces à couper le sucre : les cafetiers étaient seuls détenteurs de ce... secret de 7 ou 8 francs. L'épicier quittait vingt fois son cassement de sucre pour servir deux pratiques. Or, « casser du sucre » était, pour les bonnes, un vrai supplice de Tantale. Ajoutez à cela les miettes perdues, la poudre dissipée, l'annihilation du sucre, etc.

En un mot : *casser du sucre* sur la tête de quelqu'un, c'est lui créer un tas de misères, des puces dans les jambes. Cette expression, vulgaire aujourd'hui, est surtout usitée pour les voyageurs de commerce, qui aiment assez à casser du sucre sur la tête d'un concurrent. — J'allais oublier de dire que les épiciers du temps de nos pères cassaient le sucre sur un lingot de plomb fondu, dans le fond d'une *marmite* ou d'une *cocotte*, afin de ne pas détériorer la planche de *sapin* formant la surface plane du comptoir.

On appliqua plus tard l'expression « casser du sucre » aux militaires condamnés aux travaux publics (à casser des pierres, sur les routes, en morceaux de sucre).

Cette locution indique que c'est jouer de mauvais tours à un individu, se gloser de lui, en faire une tête de Turc.

CH. COURBE.

—

**Plan** (XIV, 513). — Si *Abrahant* (Roman de Roncevaux, CCXVII) se mit pour Abraham; *aufferrant* (ibid., CXCV) pour africain; *Bethleant* (ibid., CCCXXXI) pour Bethléem; *Persant* (ibid., CCXLII) pour Persan (s), etc., qu'est-ce qui empêchait *plant* d'être mis pour plan, sans différer d'étymologie?

De φυτεία, végétal, le français *plante*, l'espagnol *planta*, l'italien *pianta*, même sens. Et qu'on ne s'étonne pas de la suppression de *h* : φαλαίνα donne bien *baleine*; ce *h* se retrouve dans l'allemand *pflanze*.

De πλατύς (plat), le français *plan*, l'espagnol *plano* (d'où *planta*, ichnographie). l'italien *piano* (d'où *pianta*, ichnographie). — Les deux mots italiens *pianta* et *pianta* ainsi que les deux mots espagnols *planta* et *planta* sont homonymes, voilà tout le mystère.

J. DE LACU.

— Je profite de la question pour en poser une autre sur le même mot. A Poitiers, les petites places de la ville sont dénommées « plans », même par l'Administration, c'est donc un terme reçu. « Plan » a-t-il la même signification dans d'autres villes de France?

LA MAISON FORTE.

—

**Pluriel des substantifs abstraits** (XIV, 513). — Le grammairien Girault-Duvivier a posé, comme n'ayant pas ou ne pouvant pas avoir de pluriel, les noms de *vertus* et de *vices*, ainsi que quelques noms relatifs à l'homme moral. Selon lui, le nombre de ces mots est de 84, ce qui n'a pas empêché Nap. Landais, dans sa Grammaire générale, de réduire simplement cette nomenclature à 19, après avoir prouvé, par des exemples, que 65 de ces mots ont été mis en usage, au pluriel, par nos meilleurs auteurs. Voici la liste de ceux qui restent : Adolescence, Bile, Capacité, Chasteté, Coucher, Lever, Décence, Encens, Jeunesse, Miséricorde, Morale, Mollesse, Noblesse, Obéissance, Odorat, Paresse, Pudeur, Superflu, Toucher. Il est facile de voir que Blâme n'y figure pas. Loin d'adopter cette suprême nomenclature, Nap. Landais espère, au contraire, la réduire, par la simple raison que tous ces mots peuvent recevoir des épithètes, qui changent ou modifient leur acception. Il couronne même son jugement par cette conclusion absolue : « Tous les substantifs sont, en général, susceptibles d'avoir un pluriel. » Telle n'est pas, cependant, l'opinion de quelques autres grammairiens, comme Sommer, Parnajou, etc., qui n'hésitent pas à citer Faim, Soif, Sagesse, comme des noms sans pluriel. Donc, *Grammatici certant...*

EGO E.-G.

—

**Signa te, signa...** (XIV, 513). — Ce distique insensé me paraît avoir été fabriqué artificiellement, au moyen de deux *vers solitaires* que ne rapproche aucun lien de parenté ni même de logique. Isolés, ils ne présentent pas grand sens; accouplés, ils ne signifient rien du tout. Sidoine Apollinaire (*Epist.* IX, 14), à qui nous devons la connaissance du second (faut-il l'en remercier?) n'eût pas manqué de citer aussi le premier, si cette platitude avait couru les écoles de son temps. L'au-

teur? C'était un ancien. « Sic est illud antiquum », dit le trop spirituel évêque, mais il ne le nomme pas, — par jalousie de métier, peut-être, — et selon toute apparence, ce serait perdre son temps que de le chercher. Joc'h d'Indret.

—

**Eglomisé** (XIV, 514). — Cette question n'avait-elle pas déjà été posée? J'ai une aquarelle, sous verre, qui est entourée d'un encadrement noir bordé de filets d'or. Ces filets ont été peints à l'*envers* du verre, ainsi que la bande noire, au vernis d'or et au vernis noir, et il y a au bas, écrit à la pointe sèche dans le noir : *Eglomisé par Hoeth, à Lyon*. Ce Hoeth était un encadreur. Appliqués sur la surface unie du verre, par transparence, ces bandes et filets sont parfaitement polis. Ce mot ne se trouve pas dans Littré. On le rencontre quelquefois orthographié : *Eglonissé*.
Cz.

—

**Style français de Frédéric II** (XIV, 515, 573). — Pour se convaincre que Frédéric II, cet « écrivain d'un grand caractère, dont la trempe n'est qu'à lui et qui tient à la fois de Polybe, de Lucrèce et de Bayle » (comme dit Sainte-Beuve), n'a pas eu besoin, pour sa prose française, de plus d'aide que les correcteurs d'imprimerie n'en donnent, d'ordinaire, à la généralité des auteurs, on n'a qu'à lire les poésies du roi-poète. Elles valent bien celles des poètes français de l'époque (Voltaire et J.-B. Rousseau exceptés), et personne n'aurait pu les arranger ou les corriger sans en changer le caractère.

Quant à des étrangers ayant écrit le français comme leur langue maternelle, ils sont, je crois, assez nombreux, mais on les trouve surtout en Russie : Catherine II (qui était, du reste, Allemande de naissance). Schouvaloff, le correspondant de La Harpe, les deux Tourguéneff, le comte Sollohub, le baron Jomini, etc. — Hamilton, chez les Anglais; Grimm et Heine chez les Allemands; Christine de Suède, sont, je crois, les plus célèbres avec ceux que je viens de citer.

Connaît-on, en revanche, des Français qui se soient fait un nom dans les littératures étrangères? Je ne parle pas ici, bien entendu, de ceux qui, comme Chamisso, Savigny ou Lamothe-Fouqué, sont *nés* en pays étrangers.
Un Pétersbourgeois.

—

**Oughroud Bethboul** (XIV, 515). — En arabe *bit* ou *beit* veut dire maison, chambre, et *boul* urine. *Bethboul* serait un composé analogue à *Bethléem*, *domus panis*. Mais il n'y a là rien de bien effrayant. Peut-être faut-il chercher dans la langue berbère; mais, pour ce faire, je me déclare incompétent. Dicastès.

—

**Paralipomènes ajoutés à la Chronique de l'abbé d'Ursperg** (XIV, 516). — La Bibliothèque d'Amiens possède deux éditions de la Chronique et des Paralipomènes. L'une, celle qui désigne par son nom l'abbé d'Ursperg (*Conradi a Liechtenaw Urspergensis cœnobi... Chronicon*), a été imprimée à Strasbourg en 1609. Elle porte, en marge du frontispice, cette mention, écrite à la main par un des premiers possesseurs du livre : « *Prohibentur Paralipomena, quia a Melanctone depravata, ut patet ex indice Concil. q. vid.* » Dans ce même volume, en tête des Paralipomènes, la même main a ajouté (à ces mots imprimés dans le titre : ... per studiosum quemdam historiarum annexa) l'annotation : « *Philippum Melanctonem vulgo nominatum.* » Voilà donc une grande probabilité que l'auteur de ces Paralipomènes n'est autre que Mélanchton. Mais il y a plus : l'autre édition, imprimée à Strasbourg en mars 1538 (et non 1537), offre, en tête des Par., une sorte de remerciement de l'imprimeur, Mylius Crato, à son cher maître Mélanchton. J'en donnerai le début et la fin, qui mentionnent la part (?) que Mélanchton a prise à l'ouvrage. Nos collabos voudront bien me pardonner cette citation latine, un peu longue peut-être, mais instructive : « Crato Mylius, Selestadiensis, Philippo Melanchtoni, Præceptori Charissimo, S. D.

« Cum beneficio artis typographicæ hac tempestate in lucem prodeunt quiq. autores, nulli vero avidius leguntur, quam Historici, nimirum quod historia est testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ : et tu, charissime Præceptor, superioribus Francofordianis nundinis, Chronicum Abbatis Urspergensis, ex singulari amore quo discipulum complecteris, officinæ meæ novæ dares; dedi operam ut, quoniam hoc exemplar Anno millesimo quingentesimo decimo quinto excusum, esset in multis locis depravatum, per studiosum quendam Historiarum, virum candidum, recognosceretur, et, excusum per me, legeretur expeditius... Sed quicquid tandem sit, tu, pro tuo candore, libenter omnia et ab obtrectationibus vindicanda suscipias, rogo, ut, auctoritate tua ornata, candidi lectores cupidius amplectantur : quibus ut et abunde gratificarer in hoc opere, Icones Cæsarum qui habentur, adjeci, non solum in Chronico Urspergensi, sed et in Paraleipomenis. Bene vale, Præceptor Charissime, et Cratonem tuum, quod facis, commendatum habe. — Argentorati, anno Domini M.D.XXXVIII, mense Martio. »

D'autre part, dans cette même édition, la Chronique est précédée d'une épître dédicatoire de Mélanchton à Philippe,

comte Palatin du Rhin et duc de Bavière. En recommandant l'ouvrage, Mélanchton semble en faire honneur à Craton; il dit seulement : *Itaque fui hortator Cratoni Typographo, viro optimo, ut recuderet nobis hoc Chronicon Abbatis Urspergensis.* — S'il m'est permis de soumettre modestement mon avis au collabo E.-G. P., je crois que Craton et Mélanchton avaient travaillé ensemble à la rédaction des Paralipomènes, ainsi qu'à la revision de la Chronique; mais le typographe hésitait, malgré les encouragements du maître, à revendiquer la paternité de l'ouvrage, préférant le lancer sous les auspices d'un savant vénéré, et cherchant, pour sa maison, encore peu connue, l'appui d'une autorité incontestée.

(Amiens.) R. V.

— Œcolampade, Jean (*Hausschein*), mais, par Littré, sa biographie se trouve dans tous les Dictionnaires historiques.

Si E.-G. P. a l'occasion d'aller en Suisse, il verra à Bâle, dans l'*Aula*, le portrait de ce professeur en théologie et *antistes* (1482-1531). J'ai le portrait de ce « Reformator der Kirche zu Basel », gravé par Gestechen v. Gysin. Il pouvait se flatter d'avoir une belle barbe! A. B.

—

**Les Arnauld de Port-Royal** (XIV, 517). — A partir de 1715, dit Paulin Paris, il n'est plus au monde un seul rejeton du célèbre avocat, fléau des Jésuites. Mais les frères de l'avocat n'avaient pas quitté les drapeaux de la Réforme, et plusieurs ont figuré dans nos Historiettes. Si quelqu'un a droit aujourd'hui de revendiquer une communauté d'origine avec les Arnauld de Port-Royal, il faut donc qu'il se résigne à remonter jusqu'aux Arnault du Temple de Charenton. (Historiettes de Tallemant des Réaux, t. III, p. 127.) YOREL.

—

**Henriette Sylvie de Molière** (XIV, 517). — Le livre cité par « Miss Bouckinett » est la réimpression de l'ouvrage de d'Alègre, paru sous le même titre en 1672 chez Barbin. Consulter la Lettre à Milord***, au sujet de Baron et de la demoiselle Lecouvreur, publié en 1730 par l'abbé d'Allainval sous le pseudonyme de Georges Vink. On trouve à tort cet ouvrage dans les œuvres de madame de Villedieu.

A. D.

—

**Echelle de proportion drôlatique** (XIV, 518, 574). — C'est à fort juste titre que les « chroniqueurs » ont mis sur le compte du maréchal de Castellane, la « proportionnalité » qu'il observait en offrant de la « bombe » à ses convives (seul plat du reste qu'il offrît lui-même à ses invités). J'ai eu l'honneur de dîner à sa table peu d'années avant sa mort, et je me rappelle encore que, lorsqu'il arriva à moi, après avoir interpellé hiérarchiquement plusieurs gros bonnets, il se résuma à mon éagrd en ceci : « M. de C..., prendrez-vous de la bombe? » J'eus beaucoup de peine à garder mon sérieux, en répondant le classique : « Volontiers, Monsieur le Maréchal », qu'il attendait. Un jour, quelqu'un paria qu'il refuserait de la « bombe », et tint parole. Le maréchal fronça le sourcil, passa outre, mais fit rayer le lendemain de ses listes d'invitation le nom de ce « perturbateur ». — J'en sais bien d'autres!... Cz.

—

**Deux Eres révolutionnaires** (XIV, 517). — Il y en a eu *trois*.

1° *Ere de la liberté*. Cette ère n'a jamais été l'objet (ou, du moins, je n'ai pu le retrouver) d'un *décret* de l'Assemblée nationale — (et non d'une *ordonnance*, comme le dit le collabo Cophose). J'en trouve la première et seule trace dans un décret de la Convention du 22-25 sept. 1792, « relatif à la date des Actes publics ». (On sait que la royauté avait été abolie par décret du 21-22 sept. 1792.) Voici ce décret : « Un membre demande que l'on date dorénavant les actes, l'An premier de la République Française. — Un autre membre propose d'y joindre L'ÈRE EN USAGE, l'*an quatrième de la Liberté*. Cet amendement est *écarté*, et il est décrété que tous les Actes publics porteront dorénavant la date de l'An premier de la République Française. » — Comme le dit ce décret, l'ère de la Liberté était simplement en *usage*. Aucun décret, que je sache, ne l'a ordonnée, ni même sanctionnée. Elle jaillit du sentiment populaire qui vit dans la prise de la Bastille le commencement d'une *ère de liberté*. Ce sentiment fut si profond, si intense, que les notaires eux-mêmes, si réfractaires d'ordinaire à toute innovation, ne manquèrent pas de faire usage de cette ère.

Les actes étaient datés, par exemple : « Le 15 août 1790, l'an second de la liberté. » Comme aucun décret ne l'avait instituée, cette ère cessa sans décret.

(Remarquons, en passant, qu'il doit s'être glissé une coquille dans l'énonciation du collabo Cophose. Roland n'a pas pu dater le 20 avril 1792 de « l'an IV de la liberté ». L'an IV ne commençait que trois mois plus tard, le 14 juillet 1792.)

2° *Ere républicaine intermédiaire*. Cette ère, quoiqu'elle ait été en usage pendant une année entière, est généralement peu connue, ayant été absorbée par la grande ère républicaine. Elle fut instituée par le décret du 22-25 sept. 1792, relatée ci-dessus. L'an premier de la République ne se composa que des trois derniers mois de 1792. Car un décret du 2-3 janv. 1793

décida que « la seconde année de la République daterait du 1er janvier 1793. » Cette ère a été employée. J'en ai retrouvé la trace dans beaucoup d'actes et même de lettres de l'époque. La Convention ne manqua pas de dater ainsi les procès-verbaux de ses séances. Ceux qui s'occupent de l'époque révolutionnaire devront faire attention à cette ère, et ne pas s'étonner de trouver dans un acte une date ainsi exprimée : « le 15 mai 1793, an *second* de la République. » Cette ère fut supprimée par l'art. 6 du décret du 5 oct. 1793, ainsi conçu : « Le décret qui fixait le commencement de la seconde année au 1er janv. 1793 est rapporté ; tous les actes datés l'an second de la République, passés dans le courant du 1er janvier au 21 septembre (1793) inclusivement, sont regardés comme appartenant à la première année de la République. »

3° *Ere républicaine définitive.* Instituée par le décret du 5 oct. 1793, et décrétée à nouveau, mais cette fois avec la belle et lumineuse instruction de Romme, par décret du 4 frimaire an 2 (24 nov. 93) : « *Art.* 1. L'ère des Français compte de la fondation de la République, qui a eu lieu le 22 septembre 1792 de l'ère vulgaire..... *Art.* 4. La première année de la République Française a commencé à minuit le 22 septembre 1792. »

On sait que l'ère républicaine fut abolie par un sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII, et que le calendrier grégorien recommença à être employé à partir du 1er janvier 1806. M° PETIT-JEAN.

—

**Le Citateur** (XIV, 519). — C'est bien en 1803, chez Barba, et sous la rubrique de Hambourg, que *le Citateur* a paru pour la première fois ; seulement la mémoire du collabo Carion le sert mal, quand il dit que Napoléon avait commandé cet ouvrage à Pigault de l'Epinoy, dit Pigault-Lebrun ; voici le fait, tel que le rapporte le baron de Reiffenberg, dans le Bulletin du bibliophile belge de 1850 (t. VII, p. 26) : « Voici une anecdote que j'ai entendu raconter, il y a des années, par le général baron de Pommereul, alors refugié à Bruxelles, où il amusait les loisirs de sa vieillesse à traduire Milizia et Martial. Le 5 janvier 1811, l'Empereur convoqua, de grand matin, le Conseil d'Etat. La colère se peignait dans tous ses traits et les conseillers, qui en ignoraient la cause, étaient frappés de stupéfaction et de terreur. Tout à coup il s'adressa avec emportement au comte Joseph-Marie Portalis, fils du célèbre Jean-Etienne-Marie, et qui, chargé, en considération de son père, de la Direction générale de la Librairie, n'avait pas su arrêter la publication, dans Paris, du Bref du Pape relatif au cardinal Maury ; il l'accable de reproches et d'injures très peu impériales, et finit par le chasser à coups de pied de la salle des séances. Je laisse à penser si les assistants étaient dans la consternation. Cependant une circonstance plaisante vint se joindre à cette scène d'anxiété et d'effroi. L'Empereur, échauffé par l'expulsion qu'il venait d'opérer, arpentait le Conseil à grands pas, murmurant entre les dents quelques mots mal articulés, entre autres celui de *bigot*. Ce qu'ayant entendu le Ministre des cultes, Bigot de Préameneu, il faisait à l'Empereur, chaque fois qu'il passait devant lui, une profonde révérence, comme s'il était question de sa personne.

« Quand la fureur de Napoléon fut un peu calmée, il parla de remplacer Portalis. Pommereul comprit qu'appartenant au parti philosophique du Conseil, la réaction pourrait bien tourner sur lui les yeux du maître, c'est ce qui arriva en effet : il fut chargé, séance tenante, de la Direction de la Librairie et reçut l'ordre étrange de jeter dans le public cent mille exemplaires du *Citateur*. Le restaurateur de l'Eglise en France répondait à un Bref agressif du Pape par un tissu d'impiétés sacrilèges. Le *Citateur*, en effet, n'est pas autre chose. *La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P.*, c'est-à-dire par Voltaire, est, en comparaison, un chef-d'œuvre d'exactitude et d'impartialité. Il est cependant rédigé avec une certaine adresse et consiste surtout, dans les rapprochements superficiels, aussi propres à faire illusion à l'ignorance qu'à entraîner l'incrédulité. » A. D.

— En 1811, époque où Napoléon Ier aurait eu l'intention de s'en servir, on connaissait déjà ce livre depuis huit ans. D'après le « Catalogue des ouvrages condamnés », 1803 est bien la date de l'édition originale. YOREL.

—

**Th. Gautier et le « Musée secret »** (XIV, 519, 574). — Cette pièce de Th. Gautier vient d'être reproduite dans la nouvelle édition du « Parnasse satyrique du XIXe siècle », publiée tout récemment à Bruxelles en 3 vol. in-8. Elle doit avoir été copiée intégralement dans les « Poésies de Th. Gautier qui ne figureront pas dans ses œuvres. — France. Imprimerie particulière. MDCCCLXXIII. » — Le nouvel éditeur n'a pas songé à corriger la coquille signalée par C. J. B., et une stance fait toujours défaut (la seizième du texte donné par E. Bergerat : « Et poète, trempant ma phrase, etc... »), qui du reste ne comprend que 22 stances, et non 24. — « On nous affirme (dit, dans une note, l'éditeur belge) que la pièce intitulée *Musée secret* faisait partie du manuscrit des *Emaux et Camées*, dont elle fut retirée durant l'impression. » — Dans tous les cas, il est à supposer que le texte donné par E. Ber-

gerat, s'il n'est pas l'original lui-même, est celui qui s'en rapproche le plus, et comme, d'autre part, il est bien supérieur à celui de l'édition belge, dont les variantes ne sont généralement pas heureuses, on doit, ce me semble, le considérer actuellement comme définitif, — autant que quelque chose puisse l'être, comme l'a dit un autre poète de ce temps. YOREL.

— Est-ce que dans le « Recueil des pièces qui ne figurèrent pas dans ses œuvres » (in-8, 1873), se rencontre ce fameux « *Sonnet du Bleu* », que je cherche à retrouver depuis vingt ans, et qui avait cela de précieux qu'il n'avait absolument aucun sens, bien que les « ombres d'idées » qu'il renfermait dans ses quatorze vers fussent habillées d'une forme splendide, digne des plus belles ciselures qu'ait burinées le poète des *Emaux et Camées?* Cz.

—

**Le Journal des Curieux** (XIV, 520). — « Le Journal des Curieux, Musée de la Conversation, » paraît deux fois par mois, en livraisons de 16 pages à deux colonnes, chez Ferrand, libraire à Besançon ; l'abonnement annuel est de 5 fr. Le même libraire édite, pour 3 fr., un autre journal : « Les Amusettes », et débite aux valétudinaires « la Feuille de chou », remède infaillible contre les douleurs récentes et invétérées. Tout cela ne me paraît pas bien sérieux ; aussi avoué-je que je m'en suis tenu au prospectus que l'éditeur m'a adressé. A. D.

—... Ce Journal, qui a, en effet, de l'analogie avec notre Intermédiaire, ne saurait en tenir lieu, tant s'en faut. Il peut toutefois devenir fort intéressant. UN GUÉPIN.

— Ne paraît que depuis le mois de mars dernier. A dater du 15 juillet, on y a joint un supplément, distinct et séparé, qui, sous le titre d'*Amusettes*, s'occupe de bons mots, facéties, anecdotes, devinettes, charades, rebus, mots carrés, vers protées, vers figurés, jeux de société, de cartes, d'adresse et de calcul, problèmes sérieux et comiques, tours de carte, magie blanche, etc. EGO E.-G.

—

**Epiphane Sidredoulx** (XIV, 520). — Vingt..... cent Intermédiairistes vont répondre : « Le regretté Prosper Blanchemain. » QUINTILIUS.

— Il a été répondu d'avance, au nº du 25 mai dernier, col. 337. EGO E.-G.

— Je croyais qu'aucun de nous n'ignorait le vrai nom de notre regretté collabo Prosper Blanchemain, décédé le 25 déc. 1879 (XIII, 1), et qui maintes foi nous donna d'intéressantes et gaillardes réponses, sous ce pseudonyme d'Epiphane Sidredoulx. A. D.

—... Les « Fanfreluches » comprennent, d'après le dernier Catalogue de Gay et Doucé, ses œuvres de jeunesse, non comprises dans ses Œuvres récemment éditées à Paris. YOREL.

— Ce pseudonyme désigne aussi P. Blanchemain comme auteur du très curieux commentaire qui accompagne la réimpression, publiée à Bruxelles, d'une vieille facétie rouennaise fort originale : la *Friquassée crotestyllonée*, imprimée en 1604. G. B.

—

**Les Mémoires de Claude** (XIV, 520). — Il est de toute évidence que le passage cité par Doct. By est l'œuvre d'un Français. L'Alsacien le moins lettré sachant écrire n'écrit pas plus mal le français qu'un autre paysan de n'importe quelle province. Si une fois ou deux, et ce sera tout, il écrit selon sa prononciation, il n'accumulera pas six fautes de ce genre en deux lignes. Voilà pour le coup un fac-similé par trop fac-similé, monsieur Claude ! CH. COURBE.

— Le *Figaro* émettait dernièrement des doutes très justes sur leur authenticité. Si un Alsacien sur mille prononce mal, tous écrivent le français mieux que tous les transvosgiens. A. B.

— Si j'en crois des renseignements qui m'ont été donnés par une personne bien placée pour savoir la vérité, la publication de ces Mémoires serait due à un journaliste parisien. M. Claude n'aurait laissé que peu de papiers intéressants, et l'imagination du journaliste en question se serait donné libre carrière à travers les trois volumes offerts au public.

Toujours dans le même ordre d'idées, j'ajoute, d'après un grand journal du matin, qu'un autre écrivain, apprenant la mise à la retraite du directeur de la prison de Ste-Pélagie, se serait empressé de lui demander s'il comptait publier, lui aussi, ses Mémoires. J'ignore quelle réponse a été faite. UN GUÉPIN.

—

**Payer le vin** (XIV, 546). — Il n'y a pas encore dix ans que j'ai entendu, au Puy en Velay, un crieur public annonçant les objets perdus et ajoutant, à la fin de sa publication : *Oura depo, oura devi* (On donnera du pain et du vin). C'était la récompense promise. Les usages se modifient si rapidement aujourd'hui, que ce cri peut bien n'être plus qu'un souvenir. LA TOUR LA BAS.

— *Payer le vin* était une expression très

fréquemment employée autrefois dans le Midi; elle équivalait à « promettre pour-boire, gratification, bonne récompense » pour un service rendu, avec une nuance de familiarité entre les deux parties : elles allaient volontiers boire *ensemble*. — Je me souviens que, dans certains villages, lorsqu'on avait perdu un objet quelconque, on s'adressait à un gamin doué d'une voix retentissante, lequel s'en allait par les rues, criant en patois l'annonce suivante, dont la formule était invariable: « Scio.... Scio...., tel objet a été perdu. Que celui qui le trouvera me le rende; je lui paierai le vin. » Le premier mot, lentement accentué et répété plusieurs fois, était destiné à remplacer le *son de trompe*. Cette expression latine ainsi conservée intacte tenait lieu d'un vrai boniment : « Attention! je *sais* quelque chose que je vais vous annoncer. » Mais elle n'était évidemment plus comprise, ni du crieur, ni du public.
C.

—

**Origine du mot « boucan » et de ses dérivés** (XIV, 547). — D'après Furetière, cité par Littré, *boucan* est un mot caraïbe, signifiant claie. On nomme également *boucan* la claie qui sert à fumer les viandes, et celle qui sert à faire sécher la cassave.
E.-G. P.

— *Boucan* veut dire fumée en caraïbe. De là le mot *boucaner*, pour dire fumer des viandes. De *boucaner* on a fait *boucaniers* pour désigner les aventuriers qui chassaient les bœufs à St-Domingue, les *boucanaient* et en vendaient la viande aux *flibustiers*, qui faisaient la *course* sur mer, et aux *habitants* qui cultivaient la canne à sucre et le tabac. — Des aventuriers ont porté le mot de *boucan* au Canada, où il signifie fumée. — Chez nous, *boucan* signifie tapage, à cause des querelles qui survenaient parfois entre les boucaniers quand ils étaient gris de tafia. BRIEUX.

—

**Les Pierres gravées du duc d'Orléans** (XIV, 547). — M. C. trouvera, dans le tome I, p. 7, de la Correspondance de Grimm, éditée par M. Tourneux, le procès-verbal de la vente de la collection de Pierres gravées, en date du 24 octobre 1787. L'acquéreur (j'ai négligé de le marquer dans ma note) était, je crois, l'Impératrice de Russie.
HERCÉ.

— Les abbés Géraud de La Chau et Gaspard Michel, dit Le Blond, eurent pour collaborateurs anonymes, l'abbé Arnaud, pour le premier volume, et Henri Coquille, mort en 1808, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, pour le second. — L'abbé Le Blond, dit M. Barbier, a légué à la Bibliothèque qu'il administrait un exemplaire de cette Description, enrichi de dessins originaux.
LA MAISON FORTE.

—

**La Clé de « Monsieur le Ministre »** (XIV, 547). — Le mystère de la *robe blanche*, portée, dans ce roman, par Marianne Kayser, et qui devient *bleue* quelques pages plus loin, s'explique par la rapidité avec laquelle « *Monsieur le Ministre* » a été imprimé. Il fallait paraître avant le *Grand Prix*. La maison Oudin, de Poitiers, a composé et tiré ce roman en quinze jours. De là quelques erreurs typographiques, corrigées depuis par l'auteur, dès la vingtième édition. Les éditions dernières portent, non sans raison : *Revue et corrigée*.

Quant à la Clé de *Monsieur le Ministre*, s'il est vrai, comme le dit L. P., qu'elle soit en circulation, je voudrais bien la connaître. Mais, en littérature, comme en toutes choses, méfions-nous des fausses clés!
EGO.

—

**Le sculpteur lyonnais J. Chinard** (XIV, 548).— Remporta en 1786 le premier prix de sculpture, au concours ouvert par l'Académie de Saint-Luc, de Rome, par un « Persée délivrant Andromède. » En 1790, il fit à Lyon une statue colossale de la Liberté, pour la fête de la Fédération. — En 1791, il fit à Rome « deux petits groupes dans l'esprit de la Révolution ». En 1792, étant en prison à Paris, il fit un groupe représentant « l'Innocence, sous la forme d'une colombe, se réfugiant dans le sein de la Justice ». Voyez la Biogr. Didot et le Dict. des artistes de l'Ecole française... par Ch. Gabet. Paris, 1831, 2 vol. in-8, et 1845, in-8.
LA MAISON FORTE.

— L'Histoire de l'Académie royale de Lyon, par Dumas (Lyon, 1840, 2 vol. in-8), renferme quelques détails. A. M. Jal a utilisé pour son *Dictionnaire* certaines particularités que je lui avais communiquées. La Bibliothèque de l'Académie de Lyon (réunie à la Bibliothèque du Palais des Arts de cette ville) possède, dans le fonds de ses Manuscrits, plusieurs pièces relatives à Chinard et des Mémoires lus par lui devant cette Compagnie. Un ancien magistrat de Lyon achève, en ce temps, un travail sur Chinard; il utilise des documents jusqu'ici inconnus.
ANASTASE COPHOSE.

*P. S.* On prête à Chinard le projet extravagant (renouvelé des Grecs) de tailler en forme de lion l'énorme rocher de Pierre-Scize (aujourd'hui disparu comme la citadelle féodale qui le couronnait), situé à l'entrée de l'ancienne ville de Lyon. L'artiste possédait, tout auprès de ce rocher, une maison de campagne, où il pensait et travaillait à l'abri des fâcheux.

— Cette question est vraiment posée A. M. *Intermediarii* G.

Oui, monsieur Burty, je pourrais vous fournir directement des renseignements sur le sculpteur lyonnais, qui vous intéresse à juste titre, mais je préfère vous mettre en rapports directs avec mon honorable et savant collègue M. Salomon de Lachapelle (9, rue Franklin, à Lyon), qui, depuis plusieurs années, collige des documents (et il en a une bonne liasse, à laquelle j'ai été heureux d'apporter quelques pièces) sur Chinard, en vue d'une biographie et d'un catalogue des œuvres de cet artiste.

Je ne puis douter du plaisir qu'il aura à recevoir de vous les renseignements que vous possédez, et probablement aussi à vous communiquer ceux qui vous manqueraient, toutes réserves faites sur la publication future de son travail, dont j'ai apprécié avec beaucoup d'intérêt quelques fragments. — J'ai vu récemment, au Musée de Nîmes (dans les salles nouvelles, ouvertes à une estimable collection léguée à la ville par un Anglais), deux statuettes, en terre cuite, d'Apôtres ou Évangélistes, non signées, mais ressemblant extraordinairement à deux statuettes analogues, appartenant à M. A. M., de Lyon, que j'ai naguère signalées à M. de Lachapelle. Ce serait à vérifier. Cz.

—

**Funestes conséquences de la propreté** (XIV, 549). — Il ne faut pas confondre la propreté à l'eau *chaude* avec la propreté à l'eau froide : la première, employée seule, débilite, et est incontestablement pernicieuse, car elle relâche tous les tissus, delaie les sécrétions, ramollit la peau, et peut avoir tous les inconvenients signalés par Bordeu. Il n'en est pas de même de l'eau froide : toute l'antiquité, grecque et romaine, est là pour affirmer, qu'au contraire, elle est un fortifiant de premier ordre. — Le mot de Veuillot : « L'empire du monde appartient aux peuples sales », n'est qu'un paradoxe plus ou moins spirituel. Les Romains n'étaient pas « un peuple sale », et si les Chrétiens ont proscrit l'usage des bains publics, et même canonisé la saleté (Benoît Labre), c'est en haine des excès d'indécence qui se commettaient à ces bains, et parce qu'on n'imite pas ce que l'on remplace, quand on veut durer longtemps. — Quand on porte le vêtement de crin appelé *haire*, il faut conserver sur la peau sa carapace de saleté, parce que, si on l'enlevait par des bains, le derme serait bientôt entièrement écorché ; c'était par *nécessité* que les anciens solitaires agissaient de la sorte. — Et voilà comment la propreté peut avoir ou n'avoir pas de conséquences funestes. Doct^r By.

—

**Sorciers exécutés à Douay** (XIV, 549). — Pourquoi pas à Doué, petite ville d'Anjou (Maine-et-Loire)? M. Célestin Port, l'un de nos collabos, s'est occupé de Doué et pourra nous dire si j'ai raison. — Quant au nombre de cinquante sorciers, cela n'est pas impossible. Plus M. J. C. avancera dans son étude, plus il sera étonné du nombre des malheureux brûlés ou exécutés comme sorciers.

La Maison Forte.

—

**Armoirie d'enterrement** (XIV, 549). — Dans plusieurs villes de France, les billets d'enterrement sont établis sur des feuilles de papier très larges et ornées de vignettes relatives au sujet et d'images de sainteté. Il est assez probable que, du temps de La Fontaine, on y gravait les armes du mort, coutume assez peu en rapport avec l'humilité chrétienne, mais que les idées du temps excusent. Voilà, je pense, ce qu'il faut entendre par des armoiries d'enterrement. Mais je n'ai trouvé aucun texte, ni aucune note que je puisse citer à l'appui de cette conjecture. E.-G. P.

—

**La commotion de juillet 1789** (XIV, 550). — Il est parfaitement exact qu'il y eut, dans toute la France, une commotion électrique. Nos paysans du Périgord appellent encore ce jour, demeuré fameux, le *Jour de la Peur*. Marc Dufraisse parle de ce fait dans son *Histoire du Droit de Guerre et de Paix*.

J'ai moi-même été témoin d'une commotion électrique bien étonnante, et qui ferait croire à du magnétisme, dans la rapidité avec laquelle se transmettent les nouvelles vraies ou fausses, — surtout les fausses. Le samedi 6 août 1870, à l'heure même où Paris, affolé, se pavoisait pour une victoire imaginaire (la prise de Landau, disait-on), à Forbach, pendant la bataille, j'entendis nos soldats, repoussés et furieux, se consoler en disant : — « Bah ! si nous sommes battus, Mac Mahon est victorieux ! *Il a fait le Prince Royal prisonnier !* » — Ainsi le faux bruit qui exaltait les Parisiens était déjà répandu dans notre armée de la frontière lorraine ! Comment et par qui ? J. Cl-ie.

—

**Dictionnaire du mauvais langage** (XIV, 551). — Le titre manquant au livre dont parle A. S., ne serait-ce pas le Dictionnaire *du bas langage* (par M. Dhautel), Paris, 1808, 2 vol. in-8, cité par Barbier dans le Dict. des Anonymes? E.-G. P.

—

**Sun-light** (XIV, 552). — Ce mot anglais est la désignation d'une méthode d'éclai-

rage au gaz, qui est reconnue très utile dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre. On l'appelle « Sun-light » soit à cause de sa brillante lumière, soit peut-être parce que les becs de gaz sont placés autour d'une espèce de roue horizontale ; mais son grand avantage est surtout dans la parfaite dispersion de tous les résultats de la combustion parmi l'atmosphère extérieure de la bibliothèque, et par conséquent l'amoindrissement de son effet sur les livres. Il y a aussi en Angleterre d'autres méthodes, à l'Argand, par exemple, où les produits de la combustion sont entraînés par le plafond à l'extérieur, et dans ma bibliothèque particulière j'ai éprouvé l'excellence de cette méthode pour la conservation des livres.

(Birmingham.) SAM TIMMINS.

—

**M. de Robespierre, poète galantin** (XIV, 570). — Voir, à ce sujet, dans les « Sociétés badines, bachiques, littéraires et chantantes », d'Arthur Dinaux (Paris, Bachelin-Deflorenne, 1868), au t. II, p. 169-187, une notice sur la Société des Rosati d'Arras, dont Robespierre faisait partie.

E.-G. P.

## Trouvailles et Curiosités.

**Les aïeux de Shakespeare à la fin du XVII° siècle.** — Tout document nouveau relatif à Shakespeare et à sa famille est d'un grand prix pour les amis du grand « Will », comme, pour les « Moliéristes » ceux relatifs à Molière, et il y a aujourd'hui de ces fervents amis de l'un et de l'autre en toute région, sans acception de frontières. C'est pourquoi nous traduisons la communication suivante que vient de recevoir et de publier le *Times :*

Carlisle, 25 juillet 1881.

En faisant la revue de vieux titres m'appartenant et qui concernent quelques terres situées dans le voisinage de Penrith, Cumberland, j'en ai rencontré un où se trouve mentionné le nom d'un des ascendants de Shakespeare. En voici les termes :

« In cujus rei testimonium, huic presenti cartæ nostræ sigilla nostra apposuimus, his testibus, Roberto Alanby, Thoma de Carleton, Alexandro Askinson, Johanne Gerard, *Willielmo Shakespere*, et aliis. Datum apud Penrith, die dominica proxime post festum Paschi, anno regni Regis Ricardi Secundi vicesimo primo. »

Cet acte est donc du mois d'avril 1398, c'est-à-dire antérieur de 166 ans à la naissance de Shakespeare.

Il se peut que les ancêtres de Shakespeare aient été originairement établis dans le Cumberland, près de la frontière d'Ecosse, et que l'un d'eux, suivant l'étendard du comte de Richmond, plus tard Henry VII, ait élu domicile à Stratford-sur-Avon, après la bataille de Bosworth-Field.

Dans l'acte de concession d'armoiries au père de Shakespeare, en 1599, par la Cour des Hérauts d'Armes, il est relaté que « son aïeul, en raison des loyaux services rendus par lui au roi Henry VII, d'illustre mémoire, a reçu comme récompense des terres et propriétés dans ladite partie du Warwickshire, où elles sont encore entre les mains de descendants du susnommé, jouissant de bon renom et crédit. »

JOHN NANSON,
*Town Clerk of Carlisle.*

Puisqu'il est question du grand dramaturge anglais, sait-on à quel point il était oublié ou laissé de côté, dans son propre pays, à la fin du XVII° siècle? « Saint-Evremond, qui vecut en Angleterre de 1661 à 1703, dans le commerce de la société la plus choisie, semble à peine avoir entendu parler de Shakespeare. Il ne le cite qu'une fois, et encore d'une façon tout à fait incidente (dans une lettre à la duchesse de Mazarin); sir William Temple l'a passé sous silence, de même que Chaucer, Spencer et Milton; Swift ne le mentionne qu'une fois dans toutes ses œuvres et le connaît si mal qu'il lui attribue une œuvre de Chaucer; enfin, Addison lui-même oublie aussi Shakespeare dans des vers où il passait en revue « les plus grands poètes anglais » !

Nous relevons ces curieuses observations dans un remarquable ouvrage que vient de faire paraître M. Alex. Beljame : *Le Public et les Hommes de lettres en Angleterre au XVIII° siècle* (in-8 de 506 pp. Hachette). Ce volume, plein de choses inédites et inattendues, ne saurait être trop recommandé aux curieux. S. D.

—

**Organes sexuels du roi Louis XVIII.** — Il existe un opuscule curieux, de 25 pages, par F. Ribes, 1834, in-8 : *Histoire de l'ouverture et de l'embaumement du corps de Louis XVIII.* On lit à la page 19 : « Je « ne sais quelle raison avait fait croire « qu'il n'y avait qu'un testicule dans le « scrotum. »

J'avoue que je n'en sais rien non plus, et j'ajoute que je n'en ai cure.

Si cependant quelque collabo en savait plus long, qu'il produise son témoignage et ses pièces.

Car cela a peut-être eu de grandes conséquences politiques et sociales? Qui sait, c'est peut-être pour cela, *propter hoc*, que nous sommes aujourd'hui en République !

En tout cas, c'est *post hoc.* T. B.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

# LIVRES ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE

# ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

A PARIS

---

1. **Collection Caranda, aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque.** Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda (Aisne), par MM. Frédéric Moreau, pendant les années 1873, 1874 et 1875. Saint-Quentin, 1877. Un vol. petit in-fol. 100 fr.

Ouvrage composé de 56 planches composées de 600 objets environ. Rare, non mis dans le commerce.

2. **Des Erreurs et Préjugés** répandus dans les diverses classes de la société, par J. B. Salgues. Paris, 1818-1830. **Des Erreurs et Préjugés répandus dans les XVIII<sup></sup>e et XIXe siècles**, par J. B. Salgues. 2 vol. Paris, 1828. Ensemble 6 vol. in-8, demi-rel. et coins mar. rouge, titre doré, non rog. 40 fr.

Bel exemplaire imprimé sur papier vergé.

3. **Contes et Nouvelles en vers**, par M. de la Fontaine. Nouvelle édition publiée par N. Scheuring. Lyon, 1874-1875. 2 vol. in-8, pap. vergé teinté, titre rouge et noir, brochés. 75 fr.

Belle publication ornée d'un portrait avec entourage, de deux frontispices, de 30 magnifiques planches, de 70 vignettes à mi-pages et de 60 culs-de-lampe, le tout gravé à l'eau-forte. Le titre de chaque fable est imprimé en rouge dans le corps même du texte.

4. **Armorial du Bibliophile**, par M. Joannis Guigard. Ouvrage orné d'environ 1,500 figures gravées dans le texte. L'ouvrage entier forme deux tomes et un volume gr. in-8, broché. 24 fr.

Tout collectionneur, tout ami des livres, homme du monde, savant, libraire ou bibliothécaire, devra posséder cette œuvre, qui répond au mouvement toujours croissant de la bibliophilie parmi ceux que ne laissent point indifférents les hautes manifestations de l'esprit.

5. **Recueil de quelques pièces sur les chambrières et bourgeoises de Paris**, se vend à Paris, aux Estuves, 1606. Fort vol. in-8, pap. vergé, titre rouge et noir, broché. 30 fr.

Contient : Variet et chambrière à louer, à tout faire. — Monologue nouveau et fort joyeux de la chambrière dépourvue du mal d'amour. — Les filouteries de la bonne chambrière. — Le tocsin des filles d'amour. — Style impudique des courtisanes. — Singeries des femmes de ce temps, etc., etc.

6. **La Danse des noces**, par Hans Scheufelein, reproduite par J. Schratt, et publiée par Edwin Tross. Avec une notice biographique sur Hans Scheufelein, par le docteur Andresen. Paris, 1865. Un vol. in-fol., cart. en toile à l'anglaise. 25 fr.

Exemplaire sur papier teinté. Cette danse, une des meilleures productions xylographiques de la première moitié du XVIe siècle, a été exécutée vers 1530. Très belle publication ornée de 21 gravures dont une, de double grandeur, représente les musiciens sur une tribune.

7. **Les brocs à cidre en faïence de Rouen.** Etude de céramique normande, par Raymond Bordeaux, édit. par G. S. Trébutien. Caen, in-4, br. 15 fr.

Magnifique livre orné d'eaux-fortes et de chromolithographies. Après avoir décrit des pièces curieuses à divers titres, l'auteur s'est attaché avec beaucoup de soin à fixer l'origine, la forme, la destination des brocs, ainsi que la valeur et la signification des devises qui les recouvrent.

8. **Manuel du libraire et de l'amateur de livres**, contenant : 1° un nouveau dictionnaire bibliographique considérablement augmenté ; 2° une table en forme de catalogue raisonné, par J. Ch. Brunet, 4e édition. Bruxelles, 1839-1845. Cinq forts vol. in-8, imprimés à 2 colonnes, demi-rel. toile, non rog. (reliure neuve). 50 fr.

9. **Poètes de ruelles au XVIIe siècle**, publiés avec préface et notes par Octave Uzanne. *La Guirlande de Julie*, augmentée de documents nouveaux et ornée d'un portrait inédit de Julie d'Argennes. Paris, 1875. *Poésies de Benserade*. Paris, 1875. *Poésies de François Sarasin*, augmentées de documents nouveaux et de pièces inédites. Portrait d'après Robert Nanteuil. Paris, 1877. *Poésies de M. de Montreuil*, augmentées de pièces inédites. Portrait, frontispice et vignette. Paris, 1878. Ensemble 4 vol. in-8 écu, br. Imprimés sur pap. vergé. titre rouge et noir. Frontispice, portr. et culs-de-lampe, gravés à l'eau-forte. (Epuisés.) 45 fr.

10. **Dictionnaire lyrique portatif**, ou Choix des plus jolies ariettes de tous les genres, disposées pour la voix et les instruments, avec les paroles françaises sous la musique. Le tout recueilli et mis en ordre par M. Dubreuil. Paris, 1771. Deux vol. in-8, cart., non rog. 16 fr.

11. **Livres condamnés au feu.** Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres, condamnés au feu, supprimés ou censurés. Précédé d'un discours sur ces sortes d'ouvrages, par G. Peignot. Paris, 1806. Deux vol. in-8, demi-rel. veau. 28 fr.

12. **Affaire du collier.** Recueil factice de 22 pièces. Ensemble un fort vol. in-4, rel. veau. 40 fr.

Avec 5 beaux portraits gravés à l'aquatinte. Recueil fort intéressant.



13. **Bréviaire Grimani.** Fac-similé des miniatures contenues dans le Bréviaire Grimani, conservé à la bibliothèque de Saint-Marc, exécuté en photographie par Ant. Périni, avec explications de F. Zanotto, et un texte français de L. de Mas Latrie. Venise, 1862. Un vol. de texte et 2 vol. de planches (110). Ensemble 3 vol. gr. in-4, cart. 330 fr.

14. **L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux** (correspondance littéraire. Notes and Queries français). Questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, etc. 14 années en 14 volumes in-8, brochés ou en livraisons. 175 fr.

Collection dont nous ne possédons qu'un seul exemplaire.

15. **Collection historique des Ordres de chevalerie civils et militaires** existant chez les différents peuples du monde, suivie d'un tableau chronologique des ordres éteints, par A. M. Perrot. Publiée d'après des documents authentiques et accompagnée de 50 planches en couleur (près de 2,000 sujets), par L. E. Fayolle. Paris, 1846. In-4 et supplément. Ensemble 2 vol. brochés. 30 fr.

16. **Collections de San Donato.** Objets d'art. Porcelaines anciennes de la Chine et du Japon; porcelaines de Sèvres, de Saxe et autres; armes; bronzes d'art, sculptures, émaux, orfèvrerie ancienne et meubles de la Chine et du Japon; objets divers de l'Orient; tableaux chinois; tentures persanes; guipures anciennes; meubles, etc., etc. Ensemble 1 vol. gr. in-8 et brochure contenant 1,965 numéros et 16 planches. 30 fr.

Exemplaire avec tous les prix d'adjudication, inscrits en regard de chaque numéro (total de la vente, 4,863,031 francs).

17. **Index librorum prohibitorum.** Pisanus Fraxi (pseud.), being notes bio- biblio-, inconographical and critical, on Curious and Uncommon books. London, privately printed, 1877. 4°. With 4 plates. 620 pp. of which the index etc., occupies 78 pp. Elegantly printed, hf. morocco, top edge gilt, uncut. 125 fr.

The grandest work of this kind published in Europe. Issue : 250 copies.

18. **Centuria librorum absconditorum** (pseud.), being notes bio- biblio-, inconographical and critical, on Curious and Uncommon books. London, privately printed, 1879, 4° hf. morocco, top edge gilt, uncut. Issue : 250 copies. 589 pp. with frontispiece and 8 facsimiles. 125 fr.

This work is a sequel to the « Index librorum prohibitorum. »

19. **Tiepolo.** Les fresques de la villa Valmarana à Vicence. Etude de P. G. Molmenti. Reproduction par C. Jacobi. Venise, 1881. Un magnifique volume in-fol., contenant 58 planches, frontispice, portrait de Tiepolo et vignettes dessinées par le peintre vénitien G. Favretto. Couverture portefeuille en toile. 200 fr.

Ouvrage inédit. Seule édition de 100 exemplaires numérotés.

20. **Dictionnaire raisonné de diplomatique,** contenant les règles principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens titres, diplômes et manuscrits, ainsi qu'à justifier de leur date et de leur authenticité, par Dom de Vaines. On y a joint les planches rédigées par ordre alphabétique et revues avec le plus grand soin, avec des explications à chacune, pour aider également à connaître les caractères et écritures des différents âges et des différentes nations. Paris, 1863-1865. Deux vol. in-8 (662 et 568 pages), br. 20 fr.

Seconde édition, augmentée de 23 planches nouvelles et de plus de 400 articles, par W. A. Bonnetty. Publication d'une incontestable utilité pour les personnes qui se livrent à l'étude des vieilles chartes et à tous ceux qui veulent connaître quelle autorité méritent les documents sur lesquels repose la véracité de l'histoire.

21. **Ah! quel conte!** Conte politique et astronomique. Bruxelles, 1754. 4 vol. pet. in-8, rel. veau. 16 fr.

22. **Collection de romans de chevalerie,** mis en prose française moderne avec introduction et notes, par Alf. Delvau. Paris, 1870. 4 vol. in-4, illustrés de lettres ornées et de bois gravés, d'après Gustave Doré. 16 fr.

Les éditions anciennes des romans de chevalerie ont atteint les prix énormes de 4,000, 5,000, 6,000 et même 10,000 francs; elles ne sont donc pas à la portée de tout le monde; aussi l'éditeur a-t-il pensé qu'il y aurait quelque intérêt pour les amateurs de la littérature à posséder une édition bien imprimée et surtout lisible des plus beaux romans du moyen âge. C'est ce qui l'a décidé à réimprimer avec soin l'immense et consciencieuse compilation d'Alfred Delvau.

23. **Les richesses gastronomiques de la France.**

*Saint-Emilion*, son histoire, ses monuments et ses vins, texte par Ch. de Lorbac, illustré par Ch. Lallemand. Paris, s. d. Grand in-8, br. 4 fr.

*Les vins de Bordeaux*, généralités, culture, vendanges, classification, râteaux vinicoles, crus classés, texte par Ch. de Lorbac, illustré par Ch. Lallemand. Paris, s. d. Grand in-4, br. 25 fr.

24. **Caricatures.** Het groote tafereel der dwaasheid, enz. (Le grand tableau de la *folie* qui montre le commencement, le progrès et la désastreuse fin du négoce d'actions qui se faisait en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, pendant l'année 1720. Amsterdam, 1720. In-fol., rel. veau. 75 fr.

Monument des plus curieux de l'époque de toute la puissance de Law en France. Ce volume se compose de 74 planches d'une grande beauté représentant toutes les folies qui se faisaient au moment où la France était inondée d'actions par le célèbre financier. Les planches, la plupart en double du format du volume, sont très spirituelles et également intéressantes par les sujets qu'elles représentent et par les costumes du temps qu'on y trouve. Plusieurs planches sont tout à fait grotesques et scatologiques; sur une on trouve un jeu de cartes de 54 personnages des plus originales, sur une autre on trouve un alphabet d'acrobates et de danseurs de corde, etc.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8901

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez* — QUAEQUE SINGULA — *Il se faut entr'aider.*

NOV 4 1881

XIV[e] année
N° 322

10 Octobre
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1880) est envoyé par l'Editeur contre demande *à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 322

Cherchez et vous trouverez.

Il se faut entr'aider.

10 Octobre
1881.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Les Cinq frères Rosa.** — Nous sommes dans le Royaume de la Botanique. Quelques espèces du genre *Rosa*, sur leurs cinq sépales (plus exactement, divisions du calice), en ont : un non pennatiséqué, un pennatiséqué, un non pennatiséqué, un pennatiséqué; d'un seul côté, un pennatiséqué; — soit (en additionnant les similaires) deux non pennatiséqués, deux pennatiséqués, un pennatiséqué d'un seul côté. Ce dernier s'écrie .

Quinque sumus fratres, quorum duo sunt sine barba,
Barbatique duo, sum semibarbus ego.

*Semibarbus* laisse à désirer, comme pureté et quantité. Qu'importe! Le distique m'a été récité par un botaniste de mes amis, qui le tenait de son vieux professeur de rhétorique, sans indication de source. Où l'avait puisé le magister? C'est ce qu'il ne nous apprendra pas lui-même, depuis longtemps défunt. Un Intermédiairiste bien vivant ne pourrait-il le suppléer?

J. DE LACU.

—

**Sous peine de mort?** — Dans la question qui porte ce titre (XIV, 517), je relève cette singularité de langage : La phrase « *sous peine de mort* » est placée là pour indiquer qu'on demande l'explication d'une défense faite aux soldats « *sous peine de la vie.* » — Sous peine de mort, sous peine de vie? Est-ce donc la même chose? D'où vient que deux expressions qui semblent se contredire absolument, puissent s'employer pour exprimer la même idée?

Collabo Anast. Cophose, qu'en dites-vous? Ne fûtes-vous point choqué?

(New-York.) C. J. B.

—

**Chapeau de fleurs, chapeau de roses.** — Un grand confrère, le journal *l'Evénement*, vient de marcher sur les brisées de *l'Intermédiaire*, en insérant dans son numéro du 4 septembre une question adressée à son Sphinx, et, qui mieux est, en y répondant:

« Monsieur le Sphnix,

« Je vous serais très obligé de vouloir bien me donner la signification de l'expression: *Marier sa fille avec un chapeau de roses.*

« J'ai déjà demandé vainement cette explication à l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux.*

« Agréez, etc. M. P. »

« Réponse :

« On dit également marier sa fille avec un *chapeau de fleurs.*

« Cette expression, aujourd'hui tombée en désuétude, existe cependant encore en Normandie.

« Furetière dit à ce sujet : Un père peut marier sa fille avec un *chapeau de roses*, c'est-à-dire ne lui donner rien en mariage que le chapeau qu'on lui met sur la teste au temps de la célébration. »

« On trouve également cette expression dans le Dictionnnaire de l'Académie de 1694, dans Malherbe et dans Montesquieu. »

M. P. avait-il effectivement posé cette question à notre Intermédiaire, et était-elle restée sans réponse? L. D.

—

**Trié sur le volet.** — Quelle est l'origine, quelle est la signification primitive de cette locution, qui s'est si souvent reproduite dans la polémique de la dernière crise électorale?

(Evreux.) BL.

—

**Bilboquets.** — Quelle est l'origine du mot « bilboquet, » employé comme terme de typographie? Depuis quelle époque est-il en usage? VULTUR.

—

**Battre son plein.** — Comment s'explique cette locution, assez souvent employée, comme dans cette phrase du *Moniteur Universel* (2 août 1881) : «..... Avant 1860,

lorsque la dictature issue du Deux Décembre battait son plein..... » ? J. L. T.

—

**Ruffebaron.** — Qu'était-ce qu'un ruffebaron, au moyen âge? G. SAINT-HÉLIER.

—

**Allin, graveur d'ex-libris.** — Allin est Verdunois ou Messin, était-ce un orfèvre? Il ne figure sur aucune liste, ni dans l'Armorial de 1696. Il a gravé les Ex-libris de Freslon, du comte de Saintignon, de R. de Wignacourt, de Philippe, de Jehannot de Beaumont (de Verdun), etc. L'EX-CAR. A PIED.

—

**Garnier, graveur.** — Pourrait-on me donner quelques renseignements sur ce graveur, et en particulier sur une suite de 6 planches à l'eau-forte représentant une foule de petits sujets drôlatiques d'une extrême finesse?

Cette suite est signée : *Garnier*, 1833.

Pourrait-on me dire pour quel ouvrage elle a été faite? G. P.

—

**Caran d'Ache.** — Pourrait-on me dire quel est le nom du dessinateur qui signe de ce pseudonyme les dessins du journal *le Tout-Paris?* G. P.

—

**Turgot, baron de l'Aulne ou de l'Eaulne.** — Le célèbre homme d'Etat et économiste paraît avoir choisi ce nom pour sa baronnie, parce qu'il possédait d'importantes propriétés dans la vallée de l'Eaulne, en Normandie. — On désire savoir à quelle date, dans quelles circonstances, sur quelle initiative, cette distinction fut conférée à Turgot, ce qu'est devenu le titre, et s'il est encore porté dans la famille Turgot? A. CALIPPE.

—

**M. de Châteauneuf.** — Nous avons sous les yeux un manuscrit petit in-folio et deux *cayers à annéantir* (sic), sous ce titre : *Le Serin*, proverbe joué à Fervaques, devant Mme la Baronne de Schomberg, le 29 avril 1785, par M. de Châteauneuf.

En tête du manuscrit, cette mention :
« L'Emigré, cy devant Baron de Schom-
« berg, cy devant Lieutenant-général des
« armées de la République. »

Mme de Schomberg était sœur du Général Dumouriez,

M. de Châteauneuf serait-il le conventionnel Châteauneuf-Randon?

(Evreux.) BL.

—

**Le baiser sur le sein, à la Cour de France.** — « On sait (?), dit « Etincelle » (Carnet d'un mondain, *Figaro* du 12 sept. 1881), qu'à la cérémonie de la présentation à la Cour, les nouvelles mariées recevaient du Roi un baiser sur le sein. Il était même recommandé de se décolleter un peu plus d'un côté que de l'autre. Le vertueux Louis XVI supprima cette galanterie (!) par trop féodale. Quand la ravissante princesse de Lamballe arriva, rougissante et troublée, devant le souverain, il lui prit la main qu'il effleura respectueusement de ses lèvres. »

Ouf! voilà un nouveau droit féodal (le *jus mammale*) ; il vient un peu tard, mais cela ne fait rien pour les besoins de la cause... Louis XVI « le vertueux » ne monta sur le trône qu'en 1774, et Louise de Savoie-Carignan était veuve de son *Sans balles* dès 1768. Il y a donc une petite erreur, ô Etincelle! On voit au Musée de la ville de Metz (n° 70) un beau portrait ovale de la princesse, par Duplessis; elle n'est plus jeune ; cela ne l'empêche pas de montrer par trop ses seins nus ; les *papillæ* sont entièrement à découvert. Le fard seul la fait rougir ; il est vrai qu'elle en avait tant vu, pendant ses quelques mois de mariage ! L'EX-CAR. A PIED.

—

**Les Chevaliers du premier Empire.** — Le premier Empire avait créé plus encore de Chevaliers que de Barons. Comment se fait-il que l'on rencontre aujourd'hui, dans tous les salons de Paris, des descendants des Barons devant leur titre héréditaire à Napoléon Ier, et que l'on n'y annonce jamais un seul descendant de ses Chevaliers, qui, pourtant, n'avaient pas fait vœu de célibat comme les Chevaliers de St-Jean de Jérusalem? B.

—

**Le Sixième garçon.** — Dans ces derniers temps, plusieurs journaux ont discuté assez vivement le droit, qu'en vertu d'un décret du premier Empire, aurait une famille de faire élever aux frais de l'Etat son sixième enfant mâle. On a cité des exemples d'interprétations judaïques opposées à la jouissance de ce droit. Il a été articulé aussi qu'il était resté en vigueur, sans conservation, dans des provinces comptées à l'époque impériale parmi les départements français. Ne serait-il pas intéressant de recueillir dans l'*Intermédiaire* quelques éclaircissements à ce sujet? B.

—

**Dupuy Demportes.** — Mort en mars 1770, quand est-il né? et quels sont les ouvrages laissés par cet auteur « plus fé-

cond que précieux », au dire des auteurs des Mémoires Secrets?

G. St-Hélier.

—

**Dupont de l'Eure.** — La République athénienne, dont M. Wallon a été le singulier père et parrain, n'est pas encore fatiguée de la « vertu » du président du Gouvernement provisoire de 1848. Mais sans la moindre velléité de contester ou d'atténuer en rien cette « vertu » légendaire, mise surtout en lumière par Béranger, n'est-il pas permis de trouver que, sauf le refus spirituel des dix mille francs de premier établissement du premier Garde des Sceaux de Louis-Philippe, les recueils d'anecdotes et les discours d'apparat ont été bien sobres de traits de caractère?

L'*Intermédiaire* ne devrait-il pas en recueillir quelques-uns, pour les éditions prochaines de la *Morale en action?*

B.

—

**Le Sot vangé.** — Quelle est la date de la première représentation de cette comédie de Raymond Poisson? — Les Tablettes Dramatiques disent 1652; M. Victor Fournel (*Contemporains de Molière*) dit 1661, date de la première édition connue de *Lubin* ou le *Sot vengé*.

G. M.

—

**La Tapisserie vivante.** — Quel est l'auteur de cette comédie en un acte, en prose, imprimée à la Haye, en 1705 (in-12, Etienne Foulque)? G. M.

—

**Les Acteurs de Bonne Foi.** — Les Œuvres de Marivaux qui contiennent cette comédie en un acte, en prose, la donnent comme représentée « sur le Théâtre-Français » le 16 septembre 1755. Or, il n'est fait mention de cette pièce, sur les Registres de la Comédie, ni à cette date, ni à une autre. La pièce de Marivaux a-t-elle été représentée, et sur quel théâtre?

G. M.

—

**Edition originale de « Bélisaire ».** — Par M. Marmontel, de l'Académie françoise. A Paris, chez Merlin, MDCCLXVII, in-12, les titres, X, 340 p., Addition, approbation et privilège. — 5 p. 1 p. blanche. — 1 fr. et 3 gravures de Gravelot. Edition originale? — Autre. — Même date, in-12 xij-238 p., Addition, approbation et privilège, 2 ff. — Contrefaçon?

H. de l'Isle.

—

**Agamemnon.** — Sur quel théâtre de Paris fut représentée, le 18 janvier 1780, une tragédie de ce nom, 5 actes en vers, « traduite de l'anglais de feu M. Thompson » par H. Panckoucke? G. M.

—

**Anecdotes dramatiques.** — Quel est l'auteur des *Anecdotes dramatiques*, 3 volumes in-18, Paris, veuve Duchesne, M.DCC.LXXV? G. St-Hélier.

—

**Souvenirs d'un séjour à Paris,** — durant l'hiver de 1802 à 1803. Seconde édition. Fribourg (Grand-Duché de Bade), imprimerie de Frédéric Wagner, 1858, in-8, 123 p. et la table, 1 f.

Quel est le nom de l'auteur?

H. de l'Isle.

—

**Le Vicaire de Wakefield, par Goldsmith,** — traduit en français avec le texte anglais en regard (par Armand Bertin), revu et précédé d'une notice et suivi de quelques notes par Ch. Nodier. Paris, 1838, in-8. N° 270 du Catalogue de la vente J. Techener (Paris, 1865, in-8). Cette traduction, généralement attribuée à Charles Nodier, est-elle réellement de M. Armand Bertin?

La Maison Forte.

—

**Archives des Arts, Sciences et Lettres.** — Ce recueil, dont les deux premiers volumes ont été publiés à Gand, en 1860 et 1863, par M. Pinchart, chef de section aux Archives générales du Royaume de Belgique, a-t-il été continué? Est-il possible de compléter sa collection?

Frère Jean.

—

**Une citation de Thackeray.** — Dans son roman des *Newcomes*, l'auteur anglais dit (je cite et traduis de mémoire, n'ayant pas à la campagne le roman): « Comme le dit un vieux satiriste français, dans toute affaire d'amour, il y en a *un* qui aime, et *l'autre* qui se laisse aimer ». Qui a dit cela? Serait-ce Montaigne? Cependant, j'y cherche la pensée en vain. — Se trouverait-il quelque abeille diligente d'entre nos co-*sœurs* qui voulût bien répondre à une question déjà posée, si j'en crois un vague souvenir, mais à coup sûr restée sans réponse?

T-t.

—

**Eh bien! dansez maintenant......** —

*Et vivez de l'air du temps!*

Voilà ce que, gamins, nous ajoutions à la fable du *maître*. Et voici ma question. Est-il des insectes qui réalisent ce problème, mourant, comme l'âne du vieux, au moment où il semble résolu? Ier ex.

Pendant une maladie de plusieurs mois, j'ai protégé, dans un coin de ma chambre, deux de ces araignées à petit corps et à longues jambes, qui jettent des fils irréguliers deci delà. Elles n'ont *jamais* déserté le logis, et oncques n'y vis insectes grands ou petits; cependant, mes protégées ont vécu... De quoi, s'il vous plaît?

2ᵉ ex. J'ai souvent *fait* de la graine de vers à soie (terme local consacré) cellulaire. Pour cela, il faut conserver la pondeuse pour la *piler* et passer au microscope en son temps. La plupart de ces dames vivent de 28 à 30 jours, — sans quitter le lieu, — vivant de *l'air du temps*, — s'allongeant, se ratatinant, mais en vie... De quoi vivent-elles?

Cela me cause chaque fois une grand'-pitié étonnée. T-T.

## Réponses.

**Per angusta ad augusta** (VII, 149, 197, 231). — Le dernier mot de cette devise : *Y per angusta ad augusta* n'a rien de commun avec la lettre pythagorique Y. C'est tout simplement un *i* ordinaire. C'est ainsi que dans *j'y suis*, nous trouvons *je suis i (ci)*; et c'est par pure fantaisie qu'on s'est avisé d'écrire *y*. Donc, nous avons *i*. Mais cet *i*, contracté de *ie*, est à l'impératif de *ire*, et il signifie *va*. Aussi est-elle admirable de sens, cette devise d'un aïeul à son petit-fils : « Gravis, lui dit-il, par un chemin étroit jusqu'au faîte des grandeurs; par la gêne, élève-toi au pinacle. »

J. PALMA.

—

**Tant pis, tant mieux** (VII, 714; VIII, 27, 53; XIV, 265, 431). — Avant de communiquer un texte, traduit de l'allemand alsacien, et présentant une nouvelle variante de la boutade en question, je tiens à rectifier quelques-unes des données de M. Victor Tissot sur l'auteur du *Chasseur extraordinaire*, Joseph-Antoine Stranisky. Cet acteur bouffon n'est pas né en Silésie (à Schweidnitz), le 10 septembre 1776, mais déjà dans la 2ᵉ moitié du XVIIᵉ siècle; il est décédé au commencement de l'année 1728, et n'a donc pas pu faire, au commencement de notre siècle, les délices des Viennois. Stranisky n'a pas créé le rôle de Hans Wurst, déjà connu dans la première moitié du XVIᵉ siècle (Luther avait publié à Wittemberg, en 1541, un pamphlet intitulé : *Wider den Hansvurst*, qui visait le duc Henri de Brunswick-Wolfenbuttel); l'acteur viennois a tout bonnement parodié l'arlequin de la comédie italienne dans le personnage de Hanswurst, type populaire bien connu de ses spectateurs. (Voy. Floegel : *Geschichte des Grotesk-Komischen*, nouv. édit. de Fr. W. Ebeling, Leipzig, 1862, p. 188 et suiv., et p. 191 et suiv.) Voici maintenant la traduction exacte de la variante en dialecte alsacien, usité aux environs de Colmar :

« Bonjour, cousine Suzanne! — Que Dieu vous remercie! que me voulez donc? — Hélas, je suis bien malheureuse : j'ai perdu mon mari. — Ce serait bien fâcheux! — Pas trop : il m'a bâti une petite maison. — Mais ce serait bien! — Pas trop : elle a brûlé. — Ce serait bien fâcheux! — Pas trop : j'en ai converti l'emplacement en un champ de navets. — Mais ce serait bien! — Pas trop : mon cochon me l'a tout bouleversé. — Ce serait bien fâcheux! — Pas trop : mon cochon s'en est engraissé. — Mais ce serait bien! — Pas trop : il m'a dévoré la main. — Ce serait bien fâcheux! — Pas trop : il ne m'a plus fallu qu'un seul gant en hiver. — Mais ce serait bien! — Pas trop : le moignon est gelé. ALS.

—

**Hernani, or The honour of a Castilian** (IX, 518). — London, W. Sams, 1830. Le collabo H. de l'Isle a demandé le nom du traducteur. Ne serait-ce pas la même traduction dont parle Fanny Kemble, dans une de ses lettres, où elle dit qu'elle vient de jouer le rôle de Dona Sol dans *Hernani*, traduit par lord Ellemere (Leveson Goever)? Cette traduction fut jouée à Bridgewater House, le 22 juin 1831. Parmi les spectateurs se trouvèrent la Reine, le duc et la duchesse de Gloucester, le duc et la duchesse de Cumberland, la princesse Elisabeth, le prince Léopold et le duc de Brunswick. Je trouve ceci dans mes notes; mais, n'ayant pas les lettres de Fanny Kemble sous la main, je ne puis pas vérifier la suggestion que je fais.

(Paris.) THEO. CHILD.

—

**Imprimerie de Balzac** (IX, 748; XIV, 267, 567). — La 2ᵉ édition de la Bibliographie Moliéresque (n° 414, p. 113) donne comme imprimé par Rignoux le *Molière* édité par Urbain Canel en 1828; mais M. Paul Lacroix ajoute : « Nous avons « un souvenir vague d'une édition nou- « velle, qu'Honoré de Balzac avait prépa- « rée pour la librairie Urbain Canel et « qui devait faire suite à son édition com- « pacte des *œuvres de La Fontaine* (Paris, « Sautelet, 1826, gr. in-8° à 2 colonnes). »

D'autre part, Eugène de Mirecorrt dit, dans sa *Biographie de Balzac* (3ᵉ édition, 1854, p. 30) : « Un ancien camarade de « collège lui prêta des fonds et le mit en « mesure d'exploiter une idée de librairie « assez féconde. Il s'agissait d'imprimer

« en un seul volume compact les *œuvres* « *de Molière*, et en un second volume pareil « au premier, celles de La Fontaine..... « Balzac écrivit une *introduction* remar- « quable en tête de chaque volume, et les « publia. » Cette Introduction existe-t-elle dans l'exemplaire que possède le collabo A. L.? Est-elle entièrement conforme au portrait. *Molière* daté de 1826, réimprimé en tête du tome XXII de l'édition définitive de Balzac (Michel Lévy, 1872)?

Il existe une édition-bijou des *Œuvres de J. F. Ducis* (Paris, librairie française-étrangère, Palais-Royal galerie de Bois, 233, 8 vol. in-32, 1826-1827), *imprimerie de H. Balzac*, rue des Marais, S. G. nº 17.

G. MONVAL.

—

**Ci-gît ma femme...** (X, 547, 596, 590; XI, 528). — D'après l'abbé Sabatier de Castres, dans *les Trois siècles de la littérature française* (6ᵉ édition, Paris, 1801, livre III, p. 130), Jacques Du Lorens, né à Châteauneuf dans le Thimerais, mort en 1648, âgé d'environ 75 ans, avait une femme acariâtre. « Après l'avoir célébrée « dans ses satires, il lui fit cette épitaphe, « assez heureuse dans sa simplicité :

*Ci-gît ma femme : oh! qu'elle est bien,*
*Pour son repos et pour le mien!* »

E.-G. P.

—

**La carte du duché de Rambouillet** (XI, 198, 253.) — Il a été question d'une carte de la forêt de Rambouillet que l'on comptait au nombre des travaux du roi Louis XVI. Cette carte, d'une très grande dimension et de la hauteur d'un panneau fort élevé, existait en 1830 au Château de Rambouillet, dans une pièce qui précédait la chapelle. Le conseil de revision de Seine-et-Oise, venant tenir séance à Rambouillet, fut admis à une audience du Dauphin, au moment où il se disposait à aller chasser dans la forêt. Une question topographique s'étant trouvée alors soulevée par hasard entre le Prince, le général Alexandre de Girardin et le baron Capelle, préfet, le Prince en appela pour la décider à la carte qu'on avait là sous les yeux et mentionna la part qui avait été prise à sa confection par le roi, son beau-père.

C. A. B.

—

**Portrait d'Adam de Craponne** (XI, 230, 280, 344, 427). — Aubin-Louis Millin s'exprime ainsi sur ce sujet : « Un portrait fixa aussi vivement notre attention (Millin était à Salon). On lit au bas :

ADAM DE CRAPONE,
ÉCUYER, NATIF DE SALON,
L'UN DES PLUS GRANDS INGÉNIEURS DE SON SIÈCLE,
ET LE RESTAURATEUR DE SA PATRIE,
PAR LA CONSTRUCTION (EN 1554) DU CANAL
QUI PORTE SON NOM. »

(Voyage dans les départements du midi de la France. Paris, 1811, in-8º, t. IV, 1ʳᵉ partie, p. 64.)— Plus loin, p. 67, Millin visite les curiosités de M. de Lamanon, et parle d'un portrait au crayon d'Adam de Craponne.

H. DE L'ISLE.

—

**Sur la prononciation du nom de Law** (XII, 388, 441). — Sur la manière dont ce nom se prononçait, on peut trouver, dans le *Chansonnier historique*, publié par Quantin, des réponses qui ne laissent aucun doute. Il serait facile d'en accumuler plusieurs, mais la citation suivante suffit (t. V, p. 48) :

Tout le monde le nomme
Le grand roi *Stanislas*,
Mais le peuple en frissonne,
Parce qu'il rime à *Law*.

POGGIARIDO.

—

**Les Rois de France et la guérison des Ecrouelles** (XII, 423, 477, 506, 650; XIII, 42, 82, 61, 625). — Toute la question de la guérison des écrouelles par les Rois de France se trouve exposée, avec une surabondance de détails, dans le *Discours des Ecrouelles*, divisé en deux livres, composez en latin par M. André du Laurens, sieur de Ferrière, médecin du très chrestien Roy de France et de Navarre Henry le Grand et son chancelier en l'Université de Montpellier, et translatez en françois par M. Théophile Gelée, médecin ordinaire de la ville de Dieppe, Rouen, 1661.

Le premier livre se termine ainsi : « Or, « cette faculté esclate et reluit en nostre « Roy Louis quatorzième, d'autant plus « magnifiquement qu'il excelle par dessus « tous ses prédécesseurs et devanciers, en « magnanimité et clémence singulière. Car « il en guérit tous les ans plus de quinze « cents. *Qu'il vive donc toujours Auguste,* « *Heureux, Invincible et chéry de Dieu!* « *L'Eternel le vueille bénir et sa semence* « *à tout jamais.* Ainsi soit-il. »

Dʳ SEAMAN.

—

**Addenda au Dictionnaire de Littré** (XIII, 3, 60). — Au mot *sotadique*, Littré donne cette seule définition : « Terme de versi- « fication ancienne. Se dit d'une sorte de « vers grec ou latin, composé de trois « grands ioniens suivis d'un spondée. »

Ce mot a encore une autre signification : on donne, en effet, le nom de « poèmes sotadiques » aux œuvres licencieuses. (V. Vapereau, Dict. des Littératures, vº *Sotadès*.)

I. COSINUS.

—

**A quoi n'a-t-on pas comparé la vie?** (XIII, 97, 150, 200, 242, 270, 303, 399;

XIV, 178, 234.) — N'a-t-on pas oublié ce qu'en dit Pierre Mathieu, « en ses doctes Tablettes » :

La Vie est une table, où, pour jouer ensemble,
On voit quatre joueurs. Le *Temps* tient le haut [bout
Et dit: Passe. L'*Amour* fait de son reste, et [tremble;
L'*Homme* fait bonne mine, et la *Mort* tire au [bout.

(*Tablettes de la Vie et de la Mort*, Paris, Hulpeau, 1624, page 6.)

Singulier tour joué par la mémoire; le livre de Mathieu commence par ces vers :

Estime qui voudra la mort espouvantable,
Et la fasse l'horreur de tous les animaux;
Quant à moi, je la tiens pour le point désirable
Où commencent nos biens et finissent nos maux.

Racan écrivit *le même quatrain*, qu'il ne se rappelait pas avoir jamais lu. Il le récita à des amis, qui eurent beaucoup de peine à le convaincre qu'il avait innocemment volé Pierre Mathieu.

POGGIARIDO.

—

**Le mariage de Loti** (XIII, 234, 560). — M. Julien Viaud, lieutenant de vaisseau fort distingué, est, sous le pseudonyme de Pierre Loti, l'auteur d'*Azyadé*, du *Mariage de Loti* et du *Roman du Spahi*.

G. SAINT-HÉLIER.

—

**Le curé Meslier** (XIII, 453, 455, 587). — « Lorsque les poissardes vinrent féliciter le ministre Necker, elles lui demandèrent une grâce. — Quelle est-elle, mes enfants?— C'est de nous procurer les boyaux de l'Archevêque de Sens pour étrangler le Garde des Sceaux.» (*Chronique scandaleuse*, Paris, 1791, t. IV, 36.)

A. BENOÎT.

—

**Le curé Meslier et l'excitation à la strangulation du dernier des rois** (XIII, 454, 487, 647). — Mercier atteste avoir entendu Diderot tenir ce propos vraiment philosophique, en plein café, chez Procope » (*La puce à l'oreille du Bonhomme Richard*... à Paris, 1792, in-8, p. 79, note).

A. B.

—

**De quelle maladie François Ier est-il mort?** (XIII, 487, 542, 571, 621, 714.) — Je ne prétends pas trancher ici cette question médico-historique, mais, si le collabo Carion est médecin, il me permettra de m'étonner qu'il paraisse confondre, comme le vulgaire, l'adjectif *vénérien* avec *syphilitique*. Tout docteur en médecine doit savoir qu'on ne peut pas employer indifféremment l'un pour l'autre, car le virus syphilitique n'accompagne pas toujours les maladies des voies urinaires, bien que celles-ci soient presque toujours gagnées par la fréquentation des femmes, et par conséquent *vénériennes*. Le chancre même est de deux espèces, *syphilitique* et *non syphilitique;* il peut ravager l'économie, et amener la mort, surtout du temps de François Ier, sans que les voies urinaires soient attaquées. Mais, pour soutenir cette discussion, et même pour la comprendre, il est absolument nécessaire d'avoir des notions médicales exactes, qu'on soit docteur ou non.

DOCTr BY.

—

**L'imprimerie de Kell en 1780** (XIII, 522; XIV, 178). — L'Imprimerie du Cercle social, rue du Théâtre-Français n° 4, à Paris, avait les « caractères de Baskerwille. » J'ai entre les mains trois brochures imprimées de février à avril 1791 :

1° Sermon sur l'accord de la Religion et de la Liberté, par Fauchet, in-8, 32 p.;

2° Lettre de Nusse, curé maire de Chavignon, à un curé qui avait prêté serment, id. id.;

3° Lettre du curé Jallet à Mgr de Merci... id., 32 p.

A. B.

—

**Vermersch, écrivain-poëte** (XIII, 666, 720, 749; XIV, 113, 145, 338). — Il a donné à l'*Almanach gourmand*, de Ch. Monselet, pour 1869, ces deux sonnets intitulés : *Chair et Poisson*, que tout gourmet de table et de poésie lira ou relira ici avec plaisir :

I. — LA PERDRIX

Lorsque montent des bois les brouillards de [rosée,
Marchant à petits pas dans les champs endor- [mis,
La perdrix, se drapant dans la soie ardoisée
De sa robe, poursuit les vers et les fourmis;

Plongeant au loin ses yeux ronds et clairs, la [rusée
Fait le plus doux espoir des succulents salmis.
Si quelqu'un vous parlait — langue malavisée!—
De choux... Oh! qu'il ne soit jamais de vos amis!

C'est un sot!... Fuyez la mode périgourdine; —
Que la truffe y soit rare et discrète, — en sour- [dine.
Elle doit être là comme un simple éperon.

Gourmets! servez sa chair aux pieds roses, [rôtie,
Une barde de lard voilant sa modestie,
L'estomac arrosé des larmes du citron.

II. — LA SOLE

O sole, poisson merveilleux!
Il faudrait au moins dix chapitres
Pour énumérer tous tes titres
A ce sonnet respectueux!

Les Vatels te comprennent, eux!
T'entourent du velours des huîtres,
De truffes, de moules bélîtres,
Et de champignons savoureux!

La Nature s'est surpassée
Quand elle ourdit ta chair, tissée
De filets ténus, égrillards,

Et qui, mieux qu'un savant breuvage,
Réveillent, au penchant de l'âge,
L'amour dans le sang des vieillards!

Avoir été ainsi un petit Brillat-Savarin en vers, et finir dans la... prose du Père Duchêne de la Commune de 1871!

I. Cosinus.

—

**Dona Sigea** (XIII, 672, 726; XIV, 338). — *Philippe Garnier, de Bâle*, n'est pas un auteur supposé, c'est un auteur travesti : il s'intitule lui-même sur ses livres : *Aurelianensis Gallus*. C'est donc un Français d'Orléans, mort à Leipzig vers 1655. En 1608, il enseignait la langue française à Giessan, et en 1614 il se rendit à Leipzig dans le même but. On a de lui : Præcepta gallici sermonis, Argentorati, Zetzner, 1607, in-8; Gemmulæ gallicæ, linguæ latinæ gallice et germanice. Argentorati, Zetzner, 1616, in-8; Thesaurus adagiorum gallico-latinorum, Francofurti, Zetter, 1625, in-12; Dialogues en cinq langues, espagnole, italienne, latine française et allemande. Strasbourg, 1659, in-8.

Rien de Sigea dans tout cela.

Ristelhuber.

—

**Quelle est la vraie étymologie du mot Cocu?** (XIII, 701; XIV, 54.) — Voir l'ouvrage intitulé : « Origine du mot celtique *daougan*, qui signifie cocu, du mot français *Cocu*, d'un usage singulier relatif à ces deux noms injurieux, par M. E. Johanneau. Dans le Catalogue où je recueille cette indication, on dit que c'est un extrait (de 6 pages) d'un ouvrage dont le titre n'est pas donné. Serait-ce un extrait du Commentaire d'Eloi Johanneau sur Rabelais?

E.-G. P.

—

**Le Voyage d'Espagne, livre anonyme à restituer à son véritable auteur** (XIII, 707; XIV, 272). — M. Léon Techener, rédacteur des Catalogues de la vente J. Techener, donne à Alcide Bonnecase la qualification de sieur de Saint-Maurice (nos 2510-2511, 4e Catal.), qui doit appartenir à Antoine Brunel (Interm. XIII, 707).

La Maison Forte.

—

**Donner les faschenottes** (XIV, 6, 86, 522). — Moi aussi j'ai entendu : je *dône*, ou nous *dônons*. A Brieulles-sur-Meuse, on dit : je *sôde*, ou nous *sôdons*. — *Dône* viendrait-il de *dosnoier*, cité par Fr. Génin (Récréations philologiques, t. II, p. 109-112), avec le sens le plus doux, comme l'indique aussi P. J. Leroux (Dict. comique, au mot *Dosnoyer*), car la décence préside à ces jeux; et, avec le sens plus vigoureux (Génin, *loc. cit.*, et P. Boissiere, Dict. analogique, supplément au mot *donoyer*), lorsqu'il s'agit du ***maraîchinage*** de la Vendée et du culte de Vénus, à une certaine foire de Maubeuge (Nord)? — On pourrait songer au verbe *donner;* je l'écarte, à cause de la prononciation fortement accentuée de « Je *dône* », qui, par une double élision, doit venir de: « Je *donoie.* » — Puis, *dône* doit être un mot patois. — *Sôde* m'est inconnu; je trouve *sodaliste*, compagnon de plaisir. (Interméd., VIII, 720. — Le Jeu des Valentins, au 18e siècle.)

H. de l'Isle.

—

**Restier et Gaudon** (XIV, 38, 93, 242). — Voir, pour ces deux entrepreneurs forains, l'ouvrage de M. Campardon : *Les spectacles de la Foire*, savoir :

1° Pour *Restier*, t. II, pp. 306 à 308;
2° Pour *Gaudon*, t. I, pp. 365 à 375.
(Bruxelles.) F. Faber.

—

**Foire Saint-Ovide** (XIV, 38, 93, 240).— Des renseignements précis sur cette foire se trouvent dans l'ouvrage si intéressant de M. Campardon : *Les spectacles de la Foire*, t. I, préface, p. xxx.

(Bruxelles.) F. Faber.

—

**Les Anglais se baignent-ils nus?** (XIV, 100, 167, 211, 277, 490, 559.) —

For cruel lowe has gartan'd low my leg
And clay my hurdies in a philabeg,

fait dire Walter Scott à un montagnard écossais (*Waverley*, XLIII).

Je me souviens avoir vu, il y a plus de vingt ans, à un bal des Tuileries, valser un grand et bel officier de Highlanders. Son *kilt* tourbillonnait comme une jupe de danseuse d'Opéra et laissait voir un court *inexpressible* de toile blanche. Les Ecossais de Mérimée devaient avoir aussi ce complément fort nécessaire de leur costume national.

Satis.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV; 133, 304, 528, 560, 589). — Ne pas confondre! Les Beauharnais se nommaient primitivement Beauvis (c'est-à-dire beau visage), et non Beauvit, comme le fait entendre Saint-Simon.

La Maison Forte.

— Et, dans une même rue, M. *Chrétien*, non loin de M. *Payen*. Et Pied-de-vache,

D. M. E., et Chaudoreille, et Vachenrue (évidemment *rut*), marchand de porcelaines; et Pomade, perruquier; et, à quatre pas de lui, Mercier, barbier; et deux portes plus loin, pour accommoder cette *erreur*, Tondu, mercier; et Bacus, débitant de liqueurs; et Malozieux, et Morvonais, et Fossoyeux. Puis les titres : MM. Lecomte, Baron, Leprince, Leroy, Bailli, Leduc, La Reyne. Et M. Louise, M. Suzanne, etc., etc.!

Et — si l'on ne craignait d'être reconnu — cet officier (Dhuc de Monségau, de nom) donnant son nom à l'huissier qui ouvre larges les battants et annonce aux hôtes déjà arrivés : M. le duc et Mme la duchesse de Montségau (*sic*)! T-T.

— Privat d'Anglemont, dans son « Paris-Anecdote », affirme (p. 153, édit. 1875), que la famille Meurt-de-Soif, marchands de vieux habits, existait réellement dans le VIe arrondissement de Paris. Je puis dire au collabo Ursus que, dans mon village, il n'est pas un paysan qui n'ait un sobriquet ou nom de guerre, sous lequel il est *exclusivement* connu. Il n'y a guère que les notaires qui sachent le véritable nom, et, dans leurs actes, ils mettent presque toujours, à la suite, le sobriquet (le Bel Anglais, la Centime, la Tannière, etc.) Les femmes féminisent le nom ; je suis porté à croire que cela s'est toujours passé ainsi, et que la fixité du nom n'a jamais été en usage dans les campagnes, pas plus maintenant que dans l'antiquité.

DOCT. BY.

—

**Victor Hugo et l'édition originale de Hernani** (XIV, 194, 278, 307, 491, 563).— M. Ph. B. a certainement confondu *Ruy-Blas* avec *Hernani*, car je ne vois pas d'*Hernani* publié par Michel Lévy avec l'eau-forte d'Edmond Morin,— eau-forte traitée trop légèrement par M. C. J. B. (de New-York). Je crois utile, pour les chercheurs de l'avenir, de rectifier cette petite erreur. — Ruy-Blas, Michel Lévy, 1872, contient l'eau-forte d'Edmond Morin :

*... Je crois que vous insultez votre Reine!*

AGL. B.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250, 493, 529, 564, 590).— « Vers le milieu du dix-huitième siecle, un corset bien roide faisait partie du costume de toutes les jeunes personnes. Pour empêcher qu'elles portassent la tête trop en avant, on employait un collier de fer, recouvert de velours noir : l'appendice de ce collier appuyait sur ce corset, et forçait à porter la tête en arrière. « C'étoit, dit M. J. J. (Changemens survenus dans les mœurs des habitans de Limoges, depuis une cinquantaine d'années; Paris, 1817, in-8) un spectacle singulier, de voir, autour d'une mère de famille, quatre ou cinq grandes demoiselles, droites comme des piquets, obligées de lever les bras pour tricoter, et ne répondant que par monosyllabes; il faut avouer qu'une pareille contrainte était bien faite pour inspirer l'envie d'en voir la fin : aussi l'espérance de quitter le corset et son collier était, pour une fille qui se mariait, une des *douceurs* qu'elle se permettait dans son changement d'état. » (Dictionnaire des Proverbes français, par de La Mésangère, Paris, 1823, in-8, p. 37.)

LA MAISON FORTE.

— Voir, aussi, sur ce sujet, les notes de Farnabius, dans ses éditions des comédies de Térence. L. M. F.

—

**Marquis, nom de baptême** (XIV, 199, 281). — La célèbre Mlle Du Parc, la femme de Gros-René et l'amie de Molière, se nommait *Marquise-Thérèse* de Gorla.

Ce prénom lui est donné : dans son acte de mariage (Lyon, 23 février 1653), dans les actes de baptême de ses fils (Lyon, 8 mars 1654; Paris, 27 janvier 1663), dans celui d'une fille de la Thorillière qu'elle tint sur les fonts avec Molière (13 juillet 1663) et enfin dans son acte d'inhumation (13 décembre 1668).

Elle a *signé* MARQUISE de Gorla son acte de mariage, et MARQUISE Gorle son contrat de mariage, ainsi que l'acte de baptême d'une petite fille de Lyon, à laquelle elle donna les prénoms de *Marquise*-Thérèse, le 26 mars 1654.

GEORGES MONVAL.

—

**Attacher le grelot** (XIV, 482, 568, 592). — Pour répondre au collaborateur Ch. C. il faudrait consulter (ce que je ne peux faire) les ouvrages suivants : Abstemius, fable 195. — Faerne, f. 47. — Scelta di facezie del Piovano Arlotto, ed altri autori. Venezia, 1594; fol. 45 recto. — Dotori. Venezia, 1594; fol. 45 recto. — Apologi Phœdrii ex ludicris J. Regnerii Belnensis doctoris medici. Divione, Pailliot, 1643; in-12, part. 1, fab. 1, Mures et Felis. — Et l'on saurait, peut-être, quel est celui qui a attaché le grelot.

LA MAISON FORTE.

—

**Mot sur Napoléon attribué à un Pape** (XIV, 484). — On trouvera des détails satisfaisants dans l'ouvrage de M. d'Haussonville : « Napoléon, l'Eglise et le Concordat » (ou un titre analogue). L'auteur montre

en scène Bonaparte et Pie VII, à Fontainebleau. Dominé par la violence de son interlocuteur, le Pape murmure en *aparté* les mots : « Tragediante. Comediante. »

Du reste, cette scène doit être empruntée aux Mémoires de Consalvi, ou de Caprara, et cela doit être signalé dans ledit ouvrage, que je n'ai pas entre les mains.

QUINTILIUS.

—

**Sur la mort du nain Bébé** (XIV, 485), — qui se nommait Nicolas Ferri. — M. Servais a donné sa notice sur Bébé, d'après Dreux du Radier (Récréations historiques. A la Haye, 1758, 2 vol. in-8, t. I, p. 31). — On y remarque l'épitaphe, en latin, de ce nain. — Les autres renseignements ont été pris dans le Narrateur de la Meuse, rédigé par Denis, de Commercy. — D'après Durival, le nain du roi Stanislas est mort le 19 mai 1764, et non le 17 juin.

LA MAISON FORTE.

—

**Deux Odes de V. Hugo** (XIV, 489, 435, 273, 115; XIII, 731). — La plaquette de l'*Aumône* que je possède, et dont j'ai donné la description, est bien la même que celle désignée par Quérard ; il n'y en a pas deux ; ma désignation « chez Edouard Frère, sur le Port » est celle que porte la couverture, la feuille du titre porte bien : Imprimé chez Nicetas Periaux. Il y a bien aussi 16 pages en tout, mais 13 seulement sont imprimées. — Je crois que Quérard fait erreur en ajoutant que cette pièce fut imprimée antérieurement dans *le Globe* du 3 février ; la brochure aussi porte la date de février, c'est certainement qu'elle fut imprimée fin janvier, pour paraître immédiatement, et ce ne peut guère être qu'en annonçant cette publication que *le Globe* publia les vers. Le poète n'eût pas laissé déflorer son offrande par une publication prématurée, me semble-t-il.

Notons en passant, d'après les notes de L. M. F. et de A. B., qu'il existe bien une brochure partielle pour la Mort du Duc de Berri et une autre pour le Baptême du Duc de Bordeaux.

(New-York.) C. J. B.

—

**Adorateurs du Soleil** (XIV, 489, 571). — Eh ! parbleu ! le paysan de la Meuse du collabo Maison Forte n'est pas le seul des *guèbres* français. Tous ceux, plus ou moins, qui cultivent la terre, et dont les récoltes dépendent du Soleil, tiennent le même langage. — Il y a longtemps que je l'ai remarqué : c'est là un *Dieu* que l'on ne pourra pas expulser, car il n'est pas abstrait : et il se manifeste par lui-même, et par ses effets. La réponse que cite le collabo m'a été faite par presque tous les paysans de divers endroits que j'ai interrogés.

Dr BY.

—

**Le Musée des Monuments français** (XIV, 489). — L'auteur de la question veut-il parler des différentes éditions d'un ouvrage de l'antiquité, Alexandre Lenoir ? Rien de plus connu.

LA MAISON FORTE.

—

**Signa te, signa** (XIV, 513, 594). — Peignot cite, dans ses « Amusements philologiques », le second de ces deux vers d'après Sidoine Apollinaire, qui n'en nomme pas l'auteur, et il ajoute que souvent le premier vers : *Signa te, signa...* etc., est cité en même temps, mais il n'en indique pas l'origine. Vapereau (*Dictionnaire des littératures*), et Ludovic Lalanne (*Curiosités littéraires*) reproduisent le vers pentamètre seulement de cet intraduisible distique, sans donner le nom de l'auteur.

J. LT.

—

**Plan** (XIV, 513, 593). — En réponse à ce que demande le collaborateur Maison Forte, je dirai que j'ai lu, à Tréguier (Côtes-du-Nord, patrie d'Ernest Renan), sur une plaque municipale : « *Placître Saint-Jean*, » et c'était au coin d'une petite place, près du port.

DOCT. BY.

— La ville de Pau a la *Haute-Plante* et la *Basse-Plante*, composés dont l'adjectif marque une altitude relative, et le substantif des arbres en quinconce, vivants ou défunts ! (G. P. Saget, Description du château de Pau, p. 79, 82.) J. DE LACU.

—

**Casser du sucre** (XIV, 513). — On s'est servi souvent de cette expression dans le sens de dire du mal de ceux qui vous ont fait du bien. L. Rigaud (Dictionnaire du Jargon parisien) lui donne la signification de *dénoncer* (dans le langage des voleurs) et celle de *médire* (dans l'argot populaire). Cependant, nous n'avons pas retrouvé cette locution dans un petit opuscule publié chez Le Bailly, sous le titre de : « Nouveau Dictionnaire complet du Jargon de l'Argot, ou le Langage des Voleurs dévoilé » (br. in-18, s. n. et s.d.). L'auteur du « Dictionnaire historique d'Argot », Loredan Larchey, adopte l'opinion émise par L. Rigaud, en l'accompagnant de cet exemple : « Il en est qui, pour amoindrir leurs peines, cassent du sucre sur leurs camarades », c'est-à-dire ne les épargnent pas.

EGO E.-G.

—

**Cabossé** (XIV, 514, 572). — Ce mot ne se trouve pas, en effet, dans Littré, mais

il n'est pas besoin d'aller jusqu'en Belgique, ni même dans le Finistère, pour le trouver. Ouvrez Bescherelle. « Cabosser, v. a. 1re conjugaison. Faire une contusion à la tête, bosseler une pièce de métal, etc. Ce verbe est très familier et tout à fait populaire, surtout dans l'ouest de la France. » Et j'ajouterai ici qu'il l'est surtout dans le peuple de Paris. Qui n'a entendu cent fois ces expressions : tête cabossée, chapeau cabossé, cuiller cabossée, etc.? Littré a supprimé ce mot, pourquoi? Je suis fort aise qu'un autre que moi le constate ici, où je viens de constater déjà que Littré a supprimé aussi : Bibliotaphe, Bibliopole, Bibliotacte, et encore Bibliologie, et même Bibliothéconomie, mot qui, précisément, est le titre d'un curieux petit volume, publié chez Techener en 1839, et que l'on peut considérer comme la 1re édition du livre si intéressant publié aujourd'hui chez Rouveyre : « Connaissances nécessaires à un Bibliophile. »

On ne se doute pas de combien de mots Littré a appauvri notre langue par ces suppressions inexpliquées. Une enquête à ce sujet fournirait des documents bien curieux. Comparez par exemple, dans Bescherelle et dans Littré, la série des mots qui se trouvent entre ceux-ci : Bible et Biblique, et vous aurez une idée de cette incroyable exécution.

Il ne me semble pas, pourtant, que ce soit au moment où la bibliographie se fait une si large place dans les différentes études sur le Livre qu'on doive en restreindre le vocabulaire.

Pour ma part, j'ai repris mon Bescherelle depuis longtemps, mais je ne le consulte jamais sans conférer aussitôt Littré par comparaison. J'engage les curieux à faire de même.

(New-York.) C. J. B.

—

**Eglomisé** (XIV, 514, 595). — Voyez notre Intermédiaire, X, 69, 130, à « Verre églomisé ». LA MAISON FORTE.

— Dans la préface d'un de ses nombreux Catalogues, Remy écrit : « Je n'i-« miterai pas M. Glomy : la preuve que « je prends plaisir à lui rendre justice, « c'est que je m'en fais une d'annoncer ici « au public qu'il est un des premiers pour « coller les dessins et pour les ajuster avec « filets de papier doré. » Glomy était, en effet, le grand monteur de l'époque, et il signait ses montures de son nom imprimé à froid, ou, le plus souvent, d'un G, seul, imprimé de même. De là les mots Glomisage et Glomiseur ou Eglomisage et Eglomiseur, pour indiquer un genre particulier de montures et ceux qui les exécutaient.

(Londres.) A. W. T.

— Profitons de l'occasion de cette instructive réponse pour faire ressortir l'intérêt qu'il y a le plus souvent à ne pas opposer de fin de non recevoir à une Question, par cela seul qu'elle a déjà été posée. Non seulement l'Intermédiaire a beaucoup d'abonnés nouveaux ne possédant pas la collection; mais il y a toujours chance, dans un recueil toujours ouvert comme celui-ci, d'obtenir des suppléments d'information fort utiles, même des solutions formelles qui n'avaient pas encore été fournies et qu'apportera un nouveau venu. C'est bien ici le cas, ce nous semble.

(RÉD.)

—

**Sans conteste** (XIV, 515, 572). — Dans un lustre ou deux, et même un peu plus, je suppose, l'expression se retrouvera encore dans Molière, et, plus tard, nos petits-neveux eux-mêmes ne jugeront pas, croyez-le bien, que ce soit un cas pendable de se régler sur un pareil modèle. — Littré, d'ailleurs, dit : « Conteste, vieux mot, qui ne s'emploie plus guère que dans la locution « sans conteste, sans débat, sans dispute, sans contredit ». — Plus guère que là! N'est-ce pas tout ce qu'il faut pour la justification du mot?

(New-York.) C. J. B.

—

**Style français de Frédéric II** (XIV, 515, 573, 598). — J'ai toujours cru que Chamisso était né en Champagne. Ses parents ayant émigré, il vint en Allemagne encore enfant. L'EX-CAR. A PIED.

—

**Paralipomènes ajoutés à la Chronique de l'Abbé d'Ursperg** (XIV, 516, 596). — Un correspondant d'Allemagne relève, à la fin de la réponse A. B. (col. 597), le mot *Gestechen*, et dit que ce n'est pas un nom propre, mais bien *bestochen*, participe passé du verbe *stechen*, graver. — Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que la copie très nette que nous avons sous les yeux porte bien ce qui a été imprimé. Ce n'est pas toujours le cas, les écritures de nos correspondants étant trop souvent *négligées*, au point d'en être *illisibles*. Avis aux lecteurs! (RÉD.)

—

**Th. Gautier et le « Musée secret »** (XIV, 519, 574, 600). — Le *Parnasse satyrique*, qui vient de reparaître, a pris sa version de « Musée secret » tout simplement dans sa première édition, parue en avril 1864, et où cette pièce fut imprimée pour la première fois. C'est là que les éditeurs des « *Poésies de Théophile Gautier qui ne figureront pas dans ses Œuvres* »

ont été la chercher. Cette première version compte vingt et une strophes. Celle publiée par Em. Bergerat en compte vingt-deux et contient les dernières convictions du maître. Puisque nous parlons de Théophile Gautier, où donc Cz a-t-il trouvé trace du « *Sonnet du Bleu* », qui ne se trouve pas dans le volume dont nous entendons parler pour la première fois?

CH. DE LOVENJOUL.

—

**Les Mémoires de Claude** (XIV, 520, 602). — Sous la rubrique « Le Forçat Griscelli », M. A. Ponet, rédacteur en chef de la « Comédie politique », de Lyon (dimanche, 25 sept. 1881), attribue les « Mémoires de M. Claude » au baron Arthur de Rimini, connu sous le nom de Griscelli de Vezzani, dit le baron de Rimini, auteur des Mémoires (plus ou moins véridiques) de Griscelli de Vezzani, etc. Bruxelles, s. d. (1871), in-18; réimprimés, je crois, la même année, sous le titre de Mémoires d'un Agent secret attaché à la personne de Napoléon III, par le baron Arthur de Rimini, etc. C'est le même ouvrage, avec amplification, que le suivant : Mémoires de Griscelli... par l'auteur des « Révélations », et de « A bas les Masques! » Bruxelles, Genève, Londres, 1857, sans nom d'imprimeur, in-16 carré. P. 5 du t. V de la Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, M. Ponet dit : « J'ai comparé ensemble les deux libelles, et je suis complètement éclairé : il y a, dans les « Mémoires dits de M. Claude », les mêmes tours de langage, les mêmes imperfections de style, les mêmes idiotismes corsés que dans les « Mémoires d'un Agent secret ».

Puis, l'auteur ajoute : « Ce sont les mêmes hâbleries, la même hystérie criminelle, les mêmes fanfaronnades, les mêmes naïvetés de création, d'affirmation et d'exposition. Ce sont, de plus, les mêmes faits qui sont narrés dans l'un et l'autre ouvrage », etc.

Puis, M. Ponet a connu pendant un mois le baron de Rimini, qui lui donnait des renseignements sur les personnages du 4 septembre, renseignements non utilisés. — M. Ponet, ayant reconnu que Rimini était un agent de MM. Valentin et Andrieux, l'éconduisit. — Ce peu de temps a suffi à M. Ponet pour connaître l'homme et sa manière d'écrire.

LA MAISON FORTE.

—

**Payer le vin** (XIV, 546, 602). — Dans le bassin de la Sarre, et même plus loin, le commerce de biens est entre les mains des « Semites. » Ils revendent en détail aux paysans les fermes qu'ils ont achetées aux propriétaires. Ils vendent, au nom de ceux-ci, en vertu d'une procuration, pour éviter les frais d'enregistrement. Le soir, un souper est offert à l'auberge aux acquéreurs, et, Bacchus aidant, au dessert les « Rossignols » de la vente partent plus cher que les bonnes terres, et le lendemain, le malheureux acheteur, dégrisé, voit avec chagrin que..... c'est lui qui a payé le vin!

A. B.

—

**Origine du mot « Boucan » et de ses dérivés** (XIV, 547, 603). — Voici le plus ancien exemple que je connaisse de l'emploi d'un des dérivés du mot « boucan. » Il se trouve dans une chanson faisant partie d'un recueil imprimé au commencement du XVI[e] siècle (après 1515) sous ce titre : « Sensuyvent VIII belles chansons nouvelles dont les noms sensuivent. Et premièrement c'est boucane de se tenir à une.....» Pet. in-8° goth. de 4 ff., sans titre. Voici le texte de cette chanson:

C'est boucane de se tenir à une.
Le change est bon, ainsi comme l'on dit.
Parquoy j'ordonne que l'homme aura crédit
Qui changera tout ainsi que la Lune.

Il ne tiendra foy ne promesse aulcune,
Et si aura son dit et son desdit.
Mais s'il se trouve quelquefois esconduit,
Il n'en devra en rien blasmer Fortune.

S'il est aymé de dame noire ou brune,
Mais qu'il y soit une heure, il luy suffist.
Car l'une pleure, l'autre trop dit ou rit;
L'une est fascheuse, et l'autre importune.

*Finis.*

Si, contrairement à ce que je crois, cette pièce avait été réimprimée, je prie mes lecteurs d'excuser mon ignorance...., et de me fournir quelques renseignements sur cette réimpression. Un exemplaire du recueil où se trouve cette chanson existe à la Réserve de la Bibliothèque nationale, vol. cote Y. 4457.

FRÈRE JEAN.

— Après avoir indiqué que ce mot est grossier et populaire jusqu'à désigner un lieu de débauche ou « bordel », les auteurs du Dictionnaire de Trévoux lui attribuent une origine conforne à celle que lui donne Gust. Aimard. On y remarque cependant que les claies dont se servaient les Caraïbes, pour fumer leurs viandes, sont désignées par le mot *barbacra* au lieu de *barbacoas*. C'est de là, probablement, que les boucaniers ont tiré leur nom, et, qu'en substituant leurs chasses aux coutumes sanguinaires et sauvages des aborigènes, ils ont simplement continué d'appliquer aux animaux qu'ils tuaient les anciennes coutumes des Indiens, qui consistaient à mettre leurs ennemis en pièces, et à les étaler ensuite sur des claies, afin d'en conserver la

viande en la fumant. Cet usage ne s'est pas encore perdu de nos jours, puisque nous le voyons en grande pratique chez les naturels de l'Amérique méridionale pour la préparation de leurs viandes, qui, sous le nom de *charqui*, contribuent en général à leur alimentation; il est vrai que ces viandes ne sont pas toutes passées au feu et que dans quelques contrées, les Indiens se contentent de les faire sécher au soleil. C'est peut-être aux habitudes primitives de ces boucaniers qu'on doit attribuer l'expression normande qui fait dire, d'un lieu où il fume beaucoup, que c'est « un vrai boucan ». Les navigateurs normands durent la tenir des aventuriers français qui exploitaient les Antilles. Ce qui n'empêche pas qu'on se sert aussi de ce mot pour désigner le bruit ou le vacarme, et, par analogie, sans doute, avec le tapage auquel se livraient ces hordes d'aventuriers, si ce n'est même par quelque allusion indirecte aux lieux de débauche qui servaient de champ de bataille à ceux qui les fréquentaient. EGO E.-G.

—

**Le sculpteur J. Chinard, de Lyon** (XIV, 548, 604). — Je m'empresse de remercier La M. F., A. Cophose, et tout particulièrement Cz. — J'ai reçu de Lyon des indications utiles. J'ai découvert, dans *l'Artiste* de 1838, deux articles très curieux. Mon dossier est donc aussi complet que je puis le désirer, n'ayant point à m'engager dans une biographie dont M. Salomon de La Chapelle possède les éléments complets. Je n'avais en vue qu'une note dans la *République Française*, sur le Musée Carnavalet, et peut-être un article orné de reproductions dans l'*Art*.

Mais j'insiste encore sur la vie du maître lyonnais, avant et pendant la période active de la Révolution. Les feuilles lyonnaises ont dû s'occuper de lui. Voilà ce qui serait intéressant à dépouiller, et je n'en ai ni le temps ni les moyens. Rien ne peut remplacer le style des jugements spontanés d'alors. Il faut aussi chercher la trace de ses œuvres républicaines, en prenant le mot au sens qu'on lui donnait alors. On ne dit point assez avec quelle ardeur suivie a sévi le vandalisme réactionnaire pendant le premier Empire et la Restauration. Il n'est pas de bon ton de causer librement de ces années où venait au jour la Société moderne. Le livre de Jules Renouvier, sur l'Art pendant la Révolution, n'a point eu de continuateur. Bien au contraire, du groupe même des conservateurs d'un de nos établissements essentiellement nationaux, partent des libelles diffamatoires et exaspérés. Il faut prendre en pitié les attardés; mais il est de toute justice de recueillir les rares épaves d'un art tout saturé de patriotisme, et de saluer des maîtres qui honorent tout notre école. PH. BURTY.

—

**A. Casati** (XIV, 548). — Cet artiste a exposé aux Salons de 1831, 1833, 1838, 1844. La plupart de ses tableaux sont des marines. Voir le Dict. des Artistes de l'Ecole française, édité par Loones.
GABRIELLE.

—

**Errare humanum est** (XIV, 577). — Et il faut ajouter : *perseverare diabolicum* (p. 35 de l'Esprit des autres, recueilli et raconté par Ed. Fournier (2e édit. Paris, 1856, in-18). — L'auteur a vainement cherché cette sentence. « Il me souvient, dit-il, seulement, qu'un prince de l'Eglise, le cardinal de Polignac, regardant sans doute comme son bien l'axiome sacré, en prit la première partie, *Errare humanum est*, pour faire le commencement du 59e vers du Ve livre de son « Anti-Lucrèce ». Voir les autres éditions de « l'Esprit des autres », c'est un petit dictionnaire de Citations.
LA MAISON FORTE.

— Edouard Fournier, le minutieux chercheur, affirme l'avoir inutilement cherché dans les coins et recoins des Saints Livres. Il l'a trouvé cité dans l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac. En ce qui me concerne, j'ai toujours cru et je crois encore que cet adage vient de saint Augustin. Quant à y avoir cherché et à y chercher jamais, loin de moi ce labeur!
QUINTILIUS.

— C'est à Sophocle (*Antigone*, act. IV, sc. 1) qu'on doit attribuer, croyons-nous, l'origine hellénique de cet adage latin, si exploité de nos jours. On sait que notre regretté Ed. Fournier en avait vainement cherché la trace dans nos livres canoniques, pensant avec raison que ce stigmate des humaines fragilités pourrait s'y trouver. Le cardinal de Polignac, l'ayant pris, de son côté, pour un axiome sacré, n'a pas hésité d'en faire le début du 59e vers du cinquième livre de son fameux poème latin : l'*Anti-Lucrèce*, et Victor Hugo l'a traduit, naguère, d'une façon toute gauloise et profondément prosaïque: *Errer est humain; flâner est parisien.* C'est un fin observateur, Lucien Rigaud, qui nous l'apprend. EGO E.-G.

—

**Une eau-forte de George Sand, et un dessin de V. Hugo** (XIV, 579). — Il m'avait semblé voir des dessins de Victor Hugo dans la collection de *l'Art*. Je les retrouvai effectivement dans le IIIe volume de 1875 (p. 32), avec des indications de *burgs* qui paraissaient satisfaire à la présente demande. Mais ayant lu la signa-

ture : *Ph. Burty*, j'en conclus qu'on voulait autre chose. Mes souvenirs m'ont alors reporté à la collection du *Monde illustré* où se trouve (1877, 1er décembre), avec différentes illustrations afférentes au drame d'Hernani, un dessin de Victor Hugo, représentant le *Château des Silva*, dû à une communication de M. Paul Meurice. Comme cette estampe n'est pas mentionnée dans les autres nomenclatures, j'ai pensé que ce pouvait être celle dont il s'agit dans l'Intermédiaire, et qu'elle a pu fort bien être gravée pour *l'Artiste* en 1846, le dessin original restant aux mains de M. Paul Meurice. — Le caractère heurté, sauvage, de ce dessin, répond en tout cas fort nettement à la description qu'on en lit dans les souvenirs sur Théod. Rousseau. QUINTILIUS.

— *L'Illustration* a donné, il y a plus de trente ans, un fac-similé d'un dessin de V. Hugo, représentant un souvenir de voyage du grand poète. Le dessin est signé. Est-ce cela? L'EX-CAR. A PIED.

—

**« Les Vierges de Verdun », Ode par V. Hugo** (XIV, 579). — Le collabo A. B. est donc bien en retard vis-à-vis des Œuvres du grand poète, pour n'avoir pas encore découvert, au début de ses Odes et Ballades, la pièce indiquée ci-dessus? Cette ode est cependant l'une des premières, et se rapporte par sa date (octob. 1818) aux débuts poétiques de l'auteur. Malgré l'erreur légendaire qu'elle propage, on y sent le souffle précurseur du sublime génie qui fait tant d'honneur à son pays. Grâce aux révélations de M. Paul Mérat (Verdun en 1792) et à celles de M. Ch. Berriat Saint-Prix (la Justice révolutionnaire), notre histoire s'est un peu dégagée, sur ce point, des exagérations dont les formes touchantes et poétiques de J. Delille, V. Hugo et Lamartine, s'étaient attachées à l'entourer. On sait aujourd'hui que la « Corbeille de Lys », dont parle Lamartine (Histoire des Girondins) à propos de la charrette qui portait à l'échafaud ces timides victimes, n'était pas aussi « virginale » qu'il le supposait, puisque parmi les douze malheureuses qui composaient ce triste sacrifice du 5 floréal an II, on comptait sept épouses ou veuves, de 41 à 69 ans (!!!), et cinq filles majeures, dont le discernement ne pouvait être douteux. Les deux filles mineures qui complétaient le chiffre des quatorze, furent soustraites à la peine capitale, et n'encoururent qu'une condamnation à vingt ans de reclusion, avec exposition sur l'échafaud. Le 9 Thermidor ne tarda pas à leur rendre la liberté. Quant aux présents offerts au roi de Prusse par la députation royaliste, dont faisaient partie les prétendues vierges, on y voyait figurer les fameuses « dragées de Verdun », mêlées aux fleurs allégoriques et aux économies généreuses des aristocrates du lieu. Nous ne dirons rien du compliment presque servile, dont le monarque étranger fut gratifié. Cette harangue figure au « Moniteur » du 5 octobre 92, où chacun peut la lire et l'apprécier. Ajoutons seulement, à l'honneur de ce Souverain, qu'il ne parut guère sensible à ces offrandes, et qu'il osa se séparer des « porteuses de bonbons » (comme on les appela) en refusant les dragées qu'elles portaient. Voir d'autres renseignements pleins d'intérêt dans les « Episodes et Curiosités révolutionnaires» de L. Combes. EGO. E.-G.

—

**Une légende latine à expliquer** (XIV, 580). — Que veut dire N. D. D.? — Je hasarde : *Nobis Dono Dedit*. Est-ce cela? P. C.

— Je crois que les deux lettres D. D., qui terminent la légende, sont les initiales de deux mots bien connus en style épigraphique : *Dono Dedit*. Quant à l'initiale N. ne faudrait-il pas lire : *Nummis, Dono Dedit?* ce qui s'accorderait avec ce que dit l'auteur de la question, que le jeune prince fit, en 1602, *grâce aux écus paternels*, les frais de la distribution des prix au collège des Jésuites à Pont-à-Mousson. Cette légende, rappelant la libéralité du donateur, ne serait pas sans analogie avec celle que portaient les livres de prix du collège de Rennes : « Les prix sont dus à la munificence de la ville » ; ou : « prix du collège royal, donné par la ville de Rennes. »
(Saint-Malo.) A. G. J.

— L'explication de cette légende paraît fort simple; il faut la lire : *Henricus, Francisci filius, Caroli Lotharingiæ et Barrensis Ducis nepos, dono dedit.* « Don de Henri, fils de François (le comte de Vaudemont) et petit-fils de Charles, duc de Lorraine et de Bar. » P. F. M.

—

**Pascal et l'inventeur des Omnibus** (XIV, 582). — Consulter l'article « Omnibus » dans *le Vieux-Neuf*, d'Edouard Fournier (III, p. 37). L'auteur y renvoie à la brochure des Carrosses à cinq sous (Monmerqué, 1829) et affirme positivement que c'est Pascal « qui avait eu, sur la fin de sa vie si courte, l'idée de ces Omnibus, et que son ami, le duc de Roannès, le patronnait de son nom et de sa bourse. »

Ajoutons qu'Edouard Fournier ne donne pas d'autres preuves en règle de cette assertion. QUINTILIUS.

—

**Les femmes coiffées à l'église** (XIV,

583). — Que le docteur By lise le chapitre XI de la Ire Epître de saint Paul aux Corinthiens, il y verra la réponse à sa question.

Voici le texte du grand apôtre : « *Omnis vir orans, aut prophetans velato capite, deturpat caput suum. Omnis autem mulier, orans aut prophetans non velato capite, deturpat caput suum.* »

Chez les Romains, les hommes assistaient aux cérémonies religieuses et politiques, tête nue. Les femmes, hors de leur maison et au temple, étaient voilées.

Il n'en était pas de même chez les Orientaux. Ils priaient la tête couverte, comme le font encore les Israélites et les Musulmans. Si saint Paul était d'origine orientale, il se faisait gloire d'être citoyen romain, et c'est la discipline romaine qu'il a fait prédominer dans l'Eglise. Brieux.

—

**Patentes de Curieuse, de Cocu, et autres** (XIV, 583). — Je possède les Patentes suivantes, imprimées sur feuilles in-4 double, de 25 c. haut sur 20 c. larg. environ. 1° *Patente de goutteux;* 2° *Grande patente de Médisante, ou de la Langue maudite et infernale;* 3° *Patente de Bavarde;* 4° *Patente de Gourmand;* 5° *Patente de Bavard;* 6° Monsieur... taillant ses cuirs. *Patente de cuirassier* (le cachet: *Guerre à mort aux puristes*). Celle-ci est signée « de Cuir-Fort, grand maître. Par le grand maître: *Boîte aux T et aux S*, secrétaire ». 7° *Patente de Paresseuse;* 8° *Patente de Paresseux;* 9° *Patente d'Usurier.* « Délivré en notre palais de la Juiverie, à Jérusalem, le... sous notre contre-scel (représentant un vautour). Isaac Vole-Fort, grand usurier, par le grand usurier, Jacob Prend Trop, secrétaire. — Toutes ces patentes sont ornées d'une gravure sur bois et encadrées de différentes façons, tant au recto qu'au verso. Le collabo Ribès oublie de dire expressément que des blancs sont réservés pour recevoir les noms et prénoms des dignitaires, le nom de la localité, la date, etc., etc. Ces pièces ont dû être imprimées vers 1830 à 1840, celles que je possède sont sur différentes sortes de papier. Le style diffère dans chacune. Elles étaient destinées à être envoyées par la poste aux personnes que l'on voulait mystifier.

Je possède également un *Brevet d'Ivrogne* parfaitement calligraphié, 48 c. de longueur sur 31 c. de haut.

Ch. Courbe.

— J'ai une *Patente de Gourmand*, qui est évidemment le pendant des deux pièces signalées: un feuillet de texte, recto et verso, avec encadrement, et un feuillet blanc, sans lieu ni date, ni nom d'imprimeur. En tête de la première page est une gravure représentant un gros homme assis à une table copieusement garnie. Le document est dans le même style que les Patentes citées par Ribès : Nous, Président de la Société Gourmande, etc... ; il se termine ainsi : Fait et donné en notre hôtel de la Bafre, le jour du Mardi-gras. Un sceau, représentant le compagnon de saint Antoine, l'animal immonde, symbole de la goinfrerie, est figuré auprès des signatures de Guillot le Ventru, président ; Jacques l'Affamé et Jérôme l'Avaletout, conseillers intimes ; et Pique-Assiette, secrétaire. J. Lt.

— MM. J. Gay et Doucé, éditeurs à Bruxelles (Galerie du Roi, 8), ont publié récemment un recueil de ces Patentes burlesques : Patente de Bavarde, de Menteur, d'Ivrogne, etc. A. S.

— Les pièces signalées par notre collabo R. ne sont qu'un bien faible échantillon de celles qu'il pourrait trouver tôt ou tard, sur son passage; il est facile de s'en faire une idée par la nomenclature des « Sociétés badines », etc., colligée par A. Dinaux ; mais, malgré tout ce que la fantaisie a pu créer là-dessus, ou transcrire, nous restons bien convaincu que la palme de ces étranges Patentes revient aux Brevets de tout rang et de tous grades que décernait le fameux « Régiment de la Calotte. » C'était le sublime du genre. Arthur Dinaux a signalé, de son côté, une « Patente de Cocu », bien plus « naturaliste » et plus curieuse que celle relatée par notre collabo. Elle est trop longue pour être rapportée ici. Quant à celle de « Curieuse », le même écrivain a signalé l'existence de la « Chambre des Curieux », et il nous paraît, alors, très vraisemblable que les aimables victimes du sexe fort n'aient pu se soustraire longtemps au besoin de suivre leur penchant, en s'enrôlant sous une bannière de leur goût. La malignité des filles d'Eve pouvait-elle résister à cet instinct si naturel? Ego E.-G.

—

**La comtesse Regnauld de Saint Jean d'Angely** (XIV, 583). — Son mari, le conseiller d'Etat, doit avoir une statue en bronze dans sa ville natale. Pourquoi? Son fils était maréchal de France, sous Napoléon III.

En 1816, la comtesse fut mise à la Conciergerie pour une lettre écrite à son mari, alors en Amérique comme Bonapartiste forcené. Plus tard, on lui permit d'aller le rejoindre. Le comte Regnauld avait, d'après la Biographie des Hommes vivants, une maison de campagne près de Pontoise. L'Ex-Car. à pied.

—

**Pièces de théâtre sur Judith** (XIV, 584).

— A défaut d'autres renseignements, j'indiquerai les programmes de plusieurs pièces jouées dans les collèges des Jésuites :

1. Tragedia von *Holoferne*. Dessen Geschicht zu lesen ist in dem Buech Judith sonderlich am 13. Cap. Gehalten inn dem Churfürstlichen vnd Academischen Gymnasio der Societet Jesu zu *Ingolstatt*, den 6. Octob. Anno 1642. Gedruckt zu Ingolstatt, bey Gregorio Hænlin, 4°, 8 pages.

2. *Judith et Holofernes*, Tragico-Comœdia. Des ist Wunderbarlicher vnd frewdenreicher Sig der Gottfœrchtigen vnd Keuschen Judith: Schmachlicher vnnd schændlicher vndergang dess stolzen, grawsamen, Gottlosen Tyrannen Holofernis. Vorgestellt von der Jugend dess Churfürstl. Gymnasij der Societ. Jesu zu *Landshuet*. Den 3. Septemb. Anno M.DC.LIV. Getruckt zu München, bey Lucas Straub, 4°, 4 pages.

3. *Victrix fiducia Bethuliæ*. Sigreiches Vertrawen auff Gott. In der Jüdischen Statt Bethulia, durch wunderbarliche Hülff Gottes von dem Undergang errettet. Vorgestellt von dem Churfürstlichen Gymnasio der Soc. Jesu zu *München*. Den 1. vnd 5. Septembris. Anno M.DC.LXXIX. Getruckt bey Lucas Straub, 4°, 6 pages.

4. *Victrix fiducia Bethuliæ*. Sig-reiches Vertrauen auf Gott, der Wundersam erretteten Stadt Bethuliæ, Durch die dapffer- und Helden-mæssige Judith. Vorgestellt von der Catholisch-studierenden Jugend, in dem Gymnasio der Societet Jesu zu *Augspurg*, Bey St Salvator, Den 2. und 4. Herbst-Monats im Jahr 1693. Augspurg, gedruckt bey Maria Magdalena Utzschneiderin, 4°, 4 pages.

5. *Judith* exhibebitur a Classis Humanitatis studiosis, in Gymnasio Regio Societatis Jesu, *Bruxellis*, 10 martii 1702. 4°, 2 ff.

6. *Het verlost Bethulien* op. ghedraeghen aen d'Edele, Weerde, ende Voorsienighe Heeren Myn Heeren Hoogh-Bailliu, Bailliu ende Schepenen van het ambacht van *Belle* sal verto ont worden doorde Jonckheyt der Latynsche Scholen van de Societeyt Jesu binnen Belle, aen de welcke door de mildtheyt van de selve Heeren de jaerlyckscke Prysen sullen nyt-ghedeelt worden. Den... ende den... 1726. Ghedruckt tot Ipre, by Petrus Jacobus de Rave, 4°, 2 ff.

7. *Judith zegenpraelende over Holophernes*, opgedraegen aen de seer Edele, wyse ende voorsienige Heeren mynheeren den Hoogbailliu ende schepenen der stadt *Gendt* door welckers gewoonelycke miltheyt de jaerlyckscke prysen sullen nytgedeylt worden, sal vertoont worden door de jonckheyt van het Collegie der Societeyt Jesu, binnen Ghendt den 7. September 1737. Tot Ghendt, gedruckt by Petrus de Goesin, woonende in de Veldstraete, in de vier Evangelisten, 4°, 4 pages.

8. *Firma in Deum fiducia maxima Regnorum tutela, in Judith Bethuliæ vindice*, Drama sub Mariæ Theresiæ in Reginam Bohemiæ coronatæ solemnia. Pragæ, 1743. (Par le P. *Ferdinand Silbermann*.)

9. *Betulia liberata*. Tragœdia. Astæ Pompejæ, 1781. (Par le P. *Jules César Cordera*.) PIERRE CLAUER.

— Une tragédie d'*Holopherne*, de Catherine de Parthenay, dame de Soubise, a été représentée à la Rochelle en 1574. L'auteur remariée, à René, vicomte de Rohan, a composé plusieurs tragédies et des comédies qui n'ont point été imprimées (dit Maupoint, à la p. 161 de : Bibliothèque des Théâtres). Dom Denis de Sainte-Marthe est aussi l'auteur d'une tragédie d'*Holopherne*. 1666. Voy. : p. 161 du même ouvrage : *Béthulie délivrée* et *Judith* (1825) sont citées par Quérard.

LA MAISON FORTE.

— Le Dictionnaire portatif des Théâtres, de Léris, outre quelques-unes des pièces signalées par le collabo T. G., mentionne les suivantes :

A l'art. *Judith* : 1° une tragédie de *Judith*, attribuée à Le Devin, vers 1570; 2° une autre, par l'Ab. Poncy de Neuville, représentée plusieurs fois à St-Cyr en 1726, et qui ne fut pas imprimée.

A l'article *Holopherne* : 1° une tragédie par Catherine de Parthenay, dame de Soubise, représentée en public à la Rochelle, en 1574; 2° une autre en 1666, de Dom Denis de Sainte-Marthe.

G. ST-HÉLIER.

— On peut signaler, en fait de pièces en langues étrangères :

*El Sitio de Betulia* (l'auteur se désigne seulement sous le nom d' « un Ingenio de esta Corte »). Cette pièce se trouve dans le tome XXXVI, publié en 1671, de la précieuse collection des *Comedias nuevas escogidas de los mejores Ingenios de Espana*, 48 volumes in-4, imprimés de 1652 à 1704 et contenant chacun 12 pièces, excepté les tomes 47 et 48 qui n'en donnent que 8 et 12. On croit qu'il n'existe aucun exemplaire complet de cet important recueil.

Le catalogue de la riche bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, indique (tome IV, p. 197, n° 4967) une *Tragœdia des Buchs Judith, inn deutsche Reim* ; l'auteur se nomme Joachim Greiff; cette pièce fut imprimée à Wittemberg, en 1536.

Le théâtre latin moderne nous présente : *Judith, drama comico-tragicum*, Xysto Betuleio Augustano autore. *Coloniæ*, 1544, pet. in-8. — Une *Juditha* fait partie du *Terentius Christianus* de Corneille Schœn (*Harlem*, 1594 ; *Amstelodami*, 1646). — Il en existe sans doute d'autres. B. G.

— On pourrait comprendre dans cette catégorie la pièce suivante : *Judith et Holopherne*, vaud. 2 a., par Théaulon, Nizel, et Overnay, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 26 août 1834. Paris, Barba, 1834. Gr. in-8 à 2 col.

(Bruxelles.) F. FABER.

—

**Feydeau** (XIV, 587). — Il existe deux éditions différentes des *Mémoires d'une Demoiselle;* l'une est sensiblement plus épicée que l'autre. Ne pas confondre cet ouvrage avec un autre également attribué à Feydeau, et dont il a été imprimé en Belgique deux éditions, dont l'une accompagnée de figures; il est difficile d'aller plus loin en ce genre. On prétend que l'auteur de cette « *Fanny*, étude, » dont le succès fut assez retentissant, se vit, vers la fin de sa vie, frappé d'une monomanie érotique. De là des ordures qu'il se plut à écrire, et qui malheureusement n'ont pas été jetées au feu, comme elles auraient dû l'être. H. V.

—

**Le Danger des mystifications** (XIV, 587). — Ce roman de Balzac n'est autre que « *Un Début dans la vie* ». Il a paru dans *la Législature* en 1842, sous le premier titre dont parle le doct. By, et comme les contrefacteurs belges imprimaient leurs éditions sur les feuilletons mêmes, avant l'apparition en France des ouvrages en volumes, le titre de la version du journal est resté à celui-ci. Mais j'ai indiqué déjà tout cela dans mon « Histoire des Œuvres de H. de Balzac.

CHARLES DE LOVENJOUL.

---

## Trouvailles et Curiosités.

**Le Quartenaire Sainct-Thomas.**— Les bibliophiles recherchent avec empressement un volume d'une grande rareté : *Le Quartenaire Sainct Thomas, aultrement dict les Quatre choses Sainct Thomas* (s. l. n. d., vers 1500, in-4). C'est une série de strophes de cinq vers; chacune d'elles loue, réprouve, signale quatre choses différentes. Voici un exemple :

De quatre choses Dieu me garde :
De petit mingier (*oïner*) qui trop tarde,
De char salée sans moutarde,
De toute femme qui se farde,
Et de varlet qui se regarde.

A. R.

**Le compte du Temps.**— Voici une petite pièce de vers (?) que, sous le titre de *Sonnet sur le Temps*, j'ai trouvée dans les Affiches Lorraines, publiées à Metz, le 28 août 1777 :

Le Temps m'a demandé de cette vie le compte;
Je lui ai répondu : « Le compte veut du temps.
Car, qui, sans rendre compte, a tant perdu de [temps,
Comment peut-il, sans temps, en rendre un si [grand compte? »
Le Temps m'a refusé de différer le compte,
En disant que mon compte a refusé le temps;
Et que, n'ayant pas fait mon compte dans les [temps;
Je veux en vain du temps pour bien rendre [mon compte.
O Dieu! quel compte peut nombrer un si [grand temps?
Et quel temps peut suffire à faire un si grand [compte?
Vivant sans rendre compte, en négligeant le [temps,
Hélas! pressé du Temps et trop chargé du [compte,
Je meurs et ne saurais rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu ne peut entrer en [compte.

Sait-on qui est l'auteur de ce sonnet si bizarrement composé ? CH. COURBE.

—

**Un Nouveau Testament pour Nègres.**— La Société biblique de Londres s'est imposé la tâche de faire traduire la Bible en totalité ou en partie, dans tous les idiomes répandus parmi les habitants de notre globe. Dans le nombre de ces versions, il en figure une du Nouveau Testament, imprimée à Londres en 1829, dans le dialecte des nègres de la Guyane anglaise, dialecte dont la base est un anglais, fort corrompu, mêlé de mots africains et d'expressions hollandaises, les Hollandais ayant été longtemps souverains du pays. Afin de donner une idée de cet étrange patois, je transcris ici les deux premiers versets du récit du miracle survenu aux Noces de Cana :

Drie dih na bakka dem holi wan bruiloft na Cana na Galilea: en mamma va Jesus ben de dapech.

Ma dem be kali Jesus nanga hem discipel toe, va kom na da bruiloft.

L'Ecriture Sainte, travestie en un pareil jargon, souleva de vives critiques; le malencontreux volume fut supprimé, et il est devenu une rareté bibliographique.

G. B. T.

---

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

# LIVRES ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE

# ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

10 octobre 1881. **A PARIS** 10 octobre 1881.

25. **Eaux-Fortes** et Rêves creux. Sonnets excentriques et poëmes étranges, par A. Monnier. Paris, 1873. Gr. in-8 (84 pages), br., titre rouge et noir. 35 fr.

Exemplaire sur papier vélin *avec double suite* des 20 planches, *l'une tirée en rouge sur chine volant*, l'autre tirée en noir sur papier vélin. *Ces deux suites contiennent l'épreuve de la planche des griffes,* tirée à peu d'exemplaires. Livre devenu rare, les planches ont été brisées après un tirage de 350 exemplaires numérotés. Celui-ci porte le numéro 94.

26. **Manuscrit pictographique américain,** précédé d'une notice sur l'idéographie des Peaux-Rouges, par l'abbé Em. Domenech. Paris, 1860. Fort vol. in-8, br. 40 fr.

Texte et 228 planches lithographiées.

27. **Bibliophile français** (le), gazette illustrée des amateurs de livres, d'estampes et de haute curiosité, publié par Bachelin-Deflorenne (1868-1873), avec la collaboration des meilleurs écrivains et de bibliophiles distingués. Paris, 7 vol. gr. in-8 br., imprimés avec grand luxe sur papier vergé fort de Hollande; illustrés de gravures sur bois, d'eaux-fortes et de chromolithographies par les meilleurs artistes. (Au lieu de 175 fr.) 80 fr.

Ce splendide ouvrage contient de nombreuses notices sur les livres curieux, les amateurs célèbres et les reliures remarquables depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours; il est orné de nombreux fleurons et blasons dans le texte et de *plus de* 100 *planches gravées ou en couleur*, reproduisant en fac-similé les spécimens des plus belles reliures anciennes et modernes et les portraits de 36 bibliographes ou bibliophiles célèbres.

Il est terminé par une table générale des noms cités (environ 20,000), avec renvoi aux tomes et pages.

28. **L'Ornement polychrome**, par Racinet, 100 planches en couleur, contenant environ 2,000 motifs de tous les styles: art ancien et asiatique, moyen âge, Renaissance, XVII$^e$ et XVIII$^e$ siècle. Recueil historique et pratique accompagné de notes explicatives et d'une introduction générale. Un vol. gr. in-4. En feuilles, dans un carton (150). 120 fr.

Dans ce vaste ensemble de sujets pris aux meilleures sources, *architectes*, *sculpteurs*, *peintres*, *décorateurs*, *fabricants de meubles*, *d'étoffes ou de papiers peints*, *tapissiers*, *joailliers*, *bijoutiers*, etc., trouveront les modèles dont ils veulent faire l'application.

29. **Cazin, sa vie et ses éditions**, par un cazinophile. Reims, 1876. In-12 (266 pages), pap. vergé, br. 12 fr.

Tiré à petit nombre. Epuisé.

30. **Verreries à la façon de Venise.** La fabrication flamande d'après des documents inédits, par J. Houdoy. Lille, 1873. Gr. in-8, titre rouge et noir, pap. vergé, br. 10 fr.

31. **Le Triumphe de très haulte et puissante Dame V...,** Royne du Puy d'Amours: nouvellement composé par l'inventeur de menus plaisirs honnestes. On les vend à Lyon, chez François Juste, 1539. Le Triumphe et le Pourpoint fermant à Bouton, 1540. Un vol. in-8, pap. de Hollande. 12 fr.

*Nombreuses et curieuses figures sur bois.* Réimpression fac-similé par M. Pilinski, avec une préface et un glossaire par M. de Montaiglon. L'édition originale de ce livre curieux est excessivement rare, on n'en connaît que deux exemplaires. Celui qui a servi à cette reproduction a été payé plus de mille francs et a été restitué à l'*Enfer* de la Bibliothèque nationale d'où une âme trop charitable l'avait fait sortir. Ce livre est attribué diversement à Rabelais et à Jean Lemaire Belges. Quel qu'en soit l'auteur, c'est certainement l'une des plus curieuses productions du XVI$^e$ siècle. Publiée en souscription et épuisée chez l'éditeur, cette réimpression est devenue rare.

32. **Histoire artistique, industrielle et commerciale de la porcelaine,** par Alb. Jacquemart et Ed. Le Blant. Paris, 1861-62. Trois parties en un vol. in-fol., br. 60 fr.

Très beau livre imprimé par Perrin, avec caractères, fleurons et vignettes dans le genre antique, sur papier vergé. Cet ouvrage, orné de 26 magnifiques planches gravées à l'eau-forte par Jules Jacquemart, contient des recherches sur les sujets et emblèmes qui décorent la porcelaine, les marques et inscriptions qui font reconnaître les fabriques d'où elle sort, les variations des prix qu'ont obtenus les principaux objets connus et les collections où ils sont conservés aujourd'hui.

33. **Nobiliaire universel de France,** ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, par M. de Saint-Allais, avec le concours de MM. de La Chabeaussière, de Courcelles, l'abbé Lespine, de Saint-Pons et autres généalogistes célèbres. Réimpression textuelle et complète de la rarissime édition, publiée par ces auteurs, en 20 volumes in-8, depuis 1814 jusqu'en 1842. Paris, 1872-1877. Cette réimpression, exécutée dans le même format, en caractères elzéviriens, sur papier vergé fabriqué spécialement pour l'ouvrage, se compose de 40 demi-volumes de 300 pages en-

viron *en 20 volumes demi-rel. mar. rouge, non rog.* 140 fr.

34 **Dinaux** (A. de). **Les Sociétés badines, bachiques et littéraires**, leur histoire et leurs travaux. Ouvrage posthume, revu et classé par M. Gustave Brunet. Paris, 1867. Deux vol. in-8, br., pap. vél., portr. 12 fr.

Académie de ces Dames et de ces Messieurs. — Aimable commerce. — Ordre du Réveil de la nature. — Ordre des Argotiers. — Clercs de La Basoche. — Société dramatique de Béziers. — Bibliophiles français. — Bibliophiles lyonnais. — Diète de la Blague. — Bons vivants. — Franches-maçonnes. — Société des Gobe-Mouches. — Ordre des Lanturlus. — Société des Lapins. — Société du Minotaure. — Soupers du Momus. — Société de Montcrabeau, à Namur. — Société des Pierrots. — Roi des Ribauds. — Chevaliers de Sans-Souci. — Prince des Sots. — Société de la tête de veau. — Les Troubadours modernes. — Dîners du Vaudeville, etc., etc.

35. **Grande collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France**, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage, par A. Petitot et Monmerqué. Paris, Foucault, 1819-1829. Cent trente-un beaux vol. in-8, demi-rel. mar., exemplaire entièrement non rogné (1050 fr.) 500 fr.

Cette précieuse collection est sans contredit la plus importante et la plus complète qui existe; aucune n'a été faite avec autant de soin et d'exactitude.

Les exemplaires complets sont aujourd'hui rares et atteignent, dans les ventes, des prix très élevés.

Notre exemplaire est en parfait état de conservation.

Nous pourrons fournir à l'acquéreur les huit vol. des œuvres de Brantôme qui se joignent à cette collection.

36. **Sonnets et eaux-fortes**. Paris, 1869. In-fol., cart., non rog. 100 fr.

Magnifique livre, orné de nombreuses eaux-fortes imprimées sur papier vergé, titre rouge et noir, et tiré seulement à 350 exemplaires. Les planches ont été détruites après le tirage justificatif.

37. **Fab. von Auerswald**. Ringer Kunst ; fünff und achtzig, zu Ehren I. Kurfürstlichen Gnaden Sachssen...zugericht. (A la fin:) Gedruckt zu Wittemberg durch Hanss Lufft, 1534. Pet. in-fol., fig. et portr., br. 25 fr.

Quatre-vingt-cinq belles gravures sur bois, de Lucas Cranach, représentant les diverses positions de l'art de la lutte. Le professeur Fabien d'Auerswald est très reconnaissable dans chaque planche. Réimpression à petit nombre.

38. **Suite de 75 gravures et portrait** dessinés par Desenne, Desrais, Chasselat, Duplessis-Bertaux, Dugourc, etc., pour les *Contes* de La Fontaine. Paris, 1820. Bel exemplaire en feuilles et non rogné. 25 fr.

39. **Collection de poésies, romans, chroniques**, etc., publiés d'après d'anciens manuscrits et d'après des éditions des XV^e et XVI^e siècles. Paris, Silvestre (de l'imprimerie de Crapelet), 1838-1858. Vingt-cinq vol. in-16, br. 100 fr.

Belle collection imprimée en caractères gothiques et ornée de 88 fig. sur bois.

40. **Notice sur Jacques Guay**, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, par J. Leturcq. Documents inédits émanant de Guay. et notes sur les œuvres de gravure en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour. Paris, 1873. Beau vol. gr. in-8 (VIII et 278 pages). Br. 12 fr.

Imprimé sur pap. vergé, titre rouge et noir. Frontispice et nombreuses planches gravées.

41. **Les facéties de Pogge**, traduites en français, avec le texte latin, seconde édition complète. Paris, 1879. Deux beaux vol. in-18 raisin. 15 fr.

« Que cela te plaise ou non, quand tu devrais en crever de rage, mes *Facéties* sont répandues par toute l'Italie, et elles pénètrent partout: en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre; partout on les lit, on les conte, on en fait ses délices. »

Pogge, *Invective contre Valla.*

42. **Abécédaire ou rudiment d'archéologie**, par de Caumont, Caën (dernière édition). Trois forts vol. in-8, br. 30 fr.

Cet ouvrage, orné de plus de 2,000 gravures neuves, comprend : architecture religieuse. architecture civile et militaire. Ere gallo-romaine.

43. **Vie de la reine Anne de Bretagne**, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII, suivie de lettres inédites et de documents originaux, par Le Roux de Lincy. Paris, Curmer. Quatre beaux vol. in-8, br. (50 fr.) 25 fr.

Cet ouvrage, du plus haut intérêt au point de vue historique et archéologique, est suivi d'appendices très curieux contenant 76 lettres inédites de la reine Anne et des rois Charles VIII et Louis XII, etc. Il a été imprimé avec grand luxe par Perrin de Lyon sur beau papier teinté vergé; il est orné de plus de 200 têtes de pages, fleurons, etc., et enrichi de 24 belles photographies reproduisant les portraits et les monuments historiques des règnes de Charles VIII et Louis XII.

Ouvrage tiré à petit nombre et épuisé.

44. **Des cinq escoliers** sortis de Lausanne, bruslez à Lyon. Un magnifique volume in-fol. (214 pages), pap. vergé, avec vignettes, lettres ornées et planches gravées sur bois. 15 fr.

Martial Alba, Pierre Escrivain, Bernard Seguin, Pierre Navihères. — *Epître aux cinq de Lyon.* Documents de la bibliothèque Vadiane, à Saint-Gall. — Publication imprimée avec grand luxe par J. G. Fick.

45. **Revue des romans**. Recueil d'analyses raisonnées des productions remarquables des plus célèbres romanciers français et étrangers contenant 1,000 analyses, faisant connaître avec assez d'étendue pour en donner une idée exacte, le sujet, les personnages, l'intrigue et le dénouement de chaque roman, par Eusèbe G... Paris, 1829. Deux vol. in-8 (XXV, 392 et 390 pages), br. 7 fr.

Intéressant ouvrage précédé d'une « bibliographie spéciale des romans » et terminé par une table alphabétique.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8955

PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez




Il se faut entr'aider.

XIV^e année
N° 323

25 Octobre 1881



# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 445, l. 27, *lisez* : XIV, 389 (*non* XIII). — 619, l. 48, ajoutez aux renvois : XIV, 521. — 626, l. 7, *lisez* : l'antiquaire (*non* l'antiquité). — 629, l. 34, mettre un point après « l'amour ».

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carle de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire,* boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris.*

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (208 *bis* et portant la date du 20 mars 1881) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. No 323

Cherchez et vous trouverez.

QUÆQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

25 Octobre 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Rosa Mundi.** — Henri II, roi d'Angleterre de 1184 à 1189, prit pour concubine Rosamonde, fille de Gautier, lord Clifford, femme d'une grande beauté, dont les folles amours ont été chantées par maints poètes encore plus fous. Rosamonde, morte inopinément, fut enterrée à Godstowe, dans un cloître de religieuses. Pour se consoler, son complice d'immoralité éleva une croix dans chaque endroit où, du labyrinthe au sépulcre, avait reposé le corps, et il poussa l'impiété jusqu'à écrire sur ces croix deux hexamètres (dont le premier, par parenthèse, boiteux) :

Qui meat hâc, oret, signum [que] salutis adoret ;
Utque sibi detur veniam Rosamunda precetur.

Contre-partie : sur la tombe, un malin grava un distique, lui ferme sur ses pieds :

Hic jacet in tumba Rosa mundi, non Rosa munda,
Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.

Hearne, à la fin de son édition de l'*Histoire d'Angleterre* par Guillaume le Petit, a publié une *Dissertation sur Rosamonde*, d'où le *grand Dictionnaire* de Moréri a tiré les détails que j'ai résumés.

Ce distique fut reproduit, chose curieuse, sur une tombe dans le cloître de Saint-Bertrand de Cominges, et, chose plus curieuse, avec des modifications de circonstance sur la tombe d'un prêtre.

ANNO. DNI. M. CCC. XXXIIII.
XVII. KLS. IANVARII. OBIIT. VI.
TAL. DE. ARDENGOST. CLERIC'.
ET. PBR. HVI'. ECCLIÆ. CVI'. AIA.
REQIESCAT. IN. PACE. AM. HC. IACET. I.
VBA. ROZA. MVDI. NO. ROZA. MVDA.
NO. REDOLET. SET. OLET. QD. REDOLE.
SOLET.

(Cfr. le baron de Fiancette d'Agos, Notre-Dame de Cominges, p. 159.)

C'est là ce que, en épigraphie, les adeptes qualifient de cliché. Avec ou sans variantes, notre spécimen se présente-t-il dans d'autres localités? J. de Lacu.

—

**Gérard de Nerval et Montaigne.** — Il a été récemment plusieurs fois question de Gérard de Nerval, à propos de sa fin tragique, et le débat n'est sans doute pas clos. En attendant, cette controverse m'a fait reprendre en main les œuvres du pauvre Gérard.

Relisant ces jours-ci *la Main enchantée*, qui fait partie du tome V de l'édition Michel Lévy, 1868 (lequel tome comprend : *Le Rêve et la Vie ; les Filles du feu ; la Bohême galante*), je suis tombé sur ces lignes, qui sont au bas de la page 255 :

« La mort ne vous concerne ni mort ni « vif : vif, parce que vous êtes; mort, parce « que vous n'êtes plus ! »

J'ai naturellement admiré ce langage d'une forte précision.

Mais je l'avais, au préalable, fort goûté dans Montaigne, où j'avais lu, au livre 1er, chap. XIX des *Essais* :

« Elle (la mort) ne vous concerne ny « mort ny vif; vif, parce que vous estes; « mort, parce que vous n'estes plus. »

La phrase figure dans *la Main enchantée* au même titre que le reste, et comme si elle émanait de l'auteur du récit.

Je désire savoir si ceci aurait déjà été relevé quelque part et par qui. Un collaborateur de l'Intermédiaire pourrait-il me renseigner à cet égard ?

Un Romancier curieux.

—

**Tirer son épingle du jeu.** — Quel est le sens véritable de cette locution, que l'on emploie souvent pour démontrer qu'on sait se tirer d'embarras avec quelque avantage ? Son origine — que j'ignore — ne lui donne-t-elle pas d'autres acceptions? Ignarus.

—

**Brûler la politesse à quelqu'un.** — Voici une expression qui, sans appartenir à la langue académique, n'en est pas moins employée très souvent dans la conversation. Quelle en est l'explication ? J. Lt.

—

**Tatafouillon.** — Que signifie ce mot que je trouve dans un sonnet de Théophile Gautier à Claudius Popelin (Poésies complètes, t. II, p. 271) :

Dans nos bals, aujourd'hui, Vénus
Gonflerait ses charmes connus
Du mensonge des crinolines ;
Elle aurait guipures, malines,
Une traîne à son cotillon,
Et pour ceste un tatafouillon !

Je me figure qu'il s'agit de quelque accessoire du cotillon. Est-ce cela ? J. R.

—

**Le mot « Impossible » n'est pas français.** — J'ai lu quelque part qu'un officier, chargé sur le champ de bataille d'une opération périlleuse, et prétendant que l'exécution de l'ordre qui lui était donné était impossible, reçut de son général cette fière réponse : « Sachez que le mot *impossible* n'est pas français. »

Sait-on par qui et dans quelles circonstances ont été prononcées ces paroles ? J. Lt.

—

**Mères discrettes.** — Qu'est-ce qu'étaient autrefois, dans les couvents, les Mères discrettes (sic) ? Quelles étaient leurs prérogatives ? Ruoff.

—

**Un Osterwald en couleur.** — Je possède depuis quelque temps une ravissante petite aquarelle, imprimée en couleur à la planche (Michalon del. Jazet sculp.), 11-22 c., avec la souscription suivante : « Les environs de Paris fortifiés en 1815. — Vue « d'une des portes des fortifications à « Montmartre. — Paris, chez Osterwald « l'aîné, éditeur, rue de la Parcheminerie, n° 2. »

Je voudrais savoir : 1° Si les collabos connaissent cette estampe. — 2° Si elle fait partie d'une suite, interrompue ou non, ou si elle est unique dans son genre. — La vue paraît prise de l'extérieur, bien qu'il y ait un moulin à vent à l'horizon, — qui pourrait être celui bâti sur la butte où était l'ancien gazomètre, détruit vers 1860. Au premier plan, un talus planté de grands arbres, d'où sort une fontaine bâtie dans le style des bâtiments de Ledoux, et où lave une femme. A droite, les talus de défense qui semblent appartenir à la pointe d'un bastion, et avoir au moins 16 à 18 mètres de hauteur, d'après l'échelle donnée par de petits soldats. La porte paraît être celle des *Martyrs*. Doct. By.

—

**Portrait de Molière publié par la Gazette des Beaux-Arts.** — Dans quel numéro la Gazette les Beaux-Arts a-t-elle publié le portrait de Molière, d'après un buste de la Comédie-Française ?

La même Gazette n'a-t-elle pas donné une vue de la maison dite de Molière, rue de la Tonnellerie ? Dans quel numéro ? Gabrielle.

—

**La Marche des Rois.** — Alphonse Daudet, dans son *Numa Roumestan* (p. 14), dit que c'est sur un vieil air de Provence, la « Marche des Rois », que Turenne a brûlé le Palatinat.

Existait-il en France un air national avant la Révolution, ou tout au moins un chant généralement adopté ? Depuis cette époque on a eu la *Marseillaise*, *Ça ira*, *Veillons au salut de l'Empire*, le *Chant du départ*, *Vive Henri IV*, la *Parisienne*, le *Chant des Girondins*, *le Beau Dunois*. Mais qu'est-ce que la Marche des Rois ? Ruoff.

—

**Roméo, opéra italien,** — musique de Garcia. M. Félix Clément, dans son Dictionnaire lyrique, dit que cet opéra a été représenté à New-York en 1826. Quelque collabo américain pourrait-il me donner des détails ? Th. C.

—

**Un nécessaire de Japon.** — Mme d'Epinay, dans sa jolie lettre à l'abbé Galiani, où elle raconte ce rêve qui la rendit Mlle Clairon durant toute une nuit, écrit ceci : « ... que je vous vois marcher... Là, près de ce nécessaire de Japon... Monsieur, je vous rends grâce... »

Comment entendait-on « nécessaire de Japon » en 1772, dans la société ? Un nécessaire de toilette ? Un nécessaire à ouvrage ? Ou plutôt, je soupçonne, très désireux d'être éclairé — un cabinet en laque de Japon ? Ph. B.

—

**Chaudesaigues de Châteauvieux.** — Vers 1792, une famille portant ce double nom, avec le titre de baron, se réfugia en Suisse, où elle s'est éteinte, dit-on, récemment. Elle était originaire de l'Auvergne et alliée à la famille Montagnac. Pourrait-on me donner le nom patronymique et les indications des fiefs, offices, etc., possédés par cette famille, ou désigner le ou les ouvrages imprimés qui la mentionnent avec quelques détails ? Ses armoiries paraissent être celles-ci : « De gueules à la Foi « d'argent, tenant une gerbe d'or, surmontée d'un croissant d'argent accosté « de deux étoiles de même. » Nos savants collaborateurs de l'Auvergne voudront peut-être répondre à ma question ; je les remercie d'avance. Anast. Cophose.

—

**Sur du lait de tithymale.** — Le 15 juillet 1787, la comtesse de Sabran écrit au chevalier de Boufflers : « Nous avons fait (avec M. de Buffon) une fort jolie expérience avec du lait de tithymale : on en jette quelques gouttes dans un bassin, au milieu d'un tas de feuilles mortes ou de quelques petits morceaux de papier qu'on y rassemble sur la surface, et aussitôt elles se mettent toutes en mouvement et se retirent de différents côtés, jusqu'aux extrémités du bassin. Explique-moi, si tu peux, ce phénomène. » (P. 271 de : Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers. Paris, 1875, in-8.)

Cette expérience peut-elle se faire avec nos euphorbes ? Le lait ou le suc du tithymale, dont parle la comtesse de Sabran, doit venir d'une euphorbe. Tithymale, au XVIIIe siècle, était le nom de cette plante. Peut-on expliquer ce phénomène?

LA MAISON FORTE.

—

**La Préface de « Vautrin », 1re édition.** — J'ai sous les yeux l'édition originale de *Vautrin*, drame en cinq actes, en prose, de Balzac (Paris, Delloye, libraire-éditeur, place de la Bourse, 13, et Tresse, successeur de Barba, Palais-Royal, galerie de Nemours, 1840).

Après la dédicace de Laurent Jan, son ami, se trouve, sur un feuillet séparé, un avis dans lequel Balzac annonce au public que, retenu au lit par une indisposition très grave, il n'a pu écrire la Préface qui devait accompagner sa pièce, dont les représentations ont été arrêtées par l'autorité.

Il ajoute que, toute personne, ayant acheté la « présente édition », aura droit à un exemplaire de ladite Préface, qui lui sera remise en échange de l'Avis en question, qu'il est facile de détacher du livre.

Enfin, l'Avis est terminé par ces mots : « Bon pour un exemplaire de la Préface de Vautrin. »

Quelqu'un de nos collaborateurs pourrait-il me dire si cette Préface a été publiée pour la première édition?

Dans les Œuvres complètes de Balzac, que je possède, je trouve bien une Préface à *Vautrin;* mais cette préface, fort courte, publiée pour les œuvres complètes, est-elle semblable à celle à laquelle l'Avis ci-dessus donnait droit?

DE LARCHE.

—

**Lacs intérieurs de l'Afrique centrale.** — Il existe, dit-on, à la Bibliothèque de la ville de Dijon, un Globe terrestre mesurant cinq ou six mètres de circonférence, et sur lequel sont indiqués, avec une rare précision, les lacs décrits par Livingstone et autres voyageurs. Ce globe fut construit en 1720; un autre à peu près semblable se voit à la Bibliothèque du Lycée de Lyon, il est de la même époque. La science géographique était-elle donc aussi, ou plus avancée autrefois que de nos jours ? Est-ce possible ?

LA MAISON FORTE.

—

**Nouveau système de l'Univers, ou Idée d'une nouvelle philosophie.** — Poeme sur Dieu, sur l'âme et sur l'éternité. Origine de la Société, etc. Les lamentations du prophète Jérémie, en élégies. Et la destruction de Tyr, du prophète Ezéchiel. Poème épique. A Paris, chez Jacques Josse, M. DCCII, in-8. Une planche : « Plan du Nouveau Sistême de l'Univers. »

L'auteur de ce livre singulier devait faire paraître les ouvrages suivants : Histoire générale de la mer, comprenant : Histoire de la Marine des Anciens ; — Histoire de la Marine des Modernes; — Histoire des Expéditions maritimes des Anciens ; — Histoire des mers du Levant et du Sud ; — Des mers du Nord et du Couchant; — De la Marine de France ancienne et moderne; — Recueil de tous les passages des poètes grecs et latins sur la Marine. — Histoires galantes : Marphise ; — les Intrigues galantes des Cours de Fez et de Maroc ; — Eléonore d'Aquitaine ; — La princesse de Silesie. — Quel est le nom de l'auteur du « Nouveau système de l'Univers » ?

H. DE L'ISLE.

—

**Journal des Voyages de Charles-Quint.** — « J'ay aussi quelques manuscrits d'autruy, écrit Leibnitz en 1707. Je pourrais publier le Journal des voyages de l'Empereur Charles-Quint, depuis sa jeunesse jusqu'à sa retraite en Espagne, fait par une personne qui l'a toujours accompagné. »

Ce journal a-t-il été publié, et, s'il ne l'a pas été, qu'est-il devenu ?

W. J.

—

**Relation de la conduite présente de la Cour de France.....** — traduite de l'italien... Leyde, Ant. Du Val, 1665, petit in-12 de 1 f. et 106 p. Edition elsevirienne, avec la Sphère. — Autre : Fribourg, Simon le Franc, 1666, c'est une copie de la précédente, V. Brunet, V, 1768. — Autre : Seconde édition reveuë et corrigée par le traducteur, et purgée de plus de fautes, et erreurs grossières, et obmissions considérables qu'il n'y avoit de pages, en la première édition furtivement faite à Leyde. A Cologne, chez Jacques Nelson, à la Palme. (Rouen ou Paris?) M. DCLXV, 355, 106 p. — Ce petit ouvrage a-t-il été étudié? Le nom de l'auteur a-t-il été re-

cherché? Pourrait-on mettre en avant le nom de Michel Le Tellier, chancelier de France, père de Louvois?

H. de l'Isle.

—

**Les Délices de la Hollande.** — Avec un Traité du Gouvernement et un Abrégé de ce qui s'est passé de mémorable jusques à présent. Ouvrage reveu, corrigé, changé et fort augmenté. Par S. De Parival. A Paris, par la Compagnie des Libraires du Palais. M. DC. LXV, petit in-12, 4 ff. prél., 342 p. 2 ff. pour la table et des vers adressés à l'auteur. — 1 fleuron sur le titre. — Cette édition de 1665 n'est point citée par Brunet. A-t-elle été imprimée à Rouen, ou bien en Hollande?

H. de l'Isle.

—

**Nouveau traité d'éducation.** — « Nouveau traité d'éducation, divisé en deux parties, dont la première contient le devoir des parents, et la seconde le devoir des enfants..... Amsterdam, 1716 », 2 vol. in-12, nombreuses fig. — Je voudrais bien, au sujet de cet ouvrage, connaître le nom de l'auteur, que j'ai vainement demandé à plusieurs catalogues, ainsi qu'à la dernière édition du Dictionnaire des Anonymes. Voici un passage tiré de la préface :

« Qui feroit définir à un enfant ce que c'est qu'une table, une pincette, un verre, etc., l'accoutumeroit en badinant à penser et s'énoncer juste, et c'est à mon gré la source du bon sens. J'y voudrois ajouter de lui faire dire à quoi les choses servent, pour l'accoutumer imperceptiblement à distinguer l'utile de ce qui ne peut servir tout au plus qu'à l'ornement ou au plaisir. Si ce que j'ai dit peut être utile à quelqu'un, j'en ai dit assez, et si c'est une sottise, passons vite, elle en paraîtra moins. »

C'est le principe des « leçons de choses », que l'auteur n'a pas inventé, comme il paraît le croire, puisque, pour en trouver la première idée, il faut aller jusqu'à Rabelais et peut-être au delà. Mais que de temps n'a-t-il pas fallu pour le faire entrer dans la pratique de l'éducation! C.

—

**Gravure héraldique, etc.** — Quelque collabo pourrait-il m'indiquer un bon ouvrage *anglais* ou *allemand* sur la gravure héraldique, sur les monogrammes, chiffres enlacés, etc... pouvant servir à un graveur de chiffres, d'ex-libris, etc...?

N'existe-t-il pas à Vienne et à Berlin un Institut héraldique? Un graveur.

—

**La Perle ou les Femmes littéraires,** — choix de morceaux en vers et en prose, depuis le 15e siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un aperçu historique sur les femmes littéraires de France, par P. L. Jacob, bibl. — Tel est le titre d'un petit vol. in-18, publié par Louis Janet et imprimé chez Rignoux et Ce, dont nous désirons connaître la date, car nous l'avons vainement cherchée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La couverture de notre exemplaire n'est pas celle de l'éditeur, mais simplement celle de l'acquéreur (Adolphe Delahays, libraire, rue Voltaire), qui n'a pas cru devoir en altérer le titre, en révélant l'année de la publication. Nos collabos pourront-ils combler cette lacune?

Ignarus.

—

**Anecdotes inventées sur le Maréchal.** — Pendant le 16 mai, on a fait courir sur le maréchal de Mac Mahon, pour le tourner en ridicule, une foule d'anecdotes plus invraisemblables les unes que les autres. Il serait bon de recueillir, pour les historiens futurs, ces plaisanteries qui n'ont sans doute pas été imprimées, mais auxquelles les journaux font de temps en temps allusion.

Il y a d'abord l'histoire du nègre. — Le Maréchal va visiter St-Cyr. Il demande au gouverneur de l'Ecole : « N'avez-vous pas un élève qui est nègre? — Oui, monsieur le Maréchal. — Eh bien! faites-le venir n. de D. !» — On amène le nègre. Le Maréchal l'examine. « Alors, mon ami, c'est vous qui êtes le nègre? — Oui, monsieur le Maréchal. — (Après réflexion.) Allons, c'est très bien, *continuez!* »

L'histoire de la présentation d'Alex. Dumas fils, après sa réception à l'Académie, est aussi digne d'être notée.

« Ah! dit le Maréchal, c'est vous qui êtes M. Alexandre Dumas, l'auteur des *Trois Mousquetaires*..... Mes compliments, monsieur, j'ai lu ça quand j'étais capitaine, ça m'a beaucoup amusé. — Non, chuchote M. d'Harcourt, c'était son père. — Ah! pardon, je confondais avec monsieur votre père. Comment va-t-il, monsieur votre père? — Mais il est mort depuis plusieurs années! — Ah! pardon, mais vous êtes bien M. Dumas fils? — C'est l'auteur du *Demi-Monde*, souffle d'Harcourt. — Je sais, continue le Maréchal, que vous êtes l'auteur du *Tour du Monde en* 80 *jours*; mes compliments, monsieur, j'ai vu ça à la Porte St-Martin; un éléphant, des serpents, c'était bien beau. Je comprends que l'Académie vous ait admis dans son sein; mes compliments, monsieur. »

Le jour du vote de la Constitution républicaine à une voix de majorité, on apporte la nouvelle au Maréchal. Il entre dans une grande colère et demande à d'Harcourt : « Toi qui sais tout, quel est le député qui a donné cette voix de majo-

rité? » — D'Harcourt ne répond rien de précis et le Maréchal trouve que son secrétaire commence à baisser. — « Eh bien! dit-il, je saurai le trouver seul. Donnez-moi les épreuves du Journal Officiel dès qu'elles paraîtront. » — Dans la nuit, on apporte les épreuves; le Maréchal regarde aussitôt quel est le dernier des députés indiqués comme ayant voté *pour* et il s'écrie avec un geste de triomphe: « Wolowski! je m'en doutais, ces sacrés Polonais n'en font jamais d'autres! »

Les collaborateurs doivent en connaître de tout aussi authentiques. RUOFF.

## Réponses.

**Tant pis, tant mieux** (VII, 714; VIII, 27, 53; XIV, 205, 431, 615). — Décidément Boufflers et Collin d'Harleville ont eu pas mal d'imitateurs. Voici une nouvelle version que je trouve dans le recueil de facéties: *Marottes à vendre ou Triboulet tabletier*:

« Deux amis, qui depuis longtemps ne s'étaient vus, se rencontrent par hasard: « Comment te portes-tu? dit l'un. — Pas trop bien, dit l'autre, et je me suis marié depuis que je ne t'ai vu. — Bonne nouvelle! — Pas tout à fait, car j'ai épousé une méchante femme. — Tant pis! — Pas trop tant pis, car sa dot était de deux mille louis. — Eh bien! cela console. — Pas absolument, car j'ai employé cette somme en moutons qui sont morts de la clavelée. — Cela est bien fâcheux! — Pas si fâcheux, car la vente de leurs peaux m'a rapporté au delà du prix des moutons. — En ce cas, te voilà indemnisé! — Pas tout à fait, car ma maison, où j'avais déposé mon argent, vient d'être consumée par les flammes. — Oh! voilà un grand malheur! — Pas si grand non plus, car ma femme et ma maison ont brûlé en même temps. »

C'est un peu une paraphrase de la forme première. Il n'y a plus là la vivacité, le tour qui font le principal mérite du comte de Boufflers, surtout dans la chute ou conclusion: *Non pas tant pis, tant mieux: ma femme était dedans!*

(Nimes.) CH. L.

**Quinqu'engroigne, tel est mon plaisir** (X, 354, 411, 440; XIII, 75). — La vicomtesse de l'Isle, de la Basse-Bretagne, avait une de ses terres qui se nommait *Quinquangroigne*. Quand elle boudait, on l'appelait « Quinquangroigne. » (Voyez la 339e Historiette de Tallemant des Réaux.) — Au XVe siècle, le moulin de Quinqu'engroigne, sur la Meuse, près de Bourmont, Haute-Marne (Interméd. X, 440), appartenait à Jean de l'Isle, seigneur du fief de Saint-Germain. LA MAISON FORTE.

**Ci-gît ma femme** (X, 547, 596, 590; XI, 528; XIV, 617). — Jacques du Laurens ne fut sans doute pas le premier époux rivé à une Xantippe. Pour cela donc, longtemps avant lui, la poésie grecque et aussi la poésie latine nous fournissent-elles cette même épitaphe. Au IVe siècle de notre ère, un ex-préfet d'Egypte, Julien, composait une épitaphe tumulaire, dont voici la traduction littérale:

« Ce bloc d'un beau marbre, ô Rhodo!
« ce tombeau, c'est ton doux époux qui
« te l'érige dans sa reconnaissance; et il
« verse des aumônes dans le sein des
« pauvres pour le repos de ton âme: par
« ton prématuré trépas tu as brisé sa
« chaîne. » (*Anth. Palat.*, VII, 605.)

Ces deux distiques ioniens devaient être, pour l'expression de la même pensée, réduits à un seul distique latin par le R. P. Le Brun, au XVIIe siècle, ainsi qu'il suit:

Uxor io! jacet hic, utrique est meta laborum;
Olli non major, quam mihi, parta quies.

Ce sont donc ces deux vers latins que J. du Laurens devait traduire comme on sait, je veux dire avec autant de concision que d'élégante fidélité. J. PALMA.

**Addenda au Dictionnaire de Littré** (XIII, 3, 60; XIV, 618). — Ni Littre, ni Vapereau, n'a parlé pertinemment de Sotadès. Ce nom est celui d'un poète grec, né en Thrace. Il composa des satires contre Ptolémée Philadelphe, qui le fit jeter à la mer. Parce qu'il célèbre dans un de ses poèmes une monstruosité, un penchant « præpostère » (comme il est appelé dans le Rabelais et ailleurs), on lui infligea le surnom de « *Cinædus* »; et c'est en mémoire de lui que tous les vers obscènes sont dits communément « *Sotadea carmina.* » Mais si le 10e vers de la 2e satire de Juvénal donne *Socraticos*, ce vocable est une calomnie contre le martyr de la vérité, et il le faut effacer pour y substituer *Sotadicos*. J. PALMA.

**Dona Sigea** (XIII, 672, 726; XIV, 338, 621). — Puisque, d'une part, Philippe Garnier, avant de mourir à Leipzig, y enseigna le français, et que, d'autre part, « Sigea » demeure indéchiffrable pour un chercheur tel que M. Ristelhuber, je propose tout simplement de substituer à « SIGEA » la leçon « *Lipzigea* ». De la sorte les livres de notre auteur sont à bon droit nommés « dona Lipzigea », c'est-à-dire, pré-

sents faits à Leipzig même, ou de Leipzig même, au monde des lettrés par Philippe Garnier de Bâle. J. PALMA.

—

**Victor Hugo et l'édition originale d'Hernani** (XIV, 194, 278, 307, 491, 563, 623). — C'est assurément par pure délicatesse, je le comprends ainsi, que M. P. Burty (XIV, 563) tente d'amoindrir la valeur de l'aimable offre qu'il me fait, en présentant la lithographie de Dévéria comme relativement peu rare; mais, malgré cette affirmation, je tiens la vignette pour rarissime, et je le maintiens, autant par conviction que pour n'atténuer en rien le chaleureux remerciement que je lui adresse ici, avec mon acceptation empressée.

Quant à l'eau-forte mise en tête de l'édition de *Hernani* (Michel Lévy, 1878), je crois, monsieur Burty, que vous faites erreur et que vous confondez cette eau-forte avec celle mise en tête de *Ruy Blas*, même édition, 1872. Celle-ci est bien, en effet, d'Ed. Morin et doublement signée d'ailleurs, par le nom et par le faire si particulier à cet artiste : « *personnages trop longs* », comme vous le dites fort bien. Il serait impossible de s'y tromper, et c'est précisément pour cela qu'il est impossible d'admettre que la lourde eau-forte de *Hernani*, non signée, soit d'Ed. Morin, même en tant que pastiche de Célestin Nanteuil.

Il n'y a assurément aucune trace de Morin, pas plus que de Nanteuil, dans le dessin déplorable de cette infortunée Dona Sol gisant à terre pour l'expiation de ses péchés.

Je m'en voudrais trop, croyez-le, d'avoir malmené par-devant les juges de l'Intermédiaire un artiste d'un si charmant talent, en qui nous devons, entre autres illustrations, celles si remarquables de la « Chronique de Charles IX » pour la Société des Amis des Livres, ainsi que la gracieuse eau-forte mise en tête du joli conte « Pas de lendemain », dont je fais grand cas, comme vous le savez, monsieur Burty. C. J.-B.

(New-York.)

—

**Bâton à faire le lit** (XIV, 327, 379, 407). — Ce bâton, arrondi de chaque bout, fait au tour, et peint ou doré, était un accessoire nécessaire aux lits d'autrefois : sans lui, il fallait, pour les faire, deux personnes. Comme ils étaient fort larges, la ménagère se servait de ce bâton pour étendre les draps, puis les couvertures; d'un dernier coup, elle donnait la forme au traversin, promenait sur le couvre-lit, pour en aplanir les plis et donner de l'élégance à l'ouvrage, son bâton, qui reprenait ensuite sa place au fond de la ruelle. — Je me souviens parfaitement d'avoir vu faire ainsi un vieux lit à quatre colonnes, couvert en entier de son ciel à baldaquins et qui, plus tard, a fait place à un bois de lit en acajou... moins monumental et plus facile à faire. H. LE PETIT.

—

**Famille de Sacy** (XIV, 387, 473, 534). — L'anecdote spirituellement racontée par M. E.-G. P., à propos de la vente d'un petit volume de Comédies, dont l'auteur se nommait *de Sacy*, est vraie au fond; mais il s'est glissé dans les détails de ce récit quelques inexactitudes qu'il importe de relever dans l'intérêt des bibliophiles.

Tout d'abord, le livre n'a pas été imprimé à Compiègne, mais bien à Amsterdam, et, à tort ou à raison, il est considéré comme sortant de l'imprimerie des Elzeviers; c'est principalement ce qui le fait rechercher par certains collectionneurs. Au surplus, en voici le titre, exactement copié sur un exemplaire que nous avons eu sous les yeux : « LES TRAVAUX AMOUREUX DU MARQUIS DE LA ROTONDE, gentilhomme de la nouvelle Fabrique, PAR LE *sieur* DESACI, *le Jeune, Natif de Compiègne, en Picardie*. Imprimé à AMSTERDAM. MDCLX. »

Cette plaquette se compose de 72 pages, renfermant le titre, une dédicace à M. de Channouveau, comédien de S. A. R. Mademlle d'Orléans « *pour faire trêve à son sérieux* »; des quatrains, un Avis au lecteur; et la pièce, qui est plus que médiocre. Il s'agit d'une aventure galante, dans laquelle se trouve impliqué un fripier de la Rotonde du Temple. Ce n'est que par cette production littéraire que l'auteur s'est fait connaître. Il appartenait à une famille bourgeoise ou commerçante de Compiègne. On trouve, dans la « *Population de Compiègne en 1627* », curieux travail publié, par M. de Marsy, dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne* (t. IV, p. 240), un *Guy de Sacy*, marchand, demeurant alors sur la paroisse St-Antoine, dans *le Tour de la Croix d'or*. — C'est vraisemblablement un des fils de cet honnête commerçant qui a écrit les *Travaux amoureux du marquis de la Rotonde*.

Arrivons maintenant à l'adjudication du petit volume. C'est à la vente Soleinne (janvier 1844), où il figurait sous le n° 1338, qu'elle dut avoir lieu. M. De Crouy, alors notaire, à Compiègne, et bibliophile distingué, voulait posséder cette plaquette, non parce qu'elle aurait été imprimée à Compiègne, mais parce que l'auteur était natif de cette ville; cependant quel que fût son désir, à cet égard, il n'était pas homme à payer 1,500 fr. une pareille fantaisie. Aussi se contenta-t-il de pousser jusqu'à 41 f. 50 c. une enchère qui ne fut pas couverte. Il resta donc adjudicataire de la petite rareté bi-

bliographique. Il est fort possible qu'il ait dit ensuite qu'il ne l'aurait pas laissée à 3,000 fr.; mais c'était là, de sa part, une pure plaisanterie (que M. E.-G. P. en soit bien convaincu). M. de Crouy, que j'ai pu connaître, était trop sérieux pour faire de pareilles folies. L'exemplaire figure encore dans la bibliothèque, que conserve religieusement sa veuve. Que deviendra-t-il après la mort de cette dame? je l'ignore.

A. S.

—

**Incendio di Babilonia** (XIV, 421, 503). — L'*Intermédiaire* a réclamé des détails sur l'*Incendio di Babilonia*. Je ferai mieux : je lui servirai un compte rendu complet, qui est lui-même un morceau d'une parfaite gaieté, et dû à une plume célèbre — que je demande à ne faire connaître qu'à la dernière ligne.

« Le théâtre représente, au premier acte, l'intérieur d'une forêt vierge; ce décor a le mérite de n'avoir pas le moindre rapport avec les scènes qui s'y passent.

« Après une introduction animée, paraît un Turc du plus beau style; ce Turc semble chercher quelque chose avec mystère. — Un second Turc, à faire envie au cortège du Bœuf gras, vient se joindre au premier; puis un troisième, puis un quatrième. Tous ces Turcs semblent aussi chercher quelque chose; mais qu'est-ce que c'est que ce quelque chose? Un anneau? un bracelet? une lettre? Personne ne l'a jamais su, et personne ne le saura jamais. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils chantent un chœur où le même mot est ramené de cent manières différentes. Au reste, l'obscurité de cette exposition ne gêne en rien la marche de l'ouvrage.

« Les Turcs se retirent aussi mystérieusement qu'ils sont venus, emboîtant le pas avec une précision automatique. Alors Ferocino, tyran de Syracuse, amant de Clorinda, fait son entrée, de l'air le plus mélodramatique du monde. Il croit avoir un rival, — un ténor, sans doute, car tous les tyrans, barytons ou basses-tailles, sont nécessairement trompés pour un ténor irrésistible.

« — O rage! ô douleur! ô désespoir! s'écrie-t-il; qu'entends-je?.. le chant d'un gondolier?

« Comment les canaux de Venise se trouvent-ils passer à travers une forêt d'Amérique, dans laquelle un tyran de Syracuse, flanqué de quatre Turcs, vient pour épouser son amante? C'est ce qu'il nous serait difficile d'expliquer. — Que chante le gondolier? ce qu'ont chanté, ce que chantent, ce que chanteront tous les gondoliers passés, présents et futurs, car il n'y a jamais eu qu'un seul et même gondolier, de même qu'il n'y a jamais eu qu'un seul et même vaudeville. Voici les premiers vers de la barcarolle de celui-ci, qui suffiront pour donner une idée du reste :

Souffla, souffla,
Zéphyr gentil!

« — Heureux gondolier! il ne connaît pas les peines de l'amour! soupire Ferocino, avec une effusion de bêtise rêveuse à vous faire croire que vous êtes réellement en présence d'un ouvrage sérieux.

« Le gondolier, par une complication mystérieuse et parfaitenent incompréhensible, se trouve être un pauvre pèlerin, — *poverino pelerino*, — ainsi que le chante Ponchard avec beaucoup de grâce et de charme, mais aussi avec une invincible obstination. Ferocino, voyant qu'il est impossible de tirer autre chose de lui, prend le parti de l'inviter à sa noce. O tyran débonnaire et patriarcal!

« Kling! klang! poum, poum, turlututu!

« Une marche se fait entendre. — Jamais musique de vendeurs d'orviétan n'approcha de cette sublimité; à chaque note vous voyez surgir dans votre imagination des colonels en habit écarlate qui débitent du thé suisse aux populations étonnées, du haut d'une calèche jaune-serin. — Ce sont les quatre Turcs, renforcés de quatre chevaliers dans le goût troubadouro-pendulo-Malek-Adel.

« Ces quatre Turcs et ces quatre chevaliers passent et repassent, filent, défilent et refilent, et exécutent devant le spectateur mille ou peut-être deux mille évolutions, dans l'idée louable d'économiser une armée.

« Cette marche triomphale a pour but de solenniser l'arrivée de l'intéressante Clorinda, qui chante un air prodigieux, feu d'artifice de gammes, de trilles, de fioritures, de points d'orgue, impossible pour toute autre cantatrice que M^me Damoreau. — Son air achevé, rien n'empêche Clorinda de reconnaître le pèlerin, qui, vous devez l'avoir deviné déjà..... n'est pas ce qu'il paraît être.

« En effet, sous cette robe d'un brun douteux qui flotte entre le raisiné manqué et le chocolat trop cuit, sous ce camail constellé d'écailles d'huître en guise de coquilles de Saint-Jacques, se cache un amant aimé de Clorinda, le sire Orlando. Malgré les regards furieux de Ferocino, Orlando rôde autour de Clorinda et lui glisse une lettre, — plus grande qu'une dépêche ministérielle, — où sont exprimées ses intentions.

« Cette lettre est saisie par le tyran, qui se livre à la rage la plus violente et ne peut s'empêcher de declarer au faux pèlerin qu'il le regarde comme bien peu...

*commo il derniero de li dernieri !* Orlando ne peut digérer cet affront; il se dépouille de sa robe et déclare qu'il est Orlando, prince, chevalier de Malte, éligible *e decorato de la Legione d'onore !*

« Cette dernière qualité n'est pas douteuse, car une croix aussi grande que l'étoile en verres de couleur qui scintille sur le palais du quai d'Orsay dans les nuits de réjouissances publiques lui cache les trois quarts de la poitrine.

« En présence de son amant ainsi affublé, Clorinda ne sait quelle contenance prendre; aussi ne tarde-t-elle pas à s'évanouir dans les bras des quatre Turcs, qui l'emportent en chœur, aidés par les quatre chevaliers, — pendant que Ferocino et Orlando sortent pour s'entr'égorger.

« Tout ceci est fort bien déduit, d'une logique admirable et d'un intérêt qui ne se ralentit pas d'une minute. Mais il n'est pas encore question de l'incendie de Babylone. Or, si pour faire un civet il faut un lièvre, d'après les autorités les plus respectables, pour faire l'incendie de Babylone il faut une Babylone, sinon tout entière, à tout le moins un quartier, une rue de la susdite ville ; — c'est ce que se disent, dans un intermède qui sépare la pièce, deux pompiers que leur séjour dans les coulisses a rendus un peu littérateurs.

« L'incendie a été supprimé, de peur du feu et comme nuisant à l'action. La décoration, qui devait représenter Babylone, a été remplacée par la vue d'un village suisse, avec un chalet sur le côté. Le titre a toutefois été conservé, quoiqu'il n'ait aucun rapport avec le sujet du libretto, mais de nombreux exemples autorisent cette liberté. — Les deux pompiers se retirent, et les quatre Turcs investigateurs reparaissent en chantant un chœur qui produit l'effet le plus déchirant ; on jugera combien la mélodie en doit être pathétique par les paroles que nous allons transcrire :

*Povera infortunata !*
*Elle a perduta la boula !*

« Clorinda entre, vêtue d'une robe blanche, comme un dernier acte personnifié. Elle est pâle et défrisée d'un seul côté : mythe profond, allégorie ingénieuse qui indique qu'elle doit plus tard recouvrer la raison. Elle marche lentement, en lissant ses cheveux noirs avec la paume de sa main. — Ici a lieu la scène de folie obligée. — Bien que profondément consciencieux, nous ne nous croyons pas forcé d'en rendre un compte minutieusement détaillé, attendu qu'il n'est personne qui n'ait vu sept cent cinquante-trois mille scènes de folie, et même davantage.

« Soudain une fanfare se fait entendre : clairons, trompettes, tambours, chapeaux-chinois. Retour d'Orlando ; il est au comble de la joie, il a tué son rival. Il peut épouser Clorinda, qui revient peu à peu à elle, relève ses cheveux défrisés et recouvre la raison. Les quatre Turcs et les quatre chevaliers célèbrent cet heureux événement par un chœur qui commence de la sorte :

*Felici momenti !*

« L'auteur de la musique a désiré garder l'anonyme.

« Pour les paroles, on a nommé..... le Dante. »

Eh bien ! Hervé est-il assez devancé et annoncé ?

L'*Incendio di Babilonia* fait-il assez présager l'*Œil crevé*, les *Chevaliers de la Table ronde*, *Chilpéric* — et surtout les *Turcs ?*

Quant à l'auteur de l'amusant compte rendu que j'ai promis de dénoncer, je me ravise, et je veux laisser à mes lecteurs le plaisir de le deviner.

Je mets son nom au concours.

CHARLES MONSELET.

*N. B.* — Notre aimable correspondant nous a adressé cette réponse par l'intermédiaire de l'*Evénement* (1er octobre). C'est un facteur qui en vaut bien un autre, et nous voudrions recevoir souvent d'aussi bonne *copie*. RÉD.

—

**Fiferlin, Fifrelin, Pfifferling** (XIV, 451, 507). — Le célèbre prédicateur et peintre de mœurs, Jean Geiler (de Kaisersberg, en Alsace), né à Schaffhouse, le 16 mars 1445 ; mort à Strasbourg, le 10 mars 1510, emploie souvent, dans ses sermons, le proverbe : « Es ist kein pfifferling wert », pour désigner une chose d'une valeur minime. Le proverbe alsacien : « Io, Pfifferli un Ktafekaes ! » signifie la même chose.

ALS.

—

**Les cages de fer** (XIV, 455, 509). — Un des criminels les plus fameux de l'Allemagne qui subit la peine de la cage de fer, fut Süss-Oppenheimer, connu sous le nom populaire de Jud Süss. Il était originaire du Palatinat, qu'il quitta, en 1733, pour s'établir à Stuttgart, où il devint bientôt le confident et l'homme d'affaires du prodigue Charles-Alexandre, duc de Wirtemberg, qui le nomma même plus tard ministre des finances. En cette qualité, Süss exerça sur le peuple de telles exactions qu'il devint bientôt un objet de haine générale. Après la mort de son protecteur, il fut arrêté, le 14 mai 1737, trouvé coupable et condamné à la peine du gibet. Au haut du gibet était suspendu une cage de fer de six pieds de haut, dans laquelle le bourreau fit entrer le condamné après

lui avoir passé la corde au cou. L'exécution eut lieu le 4 février 1738. (Voy. J. Scheiblé, *Das Schalt-Jahr*, 14 et 15 janvier). ALS.

— V. M. trouvera plusieurs renseignements intéressants sur ce sujet, dans les « Curiosités biographiques», de Ludovic Lalanne (Paris, Delahays, 1858), au chapitre : Cages de fer, p. 152 à 161.
G. SAINT-HÉLIER.

—

**Plan** (XIV, 513, 593, 626).—Cette expression, synonyme de place, indique évidemment un terrain aplani ou plate-forme, et il a été employé dans ce sens, à Nîmes, pour désigner diverses places publiques de toute grandeur, et non pas spécialement des places de peu d'étendue. Nous avions autrefois le Plan des Fèdes, c'est-à-dire Place des Brebis, au débouché de la rue Curaterie, et attenant à la porte des Carmes. — On désigne encore aujourd'hui par cet ancien vocable : Le Plan de l'Aspic, plan de petite dimension, le Plan de Bachalas, qui est un simple carrefour dans le faubourg des Prêcheurs ; et l'on a conservé le nom de *Planes*, augmentatif de Plan, à un vacant d'une grande étendue attenant au viaduc du chemin de fer de Nimes à Montpellier. En dehors de la ville de Nimes, à la distance de 5 kilom., sur la route d'Alais, un emplacement de même nature, au haut d'une côte, s'appelle le Plan de la Foiegasse. Le mot Plan s'emploie pour Place dans tout le midi de la France.
(Nimes.) CH. L.

—

**Eglomisé** (XIV, 514, 595, 627). — En réponse aux renseignements fournis en dernier lieu, je dois faire observer que les « glomisages » de Glomy consistaient tout simplement en encadrements destinés à présenter au spectateur des dessins bien montés, tandis que ma question est faite pour des peintures sous verre datant la plupart des XIVe, XVe et XVIe siècles. Glomy était un encadreur vivant dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le témoignage de Remy prouve ce que j'avance.

Une collection de verres églomisés, la plupart vénitiens, existe à Turin, dans la collection du marquis d'Arrellino, et tous ont été exécutés bien avant la naissance de Glomy. E. GANDOUIN.

—

**Les Factums de Furetière** (XIV, 517, 573). — Le collabo A. va me trouver entêté... mais sa réponse me paraît inexacte. Tout en lui donnant l'assurance qu'il ne m'est pas *encore* arrivé de prendre le Pirée pour un homme, ni le président de Mesme pour un adverbe, je viens lui affirmer qu'il m'est passé par les mains plus de dix exemplaires des Factums de Furetière absolument conformes au mien (édition Poulet-Malassis, 1858, 2 vol. in-18), et je vais, pour l'édifier, décrire quelques-unes des pages qui précèdent celle qui a fait l'objet de mon humble demande d'éclaircissement ou d'explication.

Le 3e Factum se termine (page 327 du tome I) par les mots : « elle sera examinée en justice par les voies ordinaires. » Au-dessous, un filet, indiquant que le chapitre et, par conséquent, la dernière phrase sont bien finis, et ne doivent avoir grammaticalement rien de commun avec ce qui va suivre. — Pages 328 et 329 : « Copie de la sentence dont est appel... », finissant par ces mots : « Collationné : signé, SAGOT. » Le bas de la page 329 est en blanc, de même que *son verso*, qui, en bonne règle typographique, n'en est pas moins la page 330. Au recto suivant, qui devrait être paginé 331, se trouve une table des matières. Le verso qui devrait porter le no 332 est immaculé. La page 333 (toujours d'après les règles typographiques) porte simplement à son centre un cachet imprimé, avec cet exergue : *Concordiæ fructus*. — La page 334 est blanche..... et nous arrivons enfin à la page numérotée 331 (bien qu'elle soit en réalité la page 335), commençant par ces mots : « Mesme avec messieurs les abbez de Lavau, etc. »

Je ne sais vraiment pas comment le collabo A. a pu découvrir un feuillet dont la dernière phrase ou les derniers mots s'accordent avec le début de la page 331. Il existe, il est vrai, page 353, une deuxième table des matières finissant par cette ligne : « Additions au 1er et au second factum, page 330. » M. A. se sera probablement contenté de cette mention, et n'aura pas ouvert le volume. Autrement, il aurait pu se convaincre que ladite page 330 n'existe pas, ou du moins n'existe qu'en blanc. Donc, pas de solution, ce qui me fâche, je l'avoue. A. L.

—

**La loi est athée** (XIV, 546). — Le mot est effectivement d'Odilon Barrot, ou du moins il le revendiquait pour sien, dans les fréquentes causeries que j'ai pu avoir avec lui à la fin de sa carrière, alors qu'il était absolument retiré de la vie politique. Il était peu bavard d'ailleurs, et difficile à mettre sur le chapitre. ALF. D.

—

**Vignettes pour l'illustration de Victor Hugo** (XIV, 255). — Je ferai mieux, mon cher collabo G. P., je vous adresse au bureau de l'Intermédiaire un exemplaire du Catalogue même, qu'il vous serait impossible de vous procurer chez aucun édi-

teur, la vente en ayant cessé depuis le départ de Sarah Bernhardt. Ce Catalogue sera un jour une curiosité.

(New-York.) C. J.-B.

—M. G. P. a reçu. Il transmet ici tous ses remerciements à M. C. J.-B., pour son gracieux envoi, et nous y joignons particulièrement les nôtres. Réd.

—

**Errare humanum est** (XIV, 577, 632). — Voici comment Cicéron (Philippiques, 12, 2) exprime cette pensée : « *Cujusvis hominis est errare* » ; mais il y ajoute : « *nullius, nisi insipientis, in errore perseverare.* » Un proverbe analogue, très répandu en Allemagne, est ainsi conçu : « Errare humanum est, sed in errore perseverare diabolicum. » (Agricola, Spriched. II,215 : « *Irren ist Menschlich, aber im irrthumb verharren ist Teuflisch.* »)

A ce propos, plaçons ici un petit souvenir contemporain. Etant député libéral du département du Bas-Rhin, feu M. Humann prononça, le 7 août 1822, un discours fort applaudi par l'opposition contre le monopole du tabac. Devenu ministre des finances, en 1832, il se fit le défenseur de ce monopole. On traduisit alors le *Errare humanum est* par cet approximatif : « *M. Humann* peut se tromper. » Als.

— Cette réponse de notre correspondant a ainsi fait faire un bon pas à la question. On n'avait pas encore signalé ce texte de Cicéron qui paraît bien être l'origine du proverbe. Ni Ed. Fournier, ni Pierre Larousse ne l'avaient déniché. On ne le trouve pas non plus dans « Dictionary of latin quotations, proverbs, maxims and mottos, classical and medioeval, etc.. de H. T. Riley » (London, Bohn, 1856). Mais elle est indiquée dans les « Geflugelte Worte », de Georg Buchmann (Berlin, 1877), p. 177. Réd.

— C'est à la forme, enseignait Villemain, que la pensée doit de vivre à jamais. Or, ici allitération et progression descendante, c'est tout l'artifice de ce célèbre adage. « Recta ambul*are* est angelicum ; err*are*, humanum ; persever*are*, diabolicum. » « Aller droit au but est d'un ange ; s'égarer, d'un mortel ; ne pas cesser de faire fausse route, d'un mauvais génie. » Pour ce qui est de Sophocle, il n'a réellement rien, dans son « Antigone » ni ailleurs, qui ressemble le moins du monde à tout ceci. Aussi bien, à elle seule, la mention de l'Ange et de l'Esprit malin autoriserait suffisamment le lecteur à attribuer cette importante vérité à l'un des Pères latins de l'Eglise ; à saint Augustin, par exemple. J. Palma.

—

**Une légende latine à expliquer** (XIV, 580, 634). — Pour plus de clarté, rappelons d'abord la légende : HENRICUS. FRANCISCI F. CAROL. LOTHAR. ET BAR. DUC. N. D. D.

Henri, né le 7 mars 1602, l'année même de ses étrennes aux lauréats, était fils de François ; François était fils de Charles (II-III), de 1545 à 1608, duc de Lorraine et de Bar. La filiation d'une personne s'exprime souvent en latin (milliers d'exemples) par son prénom suivi de celui de son père au génitif. Quant aux sigles N. D. D., voir Chassant, Dictionnaire des abréviations, p. 152, 146. Cela posé, restitution : HENRICUS. [FILIUS.] FRANCISCI [.] F [ILII]. CAROLI. LOTHAR [INGIÆ]. ET BAR [RI]. DUC [IS]. N [OBILE]. D [ONUM]. D [EDIT]. (Traduction : *Henri, fils de François, fils de Charles, duc de Lorraine et de Bar, fit ce noble don.*)

J. de Lacu.

—

**Les femmes coiffées à l'église** (XIV, 583, 634). — Un règlement somptuaire, publié, en 1775, par le magistrat de Mulhouse, prescrivait aux femmes mariées, sous peine d'une amende de 3 livres tournois, de se présenter à l'église avec une coiffe noire. Un dimanche, une dame patricienne, dont le nom est encore connu de nos jours, ayant négligé de se conformer à l'ordre du magistrat, fut citée le lendemain à paraître devant le bourgmestre régnant, qui la condamna à l'amende après l'avoir sermonnée d'importance.

Le Musée historique de Mulhouse conserve encore une de ces coiffes en gaze façonnée, noire, dont les dames devaient se couvrir la tête pendant le service divin.

Als.

—

**La comtesse Regnaud de Saint-Jean d'Angely** (XIV, 583, 636). — Issue d'une des plus nobles familles de France, la future comtesse s'appelait, avant le mariage, « de Bonneuil », d'une terre sise à peu de distance de Paris. Son prénom était celui-là même que Pétrarque a tant de fois et si ingénieusement chanté dans ses Sonnets, « Laure. » De là un des beaux esprits du temps prit occasion de dire : « Laure l'aura qui voudra », à la condition, apparemment, de la mériter par les qualités du cœur, par les dons de l'esprit et même aussi par les agréments physiques. Or, celui qui se montra ainsi digne trois fois d'obtenir sa main, ce fut Michel-Louis-Etienne Regnaud, un véritable homme d'Etat, celui-là du moins. Député à l'Assemblée constituante, il se prononça pour une révolution sans violences ni crimes. Quoiqu'il approuvât de certaines réformes dans le culte, il combattit éloquemment

et victorieusement une proposition ayant pour but de priver les prêtres, tant séculiers que réguliers, du droit de cité, et obtint qu'il fût accordé des pensions aux religieuses. Ce n'est qu'après avoir pris une part plus ou moins grande à la rédaction de trois feuilles publiques, au « Journal de Versailles », au « Postillon par Calais », à « l'Ami des Patriotes », qu'il fut nommé administrateur des armées d'Italie. Et dès lors il s'attacha à la destinée du général Bonaparte, qui lui fit rédiger, à Milan, un journal très répandu dans l'armée. Après avoir travaillé à la constitution de l'an VIII, il devint conseiller d'Etat, président de la section de l'intérieur, dans ce même conseil, secrétaire de l'état de la famille impériale, et grand procureur général près la haute cour. Le 15 novembre 1808, il fut promu ministre d'Etat, et, le 8 janvier 1814, il fut élu chef d'une légion de la garde nationale de Paris.

Une ordonnance royale, du 17 janvier 1816, le força de quitter la France, et il s'embarqua avec son fils pour les Etats-Unis. Au mois de mai 1817, il se rendit à Aix-la-Chapelle, où il fut mis en surveillance par les Prussiens. Rappelé en France quand il était dangereusement malade, il arriva à Paris le 10 mars 1819 à sept heures du soir, et à sept heures du matin il avait cessé de vivre. Ses restes furent déposés au cimetière du Père-Lachaise, auprès de ceux de Parny, Delille et Fourcroy. M. de Jouy, son collègue à l'Académie française, prononça sur sa tombe le discours d'adieu. On lit sur son monument l'épitaphe que voici :

> Français, de son dernier soupir
> Il a salué la patrie ;
> Un même jour a vu finir
> Ses maux, son exil et sa vie.

Il signait « R. de St-Jean d'Angely » ; son fils, le maréchal de France, le commandant en chef de la Garde Impériale, le vice-Président du Sénat, signait, lui, en toutes lettres, « Gal Regnaudjd Angely. » Anciennement on connaissait et pratiquait mieux qu'aujourd'hui l'accent tonique ; au lieu d'écrire et de prononcer, comme on fait à présent : « Angély » et « Chambéry, » on traçait et articulait : « Angely, Chambery. »

Le comte Regnaud joignait de solides vertus aux dons brillants de l'esprit. Les hommes de tous les partis se sont plu à le reconnaître. Il possédait de l'instruction et un incontestable talent oratoire. Les traits les plus marqués de son éloquence étaient une précision toujours lucide, de l'élévation, de la chaleur et du tact. C'est lui qui, le premier, a dit d'un éhonté folliculaire : « Pour avoir sucé sa plume, il en est mort. »

Sa digne compagne habitait encore vers 1853, non loin de la rue Blanche, au nº 11 de la rue de Boulogne, un hôtel qui serait assez bien nommé le sanctuaire de la fidélité au malheur. Entre autres précieuses reliques, on y pouvait contempler : d'un côté de la cheminée, une miniature de Bonaparte ; de l'autre côté, un portrait du roi de Rome ; entre deux, une statuette de Napoléon, laquelle repose sur un socle dont la tranche est gravée de ces mots :

« A la comtesse Regnaud de St-Jean d'Angely, si sincèrement dévouée au culte de l'Empereur.

« Pierre du tombeau de Ste-Hélène.

« BERTRAND. »

S'associant de tout cœur aux libéralités de son mari, madame la comtesse Regnaud avait fondé à perpétuité, dans le couvent des Dames de Chevagne, à Saint-Jean d'Angely, une bourse affectée à l'éducation chrétienne d'une jeune personne choisie parmi les notables familles de la localité.

Un jour qu'elle traversait à pied, en grande toilette, les rues de Saintes, de cette ville précisément qui prête son nom à toute la province de Saintonge, sa robe ayant couru quelque risque d'être plus ou moins tachée sur la voie publique, l'épouse du Ministre d'Etat eut assez de crédit pour faire transférer sans retard, de Saintes à la Rochelle, la préfecture de la Charente-Inférieure.

(Langres.) LAHIRE.

—

**Pièces de théâtre sur Judith** (XIV, 584, 636). — Dans la *Célinde*, de Balthasar Baro, poème héroïque en 5 actes, en prose, on trouve intercalés, au 3e acte, 300 vers qui font partie d'une petite tragédie en trois actes, intitulée : *Judith et Holopherne*, qui est supposée représentée par les personnages du poème (Paris, 1629, in-8°. p. 110 à 127).

Allacci et ses continuateurs énumèrent 14 tragédies ou drames italiens dont *Judith* a fourni le sujet. Citons, en outre, d'après le Catalogue de Soleinne :

*Giuditta* rappresentata, 5 a. et prolog. en vers, d'Andrea Ploti da Modena (Piacenza, G. Bazachi, 1589, in-8) ; et *Giuditta*, sacra rappresentazione, 5 a. et prolog. du R. P. Agnolo Lottini (Firenze, M. Sermantelli, 1602, in-8°).

Enfin, une *Judith* allemande, 3 actes en vers et prologue (Augspurg, 1539, in-8°), ne compte pas moins de 58 personnages.

G. MONVAL.

— *Judith*, trag. 3 actes, par Mlle Floride d Hondt. Roulers, De Brauwer-Stock, 1851. In-8, de 48 p. F. FABER.

— A défaut de pièce de théâtre, je me permets de signaler à T. G. une œuvre épique et dramatique tout à la fois, sous

le titre de *Judit*, pièce très curieuse de forme et fort intéressante pour les amateurs de notre vieille littérature. C'est le poème de Saluste du Bartas en six livres, que je n'ai rencontré que dans l'édition des œuvres de ce poète, de 1582 (s. l., Laimarie, pour Jean Duvant), précédé d'une dédicace à Marguerite de France, reine de Navarre.

(Nîmes.) Ch. L.

— On joua au Gymnase de Strasbourg : *Judith*, drama comico-tragicum, specimen continens firmissimi civitatis præsidii : autore Xysto Betuleio. Pro Argentinensi Academia et Novo Theatro. Argentorati, recudebat Ant. Bertramus, 1858, in-8°. Ein tragœdie mit 57 personen, Judith, ein schœne History... Getruckt zu Strasburg am Kornmarckt bei Chr. Müller, 1559, in-8 (Gottsched, II, 218).

Sixt de Birker, né à Augsbourg en 1500, fut instituteur à Bâle en 1530, recteur de Sainte-Anne à Augsbourg en 1554, année dans laquelle il mourut. Voyez la liste de ses pièces dans Jœcher et Gœdecke.

Ristelhuber.

—

**Histoire de Magdelaine Bavent** (XIV, 584). — En effet, la dernière publication relative à Magdelaine Bavent (Rouen, Lemonnyer, Paris, Ed. Rouveyre, 1878) indique l'édition de 1652 (Paris, Jacques le Gentil, 80 pages), avec cette observation : « Première et *précieuse* édition, que nous avons textuellement suivie pour notre réimpression, et la seule qui contienne la fameuse dédicace à la Duchesse d'Orléans.» L'éditeur, en déclarant (page xxi de la notice) qu'il n'a négligé ni peines ni soins pour faire de son article bibliographique un travail aussi exact et *complet* que possible, paraît avoir ignoré l'existence de cette autre édition de 1652, qui intrigue à bon droit mon collabo La Maison Forte.

Cette notice accuse toutefois de profondes recherches et est fort bonne à consulter.

(Nimes.) Ch. L.

—

**Emilie Dubois** (XIV, 587). — Mademoiselle Emilie-Désirée Dubois est décédée à Paris, le 22 octobre 1871.

Je ne connais aucune photographie de la charmante et regrettée sociétaire de la Comédie-Française. G. M.

—

**Sous peine de mort** (XIV, 609). — « Sous peine de mort, sous peine de la vie », est-ce donc la même chose? Et pourquoi pas? Dans l'une comme dans l'autre expression, n'y a-t-il pas une ellipse? Il ne me répugne pas, dès lors, de compléter la première phrase : Sous peine de *subir* la mort; et la seconde: Sous peine de *perdre* la vie. Deux résultats, deux sens, identiques. — Au lieu d'une contradiction, je trouve une similitude.

(Nimes.) Ch. L.

— Même rép. Ego E.-G. (Bordeaux.)

—

**Chapeau de fleurs, chapeau de roses** (XIV, 609). — M. P. a entendu parler de l'Intermédiaire; il n'a fait aucune question sur le « chapel » ou « chapeau de roses. » — Sphinx et M. P. doivent coiffer le même chapeau? La Maison Forte.

— Le chapeau, chapel ou chapelet de roses (quod capiti imponeretur), est, dit le Normand Moisant de Brieux, « un petit « mariage, car, quand on demande ce « qu'un père donne à sa fille et qu'on veut « répondre qu'il donne peu, on dit qu'il luy « donne un chapeau de roses. Notre vieille « coutume porte qu'un père et une mère « peuvent marier leur fille d'un chapeau « de fleurs, de meuble sans héritage, ou « d'heritage sans meuble, et que si rien ne « luy fut promis lors de son mariage, rien « n'aura. *Lex dura, sed scripta.* »

Entre autres raisons, pour justifier la cruauté de cette loi, il prétend qu'il n'est pas juste que les filles, qui sont la fin de leurs familles, soient considérées comme les garçons qui en sont le soutien.

Je doute fort que, sans recourir à l'opinion de mademoiselle Hubertine Auclerc, cette justification soit acceptée par les femmes; aussi l'ancien conseiller au Parlement de Metz se hâte-t-il d'ajouter galamment : « qu'un chapel ou chapelet de « roses soit convenable aux nouvelles ma« riées, personne n'en doute : les fleurs « en général, et les roses particulièrement, « étant consacrées à Vénus, aux Grâces et « à l'Amour. »

J'ai parcouru avec soin toutes les tables de notre recueil, et je n'y ai pas trouvé la question que M. P. prétend lui avoir inutilement adressée. A. D.

— En droit coutumier, on appelait « chapeau ou chapel de roses » un léger don que les père et mère faisaient à leur fille quand ils la mariaient. Dans plusieurs coutumes, la fille ne pouvait rien réclamer de la succession de ses parents lorsqu'elle avait reçu quelque chose, si peu que ce fût, même un simple chapel de roses, lors de son mariage. Cette disposition avait pour but de conserver les biens de la famille aux enfants mâles.

Pour plus amples renseignements, voyez : Dict. de droit et de pratique, par de Ferrière, v° Chapel de roses; Coutumes de Tours, art. 284; d'Auvergne, ch. 12, art. 25; de Normandie, art. 250 et 252; d'Anjou, art. 241; du Maine, art. 250, et

le Traité des Propres, par Renusson, ch. II, sect. 8. RUOFF.

— Ajoutons qu'on dit aussi d'une fille, « qu'elle a perdu la plus belle rose de son chapeau », quand elle a fait une perte considérable, sous quelque rapport que ce soit, et, particulièrement, pour ce qui touche à la protection ou à l'appui. Cette expression s'employait par opposition à la première, qui était prise dans un sens tout différent. On disait encore d'une personne à laquelle il était survenu quelque sujet de honte ou de critique : « Voilà un beau chapeau qu'on lui met sur la tête! »

EGO E.-G.

—

**Trié sur le volet** (XIV, 610). — Entre autres acceptions, volet, d'après Moisant de Brieux et Littré, est pris pour petit ais ou tablette qui sert à faire le triage des choses menues, comme graines et autres semblables; on sépare ainsi le bon grain des criblures qui l'accompagnent, et c'est de là qu'on a dit d'un homme d'élite qu'il était trié sur le volet. Ainsi Balzac, dans *Béatrix :* « Jamais, dans aucun temps, on « n'a demandé le triage de son nom sur « le volet public à des motifs plus puérils. » Et, bien avant lui, Auvray avait dit dans le « Banquet des Muses » :

. . . En Gauliers Garguilles
Rables triés sur le volet,
Et plus grands abasteurs de quilles
Que ces mentons à poil follet.

« Volet » est de la même famille que « Volige, » latte à ardoises, mince tablette de sapin ou de peuplier.

D'après Et. Molard, Dictionnaire du mauvais langage, on dit : « Trié sur le tranchet » dans le dialecte lyonnais, où « tranchet » est synonyme de « volet ».

A. D.

— On appelle aussi « volet » le couvercle d'un pot ou de quelque autre vase, où l'on serroit des pois ou d'autres légumes. Témoin l'enseigne des Trois Volets, hôtellerie fort connue sur la Levée de la Loire, où l'on voit trois couvercles de pot d'or. De là est venue cette façon de parler proverbiale : « Trié sur le volet », parce que, avant de mettre bouillir les pois, qu'on tiroit du pot où on les gardoit, on les trioit et épluchoit sur le couvercle ou volet. Pétrone a dit : « In lance argentea pisum purgabat. » (Colonne 2320, Supplément au Dictionnaire de Trévoux. Paris, 1752, in-folio.) LA MAISON FORTE.

— Le « volet », autrefois « voilet », était le couvercle du pot sur lequel on triait les légumes avant de les précipiter dedans.

(Toulouse.) C. P.-V.

— La question est posée et résolue dans un des derniers numéros du *Courrier de Vaugelas*, 9e année, 1879-1880. Je ne l'ai pas sous la main. Mon volume est chez le relieur. CH. L.

—

**Battre son plein** (XIV, 610). — Gageons que le collabo J. Lt. n'a jamais vu la mer, ou du moins qu'il habite loin d'une plage. Sans cela, il devrait connaître cette expression maritime, employée dans les ports, pour signifier la plus grande hauteur quotidienne de la marée; après quoi elle baisse pour recommencer encore à monter, et ainsi de suite..... jusqu'à la consommation des siècles!

Dr BY.

— Dans cette locution, « son » n'est pas pronom possessif, mais substantif. Elle signifie « faire rendre au tambour un *son* net et fort », et au figuré, « faire grand bruit pour attirer l'attention du public. »

A. D.

— Lorsque la marée est à son plus haut point, lorsqu'il est « pleine mer » enfin, on dit que la mer « bat son plein ». De là l'expression employée figurativement dans la phrase citée, pour dire que la dictature du 2 Décembre était dans la plénitude de sa puissance. UN CANOTIER.

—

**M. de Châteauneuf** (XIV, 611). — Ce commensal de Mme de Scomberg devait être l'Epine de Châteauneuf, cousin de Dumouriez, poète et diplomate français, né vers 1753; il a occupé successivement plusieurs consulats et il était Résident de France à Genève, quand Dumouriez s'expatria. Il quitta alors ce dernier poste, se retira en Hollande, puis se fit libraire à Hambourg, où il est mort en 1800. En 1794, il avait publié à Amsterdam les « Idylles de Theocrite, mises en vers français, suivies de quelques idylles de Bion, Moschus et autres auteurs plus modernes », et, en 1795, les « Paraboles de l'Evangile mises en vers français. »

La « Biographie nouvelle des Contemporains » le confond avec Agricola de la Pierre de Châteauneuf, né à Avignon en 1770 (qui n'aurait eu, par conséquent, que quinze ans en 1785) et qui, comme écrivain, a tour à tour encensé Napoléon et les Bourbons. En tout cas, il ne peut être question du comte Alexandre de Châteauneuf-Randon, le Conventionnel terroriste.

A. D.

— Même rép. La Maison Forte!

—

**Dupuy Demportes** (XIV, 612). — Les

Mémoires secrets et la Correspondance de Grimm mentionnent très succinctement cet écrivain, l'un des plus féconds du XVIII<sup>e</sup> siècle; mais notre Intermédiaire ne pouvant être la succursale des dictionnaires biographiques faciles à trouver et à consulter, je renvoie Saint-Hélier à la Nouvelle Biographie générale, publiée par Didot. A. D.

— Quérard (France Littéraire, t. II, p. 716-717) indique 17 ou 18 ouvrages de ce fécond littérateur. L'Intermédiaire s'est occupé de son Histoire générale du Pont-Neuf (VIII, 454, 508), plaisanterie ingénieuse et piquante. Son Traité historique et moral du Blason, 1754, 2 vol. in-12, a fait dire à Fréron : « Si vous voulez vous amuser et apprendre beaucoup de choses, excepté la science des armoiries, lisez ce Traité du blason. »

La Maison Forte.

—

**Édition originale de Bélisaire** (XIV, 613). — Je ne possède que la première édition de 1767 (Paris, Merlin, in-12), ornée du frontispice et des trois planches non signées, avant la lettre, attribuées à Gravelot, mais médiocres. Le Manuel de Brunet (tome III, 1440), le Guide de Cohen (4<sup>e</sup> édit., col. 303), indiquent pour cette édition le format in-8. Les deux éditions de 1767, in-12, citées par M. de l'Isle, diffèrent par le nombre de pages (340, 238). Mon exemplaire est conforme à la première indication. Mais, dans les 340 pages, avant l'approbation et le privilège, figurent: « Fragments de philosophie morale : de la Gloire, des Grands, de la Grandeur »; le texte de Bélisaire finit à la page 272.

Maintenant, cette édition est-elle originale ou bien une réduction d'une édition de même date, in-8 (que je n'ai jamais rencontrée)? Est-elle une contrefaçon? On pourrait le supposer, à en juger par son incorrection : elle est criblée de fautes d'impression, et des plus grossières (Voir pages 18, 19, 21, 23, 24, 27, 28, etc.); elle porte pourtant le nom de l'imprimeur : Alexandre Le Prieur, imprimeur du roi, rue Saint-Jacques. L'adjonction des figures ne ferait-elle pas aussi repousser cette supposition?

(Nimes,) Ch. L.

—

**Anecdotes dramatiques** (XIV, 614). — Par J.-M.-B. Clément, de Dijon, et l'abbé Jos. de La Porte, dit Barbier, 3 vol. in-8. La Maison Forte.

— Les auteurs de ce curieux recueil, dont l'idée avait été fournie par Piron, sont Clément (de Dijon) et l'abbé de La Porte, de Béfort. G. M.

— Mêmes rép. A. D., Ch. L., L. Faber.

—

**Un Nouveau Testament pour Nègres** (XIV, 640).—Je n'ai aucun renseignement sur l'anecdote. Mais je puis dire que, parmi les traductions de la Bible vendues à l'Agence de Paris, il s'en trouve une sous la rubrique : « Dialecte nègre, negro ou neger. » En voici un échantillon :

« We, fa ibriwan wo wi jeri dem taki da taal vo da kondre dan, dapee wi gebore? »

Traduction : « *Comment donc les entendons-nous parler chacun la propre langue du pays où nous sommes nés?* »

Il y a évidemment plusieurs dialectes parmi la population de couleur qui couvre une partie notable du globe, et je ne sais auquel appartient la traduction *nègre* ci-dessus. Mais je ne vois pas pourquoi cette population serait privée de la connaissance des Livres saints. Pour un nègre... « négronnant », le français est tout aussi bien un jargon ridicule que pour nous son idiome, dans lequel il a été élevé.

Doct<sup>r</sup> By.

---

## Trouvailles et Curiosités.

**Victor Hugo dans les pantoufles d'Horace**. — Avec quel superbe dédain les poètes de l'école romantique n'ont-ils pas reproché aux « versificateurs » classiques leurs pastiches des anciens! Que de fois, à propos de Boileau surtout, ne se sont-ils pas écriés, à l'exemple des Cotin et des Longepierre :

Le régent du Parnasse
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.

Il ne faudrait pas pourtant prendre cette indignation trop au sérieux. Les poètes sont un peu comme les bossus : il y a ceux qui avouent et ceux qui n'avouent pas. Boileau et les grimauds de son espèce avouaient; les titans d'aujourd'hui plaident « non coupable »; mais leurs dossiers, par malheur, sont sous les yeux du tribunal : nous les avons compulsés et nous avons eu fréquemment l'occasion de saluer de vieilles connaissances au passage. Le chef du clan, le grand prêtre du temple, Victor Hugo lui-même, en dépit des anathèmes fulminés contre ses imitateurs dans la troisième préface des *Odes et Ballades*, nous a souvent procuré cette joie; et, chose étonnante! — c'est aux dépens d'Horace (ni plus ni moins que ce « gueux » de Boileau) qu'il a de préférence enrichi sa garde-robe. Quelques citations, qu'il serait sans doute facile de multiplier, justifieront le présent réquisitoire. On re-

**marquera — circonstance des plus aggravantes — que dans plusieurs cas il y a récidive.**

**Oyez donc, bonnes gens, et jugez!**

*Expertus vacuum Dædalus aera,*
*Pennis non homini datis.*
*Perrupit Acheronta Herculeus labor :*
*Nil mortalibus arduum est.*

(Hor. *Od.*, I, 3.)

Il n'est rien que l'homme ne tente.

(V. H. *Contempl.*, VI, 23.)

Le feu tente Fulton, l'air tente Montgolfier:
L'homme, fait pour tout vaincre, ose tout défier.

(V. H. *L'Année terrible.* Février.)

*Nam, seu mobilibus veris inhorruit*
*Adventus foliis, seu viridis rubum*
*Dimovére lacertæ,*
*Et corde et genibus tremit.*

(Hor. *Od.*, I, 23.)

Tremblant comme le daim qu'une feuille effarouche.

(V. H. *Contempl.*, III, 23.)

Elle est là sous la feuillée,
Eveillée
Au moindre bruit de malheur.

(V. H. *Orient.*, 19.)

*Quid dedicatum poscit Apollinem*
*Vates? Quid orat, de patera novum*
*Fundens liquorem? Non opimæ*
*Sardiniæ segetes feraces,*

*Non æstuosæ grata Calabriæ*
*Armenta : non aurum aut ebur Indicum :*
*Non rura...*

(Hor. *Od.*, I, 31.)

Rien ne touche un esprit que Dieu même a saisi;
Trônes, sceptres, lauriers, temples, chars de victoire;
On ferait à des rois des couronnes de gloire
De tout ce qu'il dédaigne ici.

(V. H. *Feuilles d'automne*, 3.)

*Sæpius ventis agitatur ingens*
*Pinus; et celsæ graviore casu*
*Decidunt turres, feriuntque summos*
*Fulgura montes.*

(Hor. *Od.*, II, 10.)

Hélas! plus de grandeur contient plus de néant!
La bombe atteint plutôt l'obélisque géant
Que la tourelle des colombes.

(V. H. *Feuilles d'automne*, 4.)

Une vie éminente est sujette aux orages :
La foudre a des éclats, le ciel a des nuages
Qui ne s'arrêtent qu'aux grands monts.

(V. H. *Od.*, II, 2.)

*Num tu, quæ tenuit dives Achæmenes,*
*Aut pinguis Phrygiæ Mygdonias opes,*
*Permutare velis crine Licymniæ,*
*Plenas aut Arabum domos?*

(Hor. *Od.*, II, 12.)

Pour un baiser, pour un sourire d'elle,
Pour un cheveu,
Infant don Ruy, je donnerais l'Espagne
Et le Pérou!

(V. H. *Les Rayons et les Ombres*, 22.)

*Visendus ater flumine languido*
*Cocytus errans.....*
*Linquenda tellus, et domus, et placens*
*Uxor....*

(Hor. *Od.*, II, 14.)

Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune;
Nul homme n'y peut rien porter de sa fortune,
Tant le maître est jaloux.

(V. H. *Feuilles d'automne*, 6.)

*Regum timendorum in proprios greges,*
*Reges in ipsos est imperium Jovis.*

(Hor. *Od.*, III, 1.)

Les rois qu'arme son tonnerre
Sont tout par lui sur la terre
Et ne sont rien devant lui.

(V. H. *Od.*, I, 9.)

*Rarò antecedentem scelestum*
Deseruit pede Pœna claudo.

(Hor. *Od.*, III, 2.)

La Peine, au fond des cieux, lente mais jamais lasse,
Se met en marche et vient.

(V. H. *Châtiments*, V, 12.)

La vengeance est boiteuse, elle vient à pas lents,
Mais elle vient.

(V. H. *Hernani*, a. II, sc. 3.)

*Ætas parentum, pejor avis, tulit*
*Nos nequiores, mox daturos*
*Progeniem vitiosiorem.*

(Hor. *Od.*, III, 7.)

Voici mon fils à mes genoux,
Et les fils de mes fils qui sont moins grands que nous.

(V. H. *Burgrav.*, act. I, sc. 7.)

*Non vides quanto moveas periclo*
*Pyrrhe, Getulæ catulos leænæ?...*
*Ibit insignem repetens Nearchum :*
*Grande certamen .. etc.*

(Hor. *Od.*, III, 20.)

Il vaudrait mieux pour nous aller aux tigres même
Arracher leurs petits, qu'à moi celui que j'aime!

(V. H. *Hernani*, act. V, sc. 6.)

*Clarus post genitis : quatenus, heu, nefas!*
*Virtutem incolumem odimus,*
*Sublatam ex oculis quærimus invidi.*

(Hor. *Od.*, III, 24.)

Les grands hommes, mépris du temps qui les voit naître,
Religion de l'avenir!

(V. H. *Feuilles d'automne*, 11.)

Un homme de génie apparaît... on le hue!
Il meurt... L'envie alors, ce démon vigilant,
Accourt, le reconnaît...
Et, s'essuyant les yeux, dit: C'était un grand homme.

(V. H. *Contempl.*, III, 2.)

La gloire est vite abattue;
L'envie au sanglant flambeau
N'épargne cette statue
Qu'assise au seuil d'un tombeau.

(V. H. *Les Rayons et les Ombres*, 24.)

*Monte decurrens velut amnis, imbres*
*Quem super notas aluere ripas,*
*Fervet, immensusque ruit profundo*
*Pindarus ore.*

(Hor. *Od.*, IV, 2.)

Car ainsi que d'un mont tombent de vives eaux,
Le passé murmurant sort et coule à ruisseaux
De ton flanc, ô géant Homère.

(V. H. *Voix intér.*, 9.)

***Beatus ille, qui procul negotiis,***
***Ut prisca gens mortalium,***
***Paterna rura bobus exercet suis.***

(Hor. *Epod.*, 2.)

Heureux qui peut, au sein du vallon solitaire,
Naître, vivre et mourir dans le champ paternel.
(V. H. *Od.*, V, 3.)

*Indè fit ut rarò, qui se vixisse beatum*
*Dicat, et exacto contentus tempore vitæ*
*Cedat, uti conviva satur, reperire queamus.*
(Hor. *Sat.*, I, 1.)

Oui, c'est la vie; après le jour, la nuit livide;
Après tout, le réveil, infernal ou divin.
Autour du grand banquet siège une foule avide;
Mais bien des conviés laissent leur place vide,
Et se lèvent avant la fin.
(V. H. *Orient.*, 23.)

*Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.*
(Hor. *Epist.*, I, 2.)

On est leur peuple, on est leur proie. Tout ce qu'ils délirent, on le subit.
(V. H. *l'Homme qui rit*, l. II, ch. 12.)

*Insani sapiens nomen ferat, æquus iniqui,*
*Ultrà quàm satis est, virtutem si petat ipsam.*
(Hor. *Epist.*, I, 6.)

On peut trouver le mal en cherchant trop le bien.
(V. H. *L'Année terrible*. Mai, III.)

*Illic vivere vellem,*
*Oblitusque meorum, obliviscendus et illis.*
(Hor. *Epist.*, I, 12.)

Du monde délié,
Je vivrai de lumière,
D'extase et de prière,
Oubliant, oublié.
(V. H. *Od.*, V, 25.)

Dimidium facti, qui cœpit, habet.
(Hor. *Epist.*, I, 2.)

C'est avoir fini que d'avoir commencé.
(V. H. *Contempl.*, VI, 3.)

*Fuge* (liber) *qui discedere gestis ;*
*Non erit emisso reditus tibi.*
(Hor. *Epist.*, I, 20.)

Vous, ô mes chants, adieu! Cherchez votre fumée!
Bientôt, sollicitant ma porte refermée,
Vous pleurerez.
(V. H. *Od.*, II, 1.)

*Ut turpiter atrum*
*Desinat in piscem mulier formosa superne.*
(Hor. *Art. poét.*, V, 4.)

Un sein charmant se dresse au-dessus de la table :
On redoute au-dessous quelque corps tortueux.
(V. H. *Lég. des Siècles*, VII, 3.)

Indignor quandoque bonus dormitat Homerus.
(Hor. *Art poét.*, V, 359.)

Comme le vieil Homère, il rabâche parfois.
(V. H. *Contempl.*, V, 4.)

« J'en passe et des meilleurs », pour dire comme l'accusé lui-même. Mais il convient d'ajouter, à la décharge du grand poète, que bien d'autres que lui — je parle seulement des contemporains — se sont permis les mêmes familiarités avec l'ami de Mécène. On n'emprunte qu'aux riches. Nous avons relevé bon nombre d'imitations du même auteur, aussi flagrantes que celles qui précèdent, dans Lamartine, Ponsard, Théophile Gautier, Alfred de Musset, Alphonse Karr, Balzac, sans oublier le farouche Proudhon. Plût à Dieu que ce dernier n'eût jamais fait à ses devanciers que des emprunts aussi inoffensifs! L'assemblage de quelques-unes de ces petites rognures ferait un habit d'arlequin assez coquet et qui amuserait peut-être, pendant une minute ou deux, les fidèles de l'*Intermédiaire*.

Joc'h d'Indret.

—

**Honni soit qui mal y pense!** — Voici la copie d'une lettre adressée au général César Berthier, commandant la 27e division militaire à Turin, le 27 janvier 1808 :

« Je suis chargée, monsieur le Général, par « S. A. S. madame la princesse Pauline, de « vous prier de faire réformer M. Blangini, « âgé de 27 ans, qui se trouve compris dans le « tirage de cette année. Le docteur Guasteysan peut vous certifier que sa santé « est trop mauvaise pour servir S. M. La « princesse désirerait qu'il ne fût pas « obligé d'acheter un homme, étant très « peu fortuné. Elle vous saura gré de le « prendre sous votre protection.

« Recevez, monsieur le Général, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« S. de Chambaudoin, *dame de S. A. S.*, rue d'Anjou, n° 6, faubourg St-Honoré. »

Quel est ce sieur Blangini, pour qui la bonne et belle Pauline demandait une double exemption, chose rarissime à cette époque guerrière ?

Anast. Cophose.

—

**Branlade de Kroumirs aux truffes.** — Une annonce cueillie dans le *Journal d'Alsace* :

**Ouverture depuis le 5 octobre**

**de la Maison M. IMBERT**

propriétaire en truffiers, **rue des Frères, 9 bis**. Spécialité de truffes fraîches, sèches et conserves du Périgord et de la Provence.

On trouve chez lui la véritable **Branlade des Kroumirs** aux truffes du Périgord, plat maigre qui occupe un des premiers rangs dans les plus grands repas. 40

Autres produits expédiés directement: Amandes de toutes qualités, Princesse dorée, 1 fr. 85 le kilo, graine de luzerne, de sainfoin, trèfle, violet, etc.

*P. c. c.* : P. Rr.

---

*Le gérant*, Edouard Rouveyre.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

# LIVRES ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE

# ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

25 octobre 1881. A PARIS 25 octobre 1881.

---

46. **Recueil de 120 principaux dessins originaux de Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien**, et d'autres artistes célèbres qui existent à l'Académie des beaux-arts, à Venise. Venise, 1876. Deux vol. in-4 (120 planches), titre et table, demi-rel. parch. 140 fr.

Magnifique reproduction faite par l'héliotypie. Au dire des hommes compétents, c'est une des plus belles publications de ce genre.

47. **Le tombeau de Théophile Gautier.** Paris, 1873. Pet. in-4 (VI et 180 pages), br., titre rouge et noir. Couverture parchemin. 8 fr.

48. **Du dialecte blaisois** et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française, par F. Talbert. Paris, 1874. In-8, br. 8 fr.

49. **Notice sur les Majoliques** de l'ancienne collection Campana, par Alb. Jacquemart. Paris, 1862. In-4, pap. vergé, br. 6 fr.

Planche gravée à l'eau-forte par J. Jacquemart.

50. **Littré, Dictionnaire de la langue française.** Paris, Hachette. Cinq forts vol. in-4 y compris le supplément, bonne demi-rel. neuve, mar., au lieu de 140 fr. 95 fr.

Exemplaire entièrement neuf.

51. **Histoire de l'Opéra**, par Alp. Royer. Paris, 1875. Beau vol. pet. in-8 (230 pages), imp. sur pap. vélin, titre rouge et noir, couverture pap. parchemin. 5 fr.

Avec douze eaux-fortes, imp. sur chine.

52. **Le Petit Tintamarre.** Paris, 1857. In-8 br. 7 fr. 50

Collection des 26 numéros seuls parus. Nombreux croquis par Nadar.

53. **Histoire de l'instruction primaire en Savoie,** d'après les archives départementales, communales et paroissiales, par A. de Jussieu. Chambéry, 1873. In-8 (270 pages), br. 6 fr.

54. **La généralité d'Orléans.** Mémoire dressé pour S. A. R. Mgr le duc de Bourgogne, par le comte de Boulainvilliers. Orléans, 1867. In-4 br. 4 fr.

55. **Triolets à Pincebourde,** par Ch. Monselet. Paris, aux environs du Quai Voltaire, 1872. In-8 (8 pag.), br. 5 fr.

Devenu très rare. Tiré à quelques exemplaires pour les amis seulement (*sic*). Imp par L. Perrin, de Lyon, sur papier teinté, avec encadrement filet rouge.

56. **Dictionnaire de la conversation** et de la lecture, par une société de savants et de gens de lettres, dernière édition, revue par Louisy. Paris, Didot. 16 vol. et 4 vol. de supplément. Ensemble 20 vol. gr. in-8 à 2 col. de 800 p. chacun. Excellente rel., dos de maroq. vert. Au lieu de 300 fr. net. 175 fr.

Superbe exemplaire à l'état de neuf.

57. **Le fleuve**, par Charles Cros. Eaux-fortes d'Édouard Manet. Paris, 1874. In-4, br. 16 fr.

Tiré à 100 exemplaires signés par Ch. Cros et E. Manet.

58. **Catalogue illustré des livres précieux** faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. — Première partie : Belles-lettres, histoire, précédée d'une Introduction par M. Paulin Paris. — Deuxième partie : Théologie, jurisprudence, sciences, arts, beaux-arts, précédée d'un Essai sur la gravure dans les livres, par M. Georges Duplessis. Paris, 1878-1879. Deux vol. gr. in-8, papier de Hollande, titre rouge et noir, planches gravées et chromolith., br. 60 fr.

59. **Paris et Versailles** il y a cent ans, par Jules Janin. Paris, 1874. Beau vol. in-8 jésus. 10 fr.

La Régence et le cardinal Dubois. La Brocante. La Chronique scandaleuse. Le Boudoir de Mlle Duthé. Les Curieux. Les Livres à vignettes. La Marchande d'amour. La Mode, etc.

60. **L'hôtel des commissaires-priseurs,** par Champfleury. Paris, 1867. In-18, non rogné. 5 fr.

L'Amateur. Le Commissaire-priseur. Le Troqueur. Le Restaurateur de tableaux, etc.

61. **Le Livre et la petite Bibliothèque d'amateur.** Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres, par M. Gustave Mouravit. Paris, 1879. Pet. in-8, pap. vélin, titre r. et n., demi-rel. v. f. tête rouge, non rog. 40 fr.

62. **Le Costume au moyen âge,** d'après les Sceaux, par M. G. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Paris, 1879. Un vol. gr. in-8 jésus br., contenant 600 gravures et deux chromolithographies. 30 fr.

Cet ouvrage est indispensable aux historiens et aux artistes, auxquels il offre une mine, jusqu'ici inexplorée, de documents authentiques, portant avec eux une date certaine.

63. **Le Bibliophile fantaisiste,** ou Choix de pièces désopilantes et rares, réimprimées en 1869. Turin, J. Gay et fils. Pet. in-12 de 576 p. et 3 portraits, papier de Hollande, cart., n. rog. 60 fr.

Curieux volume, tiré à petit nombre.

64. **Aperçu général sur l'Egypte,** par A.-B. Clot-Bey. Ouvrage orné d'un portrait et de plusieurs cartes et plans coloriés. Paris, 1840, Deux vol. in-8 cart. 20 fr.

65. **Essai typographique et bibliographique** sur l'histoire de la gravure sur bois. par A. Firmin-Didot. Paris, 1863. In-8 (315 pag. impr. à 2 colonnes), broché. 5 fr.

De la gravure sur bois. Des cartes à jouer et de leur origine. De la gravure sur bois jusqu'à Albert Durer. La gravure sur bois à Bâle. Hans Holbein. Les simulachres de la mort. Les figures de la Bible (Icones Veteris Testamenti). Les livres d'heures. Les livres à vignettes. Marques des imprimeurs et libraires. Livres à gravures sans indication de lieu. La gravure sur bois en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, etc., etc. Index des artistes et imprimeurs.

66. **Le Tableau des piperies des femmes mondaines,** où, par plusieurs histoires, se voyent les ruses et artifices dont elles se servent (1632). Texte original avec une notice par le bibliophile Jacob. Paris, 1879. In-8, p. vergé, br. 10 fr.

67. **Le Haschisch**. Contes en prose, sonnets et poèmes fantaisistes. Illustrés de 30 grandes eaux-fortes; texte et gravures par Antoine Monnier. Dédié à Charles Beaudelaire. Paris, 1877. Un fort vol. in-4, avec fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées, titre rouge et noir, avec vignette. 30 planches hors texte montées sur onglets; le tout broché avec la couverture originale. 20 fr.

Le plus curieux et le plus important des livres illustrés à l'eau forte, genre si goûté de nos jours. Il n'a été tiré qu'à 380 exemplaires tous numérotés.

68. **Mess-Memorial des Frank furter Buchhandlers** Michel Harder, Fastenmesse 1569. Herausgegeben von Dr Ernst Kelchner und Dr Richard Wülcker. Frankfurt a M. und Paris, 1873. In-4 br. avec fac similé. 6 fr.

69. **Dictionnaire de géographie ancienne** à l'usage du libraire et de l'amateur de livres ; supplément au Manuel du libraire, par un bibliophile. 1 fort vol. gr. in-8 à 2 colonnes. 35 fr.

Cet ouvrage contient : 1° La géographie ancienne et moderne de l'Europe, avec le nom vulgaire des localités, depuis la décadence latine jusqu'à la découverte de l'imprimerie ; 2° Les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes d'Europe; 3° Une liste des abbayes appartenant aux ordres lettrés ayant existé en Europe, particulièrement en France.

70. **Archives d'Anjou.** Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du Conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay. Paris, 1843. 2 tomes en 1 vol. in-8, dem.-rel. mar., non rog. 18 fr.

71. **Essai sur le commerce de Marseille,** par Jules Julliany, de la chambre du commerce. Ouvrage couronné en 1833 par la commission chargée de décerner le prix fondé par M. le baron Félix de Beaujour. Marseille, Paris, 1842. Trois vol. in-8, cart. Bradel. 10 fr.

72. **Amours et galanteries des Rois de France.** Mémoires historiques sur les concubines, maîtresses et favorites de ces princes, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Charles X, par Saint-Edme. Paris, 1830. Deux vol. in-8, dem.-rel. veau. 18 fr.

73. **Histoire universelle,** par C. Cantu. 3e édit. française, traduite de l'italien par M. Lacombe. Paris, Didot. Vingt beaux vol. in-8 br. nf. (120 fr.) 85 fr.

L'Histoire universelle de M. Cantu a surtout le mérite d'avoir été conçue sur un plan tout à fait nouveau. Au lieu de passer en revue les différents peuples l'un après l'autre, système qui entraîne des redites perpétuelles, il fait marcher d'un seul pas le genre humain tout entier et met sous nos yeux l'ensemble de ses vicissitudes et de ses progrès. Il ne se borne pas aux guerres et aux révolutions, il pénètre dans la vie intérieure de chaque nation; il en étudie les mœurs, la législation, la littérature, les croyances, les opinions. Cet ouvrage est une véritable bibliothèque historique.

74. **Manuel de l'amateur d'illustrations,** gravures et portraits pour l'ornement des livres français et étrangers, par M. J. Sieurin. Paris, 1875. In-8. 12 fr.

75. **Catalogue des livres** et des manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du bibliophile Jacob (Paul Lacroix). Paris, 1839. In-8, cart. (1,945 numéros). 8 fr.

Catalogue rempli de notes curieuses et intéressantes; exemplaire avec les prix d'adjudication et le nom des acquéreurs, mis à l'encre.

76. **Mémoires d'un voyageur qui se repose.** Contenant des anecdotes historiques, politiques et littéraires, relatives à plusieurs des principaux personnages du siècle. Londres, 1806. Trois vol. in-8, rel. 20 fr.

Ouvrage rare. Observations, anecdotes, faits curieux, portraits, traits piquants d'esprit ou de naïveté, et remarques sur tout ce que l'auteur a lu, vu, ou entendu pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

77. **Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz,** précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1867. Fort vol. in-8 br. 5 fr.

78. **L'Empire Ottoman illustré**. Constantinople ancienne et moderne, comprenant aussi les sept églises de l'Asie Mineure, illustré d'après les dessins pris sur les lieux, par Thomas Allom, esq., précédé d'un essai historique sur Constantinople et de la description des monuments de Constantinople et des sept églises de l'Asie Mineure, par MM. Léon Galibert et C. Pellé. Paris, s. d. 2 vol. in-4, rel. toile, tr. dor. 16 fr.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 8982

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez* — QUÆQUE SINGULA LEGENDO — *Il se faut entr'aider.*



XIVe année — No 524 — 10 Novembre. 1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIV, 623 l. 60, *après* M. J. J. *ajoutez* : Juge Saint-Martin. — 628, l. 32, *lisez* : 595 (*non* 598). — 649, l. 45, *lisez* : conte. — 651, l. 41, *lisez* : à qui. — 657, l. 26, *lisez* : planas (*non* planes). — l. 33, *lisez* : feugasse. — 658, l. 59, *lisez* : 552 (*non* 255). — 663, l. 7, *lisez* : Durant (*non* Duvant).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. EDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1881) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 324

Cherchez et vous trouverez.

Il se faut entr'aider.

10 Novembre
1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**« Las d'espérer... » Vieux quatrain sans auteur.** — Evidemment inspiré, quant à la pensée principale, par ce vers célèbre de Martial :

Summum nec timeas diem, nec optes,

il existe un vieux quatrain, que voici :

Las d'espérer ou de me plaindre
Des belles, des grands ou du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

On reconnaît bien là les allures de plume d'un gentilhomme du siècle de Louis XIII. Mais quel en est, au juste, l'auteur? Je crois l'avoir su, mais je l'ai oublié. XXX.

—

**Le poète vénitien Pietro Buratti.** — Où trouver quelques renseignements au sujet de cet écrivain ? Gamba (*Serie degli scritti in dialetto veneziano*, 1832, p. 187) cite de lui des poésies insérées dans le tome VIII de la *Collezione* des poètes vénitiens (1817, in-16) et un volume de *Poesie e Satire* (Italia, 1823, in-8) remarquables par leur audace. Point d'article dans la Nouvelle Biographie générale publiée par la maison Didot, qui aurait grand besoin d'un Supplément fort étendu. T. B.

—

**Les deux côtés du Ciel. Poésie.** — Je retrouve dans mes notes, sans nom d'auteur, les trois strophes suivantes :

« Pourquoi, dit un enfant, ne vois-je point re- [luire
« Au ciel les ailes d'or des anges radieux? »
Sa mère répondit avec un doux sourire :
« Mon fils, ce que tu vois n'est que *l'envers des cieux*. »
Et l'enfant s'écria, levant son œil candide
Vers les divins lambris du palais éternel :
« Puisque *l'envers des cieux*, ô mère, est lim- [pide,
« Comme il doit être beau *l'autre côté* du ciel! »

Sur le vaste horizon quand la nuit fut venue,
A l'heure où tout chagrin dans un rêve s'en- dort,
Le regard de l'enfant s'élança vers la nue.
Il contempla l'azur semé de perles d'or;
Les étoiles, au ciel, formaient une couronne,
Et l'enfant murmurait près du sein maternel :
« Puisque l'envers des cieux si doucement [rayonne,
« Oh! que je voudrais voir l'autre côté du ciel! »

L'angélique désir de cette âme enfantine
Monta comme un encens au céleste séjour.
Et lorsque le soleil vint dorer la colline,
L'enfant n'était plus là pour admirer le jour!
Près d'un berceau pleurait une femme en prière.
Car son fils avait fui vers le monde immortel,
Et, de *l'envers des cieux* franchissant la barrière,
Il était allé voir *l'autre côté du ciel!*

Je crois que ces vers sont de M. Adrien Dézamy, et glanés dans un recueil artistique, soit la Galerie contemporaine, soit le Musée pour tous, mais je ne puis plus mettre la main dessus. Pourrait-on me fixer à cet égard ? J'ajoute que la publication doit dater d'un ou deux ans tout au plus. FRATERCULUS.

—

**J.J. Rousseau et Cicéron.** — « Je dirais « volontiers du Pergolèse, comme Cicéron « disait d'Homère, que c'est avoir déjà « fait beaucoup de progrès dans l'art, que « de se plaire à sa lecture. »

Ainsi s'exprime J. J. Rousseau, dans sa *Lettre sur la musique française*. Est-ce que Cicéron a vraiment dit ce que Rousseau lui fait dire ?

On sait que Quintilien a dit : « Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit » (X, 1, 112).

Le philosophe genevois n'a-t-il pas fait quelque confusion? DEBASLE.

—

**Un cheval brassicourt.** — Je lis, dans un livre du siècle dernier, ce passage : « Son cheval, de nature, était brassicourt, « ce qui le gênait pour galopper..... »

Que veut dire cette expression singulière? DOCT. BY.

—

**Mutif.** — Je trouve ce mot à la p. 218 du tome II des Mémoires du duc de Villars : « Castanet, qui étoit leur Mutif, se vint rendre le 11 de septembre (1704) avec deux lieutenans de Ravanel, que le maréchal de Villars faisoit chercher avec beaucoup de soin. » — Il s'agit des révoltés des Cévennes. Mutif signifie-t-il chef des mutins ? D'où vient ce mot ? LA MAISON FORTE.

—

**Vedelins.** — En 1703, le maréchal de Villars, au siège de Kell, « envoya des gens toute la nuit par des Vedelins à Mr. de la Batie, lieutenant de Roi de Strasbourg, qui étoit chargé de la construction du pont. » (T. II des Mémoires du duc de Villars, p. 62.) Qu'est-ce que des Vedelins ?

LA MAISON FORTE.

—

**Chasseur devant l'Eternel.** — Que peut bien vouloir dire cette façon de parler, empruntée à la Bible, souvent répétée, et que je n'ai jamais pu comprendre ?

UN EXÉGÈTE POUR RIRE.

—

**Trois lignes d'écriture et la corde.** — « Donnez-moi trois lignes de l'écriture d'un homme, je le ferai pendre. » Est-ce bien Richelieu qui a prononcé cette phrase célèbre ?

On l'attribue quelquefois à d'autres personnages, à Laubardemont, entre autres.

Proudhon, cité dans les *Fleurs historiques*, de Larousse, la met dans la bouche d'un criminaliste qu'il ne nomme pas.

L'Intermédiaire n'éclairera-t-il pas la question ? J. LT.

—

**Lady Macbeth.** — Scène dramatique en un acte et en vers, par MM. Jules Le Sire et Borssat, représentée à Paris pour la première fois le 15 avril 1858. Pourrait-on me dire où et dans quelles circonstances cette pièce a été représentée, et qui était Mme Lemasson qui a joué le rôle de Lady Macbeth ? TH. C.

—

**Le portrait de Mme de Warens.** — M. Boudet, qui publia, en 1751, la vie de M. de Rossillon de Bernex, évêque et prince de Genève, avait reçu de Jean-Jacques Rousseau un mémoire sur la conversion de Mme de Warens, dans laquelle ce prélat avait eu la plus grande part.

« M. de Bernex (est-il dit dans ce mémoire) a continué constamment à prendre le même intérêt dans tout ce qui regardait Mme de Warens. Il fit faire le portrait de cette dame, disant qu'il souhaitait qu'il restât dans sa famille, comme un monument honorable d'un de ses plus heureux travaux. »

M. de Bernex avait eu quatre sœurs, et a laissé beaucoup de neveux et de nièces. On ne sait en quelles mains a passé ce portrait authentique de Mme de Warens. Peut-être cependant est-ce le même qui est mentionné dans un document que M. Jules Vuy m'a communiqué :

« *Extrait de l'inventaire du couvent de la Visitation d'Annecy.*

« Folio 30. Du 12 juin 1793.

« Nous commissaires susdits, assistés des mêmes qu'en notre précédent verbal, nous sommes transportés dans la grande chambre de l'infirmerie, où l'on nous a représentés les effets mentionnés audit inventaire, à l'exception d'un tableau représentant *la bienfaitrice de Jean-Jacques*, qui a été remis au citoyen Hérault de Séchelles, Représentant du peuple français. »

(*Archives municipales d'Annecy.*)

C'est dans l'église de la Visitation que Mme de Warens avait reçu le sacrement de confirmation, le 8 septembre 1726 ; et c'est aussi dans l'église de ce monastère que M. de Bernex fut enterré en 1734. Les parents de l'évêque défunt ne tenaient peut-être pas beaucoup à posséder le portrait de Mme de Warens. On conçoit qu'ils aient pu le donner au couvent de la Visitation, qui l'aura reçu comme le souvenir d'une œuvre pie.

Hérault de Séchelles vint en Savoie en décembre 1792 ; il était l'un des quatre commissaires envoyés par la Convention pour organiser le nouveau département du Mont-Blanc. On sait qu'il mourut sur l'échafaud le 5 avril 1794.

Sans doute, il avait emporté en France le portrait sur lequel il avait mis la main. Y a-t-il quelque chance de le retrouver ?

DEBASLE.

—

**Charles Baudelaire.** — Dans la préface d'un volume de vers, récemment publié à Bruxelles (*Rimes de joye*, par M. Théodore Hannen), je vois citée la superbe « étude de Baudelaire par Constantin Guys ».

Où donc cette étude a-t-elle paru ? V. D.

—

**Statue de l'Empereur Napoléon Ier, à Cherbourg.** — Lors d'une visite passagère à Cherbourg, en me promenant sur la Place Napoléon, dans cette ville, j'ai remarqué, sur le piédestal de ladite statue, l'inscription suivante :

« J'avais résolu de renouveler à Cherbourg les merveilles de l'Egypte. »

Quelle est l'origine de cette inscription ? W. P. L.

(Londres.)

**Marie-Louise d'Aspremont, duchesse de Lorraine.** — Pourrait-on me dire s'il existe un portrait quelconque de Marie-Louise d'Aspremont, mariée en premières noces à Charles IV, duc de Lorraine, et en secondes à Henri-François, prince de Mansfeld, morte à Madrid, le 23 octobre 1692? R.

—

**Histoire des Intrigues amoureuses de Molière et de celles de sa femme.** — A Francfort, chez Frédéric Arnaud, M.DC.XC. VII (in-12 de 96 pages).

Cette édition dont je possède un exemplaire contient, pages 29-37, le passage relatif à l'intimité de Molière et de Baron, et à la liaison de cet acteur avec le duc de Bellegarde et avec la femme de Molière.

Comment se fait-il que le *Catalogue Fontaine* (1878-79), revisé, pourtant, je crois, par M. Paul Lacroix, contienne cet article :

1547 — Les Intrigues amoureuses de M. de M. (Molière) et de mad*** son épouse. Dombes, 1690, pet. in-8, mar. r., tr. dor. 350 fr., et en note : « Sorte de pamphlet assez violent contre Molière et sa femme, contenant, aux pages 38-40, un passage curieux relatif à l'intimité de Molière et de Baron, et à la liaison de celui-ci avec le duc de Bellegarde et avec la femme de Molière. *Ce passage a été arraché à la plupart des exemplaires.* Il se trouve dans celui-ci. ON NE L'A PAS REPRODUIT DANS LES AUTRES ÉDITIONS. »

Et pourtant, dans mon exemplaire ce passage se trouve tout au long; dans une *autre édition* (1677), monsieur Fontaine!

Je n'ai point en ma possession la « Bibliographie Moliéresque ». Pourrait-on me dire si cette petite erreur se trouve aussi dans cet ouvrage?

L'édition de mon exemplaire a-t-elle quelque rareté? G. SAINT-HÉLIER.

—

**La filiation de madame du Barry.** — La fameuse du Barry éprouvait sans doute le désir de rattacher son nom, ou plutôt celui de son époux, à quelque souvenir historique national et glorieux. C'est pourquoi l'on retrouve, quoique rare, une plaquette intitulée : *Royalisme, ou Mémoires de du Barri de Saint-Aunez et de Constance de Cazelli, sa femme.* Anecdotes historiques sous Henri IV. A Paris, chez Valade, 1770, avec portraits et armoiries de la Comtesse.

Or, cette filiation est complètement imaginaire, comme je m'efforcerai de le prouver dans un travail postérieur. La famille de Saint-Aunez prenait, par suite d'arrangements de famille, les titres de Pontaut et de *Barre*, n'ayant rien de commun avec le nom de *Barry* auquel les bibliographes de la favorite donnent une origine anglaise.

Quelqu'un possède-t-il des documents :

1° Sur la généalogie des du Barry, parents de la favorite, et où se trouve-t-elle en forme?

2° Quelque méridional, en outre, a-t-il connaissance de documents sur la filiation des Saint-Aunez de Pontaut et Barre, gouverneurs de la citadelle de Leucate en Roussillon, sous les rois Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV?

QUINTILIUS.

—

**Lord Keith.** — Lord Keith, cet amiral anglais qui, en 1815, conduisit Napoléon, du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, était-il parent de Georges Keith, connu par les *Confessions* de J.-J. Rousseau sous le nom de *Milord Maréchal?*

DEBASLE.

—

**L'art de l'escrime.** — Je désirerais obtenir des renseignements sur un petit ouvrage intéressant, l'*Art de l'escrime*, qui a paru, vers 1750, à Paris. Il est attribué à un nommé Lebrun et a pour titre : *Galimatias*. Quelqu'un a-t-il rencontré ce livre? Sait-on où il se trouve?

Une critique de cet ouvrage se trouve dans : *Principes et Quintessence de l'Art des armes*, par Gérard Gardine (Liège, 1754). A. V.

—

**La Politique naturelle.** — J'ai trouvé, il y a maintes années, dans la vieille bibliothèque de famille, un livre intitulé : « *La Politique naturelle, ou Discours sur les vrais principes du gouvernement*, par un ancien magistrat. »

Un collabo pourrait-il me dire le nom de cet ancien magistrat?

L'ouvrage, très remarquable à mon avis, est en deux volumes; il fut publié à Londres, en 1773.

Il a pour exergue ces vers d'Horace :

Vis consilî expers mole ruit
Suâ.

HORAT. Ode IV, lib. III, vers 63.

Devise que doivent méditer les Républicains qui veulent sérieusement fonder la République en France.

LOUIS DU VERNEY.

—

**Pensées et définitions, par Allou. XVIII^e siècle.** — Je lis, à la p. 84 et au n° 485 du Catalogue de la bibliothèque de feu M. Percheron (Paris, Bachelin, 1871, in-8) : « Pensées et définitions, ou Mélanges philosophiques. Paris, Briasson, 1762, 2 vol. in-4. Ce livre n'est pas cité par M. Barbier, mais il est de Allou, auteur

du Discours sur l'universalité de la langue française; cet ouvrage fait du reste partie de celui-ci, cité sous le titre de Pensées, etc. » Je ne conteste point ce qui est dit par le rédacteur du Catalogue; il nous fait connaître un auteur inconnu, probablement le père de Charles-Nicolas Allou, archéologue ingénieur distingué, auteur de : Essai sur l'universalité de la langue française, ses causes, ses effets, etc. Paris et le Mans 1828, in-8. — M. Allou, né à Paris, le 18 novembre 1787, vivait encore en 1852 (Biogr. Didot). Me Allou, avocat, est-il de la même famille?

LA MAISON FORTE.

—

**Les Mémoires de Charles Maurice.** — Dans la préface de son « Histoire anecdotique du Théâtre » (2 vol. in-8, Plon, 1856), Charles Maurice annonçait, pour une époque indéterminée, l'apparition de ses Mémoires, qui, au moment où il écrivait cette préface, étaient, disait-il, complètement *achevés*.

Ces Mémoires ont-ils été publiés? Si non, sait-on ce qu'est devenu le manuscrit, et s'il sera bientôt imprimé?

Quelle est la date de la mort de cet auteur, né à Paris en 1782?

GEORGES SAINT-HÉLIER.

---

## Réponses.

**L'habit ne fait pas le moine** (II, 259, 377, 440; VIII, 523, 751; 648, 680). — On peut encore citer ceci : « Ce proverbe est très ancien; il se trouve dans le Roman de la Rose; voici le passage :

> Tel a robe religieuse.
> Doncques il est religieux :
> Cet argument est vitieux
> Et ne vault une vieille gaine,
> Car la robe ne fait le moyne.

Jamais le proverbe « l'habit ne fait pas le moine », dans son sens littéral, ne put être appliqué plus justement que vers le milieu du dix-huitième siècle. Beaucoup de femmes se faisaient peindre en habit de cordelier, de récollet, et même de capucin.

Tout le monde connaît cet impromptu de Voltaire adressé à une princesse du sang :

> Frère Ange de Charolois,
> Dis-moi par quelle aventure
> Le cordon de Saint-François
> Sert à Vénus de ceinture?

(P. 399 du Dictionnaire des Proverbes français, par de La Mésangère, Paris, 1823, in-8.)

LA MAISON FORTE.

—

**Per angusta ad augusta** (VII, 149, 197, 231; XIV, 615). — Je joue de malheur avec M. J. Palma. Mais puisqu'il plaît à mon savant contradicteur de me prendre une seconde fois à partie, il ne trouvera pas mauvais que je regimbe derechef. A propos du mot de passe des conspirateurs du IVe acte de *Hernani*, j'ai dit que cette devise, depuis longtemps connue, faisait allusion à un trait de la jeunesse d'Hercule, qui, après quelques moments d'hésitation entre les caresses de la Volupté et les exhortations de la Vertu, s'était enfin décidé à suivre cette dernière. J'avais trouvé la confirmation de cette conjecture dans le titre d'un petit poème latin de Tobie Gutberleth, intitulé : PER ANGUSTA AD AUGUSTA. Ce titre, est en effet, surmonté de la lettre Y; or, on sait que ce signe graphique avait été adopté par Pythagore pour représenter emblématiquement la bifurcation des deux voies à l'angle desquelles Hercule avait fait une pause. Selon le philosophe de Samos, la branche de gauche, — la plus large, — figurait la grande route du Vice; celle de droite — la plus étroite — figurait le sentier de la Vertu. Je ne reproduis pas ici ma démonstration : elle est assez longue; les curieux pourront s'y référer (VII, 197). M. J. Palma, paraît-il, ne la juge pas concluante. A l'entendre, le dernier mot de cette devise n'a rien de commun avec la lettre pythagorique Y. » L'Y dont il s'agit serait tout simplement le succédané d'un I ordinaire, représentant ici la seconde personne de l'impératif du verbe latin IRE, et l'on doit lire : I PER ANGUSTA AD AUGUSTA. Je n'insisterai pas sur cette remarque, essentielle pourtant, qu'une telle redondance est absolument contraire à l'usage, et que dans les sentences parénétiques, aussi bien que dans les formules épigraphiques, les anciens avaient pour règle à peu près constante d'éliminer les mots plus ou moins parasites que suggère forcément au lecteur le sens général du texte et le tour de la phrase. Exemples : Ἐξ ὀνύχων λέοντα; — *Ne sutor supra crepidam*; — *Sat cito, si sat bene*, — etc., etc. L'argot télégraphique est plus vieux que le télégraphe. Il y a un moyen plus sûr pour convaincre M. Palma (à supposer que la chose soit possible) : c'est de transcrire à son intention, — en les condensant quelque peu — les premiers vers du poème de Tobie Gutberleth ; il y verra que la lettre Y et la devise *Per angusta ad augusta* se complètent l'une l'autre, et que toutes deux se rapportent, sans

doute possible, à l'aventure du jeune Hercule.

Ver juventutæ florulentum quisquis, instar [HERCULIS,
Transigit, *callemque dextrum* LITERÆ BI-[VERTICIS
Rupium septum salebris, senticetis horridum
Calcat indefessus heros; et *sinistrum tramitem*
Liliis amaracoque, sesamo et papavere,
Et marini roris umbrâ blandientem...
Spernit, execratur, odit pejus aspide et cane :
Bis beatus, ter beatus, millies beatus est.

Après cela, que la lettre I et la lettre Y aient été quelquefois substituées l'une à l'autre, je ne vois pas quel rapport cette argutie grammaticale peut avoir avec la question. JOC'H D'INDRET.

—

**Diderot et le mot « Encyclopédie »** (VII, 654, 726, 729; XIV, 422, 504, 537). — Laissons de côté la polémique du collabo J. P. sur Diderot, et autres polémiques de ce genre..... et demeurons sur le terrain neutre de l'érudition et de la curiosité.

Je reviens donc au mot *Encyclopédie*. On a dit (XIV, 426) que Diderot et les Encyclopédistes estropiaient le grec en créant le mot « Encyclopedie ». M. J. de Lacu (XIV, 537) a déjà prouvé, sur l'autorité de Quintilien, que la faute, si faute il y a, en est aux Grecs eux-mêmes. Il a démontré non seulement que l'invention du mot est ancienne, sous la forme grecque « Encuclopaidéia », sous la forme latine « Encyclopædia », mais aussi dans le sens moderne même du mot. — Ajoutons la démonstration qu'en français le mot n'est pas venu par les Encyclopédistes.

Dans l'édition du Dictionnaire de Trévoux de 1721, M. J. de Lacu a trouvé le mot « Encyclopédie ». Il y avait été certainement introduit par Furetière, car Littré cite le passage suivant de la Préface du Dictionnaire de Furetière : « De sorte « qu'au lieu d'amplifier l'idée de son ou« vrage, l'auteur l'a rétrécie, quand il a « dit en dédiant ses essais au roi, qu'il « avait entrepris l'*Encyclopédie* de la « Langue Française. »

Littré cite encore ce passage de Naudé : « S'acquérir la connaissance de toute l'En« cyclopédie. »

Du XVII<sup>e</sup> passons au XVI<sup>e</sup> siècle.

Rabelais (livre II, ch. XX) dit : « En « quoi je vous puis asseurer qu'il m'a ou« vert le vrai puits et abysme de encyclo« pédie ». — Le mot devait être d'un emploi assez courant, puisque le dérivé « Encyclopédique » se trouve dans le titre d'un morceau presque toujours joint aux Œuvres de Rabelais, depuis l'édition Jean Martin, de 1567. J'y lis, en effet : « La Chresme Philosophale des Questions Encyclopédiques de Pantagruel. »

Par suite, la forme « *Encyclopédiste* » devient très légitime. En effet, le mot « Encyclopédie » étant usité en français depuis au moins deux siècles, le mot nouveau devait dériver, non du grec, mais du français, suivant la loi ordinaire en ajoutant le suffixe *iste*.

D'ailleurs, il n'est pas aisé de dériver un mot français, de « paideutès. » Rabelais est le seul, à ma connaissance, qui l'ait fait, lorsqu'il a créé « Apédefte » de « Apaideutès », que les Grecs modernes prononcent, très probablement, comme les Grecs anciens, « Apédefti. » J'avoue qu'à mon oreille « Encyclopédiste » sonne mieux que « Encyclopédefte. »

Conclusion : Diderot et les Encyclopédistes n'ont pas créé les mots *Encyclopédie* et *Encyclopédique*, et il n'y a pas lieu de critiquer la formation du mot *Encyclopédiste*.

(Marseille.) EUMÉE.

—

**Imprimerie de Balzac** (IX, 748; XIV, 267, 567, 616). — Je possède une édition des Œuvres complètes de Molière, imprimée par Rignoux, non pas en 1828, mais en 1834; non pas éditée par Urbain Canel, mais par Pourrat frères.

KARL BELTON.

— Un des meilleurs articles à consulter sur les tentatives typographiques du grand romancier est sans contredit celui que M. A. J. Pons a fourni, l'an dernier, à la revue mensuelle *le Livre*. Cette phase de l'existence laborieuse de l'écrivain y est expliquée avec autant d'intérêt que de détails pour les curieux qu'elle occupe, et l'on ne saurait mieux la compléter qu'en l'associant aux documents authentiques dont le *Figaro* nous donna la copie, dans son numéro du 24 août 1880, sous ce titre : *Le Dossier de Balzac, imprimeur.* » EGO E.-G.

— Je possède un volume in-8, imprimé par Honoré de Balzac (Paris, 1827), intitulé : « Mémoire du marquis de Bouillé, sur le voyage de Varennes. » Ce mémoire est suivi de quatre autres ouvrages, relatifs au même sujet. E.-G. P.

—

**Quinqu'engroigne, tel est mon plaisir** (X, 354, 411, 440; XIII, 72; XIV, 649). — C'est bien plus haut, pour le temps et pour le rang, que remonte cette parole célèbre, et qu'on n'aurait pas dû ainsi déguiser, au point de la rendre quasi méconnaissable. Anne de Bretagne, l'épouse de Charles VIII d'abord et ensuite de Louis XII, était éminemment douée de l'esprit de gouvernement; elle était même quelque peu impérieuse à l'occasion. Avec cela, elle

savait le latin; et par surcroît beaucoup d'autres choses. Si donc elle avait pris ou qu'elle fût sur le point de prendre quelque importante mesure, elle entendait parfois chuchoter dans son entourage que son projet rencontrait des opposants. C'est alors que, traduisant à sa manière l'apophtegme bien connu :

Si volo, sic jubeo; sit pro ratione voluntas.

(Je le veux, je l'exige, et mon ordre suprême
N'aura d'autre raison que ma volonté même.)

elle s'écriait, non sans frapper du pied : « Quel que soit celui qui en puisse grogner, murmurer, je le veux, c'est mon bon plaisir. » Et telle était la devise d'Anne de Bretagne, devise dont le corps était une tête de hérissé sanglier, de manière à faire naturellement penser à « groin » et à « grogner. » J. PALMA.

—

**Tant mieux pour elle** (XII, 708, 765; XIII, 20). — Barbier (IV, 667, *c*) libelle ainsi le titre : « Tant mieux pour elle; conte plaisant. Il y a commencement à tout. » S. l. n. d., in-12, 137 p. et 1 f. de table — S. l., 1761, in-12. Autre titre, cité (Inter. XIII, 21-22).—Autre : « Tant mieux pour elle : conte plaisant. Il y a commencement à tout. Tant pis pour elles, tant pis pour eux, et tant mieux pour elles, ou le Voyage impromptu. Bagatelle, nouvelle. » A Saint-Cloud, chez un brave homme, 1760, 2 parties en un vol. in-12. Titre gravé, où se voient des sujets allégoriques. (N. 584 du Catalogue des livres de M. Forby. Paris. Aubry, 1867, in-8.)

LA MAISON FORTE.

—

**Les « Doubles » de nos grandes Bibliothèques** (XIII, 354, etc.; 712; XIV, 19, 46, 79). — En 1855, M. Léon Potier, bibliopole, manifestait toute son indignation à l'égard des administrateurs de la Bibliothèque Impériale de Vienne (Autriche), qui avaient vendu, comme « doubles », des livres de la bibliothèque du prince Eugène de Savoie. Il dit : « Le prince Eugène en mourant avait légué sa bibliothèque à l'empereur Charles VI. Ses livres, à ce titre, ont fait partie jusqu'à nos jours de la Biblothèque Impériale de Vienne. Dans ces dernières années, on a fait une espèce de révision de la Bibliothèque, et, sans respect pour une grande mémoire, on a vendu comme « doubles » des livres qui, outre leur mérite propre et réel, avaient celui d'avoir appartenu à l'un des plus illustres généraux de l'Empire. (P. IX du Catalogue des livres rares et précieux., de M. Ch. G***** (Giraud). Paris, in-8.) »

LA MAISON FORTE.

—

**Rosières** (XIII, 357, 412, 498, 617). — Voyez la suite des souvenirs de Félicité L***, par Mme de Genlis, et donner le chapelet, à la p. 130 de : Dictionnaire des Proverbes français, par M. de la Mésangère. Paris, 1823, in-8.

LA MAISON FORTE.

—

**Quelle est la vraie étymologie du mot « Cocu ? »** (XIII, 701; XIV, 54, 621.) — Eloi Johanneau, légataire en 1800 de la bibliothèque de La Tour d'Auvergne qui, comme on sait, s'était beaucoup occupé de la langue celtique, avait en 1805 fondé, avec Jacques Cambry, de Lorient et Michel-Ange Bernard Mangourit, de Rennes, l'Académie celtique, qui, en 1813, devint la Société des Antiquaires de France. Il en avait été nommé Secrétaire perpétuel, et il en a publié les Mémoires (Paris, 1807 et années suivantes. 5 vol. in-8°). Lui-même y a fourni un grand nombre de dissertations, parmi lesquelles figure celle citée par E.-G. P., et dont il a été fait un tirage spécial.

Je possède quinze de ces opuscules, sans nom d'imprimeur, dont E. Johanneau avait fait hommage à son compatriote Blesois, Valentin Parisot, et au nombre desquels figure celui dont E.-G. P. demande la provenance que je viens de lui indiquer : c'est une plaquette de huit pages, dont la dernière est blanche. Je suis prêt à en communiquer un extrait à notre recueil, auquel j'ai déjà fourni une longue analyse du travail de M. de Petigny sur le même sujet. A. D.

— Très volontiers. RED

—

**Lit d'ange** (XIV, 4, 60, 83). — D'abord « lit d'angel »; ce qui prouve son ancienneté. Dictionnaire analogique de Boissière. — « Lit d'ange », ou « à la duchesse », Dictionnaire de Trévoux et Boissière. Est-ce sous François Ier ou sous Henri II que le nom de duchesse a été donné au lit d'ange ?

LA MAISON FORTE.

—

**Madame Pierre, brodeuse** (XIV, 12). — Madame la duchesse de Berri (?).

LA MAISON FORTE.

—

**Le Sacré Cœur de Marat** (XIV, 71). — Malgré une recherche attentive dans la bibliographie si complète des ouvrages réunis par M. Charavay, pour et contre le

terrible Conventionnel, il ne m'a pas été possible de retrouver la trace de l'invocation sacrilège dont le cœur de Marat a pu être l'objet. Qui pourrait s'étonner de pareille folie, après tous les excès que l'histoire constate, même de la part du tendre Camille Desmoulins, qui s'oublia jusqu'à décerner le titre de *divin* au sanguinaire *Ami du Peuple?* Tout ce que nous avons pu constater, c'est que l'inauguration publique de son buste fut le sujet d'un chant patriotique, dont Coupigny composa les paroles et Gossec la musique. La seule allusion religieuse que j'aie pu relever là-dessus se trouve dans la brochure suivante, qui, dirigée à la fois contre Marat et contre le Christ, n'en est pas moins, par ses allusions et son langage, l'exaltation curieuse de l'idole qu'elle cherche à démolir: « Comparaison singulière de J. P. Marat avec Jésus-Christ, les apôtres et les miracles de ces deux personnages » (Paris, Prévost, rue de la Vieille-Boucherie et chez tous les marchands de nouveautés (vers 1793), in-8° de 16 pages. — En voici un extrait: « *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,* « *miserere nobis.* — Cet agneau de Dieu, « suivant les tricoteuses de l'opinion pu- « blique, c'est Marat; celui qui devait « effacer les péchés du monde, c'est Ma- « rat; celui dont enfin le peuple réclamait « la divine pitié, c'est encore Marat. O « âme tutélaire de la Révolution fran- « çaise, c'est toujours Marat; Marat, intri- « guant comme Jésus; Marat, faisant « comme le législateur de Judée, une ré- « colte d'apôtres..... O Jésus-Christ! ô « Marat! ô prophètes, si vous fûtes tous « deux les objets de la vénération des « hommes, soyez maintenant ceux de leur « juste indignation. » — Un jeune écrivain, qui s'est occupé, avec autant d'intelligence que de succès, de l'Histoire de la littérature révolutionnaire (M. Georges Duval), n'a pu résister, lui-même, au besoin de donner un échantillon de cette critique singulière.

EGO E.-G.

—

**Marquis, nom de baptême** (XIV, 199, 281, 624). — Le prénom « Marquis » n'est point le diminutif de « Marc », ainsi qu'on a pu le dire. « Marquise », son féminin, le prouve assez. On retrouve bien souvent ces vocables, et d'autres non moins curieux, dans les anciens actes du Languedoc. Exemples: Comtesse d'Eymeric, dame de Lajanié, 1580; Marquise Gaches, 1667; Marquis Corbière, 1167; Marquis d'Huc, sieur de Montségou, etc...

D'où l'on a fait: « la comtesse » d'Eymeric; « la marquise » de Gaches; « le marquis » de Corbière; et (pour comble) « M. le duc » de Montségou!

(Toulouse.) C. P.-V.

—

**Le lieutenant de gendarmerie Thiers** (XIV, 294, 377). — Ouvrages à consulter sur l'Affaire Caron: 1° Relation historique des événements qui ont eu lieu à Colmar, et dans les villes et communes environnantes, les 2 et 3 juillet 1822, suivie de la Pétition adressée aux Chambres par 132 citoyens de ce département. Paris, 1822, in-8°. 40 p. — 2° Réponse à l'Accusation dirigée, au nom de quelques fonctionnaires publics du Haut-Rhin, contre M. Kœchlin..., au sujet de la Relation des événements qui ont précédé, accompagné et suivi l'arrestation du lieutenant-colonel Caron. Paris, 1823, in-4, le titre et 66 p. Ces deux brochures ont pour auteur Jacques Kœchlin, ancien maire de Mulhouse et député du Haut-Rhin, aidé de L.-Aug.-Fr. Cauchois-Lemaire. — 3° Procès d'A. Caron, lieutenant-colonel en retraite, et de F.-D. Roger. Ouvrage indiqué à la col. 814 du t. VIII de la Biographie Didot. — Peut-on continuer cette bibliographie?

LA MAISON FORTE.

—

**Publications « per nozze »** (XIV, 296, 350, 403). — Publications tenant lieu des sonnets et autres poésies qu'on distribuait aux parents et amis des nouveaux mariés. On avait autrefois, bien plus qu'à présent, en Italie, la très louable habitude de publier, à l'occasion de mariages quelque peu illustres, et par des amis ou adhérents des époux, des écrits, des vulgarisations, des poésies, voire même des ouvrages introuvables, des lettres de personnages célèbres; mais en général c'étaient des écrits, des œuvres inédites, que l'on imprimait en l'honneur de la circonstance. Cet usage était tombé presque en désuétude, mais il paraît qu'à présent on va le reprendre, au grand avantage des lettres.

(Milano.) NADIR.

— Autrefois les amis ou les parents publiaient des sonnets, des odes, etc., où ils exprimaient leurs souhaits aux nouveaux mariés, le jour des noces. On les affichait même aux portes des maisons amies, et l'usage persiste à Bologne et dans les Romagnes. A présent, on profite de cette ancienne coutume pour publier des documents anciens, des lettres, des fragments du XIVe siècle, des vers oubliés ou inédits de quelque auteur peu connu, mais ancien, etc. Ce sont de petites brochures imprimées avec luxe, à petit nombre d'exemplaires, dont on fait cadeau aux nouveaux époux, qui les envoient à leur tour aux amis de la maison. Quelquefois l'éditeur s'en réserve quelques exemplaires pour ses amis. Beaucoup de ces publications ne valent rien, mais il y en a d'importantes. On les appelle, en effet,

*pubblicazioni per nozze*. Ce qui surtout les distingue, c'est qu'elles portent toujours une dédicace aux mariés et qu'elles sont absolument hors de commerce. Cela fait qu'il y en a de très rares et précieuses.

(Bologna.) RENZO.

—

**Devises** (XIV, 297, 405, 466). — Voyez notre Intermédiaire, VII, 274, 324, 563, 627, 620; VIII, 754; à Recueil de Devises et Emblèmes. LA MAISON FORTE.

—

**Un oiseau peu malin** (XIV, 326, 406, 467). — La Mésangère y ajoute la perdrix, en expliquant le proverbe suivant : « Mal est caché, à qui l'on voit le dos!» En termes plus crus, nos pères disaient : « Mal se musse, à qui le cul pert » (perce). Ils avaient tiré cette comparaison de la perdrix, qui se croit bien en sûreté lorsqu'elle a caché sa tête. Ce proverbe s'applique aux poltrons : ayant tourné le dos, les voilà connus pour des lâches, et par cette raison exposés à de nouvelles attaques. (P. 212 de : Dictionnaire des Proverbes français, Paris, 1823, in-8°.)

LA MAISON FORTE.

—

**Bâton à faire le lit** (XIV, 327, 379, 407, 651). — Dans ma jeunesse (hélas! il y a de cela quarante-cinq ans), ma grand'mère habitait une maison sise à Clermont (Oise), dans la grande rue, et j'allais chaque année passer quelques jours de mes vacances auprès d'elle. Or, dans la chambre où je couchais, il y avait un lit qui ne pouvait sortir de l'alcôve où il était encastré. Aussi, pour border le drap du côté de la ruelle, se servait-on d'un long bâton à tête légèrement recourbée comme une crosse de fusil. Seulement je m'empresse d'ajouter que cet auxiliaire de la bonne bordait fort mal, et, qu'aussitôt dans le lit, on sentait le drap se défaire du côté où il avait été simplement tamponné, le long du mur. De cette façon, on n'était guère mieux protégé que dans la plupart des lits de la Suisse, où les draps sont si exigus qu'ils ne peuvent se border sous les matelas, au grand désespoir des voyageurs aimant à être couverts pendant la nuit. A. S.

—

**Deux livres de dévotion** (XIV, 352, 468, 533). — J'en suis fâché pour la belle Bible manuscrite du XIII° siècle, du docteur By, mais les nombreuses bibles imprimées que j'ai sous la main (Biblia latina, Nuremberg, 1477; Lyon, 1531; Germanica, 1583; et françaises : Neuchâtel, 1535; Desmarets, 1669; et les versions Renan, Martin, Segond, etc., indiquent toutes que c'est bien au verset 3, et non au verset 2, du chapitre III du Cantique des cantiques, qu'on trouve la citation relative au ventre de l'épouse, ou, pour être plus exact, de la Sulamithe. (Verset I.) « Reviens, reviens, afin que nous te regardions! — Qu'avez-vous à regarder la Sulamithe comme une danse de deux chœurs? » (V. 2.) « Que tes pieds sont beaux dans ta chaussure, fille de prince! Les contours de ta hanche sont comme des colliers, œuvre des mains d'un artiste. » (V. 3.) « Ton sein est une coupe arrondie où ne manque pas le vin parfumé; *ton ventre est un tas de froment, entouré de lis.* » (Trad. Segond.)

Quant à l'exactitude de la traduction de la Bible Picart (1739), on peut en juger par le fait que *venter tuus* est rendu (et pour cause) par « ton ventre *fécond et pur.* » UN PÉTERSBOURGEOIS.

—

**A peute chatte, jolis mirons** (XIV, 355, 411, 440, 469, 498). — Le mot *peut* (prononcez *peue*, comme *queue*), *peute*, au féminin, vient de *putidus* ou, selon La Monnoye, de *putis*, qu'on trouve dans Lucrèce, liv. III, v. 583 :

> Atque ideo tanta mutatum pute ruina
> Conciderit corpus penitus.

*Putidus* ne signifiait donc par seulement « puant », mais aussi « désagréable, laid. » C'est ainsi qu'on dit quelquefois, en français, que ce qui est laid nous pue. En bourguignon, faire *peute fin* à quelqu'un, c'est le malmener, le pousser à bout. Faire *pute fin*, pour faire mauvaise fin, se trouve dans l'Evangile des Quenouilles, ch. II, Soirée du Jeudi.

On appelait *Vaupute* un endroit de Savoie où il y avait un grand nombre de sorcières; ce pays est cité par Menot, sermon du lundi du 1er dimanche de carême. (Voir aussi La Monnoye, Glossaire, à la suite des Noëls bourguignons.)

RUOFF.

— *Peut, peute*, est aussi dans le patois lorrain, avec le sens de laide. Il ne peut y avoir aucun doute : A *laide* chatte, *jolis* mirons. QUINTILIUS.

— A Fédry et dans une partie de la Haute-Saône, on dit : A peute chatte, bés minons. On dit encore : Peut poupon, Bé gaichon, et Bé poupon, Peut gaichon. Peut, peute sont employés journellement pour laid, laide; vilain, vilaine; affreux, affreuse; — et, au moral, pour une personne qui a un mauvais caractère. Le masculin et le féminin sont aussi usités l'un que l'autre. — Vote blâ ât-et bé? (Vo-

tre blé est-il beau?) — Pas peut (Pas laid).

En voyant un crapaud, une araignée, une femme dira : Poui! lai peut béte! (Fi! la vilaine bête!)

D'une femme hargneuse, de mauvaise humeur ou méchante, on dit : Lai peute fanne! (L'affreuse femme.)

Et d'un enfant mal mis, ou qui ne répond pas aux caresses : O! le peut! ou Oh! lai peute!

Enfin, sur le territoire de Fédry, il existe un canton de champs très irrégulier qui, dans le cadastre, est mentionné sous le nom de : Les peutes pièces.

Ce mot peut, peute, me paraît être le put (méchant, vilain, mauvais) du XIII[e] siècle : De put oef, put oisel. (Anc. Prov. XIII[e] siècle). I. païen de put lin. (Le Roman de Roncevaux, vers 10546.)

(Fédry.) A. M.

—

**Un bibliophile conservateur** (XIV, 361). — La question à propos de feu Boulard, et du poete qui l'a chanté, est restée sans réponse. Peut-être cette question eût-elle dû être autrement posée. Avant feu Boulard et son poète, ce qu'il fallait élucider, c'est l'origine du dessin d'abord, que beaucoup d'autres que moi doivent connaître, mais le questionneur paraît convaincu qu'il n'existe de ce portrait de bibliomane, ou bibliotaphe, que le dessin à la mine de plomb dont le hasard l'a rendu acquéreur, que ce dessin est une fantaisie exécutée expressément pour représenter feu Boulard, que les vers ont été composés pour achever le portrait, ou que peut-être même le dessin n'a été fait qu'après les vers.

Autant d'erreurs, si nous remontons à la source du dessin; nous allons tout de suite simplifier la question et la résoudre, car ce dessin n'est que la copie d'une lithographie très connue, qui elle-même était la copie d'un tableau. — En voici l'historique exact : le tableau original est une peinture à l'huile, qui fut exécutée en Allemagne, vers 1859, par un artiste allemand, du nom de C. Spitzweg. Deux ans après environ, en 1861, il parut chez Delarue, rue J.-J. Rousseau, 68, une grande lithographie faite d'après cette peinture et signée : Thielley. W. Schans, de New-York, était l'éditeur, Delarue l'imprimeur. Pendant plusieurs années on la vit à tous les étalages des marchands d'estampes (collabos, mes amis, rappelez vos souvenirs). Elle était originale, elle eut du succès. — Plus tard, je la retrouvai à New-York, chez un bouquiniste, je m'y arrêtai et m'en amusai fort. Assez jeune encore pour ne pas m'y reconnaître moi-même, j'eus néanmoins la conscience de l'avenir et je m'en allai songeant, souriant philosophiquement, en fredonnant tout bas le vieux refrain d'ivrogne, qui me revint tout à propos : « V'là pourtant comme je s'rons dimanche. » Aujourd'hui on peut la retrouver encore, mais accommodée au goût du jour; on ne la vend plus que coloriée, avec la légende anglaise : « The Bookworm. »

De tout cela, pour revenir à la question (et *le Livre* lui a donné tant d'importance que j'ai cru pouvoir m'étendre un peu sur ces détails), je crois pouvoir conclure que le dessin à la mine de plomb n'a d'autre valeur que celle d'une copie fort imparfaitement exécutée d'après la lithographie; que les vers sont une fantaisie inspirée par la physionomie du personnage, et que ce feu Boulard lui-même n'est qu'un mythe, un nom trouvé pour un « caractère », à la manière de La Bruyère. En supposant même qu'il ait existé un obscur bibliotaphe de ce nom, on peut tenir pour certain qu'il n'eut aucun rapport avec le portrait humoristique peint en Allemagne.

*P. S.* A propos de « bibliotaphe », c'est dans Bescherelle que je trouve ce qualificatif. Littré l'a simplement supprimé, avec deux autres mots de même nature : Bibliopole et Bibliotacte. Pourquoi? Et par quoi les remplacer?

(New-York.) C. J. B.

—

**Les canards l'ont bien passée** (XIV, 386, 443, 472, 534). — Est-on bien sûr que ce refrain, si cher à nos jeunes années, ne date que du Pont-Cassé? S'il faut en croire L. Rigaud (Dictionnaire des lieux communs), cette phrase, devenue proverbiale, est tirée d'une ancienne chanson : « Dialogue du Prince et du Berger », qui se trouve dans un *Cahier de Chansons* publié chez la veuve Oudot en 1718 :

*Le prince :* Passe-t-on la rivière à gué?
*Le berger :* Les canards l'ont bien passée.
O lirenda! lirondé!

Ego E.-G.

—

**Les descendants de Jean Hugo, de Rouvrois** (XIV, 388, 475). — On se demande, en effet, ce que viennent faire les généraux et les poètes Hugo dans cette famille de Rouvrois. Il y a autant de distance entre eux qu'il y en a entre les *Jacques* de ce village et les *Jacques* de Neufchâteau. Lorsque M. Barbou a écrit et publié, p. 15 et 16, dans « *Victor Hugo et son temps* », la très fantaisiste généalogie du grand poète, il ne s'est pas douté un instant de la coutume de Rouvrois qui consistait à planter des petits bâtons en terre et à les coiffer d'un morceau de fromage blanc, en guise d'appât pour les nouveaux mariés.

Léopold Sigisbert Hugo, le général, père

de Victor Hugo, a eu deux autres fils, Jean-François, qu'on appelle communément Abel-Joseph et qui a été baptisé à l'église S.-Epvre de Nancy, à l'âge de 19 mois environ, le 1er thermidor an VIII (20 juillet 1800), et qui a eu pour parrain François-Juste Hugo (qui a signé *le jeune*), son oncle, et pour marraine Jeanne-Marguerite Michaud, veuve de Joseph Hugo, aïeule maternelle. Eugène Hugo, né à Nancy le 29 fructidor an VIII, a été déclaré par son père, alors chef de bataillon à la 20e demi-brigade et domicilié dans la maison de son père, rue Bénezet, le 30 fructidor, 6 septembre 1800, en présence d'André-Urbain Decomble, caissier de la recette d'arrond., et de Julie Hugo, tante de l'enfant, âgée de 29 ans, domiciliée rue des Maréchaux, dans la même maison qui a encore ses deux entrées et ses deux faces.

Joseph Hugo, maître menuisier à Nancy, fils de Jean-Philippe Hugo et de Catherine Grandpère (et non Grandmaire), était né à Beaudricourt, près Mirecourt (Vosges); il a épousé en premières noces, le 1er juillet 1755, à la paroisse S.-Epvre de Nancy, Dieudonnée, fille de Dominique Béchet, maître cordonnier. Duquel mariage sont nés, à notre connaissance, 5 enfants, savoir : Catherine ; Jean-François ; Françoise ; Anne-Marguerite ; François-Balthazard. — En secondes noces, il épousa, le 22 janvier 1770, Jeanne-Marguerite Michaud, originaire de Dôle, venue à Nancy en 1750, comme gouvernante d'enfants chez M. le comte des Rosières d'Euvezin. — Ce mariage produisit encore, à notre connaissance, 6 enfants : Victoire ; Anne-Julie ; *Joseph-Léopold-Sigisbert* ; Marie-Françoise ; Louis-Joseph ; François-Juste.

La famille Hugo était très nombreuse à Beaudricourt, à Biécourt et à Rouvres en Xaintois ; il y avait aussi plusieurs branches de Hugo à Nancy ; entre autres l'assassiné du bon coin, qu'on a toujours cru un oncle de Victor Hugo. A Metz, il y avait un Hugo, luthier en Fournirue ; une demoiselle Hugo, aux Rochers ; et un autre dont l'adresse m'échappe. Mirecourt a possédé longtemps un Hugo, notaire, qui était apparemment de la famille de Joseph Hugo.

Quant aux Hugo, de Rouvrois-sur-Meuse, qui sont devenus barons de Spitzenberg et dont on trouve la descendance dans D. Pelletier, on ne peut les rattacher en aucune façon aux Hugo du Xaintois.

CH. COURBE.

—

**Un Dictionnaire de noms propres** (XIV, 389, 445, 535). — Voici un ouvrage qui, je crois, n'a pas encore été cité dans l'Intermédiaire : « Noms propres anciens et modernes, études d'onomatologie comparée », par R. Mowat, 1869, grand in-8 (n° 1475 du Catalogue Joly, 17, quai St-Michel. Paris).

LA MAISON FORTE.

—

**Vers sur le cardinal de Rohan** (XIV, 407, 501, 567). — Peu de temps après la mort du Cardinal, le futur académicien Tissot publia son éloge dans le Journal des Débats (n° du 7 mars 1803). On y lit : « Le jour même de la décision (du fameux procès), quelqu'un annonçait à son ami que le Cardinal venait d'être déclaré *innocent* : dites donc « *un innocent* », répondit l'autre. » La notice de M. Tissot a été reproduite dans la Revue d'Alsace (Mulhouse). 1880, p. 416-423, avec d'autres pièces du temps.

L'EX-CAR. A PIED.

—

**Les émules d'Icare** (XIV, 414, 445, 536). — A cette question se rattache celle, non moins intéressante, de la locomotion des aérostats, si féconde en projets singuliers. Quelques années après les premiers essais de Montgolfier, l'Académie royale de Lyon mit au concours le sujet vraiment palpitant de la navigation aérienne. Les inventeurs ne firent pas défaut, et les cartons de cette Compagnie furent encombrés de mémoires démonstratifs, accompagnés des plans et dessins de quantité de prodigieuses machines. Toutes ces élucubrations sont conservées, et les curieux peuvent, en les examinant, se donner une idée de la fécondité des imaginations inventives. Le prix ne fut pas délivré.

A. C.

— En tout cas, les études sur la machine à voler ont été continuées dans tous les temps. Je me rappelle d'avoir rencontré souvent des articles dans les journaux, sur des expériences qui ont plus ou moins réussi. J'ai devant moi une planche lithographiée, portant le titre *Aviation*, études essais et inventions, qui, sans résoudre le problème de l'aviation, ont pourtant donné des résultats intéressants et encourageants à l'auteur. (Signé) « Août 1866. BOURCART. » Dessins : Vélocipède aérien. — Machine à deux ailes fixées au centre de gravité du corps. — Machines à deux ailes fixées aux épaules. — Je ne sais pas si l'auteur a continué ses études sur ce sujet, mais je crois me rappeler que les expériences faites à l'époque ne donnèrent pas le résultat voulu, et même qu'elles furent accompagnées quelquefois de chutes graves. — L'Illustration, n° 2013, contient un article de Louis Clodion : « l'Empire de l'air ».

F. L. M.

(Strasbourg.)

—

**Les Factums de Furetière** (XIV, 517, 573, 657). — « Donc pas de solution, ce qui me fâche, je l'avoue. » — Mais si, cher collabo A. L. Il y a une solution, celle précisément que j'ai indiquée. Dans *mon* édition, la page 330 n'est nullement en blanc. Elle commence par un filet qui tient toute la largeur de la page et porte pour titre : *Additions au premier et au second factum*, et cette même page 330 se termine ainsi : « Pour faciliter cet accommodement, il (le Chancelier) a ordonné | qu'on fît une conférence chez Monsieur le Président de | Mesme avec messieurs les abbés de Lavau, Testu, Dan | geau, etc... (page 331). La page 332 commence par « entre les mains toutes les minutes de ma copie», et la page 333, par : « ment. Cela fera voir...», et n'a aucun cachet imprimé. Enfin, la page 334 s'ouvre par la comparaison de quelques mots du Dictionnaire de l'Académie et de celui de Furetière (Aide).

Le collabo A. L. reconnaîtra, je l'espère, que j'ai *bien* regardé, et que ce n'est pas ma faute si son exemplaire est incomplet. A.

— Il existe des exemplaires incomplets livrés au commerce, après la déconfiture de Poulet-Malassis. Plusieurs ouvrages édités par ce libraire offrent le même cas. La Maison Forte.

—

**Addenda au Dictionnaire de Littré** (XIII, 3, 60; XIV, 618, 650). — Sotadès était un poète grec qui vivait à Alexandrie à l'époque de Ptolémée Philadelphe. Il composa des vers licencieux, ce qui fit donner le nom de *Sotadeia*, à des productions immorales, et il eut la témérité de lancer contre le roi quelques traits satiriques. Ptolémée, qui n'était pas dans un de ses jours d'indulgence, fit enfermer le poète dans un coffre de plomb, et ordonna qu'on le jetât à la mer. Divers auteurs anciens ont parlé de Sotadès; bornons-nous à citer Athénée (*Deipnosoph.* lib. XVI), et Plutarque (*De puerorum educatione*, c. XIV). T. G.

—

**Th. Gautier et le « Musée secret »** (XIV, 519, 574, 600, 628). — Je n'ai pas dit (XIV, 629) : « les dernières *convictions* du maître », ni : « dans le volume dont nous entendons parler pour la première fois », mais bien : « les dernières *corrections* du maître », et : « dans le volume en *question*, et dont nous entendons parler pour la première fois ».

Ch. de Lovenjoul.

—

**Le sculpteur J. Chinard, de Lyon** (XIV, 548, 604, 631). — Le Musée de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure) possède un buste de terre cuite, par Joseph Chinard, représentant Pierre-Pomponne-Amédée Pacholle, député suppléant à l'Assemblée législative, Conventionnel. Il fit partie de l'exposition des Portraits nationaux, organisée au Trocadéro en 1878, au milieu d'une foule de difficultés, et qui fit malheureusement si peu de bruit. Il porte le nº 440 de la *Notice* excellente rédigée par MM. A. de Montaiglon, J. Guiffrey, Paul Mantz et H. Jouin. Alf. D.

—

**Errare humanum est** (XIV, 577, 632, 659). — « Cujusvis hominis est errare : nullius, nisi insipientis, in errore perseverare » (Cicéron, *Philipp.* XII, II, 5).

C'est bien là le texte d'origine, n'est-ce pas?

(Dublin.) T. W. Carson.

—

**Une légende latine à expliquer** (XIV, 580, 634, 660). — La traduction de M. Guigard serait exacte s'il y avait une M à la place de l'N dans les trois lettres N.D.D. qui terminent l'inscription relevée sur le fer de la marque aux armes du fils de François, comte de Vaudemont, qui, bien que « mort encore enfant », aurait pu être, à un moment donné, élève des Jésuites de Pont-à-Mousson. Nomeny étant marquisat, non duché, je propose d'interpréter les 3 lettres N.D.D. par les mots *nomine Dei datum*. Si ce n'est certain, c'est du moins plausible. Cz.

—

**La comtesse Regnauld de Saint-Jean d'Angely** (XIV, 583, 636, 660). — Née de Bonneuil, fille de M. de Bonneuil, attaché, avant 1790, à la maison du comte de Provence. En 1864, une question a été faite ici, sur cette personne, à propos d'une historiette du conte *Point de lendemain*, par Denon. La comtesse étant très jolie, la malignité des conteurs à la mode, plus encore celle des femmes, s'est exercée sur elle. Honoré de Balzac (d'après Tallemant des Réaux, Madame, duchesse d'Orléans, Carmontelle, Denon, Barruel-Beauvert, Boisjourdan, Regnault-Warin et autres malicieux), a conté de nouveau, dans sa méditation XXIVᵉ de la *Physiologie du Mariage*, l'historiette d'un collier. Le romancier choisit pour héroïne la comtesse R. D. S. J. D. A., parfaitement innocente, comme il a été prouvé par deux érudits (Intermédiaire I, 88. —Voyez aussi I, 8, 167, 212, 263, 283 et 21, 46, 59). La Maison Forte.

— C'était une demoiselle de Bonneuil. Sa sœur était Mme Buffault, mère de Mme de Cubières, femme du général, et auteur de

plusieurs romans, et de Mme Sampayo, dont les enfants ont donné au Musée du Louvre le portrait de leur grand'tante par Gérard. Elle devait aussi être parente de Mme Delambre, femme du mathématicien.

On trouvera, dans la Biographie-Didot, un article assez étendu sur son mari, dont le nom y est écrit *Regnaud*.

La maison de campagne de Mme Regnault était l'ancienne Abbaye du Val, sur la lisière de la forêt de l'Isle-Adam, ce qui a fait dire à Désaugiers, dans une chanson adressée à la comtesse, que c'était un « Val de Grâce ».

Le maréchal du second Empire n'était que son beau-fils.

Trois générations de ma famille ont été liées avec trois générations de la sienne, disparue aujourd'hui ou dispersée, et, dans l'une comme dans l'autre, il n'y a plus personne qui soit contemporain de la comtesse, que j'ai encore connue. Elle est morte dans les premières années du second Empire, dans un petit hôtel de la rue de Boulogne. C'était une petite vieille très soignée, que l'on devinait avoir été très jolie, et qui parlait avec un certain zézaiement qui n'avait peut-être pas été sans agrément au temps de sa jeunesse.

ALF. D.

—

**Emilie Dubois** (XIV, 587, 663). — Je possède un portrait lithographié de cette charmante actrice, publié par J. Offenbach dans le « Décameron dramatique », et reproduit dans l'Artiste (Vme série, XVIme vol., XIIme livraison). Au bas est ce quatrain autographié, d'Alexandre Dumas:

Pour l'art divin qui nous amuse,
Elle naquit dans un jardin,
Rose de la dixième Muse,
Chez Delphine de Girardin.

A. D.

—

**Les cinq frères Rosa** (XIV, 609). — Le distique cité par le bon vieux professeur, est fautif et très défectueux. La vraie leçon de l'énigme rosacée est composée de trois hexamètres à moitié léonins.

Quinque sumus fratres, sub eodem tempore [nati :
Bini barbati; bini sine crine creati;
Quintus habet barbam, sed tantum dimidia- [tam.

(St-Peters, Isle of Thanet.)

WILLIAM PLATT.

—

**Battre son plein** (XIV, 610, 666). — C'est la situation, au jeu de trictrac, dans laquelle le joueur, ayant *rempli*, *tient*.

*Tenir* longtemps est une excellente affaire, aussi, dans « *Le Joueur* », Regnard fait-il dire à Toutabas, vicomte de la Case (Acte I, scène 10) :

Je sais dans un trictrac, quand il faut un *sonnez*,
Glisser des dés heureux, ou charges, ou pipés;
Et quand mon *plein* est fait, gardant mes avantages,
J'en substitue aussi d'autres prudents et sages,
Qui, m'offrant à mon gré que des as à tous coups,
Me font, en un instant, enfiler douze trous.

Littré (au mot « Battre », 11° et au mot « Plein », 22°) donne diverses locutions du jeu de trictrac, mais il ne donne pas celle de « *battre son plein* », qui est peu usitée et à laquelle on préfère à juste titre celle de *tenir*.

EUMÉE.

—

**Bilboquets** (XIV, 610). — En typographie, ouvrages de ville, billets, adresses, circulaires, etc.; — enfin, de petits ouvrages, des riens, des jeux d'enfants, comme l'indique le nom, d'origine inconnue. Je ne trouve point ce que demande Vultur; toutefois, les typographes ont été devancés par les maçons. Je lis dans Trévoux : « Les ouvriers appellent, en terme de maçonnerie, « bilboquet », tout petit quartier de pierre, détaché d'un plus gros morceau. »

LA MAISON FORTE.

— D'après Littré, on appelle ainsi, en typographie, les légers ouvrages de ville, tels que les têtes de lettres, cartes d'adresses, factures, etc. — Evidemment, cela vient de la comparaison de ces travaux sans importance avec un bilboquet, chose puérile et sans valeur. Quant à l'époque où le mot a été d'abord employé en typographie, on paraît l'ignorer.

E.-G. P.

—

**Trié sur le volet** (XIV, 610, 665). — *Ad abacum delectus* (Dict. univ. de Trévoux, au mot *Volet*). C'est de *valvula*, croyons-nous avec maint étymologiste, que dérive volet, ais à trier des graines, le plus communément, en Bigorre, table à quatre pieds que le trieur place devant soi sur un drap beaucoup plus ample, inclinée sous un angle convenable par des cales aux pieds de derrière. S'agit-il, *verbi gratiâ*, de nettoyer du froment, le trieur éparpille sur le volet une poignée de graines plus ou moins mêlées : les globuleuses, de vesce, d'ail, etc., roulent vers le drap; les plates, de blé, de renoncule, etc., ne bougent point. Du bout du doigt, l'ouvrier sépare les bonnes d'avec les mauvaises, rejetant les réprouvées sur le drap, attirant les élues dans un sac. Le système varie suivant les graines et les provinces, au fond toujours identique.

De « volet » il faut aussi rapprocher « volette », claie sur laquelle on épluche la laine.

En général, besognes de femmes.

J. DE LACU.

— Entre les différents noms par lesquels

les Latins désignent ce qui chez nous se nomme « la main », figure aussi « vola ». De là, un Romain, qui ne voulut pas dénoncer ses complices, fut dit « Mucius », altéré de « Mutius, » *ad differentiam* de « mutus. » Et comme sa main avait été gauche ou maladroite, puisqu'elle frappa le secrétaire au lieu du roi Porsenna, il prit encore le surnom « Scævola (*vola*, main, *skaia*, gauche). Or, de ce même « *vola*, » dérivent : 1° « Voleur », qui tourne ses doigts, ou, comme on dit communément, fait « main » basse sur le bien d'autrui ; 2° « Volant », qui se lance au moyen de la main munie d'une raquette ; 3° « Volet », tissu d'osier reposant sur une main, tandis qu'on y étale de l'autre, pour les choisir dans la proportion d'un sur trois, autrement pour les trier de petits objets solides et secs; 4° « Volette », tissu de même substance et de même forme, ronde le plus souvent, où porter sur la main une pièce de pâtisserie; 5° « Vol » au vent, mets que de sa main toujours et pendant qu'il repose sur un semblable appui que les précédents, on porte en plein air de chez le traiteur à la salle à manger; 6° enfin, « Volet », pleine fenêtre en bois, ou plutôt haut, large, massif et carré panneau, que sans sortir de la chambre, du dedans même de la pièce, on peut, de la « main », soit attirer, soit écarter.

J. Palma.

— Pourquoi chercher midi à quatorze heures? En Suisse, où je l'ai de mes yeux vu, et sans doute ailleurs, on trie encore aujourd'hui, littéralement, sur le volet. Sur des volets mobiles, s'entend, que l'on ôte de la fenêtre et que l'on pose sur deux chaises ou sur deux chevalets, j'ai vu, dans le pays de Vaud, trier avec soin des cerises que l'on avait mises à sécher, pour en faire du « Kirschenwasser ». De là, évidemment la vieille métaphore populaire. L. D.

— La question avait déjà été présentée en 1875 (VII, 419, 472).

—

**Archives des Arts, Sciences et Lettres** (XIV, 614). — Ce recueil, trop peu connu en France, résultat de longues recherches dans les Archives de Belgique, est formé, on l'ignore généralement, de la réunion d'un grand nombre d'articles publiés par le *Messager des Lettres et des Sciences*, de Gand. Les deux volumes que possède M. Frère Jean ont paru, il y a dix ou douze ans environ, et, depuis cette époque, l'érudit Chef de Section des Archives du royaume a régulièrement continué sa collaboration au *Messager* de Gand. Il a donc, en ce moment, la matière d'un troisième volume qui doit paraître prochainement. mais qui n'a pas encore vu le jour. Ces renseignements peuvent être considérés comme certains, car nous les tenons de M. Pinchart lui-même, venu tout récemment à Paris, pour suivre un traitement que réclamait sa santé. Ainsi les *Archives des Arts*, etc., sont complètes actuellement, en deux volumes, auxquels viendra prochainement s'ajouter (espérons que ce sera le plus tôt possible) un tome troisième. V. G.

—

**Une citation de Thackeray** (XIV, 614). — Probablement Thackeray a cité une citation, ou bien il aura eu un ressouvenir. Dans un roman de Ashford Owen (*A lost love*), on lit en effet : « *Love is never equal. It was very truly said :* « Il y a toujours « l'un qui baise, l'autre qui tend la joue. »

(Milano.) Nadie.

—

**Rosa Mundi** (XIV, 641). — Il me plaît de prendre ici la défense des deux augustes hexamètres d'Henri II d'Angleterre.

Merlin, l'enchanteur Merlin, avait donc prodigué, à Woodstock, toutes les ressources de son art : parc, labyrinthe, étang, rien ne manquait dans ce castel, où un second fil d'Ariane devait pourtant conduire jusqu'à Rosemonde une nouvelle Médée, Eléonore de Guienne. Or, Henri II, dans une sorte de chemin de la Croix, qui s'étendait du labyrinthe au tombeau, fit ériger des crucifix, et, au pied de chacun d'eux on pouvait lire :

« A celui qui foule ce chemin, de prier, d'adorer le signe du salut. Et d'implorer la grâce qu'il lui soit donné une Rosemonde. »

Qui meat hac, oret signumque salutis adoret.

Mais il est détestable, par ma foi, ce distique archiléonien de notre hypercritique anonyme !

« Ci-gît en la tombe Rose du monde, non Rosemonde.

« Au lieu d'embaumer, elle infecte l'air, la fleur qui ordinairement le parfume. »

Pathos! lâcheté! et, par surcroît, plagiat! Quoi ! faire de la fille du lord Clifford une Laïs (Λαός, mundus); insulter au malheur jusque dans la mort; et avec cela piller Juvénal! — « Male olet qui semper bene olet. »

Aussi, comme pour réfuter le « malin » d'Outre-Manche, notre France sut bientôt riposter ainsi, par un de ses poètes :

Ci-gît dans un triste tombeau
L'incomparable Rosemonde.
Jamais objet ne fut plus beau;
Ce fut bien la rose du monde.
Victime du plus tendre amour
Et de la plus jalouse rage.
Cette belle fleur n'eut qu'un jour
Hélas! ce fut un jour d'orage.

D'ailleurs, l'illustre Addison composa une tragédie intitulée *Rosemonde*.

J. PALMA.

—

**Brûler la politesse à quelqu'un** (XIV, 642). — La Mésangère dit : « Brûler la politesse, s'esquiver, sortir d'un endroit avant le temps où on devait le quitter. » (Dictionnaire des Proverbes français.) Se rattache à Brûler, avec la signification de passer par un endroit, sans s'y arrêter.

LA MAISON FORTE.

—

**Tirer son épingle du jeu** (XIV, 642). — L'origine de cette locution ne vient-elle pas du jeu des Jonchets, qui se joue avec de longues épingles en bois ou en os, et où chacun doit retirer d'un tas la sienne, sans faire bouger les autres?

DOCT. BY.

— Dans mon enfance, je m'amusais avec les jeunes filles du quartier qui voulaient bien m'admettre à leurs récréations. Sur un des bancs de pierre qui ne manquaient pas dans ce temps-là en avant de plusieurs maisons de Langres, une gente bachelette traçait, non pas à la craie, mais au charbon, un cercle et ses rayons. Puis, au centre de cette figure, chacun déposait une épingle; enfin, à l'aide d'une pelote ou balle en laine, lancée adroitement sur les enjeux, on tâchait de faire jaillir et saillir hors du rond, de « tirer », comme on dit, au propre cette fois, « son épingle du jeu ». De là, sans doute, la locution figurée et devenue proverbiale, dont l'origine est demandée.

J. PALMA.

— Leroux, Dictionnaire comique : « Pour se tirer heureusement d'une affaire, quitter prise, se démêler d'un mauvais pas, se dégager d'un danger, se retirer sans perte.

Mais que j'avois tiré mon épingle du jeu.
(Molière, *Etourdi*, act. IV, sc. 2.)

Je trouve aussi, dans le *Dépit amoureux* (acte I, sc. 4), Mascarille disant :

Certes, vous me plaisez avec cette nouvelle!
Outre qu'en nos projets je vous craignois un [peu,
Vous tirez sagement votre épingle du jeu.

Le P. Du Cerceau, dans sa « Réponse de l'Hermite à la Mercuriale de son chesne », dit :

Mais si voulez, réformateur austère,
Changer les Us et Loix du Monastère,
En ce cas-là, Chêne, vous dis adieu,
En retirant mon épingle du jeu.

LA MAISON FORTE.

— Littré (même explication) : locution qui vient d'un jeu de petites filles; elles mettent des épingles dans un rond, elles essayent d'en faire sortir les épingles ; quand on fait sortir la mise, on dit qu'on « retire son épingle du jeu ».

E.-G. P.

— « Ignarus », en tant que collabo, devait savoir que sa question a déjà figuré ici (I, 306, 362 ; II, 464). Le Courrier de Vaugelas l'a aussi traitée, VII, 139, et VIII, 1.

A. D.

—

**Mères discrettes** (XIV, 643). — « On appelle aussi « Sœur discrette » une Religieuse ancienne qu'on donne pour assistante à une Supérieure, pour la conduite d'une communauté. *Consultrix*. Les Mères discrettes sont le Conseil de l'Abbesse. Patru. Le 29e chapitre des Statuts de Fontévraud, fait en 1474, est des Discrettes. » Dictionnaire de Trévoux. »

H. I.

— Littré : Père discret, Mère discrète, religieux, religieuse qui assiste au Conseil du Supérieur. On comprend que leur premier devoir était en effet la discrétion.

E.-G. P.

—

**Le mot « Impossible » n'est pas français** (XIV, 643). — Cette phrase, qui a tout l'air d'un cliché venu des bords de la Garonne ou des Bouches-du-Rhône pour égayer la conversation, a pourtant, m'a-t-on assuré, une origine historique. Mais il m'est « impossible » de me rappeler le fait qui me fut raconté à ce sujet, en sorte que, pour moi en ce moment et pour notre questionneur, le mot « impossible » n'est que trop français.

L. D.

— On a attribué cette parole à Napoléon. Je ne saurais dire en quelle circonstance il l'aurait prononcée. Mais voici qui me paraîtrait plus vraisemblable. M. de Ségur, dans le premier volume de son Histoire de Napoléon Ier et de la Grande Armée, raconte l'anecdote suivante qui pourrait passer pour avoir amené le mot en question. A la bataille de la Moskowa, un colonel abandonnait une position, quand Murat, se lançant à sa rencontre, lui aurait adressé des reproches, auxquels ce colonel aurait répondu : « *Mais cette position était indéfendable*. » Ce serait alors que Murat, lui montrant l'ennemi, aurait reparti : « *Ce mot-là n'est pas français!* »

G. B.

— Le Journal des Sciences militaires a publié, en janvier 1840, une notice sur le lieutenant-général d'artillerie baron Bouchu, décédé le 31 octobre 1839, et cette notice contient le passage suivant qui répond à la question du collabo J. Lt.

« Le chef de bataillon d'artillerie Napo-« léon Bonaparte dirigeait en chef, mal-« gré l'infériorité de son grade, les opéra-« tions du siège de Toulon. Les travaux « de l'artillerie étaient spécialement de « son ressort; il ordonna un jour au lieu-

« tenant Bouchu de bien examiner si « deux canons ne pourraient pas être amenés dans une position escarpée qu'il « importait beaucoup d'occuper.

« Après une première reconnaissance « des localités, le lieutenant Bouchu, qui « faisait ses premières armes comme ar- « tilleur, vint répondre qu'il serait *impos- « sible*, avec les moyens et le temps don- « nés, de faire arriver deux bouches à feu « sur l'emplacement désigné.

« — Comment, *impossible!* s'écrie aussi- « tôt, avec un accent de colère, le jeune « chef de bataillon. Et si l'on vous donne « cent, deux cents travailleurs?

« — Ce sera toujours bien difficile, et je « crois même encore *impossible*, mon « commandant.

« — Nous verrons, monsieur; repartez « sur-le-champ pour faire ce service pré- « tendu *impossible*. »

« On met sous les ordres du lieutenant « Bouchu une centaine de travailleurs « d'infanterie, outre les canonniers. Les « deux pièces sont enfin traînées en bat- « terie à travers les ravins et les rochers, « mais non sans de grands efforts et plu- « sieurs accidents.

« Le lendemain, la plupart des officiers « d'artillerie du siège étaient au rapport « chez leur commandant. Rangés en cercle « autour de lui, ils recevaient ses instruc- « tions :

« — Lieutenant Bouchu, avez-vous un « dictionnaire?

« — Oui, mon commandant.

« — Eh bien! rayez-en le mot *impos- « sible*. Souvenez-vous qu'il n'existe plus « pour les ordres que je donnerai ! »

« Le mot si mal sonnant pour l'oreille « napoléonienne ne tarda pas à être cou- « vert d'une large rature sur un diction- « naire de poche. Les paroles du jeune « chef de bataillon firent une telle impres- « sion sur l'esprit de l'officier qui les avait « provoquées que, rarement, une première « difficulté l'a arrêté depuis. On assure « même que, pendant nombre d'années, le « mot impossible a été banni de sa con- « versation et de sa correspondance. « L'Empereur, dans ses moments de fa- « miliarité et de bonne humeur, lui a rap- « pelé cette anecdote. » UN ABONNÉ.

—

**Un nécessaire de Japon** (XIV, 644). — Un nécessaire... de porcelaine du Japon? LA MAISON FORTE.

—

**Chaudesaigues de Châteauvieux** (XIV, 644). — La famille de ce nom n'est nullement éteinte à Genève. Il y existe encore une librairie (place du Molard), qui a pour raison de commerce *A[chille] de Châteauvieux* et qui doit dater du temps du premier Empire. Le libraire de Châteauvieux prenait, en effet, dans ses communications officielles (mariages, morts, etc.), le nom de « Chaudesaigues de Châteauvieux ». Le collabo Cophose sait donc à qui s'adresser. A.

—

**Lacs intérieurs de l'Afrique centrale** (XIV, 645). — Les plus anciens géographes, Hésiode, Homère, Eratosthène, et jusqu'à Strabon, ont représenté l'Océan comme faisant une limite continue à l'Afrique, à peu près d'Est en Ouest, et au niveau du golfe d'Aden. — Il était de mode de mépriser ces indications anciennes, qui représentaient, au contraire, l'état de choses de leur temps; il est prouvé aujourd'hui que les lacs intérieurs de ce continent ne sont que les restes de cette partie de l'Océan. Quoi d'étonnant donc que ces lacs fussent connus de nos pères? Ils avaient des yeux et des jambes, comme nous. Elle est longue, la liste des choses connues que l'on « découvre » de nouveau, — la liste du « Vieux-Neuf » ! Dr BY.

—

**La Préface de Vautrin, 1re édition** (XIV, 645. Voir aussi II, 587, 669; V, 183). — Cette préface existe, dit Ulric, V, 183. — La dédicace à Laurent Jan manque souvent. LA MAISON FORTE.

—

**Gravure héraldique** (XIV, 647). — Il vient de paraître à Leipzig (chez Weigel, Kœnigsstrasse), le Catalogue de la bibliothèque de M. Hecht de Halberstadt, conseiller de Frédéric II et ministre accrédité du Cercle de la Basse-Saxe à Hambourg. Il est consacré en grande partie au blason. Le « graveur » peut se le procurer facilement. RISTELHUBER.

—

**Anecdotes inventées sur le Maréchal** (XIV, 648). — En voici une autre : La scène se passe dans la salle à manger de l'Elysée. On sert un superbe bifteck. Le Maréchal paraît rêveur. — « Comment trouvez-vous ce bifteck? » demande d'Harcourt au Maréchal. — « Bon; mais il y manque quelque chose; mais, quoi donc?... Ah! de ces petites choses qu'on met autour. D'Harcourt, toi qui sais tout, qu'est-ce que c'est donc ? » — « Des pommes de terre, Maréchal » . — Le Maréchal, avec admiration : « Est-il savant, est-il savant..... ce sacré d'Harcourt! Il connaît tout! » G. SAINT-HÉLIER.

—

**Honni soit qui mal y pense** (XIV, 672). — Il s'agit ici de Joseph-Marie-Félix Blangini, né à Turin, le 18 novembre 1781, mort à Paris le 18 décembre 1841, compositeur de musique, fort bel homme, ayant

eu pour élèves de chant des membres de la famille Bonaparte, la princesse Pauline Borghèse entre autres, pour qui, dit Fétis (*Biographie universelle des Musiciens*, t. I, p. 436), suivant ses indiscrétions (de Blangini), il fut quelque chose de plus qu'un maître de chapelle. La lettre en question semble confirmer lesdites indiscrétions. FÉLIX LAIDAES

—

**Branlade de Kroumirs aux truffes** (XIV, 672). — P. Rr. en a-t-il goûté? Que font là les « Kroumirs »? Ce ne sont pas des «truffes du Périgord» que leur ont envoyées nos soldats! Et quant à la « branlade » n'est-ce pas tout bonnement une coquille du Journal d'Alsace? ou est-ce que, par hasard, les Strasbourgeois se mettraient à prononcer les *d* comme des *l*, et à articuler ainsi le mot provençal *brandade*, de même qu'ils disent « pipi » quand ils veulent dire « bibi », et « bibi » quand ils veulent dire « pipi »? B. B.

— Voir, sur la brandade de morue, *Numa Roumestan*, d'Alph. Daudet, p. 290. Bw.

## Trouvailles et Curiosités.

**La Coulisse et la Banque, fable.** — A propos de la première fable de La Fontaine, M. Charles Rozan (Petites ignorances de la Conversation, p. 262) donne une imitation de *la Cigale et la Fourmi*, qui est signée H. Ferrier.

L'auteur de cet apologue n'est pas le seul qui ait eu l'idée de travestir et de mettre au goût du jour l'œuvre du fabuliste. J'ai trouvé, dans les papiers d'un de mes oncles, M. Charles G., mort à Saintes en 1825, les vers suivants, que je transcris textuellement, pour qu'on les puisse comparer à l'œuvre de M. H. Ferrier.

La Coulisse ayant monté
En pleine sécurité,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue:
Pas d'argent, plus de crédit,
Pour payer point de répit.
Elle alla crier famine
Chez la Banque, sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques sous pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle.
— « Je vous paierai, lui dit-elle,
Fin prochain, délai légal,
Intérêt et principal. »
La Banque n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut.
— « Que faisiez-vous, au temps haut? »
Dit-elle à cette emprunteuse.
— « Chaque jour, à tout venant,
J'achetais, ne vous déplaise. »
— « Vous achetiez, j'en suis aise,
Eh bien! vendez maintenant! »

Cette pièce a été publiée, en 1867 ou 68, dans le « Courrier des Deux-Charentes, de Saintes. SAIDUARIG.

—

**Comme on écrit à Paris l'histoire de Paris.** — En parcourant un n° du journal l'*Architecte et la Construction pratique réunis*, du 14 août 1880, je trouve, dans un article sur les Mairies de Paris, un passage qui induira complètement en erreur nos arrière-neveux, si, par aventure, quelqu'un d'eux, chercheur comme nous autres, voulant traiter une question d'histoire, va prendre là ses renseignements.

L'auteur parle des Mairies bâties depuis 30 ans et de celles qui ont été conservées. « ......Celle du VII° arrondissement, dit-il, « se trouve rue de Grenelle St-Germain et « est connue sous le nom d'*Hôtel de Forbin-* « *Janson*. C'est l'ancienne mairie du X° « arrondissement, célèbre dans l'histoire « du 2 Décembre, etc., etc. »

J'en demande bien pardon à M. L. P., auteur de cet article; mais l'Hôtel Forbin-Janson, à l'époque du 2 Décembre, n'était pas la mairie du X° arrondissement, et ne l'a même jamais été depuis. Les circonscriptions de Paris n'étaient pas encore changées, comme elles le furent lors de l'annexion des communes suburbaines. La Mairie du X° arrondissement était au commencement de la rue de Grenelle, près du carrefour de la Croix-Rouge. Elle a été démolie pour donner passage à la *rue des Sts-Pères prolongée*, et sur son emplacement se trouvent la pharmacie de Paul Gage et la Librairie catholique de V. Palmé.

C'est dans cette mairie disparue, et non dans l'Hôtel Forbin-Janson, que se sont passés les faits auxquels M. L. P. fait allusion. A. NALIS.

—

**Le masque mortuaire de Napoléon I**er**.** — Dans un article du *Journal des Débats* du 12 octobre, reproduit par d'autres feuilles, il est dit que le masque de Napoléon Ier se trouve au musée de Baden. D'abord, il n'y a pas de musée à Baden; ensuite, le masque exécuté par Antomarchi se trouve à Londres, au British Museum. Le sculpteur alsacien Friedrich, dans un voyage en Angleterre, en prit une copie réduite. Le modèle de cette copie se trouve dans l'atelier du sculpteur Kron, élève de Friedrich, au Neudorf, près Strasbourg. RISTELHUBER.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

# LIVRES ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE

# ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

10 novembre 1881. **A PARIS** 10 novembre 1881.

---

46. **Recueil de 120 principaux dessins originaux de Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien**, et d'autres artistes célèbres qui existent à l'Académie des beaux-arts, à Venise. Venise, 1876. Deux vol. in-4 (120 planches), titre et table, demi-rel. parch. 140 fr.

Magnifique reproduction faite par l'héliotypie. Au dire des hommes compétents, c'est une des plus belles publications de ce genre.

47. **Le tombeau de Théophile Gautier**. Paris, 1873. Pet. in-4 (VI et 180 pages), br., titre rouge et noir. Couverture parchemin. 8 fr.

48. **Du dialecte blaisois** et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française, par F. Talbert. Paris, 1874. In-8, br. 8 fr.

49. **Notice sur les Majoliques** de l'ancienne collection Campana, par Alb. Jacquemart. Paris, 1862. In-4, pap. vergé, br. 6 fr.

Planche gravée à l'eau-forte par J. Jacquemart.

50. **Littré, Dictionnaire de la langue française**. Paris, Hachette. Cinq forts vol. in-4 y compris le supplément, bonne demi-rel. neuve, mar., au lieu de 140 fr. 95 fr.

Exemplaire entièrement neuf.

51. **Histoire de l'Opéra**, par Alp. Royer. Paris, 1875. Beau vol. pet. in-8 (230 pages), imp. sur pap. vélin, titre rouge et noir, couverture pap. parchemin. 5 fr.

Avec douze eaux-fortes, imp. sur chine.

52. **Le Petit Tintamarre.** Paris, 1857. In-8 br. 7 fr. 50

Collection des 26 numéros seuls parus. Nombreux croquis par Nadar.

53. **Histoire de l'instruction primaire en Savoie,** d'après les archives départementales, communales et paroissiales, par A. de Jussieu. Chambéry, 1875. In-8 (270 pages), br. 6 fr.

54. **La généralité d'Orléans**. Mémoire dressé pour S. A. R. Mgr le duc de Bourgogne, par le comte de Boulainvilliers. Orléans, 1867. In-4 br. 4 fr.

55. **Triolets à Pincebourde,** par Ch. Monselet. Paris, aux environs du Quai Voltaire, 1872. In-8 (8 pag.), br. 5 fr.

Devenu très rare. Tiré à quelques exemplaires pour les amis seulement (*sic*). Imp par L. Perrin, de Lyon, sur papier teinté, avec encadrement filet rouge.

56. **Dictionnaire de la conversation** et de la lecture, par une société de savants et de gens de lettres, dernière édition, revue par Louisy. Paris, Didot. 16 vol. et 4 vol. de supplément. Ensemble 20 vol. gr. in-8 à 2 col. de 800 p. chacun. Excellente rel., dos de maroq. vert. Au lieu de 300 fr. net. 175 fr.

Superbe exemplaire à l'état de neuf.

57. **Le fleuve**, par Charles Cros. Eaux-fortes d'Edouard Manet. Paris, 1874. In-4, br. 16 fr.

Tiré à 100 exemplaires signés par Ch. Cros et E. Manet.

58. **Catalogue illustré des livres précieux** faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot. — Première partie : Belles-lettres, histoire, précédée d'une Introduction par M. Paulin Paris. — Deuxième partie : Théologie, jurisprudence, sciences, arts, beaux-arts, précédée d'un Essai sur la gravure dans les livres, par M. Georges Duplessis. Paris, 1878-1879. Deux vol. gr. in-8, papier de Hollande, titre rouge et noir, planches gravées et chromolith , br. 60 fr.

59. **Paris et Versailles** il y a cent ans, par Jules Janin. Paris, 1874. Beau vol. in-8 jésus. 10 fr.

La Régence et le cardinal Dubois. La Brocante. La Chronique scandaleuse. Le Boudoir de M^lle^ Duthé. Les Curieux. Les Livres à vignettes. La Marchande d'amour. La Mode, etc.

60. **L'hôtel des commissaires-priseurs**, par Champfleury. Paris, 1867. In-18, non rogné. 5 fr.

L'Amateur. Le Commissaire-priseur. Le Troqueur. Le Restaurateur de tableaux, etc.

61. **Le Livre et la petite Bibliothèque d'amateur.** Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres, par M. Gustave Mouravit. Paris, 1879. Pet. in-8, pap. vélin, titre r. et n., demi-rel. v. f. tête rouge, non rog. 40 fr.

62. **Le Costume au moyen âge,** d'après les Sceaux, par M. G. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Paris, 1879. Un vol. gr. in-8 jésus br., contenant 600 gravures et deux chromolithographies. 30 fr.

Cet ouvrage est indispensable aux historiens et aux artistes, auxquels il offre une mine, jusqu'ici inexplorée, de documents authentiques, portant avec eux une date certaine.

63. **Le Bibliophile fantaisiste**, ou Choi de pièces désopilantes et rares, réimprimées en 1869. Turin, J. Gay et fils. Pet. in-12 de 576 p. et 3 portraits, papier de Hollande, cart., n. rog. 60 fr.

Curieux volume, tiré à petit nombre.

64. **Aperçu général sur l'Egypte**, par A.-B. Clot-Bey. Ouvrage orné d'un portrait et de plusieurs cartes et plans coloriés. Paris, 1840, Deux vol. in-8 cart. 20 fr.

65. **Essai typographique et bibliographique** sur l'histoire de la gravure sur bois. par A. Firmin-Didot. Paris, 1863. In-8 (315 pag. impr. à 2 colonnes), broché. 5 fr.

De la gravure sur bois. Des cartes à jouer et de leur origine. De la gravure sur bois jusqu'à Albert Durer. La gravure sur bois à Bâle. Hans Holbein. Les simulachres de la mort. Les figures de la Bible (Icones Veteris Testamenti). Les livres d'heures. Les livres à vignettes. Marques des imprimeurs et libraires. Livres à gravures sans indication de lieu. La gravure sur bois en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, etc., etc. Index des artistes et imprimeurs.

66. **Le Tableau des piperies des femmes mondaines**, où, par plusieurs histoires, se voyent les ruses et artifices dont elles se servent (1632). Texte original avec une notice par le bibliophile Jacob. Paris, 1879. In-8, p. vergé, br. 10 fr.

67. **Le Haschisch**. Contes en prose, sonnets et poèmes fantaisistes. Illustrés de 30 grandes eaux-fortes; texte et gravures par Antoine Monnier. Dédié à Charles Beaudelaire. Paris, 1877. Un fort vol. in-4, avec fleurons, culs-de-lampe et lettres ornées, titre rouge et noir, avec vignette. 30 planches hors texte montées sur onglets; le tout broché avec la couverture originale. 20 fr.

Le plus curieux et le plus important des livres illustrés à l'eau-forte, genre si goûté de nos jours. Il n'a été tiré qu'à 380 exemplaires tous numérotés.

68. **Mess-Memorial des Frank furter Buchhandlers** Michel Harder, Fastenmesse 1569. Herausgegeben von Dr Ernst Kelchner und Dr Richard Wülcker. Frankfurt a M. und Paris, 1873. In-4 br. avec fac similé. 6 fr.

69. **Dictionnaire de géographie ancienne** à l'usage du libraire et de l'amateur de livres ; supplément au Manuel du libraire, par un bibliophile. 1 fort vol. gr. in-8 à 2 colonnes. 35 fr.

Cet ouvrage contient : 1° La géographie ancienne et moderne de l'Europe, avec le nom vulgaire des localités, depuis la décadence latine jusqu'à la découverte de l'imprimerie ; 2° Les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes d'Europe ; 3° Une liste des abbayes appartenant aux ordres lettrés ayant existé en Europe, particulièrement en France.

70. **Archives d'Anjou**. Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du Conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay. Paris, 1843. 2 tomes en 1 vol. in-8, dem.-rel. mar., non rog. 18 fr.

71. **Essai sur le commerce de Marseille**, par Jules Julliany, de la chambre du commerce. Ouvrage couronné en 1833 par la commission chargée de décerner le prix fondé par M. le baron Félix de Beaujour. Marseille, Paris, 1842. Trois vol. in-8, cart. Bradel. 10 fr.

72. **Amours et galanteries des Rois de France**. Mémoires historiques sur les concubines, maîtresses et favorites de ces princes, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Charles X, par Saint-Edme. Paris, 1830. Deux vol. in-8, dem.-rel. veau. 18 fr.

73. **Histoire universelle**, par C. Cantu. 3e édit. française, traduite de l'italien par M. Lacombe. Paris, Didot. Vingt beaux vol. in-8 br. nf. (120 fr.) 85 fr.

L'Histoire universelle de M. Cantu a surtout le mérite d'avoir été conçue sur un plan tout à fait nouveau. Au lieu de passer en revue les différents peuples l'un après l'autre, système qui entraîne des redites perpétuelles, il fait marcher d'un seul pas le genre humain tout entier et met sous nos yeux l'ensemble de ses vicissitudes et de ses progrès. Il ne se borne pas aux guerres et aux révolutions, il pénètre dans la vie intérieure de chaque nation; il en étudie les mœurs, la législation, la littérature, les croyances, les opinions. Cet ouvrage est une véritable bibliothèque historique.

74. **Manuel de l'amateur d'illustrations**, gravures et portraits pour l'ornement des livres français et étrangers, par M. J. Sieurin. Paris, 1875. In-8. 12 fr.

75. **Catalogue des livres** et des manuscrits, la plupart relatifs à l'histoire de France, composant la bibliothèque du bibliophile Jacob (Paul Lacroix). Paris, 1839. In-8, cart. (1,945 numéros). 8 fr.

Catalogue rempli de notes curieuses et intéressantes; exemplaire avec les prix d'adjudication et le nom des acquéreurs, mis à l'encre.

76. **Mémoires d'un voyageur qui se repose**. Contenant des anecdotes historiques, politiques et littéraires, relatives à plusieurs des principaux personnages du siècle. Londres, 1806. Trois vol. in-8, rel. 20 fr.

Ouvrage rare. Observations, anecdotes, faits curieux, portraits, traits piquants d'esprit ou de naïveté, et remarques sur tout ce que l'auteur a lu, vu, ou entendu pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle.

77. **Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz**, précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1867. Fort vol. in-8. br. 5 fr.

78. **L'Empire Ottoman illustré**. Constantinople ancienne et moderne, comprenant aussi les sept églises de l'Asie Mineure, illustré d'après les dessins pris sur les lieux, par Thomas Allom, esq., précédé d'un essai historique sur Constantinople et de la description des monuments de Constantinople et des sept églises de l'Asie Mineure, par MM. Léon Galibert et C. Pellé. Paris, s. d. 2 vol. in-4, rel. toile, tr. dor. 16 fr.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 9021

**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**



*Cherchez et vous trouverez* — *Il se faut entr'aider.*

XIVe année
No 325

# L'Intermédiaire

25 Novembre 1881



## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

*Un certain nombre de communications nous sont parvenues, cette fois, tardivement, et se trouvent ajournées au prochain numéro.*

**AVIS IMPORTANT. — Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. XIII, 707, l. 24 et 40, *lisez :* Aarsens. — XIV, 272, l. 23, *lisez :* Aarsens. — XIV, 689, l. 21, *lisez :* 362 (*non* 361).

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carle de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1881) est envoyé par l'Editeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *lès* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. N° 325

Cherchez et vous trouverez. QUÆQUE SINGULA LEGENDO Il se faut entr'aider.

25 Novembre 1881.

# L'Intermédiaire

DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**A mon fils.** — Connaît-on l'auteur des vers suivants, trouvés, avec ce titre, dans les papiers d'un professeur émérite de l'ancienne Université et que leur facture fait remonter en effet au temps des Goffaux et des Luce de Lancival?

*A mon fils.*

Crains d'un lâche repos la fatigue accablante;
Préfère à la mollesse une vie agissante;
A trente ans tu diras, des plaisirs détrompé :
« L'homme le plus heureux, c'est le plus occupé! »
Tout travaille et se meut dans la nature entière,
Le plus petit insecte agit dans la poussière.
Vois cette eau qui croupit, l'air en est empesté;
Admire la fraîcheur et la limpidité
De cette onde qui court, par des rives fleuries,
Féconder nos vergers, embaumer nos prairies!
Le temps est un éclair pour le mortel actif;
Le temps avec lourdeur pèse sur l'homme oisif.
Mais, quel que soit l'état où ton penchant t'appelle,
Que la probité soit ta compagne fidèle.
La réputation est aisée à flétrir,
C'est un cristal poli qu'un souffle peut ternir.
Sans être misanthrope, aime la solitude;
Fais-y du cœur humain la difficile étude.
Que Larochefoucauld, Labruyère, Charron,
T'apprennent à sonder cet abîme profond.
Dans ses déguisements, l'amour-propre est subtil
Celui qui n'a qu'un œil se montre de profil;
Au choix de tes amis sois donc lent et sévère.
Examine longtemps : la méprise est amère.
Sous un vil intérêt ne sois point abattu :
L'argent le cède à l'or, et l'or à la vertu.
Que le destin te soit ou propice ou sévère,
De quelque infortuné soulage la misère;
Tu le pourras, mon fils! Si tu naquis sans biens,
Apprends l'art d'être utile avec peu de moyens.
Vois-tu ce malheureux qu'on fuit, qu'on appréhende?
Plaignons-le, c'est souvent tout ce qu'il nous demande!
D'une oreille attentive écoute ses revers,
Il aime à raconter les maux qu'il a soufferts.
Si ton cœur ne palpite au récit de ses peines,
Puisse bientôt ton sang se tarir dans tes veines!
Ce souhait est celui d'une ardente amitié :
Mieux vaudrait n'être pas, que d'être sans pitié.
Qu'un orgueil dangereux n'aille pas t'abuser,
Il n'est point d'ennemis qu'on doive mépriser.
Si le ciel t'a doué d'un rayon de génie,
Un jour tu sentiras l'aiguillon de l'envie;
Au mérite, au succès toujours son fiel se joint.
Si tu veux désarmer sa vengeance funeste,
Oppose à sa furie un air humble et modeste.
Ainsi que la pudeur de son doux incarnat
Colorant une belle augmente son éclat,
La modestie ajoute au talent qu'on renomme,
Le pare et l'embellit : c'est la pudeur de l'homme.
La modestie enchante, et l'amour-propre aigrit;
C'est par le cœur qu'on plaît bien plus que par l'esprit.

*P. c. c.* : ELDEPAL.

—

**Poésies de Lasphrise. Mots à expliquer** — Marc Papillon de Lasphrise, poète peu connu, mauvais émule de Ronsard, a eu l'honneur d'une réimpression, qui compte parmi les livres curieux. (Turin, J. Gay, 1870.)

Quelques passages de ses *gaillardes poésies* auraient exigé des notes, que je sollicite de la part des lexicographes ou philologues. Les explications que je provoque de mes collabos porteront sur les expressions suivantes :

*Moulate* (p. 119).

Au moulate camard mon cher désir n'abonde.

Comme il s'agit des beautés physiques de l'homme (du mâle), je crois voir, dans « moulate », une altération de « mulâtre »?

*Famail* (p. 190).

A la suite d'une revue des beautés de la Cour (mesdames de la Bourdaisière, Roustin, Verné, Vitry, Stavaï...), on rencontre le vers :

Cher troupeau filial, du famail envié...

*Jautereaux* (p. 194).

Dans l'énumération des laideurs d'une

femme, après les cheveux, le front, les yeux, le nez, viennent :

Tes jautereaux pendans, à couleur de châtaigne.

Ce sont probablement les joues? Littré rapporte à *jotte*, vieille forme pour désigner la joue, les deux côtés de l'avant d'un navire appelés aussi jottes.

*Denmo* (p. 232).
Au sujet des mérites d'une chienne :

Si en diray-je une estrange (histoire)
Qu'un Denmo plein de louange
Veid, comme moy, l'autre jour.

*Morfe* (p. 264).

Tout se fait pour la morfe.

Pour bouche (de morfia). Littré donne morpher, manger, mais non le substantif morfe.

*Speltre* (p. 265).
A propos de pain et de farine :

. . . . On en pestrit de bon
D'une grasse racine, abondante à foison,
Et de speltre, qui est espèce nourrissonne.

*Typhis* (p. 265).
Parmi les inventions, l'imprimerie, les horloges, la poudre, etc...

Et l'hasardeux Typhis, qui en mort est en vie.

*Surnoms de Bacchus* (p. 266).
On trouve, entre autres plus connus :

*Psyla* (synonyme de *Liber*).
*Noab.*
*Bassar.*
*Nictilian.*
(Nîmes.) CH. L.

—

**D'affilée.** — Le langage populaire, dans nos départements du Nord, emploie fréquemment cette expression dans des phrases comme celles-ci : « J'ai fait trois voyages *d'affilée.* Il a bu six verres d'eau-de-vie *d'affilée.* » Mais les dictionnaires ne la donnent pas, et je l'ai, pour la première fois, rencontrée écrite dans cette phrase d'une nouvelle de M. Maurice Jouannin, publiée par le *Moniteur universel* (4 octobre 1881). « Voilà huit parties que ce coquin de Riffaut me gagne d'affilée. »

Cette locution est-elle usitée dans toute la France? Connaît-on des exemples de son emploi par des écrivains faisant autorité? J. LT.

—

**Meslinges.** — Ce mot se rencontre dans une pièce peu connue, insérée dans un volume de poésies de La Ménardière, en 1656, et reproduite par M. Edouard de Barthélemy, dans son étude sur mademoiselle de Vandy (1863, p. 223).

Le poète, se plaignant des rigueurs de mademoiselle de Vandy, pour laquelle il a fait semblant de se poignarder, suppose que les autres dames de la Cour vont être, par leurs cruautés, la cause de véritables massacres :

« Chez les Bregys, Isignys, et Comminges
D'agonisant confus et drus *meslinges*,
Sommant tout haut Aumalles et Harcourts
A dures faulx verront faucher leurs jours. »

Les notes de l'auteur donnent des éclaircissements sur les notabilités féminines qui pullulent dans la pièce susmentionnée; une explication du mot *meslinges* me semble y faire défaut : à nos confrères d'y suppléer.
(Nîmes.) CH. L.

—

**Graisser la patte à quelqu'un.** — Tous les dictionnnaires donnent le sens de cette expression, mais aucun n'en indique l'origine.

Comment s'explique-t-elle? J. LT.

—

**Ferrandine.** — « Nos dames avaient, à la cérémonie, des robes de *ferrandines* et des robes de crespe volant... » (Extrait d'une lettre de mademoiselle de Vandy à la comtesse de Maure, 8 juin 1660.)

Ce sont les *Dames* de la Cour de France, à la *cérémonie* du mariage de Louis XIV et de Marie-Thérèse, célébré à Saint-Jean de Luz (par procuration, pour le roy de France).

Littré fait connaître que ferrandine est une étoffe dont la trame est de soie et dont la chaîne peut être de laine, fil ou poil (de chèvre); mais il ne cite pas d'exemple; et surtout il est perplexe sur l'étymologie de ferrandine, se rattachant peut-être à ferrand, cheval couleur gris de fer?

*Quid* de l'étymologie? Ne saurait-on trouver mieux?
(Nîmes.) CH. L.

—

**Navette.** — Sardou (*la Famille Benoiton*, act. I, sc. 8) :

« CLOTILDE. — Mais, Marthe qui va re-
« venir...

« Didier. — Que voulez-vous, Clotilde, « la navette, nous ne faisons que ça, elle « et moi! Je me sauve! »

L'origine de la locution est évidente. A quand remonte l'usage familier, comme dans la pièce de Sardou? Th. C.

—

**Pékin, ou péquin.** — Jadis l'Intermédiaire, sous la rubrique « Etymologies argotiques », a proposé plusieurs étymologies pour ce vocable :

1° Ce mot vient de l'espagnol *pequêno*, petit.

2° Non, il vient de l'italien *piccino*, qui a le même sens.

3° L. Larchey préfère qu'il dérive du provençal *péchin*.

Les personnes qui proposent ces trois étymologies pourraient encore parvenir à s'entendre; mais voici qui déroute complètement :

4° Le pékin était une étoffe que, sous le premier Empire, on portait beaucoup en pantalons. Elle servit à distinguer à première vue le militaire de celui qui ne l'était pas. (Littré.)

5° Le même Littré, dans son Supplément, propose une autre étymologie. A la fête de la Fédération, il y avait des délégués militaires et des délégués des cantons; ces derniers, on les nomma, par abréviation, des *Cantons;* la plaisanterie vit, dans « Canton », la ville de la Chine, et y substitua le nom de la capitale, « Pékin ».

6° J'ai lu, je ne sais où, que la véritable origine de péquin était le mot italien *picchiere*. Le soldat armé d'une simple pique, inspirant un certain mépris au soldat armé du mousquet.

7° Un professeur de droit romain m'a assuré que « péquin » n'était autre chose que le mot latin *paganus*, désignant toute personne non militaire dans les textes du Digeste et du Code. Tout le monde se rappelle la maxime: « *Nemo paganus, partim testatus, partim intestatus, decedere potest.* » Cette défense, réservée pour les péquins, ne s'appliquait pas aux militaires.

Sept étymologies, c'est déjà bien! Mais M. Jules Claretie, dans *le Temps* du 21 octobre, en présente une huitième, qui, pour lui, ne fait aucun doute. « Les *pécores* « dont s'est moqué Molière, les *peckes* « provinciales (venant de *pécore*, en effet, « comme *pékin* vient de *pécas*) n'avaient « rien de commun avec les précieuses... »

Jamais je n'avais entendu parler de *peckes* ni de *pécas*. Que signifient ces mots?

Connaît-on encore d'autres étymologies de pékin? Huit, c'est... bien peu!

Ruoff.

—

**Ommatias.** — Je lis, dans une description de boutique de lapidaire du siècle dernier, ce passage : « Dans la sébile se « trouvaient pêle-mêle des beryls, des « œils de chat, des onyx, des *ommatias* à « teinte noire, » etc. Le beryl, c'est l'aigue marine; l'œil de chat, c'est une pierre chatoyante à base d'opale; l'onyx, c'est la cornaline à couches blanches et noires. Mais l'ommatias? Qu'est-ce, ô nos savants collabos? Dr By.

—

**Portraits de madame d'Houdetot.** — J'ai eu à rechercher dernièrement s'il existait des portraits gravés de madame d'Houdetot. Je n'ai pu trouver qu'une détestable gravure, sans nom de graveur ni d'éditeur, qui représente la comtesse sous les traits d'une jeune et jolie femme couronnée de fleurs : portrait évidemment de fantaisie. En existe-t-il d'autres?

Hercé.

—

**Grenadier, que tu m'affliges...** — J'ai, sur ce motif (chanson du temps de ma grand'mère), un joli air varié pour la flûte par Tulou. Je désirerais connaître les paroles de ce vieil air. J. T. N.

—

**Roger de Piles.** — Roger de Piles, fils de noble Adrien de Piles, contrôleur au grenier à sel de Clamecy, et de dame Barbe Grasset, naquit à Clamecy le 7 octobre 1635, et fut baptisé le 20 du même mois. Haut et puissant seigneur Roger de Bellegarde, duc, pair et grand écuyer de France, fut son parrain. — Tous les dictionnaires historiques citent ses ouvrages sur la peinture et ses principaux portraits, mais je ne trouve aucun renseignement sur ses études, ses maîtres, ses voyages, etc.

Qui voudrait bien me renseigner?

V. G.

—

**François de Savary.** — François de Savary, comte de Breves, fils de Denis de Savary et de Françoise de Damas, ambassadeur de France à Constantinople, puis à Rome, épousa Anne de Thou. Quelque collaborateur pourrait-il m'apprendre :

1° De qui Anne de Thou était fille;

2° A la suite de quels faits François de Savary fit obtenir, à Constantinople, la préséance aux ambassadeurs de France sur ceux d'Allemagne;

3° L'importance du traité de commerce qu'il fit conclure en 1604? V. G.

—

**Le danseur Beauharnais et le Divorce.** — « Beauharnais, le danseur, sépare de sa femme qu'il a outrageusement calomniée, viendra nous dire que le mariage, tel qu'il est parmi nous, est un engagement contraire aux droits naturels de l'homme ; et il faudra, pour lui plaire, que la loi proclame le divorce ! » (*La puce à l'oreille du bonhomme Richard*, Paris, 1792, p. 86.)

Que dit la Chronique scandaleuse du temps? A. B.

—

**Le Lyonnais Severat.** — Les bibliographes lui attribuent le livre suivant : *Mémoire historique sur la vie d'un fantassin de vingt-cinq ans de service.* (S. l. n. n. 1711, in-12 de 190 pages.)

Le corps de l'ouvrage est précédé, dans mon exemplaire, d'un cahier de 16 pages non chiffrées, avec le même titre, orné des armes des Villeroy, et complété par une note sur les officiers du régiment lyonnais.

Ce cahier, qui doit manquer très probablement à certains exemplaires, contient une dédicace au maréchal de Villeroy, la liste des cent vingt capitaines qui ont servi le Roy, au régiment lyonnais, depuis 1649 jusques à 1675, et diverses autres notes.

On voit, par la lecture du Mémoire, que l'auteur était l'un de ces capitaines, qu'il était né, le 8 octobre 1633, d'un père élu en l'élection de Lyon, et qu'il avait été baptisé à Sainte-Croix.

Il serait facile à un de nos aimables collabos lyonnais de découvrir cet acte de baptême, qui nous apprendrait le nom véritable de notre auteur, en même temps que son prénom.

En outre, dans la liste des 120 capitaines du régiment lyonnais, on trouve deux Severat : « M. de Severat » et « M. Severat second. » C'étaient probablement les deux frères, mais lequel des deux est l'auteur du Mémoire en question? P. Le B.

—

**Le père Brydaine à Grenoble.** — J'ai sous les yeux la « Relation de la Mission de Grenoble, adressée à M. le président de *** », 52 pages in-4, sans indication de lieu, mais imprimée à Grenoble, chez la veuve Giroud, peu de temps, sans doute, après le départ du Missionnaire, à la fin du Carême de 1739, époque à laquelle se termina cette mission, ainsi qu'on le voit à la page 6.

Cette relation, fort bien écrite, contient des détails plus interessants que ceux que l'on trouve d'ordinaire dans des écrits de ce genre. Il existe un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, mais le rédacteur du « Catalogue de l'Histoire de France » n'en nomme point l'auteur.

Sait-on quel il est? L.

—

**Collection shakespearienne.** — Il existe une Notice de la collection shakespearienne, formée par M. J. Moulin. 1862. On n'a pas pu me trouver cette notice à la Bibliothèque Nationale. J'ai donc simplement copié le titre sur le catalogue de *Shakespeariana*, publié, à Londres, par Franz Thimm, libraire étranger, 2e édit., 1872. Quelque collabo pourrait-il me donner des renseignements sur la collection en question? Th. C.

—

**Nettoyage des cachets de cabinets de lecture.** — Il s'agit des cachets apposés sur les titres et faux titres, qu'il faut pouvoir faire disparaître sans débrocher les ouvrages qu'ils déshonorent. Lorsque ces cachets sont noirs, ils sont, dit-on, difficiles, presque impossibles à enlever. Par contre, il paraît qu'on peut très facilement faire partir les cachets de couleur, rouges ou bleus. Mais comment? Par quel procédé, s. v. p.? Le Fouilleur.

—

**Pajou. Houdon.** — Où pourrait-on consulter la liste des œuvres de sculpture de ces deux maîtres ? Le Dictionnaire de Gabet et les Catalogues des Salons sont trop incomplets, comme désignation. E. Gandouin.

---

## Réponses.

**Venir comme Mars en Carême** (XI, 196, 303; et I, 67, 93, 107). — Si j'en crois Maître Alcofribas, l'arrvéie de Mars en Carême serait, non pas du tout, comme le veut Littré, une arrivée bien à propos, telle que celle de la marée en Carême ou

des alouettes rôties le Mardi gras, mais tout au contraire une de ces arrivées aussi impossibles que celle de la « Semaine des Quatre Jeudis ». Ainsi s'exprime, en effet, ledit Alcofribas, qui connaissait bien la valeur de ses proverbes, à propos de la naissance de Pantagruel, lequel naquit en « l'année des grosses Mesles (des grosses Nèfles), car les trois en faisoient le boisseau. En icele les kalendes furent trouvées, par les Bréviaires des Grecs, le moys de Mars faillit en Caresme... etc. »

Or, si je n'erre, Mars n'était-il pas, à l'époque romaine, le 1er mois de l'année, et par suite celui qui, moins que tout autre, pouvait tomber en Caresme, à l'époque du deuil, etc., pas plus que la Mi-Aoust en Mai ? *Inde*, pour désigner quelque chose d'irréalisable, l'arrivée de Mars en Caresme, celle de la Mi-Août en may, etc.

LN. G.

—

**Addenda au Dictionnaire de Littré. Sotadique** (XIII, 3, 60; XIV, 618, 650, 693). — Je possède une Dissertation de Lachmann, *De versibus sotadeis* (Berolini, 1849, in-4°), où *sotadeis* n'a point le sens d'immoral, mais indique uniquement un genre de mètre. M. L. Quicherat, qui, dans sa Prosodie, parle d'un vers « priapéen », a négligé le vers « sotadique ».

RISTELHUBER.

—

**Bâbord et Tribord** (XIII, 638, 669, 717, 748). — Je relève une réponse nouvelle à cette question, dans un article de M. E. Levasseur, de l'Institut, sur la récente Exposition du Congrès de géographie à Venise. A propos d'une barque des « vikings » du Nord, au IXe et au Xe siècle, trouvée naguère dans un fiord de la Norwège, et dont un curieux modèle était exposé par la Suède, « le gouvernail (dit-il) n'était pas placé précisément à l'arrière, mais près de l'arrière, sur le flanc de la barque. Le timonier se nomme encore en suédois *styrusman;* le côté du gouvernail était pour les Normands le *stjirbord* (prononcez *sturbord*, mot formé de *styr*, gouverner, et *bord*, planche. Le côté opposé, auquel le timonier tournait le dos, s'appelait le *bâbord*, de *ba*, derrière (*back*, en anglais), et bord, planche. Cette étymologie, que je donne d'après un savant suédois très autorisé, M. Tœrell, diffère quelque peu pour *tribord*, et tout à fait pour *bâbord*, de celle qu'on trouve dans le Littré et méritait au moins d'être signalée. »

(*Temps*, 10 oct.) L. D.

—

**Mémoires du comte de Vordac** (XIV, 137). — A Bruxelles, en 1703, chez François Foppens, parut, sous ce titre, un vol. in-12 de 394 pages, précédées de 10 pages non numerotées.

Œuvre d'imagination et de fantaisie, il ne produisit aucune sensation dans le monde des lettres, ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir les honneurs d'une seconde édition, vingt-sept ans plus tard, en 1730, à Paris (chez *Guillaume Sangrain, au milieu du quai de Grèves, à la Croix-Blanche*), 2 vol. in-12, contenant quelques additions. Même au Catalogue de la bibliothèque de feu M. l'abbé Chouvy, bibliophile émérite, qui laissa une remarquable collection de livres sur la Haute-Loire et le Velay, aujourd'hui dispersée, figurait, sous le n° 3,160, un exemplaire des « Mémoires du comte de Vordac..., » etc., avec cette indication : Paris, 1723, 2 vol. in-12. L'abbé d'Artigny, dans ses Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature (Paris, Debure l'aîné, 1749, 7 vol. in-12), dit, au t. I, p. 249 : « On a publié, sous le nom du marquis Langallerie, *La guerre d'Italie, ou Mémoires historiques, politiques et galans*, etc. Cologne, 1709, in-12, 2 vol. C'est un roman dans le goût de ceux de Gatien de Courtilz, auteur des Mémoires (fabuleux) de Rochefort, de Montbrun, d'Artagnan, de la Fontaine, *de Vordac*, etc. » — Cette erreur d'attribution est relevée par l'abbé Goujet, dans sa Bibliothèque française, et Histoire de la littérature française (Paris, 1740, 18 vol. in-12). Aussi l'abbé d'Artigny s'empressa-t-il de la rectifier, au t. III de son ouvrage paru en 1750, c'est-à-dire un an après le t. I.

Il cite même, p. xij, les propres expressions de l'abbé Goujet, qui dit, au sujet de Gatien de Courtilz : « J'ai connu ce romancier, et je me suis trouvé à son mariage avec la veuve Auroy, et à son enterrement. Les Mémoires de Vordac ne sont point de lui ; le premier volume est d'un prêtre de Languedoc, nommé Cavard ; le second est du sieur Olivier, chanoine de Milly, dans le Gâtinais. » M. Mandet, notre maître en histoire littéraire de l'ancien Velay, a cru, mais à tort, que la première édition des *Mémoires de Vordac* était sortie des mêmes presses que la deuxième ; les Foppens, imprimeurs et libraires de Bruxelles, sont trop connus pour qu'il nous soit permis d'ajouter foi à une supercherie typographique.

D'autre part, on a signalé une autre édition des Mémoires du comte de Vordac, à Paris, au Palais, chez la veuve Jean Cochard, au 5e pilier de la grande salle, au Saint-Esprit, 1709, avec approb. et privil. du roy, in-8, 331 p.

Voltaire, dans ses *Mélanges historiques* (Des mensonges imprimés), a écrit ces mots, qui ne serrent pas de bien près la

vérité relativement aux *Mémoires de Vordac*, mais qui fixent néanmoins au delà des frontières de la France le lieu où ils virent le jour pour la première fois : « Les Hollandais devinrent les facteurs de nos pensées, comme ils l'étaient de nos vins et de nos sels, et tel libraire d'Amsterdam, qui ne savait pas lire, gagna un million, parce qu'il y avait quelques Français qui se mêlaient d'écrire. Ces marchands s'informaient, par leurs correspondants, des denrées qui avaient le plus de cours, et, selon le besoin, ils commandaient à leurs ouvriers des Histoires ou des Romans, mais principalement des Histoires, parce qu'après tout on ne laisse pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on appelle Histoire, Nouvelle, Mémoires historiques, Anecdotes, que dans ce qui est intitulé Roman. C'est ainsi que, sur les ordres de marchands de papier et d'encre, leurs metteurs en œuvre composèrent les « Mémoires » de Dartagnan, de Pontis, de Vordac, de Rochefort et tant d'autres, dans lesquels on trouve au long tout ce qu'ont pensé les rois et les ministres quand ils étaient seuls, et cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons Allemands, les palatins Polonais, les dames de Stockholm et de Copenhague lisent ces livres et croient y apprendre ce qui s'est passé de plus secret à la cour de France. »

Nous ne croyons pas que l'auteur qui cachait son nom sous le pseudonyme de VORDAC, travaillât pour le compte d'un libraire de Bruxelles ou d'ailleurs, et nous préférons demander à M. Mandet, plutôt qu'à Voltaire, pourquoi le curé Cavard consentit à publier ses prétendus Mémoires. « Ses études, ses voyages, son intimité avec les hommes les plus illustres de son temps, le rendirent dépositaire de quantités d'anecdotes intéressantes qu'il racontait avec esprit et que, chaque jour, ses amis le pressaient de publier. Cavard résista longtemps aux intrigues dont il fut l'objet, prétendant que la dignité de sa robe ne pouvait lui permettre de se faire l'historien des intrigues du monde. Cependant, alors qu'on ne pensait plus à combattre de respectables scrupules, parurent, en 1703, les *Mémoires du comte de Vordac....*, etc. » (Mandet, *Hist. du Velay*, t. VII, p. 191.)

Avec l'abbé Laurent, Mandet, Arnaud, Déribier, l'abbé Sauzet, etc., nous appellerons André Cavard l'écrivain des *Mémoires de Vordac*. On sait que ces auteurs, particulièrement l'abbé Laurent, n'ont rien écrit au hasard. Voici, d'ailleurs, sur quelles preuves ils appuient leur dire :

1° Vordac est, à une lettre près, l'anagramme de Cavard.

2° Vordac parle, à plusieurs reprises, de M. Cavard, son ami intime, jeune missionnaire du diocèse du Puy-en-Velay. Il met une telle complaisance à exalter les vertus et les qualités de cet ecclésiastique, qu'il déchire presque le voile sous lequel sa modestie s'abrite. Ce Cavard est lui-même.

3° Cavard est un nom qui fut honnêtement porté par plusieurs familles de Cayres et des localités voisines pendant le dernier siècle, familles qui donnèrent des prêtres au diocèse du Puy. Deux, parmi eux, neveux ou filleuls de notre auteur, se nommèrent André Cavard; or, nous savons que le comte de Vordac, — lisez l'abbé Cavard, — était originaire de Cayres. Il nous l'apprend dès la première page de son livre :

« Au milieu de la plus belle province de l'Europe, s'élève insensiblement une chaîne de montagnes, en manière de croissant, qui forment dans leur enceinte une petite contrée appelée Vavelie, assez stérile, mais fameuse par l'esprit vif et l'humeur inquiète de ses habitants. A deux lieues de la capitale, qu'on appelle Putéoli, est un gros bourg qui porte le nom de la plus grande ville du monde... C'est dans ce bourg que la Providence me fit naître, le neuvième de mes frères. »

Est-il besoin de faire appel à tous les glossaires pour donner une solution aux mots énigmatiques de ce paragraphe ? Non, certes. La plus belle province de l'Europe est bien la France, surtout pour un Français ; la ville enserrée dans les montagnes formant un croissant, et nommée Putéoli, est bien le Puy, dont le nom revêt ici une forme et une orthographe italiennes. C'est la capitale de la Vavelie, la Velaunia des Romains, la Vellavie, le Velay. Enfin, à deux heures de cette capitale s'élève ce bourg, plus gros dans le livre de Vordac que sur le plan cadastral, qui porte le nom de la plus grande ville du monde, — au temps où vivait Cavard, — le Caire, c'est notre Cayres, chef-lieu de canton de l'arrondissement du Puy, qui doit être étonné de ce rapprochement.

Il paraît qu'après des études sérieuses au collège du Puy, chez les Acigniens (Ignaciens), Cavard entra dans la Compagnie de Jésus, d'où il sortit bientôt pour devenir prêtre séculier. Depuis longtemps il était curé de Saint-Front, lorsque la mort le frappa, en 1728, et le ravit, après une maladie longue et cruelle, à l'estime des honnêtes gens, à l'affection de ses confrères et à la vénération de ses paroissiens.

La date de 1661 que le comte de Vordac prend pour celle de sa naissance, nous donne celle de la naissance de Cavard. Il mourut donc à soixante-sept ans.

UN CHERCHEUR.

— L'auteur du Manuel du Libraire est muet, et Mandet, tout en consacrant un

long article à André Cavard, dans le VII<sup>e</sup> volume de son Histoire du Velay, ne mentionne que les éditions de Guillaume Sangrain de 1703 et 1730. Toutefois, on nous affirme que Mandet est dans le vrai quand il déclare que la première édition des Mémoires du comte de Vordac a paru, en 1703, chez G. Sangrain, en 1 vol. in-12. Dans ce cas, comme nous l'avions soupçonné nous-même, l'édition belge de François Foppens ne serait qu'une contrefaçon de l'édition française. Nous ne nous expliquions pas, en effet, que notre compatriote fût allé quérir un éditeur à l'étranger plutôt qu'en France. Il nous paraissait plus logique de supposer que la Belgique, à l'affût de nos productions littéraires, s'était empressée de publier également une œuvre qui paraît avoir eu quelques succès, à en juger par les nombreuses éditions qui en ont été faites.

En effet, outre les éditions que nous avons indiquées en note ci-dessus, en voici d'autres qui nous sont signalées par un bibliophile parisien, qui a, nous dit-il, en sa possession les n<sup>os</sup> 1, 3 et 4 :

1° Paris, Guillaume Cavellier, Grande Salle du Palais, 1704, 1 vol. in-8. — 2° Paris, 1724, 2 vol. in-12, avec fig. — 3° Guillaume Sangrain, 1730, 2 vol. in-12. — 4° Paris, Charles Leclerc, 2 vol. in-12.

Malgré cela, l'ouvrage d'André Cavard est rare. C. M.

—

**Chasseur devant l'Éternel** (XIV, 324). — « Robustus venator coram Domino ». J'entendais dire tout dernièrement que cette expression est, en hébreu, une forme du superlatif. Cela signifierait donc « très grand chasseur ». HERCÉ.

—

**Deux livres de dévotion** (XIV, 352, 468, 533, 687). — Il faut croire que la division de la Bible en versets a varié selon les temps, et même selon les auteurs, — car aux éditions citées par le collabo « Pétersbourgeois » j'opposerai :

1° Ma Bible du XIII<sup>e</sup> siècle, qui fait du verset en litige, non pas même le second ni le troisième, mais le cinquième. — Voici sa leçon : Chap. VII (et non pas III):

« I. — Quid videbis in Sunamite nisi « choros castrorum.

« II. — Quam pulchri sunt gressus tui « in calciamentis, filia Principis.

« III. Juncture femorum tuorum sicut « monilia quæ fabricata sunt manu artifi- « ci.

« IV. — Umbilicus tuus sicut crater tor- « natilis numquam indigens poculis.

« V. — *Venter tuus sicut acervus tritici « vallatus liliis* ».

2° Ma Bible in-12 de 1629, qui, réunissant les versets deux par deux, place celui-ci à la fin du deuxième ;

3° La Bible de Bernart Picart.

Et enfin la traduction de Lemaître de Sacy (Furne, 1846, pag. 474), qui font la même chose.

Puisque le collabo critique la version de B. Picart, qu'il me permette de lui faire remarquer que M. Segond ne paraît pas avoir traduit exactement le premier verset, ou il n'a pas tenu compte du mot *castrorum*, que Picart et Lemaître de Sacy n'ont eu garde d'oublier, « et pour cause ». Je ferai aussi ressortir la leçon : « Sunamite », qui paraît être la plus ancienne ; car, dans toutes les postérieures, on trouve « Sulamite ». — Et voilà comment le collabo a peut-être raison, sans que moi j'aie tort. D<sup>r</sup> BY.

—

**Un bibliophile conservateur** (XIV, 361, 689). — N'en déplaise au collabo C. J. B. (de New-York), feu Boulard n'est pas un mythe et non plus un obscur bibliotaphe. — Boulard (Antoine-Marc-Henri), né à Paris en 1754, mort en 1825, abandonna le notariat pour les lettres. Sa bibliothèque, composée d'environ *vingt mille volumes*, a été vendue en 1828.

J. BRIVOIS.

— Boulard, le bibliomane, n'est pas un mythe, comme paraît le supposer le collabo C. J. B. — Boulard (Antoine-Marie Henri), né le 5 septembre 1754, a été notaire, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris et membre du Corps législatif ; il est mort en 1825. Il fut bibliographe, bibliophile et même bibliomane.

On peut consulter, à son sujet, l'article de la Biographie des Hommes vivants, publié en 1826 ; celui de l'Annuaire nécrologique de Mahul pour l'année 1825 ; la notice signée Duviquet, en tête du tom. I du Catalogue de la bibliothèque de M. Boulard (in-8°, 1828).

Un passage du chap. XIX (pag. 754 à 759) de la Médecine des Passions, par le docteur Descuret.

Une lithographie coloriée, publiée vers 1820, chez Gault de Saint-Germain, représente la caricature de M. Boulard sous la dénomination de : « Le bouquiniste en jouissance ».

Le même sujet a été reproduit en jouet d'enfant, pour le jour de l'an de 1829.

UN ABONNÉ.

—

**Échelle de proportion drôlatique** (XIV, 518, 574, 597). — Pourquoi se moquer de

cette échelle, l'appeler inepte? Elle a parfaitement existé; c'était une des règles, strictement observées, de la politesse d'avant la Révolution. Un maître de maison eût été alors du « dernier grossier » en ne faisant pas de distinction entre ses convives; mais les distinctions ne reposaient que sur la hiérarchie sociale du temps.

On connaît l'anecdote contée par Chamfort. D'Alembert, déjà célèbre, se trouvait avec le président Hénault et Pont de Veyle dans le salon de Mme du Deffant. Le médecin Fournier arrive, et a bien soin de saluer respectueusement le gentilhomme et le magistrat; mais, arrivant à d'Alembert, son égal, selon la hiérarchie du temps, il se redresse et lui jette un sec « Bonjour, monsieur ».

Ne se souvient-on plus de Molière? La *Critique de l'Ecole des Femmes* contient une scène bien curieuse à ce point de vue. Uranie, la maîtresse de maison, reçoit la visite d'une « mauvaise précieuse », d'une « sotte bête », — mais « de qualité ». Elle va la recevoir « à la porte de sa chambre». Un marquis, sot et niais, « un turlupin », arrive ensuite. Vite Galopin, bon gré mal gré, leur voiture « les commodités de la conversation ». Mais voici un poète que la maîtresse de maison place bien au-dessus des nobles poupées arrivées avant lui, — mais qui n'est pas « né ». Que lui dit-elle? « Monsieur Lysidas, prenez un siège *vous-même*, et vous mettez là ». Et il s'excuse, M. Lysidas, et il ne s'assied qu'à la troisième sommation!

Combien j'aime mieux la franche poignée de main à l'américaine, la même pour tous! Et encore!... n'a-t-on pas trouvé moyen de lui enlever son caractère égalitaire en l'agrémentant de courbettes plus ou moins circonflexes!

Me Petit-Jean.

—

**La Clé de « Monsieur le Ministre »** (XIV, 547, 604). — La question (un peu indiscrète, comme toutes ces sortes de questions), qui supposait que ce roman avait une Clé, m'a valu une infinité de lettres. Les uns — comme, par exemple, la veuve d'un remarquable publiciste mort cette année (qui croyait avoir reconnu son mari dans le personnage de Denis Ramel, le journaliste qui « fait les autres») —me remercient d'avoir pensé à eux ou à un des leurs; les autres se demandent — un peu dépités que je leur réponde *non* — si je ne les ai point placés dans ma galerie. Il n'y a pas de portraits dans mon livre, il y a des types. Je n'ai songé à personne. J'ai voulu être vrai, voilà tout. Ainsi ai-je essayé de faire. J'ai moins étudié un homme politique que *la politique*, et moins un ministre que *le ministère*. D'ailleurs mon ami G. d'Heylli a cru devoir publier une conversation que j'ai eue, sur ce sujet, avec lui, et à laquelle la question de l'*Intermédiaire* avait donné lieu. Je découpe cet extrait de la Gazette anecdotique, que voici. J. C.

— On a voulu voir dans Vaudrey, « Excellence toute fraîche sentant encore un peu la province », le charmant ancien ministre de l'instruction publique, M. Bardoux. Nous en causions, ces jours derniers, avec Claretie lui-même. —«Est-ce bien Bardoux, lui demandions-nous, que vous avez eu en vue pour peindre certains traits du caractère de ce Vaudrey qui, malgré les égarements de sa passion pour une fille perdue, reste, comme homme politique, intègre jusqu'au bout? » — « Non, mon cher ami, nous répondit Claretie: la première conception de *Monsieur le Ministre* est très antérieure à l'arrivée de Bardoux, d'abord à la Chambre, puis au ministère. J'ai commencé, il est vrai, mon roman en 1872, il y a huit ans passés. J'avais été frappé de l'invasion du provincial dans la vie de Paris. Mais l'observation remonte à mon autre roman de *Madeleine Bertin*. Il y a là dedans, dès 1869, un provincial qui vient faite « la fête » à Paris, tandis que sa femme reste en province; vous le retrouverez dans la comédie que j'extrais de mon *Ministre* pour le Gymnase. Donc jamais il ne m'est venu à l'idée de songer à Bardoux, que je regarde comme l'esprit le plus délicat et le cœur le plus droit, en un mot, une intelligence haute dans un caractère aimable. Si j'ai visé quelqu'un, c'est Ricard, — brûlé, avalé par la vie de Paris. Si j'ai mis des sensations intimes chez Vaudrey, ce sont les miennes. Moi aussi, mon cher ami, j'ai été candidat, et à mesure que les milliers de voix grossissaient au palais de justice de Limoges, on me demandait des bureaux de tabac! Ça m'a un peu dégoûté. Je suis cependant arrivé deuxième sur la liste, bien avant la plupart des députés qui représentent aujourd'hui la Haute-Vienne à la Chambre. Si j'avais voulu politiquer, je l'eusse fait; mais la politique grouille, et la littérature plane. Il m'est resté de 1871 bien des impressions qui ont, en partie, passé dans mon livre. Tout ce qui a trait au Dauphiné, dans *le Ministre*, se rapporte en réalité au Limousin. Il y a donc aussi beaucoup de moi dans Vaudrey, sauf les écarts, nécessairement. »

Cette figure si complexe, si variée, si attachante de Vaudrey, — parfois même si sympathique, malgré ses écarts, — est donc le résultat d'une grande observation de l'auteur, qui l'a étudiée aussi bien à l'aide de ses sensations propres que d'après un type unique et plus particulièrement choisi. Et Vaudrey remplit tout le

livre à lui seul. Les autres personnages lui donnent surtout la réplique; beaucoup même ne font que le traverser, et ce sont surtout ces derniers qui, souvent peints en une ligne ou en un mot, représentent plutôt des portraits.

Ainsi, dans le tableau si parfaitement tracé de la soirée de l'Opéra, qui ouvre le volume, voici le baron Humann, l'ancien préfet (le baron Haussmann), qui s'inscrit pour 100 francs sur une liste de souscription au profit de Mlle Legrand, qui va quitter l'Opéra, — lisez Mlle Beaugrand, — liste que lui présente, au foyer de la danse, la jolie Marie Launay, gentille ballerine qui n'est autre, dans la réalité, que la jeune et charmante Marie Tremblaye, l'une des plus sémillantes danseuses du corps actuel de ballet.

L'histoire du « mal de genou » (page 10), qui, dans ce même corps de ballet, « coupe souvent les jambes, mais non la carrière », ne date pas d'aujourd'hui. C'est la Taglioni qui l'a inventée, et nous l'avons nous-même racontée dans la *Gazette anecdotique.*

Le salon « quasi officiel et très haut considéré » de Mme Evan, « qui fait lire des poèmes et des tragédies », n'est autre que celui si connu de Mme Edmond Adam.

La comtesse d'Horville, « qui donne des matinées littéraires » (déjà visée, dit-on, dans *le Monde où l'on s'ennuie*), est la comtesse d'Haussonville.

Plus loin (page 311), citons un admirable portrait de M. Emile de Girardin (M. de Prangins), qui ne remplit qu'une page, mais qui est une merveille d'exactitude et de réalité, un vrai Bonnat à la plume.

Denis Ramel, le vieux journaliste « du bon vieux temps » (page 111), tient à la fois de Louis Jourdan et de Léon Plée. L'enterrement de ce Ramel, si lugubre et si poignant, a été décrit d'après le souvenir, très précis dans la mémoire de Claretie, de celui de Léon Plée.

« J'ai, me racontait Claretie, enterré Léon Plée dans le petit cimetière de Saint-Ouen. Il n'y avait avec son fils, derrière le cercueil, que le chansonnier Charles Vincent et moi. »

Viennent ensuite une foule de personnages politiques, littéraires et autres, sur lesquels il serait bien difficile de mettre positivement un nom. Ils reproduisent, en effet, dans leur individualité personnelle, beaucoup de traits de caractère, de tenue et de conduite empruntés çà et là à des physionomies multiples.

Marianne Kayser, l'héroïne du livre, est une fille comme il en existe tant d'autres dans le monde interlope de Paris. Son mariage avec Rosas et les péripéties qui le précèdent rappellent un peu les mêmes péripeties du mariage projeté, — et manqué, celui-là, — de la baronne d'Ange, dans *le Demi-Monde.*

Reste Guy de Lissac. Je ne crois pas que Claretie ait voulu peindre ce personnage — l'un des mieux venus et des plus complets du roman après Vaudrey — sur un souvenir précis. Je me borne à rappeler que l'arrestation de Lissac (page 368), sous le prétexte qu'il porte illégalement le ruban rouge, mais qui a lieu, en réalité, pour permettre à Marianne Kayser de chercher chez lui, en son absence, des lettres qui peuvent compromettre son mariage, cette arrestation reproduit identiquement une aventure de même genre survenue, il y a quelques années, au regretté Léon Duchemin, qui signait ses chroniques et ses livres du pseudonyme de Fervacques. La seule différence, et elle importe peu, c'est que ce ne fut pas, comme dans *Monsieur le Ministre*, dans une salle d'exposition qu'on vint arrêter Fervacques, mais bien en plein champ de courses, au bois de Boulogne. Puis, sous le même prétexte de chercher chez lui le brevet d'ordre étranger dont il portait le ruban, il y eut aussi descente de police, dont le but réel était, a-t-on dit, de saisir dans ses tiroirs une correspondance qui pouvait compromettre une grande dame. Nous n'insisterons pas autrement sur cette curieuse histoire dont tout Paris a parlé, il y a quelques années, pendant huit jours, et dont le romancier avait parfaitement le droit de faire son profit, d'autant plus qu'il a eu l'habileté de la raconter très exactement, sans cependant qu'aucun des personnages mis en scène puisse se reconnaître ou même être reconnu.

GEORGES D'HEYLLI.

—

**La commotion de juillet 1789** (XIV, 550, 606). — Tous les historiens ont rapporté qu'après le 14 juillet 1789, la France se couvrit en quelques jours de bandes armées qui paralysèrent en un instant l'action des autorités, et firent passer aux mains du peuple la direction du mouvement révolutionnaire.

Les Mémoires de Mme Campan font, en ces termes, mention de cet événement : « Après le 14 juillet, par une ruse que les plus habiles factieux de tous les temps eussent enviée à ceux de l'Assemblée, toute la France fut armée et organisée en gardes nationales. On avait fait répandre le même jour, et presque à la même heure, dans la France entière, que quatre mille brigands marchaient vers les villes ou les villages que l'on voulait faire armer. Jamais projet ne fut mieux combiné; la terreur se répandit à la fois sur tout le royaume et pénétra jusque dans les cantons les plus reculés. »

Les Mémoires, plus récemment publiés du comte Beugnot, contiennent, à ce sujet,

une page des plus curieuses; mais, comme ils sont entre toutes les mains, j'y renvoie le collabo A. M., tom. I, pag. 137.

Mais voici, sur le même fait, ce que je lis, pag. 29 d'une plaquette rare publiée en 1792, sous ce titre : *Les Veillées villageoises, ou Tableau de la Révolution de France, pour servir d'Instruction au Peuple. Janvier* 1792. *Par un Citoyen du Département de la Haute-Loire.* Au Puy, de l'imp. de Crespy et Guilhaume, in-12 de 100 pag.

Cet écrit, divisé par soirées et sous forme de dialogue, a pour auteur l'abbé Pierre-Antoine Mottet, qui, après avoir été prêtre d'office à l'Hôtel-Dieu de Paris, de 1781 à 1789, devint plus tard grand vicaire de l'Évêque constitutionnel de la Haute-Loire. Mottet suppose qu'un sage ami des hommes et surtout des habitants des campagnes, M. Bazile, a entrepris de ramener aux bons principes les citoyens qui l'environnent, et qu'il en fait naître l'occasion en allant aux veillées qui ont lieu presque tout l'hiver chez le plus riche du village. Dans la 4e soirée, après avoir raconté à ses voisins la prise de la Bastille, M. Bazile ajoute : « Un autre prodige non moins étonnant, que produisit la célèbre journée du 14 juillet, fut la création subite des Gardes nationales; il falloit que toute la France fût armée, que tous les Français devinssent soldats, et voici comment un génie extraordinaire imagina de s'y prendre: il fit courir le bruit que les brigands qui n'avoient pu dissoudre l'Assemblée Nationale s'étoient répandus dans les campagnes, qu'ils avoient à leur tête des Nobles, qui, pour assouvir leur vengeance, menaçoient de mettre tout à feu et à sang. Vous savez comme l'alarme se communiqua de proche en proche, comme nos femmes fuioient toutes épouvantées. Les brigands n'étoient qu'imaginaires; mais, cette frayeur passée, on vous dit qu'il étoit prudent de veiller à la garde de vos foyers, vous vous procurâtes de bonnes armes, et vous voilà devenus soldats presque sans le savoir. La même chose arriva dans toute la France, et voilà toute la France armée. C'étoit ce que vouloit l'Assemblée Nationale, pour exécuter, malgré les nobles, les grands projets qu'elle avoit déjà conçus pour votre bonheur: soutenue par le peuple qui fait la plus grande force de l'État, elle étoit assurée de frapper impunément la classe des privilégiés ».

Un voisin. — « Monsieur, quel est cet homme qui a eu tant d'esprit pour nous mettre ainsi tretous sous les armes? »

M. Bazile. — « Je ne le sais pas précisément; j'ai ouï dire que c'étoit Mirabeau, et je le crois sans peine. Ce grand homme étoit l'âme et le guide de l'Assemblée Nationale. Malheureusement pour nous, il est descendu trop tôt dans le tombeau.»

Beugnot observe que Mirabeau déclinait l'honneur de cette conception, et qu'il se plaignait à lui de ce qu'on ne prêtait qu'aux riches. P. Le B.

---

**Sous peine de mort** (XIV, 609, 663). — Le collabo Ch. L., qui n'est pas de l'avis de Gros-René :

(...Nous aimons bien mieux, nous autres gens [d'étude,
Une comparaison qu'une *similitude*.)

nous donne une explication qui ne me semble pas suffisante. C'est là une réponse de grammairien, non d'historien. Il ne s'agit pas de savoir si cela a pu se dire « sans offenser Vaugelas », mais bien *pourquoi* on a toujours dit, au moins jusqu'à la fin du dix-huitième siècle : « sous peine de la *vie* », pour exprimer l'idée de la peine de *mort*. Notez, à ce sujet, que Larousse, au mot : « Sous peine de »..., ne mentionne (sans explications d'ailleurs) que cette forme : « Sous peine de la vie ».

Pourquoi cela? Me Petit-Jean.

---

**Chaudesaigues de Châteauvieux** (XIV, 644, 701). — J'ai connu à Genève, il y a plus de vingt ans, M. A. de Châteauvieux, libraire au Molard, très aimable homme et fort obligeant. Il m'apprit qu'il était presque mon compatriote, son père, M. de Chaudesaigues de Châteauvieux, né en Auvergne, n'étant venu se fixer en Suisse qu'au moment de l'émigration. Il me donna bien alors sa filiation, mais comme j'ai négligé de prendre une note à ce sujet, je ne puis aujourd'hui que renvoyer le collabo Anast. Cophose à l'article Chaudesaigues du Nobiliaire d'Auvergne, par Bouillet, tom. II, pag. 162-164. Cette famille, encore fort honorablement représentée en Auvergne par les Chaudesaigues de Tarrieux, dont l'un est conseiller à la cour d'appel de Riom, porte d'azur, à la gerbe d'or empoignée de deux mains d'argent.

Quant au libraire A. de Châteauvieux, il est mort depuis plusieurs années, ne laissant, je crois, que des filles. L.

---

**Suc du lait de Tithymale** (XIV, 645). — Le genre Euphorbe, créé par Linné, comprend aujourd'hui toutes les espèces dont Tournefort avait fait le genre Tithymale. Les plantes qui le composent renferment,

pour la plupart, un suc laiteux extrêmement actif avec lequel il ne faut pas jouer. Ce suc, composé de certaines huiles et résines, de cire, de caoutchouc, de sels divers, explique parfaitement le phénomène dont il est parlé.

L. M. F. peut se donner, commodément et à peu de frais, ce petit spectacle au coin de son feu. Il n'a qu'à remplir un verre d'eau, semer sur la surface du liquide quelques pincées de sciure de bois, mouiller le bout d'une allumette avec un atome d'essence de térébenthine, de citron ou de bergamote, ou d'une teinture alcoolique de matière résineuse quelconque, et toucher le liquide avec cette allumette; il verra aussitôt la poussière de bois fuir avec rapidité le point touché, et aller former, à distance, un cercle assez régulier; mais la place sera nettoyée.

Or, le suc huileux, résineux des Euphorbes, doit agir de la même façon; il peut se faire même que, selon les espèces, le phénomène soit plus ou moins accusé.

Quant à l'explication, elle me paraît simple. Ces liquides, perdant au contact de l'eau celle qui peut entrer dans leur composition, ne laissent à la surface que les matières insolubles, huile volatile, huile fixe, cire, résine, etc., formant un tout homogène, qui, étant doué d'une grande fluidité et d'une pesanteur spécifique moindre que celle de l'eau, s'étale à la surface en une pellicule extrêmement mince, entraînant avec lui tous les corps légers qu'il rencontre; c'est un véritable courant qui s'établit là, et dont le point touché forme le centre. RIBÈS.

—

**Les pierres gravées du duc d'Orléans** (XIV, 547, 603). — Il est bon, je crois, de rectifier et de compléter le renseignement fourni par Hercé. C'est dans une note de la Vie de Grimm, par son collaborateur Meister, que se trouve l'extrait du procès-verbal de l'acquisition faite par Grimm, « conseiller d'État de S. M. l'Impératrice « de toutes les Russies, chargé des ordres « particuliers de S. M. pour l'objet des « présentes », du chevalier Geoffroy de Limon, seigneur, etc..., mandataire de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, du cabinet des pierres gravées dépendantes de la succession de feu monseigneur le duc d'Orléans. Il y avait 1,468 pierres, conformes au Catalogue imprimé, dont le prix, fixé à 450,000 livres, fut payé comptant. Ce procès-verbal, retrouvé aux Archives, porte la date du 23 (non 24) octobre 1787. Ainsi, ces pierres gravées avaient été rejoindre les Bibliothèques de Diderot et de Voltaire. A. D.

—

**M. de Robespierre, poète galantin** (XIV, 576, 607). — Dinaux n'est pas seul utile à consulter sur le penchant de Robespierre à la galanterie quintessenciée. On peut lire, pans l'*Histoire de la Révolution*, une lettre, reproduite par Louis Blanc et digne de Voiture, sur l'envoi fait à sa sœur par Madlle Dehay, de deux serins pour peupler sa volière. On doit surtout recourir à l'ouvrage de M. Paris, « *La jeunesse de Robespierre* », où se trouvent de longs et intéressants détails sur la Société des Rosati, dont notre futur tribun faisait partie, et nombre de couplets chantés par lui.

Voici le diplôme que lui remit l'abbé Herbet, son collègue, lors de sa réception :

Vû qu'il existe un avocat,
Brillant de plus d'une manière,
Que l'on nomme de Robespierre;
Vû que d'un esprit délicat
Il a donné preuve très claire;
Que très souvent il sait lâcher
Mot sémillant, point satirique,
Quelquefois décemment caustique,
Et qu'on ne saurait s'en fâcher;
Vû (la chose est facile à croire)
Qu'il sait chanter, et rire, et boire;
Que parfois au Sacré Vallon
Dans son loisir il se promène,
Et qu'au bonnet de l'Hélicon
Il pourrait s'élever sans peine;
Nous, les uniques Rosatis
Depuis la naissance du monde,
Nous, de gaieté les mieux lotis,
Et qui rions de qui nous fronde;
Nous qui, l'esprit toujours joyeux,
Savons, dans une aimable orgie,
Ramener les siècles heureux
De la badine poésie;
A tous ceux qu'il appartiendra,
Français, Anglais, et cætera,
Dans l'un et dans l'autre hémisphère,
Savoir faisons que, dans ce jour,
Assemblés contre l'ordinaire,
Et chacun vidant à son tour
Son godet, sa coupe ou son verre,
Avons, d'une unanime voix,
Elu le susdit pour confrère,
Et, dans le cours d'un certain mois,
A certain jour, à certaine heure,
Il devra quitter sa demeure
Et se rendre à notre bosquet.
Parmi nous il prendra séance;
Il aura sans peine audience
Pour y chanter joli couplet
Qu'applaudissons même d'avance.

Le madrigal, cité par C. J. B., a été publié pour la première fois dans les « Actes des Apôtres », en 1790, ch. V, p. 53. Dans la chaleur d'une discussion, Robespierre avait dit que le bureau renforcé du Cambrésis était un corps *aristocrassique*, et qu'il fallait le détruire. « Si le despo- « tisme d'un pédant de collège, dit le « journaliste en le persiflant, ne tolère pas « un solécisme à un pauvre boursier, « la liberté de l'Assemblée doit souffrir « parfois une expression qui s'éloigne si

« peu de la pureté du langage. M. de Ro- « bespierre est cité dans tout l'Artois « comme un auteur *classique*. Il lui est « même échappé des ouvrages de pur « agrément que tous les gens de goût ont « recueillis, et nous croyons faire plaisir « à nos lecteurs en leur faisant connaître « un madrigal de M. de R., qui a fait le « désespoir de la vieillesse de M. de Vol- « taire. »

Ce journal satirique et vraiment original, rédigé par Peltier, Mirabeau jeune, Champcenetz, Suleau et autres, fut supprimé en 1792, au moment de la Terreur. Robespierre n'avait point oublié les piqûres faites à son amour-propre. A. D.

—

**Origine de la locution « Politesse du cœur »** (XIV, 578). — M. de Bismarck aurait eu tort de démarquer cette expression, si certainement française. Voltaire l'avait employée avant lui, et d'une manière singulièrement heureuse, dans les vers suivants :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage :
De la bonté du cœur elle est la douce image,
Et c'est la bonté qu'on chérit.

(Rouen.) C. L.

—

**Une eau-forte de G. Sand et un dessin de V. Hugo** (XIV, 579, 632). — Je possède la collection complète de l'Artiste, et n'y ai jamais vu d'eau-forte signée de G. Sand. S'agirait-il alors d'une estampe anonyme ou pseudonyme ? On sait qu'à table, et tout en causant, le grand écrivain excellait à pétrir de charmantes maquettes avec de la mie de pain.

L'Artiste contient de V. Hugo, non seulement un Burg quelque peu fantastique, mais encore la lithographie d'un paysage inspiré par ces vers (Les Rayons et les Ombres) :

Alors dans les jardins sous la brume enfouis
Je m'enfonçai, rêvant aux jours évanouis,
Tandis que les rameaux s'emplissaient de mystères.

et le fac-similé d'une lettre avec dessins à la plume. C'est à l'occasion de ces dessins qu'Auguste Vaquerie lui adressa ce quatrain :

J'ai deviné le motif
Pourquoi l'art toujours allume
Vos dessins d'un ton si vif:
Vous les faites à la plume.

A. D.

—

**Le Sot vangé** (XIV, 613). — D'après le Dictionnaire des Théâtres de De Lerys, *Lubin ou le Sot vengé*, la première pièce de Poisson, a été donné en 1661. Hippolyte Lucas (Histoire du Théâtre Français, t. III, p. 288), donne la date de 1652.

J. Lt.

—

**Tirer son épingle du jeu** (XIV, 642, 699). — Quand j'étais enfant, l'un de nos jeux consistait à tracer un cercle sur le parquet, à l'aide d'un morceau de craie ou de charbon ; au centre de ce cercle chaque joueur déposait une épingle. Un tirage au sort désignait le rang de chacun. Alors le n° 1, muni d'une paume bourrée de laine qu'enveloppait une peau bien tendue (le caoutchouc n'avait pas encore fait son apparition), se plaçait droit devant le cercle, y lançait la paume, cherchant à atteindre les épingles, et devait la recevoir dans sa main, lorsque, par le fait de son élasticité, elle rebondissait. S'il la manquait, le n° 2 prenait sa place, et ainsi de suite. Le but de ce jeu était de faire sauter les épingles en dehors du cercle, et elles devenaient alors la propriété de celui qui y réussissait ; mais je me souviens que l'on n'était tranquille et à l'aise qu'après que l'on *avait tiré son épingle du jeu*.

Je me garderais bien d'affirmer à Ignarus que ce soit là l'origine de la locution à laquelle il s'intéresse ; mais il m'a semblé que je devais, en bon collabo, lui faire part de ce souvenir du jeune âge.

Ribès.

— Le *Jeu des épingles*, auquel cette locution doit son origine, se trouve représenté dans les œuvres de J. Stella. (Les Jeux et Plaisirs de l'Enfance, inventés par Jacques Stella, et gravés par Claudine Bouzonet Stella. 1632.)

La figure est accompagnée des vers suivants :

Cependant que ces mignonets
Mettent au vent leurs moulinets,
D'autres, assis sur l'herbe verte,
Ne s'animent pas pour un peu,
Prétendant, après quelque perte,
Tirer leurs épingles du jeu.

Un abonné.

—

**Le mot « Impossible » n'est pas français** (XIV, 643, 700). — Celui qui a ainsi formulé cette boutade connaissait

peutêtre ce vers de Collin d'Harleville :

*Impossible* est un mot que je ne dis jamais.
(*Malice pour Malice*, acte I, scène 8.)

BOOKWORM.

—

**Gravure héraldique** (XIV, 647, 702). — J'ai vu dernièrement, chez un graveur de Nancy, M. C. Lapaix, de magnifiques publications qui lui étaient envoyées de Vienne et de Berlin, par des sociétés héraldiques.

(Berth.) A. B.

—

**Anecdotes inventées sur le Maréchal** (XIV, 648, 702). — Dans le temps, on lui trouvait beaucoup d'esprit, au Maréchal, à Sébastopol et sur les bords du Tessin.

L'EX-CAR. A PIED.

— Et alors que, seul du Sénat de l'Empire, il vota contre la loi de sûreté générale ! L. D.

— Le collabo Ruoff ne me semble pas avoir été bien inspiré, en voulant consigner ici ces niaiseries, qui ne font pas honneur à l'esprit politique français, et qu'il convient de laisser aux feuilles éphémères des nouvelles à sensation et des actualités soi-disant amusantes. W. F.

— Est-il bien avantageux de faire passer aux historiens futurs les anecdotes « inventées » dont il s'agit?... N'ouvrons pas nos colonnes à toutes les billevesées et les turlutaines de la politique ! LIBER.

— Assurément, le pauvre Maréchal s'est montré bien dépaysé au milieu des chinoiseries où la réaction l'avait bombardé Président de la République, et on lui a fait faire et dire bien des sottises ! Mais il s'est démis, après s'être soumis. Laissons-le tranquille sous la remise où il est allé rejoindre les autres chevaux de renfort, et assistons aux spectacles que nous donnent ceux à qui il a passé la queue de la poêle.

A. A.

—

**Honni soit qui mal y pense** (XIV, 672, 702). — Il faut qu'Anast. Cophose n'ait pas, comme moi, roucoulé quelques romances, il y a quelque cinquante ans, pour n'avoir pas immédiatement reconnu « il signor Joseph-Marc-Marie-Félix Blangini. » Ce musicien, né à Turin, en 1781 et mort à Paris en décembre 1841, maître de chapelle du roi de Bavière dès 1805, devint, en 1806, directeur de la musique de la princesse Borghèse, et, en 1809, maître de chapelle du roi de Westphalie. Revenu à Paris en 1814, après la débâcle impériale, il fut successivement nommé surintendant honoraire et compositeur de la musique du roi. On lui doit, d'après l'Encyclopédie des gens du monde, dix-sept opéras, cent soixante-quinze romances, cent soixante-dix nocturnes, quantité de canzonette, six motets et quatre messes. Je ne sache pas que sa résidence de trois ans près de sa protectrice ait donné lieu à de malins propos. Il fallait aux sœurs de l'Empereur d'autres hommes qu'un faible musicien, dont on ne pouvait pas même faire un soldat.

A. D.

—

**« Las d'espérer..... » Vieux quatrain sans auteur** (XIV, 673). — Mais au contraire : d'un auteur très connu, le président Maynard, de Toulouse. Voyez le recueil des Epigrammatistes donné par Bruzen de la Martinière, t. I, p. 165. On lit, à la suite du quatrain signalé, la remarque suivante :

« Peu de temps avant sa mort, Maynard avait fait mettre ces quatre vers sur la porte de son cabinet. »

Les deux premiers :

Las d'espérer et de me plaindre
Des belles, des grands ou du sort...

rappellent une autre pièce, *aussi connue*, du même poète, où, faisant allusion à François I^er^, le *Père des Lettres*, qu'il rencontrera bientôt dans le séjour des morts, et s'adressant à Richelieu, dont il avait vainement sollicité secours ou pension, il termine en disant :

Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde
Et quel bien j'ay reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Le cardinal aurait, *dit-on*, mis au bas de la supplique en vers, la réponse : « *Rien.* »

(Nîmes.) CH. L.

— Le poète toulousain François Maynard avait recueilli un certain nombre de livres qu'il aimait avec la passion d'un vrai bibliophile. Aussi, quand des décep-

tions de toutes sortes eurent détruit ses dernières illusions et ébranlé sa santé, il ne voulut plus se séparer de ses seuls fidèles amis, les chers hôtes de sa bibliothèque, et sur la porte du cabinet qui les contenait, il fit inscrire ce quatrain qu'il avait composé :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des Grands et du Sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

C. L.

(Rouen.)

— L'auteur est Maynard.... Seulement, au second vers, il faut : *des Muses*, au lieu de *des belles*.

E.-G. P.

—

**J. J. Rousseau et Cicéron** (XIV, 674). — Jean-Jacques, à coup sûr, prend et nous donne le change, quand, d'un jugement porté sur l'illustre Arpinate par l'auteur de « l'Institution » si connue, il fait une appréciation d'Homère par l'orateur romain. Le mot est d'ailleurs passé à l'état de proverbe français dans le vers :

C'est avoir profité que de savoir s'y plaire.

Et... Rousseau, là-dessus, eût mieux fait de se taire.

J. Palma.

—

**Un cheval brassicourt** (XIV, 674). — Le quadrupède ainsi surnommé indique par ce vocable moitié grec et moitié français, la conformation de ses membres.

Au fait, on écrivait d'abord « brachicourt », où se distinguent nettement « court », du latin « curtus », prononcé d'une certaine façon, et « brachi », du grec « βραχυ », articulé « brachi ».

C'est, comme on voit, court-court, ou deux fois court, pas précisément, très court, autrement, court trois fois, qu'exprime cet étrange adjectif. Pour ce qui est de l'animal lui-même, il a naturellement courbes et crochues les jambes de devant, courbes et crochus les pieds antérieurs: « Pferdes, so von Naturer gebogene Vorderschenkele hat, desses vordere Füsse gebogene und krumme sind. »

J. Palma.

— C'est un cheval dont les jambes de devant sont en dehors de la perpendiculaire. Il est naturellement ce que deviennent par suite de la fatigue les vieux chevaux que l'on dit « arqués ». Cette conformation expose le cheval, surtout s'il est d'allures vives, à des faux pas dangereux.

Hercé.

— Vocabulaire de Wailly (1823): cheval à jambes arquées. — Complément de l'Académie : même définition. — Littré : terme de vétérinaire. Cheval qui a le genou arqué naturellement, et non par suite d'usure. Etymologie. Probablement une composition irrégulière de *bras* et *court*.

E.-G. P.

— Larousse reproduit Littré.

A. Nalis.

— 1° Dans « le Livre des arts de l'homme d'épée ou le Dictionnaire du gentilhomme », par Guillet (Paris, Gervais — Clouzier, 3 vol. p. in-12, 1682) : Brassicourt ou Brachicourt. Cheval qui a *naturellement* les jambes de devant *courbées* en arc, à la différence du cheval *arqué* qui les a courbées par la force du travail.

2° Dans « le Parfait Maréchal », par Garsault (1771, in-4°, Bailly): terme de cavalerie. Brassicourt, cheval qui a les jambes de devant *arquées* par sa conformation, sans les avoir *usées*.

3° Dans le Dictionnaire d'hippiatrique et d'équitation, par Cardini (2 vol. p. in-4°, Bouchard-Huzard, Paris, 1848) : Brassicourt. Le genou se trouve plus en avant que le reste du membre; de la verticale abaissée du tiers postérieur et supérieur de l'avant-bras au boulet; partageant tout le membre en deux parties égales.

Brassicourt et arqué ne sont pas cependant synonymes, ils expriment le même défaut; mais, dans le cheval *brassicourt*, le défaut de conformation est constitutionnel ou inné ; dans l'*arqué*, la cause provient des efforts dans le travail journalier.

Il y a cependant des chevaux brassicourts très solides ; mais on les évite comme monture, les aplombs laissant toujours à désirer, comme base de sustentation, et le cavalier, ainsi que le cheval, ayant beaucoup plus de chance de s'abattre, surtout à une descente, n'importe à quelle allure.

Dr B. Charvet.

—

**Mutif** (XIV, 675). — Quand le grand ministre qui fut tant de fois chansonné

dans les « Mazarinades » venait de frapper d'un nouvel impôt les contribuables, il lançait aussitôt, dans les divers quartiers de Paris, ses agents, chargés de tout voir, de tout entendre et de tout enregistrer. Ceux-ci rapportaient-ils à Mazarin qu'on chantait partout contre lui à gorge déployée : « Tant mieux, s'écriait-il ; « *cantano, pageranno* » (Ils chantent, ils paieront!) Mais s'il les entendait lui dire : « Partout règne un morne silence, il s'alarmait et soupirait : « Tant pis ! » C'est qu'alors les Parisiens se mutinaient et pour les rendre ainsi muets, pour les « amutir », il y avait parmi eux un boute-en-train, l'âme de la révolte, celui-là même sur l'ordre de qui ils ne soufflaient plus mot. Eh bien ! cet excitateur-là, c'était leur Amutif, ou, au simple, leur Mutif. C'est que le suffixe « ivus », « iva », « ivum », en latin, « ive », et « if », en français, correspond à « ιχός, ιχή, ιχὸν » des Grecs.

D'après cela, un vrai politique, *vir politicus*, πολιτιχὸς ἀνὴρ, est un homme qui, dans son corps, dans son entendement et dans son cœur, possède toutes les facultés et toutes les qualités requises pour s'asseoir au gouvernail du vaisseau d'un Etat.

J. PALMA.

—

**Védelins** (XIV, 675). — Je ne trouve pas « Védelin », mais le Complément à l'Académie donne « Védelet », pour gardeur de veaux, pâtre. Il ne serait pas étonnant que les bergers fussent employés aux communications du maréchal de Villars avec M. de la Bâtie, comme gens peu suspects et que, dans le patois alsacien, on les nommât *védelins* au lieu de *védelets*.

E.-G.

— Les « védelins », sont les barques des pêcheurs du Rhin, en allemand : *weidling* (Cfr. Saint-Simon, *Mémoires*, édition Boislisle, t. I).

RISTELHUBER.

—

**Statue de l'Empereur Napoléon Ier à Cherbourg** (XIV, 676). — L'inscription dont un touriste demande *l'origine* est tirée du Mémorial de Ste-Hélène. L'éminent artiste dont l'œuvre, en dehors de tout esprit de parti, restera comme une des plus hautes conceptions de la statuaire moderne, ne pouvait choisir un texte mieux en situation avec son sujet. Ces paroles de l'Empereur peuvent, en effet, expliquer et justifier l'érection de sa statue à la place qu'elle occupe.

L. D. T.

—

**La Politique naturelle** (XIV, 678). — Selon Barbier, cet ouvrage est du baron d'Holbach.

E.-G. P.

— Dans son discours de rentrée de la Cour de cassation (8 novembre 1841), Dupin attribue cet ouvrage à G. Lamoignon de Malesherbes, guillotiné le 22 avril 1794, contrairement à l'opinion de Barbier, qui lui donne pour auteur Paul-Henri Thiry, baron d'Holbach.

A. D.

—

**Pensées et définitions par Allou** (XIV, 678). — Allou, l'auteur de cet ouvrage paru en 1762, ne peut être Charles-Nicolas Allou, l'auteur de l'Essai sur l'universalité de la langue française édité par Didot en 1828, ce dernier étant né à Paris le 18 novembre 1787. C. N. Allou est le père de M. Edouard Allou, avocat, né à Limoges le 6 mars 1820, alors que son père, y résidait comme ingénieur des mines, et où il a publié en 1829 la Description des monuments des différents âges observés dans le département de la Haute-Vienne, etc. J'ignore si le premier Allou était de la même famille

A. D.

—

**Les Mémoires de Charles Maurice** (XIV, 679). — Jean-Charles-François-Maurice Descombes, dit Charles Maurice, auteur et critique dramatique, est mort à Paris le 10 septembre 1869. Je ne sache pas que ses Mémoires, d'où il avait extrait en 1856 son Histoire anecdotique du Théâtre, aient été publiés. A. D.

— Mêmes rép. Le Roseau et La M. F.

## Trouvailles et Curiosités.

**Frédérick Lemaître et Miss Helen.** (Une rectification.) — Dans son livre : *Frédérick Lemaître et son temps* (Paris, Tresse,

1876), M. Georges Duval raconte une histoire étrange sur le suicide d'une certaine Miss Helen (voir chap. XIV, p. 217). Selon M. Duval, Frédérick Lemaître avait remarqué « une jeune femme blonde, dont le fin profil se découpait tous les soirs, à la même heure, sur les tapisseries sombres qui décoraient l'avant-scène de gauche de la Porte-Saint-Martin. Ayant appris qu'elle demeurait rue de la Paix, Frédérick, qui attribuait cette persévérance à un sentiment plus tendre que de l'admiration de son talent, se présente chez elle, un matin, et lui demande des explications. « On devine aisément quelle fut la stupéfaction de la dame », continue M. Georges Duval. « Mais elle était Anglaise, ne laissa point paraître un trouble exagéré, et répondit, en se contenant :

« — Je ne sais encore si c'est de l'amour, monsieur, mais ce que je puis vous affirmer, c'est que cela a commencé par être de l'admiration. Je suis comédienne, on me nomme Miss Helen, je joue depuis cinq ans avec Macready, que j'attends... à ne rien vous céler, il est mon amant. Je croyais qu'il fût impossible de le surpasser, et j'ai vu que je m'étais trompée. »

« Frédérick se sentit bientôt envahi par tant de grâce, et *la légende raconte* qu'un pacte d'amour fut signé entre Miss Helen et lui... Il avait été stipulé, comme condition, que tout serait oublié le jour où Macready mettrait les pieds en France. Ce jour ne se fit pas attendre; un mois après, à la Salle Ventadour, *Othello*, avec l'artiste anglais dans le principal rôle, et Miss Helen dans celui de Desdémone. » (Décembre 1844.)

Pour ne point avoir la tentation de violer son serment, Frédérick partit pour Londres, où il demeura presque une année. « Au mois de septembre, dit M. Duval, Frédérick se disposait à revenir en France quand il apprit le retour de Macready. Frédérick signa immédiatement un nouveau traité avec son directeur et fit afficher pour le lendemain l'*Othello* de Ducis. Macready était dans une avant-scène avec Miss Helen... Plus maître de lui que Kean, il se fit applaudir aux yeux de Macready et à ceux de sa maîtresse d'un jour. Quel drame se passa alors? nul ne le saura jamais. Le lendemain, Miss Helen se jetait dans la Tamise. »

La Miss Helen en question était Miss Helen Faucit, qui a joué avec Macready, à la Salle Ventadour, en 1844. J'aurais trop beau jeu à critiquer la rapidité des voyages que M. Georges Duval fait faire aux personnages de son histoire. Il suffira de dire que, loin de s'être suicidée, Miss Helen Faucit, après avoir acquis une position exceptionnellement brillante sur la scène anglaise, s'est mariée avec un littérateur distingué, M. Théodore Martin. M. Martin a été choisi par la reine d'Angleterre pour écrire la biographie du Prince Albert. Il y a quelques années, la reine a créé « chevalier » M. Martin. Donc, la Miss Helen en question s'appelle à présent Lady Théodore Martin. Quant au commencement de l'anecdote de M. Duval, cela doit être aussi faux que la fin. M. Duval, dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres que nous pourrions citer, ne s'est pas montré d'une exactitude extrême. Le biographe ne doit pas accepter sans examen tout ce que la légende raconte.

THÉOD. CHILD.

—

**Toi et Vous.** — Il y a une épître célèbre du jeune Voltaire : « Les Vous et les Tu ». Voici un petit madrigal de quatre vers, qu'un chroniqueur (Monocle) a relevé dans l'album d'une femme du monde, et qui présente une jolie variation sur ce thème éternel :

*Vous* est plein de respect : *Toi*, rempli de tendresse.
L'un est cher à l'oreille, et l'autre au cœur est doux.
Mais on peut les unir ainsi, belle maîtresse :
Je ne connais que *toi* d'aussi joli que *vous*.

L'auteur? Le nom manque. Pourquoi?

L. D.

—

**S. M. le roi Norodon enrubanné par la R. F.** — Ne riez point, mes amis (comme disait Horace). Le fait est textuel et officiel !

Un arrêté, signé « J. F., président du Conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts », vient de bombarder « officier d'Académie » Sa Majesté Norodon, roi du Cambodge. Ce monarque a désormais le droit de se parer du galon violet aux palmes universitaires, comme un simple normalien ou tout autre Français fraîchement décoré.

Voilà une curiosité! Voilà une trouvaille !

L. D.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris. — Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.



# LIVRES ANCIENS ET MODERNES

EN VENTE AUX PRIX MARQUÉS A LA LIBRAIRIE

# ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

25 novembre 1881. **A PARIS** 25 novembre 1881.

46. **Recueil de 120 principaux dessins originaux de Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien**, et d'autres artistes célèbres qui existent à l'Académie des beaux-arts, à Venise. Venise, 1876. Deux vol. in-4 (120 planches), titre et table, demi-rel. parch. 140 fr.

Magnifique reproduction faite par l'héliotypie. Au dire des hommes compétents, c'est une des plus belles publications de ce genre.

47. **Le tombeau de Théophile Gautier.** Paris, 1873. Pet. in-4 (VI et 180 pages), br., titre rouge et noir. Couverture parchemin. 8 fr.

48. **Du dialecte blaisois** et de sa conformité avec l'ancienne langue et l'ancienne prononciation française, par F. Talbert. Paris, 1874. In-8, br. 8 fr.

49. **Notice sur les Majoliques** de l'ancienne collection Campana, par Alb. Jacquemart. Paris, 1862. In-4, pap. vergé, br. 6 fr.

Planche gravée à l'eau-forte par J. Jacquemart.

50. **Littré, Dictionnaire de la langue française.** Paris, Hachette. Cinq forts vol. in-4 y compris le supplément, bonne demi-rel. neuve, mar., au lieu de 140 fr. 95 fr.

Exemplaire entièrement neuf.

51. **Histoire de l'Opéra**, par Alp. Royer. Paris, 1875. Beau vol. pet. in-8 (230 pages), imp. sur pap. vélin, titre rouge et noir, couverture pap. parchemin. 5 fr.

Avec douze eaux-fortes, imp. sur chine.

52. **Le Petit Tintamarre.** Paris, 1857. In-8 br. 7 fr. 50

Collection des 26 numéros seuls parus. Nombreux croquis par Nadar.

53. **Histoire de l'instruction primaire en Savoie,** d'après les archives départementales, communales et paroissiales, par A. de Jussieu. Chambéry, 1875. In-8 (270 pages), br. 6 fr.

54. **La généralité d'Orléans.** Mémoire dressé pour S. A. R. Mgr le duc de Bourgogne, par le comte de Boulainvilliers. Orléans, 1867. In-4 br. 4 fr.

55. **Triolets à Pincebourde,** par Ch. Monselet. Paris, aux environs du Quai Voltaire, 1872. In-8 (8 pag.), br. 5 fr.

Devenu très rare. Tiré à quelques exemplaires pour les amis seulement (*sic*). Imp par L. Perrin, de Lyon, sur papier teinté, avec encadrement filet rouge.

56. **Dictionnaire de la conversation** et de la lecture, par une société de savants et de gens de lettres, dernière édition, revue par Louisy. Paris, Didot. 16 vol. et 4 vol. de supplément. Ensemble 20 vol. gr. in-8 à 2 col. de 800 p. chacun. Excellente rel., dos de maroq. vert. Au lieu de 300 fr. net. 175 fr.

Superbe exemplaire à l'état de neuf.

57. **Le fleuve**, par Charles Cros. Eaux-fortes d'Edouard Manet. Paris, 1874. In-4, br. 16 fr.

Tiré à 100 exemplaires signés par Ch. Cros et E. Manet.

58. **Catalogue illustré des livres précieux** faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot. — Première partie : Belles-lettres, histoire, précédé d'une Introduction par M. Paulin Paris. — Deuxième partie : Théologie, jurisprudence, sciences, arts, beaux-arts, précédée d'un Essai sur la gravure dans les livres, par M. Georges Duplessis. Paris, 1878-1879. Deux vol. gr. in-8, papier de Hollande, titre rouge et noir, planches gravées et chromolith , br. 60 fr.

59. **Paris et Versailles** il y a cent ans, par Jules Janin. Paris, 1874. Beau vol. in-8 jésus. 10 fr.

La Régence et le cardinal Dubois. La Brocante. La Chronique scandaleuse. Le Boudoir de Mlle Duthé. Les Curieux. Les Livres à vignettes. La Marchande d'amour. La Mode, etc.

60. **L'hôtel des commissaires-priseurs,** par Champfleury. Paris, 1867. In-18, non rogné. 5 fr.

L'Amateur. Le Commissaire-priseur. Le Troqueur. Le Restaurateur de tableaux, etc.

61. **Le Livre et la petite Bibliothèque d'amateur.** Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres, par M. Gustave Mouravit. Paris, 1879. Pet. in-8, pap. vélin, titre r. et n., demi-rel. v. f. tête rouge, non rog. 40 fr.

62. **Le Costume au moyen âge,** d'après les Sceaux, par M. G. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales. Paris, 1879. Un vol. gr. in-8 jésus br., contenan 600 gravures et deux chromolithographies. 30 fr.

Cet ouvrage est indispensable aux historiens et aux artistes, auxquels il offre une mine, jusqu'ici inexplorée, de documents authentiques, portant avec eux une date certaine.

63. **Le Bibliophile fantaisiste**, ou Choi de pièces désopilantes et rares, réimprimées en 1869. Turin, J. Gay et fils. Pet. in-12 de 576 p. et 3 portraits, papier de Hollande, cart., n. rog. 60 fr.

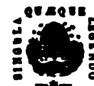
Curieux volume, tiré à petit nombre.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 9052



PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.

Cherchez et vous trouverez




Il se faut entr'aider.

XIVe année
N° 326

10 Décembre.
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.

**Prière de renouveler l'abonnement AVANT LA FIN DU MOIS DE DÉCEMBRE, pour éviter tout retard dans l'envoi des numéros de 1882.**

**Le Gérant de l'Intermédiaire a l'honneur de rappeler que toute lettre de communication anonyme, ou signée d'initiales (ou d'un pseudonyme inconnu de la Direction), est considérée comme non avenue.**

## SOMMAIRE



ERRATA. — XIV, 564, l. 32 et 33, *lisez:* 278 (*non* 307). — 734, l. 40. Reporter cette ligne plus haut, après la ligne 14.

PARIS
*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Carle de Rash, Directeur de l'*Intermédiaire*, Boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. Edouard Rouveyre, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, 12 fr.— Étranger, 15 fr. — Un numéro détaché, 1 fr.

L'*Intermédiaire* parait le 10 et le 25 de chaque mois.

*Les abonnements partent du 10 janvier.*

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1881) est envoyé par l'Editeur contre demande *à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbre-poste.***

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse,** en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste,** s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année.
No 526

Cherchez et vous trouverez.

QUAEQUE SINGULA LEGENDO

Il se faut entr'aider.

10 Décembre 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**« Frère Ange de Charolais... »** — Cet impromptu, cité à propos de la question « L'habit ne fait pas le moine » (XIV, 679), est-il bien de Voltaire?

Je l'ai lu dans les œuvres de l'abbé de Grécourt. E. B.

—

**« L'accord d'un beau talent... »** — Impossible de me rappeler où se trouve ce vers, honnête mais peu poétique, et bien connu sans doute de plusieurs de nos collabos :

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Ne fait-il pas partie d'un distique ou d'un quatrain pour quelque portrait? Qui viendra en aide à la défaillance de ma mémoire? F. C.

—

**A mains esclanches.** — Un auteur anglais cite, dans une note au bas des pages, les mots : « à mains esclanches », et nous renvoie aux ouvrages de Gautier de Coinsi, poète français.

Que veut dire l'adjectif « esclanche »?

(St Peters. Isle of Thanet.) W. Platt.

—

**Electriser.** — « Le talent d'un grand artiste *électrise* le public. » Sait-on au juste à quel moment on a commencé à employer ainsi ce mot scientifique métaphoriquement? S. D.

—

**Ris de veau.** — Cette expression, dont le premier exemple se trouve dans Boileau (Sat. III), n'a pas encore reçu de solution étymologique satisfaisante. Or, je crois que ce mets recherché a été ainsi nommé tout simplement à cause de son analogie d'apparence avec le riz après la cuisson. Les appellations données au ris de veau dans quelques autres langues semblent confirmer cette hypothèse. En allemand, par exemple, on le compare à de la mie de pain, et on le nomme *Kabsbrœschen;* il en est à peu près de même dans l'anglais, *sweetbread*. Dans le polonais, *mléczko cielece*, c'est la moelle qui est prise pour terme de comparaison ; dans le dialecte vénitien, ce sont les grumeaux de lait, et on l'appelle *latezin*, mot qui correspond à l'italien *latticini* (laitage). Quant à *animelle*, qui signifie également ris de veau dans l'italien littéraire, il faut y voir le diminutif de *anima*, soit au sens de moule de bouton, soit avec la signification de germe de graine (cf. *anemela de fava*, Boerio, Diz. del dial. veneziano). Ainsi donc *ris de veau* aurait été dit par suite d'une métaphore analogue à celle qui a fait, d'un ustensile de cheminée, un petit chien en français (*chenet*), un bouc en allemand (*feuerbock*), un loup en polonais (*wilk kuchenny*), etc.

J. Camus.

—

**Gille Cœur.** — La petite rue qui unit le quai des Grands-Augustins au commencement de la rue Saint-André des Arts a été nommée rue Gît-le-Cœur par une transformation bizarre semblable à celles qui ont provoqué les plaisanteries de Génin, à propos de la rue aux Ours, de la rue des Jeûneurs, de la rue de l'Arbre-Sec, etc. En effet, ladite rue, dans les anciens plans de Paris, porte le nom de « Gile Cœur », ou « Gille Cœur », et cette dernière forme, gravée au coin de la rue Saint-André des Arts, est encore lisible malgré le badigeonnage qui l'a recouverte.

Mais qui était ce Gille Cœur?

J. Camus.

—

**Sur le mot « gares. »** — On trouva dans la Place (de Polocz) les cadavres de plusieurs

Allemands, morts dans un supplice jusqu'alors inouï. Un seigneur moscovite les avoit fait mettre jusqu'aux gares dans une vaste chaudière d'huile bouillante. Il leur avoit ensuite passé dans la première peau du ventre une corde qui leur lioit les mains par derrière, et, dans cet état, on leur avoit crevé les yeux et déchiré le visage. » L'abbé Guyot Desfontaines, ou plutôt Georgeon et Poullin s'expriment ainsi à la p. 232 du tome Ier de l' « *Histoire des Révolutions de Pologne*... Amsterdam, 1735, 2 vol. in-12. » — Que veut dire « gares »? Faut-il lire « jares », pour jarrets? On disait primitivement « garret »? — Le même mot se trouve-t-il dans l'édition de 1750? — Les Polonais reprirent Polocz en 1579, sous Etienne Battori.

LA MAISON FORTE.

—

**Sur un petit poème fait par M. de Cadrieux.**—« On conservait, parmi les Pages, dit le comte d'Hézecques, depuis plus d'un siècle, un petit poème fait par M. de Cadrieux, Page sous Louis XIV. Ce petit ouvrage, écrit d'une manière aussi légère que plaisante, contenait les usages établis parmi les Pages, les règlements et l'emploi de la journée. Le caractère de chaque Page y était tracé avec originalité. J'y avais fait quelques changements que le temps avait rendus nécessaires, et substitué le portrait des Pages de mon temps; mais cette copie s'est trouvée perdue dans mes voyages, et je la regrette souvent. » (Souvenirs d'un Page de la cour de Louis XVI, par Félix, comte de France d'Hézecques, baron de Mailly. Paris, Didier, 1873, in-12, p. 122.)

Connaît-on des copies de ce petit poème?

LA MAISON FORTE.

—

**Billets de Molière.**—Une note de la page 71 de la *Valise de Molière* (1868) dit que « trois billets signés Molière, découverts, il y a deux ans, rue du Roi-de-Sicile, ont été publiés dans le Journal des Débats du 13 juillet 1866. »

Vérification faite, ou la source ou la date est erronée : il n'est question de la prétendue découverte non seulement dans le N° du 13, mais dans aucun N° des Débats de juillet 1866.

Pourrait-on rectifier l'indication donnée par M. Ed. Fournier, qui avait certainement vu les trois billets, puisqu'il en publiait « les deux plus intéressants » ?

LE MOLIÉRISTE.

—

**La Bête du Gévaudan.** — Je connais deux complaintes au sujet de « la Bête du Gévaudan ». L'une commence ainsi :

Courage, chasseurs de France,
Partez pour le Gévaudan...

L'autre :

Venez, les yeux en pleurs,
Ecouter, je vous prie,
Le récit des horreurs
D'une bête en furie...

Il existe une troisième complainte où se trouvent les vers suivants :

Elle a mangé tant de monde,
La bête du Gévaudan...

J'ai frappé à bien des portes sans pouvoir me la procurer. Ces vers feraient-ils partie d'une chanson où il serait seulement fait allusion à cette bête féroce? Y a-t-il eu d'autres complaintes ou poésies sur les ravages de ce terrible animal?

LA TOUR LA-BAS.

—

**« Soncino Merati » et « La Biondina in gondoletta. »** — Ces deux questions (déjà posées, X, 614 et 643) sont demeurées sans solution. (La première demandait des renseignements sur la famille Merati, qui doit être originaire de Milan. La seconde réclamait le texte italien de la barcarolle citée par Théophile Gautier, dans *Italia*, chap. XV.)

Nos nouveaux correspondants d'Italie ne seraient-ils pas en mesure de nous procurer lesdites informations? Ils auraient droit à tous nos remerciements.

S. M.

—

**L'Hymne de madame d'Houdetot.** — La demande, déjà faite (VIII, 675), du Portrait de madame d'Houdetot, me remet en mémoire la demande de l'Hymne de cette même madame d'Houdetot (VIII, 615).

Quelque collabo ne serait-il pas en mesure de me communiquer le texte de l'Hymne, sinon par la voie du journal, au moins par l'entremise de notre obligeant Directeur ?

A.

—

**Numa Roumestan.** — Le nouveau roman de M. Alphonse Daudet contient, aux dernières lignes, un aphorisme patois, qui semble être la moralité de l'œuvre :

*Gau de carriero, doulou d'oustau.*
(Joie de rue, douleur de maison.)

Existait-il dans les langues mortes, ou y a-t-il, dans les langues vivantes, un pro-

verbe qui rende exactement la même idée?
A. V.

—

**Faire le saut.** — Cette locution s'emploie familièrement pour succomber et même pour mourir. N'est-ce pas en faisant une faute d'orthographe et en tronquant le sens donné par Molière, que tous ses éditeurs ont ainsi imprimé le dernier vers de la 1re scène du Ve acte du *Dépit amoureux* :

A table comptez-moi, si vous voulez, pour quatre;
Mais comptez-moi pour rien s'il s'agit de se battre.
Enfin, si l'autre monde a des charmes pour nous,
Pour moi, je trouve l'air de celui-ci fort doux;
Je n'ai pas grande faim de mort ni de blessure
Et vous ferez le *sot* tout seul, je vous assure.

On sait que dans ce monologue, dont les mêmes idées sont reproduites dans *le Cocu imaginaire*, Mascarille, qui se moque d'être tenu pour poltron, se dit que, même armé de pied en cap, il n'accompagnera pas son maître dans le dessein de pénétrer auprès de Lucile, les armes à la main et au péril de la vie. En parcourant la scène suivante, on voit bien qu'en effet l'entreprise est téméraire et le danger est grand, puisque Valère dit à son valet qu'il veut voir Lucile au risque de « terminer son sort ».

Je suis donc de l'avis de M. Marnicouche, du Moliériste, qu'il faut écrire *saut*.

Qu'en pensent les Intermédiairistes?
A. D.

—

**Ballon dirigé en Angleterre, dès 1783.** — Je possède, dans ma collection, une gravure coloriée (*dessinée d'après nature par Volstaine*) représentant un ballon, garni de deux voiles, et que des hommes placés dans une nacelle, ou montés à des échelles de cordes, font manœuvrer à l'aide de câbles et de poulies. Au-dessous, on lit : 1re *expérience de la Machine Aërostatique avec les moyens de la diriger à volonté, par le Docteur Jonnatham, au Village de Dessessebrugne* (sic) *au pays de Galles, d'où est partie cette Machine le* 22 *Décembre* 1783, *à* 9 *heures du matin, laquelle, après avoir parcouru dix lieues, est revenue à l'endroit d'où elle s'étoit élevée. Cette machine est construite en Fil de Laiton très fin, laminé, arrangé en forme de toile, et couverte d'une toile de coton enduite de mastic. Le Gouvernail est de même matière, et la Voile de toile ordinaire.*

Est-il donc vrai que, dans une partie quelconque de l'Angleterre, il y ait eu, dès 1783, une telle expérience faite? Je n'ai, nulle part ailleurs, vu mentionné ce curieux épisode de l'histoire des ballons.

(Rouen.) E. L.

—

**Barra, le citoyen Briois, la « Manon Ferlue » et Mlle Lacroix.** — « *La mort du* « *jeune Barra, ou Une journée en Vendée,* « drame historique en un acte, représenté « pour la première fois à Paris, sur le « théâtre républicain, le 13 Floréal, l'An « second de la République. A Paris, chez « Barba », in-8°, 57 pp. Dans la préface de cette pièce idiote, l'auteur, le citoyen Briois, de la Section du Temple, auteur des *Cent pièces d'or*, déclare qu'il veut « éclairer le peuple et faire disparaître à jamais la tache qu'avaient imprimée les obscénités de *Manon Ferlue* ». Que peut être cette pièce?

Mlle Lacroix remplissait le rôle du « petit hussard », et la pièce devait finir nécessairement par son mariage avec la fille de son hôte. Mlle Lacroix est-elle l'artiste de ce nom qui fut plus tard à l'Opéra-Comique (en l'an VII)? On lui reprochait de manquer de chaleur et de l'habitude de la scène.

Enfin Barra était-il hussard ou tambour? Le Magasin Pittoresque de 1837 a reproduit la statue du jeune héros de Palaiseau, par David d'Angers. Il est représenté tenant d'une main la cocarde nationale et de l'autre une baguette

Du bruyant instrument par Farre détesté.

Le célèbre sculpteur passait, avec raison, pour amateur passionné de la vérité historique, et il n'aurait pas exposé au Salon un tambour pour un hussard. Le *Recueil des Actions héroïques*, imprimé par ordre de la Convention, parle d'un manteau et d'un pistolet. Barra aurait donc servi dans la cavalerie? De quel côté est la vérité? Dans tous les cas, la mort glorieuse du jeune volontaire eut un grand retentissement; plusieurs pièces théâtrales furent représentées en son honneur, et Grétry a composé la musique de l'une d'elles.....
L'EX.-CAR. A PIED.

—

**Beaumarchais.** — Je vais mettre sous presse une Bibliographie de Beaumarchais, et je serais reconnaissant envers les collaborateurs qui pourraient me fournir quelques renseignements inédits ou peu connus. HENRI CORDIER.

—

**Constant, intendant de Barras.** — Existe-t-il des descendants directs de Constant, intendant et homme de confiance du directeur Barras? Pourrait-on, dans l'affirmative, faire connaître leur résidence?
V. D.

—

**Expositions des Manufactures nationales.** — Je possède un recueil composé exclusivement de notices imprimées lors de l'exposition des produits des Manufactures nationales. Ces notices sont sans doute fort rares, n'ayant été conservées que par quelques collectionneurs enragés ou par l'administration qu'elles intéressaient. Voici la composition de mon recueil :

1. *Notice de quelques-unes des pièces qui entrent dans l'exposition des manufactures nationales*, etc., *faite au musée royal le 1er janvier* 1823. — *Prix*, 75 *cent.* (*au profit des Indigents de Sèvres*). — Imp. Plassan. — 24 pages in-12. (26 nos de Sèvres; 10 des Gobelins et Beauvais; 3 de la Savonnerie; 6 de mosaïques.)

2. *Notice*, etc. (la suite comme ci-dessus), *faite au musée royal le 1er janvier* 1824. — *Prix*, 75 *cent.* (*au profit des Indigents de Sèvres*). — Imp. Plassan. — 24 p. in-12. (22 nos de Sèvres; 7 des Gobelins; 3 de Beauvais; 2 de la Savonnerie; 5 de mosaïques.)

3. *Notice*, etc., *faite au palais du Louvre le 1er janvier* 1829 (même prix et même destination). — Paris, Plassan. — In-12, 44 p. (Sèvres, cette fois, exposait des vitraux, des poteries, grès et faïences fines.)

4. *Notice*, etc., *faite au palais du Louvre le 1er janvier* 1830. — Paris, Plassan. — 48 p. in-12.

5. *Notice*, etc., *faite au palais du Louvre le 27 décembre* 1832. — Sèvres, imp. J. L. Joly. — 46 p. in-12, outre un avertissement de XII p.

6. *Notice*, etc., *faite au palais du Louvre le 1er mai* 1838. — Sèvres, Adolphe René. — In-12 de 52 p. — Les Gobelins sont à la p. 47 et Beauvais à la p. 49. Il n'est plus question de la manufacture de mosaïque à partir de cette date.

7. *Notice*, etc., *faite au palais du Louvre le 1er mai* 1840. — Paris, Vinchon. — In-12 de 32 p.

8. *Notice*, etc., *faite au palais national le 21 avril* 1850. — Paris, Vinchon. — In-12 de 48 p.

Existe-t-il d'autres livrets des expositions spéciales des Manufactures nationales? Prière, s'il y a lieu, d'en donner une bibliographie succincte. S. Y.

—

**Dons de Comus.** — On attribue aux PP. Bougeant et Brumoy la préface des *Dons de Comus ou les Délices de la table* (publiés par Marin). *Paris, Prault*, 1739, *in*-12. Sur quel fondement repose cette attribution? — Un collabo qui aurait cette édition, voudrait-il bien me la décrire scientifiquement? PIERRE CLAUER.

—

**Ordre du jour de Wagram.** — Où pourrait-on trouver le texte de l'ordre du jour de l'Empereur, du lendemain de la bataille de Wagram? BELLATOR.

—

**Noms d'acteurs sur les pièces imprimées.** — Quelle est la plus ancienne brochure de théâtre qui porte, en tête de la pièce, les noms des interprètes en face de ceux des personnages? En d'autres termes : A quelle date remonte la première *distribution* imprimée? G. M.

—

**Un poète alsacien.** — M. Laedlein, ancien président de la chambre des notaires de Strasbourg, mort dernièrement à Schiltigheim, sous le pseudonyme de Danielle, aurait donné un volume de poésies françaises. Quel est le titre exact de ce volume? LA MAISON FORTE.

—

**Un Margue inconnu.** — Nous en étions là, dit Jourgniac Saint-Méard, « lorsqu'on ouvrit une des portes du guichet qui donne sur l'escalier, et je vis une escorte de trois hommes qui conduisaient M. Margue..., ci-devant major, précédemment mon camarade au régiment du Roi, et mon compagnon de chambre à l'Abbaye. On le plaça, pour attendre que je fusse jugé, dans l'endroit où l'on m'avait mis quand on me conduisit dans le guichet. » (Voyez : Mon agonie de trente-huit heures, etc., par Jourgniac Saint-Méard, ci-devant capitaine-commandant des chasseurs du régiment d'infanterie du Roi. L'auteur ne nous dit rien sur le sort du major Margue; il aura été massacré comme tant d'autres?) — De quelle province était Margue? Serait-ce l'un des ancêtres du député connu? LA MAISON FORTE.

—

**L'inventeur du clysoir.** — Edouard Fournier cite, dans son ouvrage *Le Vieux-Neuf* (t. I, p. 128), une note insérée par M. Germond de Lavigne dans sa traduction de *Don Pablo de Ségovie*, par Quevedo. Voici la note :

« L'expression familière employée par « Quevedo pour désigner le remède uni- « versel mis en œuvre par la tante de Ca- « bra porte, à notre grand regret, une « cruelle atteinte aux fastes scientifiques « de l'Ecole Polytechnique française, dont « un membre inventa le *clysoir*. »

Quel est le nom du Polytechnicien philanthrope qui a ainsi perfectionné l'instrument classique de Molière? VULTUR.

—

**Draconculisme.** — Dans une nouvelle de M. Marc Monnier, intitulée *Gian et Hans,* et publiée par la *Revue des Deux Mondes,* je lis, à la page 299 (nº du 15 novembre 1881) : « Je l'ai présenté à un prince royal, qui va créer pour lui une chaire de draconculisme. »

Quelle est la science désignée par ce dernier mot? DICASTÈS.

—

**Les livres armoriés alsaciens.** — J. Guigard a donné les empreintes des cardinaux de Rohan I et II (il y en a quatre). J'ai celles de l'abbaye de Neuwiller, du préteur de Klinglin, du prince de Salm-Salm (1750), du grand doyen F. C. de Lorraine (1789). En connaîtrait-on d'autres? L'incendie de la bibliothèque de Strasbourg a dû nécessairement faire disparaître bien des volumes dont la reliure serait intéressante à étudier; mais des livres armoriés doivent encore exister dans d'autres collections.

L'EX-CAR. A PIED.

—

**Comtes gallo-patriarches de Constantinople.** — Le journal l'*Union* (nº du 28 nov. 1881), nous apprend « que le 25 novembre, est décédé Mgr Jacques, des comtes gallo-patriarches de Constantinople, et vice-camerlingue de la Sainte Eglise Romaine. Il était né à Osimo en 1807. » Pourrait-on donner quelques détails sur cette dignité dont j'entends parler pour la première fois? DICASTÈS.

---

## Réponses.

**Tannerie de peau humaine** (V, 181, 214, 322, 395, 640; VI, 141, 460; VII, 37, 179; VIII, 426, 720; XIII, 580). — **Manuscrit de peau humaine** (II, 681; III, 19). — **Religatum de pelle humana** (XIII, 642, 719). — J'ai dû réunir ces trois rubriques, parce qu'elles se rapportent au même sujet. Je me hâte d'ajouter qu'un tel éparpillement de documents est inévitable dans une publication faite au jour le jour, et dans laquelle certaines questions, étroitement circonscrites à l'origine, se généralisent ensuite de façon à exiger une étiquette plus largement compréhensive. Ce sera l'affaire des rédacteurs du grand Index en projet (je voudrais pouvoir dire en préparation), de rapprocher à toute occasion, comme je le fais pour un cas particulier, ces matériaux épars.

Ceci dit, j'aborde le sujet. Sous le régime de la Terreur a-t-on établi des tanneries de peau humaine? Le fait a été affirmé par plusieurs, nié par d'autres, — quelquefois avec passion. Ce n'est pourtant pas le cas de se gourmer. Il ne s'agit ici que d'une question de fait. Pour ma part, je n'y veux pas voir autre chose, et c'est sans aucune préoccupation, politique, philosophique ou religieuse, que je communique à mes confrères Intermédiairistes un renseignement qui m'a paru curieux et dont ils pourront, si le cœur leur en dit, discuter la valeur.

Ce renseignement est enprunté à un livre de publication assez récente, intitulé : *Le Champ des Martyrs,* dont l'auteur, M. Godard-Faultrier, avait pris à tâche de contrôler sur les lieux mêmes l'authenticité des événements dont il avait entrepris le récit. N'ayant pas ce livre sous les yeux, je transcris l'extrait qu'en donne M. l'abbé Deniau dans sa grande *Histoire de la Vendée* (Angers, Lachèze et Dolbeau, 1868, 6 vol. in-8).

« Le 31 mars 1852, dit l'abbé Deniau, M. Godard se transporta sur le lieu du supplice (au Champ des Martyrs, près d'Angers) et y recueillit le témoignage suivant d'un sieur Robin, qui avait assisté aux fusillades :

« J'avais l'âge de treize à quatorze ans, « quand eurent lieu les exécutions; j'étais « berger dans la prairie même où elles se « faisaient, et je me rappelle très bien que « les malheureux, forcés de se mettre à « genoux, le visage du côté de la Loire, « étaient fusillés par derrière. Ensuite on « les jetait à l'eau, qui refusa de les enlever, et d'où, plusieurs semaines après, « ils furent retirés pour être inhumés par « groupes dans une douzaine de fosses « dont voici encore les traces..... »

« M. Godard ayant demandé au sieur Robin s'il avait connaissance de trente victimes auxquelles la peau fut enlevée pour être tannée, il lui répondit que le fait n'était que trop certain, « et qu'il avait de « ses yeux vu plusieurs cadavres en cet « état, gisants au bord de l'eau sur la « grève. » — Mais le moyen de croire à de telles horreurs? interjeta M. Godard. « Je n'en impose point, répondit Robin, « et même je puis affirmer qu'ils étaient « écorchés à mi-corps, parce qu'on coupait la peau au-dessous de la ceinture, « puis le long de chacune des cuisses jusqu'à la cheville des pieds, de manière, « qu'après son enlèvement, le pantalon se « trouvait en partie formé; il ne restait « plus qu'à tanner et à coudre. »

Au dire de Crétineau-Joly (*Histoire de la Vendée militaire*), le général républicain Beysser avait propagé dans les colonnes mobiles l'usage de ces culottes révolutionnaires. « Dans ces jours de sanglante « folie, il avait osé être le premier à porter, au milieu des combats et des revues,

« un pantalon fait avec de la peau prépa-
« rée et tannée des Vendéens qu'on écor-
« chait après la bataille. C'était un affreux
« trophée dont il tirait vanité, une mode
« horrible qu'il avait rendue populaire. A
« Paris, le duc d'Orléans-Egalité se cou-
« vrait, au dire du chroniqueur Montgail-
« lard, d'un de ces vêtements humains
« sortis des ateliers de Meudon, où l'on
« tannait la peau des suppliciés. A Nantes,
« l'armée révolutionnaire suivait cet
« exemple, et c'était à l'un de ses chefs
« qu'elle le devait. »

Crétineau-Joly n'ayant pas cité ses autorités, son témoignage pourrait sembler suspect. Il est de fait, pourtant, que ces procédés (« utilitaires », comme on dit aujourd'hui), étaient assez dans le goût de l'époque, et sans parler des cent cinquante « brigandes » que la fameuse « Compagnie de Marat » aurait fait griller à Clisson, et dont la graisse, soigneusement recueillie, aurait été vendue à Nantes, en guise de saindoux, par les ordres de Carrier, il paraît certain que Roland, le philanthrope, « le mari de sa femme », comme l'appelle Camille Desmoulins, avait, dès 1787, — (qu'on remarque la date) — proposé à l'Académie de Lyon, « pour utiliser les morts » d'en faire de l'huile et de l'acide phosphorique (Taine, *la Révolution*, t. II, ch. 4). Huile ou saindoux, c'est tout un, et Carrier, au même titre que Roland, pouvait se proclamer économiste.

JOC'H D'INDRET.

— Le rédacteur d'un recueil périodique (*The Stationer*. 1863) annonce au lecteur (t. V, p. 195) qu'il y a dans la bibliothèque du Boston-Athæneum, un livre ainsi intitulé : « Narrative of the Life of James « Allen, *alias* George Walton, *alias* Jonas « Pierci, *alias* James, H. York, *alias* Burhy « Grove, the Highwayman. Being his « Death-bed Confession to the Warden of « the Massachusett's State Prison. Boston, Harrington and C°, Publishers, « 1837. » La spécialité de ce morceau de littérature au tapis-franc est horrible et dégoûtante. Après l'exécution de Walton, et la dissection de son corps par les chirurgiens, on passa la peau au tan, et on se servit de ce cuir répugnant pour relier le Mémoire du narratif du brigand. Une inscription en latin sur la couverture, le constate :

HIC LIBER WALTONIS CUTE COMPACTUS EST.

(S. Peters. Isle of Thanet.) W. PLATT.

—

**Voyage d'Espagne. Livre anonyme à restituer à son véritable auteur** (XIII, 707; XIV, 272, 621), — Cette relation, dit Brunet (V, 1375), « avait d'abord été imprimée à Paris en 1665, in-4, dédiée à Mademoiselle, et ensuite réimprimée dans la même ville en 1666, in-4, augmentée de deux autres pièces. » Voici le titre donné par Barbier, IV, 1064, c. : « Voyage d'Espagne, curieux, historique et politique, fait en l'année 1655 (par Aarsens de Sommerdyck), publié par de Sercy. Paris, de Ninville, 1665, 1666, in-4. » — M. Charles Révillon, dans un mémoire cité, Inter. XIII, 707; et, avant lui, M. Faugère, en 1862, dans son introduction du « Journal du voyage de deux jeunes Hollandais à Paris en 1657 et 1658, Barbier, IV, 1064. c, disent que le Voyage d'Espagne est d'Antoine de Brunel, seigneur de Saint-Maurice, précepteur de F. Aarsens de Sommerdyck, généralement regardé comme l'auteur de ce Voyage. — Pourquoi ôter à l'élève la part qu'il peut avoir eue dans la rédaction de cet ouvrage?

Brunet et Barbier indiquent des éditions avec deux pièces ajoutées. La première est intitulée : Relation de l'Etat et gouvernement d'Espagne, ou avec la variante : Relation de l'estat et gouvernement de cette monarchie (par de Saint-Maurice). Antoine Brunel de Saint-Maurice? — La deuxième pièce est intitulée : Relation de Madrid (par R.-A. de Bonnecase). Elle a été imprimée à part, sous la date de 1665, petit in-12. Je lis, Interm. XIV, 621 : « M. Léon Techener, rédacteur du Catalogue de la vente J. Techener, donne à Alcide de Bonnecase la qualification de sieur de Saint-Maurice (n°s 2510, 2511, 4e Cat.), qui doit appartenir à Antoine de Brunel, Interm. XIII, 707. » Or, A. de Bonnecase se nommait aussi Saint-Maurice, comme il en résulte par ceci : « Fleurs, fleurettes et passetemps, etc. (par Robert-Alcide de Bonnecase de Saint-Maurice). Paris, Jacques Cottin, 1666, in-12. Barbier, IV, 471, e. » — Faut-il modifier ainsi la leçon de Barbier, IV, 1064, d : « Voyage d'Espagne, contenant, entre plusieurs particularités de ce royaume, trois discours politiques sur les affaires du protecteur d'Angleterre, de la reine de Suède et du duc de Lorraine (par Antoine de Brunel de Saint-Maurice et F. Aarsens de Sommerdyck), revêu, corrigé et augmenté sur le manuscrit avec une Relation de l'état et gouvernement de cette monarchie (par Antoine de Brunel de Saint-Maurice), et une Relation particulière de Madrid (par Robert Alcide de Bonnecase de Saint-Maurice). Cologne, P. Marteau (Hollande), 1666, 1667, in-12? » Voyez aussi la table de la 2e édition du Dictionnaire des ouvrages anonymes. Je ne possède point cet ouvrage. A la fin de sa question (Interm. XIII, 707), A Reader dit : « Sait-on s'il existe encore des relations de ces derniers voyages (par Ant. de Brunel de Saint-Maurice)? » — Je peux, toutefois, sans savoir s'il s'agit des fils de Cornelis d'Aar-

sens de Sommerdyck, lui indiquer le « Journal du Voyage de deux jeunes seigneurs hollandais, à Paris en 1657 et 1658, » publié par A. Prosper Faugère. Paris, Duprat, 1862, in-8.

H. DE L'ISLE.

—

**Origine singulière de quelques noms de famille** (XIV, 133, 304, 528, 560, 589, 622). — Ferri, bâtard de Lorraine, seigneur de Bildestein, épouse, les uns disent Anne de la Roche, d'autres Anne de Parroye, d'autres simplement Hauvis. Voyez p. 285 des Essais sur la ville de Nancy (par l'abbé Bouvier, dit Lyonnois). A la Haye, 1779, in-8. — « Hauvis » est pour Hautvisage, comme Beauvis (Interm. XIV, 622) est pour Beauvisage.

LA MAISON FORTE.

— On pourrait tirer un parti très amusant de certains noms de famille en consultant le « Dictionnaire des Noms, » qu'a publié M. Lorédan Larchey (in-18, Paris, Berger-Levrault), et les deux ou trois fascicules publiés par Bourdonne, en 1862 ou 63, sous ce titre : « Atlas étymologique et polyglotte des noms propres les plus répandus. » Les recherches très curieuses de celui-ci font vivement regretter que l'auteur n'ait pas mené son œuvre à bonne fin.

EGO E.-G.

—

**Corsets** (XIV, 197, 250, 493, 529, 564, 590, 623). — Voici l'opinion de l'abbé Barthélemy : « En général, les mères exhortent leurs filles à se conduire avec sagesse (Xénoph. Memor. lib. 5), mais elles insistent beaucoup plus sur la nécessité de se tenir droites, d'effacer leurs épaules, de serrer leur sein avec un large ruban, d'être extrêmement sobres, et de prévenir, par toutes sortes de moyens, un embonpoint qui nuirait à l'élégance de la taille et à la grâce des mouvements (*Menand. ap. Trente in Eunuch.* act. 2, sc. 3, v. 21.) Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. A la fin du chapitre XXVI : De l'éducation des Athéniens.

La Mésangère, cité XIV, 123, n'a pas donné exactement le nom de l'auteur des « Changemens survenus dans les mœurs, etc., » il le dénomme : J. J., juge. Il faut lire : Jacques-Joseph Juge Saint-Martin, « correspondant, dit Quérard, de la Société Linnéenne et de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Haute-Vienne, etc.; né à Limoges le 16 septembre 1743, mort le 29 janvier 1824. Il voulut que son cercueil fût fait avec le premier sapin qu'il avait planté. »

LA MAISON FORTE.

— Je trouve, dans un ouvrage intitulé : Explications de plusieurs textes de l'Ecriture, par le R. P. dom...., bénédictin (Paris, 1730), différentes choses qui touchent à la question.

Ornements des filles de Sion, en particulier de la ceinture virginale. Le mot hébreu est *phetegil*, que le traducteur rend par « rubans ». La Vulgate dit que c'est une bande ou ceinture de poitrine; Aquila, une ceinture de joie; et les Septante, une tunique ou chemise qui avait des bandes de pourpre. Auquel de ces interprètes s'attacher?

Plus loin, cette ceinture était si particulière à l'état des filles nubiles, que les femmes ne pouvaient la porter. Aussi, était-elle le symbole de la virginité; ce qui a donné lieu à Catulle, d'après les Grecs, de l'appeler virginale... etc.

Ce qui avait donné naissance à cette ceinture c'est la passion qu'avaient les filles de conserver leur gorge; elles n'avaient pas encore l'invention des corps, elles suppléaient à ce défaut par cette ceinture qui leur servait à serrer, à fixer et à couvrir leur sein, et à l'empêcher de croître trop et de tomber.

Si l'on ne connaissait pas les corsets à cette époque, ceci y ressemble fort, n'est-il pas vrai?

BOOKWORM.

— N'est-ce pas le cas de citer cet à-propos?

Par moi les forts sont contenus,
Les faibles sont soutenus,
Et les égarés
Ramenés.

A. D.

—

**Le lieutenant de gendarmerie Thiers** (XIV, 294, 377, 686). — On a demandé ce qu'il devint après la Révolution de 1830.

A. B.

—

**Mémoires du comte de Vordac** (XIV, 137, 714). — Je remercie bien sincèrement les deux collabos de leurs réponses si complètes à ma question. Je ferai seulement remarquer que la première édition des Mémoires n'est pas de Bruxelles, comme le pense M. Mandet. J'ai cité (p. 137) l'édition *princeps* qui est de Paris, chez la veuve de Jean Cochart. M.DCCII, in-12, p. 325. Je pourrai indiquer la bibliothèque où je l'ai trouvée. — Comme complément à la biographie d'André Cavard, j'ajouterai qu'en 1691 il professait la rhétorique à Billom, et en 1692 à Tournon.

PIERRE CLAUER.

—

— Voici les éditions données par Quérard: «Paris, G. Cavelier, 1702, in-12; ibid. 1704, in-12; — ibid. 1709, in-12; — ibid. 1723. 2 vol. in-12; — 1724. 2 vol. in-12, fig.; — 1730, 2 vol. in-12; et Amsterdam. 1755, in-12. » — A Bruxelles, Fr. Foppens, 1703, in-12. (Interm. XIV. 714). — Paris, Charles Leclerc, 2 vol. in-12. (Interm, XIV. 717). — Ce qui fait neuf éditions.

LA MAISON FORTE.

—

**Victor Hugo et l'édition originale d'Hernani** (XIV, 194, 278, 307, 491, 563, 623, 651). — L'exemplaire d'*Hernani*, de M. Fossé-Darcosse, était enrichi d'un portrait, d'une lettre autographe, de quatre parodies et de six lithographies. Voy. p. 66 et n° 535 du Catalogue de M. F.D. Paris, Silvestre, 1840, in-8. — Il manquait à M. F. D., l'une des parodies, toutes indiqués dans l'Interm. XIV, 278, 307, 491.— Où trouver les six lithographies? Nous connaissons: 1° une lithographie de Deveria (Interm. XIV. 278); 2° une autre de Raffet, XIV, 491; 3° un dessin de Léger, XIV, 278; 4° une vignette de Louis Boulanger, XIV, 278 et 491; 5° une autre de Louis Boulanger, XIV, 491; 6° une eau-forte, pour l'édition de 1878; 7° un dessin de Sarah Bernhardt, XIV. 491; 8° une vignette d'Adrien Marie, XIV, 491; 9° Hernani recevant de Charles-Quint l'ordre de la Toison d'Or, et la main de Dona Sol, XIV, 563, tableau qui aurait été gravé? Le rédacteur du Catalogue s'est-il servi du mot « lithographie » pour désigner aussi les vignettes et le dessin de l'époque romantique? Je n'y vois que deux lithographies, deux vignettes et un dessin, puisqu'il y a indécision pour la reproduction d'*Hernani recevant*... du peintre Granet? Il y aurait encore à trouver l'une des pièces, soit une lithographie, soit une vignette ou un dessin? M. Fossé-Darcosse pouvait encore avoir plusieurs épreuves de la même lithographie? — L'exemplaire était en demi-rel. mar. r., n. r. (Hering et Müller). — Vendu 13 francs.

H. DE L'ISLE.

—

**Le mot « ancêtre » a-t-il un singulier?** (XIV, 356, 412, 441). — La phrase suivante est-elle donc correcte?

« Depuis quelques moments le vénérable M. Guichard avait abandonné la présidence, poids trop lourd pour ses épaules d'ancêtre. » (Moniteur Universel du 29 octobre 1881. Palais Bourbon.)

L. M. F.

—

**Les canards l'ont bien passée** (XIV, 384, 443, 472). — Je n'ai pas lu l'ouvrage *le Théâtre de Séraphin*, publié par Scheuring, dont parle notre collabo F. Faber. Je ne le connais que de nom et ne puis donc dire s'il éclaire la question. Mais il paraît que Carion, E. C. et moi, nous nous étions trompés, et qu'en nous fiant à nos souvenirs de jeunesse, nous avons donné un faux renseignement à notre collabo La Maison Forte, en disant que la chanson des Canards était dans le *Pont Cassé*.

En effet, je lis dans *les Chroniques du Palais-Royal* (p. 258), par B. Saint-Marc et le marquis de Bourbonne, 1 vol. in-18. « On « y allait (au Palais-Royal) admirer le ma- « gicien *Rhotomago*, frémir à l'histoire de « *Barbe Bleue*, s'attendrir sur *le Petit* « *Poucet*, applaudir *le Pont Cassé* et sur- « tout *la Chasse aux Canards : Les Ca-* « *nards l'ont bien passée... tire lire lire*, « ce chef d'œuvre du genre, de Guille- « main, auteur de *l'Enrôlement supposé*, « où Brunet, Tiercelin et Flore obtinrent « de si grands succès....... Le matin, il « (Guillemain) faisait pour le Théâtre Sé- « raphin de petites pièces qui se distin- « guaient toujours par quelque idée comi- « que; on les lui payait douze francs. « etc., etc.... »

A. NALIS.

—

**M. de Robespierre, poète galantin** (XIV, 576, 607, 720). — Nous nous arrêtons avec plaisir au souvenir des *Rosati*, d'Arras, évoqué à propos de Robespierre, afin d'insister avec raison sur le culte sentimental qui entourait l'idylle et l'élégie aux plus mauvais jours de la Terreur. Ce n'était pas, seulement, le farouche Maximilien qui, désertant la politique pour les Muses, couronnait son madrigal à Ophélie par cette strophe friande :

Sur le pouvoir de tes appas
Demeure toujours alarmée;
Tu n'en seras que mieux aimée,
Si tu crains de ne l'être pas.

On sait qu'il aimait, aussi, à fêter l'amour et le vin sous les pampres et les roses, et il se montra chansonnier si joyeux et si galant, que ses confrères (les *Rosati*) le dépeignirent de la sorte :

Ah! redoublons d'attention!
Voici la voix de Robespierre;
Ce jeune émule d'Amphion
*Attendrirait une panthère.*

L'austère Carnot, lui-même, — l'organisateur de la Victoire, — ne dédaigna pas l'honneur de faire partie des *Rosati*, et pendant que Marat composait des romans ou Saint-Just des pastorales, le brave mi-

litaire célébrait le Retour du Vieux Soldat près de ses moutons par ces rimes pastorales :

Fuyez, tumultueux désirs;
Calme mes sens, tendre verdure;
Je ne veux plus d'autres plaisirs
Que ceux de la simple nature.

Venez, venez, jeunes bergers;
Entourez-moi, jeunes bergères,
Suivons, dan les riants vergers,
Les mœurs agrestes de nos pères!

On sait que les Opuscules poétiques de Carnot furent publiés à Paris, en 1820. Ceux du terrible Robespierre le seront-ils jamais? EGO E. G.

—

**Une légende latine à expliquer** (XIV, 580, 634, 660, 694). — « Henri, fils de « François, [et] petit-fils de Charles, duc « de Lorraine et de Bar, fit ce don. » Cette interprétation de P. F. M. (col. 634) est si naturelle, si claire, si péremptoire, que j'eusse désiré ne point voir paraître la mienne, qui était une bévue. Helas! elle a paru, précédée de deux autres (634) et suivie d'une quatrième (694). Aux vacances de 1602, Henri, né le 7 mars de la même année, n'avait que quelques mois; cela ne fait, d'ailleurs, rien à la question. Quand même à la place de N il y aurait M, la traduction de M. Guigard n'en serait pas moins brouillée avec l'histoire.

J. DE LACU.

—

**Dupont de l'Eure** (XIV, 613). — Le député « gueulard » de la Chambre, qui eut le désagrément de se faire tuer en duel par le général Bugeaud, odieusement outragé, passait pour être le fils naturel du grand homme de Neubourg.

L'EX-CAR. A PIED.

—

**Le Sot vangé** (XIV, 613, 728). — J. Lt. répond à la question par la question même. J'ai consulté Léris, qui n'est pas une « source », et Hippolyte Lucas, qui contient plus d'erreurs que d'informations, et je demande quelle est, de 1652 ou de 1661, la véritable date de la 1re représentation à Paris de *Lubin, ou le Sot vangé*, la première comédie de Raymond Poisson?

Je pencherais, comme de Léris, pour février 1661, et voici mes raisons: En 1652, R. Poisson, âgé de 19 ans, entrait à peine à l'Hôtel de Bourgogne. Il est peu probable qu'il ait immédiatement, pendant ses débuts même, fait jouer une comédie de sa façon, et qu'il soit ensuite resté neuf ans sans en produire une nouvelle.

Or, il est avéré que sa seconde pièce, *Le Baron de la Crasse*, est de 1662, et les suivantes se succèdent de près: 1664, 1665, 1668, 1669, 1670, 1672, etc.

D'ailleurs, la première édition connue (jusqu'ici) du *Sot vangé* est de 1661, et, au XVIIe siècle, ou les pièces étaient imprimées peu de temps après leur 1re représentation, ou elles demeuraient manuscrites. G. M.

—

**Tirer son épingle du jeu** (XIV, 642, 699, 728). — En Bigorre, le tenant couche secrètement son épingle dans sa main fermée; le long des ongles du tenant, l'assaillant étend son épingle, en s'écriant: « *Cap é cap*, ou *Punto é cap* » (tête et tête, ou pointe et tête). Si les deux épingles gisent de la sorte, l'assaillant a gagné, sinon, il a perdu. Pourquoi signaler ce jeu? Ce n'est pas qu'il explique mieux ni même aussi bien le proverbe, c'est simplement comme abondance de preuves et détail de mœurs enfantines.

J. DE LACU.

—

**Tatafouillon** (XIV, 643). — Théophile Gautier avait forgé à son usage quelques mots qu'il répétait souvent, comme *truculent*, *portenteux*, *tatafouillon*, etc. Le dernier se retrouve dans l'ouvrage d'Emile Bergerat (Th. Gautier, Entretiens et Souvenirs). L'auteur y raconte que Gautier admirait de bonne foi les réclames de toilette, rédigées par Marcelin dans La Vie Parisienne, et qu'il s'écriait chaque semaine en recevant le journal: « Sait-il assez son *tatafouillon*, l'animal! » Il me paraît donc avoir composé ce mot fantaisiste pour désigner une hétaïre à la mode, une *tata* quelconque, occupée à faire son choix parmi le *fouillis* d'objets disparates entassés dans son cabinet et formant l'arsenal de sa toilette, sauf à s'en affubler avec chic, et par analogie celui qui sait détailler et désigner toutes les élégances, tous les secrets, et, si vous voulez, toutes les ficelles de la toilette d'une femme à la mode. A. D.

—

**Portrait de Molière publié par la Gazette des Beaux-Arts** (XIV, 643). — M. Jules Claretie, fervent molièriste, lui aussi, a consacré le septième chapitre de son ouvrage: « Molière, sa vie et ses œuvres » (1 vol. in-18. Paris, Lemerre), à la critique raisonnée et curieuse des portraits du grand comique. Je n'ai donc pas été surpris d'y voir mentionnée l'étude spéciale que M. Henri Lavoix a consacrée à ce même sujet, dans la Gazette des Beaux-Arts du 1er mars 1872, et qui ne peut être

que celle demandée par notre collabo. J'ignore si la même Gazette a reproduit une vue de la maison de Molière, rue de la Tonnellerie, mais, à défaut de celle-là, il ne sera pas sans intérêt et sans profit de consulter les excellents articles publiés dans le *Moliériste* (1re et 2e années), par trois de ses collaborateurs, MM. J. Romain Boulenger, A. Vitu et J. Claretie.

EGO E.-G.

—

— Un portrait de Molière, non pas d'après le buste de Houdon, mais d'après le Mignard « couronné » du foyer des Comédiens, accompagnait, dans la livraison du 1er mars 1872, une excellente dissertation de M. H. Lavoix sur *les Portraits de Molière*. Cette eau-forte, tirée hors texte (p. 234 du t. XXX), est de M. Gilbert. — La même *Gazette* avait, en août 1863, donné « la maison *dite* de Molière, rue de la Tonnellerie » (aujourd'hui du Pont-Neuf), eau-forte de M. Maxime Lalanne, tirée hors texte (t. XV, p. 154).

LE MOLIÉRISTE.

—

**Un nécessaire de Japon** (XIV, 644, 701). — « On appelle *Nécessaire* l'assortiment et tout l'attirail qui convient pour faire, pour servir, et pour prendre du caffé, du thé et du chocolat, comme aiguières, soucoupes, cafetières, thétières (*sic*), chocolatières, pots, tasses, drageoirs, sucriers, cuillers, etc. La princesse de Bade fit présent à M. Petit, chirurgien, d'un nécessaire de vermeil et de porcelaine de Dresde. » (Mercure, de novembre 1730.) Vergier a fait ce mot féminin, dans la pièce qu'il fit pour l'abbé Gouverné, en envoyant un nécessaire à M. le cardinal de Noailles.

Bref, cette somme en *une nécessaire*
Fut convertie, et moi par eux choisi
Pour vous en faire un hommage sincère.

(Col. 1702 du Supplément au Dictionnaire de Trévoux. 1752.)

D'après les exemples ci-dessus, pouvait-on donner encore, en 1772, le nom de « nécessaire » à l'assortiment et à tout l'attirail indiqué plus haut? Je le crois. Au XVIIIe siècle, on écrivait thétière et théière. Trévoux. Supplément.

L. M. F.

—

**« Las d'espérer... » Vieux quatrain sans auteur** (XIV, 673, 730). — On a cité le quatrain que Maynard, feignant de s'entretenir avec François Ier sur les bords du Cocyte, adressait à Richelieu, après l'avoir platement encensé, et la sèche réponse du Cardinal : *Rien!* Ajoutons que c'est à ce sujet que Scarron avait composé ce quatrain :

Maynard, qui fit des vers si bons,
Eut du *laurier* pour récompense ;
O siècle maudit ! Quand j'y pense !...
On en fait autant aux *jambons*.

A. D.

—

**Le poète vénitien Pietro Buratti** (XIV, 673). — Ce Pietro Buratti serait-il parent de Girolamo Buratti, peintre italien du XVIIIe siècle, dont le meilleur tableau, dit-on, est à Ascoli? A. NALIS.

—

**Mutif. Védelins** (XIV, 675, 732, 733). — Les citations du collabo La Maison Forte ne se trouvaient pas dans les Mémoires de Villars publiés par Petitot et Monmerqué dans la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. Il est vrai que ces Mémoires ont été écrits, en partie par le maréchal lui-même, et ensuite par l'abbé de la Pause de Margou et par Anquetil, et qu'ils ont eu plusieurs éditions successives. Il faut non pas seulement citer la page, mais indiquer l'édition des ouvrages qui en ont eu plusieurs. A. P.

—

**Le portrait de Mme de Warens** (XIV, 673). — M. Arsène Houssaye, qui a écrit tout le poème de Jean-Jacques et de Mme de Warens dans un livre plein d'intérêt et de passion (*Les Charmettes*, in-18, Didier, 1864), n'y a fait, ce me semble, aucune mention du portrait en question. Ses renseignements, pris aux sources, étaient cependant de nature à lui révéler ce secret. Dans le chapitre consacré aux portraits de son héroïne, il signale par-dessus tout celui de Pacini, sans fixer son attention sur aucun autre et sans même signaler celui de M. de Bernex. Nous remarquons, en outre, qu'en parlant de « la Révolution aux Charmettes », le même écrivain ne s'arrête à la mission du sensible tribun Hérault de Séchelles (un poète, à ses heures) que pour constater le soin pieux avec lequel il fit inscrire sur une plaque de marbre les vers qui devaient consacrer, aux yeux de l'avenir, le génie et les malheurs du grand philosophe de Genève. EGO E.-G.

—

**Charles Beaudelaire** (XIV, 676). — L'étude du poète sur le *peintre de la vie moderne* (M. Constantin Guys) parut dans le *Figaro* des 26, 29 novembre et 3 décembre 1863. Elle fait partie de ses Œuvres publiées, en 1869, chez l'éditeur Michel Lévy (4 vol. in-12). Ch. Asselineau, qui s'est

fait le fidèle historiographe de la vie et de l'œuvre de Ch. Baudelaire, dont il fut l'âme, a cité son Etude sur Constantin Guys et celle sur Delacroix parmi les publications qui virent le jour dans l'intervalle de l'une à l'autre édition des *Fleurs du Mal*, et après la seconde. Dans le compte rendu du *Salon de* 1845, qui fut la première œuvre du poète (brochure de 60 pages), celui-ci admirait déjà Delacroix et versait un éloge enthousiaste sur le talent de William Haussoulier (l'auteur de la Fontaine de Jouvence), qui précéda, dans ses prédilections artistiques, Constantin Guys, Rethel et Manet. EGO E.-G.

—

**Histoire des intrigues amoureuses de Molière et de celles de sa femme** (XIV, 677). — Dans la nouvelle édition qu'il a donnée de ce pamphlet, en 1876, chez Liseux, M. Livet, qui attribue cette diatribe au comédien Rosimont, a reproduit l'édition sans date, qu'il prétend avec raison être la première et qui ne contient pas le passage relatif à Baron et au duc de Bellegarde. Il constate que ce passage injurieux et mensonger n'a été ajouté que dans les éditions postérieures, celles de 1688, de 1690 et de 1697, sauf quelques légères variantes, pour être ensuite supprimé dans les réimpressions postérieures à cette dernière date. M. Saint-Helier voit, par suite, que ce passage existe au moins dans trois éditions successives et assez rapprochées. Le Catalogue Fontaine, revu ou non par le Bibliophile Jacob, a donc commis une erreur; mais il faut être bien naïf pour s'en étonner, puisqu'elle tend à donner de la valeur à l'exemplaire mis en vente. Qui de nous ne s'est laissé prendre aux affirmations alléchantes d'un catalogue mensonger?

D'après M. Livet, l'édition de 1697 n'est qu'une reproduction, sauf quelques détails de style, de celles de 1688 et de 1690.

A. D.

— Les passages qui ont été supprimés dans quelques anciennes éditions se trouvent aux p. 42 et 43 (dit Brunet) de l'Histoire des intrigues amoreuses (sic) de Molière et de celles de sa femme. Sur l'imprimé, à Paris, 1688, in-12 de 129 p. et dans l'édition de Francfort, 1677, citée par M. G. Saint-Hélier.

LA MAISON FORTE.

—

**La Filiation de Madame du Barry** (XIV, 677). — Le Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire, par A. Jal (2e édition, H. Plon, 1872), pourra fixer bien des doutes sur les origines purement plébéiennes de la fameuse courtisane qui s'était fait appeler faussement Jeanne Gomard de Vaubernier et qui n'était que la fille naturelle d'Anne Bégus ou Bécu, ainsi qu'il résulte du véritable acte de naissance produit au tribunal civil de la Seine, en 1829, au cours d'un procès intenté par ses héritiers. Cet acte fait partie d'un écrit très curieux publié en 1858, par M. J. A. Le Roi, conservateur de la Bibliothèque de Versailles : *Madame du Barry*, 1768-1793. EGO E.-G.

—

**Les Mémoires de Charles Maurice** (XIV, 679, 734). — Charles Maurice, de son vrai nom, Charles-Maurice *Descombes*, auteur dramatique et l'un des fondateurs de la presse théâtrale en France, avait recueilli une foule de notes, souvenirs et autographes. Il en a publié une partie sous le titre de « Histoire anecdotique du Théâtre, «de sa Littérature et de diverses impressions « contemporaines. » Mais cet ouvrage, dénué d'intérêt, n'a pas eu de succès, et il n'y a été donné aucune suite ni par lui ni par ses héritiers. Charles-Maurice est mort à l'âge de 87 ans en 1869. Une courte notice nécrologique lui a été consacrée dans le Journal *la France*, du 11 septembre 1869. A. P.

—

**Poésies de Lasphrise. Mots à expliquer** (XIV, 706). — Dans le Complément à l'Académie, je trouve *Bassara*, nébride de peaux de renard, que Bacchus et ses compagnons portèrent dans les montagnes de la Thrace. On croit que *Bassara* voulait dire, en langue thrace, peau de renard. — *Bassaride*. Long vêtement de diverses couleurs que Bacchus porta, ainsi que ses compagnons, à l'imitation du *bassara* primitif. — *Bassarida*, sorte de robe longue des Lydiens. Les bacchantes l'appelaient aussi *bassarides*. Le mot *bassaris*, dans ce sens, est employé par Sidonius Apollinaris.

Je ne trouve pas le mot *famail*, qui paraît être composé par Lasphrise du mot *femme*, dans le sens de sérail.

Le Complément à l'Académie donne *Jautereaux* ou *Jottereaux* (marine), pièces de bois appliquées solidement de chaque côté de la tête des bas-mâts au-dessous du ton. Cela paraît confirmer la conjecture de M. Ch. L.

Dans le même dictionnaire, on lit : *Morfiailler* ou *morfier* (vieux langage), manger ; — et *spelte* (vieux langage), épeautre, espèce de blé ; c'est le mot que Lasphrise orthographie *speltre*, sans doute à raison de la coutume du pays où il écrivait.

*Typhis* me paraît être *Typhée*, géant foudroyé par Jupiter et enseveli sous l'Etna, où il est comme mort, bien que vivant.

*Typhis* est mis là pour faire le vers, où la forme Typhée n'aurait pu entrer. *Psyla* est une allusion aux relations de Bacchus avec les Psylles, peuple de la Lybie, exterminé, selon Pline, par les Nasamons.

E.-G. P

— 1° Si le quadrupède qui naît d'une jument et d'un entier se nomme par excellence poulain, on appelle mulet celui qui doit le jour soit à une ânesse et à un cheval, soit à un âne et à une cavale. Par analogie, le bipède issu ou d'une noire et d'un blanc, ou d'un blanc et d'une négresse, est dit, non pas mulet, mais *mulâtre*, vocable dont la racine est *mulus*, prononcé d'une certaine façon. Puis ce *moulatre*, quand a glissé hors de lui, par son droit de liquide, R, devient « moulate », le premier des mots à dépister dans les vers gaillards de Marc Papillon.

2° Famail (le), qui pourrait aussi s'écrire « Femail », puisque *femme* sonne comme s'il était *famme*, du latin *femina, fena*, puis *fema*, dont la racine est *femur*, en raison même de la conformation du corps des filles d'Eve, désigne tout le sexe qui est celui de nos mères. De même, en grec, une moitié du genre humain, la plus belle, est τὸ θῆλυ et l'autre τὸ ἄῤῥεν. Semblablement, au delà du Rhin, Famail ou Femail, c'est-à-dire le tout des êtres féminins, a pour correspondant *das weibliches Geschlechtes*, cette portion des mortels dont le principal soin était jadis de tisser. Donc la femme en général, autrement le *femail*, porte envie à ses semblables.

3° Par *jautereaux* et mieux *joutereaux*. d'un mot italien *gota*, chez nous *joue*, on entend tout à la fois deux égaux morceaux de bois sur lesquels repose la hune, *zwei gleiche Hœlze, worauf der Mastkorber ruhet*, et deux petites bandes ou brides qui pendent le long de l'une et l'autre joue de la femme.

4° *Denmo* va s'amender d'abord en *Demno;* puis, il sera aisé de dénicher dans ce Demno, *Domino*, le même que le *domino* des soirées, masquées ou non: un cavalier, ou même un chevalier.

5° *Morfe*, le même que *morphe*, vient de μορφή, *forme*, au lieu de *morphe*. C'est ainsi que *métamorphose* devrait être *métaphormose*, changement de forme, et *formosus, morphosus*. Donc, tout se fait pour la forme. Comment, après cela Littré a-t-il pu voir dans *morpher* le sens de *manger?* Sans doute, ce médecin foncièrement positiviste s'est ressouvenu que tous les sept ans notre corps se renouvelle, et que ce que nous mangeons concourant à le former, manger ou porter de la main aux lèvres, *manducare, manuducere, manu-gerere*, ce n'est pas autre chose que *former* (μορφοῦν) sa propre substance.

6° *Speltre*, même sans le voisinage de « pain et farine », signifierait encore « épeautre » : *s* vaut *é*, pel sonne peau exemple, *pellis*, peau. Donc, épeautre, de l'allemand *Spelter*, est une sorte de blé, *eine Art Weizes.*

7° *Typhis*, de τύπτω (d'où évidemment typographie), est l'ancien nom, le premier nom qui, jusque dans la mort, assure à nos conceptions la vie, les préserve de mourir jamais. C'est ainsi que feu M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, s'avisa de prendre pour emblème, sur la première page d'un de ses livres publié en 1829, à Paris, chez Crapelet, des fleurs, des pensées; et pour devise : « Elles ne peuvent plus mourir. »

8° C'est à tort que se trouve rangé, parmi les surnoms de Bacchus, *Noab*. Ce dernier est en hébreu et encore ailleurs le nom même de *Noé*, qui planta la vigne, antérieurement, je suppose, à la conquête de l'Inde par le dieu des raisins.

*Psyla* est à remplacer par Psila, sans *i* grec, encore qu'il soit d'origine hellénique. Dans le dialecte de Sparte, ψίλις équivaut à πτερὶς de la langue commune et a le sens d'aile. *Liber*, qui nous affranchit, nous allège de nos soucis et de nos peines, est censé nous donner des ailes (celles, j'imagine, de l'espérance et du courage).

*Bassar*. Bacchus est ainsi salué de Bassara, ville de Lydie, où se confectionnaient de longues robes (Bassaris, Bassarides), à l'usage des Bacchantes.

*Nictilian*, à remplacer par Nyctilian, à cause de sa provenance grecque. C'est, à bon droit, l'épithète, d'un dieu dont les mystères ou les orgies se célébraient de nuit : νυκτός, τελέω (je sacrifie).

J. Palma.

— *Moulate* me semble bien, comme à M. Ch. L., être une forme de *mulâtre* (esp. *mulato*).

*Famail*. Serait-ce un mot forgé par le poète pour désigner le sexe féminin, *quasi femail?*

*Jautereaux*. C'est bien un terme péjoratif. pour indiquer les joues. *Jottereau* est donné par Littré comme un terme de marine, dérivé de « jotte », que cite notre collaborateur. L'orthographe par *jau* rappelle l'étymologie de *joue; gabata, gauta* (ital. *gota*).

*Denmo* paraît une anagramme (Monde, Emond, Démon, Médon).

*Morfe*. Evidemment bouche, de l'italien *morfia*.

*Speltre*. Epeautre, espèce de froment, de l'allemand Spelz.

*Typhis*. C'était le nom du pilote de la fameuse nef Argo.

*Bassar*, en grec Βασσαρεύς ou Βάσσαρος,

surnom de Bacchus, de Βασσάρα, peau de renard dont s'enveloppaient les Bacchantes.

*Nictilian*, mieux *nyctélian*, autre surnom du même dieu, de νυκτέλια, fêtes nocturnes qui lui étaient consacrées.

Quant à *Psyla* et à *Noab*, je n'ai rien de certain à en dire. Le premier de ces mots rappelle les Ψύλλοι, charmeurs de serpents; le second fait penser au patriarche Noé, dont quelques-uns écrivent le nom *Noah*, et qui est le Bacchus judéo-chrétien: mais peut-être n'est-ce qu'une similitude toute fortuite. DICASTÈS.

— *Jautereaux*. En Saintonge, se dit des engorgements des glandes salivaires et parotidiennes, déterminant un gonflement de toute la partie supérieure du cou et inférieure de la mâchoire, avec coloration plus ou moins foncée, selon le degré d'engorgement et d'inflammation. Cette maladie est assez fréquente dans ce pays et est, quelquefois, comme épidémique. Un grand nombre de personnes *ont*, alors, les *jautereaux*, ce qui donne à la physionomie un aspect assez laid.

D^r SEAMAN.

— *Moulate*, mulâtre (ital. *Mulatto*, esp. *Mulato*). — *Speltre: Triticum spelta* (Voir Littré, au mot *Epeautre*). — *Typhis*, pilote des Argonautes (Virgile, Egl. 4).
(Bologna.) RENZO.

---

**D'affilée** (XIV, 707). — Faire trois voyages d'affilée, ce n'est pas autre chose que de faire, sans débotter, sans désemparer, trois voyages consécutifs, les uns *à la file* ou à la suite des autres, et, comme on dit vulgairement, à la queue leu-leu.

J. PALMA.

— Expression très usitée en Saintonge et Angoumois; employée plus rarement dans la Guienne, et spécialement dans le département de la Gironde.

D^r SEAMAN.

— Ce mot, habituellement employé dans le centre de la France, doit être relégué parmi les locutions populaires. Il vient du verbe peu usité *affiler*, planter des arbres à la suite les uns des autres, mais il n'a pas droit de cité dans la langue des écrivains. A. D.

---

**Graisser la patte à quelqu'un** (XIV, 708). — Les fâcheux en général, et particulièrement les solliciteurs, trouvent souvent visage de bois; il leur faut alors retourner au logis comme ils en sont venus, les mains vides. Mais qu'un plaideur aille visiter son juge dans l'espoir de le gagner; s'il trouve close, hermétiquement close, cette porte à laquelle pend soit une patte de lièvre, soit une queue de renard, il sonne, il sonne il sonne encore; il carillonne, et, malgré toutes ces drelings, drelings, nul n'apparaît sur le seuil. Cependant rentre chez son maître un valet de chambre de Perrin Dandin; et c'est alors que le client lui glisse dans la main un petit écu. Oh! pouvoir du métal monnayé! Cette rigide porte et cette patte inflexible s'amollissent: c'est qu'elles ont été l'une et l'autre huilées, *graissées*. De là, graisser à quelqu'un la patte de sa porte, c'est, par un présent fait au portier, acheter en quelque sorte la faveur d'être admis dans l'intérieur: «*Dem Pfœrtnerem eines Trinkgeldes geben, damit* er einen in eines Hauses gehen lasse; schmieren.» J. PALMA.

---

**Navette** (XIV, 708). — De *navis*, vaisseau, on obtient le diminutif *navicula*, navicelle, puis nacelle, comme de *fidis*, corde, *fidicula*, fidicelle, enfin ficelle. De nef, altéré de *nave* (*neuf* hommes, *neuv*-hommes), provient le diminutif navicelle, nacelle, et aussi *navette*, autre petit vaisseau qui, lui, « ne va pas sur l'eau. » Il est à l'usage du tisserand, qui sait se construire, à sa manière, une sorte de surface, point humide, mais fort unie; et, chaque fois qu'il lance sur ce carré sa navette, celle-ci, plus heureuse que l'esquif lancé sur les flots, laisse une marque durable de sa rapide traversée: j'appelle ainsi tous les fils dont doit se composer la trame. Or, que fait cette navette, que d'aller et venir sans cesse? De là de quelqu'un qui lui ressemble par une constante mobilité en sens inverse, on a coutume de dire: « Il fait la navette. » J. PALMA.

— Cette locution, universellement adoptée, s'applique non seulement aux personnes, mais aux choses; elle remonte au moins au XVII^e siècle. Ainsi, Saint-Simon a dit dans ses *Mémoires*: « Tessé fit la navette avec la Feuillade en Dauphiné et en Savoie. » Et plus tard, J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*: « Cette somme, envoyée de Paris à Lyon, a été renvoyée de Lyon à Paris. Elle a fait la navette... Elle s'endettait, elle payait: l'argent faisait la navette, et tout allait... » Voir Littré.

A. D.

---

**Meslinges** (XIV, 708). — D'après le Complément à l'Académie, *meslinge* (vieux langage) signifie une étoffe de médiocre qualité (probablement mauvais linge). Cela ne se rapporte guère aux vers cités par Ch.

L.; mais peut-être, en relisant toute la pièce, y trouvera-t-il une explication suffisante. E.-G. P.

— De l'italien *mescolare*, issu lui-même du latin *miscere*, nous avons, nous Français, forgé *mêler*. De là, *mélange*, dont *meslinge* n'est qu'une variante plus ou moins rustique ou patoise. J. PALMA.

— Calvin emploie « meslinge » au masculin; Paré dit : *la* meslange et *le* meslange; Amyot, *la* meslange; Ronsard, *le* melange. (Henri Etienne, *Apologie pour Hérodote*, notre édition, I. 152.)
RISTELHUBER.

— Ce mot, au XVIe siècle, était employé pour « mélange »; Littré en donne des exemples. Il est encore usité en Touraine parmi le peuple. A. D.

—

**Ferrandine** (XIV, 708). — La première chose à faire, c'est d'amender « Ferrandine » en « Férandine », comme « Ferrandinier » en « Férandinier ». Car c'est bien cette seconde forme, qui est le vrai nom et de l'étoffe et de l'ouvrier qui la fabrique. Or, ce tissu quel est-il? Ce qu'il est? Eh! mon Dieu, il est de soie. — Ah! tout de soie? de pure soie? — Non pas précisément, mais c'est presque tout comme.

Donc, l'étoffe qui nous occupe est quasi entièrement de soie, c'est du véritable Sedan; et nos ouvriers ont la prétention de confectionner en soie, ou à peu près, aux environs de ça. Maintenant le nom de la chose et de l'homme est bien près d'être trouvé. Comment se dit à peu près, à l'entour, aux environs, presque? — En grec, περί, en latin, *fere* (phere), chez nous *presque*. L'étoffe « presque toute de soie » se nomme » férandine » et ceux qui la fabriquent « férandiniers » : « Art halbseidenes Zeuges, Zeuges von Seiden oder Wolle, Ferentine; Ferentinweber, — macher, der solche halbseidene Zeuge machet. » J. PALMA.

— Etoffe faite à Ferrandine (royaume de Naples), ou bien à... Clermont-Ferrand? LA MAISON FORTE.

—

**Pékin ou Péquin** (XIV, 709). — On se sert indifféremment des deux orthographes. Si l'on écrit *pékin*, il semble que l'on doive comprendre le mot dans le sens de *chinois*. Les gens sérieux, qui lisaient les livres des missionnaires, étaient loin de mépriser ce peuple singulier; mais le populaire, qui ne réfléchit pas et qui trouve ridicule tout ce qui ne lui ressemble pas et qui, d'ailleurs, ne connaissait les Chinois que par les porcelaines et les laques, ou encore par les costumes de Carnaval, se moquait des magots, Chinois à paravents, ou pékins. En outre les Chinois passaient, avec raison, pour de piètres soldats. Dans son *Robinson*, De Foé disait que quelques cavaliers anglais et quelques fantassins français s'empareraient de toute la Chine, et l'expédition du général Cousin de Montauban a prouvé qu'il était prophète; il n'est donc pas étonnant que les militaires aient appelé des *pékins* tout ce qu'ils regardaient comme de mauvaises troupes et tout ce qui n'avait pas l'allure militaire. Quant à l'orthographe *péquin*, elle n'est sans doute qu'une de ces corruptions sans cause qui se produisent dans les usages, surtout en matière de langage. Si l'un ou l'autre mot ne date que du Premier Empire, comme on le voit dans le Complément à l'Académie et dans Littré, toutes ces étymologies proposées sont singulièrement tirées par les cheveux ou pédantesques. La moins improbable serait celle de *pecque*. Dans le Dictionnaire comique de Leroux, on trouve : *Pecque*, pour pécore, bête: mot injurieux. « *A-t-on jamais vu deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là* (Molière, PRÉCIEUSES RIDICULES)! mais Leroux ne donne ni *pékin*, ni *péquin*, et si le dernier mot avait été formé de *pecque*, il l'aurait été dès ce temps-là. Je crois qu'il ne faut chercher à *pékin* d'autre étymologie qu'une ressemblance avec le nom de la capitale de la Chine, qui s'appelle réellement *Péking*, mais que, en France, on écrivait *Pékin*; et, dans le mot *péquin*, il n'y a sans doute qu'une orthographe fantaisiste d'un mot de pure fantaisie. E.-G. P.

— Effaçons d'abord « pékin », pour ne conserver que « péquin ». Ce dernier vient du pays même qui nous a fourni « infant, infante, infanterie » et aussi « bayonnette », c'est-à-dire de l'Espagne, par « pequeno », prononcé « pequegno », et il a le sens de « petit ». Or, de même que dans les armées un homme de pied, un fantassin, n'est en quelque sorte qu'un enfant à côté d'un cavalier, ainsi auprès de tous les deux, un garde national qui n'a pas le fourniment complet, l'uniforme de son arme, fait assez mince figure. Pour cela, ce même soldat-citoyen, déjà en possession du sobriquet de « péquin » ou « petit », répond-il encore à l'appellation de « biset », autrement, accoutré d'une blouse de la couleur du pain de seconde qualité ou pain « bis », vêtu d'un sarrau de toile grise, et non blanche. J. PALMA.

—

**Ommatias** (XIV, 710). — A en juger par

le contexte, il est ici question de pierres et de métaux précieux. Dans cette sébile, où d'ordinaire il ne se jette que des sous (sou, avec βάλλω), se trouvent entassés, en ce moment, sous le toit du lapidaire, le beryl, l'onyx, la cornaline et, aussi, des « Ommatias » à teinte noire. De 'ομμάτιον, au pluriel ὀμμάτια (en romaïque, ommataxi), et diminutif de 'ομμα, on a fait, en lui donnant en français la marque du pluriel par un *s* final, des « Ommatias ». Et comme 'ομμάτια signifie des petits œils, non de bœuf, mais de chat, certains beillets chatoyants, et étincelants, on entend par là des gemmes de diverses couleurs, enchâssées dans des métaux différents. On distingue, entre autres, l'éclat jaune et l'éclat blanc, en outre du noir. L'éclat jaune, *der gelbe Glimmer*, ou l'or chatoyant, c'est *das Katzengoldes*, et l'éclat blanc, *der weisse Glimmer*, ou l'argent rutilant, c'est *das Katzensilberes*. Donc, en définitive, or et argent encerclant de chatoyantes pierres, voilà bien ce que sont les Ommatias, en grec ὀμμιάτια. J. Palma.

—

**Grenadier, que tu m'affliges!** (XIV, 710.) — C'est une bonne chose d'être vieux; on se souvient d'une foule d'absurdités et de folies, qui se cramponnent à la mémoire mieux qu'un vers de Racine ou qu'une fable de La Fontaine! Voici ce que nous chantions au collège, vers 1828 ou 29, un « grand » nous disait que c'était tiré d'un vaudeville joué aux Célestins, après avoir fait fureur à Paris :

I. *Guernadier*, que tu m'affliges,
En m'*appernant* ton départ!
Va dire à ton capitaine
Qu'il te laisse en nos cantons,
Que j'en serai ben aise, contente, ravie,
De t'avoir en garnison.

II. Guernadier, puisque tu quittes
Ta Suzon, ta bonne amie,
Tiens, voilà quatre chemises,
Trois mouchoirs, deux pair's de bas;
Je te serai constante, fidèle, sincère,
Et ne t'oublierai jamais!

Impossible de décrire l'accent et l'enthousiasme avec lesquels on chantait ce vers si beau : « Tiens, voilà quatre chemises!... »

Au collège, comme, paraît-il, au théâtre, cela tenait du délire.

(Lyon.) A. Vingt.

— J. T. N. trouvera les paroles de ce vieil air, encadrées de charmantes illustrations, dans les « Chants et Chansons populaires de la France », recueil très recherché et devenu rare (3 vol. gr. in-8, Paris, Delloye, 1843. Nombreux dessins de Meissonier, Daubigny, etc., musique gravée. Notices de Du Mersan, Paul Lacroix et Le Roux de Lincy). G. M.

—

**Pajou, Houdon** (XIV, 712). — Je ne connais aucune notice particulière qui réponde au désir de notre questionneur. Ce serait un travail laborieux et de longue haleine. Il faudrait consulter les Mémoires secrets de Bachaumont et de ses continuateurs; les Mercures de France; les Livrets des Salons, etc., etc. E.-G. P.

—

**S. M. le roi Norodon enrubanné par la R. F.** (XIV, 736). — Dans quelle feuille sérieuse L. D. a-t-il donc trouvé « un arrêté signé J. F., président du Conseil... etc .»? Et en quoi consiste la curiosité?... Nous avions toujours vu, dans ces politesses internationales qui ont pour intermédiaire le ministère des Affaires étrangères, un gage de haute politesse, comme aussi d'intérêt pour le développement de l'instruction à l'étranger. Mais nous ne sommes qu'un grossier républicain.

Ursus.

## Trouvailles et Curiosités.

**Pétition des artistes lyonnais en 1767.** — « *A MM. les Prévôt des Marchands et* « *Echevins de Lyon.*

« Suplient humblement les sieurs peintres, sculpteurs, etc., et vous remontrent « M.M. que la gloire des arts libéraux « dont ils font profession, plus encore que « leur intérêt particulier, les allarme sur « les suites d'une demande contraire à « leurs privilèges. Mr l'Intendant veut les « assujétir à une taxe, pour raison de la « milice, et à cette occasion les maitres « vernisseurs, doreurs, barbouillons etc. « affectent de les mettre dans la même « classe qu'eux. Les peintres et sculpteurs « ont cependant toujours compté au nombre des bienfaits du Souverain l'exemp- « tion de la milice, pour eux et leurs élè- « ves. Les artistes de la Capitale n'ont « jamais été sujets à cette charge publique, « et ceux de cette ville, appelés et proté- « gés par vous, se croyent d'autant mieux « fondés à jouir de la même prérogative, « qu'en 174. (?), où la milice fut si géné- « rale, ils en demeurèrent exempts et qu'ils « ne sont point compris dans la déclara- « tion de 1766. Ils ont encore, M.M., « l'honneur de vous représenter que, loin

« d'être en communauté avec les maîtres « vernisseurs, ils n'en forment même pas « une entre eux. Ils ne sont point sujets « au chef-d'œuvre, et un jugement sou- « verain, rendu aux requêtes de l'Hôtel, « le 28 avril 1678, et rapporté dans le « Journal du Palais, tome 2, page 898, les « maintient dans la possession de l'exemp- « tion des lettres de maitrise. Tant on a « cru devoir accorder de liberté à des arts « qui ne connoissent de règle que celle du « génie, et qui fuyent devant la contrainte. « S'ils ont quelque célébrité dans cette « ville et si chaque jour il sort de l'école « de dessin des élèves qui contribuent si « fort à la haute réputation de vos manu- « factures, ils doivent ces succès à la pro- « tection constante dont le Consulat les a « honorés dans tous les temps. Ce consi- « déré, MM., il vous plaise les distinguer « de la communauté des vernisseurs, etc., « en les faisant décharger pour toujours de « la taxe à laquelle on veut les assujétir. »

Ce projet, sans signature, avec la date de mai 1767, a sans doute été envoyé au Consulat de Lyon ; mais il ne reste aucune trace de cette réclamation fort digne, dans les Registres de la ville. Les peintres et artistes de Lyon avaient eu, au XV<sup>e</sup> siècle, des Statuts (publiés plusieurs fois), et leur corporation a été, chaque année, jusqu'en 1755, représentée à l'élection des Échevins par deux membres, et ils n'avaient pas la préséance sur les drapiers, les épiciers, les apothicaires, les canabassiers, les passementiers et les teinturiers, sans être confondus avec les *barbouillons*.

ANASTASE COPHOSE.

—

**La Fille et le Cheval.**— Le collabo A. D. a mis naguère en lumière la revendication faite par l'abbé-citoyen Massinot d'un petit conte en vers légers, qu'on avait attribué au galant chevalier de Boufflers, et il nous a regalés (XIV, 575) de la pièce dans laquelle Massinot a formulé sa réclamation. En même temps, il demandait si l'on connaît d'autres peccadilles de cet auteur défroqué, pour les ajouter à sa fable de *La Grenouille voyageuse*, signalée par M. Tourneux. Je n'en connais point, quant à moi, et ce n'est pas sans quelque difficulté que j'ai pu avoir connaissance du badinage mis indûment au compte de Boufflers. On ne sera pas fâché sans doute de trouver cette petite gaillardise que les Mémoires de Bachaumont font remonter à la date du 30 avril 1785.

*La Fille et le Cheval.*

Dans un sentier passe un cheval,
Chargé d'un sac et d'une fille.
J'observe, en passant, le cheval;
Je jette un regard sur la fille.
« Voilà, dis-je, un fort beau cheval!
« Qu'elle est bien faite, cette fille! »
Mon geste fait peur au cheval ;
L'équilibre manque à la fille.
Le sac glisse à bas du cheval,
Et sa chute entraîne la fille.
J'étais alors près du cheval;
Le sac, tombant sur la fille,
Me renverse auprès du cheval,
Et sur moi se trouve la fille :
Non assise, comme à cheval
Se tient d'ordinaire une fille,
Mais comme un garçon à cheval.
En me trémoussant sous la fille,
Je la jette sous le cheval,
La tête en bas, la pauvre fille!
Craignant coup de pied de cheval,
Bien moins pour moi que pour la fille,
Je saisis le mors du cheval
Et soudain je tire la fille.
D'entre les jambes du cheval,
Ce qui fit plaisir à la fille.
Il faudrait être un franc cheval,
Un ours, pour laisser une fille
A la merci de son cheval!
Je voulais remonter la fille;
Mais prest! voilà que le cheval
S'enfuit et laisse là la fille.
Elle court après son cheval,
Et moi je cours après la fille.
« Il paraît que votre cheval
« Est bien fringant pour une fille!
« Mais, lui dis-je, au lieu d'un cheval
« Ayez un âne, belle fille!
« Il vous convient mieux qu'un cheval:
« C'est la monture d'une fille.
« Outre les dangers qu'à cheval
« On court, en qualité de fille,
« On risque, en tombant de cheval,
« De montrer par où l'on est fille! »

*P. c. c.:* V. T.

—

**Encore le Droit du seigneur.** — Les Volsiniens, habitants d'un canton de l'Étrurie, soit pour rétablir leurs forces affaiblies par la guerre, soit pour consacrer plus de temps aux délices où ils aimaient à se plonger, avaient eu la sotte imprudence de donner à leurs esclaves, avec la liberté, des armes et des places dans leur Sénat. Ceux-ci se rendirent maîtres du gouvernement, et poussèrent l'impudence jusqu'à décréter que toute liberté était acquise aux affranchis avec les femmes et les filles de leurs anciens maîtres; et notamment, que c'était à eux qu'appartenait la première nuit de tous les mariages.

Je trouve ceci dans l'Histoire romaine de Royou, après la Guerre de Pyrrhus.

O. D.

*Le gérant,* EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas. — 1881.

**ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, PARIS**

---

PARIS

ART, LETTRES, SPORT

# LES HOMMES D'ÉPÉE

PAR

## LE BARON DE VAUX

PRÉFACE PAR AURÉLIEN SCHOLL

UN BEAU VOLUME IN-8 RAISIN, IMPRESSION DE GRAND LUXE

*Couverture imprimée en couleurs,*
*composée par LE NATUR et A. FERDINANDUS*

TITRE ROUGE ET NOIR

*Frontispices et planches à l'eau-forte gravées par* Jules Jacquemart *et par* F. Oudart, *quinze magnifiques en-têtes, lettres ornées et culs-de-lampe, dessinés et composés spécialement pour ce volume par* Mesplés, *et vingt-cinq dessins inédits de* MM. Arcos, Berne-Bellecour, G. Castiglione, Feyen-Perrin, Jeanniot, T. Lepic, E. de Liphart, G. Merlet, Poilpot, Princeteau, Sargent, A. Stevens.

---

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tirage à 600 | exemplaires numérotés | sur papier vergé de Hollande . | 20 fr. |
| 25 | — | sur Whatman . . . . . . . | 40 fr. |
| 15 | — | sur papier de Chine . . . . | 60 fr. |
| 10 | — | sur papier du Japon . . . . | 80 fr. |

---

*Dans la collection de* **PARIS** (*Art, Lettres, Sport*), *paraîtront successivement*

**LES GENS DE LETTRES,** avec de nombreux autographes et portraits.
**PEINTRES ET SCULPTEURS,** avec de nombreux croquis et portraits.
**ACTEURS ET ACTRICES,** avec de nombreux autographes et portraits.
**LES SALONS DE PARIS,** avec de nombreux autographes et portraits.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 9179



**PRIÈRE de propager cette feuille, dans l'intérêt même de ses abonnés.**

*Cherchez et vous trouverez*  *Il se faut entr'aider.*





XIVe année
No 527

25 Décembre.
1881

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

CORRESPONDANCE littéraire, *NOTES and QUERIES* français

QUESTIONS ET RÉPONSES, COMMUNICATIONS DIVERSES

A L'USAGE DE TOUS LITTÉRATEURS ET GENS DU MONDE, ARTISTES, BIBLIOPHILES, ARCHÉOLOGUES, ETC.



*AVIS. — Nous sommes informés qu'un envoi* INSUFFISAMMENT AFFRANCHI *a été refusé il y a quelques jours, pendant notre absence. Ne sachant d'où il émanait, nous appelons sur ce fait l'attention de nos correspondants, pour que l'envoi soit reconnu et réclamé, s'il y a lieu, par qui de droit.*

**Prière de renouveler l'abonnement AVANT LA FIN DU MOIS DE DÉCEMBRE, pour éviter tout retard dans l'envoi des numéros de 1882.**

## SOMMAIRE



ERRATA. — XIV, 749, l. 45, *lisez:* Terent. (*non* Trente). — 756, l. 22, *lisez :* Margon (*non* Margou). — 757, l. 3, *lisez:* l'ami (*non* l'âme).

PARIS

*LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE*

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, RUE DES SAINTS-PÈRES, 1

**DIRECTION.** — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. CARLE DE RASH, Directeur de l'*Intermédiaire*, boulevard Saint-Germain, 2, Paris.

**ADMINISTRATION.** — Tout ce qui regarde les Abonnements, les Mandats, les Réclamations, doit être adressé à M. ÉDOUARD ROUVEYRE, *Rue des Saints-Pères*, 1, *à Paris*.

Abonnement : Un an : France, **12** fr.— Étranger, **15** fr. — Un numéro détaché, **1** fr.

L'*Intermédiaire* PARAIT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS.

*Les abonnements partent du* 10 *janvier*.

---

**Le NUMÉRO EXTRAORDINAIRE (308 *bis* et portant la date du 20 mars 1881) est envoyé par l'Éditeur *contre demande à lui adressée et envoi de 1 fr. en mandat ou timbres-poste*.**

---

*L'abondance des matières complique notre tâche, mais surtout l'inobservation des règles indiquées ci-après à nos Correspondants. — Plusieurs ne semblent pas se douter qu'ils négligent toujours de s'y conformer et que nos rappels les ont particulièrement en vue.*

**RÈGLES UNIFORMES** *et* **CONDITIONS** *à observer, pour la rédaction des* Questions, Réponses, Curiosités, *et pour la dimension du papier à employer.*

Ecrire LISIBLEMENT (surtout les mots insolites, citations en langue étrangère, chiffres, etc.). — Mettre en tête des *Questions* et des *Curiosités* un titre, en le *soulignant* d'un seul trait. — Reproduire toujours, en tête des *Réponses*, le titre TEL QUEL de la *Question*, en y ajoutant très exactement, entre parenthèses, le tome et *la* colonne (ou *les* colonnes) de renvoi. Autrement dit, se conformer MINUTIEUSEMENT aux exemples de ce genre que présente chaque numéro du journal.

Libeller chaque *Question* ou *Réponse* sur FEUILLET SÉPARÉ, afin que ces feuillets se prêtent à un classement uniforme et immédiat. Le cadre de la présente page (en tout ou par moitié) indique la dimension du papier à employer (c'est le papier à lettre ordinaire) et le sens dans lequel on doit écrire.

*NOTA BENE.* — Joindre toujours (à la fin de l'envoi) **nom et adresse**, en cas d'initiales ou de pseudonyme. — Joindre **timbre-poste**, s'il y a lieu à réponse par lettre.

XIVe Année. N° 327

Cherchez et vous trouverez. — Il se faut entr'aider.

25 Décembre 1881.

# L'Intermédiaire

## DES CHERCHEURS ET CURIEUX

(CORRESPONDANCE littéraire, NOTES and QUERIES français.)



## Questions.

**Un vers de Zoroastre.** — Brassicanus, dans la dédicace qu'il a mise en tête du traité de Manetti : *De dignitate et excellentia hominis* (Basileæ, 1532), dit : « Zo« roastrisillum versiculum, quondam ora« culi vice celebratum, sæpe solebam me« cum memoria repetere :

Ου γαρ αληθειης φυτον εστι νυν επι γαιης.

« Quem sic latinum fecimus :

Planta quidem veri vix terra agnoscitur omni. »

Qu'est-ce que peuvent être des vers de Zoroastre ? P. R.

—

**Credo quia absurdum.** — On attribue tantôt le mot à Tertullien, tantôt à saint Augustin. — Que faut-il croire ? P. R.

—

**Inaste.** — La Chiromancie a du bon, beaucoup de bon ! Elle vous ouvre des horizons inconnus, devant lesquels on tombe en extase.

Hier, je lisais : « *La Chiromancie, la Physionomie et la Géomancie*, par le sieur de Peruchio. Paris, De Luyne, 1663, in-4. »

Je vous recommande ce livre.

« Lorsqu'il se rencontre quelques petits « points en toute la ligne de vie (ai-je lu, « à la page 40), ils dénotent une noire « mélancolie. »

Avez-vous des points noirs dans la main, chers collabos ? Prenez-y garde !

Et surtout, continuons :

« Il est bien probable qu'estant sur le « bord d'icelle, du costé du mont de Vé« nus, ce sont des des plaisirs d'amour. » (Oh !) « Une espèce de losange y dénote « les inastes, surtout sur une pareille « figure se rencontre à la fin de la men« sale. »

La phrase n'est pas très bien construite, elle n'est pas claire (on a sans doute imprimé *sur* pour *si*). Et que signifie ce mot *inaste*, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire français, pas même dans Larousse ?

Non, monsieur, pas même dans Larousse ! C'est tout dire.

(Lyon.) A. VINGT.

—

**Perpétuane. Saiette. Reilbon.** — Quand on lit des livres français du siècle dernier, il arrive souvent qu'on semble lire une autre langue. Témoin cette phrase : « Son « habit étoit de perpétuane et de saiette « de Flandre, teint avec du reilbon. »

Aussi fais-je appel, pour ces mots, à un traducteur. Dr BY.

—

**Culte de latrie.** — « Les docteurs en mysticisme avaient constaté ces permanences de la sensibilité religieuse dans la défaillance de la pensée religieuse. Ils appelaient culte de latrie l'élan passionné par lequel l'homme reporte sur telle ou telle créature, sur tel ou tel objet, l'ardeur exaltée qui se détourne de Dieu. » (P. Bourget, *Nouvelle Revue*, du 15 novembre 1881.)

Est-ce là ce qu'on entend par « culte de latrie » ? L'interprétation me paraît... nouvelle ! P. R.

—

**Arsenier.** — Je trouve, dans le rôle des habitants de Nancy, cette profession indiquée en 1738. Qu'était-elle ? Pour mettre en garde les collabos trop zélés, je ferai observer que le susdit *arsenier* habitait la ville neuve et ne faisait pas partie des ouvriers employés à l'*Arsenal*, de droit exempts. Il me faut donc un *arsenier* contribuable, sans aucune liaison avec le corps des ouvriers de l'Arsenal.

Soyons, cette fois, plus sérieux que pour le *métier* de *couillon*, et que nos collabos n'aillent pas nous jeter de l'*arsenic* sous le nez, sans avoir sept fois réfléchi

aux conséquences fatales de cet engin!
CH. COURBE.

—

**Amiclès. Quel est ce nom?** — Quelque Intermédiairiste pourrait-il me renseigner sur les faits et gestes d'un certain *Amiclès?* Un de mes amis porte ce nom, inconnu d'après une foule d'ouvrages de biographie. Est-ce un nom de roman?
Dr SEAMAN.

—

**Le portrait de Bentivoglio par Morin.** — Dans un article publié par la Gazette des Beaux-Arts du 1er décembre dernier, à la page 511, un critique dont tout le monde reconnaît le talent et la compétence, M. Paul Mantz, dit: « On comprend que Morin qui dès 1623 a gravé le Bentivoglio, en le réduisant aux proportions d'un buste, ait répondu à un chef-d'œuvre par un chef-d'œuvre. »

L'estampe de Morin est, en effet, de l'avis de tous les connaisseurs, un véritable chef-d'œuvre; il serait donc très intéressant de savoir à quelle date, à quel âge, le graveur l'a exécutée. M. Mantz affirme que c'est en 1623, et d'une manière trop catégorique pour ne pas avoir une certitude absolue. Or, Morin avait à peine vingt ou vingt-deux ans. Sur quelle autorité repose la date assignée à la gravure de Bentivoglio? car il n'est guère admissible que l'éminent critique, si soigneux et si précis, ait simplement commis là une erreur.
S. J.

—

**Berken, sculpteur.** — Où pourrait-on trouver des indications sur ce sculpteur, dont je possède une œuvre signée et datée 1767 (buste de mon trisaïeul)? J'ai vainement consulté les deux grandes Biographies, les livrets des anciens Salons, Bachaumont, et le Dictionnaire des Artistes, de l'abbé Delaunay.
BOUR.

—

**Portraits inconnus.** — Quelque abonné de l'Intermédiaire pourrait-il me faire connaître les noms à mettre au-dessous de deux portraits de femme gravés par J. Mecou, d'après H. Benner. Ces portraits, in-4, sont dans un ovale circonscrit dans une bordure carrée, et représentent deux femmes, jeunes encore, en toilette du commencement du siècle, taille courte, poitrine et bras nus, frisures sur les tempes, collier de perles au cou et dans les cheveux. Ils sont semblables, sans être les mêmes, et doivent faire pendants.
A. P.

—

**Portraits de la Champmeslé.** — Connaît-on un portrait *authentique* de la célèbre tragédienne? Que sont devenus un portrait ayant appartenu au chevalier de Langeac, et une miniature du cabinet de M. de La Mésengère?
MONDORGE.

—

**Le martyre de saint Labre.** — C'est en ce mois de décembre de l'an de grâce 1881 que le pouilleux Benoît Labre vient seulement d'être canonisé, et les journaux nous ont narré, avec complaisance ou ironie, les pompes de cette grande cérémonie papale au Vatican. Mais alors, comment se fait-il que, par anticipation, le *Parnassiculet contemporain*, publié en 1867, ait célébré le « *Martyre de Saint Labre* » (sic), dans ce « *Sonnet extrêmement rythmique* »?

Labre,
Saint
Glabre,
Teint

Maint
Sabre,
S'cabre,
Geint!...

Pince,
Fer,
Clair!

Grince,
Chair
Mince!

En quoi a donc consisté le martyre de ce saint? A-t-il, en effet, « teint maint sabre » de son sang? Sa « mince chair » a-t-elle « grincé » sous l'étreinte d'un « fer clair »? — On s'y perd!
D. S.

—

**Le Jeu de Loto.** — On sait que, dans le Loto, chaque couleur a six tableaux ou cartons, où sont portés, pour chacune d'elles d'une façon différente, les 90 numéros dont se compose le jeu. Y a-t-il eu une règle mathématique pour la distribution de ces numéros? Ou la fantaisie, d'abord, adoptée depuis par l'usage, a-t-elle présidé à leur inscription? Quels sont aussi les noms, surnoms, ou désignations spéciales, dont les joueurs qualifient les numéros, au fur et à mesure du tirage?
PRIVAT.

—

**Le « Grand jeu de Gil Blas ».** — J'ai *raté* dernièrement, sur le catalogue d'un libraire de Genève, un article dont l'intitulé avait piqué ma curiosité. Le voici, dans sa teneur:

« *Grand jeu des aventures de Gil Blas* « *avec figures coloriées.* 25 cartes et ex« plications, avec de petites figures gravées « sur cuivre et coloriées, format in-18, « dans un étui (vers 1800, complet) ».

Quelque bibliophile et iconophile de l'*Intermédiaire* connaît-il ce jeu? Pourrait-on citer d'autres fantaisies du même genre, inspirées par l'un de nos chefs-d'œuvre classiques? Il va sans dire que je ne parle pas de ces planches renouvelées de *Ma mère l'Oie*, et dont on s'est jadis occupé ici même, telles que les Monuments de Paris, la Révolution, *l'Homme immortel* (Voltaire). M. Tx.

—

**Un vieil usage à expliquer.** — On souhaite habituellement les fêtes la veille du jour indiqué par le calendrier. — « Pourquoi la veille plutôt que le jour? » (dit une petite fille, dans *le Supplice d'une femme*). — « Parce que c'est l'usage », répond le père. — « Pourquoi est-ce l'usage? » riposte l'enfant. — « Oh! tu m'en demandes trop long... »

Si M. Alexandre Dumas n'a pu autrement expliquer cet usage, j'espère que quelque collabo ne trouvera pas, en renouvelant la question, que j'en « demande trop long », et nous en donnera la solution.

A. D.

—

**Les armes de l'Imprimerie.** — Il y a aujourd'hui une telle confusion dans les vignettes représentant ces armoiries, que l'on en rencontre rarement deux pareilles. Je ne veux pas seulement parler des objets qu'on place dans la patte de l'aigle qui se trouve sur l'écusson; mon objectif est l'aigle même. Il existe deux partis opposés: l'un est pour l'aigle à une tête, l'autre pour l'aigle à deux têtes. Lequel des deux a raison?

Malgré la prétendue supériorité allemande, quelques siècles n'ont pas suffi à éclaircir cette question. Je veux bien admettre que ces armes sont plus ou moins fictives; aucun document, nul dessin original n'établit l'octroi de ces armes aux Imprimeurs par l'empereur Frédéric III (ou plutôt IV). Les premiers dessins reproduits dans les ouvrages traitant de l'Imprimerie datent du commencement du XVIIIe siècle, et déjà à cette époque on rencontre ces armes avec l'aigle à une et à deux têtes. Une brochure, parue en 1837 (Bekker, *Das Buchdruckerwappen*. Darmstadt, 1837), prend la défense de l'aigle à deux têtes. A la même époque, un journal typographique prétendait simplement le contraire, sans fournir des preuves valables pour son opinion, et l'affaire en est restée là.

Le Cercle des Libraires, etc., à Paris, dans son nouveau local, vient de garnir ses sièges antiques en cuir rouge, avec les armes de l'Imprimerie portant *l'aigle à deux têtes.* Je veux croire que ce choix a été adopté par conviction, car de nombreuses publications faites à Paris ne montrent que l'aigle à une tête.

Je ne traite pas cette question comme une querelle allemande, comme le *Gutenberg-Journal*, dans son numéro du 20 février. L'Imprimerie a été un bienfait pour le monde entier. Frédéric III, à l'époque où l'on dit qu'il a octroyé les armes aux Imprimeurs (entre 1440 et 1460), était empereur romain, en même temps qu'archiduc d'Autriche, et je suppose qu'à ce titre il donna l'aigle à deux têtes. Je vois figurer l'aigle à deux têtes sur les marques d'imprimeur de plusieurs imprimeurs belges (Gerard Leeu, 1477-1492; Vorstermann, Anvers, 1511-1545; Velpius, Bruxelles, 1585-1614). Par contre, je n'ai rencontré aucuns dessins de ce genre portant l'aigle à une tête. Ce dernier se trouve dans les armes de quelques villes libres.

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Les Epigraphes.** — Quel est le premier ouvrage français dans lequel on rencontre une épigraphe?

Signalons, à ce propos, une grossière erreur de Jules Janin.

Dans quelques notes curieuses, récemment publiées, sur les *épigraphes romantiques*, M. Champfleury cite celle-ci que Jules Janin mit sur le compte de madame de Souza: « Quand Dieu eut pétri l'âme « du laquais, il lui resta un peu de boue, « avec laquelle il fit l'âme des princes. »

C'est à madame de Sabran, l'une des nombreuses maîtresses du Régent, que les chroniques du temps attribuent cette boutade. Il fallait que Jules Janin connût bien peu la délicatesse d'esprit de l'auteur d'*Adèle de Sénanges* et de *France et Marie*, pour mettre dans sa bouche ou sous sa plume une assertion aussi brutale.

A. R.

—

**Les collections de fossiles de Bernard Palissy.** — On sait, par les Mémoires de Palissy, qu'il avait réuni une collection de pierres, de minéraux, de fossiles, etc. Un médecin me disait récemment avoir possédé un morceau de cristal de gypse, qui provenait de la vente des collections de la Monnaie, lesquelles collections auraient porté le nom de « Palissy ».

Quelqu'un a-t-il connu ces collections? A quelle époque aurait eu lieu cette vente? Quelle filiation établissait-on à ces collec-

tions? Sur quoi repose l'allégation qu'elles avaient appartenu à Palissy.

PH. B.

—

**Le Flûteur automate de Vaucanson.** — Il serait fort intéressant pour nous de connaître la destinée du fameux *Flûteur* de Vaucanson. Qu'est-il devenu? On avait dit qu'il était au Musée de Vienne (Autriche). Renseignements pris dans cette ville, il paraît que le célèbre automate ne s'y trouve pas, et que, suivant diverses informations, il était passé dans le cabinet du célèbre Beireis, à Helmstadt, en Allemagne, avec deux autres pièces curieuses attribuées aussi à Vaucanson. Gœthe en parle, dans ses Mémoires de 1806-1808, à propos de ce cabinet, qui, du reste, a été vendu et dispersé. On avait indiqué, comme pouvant donner quelques indications, le Journal allemand *Lepsiger allgemeine illustrite Zeitung*, qui répond, dans sa Chronique, à toutes les questions qui lui sont adressées. Mais une demande faite à cet autre *Intermédiaire* est restée sans réponse.

Quelque aimable collaborateur serait-il en mesure de procurer le renseignement demandé?

(Grenoble.) A. P.

—

**Un Télégraphe électrique au XVII^e siècle.** — J'ai dans ma bibliothèque deux volumes, l'un : « *Examen du livre des ré-« créations mathématiques* (Rouen, 1643) »; l'autre : « *Traité des causes magnétiques* », faisant suite à la « *Physique occulte* », de L. de Vallemont (Paris, 1693), qui parlent d'un télégraphe électrique à cadran, monté avec dès aimants et du fer aimanté.

Cette première idée d'une découverte, si perfectionnée de nos jours, est singulière dans des livres de ce temps-là. Je voudrais savoir s'il en est d'autres qui la mentionnent dans le XVII^e siècle ou les siècles, antérieurs. DOCT. BY.

—

**Loys Cramoisy.** — Nous possédons une pièce manuscrite sur parchemin, signée *Loys Cramoisy*, valet de chambre et joueur d'espinette (*sic*) du duc d'Alençon, frère du Roy (Charles IX). Nous nous occupons depuis quelques années d'un grand ouvrage sur les Cramoisy, qui ont marqué dans la Typographie parisienne, notamment Sébastien. Quelque collabo pourrait-il nous dire si ce Louis Cramoisy est de la même famille? ALKAN AINÉ.

—

**Pierre-Mathieu Parcin.** — Quels renseignements a-t-on sur Pierre-Mathieu Parcin, depuis le 13 avril 1794, jour où a été clos le Tribunal révolutionnaire, qu'il présidait à Lyon, jusqu'à l'année 1800, époque où il habitait, avec sa femme (Augustine-Françoise Renard), dans la rue du Cimetière-Saint-André-des-Arts, division des Théâtres, et prenait la qualification de Général des Armées de la République?

A. TH.

—

**Emile Cabanon.** — N'a fait qu'un livre : *Un Roman pour les cuisinières*. Presque un chef-d'œuvre. Asselineau l'a analysé longuement dans la *Bibliographie romantique*. Tout récemment, M. Champfleury consacrait quelques pages enthousiastes à cet écrivain, dans la Revue *Le Livre*. Des renseignements sur l'œuvre, le silence sur l'homme. Il mourut jeune, je le sais. Comment vécut-il? Un pareil humoriste n'a point publié tout d'un coup le *Roman pour les cuisinières*, sans avoir longtemps trempé sa plume dans l'encrier de la raillerie. Cabanon a eu un commencement, un milieu, une fin. Tout ce que les curieux de l'Intermédiaire pourraient recueillir sur la vie et l'œuvre de cet écrivain si discret, puisqu'il ne fit gémir qu'une fois la presse, serait accueilli avec le plus vif intérêt.

H.-F.

—

**Siméon Chaumier.** — Qui dira la date de la naissance de cet auteur, celle de sa mort, le pays qui lui donna le jour, les circonstances qui permirent à Siméon Chaumier de conduire à bonne fin son œuvre? Sans doute, chacun sait que l'*Hôtel du Pet-au-Diable*, roman historique, fut publié en pleine période romantique (1836), de même qu'en 1840, le même personnage lançait son volume de poésies, *les Dithyrambes*. Mais ce qu'on ignore, c'est le groupe intellectuel auquel Siméon Chaumier fut mêlé, les discussions esthétiques auxquelles donna lieu son œuvre. Se peut-il qu'un article nécrologique n'ait pas été publié sur un tel auteur, au cas où il serait mort? Il est hors de doute que Siméon Chaumier rencontra des écrivains sympathiques qui surent apprécier ses productions, et, vraisemblablement, chose trop fréquente dans le monde des lettrés, la critique de son temps essaya d'entamer la réputation de Siméon Chaumier. Tels sont les quelques détails qu'on demande aux lecteurs de l'Intermédiaire. H.-F.

—

**Les Mésaventures d'un jeune Saint-Simonien.** — « 6 juin 1834. Le Conseil de

guerre, séant à Metz, est appelé à prononcer dans une affaire assez piquante. Un jeune sous-lieutenant de l'École d'Application de cette ville, démissionnaire, ayant été désigné par le ministre pour rejoindre, comme soldat, un corps d'infanterie, attendu que, depuis l'acceptation de sa démission, il était tombé au sort, lors du tirage des jeunes soldats de sa classe, s'est vu traité comme déserteur. Aujourd'hui, après une assez longue absence, il se présente et réclame des juges. Ce sous-lieutenant était un des jeunes gens qui étaient partis pour l'Orient (1833) sous l'habit saint-simonien, avec des espérances qu'un court séjour à Constantinople et en Egypte a bientôt fait évanouir» (*Annuaire... de la Moselle*, Metz, 1835, p. 130).

Comment se termina l'affaire?

A. B.

—

**Graham et son pain.** — Quelque collabo d'Amérique pourrait-il me donner des détails biographiques sur Graham, ce Yankee qui a donné son nom au pain fait avec tout le blé (farine, son, etc.), que l'on vend chez un boulanger de la rue Montholon, qui est, paraît-il, fabriqué sans levain ni sel, et qui, malgré cela, est fort appétissant? Ce pain fait partie, en Angleterre, de la fabrication courante: il est adopté pour le régime des « Végétariens », société qui a pris naissance de l'autre côté de l'Océan, qui s'est rapidement répandue en Angleterre, en Allemagne et en Suisse, et qui compte actuellement en France nombre d'adhérents. Il y a déjà eu, à Paris, plusieurs banquets végétariens, dont la presse a rendu compte. Madame Kingsford, vice-présidente de la Société d'Angleterre, a soutenu à Paris, en 1880, une thèse sur ce sujet devant la Faculté, et, à la suite, a été reçue Docteur en médecine.

Doct. By.

—

**Lettre de Trasibule à Leucippe,** — traduite de la version anglaise; ms. sur papier de 244 pag. in-14 (*sic*), v. m. du temps. Manuscrit autographe de Diderot; il renferme un résumé de la Philosophie du XVIII^e siècle et provient de la bibliothèque de Lamoignon. (N° 3957 du Catalogue des livres... de feu M. de Monmerqué. Paris, Techener, 1861, in-8.)

Cette lettre a-t-elle été imprimée? — La Lettre de Thrasybule à Leucippe, ouvrage posthume de M. F..... (Fréret), Londres (1768), petit in-8, n'a, ce me semble, aucun rapport avec le manuscrit de Diderot?

La Maison Forte.

—

**Le Pot-pourri de la ville d'Avray;** — ms. sur papier in-12, cart., 39 p.

Ceci est une copie manuscrite de l'opuscule de Monsieur, frère du roi (Louis XVIII), imprimé à Paris, à ses frais et pour ses seuls amis, en 1781. Autographe du P. Adry (n° 4029 du Catalogue de feu M. de Monmerqué. Paris, 1861, in-8).

Le Pot-pourri de Ville-d'Avray (ou Recueil de chansons et pièces fugitives de Jac.-Nic. Moreau, l'historiographe) [Paris, imprimerie de Monsieur], 1781, in-12, est connu; il y aurait là une erreur?

La Maison Forte.

—

« **Don Quichotte de la Manche,** — Chevalier errant espagnol révolté », tragi-comédie, dédiée à M^me la marquise de Vassé. Strasbourg, Josie Stœdel, 1703; petit in-12. — Cette pièce est peu commune, avec les planches de la notation musicale accompagnant une curieuse mise en scène. L'auteur, qui a signé la dédicace par les initiales C. D., fait allusion à la résistance des Espagnols dans la guerre de la succession, et fait dire à Don Quichotte:

...Je prétends chasser ce jeune roi (Philippe V)
Et l'envoyer ailleurs donner, s'il peut, la loy;
Quel droit a-t-il ici de domination?

(II^e Catalogue, et n° 15,366 de la vente J. Techener.)

Quel est l'auteur de cette pièce?

La Maison Forte.

—

**Réponse d'un Chrétien...** — « Réponse d'un Chrétien à la lettre d'un Catholique, ou Quelques réflexions sur les deux questions du Théâtre et de la Danse. Strasbourg, Levrault. 1825, in-8. »

Quel est l'auteur de cette brochure?

P. R.

—

**Caractères de civilité.** — Je trouve, dans un catalogue, la mention d'un ouvrage imprimé « en caractères de civilité. » Qu'est-ce que cela?

Gédéon.

—

**Agences de renseignements littéraires.** — Est-il vrai qu'il existe, à Paris, une agence, un bureau, dont la spécialité est de renseigner les artistes, les écrivains, tous ceux dont le nom ou les œuvres sont livrés à la publicité, sur ce qui est publié à leur sujet dans les journaux et les revues? Pourrait-on nous donner quelques indications à cet égard?

G. de P.-D.

## Réponses.

**Où Alceste envoyait-il le sonnet d'Oronte?** (I, 50, 62, 105, 119, 311, 325; III, 8, 488.) — Je ne raviverais pas cette question, traitée à fond dans notre recueil, si M. Emile Picot (*Moliériste*, t. II, p. 246) ne revenait à la charge, en s'appuyant sur un texte contemporain, sur un passage de la Gazette de Charles Robinet, lequel s'exprime ainsi, en constatant le succès d'une précédente épître :

D'autant plus qu'on panégyrise
Cette missive que l'on prise,
Qu'on en trouve le style net,
Noble et *digne du cabinet.*

Et il part de là pour prétendre que le sens, aujourd'hui bien fixé de ce vers, est celui qu'ont indiqué MM. Despois et Ménard, dans leur édition de Molière : « Votre « sonnet est bon à mettre au fond d'un ti« roir, à garder pour vous seul. »

Or, le texte cité prouve tout le contraire de ce que Molière fait dire à Alceste. De sa part, c'est un blâme; de la part de Robinet, c'est un éloge. Les deux pièces ne sont donc pas destinées au même cabinet.

Contrairement à l'opinion de MM. Duviquet, Saint-Marc Girardin, Marty-Laveaux, Ed.M., Edouard Fournier, E. G.P., Despois, Menard et Picot, et conformément à celle de MM. C. R., Bibl. J., Eudore Soulié, Ch. Marie, et surtout de Génin (dans son Lexique comparé de la langue de Molière), décidons-nous donc, ou resignons-nous à admettre que notre grand comique a recherché l'équivoque et que le parterre a mieux compris sa pensée que les premières loges, sachant que, comme madame Pernelle, Alceste « ne mâche point ce qu'il a sur le cœur ».

Il est surtout une objection que je tiens à réfuter, et je profite de l'occasion pour le faire, parce qu'elle émane d'un érudit compétent (III, 8), trop tôt enlevé aux curieuses recherches qui ont fait l'occupation de toute sa vie, et parce qu'elle a une signification opposée à celle qu'Ed. Fournier lui donne. En effet, demandez au premier venu, en Touraine, où doit être placée une figure rogue et déplaisante : — « A la porte d'un *privé* », répondra-t-il. Et l'on sait pourquoi. A. D.

—

**Louis XVI complimenté par Robespierre** (III, 326, 414). — Il n'est jamais trop tard pour compléter un renseignement. Aussi viens-je, après quinze ans de repos, réveiller une question qui sommeillait à demi résolue dans le tome III de notre recueil.

Voici ce que dit, à ce sujet, M. Paris, avocat à Arras, dans son ouvrage : *La Jeunesse de Robespierre :* « On sait que le futur tribun avait été placé au collège Louis le Grand comme boursier de l'abbaye de Sainte-Waast, faveur qu'il avait obtenue par la recommandation de M. Aymé, chanoine de la cathédrale d'Arras, dont il était le commensal pendant les vacances.

A Paris, comme à Arras, Robespierre se distingua par son assiduité au travail; son nom fut cité dans les concours de l'Université aux années 1772, 1774 et 1775. Robespierre, qui doubla sa rhétorique, avait pour professeur Hérivaux, dit le Romain, homme érudit, admirateur passionné des anciens. C'est grâce à lui qu'il obtint une faveur insigne. Louis XVI venait d'être sacré à Reims (11 juillet 1775). Accompagné de Marie-Antoinette et des princes du sang, il faisait son entrée dans la capitale. L'Université de Paris, « fille aînée de nos rois », s'était rendue en corps au lycée Louis le Grand pour complimenter le jeune monarque dans le trajet de l'église métropolitaine à celle de Sainte-Geneviève. Entre les milliers d'élèves qui peuplaient les collèges de Paris, on ne pouvait en admettre qu'un seul à l'honneur, ambitionné de tous, de haranguer les nouveaux souverains. L'être privilégié sur qui tomba le choix de l'Université fut Maximilien de Robespierre. Lorsque les principaux dignitaires du corps enseignant eurent fini leurs discours, il presenta au roi et à la reine, au nom de ses condisciples, une pièce de vers latins composée pour la circonstance. « J'étais présent à ce spectacle, dit l'abbé « Proyart, son correspondant (*Louis XVI « et ses vertus*); je l'avais fait habiller « pour qu'il pût se présenter décemment. « Il me semble encore, ajoute-t-il, voir le « jeune monarque et son épouse abaisser « des regards de bonté sur le serpent qui « rampait en ce moment à leurs pieds, « chantant leurs vertus et présageant le « règne de leur bonheur. »

Il ne faut pas donner à ce fait plus d'importance qu'il n'en mérite, provenant d'un « enfant » inconscient et orgueilleux; mais ce qui me paraît plus curieux, c'est de voir « l'homme », devenu avocat au Conseil d'Artois, chanter, en 1789, les louanges de Louis XVI. A propos d'un procès Dupont contre Cressent, dans un mémoire imprimé chez la veuve Michel Nicolas (Arras, 93 pages in-4°), il disait, en soulevant la question des lettres de cachet et en constatant leur existence à une époque contemporaine : « Que dis-je? Il serait encore « aujourd'hui quelque chose de plus qu'un « souvenir effrayant, si le génie tutélaire « qui veille sur la France n'avait placé sur « le trône un prince digne de chérir et de « protéger la liberté, et si ce prince n'avait « trouvé dans sa nation encore assez d'élé« vation et d'énergie pour la connaître et « la mériter. »

« O vous (ajoutait l'admirateur de « Louis XVI), vous que le Ciel nous avait « réservé dans sa clémence, Sire, ce ne « sera point assez pour vous de suspen- « dre les ravages de ce fléau pendant « la durée de votre règne ; il vous a des- « tiné à rassurer la postérité contre la « crainte de le voir renaître, en invitant « bientôt la nation elle-même à le pros- « crire sans retour... Venez donc, Sire, « venez dans ces comices solennels, où « toute votre gloire et toutes vos vertus « doivent se déployer aux yeux de cin- « quante nations réunies sous vos lois, « plaider vous-même la cause auguste de « l'humanité, contre les préjugés qui pour- « raient défendre encore cet usage tyran- « nique. »

« Oh ! quel jour brillant, Sire, que celui « où les principes gravés dans le cœur de « Votre Majesté, proclamés encore par sa « bouche auguste, recevront... etc.. » Et le panégyriste continue sur ce ton louangeur et déclamatoire pendant plusieurs pages. A. D.

—

**Mémoire labile** (VII, 80, 160). — Il ne s'agit plus d'expliquer le sens du mot, emprunté au verbe latin *labi*, *lapsum*, tomber, faillir, — d'où *labilis*, qui échappe, qui fuit.

Mais, me sera-t-il permis de remarquer que Littré, qui se montre si abondant en signalant les emplois divers des mots, dans la partie *historique* de son Dictionnaire monumental, s'est montré un peu sobre à l'endroit de celui-ci, en n'indiquant qu'un exemple, tiré de Montaigne. J'y aurais désiré une citation empruntée à la langue poétique, — par exemple, *l'énigme* de Mellin de Saint-Gelais, reproduite par M. Marty-Laveaux dans le 4e volume de Rabelais, formant le commentaire du livre :

L'Evesque prinst le thesme de l'Epistre
Pour mieux ouvrir l'entendement à tous,
Et feist serment que le fons de sa mitre
Estoit si froid qu'il en avoit la toux.
On luy fourra ; puis, il parla plus doulx
Et devisa du trou de la Sibylle,
De sainct Patrice, et de mille autres trous...
Mais j'ay un peu la *mémoire labile*.

(Nîmes.) CH. L.

—

**Richesource** (VIII, 167, 246, 298, 332 ; XI, 205, 237). — Voici l'une des «annonces» de cet original conférencier : « Le sieur de « Richesource, Modérateur de l'Académie « des philosophes orateurs en faveur des « maîtres poètes et versificateurs de la « plus scrupuleuse délicatesse, et surtout « des muses naissantes, commencera pu- « bliquement ses solides et sévères... rec- « tifications raisonnées des trois chants de « la Poétique versifiée du fameux M. Des- « préaux Boileau... le 3 de juillet (1694) » (In-12, n° 1284 du Catalogue des livres... de feu M. Paulin-Paris. Paris, Techener, 1881, in-8).

Cette conférence est-elle connue?

LA MAISON FORTE.

—

**Quinqu'engroigne, tel est mon plaisir** (X, 354, 411 ; XIII, 75 ; XIV, 649, 682). — J. Palma a raison de faire remonter cette expression au temps d'Anne de Bretagne. Disons d'abord que la véritable est *Qui-qu'en-grogne ;* toute autre manière d'écrire est fautive. Elle doit son existence au château de Saint-Malo, qui est l'œuvre de la reine Anne. Cette princesse, ayant eu quelques démêlés avec l'Evêque touchant le droit de régale, fit fortifier le château, malgré les excommunications lancées par le prélat contre les entrepreneurs et ouvriers, et y fit ajouter de nouveaux ouvrages, nonobstant les oppositions de l'Evêque. Elle fit en cette occasion usage de cette fermeté dont elle donna si souvent les preuves. Pour montrer qu'elle était véritablement et qu'elle voulait être souveraine de Saint-Malo, elle fit graver en bosse, sur une des tours, ces mots bien expressifs : *Qui qu'en grogne, ainsi sera, c'est mon plaisir* (par corruption de ces mots : *Quiconque en gronde*). Cet événement a fait nommer cette tour *Qui-qu'en grogne*, nom qu'elle a conservé jusqu'aujourd'hui. LE ROSEAU.

—

**Stéphanie-Louise de Bourbon** (XI, 231, 281, 344). — Les Mémoires de cette princesse ont fourni à Gœthe son drame d'*Eugénie*. Note qui se lit à la p. 264 (et au n° 1825) du Catalogue de la Bibliothèque de M. Gustave de B*** (aer ?). Angers, 1865, in-8. LA MAISON FORTE.

—

**Vingt-sept enfants** (XII, 293, etc., 751 ; XIII, 558, 644, XIV, 167, 367). — Louis Conseil, ancien capitaine de cavalerie, était né à Thionville en 1777 ; il était le 22e enfant et le 16e fils de sa famille. Son père, chandelier à Thionville, ayant conduit tous ses enfants au sacre de Louis XVI à Reims, obtint une pension de ce monarque, le jour même que son épouse mettait au monde Louis Conseil. Cette circonstance détermina le choix de son nom de baptême, mais comme un de ses frères portait le même prénom, il fut appelé *Louis Seize*. Volontaire en 1792, il fit toutes les guerres de l'Empire ; il refusa, sous la Restauration, la croix de Saint-Louis, et fut mis à la retraite.

(Berth.) A. B.

—

**Dame Justice à Aigues-Mortes, etc.** (XII, 671, 703; XIV, 233, 268, 334). — Déjà plusieurs collabos ont donné (XII, etc.) le montant total des frais d'une exécution capitale au moyen âge. J'ai demandé (XIV, 233) qu'on voulût bien en publier le détail.

Or, je trouve, dans une étude (faite par Atticus, de la *République Française*, juillet 1881) sur l'Inquisition en France au XIII° siècle, qu'on possède encore le livre de comptes de Arnaud Assallit, procureur du Roi pour les procès d'Eglise. « L'honnête magistrat, dit Atticus, grâce à son « exactitude de comptable, nous apprend « bien des choses : le salaire des ouvriers... « les gages des sergents... le prix du bois, « etc., qui ont servi au bûcher. » Il s'agissait d'un autodafé d'hérétiques, à Carcassonne, en 1322.

Ce « livre de comptes » a-t-il été publié? ou bien se trouve-t-il dans un autre ouvrage? M° PETIT-JEAN.

— « On distinguait trois sortes de crimes contre nature, dit M. Dumont, à la p. 183 du t. II de son ouvrage intitulé : « Justice « criminelle des Duchés de Lorraine et de « Bar, de Bassigny et des Trois Evêchés » (Nancy, 1848, 2 vol. in-8). « 1° Avec soi-même ; 2° avec les bêtes 3° avec des êtres humains. » — M. Dumont assure que le « crime avec des bêtes » était très commun autrefois. « La bête, instrument passif, était brûlée avec le coupable, par la raison, disait-on, qu'il fallait anéantir tout ce qui pouvait rappeler un aussi affreux scandale (p. 183). » — « Ce que l'on aura peine à croire, c'est que l'on rangeait dans la même catégorie les rapports naturels des deux sexes avec les « infidèles », tels que les Turcs et les Juifs, par la raison que « notre sainte religion les tient pour des « bêtes, non pas par nature, mais pour « leur très dure malice, la foi défendant « de converser avec eux, à plus forte rai- « son de dormir près d'eux et converser « charnellement (p. 184). » — Pour le crime « avec soi-même », c'était le bannissement et la confiscation des biens. « Avec des êtres humains », c'était le feu.

LA MAISON FORTE.

—

**Quelle est la vraie étymologie du mot « Cocu »?** (XIII, 701; XIV, 54, 621, 684). — Donc, puisque j'y suis convié, je vais donner un extrait de l'opuscule d'Eloi Johanneau, tout en m'excusant d'être un peu long peut-être. Et d'abord, voici le titre de cette plaquette : « Origine étymo- « logique et mythologique du mot celti- « que *daougan*, qui signifie *cocu*, et du « mot français *cocu*, et d'un usage singu- « lier relatif à ces deux noms injurieux. »

Après s'être justifié de traiter un pareil sujet, E. Johanneau examine et rejette d'abord les étymologies indiquées par Grégoire de Rostenen (Dictionnaire français-breton), par Baudouin (Recherches sur l'Armorique et les Armoricains), et adopte une de celles proposées par le père Lepelletier, auteur d'un autre dictionnaire français-breton. « *Daougan*, dit-il, vient « de *daou*, deux, *can*, chants, qui chante « pour deux; car, par une règle d'eupho- « nie, en celtique, *can* se change en *gan*, « en construction et en composition, et en « particulier après le mot *daou;* témoin « *diouglun*, qui signifie deux fesses dans « la même langue pour *diou clun.* »

Heureuse idée, de faire intervenir pareil exemple dans cette dissertation; mais ne trouvez-vous pas, chers collabos aussi peu versés que moi dans le dialecte celtique, que ce *clun* ressemble comme deux..... au *clunis* des Latins?

« Mais, ajoute l'auteur, d'où vient cette « épithète donnée au mari dont la femme « est infidèle? Le nom qu'il porte en fran- « çais va nous l'apprendre. Puisque *cocu* « vient évidemment de l'oiseau appelé « *coucou*, il n'y a pas de doute que le « nom celtique de *daougan*, deux chants, « et le nom français *cocu* ne soient des al- « lusions à un oiseau, qui chante *coucou* « lorsqu'il a pondu dans le nid d'un autre « et qui semble, en effet, chanter pour « deux, savoir : pour l'oiseau qu'il rem- « place et pour lui-même.

« Pourquoi, dira-t-on maintenant, pour- « quoi a-t-on donné dans les deux langues « l'épithète injurieuse de *coucou* au mari « outragé, au lieu de le donner à celui qui « s'est introduit dans une couche étran- « gère? C'est par une bizarre injustice de « la langue, constatée par Pasquier dans « ses « Recherches », par l'usage abusif « d'une figure de mots, de prendre le nom « de l'agent pour celui du patient, l'actif « pour le passif. Et la cause de cet abus, « c'est qu'on a supposé qu'à l'exemple de « certains oiseaux qui chantent quand ils « ont pondu, le mari qui venait de goûter « les douceurs de l'hymen dans le lit con- « jugal devait chanter sa victoire, et que « l'adultère, au contraire, qui avait usurpé « clandestinement sa place, devait se reti- « rer en silence, en sorte que le mari était « censé chanter pour deux, quand il avait « joui des embrassements de sa femme.

« Cette étymologie, du reste, est confir- « mée par un usage singulier et extraordi- « naire. A Cléry, près d'Orléans, le soir « ou le lendemain des noces, je ne me rap- « pelle pas lequel des deux, les pères et « mères des époux, après les avoir con- « duits dans la chambre nuptiale et fermé « la porte sur eux, font asseoir le nouveau « marié, le derrière dans un bassin plein « d'eau, lui font chanter trois fois le chant « du coq *cocorikè* et font agenouiller la « mariée devant lui, en lui faisant répon-

« dre trois fois *cocodè*, qui est le chant « de la poule après qu'elle a pondu.

« Cet usage, presque incroyable, est cependant dans l'esprit de l'ancienne religion druidique, car il me paraît une « suite du culte du Coq et de la Poule « chez les Gaulois, qui les considéraient « comme symbole, l'un de la puissance « virile, l'autre, de la fécondité de la « femme, et tous deux, comme image de « ce qui se passe dans l'union conjugale. »

L'auteur cite encore d'autres exemples du culte du Coq chez les Gaulois (*Gallus-Galli*) et termine ainsi :

« Je le répète, ces fables, ces croyances « et ces usages, ainsi que les deux mots « singuliers dont je viens de donner l'origine, viennent de ce que les anciens, « qui adoraient un dieu ailé, qui rendaient « un culte aux oiseaux comme à des symboles sacrés, ont dû y faire de continuelles allusions. Il n'est donc pas étonnant que ces allusions soient passées, de « leur culte et de leur mythologie, que je « considère comme une langue sacrée et « allégorique, dans la langue vulgaire; et « que l'épithète d'un mari dont la femme « est infidèle ait été prise du nom de *coucou*, qui était et qui est encore l'objet « d'une espèce de culte et le sujet de plusieurs fables. Je crois donc avoir prouvé « et démontré que l'usage d'appeler le « mari outragé *cocu*, ou *daougan*, vient « de ce que le coucou chante après qu'il a « pondu dans le nid d'un autre oiseau; « que le premier de ces deux noms signifie *coucou*, et le second, *qui chante pour* « *deux*. »

Malgré sa démonstration et ses raisonnements, que l'auteur considère comme une preuve irréfutable des étymologies qu'il indique, malgré les subtilités de son érudition, ne trouvera-t-on pas, comme moi, que la question pouvait être examinée et discutee de nouveau? Enfin, s'il est parmi nous quelque Intermédiairiste Orléanais, comme je l'espère, il serait intéressant de savoir si, à Cléry, les nouveaux mariés sont toujours astreints au bain de siège préalable. A. D.

—

**Addenda au Dictionnaire de Littré** (XIII, 3, 60; XIV, 618, 650, 693). — Si le poète Sotadès n'est pas proprement l'inventeur du vers *sotadique* (ou *sotadéen*), il en a du moins, au dire des rhéteurs, fait le plus fréquent usage. D'autres après lui, paraît-il, l'auraient employé jusqu'à l'abus dans certains sujets licencieux, et Quintilien ne craint pas de laisser entendre qu'il n'oserait pas exposer les règles de ce genre de poème (Cf. *Instit. orat.*, l. III, c. VIII, § 6).

Le Dictionnaire de Dezobry et Bachelet est-il assez explicite, quand il dit qu'on peut lire le vers *sotadique* de droite à gauche ou de gauche à droite, en retrouvant les mêmes mots? Il serait peut-être plus exact de dire que le *sotadéen* pur est disposé de telle sorte que, lu au rebours, il forme un *hexamètre*. Sotadès se serait exercé à ce jeu. Quintilien donne ce vers en exemple :

Messem area, classes mare, cœlum tenet astra.

En retournant ce sotadéen, on a l'hexamètre suivant :

Astra tenet cœlum, mare classes, area messem.

(*Instit. orat.*, l. IX, c. IV, § 90.)

P. RÉGINALD.

—

**La chaîne** (XIV, 326, 437, 498). — Pour confirmer ce qui a été dit de l'usage d'extorquer de l'argent à de nouveaux mariés en tendant devant eux une chaîne, voici ce qu'on peut lire dans le Journal de Genève, du 22 novembre dernier :

« Mardi, le préfet d'Orbe a dû envoyer à Chavornay quatre gendarmes, pour mettre fin à un charivari qui durait depuis trois jours et trois nuits, à propos du mariage d'un membre de la « Jeunesse », lequel refusait de se laisser rançonner suivant un usage aussi stupide qu'ancien. Au bout d'un jour, la garnison a été retirée; la commune paiera les frais, sans compter le châtiment mérité qui, nous l'espérons, atteindra les coupables. »

UN PÉTERSBOURGEOIS.

—

**Dates d'apparition d'articles de Mérimée** (XIV, 488). — L'article reproduit par *le Voleur*, de 1848, sous le titre de *Une terreur à Lisbonne*, n'est pas et ne peut pas être de Prosper Mérimée; il faut le restituer à son cousin *Henri* Mérimée, voyageur infatigable, qui a publié un volume de lettres adressées à Saint-Marc Girardin, son camarade de collège : *Une année en Russie* (1847, in-12, Amyot). *Le Figaro*, du 2 janvier 1876 (Supplement), a également reproduit un article de Henri Mérimée sur la Malibran. Peut-être retrouverait-on d'autres travaux de lui en fouillant les collections, si rares et généralement si incomplètes, des « Revues » du règne de Louis-Philippe, sauf, bien entendu, le « Buloz-Paper », où Henri Mérimée n'a jamais écrit une ligne. J'ignore la date de sa mort. — Les deux cousins ne s'aimaient guère, ne se voyaient pas, ne parlaient jamais l'un de l'autre. M. Tx.

—

**Plan** (XIV, 513, 594). — Je réponds au collabo La Maison Forte qu'on désigne, à Montpellier, les petites places sous le nom de « Plan ». Ainsi, le Plan d'Agde, le Plan de l'Om, le Plan de l'Olivier. Ce dernier

quartier a joué, sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, un rôle politique, comme Montmartre, mais dans un sens contraire. Il était le foyer de l'agitation légitimiste. A. P.

—

**La commotion de juillet 1789** (XIV, 550, 606). — Lire les Voyages d'Arth. Young et d'une Française (madame Gauthier). Les fragments alsaciens ont été reproduits dans l'intéressant recueil intitulé « Curiosités de Voyages en Alsace, par Aug. Stœber » (Colmar, Barth., 1874. Un vol. in-8°).

A la prière du roi, les évêques publièrent des mandements pour engager le peuple à s'opposer aux « brigands ». Il est vrai de dire que partout la troupe fut sur pied, pour empêcher le sac des maisons religieuses et des châteaux, le pillage des voitures de sel, l'incendie des forêts, la chasse aux Juifs, etc.

C'était plus sûr.

L'ex.-Car. a pied.

—

**Bilboquets** (XIV, 610, 696).— L'Art du Typographe, par M. Vinçard (Paris, 1806), donne, page 34, l'explication suivante : « *Bilboquets*, petits ouvrages, tels que billets de mariage, adresses, factures, étiquettes, etc. » M. *Boutmy*, dans son Dictionnaire de la langue verte typographique, renvoie au mot *Bibelot*. L'étymologie de ce mot est-elle connue? « En imprimerie, on donne ce nom aux travaux de peu d'importance, tels que factures, adresses, étiquettes, prospectus, circulaires, lettres de mariage, billets de mort, etc. Ces travaux sont aussi appelés bilboquets, et mieux « ouvrages de ville ». Je m'arrête, sans chercher plus loin.

(Strasbourg.) F. L. M.

—

**Le mot « Impossible » n'est pas français** (XIV, 643, 700, 728).—L'historiette relative au lieutenant Bouchu m'a tout l'air d'être une réédition, enjolivée et considérablement augmentée, de l'anecdote attribuée au comte d'Auterroche, commandant d'une compagnie de grenadiers aux Gardes Françaises, le même qui, à la bataille de Fontenoy, aurait dit aux Anglais : « Messieurs, tirez les premiers; nous sommes « Français, nous faisons les honneurs. »

« Un officier, détaillant les fortifications de Maëstricht, disait devant lui : « Cette « ville est imprenable. — Monsieur, ré- « pondit le comte, ce mot-là n'est pas « français. »

Ceci est extrait de l'ouvrage de Dugast du Bois Saint-Just, revisé par Mely-Janin, et intitulé : « Paris, Versailles et les Provinces, etc. » Paris, H. Nicolle, 2 vol. in-8°.

A. D.

—

**Un cheval brassicourt** (XIV, 674, 731). — Cheval ayant naturellement l'aplomb du genou défectueux, *arqué* de naissance. « L'aplomb du genou s'établit au moyen d'une verticale abaissée des deux tiers postérieurs et supérieurs de l'avant-bras; elle doit partager le genou en deux parties égales. Si le genou est en avant de cette ligne, il est dit *arqué* ou *brassicourt*. Il est « arqué », si le défaut est le résultat de l'usure qui a amené la rétraction des tendons fléchisseurs...... Le défaut du « brassicourt », étant congénial, est bien moins grave que le premier; il paraît tenir à une disposition soit de l'avant-bras ou du genou, qui amène cette articulation en avant et prédispose à une usure incessante. Toutefois, il est bon d'observer que beaucoup de chevaux de pur sang, quoique brassicourts, sont très solides sur leurs membres. » (Cours d'Hippologie de M. de Saint-Ange.)

Littré donne pour étymologie *bras* et *court*. Pour qu'elle soit admissible, il faut donner au bras le sens du membre antérieur en entier, lequel, à cause de sa demi-flexion, est un rayon vecteur relativement court. E. B.

— D'abord, brachicourt (Trévoux). C'est une question sur l'aplomb du genou d'un cheval. Cet aplomb s'établit au moyen d'une verticale qui, abaissée du tiers postérieur de la partie supérieure et externe de l'avant-bras, doit partager le genou, le canon et le boulet en deux parties à peu près égales, et tomber à quelques travers de doigt en arrière des talons, dit M. A. Vallon, à la p. 464 de son Cours d'Hippologie, t. Ier. « Si le genou est trop en avant, il est dit « brassicourt » ou « arqué ». Par contre, s'il est trop en arrière, le genou est dit « creux ». Si la ligne tombe trop près des talons, le cheval est « court » et « droit-jointé ». Inversement, quand elle tombe en arrière, le cheval est « long » et « bas-jointé ». Le genou est dit « brassicourt », quand il se porte en avant de la ligne d'aplomb et que sa déviation est la conséquence de la conformation naturelle; les membres antérieurs ne présentent alors aucune trace de fatigue et d'usure... Le cheval « brassicourt » rase le tapis, butte sur un terrain inégal et s'use prématurément. Aplombs vus de profil. » — Les autres défauts sont bien autrement graves. La Maison Forte.

— Un cheval est ainsi nommé, lorsque le genou se porte trop en avant de la ligne

aplomb. Ce défaut est particulier aux poulains anglais de pur sang; il disparaît souvent, quand le cheval arrive à l'âge adulte et prend de la force. Le cheval brassicourt rase le tapis, butte sur un terrain inégal et s'use prématurément.

E. G.

— Ou bien encore : *brachicourt*. Cheval qui a naturellement les jambes de devant courbées en arc, à la différence du cheval *arqué*, qui a les jambes courbées à force de travail. C. L.

—

**Mutif. Védelins** (XIV, 675, 732, 733, 756). — Mémoires du duc de Villars..... (Le premier volume est de Louis-Hector de Villars; les autres ont été rédigés par Guillaume Plantavit de la Pause, abbé de Margon.) A la Haye, 1758, 3 vol. in-12.

La Maison Forte.

—

**Pajou, Houdon** (XIV, 712, 766). — MM. E. Delerot et A. Legrelle ont publié une notice sur Houdon (Versailles, 1856) et donné, en appendice, « une liste, non pas de l'œuvre entier de Houdon, mais de la plus grande et de la plus notable partie de ses ouvrages connus. » Ces messieurs, pour l'établir, ont « dépouillé un catalogue manuscrit de Houdon, communiqué par sa famille ». Je puis ajouter que je possède un buste en plâtre, signé de lui, portrait de madame Peyre, femme de l'architecte, membre de l'Institut, et, en outre, deux grands médaillons, deux grands bustes et un buste d'enfant, qu'une tradition de famille attribue aussi à Houdon. Ce qui rend cette tradition vraisemblable, c'est d'abord la beauté des œuvres, et ensuite cette circonstance que mon bisaïeul, pour qui elles ont été faites, et Houdon étaient camarades de Rome, ayant eu, la même année, l'un le prix d'architecture, l'autre le prix de sculpture.

G. de Bourge.

—

**La Coulisse et la Banque, fable** (XIV, 703). — Je retrouve dans mes notes, sans nom d'auteur, cette autre parodie de la même fable de La Fontaine :

L'Angleterre, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la guerre fut venue.
Pas le plus petit troupier
A pouvoir mettre sur pied !
Elle alla crier famine
Chez la France, sa voisine,
La priant de lui prêter
Ses soldats, pour les poster
Au détroit de Dardanelle.
« — Je vous paierai, lui dit-elle,
« Votre service amical
« En papier oriental. »
La France est peu belliqueuse
(Ce n'est plus là son défaut).
« — Me secouriez-vous tantôt ? »
Dit-elle à cette emprunteuse.
« — Le pouvais-je, après Sedan ?
« Je dormais, ne vous déplaise ! »
« — Vous dormiez ? J'en suis fort aise...
« Eh bien ! ronflez maintenant !... »

Ne pourrais-je apprendre, par l'Intermédiaire, qui fabriqua ce petit pastiche de circonstance ?

P. R. Bons d'Anty.

—

**A mon fils** (XIV, 705). — Ce morceau me rappelle une poésie touchante insérée dans *l'Austrasie*, Revue de Metz et de Lorraine (1862), 129 : Un père devant le portrait de son fils, par le sous-intendant Des Rives : « L'enfant dont le douloureux « souvenir a inspiré ces vers était né à « Metz, et mourut à Besançon, le 1er janvier 1856, à dix ans et demi. Aussi bon « qu'il était vif et ardent, il vit de sa fe« nêtre un petit pauvre auquel il avait « l'habitude de faire des charités, des« cendit précipitamment et courut vers lui. « Dans ce moment, une voiture passait « avec rapidité dans la rue, et, quelques « secondes après, il avait cessé de vivre... »

L'ex-Car. a pied.

—

**D'affilée** (XIV, 707, 761). — Employé dans toute la France, pourrait-on dire. Serait-ce un vieux mot ? Il ne choque point l'oreille. La Maison Forte.

— Si le collabo J. Lt avait ouvert le Dictionnaire de Trévoux, il aurait trouvé le verbe *affiler*, d'où dérive d'*affilée*, et alors il aurait eu l'explication de cette locution vulgaire. On dit : voilà une *belle affilée* d'arbres, de choux, de salades, etc. « Il en a pris sept ou huit à *la filée* » signifie qu'on a pris, bu, ou avalé sept ou huit choses à la file, sans discontinuité. « Il a pris son *enfilée* et sans *démordre;* il a fait ses cinq lieues tout *d'une enfilée* » Maintenant, si nous assistons à un discours ou à n'importe quoi, nous entendrons dire : « Il a récité sa leçon tout *d'une enfilée*, sans broncher, comme son chapelet. »

Par conséquent, *affilée, la filée, enfilée* sont des termes synonymes, employés fréquemment dans le langage usuel, que rejettent les puristes. En Lorraine et dans le Toulois, ces expressions sont plus qu'usuelles. Elle se prêtent à toutes les sauces.

Je viens de répondre à la première question du collabo J. Lt; quant à la seconde, s'il veut s'amuser à chercher une aiguille

dans un tas de foin, il sera plus avancé que moi. Le jeu n'en valant pas la chandelle, j'y renonce. CH. COURBE.

—

**Graisser la patte à quelqu'un** (XIV, 708, 761). — Le sens de cette expression a été si souvent expliqué, qu'il serait presque superflu de l'analyser encore, si, de cet examen, ne devait presque ressortir l'application moderne qu'on peut aussi lui trouver. En effet, on sait que le mot *patte*, pris au figure, désigne aussi bien la main que le pied de l'homme, et quant au verbe *graisser*, il a trop d'affinité avec le mot *graisse*, usité de nos jours dans le langage des voleurs, pour désigner *l'argent* (à l'encontre de : *l'huile* et *le beurre*, dont ceux-ci se servaient jadis), que nous serions tenté d'assigner à cette locution une origine moderne, si nous n'en retrouvions l'équivalent dans des expressions plus anciennes et telles que celle-ci : *Graisser le marteau d'une porte*, pour « donner de l'argent au portier, afin d'en forcer l'entrée. » Ainsi, dans les *Plaideurs*, de Racine:

On n'entrait pas chez moi sans *graisser le marteau.*

Nous retrouvons la même pensée dans ce mot, bien connu, du Théâtre Italien : « Les Princes et les Bourgeois tiennent l'offrande en main pour te *graisser la patte.* » On graissait bien, jadis, celle des intendants et des juges pour les gagner à force de présents. La graisse des hôtes de nos bagnes ne serait-elle donc venue, à son tour, que de cette maligne allusion?

EGO E.-G.

—

**Navette** (XIV, 708, 762). — Cette question nous remet en mémoire un joli quatrain que Voltaire adressait à M^me^ la duchesse de La Vallière, au nom de M^me^ la duchesse de***, en lui envoyant une navette. Il faut le citer, comme un nouveau et spirituel témoignage en faveur de l'opinion qui reporte assez loin de nous l'usage de cette locution :

L'emblème frappe ici vos yeux :
Si les Grâces, l'Amour et l'Amitié parfaite
Peuvent jamais former des nœuds,
Vous devez tenir la *navette !*

EGO E.-G.

—

**Grenadier, que tu m'affliges...** (XIV, 710, 765). — Si j'avais l'honneur d'être Normand, je jurerais bien, mais je ne gagerais point, que cette merveilleuse héroïde se trouve dans *les Cuisinières*, vaudeville en un acte, de Brazier et Dumersan, représenté au théâtre des Variétés, vers 1825. N'ayant pas, malheureusement, de bibliothèque théâtrale à ma portée, je laisse à de plus chançards le soin de vérifier le fait.

JOC'H D'INDRET.

— Cette lamentable complainte, qui fit son apparition dans quelque vaudeville du temps de la Restauration, n'égaya pas, mais affligea ma jeunesse par une vogue de quelque dix ou douze années. C'était une de ces scies, comme « Ohé! les p'tits agneaux », d'il y a vingt-cinq ans, comme ces beaux refrains populaires de nos cafés-concerts qui nous agacent les nerfs pendant treize mois chaque année! ..Je me suis laissé dire qu'il y avait eu des cas de folie déterminés par l'effroyable miaulement, trois fois répété, qui formait les modulations finales du refrain de cette satanée chanson du « Guernadier ». — Dieu merci, elle est allée rejoindre les victoires et conquêtes des beaux vainqueurs en bonnets à poil! Ne réveillons pas le chat qui dort! V. V.

—Cette chanson, qui berça ma nerveuse enfance, est tout un poème ; et comme son sacré texte n'est pas moins riche en beautés de toute sorte que sa sublime cantilène, on me permettra d'en citer ici la teneur authentique, et de dire que l'air véritable (sans variations !) se trouve dans la Clé du Caveau, n° 1243.

I. Guernadier, que tu m'affliges
En m'appernant ton départ !
Va dire à ton capitaine
Qu'il te laisse en nos cantons ;
Que j'en serai
Bien aise!
Contente!
Ravie !
De t'avoir en garnison !

II. Guernadier, pisque tu quittes
Ta Fanchon, ta bien-aimée,
Tiens, voici quatre chemises,
Deux mouchoirs, un' pair' de bas...
Sois-moi toujours
Fidèle !
Constant!
Sincère!
Je ne t'oublierai jamais !

III. Ma Fanchon, sois-en ben sûre,
Je ne t'oublierai jamais !
C'est ton amant qui te l' jure,
Et crois ben qu'il n'aura pas
Le cœur assez
Perfide!
Cruel!
Barbare!
D'oublier tous tes attraits !

L'imagerie d'Epinal s'est fait aussi, je crois, un devoir de publier et d'illustrer cette mémorable chanson de geste.

G.

—

**Roger de Piles** (XIV, 710). — D'après le Dictionnaire critique... de Jal, ce peintre

amateur a laissé un « Abrégé de la vie des Peintres » (1699), qui est encore assez recherché de nos jours. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il fut attaché au président Amelot, dont il éleva le fils, et que celui-ci l'emmena en Espagne, quand il y fut envoyé en qualité d'ambassadeur. Roger de Piles était né à Clamecy, en 1635, et mourut à Paris, en 1709, dans sa maison de la rue de Grenelle, car ses funérailles eurent lieu le 6 avril de ladite année. Le 21 juin 1689, il fut choisi par François de Troy, professeur à l'Académie royale de Peinture, comme parrain de sa fille Elisabeth, qui devait son nom à la marraine Elisabeth de la Fosse, femme du peintre Jean Forest. Rappelons, en finissant, que sa traduction du poème d'Alph. du Fresnoy : *De arte graphica* (1668), valut au célèbre graveur tourangeau Abraham Bosse, qui s'était fait exclure de l'Académie royale une épître virulente couronnée par ces rimes satiriques :

Je jure le Dieu des fagots...
Que si je vous entends médire
Jamais plus, non pas même rire,
Ou marmotter entre vos dents
Contre les vertueux du temps,
Je dauberay tant sur la bosse
Du vieux maroufle Abraham Bosse,
Que le maroufle se taira,
Ou bien la bosse crèvera !

Ego E.-G.

—

**Nettoyage des cachets de Cabinet de Lecture** (XIV, 712). — Les cachets des Cabinets de Lecture sont impossibles à faire disparaître, quand l'empreinte a été faite avec de l'encre d'imprimerie; non pas à cause de leur nature, mais parce qu'on enlèverait en même temps le texte imprimé. Depuis quelque temps, on emploie, pour ces cachets, une encre à base d'oléine, qui, étant soluble dans l'eau, peut s'enlever facilement. Mais il ne faut pas compter le faire sans débrocher au moins la page qui les contient, car autrement on n'obtiendrait qu'une affreuse tache jaunâtre, analogue aux plus vilaines taches d'eau.

Quant aux marques à l'encre d'imprimerie, quelle que soit leur teinte, il ne faut pas y songer. Dr By.

—

**S. M. le roi Norodon enrubanné par la R. F.** (XIV, 736, 766). — Je suis fâché que « Ursus » ait pris de travers mon innocente trouvaille et qu'il n'y voie rien de curieux, — d'autant mieux que je puis lui dire : *Ego quoque, Brute!* Et moi aussi, je suis républicain, sans me piquer de l'être *troppo grosso modo*. — Mais répondons aux questions d' « Ursus ». — Je n'ai plus là les journaux; pourtant, c'est bien dans des « feuilles sérieuses » que j'ai lu la nouvelle qui m'a ébouriffé : *le Temps*, par exemple, l'a, je crois, d'après *l'Officiel*, publiée, en nouvelle importante, à la « dernière heure », en dernière page. — Quant à la curiosité, je regrette qu'un « républicain » ne sente pas tout ce qu'il y a de drôlerie dans le fait de cette Majesté du Cambodge que l'on bombarde « Officier d'Académie ». Voyons, est-ce que cela ne ressemble pas à une charge? Est-ce que, dans une pochade du Palais-Royal, cela ne ferait pas rire le monde à ventre déboutonné, et « Ursus » tout le premier? On me montre un article de *l'Opinion*, « Nouveau Journal Républicain » (27 nov.), qui a bien fait ressortir ce qu'il y a de bouffon dans cette... « politesse internationale ».

Et, au fait, puisque « Ursus » aime le sérieux, disons-lui qu'il y a là matière à sérieuses observations. Le ruban rouge fut créé par Napoléon Ier, et Dieu sait comme on en a, depuis, usé et abusé! L'abus ne suffisant pas encore au gré des amateurs et consommateurs, le second Empire a créé le galon violet; et l'on sait ce qu'en vaut l'aune, depuis dix ans que la République en débite! Les « Norodons » nationaux ne manquent pas : on les montre au doigt. — Et l'on parle de réformes! Convient-il donc au régime républicain de s'affubler de ces oripeaux de la vanité? Voit-on que les citoyens des Etats-Unis, de la Suisse, même de la monarchique Angleterre, aient besoin de ces signes de distinction, de ces « gages de haute politesse » ? Non, ils savent trop bien où mène la manie et la convoitise effrénée des galons! — Heureux les pays à qui ce mal n'a pas été inoculé! Heureux les hommes qui font consister la vraie distinction dans l'absence d'un ruban quelconque. Laissons ces enfantillages aux enfants et aux sauvages, mais que ce ne soit pas la République Française qui les en gratifie.

L. D.

—

**Frère Ange de Charolais** (XIV, 737). — Ces vers sont bien de Voltaire. Un éditeur peu scrupuleux a pu seul les attribuer à Grécourt, à qui, d'ailleurs, on a prêté une foule de pièces qui ne sont pas de lui.

E.-G. P.

— Cet impromptu figure dans les œuvres de Voltaire. Il l'improvisa à propos de Mlle de Charolais, qui s'était fait peindre en habit de cordelier. Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, là-dessus, la note dont l'ont accompagné les commentateurs de l'édition de Kehl, Condorcet et Decroix : « Voltaire, sachant qu'on chan- « tait ces vers sur l'air de Robin Turelure(?), « y ajouta, dit-on, d'autres couplets fort « plaisants ; ce portrait donna lieu à d'au-

« tres plaisanteries : c'était le ton de la « cour. » En voici un exemple :

Beau saint François, ne souffrez pas
Qu'on perce vos mains délicates,
Dites à l'ange : « C'est plus bas
Qu'il faut appliquer les stigmates. »

EGO E.-G.

—

**« L'accord d'un beau talent... »** (XIV, 737). — Le vers est d'Andrieux (Epître à Ducis, *Cécile et Térence*).

*Nota*. Je fais cette motion, que tout Intermédiairiste soit tenu d'avoir en propre certains ouvrages d'Ed. Fournier, et principalement *l'Esprit des autres*, ainsi que *l'Esprit dans l'Histoire*. QUINTILIUS.

— C'est l'avant-dernier vers de l'épître d'Andrieux à son ami Ducis.

RISTELHUBER.

— C'est par ce vers qu'Andrieux a *caractérisé* le *talent* de Ducis, au moment où son ami célébrait son quatre-vingtième anniversaire. Ducis aurait pu rendre la pareille à Andrieux. V. V.

—

**Ris de veau** (XIV, 737). — Comme Ménage, M. Brachet (Dictionnaire étymologique) dit : « Corruption de rides de veau », parce que les ris de veau sont ridés; le concours de deux *de de* a fait qu'on en a retranché un, et que, de « *ride de* veau », on a dit « *ri de* veau », et ensuite « ris de veau ». D'autres pensent là-dessus comme M. J. Camus. Voyez le Dictionnaire de Trévoux.

LA MAISON FORTE.

— Voici l'étymologie donnée par Littré : « On dit que c'est une altération pour *rides de veau*. Mais on trouve, au XVIe siècle, *risée* pour fressure : Le maistre du porceau va assurer son voisin..... qu'il lui en bailleroit une bonne risée (Bouchet, *Sérées*). Ris doit tenir à *risée;* mais qu'est *risée?* »

Il me semble que, si la « risée » est une fressure, la question est singulière.

E.-G. P.

—

**A mains esclanches** (XIV, 737). — En vieux français, l'adjectif « esclanche » (du wallon *hleing, clinche, hlinché*) signifiait : gauche, sénestre. (Dictionnaire de Littré). — Le substantif « éclanche » signifie encore actuellement : épaule de mouton; et, par « mains esclanches », ne voudrait-on pas dire, au figuré, mains larges et épaisses? A. VERNIÈRE.

— Est-ce bien un adjectif? Je n'en trouve trace nulle part. On dit, d'une personne qui a de grosses mains, qu'elle les a comme des *éclanches* de mouton. Il faudrait avoir sous les yeux le passage de Gautier de Coinsi, pour se rendre compte du sens qu'il a donné au mot. D'après le Dictionnaire de Trévoux, l'éclanche était autrefois le gigot, et non l'épaule de mouton. La comparaison serait d'autant plus satirique.

E.-G. P.

— A mains gauches, c'est-à-dire maladroites? — Voyez p. 140-143 du t. II des Récréations philologiques..... Par F. Génin. Paris, 1858, 2 vol. in-12.

LA MAISON FORTE.

— D'après le Dictionnaire de Trévoux, on désignerait par *esclanche* la partie charnue du mouton qui tient aux quartiers de derrière et qu'on appelait aussi *gigot;* s'il faut en croire Lacombe (Dictionnaire du vieux langage français), on désignait jadis par ce mot le *bras gauche*. Il est fâcheux que le cadre limité de l'Intermédiaire nous empêche de reproduire, dans leur curieuse et intéressante teneur, les longues explications données sur *l'éclanche*, par F. Génin, dans ses Récréations philologiques. Il résulte de cette étude, et des exemples nombreux qui l'accompagnent, qu'au XVe siècle, on disait *éclanchi* pour désigner un homme gaucher, comme les *Evangiles des Quenouilles* le rapportent.

On disait aussi l'*esclenche*, comme nous indiquons *la gauche*, en sous-entendant *main* :

Mais ne prenez od *main esclenche*
De lui serement ne fiance.

(*Chron. des Ducs de Normandie*, II, p. II.)

Quant à sa démonstration, qui change une *éclanche* en *épaule* de mouton, au lieu de l'attribuer à la *cuisse*, elle est, à la fois trop habile et trop vraie pour ne pas reconnaître, avec lui, que le *train de devant* répond à *la gauche* de l'homme et que l'Académie aurait dû, de son côté, motiver son opinion. La foi n'est rien sans la raison, dans le « siècle de lumières » où nous sommes. EGO E.-G.

—

**Sur le mot « gares »** (XIV, 738). — Il s'agit bien des jarrets, d'après les étymologies données par Littré : Normand : *garret*. Picard : *guéret*, *garet*. Genevois : *jairre* ou *jarre de veau*, jarret du veau. Provençal : *garra*, jambe. Italien : *garello*, du celtique-breton, *gâr*, *garr*, jambe; *gallois*, *gar*. Puisque, après avoir plongé le supplicié jusqu'aux jares, on lui passait une corde dans le ventre, il fallait bien que

les parties inférieures seules fussent dans l'huile. E.-G. P.

—

**Faire le saut** (XIV, 741). — Il ne me semble pas que le texte ordinaire soit fautif. Le ton du valet, dans tout le monologue, le prouve, puisque, dans son dialogue fictif avec son maître absent, il veut lui prouver qu'il va faire une *sottise*.

Et que pensez-vous faire?...
Une action d'un homme à fort petit cerveau,
Que d'aller, sans besoin, risquer ainsi sa peau...
Mais l'amour est un *sot* et ne sait ce qu'il dit...

Il serait trop long de tout citer; mais il est évident qu'après avoir montré la sottise, à son point de vue, du dessein de Valère, il est naturel qu'il dise :

Et vous ferez le *sot* sans moi.

E.-G. P.

—

**Barra, le citoyen Briois, la « Manon Ferlue » et Mlle Lacroix** (XIV, 742). — Tous les biographes et les historiens de la Révolution sont à peu près d'accord sur la légende du jeune Barra; David d'Angers est donc resté l'interprète de cette tradition nationale, en représentant le petit héros de Palaiseau avec sa baguette à la main. Les principales pièces de théâtre par lesquelles son courage a été célébré en 1794 l'ont représenté comme tambour et jamais en hussard, malgré les ornements d'un costume de fantaisie qui se sont presque transmis jusqu'à nous. M. Henri Welschinger (*Théâtre de la Révolution*, Paris, Charavay, 1881) cite à ce propos *l'Apothéose du jeune Barra*, par l'acteur-auteur Léger, qui fut représentée sur le théâtre Feydeau le 17 prairial an II, sans préjudice des autres pièces que nous ignorons.
EGO E. G.

— Voyez, sur Barra, notre Intermédiaire IX, 709, 765; X, 24, 52. — Quérard fait du citoyen Briois une citoyenne : « Mme Briois », écrit-il.
LA MAISON FORTE.

—

**Expositions des Manufactures nationales** (XIV, 743). — M. S. Y., qui demande s'il existe d'autres livrets des Expositions spéciales des Manufactures nationales que ceux dont il donne les titres dans l'énoncé de sa question, pourra consulter à la Bibliothèque du Musée céramique de Sèvres les livrets officiels suivants : de 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1825, 1826, 1827, 1828, 1835, 1841, 1842, 1844, 1846, 1847, qui manquent à son recueil. Sauf deux ou trois livrets, consacrés exclusivement à des expositions de Sèvres, l'ensemble se rapporte aux trois manufactures nationales.
CHAMPFLEURY,
Conservateur du Musée de Sèvres.

—

« **Les Dons de Comus** (XIV, 743), — ou « les Délices de la Table. Ouvrage non seu- « lement utile aux Officiers de Bouche « pour ce qui concerne leur art, mais prin- « cipalement à l'usage des personnes qui « sont curieuses de sçavoir donner à man- « ger, et d'être servies délicatement, tant « en gras qu'en maigre, suivant les sai- « sons, et dans le goût le plus nouveau.
« A Paris, chez Prault fils, Quay de « Conty, vis-à-vis la descente du Pont- « Neuf, à la Charité. M.DCC.XXXIX, « avec Approbation et Privilège du Roi. » (In-12 de xlviij p., contenant le titre, l'avertissement et la table. 275 p.) Frontispice : *Les attributs de la Bonne-Chère*, dessiné et gravé par Labas. Le frontispice de mon exemplaire n'est pas signé. — Titre noir et rouge. L'avertissement (et non la préface) est attribué aux PP. Bougeant et Brumoy par tous les bibliographes; je ne sais sur quels documents ils s'appuient. — Toutefois, je peux dire qu'il y a trop de « science » dans cet avertissement pour qu'il soit attribué au « cuisinier » Marin.
LA MAISON FORTE.

—

**Un poète alsacien** (XIV, 744). — Le titre du volume est *Danielle*, d'après le Polybiblion de novembre, mais on n'a guère eu connaissance de ce poète que par sa mort. RISTELHUBER.

—

**Draconculisme** (XIV, 745). — On appelle *draconcule*, ou *dragonneau*, un genre de vers intestinaux et cylindriques que l'on trouve dans les poumons des cétacés, et dont une espèce, le *ver de Guinée*, s'insinue sous la peau des jambes et cause de graves accidents. *Draconculisme* est un mot forgé pour signifier l'étude des draconcules, et pour tourner en ridicule les savants qui s'appliquent, avec une importance exagérée, à un petit fait pour se poser en spécialistes. Dans le roman de M. Marc Monnier, Hans est un bohême de la science, parasite effronté, qui jette de la poudre aux yeux des gens par ses systèmes. Je ne sais si, dans la pensée de l'auteur, les draconcules de Hans ne sont pas les cousins germains des helminthes de Raspail, qui mêlait, à une science très étendue et très réelle, une forte dose de charlatanisme. E.-G. P.

## Trouvailles et Curiosités.

**L'obéissance passive.** — Je copie textuellement dans le Livre de raison de Jean Fauquier, bourgeois de Nîmes, ce fait incroyable.

« Le dimanche, 2 octobre 1729, la Ville a fait un feu de joye à l'Esplanade, avec un beau feu d'artifice (à l'occasion de la naissance d'un Dauphin, né le 4 septembre). Dans le temps que toutes les maisons de la ville marquoient leur joye par de grandes illuminations, les habitants couroient toutes les rües pour voir ceux quy se distinguoient le mieux. L'Evesché, qui estoit fort bien illuminé, y attiroit beaucoup de monde, lorsqu'un capitaine de la garnison, passant par là avec quelques dames et voulant se faire place, ordonna à la sentinelle de faire faire place et, parce que la presse estoit grande, cela ne put pas se faire aussytot qu'il le souétoit (*sic*). Il luy ordonna de tirer dessus cette foule. Il luy faisoit quelque peine d'obéir à un commandement si déraisonnable; il le menaça de la canne: le soldat tira et tua un habitant âgé de 80 ans. »

Jean Fauquier, qui avait servi treize ans en Pologne, en qualité de réfugié, ne fait pas le moindre commentaire. Le mois suivant, nouveau feu d'artifice donné par les marchands, « à cheval, en habits uniformes ». La *joye publicque* n'était pas altérée.

E. B.

—

**Une coupe « ciselée de génie », ou Littérature et Pestilence mêlées.** — « Au milieu de la cour, gisaient les fumiers... Cette énorme putréfaction s'étalait, avec des aises heureuses. Une fermentation extraordinaire faisait bouillonner dans les profondeurs une animalité sourde. Des embryons, par myriades, éclosaient. Comme les jardins et les champs, le fumier avait son heure d'amour. Une création monstrueuse s'engendrait de ses tendresses. Le soleil mettait son ébullition sur ce fourmillement. La masse des fumiers, grasse, fumante, laissait aller comme une sueur. Et des exhalaisons chaudes s'échappaient de là, par bouffées constantes. En même temps, des odeurs montaient. Ces dégorgements de ventre changés en fumier dégorgeaient une pestilence forte, qui sentait le marécage et l'étable. Ces bouses de vache mettaient dans l'air des traînées de musc. Des ferments signalaient les litières de cheval, et une puanteur âcre trahissait les pissées de porc. Cela formait un large courant de senteurs irritantes et lourdes qui grisait Germaine. »

Ceci est extrait *textuellement* d'un livre de M. Camille Lemonnier, intitulé *Un Mâle*, et cité dans un compte rendu du « Livre ».

« Par saint Antoine et son c.....!! » il faut que cette trouvaille passe aussi à la postérité par la voie de notre journal. Certes, le « Livre », cette belle création bibliographique de notre temps, est assez lancé pour immortaliser l'œuvre de C. Lemonnier. Pourtant il n'est pas de trop que l'Intermédiaire y aide par ses mille trompettes. Et que ses lecteurs sachent bien que l'auteur du compte rendu « espère s'être acquis à la reconnaissance du lecteur un titre, en lui signalant cette œuvre maîtresse, en lui présentant cette coupe profonde et... ciselée de génie. »

LE ROSEAU.

—

**Une femme d'aujourd'hui peinte par elle-même.** — Il ne s'agit pas de la peinture au pastel, en laquelle excellent tant de femmes. Il s'agit de mieux que cela : d'un portrait à la plume qu'une jeune femme a fait d'elle-même, dans une correspondance fort curieuse, dont le *Voltaire* vient de donner quelques échantillons « avant la lettre ».

Cette jeune fille, d'une excellente famille de l'Anjou, riche et élevée en conséquence, a été mariée au comte de....., jeune royaliste angevin, qui est chambellan du Pape. Il se trouve qu'on a uni le jour et la nuit, le feu et la glace, le sang et la lymphe. De son aveu, il faut à l'une le monde et ses plaisirs et ses ivresses; à l'autre, il faut le calme plat et.... son office dans les grandes chambres froides du Vatican.

Rien de joli et de caractéristique comme les lettres de la pauvre petite femme, quand son mari s'éloigne d'elle. — Il faut lire cela, dans le *Voltaire* ou dans l'*Opinion* (du 15 déc.). Il faut voir « Cocotiche » décrivant l'existence telle qu'elle l'entend... — « Je t'ennuie, je t'ennuie beaucoup, j'en suis sûre, car le but de ta vie, c'est le repos, le bonheur négatif; *pour moi, je ne comprends la vie que dans l'excitation.* » Et ailleurs : « Je passe de l'idée de mourir, peut-être ce soir, peut-être demain, à la jouissance prévue d'être *la poupée la mieux habillée de Rome à Paris !...* »

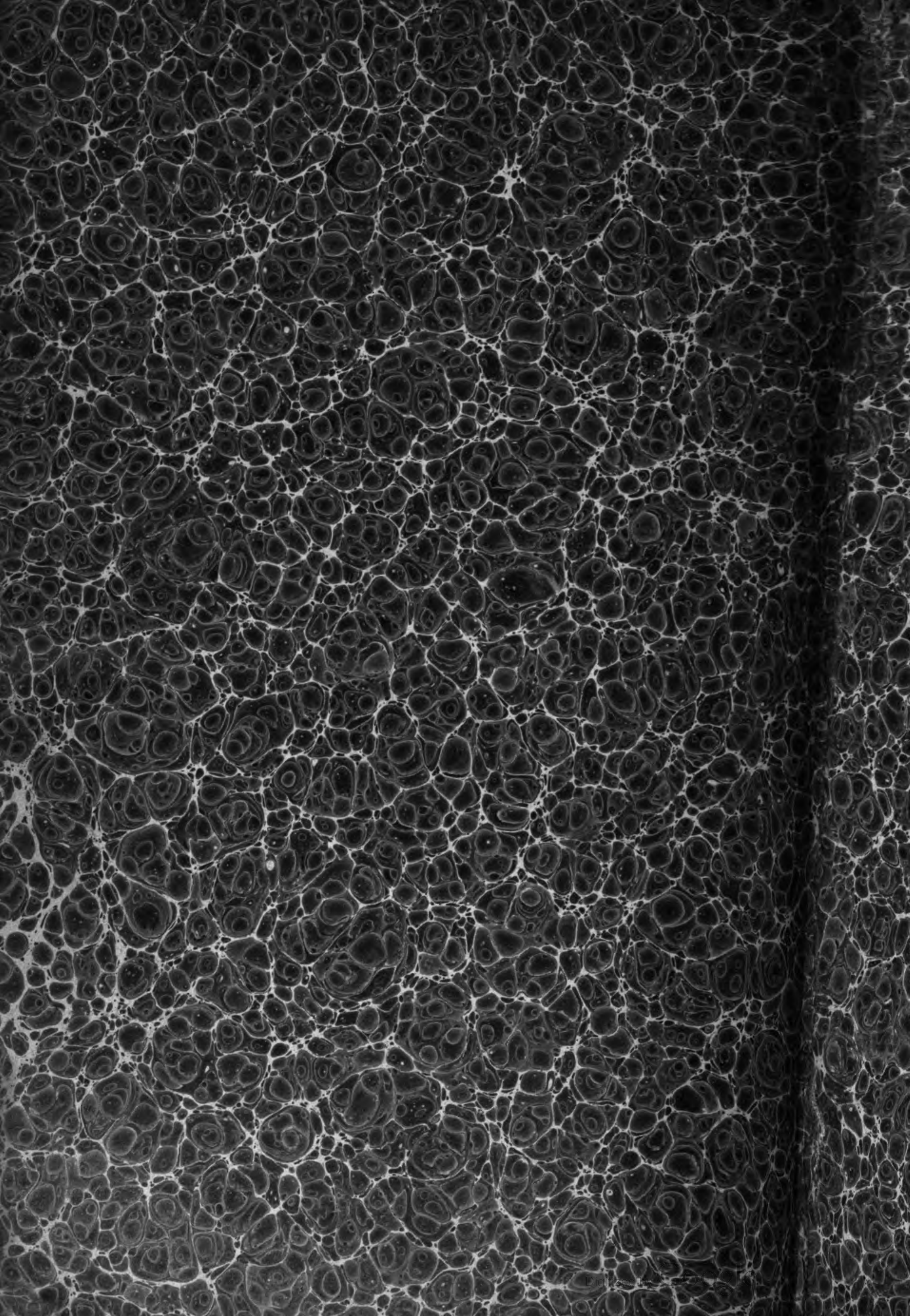
On voit qu'elle sait son Musset, la charmante « mondaine » Cocotiche, ainsi qu'elle se nomme elle-même ! Encore une fois, il faut lire ces épîtres de la pauvre agitée, en attendant un procès qui sera des plus curieux.

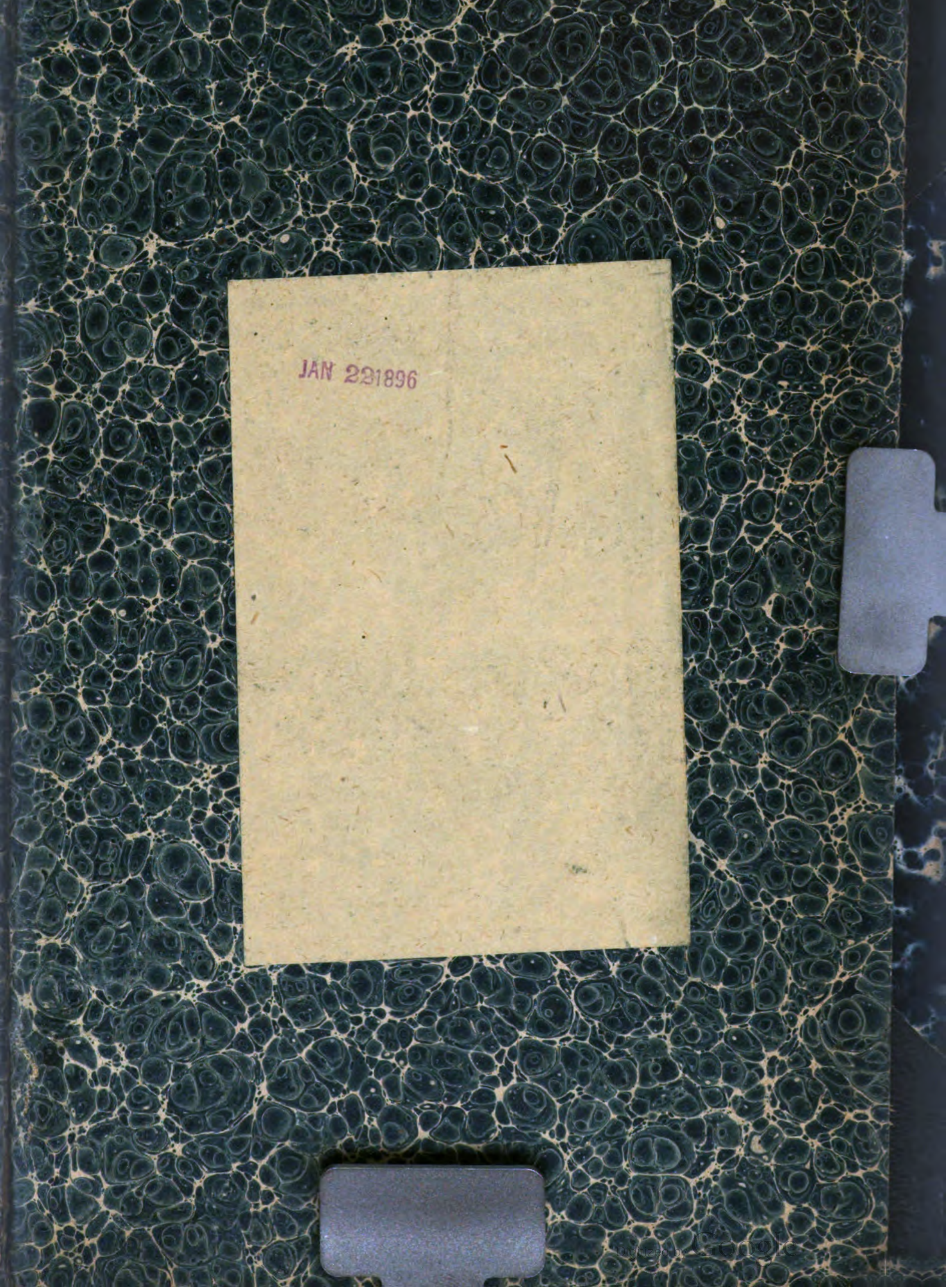
L. D.

*Le gérant*, EDOUARD ROUVEYRE.

Paris.— Imp. de Ch. Noblet, 13, rue Cujas — 1881.

1881. — Paris. Imp. de Ch. Noblet rue Cujas, 13. — 9101




JAN 22 1896


Widener Library
3 2044 105 314 124